

UNIVERSITE DE LIEGE
Faculté de Philosophie et Lettres

102.553C(1)

**Style et Archaïsme
dans la
Légende d'Ulenspiegel
de Charles De Coster**

Volume 1

Thèse présentée par
Jean-Marie KLINKENBERG
pour l'obtention du grade de
Docteur en Philosophie et Lettres

*Frei - sei unsre Kunst geheissen
Fröhlich - unsre Wissenschaft*

NIETZSCHE

*Je résolu de faire de ma volupté
une connaissance*

BAUDELAIRE

Avant-propos

Dans les derniers jours de l'année 1867, était livrée au public une oeuvre où certains n'allaient pas hésiter à reconnaître une "Bible nationale". Charles De Coster donnait ainsi aux lettres françaises de Belgique leur premier chef-d'oeuvre et à la littérature française un chef-d'oeuvre tout court. Car si le personnage central de cette épopée, son caractère et ses aventures appartenaient encore au patrimoine culturel des peuples du Nord, le génie linguistique qui les traduisait ici était tout français. La langue de cette Légende d'Ulenspiegel, brillant par son incontestable originalité, méritait une étude approfondie. L'examen des travaux qui lui ont déjà été consacrés - première tâche à laquelle nous nous astreindrons - montrera que gît là un véritable problème: les critiques se déchirent à propos d'une langue qu'ils ne parviennent pas à définir.

Nous voudrions ici reprendre le problème à la base et tenter de percer les secrets de cette prose déliée et plastique.

Ouvrons une parenthèse pour nous expliquer sur l'optique choisie. Nous ne désirons pas entrer ici dans une discussion qui a trop souvent emprunté les allures et les armes de la polémique. Il faut en effet se rappeler, avant d'entreprendre quelque commentaire que ce soit, qu'une vérité reste une vérité, de quelque côté qu'elle vienne. Servais Etienne, peu suspect de prêter l'oreille aux sirènes de l'Histoire, déclarait à ce propos: "Aucune vérité n'est négligeable et, pour justifier une recherche, il n'est point requis d'en établir l'utilité". Ceci dit, nous sommes conscients du fait qu'il existe une hiérarchie entre les diverses vérités, et que la science doit s'assigner des priorités. La langue de l'Ulen-spiegel était susceptible de faire l'objet de plusieurs études, mais, nous le montrerons après avoir exposé les avantages et les risques que comportait chacune d'elles, il en est une qui devait primer: celle qui consiste en une critique immanente à l'oeuvre elle-même. Cette priorité se justifie à la fois par une raison essentielle: le statut même de l'objet littéraire, et par une raison accidentelle: l'état actuel des études sur De Coster.

C'est donc à un examen interne de La Légende que nous consacrerons les pages qui suivent. Ceci signifie que, si l'on veut qualifier notre travail de stylistique, c'est plus une "stylistique des effets" qu'une "stylistique des intentions" que nous entendons pratiquer. Ce n'est pas sans appréhension que nous écrivons, faute de mieux, le mot stylistique. Charles Bally, le premier, a donné à ce vocable ses lettres de noblesse. Mais, pour désigner une discipline bien délimitée, il a fait le choix d'un terme ambigu, renvoyant lui-même au mot style, bien loin de recouvrir un concept clair et distinct. De là une constante confusion des plans, qui a fait

de la stylistique la discipline protéiforme que nous connaissons et qui se cherche depuis cinquante ans. Aussi, doit-il être entendu que nous ne désirons pas mener ici un combat sur le front des théories. Notre propos immédiat est plus modeste, mais peut-être plus compromettant: mettre en lumière les principaux éléments constitutifs d'une oeuvre particulière. Et cela, en nous souvenant que la littérature est d'abord exercice du langage, que lire et apprécier un texte ne sont pas des démarches simples, puisqu'elles dépendent à la fois d'un donné linguistique et de la situation historique et culturelle du lecteur. Si, au long de notre chemin, nous avons pu apporter une modeste contribution à la théorie de la littérature, c'est toujours par les faits eux-mêmes que nous avons été guidé.

Notre profession de principe nous amène immédiatement à mettre au point la question du vocabulaire que nous serons amené à utiliser. Préalable qui ne nous paraît pas inutile, en ces temps où se trouve relancé en termes nouveaux le problème ^{du rapport} de l'auteur à son oeuvre. On sait que l'étude de la chose littéraire - qu'on lui donne le nom de poétique, de rhétorique ou de stylistique - consiste en un discours sur un autre discours. L'objet en est bien une écriture, laquelle est et reste un acte, une poiesis. Le texte est donc le lieu de deux types de relations: celles qui l'unissent à l'écrivain et, par-delà, à une société, et celle qui l'unissent à un destinataire ou à un groupe de destinataires. Or, qui scrute le texte peut difficilement perdre de vue le statut complexe de cet objet. Ceci explique sans doute que le métalangage du critique le plus détaché des soucis génétiques use parfois de certaines expressions renvoyant au couple écrivain-écrit: "l'auteur a fait ceci", "l'artiste a évité cela", lit-on dans les meilleures analyses. Que l'on ne pren-

ne pas ces expressions au pied de la lettre; lorsque le commentateur déclare que l'écrivain a visé tel effet, il ne veut pas dire qu'un document historique établit objectivement ce souci conscient chez l'auteur; il ne prétend même pas être amené à postuler cette conscience. Car il se place du côté du résultat, toujours donné par le texte lui-même. Sa phrase signifie seulement: tout est agencé comme si l'auteur avait désiré attacher cette valeur à son énoncé, puisque aussi bien il a mis en oeuvre les moyens dispensant cet effet. S'il nous arrive donc de nous exprimer en termes d'intentions, il faut comprendre que nous visons le dessein apparent du texte. Il existe à l'intérieur de toute création une intentionalité *a posteriori* qui ne se confond point avec les mobiles esthétiques de celui qui l'a mise au jour. C'est sans doute à Leo Spitzer que nous devons la formulation la plus évocatrice de cette relation entre parole et oeuvre: "Es muss also etwas wie eine prästabilierte Harmonie zwischen Wortausdruck und Werkganzen im Dichter bestehen, eine geheimnisvolle Zuordnung von Wortform und Werkwollen".

Pour démonter les mécanismes qui confèrent art et efficacité à une langue donnée, il n'est pas de voie royale. Les modes d'approche possibles sont nombreux, et le sont d'autant que l'oeuvre est complexe. Il nous faut donc expliquer ici, rapidement, pourquoi nous avons choisi l'archaïsme comme la clé la plus sûre pour nous ouvrir une porte vers l'explication la plus large d'une écriture.

Dans chaque oeuvre s'ordonnent autour de l'idée créatrice tous les moyens techniques que le matériel verbal met à la disposition de l'écrivain: mots, images, rythmes. Encore faut-il noter que l'importance conférée à chacun de ces éléments est variable. Il ne peut en tout cas être question d'étudier en une seule fois tous les procédés mis en oeuvre

dans un texte. On a déjà dit combien restaient vains en définitive les travaux tentant de définir "la langue et le style de tel écrivain" et sacrifiant le texte à une collecte de détails menée sans discernement. Ici, plus qu'ailleurs, le proverbe reste vrai: qui trop embrasse mal étreint. Il ne peut être question de réduire délibérément le champ d'investigation en limitant le propos à un procédé choisi au hasard, au risque de ne donner de l'oeuvre qu'une vision fragmentaire. Dans l'ensemble des moyens d'expression construisant le texte, il en est de plus ou moins pertinents. Certains de ces procédés ou constellations de procédés, ont une incidence réduite sur sa réussite, d'autres y détiennent au contraire une part déterminante. Nous parlons bien de "constellation de procédés", et non de procédés isolés. Car le cercle philologique de Spitzer qui prétend, à partir d'un seul trait, recréer la totalité de l'oeuvre, nous paraît une démarche idéaliste, et suspecte d'un point de vue heuristique, puisqu'elle procède par des réductions et des généralisations masquant le véritable mécanisme de la lecture. En étudiant ces moyens centraux, on couvre fatalement toute la démarche stylistique de l'oeuvre. Car on est amené à se livrer à des réflexions connexes sur les autres traits du texte, mais cette fois dans une perspective plus organique, moins statique, et l'on voit comment les procédés secondaires se hiérarchisent par rapport aux principaux. Le tout est de découvrir le principe d'organisation qui puisse ainsi permettre de rendre compte du texte, à la fois dans le détail de ses moyens et dans sa construction.

Or, il nous semble bien que, dans La Légende d'Ulenspiegel, il est un faisceau de procédés privilégiés. Ce sont ceux que nous classons sous la dénomination globale d'archaïsme.

VIII

Cette hypothèse de travail, dont l'analyse devra démontrer ou infirmer la validité, trouve d'emblée une sérieuse assise dans les embryons d'analyse effectués par nos devanciers et, comme on le verra, dans les préoccupations qui agitent les critiques.

Si l'accumulation et la description des matériaux est la phase préliminaire à toute recherche, il importe de dépasser ce stade. Nommer, énumérer, même sous forme savante, n'est pas penser. La simple collation de données dont l'organisation n'est pas dirigée par un modèle, ou qui ne conduit pas à une conclusion qui se veuille la plus systématique possible est un travail qui ne mérite point le nom de science. C'est pourquoi nous voudrions, dès le début de l'exposé, nous livrer à une réflexion théorique sur le phénomène de l'archaïsme lui-même. Outre l'exigence épistémologique que nous venons de souligner, un double concours de circonstances imposait ce développement.

Tout d'abord, le phénomène de l'archaïsme n'a guère été étudié pour lui-même, en tant que phénomène linguistique. On s'est jusqu'ici beaucoup préoccupé de la vie des mots, beaucoup moins de leur survie. Il nous a dès lors paru bon de proposer ici une ou deux distinctions et d'esquisser un schéma explicatif. En second lieu, l'archaïsme est susceptible d'un emploi artistique. Ici encore, les points de comparaisons font défaut; les ouvrages consacrés aux idiolectes d'auteurs contiennent généralement un chapitre ou un paragraphe intitulé "archaïsmes". Mais cette rubrique (où n'est d'ailleurs trop souvent envisagé que l'aspect strictement lexical du problème) se présente en général comme une sèche énumération. Or il est des aspects très importants de la technique archaïsante qui ne devraient pas rester dans l'ombre: le mode d'insertion des traits obsolètes dans les oeuvres, le rôle

qu'ils y jouent, etc... Et il y a encore, dans le cas de chaque oeuvre, des problèmes méthodologiques à débattre. On comprendra donc qu'au seuil de cette étude, il était indispensable de sacrifier à certaines généralités et d'envisager de façon synthétique le problème de l'archaïsme en littérature. D'ailleurs, à chaque étape de l'exposé, nous nous efforcerons, sans jamais perdre de vue les réalités concrètes, d'asseoir la réflexion sur des bases théoriques stables.

Quant à la démarche suivie au cours de l'exposé, démarche justifiée à la fois par les faits et par la conception de l'analyse que nous défendons, nous l'avons voulue la plus prudente possible, allant du simple au complexe. Nous envisagerons tout d'abord le vocabulaire, lieu où l'archaïsme est peut-être le plus aisé à appréhender. L'examen minutieux de chacun des termes obsolètes nous amènera à formuler des remarques générales sur leur maniement par l'auteur. Nous procéderons de même au niveau de la syntaxe, où s'organisent les unités isolées. Nous envisagerons enfin un troisième type d'archaïsme: l'archaïsme par évocation. La critique, qui généralement ne traite que des archaïsmes par nature (alors que la plupart des éléments obsolètes d'une oeuvre tirent souvent cette qualité du contexte), méconnaît presque toujours ce dernier type. Il s'agit en quelque sorte d'un archaïsme au second degré, puisqu'il plonge fréquemment ses racines dans les deux premiers; des faisceaux de faits particuliers, d'ordre lexical ou syntaxique, pouvant créer les archaïsmes stylistiques que sont les assonances, les énumérations, les couples redondants, les sentences gnomiques, les anaphores bibliques, les refrains et symétries épiques, etc... Nous accédons ici au niveau de l'organisation générale du texte. Ensuite, nous tenterons une synthèse des valeurs découvertes en cours de route et serons ainsi amenés à fournir une définition des

diverses fonctions que les éléments de l'archaïsme exercent au sein du chef d'oeuvre de Charles De Coster.

L'examen d'une oeuvre littéraire, même lorsqu'il se donne un fil conducteur, oblige le commentateur à envisager des problèmes complexes, et parfois pendants. C'est ainsi que nous avons été amené à toucher à des questions aussi vastes que le réalisme en art, les rapports qu'entretiennent deux littératures voisines, etc... Il va de soi que, sous peine de déséquilibrer l'ouvrage, nous ne pouvions dire le dernier mot sur ces problèmes, dans une discussion que n'exigeait d'ailleurs pas toujours l'enquête. Il nous faut donc demander l'indulgence des spécialistes dont nous avons foulé les biens, non sans mauvaise conscience, parfois.

Au seuil du présent travail, ce m'est un bien agréable devoir de remercier mon maître de l'Université de Liège, le Professeur Maurice Piron. Le premier, il a attiré mon attention sur la nouveauté et l'intérêt que présentait **une étude** de l'archaïsme dans la Légende d'Ulenspiegel. La bienveillance qu'il a eue à mon égard a toujours été pour moi le meilleur des encouragements et ses conseils ont toujours traduit la sagesse. Qu'il soit ici assuré d'une gratitude dont l'expression n'est point sacrifice à une tradition.

Ma reconnaissance va encore au plus grand spécialiste de Charles De Coster, le professeur Joseph Hanse, de l'Université de Louvain, pour l'attention qu'il a bien voulu accorder à mes travaux, et à tous mes professeurs de la section de philologie romane, à l'égard de qui ma dette est grande.

Puissé-je ne pas avoir trahi leur pensée dans ce travail, dont de nombreuses pages se voudraient un hommage à leur enseignement. Enfin, ma pensée se tourne vers tous ceux et celles qui m'ont aidé de quelque façon que ce soit, fût-ce d'un mot ou d'une attention, et parfois sans le savoir. Parmi ceux-ci, je me plais à remercier mes aînés, Jacques Dubois et Paul Pieltain, dont l'amitié et les encouragements m'ont toujours, et à plus d'un titre, été précieux.

XII
Abréviations

Lorsque le chiffre romain indiquant le livre et le chiffre arabe indiquant le chapitre ne sont accompagnés d'aucune autre précision, la référence se rapporte à l'édition définitive de La Légende d'Ulenspiegel, 2e éd., 1966, à laquelle renvoie également une éventuelle pagination. La notation en livres et en chapitres doit permettre au lecteur d'utiliser n'importe quelle édition sans être entravé dans sa lecture. Voici d'autre part les abréviations qui seront utilisées pour les ouvrages, revues ou articles fréquemment cités. La bibliographie générale a été reportée à la fin de l'ouvrage.

- Ac - Dictionnaire de l'Académie française, 7e éd.
Aub. - AUBERTIN, Grammaire moderne.
B. - BESCHERELLE, Dictionnaire national.
B.A.R.L.L. - Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique.
B.C.C. - Ch. De COSTER, Blanche, Claire, et Candide.
Besch. - BESCHERELLE, Grammaire nationale.
Bid. - C. et R. LE BIDOIS, Syntaxe du français moderne.
Blink. - A. BLINKENBERG, L'ordre des mots en français.
Bl.W. - O.FLOCH et W.von WARTBURG, Dictionnaire étymologique de la langue française.
Br. - F.BRUNOT, Histoire de la langue française.
Can. - Fréoriginales de la Légende d'Ulenspiegel dans le journal Candide.
C.Brab. - Ch. De COSTER, Contes brabançons.
Cl. - L.CLEDAT, Grammaire raisonnée.
Cr. - M.CRESSOT, La phrase et le vocabulaire de J.K.Huysmans.
D.C - Charles DE COSTER.
Déf. - Edition définitive de la Légende d'Ulenspiegel, établie par J.HANSE, 2e éd., 1966.
D.G. - A.HATZFELD, A.DARMESTETER, A.THOMAS, Dictionnaire général de la langue française.
D.Lag. - J.DUBOIS et R.LAGANE, Dictionnaire de la langue française classique.
D.P. - J.DAMCURETTE et E.PICHON, Essai de Grammaire de la langue française.
Elisa - Ch.POTVIN, Charles De Coster. Sa biographie. Lettres à Elisa. L'abréviation ne vise que les lettres de Ch. De Coster à Elisa Spruyt.
F.B.T. - Ch.DE COSTER, Les frères de la bonne trogne.
F.E.W. - W.von WARTBURG, Französisches Etymologisches Wörterbuch.
F.M. - Le Français moderne.
Folk. - Le Folklore dans l'oeuvre de Charles De Coster.
F.Synt. - L.FOULET, Petite syntaxe de l'ancien français.
G.D. - GIRAULT-DUVIVIER, Grammaire des Grammaires.
G.G. - R.GARDNER et A.GREENE, A brief description of Middle French Syntax.
God. - F.GODEFROY, Dictionnaire de l'ancienne langue française.

XIII

- Goug. - G.GOUGENHEIM, Grammaire de la langue du XVI^e siècle.
- Gr. - M.GREVISSE, Le Bon Usage.
- H. - E.HUGUET, Dictionnaire de la langue du XVI^e siècle.
- Haa. - A.HAASE, Syntaxe française du XVII^e siècle.
- Hal. - Ch. DE COSTER, Sir Halowyn.
- Han.DC. - J.HANSE, Charles De Coster.
- H.D. - A.HATZFELD et A.DARMESTETER, Le seizième siècle en France.
- H. class. - E.HUGUET, Petit glossaire des classiques français.
- H. Disp. - E.HUGUET, Mots disparus et vicillis.
- H. Evol. - E.HUGUET, L'Evolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle.
- L. - E.LITRE, Dictionnaire de la langue française.
- Lar. - P.LAROUSSE, Grand dictionnaire universel.
- Lég. flam. - Ch. De COSTER, Légendes flamandes.
- LFB. - G.CHARLIER et J.HANSE, Histoire Illustrée des Lettres françaises de Belgique.
- Lh. - LHOMOND, Grammaire française.
- L.Rab. - L.SAINTEAN, La langue de Rabelais.
- L.U. - Charles De COSTER, La Légende d'Ulenspiegel.
- Marnix - PH.De MARNIX de SAINTE ALDEGONDE, Tableau des différends de la Religion.
- Ms. - Manuscrit d'impression de la Légende d'Ulenspiegel.
- N.C. - NOEL et CHAPSAL, Nouvelle Grammaire française.
- Nyr. - Kr.NYROP, Grammaire historique de la langue française.
- Or. - Edition originale de la Légende d'Ulenspiegel.
- Pot. - Ch.POTVIN, Ch. De Coster, Sa biographie. Lettres à Elisa. L'abréviation vise la partie de l'ouvrage qui est de la main de Potvin, à l'exclusion des Lettres à Elisa.
- Rab. - F.RABELAIS, Oeuvres complètes.
- Realizma - B.-P. MITSKEVIČ, Šarl' De Koster i stanovlenie realizma v bel'gijskoj literature.
- Ren. Occ. - La Renaissance d'Occident.
- Roll. - R.ROLLAND, Ulenspiegel.
- Sm. - Ch. DE COSTER, Smetse Smec.
- Sn.V. - KSNYDETS DE VOGEL, Syntaxe historique du français.
- Soss. - L.-L.SOSSET, Introduction à l'oeuvre de Charles De Coster.
- T.L. - A.TOBLER et E.LOMMATSCH, Altfranzösisches Wörterbuch.
- Vlaam. - A.GERLO, Charles De Coster en Vlaanderen.
- V.M. - Van METELEN, L'Histoire des Pays-Bas.
- Wa.Fn. - J.WARMOES, Charles De Coster.
- W.P. - R.L.WAGNER et J.PINCHON, Grammaire du français classique et moderne.
- W.Z. - W.von WARTBURG et P.ZUMTHOR, Précis de syntaxe du français contemporain.

Chapitre I.

UNE LANGUE QUI FAIT QUESTION.

§ 1. La langue de la Légende d'Ulenspiegel face à la critique.

Le comparatiste qui ouvrirait l'outil de travail réputé qu'est le Répertoire chronologique des littératures modernes de P. Van Tieghem à l'année 1867 pourrait, à côté du titre Légende de Thyl Uylenspiegel [sic] et de Lamme Goedzak, y lire la mention suivante : "en français du XVIIe siècle"¹. Quant au curieux qui consulterait le Larousse du XXe siècle, il y apprendrait que "c'est en français du XVIIe siècle qu'il [DC] écrivit ses deux oeuvres principales"². C'est là une des nombreuses idées reçues qui courent ou ont couru sur l'oeuvre de Charles De Coster³ ; et de toutes, c'est la plus tenace, puisqu'elle n'a pas fini d'influencer les critiques, et partant, les lecteurs en puissance de ce que Camille Lemonnier a appelé le "grand li-

1. Paris, Droz, 1937, p. 300.

2. Paris, Larousse, 1929, t. VII, p. 714, col.c., s.v. De Coster. Les oeuvres principales sont les Lég. flam. et le livre que nous étudions.

3. Une erreur presque aussi courante (mais ce n'est pas ici le lieu de faire le recensement des témoins qui l'attestent) est celle qui consiste à croire que De Coster aurait écrit son chef d'oeuvre en néerlandais, ou encore qu'il n'aurait été que le simple adaptateur d'un recueil allemand ou bas-allemand.

vre des peuples"⁴. Très nombreux sont les ouvrages de caractère encyclopédique qui reproduisent des avis du genre de ceux que nous venons de citer⁵. Loin de nous l'idée de croire un seul ins-

-
4. Dans la plaquette collective consacrée à Charles De Coster, Bruxelles, Lacomblez, 1894, p. 16.
5. Jean-Albert GORIS, dans La Collier's Encyclopedia : "using an archaic french" (t. VII, 1967, col. 6, s.v. Coster) ; Auguste VERMEYLEN, dans la Winkler Prins Encyclopaedie : "archaisch Frans" (t. VI, 6e éd., 1949, p. 455, col. a, s.v. Coster) ; dans la Grande Encyclopédie : "c'est dans cette langue [du XVIIe siècle] que Decoster écrit la Légende de Tiel Ulenspiegel et de Lamme Goedzak [sic]" (t. XIII, s.d., p. 1088, col. a, s.v. Decoster) ; "Ses deux oeuvres principales, Légendes flamandes (1858) et La Légende d'Uylenspiegel [sic] (1865) [resic] sont écrites en un français qui rappelle le XVIIe siècle" (Larousse en trois volumes, Paris, 1965, t. I, p. 861, col. b., s.v. De Coster) ; "Wrote his best works in the old tongue" (The Encyclopedia Britannica, 11e éd., t. VII, p. 915, col. ab) ; "Wählte für seine in altertüml. Französisch geschrieben en Hauptwerke Stoffe aus der niederländ Volkserzählung" (De Grosse Brockhaus, t. III, 1953, p. 78, col. a., s.v. De Coster) ; "De Coster avait fait une étude approfondie du français du moyen âge et du XVIIe siècle, qu'il écrivait avec infiniment d'art et de souplesse" (Nouveau Larousse illustré, t. III, s.d., p. 566, col. a, s.v. De Coster) ; "De taal is kleurig en archaisch" (Algemene Winkler prins Encyclopedie, t. 3, 1956, p. 96, col. 6, s.v. Coster) ; "Mit seinem in altertümelnder Sprache gestateten Ulenspiegel" (Der grosser Herder, t. II, 1953, p. 1127, col. a., s.v. De Coster) ; "Richly archaistic, being derived from Rabelais, from Montaigne and from the 16-th century chroniclers" (J-E-M-G. D, Encyclopedia Britannica, 1965, t. VI, p. 595, a, s.v. Coster) ; "Altertümlicher Darstellungs- und Sprachkunst" (Schweizer Lexikon, Zurich, 1946, t. II, col. 835, s.v. De Coster) ; "De Coster revient à la langue du XVIIe siècle dans son oeuvre maîtresse" (Dictionnaire universel du XIXe siècle, Paris, s.d. [1890], t. XVII, p. 1003, a) ; "Ta plista ton ergon tou egrapsen is tin palèan flamandikin" [sic !], (x.K [apnoukagias], Megali Elliniki enkiklopedia, t. XV, s.d., p. 8, a, s.v. Koster) ; "absichttlich in altertüml Französisch, in farbiger, bildkräftiger und robuster Sprache geschrieben" (Gero von WILPERT, Lexikon der Weltliteratur, Stuttgart, Kröner, 1963, p. 297, b.). La liste n'est évidemment pas exhaustive (on trouvera plus loin d'autres citations de dictionnaires) : elle est le résultat d'un dépouillement effectué dans vingt-cinq ouvrages encyclopédiques choisis au hasard parmi les plus réputés. La proportion des erreurs y est confondante : quatorze témoins se font l'écho de l'idée selon laquelle De Coster écrivait "le vieux français".

tant que les quelques lignes d'un dictionnaire, une préface⁶, le court article d'un mémento ou encore la page d'un manuel d'histoire littéraire⁷ puissent avoir une réelle importance. Mais le sens, la fréquence et la persistance des erreurs (ou à tout le moins des ambiguïtés) que l'on y peut rencontrer constituent de précieuses indications. Ces erreurs répétées, outre qu'elles renseignent sur les dangers courus par l'utilisateur de ces ouvrages, peuvent encore donner la mesure approximative du phénomène d'opinion que nous avons à considérer : les mythes qu'une critique malsaine a construits autour d'une oeuvre littéraire.

Car on est bien fondé à parler de mythe. Si du moins l'on accepte que l'un des sens du mot mythe soit mensonge. Pour en persuader le lecteur, avant même que ne le démontre notre analyse, nous ne pouvons mieux faire que de l'inviter à la simple lecture et donner la parole à De Coster. Voici les dernières lignes de sa Légende d'Ulenspiegel :

Puis il regarda de nouveau autour de lui ; les deux paysans s'étaient enfuis comme le curé, avaient jeté par terre, pour mieux courir, pelle, cierge et parasol ; les bourgmestre et échevins, se tenant les oreilles de peur, geignaient sur le gazon.

-
6. Ex.: "La première édition de son Thyl Ulenspiegel [sic] qui parut en 1867, entièrement écrite dans cette langue truculente [le fr. du XVII^e siècle], passa à peu près inaperçue" (Postface anonyme à l'éd. du Club français du Livre, s.l. [Paris], 1956, p. 412).
 7. Deux exemples entre cent : "He needed all his learning [étude des vieux classiques, de Balzac, de l'histoire médiévale] for the masterpiece of his life" (Jethro BITHELL, Contemporary Belgian literature, Londres, s.d., p. 31) ; "Cette langue, Charles De Coster en a emprunté les termes et les formes aux chroniqueurs du XVII^e siècle - époque à laquelle se situe l'action - ainsi qu'à Montaigne et Rabelais" (Joseph DELMELLE, Histoire de la littérature belge d'expression française, Bruxelles, Ministère de la défense nationale, 1950, p. 28). Les auteurs ne peuvent invoquer le peu de place qui leur est réservé pour excuser leur manque total de nuances ou -ce qui est pire- d'information. Nous avons trouvé un certain nombre de dictionnaires où l'on prenait la peine de définir sommairement le rôle joué par l'archaïsme dans la L.U.

Ulenspiegel alla vers eux, et les secouant :
- Est-ce qu'on enterre, dit-il, Ulenspiegel,
l'esprit, Nele, le coeur de la mère Flandre ? Elle
aussi peut dormir, mais mourir non ! viens, Nele.
Et il partit avec elle en chantant sa dixième
chanson, mais nul ne sait où il chanta la dernière.
(V, 107, pp. 454-455).

On voit d'emblée, sans qu'il soit besoin de longue
démonstration, combien il est faux de ^{parler de} pastiché de la langue du
XVII^e siècle. Pourtant, l'idée traîne partout, et s'assortit même
d'inquiétantes précisions.

Selon certains, De Coster aurait écrit son chef
d'oeuvre en une langue "volontairement archaïque"⁸ et "en un
vieux français truffé de quelques néologismes"⁹. La critique est
prompte à nommer les auteurs ainsi pastichés : ce seraient essen-
tiellement François Rabelais et Philippe de Marnix de Sainte Al-
degonde. Moins souvent mentionnés sont Montaigne et le Balzac
des Contes drolatiques. Suivent pêle-mêle le Roman de Renart,

-
8. Louis PIERARD, Regards sur la Belgique, Paris, Artaud, s.d.
[1945], p. 49. "Une langue volontairement et délicieusement
archaïque", précise P. PRIST (Le centenaire de Charles De
Coster et de Thyl Ulenspiegel, dans La Grande Revue, t. XXX,
1926, p. 262.
9. José BRUYER, De l'Ulenspiegel des Légendes à la Légende d'Ulens-
piegel, extrait de Le Figaro, cité par La Renaissance d'Occi-
dent, t. XX (1927), p. 186. Idées identiques dans l'article
du même : A propos du centenaire de Charles De Coster. Les
origines de l'Ulenspiegel, dans Mercure de France, t. 198
(1927), p. 74. La nette accusation de pastiche se retrouve
encore notamment dans la contribution de Maurice GAUCHEZ
(Le Centenaire de Charles De Coster) au numéro spécial de la
Ren. Occ. (t. XX, 1927, p. 277) et dans son Cours de littéra-
ture française de Belgique, Bruxelles, s.d., t. I, pp. 67-68.
On la retrouve encore dans les articles d'une tenue certaine,
comme la communication d'Albert Kies au 2^e Congrès national
de Littérature comparée (L'Image de la Flandre chez quelques
écrivains belges de l'époque symboliste, dans Les Flandres
dans les mouvements romantique et symboliste, Lille, Biblio-
thèque universitaire, 1958, pp. 103-104.

Marguerite de Navarre, Emmanuel van Meteren¹⁰, Froissart, Bonaventure des Periers, Agrippa d'Aubigné, etc. Certains commentateurs se satisfont de rapprochements plus vagues et invoquent tantôt "les fabliaux", tantôt "les chroniqueurs"¹¹. Devant tant de sources possibles, beaucoup s'abstiennent de choisir : d'après le critique soviétique Boris-Pavlov Mitskievič, la langue de De Coster, qu'il convient de comparer au français de la fin du XVIe et du début du XVIIe siècle, est, dans une certaine mesure, "celle de Rabelais, du Roman de Renart, mais surtout de Montaigne, de Van Meteren, de Marnix, des Mémoires anonymes et autres oeuvres de l'époque"¹².

-
10. Emmanuel de Meteren, L'Histoire des Pays-Bas ou recueil des guerres et choses mémorables advenues tant és dits pays qu'és Pays voysins, depuis l'an 1315 [sic = 1415] jusques à l'an 1612, corrigé et augmenté par l'Autheur mesme, et enrichi outre la Cartes des Paÿs-Bas, de près de cent pourtraits des principaulx Seigneurs desquels il est fait mention en ceste Histoire. Traduit de Flamend en Francoys par I.D.L. Haÿe avec la vie de l'Autheur, Amstelredam, Jean de Ravesteyn, 1670. abréviation usuelle : V.M.). Il s'agit de la plus importante source de DC. Les rapports entre celui-ci et V.M. ont été bien étudiés, au point de vue thématique surtout, par Han. DC., 212-225 et Benjamin Mather WOODBRIDGE, Some sources of Charles De Coster's Ulenspiegel : Van Meteren's Chronicle, dans The French Quarterly, t. X (1928), pp. 155-170. Au cours de ce travail, nous aurons l'occasion de signaler quelques emprunts.
 11. Un sondage effectué dans les articles, préfaces, passages de manuels et d'ouvrages encyclopédiques peut nous donner la mesure approximative de ce phénomène d'opinion. Sur 75 témoins faisant une place au style de DC, 49 placent au premier rang l'influence linguistique de Rab. Marnix est évoqué²³ fois suivi de près par Montaigne (22). Balzac est cité à 18 reprises. L'influence des chroniqueurs (sans autre précision) est signalée 8 fois, celle du roman de Renard 5 fois. Il est significatif de voir que V.M. est cité 5 fois seulement.
 12. Boris-Pavlov MITSKIEVIČ, Šarl De Koster i Stanovlenie realizma v' Bel'jijskoj literatur'i [D.C. et le devenir du réalisme dans la litt. Belge], Minsk, Izdatel'stvo belgosuniversiteta imeni B.-L. Lenina, 1960, pp. 199-200.

L'influence de Rabelais sur De Coster n'est évidemment pas niable. L'auteur lui-même s'est réclamé de Maître François et nous aurons l'occasion de signaler plus d'un emprunt. Mais le parallèle ne peut pas aller bien loin : si l'on retrouve chez De Coster certains mots et certaines habitudes de style propres à Rabelais, on n'est guère en droit de parler de parenté étroite¹³, encore moins de franc pastiche. Tel critique a pourtant pu écrire : "[R.] fut d'ailleurs le maître préféré de de Coster, celui dont avec un véritable talent de pastiche, il devait s'approprier le langage dans sa propre création."¹⁴. Il n'a évidemment pas été le seul à affirmer cette étroite parenté. D'autres commentateurs croient faire oeuvre de précision en invoquant l'oeuvre de Marnix de Sainte Aldegonde¹⁵. Ils se soumettent en cela à l'autorité de Lazare Sainéan, pour qui "c'est

-
13. Joseph HANSE (Charles De Coster, Bruxelles, Palais des Académies, Bruxelles, La Renaissance du Livre, Louvain, Librairie Universitaire, 1928, p. 229 ; abrég. usuelle : Han. DC) limite fortement l'influence de Rab. sur DC. Sur le plan des sources, la division de la L.U. en cinq parties, les caractères de Thyl et de Lamme s'expliquent fort bien sans les cinq livres, sans Panurge et sans Gargantua. L'influence de Rab. est de toute manière plus sensible dans les Lég. flam. que dans la L.U.
14. Maurice WOLFF, Un poète national de Belgique. Charles De Coster, dans les Nouvelles Littéraires, 5e année, 1926, n° 191, p. 6. L'allusion est très ancienne : "Absolument maître de la langue qu'il avait prisée dans Rabelais et les auteurs du XVIIe siècle, il était parvenu à pasticher ce bon vieux langage français si riche et si énergique, avec une perfection à tromper les plus fins connaisseurs" (C.D., Charles De Coster, dans La Fédération artistique, t. VI, 1878-1879, n° 29, p. 291).
15. En fait, cette influence ne serait pas que linguistique. Elle serait aussi idéologique (DC trouvant chez Marnix ses meilleurs arguments contre la religion catholique et s'inspirant de son esprit polémique) et thématique : parmi tous les ouvrages qui auraient pu aider l'auteur à étudier le soulèvement des Pays-Bas (Motley, Considérant, Altemeyer, etc.), ce serait surtout au Tableau que DC se serait attaché (cfr Léon-Louis SOSSET, Introduction à la lecture de Charles De Coster, Bruxelles, Palais des Académies, p. 183 ; abréviation usuelle : SOSS.). Nous noterons que ces influences sont rarement étudiées ; elles sont le plus souvent massivement affirmées, sans preuve ni raisonnement.

Marnix plutôt que Rabelais qui a inspiré Charles de Coster"¹⁶. Un M. Gauchez a même surenchéri en voyant dans Le Tableau des différens de la religion la source principale de l'oeuvre¹⁷. Cependant, même si l'on est en droit de supposer que De Coster avait lu le pamphlet du calviniste¹⁸, il est à peu près impossible de prouver une quelconque influence de Marnix : tous les rapprochements proposés sur les plans idéologique, thématique ou linguistique sont vains ou forcés¹⁹. Moins fondé encore est le rapprochement avec Balzac. Pour Roger Bodart, la langue de la Légende des Contes drolatiques, elle pourrait faire penser au jeu quelque peu

-
16. L'Influence et la réputation de Rabelais, Paris, Gamber, 1930. Idée déjà défendue chez José BRUYR, De l'Ulenspiegel des légendes à la Légende d'Ulenspiegel, p. 186.
 17. Article et ouvrage cités. On notera que pour tous ces critiques, c'est encore à Marnix que DC doit ses défauts principaux (cfr H.DAVIGNON, Les relations entre peintres et écrivains d'imagination au XIXe siècle en Belgique, Bruxelles, Musées Royaux des Beaux-Arts, 1943, p. 10).
 18. Son nom figure au 12e rang dans la liste de souscripteurs à l'importante réédition des Oeuvres de Ph. De Marnix de Sainte Aldegonde, Bruxelles, Van Meenen, 1857 (p. I, fin t. IV). Mais ceci ne peut en aucune manière constituer une preuve péremptoire d'un véritable intérêt de DC pour l'oeuvre de Marnix. Le nom du diplomate est, à l'époque, surtout un drapeau autour duquel les anticléricaux aimaient à se regrouper. Au cours de "l'épidémie de marnixisme" qui se déclara à partir de 1854 (cfr Fr. van Kalken et T.Jonckheere, Marnix de Sainte Aldegonde, Bruxelles, Office de Publicité, 1952, pp. 92 ss.), la vérité historique et la réalité textuelle n'étaient pas le souci majeur des polémistes.
 19. Aucune des créations verbales propres à Marnix, dont certaines sont si suggestives cependant, ne devait passer dans la L.U., pas plus que les images, les termes dialectaux ou thiois dont usait le Tableau (cfr Marcel GOVAERT, La langue et le style de Marnix de Sainte Aldegonde dans son "Tableau des différens de la Religion", Bruxelles, Palais des Académies, 1953, pp. 49-91). L'auteur de cette bonne étude se laisse aussi aller au jeu des rapprochements faciles lorsque, parlant de la figure haute en couleur de Broer Cornelis Adriaensen, il déclarera : "C'est par le tableau qu'elle apparaîtra, au XIXe siècle, dans notre bible nationale : le Tyl Ulenspiegel de Charles De Coster" (p. 152. Avis dans le même sens chez Theun de VRIES, Inleiding à Tjil Uilenspiegel, Amsterdam, Anvers, 1967, p. 13. En fait, DC s'est inspiré d'un pamphlet néerlandais de 1569). Il ne nous appartient pas de critiquer ici ceux qui décèlent dans la L.U. les traces de l'influence idéologique de Marnix. Qu'on sache cependant que cette influence doit être considérée comme quasiment nulle.

gratuit d'un amateur d'antiquités..."²⁰, tandis que pour Henri Carton de Wiart, De Coster a "fait à sa façon l'histoire de nos troubles du seizième siècle en un style archaïque renouvelé des Contes drolatiques"²¹. La simple comparaison de la Légende avec le premier dixain venu²² renverrait ce rapprochement au néant.

*

* *

Mais, si elle est si peu fondée, d'où peut provenir l'idée d'un De Coster "s'étant fait une seconde langue maternelle

-
20. Dans Lettres de Belgique, Bruxelles, Esseo, 1958, p. 11. R. Bodart semble avoir pris son bien chez Gustave Charlier, qui croyait lire dans la L.U. "une langue archaïque et savoureuse, héritée de Marnix et du Balzac des Contes Drolatiques" (Histoires des lettres françaises, in Encyclopédie belge, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1933, p. 594. Phrase reprise textuellement dans Les lettres françaises de Belgique. Esquisse historique, Bruxelles, RDL, s.d. [1938], pp. 56-57, et dans La Belgique, in Littérature française, sous la direction de P. Martino, Paris, Larousse, 1949, t. 11, p. 469 ; déjà présente dans la première édition du Bédier-Hazard, de 1924, la phrase a été diffusée dans la presse quotidienne. Ex.: Le XXe siècle, n° 186 du 5 juillet 1925, p. 5).
21. Le Procès du roman historique, dans B.A.R.L.L., t. XXII (1943), pp. 112-113. Pour certains, la parenté Balzac-DC est plus étroite encore : "Uylenspiegel [sic] est écrit, comme les Contes drolatiques en langue rabelaisienne, en français archaïque" (M. van de WIELE, Conteurs et romanciers belges, dans la Revue de Belgique, 1911, p. 320); DC est parvenu "au prix de patience et de rude travail, à se servir, comme Honoré de Balzac dans ses Contes drolatiques, du français aux tournures archaïques" (W. KONINCKX, En marge d'un centenaire. Les amis de Charles De Coster, in Mercure de France, t. CXCVII, 1927, p. 578).
22. Nous donnons un extrait des Contes drolatiques, chap. II, n. 36.

du vieux français"²³ ?

Le premier responsable de cette idée reçue est l'écrivain lui-même : certaines de ses déclarations le montrent bel et bien friand de "vieil langage", et soucieux d'atteindre par là à une véritable originalité littéraire²⁴. Lorsqu'il évoque son métier d'écrivain, il ne craint pas d'utiliser les expressions "français du moyen age" et "vieux français"²⁵. Il écrit aussi, en parlant de lui-même : "Il semble [...] que cette langue du XVIIe siècle, très rajeunie, soit la seule qu'il ait trouvée pour peindre exactement ce qu'il sent"²⁶. On peut donc voir que

-
23. Ch. POTVIN, Charles De Coster, Bruxelles, 1879, p. 17. Cette phrase de Potvin sera plagiée par G. Combaz (Charles De Coster, dans La Libre critique, 5 août 1894, cité d'après La Renaissance d'Occident, t. XX, 1927, p. 400). On la retrouve aussi dans la notice Charles De Coster des Annales du Cercle artistique et littéraire de Namur, Namur, 1881, p. 104. Notons une fois pour toutes que ni DC. ni ses commentateurs ne font de distinction formelle entre ancien et moyen français.
24. Dans la Préface du Hibou, il s'adresse à lui-même l'apostrophe suivante : "O poète téméraire, qui aimes tant Rabelais et les vieux maîtres, ces gens-là ont sur toi cet avantage, qu'ils finiront par user la langue française à force de la polir" (L.U., p. 4).
25. "C'est une chose inédite en Belgique et pour un Belge, d'écrire en vieux français" [...] "Dans l'intérêt de la Légende elle-même, j'ai cru pouvoir la traduire en français du moyen âge" (Lettre à Elisa n° 101, dans Charles De Coster, sa biographie. Lettres à Elisa, publiées par Charles Potvin, Bruxelles, P. Weissenbruch, 1894, p. 168. La partie critique de cet ouvrage est constituée par la réunion d'articles parus, avec quelques variantes, dans La Revue de Belgique, t. VIII, 1893, pp. 149-174, 209-237, 394-414). De Coster parle ici de Blanche, Claire et Candide (cfr J. HANSE, De Coster et sa première Légende flamande, dans Les Lettres romanes, t. XIII, 1959, pp. 231-253). Ailleurs, et toujours à propos de cette Lég. fl., il utilise l'expression "français du vieux temps" (Les Pèlerins d'Haeckendover ; II. Les Pèlerins, dans l'hebdomadaire Uylenspiegel, n° 15 du 11 mai 1856). Dans une conférence, il parlera de "vieux langage français" (POT., 34).
26. Cette fois, l'auteur parle de la L.U.. Nous noterons toutefois la précision "très rajeunie". D C. poursuit d'ailleurs : "Cette langue lui appartient en propre. Il a beaucoup étudié les vieux auteurs et les peintres aussi, mais il les a digérés, fait siens" (nous soulignons).

De Coster ne s'est guère soucié de prévenir l'équivoque qui allait lui être si dommageable²⁷.

D'autre part, De Coster n'a pas écrit que La Légende d'Ulenspiegel. Si celle-ci a éclipsé d'autres oeuvres de son éclat, on aurait cependant tort de négliger les Légendes flamandes²⁸, parues dix ans avant le chef d'oeuvre. Outre que leur intérêt littéraire n'est pas niable, il faut noter que, par elles, De Coster conquiert quelque notoriété dans la république des lettres. Or, ces Légendes sont rédigées en un français résolument vieilli, sous le triple aspect de l'orthographe, du vocabulaire et de la syntaxe, au point que les milieux officiels prirent l'auteur pour un archéologue ou un paléographe²⁹. Cependant, l'écrivain était loin d'y atteindre l'incontinence archaïsante de Balzac dans ses Contes Drolatiques, même dans Les Frères de la bonne trogne, le moins "moderne" des quatre récits.

27. Notons encore que DC. s'amusait parfois à écrire des billets dans un français pastichant franchement celui du XVII^e siècle (cfr le billet inédit au compositeur Léon Jouret, cité par H. FIERENS-GEVAERT, Figures et Sites de Belgique, Bruxelles, 1907, p. 27 et les Lettres inédites à Félicien Rops, dans le Mercure de France, t. LVI, 1905, pp. 19-21).

28. Légendes flamandes, par Charles De Coster, illustrées de douze eaux-fortes par A. Dillens, ch. De Groux, F. Rops, F. Roffinen, E. de Schampheleer, J. van Imschoot, O. von Thoren et précédée d'une préface par Emile Deschanel. Collection Hetzel. Paris, Michel Lévy frères, Bruxelles, Metine, Cans et Comp., 1858 [1857], 20,5 X 13, IV + 252 p. (Abréviation usuelle : Lég. fl.).

Il existe des Lég. fl. une seconde édition (Bruxelles, Ve Parent & fils, Paris, Michel Lévy frères, Leipzig, Ch. Mucquart, 1861, 22,5 X 14, 235 p.). Elle diffère de la première en de nombreux points. On notera que le style a été revu et qu'un bon nombre de corrections vont dans le sens de la modernisation de la langue. Cette seconde édition prouve le succès des Lég. fl.

29. Cfr POT. 44. Sur le style des Lég. fl. et les divers états du texte, on consultera Han DC., pp. 109-117, Joseph HANSE, De Coster et sa première Légende flamande, déjà cité, et Léon-Louis SOSSET, Introduction à l'oeuvre de Charles De Coster, Bruxelles, Palais des Académies, 1937, pp. 51-63 (Abrév. usuelle : SOSS.).

La critique n'a pas tenu compte de cette relative discrétion. Le premier compte-rendu de l'ouvrage, qui allait bientôt devenir préface³⁰, consacrait le terme de pastiche en même temps qu'il déclarait : "C'est dans la langue de Rabelais qu'un jeune homme, M. Charles De Coster, s'est amusé à écrire ses 'Légendes flamandes'". Emile Deschanel ne faisait cependant rien d'autre que reprendre la formule d'Eugène van Bemmelen selon qui Les frères de la bonne trogne³¹ constituaient un "habile pastiche des conteurs du XVI^e siècle. Rabelais surtout semble avoir

-
30. [Emile Deschanel], Variétés littéraires, dans L'Indépendance belge, n° 271, lundi 28 septembre 1857 (et non pas 29 sept.; cfr G.D.PÉRIER, Le feuilleton d'Emile Deschanel, dans la Ren. Occ., t. XXIV, 1928, p.5 et Han.DC., 370). Légèrement modifié et allégé de ses remarques purement philologiques, l'article est devenu la préface du recueil de 1858, reproduite dans la plupart des éditions françaises des Lég. fl. (cfr Jean WARMOES, Catalogue de l'exposition organisée par le Musée de la littérature, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1959, n° 67, 69, 72, 73, 74 ; la préface est absente des éditions étrangères). Il n'y a pas lieu de croire, comme le fait Ch.Potvin (POT., 41-42), à l'existence d'une édition perdue antérieure à celle de 1858, Deschanel ayant sans doute mené son étude à partir des bonnes feuilles de la première édition (cfr [Camille GASPARD], Centenaire de Charles De Coster 1827-1927. Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, Archives et Bibliothèques, 1927, pp. 21-22 et Han.DC., 91).
31. Ce conte avait été édité à part avant les Lég. fl. (Les frères de la bonne trogne, Légende Brabançonne, par Charles De Coster, Bruxelles, Imprimerie de F.Parent, 1856, 24,5 X 16, 16 p. Abrév. usuelle : FBT). Préoriginale dans l'hebdomadaire Uylenspiegel, n° 26-28 des 27 juillet, 3 et 10 août 1856. Quoique DC. ait passablement rajeuni son vocabulaire et sa grammaire de l'Uyl. à la brochure, et de celle-ci au recueil, ce conte est le plus archaïsant des quatre, et le plus proche du style de Rabelais. Il n'est donc pas licite de reprendre, pour qualifier l'ensemble des Lég. fl., des termes s'appliquant, plus ou moins bien, à l'état 1856 des seuls FBT.

inspiré l'auteur³².

Il ne faut donc pas s'étonner de voir la réputation d'habile fabricant d'antiquité que s'était gagné le De Coster des Légendes flamandes rejaillir sur le De Coster de l'Ulenpiegel. Cela s'est fait d'une manière que l'on comprend aisément : les critiques, très pressés, n'ont guère pris la peine de souligner les différences de langue qui séparaient les deux oeuvres importantes du "père de nos lettres", pas plus qu'ils ne s'étaient souciés de distinguer les contes rassemblés dans les Légendes flamandes et les états successifs de ceux-ci. On arrive alors à de surprenants raccourcis : "Les Frères de la bonne trogne étaient rédigés en vieux français, comme le seront du reste ses Légendes Flamandes et sa Légende d'Ulenpiegel"³³. Maurice Wilmotte, plus soucieux de trouver dans le roman "la revanche de la franc-maçonnerie" qu'un style, se laissa aussi aller à déclarer : "Certaines histoires, republiées dans les Légendes flamandes sont déjà écrites dans la note archaïsante de Thyl Ulenpiegel"³⁴. Avant lui, un universitaire d'ordinaire documenté et précis expliquait : "It [Les C.Brab.] did not meet with the succes of the first volume [Lég. fl.] and for his master-piece

32. [E. van Bemmell], compte-rendu des FBT, dans la Revue Trimestrielle, t. III, 1856, n° 4, p. 402. Les imprudences de vocabulaire de van Bemmell et de Deschanel ne resteront évidemment pas sans descendance. C'est par dizaine que l'on trouve des avis de ce genre : "Les Légendes Flamandes n'étaient qu'un habile et élégant pastiche (Raymond Poincaré, La littérature belge d'expression française, dans La grande revue, 10 mai 1908, p. 5) ; "Un recueil de Légendes flamandes écrites en français du XVIIe siècle" (Dictionnaire biographique des auteurs de tous les temps et de tous les pays, Laffont-Bompiani, t. I, s.d. [1957], p. 395, col.C.); "Légendes flamandes (1857), en vieux français" (Nouveau Larousse illustré, t.III, s.d., p.566, col.a);

33. R.BERTAUT, Charles De Coster. Notice bio-bibliographique, s.l. n.n. [Bruxelles, Brants], 1903).

34. Le Centenaire de Charles De Coster, dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. VI (1928), p. 118.

he returned to his beloved and archaic language"³⁵. A leur suite, Irène Riboni pourra écrire, préfaçant sa traduction des Légendes flamandes : "Come 'L'Ulenspiegel' sono scritte in una lingua e in uno stilo arcaico che l'autore usa con competenza e con spontaneità tali da ricordare Montaigne e Rabelais, suoi maestri"³⁶.

Il n'est pas indifférent de noter que la confusion s'est même étendue jusqu'aux Contes brabançons, pourtant écrits

-
35. Benjamin-Mather WOODBRIDGE, Charles De Coster 1827-1927, dans The modern language journal, t. XII (1927), p. 168.
36. Ch. De COSTER, Legende fiamminghe, Milan, Florence, Rome, 1945, Prefazione, p. VIII. Henri Liebrecht et Georges Rency commentent la même confusion : "Il s'était servi dans ses Légendes du français archaïque qui allait être la langue de ses chefs-d'oeuvres" (Histoire illustrée de la littérature belge de langue française des origines à 1930, 2e éd., rev. et augm., Bruxelles, 1931, p. 299, n. 1. On ne voit pas bien quels chefs-d'oeuvre il y aurait à invoquer en dehors de la L.U. ; il est vrai que les auteurs plagient peut-être ici la phrase de H. Fierens-Gevaert : "Il s'était servi dans ses Légendes du français archaïque qui fut dans la suite la matière presque exclusive de son art", op.cit., p. 13). Un dernier exemple montrera à quel point les chercheurs les plus sérieux ont pu confondre les Lég. fl. et la L.U. : dans une allocution prononcée le 15 mai 1954 à la Tribune radiophonique des écrivains de Belgique, Gustave Vanwelkenhuizen déclarait : "Ecrit en français, en un français archaïque très étudié -"du Rabelais bien réussi", selon Emile Deschanel-, sa Légende [d'Ulenspiegel] est, pour une large part, flamande par son sujet, ses personnages, son cadre et son esprit" (Commémoration Charles De Coster, dans B.A.R.L.L., t. XXXII, 1954, p. 102. En fait, Deschanel n'a jamais commenté que les Lég.fl., et d'ailleurs sans utiliser les termes qu'on lui prête ici). Il est sans doute inutile de préciser que, très rapidement, de nombreux ouvrages encyclopédiques ont entériné l'assimilation des deux oeuvres : "[D.C.] a écrit en vieux français Les Légendes flamandes et Tyl Ulenspiegel [sic]" (Pierre LAROUSSE, Dictionnaire universel, t. XVII, 2e suppl., Paris, Larousse, s.d. [1890], p. 517, col.d., s.v. Belgique).

en un français rigoureusement moderne³⁷. Certains, non contents de croire qu'ils étaient, eux aussi, rédigés dans une langue pastichante³⁸, ont même fait des Légendes et des Contes une seule et même oeuvre !³⁹ Une telle erreur montre bien la force du courant d'opinion que nous étudions en ce moment.

D'autres raisons moins accidentelles que l'influence des Légendes flamandes ont pu accréditer l'opinion selon

-
37. Contes brabançons, par Charles DE COSTER, auteur des Légendes flamandes. Illustrations de de Groux, de Schampheleer, Duwé, Félicien Rops, Van Camp et Otto von Thoren, gravées par William Brown. Paris, Michel Lévy frères ; Bruxelles, Office de Publicité ; Leipzig, Auguste Schnée, 1861, 230 p., 8°. Abrév. usuelle : C.B.). D'après J.Hanse, la "langue est celle du jour, avec, dans sa simplicité, une saveur d'archaïsme" (Han. DC, 118). Cette saveur ne se retrouve cependant guère que dans le conte de Ser Huyqs. En 1930, J.Hanse précisera d'ailleurs : "C'est le seul 'Conte brabançon' qui nous transporte dans un lointain passé ; aussi De Coster recourt-il à un compromis très heureux entre la langue moderne du recueil et l'archaïsme qui lui semble convenir à des histoires d'auteur" (Charles De Coster, dans La Revue belge, 7e année, t.III, n° 5 (septembre 1930), p. 389.
38. On peut lire dans l'Oosthoeks encyclopedie : "In een kernachtige en archaïsche taal schreeft hij zijn Légendes flamandes[...] en zijn Contes Brabançons" (Utrecht, 1960, t.IV, p. 40, col. 6, s.v. Coster) et dans le Dizionario enciclopedico italiano : "Scrisse le Legendes flamandes (1858) et i Contes brabançons (1861) in un francese arcaico (soprattutto le prime)" (Rome, s.d. 1956, p. 593, s.v. Coster).
39. "C'est dans l'Uylenspiegel [sic] que parurent les Légendes flamandes et contes brabançons, et comme ces nouvelles étaient écrites en une langue archaïque on nomma leur auteur membre de la Commission royale pour la publication des Lois anciennes" (Maurice Gauchez, Histoire des lettres françaises de Belgique des origines à nos jours, Bruxelles, 2e éd., 1922, p. 185). Erreur semblable chez Romain Rolland : "De Coster publia dans l'Uylenspiegel de Rops des récits en français archaïque -(plus archaïque encore que sa future épopée) - qu'il réunit plus tard sous les titres Légendes flamandes et Contes brabançons" (Uylenspiegel, dans Compagnons de route, Paris, 1936, p. 75, n. 1 ; cet essai avait d'abord été écrit en allemand, en guise de Vorklang à la traduction de Karl Wolfskehl, Munich, 1926, pp. V-XXXIV. Le texte français a été publié dans Europe le 15 janvier 1927, t. XIII, pp. 5-22, et a été repris en guise de préface à diverses éditions).

laquelle De Coster a créé une langue de lettré, difficile à comprendre, "encore farcie de vieilles expressions tombées en désuétude"⁴⁰. Nous les rencontrerons en cours de travail⁴¹. Mais la réputation que l'auteur se conquit avec ses quatre récits a sans doute suffi pour authentifier une légende qui allait entourer son Ulenspiegel. Car l'accusation de pastiche lancée contre la grande oeuvre de Charles De Coster est ancienne. On la lit dans les premières études sur l'oeuvre, dans le Figaro du 21 janvier 1877⁴² et dans plusieurs des notices nécrologiques consacrées à notre auteur. Ancienne, la légende est tenace. On la retrouve même dans des études qui se veulent sérieuses, comme les ouvrages de Urbain van de Voorde⁴³. Tenace, elle est encore internationale : elle se retrouve aussi bien chez les critiques de l'étranger⁴⁴ que

40. Maurice DES OMBIAUX, Les premiers romanciers nationaux de Belgique, Paris, La Renaissance du Livre, 1919, p. 90.

41. Notons cependant ici que la typographie de la première édition n'a pas dû être étrangère au développement du mythe (cfr l'annexe au chapitre IX).

42. Supplément littéraire du dimanche, p. 11, col. c.: "Ce livre a été traduit en français de l'époque, c'est-à-dire du seizième siècle".

43. "Zijn schriftrant is gewis archaiserend" (Charles De Coster en de Vlaamsche idee, Malines, Amsterdam, 1930, p. 6 ; repris dans la réédition parue sous le titre Charles De Coster's Ulenspiegel, Nimègue, Courtrai, 1948, pp. 9-10).

44. Certains indices semblent prouver que ceux-ci ont lu l'oeuvre dans ses traductions, allemandes et néerlandaises notamment. Or, il est certain que les traducteurs se heurtent à d'insurmontables difficultés pour rendre la langue de la L.U. (cfr la Translator's note de Allan Ross MACDOUGALL dans The glorious Adventures of Tyl Ulenspiegel, New-York, 1943, pp. VII-VIII et les Notize sull' opera e sull' autore de Umberto FRACCHIA, dans La leggenda [...] d'Ulenspiegel et di Lamme Goedzak, Gênes, t. I, 1914, p. XXI-XXII). Leur travail -tout remarquable qu'il soit dans certains cas- ne peut donc pas servir de point de référence pour apprécier la langue et le style de l'oeuvre. Pour ce faire, beaucoup de critiques s'en remettent aveuglément aux ouvrages de grande diffusion (et l'on a vu le maigre crédit que l'on pouvait accorder à ceux-ci) ou à des écrivains consacrés mais rien moins que clairvoyants.

chez les français ou les belges, et de grands noms lui ont fourni leur caution⁴⁵.

On regrettera peut-être que d'excellents critiques, convaincus par la lecture que De Coster n'est pas un pasticheur, laissent encore sur ce point planer une certaine équivoque. Tel est par exemple le cas de Robert Guiette, qui met partiellement sur le compte de sa langue difficile la raison du relatif insuccès de l'épopée flandrienne⁴⁶; le cas, aussi, de Marcel Govaert qui, tout en se gardant bien de parler de pastiche, invoque P.-L. Courier et H. de Balzac pour louer la langue de Charles De Coster⁴⁷; celui, enfin, de Charles Potvin, selon qui De Coster utilise "cet idiome original, tant admiré par Veydt, et qui rappelle la belle langue de Froissart et de Marnix"⁴⁸. Camille Huysmans, grand admirateur de Charles De Coster⁴⁹, veut que le poète ait donné "à son verbe l'impression d'un parler antérieur au XVIIe siècle"⁵⁰; dans ce parler "on sent la phrase du XVIe, mais elle ne heurte plus"⁵¹. Bien d'autres critiques sont aussi peu précis : pour eux, la langue de la Légende est "riche et souple, d'une saveur archaïsante em-

-
45. Emile Verhaeren déclare "Uelenspiegel [sic], écrit en un français archaïque" (Les lettres françaises de Belgique, conférence éditée pour le musée du livre à l'occasion de l'exposition du Livre belge d'art et de littérature, Bruxelles, 1907, p. 8).
 46. Actualité de Tyl Uelenspiegel, dans Mercure de France, t. CCCXVIII (1960), p. 334. On trouve une opinion semblable chez Maurice des Ombiaux, Emile Vandervelde, Hubert Krains, Frédéric Noël et Franz Hellens. Nous aurons à revenir sur cette idée.
 47. Quelques réflexions à propos de l'Uelenspiegel de Charles de Coster, dans Le Thyse, t. LIX (1957), pp. 145-147.
 48. Cinquante ans de liberté, t. IV : Histoire des lettres en Belgique, Bruxelles, 1882, p. 290.
 49. Cfr notre article Charles De Coster et Camille Huysmans, dans Le Thyse, 1968, n° 3, pp. 33-37.
 50. Préface à l'éd. de la L.U. publiée par les soins de la Guilde du Livre (Lausanne, s.d. [1951], p. 11).
 51. Préface à Charles DE COSTER, Stéphanie, drame en cinq actes, en vers, avec un prologue et divisé en sept tableaux. Publié pour la première fois à l'occasion du centenaire de la naissance de l'écrivain, Bruxelles, l'Eglantine, 1927, p. 17.

pruntée au français du XVII^e siècle"⁵². Donner d'autres exemples semblables à ce dernier serait trop facile.

Derniers exemples des imprécisions d'une critique qui n'a pas fini de vouloir concilier les vérités reçues avec l'expérience de la lecture⁵³ : M. Vernon Mallinson dans sa Modern Belgian literature 1830-1960⁵⁴, estime "injustifiée" l'idée de pastiche : "To attack de Coster, as some critics have done, for his archaisms and his deliberate pastiche of sixteenth-century French is again unwarranted" (p. 21) ; ailleurs, il parle de "his limpid and clear prose" (p. 16). Fort bien. Mais pourquoi faut-il qu'on lise, une page plus haut : "His studies at the University of Brussels and the work he did for the royal commission on the publication of ancient laws and usages in Belgium determined his style and gave him the period and setting for Ulenspiegel. The language he uses is curious, archaic, limpid. It is inherited from the chroniclers of the sixteenth century, and is also strongly reminiscent of Rabelais, of Montaigne, and of the Balzac of the Contes Drolatiques" (p. 15). Et pourquoi Benjamin Mather Woodbridge, qui a mis tant de compétence et de minutie à l'étude de Charles De Coster, doit-il déclarer, sans autre explication : "His major work, Légendes flamandes and Ulenspiegel, take us back by their style and matter to the XVIIth Century"⁵⁵.

-
52. Paul HALFLANTS, La "Légende d'Ulenspiegel" est-elle notre "bible nationale" ?, ch. XVI des Etudes de Critique littéraire, 3^e série, Paris, Genval, 1928, p. 115.
53. Nous noterons que de nombreuses anthologies déclarent sans sourciller que DC pratique une écriture "à la manière du XVII^e siècle, puis donnent un ou deux textes qui viennent démentir leur propos. C'était déjà le cas dans le Figaro de 1877.
54. Londres, Heinemann, 1966 ; cfr David SCHEINERT, La littérature belge vue par Vernon Mallinson, dans B.A.R.L.L., t. XLV (1967), pp. 34-37.
55. Some new sources for Charles De Coster, dans Leuvens bijdragen, t. XIX (1927), p. 81. En 1907, H. Fierens-Gevaert précisait déjà : "la langue qu'il [DC] parle dans Ulenspiegel n'est pas du pastiche" (op.cit., p. 27), et comparait la syntaxe de DC à celle de Montaigne et de Rab. pour en souligner les différences. Pourtant, quelques lignes plus haut, on lisait : "Il a trouvé son lexique chez Montaigne, chez quelques chroniqueurs français du XVII^e et du XVIII^e siècle, et surtout chez Rabelais" (p. 25).

Le meilleur effort fourni pour présenter la langue de la Légende sous son vrai visage, c'est indéniablement au professeur Joseph Hanse que nous le devons⁵⁶. En quelques pages substantielles, son ouvrage d'érudition, paru en 1928, jetait enfin une lumière vive sur le problème du style de l'Ulenspiegel⁵⁷. M. Hanse, qui s'est fait une spécialité de l'oeuvre de De Coster, s'est attaché dans la suite à préciser ses vues dans quelques autres études serrées⁵⁸, et surtout dans la belle et rigoureuse édi-

-
56. Avant lui, plusieurs critiques avaient déjà refusé le terme de pastiche (p. ox. Van Bonnel). C'est ainsi que M. Ries critique ceux qui ne cessent de voir dans l'archaïsme de DC un "parti-pris de singer la verve rabelaisienne et le style alambiqué de Marnix de Sainte Aldegonde". (Thyl Ulenspiegel, le grand queux des Flandres, dans Les Cahiers luxembourgeois, 5e année, 1927-1928, n° 1, p. 7). Des vues assez saines avaient également été défendues par Hubert Krains. L'auteur du Pain noir imputait l'accusation de pastiche à la malveillance ou à la superficialité de certains critiques (Le centenaire de Charles De Coster, dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. VI (1928), pp. 93-104). Notons cependant qu'il est également arrivé à Krains de confondre la langue des Légendes flamandes et celle de l'Ulenspiegel : "Il est peu probable cependant qu'elles [les oeuvres de De Coster] deviennent jamais populaires. Outre qu'elles sont écrites dans un français archaïque qui peut dérouter les esprits paresseux ou insuffisamment initiés, l'auteur était un poète trop raffiné pour avoir jamais l'oreille de la foule" (Chronique littéraire, dans La Société nouvelle, janvier 1894, p. 140).
57. Voir notamment les pp. 281-286. Le cadre du travail imposait cette brièveté au critique.
58. Voir la bibliographie.

tion qu'il a récemment procurée⁵⁹. Après Joseph Hanse, il devenait proprement intolérable de parler encore d'expérience philologique, de pastiche, ou d'habile imitation de la langue de Marot, toutes vues simplistes qu'il a énergiquement combattues. L'action de M. Hanse n'aura d'ailleurs pas été sans effets, et à l'heure actuelle, de nombreux critiques consacrent davantage leur finesse à analyser les subtilités du style de la Légende qu'à y rechercher la trace de Montaigne ou de Froissart⁶⁰.

59. Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1959, XXIX (XXX) + 521 (528) p. Seconde édition, revue et augmentée de nouvelles notes et variantes en 1966, XIX (XX) + 492 (496) p. ; c'est de cette seconde édition (abrév.: Déf.) que nous nous servons. Une partie des éléments nouveaux de Déf. provient d'une série de travaux menés en 1962 et 1963 à l'Université Catholique de Louvain par Madeleine Rutgeerts (Edition critique partie et édition diplomatique du ms. ; livre I, chap. 1 à 25), Roland Ballaux (I, 26-48), Pierre Duquenne (I, 49-68), Emmy Van Cauteren (I, 69-85), Herman Bellens (II et III, 1-5), Josée Vandemijer (III, 6-28). Cfr les compte-rendus de G.SION, Le véritable Ulenspiegel, dans La Revue générale belge, t. XCV (1959), pp. 132-135; de A.SOREIL, dans La Vie wallonne, t. XXXIII (1959), pp. 284-285 ; de R.DRUART, L'édition définitive de la Légende d'Ulenspiegel, dans La Grive, n° 104 (1959, pp. 11-12); de Claude PICHOLS, Revue d'Histoire littéraire de la France, t. LX (1960), pp. 237-238, et de J.DEVONDEL, dans La Revue nationale, t. XXXVII (1965), pp. 257-261.

Aucun de ces compte-rendus ne fournit de détails critiques sur le texte lui-même, leurs auteurs n'ayant pu consulter le ms.

60. C'est ainsi que nous nous plaisons à signaler les quelques pages consacrées à la Légende d'Ulenspiegel dans la Storia della letteratura del Belgio de Antonio Mor. Le paragraphe intitulé lingua y constitue une excellente approche (à notre avis une des meilleures parues à ce jour) de la définition du rôle joué par l'archaïsme au sein de la Légende (Dans A.MOR et J.WEISGERBER, Storia delle letterature del Belgio, Milan, Nuova Accademia editrice, 1958, pp. 84-86). Il est vrai qu'une solide tradition de nuance existait déjà dans la critique italienne (cfr Umberto FRACCHIA, op.cit., pp. IX-XXII et l'introduction de Carlo CREDALI, à La Légende d'Ulenspiegel, Milan, Gênes, Romes, Naples, 1932, pp. IX-XLIV. Sur les traductions italiennes de DC, voir J.HANSE, La Légende d'Ulenspiegel dans les écoles italiennes, dans Le Thyrsse, 1932, n° 5, pp. 167-169).

Mais les légendes ne s'extirpent pas aisément. Si les critiques récents font certes preuve de beaucoup plus de prudence, ils ne se débarrassent point volontiers des erreurs qu'un siècle de glose a accumulées. Ainsi, Joseph Delmelle estime encore que De Coster fait usage d'une "langue très libre, archaïque ou archaïsante, très savoureuse, inspirée -semble-t-il- de Rabelais ou de Marnix de Sainte Aldegonde"⁶¹; Paul Crélot signale, avec moins de précision, que la prose de Charles De Coster "permet le rapprochement avec celle de Rabelais"⁶², etc. Les erreurs sur l'oeuvre (comme aussi sur la personne⁶³) de Charles De Coster sont encore nombreuses et tenaces⁶⁴. Et l'on sait que la force d'un mythe, c'est, à l'instar de Protée, de pouvoir se transformer en s'adaptant aux circonstances. Le mythe du De Coster qui pastiche sans vergogne le style de Marnix de Sainte Aldegonde perdant peu à peu de sa créance, on peut assister pour le moment à son nouvel

-
61. Charles De Coster et son Bréviaire de la Liberté, dans les Cahiers Jean Tousseul, t. XIII (1958), p. 10. On notera le louable effort de nuance, s'exprimant par l'adjectif archaïsant. C'est le même adjectif qui est utilisé dans le Grand Larousse encyclopédique en dix volumes, 1960, t. III, p. 847, col.a, et dans plusieurs autres ouvrages de référence contemporains.
63. La vie de DC a été plus d'une fois romancée (ainsi notamment par Henri Liebrecht : La vie et le rêve de Charles De Coster, Bruxelles, 1929) ; et c'est un titre très significatif que Léon-Louis Sosset a choisi pour sa biographie : La vie pittoresque et malheureuse de Charles De Coster (Verviers, Bruxelles, Paris, 1937). La plus énorme de ces "erreurs" a été réfutée par Georges de Froidcourt en une démonstration qui constitue un modèle de critique historique et de minutie (La Légende de l'origine de Charles De Coster ou comment on écrit l'histoire, dans La Vie Wallonne, t. XXXIV, 1960, pp. 143-196 ; cfr R.MERGET, M. de Froidcourt met la critique belge à la raison, dans La Revue nationale, t. XXXII, 1960, pp. 291-294 et Roger GHEISELINCK, De Dood van taai geroddel. De Snode verzin-sels rond Ulenspiegel en De Coster, Anvers, De Nederlandsche boekhandel, 1969).
62. Histoire de la littérature française, Bruxelles, De Boeck, 1966, p. 210.
64. J.Hanse en a fait comme un bêtisier dans Le Centenaire de la Légende d'Ulenspiegel, in B.A.R.L.L., t. XLV, 1967, pp. 94-105.

avatar: l'auteur a rédigé sa Légende "en un charabia qui offre de loin quelques correspondances phonétiques avec le français sans avoir de vrais rapports avec cette langue"⁶⁵. A cette nouvelle mise en accusation, nous opposerons le même système de défense: la lecture.

Il ne faut cependant point avoir peur des vérités, et verser dans un autre travers en amoindrissant la part qui revient à l'archaïsme dans la réussite de cette épopée de la Flandre. Erreur moins courante, sans doute, mais plus grave encore que la première, car elle mène à méconnaître le fait qui recouvre toute la démarche stylistique de l'Ulenspiegel. C'est bien cette voie que nous semble ouvrir Franz Hellens lorsqu'il tente de nuancer: "De Coster a adopté pour son oeuvre une écriture à tournure légèrement archaïsante dont il ne fait usage, il importe de le noter, qu'aux endroits de son livre où il veut marquer le pittoresque du décor, faire parler franc et fort ses personnages... Presque toujours le poète s'oublie, sa nature seule s'exprime"⁶⁶.

65 J. GEVERS, Au théâtre national. Thyl Ulenspiegel, dans l'Echo de la Bourse, 2 février 1966, p.5 (Cfr les remarques de Joseph Hanse, article cité. Avis dans le même sens chez Henri Vandeputte: "Ce professeur a produit une curiosité, un conte vieux flamand en soi disant vieux français" (Sur De Coster et Verhaeren, dans Ren. Occ., t.XX, 1927, p.449).

66 Charles De Coster, écrivain français, dans Synthèses, t.XV, (1960), p.319. Hellens a repris ces vues dans la Préface qu'il a écrite pour la L.U., Lausanne, Editions Rencontre, 1964, pp.20-21 (Cfr aussi Un Chef-d'oeuvre en quête de consécration: la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster, dans Le Soir, 2 février 1967). Cet empressement à minimiser le rôle de l'arch. dans l'oeuvre me paraît d'autant plus suspect que, quelques années auparavant, l'auteur de Mélusine se rangeait inconditionnellement aux côtés de ceux qui accusaient la L.U. d'être un pastiche: "Il n'est pas jusqu'au style ou plutôt à l'écriture d'Ulenspiegel qui ne se réclame implicitement de celle de Gargantua. C'est peut-être le motif du peu de popularité de l'ouvrage de De Coster dans le public français: l'écriture un peu artificielle, le vieux langage truqué, dans le genre de celui des Contes drolatiques, et moins réussi que chez Balzac" (Jérôme Bosch, Rabelais et Charles De Coster, dans le recueil d'essais Des pas dans les jardins, Bruxelles, la Renaissance du livre, 1960, pp.92-93; article datant de 1954).

On est amené à constater que le chef-d'oeuvre de Charles De Coster suscite chez les critiques deux visions inconciliables. D'un côté, on affirme hautement l'existence d'un langage touchant au pastiche, et de l'autre, on défend farouchement la thèse d'un art très personnel, d'un style non conformiste. Pourtant, ces positions ne sont irréductibles qu'en apparence: aux yeux du lecteur attentif, il apparaît bientôt que les traits archaïsants sont bien là, nombreux, très nombreux même, que cette volonté d'archaïsme est au coeur du dessein stylistique de la Légende. Il apparaît en même temps que ces traits dégagent tous leurs effets avec une remarquable discrétion, comme la fleur embaume le sous-bois en restant elle-même cachée, et que c'est ce parfum, cette coloration, qui donne au style de notre auteur un ton exceptionnel.

Décrire cette langue aux mécanismes subtils est bien embarrassant. Les formules de tous les critiques trahissent leur gêne, et par là, révèlent la complexité du problème: "moderne renouvellement de vieux procédés" selon l'un deux⁶⁷, prose archaïsante et savoureuse, plastique et chatoyante, que l'on dirait travaillée en pleine pâte..." selon un autre⁶⁸, tandis que Virgile Rossel tente de définir un style annonçant "la 'écriture' moderne, fluide, simple, naïf, admirablement naïf ici, là d'une majestueuse ampleur et d'une couleur étonnante, plus loin d'une brutale truculence"⁶⁹.

L'effet produit par ce style est lui-même malaisé à saisir: ici encore les avis ne sont pas loin de se contredire: "coquetteries littéraires [...], tenue aristocratique", dit un Francis Nautet⁷⁰, enracinement de l'oeuvre dans le populaire, répond

67 Han.DC., 299.

68 Gustave CHARLIER, Charles De Coster, Bruxelles, Office de publicité, 1942, ("Collection nationale"), p.12.

69 Histoire de la littérature française hors de France, Paris, 2e éd., 1897, p.244.

70 Histoire des lettres belges d'expression française, Bruxelles, Rozez, s.d. [1892], t.I, p.134.

un Hubert Juin⁷¹, "savant mélange de français biblique, de français archaïque et de français populaire", essai de trancher Charles Bruneau, qui range De Coster dans un chapitre consacré à la "prose d'art"⁷². N'y aurait-il pas de tout cela à la fois dans notre épopée? Dans ce concert, la note la plus haute est sans contredit tenue par Eugène Gilbert, selon qui cette langue "est ferme et souple tout ensemble, gracieuse et abondante pittoresque et mouvementée, insinuante et dominatrice. La grandeur n'en est pas exclue, non plus que la naïveté ou la délicatesse; et la gauleserie joyeuse et primesautière y fait de piquants contrastes avec les nobles envolées"⁷³. Bref, le seul point sur lequel tous les critiques puisse tomber d'accord, c'est que De Coster "outrepassait les normes littéraires de l'époque"⁷⁴.

Mais sans doute est-il temps de clore ici l'appel des témoins: leurs dépositions risquent peut-être d'accabler le lecteur.

Ce panorama critique, qui ne prétend évidemment pas à l'exhaustivité, montre en tout cas quatre choses.

1°) La première, c'est que beaucoup d'articles et d'études se suivent comme se suivaient les moutons de Panurge: en se copiant les uns les autres⁷⁵. Et ceci seul justifierait une

71 Préface à la L.U, Zurich, 1962 (Coll. "Club des amis du Livre progressiste"), p. II.

72 Petite histoire de la langue française, Paris, Armand Colin, t.II, p.153. Nous avons eu la bonne fortune de consulter le ms. de la notice Charles de Coster que le regretté Charles Bruneau destinait au second volume du t.XIII de l'Histoire de la langue française (18pp); Bruneau y précise la mesure exacte de ce mélange.

73 Le Roman d'expression française, dans L'Art et la Vie en Belgique 1830-1905, Bruxelles, 1921, p.186. Voir aussi du même auteur, Les lettres françaises dans la Belgique d'aujourd'hui, Paris, 1906, p.11.

74 Luc HOMMEL, Une exposition Charles De Coster, Allocution reprise dans B.A.R.L.L., t.XXXVII (1959), p.200.

75 On a beaucoup écrit sur D.C. (nous préparons une bibliographie complète, qui promet d'être assez copieuse). Mais l'on peut estimer que les études vraiment originales sont une minorité.

étude tendant à démêler la part d'authenticité et de contrevérité que ces opinions contiennent.

- 2° La seconde, c'est que bien des critiques parlant d'autorité, mais jouets de troublants mirages, n'ont pas - ou ont mal lu l'oeuvre. C'est du moins ce que laissent deviner certaines incohérences manifestes⁷⁶. Nous voudrions faire ici, c'est la moindre des choses, un effort de retour au texte, le scruter sans préjugé pour décrire tout ce qui s'y trouve et rien que ce qui s'y trouve.
- 3° La troisième, c'est que la critique se complait trop souvent dans un impressionisme vain et stérile. Il y a donc place pour un travail qui tenterait de définir de façon plus rigoureuse le rôle que l'archaïsme joue au sein de La Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak.
- 4° La dernière, c'est la complexité du problème: une oeuvre suscitant des vues aussi contradictoires - et si outrancières dans leur contradiction - ne peut qu'être digne d'intérêt⁷⁷. En tentant de démêler le composé, si nuancé sous sa livrée toute simple, qu'est la langue de la Légende, nous voudrions apporter une contribution à l'analyse de cette oeuvre, née voici plus de cent ans, la première avec laquelle l'histoire de la littérature française de Belgique eut vraiment à compter.

76 Assez symptomatique à cet égard nous paraît la fréquence des variantes orthographiques, non pas tant dans le nom de l'auteur (les alternances Decoster, De Coster, de Coster n'ont rien de fautif, DC ayant signé de ces différents noms) que dans le titre de l'oeuvre: Thyl Ulenspiegel, Tyl Ulenspiegel, Tiel Ulenspiegel, Uylenspiegel, Ulenspieghel.

77 Sur d'autres plans que celui de la langue, l'examen de la littérature consacrée à DC laisse apparaître d'aussi graves contradictions. Ces divergences sont favorisées par le caractère universel de l'oeuvre, qui permet un très grand nombre d'assimilations et de rapprochements. C'est ainsi que la polémique à caractère nationaliste, politique ou idéologique tient une place assez importante dans l'histoire de la critique costérienne. Ch.L. Paron résume ainsi la situation: "Chacun, ou à peu près, a découvert dans la 'Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak' ce qui lui convenait d'y trouver [...]. Des convictions parfois franchement divergentes se sont nourries de De Coster" (Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel, dans Aloïs GERLO et Ch.L. PARON, Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel. L'auteur - Le Héros - La Flandre, Bruxelles, s.d. [1954], p.7). Paul de Vooght constate également que la L.U. est restée "un signe de contradiction" (Plaidoirie pour Thyl Ulenspiegel, dans La Revue Générale, Février 1947, p. 522).

§ 2. Les différentes approches du problème.

Le problème de l'archaïsme dans La Légende d'Ulenspiegel pouvait souffrir plusieurs modes d'approche, donner lieu à des études différentes qui, toutes, présentaient un intérêt certain.

Une première étude pouvait être de type historique: il s'agirait de situer une technique dans le cadre de la littérature française, de mettre en rapport la tentative de Charles De Coster avec les préoccupations de son siècle et de son milieu, avec les modes esthétiques et historisantes du temps. En comparant ses procédés personnels à ceux d'autres écrivains qui ont également sacrifié à l'archaïsme, les Chateaubriand, les Aloysius Bertrand et d'autres encore, on parviendrait sans doute à mieux évaluer la dette de notre poète vis-à-vis du romantisme. Car ce romantisme qui a tant favorisé le culte de la couleur, temporelle autant que locale⁷⁸, fut le principal milieu où il s'alimenta; on l'oublie trop souvent⁷⁹. Du même coup, confrontant l'artiste à ses prédécesseurs et à ses contemporains, on parviendrait à mettre en lumière sa profonde originalité et le caractère unique de son style.

78 Cfr H. JACOBET, Le genre troubadour et les origines françaises du romantisme, Paris, Les belles lettres, 1929.

79 A plus d'un égard, DC peut, au même titre que Potvin, être considéré comme un romantique attardé (Cfr Han.DC., 16ss.). Il faut évidemment tenir compte du développement tardif et des aspects particuliers du romantisme en Belgique (Cfr G.CHARLIER, Le Mouvement romantique en Belgique, Bruxelles, Palais des Académies, 2 t., 1931 et 1948). Le caractère (il suffit de parcourir Elisa) et les goûts de DC l'inclinaient d'ailleurs vers les oeuvres romantiques et la littérature allemande (voir les lettres 10, 38, 64 et surtout 28, de 1852, dont Han.DC., 6-7, donne une copie moins tronquée que Pot.). Beaucoup de ses premiers essais sont d'ailleurs marqués par la nette influence du romantisme et s'expriment dans la forme pseudo-classique que les lyriques belges cultiveront longtemps. Enfin, même si la L.U. rend un son unique dans l'ensemble des lettres françaises, avec elle, DC se pose historiquement comme l'héritier d'une longue lignée de romanciers et de dramaturges historiques (Moke, de Saint-Genois, Bogaerts, Coomans, etc.). Une étude reste à mener sur le romantisme de DC.

Mais cette étude n'est possible qu'à deux conditions, qui ne sont pas encore réunies: d'une part, la langue et les procédés de l'Ulenspiegel devraient avoir été étudiés en eux-mêmes, et d'autre part, il faudrait disposer de nombreux points de comparaison, donc de travaux de détail sur la technique archaïsante des prosateurs du XIXe siècle⁸⁰. Or, on sait que l'histoire des techniques, dernière-née de l'histoire littéraire, est encore dans son enfance. Gageons que l'archaïsme lui fournira un chapitre des plus attachants⁸¹. Sans prétendre participer à la rédaction de ce chapitre, nous tenterons à l'occasion de situer Charles De Coster par rapport à ses contemporains, à ceux qui le précédèrent ou le suivirent. Non que ces efforts soient menés dans une optique purement historique: on verra qu'ils sont surtout dictés par l'impérieuse nécessité d'apprécier à leur juste valeur certains traits du langage manié par De Coster⁸².

L'étude des sources peut encore mener à d'intéressantes conclusions sur le plan stylistique. Du moins lorsqu'elle refuse

80 Il existe bien sûr de nombreuses études stylistiques sur les auteurs de la fin du XIXe siècle (Voir par ex. la liste - déjà vieillie - établie par Alf. Lombard dans Les Constructions nominales dans le français moderne, Uppsala, 1930, pp.7-28) et H. HATZFELD, Bibliografía crítica de la nueva estilística aplicada a las literaturas románicas, Madrid, Gredos, 1955, H. HATZFELD et Y. LE HIR, Essai de bibliographie critique de la stylistique française et romane (1955-1960), Paris, P.U.F., 1961. Mais aucun de ces travaux n'étudie spécialement l'arch. et ses fonctions. On s'en voudrait de ne pas signaler la série de communications présentées au XVIIIe Congrès de l'Association Internationale des Etudes Françaises le mercredi 27 juillet 1966, et dont le thème était l'Archaïsme dans la langue et la Littérature (Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, Paris, Les Belles lettres, n° 19, 1967, pp.9-84 et 247-269).

81 Dans son étude sur Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe, Genève, Droz, Lille, Giard, 1951 (Société de publications romanes et françaises", t. XXXIII), en un paragraphe étudiant "L'Archaïsme avant Gauthier", pp.162-169, Georges Matoré jette l'ébauche d'une partie de l'histoire de l'archaïsme depuis 1750 jusqu'à 1840.

82 Voir chapitre III, §1.

de se livrer au jeu puéril des vains rapprochements entre idées et expressions similaires. Le type de recherche que nous envisageons ici est celui qui consiste à étudier la façon dont un artiste a utilisé et transcendé les matériaux qui lui étaient donnés, dans la perspective d'une plus grande originalité. Les sources thématiques de De Coster sont bien connues⁸³ sauf, à notre avis, en ce qui concerne certains traits folkloriques et presque tout le motif de la sorcellerie. Mais il n'en va pas de même pour les sources linguistiques. Nous avons vu que la critique a inlassablement proclamé, sans jamais la prouver, la parenté de l'écrivain avec Balzac, Rabelais, Marnix, tout en négligeant d'autres rapprochements intéressants. Il reste beaucoup à faire en ce domaine. Nous n'avons pas voulu commencer ce travail: nous risquions de nous égarer dans les chemins d'où nous n'aurions parfois rapporté qu'un butin bien maigre et peu utile pour notre propos immédiat. Lorsque nous nous livrerons à des comparaisons, avec Rabelais par exemple, ce sera moins dans le dessein de démontrer une genèse que pour faire apparaître les différences entre le langage de Charles De Coster et celui des siècles passés, et ainsi mieux faire apparaître l'originalité de celui-là⁸⁴.

Une autre démarche eût été d'étudier l'archaïsme dans son élaboration. L'objet du travail, lequel est à rapprocher de la recherche des sources, serait alors "la mise à jour des éléments psychologiques et techniques qui ont contribué à la création

83 Cfr Han, DC, 171-234

84 C'est d'ailleurs cette démarche que suggère J. Hanse, qui met en regard l'épisode du sac de Notre Dame d'Anvers (II, 15) et le passage de VM dont l'auteur s'est inspiré (Déf., p. XVIII).

verbalé⁸⁵. Il pourrait être mené à deux niveaux, selon que l'on considère toute l'oeuvre de Charles De Coster en bloc, ou seulement ce qui en constitue le sommet: l'Ulenspiegel.

Il est en effet intéressant de suivre pas à pas le fougueux De Coster dans sa quête d'un style qui lui soit propre, d'observer ses premières expériences littéraires, souvent insipides, dans le Cénacle pseudo-littéraire qu'était la Société des Joyeux⁸⁶, de surprendre ses premiers exercices d'écriture archaïsante, qui tiennent plus du camouflage orthographique que de la science philologique⁸⁷, et de voir surgir sous sa plume de poète quelques

85 Maurice PIRON, Sur Verlaine et l'explication littéraire, dans les Annales de l'Université de Paris, n°3 de 1951, p.7 du t.-à-p. Précisons: une telle étude devrait rester au niveau de l'observation des réalités textuelles. On ne peut tenir compte d'une psychologie que dans la mesure où elle est donnée par le texte. Il ne s'agirait donc pas de mettre en rapport la tentative archaïsante de DC avec quelque trait de son caractère (comme celui que révèle la phrase: "Le réel me choque, on n'est jamais heureux qu'en poétisant", Elisa, 119) et en conclure que la L.U. est précisément un chef d'oeuvre à cause de cela. La valeur explicative de ces sources biographiques, exploitées par une certaine mythologie littéraire, est très faible.

86 Cfr les Registres, Archives et le Journal des Joyeux, à l'état manuscrit, de 1847 à 1852 (décrits chez Warm., n°. 28-35). Reproduction de nombreux documents chez Han DC., 48-72. DC découvre très tôt certains procédés qui lui resserviront dans ses oeuvres archaïsantes: énumérations plaisantes (Archives, Ière année, 1847-1848, pp.10-16), paragraphes brefs (id., 170-174), leitmotive (Journal, 1848-49, pp.67-75). Il n'est pas jusqu'aux défauts donnant à ces exercices l'allure "d'une intolérable niaiserie" (Soss., 15) qui ne soient significatif: redites, répétition de syntagmes stéréotypes, etc.

87 Nous faisons allusions à l'Histoire véritable de la belle Marianne, antérieure à 1850, où la langue moderne cède parfois la place à un ancien français surtout à base d'archaïsmes graphiques et lexicaux. Cfr Han. DC., 86-87 et J. HANSE, De Coster et sa première 'Légende flamande', p.251 (qui en cite un passage). Pot. en cite deux autres passages (34-35). Le brouillon, en très mauvais état, est conservé à la Bibliothèque Royale (Musée de la Littérature, section des manuscrits, cote II 6349). Ce ms de 42ff. porte en épigraphe une citation de Rab. Toutes les corrections apportées en cours de rédaction montrent que DC recherche l'archaïsme le plus violent.

uns des mots désuets qui devaient lui devenir chers. Par la suite cependant, on le voit prouver son habileté à manier un langage qui, dans sa syntaxe comme dans son vocabulaire et son orthographe, sent bien son seizième siècle: c'est avec les vigoureuses Légendes flamandes que naît une première langue à la fois archaïsante et personnelle. Mais ce style n'était pas toujours exempt d'artifices et de tics énervants, et certains procédés, comme les leit-motive et la disposition des paragraphes en stiques brefs étaient systématiquement prodigués; l'assagissement s'imposait⁸⁸.

En face de ce recueil De Coster, à qui on avait conseillé d'écrire désormais la langue de son temps, nous livre ses Contes Brabançons, écrits cette fois en un français moderne⁸⁹. Mais ces nouveaux récits manquent de souffle et même, par endroits, touchent à la mièvrerie ou au verbiage. Il fallait donc une synthèse ou seraient alliées la sûreté et l'équilibre que donne la discipline, et l'originalité d'une langue libérée, sachant tirer de l'archaïsme le meilleur parti possible. Cette synthèse vint, et ce fut La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs.

A coup sûr, l'examen minutieux de cet itinéraire ne laisse pas d'être une entreprise enrichissante. Ne montre-t-elle pas la lente naissance d'un style qui se cherche? Le choix qui

88 DC était bien conscient de ne pas avoir trouvé sa voie. En témoignent les différences que l'on observe d'un conte à l'autre. Les divers états que nous avons des Lég. flam. (cfr le §1, notes 29-31; il vieillit sensiblement B.C.C., atténue l'arch. des F.B.T.) le montrent soucieux de retravailler profondément son style. Ce qu'il faisait, très librement, jusque sur les épreuves (cfr Elisa, 177).

89 Il faut mettre à part Ser Huygs, dont nous avons déjà dit un mot.

s'opère dans le large éventail des possibilités linguistiques offertes à l'archaïsme? Pour diverses raisons, il ne nous a guère été possible de nous livrer, du moins systématiquement, à de telles recherches qui eussent pu, même dans le cadre d'une analyse interne, mieux faire apprécier le niveau archaïsant de La Légende; mais on ne manquera pas d'esquisser à l'occasion certains rapprochements qui nous paraîtront fructueux.

L'étude génétique peut encore se faire sur le plan de la seule épopée d'Ulenspiegel. Les documents accessibles nous permettent en effet de connaître trois des étapes du travail de rédaction et d'examiner l'évolution de l'archaïsme sous la plume de De Coster⁹⁰. La comparaison attentive des divers états du texte (préoriginales⁹¹, manuscrit d'impression⁹²,

90 Les bases de cette étude ont été jetées par Han.DC., 286-292. Les travaux menés par les élèves du professeur Hanse rendent possible une bonne approche du problème.

91 Un passage correspondant au chap.I, 57 (Comment Uylenspiegel fut peintre) a été publié dans l'Uylenspiegel du 18 fév. 1859. Seize chap., correspondant respectivement aux chap.I, 1, 6, 7, 10, 15, 17, 18, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 32, et d'une rédaction antérieure à celle du ms. d'impression, ont paru dans Candide, "Journal à cinq centimes paraissant le mercredi et le samedi de chaque semaine, Paris", n°6, samedi 20 mai 1865, pp. 3-4 (ch. I-V), n°7, mercredi 24 mai, p. 3 (ch. VI-XI) et n°8, samedi 27 mai, p. 3 (ch. XII-XVI). Nous désignons ces versions par les abréviations Uyl. & Can.

92 La Légende d'Ulenspiegel, Manuscrit d'impression, feuillets reliés en 4 vol., et comprenant le texte correspondant aux 302 premières pages de l'Or., soit les livres I, II & III, 1-29. Ce ms. est presque entièrement autographe (à l'exception des ff. 18-19 du vol. I, consistant en coupures de Can. corrigées, et des ff. III, 112-114 & IV, 46, 47 & 54, d'une autre main). Vol. I, 183ff., dédicace autographe: A mon beau-frère et ami Armand Dandoy, souvenir de l'auteur, Ch. De Coster, (chap. I, 1-52). Vol. II, 181ff., (chap. I, 53-95). Vol. III, 127ff. (chap. II, 1-20 & III, 1-6). Vol. IV, 151 ff. (ch. III, 7-28). Conservé au Château de Mariemont, cotes 29.622 à 29.625. L'abréviation ms. vise ce manuscrit d'impression. Le document a été composé après la version Can., et même parfois sur la base de ce texte. Il accuse cependant de nombreuses divergences par rapport à celui-ci (passages ajoutés, supprimés, remplacés ou permutés). Certains passages sont une mise au net définitive, d'autres comportent de nombreuses corrections, ratures, hésitations, etc.

épreuves⁹³, édition originale⁹⁴), montre comment l'auteur travaillait: à l'étape I - de la préoriginale au manuscrit - il vieillit légèrement sa langue en certains endroits, la modernise en d'autres, notamment par l'abandon d'archaïsmes orthographiques et de termes violemment obsolètes. A l'étape II - travail sur le manuscrit - De Coster vieillit systématiquement son texte: introduction de termes désuets, suppression d'articles, etc. A ce stade, on observe bien des hésitations; l'auteur veut une langue originale, mais désire se prémunir contre les excès: ce qui se traduit par de nombreux repentirs. A l'étape III, du manuscrit à l'originale, De Coster revient à une langue plus discrètement teintée d'archaïsme. Mais s'il supprime de nombreux termes archaïsants (notamment parmi les mots grammaticaux), s'il modernise la quasi-totalité des graphies, s'il rétablit bon nombre d'articles, il laisse cependant subsister de nombreux archaïsmes de syntaxes (les antépositions de pronoms personnels atones, les ellipses d'articles qui ne choquent pas exagérément les sensibilités modernes, etc.). Le travail que nous envisageons ici, même s'il servait à corroborer les conclusions de l'analyse interne, ne pourrait être mené jusqu'au bout: non seulement les documents que nous possédons sont

93 On possède divers cahiers d'épreuves de la L.U. Premières épr. correspondant aux pages 297-304 de l'Or. (coll. particulière); doubles des premières épreuves, corr. aux pp. 81-88, 145-208, 281-304, 369-376, 385-408, 417-424, 441-448 (Bibl. Royale) et aux pp. 425-432 et 449-480 (Ch. de Mariemont); doubles des secondes épreuves correspondant aux pp. 297-300 (coll. particulière) et 305-336 (Bibl. Royale). Seules les premières épreuves (297-304) et le double des secondes (297-300) portent des corrections de la main de DC.

94 La Légende d'Ulenspiegel, par Charles De Coster. Ouvrage illustré de quatorze eaux fortes inédites de MM. Artan, Claeys, Degroux, Dillens, Duwée, Rops, Schaefels, Schampheleer, Smits et Van Camp. Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven & Co, éditeurs. Même maison à Paris, à Leipzig et à Livourne, 1867, in 4°, 2f.+480p.+15h.-t. Sur les différents états des éditions 1867, 1868 et 1869 de la L.U., voir Paul VAN DER PERRE, Les premières éditions de la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster, Bruxelles, 1935.

incomplets, mais encore n'avons nous pas tous les états successifs de l'oeuvre⁹⁵. Aussi est-il impossible de rendre un compte rigoureux de toutes les étapes du cheminement⁹⁶. En outre, ce travail ne sera aisément réalisable que lorsqu'on sera en mesure d'utiliser l'édition critique que le professeur Hanse met présentement au point.

C'est cependant d'une autre façon que nous nous justifierons de n'avoir point entrepris systématiquement ce travail. Lire par dessus l'épaule d'un écrivain peut-être passionnant mais, avant tout, nous savons, avec Henri Mitterand, que "la qualité d'un style ne tient pas à la durée ni aux efforts de son élaboration, mais à ses effets [...]. Le lecteur type, c'est le lecteur

95 Les préoriginales ne représentent, en volume, que 6,5% de l'oeuvre; le ms., 74%; les épreuves (45%) ne sont corrigées que sur 8 pages (Or., 297-304). On ne dispose d'aucun brouillon. Certains feuillets du ms. laissent apparaître le travail de rédaction, d'autres non. En outre, les documents permettant d'étudier la genèse lointaine sont rarissimes. On ne possède qu'un seul des carnets de notes de DC (calepin de 164ff., conservé à la Heineman Foundation for Research, Educational, Charitable and Scientific Purpose de New-York et partiellement édité par Camille Huysmans dans Le Roman d'Ulenspiegel et le roman de Ch. de Coster, avec quelques aperçus sur sa vie et son oeuvre, Bruxelles, Esseo, 1960, pp.10-33; cfr C. HUYSMANS, Le Carnet de notes de Charles de Coster, dans l'Avenir social, t.VI, 1929, pp.41-56, Jean WARMOES, id, dans Industrie, t.XIV, 1960, pp.630-634 et Pour le centenaire de la Légende d'Ulenspiegel, dans Charles De Coster 1827-1879, Knokke, 1968, pp.8-9). Ce calepin ne contient guère plus de 172 notes, prises à des dates qu'il est difficile de fixer.

96 On croit savoir que la L.U était en gestation depuis 1856 au moins. En 1858 au plus tard, DC a dû s'atteler à la rédaction du Livre I. En 1864, après "trois ans de travail" et de "sérieuses et constantes études" (Lettre à Dulieu du 11 mai 1864; cfr Warm., n°97), DC croit que son oeuvre pourra rapidement être imprimée chez Parent. Il prévoit qu'elle constituera "un volume de luxe de 500 pages, grand in 4°, illustré de 40 grandes eaux-fortes par F. ROPS, et de gravures dans le texte" (Lettre au Ministre Van den Peereboom, 11 mai 1864; Warm., n°96). Pour des raisons étrangères à l'auteur (Cfr les Lettres inédites à Félicien Rops), l'ouvrage devra encore attendre 3 ans, mis à profit par DC pour procéder à un profond remaniement du texte. L'impression se fait, dans la plus grande précipitation, en novembre et décembre 1867. Cette brève histoire de l'oeuvre (Cfr aussi VAN DER PERRE, op. cit., pp.6-8, Han.DC., 143-148 et Déf., VIII-XVIII) montre que nous ne pouvons connaître qu'une infime partie de ses transformations.

naïf, non formé à l'érudition [...] celui-là ignore tout des manuscrits, des épreuves, des retouches successives. Il est en présence d'un texte unique, dont la matière, formes et thèmes mêlés, l'émeut⁹⁷. Toutes les démarches que nous venons d'énumérer sont valides et utiles, et il ne peut être question d'en condamner une au nom d'une autre. Encore ne faut-il point les confondre. Parmi toutes les opérations possibles sur un texte littéraire, il en est une qui prime: la lecture, cet "art d'interroger la langue"⁹⁸, en la comparant complètement et correctement. C'est avant tout du "texte unique" dont parle le spécialiste de Zola que nous aimerions rendre compte⁹⁹.

Puisque dans notre étude des traits archaïsants de La Légende, c'est moins la stricte valeur linguistique de ces traits qui nous retiendra, que leur rôle dans l'oeuvre en qualité d'éléments constitutifs d'un style; il ne s'agira point de vérifier l'exactitude scientifique des matériaux utilisés par De Coster¹⁰⁰, mais

97 A propos du style de Balzac, Communication au Colloque Balzac de 1964, in Europe, t. XLII (1965), pp. 155-156. Pour F. Desonay, "Donner le pas à la dynamique de l'évolution sur la contemplation de l'oeuvre de beauté considérée comme achevée, par-faite, équivaut à commettre une erreur de perspective" (C.-R. Le Louis TERREAUX, Ronsard correcteur de ses oeuvres, dans Revue Belge de Philologie et d'histoire, t. XLVII, 1969, p. 992.

98 M. PIRON, op.cit., p. 15.

99 S'il nous arrive, occasionnellement, et toujours en note - de nous pencher sur le labeur de l'écriture, c'est avant tout pour faire ressortir, par comparaison, certaines particularités du texte livré à la lecture. Pour suggérer, subsidiairement, l'intérêt d'une étude qui corroborerait de façon surprenante les conclusions obtenues par le seul recours d'une analyse interne menée sans idée préconçue.

100 Cette étude serait au demeurant assez vaine. Si pour certaines époques, elles constituent des documents irremplaçables, les oeuvres des écrivains n'ont pas toujours la valeur de témoin linguistique irrécusable que certains philologues ont bien voulu leur prêter. (Nous n'entrerons pas ici dans la polémique qu'ont notamment entretenue Arsène DARMESTETER, La vie des mots, étudiée dans leurs significations, Paris, 1950, pp. 14-15 et Albert DAUZAT, Essai de méthodologie linguistique

de montrer, à travers la description la plus précise qu'on en pourra faire, le fonctionnement d'un certain mécanisme impressif, et de proposer une explication de ses diverses fonctions stylistiques.

100 (suite)

dans le domaine des langues et des patois romans, pp.13,98). Dans une optique stylistique, cette étude n'a d'intérêt qu'en tant qu'elle vise à montrer la dépendance plus ou moins accusée et ressentie d'un auteur vis-à-vis d'un état de langue donné et la netteté de l'évocation d'une certaine époque. Les commentaires de certains critiques reprochant à DC d'avoir écrit ceci au lieu de cela, lui conseillant d'utiliser telle tournure plus authentique et non telle autre, ont donc quelque chose de puéril. Deschanel, dans son Feuilleton de l'Indépendance, s'était ainsi livré à de savantes remarques lorsque l'article devint préface des Lég. Flam.). A sa suite, le professeur van Bommel n'avait pu s'empêcher de placer le problème sur le plan philologique: "Les anachronismes de langage, qui sont l'écueil presque inévitable de ce genre d'entreprise, sont rares ou du moins peu sensibles dans le livre de M. De Coster" (C.-R. signé E.v.B., dans la Revue Trimestrielle, janvier 1858, p.388). Arnold Goffin montre, pour critiquer le fait, que l'on ne peut fixer de date à la langue de ces contes (C.R. de l'éd. de 1894, dans La Jeune Belgique, t.XIII, 1894, pp.160-161). Plus près de nous, et toujours à propos des mêmes Lég. Flam., Léon-Louis Sossset parle "des erreurs ou des négligences linguistiques" de DC; et de signaler, assez naïvement, quelques formes réputées fautives (Soss., 54-55; pour plusieurs ex., le critique démarque Goffin). Ailleurs, il déclare que "la langue de la Légende d'Ulenspiegel ne résiste pas toujours à l'examen de l'érudit" (p.176).

Chapitre II.

L'ARCHAÏSME ET SES FONCTIONS STYLISTIQUES.

§ 1. Nature et fonctionnement de l'archaïsme.

Qu'est-ce qu'un archaïsme ? A cette question, simple en apparence, Jules Marouzeau répond que c'est le "caractère d'une forme, d'une construction, d'une langue, qui appartient à une date antérieure à la date où on la trouve employée. Le terme d'archaïque qualifie d'ordinaire l'aspect ainsi défini, et celui d'archaïsant ce qui tend à réaliser cet aspect"¹. Le linguiste aurait certes mauvaise grâce à contester cette façon de voir, qui souligne le caractère essentiel du phénomène : n'exister que dans un jeu de relation entre deux moments de la langue. Mais à partir du moment où le chercheur ne se veut plus seulement un théoricien et décide d'analyser concrètement l'archaïsme, cette définition -tendant à la tautologie, comme toute définition conceptuelle- ne peut plus lui suffire. Il a besoin d'un outil, d'une défi-

¹ Lexique de la terminologie linguistique, Paris, 3e éd., p. 31, s.v. Archaïsme. On lit dans le Glossary of linguistic terminology de Mario Pei (New-York, Londres, Columbia University Press, 1966) : "A form no longer in current use" (p. 29, s.v. Archaïsm), "no longer in general, current use" (p. 184, s.v. Obsolete). Il nous arrivera parfois d'utiliser le substantif archaïste pour désigner "l'écrivain se servant d'archaïsmes". Nous ne sommes pas responsable de la formation de ce terme commode et précis mais que, sans nul doute, le puriste trouvera barbare.

inition analytique et opératoire².

Cette définition, c'est Charles Bally qui prétend nous la fournir. Pour lui, qui étudie la langue en synchronie, l'archaïsme est "un fait de langue qui, pris isolément, n'est pas compris du sujet parlant et ne devient intelligible que par sa présence dans un groupe de mots"³. On comprend que le disciple de Saussure vise par là des faits que, à la suite de Darmesteter, on peut nommer "fossiles"⁴. Quelques exemples suffiront : dans le français contemporain, les unités maille, leu et férir ne sont guère comprises du sujet parlant ; elles n'existent pour lui que dans la mesure où elles s'insèrent et vivent dans les syntagmes n'avoir ni sou ni maille, à la queue leu leu et sans coup férir. Ces groupes phraséologiques, que l'on rencontre notamment dans la parémiologie⁵, sont des blocs erratiques, abandonnés par un état ancien de l'idiome dans une synchronie où ils ne peuvent se structurer que si on ne leur fait pas subir d'analyse⁶.

2 Il s'agit d'une simple question d'épistémologie. Distinguer différents types de définitions mènerait à dissiper bien d'atristants malentendus, lesquels sont beaucoup trop fréquents chez les stylisticiens. Nous pensons aux multiples définitions dont certaines ne s'excluent nullement- qui ont été données du fait de style.

3 Traité de stylistique française, Heidelberg, Paris, 2e éd., 1934, t. I, p. 82. L'utilisation du verbe comprendre est trompeuse, car cette définition prétend englober aussi bien les faits de syntaxe que les faits de lexique.

4 Cours de littérature française du moyen âge et d'histoire de la langue française, dans la Revue internationale de l'enseignement, t. VI, 1883, p. 1250.

5 Cfr A. J. GREIMAS, Idiotismes, proverbes, dictons, dans les Cahiers de lexicologie, n° 2, 1960, pp. 58-59. Voir également notre chapitre XX.

6 Prenons à titre d'exemple l'idiotisme se mettre martel en tête. Conçue comme un tout, cette expression appartient au système du français contemporain et peut être commutée avec le syntagme se faire du souci, avec se préoccuper, etc. Mais l'unité simple martel ne peut en aucun cas entrer en relation paradigmatique avec souci. D'autre part, la locution est figée à ce point qu'elle interdit toute variation à ses éléments et à ceux-ci toute modification de leurs relations syntagmatiques. Les ex-

Voilà donc délimitée toute une classe de faits qui peuvent licitement s'appeler archaïsmes. Mais cette définition élimine une autre catégorie de faits qui peuvent avec autant de droit revendiquer le même statut. Elle ne cerne en effet que l'archaïsme usuel, ainsi que propose de la nommer M. Helmut Hatzfeld⁷. Il saute aux yeux que les expressions fossiles de but en blanc, n'en avoir cure, etc... sont des faits de synchronie : l'élément de l'ancienne langue a persisté dans l'actuelle, où il ne produit aucun effet archaïsant. Ces locutions ne peuvent être senties comme vieilles qu'au prix d'une démarche métalinguistique, consistant en une réflexion sur l'acte de parole et en une analyse de ses parties constitutives. Celui qui s'intéresse aux textes littéraires n'a donc pas à se soucier de ce type d'archaïsme : il les abandonne à l'historien de la langue⁸. Ce qui l'intéresse, c'est la seconde catégorie, éliminée par la définition de Bally : les faits conscients.

Expliquons-nous. Soit l'expression chercher noise, archaïsme résiduel signifiant chercher querelle. Dès que l'on

./...

pressions *se mettre marteau en tête et *se mettre en tête le martel sont également impossibles. La marque linguistique de ces fossiles est donc leur incapacité d'engendrer de nouvelles réalisations de la parole. Sauf archaïsme volontaire, précisément, la langue ne construit plus de locution *sans coup donner, bâtie sur le schéma syntaxique de sans coup férir. Chacun de ces archaïsmes résiduels n'existe que dans un contexte déterminé. Cfr E. COSERIU, Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, dans Les théories linguistiques et leurs applications, Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe, 1967, pp.30-32.

⁷ Discussions du XVIIIe Congrès de l'Association Internationale des Etudes françaises (Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, n°19, 1967, p. 248). La dénomination archaïsme résiduel nous semble plus appropriée.

⁸ Cfr Paul PORTEAU, Deux études de sémantique française, Paris, P.U.F., 1961.

substitue un autre verbe à chercher, ou si l'on place noise dans un autre contexte (ce qui revient au même), une anomalie apparaît. Chercher noise est donc bien une expression figée, inanalysable sur le plan de la synchronie, et noise n'a d'existence que dans ce groupement précis ; toujours d'un point de vue synchronique, il ne s'agit que d'un mot rare. Mais un écrivain peut très bien opérer la fission de ce syntagme et proposer à son lecteur l'expression faire noise⁹, conférant ainsi au substantif une autonomie anormale. On se trouve devant une création d'auteur qui, à ce titre, n'appartient pas à la langue, fait social ; cette création ne peut intéresser le linguiste que comme curiosité. Pour comprendre la nouvelle locution, le lecteur se reporte évidemment à l'expression qui lui est familière et procède donc à une opération purement synchronique. Mais il peut posséder une culture d'un type suffisant à lui donner conscience de l'évolution linguistique¹⁰. Dès cet instant, il n'aura guère de peine à déceler dans le mot qui lui est présenté sous un jour nouveau, le témoin d'un état disparu de l'idiome. Il y aura effet archaïsant.

Il y a donc lieu de distinguer, sous le concept ambigu d'archaïsme, deux ordres de réalités : d'une part ces

⁹ Exemple emprunté à la L.U., 1, 25, p. 37.

¹⁰ L'axiome de Bally : "L'histoire n'existe pas dans la conscience linguistique" (Le Langage et la vie, Paris, Payot, 1926, p. 65) demande à recevoir certains correctifs. Il peut exister une conscience, très intellectualisée, certes, et très schématique de l'historicité de la langue. Ce n'est guère que chez l'être fruste que cette conscience est nulle. En fait, le contact avec les témoins linguistiques des siècles passés est presque toujours assuré par l'instruction scolaire : nos écoliers ne sont-ils pas très tôt confrontés avec les fables de La Fontaine ? Il est vrai que le degré de cette conscience est essentiellement variable et que beaucoup d'archaïsmes ne sont perceptibles que par l'érudit, voire le philologue. D'autre part, ces témoins ne donnent que l'idée, souvent caricaturale, d'une évolution qui s'est faite ; les vues de Bally continuent à valoir pour l'évolution qui se fait. Cfr E. COSERIU, op.cit., pp. 27-28.

traits que la langue véhicule et qui ne sont perçus comme obso-
lètes que par les érudits (ce sont nos fossiles), et d'autre part
les faits stylistiques qui peuvent provoquer l'impression d'un
décalage chronologique. On voit que la frontière entre les deux
types de phénomènes, c'est la conscience, même embryonnaire, du
vieillessement. De ces deux types de faits archaïsants, celui
qui doit surtout retenir l'attention du critique littéraire est
évidemment l'archaïsme conscient, ou archaïsme stylistique.

Mais distinction n'est pas exclusion réciproque :
les deux phénomènes ont des points communs. Un fait peut faci-
lement passer de la première à la seconde catégorie, moyennant
un traitement approprié qui fasse apparaître le caractère désuet
du trait linguistique à la conscience du destinataire cultivé.
Ce traitement est, par exemple, la substitution du verbe dans
faire noise, ou la transposition d'une structure syntaxique de
l'expression où elle est traditionnelle à une autre où elle est
inhabituelle, comme dans noir comme jais → bavard comme pie, etc.
A l'inverse, un archaïsme stylistique pourra être constitué de
traits dans lesquels l'analyse linguistique ne révélera rien
d'objectivement archaïque. On en vient ainsi à énoncer ce qui
peut paraître un paradoxe : le néologisme peut, dans certains cas,
donner au lecteur une impression de désuétude, de même que,
parfois, l'archaïsme peut paraître néologisme. Je reviendrai
plus longuement sur ce problème, qui se pose d'une manière parti-
culière à propos de la Légende d'Ulenspiegel¹¹.

*

* *

11 Voir chapitre III, § 2.

Avant d'envisager les fonctions possibles de l'archaïsme stylistique en situation littéraire, il reste à préciser son fonctionnement linguistique. Pour ce faire, il sera nécessaire de nous éloigner un instant de la notion d'archaïsme et de nous livrer à quelques réflexions d'ordre plus général.

Un des acquis récents de la linguistique concerne la structuration du lexique. Des chercheurs ont montré que les relations unissant les mots d'un idiome sont comparables (mais non isomorphes) à celles qu'étudie la phonologie. C'est ainsi qu'à l'instar du phonème sur le plan du signifiant, chaque lexème est distingué sur le plan du signifié par une série hiérarchisée de traits pertinents qui sont les sèmes¹². Mais cette structure élémentaire ne suffit pas toujours à rendre compte de la diversité lexicale d'une langue. En phonologie, les différences physiques de réalisation des phonèmes n'ont, par définition, rien de distinctif. C'est ainsi que la substitution d'un R apical-dental à un r dorsal dans un énoncé n'affecte en rien le contenu du message ni la forme de l'expression. Toutefois, l'emploi du R ou du r est loin d'être indifférent en ce qu'il renseigne, par exemple, sur l'origine sociale ou géographique du locuteur, ou en ce qu'il trahit une intention parodique. Mutatis mutandis, il en va de même au niveau du lexique, à cette différence près : le phénomène est d'autant plus complexe que l'inventaire des lexèmes et des sèmes est quasi illimité : de nombreuses unités lexicales peuvent avoir la même analyse sémique et cependant n'être pas formellement identiques¹³. La sémantique moderne s'est encore assez peu

12 Cfr A.-J. GREIMAS, Sémantique structurale. Recherche de méthode, Paris, Larousse, 1966 (coll. "Langue et langage"), pp.30-39.

13 Par exemple, bailler et donner, ou encore la série mourir, décéder, crever. Les premiers linguistes qui se sont livrés à l'analyse en facteurs sémiques se sont fait la part belle en jetant leur dévolu sur des exemples privilégiés : on connaît l'analyse du lexème fauteuil par Bernard Pottier (Vers une sémantique moderne, dans les Travaux de linguistique et de littérature, t. I, 1964, pp. 107-138). Dans une analyse de ce type, on part en fait du référent et non du sens, puisque chaque sème correspond à une caractéristique spatiale tangible de l'objet, collection de parties coordonnées (que l'on pourrait nommer "ontèmes"). Dans ces conditions, il est normal qu'à chaque objet désigné (c'est à dessein que nous ne disons pas "à chaque mot") corresponde une analyse sémique unique, et réciproquement. Mais il n'en va pas de même dans les exemples que nous venons de citer. La bi-univocité des définitions sémiques peut être sujette à caution.

préoccupée de ces problèmes de synonymie¹⁴.

Pour remédier à ces inconséquences et éliminer les variables gênantes, il y avait une première solution : isoler chaque unité dans une structure distincte. C'est ce que propose M. Eugenio Coseriu, qui tente de réduire la diversité lexicale en recourant à la distinction entre architecture et structure¹⁵. Pour lui, toute langue historique (par exemple "le français", "l'espagnol") constitue une architecture, c'est-à-dire un diasystème comportant des variations d'ordre géographique ou "diatopiques" (dialectes, usances régionales), sociologique ou "diastématiques" (langage de classes) et stylistique ou "diaphasiques" (niveaux de langue). Il n'y a donc pas une structure du français, mais, à l'intérieur de celui-ci, un nombre élevé de langues fonctionnelles homogènes. Une étude linguistique ne doit dès lors s'occuper que des structures : chaque langue fonctionnelle sera isolée pour être examinée en elle-même¹⁶.

Encore que les frontières ainsi tracées soient parfois discutables¹⁷, on peut admettre ce schéma pour une étude de théorie linguistique. Mais il reste d'autres problèmes délicats : celui du recouvrement, celui du passage d'un niveau à un autre et celui -essentiel- de ce qui est commun à tous les locuteurs. Le morcellement d'une langue historique en différents systèmes de

-
14. Nous sommes dans le domaine de ce que Stephen Ullmann nomme les différences affectives de synonymes (Précis de sémantique française, Berne, 3e éd., 1965, pp. 182-183 ; cfr également N.N. LOPATNIKOVA et N.A. MOVCHOVITCH, Précis de lexicologie du français moderne, Moscou, 1958, pp. 153-156).
 15. Pour une sémantique diachronique structurale, dans les Travaux de linguistique et de littérature, t. II, 1, 1964, pp. 139-141 et Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, pp. 34-37.
 16. Il n'y aurait dès lors pas lieu de considérer comme liées des unités appartenant à des langues fonctionnelles différentes. Ainsi, mourir relève du langage usuel, décéder du langage administratif et crever du langage vulgaire. On ne pourrait les étudier de façon synoptique.
 17. Surtout pour les différences diaphasiques (cfr les interventions de MM. Baldinger et Lebrun après lecture du rapport de E.Coseriu, pp. 55-56 et 71-73).

langues fonctionnelles, chacune incommensurable avec sa voisine, pourrait mener à une conception dangereusement étroite de la langue (ce terme étant cette fois pris dans son acception saussurienne), puisque à la limite on en viendrait à nier que l'idiome est un moyen de communication utilisable par une communauté linguistique tout entière. Il n'y a pas, en sémantique, de cloisons étanches. D'autre part -et ceci nous intéresse plus directement- cette distinction architecture/structure est inutilisable en littérature. Si l'on veut bien considérer le texte comme un système organique¹⁸, il faut bien admettre que cet ensemble est composé de nombreux éléments vivant dans des couches distinctes de l'architecture. L'on peut voir voisiner dans une même oeuvre des traits appartenant à des langages sociaux et régionaux différents¹⁹. Il en va de même pour l'archaïsme. Linguistiquement, l'élément obsolète appartient à une structure chronologique bien déterminée ; et voici que cet élément est soudain intégré dans un ensemble où il rencontre des traits choisis dans d'autres époques de la langue... On en vient donc à se dire que le système de l'oeuvre littéraire, bien plus encore que celui de la langue vivante, transcende les couches de toutes espèces légitimement établies par le linguiste pour sa facilité. Pas plus que de "syntopie"

18. Nous pouvons nommer idiolecte la langue commune telle qu'elle est actualisée au sein d'un texte, acte de parole. Le concept de langue d'auteur est en effet assez suspect. Même si on les additionne -ce qui n'a pas toujours beaucoup de sens-, les matériaux de plusieurs oeuvres ne constituent pas une langue, au sens propre du terme (cfr P. IMBS, Analyse linguistique, analyse philologique, analyse stylistique, dans le Programme de l'année 1957-1958 du centre de Philologie romane et de Langue et Littérature française contemporaine, Strasbourg, p. 70). J. Dubois et P. Marcie définissent l'idiolecte comme l'ensemble des habitudes caractérisables du parler d'un individu appartenant à une communauté linguistique donnée (Terminologie linguistique, dans Le Français moderne, t. XXXIII, 1964, p. 213). On peut adapter cette définition à l'individu littéraire, c'est-à-dire au texte.

19. Voir par exemple les relevés effectués par Marcel Cressot dans La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'histoire de la Langue Française pendant le dernier quart du XIXe siècle, Paris, Droz, 1938.

ou de "symphasie", il n'existe de synchronie pure de la langue écrite.

Dans l'impossibilité manifeste où se trouve le stylisticien de se servir de la distinction architecture/structure, il lui faudra recourir à un autre procédé pour distinguer les formes à contenu sémique identique. On y arrive aisément si l'on tient compte de la dualité dénotation-connotation qui caractérise tout fait de langage²⁰. Dans le procès sémantique, autour de la dénotation se dispersent les connotations, qui sont à la base de la diversité des formes dont nous faisons état plus haut²¹. Il semble donc qu'à tous les sèmes caractérisant un lexème vient s'adjoindre une autre série de marques destinées à distinguer les différents niveaux d'emploi ou de ton qui opposent certains mots en marquant leur appartenance à telle ou telle langue fonctionnelle. Ainsi bailler et donner se prêtent à la même analyse sémique²², mais se distinguent par une marque propre au premier verbe et dont le second est dépourvu. Entre les deux termes, il n'y a pas d'opposition fonctionnelle, pas plus qu'il n'y en avait entre R et r, mais une opposition stylistique.

Parmi les marques stylistiques possibles, marques que l'on pourrait nommer stylèmes, il en est une qui nous intéresse

20 On se souviendra de la phrase de Bally : "Parmi les catégories qui déterminent la comparaison entre deux ou plusieurs faits du langage et permettent de les caractériser, il y en a une qui nous est apparue avec une valeur générale à laquelle aucune autre ne peut prétendre : c'est la présence, en proportion variable, d'éléments intellectuels et d'éléments affectifs" (Op.cit., p. 155).

21 On comprend à présent que l'analyse sémique ne prend pas en considération que le dénoté, et est impuissante à mettre en valeur les éléments de connotation (dépendant souvent des sèmes contextuels et des contextes extralinguistiques). C'est pourquoi "les théoriciens les plus soucieux de rigueur négligent ou excluent la connotation" (H.LEFEBVRE, Le Langage et la société, Paris, Gallimard, 1966, p. 120).

22 C'est ici qu'éclate la supériorité opératoire des critères distributionnels sur les critères sémiques : si bailler et donner peuvent s'analyser de la même manière, les deux termes ne sont pas susceptibles de connaître la même distribution : *Tu me la donnes belle ne peut être commuté avec tu me la bailles belle.

plus spécialement puisqu'elle s'appelle l'archaïsme. Dans les couples bailler-donner, battre-dauber, bouter-mettre, il y a chaque fois un terme référentiel non marqué par l'archaïsme et un terme marqué²³. Lorsque l'unité marquée apparaît aux yeux du lecteur dans un contexte donné, le couple synonymique est aussitôt implicitement évoqué, et l'effet archaïsant se produit. Car en définitive, le problème de l'archaïsme n'est qu'un cas particulier de la synonymie. Dans son travail sur ce sujet²⁴, M. Bernard Pottier montre que les mots d'une langue peuvent se caractériser, en termes de classe, par des rapports d'inclusion et d'exclusion au niveau des sèmes. Quatre rapports sont possibles : 1°) l'exclusion réciproque : lorsqu'il n'y a aucun sème commun (ex.: bateau-mercure) ; 2°) l'intersection : il y a déjà une certaine affinité (bateau et train ont en commun les sèmes "moyen de transport") ; 3°) l'inclusion : c'est la "synonymie partielle" (ex.: bateau et navire) ; 4°) identité. Ce dernier cas, théoriquement concevable, constitue la synonymie parfaite ; il n'est jamais réalisé. Faut-il ajouter que nous partageons cette façon de voir les choses ? La synonymie est bien un cas d'inclusion. Nous compléterons ces vues en disant que le terme inclus est le terme non marqué, utilisable en toutes circonstances, et que le terme marqué est le terme incluant. La différence -plus ou moins importante-

23 Rappelons que ces couples n'existent que dans la langue littéraire conçue comme une architecture et ne fonctionnant que dans le chef de sujets parlants érudits. En synchronie pure, ces oppositions ont évidemment aussi peu d'existence qu'un éventuel couple civitatem vs cité ou que think vs penser !

24 Appendice à l'article Vers une sémantique moderne, déjà cité. La synonymie n'est d'ailleurs elle-même qu'un cas particulier d'une manœuvre courante dans la fonction rhétorique du langage, manœuvre que nous nommons adjonction-suppression. Pour un même signifié (c'est-à-dire pour une même réunion de sèmes essentiels hiérarchisés), il y a suppression complète des unités signifiantes et remplacement par des éléments signifiants distincts, cette substitution pouvant s'accompagner d'un déplacement de sèmes i essentiels de connotation. Sur la "suppression-adjonction", on consultera Rhétorique générale, par J.DUBOIS, F.EDELIN, J.-M.KLINKENBERG, Ph.MINGUET, F.PIRE et H.TRINON, Paris, Larousse, 1970 (coll. "Langue et langage").

entre les deux termes semble résider dans les sèmes inessentiels de connotation.

Nous pouvons donc formuler ici une définition opératoire de l'archaïsme. En perspective littéraire, un terme ne sera dit obsolète que s'il peut entrer dans un rapport d'opposition actuel vs vieux avec un autre terme synonyme et non marqué, rapport perçu comme tel par le récepteur. Le mécanisme qui provoque l'effet archaïsant réside donc en la perception par le lecteur d'une distorsion chronologique entre deux pôles. A l'une des extrémités, on trouve le terme obsolète, ayant appartenu à une couche chronologique ancienne de la langue, couche que nous nommerons A, ou paraissant appartenir à cet âge. A l'autre, un double contexte : l'état de langue pratiqué par le lecteur, état que nous appellerons B, et l'idiolecte de l'oeuvre.

Cette impression de distorsion est essentiellement variable. D'une part, le sentiment de l'évolution linguistique chez le lecteur peut être plus ou moins raffiné ; à la limite, il peut aussi être nul. D'autre part, la distance, réelle ou apparente, qui sépare A de B peut être plus ou moins importante : le mot archaïsant peut encore appartenir à l'usage, mais se raréfier et tomber peu à peu en désuétude, se spécialiser à outrance, et enfin se figer et subir la défaite dans les conflits lexicaux²⁵. Le mot moribond, obsolescent (ex.: entendre au sens de comprendre) et le mot complètement disparu sont à distinguer, mais ces deux catégories peuvent évidemment avoir des fonctions stylistiques convergentes²⁶.

25 Voir G.GOUGENHEIM, La Statistique linguistique et l'histoire du vocabulaire, dans les Cahiers de lexicologie, n° 2, 1960, pp. 31-40.

26 Le terme archaïsant étant déjà noté d'une signification précise (v. la définition de Marouzeau), on devrait se résoudre à utiliser le néologisme obsolescent ("Falling into use ; in the process of becoming obsolete", Mario PEI, op.cit., pp. 183-184).

On n'aura pas manqué de noter qu'au long de ce paragraphe, nous n'avons parlé que de l'archaïsme lexical. Il n'entre pas un seul instant dans nos vues de réserver le statut d'archaïsme aux seuls phénomènes lexicaux, ainsi que le font parfois certains linguistes. C'est surtout pour la clarté de l'exposé et des exemples que nous avons adopté cette manière de faire. Il est évident que les constructions syntaxiques s'accrochent, mutatis mutandis, du même schéma explicatif, et que notre définition reste valable pour le domaine considéré. Ainsi, on peut dire que les deux propositions je voudrais aller te voir et je te voudrais aller voir, qui ne se distinguent que par l'ordre des mots, constituent un véritable couple synonymique. La première construction y fait figure de terme neutre, et la seconde de terme marqué et archaïsant.

En définitive, l'archaïsme reste donc une notion extrêmement mouvante, sur laquelle on ne peut, comme le note M. Paul Zumthor, guère fonder de certitude objective²⁷. Vieillesse et conscience du vieillissement sont des phénomènes aux limites floues, des phénomènes difficilement mesurables. Au moment d'étudier une oeuvre contenant des éléments archaïsants, et même si cette oeuvre appartient à un passé relativement récent, on ne saurait s'entourer de trop de précautions pour les apprécier²⁸.

*
* *

27 Introduction aux problèmes de l'archaïsme, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, n° cité, p. 15.

28 Voir notre § Nécessité et élaboration d'un critérium objectif (ch. III). Nous n'avons pas jugé pertinent d'analyser ici les contenus sémantiques complexes des termes archaïsme, archaïque, archaïsant. On trouvera les matériaux de cette analyse chez P. Zumthor (op.cit.) et dans l'article collectif Archaïsme - Archaïque - Archaïsant du dictionnaire de la Revue d'Esthétique (t. XVIII, 1965, pp.196-204).

§ 2. Valeurs et fonctions de l'archaïsme stylistique.

A. Quels éléments donnent sa valeur spécifique à l'archaïsme ?

Il n'importe pas seulement de connaître la nature exacte de l'archaïsme et d'être en mesure de l'identifier. Lorsqu'il prend place dans l'économie d'une oeuvre d'art, il est en outre nécessaire d'étudier sa fonction. C'est ici que les choses se compliquent, car à un fait linguistique ne répond pas obligatoirement une valeur permanente. On peut même dire de l'archaïsme qu'il sert à tout ou presque. M. Michael Riffaterre a bien défini cette polyvalence du signe stylistique lorsqu'il écrivait : "Il n'y a pas de lien nécessaire, d'unité organique entre un fait de langue et les effets stylistiques auxquels il peut donner lieu"²⁹. Nous souscrivons bien volontiers à cette remarque. L'étude structurale de nombre de mécanismes rhétoriques ressortit exclusivement à la linguistique, mais dès qu'il s'agit de passer dans le domaine de l'éthos, de l'effet spécifique ressenti devant telle réalisation du mécanisme, il nous faut faire intervenir des considérations d'un autre ordre, esthétiques, notamment. Nous sortons donc ici du champ sémiologique pour nous aventurer sur un terrain beaucoup plus mouvant. La littérature, d'abord exercice du langage, se soustrait en partie à la compétence exclusive du linguiste. Elle se caractérise, à l'instar d'autres phénomènes sociaux, par des modes particuliers de production, de circulation et de consommation. Et ces modes n'ont rien de figé, sont renouvelables au gré des situations sociologiques. Il n'existe donc pas d'absolu ou d'immanent en littérature.

Ces quelques réflexions, dont le développement nous entraînerait trop loin, suggèrent en tout cas une chose : la grande complexité du problème des effets littéraires. La logique, une logique ici toute saussurienne, nous enseigne à sérier les problèmes et à les diviser pour régner plus sûrement sur eux. C'est

29 Problèmes d'analyse du style littéraire, p. 225.

pourquoi nous voudrions rappeler une triple distinction que nous avons proposée par ailleurs³⁰.

On peut distinguer trois niveaux dans l'effet produit par un phénomène de style. Il y a tout d'abord l'effet nucléaire, fonction du type d'opération rhétorique en cause. Ici, il s'agit d'une substitution de signifiants pour un signifié identique (c'est-à-dire d'une synonymie). Il y a ensuite l'effet autonome, fonction de l'effet nucléaire d'une part et des matériaux utilisés pour telle figure d'autre part. Si deux métaphores, à l'éthos nucléaire par définition identique, font usage l'une d'un vocabulaire argotique et l'autre de termes aristocratiques, leurs effets seront évidemment fort différents. Mais le fait de style ainsi considéré n'est pas en lui-même décisif ; il n'est encore qu'en puissance d'effet. Et c'est par le contexte qu'un choix va s'opérer parmi ses virtualités. Le phénomène de style est en effet intégré dans une oeuvre contenant d'autres traits dotés, eux aussi, d'un effet autonome. Les rapports qu'il entretient avec ces derniers lui donnent sa fonction synnyme³¹. Ceci nous rappelle combien il est vain d'étudier une catégorie stylistique isolée et de décomposer tous les éléments particuliers d'une oeuvre en les arrachant abstraitement et arbitrairement au milieu où ils exercent leur fonction. A-t-on assez insisté sur les méfaits de l'atomisation des textes ?

Ainsi, chaque élément d'une oeuvre se situe au centre d'un réseau complexe de relations. D'une part, il y a tout le système littéraire de son époque. C'est notamment grâce à cet ensemble que l'existence même du trait obsolète est perçue, nous l'avons vu. D'autre part, il y a le milieu spécialisé (littéraire ou non) auquel ramène le trait (écologie). C'est grâce à lui qu'une

30 Voir le chapitre Approche du phénomène de l'éthos, dans l'ouvrage Rhétorique générale déjà cité (pp. 145-156).

31 Nous empruntons, en l'élargissant, la distinction entre les fonctions autonome et synnyme à J.Tynianov, chez qui elles correspondent à peu près à des relations paradigmatiques et syntagmatiques (De l'évolution littéraire, dans Théorie de la littérature, Textes des formalistes russes, réunis, présentés et traduits par Tzvetan Todorov, Paris, Le Seuil, 1965, p. 123). Il existe évidemment encore d'autres variables : situations historique et sociologique du couple lecteur-texte, etc.

première orientation est donnée en ce qui concerne la valeur du trait. Par exemple, tel ou tel mot n'est pas, quoi qu'en disent les dictionnaires, burlesque en soi. C'est sa présence constante et significative dans un ensemble cohérent de textes que l'histoire littéraire a qualifiée de "burlesques" qui lui confère ce statut. Le récepteur n'identifiera le terme comme burlesque que dans la mesure où un savoir préexistant lui donne quelque conscience de cette écologie. Se plaçant sur un plan beaucoup plus général, Meillet écrivait : "Le mot n'est qu'une partie de combinaisons constantes : la valeur du mot dans un pareil ensemble ne s'explique pas par le sens universel et général de ce mot, mais par l'habitude qu'on a de le voir dans certaines combinaisons"³². Enfin, il existe un dernier système : celui que constitue l'oeuvre prise en elle-même, avec toute sa complexité. L'hétérogénéité des matériaux sélectionnés se résoud dans leur combinaison au sein du texte, "univers verbal autonome"³³. C'est ce dernier système qui permet d'attribuer à l'archaïsme sa fonction stylistique précise.

Revenons donc au centre de nos préoccupations et tâchons d'énumérer avec plus de précision les variables qui interviennent pour déterminer la fonction d'un trait archaïsant dans une oeuvre littéraire. Il semble qu'on puisse les verser dans trois catégories :

a) Les valeurs autonomes des traits archaïques.

Un trait obsolète peut évoquer une certaine époque de la langue ou un certain genre littéraire. Ainsi, les mots castel, damoiselle, jouvencelle, féal sentent bien leur Moyen Age, tandis que des termes tels que sacquelet, gigantal, horrificque rappellent plutôt Rabelais. Certains autres traits, comme l'antéposition du pronom personnel atone complément d'un infinitif régi par un verbe conjugué, évoqueront plutôt, pour l'homme d'une bonne

32 Linguistique historique et linguistique générale, t. II, p. 10.

33 P.GUIRAUD, Les Tendances de la stylistique contemporaine, p. 12.

culture, ce que l'on a coutume d'appeler la langue classique³⁴.

On conçoit dès lors que si l'archaïsme apparaissant dans le contexte d'un français châtié contemporain est repris à ladite époque classique, l'effet suggéré n'aura pas une nature identique à celui que provoquerait l'irruption dans le même contexte d'un archaïsme emprunté au langage savoureux de Marot ou de Béroalde de Verville. Celui-ci introduira plutôt dans le texte une note burlesque, voire triviale ; celui-là, le ton de la distinction, ou de l'affectation. Mais ce n'est pas tant le vieillissement plus ou moins prononcé des expressions qui est en cause ici. Aux vagues notions chronologiques que possède le lecteur cultivé vient se superposer le sentiment des niveaux de langue : il existe une "langue familière", une "langue poétique", etc. Que l'on veuille comparer les séries follier, gaudisserie, gigantal, glout, et ouïr, choir, le ponant, céans, celer, quérir. Chacun de ces groupes possède indé-

34 On le voit, de pareilles réactions ne coïncident pas toujours avec la vérité historique scientifiquement établie. Ainsi, le public attribue volontiers au XVII^e siècle le dernier fait syntaxique évoqué, alors que la tournure appartient également aux âges antérieurs, où elle est même plus fréquente. C'est que nous sommes ici dans un domaine très flou, règne de la subjectivité, un domaine situé à mi-chemin entre le linguistique et le social. Ces réactions font partie de la somme des réflexes culturels acquis par l'ethnie française. Les habitudes scolaires, les programmes de lecture, sont en effet -qu'on le veuille ou non- la source d'une appréciable familiarité avec certaines époques de notre littérature et d'une certaine méconnaissance des autres. De ce fait, les vues linguistiques sont parfois très simplifiées, voire schématiques. On peut dire qu'il y a d'une part, entouré de son halo d'étrangeté, un "vieux français", et d'autre part un "français moderne", avec sa variante contemporaine et sa vénérable variante classique (quand on ne fait pas entrer celle-ci dans le "vieux français" !). Voir au sujet de ces mythes culturels, le remarquable article de J.DAMOURETTE, Archaïsmes et pastiches, dans Le Français moderne, t. IX, 1943, p. 183. Ce sont de ces images d'Epinal plus que de la réalité objective qu'il faut tenir compte devant un problème tel que celui qui nous occupe.

pendamment de son contexte une certaine valeur impressive, car ils relèvent tous deux de niveaux complètement distincts. Il y a ici contamination des variables diachronique et diaphasique, comme il peut y avoir contamination des variables diachronique et diatopique (dans le cas de l'archaïsme régionaliste).

A quoi correspondent ces stylèmes généraux et où trouvent-ils leur origine ? Ici encore, nous pourrions rappeler ce que nous disions plus haut : l'impression d'appartenance à un niveau de langue n'est pas tant donnée par le matériau linguistique lui-même que par la somme des expériences littéraires accumulées par le lecteur. Si ouïr et choir évoquent pour lui une certaine catégorie esthétique, appelée poétique, c'est surtout parce qu'il n'a guère rencontré ces mots que dans des textes lui ayant été donnés pour poétiques. Il peut ignorer qu'ils furent autrefois employés à tous les niveaux de la langue. Encore une fois, ce sont des éléments culturels assez malaisés à saisir qui sont à la base du jugement littéraire.

C'est le système de réminiscence et de référence à des époques distinctes ou à des niveaux de langues différents suscitées par l'apparition de traits archaïsants déterminés que nous nommons valeurs autonomes.

b) Densité et vigueur archaïsante.

Dans un échange de vues, lors du congrès de l'Association des Etudes Françaises consacré aux problèmes de l'archaïsme, M. Maurice Piron proposait un distinguo entre archaïsme épisodique et archaïsme soutenu³⁵. C'est par le biais de l'archaïsme

35 Discussions, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes françaises, numéro cité, p. 248. Les Leg. flam. fournissent un assez bon exemple d'arch. soutenu. Il importe toutefois de signaler l'existence théorique d'un seuil de fréquence à partir duquel l'opposition du trait archaïsant à son contexte s'abolit, l'écart se muant en convention (cfr Rhétorique générale, pp. 154-155). M. Zumthor hésite à ranger une langue "entièrement rédigée, de façon cohérente, dans une oeuvre vieillie" [...] sous l'étiquette d'archaïsme, puisque c'est le registre linguistique dans sa totalité qui est ici transposé - traduit" (op.cit., pp. 24 et 249). Dans un cas pareil, il ne subsiste plus que la distance entre la langue du texte et celle du lecteur (cas du lecteur du XXe siècle lisant une oeuvre médiévale dans le texte original).

soutenu que l'on arrive au véritable pastiche, qu'Honoré de Balzac a si bien illustré avec ses Contes drolatiques³⁶.

Cette distinction entre fait occasionnel et fait systématique est importante pour l'étude de l'archaïsme littéraire. En effet, un trait obsolète n'a pas la même valeur lorsqu'il est isolé au milieu d'un contexte moderne et lorsqu'il est plongé dans un contexte à haute saturation d'archaïsmes. A l'inverse, un trait en soi peu senti comme vieux est susceptible de prendre une coloration désuète plus accusée si de nombreux traits incontestablement archaïsants l'entourent.

Prenons l'exemple des mots roquetaille et ivrogrial, forgés par De Coster³⁷. On peut facilement se les imaginer dans un texte moderne, où se presseraient les mots rares et torturés. Par exemple une traduction de certain poème de Lewis Carroll, un texte qui commencerait par : "Il l'emparouille et l'endosque contre terre..." ou La langue verte de Norge. Ils feraient alors figure de néologismes. Au lieu de cela, noyés qu'ils sont dans un contexte où abondent d'autres traits obsolètes authentiques, ces termes par-

36 S'il y a chez Balzac un arch. soutenu, celui-ci est surtout à base d'artifices orthographiques. Il réside aussi subsidiairement dans le lexique, très peu dans la syntaxe. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point. On résiste difficilement au plaisir de citer un passage de ces contes écrits "pour l'esbattement des pantagruélistes et non aultres". Voici le prologue du Premier dixain :

Cecy est ung livre de haulte digestion, plein de déduicts de grant goust, épicez pour ces goutteulx très-illustres et beuveurs très préteulx auquel s'adessoyt nostre digne compatriote, esternel honneur de Tourayne, François Rabelais ; non que l'autheur ayt l'oultre-cuydance de vouloir estre aultre chose que bon Tourangeaud ; et entretenir en joye les amples lippees des gens fameulx de ce mignon et plantureux païs, aussi fertile en cocqz, cocquard et raillards que pas ung ; et qui ha fourni sa grand' part des hommes de renom à la France, avecque feu Courier de picquante mémoire (Honoré de BALZAC, Contes Drolatiques, établissement du texte, notice et notes par Roger PIERROT, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959, p. 435).

37 L.U., pp. 35, 133, 215, 340, 341 et 351.

ticipient bien à la formation d'un climat archaïsant³⁸.

On fera bien, dès lors qu'on examine les procédés qui vieillissent une oeuvre, de tenir compte du facteur quantitatif, qui est d'une réelle importance. Il va de soi que déceler l'existence de tel ou tel trait n'est rien, ou presque rien. Il faut encore donner une idée de sa fréquence, afin de mieux apprécier son incidence sur l'économie de l'oeuvre³⁹. Il est inutile d'insister sur l'apport précieux que constitue à cet égard l'emploi de méthodes mécanographiques qui, parce qu'elles procurent des dénombrements exhaustifs, rapides et sans erreurs, permettent des manipulations statistiques intéressantes.

Pour mesurer l'incidence des éléments archaïsants, il faut tenir compte non seulement de leur densité, mais encore de ce que l'on pourrait nommer leur énergie. Il s'agit d'une variable très difficilement pondérable, car les éléments entrant en jeu ici sont assez nombreux. Il y a tout d'abord la faculté du lecteur à percevoir les archaïsmes. Nous avons vu qu'elle pouvait être plus ou moins aiguë selon son degré de culture ou d'érudition. Il y a ensuite l'âge (réel ou supposé) de l'élément obsolète. Il y a encore et surtout le plan de la langue dont il relève : lexique,

38 Evidemment, les choses sont fortement schématisées : le mode de formation des néologismes joue sans aucun doute un rôle, ce qui nous ramène au premier groupe de variables étudiées. Ceci montre bien qu'aucun des trois facteurs n'est à lui seul déterminant. C'est leur synthèse qu'il faut considérer.

39 Négliger cet aspect, c'est bien un des écueils que n'évitent pas toujours les auteurs d'ouvrages consacrés aux idiolectes d'écrivains. Ainsi que l'écrit une plume sagace, "l'inconvénient majeur de ces travaux est qu'ils tendent à être ennuyeux tant ils se ressemblent tous. Leur manque de données quantitatives explique en partie leur uniformité : un tour de style qui est fréquent chez Hugo a quelque chance d'être retrouvé chez Leconte de Lisle, et ainsi on en parlera en étudiant ces deux auteurs. Sans une évaluation de l'importance relative du 'tour' découvert dans l'ouvrage des deux auteurs, le plus facilement décrit en des termes de quantité, on peut aboutir simplement à une répétition ennuyeuse de jugements identiques devenus ainsi banals" (Rebecca POSNER, Linguistique et littérature, dans Marche Romane, t. XIII, 1963, p. 41).

syntaxe, orthographe... Au risque d'anticiper sur des vues qui seront défendues plus loin, précisons brièvement ce dernier point⁴⁰.

La force des éléments archaïsants accuse en effet de nettes différences selon qu'ils relèvent de l'un ou l'autre des niveaux considérés. L'orthographe du français moderne étant extrêmement rigide et la conscience qu'en a le sujet écrivant étant aiguë, elle constitue, aux yeux du lecteur, une réalité relativement stable. Tout manquement, toute variation, seront donc assez violemment ressentis. C'est la raison principale de la vigueur que l'on reconnaît généralement à l'archaïsme orthographique⁴¹.

Il n'en va pas de même dans le domaine du vocabulaire, ensemble ouvert et aux limites plus floues. Les substitutions y sont en général moins fortement ressenties, surtout lorsque le mot archaïsant fait encore partie de familles lexicales vivantes ; il présente alors au lecteur une figure familière et parfaitement identifiable. La substitution de souvenance à souvenir, de nonchaloir à nonchalance, ne différant que par le suffixe, donne naissance à des archaïsmes relativement légers. L'effet est plus violent lorsque c'est un mot sans attaches vivantes apparentes qui est choisi par l'auteur : cuider, remembrance, etc.⁴² Il l'est plus encore lorsque l'archaïsme porte sur les éléments formant (conjonctions, prépositions, etc.) et non sur les éléments signifiants de la langue. Ces vocables forment en effet un ensemble fini et relativement restreint. Transgresser

40 P. Zunthor distingue, pour l'arch. "six plans différents de la réalité linguistique" : arch. lexicaux, de prononciation, de graphie, grammaticaux [morphologie, conjugaison, etc.], syntaxiques, et les survivances (correspondant plus ou moins à nos arch. résiduels ; cette sixième catégorie est donc à mettre à part).

41 Voir notre chapitre IX (L'orthographe).

42 Le statut rhétorique des deux synonymies (à base morphologique et sans base morphologique) est assez différent (cfr Rhétorique générale, pp. 59-60).

ces usages contraignants en utilisant des mots tels que emmi, ains, icelui, tretous provoque, comme dans le cas de l'orthographe, un effet assez vigoureux. Car c'est au système même de la langue que l'on attende ici.

Pour ce qui est de la syntaxe, il faut être particulièrement nuancé. Son système n'est pas ouvert de la même façon que le lexique, mais permet néanmoins un certain nombre de mouvements et de transformations. Selon les cas, la marge de liberté, donc de choix, est très large ou, au contraire, la structure se révèle fort impérative. Il est donc malaisé de formuler des lois générales en ce qui concerne la vigueur des archaïsmes syntaxiques. Il faut distinguer des cas d'espèce.

Tel était le second groupe des variables à prendre en considération au moment d'étudier les fonctions stylistiques de l'archaïsme : l'incidence plus ou moins forte de ces archaïsmes sur l'ensemble de l'oeuvre, incidence qui peut s'évaluer en termes de densité (au niveau synnome) et de vigueur (au niveau autonome).

c) Les éléments non archaïques.

La dernière variable, qui se déduit immédiatement des précédentes, est la nature du contexte. C'est presque une évidence d'affirmer que deux séries de traits identiques, placés dans des milieux thématiques et linguistiques distincts, acquièrent des résonances différentes. Ceci est particulièrement sensible dans le cas de l'archaïsme, dont nous avons noté la quasi-polyvalence.

Illustrons nos propos d'un exemple : on conviendra que des mots comme céans et quérir ont dans les oeuvres de Paul Claudel une toute autre fonction que dans la phrase "la maîtresse de céans va quérir deux verres, une carafe de flotte et un litron de grenadine", phrase empruntée à Raymond Queneau qui, un peu plus haut et dans le même dessein de dérision, n'hésite

pas à y aller de sa syntaxe médiévale : "A l'étage second parvenue, sonne à la porte la neuve fiancée"⁴³. Le contraste saisissant avec la tonalité des autres éléments linguistiques ainsi qu'avec un contexte thématique d'une banalité voulue prêle évidemment à sourire. Nous permettra-t-on un autre exemple ? On sait que certaines oeuvres de George Sand postérieures à 1847, comme François le Champi et surtout Les Maîtres sonneurs, contiennent de nombreux éléments archaïsants. Ceux-ci ne participent à l'élaboration d'un style régionaliste que parce qu'ils sont employés en relation associative avec tout un lexique effectivement dialectisant⁴⁴.

Ces exemples montrent bien, nous semble-t-il, la toute puissance du contexte extra-archaïque. Toute puissance n'est pas un mot trop fort. D'après le contexte, un même trait linguistique peut recevoir deux valeurs diamétralement opposées. Prenons l'exemple du forclusif de négation point qui, utilisé avec une certaine fréquence, peut se révéler puissant facteur d'archaïsme. On saisit toute la différence qui sépare le point d'une phrase "je ne vous l'ai point celé", de celui d'une autre proposition "J'vous l'avions point caché !". Le même mot peut être signe de la plus grande recherche d'élégance en même temps qu'instrument du style paysan le plus lourdement caricatural, et cela par la seule action des éléments contextuels⁴⁵.

*

* *

-
- 43 Zazie dans le métro, Paris, Gallimard, 1959, pp. 186 et 187.
- 44 Cfr P.VERNOIS, L'archaïsme dans le roman rustique aux XIXe et XXe siècles, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes françaises, numéro cité, pp. 69-94, et L.VINCENT, La Langue et le style rustique de Georges Sand dans les romans champêtres, Paris, Champion, 1916. Evidemment le contexte n'est pas seul à jouer. Il fallait que les arch. retenus par l'auteur contiennent cet éthos virtuel.
- 45 A un certain niveau, plus sociologique que stylistique, les deux point sont parents, appartenant tous deux à une langue conservatrice.

B. Bref aperçu des fonctions possibles de l'archaïsme.

De toutes les fonctions possibles de l'archaïsme⁴⁶, fonctions déterminées par les variables que nous venons d'évoquer, la principale sera évidemment d'ordre temporel, puisque l'essence même de l'archaïsme est de suggérer un décalage chronologique, une plongée dans le passé. Mais il est d'autres effets où le sentiment de la profondeur temporelle est, on a pu l'entrevoir, oblitéré au profit de caractéristiques secondes de l'archaïsme, comme sa rareté. D'autre part, le sentiment de profondeur temporelle peut susciter chez le lecteur des réactions affectives fort diverses.

Il semble cependant que l'on puisse ramener la multiplicité de ces effets à quelques types de base, pouvant évi-

46 L'excellent article collectif Archaïsme - Archaïque - Archaïsant, de la Revue d'Esthétique, pp. 199-200), parle des Buts esthétiques de l'archaïsme. Ce sont : a) l'intérêt pour une forme antérieure considérée en elle-même, indépendamment de sa situation dans le passé ; b) l'intérêt pour une forme ancienne à cause de son aspect désuet et de la profondeur temporelle qu'elle suggère ; c) l'intérêt pour l'art archaïque en tant qu'art de jeunesse et de commencement ; d) l'intérêt pour les formes archaïques en tant que rares et inusitées ; e) l'effet de comique et de drôlerie ; f) l'arch. anesthétique. Si l'on veut se placer du côté du lecteur, on préférera parler d'effets, lesquels ne se confondent pas toujours avec les mobiles (par exemple, l'intérêt décrit sub littera b peut recouvrir un éventail de sentiments tels que la nostalgie d'une époque révolue, ou l'effet de majesté). Dans le Dictionary of World Literature de Joseph T. SHIPLEY (New-York, 1943), on trouve : "Archaism : the deliberate use of words or expression appropriate to an old period. Used in Bible translations to lead reverence or dignity [...]. Poetically, for various effects, as in Spenser. Its affectation in 19th c. Eng. has been labeled Wardom Street Eng., from the many shops of Spurious antiques there situat. Archaisms must be used with restraint and introduced naturally" (p. 43). Ce bref résumé des fonctions de l'arch. est assez incomplet et met sur le même pied des choses d'inégale valeur.

demment se combiner de façon plus ou moins subtile. Nous les énumérons ci-après, en les illustrant de quelques exemples.

a) La nostalgie.

L'archaïsme peut être le fait de ces auteurs qui "lui trouvent une grâce naïve, une sonorité jolie chargée de douce nostalgie que n'ont pas les termes modernes"⁴⁷. Il s'agit souvent d'écrivains qui mettent en scène des gens simples, dans des oeuvres où l'on ne s'étonnera pas de trouver, conjointement aux éléments archaïsants, un vocabulaire qui possède parfois une saveur provinciale⁴⁸. L'archaïsme, qui, la plupart du temps, y est introduit d'une façon discrète, a pour mission principale d'évoquer le "bon vieux temps". C'est aussi cette fonction qu'il possède dans les multiples chansons populaires créées de toutes pièces pour les besoins de la bourgeoisie romantique. De nombreux symbolistes ont utilisé des archaïsmes lexicaux et syntaxiques pour donner une auréole poétique au Moyen Age "fin de siècle" qu'ils reconstruisaient. Quand Maurice des Ombiaux écrit : "J'attends beau chevalier, dit-elle..."⁴⁹, l'omission de l'article contribue à la création de cette mélancolie diffuse et douceâtre qui était à la mode de son époque. Comme autres illustrations de la valeur nostalgique de l'archaïsme, on pour-

47 M. CRESSOT, op.cit., p. 494.

48 Le conservatisme bien connu des parlers de périphérie permet souvent d'assimiler les notions de vieux et de provincial. De nombreux écrivains, de Léon Cladel à Eugène le Roy, ont su jouer de cette ambivalence qui caractérise certains secteurs du vocabulaire archaïque. Dans ces oeuvres, il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui revient à l'une et à l'autre notion. C'est ainsi qu'il a fallu attendre l'étude de W. von WARTBURG, Archaismus und regionalismus bei Chateaubriand, dans Festschrift für Ernst Tappolet, Bâle, 1935, pp. 275-278) pour apprécier la part redevable aux parlers de l'Ouest dans les arch. de l'auteur d'Atala. Une telle étude est surtout utile au linguiste ou au critique qui se préoccupe des problèmes de source et d'influence. L'essentiel pour qui se place du côté des effets est de voir que les deux faits peuvent, selon les cas, jouer un rôle unique dans une oeuvre.

49 Lied, dans La Jeune Belgique, t. XI, 1892, p. 66.

rait citer Francis Jammes⁵⁰, ou encore Henri Pourrat, dont Le Gaspard des montagnes contient des faits de syntaxe remarquables. Pour ne pas limiter nos exemples à la période contemporaine, nous pourrions encore évoquer la Ballade en vieil langage françois de Villon, où le poète s'essaye à la déclinaison pour mieux suggérer la mort du passé ; il ne s'agit plus ici, il est vrai, de gens humbles, mais de princes qui "à mort sont destinez"...

b) L'ennoblissement.

C'est un effet fréquemment produit par l'archaïsme. Déjà, Quintillien écrivait : "Verba a vetustate repetita, non solum magnos assertores habent, sed etiam afferunt orationi maiestatem aliquam, non sine delectatione"⁵¹. Dans ce cas, le mécanisme est généralement celui d'une référence à un âge senti comme littérairement plus respectable (souvent celui qu'il est convenu de nommer "âge classique"), ou à une tradition glorieuse.

Dans le français moderne, c'est l'effet que suscitent souvent certains éléments lexicaux qui survivent dans la langue du Palais, certains traits syntaxiques traditionnellement attribués à la langue de la poésie, etc. Mais, cette fois encore, fréquence et contexte sont déterminants, car ce sont ces mêmes archaïsmes qui, au prix d'une légère poussée, peuvent donner l'impression d'une affectation ridicule... Et c'est là encore un autre effet de l'archaïsme.

Donner "une grande maiesté tant au vers comme à la prose" était le but poursuivi par Du Bellay, Ronsard, Jacques de la Taille (disciples en cela d'Horace), et par ces écrivains, de toutes les époques et de toutes les littératures, que l'on voit désireux de se trouver des ancêtres⁵². On a également vu plusieurs traductions de la Bible utiliser un langage archaïsant

50 Voir M.PARENT, Francis Jammes ; Etude de langue et de style, Paris, Les Belles-lettres, 1957, pp. 111-133.

51 Oratoriae insitutionis, lib.I,6,Leipzig,éd. Teubner,1959,p.39.

52 Voir par exemple J. DE SA NUNES, Arcaismos, dans Letras, Universidade do Parana, Curitiba, n° 2, 1954, pp. 53-56.

dans un but identique.

c) L'écriture artiste.

L'archaïsme peut encore entrer dans une synthèse très recherchée, où se côtoient les formations néologiques, la syntaxe moderne et la terminologie technique, l'expression argotique ou le mot rare et quintessencié. C'est dans cette catégorie que doivent être rangés les effets produits par les multiples archaïsmes des décadents du XIXe siècle, ces décadents dont les oeuvres ressemblent parfois à des "dictionnaires en rut", selon le mot d'Albert Giraud⁵³, ou par ceux qu'aimait à utiliser Camille Lemonnier. C'est encore le cas de ceux que ne dédaigne pas un André Pieyre de Mandiargues, pour parler d'un auteur plus proche de nous⁵⁴. Enfin, nous ne résisterons pas à la tentation d'évoquer l'Honneur de Pédonzique, l'épopée si peu connue de Roger Rabiniaux.

Ici joue l'aspect insolite de l'archaïsme. Le contexte, riche en écarts de toutes sortes, oblitère le caractère temporel de l'archaïsme pour ne plus laisser subsister que sa rareté. Il y a mise sur le même pied de tous les éléments étrangers à la langue communément utilisée. L'élément obsolète est surtout recherché pour sa singularité, la nuance délicate et fine qu'il semble apporter. Il fait dès lors partie intégrante du pittoresque de l'expression, voire de sa préciosité ou de son ésotérisme. Notons qu'on trouve peu d'exemples de cette fonction de l'archaïsme avant la seconde moitié du XIXe siècle pour la littérature française.

53 La lecture du Petit glossaire pour servir à l'intelligence des auteurs décadents et symbolistes, de Jacques PLOWERT [Paul-Adam], Paris, Vanier, 1888, pourra donner une certaine idée de ce vocabulaire torturé où l'arch. n'occupe cependant qu'une place mineure.

54 Notamment dans sa syntaxe. Sur une même page, on peut lire des instructions telles que "Ferréol un peu s'attarda devant la vitrine", ou "Depuis qu'était venu Ferréol au pays de sa fiancée" (Marbre, Paris, Laffont, 1953, p. 31). De temps à autre, on peut constater dans le vocabulaire la présence d'une touche précieuse d'arch.: "Les petits cabinets secrets qu'il avait aménagés pour son déduit" (Id., p. 52).

d) La vis comica.

Nous abordons ici la dernière des fonctions qui peuvent échoir à l'élément obsolète dans une oeuvre. Parce qu'il est inattendu, parce qu'il peut sembler bizarre, l'archaïsme est un procédé bien propre à évoquer cet effet de rupture qu'est la réaction comique⁵⁵.

Mais dans cette fonction, le registre envisagé est assez large. Il va du burlesque franc⁵⁶ à la fine ironie, ce dernier effet pouvant, par exemple, provenir du caractère socialement rétrograde que l'auteur confère à un de ses personnages par le truchement d'un langage désuet⁵⁷. Les cas d'utilisation burlesque de l'archaïsme abondent : citons les rebelles du XVIIe siècle, Scarron en tête, ce "petit poète ~~su~~ ranné" comme il aimait à s'appeler lui-même⁵⁸. Au XXe siècle, nous l'avons vu, un Raymond Queneau emploie parfois l'archaïsme à effet comique pour marquer le caractère déroutant de la réalité. Cette utilisation souple et narquoise de l'archaïsme est assez remarquable dans son roman Les Fleurs bleues. Et l'on pourrait allonger indéfiniment la liste de ces exemples⁵⁹.

*

* * *

-
- 55 Cfr E.AUBOUIN, Technique et psychologie du comique, Marseille, 1948, pp. 103-106.
- 56 "Il faut en effet noter que l'arch. a souvent été utilisé pour susciter un rire plus gras que raffiné, le langage ancien faisant, comme le latin, la nique à la pudeur sans trop scandaliser les philistins" (Hubert KRAINS, Chronique littéraire, dans Société Nouvelle, janvier 1894, p. 141). Rabelais est le modèle avoué de tous ceux qui ont réservé cette fonction à l'arch. français.
- 57 Maria Helena de NOVAIS PAIVA, Contribuição para uma estilística da ironia, Lisbonne, Publicações do centro de estudos filológicos, 1961, p. 338.
- 58 Cfr Fr. BAR, Le genre burlesque en France au XVIIe siècle. Etude de style, Paris, d'Artrey, 1960, pp. 213-235.
- 59 Une étude exhaustive du problème de l'effet littéraire de l'arch. devrait tenir compte du facteur diachronique. Chaque

./.../

Ces réflexions sommaires auront sans doute fait entrevoir la multiplicité des questions se posant à qui veut étudier le procédé de l'archaïsme dans une oeuvre particulière. Il faut en premier lieu déceler tous les éléments archaïsants, et estimer

./... époque a, en effet, eu des attitudes assez caractérisées face à cette catégorie stylistique. Pour la rhétorique classique (cfr H.LAUSBERG, Handbuch der Literarischen Rhetorik, Munich, Max Hueber Verlag, 1960, §§ 467, 546 et 1068) la vetustas (ou antiquitas) est surtout un moyen de conserver au discours sa latinitas, notamment en barrant la route aux solécismes et néologismes : "nova non sine quodam periculo fingimus", dit Quintilien (op.cit., 1, 5, 71), qui ajoute : "Ut novorum optima erunt maxime vetera" (1, 6, 41). Cette fonction réservée à l'arch. entraîne évidemment un corrolaire : "Sed utendum modo, nec ex ultimis tenebris repetenda" (VIII, 3, 25). Ces conceptions s'introduiront progressivement, avec tout l'héritage classique, dans les lettres françaises, mais se radicaliseront à partir de Malherbe (cfr H.LAUSBERG, Zur Stellung Malherbes in der Geschichte der französischen Schriftsprache, in Rom. Forschungen, t. LXII, 1950, pp. 172 ss.). Dès lors, l'arch. sera réputé "burlesque" ou "marotique" durant les XVIIe et XVIIIe siècles. (Sur le plan théorique, cet interdit sera, notons-le, répété au long du XIXe s.; les manuels de rhétorique ne sont que progressivement atteints par les théories néologistes). Il faut attendre la seconde moitié du XVIIIe s. pour observer une attitude libérale à l'égard de l'arch. Deux courants parallèles manifestent ce changement, d'ailleurs concomitant avec l'historicisation croissante de la linguistique. Pour les néologues, qui veulent moins promouvoir de nouvelles attitudes esthétiques que perfectionner l'idiome naturel, l'arch. est un néologisme de bon aloi, puisqu'on est assuré de sa conformité au génie de la langue. On verra ainsi certains arch. stylistiques réintroduits dans la langue. C'est avec le "genre troubadour" (et son successeur, le "style machicoulis") que l'arch. est appelé à jouer un nouveau rôle en littérature. Mais il s'agit surtout, au début, d'arch. de civilisation (v. chap. IV, § 1). La vague romantique fond définitivement les deux courants et, ce faisant, rend à l'arch. sa noblesse de procédé littéraire. Les fonctions de celui-ci commencent alors à se diversifier (notamment par la confusion du diachronique et du diatopique). Mais c'est surtout avec le courant symboliste que la polyvalence des fonctions de l'arch. se voit assurée.

leur importance relative au sein de l'oeuvre en les dénombrant de la façon la plus précise. Il importe ensuite de déterminer de quel plan de la langue ils relèvent, les décrire linguistiquement afin d'évaluer leur degré de vieillissement, leur force et leur valeur autonome. Il faut ensuite montrer brièvement tout ce qui les entoure, pour enfin se poser la question de leur fonction artistique.

Ce sont ces démarches que nous allons essayer de suivre, en étudiant la Légende d'Ulenspiegel.

*
* *
*

C H A P I T R E I I I

PROBLEMES ET METHODES

§ 1. Nécessité et élaboration d'un critère objectif.

A. Exigence du critère d'archaïsme

Rien ne paraît plus simple, au premier abord, que de relever dans un texte tous les traits **lexicaux** ou syntaxiques qui peuvent être qualifiés d'archaïsants. Mais les difficultés ne tardent pas à surgir dès que le travail est en cours. Et plus l'oeuvre qui occupe le philologue est reculée dans le temps, plus les problèmes d'appréciation se posent avec acuité. Certes, il y a quelques lexèmes ou tours dont le caractère obsolète est indubitable (par exemple douloir, l'ellipse systématique de l'article devant le substantif sujet), mais ils sont minorité face aux cas douteux. Dès lors, quels faits vont être retenus, lesquels vont être jugés trop peu significatifs?

La première tentation est de s'en remettre à sa seule intuition: telle tournure sera sentie comme vieillissante, tel mot sera dit hors d'usage¹, etc. Cette méthode assez arbitraire

¹ Il n'est pas toujours aisé de définir ces nuances. Cfr ZUMTHOR, op.cit. pp.14-15.

est celle que pratiquent le plus souvent les analystes lorsqu'ils abordent le paragraphe consacré aux archaïsmes. Elle est à rejeter pour des raisons évidentes: une sensibilité individuelle, si exercée soit-elle, ne peut se prévaloir d'une expérience assez large pour éviter les erreurs de perspective lorsqu'elle étudie un texte dont la composition ne lui est pas linguistiquement contemporaine. Un grand seiziémiste ne déclarait-il pas: "Chacun selon son âge, son origine, ses relations, ses occupations, ses lectures, a son vocabulaire individuel, et est disposé à croire inusité ce qu'il n'a pas l'habitude de dire ou d'entendre"²?

Le premier danger, ce "péché entre tous irrémédiable"³, c'est l'anachronisme. Or, La Légende d'Ulenspiegel est vieillie d'un siècle déjà.

1° Ne la juger que par rapport à notre usage nous amènerait certainement à surestimer le caractère archaïsant de l'oeuvre, en comptant pour vieux les traits qui ne sont sortis d'usage qu'après sa parution. C'est ce que M. Riffaterre nomme "erreurs d'addition"⁴.

2 Edmond HUGUET, Petit glossaire des classiques français du dix-septième siècle contenant les mots et les locutions qui ont vieilli ou dont le sens s'est modifié, Paris, Hachette, s.d., p.V (abréviation usuelle: H. Class.).

3 Lucien FEBVRE, Le Problème de l'incroyance au XVIe siècle, La religion de Rabelais, Albin Michel, 1942 (coll. "L'évolution de l'humanité"), p.6.

4 Criteria for style Analysis, dans Word, t.XC, 1959, pp.166-167. Exemple: voir notre chap.IX, consacré à l'orthographe de la L.U. Il n'entre pas dans mes vues de discuter le problème très général du vieillissement des oeuvres d'art, problème complexe sur lequel les maîtres les plus avertis ont toujours buté (lire par exemple, la critique de Paul DELBOUILLE, Analyse Textuelle et histoire littéraire, dans les Cahiers d'Analyse Textuelle, t.III, 1961, pp.101-105, à propos d'un point de l'Etude a-historique d'un texte: Ballade des dames du temps jadis de Léo Spitzer, in Romanische Literaturstudien 1936-1956, Tübingen, Max Niemeyer, 1959, pp.113-129). Un problème connexe est celui du changement des interprétations auxquelles les textes se prêtent en avançant dans le temps (Cfr par exemple Maurice BEMOL, La Méthode critique de Paul Valéry, Paris, 1950, p. 35). La question relève

- 2° Inversement, la même méthode nous ferait peut-être passer à côté d'éléments qui vieillissaient le texte in illo tempore, mais dont nous méconnaîtrions le caractère obsolète parce qu'ils seraient revenus en faveur dans la langue du siècle (erreurs d'omission)⁵.
- 3° Assez grave encore est l'erreur d'appréciation du degré archaïsant des traits textuels: il en est qui, pour le lecteur du XIXe siècle, appartenaient à un passé relativement récent, d'autres, par contre, étaient pour lui morts depuis longtemps. En les considérant d'un point de vue éloigné, qui estompe les perspectives, il se peut que l'observateur du XXe siècle les distingue mal les uns des autres⁶

4 (suite)

de la sociologie de la littérature (cfr Robert ESCARPIT, Sociologie de la littérature, Paris, P.U.F., 3e éd., 1964, pp.108-113. Coll. "Que sais-je", n°777). Sous cet angle, l'oeuvre de D.C. pourrait faire l'objet d'un travail intéressant. Pour ma part, j'ai choisi d'étudier la L.U. en elle-même, sans rien ajouter qui n'y soit déjà au moment de sa création, comme ont pu la lire ses contemporains. Certes, toute oeuvre d'art est perçue et appréciée par un public dont les canons se renouvellent selon le contexte historique et social. Mais si le jugement de valeur est affaire individuelle, il existe préalablement à lui un stade de perception, au cours duquel sont déchiffrés les éléments significatifs du texte. Avant de se voir attribuer une valeur poétique, l'oeuvre a un sens littéral verbal, qu'il appartient au philologue de restituer. Il en va de même pour certains traits connotatifs, tel le vieillissement, qui avant d'être goûtés, doivent faire l'objet d'un travail de reconstruction.

5 M. RIFFATERRE, id. loc.

6 "La conscience de l'archaïsme se trouve soumise à la perspective historique. Deux époques dont l'une paraît très lointaine à l'autre, peuvent se confondre un peu pour une troisième encore plus tardive, qui, les voyant l'une et l'autre à une grande distance, les distingue mal. Si par exemple un poète du XVe siècle s'amuse à écrire dans la langue du XIIe, bien des lecteurs du XXe siècle, peu familiarisés avec l'évolution de la langue médiévale, mêleront le XIIe et le XVe siècles dans une impression générale de 'Moyen Age'". (Archaïsme - Archaïque - Archaïsant, p.201).

Mais ces dangers sont-ils vraiment si grands dans le cas précis de la Légende? Avons-nous l'impression que la langue littéraire a tellement changé? A cette dernière question, on répondra évidemment par la négative. Lorsque le contemporain lit une oeuvre du XIXe siècle, il ne lui semble pas déchiffrer une langue ancienne! Cependant, nous noterons qu'il peut ne pas percevoir la valeur exacte de certains procédés. Car entre lui et le texte qu'il parcourt, il y a un siècle, et un siècle d'audaces; un siècle marqué par certains auteurs et écoles qui l'ont habitué à l'hétérogénéité linguistique, un siècle ayant notamment remis à la mode pas mal de tours et de mots qui, dans les années 1860, avaient un effet puissamment archaisant⁷. Même dans le cas d'une oeuvre du XIXe siècle, on fera donc bien de tenir compte de l'arrière-fond que constitue l'usage contemporain. Ce travail de restitution n'est pas toujours aisé. C'est l'avis de Georges Matoré, qui parle de "cette langue si mal connue qu'est le français de la première moitié du XIXe siècle"⁸, autant que celui de Stephen Ullmann qui estime: "Even for the nineteenth century our information is incomplete and often uncertain"⁹.

7 Exemple: L'adjectif marri. On le rencontre sans peine aujourd'hui dans la langue écrite, et même parfois orale; la touche d'arch. est discrète et a surtout une fonction d'élégance, cette dernière valeur faisant parfois disparaître l'effet d'arch. Au XIXe siècle, et tous les témoignages concordent, le mot a un ethos violemment archaisant et est presque inusité. Ce problème d'estimation se complique fortement du fait de l'intrusion de nombreuses tournures obsolètes dans la prose journalistique contemporaine. Cfr A. ALBALAT, Le Style archaïque, dans la Revue de Paris, t.v., 15 oct.1921, pp.871-883.

8 Op.cit., p.11. Matoré signalait que l'étude du style ne pouvait être menée à bien que si la langue de l'époque a été sérieusement étudiée auparavant; "c'est à dire qu'il faudrait faire exactement le contraire de ce qu'on a fait jusqu'ici"...(La Méthode en lexicologie, dans Romanische Forschungen, t.LX, 1948, p.413).

9 The reconstruction of Stylistic values, dans Language and Style, Oxford, 1964, p.154 (Ce chapitre contient un intéressant paragraphe sur l'identification des arch. pp.167-173).

Ces réflexions font bien apparaître la nécessité de se constituer un critère objectif à la lumière duquel les faits textuels seront examinés, pour être rejetés ou admis comme archaïsants.

B. Elaboration du critère lexical.

Comment établir ce critère d'archaïsme? Attardons-nous quelques instants sur le cas particulier du lexique. Il semble déjà peu aisé d'identifier le néologisme, ainsi que le montre Marcel Oressot¹⁰. Lorsqu'il s'agit d'apprécier l'effort auquel un poète consent pour remédier à l'insuffisance de la langue, il suffit en principe de comparer son lexique à un dictionnaire contemporain considéré comme étalon de l'usage. On ne peut évidemment se cacher le caractère approximatif d'un tel critère, le dictionnaire étant par définition un outil imparfait. Mais plus grande est la difficulté lorsqu'il s'agit de déterminer le caractère obsolète d'un vocable: le maintien d'une unité lexicale dans un dictionnaire n'est pas un gage de vie, tant s'en faut. Le dictionnaire n'est en général qu'un thésaurus, où se trouve collecté, sans souci poussé de l'usage exact d'une époque déterminée, le plus grand nombre de données utiles à la compréhension du plus grand nombre possible de textes. C'est ainsi qu'y voisinent des mots "disponibles"¹¹, des termes dont l'existence est réelle

10 Cr., 157-159, discute les critères proposés avant lui. Pour lui, le néologisme sera "tout mot et tout sens qui, n'étant ni anciens ni spéciaux, n'ont pas rencontré l'accueil unanime des dictionnaires pris comme étalons (p.158). C'est ainsi qu'il trouve trop étroites les vues de I. PAULI, Contribution à l'étude du vocabulaire d'Alphone Daudet, Lund, Leipzig, Harrassowitz, 1921, qui ne retient que les termes unanimentement omis par l'Académie, Littré et Hatzfeld-Darmesteter-Thomas. Certains pourraient trouver trop large la définition que Cressot avance à son tour, puisqu'elle tend à assimiler "néologisme" et "terme rare et relativement récent". Elle est cependant tout à fait légitime dès qu'on se place au point de vue impressif. Nous l'avons déjà dit: vérité historique et vérité du lecteur sont deux choses à distinguer soigneusement.

11 Cfr R. MICHEA, Mots fréquents et mots disponibles, dans Les Langues modernes, t. XLVII, 1953, pp. 338-344.

et d'autres dont la vie se limite aux quelques lignes que lui consacre l'ouvrage. On sait depuis longtemps que les dictionnaires sont de vastes cimetières...

Mais, dira-t-on, il s'agit là d'une difficulté partiellement tournée par les remarques que les lexicographes ont eu soin d'introduire dans chaque article, comme "familier", "ancien", etc. A cette objection, il convient d'opposer le caractère nécessairement conservateur du dictionnaire. Nous venons de le dire, c'est un instrument devant aider à l'intelligence de textes nombreux, contemporains ou classiques. De surcroît, la longue fréquentation d'une littérature s'étalant sur plusieurs siècles fausse parfois la sensibilité des lexicographes au point de les amener à ne considérer comme archaïques ou obsolescents que les termes antérieurs à l'âge classique, ce qui est certes abusif. Toujours est-il que leur attitude est fort variable selon les méthodes de travail adoptées ou l'usage auquel ils destinent leur oeuvre. Il est difficile de percevoir avec exactitude les raisons qui poussent un lexicographe à attribuer à un lexème la mention "vieux" ou à la lui refuser. De même, nous ne pouvons pas toujours apprécier les nuances qu'il introduit en distinguant "sorti d'usage", "vieilli", etc. Ces quelques remarques montrent qu'il ne faut user des témoignages du dictionnaire qu'avec grande prudence. Pourtant, le recours aux ouvrages lexicographiques est encore l'attitude la plus sérieuse, et en tout cas de loin préférable à l'intuition individuelle¹². Les dictionnaires peuvent être des guides

12 On doit se méfier des recueils d'arch., en général écrits pour les curieux, et sans souci scientifique. On y est vite livré à l'arbitraire et à la fantaisie. Dans ces ouvrages, tel celui de H. SENSINE, Nécrologie verbale, étude sur le passé et le présent de la langue française, Lausanne, Payot, 1933, ou, pour remonter aux ancêtres, celui de Ch. PUGENS, Archéologie française, ou vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude et propres à être restitués au langage moderne, Paris, 1821-25, le mot abandonné de fraîche date est mis sur le même pied que le mot médiéval. En outre, les mobiles des auteurs sont parfois douteux: réintroduire dans l'usage des mots "mis hors la loi sans motif valable" (PUGENS, op.cit., p.10), ou s'extasier puérilement sur la richesse lexicale du "bon temps de jadis".

sûrs, pour autant qu'on veuille bien entourer sa recherche des plus élémentaires précautions¹³.

Aussi, dans le but d'apprécier avec le maximum de finesse la vigueur et la valeur des archaïsmes lexicaux de Charles De Coster, ce n'est pas d'après un, mais d'après huit dictionnaires de base, systématiquement consultés, que j'ai établi un critère¹⁴: trois dictionnaires de la langue ancienne, servant de témoins linguistiques¹⁵, et cinq dictionnaires modernes, servant de témoins impressifs.

- 13 On pourrait peut-être objecter que le recours au dictionnaire ne constitue pas un "critérium linguistique". C'est à peu près ce que M. Riffaterre ("Problèmes d'analyse du style littéraire", dans Romance Philology, t. XIV, p. 227) reproche à M. Parent qui, dans son ouvrage déjà cité, se réfère constamment au dictionnaire de l'Académie (éd. de 1878). A cette "démarche impressive", il oppose l'étude des substituts synonymiques, qui serait la bonne démarche, la "démarche linguistique". Il n'y a pourtant là rien d'autre que la distinction entre description d'un mécanisme théorique (qui consiste bien en une opposition synonymique) et perception de son éthos. Le "sentiment" du lecteur reste bien le seul étalon entrant en jeu lors de la lecture, et essayer de le reconstituer n'est pas tâche vaine. C'est même une nécessité, qui se fait plus pressante à mesure que l'oeuvre étudiée est plus éloignée dans le temps. Le tout est de ne pas se livrer aveuglément à un seul témoin (et en ce sens, se fier à la seule Académie est certainement aberrant!), mais de s'assurer du maximum d'objectivité en les multipliant et en critiquant leurs habitudes. Notons ici que les indications des dictionnaires peuvent parfois être ambiguës. Une mention comme "rare", "usité" peut renvoyer à l'archaïsme ou à une langue technique; la mention "littéraire" (avec parfois les précisions "style poétique", "turlésque") peut aussi connoter l'archaïsme.
- 14 Les critères de néologisme de Fuchs (Lexique du journal des Goncourt, Paris, 1912) et de Le Hir (Lamennais écrivain, Paris, Colin, 1948) sont basés sur 3 dictionnaires; celui de Miss Burns (La langue d'Alphonse Daudet, Paris, 1916) sur 4 ouvrages; celui de Cressot sur 2 ouvrages; celui de Joseph Barbier (Le vocabulaire, la syntaxe et le style des poèmes réguliers de Charles Péguy, Paris, Berger-Levrault, 1957) sur 5 témoins occasionnellement consultés; le critère d'arch. de Parent est établi d'après 3 dictionnaires.
- 15 Pour le Moyen Age, F. GODEFROY, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^e au XV^e siècle, Paris, Vieweg, 1880-1902, 10t. (les t. VIII-partim, IX & X enregistrent surtout des mots des XV^e et XVI^e siècles) ou A. TOBLER - LOMMATH, Altfranzösisches Wörterbuch, Berlin, Weidmann, 8t. parus depuis 1925; pour le seizième siècle, E. HUGUET, Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle, Paris, Didier, 1925-1967, 7t.; pour la langue classique, le Dictionnaire de la langue française classique, de J. DUBOIS & R. LAGANE, Paris, Belin, 1960, a été systématiquement consulté; cet ouvrage étant moins exhaustif que les 3 premiers, nous n'avons pas fourni pour chaque mot le résultat de la confrontation.

Ces derniers sont le Dictionnaire national de Bescherelle, le Littré, le Dictionnaire de l'Académie, le Dictionnaire universel de Pierre Larousse et le Dictionnaire Général. La confrontation de ces différents ouvrages doit nous renseigner sur:

- 1° Le vieillissement objectif des termes recensés et leur appartenance à une couche diachronique précise.
- 2° Le degré de leur éthos archaïsant (mot rare, mais sans renvoi nécessaire à l'époque A, mot unanimement reconnu comme archaïsant, indices d'obsolescence, etc.) et la facilité d'identification de cet éthos (mot plus ou moins connu dans les dictionnaires).
- 3° Leurs autres valeurs autonomes (les variables diatopiques et diaphasiques interférant avec la variable diachronique) : terme populaire, burlesque, poétique, "littéraire", juridique, familier, etc. (certaines de ces qualifications, telle "marotique", valent indice d'archaïsme).

Le Dictionnaire National est un de ces ouvrages qui, avec les Laveaux, les Boiste, les Poitevin, ouvrent le chemin au Littré¹⁶. Riche, il l'est jusqu'à la réplétion, le but avoué de l'auteur étant de ne point omettre "tous ces mots, ou anciens ou nouveaux, que la négligence ou le dédain des lexicographes avaient laissés en oubli¹⁷". Il est inutile de préciser que l'ouvrage laisse l'impression d'un tout-venant encyclopédique. Charles Bruneau a assez dit le caractère parfois ahurissant de ses colonnes¹⁸.

Néanmoins, l'ouvrage doit nous intéresser à plusieurs titres. Tout d'abord, Bescherelle ne manque pas de faire de

16 BESCHERELLE M. aîné, Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française, Paris, Simon, Garnier frères, 1843, t.I, VII+1319+XII p., t.II, 1683+VIII p. L'ouvrage a connu neuf "éditions" jusqu'en 1861 (ce ne sont en fait que des tirages). J'ai consulté l'édition de 1846, deux t. en quatre vol. (abrév. usuelle: B)

17 Préface, p.I.

18 Br., XII, 567. G.Matoré n'a qu'un mot pour le qualifier: "Riche et médiocre" (Histoire des dictionnaires français, Paris, Larousse, 1968, p.117).

nombreuses remarques sur l'usage de chaque mot: le milieu social ou littéraire dans lequel on le trouve le plus couramment, sa fréquence d'emploi, les controverses qu'il suscite, tout ceci sans souci excessif de purisme. Il offre donc un témoignage intéressant pour délimiter le sentiment de l'archaïsme dans les années 1840-1850. Son appareil, par ailleurs assez varié, renvoie à la fois au degré de vieillissement et à l'écologie: "inusité", "vieux (mot)", "se disait (autrefois) pour", "terme de Pratique", "ne s'emploie que dans le style marotique", etc. Enfin, au sujet de Bescherelle, il n'est peut-être pas inutile de savoir que De Coster le possédait et l'utilisait comme une référence¹⁹. C'est en pleine connaissance de cause qu'il acceptait dans son vocabulaire tel mot donné comme vieux par cet ouvrage.

Mais le Dictionnaire National date un peu par rapport à la Légende, son élaboration se situant dans les années 40. Il existe une autre oeuvre, autrement considérable celle-là, et qui est plus proche: le Dictionnaire de la langue Française, d'Emile Littré²⁰. Si son impression commence en 1859 et finit en 1874, le véritable travail lexicographique collecte des données et rédaction des articles, a lieu de 1847 à 1865, en ces années où De Coster commence à écrire son épopée²¹.

Le Littré, qui met un soin tout particulier à classer les sens, contient beaucoup moins d'indications d'usage que le Bescherelle. Pour lui, "l'usage" couvre le temps qui va depuis Malherbe aux contemporains. C'est dire qu'un terme ne sera déclaré

19 Cfr Han.DC., 367. Le Catalogue des livres dépendant de la succession de feu M. Decoster, en son vivant homme de lettres à Ixelles, confié aux collections de l'Académie Thérésienne est devenu introuvable dans cette bibliothèque.

20 Emile LITTRÉ, Dictionnaire de la langue française, Paris, 1859 à 1879, 4 vol. et un Supplément (abréviation usuelle: L.).

21 Cfr E. LITTRÉ, Comment j'ai fait mon dictionnaire de la langue française, nouvelle éd., Paris, 1897. Il faut cependant savoir que sa documentation n'est guère abondante au-delà de 1830 (sauf pour le Suppl.), et que le choix des exemples du XIXe est parfois douteux, vu les goûts littéraires un peu trop exclusifs d'Emile Littré. Selon une enquête d'A. GOOSSE (Un nouveau littré? dans la Revue Belge de Philologie et d'Histoire t. XXX, 1952, pp. 1052-1064), 6% seulement des exemples de L. proviennent du XIXe siècle, contre 75% au XVIIe et 19% au XVIIIe.

désuet que dans les cas flagrants²². Néanmoins, le témoignage de Littré nous sera assez précieux, puisqu'il nous permettra de faire le départ entre ce qui, à l'époque qui nous intéresse, était senti comme simplement vieillissant (par exemple le mot déclaré tel par Bescherelle et présenté sans commentaire par Littré), et ce qui était résolument obsolète (dénoncé à la fois par Bescherelle et Littré)²³.

Un troisième dictionnaire, d'essence puriste celui-là, entrera en ligne de compte. L'absence ou la présence en ses colonnes de telle ou telle expression peut en effet constituer un indice sur son degré de force archaïsante: il s'agit du Dictionnaire de l'Académie. L'élaboration de sa septième édition a également eu lieu au moment où De Coster rédigeait son oeuvre²⁴. Cette édition apporte peu d'innovations par rapport à celle de 1835. C'est dire qu'elle ne comporte guère d'expressions modernes et vivantes et que la langue classique reste sa norme. L'ouvrage de l'Académie aura donc pour nous une utilité semblable à celle du Littré.

Quant au monumental ouvrage de Pierre Larousse, à même de satisfaire tous les amateurs de curiosa, c'est surtout, comme son titre le laisse entendre, une véritable encyclopédie²⁵.

22 Pour L., la langue se divisait en trois zones: la zone d'usage, la zone de néologisme et la zone d'archaïsme. L. ne cachait pas que sa tendance était "d'inscrire plus de mots au compte du présent qu'il ne lui appartient peut-être réellement" (Préface, Paris, 1961, p.123). C'est ainsi qu'il refuse le statut d'arch. à onc!

23 Les indications données par L., lorsqu'elles existent, sont remarquablement nuancées. Cela va de "terme qui a vieilli" à archaïque" en passant par "mot vieilli", "vieux", "s'est dit pour", et "anciennement". Il ne prête cependant pas une grande attention aux écologies.

24 Dictionnaire de l'Académie française, septième édition dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes, Paris, Firmin Didot et Cie, 1878, 2 vol., (abréviation usuelle: Ac.). Les indications fournies par Ac. sont pauvres et peu nuancées.

25 Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, par M. Pierre LAROUSSE, Paris, 1866 à 1876, 15 vol. grand in-4° et deux vol. de supplément non datés, [1878] et [1890]. (abrév. usuelle: Lar.). Le second suppl. n'est intéressant qu'au point de vue encyclopédique.

Il en a en tout cas la richesse (dans son cas, nous serions tenté de dire: la prolixité), l'enthousiasme et la naïveté. Nous n'aurons pas la faiblesse de lui prêter une autorité linguistique excessive²⁶. Il constitue cependant un témoin que ne peut négliger le stylisticien. On voit à cela plusieurs raisons: les lexicographes de l'équipe dirigée par Larousse ont été extrêmement attentifs à toutes les créations, aux termes vieilliss, aux mots rares utilisés par les écrivains contemporains. Dans le soin qu'il met à recueillir les faits de ce genre, nous considérons ce dictionnaire comme nettement supérieur au Bescherelle. D'autre part, celui qui légua son nom à plusieurs générations de dictionnaires était conscient de l'importance des illustrations dans tout ouvrage de ce genre. De là, une moisson surabondante de passages (pas toujours correctement cités) où l'historien de la langue n'a qu'à puiser à pleines mains²⁷. Certains de ces exemples nous seront utiles pour résoudre des cas embarrassants. On notera enfin que le Dictionnaire universel est exactement contemporain de la Légende puisqu'il paraît de 1866 à 1876.

26 "Chez Pierre Larousse, les mérites de l'encyclopédiste ont éclipsé les talents du lexicographe", nous dit Matoré (op.cit. 124).

27 "Le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle, étant, avant tout, le dictionnaire de la langue, la partie lexicographique a reçu des développements qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui **se suivent dans un ordre logique, clair, méthodique**, que tous les dictionnaires avaient trop dédaigné jusqu'à présent: sens propres, sens par extension, par analogie ou par comparaison, **sens figurés** purs, sont nettement déterminés par des exemples qui font rigoureusement ressortir les nuances et les délicatesses des diverses acceptions; chaque mot trouve son historique tout tracé par son étymologie, sa formation, et les vicissitudes rendues sensibles par des exemples **empruntés** à nos vieux chroniqueurs, aux fabliaux, aux trouvères, aux auteurs du XVIe siècle, à ceux du XVIIe et du XVIIIe, et enfin, et surtout, aux écrivains de notre temps. Un dictionnaire du XIXe siècle ne doit-il pas s'attacher de préférence à reproduire la physionomie de la langue au moment actuel?" (Préface, pp.LXV-LXVI). Assez bonne attention aux écologies.

Le dernier ouvrage utilisé, plus sérieux celui-là, sera le Dictionnaire général. Il tient du Littré par le choix de ses vocables et du Bescherelle - qu'il dépasse évidemment de cent coudées - par le soin qu'il met à délimiter la sphère d'emploi réelle de tel ou tel mot²⁸. Ce qui en fait un témoin de premier choix. Mais est-il légitime de se servir d'un corpus lexicographique dont la parution est de plus de vingt ans postérieure à la Légende d'Ulenspiegel? A cette question, il faut répondre deux choses. Tout d'abord, lorsqu'il s'agit de juger un dictionnaire, on doit tenir compte non point de la date de parution mais de toute la période de travail, ce qui, dans ce cas, nous ramène à 1871²⁹. Deuxièmement, il faut avoir en mémoire le caractère conservateur de tout dictionnaire, qui reflète toujours un état de langue quelque peu antérieur à l'époque du travail lexicographique. Ainsi, il ne faut pas balancer à appeler le Dictionnaire général à la rescousse pour reconstituer le sentiment linguistique des années 60. Au demeurant, une réflexion de Marcel Cohen, sera de nature à faire s'évanouir les dernières hésitations: selon lui, cet ouvrage, en dépit de son titre (... à nos jours), "ne représente pas vraiment l'usage littéraire du romantisme et de la suite, encore moins la langue parlée de la fin du XIXe siècle"³⁰.

28 A. HATZFELD, A. DARMESTETER et A. THOMAS, Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle à nos jours, Paris, Delagrave, 9e éd., 1932 (abr.usuelle:DG). Les commentaires du D 3. ne permettent pas toujours de bien distinguer vieillissement objectif et subjectif.

29 Cfr Préface, p.LXXIV.

30 Grammaire et style, 1450-1950, Paris, Editions sociales, 1954, p.213.G. Matoré ajoute: "Si le vocabulaire classique est bien représenté, le nombre des mots d'origine plus récente est pour le lecteur qui cherche à définir un terme du XIXe siècle, nettement insuffisant" (op.cit., p.130).

Tels sont donc les instruments qui m'ont servi à dresser mon critère d'archaïsme lexical³¹: à la méthode impressionniste, plus rapide, mais qui expose à bien des mécomptes, j'ai préféré la longue démarche qu'est la comparaison systématique du lexique de La Légende avec les listes offertes par les cinq dictionnaires modernes. J'ai donc finalement retenu les catégories de termes suivantes:

- 1° Les mots ignorés simultanément par les cinq témoins mais par ailleurs attestés dans un état ancien de la langue.
- 2° Les unités lexicales déclarées vieilles ou vieillissantes par un dictionnaire au moins. Dans ce cas, la confrontation des cinq ouvrages fera apprécier le degré de crédibilité de leurs témoignages. En effet, on doit s'interdire de mettre sur le même pied les mots qui seraient considérés comme désuets par le seul Dictionnaire général, par celui-ci, Bescherelle et Larousse, ou encore par l'unanimité des cinq témoins. Quelques remarques de type historique aideront éventuellement à préciser le niveau exact de vieillissement ou l'écologie.
- 3° Les mots donnés par certains dictionnaires et absents dans d'autres. Ici encore, il faudra se montrer particulièrement circonspect et procéder à une rapide enquête linguistique sur le mot³².

31 Sur la valeur respective des divers dictionnaires du XIXe siècle, on consultera l'excellent article de synthèse de Charles BRUNEAU, Réflexions sur les dictionnaires de français moderne et contemporain, dans Lexicologie et lexicographie françaises et romanes. Orientations et exigences actuelles. Paris, C.N.R.S., 1960, pp.13-20 et l'ouvrage cité de Matoré.

32 On s'est servi régulièrement de dictionnaires d'appoint, comme le Dictionnaire des dictionnaires de Paul GUERIN, 2e éd., Paris, 1892 (nombreux exemples de la fin du XIXe siècle). On s'est également reporté à des ouvrages modernes se caractérisant par la solidité de leur information: c'est le cas du Französisches etymologisches Wörterbuch, du Dictionnaire alphabétique, et analogique de la langue française, de Paul ROBERT, et de quelques autres. Afin de mieux cerner le statut linguistique de chaque mot aux environs de 1870, les listes ainsi

On le voit, un pareil critère reflète une conception assez large de l'archaïsme. Pour certains, ce dernier terme ne désigne que ce qui est définitivement et complètement sorti de la langue, et pour les satisfaire, il eût fallu se limiter à la

32 suite:

obtenues ont en outre été confrontées avec les lexiques d'écrivains que la publication des index ou des travaux stylistiques rendait accessibles. On a enfin consulté des dictionnaires anciens (du XVII^e siècle notamment), des ouvrages ne reprenant que les mots désuets ou à sens vieillis, tels la série des Huguet (L'évolution du sens des mots depuis le XVI^e siècle, Paris, Droz, 1934, abréviation usuelle: H. Evol.; Mots disparus ou vieillis depuis le XVI^e siècle, Paris, Droz, 1935, abr.: H. Disp. Petit glossaire des classiques français du dix-septième siècle), des lexiques d'ouvrages anciens (ex.: Ch. MARTY-LAVEAUX, La langue de la Pléiade, Paris, Lemerre, 1896-98, 2 t) et la synthèse de R. JOURNET, J. PETIT, G. ROBERT, Mots et Dictionnaires (1798-1878), Paris, Les Belles-Lettres, 4 vol. parus depuis 1966 (S'efforce de délimiter le statut de chaque mot entre ces deux dates, d'après le dépouillement d'une trentaine de dictionnaires; on y trouve peu d'archaïsmes).

On comprendra aisément le système de signes utilisés pour réduire le volume de ces données. Le signe B.: o accompagne évidemment un mot absent chez Bescherelle. L'abréviation B., sans indication complémentaire, signifie que le mot figure au Dictionnaire national, mais sans commentaire qui permettrait de le croire vieillissant, tandis que le sigle B.:+ signifie qu'une telle indication (éventuellement citée) est présente. Sauf mention contraire, le mot cité simultanément par B., L., Lar. et D.G. l'est également par Ac. Une formule B., L., Lar.; D.G.:+ signifie donc que le mot donné sans commentaire par Bescherelle, Littré, Larousse et l'Académie, est considéré comme vieilli par le Dictionnaire Général. La formule B., L., Ac., Lar., D.G.:o; God., H. accompagne un terme absent des dictionnaires modernes, mais dont l'existence au Moyen Age et au XVI^e siècle est attestée par Godefroy et Huguet. Le mot fourni par un dictionnaire avec un signifié totalement différent de celui du texte sera considéré comme absent. Toujours pour réduire le volume de chaque rubrique, il nous arrivera de ne pas citer entièrement les phrases d'où les exemples sont extraits. Nous nous contenterons alors de reproduire, suivant le cas, la proposition ou la syntagme contenant le mot étudié.

première catégorie³³. Mais, nous l'avons déjà dit, nous nous plaçons à un point de vue impressif, et dans cette perspective stylistique, on ne peut se borner à colliger ces archaïsmes stricto sensu. Est obsolète et doit être recueilli tout ce qui, entrant dans un couple d'opposition synonymique, dégage l'éthos archaïsant³⁴. Or, c'est bien ce mécanisme que dénoncent les dictionnaires. Parfois, ces ouvrages vont jusqu'à évoquer explicitement le couple lorsque, pour formuler leurs définitions, ils écrivent "s'est dit pour..."³⁵.

- 33 C'est le cas de Yvan Pauli, qui écrit: "Par 'archaïsme', je désigne tout simplement, comme elle [M. BURNS, La langue d'Alphonse Daudet] les mots trouvés chez Daudet, qui ne sont pas enregistrés par les dictionnaires modernes, mais qui ont été signalés dans la langue du temps passé. Cette désignation n'implique donc point que l'archaïsme ait été voulu" (op.cit., p.56; c'est moi qui souligne). Si l'on comprend bien, cela revient à ne pas considérer douloir, feintise ou cuidar comme arch., puisque le premier venu peut les retrouver dans les dictionnaires de la seconde moitié du XIXe siècle. On a le droit de s'interroger sur la valeur d'un travail stylistique basé sur des critères aussi excessifs, rendant aussi peu compte de la sensibilité du lecteur.
- 34 Il va de soi que nous éliminerons de notre recension les arch. résiduels. La distinction opérée entre ceux-ci et l'arch. conscient montre assez l'inutilité d'une pareille étude dans le cadre que je me suis assigné. Il est absurde de se livrer à des commentaires sur le terme fur sous prétexte qu'un auteur a utilisé l'expression au fur et à mesure.
- 35 Etablir un critère d'arch. orthographique est chose beaucoup plus aisée. Les dictionnaires décrits donnent un reflet exact des habitudes du temps de DC et se conforment scrupuleusement aux règles données par les différentes éditions de Ac. (par ex., le Suppl.I du Lar. fait paraître une liste de mots dont la graphie doit être modifiée, consécutivement à la parution de l'édition de 1878). Des ouvrages comme B ou Lar. rendent en outre un compte fidèle des variations qui affectent certains termes, ou des hésitations que pouvaient connaître les contemporains. Pour plus de sûreté, nous avons complété notre information par une rapide enquête dans une quinzaine d'oeuvres romanesques parues entre 1865 et 1870, et nous nous sommes penché sur plusieurs revues d'époque. Pour ce qui est du domaine de la syntaxe, où il se fait sentir avec autant d'acuité, le problème du critère sera discuté ailleurs.

§ 2. Archaïsme et modernisme.

Ce n'est point pour satisfaire je ne sais quel besoin saugrenu de paradoxe que ce paragraphe traite en quelque sorte de l'équivalence de l'archaïsme et du néologisme³⁶. Ce sont là deux catégories qui, objectivement, au regard de l'histoire linguistique, sont bel et bien opposées. Mais, si l'on se place à un point de vue impressif, on voudra bien leur accorder une très grande affinité. En effet, "pour l'appréciation stylistique d'un vocabulaire, il importe moins de savoir si un mot est effectivement et historiquement vieux ou neuf, que d'établir s'il est ressenti comme vieux ou neuf. Ce n'est pas la date qui est ici en cause, mais les données de la conscience linguistique du groupe social auquel se rattache l'auteur³⁷".

Nous l'avons laissé entendre: une des caractéristiques de l'archaïsme, c'est sa rareté. Il y a, linguistiquement parlant, de faibles probabilités que le lecteur rencontre un lexème obsolète dans un texte moderne; son apparition y sera donc ressentie comme anormale. Ce sentiment d'une rupture dans la séquence verbale est en soi peu significatif: ce n'est que par le jeu de certains éléments qu'il se colore ensuite d'un éthos synnyme et que l'archaïsme peut exercer des fonctions différenciées. Mais il n'en reste pas moins que, pour l'archaïsme comme pour le mot rare, l'effet brut reste celui d'une surprise³⁸. Cette caractéristique première,

36 Ces vues sont également valables pour les faits de syntaxe. La notion de néologisme peut être appliquée à ce domaine, où elle sera évidemment plus floue. Les "tours nouveaux" sont d'ailleurs plus souvent que les "mots nouveaux" empruntés à un état ancien de la langue.

37 M. JUNGO, Le vocabulaire de Pascal, étudié dans les 'Fragments pour une Apologie', Paris, d'Artrey, s.d. [1950], p.56 (C'est moi qui souligne).

38 Albert HENRY, dans sa communication sur La Notion d'écart (Atti dell'VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi, Florence, Sansoni, 1959, t.II, pp:557-558 et 561), définit le néologisme complet, le mot bas, argotique et l'arch. comme des écarts qui sont fonctions, respectivement, de variables littéraires, sociales et chronologiques. Ces écarts, il les dit

le néologisme la possède en commun avec l'archaïsme. Au sens strict, le néologisme est un mot qui, parce qu'il consiste en la création d'un signifiant nouveau ou en la modification d'un ensemble sémiologique³⁹ est appelé, du moins pendant un certain temps (jusqu'à ce qu'il soit abandonné ou que la langue l'adopte définitivement⁴⁰), à jouer dans son contexte un rôle "détonnant". Sous cet aspect, néologisme et archaïsme ont bien le même pouvoir, puisque leur apparition provoque un identique sentiment d'hétérogénéité. Ce qui permet à Riffaterre d'affirmer à bon droit: "La substitution de l'archaïsme à un synonyme contemporain crée un certain degré d'imprévisibilité dans le décodage de la phrase; d'où un contraste créateur d'effet. Dans une classification vraiment stylistique, ce trait spécifique permettrait de grouper dans une même classe l'archaïsme, le néologisme, les emprunts à des langues étrangères ou techniques"⁴¹.

Mais il faut se garder de simplifier les problèmes de façon outrancière; archaïsme et néologisme ne sont interchangeable

38, suite:

neutres, c'est-à-dire qu'ils n'auront de valeur que par l'emploi qui en sera fait dans tel ou tel contexte. On peut ne pas être d'accord sur la notion de neutralité (l'élément textuel possède, in se, une valeur autonome, mais nous ne pouvons que souscrire à l'affirmation selon laquelle l'effet de ces écarts dépend, en définitive du contexte.

39 G. Matoré définit ainsi le néologisme: "Acception nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à une époque déterminée. Cette acception peut se manifester par un mot nouveau, par un mot déjà employé, par un changement de catégorie grammaticale" (Le néologisme; naissance et diffusion, dans F.M., t.XX, 1952, p.87).

40 Il existe une usure de l'effet néologique, usure qu'il n'est pas toujours aisé de mesurer (cfr M. RIFFATERRE, La Durée de la valeur stylistique du néologisme, dans The Romanic Review, t. XLIV, 1953, pp.282-289). Il y a, de la même façon, une dévaluation de l'effet archaisant, plus délicate encore à apprécier, et menant aux erreurs d'omission.

41 Problèmes d'analyse du style littéraire, p. 224.

qu'au niveau de l'abstraction théorique. Dans l'oeuvre concrète, il faut considérer les autres variables entrant en jeu: valeur autonome de l'archaïsme et nature du contexte.

Il est des textes où l'archaïsme à une fonction néologique, phénomène sur lequel on a maintes fois attiré l'attention. "Pour la néologie", disait Alexis François, "l'archaïsme est un succédané du néologisme. Il semble aussi commode de reprendre les vieux mots que d'en fabriquer de nouveaux"⁴². Nous avons déjà parlé de ce genre de faits qu'on peut rencontrer sans difficulté chez les symbolistes et les décadents.

Mais il est un autre type d'oeuvre où - et ceci est moins courant - le néologisme peut avoir fonction d'archaïsme. Devant certains traits de ces écrits, au nombre desquels on comptera la geste d'Ulenspiegel⁴³, "on a le sentiment de l'inédit et en même temps, on se demande si on ne retrouverait pas ces mots dans Ronsard ou Du Bellay; recherche d'ailleurs indifférente à la stylistique; la seule chose qu'elle retient est que ces mots sont dans un rapport assez lâche avec l'état de langage actuel"⁴⁴. Ce genre d'emploi est le fait de ces auteurs qui créent du "faux vieux français" et qui, au lieu d'emprunter leurs vocables et leur syntaxe au passé, jouent le jeu de ce passé. Mais ceci n'est possible qu'à deux conditions jouant l'une au niveau autonome, l'autre au niveau synnome, et que la Légende réunit:

42 Apud Br., VI,2,1161. M.PARENT, op.cit., p.125, nomme ce phénomène "faux néologisme".

43 Plusieurs critiques avaient déjà aperçu que DC créait un certain nombre de ses archaïsmes (cfr Arnold GOFFIN, C.R. cité des Lég. flam., dans La Jeune Belgique, pp.160-161, SOSS., 54).

44 Ch. BALLY, Traité de stylistique française, Paris, Klincksieck, 2e éd., 1919-1921, t.I, pp. 245-246.

- 1° Il faut que le mode de formation du néologisme n'interdise point le renvoi à l'époque A. Or, si l'on observe les mots créés par De Coster, on verra qu'ils sont forgés à l'aide de morphèmes particulièrement productifs dans l'ancienne langue: adverbes en -ment, comme imagièrément, substantifs au même suffixe (tel empiffrement), au suffixe -erie (ainsi prédicasterie) ou encore adjectifs en -al, comme ivrognial...
- 2° Que le mode de formation le permette est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour que le néologisme puisse exercer la fonction archaïsante. Il faut encore que le contexte amène à opérer cette assimilation stylistique. C'est de nouveau le cas de La Légende, où, pour nous borner à un seul exemple, le substantif néologique en -ment est entouré de nombreux traits indubitablement désuets (et parmi ceux-ci un assez grand nombre de substantifs en -ment), destinés à orienter la sensibilité du lecteur.

Ces réflexions aideront à expliquer deux ordres de faits.

On portera parfois, dans les pages qui suivent, une attention soutenue à des phénomènes qui ne sont pas archaïsants à proprement parler. Qu'on n'y voie pas une inconséquence, laquelle viendrait contraster avec la minutie qu'on a dû s'imposer pour créer un critère d'archaïsme, mais un désir de mieux sonder le problème du contexte. Disons d'ores et déjà qu'on ne peut guère rencontrer chez De Coster de terme à la fois d'usage courant et de création récente. Comme le dit M. Hanse, en une formule particulièrement heureuse, "une règle surtout s'imposait [...]: il fallait éviter les mots trop récents, enrichis d'un trop moderne

45 Il faut évidemment nuancer. -Erie est aujourd'hui un suffixe depuis longtemps improductif, alors que -ment et -al sont plutôt en expansion. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points.

brevet"⁴⁶. La comparaison du lexique de l'Ulenspiegel avec des listes comme celle d'Armand Weil⁴⁷ ou de Darmesteter⁴⁸ montre à suffisance qu'il est difficile de rencontrer chez De Coster des innovations trop récentes. Ses néologismes sont soit des mots forgés par lui-même, soit des termes qui n'ont connu qu'une diffusion restreinte à l'extrême; leur originalité s'en trouve dès lors sauvegardée. Ainsi, il n'y a rien de trop brutalement moderne dans La Légende; rien, du moins, qui viendrait briser l'action de nos archaïsmes. On aura plus d'une fois l'occasion de montrer qu'il en va de même avec la syntaxe: certaines des audaces de De Coster connaîtront le succès de la mode au XIXe siècle, mais après 1867⁴⁹.

Ensuite, cet aperçu de la fonction archaïsante du néologisme montre le danger des trop nettes catégories: on voit

- 46 Han DC, 285. Exemple: DC écrit sitôt et plutôt là où nous mettons si tôt et plus tôt ("Cela vous fait-il donc mal d'être brûlés sitôt", III, 2, p. 221; "Pour me faire pendre et être veuve plutôt que Nature ne le veut", II, 22, p. 258). D'après les témoignages du XIXe siècle, la distinction était récente.
- 47 Notes sur le vocabulaire du XIXe siècle, dans F.M., t. XIII (1945), pp. 109-138, 271-296. Aucun mot de ces listes ne se trouve dans la L.U., sauf nocer. J'ajouterais tintinnabuler, dont on trouve le premier témoignage chez Balzac en 1840 (F.E.W., XIII, 1, 350, a).
- 48 De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, Paris, 1877. Sur les quelque 2500 vocables propres au XIXe siècle que cite Darmesteter, une douzaine à peine apparaissent dans la L.U. Confrontation négative également avec L. TOLMER, A travers le Dictionnaire des dictionnaires de Mgr Guérin, dans F.M., t. XVI, 1948, pp. 55 (56 et 125-136). La confrontation avec le lexique des auteurs plus ou moins contemporains donne des résultats similaires. Ainsi, aucun des termes propres à Théophile Gautier que Matoré fait entrer dans son important glossaire ne figure chez D.C. (en dehors d'une dizaine d'arch.). Ces comparaisons sont assez parlantes.
- 49 Notamment avec la vague symboliste. Mais, lorsqu'on étudie cette dernière période, on s'aperçoit bien vite que la plus grande partie des "néologismes de syntaxe" est constituée d'archaïsmes.

qu'on ne doit pas exiler arbitrairement les créations de notre auteur dans un chapitre qui leur serait consacré. On ne réservera pas à gloutu, néologisme, un autre traitement qu'à glout, archaïsme, on ne pourra séparer chicherie de la série gaudisserie, lécherie: ce faisant, on dissocierait ce qui, aux yeux du lecteur, est uni dans un même type de mécanisme⁵⁰. Ces néologismes se résorbent bel et bien dans la catégorie de l'archaïsme⁵¹.

50 A l'intérieur des groupes ainsi constitués et par souci descriptif, on ne doit cependant pas manquer de distinguer les véritables arch. de ceux qui, au regard de l'histoire de la langue, apparaissent comme des faux. On considérera comme néologismes les termes répondant aux critères suivants:

- 1° Etre absent dans les dictionnaires usuels du XIXe siècle, et d'autre part n'avoir pas été retrouvés à une époque antérieure de la langue. Jusqu'à preuve du contraire, ces mots pourront être considérés comme des créations de D.C.
- 2° Le mot est attesté au XIXe siècle, mais on parvient à montrer:
 - a) qu'il est de création assez récente par rapport à 1867,
 - b) qu'il n'a connu aucune diffusion et n'a été l'objet d'aucune mode à l'époque où DC écrivait.

Nous voulons ainsi rendre compte de l'impression du néologisme. Cr., 158, a bien dit la vanité d'une étude de style qui ne se baserait que sur la conception étroite du néologisme (notre point précédent). C'est la même distinction qui s'imposait entre la conception étroite (linguistique) de l'arch., et sa conception large (impressive).

51 L'histoire du lexique de la langue française devra désormais tenir compte de la L.U., car notre étude nous permet de proposer 3 nouvelles datations:

- Tintinablement. ROBERT, VI, 734, b, renvoie à un exemple de Rabollot, de Maurice Genevoix (1925): "un tintinnablement de sonnaïlles l'arrêta" (F.E.W., XIII, 350, a renvoie à Robert. La datation se trouve ainsi avancée de 57 ans. D.C. orthographe le mot avec un seul n (III, 22, p. 260). A l'époque où il écrit, le verbe tintinnabuler semble se répandre peu à peu (cfr DARMESTETER, op.cit., p. 217); il entre au Suppl. 2 du Lar., 1925, c).
- Empiffrement. Le mot n'a pu être retrouvé que dans F.E.W., VIII, 444, a, qui cite G. DELASALLE, Dictionnaire argot-Français et Français-argot, Paris, 1896. Il apparaît dans la L.U. à deux reprises (V, 2, p. 425 et V, 7, p. 442).
- Egreneur, Pour le D.G., I, 847, a, il s'agit d'un néologisme. Lar., VII, 265, a, connaît égreneuse au sens de "machine agricole". Le Suppl., I, 735, b, connaît "égreneur de chapelet". Le Suppl. du L., 129, b, donne un exemple du Journal Officiel, 12 avril 1876, p. 2637, col. 2 pour une expression équivalente. F.E.W., IV, 231, b: "Nfr égreneur 'celui qui égrène' (seit 1877)". Dans la L.U., en I, 18, p. 29: "femelles égreneuses de patenôtres".

§ 3. Classement et types d'archaïsmes.

Jusqu'à présent, nous n'avons considéré le phénomène archaïsant que sous un jour théorique. Cela nous a permis de proposer certaines distinctions, comme celle d'archaïsmes résiduels et stylistiques, ainsi que de préciser quelques concepts opératoires nécessaires à l'étude de ces derniers: variables intervenant dans la détermination de l'éthos, notion de vigueur archaïsante, de vieillissement objectif et subjectif, etc⁵². Nous devons à présent noter que l'archaïsme stylistique est une catégorie réalisée par diverses classes de procédés. Des traits obsolètes comme le mot cuidier, l'ellipse du pronom personnel sujet, le substantif souvenance, l'usage systématique du relatif lequel, l'orthographe scavoir diffèrent à la fois dans leurs mécanismes et dans leurs effets. La reconnaissance de cette diversité pose d'emblée un problème méthodologique: comment classer et présenter tous les faits que nous rencontrerons?

Cette question mérite, elle aussi, d'être discutée. Outre qu'elle prolonge la réflexion théorique sur le fonctionnement de l'archaïsme, elle engage implicitement une conception des buts et des moyens de l'analyse stylistique. Elle n'est généralement pas débattue dans les études d'idiolectes littéraires, qui ne justifient pas davantage le choix d'un critère de sélection. Or, tous les classements ne se valent pas: il en est de plus ou de moins pertinents.

Nous avons voulu, pour ranger les traits que les critères adoptés nous désignaient comme obsolètes, adopter un classement utile, fonctionnel. Mais, à l'usage, cet impératif se révèle vite contradictoire. Car si le but du travail est de dégager les procédés littéraires d'un auteur en fonction de certains effets

⁵² Nous aurons encore à envisager une distinction arch. stylistique/ arch. de civilisation et à discuter le statut de l'arch. par évocation ou allusif.

globaux dispensés par le texte, une classification basée sur les éthos, saisis à leur point ultime de fonctionnement, soit au niveau synnome, apparaît comme préférable. Mais des critiques peuvent être faites à ce système séduisant. Tout d'abord, le risque de l'arbitraire est très grand: jusqu'ici, ni la stylistique ni l'esthétique n'ont pu proposer de systématisation satisfaisante fondée sur des critères fournis par l'objet lui-même. L'examen critique des travaux consacrés à l'art des écrivains montre qu'un nombre considérable de divisions adoptées en fonction des éthos partent d'à priori dépendant très souvent des cadres de l'histoire littéraire⁵³: on recherchera les "traits classiques" de tel artiste, les "éléments de baroquisme" de tel autre, etc. Deuxièmement, ce type d'organisation renvoie au chaos l'étude des procédés proprement dits, puisque l'unité d'un éthos synnome peut reposer sur une grande diversité de mécanismes nucléaires et autonomes. On pourrait donc adopter un système de classement plus rigide, comme l'ordre alphabétique dans le cas des unités lexicales. Les objections que l'on peut opposer à ce système sont trop évidentes: il n'a pour lui que l'autorité de la tradition et ne répond à rien de fonctionnel, comme le notait von Wartburg. En définitive, nous avons adopté un système qui apparaîtra d'abord comme relativement traditionnel. Nous avons été guidé par deux options:

- 1° Rester le plus proche possible des réalités textuelles descriptibles, et adapter le classement à l'objet: l'archaïsme, et l'archaïsme chez De Coster.
- 2° Saisir les mécanismes stylistiques d'abord à leur niveau le plus simple, et nous gardant des préjugés (on sait combien ils ont été dommageables à la Légende), rejeter le plus souvent

53 Cfr le chapitre Les groupements par genre et les états de sensibilité, dans Servais ETIENNE, Défense de la philologie, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1965, pp.85-100.

54 Il est évident que les arch. métaplastiques engagent également des aspects métasémémiques, puisqu'en définitive il s'agit d'un problème de synonymie, où le jeu des connotations revêt une importance considérable.

possible les opérations complexes après l'étude analytique détaillée (et même la simple lecture est une opération complexe...).

En rigueur de termes, il n'est que deux catégories possibles d'archaïsmes au niveau des unités de première articulation. Le signe lexical, au sens saussurien du terme, étant la combinaison d'un signifié et d'un signifiant, il ne peut y avoir que des archaïsmes a) métasémémiques (de signifié) et b) métaplastiques (de signifiant)⁵⁴. Une seconde distinction peut se superposer à celle-ci. Signe linguistique et donc vecteur de communication, mais signe occupant une situation marginale dans la langue, l'archaïsme doit être décodé par le récepteur. D'où notre soin à distinguer les unités a) motivées et b) non-motivées⁵⁵. Il va de soi que, dans les trois types de motivation reconnus par la linguistique⁵⁶, la motivation phonétique directe nous retiendra peu, et que nous réserverons surtout notre attention aux motivations sémantiques et morphologiques⁵⁷. Nous nommons archaïsme délibéré l'archaïsme où la motivation n'apparaît pas immédiatement (par exemple à travers une apophonie dans le radical verbal ou une substitution de suffixe)⁵⁸. Si l'on tient compte de la variété

55 Cfr Ch. BALLY, Linguistique générale et linguistique française, Berne, 4e éd., 1965, passim.

56 Cfr Universals of language, éd. J.Greenberg, Cambridge, 1963, pp. 221-227.

57 Nous avons déjà souligné l'intérêt de ce dernier critère en distinguant deux types de synonymie (Ch.II, n.45).

58 On peut se servir ici de la tripartition proposée par E.Coseriu pour remédier à l'insuffisance d'une dichotomie radicale langue, parole dans Sistema, norma y habla (In Teoria del lenguaje y lingüística general, Madrid, Gredos, 1962, Biblioteca románica hispánica). La "norme", ou plutôt les "normes", abstractions de caractère socio-culturel, s'interposent entre le système et la parole, en quelque sorte pour filtrer les modèles élaborés par la langue (le transformationalisme, qu'on peut considérer comme un effort pour intégrer partiellement la norme au système, a également introduit entre la compétence et la performance une échelle de "degrés d'acceptabilité"): "la norma puede coincidir aparentemente con el sistema (cuando el sistema ofrece una unica posibilidad), asi como la realización individual puede coincidir con la norma" (p.89). Il ne faut pas comprendre norma au sens courant d'élocution exemplaire (correct/incorrect) mais au sens d'appartenance à la même communauté linguistique (normal/anormal). "La aplicación del sistema

des procédés créant les archaïsmes de signifiant et de la place prépondérante qu'ils occupent chez De Coster, de nouveaux critères de classement devront être adoptés pour ce groupe. Nous distinguerons donc des archaïsmes motivés obtenus à partir d'un terme de base (degré conçu par la création de lexies complexes, le passage d'une catégorie à l'autre (substantivation, adjectivation, adverbialisation), la manipulation des affixes (adjonction ou substitution de suffixes ou de préfixes) ou la modification formelle de certains éléments du lexème, que cette modification rappelle ou non une variante du système⁵⁹. Nous pouvons encore faire intervenir des considérations non strictement linguistiques mais culturelles: c'est ainsi que nous parlerons d'archaïsmes de convention dans le cas de termes ou de tournures dont l'identification comme archaïsmes est assurée par leur usage traditionnel et leur fréquence dans des contextes littéraires précis (comme le conte et le roman historique)⁶⁰.

Ces observations justifient le système de classement adopté dans les chapitres suivants: pour les faits de lexique comme pour ceux de syntaxe, chaque chapitre sera consacré à une classe grammaticale. Les sous-divisions seront consacrées aux

58 suite:

en sentido contrario a la norma se manifiesta en la creación analógica y en la aparición de una forma 'anormal' (en el comienzo), pero que encuentra su lugar en la simetría del sistema" (p.108). C'est ainsi que certains arch. et néologismes, pourtant inédits ou même surprenants, ne peuvent paraître aberrants pour le sentiment linguistique parce que correctement performés (ex.:emblématiquement, dont les divers éléments sont prélevés dans des inventaires préexistant et régulièrement combinés).

59 Par convention, nous nommons ce type arch. de morphologie.

60 Les arch. de convention sont souvent ceux que les dictionnaires dénoncent comme "marotiques". La délimitation de l'arch. de convention ne reposant pas sur un critère linguistique, ce classement est conceptuellement indépendant des autres. On observera pourtant, en pratique, que les arch. de convention se comportent souvent comme une sous-classe des arch. délibérés. Tout se passe donc comme si la motivation pouvait partiellement résorber l'identification univoque de l'éthos archaïsant. C'est la vigueur obsolète qui fait office de commun dénominateur entre les arch. délibérés et de convention.

catégories que nous venons de définir: archaïsmes sémantiques⁶¹, archaïsmes par affixation, autres archaïsmes motivés, archaïsmes délibérés, archaïsmes de convention. Ce plan-type devra évidemment être adapté à l'importance quantitative des faits à classer⁶². En adoptant ce système, nous avons conscience de rester fidèle aux deux options définies plus haut. En regroupant les faits par affinités formelles, nous restons proche de la réalité linguistique, échappons à l'arbitraire et nous autorisons des regroupements aisés. Autre avantage: à l'identité des procédés se superpose souvent une certaine identité d'effets. Par exemple, les termes guenillard et pansard ont la caractéristique commune d'une connotation péjorative accusée provenant en partie de leur suffixe. Leur regroupement dans l'analyse prépare donc le moment où nous pourrions envisager de façon plus synthétique leur fonction dans l'Ulenspiegel. Car cette étude synthétique, but ultime de la recherche, est bien nécessaire pour conjurer le risque que présenterait une analyse morcellée et inorganique. Toujours pour nous préserver de ces périls, nous aurons à coeur de prendre diverses précautions méthodologiques: un index aidera à regrouper certaines formes parentes que l'analyse aurait pu séparer, nous essaierons de marquer, d'une division à l'autre, les relations existant entre phénomènes différents et ne craignons pas de dégager, en cours de route, certaines constantes techniques.

+ + + + + + + + + +
+ + + + + +
+ +

61 Dans ce cas, nous donnons, en plus de la formule des dictionnaires, une "traduction" du terme.

62 Nous ne chercherons donc pas à hiérarchiser rigoureusement toutes les catégories en appliquant une grille préconçue (arch. métasémémique non motivé, arch. métasémémique motivé, arch. métaplastique non motivé et de convention, etc.). On verrait là, à bon droit, une hypertrophie de la conscience théorique.

C h a p i t r e I V

LEXIQUE ET COULEUR HISTORIQUE

§ 1. Le statut de l'archaïsme de civilisation.

On a dit plus haut que le mécanisme de l'archaïsme stylistique consistait en la perception d'un couple synonymique où entrerait un terme neutre et un terme marqué: le mot bailler n'est ressenti comme vieux que parce qu'il existe dans la compétence du contemporain un donner qui est le vocable usuel. Bailler appartient à la couche chronologique A de la langue, donner à une couche postérieure B. Le concept désigné par bailler à l'époque A n'a pas subi de modification en B; seuls ont changé les rapports de désignation. En d'autres termes, pour un même signifié, il y a eu substitution progressive et plus ou moins complète des signifiants. Dès lors, l'apparition du mot de la couche A pour désigner le concept 'donner' dans un acte de parole qui se déroule à la période B, provoquera un effet de distorsion. Cet effet sera spécifiquement archaïsant pour autant que le sujet lisant ait conscience des relations qui unissent A et B, néologisant si cette conscience n'existe pas ou se trouve obscurcie **pour** une quelconque raison.

En va-t-il de même dans le cas de ce que nous pourrions appeler les archaïsmes de civilisation¹? Car les mots que nous envisageons ici sont bien des archaïsmes, si l'on donne à ce terme le sens de "qui appartient à une date antérieure à la date où on le trouve employé" (cfr la définition de Marouzeau). Objectivement, on peut dire que bailli, carolus, aiguillette, rebec, couleuvrine ont disparu. Cependant, ce ne sont point de vrais archaïsmes, au sens stylistique du terme. Ou, en tout cas, leur statut linguistique est très différent de celui que nous venons de rappeler. Car il n'est pas possible, en l'occurrence, d'invoquer une opposition binaire. Les mots châtellenie, lansquenet ou flibot ne s'opposent à rien en français moderne. Ils n'ont plus de correspondants synonymiques et ne font plus partie de la structure générale du lexique.

Le processus historique de vieillissement de ces termes est tout différent de celui que nous avons décrit précédemment. Au cours des années qui vont de A à B, le rapport de désignation entre prévôt et le concept qu'il représente ne s'est en rien modifié; il n'est entré en conflit avec aucun synonyme, aucun homonyme. Si le mot a vieilli, c'est uniquement parce que la réalité extra-linguistique, le désignatum, a disparu, à la suite de bouleversements sociaux. Aussi, l'effet provoqué par l'apparition de termes de ce type dans un contexte appartenant à B réside dans la seule sensation de raréfaction, raréfaction répondant à des causes culturelles et non linguistiques. Si l'on peut dire qu'ils suscitent un effet de vétusté, ce caractère obsolète

1 Dans son ouvrage sur Le Style des Mémoires d'Outre-tombe de Chateaubriand, Jean-Maurice Gauthier parle de mots de civilisation (Genève, Droz, Paris, Minard, 1959, p.82). Le terme archaïsme de civilisation est utilisé au Trésor de la langue française (cfr Colloque sur la sélection des textes non littéraires et le choix des exemples à retenir pour la rédaction des articles de TLF, Résumé des interventions et des débats, Nancy, 1966, p.23). P. Zumthor parle d'archaïsmes techniques (op.cit., p.16)

provient moins de leur couleur linguistique propre que du mouvement de l'esprit qui, pour les identifier, doit se dépayser, se resituer dans une société qui n'est plus la sienne².

On saisit donc la différence de nature qui sépare les deux phénomènes. Dans le cas des archaïsmes stylistiques, ce qui prime est la fonction poétique, connotative. L'auteur de romans historiques est complètement libre d'écrire bailler pour donner s'il en a envie, mais il peut aussi s'en passer: situer l'action d'un roman en un temps révolu n'a jamais impliqué la nécessité de se servir de la langue de cette époque. En ce sens, on peut dire que ce sont que ce sont des archaïsmes gratuits ou de luxe.

Dans l'archaïsme de civilisation, ce qui apparaît surtout

2 Eugenio COSERIU (Déterminación y entorno, dans Teoría del lenguaje y lingüística general, pp.311-313) distingue "zone linguistique" et "milieu objectif" (ambito). La zone linguistique est l'espace où un mot est connu (ainsi la z.l. du mot isba englobe le domaine français), tandis que le milieu objectif est le territoire où l'objet désigné fait partie de l'expérience quotidienne (le m.o. de isba se réduit donc à une certaine portion du territoire russe). Tout vocable d'une zone extérieure au milieu est considéré comme technique et n'appartient pas à la structure de la langue qui l'emprunte, dans la mesure où il garde une valeur de référence au milieu d'où il vient. C'est le cas de tous les vocables étrangers comme samovar ou geisha. Ces termes, par le fait de la non-coïncidence de la zone et du milieu, acquièrent des résonances stylistiques (qui dépendent en grande partie des rapports moraux qu'entretiennent les sujets parlants avec la civilisation à laquelle ces vocables ont été empruntés: effet de prestige, d'exotisme, de péjoration). Il tombe sous le sens que ces intéressantes notions méritent d'être extrapolées du domaine de l'espace à celui du temps. Les deux cas présentent en effet des similitudes frappantes: il est normal de trouver horseguard et yeoman dans un roman français (z.l.) dont l'action se situe en Angleterre (m.o.), de trouver opperst-kleed ou rommel-pot, dans une légende française (z.l.) évoquant à sa manière "Toute la Flandre" (m.o.), comme il l'est de rencontrer écu ou pourpoint dans une oeuvre moderne (époque linguistique) dont l'argument appartient au XVI^e siècle (milieu objectif), sans que cela comporte pour l'auteur l'obligation de parsemer son écrit de traits de syntaxe saxonne ou de tours moyen-français. Les deux domaines, celui de l'arch. stylistique et celui de l'arch. de civilisation, restent donc distincts. On ne criera pas à l'arch. si l'auteur d'un roman historique ou de manuels d'archéologie (deux cas à distinguer) ose se servir des mots patacons

c'est une fonction cognitive, dénotative. Ce type d'archaïsme est dans une large mesure imposé par le sujet et n'apparaît que pour des raisons thématiques extrêmement précises. On pourrait, en tenant compte d'une réserve que nous allons formuler, le nommer "archaïsme de nécessité"... C'est surtout ce genre de mots désuets que l'on retrouve dans le lexique de Gaspard de la nuit ou de certaines autres oeuvres romantiques où les châteaux n'ont pas assez d'ogives, les châtelaines pas assez de troubadours à leurs pieds et les blasons pas assez de sable ou de sinople... L'emploi de ces mots révèle l'auteur sensible à la couleur historique de l'époque qu'il décrit, et soucieux de pittoresque. Mais leur effet sur le vieillissement de l'oeuvre peut être, en définitive, plus superficiel que celui de l'archaïsme véritable, car ils restent en quelque sorte moins intégrés à la langue de l'écrivain. Nous savons maintenant pourquoi³.

suite de la note 2

et chalemie, au lieu que l'introduction de cuidier, dans quelque contexte que ce soit, amène l'impression que nous avons étudiée plus haut. La cloison entre les deux phénomènes n'est cependant pas parfaitement étanche, ainsi que nous le verrons.

- 3 On sait que les vocabulaires techniques ("nomenclatures") posent à la linguistique un problème assez grave. Certains les éliminent partiellement, comme R. HALLIG et W. von WARTBURG dans leur Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie. Versuch eines Ordnungsschemas, (Berlin, 1952) ou E. Coseriu (Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, pp.18-19). Une étude stylistique doit tenir compte de ces questions "considérées trop souvent comme extra-linguistiques" (J. DUBOIS, Les problèmes du vocabulaire technique, dans les Cahiers de lexicologie, n°9, 1966, p.112), mais en pratiquant la distinction entre mots lexicalement structurés et mots de civilisation. J. Dubois, dans sa bonne définition de l'arch. (Terminologie linguistique, dans F.M., t.XXXIII, 1965, pp.24-25) ne parle pas des arch. de civilisation. Ou il les exclut purement et simplement de sa définition, alors qu'il méritaient au moins une note, ou bien il les inclut dans les arch. par contraste intentionnel (nos arch. stylistiques), ce qui est abusif dans une définition se voulant structurale, puisque leur statut et leur mécanisme sont fondamentalement différents. Paul Zumthor entrevoit cette différence en signalant que dans le cas des arch. de civilisation "on a, plutôt qu'une résurgence, un véritable emprunt à l'ancienne langue" (op.cit., p.16).

En résumé, nous pouvons opposer l'archaïsme proprement stylistique et l'archaïsme de civilisation dans le tableau suivant:

Archaïsme stylistique	Archaïsme de civilisation
Substitution de signifiants au niveau de la désignation	Raréfaction du signifié
Opposition dans un couple synonymique et identification d'une écologie chronologique	Identification d'une écologie chronologique
Thématiquement arbitraire	Motivé thématiquement
Connotation	Dénotation

Ces réflexions peuvent paraître outrancières, puisqu'elles pourraient avoir comme résultat d'éliminer les archaïsmes de civilisation de la catégorie des archaïsmes de style. Il reste cependant nécessaire de faire figurer dans une étude de langue le relevé de ces mots à existence historique. Et cela surtout si des archaïsmes stylistiques sont par ailleurs utilisés dans l'oeuvre étudiée. En effet, ils jouent sans aucun doute un rôle dans la temporalité de cette oeuvre, par l'attention portée aux choses du passé qu'ils révèlent. Leur valeur particulière de mots rares et évocateurs nimbe tout le texte d'une aura particulière. Il existe toujours une interaction entre la partie "arbitraire" et la partie "motivée" du vocabulaire archaïsant. Cette relation doit être soigneusement étudiée dans la Légende d'Ulenspiegel, roman historique où la manoeuvre archaïsante du langage revêt une grande importance.

Au demeurant, nous devons apporter une ultime correction à nos propos: ce vocabulaire est motivé thématiquement, disions-nous. Il l'est en ce sens que pour peindre un univers qu'il situe au XVe siècle, un prosateur ne peut nous parler de maire ou de franc, ce qui serait ridicule (ou cocasse): il doit s'adapter et introduire dans ses pages des baillis et des patards.

Ceci est trop évident. Motivé, ce choix n'est cependant nullement contraignant: devant la possibilité qu'il a d'user de ce vocabulaire, l'artiste reste libre. Libre de restreindre au minimum l'étendue de ce lexique technique ou, au contraire, s'il se pique d'exactitude historique, de l'étendre jusqu'aux frontières du pédantisme. Ces archaïsmes de civilisation ou de nécessité (qu'on les nomme comme on voudra) sont donc bien partie intégrante de l'écriture, et à ce titre, doivent être étudiés comme les archaïsmes véritables. L'essentiel reste de bien distinguer les niveaux⁴

§ 2. Le vocabulaire utilisé

Examinons à présent les archaïsmes de civilisation de la Légende d'Ulenspiegel en parcourant ses grandes divisions⁵.

- 4 Les critiques ont généralement essayé de respecter cette distinction lorsqu'ils ont étudié l'arch. chez tel ou tel auteur, mais sans l'asseoir sur des bases linguistiques (cfr G. MATORE, Le vocabulaire et la société sous Louis-Philippe, p.169, qui laisse subsister des incohérences).
- 5 Ici encore, le même critère a été utilisé: ne prendre 1° que les mots désignant des réalités que les dictionnaires contemporains de la L.U. donnaient comme vieilles, et 2° les termes absents de ces ouvrages mais désignant clairement des objets anciens. En règle générale, chaque vocable sera suivi de la référence d'un seul exemple (ce qui ne signifie pas qu'il soit un hapax). Afin de ne pas alourdir ces pages, on n'a pas retranscrit les indications des dictionnaires, moins utiles en ce domaine. L'utilisation de l'étalon permet d'éliminer un mot comme inquisition, qui, désignant pourtant une institution appartenant objectivement au passé, s'est trop banalisé dans la langue moderne pour provoquer encore l'effet de dépaysement dont nous parlions; dans ces cas, les dictionnaires omettent en effet de faire un commentaire (La présence ou l'absence d'un mot dans des dictionnaires est un critère de sa notoriété et de son identification comme archaïsant: voir écu ou ducat face à crusat). On s'étonnera peut-être de ne pas trouver ici, mais parmi les arch. stylistiques des mots comme cuiret ou grègues, qui désignent cependant des objets extrêmement précis au Moyen Age: un type de bourse, un type de vêtement masculin. C'est que, dans certain contextes, ces termes perdent leur valeur documentaire

1. NUMISMATIQUE⁶.

Parmi les mots évocateurs du passé, le premier domaine où De Coster déploie un large et opulent vocabulaire est celui de la monnaie. Notre auteur avait sans nul doute des connaissances sûres et précises en numismatique. On trouve ainsi en un passage (I, 39, pp. 66-67) la description du droit et du revers d'une pièce en laquelle le spécialiste n'a aucune peine à reconnaître un florin karolus d'or frappé entre 1521 et 1522⁷. Il est également bien

suite de la note 5

pour n'être plus que des mots au sens assez approximatif. Ainsi, dans la L.U., cuiret n'est pas compris dans son sens technique, mais apparaît comme un substitut (et un substitut archaïque) de bourse. Dès cet instant, il entre dans un couple synonymique et a fonction d'arch. stylistique. De même, grègues, besicles & cense sont sentis comme des variantes libres de pantalons, lunettes et ferme. (cfr E. COSERIU, Structure lexicale et enseignement du vocabulaire, p.18).

- 6 On a consulté: M. ENNO VAN GELDER et M. HOC, Les monnaies des Pays-Bas bourguignons et espagnols (1434-1713), Amsterdam, 1960; M. HOC, Le monnayage de Philippe II en Flandres, dans la Revue Belge de Numismatique et de Sigillographie, t. LXXVII (1925); L. DESCHAMPS DE PAS, Les monnaies de Flandre pendant la période des troubles des Pays-Bas (1577-1584), même revue, t. XXXIV (1878). Nous donnons les valeurs coursables des monnaies citées en nous servant du système florin, sol, denier et mite. Ces cours sont ceux des règnes de Charles-Quint et de Philippe II. V.M. (f.11, v^o) donne les cours approximatifs des années 1520 à 1572 (D.C. a pu utiliser ces renseignements). Pour les rapports entre les différentes monnaies, on se souviendra que la livre, valeur de compte, contient 20 sous et que le sou vaut à son tour 12 deniers (ou patards). Le florin, qui sert d'unité au système vaut 20 sous, comme la livre de gros. Le sol vaut 24 deniers, le denier valant à son tour deux mites.
- 7 Voir P.O. Van der CHIJS, De Munten der voormalige graafschappen Holland en Zeeland, Haarlem, 1858, et R. CHALON, Recherches sur les monnaies des comtes de Namur, Bruxelles, 1860.

Il faut les mots écopés... de la coupe... les monnaies... la description de droit et du revers... la description de la face et du verso... la description de la face et du verso...

Le mot "monnaie" est... dans la U.S. comme un adjectif... fonction d'arch. stylisées... sont entrés comme des variantes... (voir la notice de la notice de la notice...)

Le mot "monnaie" est... dans la U.S. comme un adjectif... fonction d'arch. stylisées... sont entrés comme des variantes... (voir la notice de la notice de la notice...)

7 Voir P.O. Van der Gilt, De Munten der Noordelijke Nederlanden... et P. CHAON, Recherches sur... les monnaies des comtes de Namur, Bruxelles, 1860.

informé de la valeur relative de ces monnaies, puisqu'il met dans la bouche de ses personnages de petits calculs de ce genre:

Le baes lui dit:

- Avec negen mannekens (neuf hommelets), tu en seras quitte.
- C'est, dit Ulenspiegel, six mites de Flandre, et trop de deux mites. Mais remplis-la cependant. (III,30,p.295).

Ce qui frappe surtout le lecteur, c'est sans doute l'emploi qui est fait du mot florin, utilisé 126 fois, compte non tenu de ces florins d'or (I,84), demi-florin (I,12), florin carolus (IV,5) ou florin carolus d'or (I,51) dont l'auteur a parsemé son texte⁸. Cependant, il ne s'en tient pas là et évoque à huit reprises le denier, monnaie de cuivre à la valeur immuable de deux mites et qui existe depuis le début de la période bourguignonne (la mite, pièce de billon d'une valeur différente en Flandre et en Brabant, est la base du système monétaire bourguignon), le patard d'argent (que l'on retrouve 26 fois), son homologue le sol (I,34), avec le demi-sol (III,40)⁹, l'écu¹⁰, le lion d'or (I,7), dont la valeur varie de 44 à 50 patards¹¹. Il fait en outre

8 L'Ordonnance du 20 février 1521 crée le florin karolus d'or, valant 20 patards. Il existait un florin St. Philippe depuis 1496 et un florin de Bourgogne depuis le règne de Philippe le Bon. On ne confondra pas le carolus dont parle DC (on trouve une cinquantaine de fois les formes carolus et carolus d'or dans la L.U.) avec le carolus ou grand blanc, "monnaie de billon valant 11 deniers frappée sous Charles VIII en 1488 et pourtant sur la face un K couronné" (L.SAINEAN, La langue de Rabelais, Paris, de Boccard, 1922, t.I, p.193; abr.usuelle: L.Rab). Le mot de Carolus se maintint dans la langue française jusqu'à la fin du XVII^e siècle (D.G., I, 360, b).

9 B. et D.G. donnent ce mot s.v. sou, auquel Lar. renvoie.

10 L'écu est normalement une monnaie française, valant de 38 à 40 patards (V.M., id. loc.) mais il existe aux Pays-Bas un écu Philippe, créé par l'Ordonnance du 21 juillet 1557, un écu de Bourgogne (Ordonnance du 4 juin 1567) valant 32 patards, et un écu des Etats, de 1578, de la même valeur.

11 D'après V.M., id. loc.

intervenir la livre de gros, monnaie de compte (I,10 et 28)¹², le liard (à vingt reprises)¹³, le patacon ou souverain d'argent (il apparaît deux fois en III, 10)¹⁴, et l'hommelet. En utilisant ce nom, De Coster traduit littéralement le terme populaire manneke; selon lui, cette unité valait la soixante-douzaine partie du patard (III,30)¹⁵.

De Coster mentionne en outre des monnaies étrangères,

- 12 Le Gros vaut un demi patard. La "livre de gros", à laquelle on assimile le florin, équivaut à 40 gros.
- 13 D.C. cite le liard en I,3: "veux-tu gagner six liards? Chasse le poisson par ici" (p.6). Ce faisant, il commet un anachronisme, car cette scène se passe en 1527 et le liard n'est créé que par l'Ordonnance du 1 janvier 1580. Il existe un liard de Hollande en 1574 et un liard des Etats en 1578. Un peu plus loin, il commet une erreur d'estimation: "Ulenspiegel alors pleurait et la douce mère, laissant sa feinte dureté, venait à lui, le caressait et disait: 'as-tu assez d'un denier?'. Or, notez que le denier valait six liards" (I,9,p.14). En fait, le liard valait 3 deniers (Cfr Déf., 460).
- 14 La forme française habituelle est patagon (H.,V,678, b; Lar.: patacon ou -gon; B.,D.G.,L.:0). Mais la forme la plus courante en Belgique est patacon, conformément à l'étymon espagnol patacón (Cfr Jules HERBILLON, Eléments espagnols en wallon et dans le français des anciens Pays-Bas, Liège, 1961, "Mémoires de la commission royale de toponymie et de dialectologie", p.100). Cette monnaie a été introduite aux Pays-Bas dans le cadre du nouveau système de 1612, sous Albert et Isabelle (ici, D.C. commet donc un nouvel anachronisme). Le patagon vaut 48 patards.
- 15 En fait, manneke pouvait désigner divers types de monnaies d'or ou d'argent portant une figure humaine sur le droit (Cfr E. VERWIJS et J. VERDAM, Middel-nederlandsch woordenboek, 's Gravenhage, 1885-1941, t.IV,p.1133). Mais on créa sous Charles-Quint une pièce nommée negemanne-kens ou sixain (cfr R. SERRURE, La Monnaie en Belgique, Verviers, Bibliothèque Gilon, S.d., pp.65-66).

comme le crusat portugais¹⁶, l'as et l'estrelin (forme française de sterling)¹⁷, la demi-livre paris, le mouton d'or, monnaie de France ayant surtout eu cours au XVe siècle, sous Charles VII, le réal, qui revient trois fois (III,10;IV,13 et 17)¹⁸ et les soldi de Rome (I,53). Il y a aussi à côté de tous ces noms totalisant au moins 280 emplois, quelques autres monnaies comme le ducat, le ducaton, le souverain, moins intéressantes, car elles existent encore dans plusieurs pays d'Europe au moment où Charles De Coster écrit. Enfin le poète fait encore intervenir la daldre¹⁹, qu'il nous livre sous ses formes germaniques daelder (I,59), rychsdaelder et leurs dérivées²⁰.

16 Cité à 4 reprises en I,7,54 et III,10. Je n'ai trouvé cette orthographe que chez V.M.: "Le Crusat de Portugal à 40 patards" (id.loc.), ce qui indiquerait un emprunt. Le nom français de cette monnaie (cruzade, à cause de la croix qu'elle porte sur l'avvers) est normalement crusade; c'est en tout cas l'orthographe que nous avons relevée dans les Ordonnances impériales du XVIe siècle. Le F.E.W., II,1381, b ne donne que cruzade, qu'on peut lire chez Musset (1379,b: crozat, croisat, croisé; autres dict.:0). C'est la forme qu'adoptent A.ENGEL et R.SERRURE dans leur Traité de numismatique du Moyen Age, Paris,1891-94, 1905,t.III,p.1353, cet ouvrage faisant autorité. Du Cange donne crozat (VIII,115,6) et Herbillon cite un cruzart de 1559 (op.cit., p.70).

17 "Les papillons s'envolent avec l'été, et les florins aussi, quoiqu'ils pèsent deux estrelins et neuf as" (I,39,p.66) B., que suit ici DC, connaît cette orthographe (I,1179,b) que Lar. déclaire vieillie (VIII,988,c). Le D.G., I,966,b, connaît seulement esterlin, forme qui a cours chez les numismates (Cfr ENGEL et SERRURE, op.cit., t.II,pp.569,572,573 et passim).

18 D'or, le réal vaut 60 patards sous Charles-Quint, et de 70 à 100 patards sous Philippe II. D'argent, sa valeur n'est que de 3 patards. C'est une monnaie d'Espagne que l'empereur a fait frapper le 27 mai 1516 dans les ateliers d'Anvers, et qui a été introduite aux Pays-Bas par l'Ordonnance de 1521.

19 La daldre est en argent et vaut 32 patards.

20 Ces mots sont transcrits tantôt en italiques, tantôt (et le plus souvent) en romaines. En III,39,DC traduit avec ricksdaelder une phrase allemande où l'on trouve Richsthaler. La forme Rixdaelder apparaît deux fois dans une lettre localisant cette monnaie en Allemagne (IV,6). La scène ou ryckdaeler apparaît se passe à Landen.

On remarquera qu'à côté de certains termes rares, comme crusat, lion d'or ou estrelin, notre auteur aime à faire sonner des noms connus et **rutilants** de gloire historique, ces réaux, ces écus. Il est en outre à noter que plusieurs de ces noms de monnaies ne sont pas tout à fait inconnus de la langue, qui les a conservés dans certaines expressions consacrées (on parle encore des "deniers publics", du "Denier de Saint-Pierre", on paie encore "de ses deniers", et la langue populaire ou régionale fait encore état de liard et de patard dans les locutions figurées ou proverbiales). Le lecteur se trouve donc sur un terrain qui ne lui est pas constamment étranger.

La force évocatrice de ces mots atteint son sommet lorsque le poète nous les livre en longues énumérations où les espèces sonnantes et trébuchantes semblent couler entre ses doigts. Parfois, même, pour le plaisir de l'accumulation, il fait miroiter à nos yeux des trésors fabuleux où il n'entre pas que l'or:

Voici des épices, des bijoux, des denrées précieuses,
sucre, muscade, girofle, gingembre, réaux, ducats,
moutons d'or tout brillants (IV, 13, pp. 401-402).

Il y a là un fait stylistique important dont nous aurons à reparler.

2. L'ART MILITAIRE²¹

Un autre registre de vocabulaire qui a retenu toute l'attention de notre auteur, c'est celui de la guerre. Plus d'une fois, sa flamboyante épopée nous fait assister au spectacle des troupes en marche et de leurs manoeuvres. De Coster ne nous épargne point les scènes de manoeuvre, de garnison, de pillage, de

²¹ On a consulté: S.C. GIGON, L'art militaire dans Rabelais, dans la Revue des études Rabelaisiennes, t.V (1907), pp. 1-23; V. GAY, Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance, t.I, Paris, Société bibliographique, 1887, t.II, texte rev. et compl. par H. STEIN, Paris, Picard, 1928; A. MAINDRON, Les armes, Paris, s.d.

combat, terrestre ou naval, de duel²². Une grande richesse lexicale en découle. Nous examinerons tout d'abord les termes relatifs à la structure des corps d'armes, de ces armes blanches ou à feu qui s'entassaient dans la Légende comme sur une toile de Paolo Ucello ou une eau-forte de Dürer.

Envisageons la première de ces divisions. On sait que De Coster n'hésite pas à faire resurgir le même mot dans plusieurs contextes différents. C'est le cas lorsqu'il parle de capitaine de bande (III,35), de bande d'attaque (IV,18), ou de bande d'ordonnance (II,20)²³. La bande est, dans le vocabulaire des armées, le synonyme d'enseigne (mot qui revient onze fois en ce sens), ou du guidon (I,2, au figuré: "guidon de pommes rangés guerrièrement")²⁴. Dans la Légende, les enseignes se divisent en centuries et en décuries²⁵. L'auteur fait également allusion aux chevau-légers, groupes d'archers légèrement armés et montés sur des courtauds²⁶.

22 Dans certains de ces passages, le souci descriptif est assez poussé (comme en II,18, défilé des troupes de Lamotte, avec commentaire de leur organisation, en III, 12, passage de la Meuse à Stockem).

23 En III,32, p.297: "déserteurs de bande".

24 En III,23: "enseignes et guidons". Vers 1550, l'infanterie se divisait en compagnie appelées bandes ou enseignes; tous ces noms, comme celui de guidon faisaient allusion à la flamme que portait le responsable de ces groupes, qui des lors, avait lui-même le titre de guidon ou d'enseigne (II,18 et IV,12; il semble que ce sens soit resté vivant plus longtemps. cfr. L.Rab., I,79 et Louis CLEMENT, Henri Estienne et son oeuvre française, Paris, 1898, pp.335-336). Le mot a vécu jusqu'au XVIIe siècle (cfr H.Class,34). Quant à bande d'ordonnance, terme que D.C. a peut-être trouvé chez V.M. (f.12, r^o, b,56, r^o, a et passim), il désigne plutôt une compagnie de cavalerie qui ne fait partie d'aucun régiment. Ce dernier terme n'est utilisé qu'une fois.

25 II,18. Les dict. modernes ne connaissent guère que l'usage antique de ces termes.

26 Voir H. Evol.,27. Cfr également A. DARMESTETER, Traité de la formation des mots composés dans la langue française, Paris, Champion, 1967 (réimpr.), p.62.

Dans ces corps, que De Coster met brillamment en scène, on peut voir toutes les conditions défilier: voici le piéton²⁷, le gendarme (IV,3)²⁸, l'estafier²⁹; sur le navire, c'est le gourmette, (IV,13) homme de peine qui aidait aux travaux les plus grossiers. Ailleurs, l'auteur nous montre le boute-feu, nom imagé du servent d'artillerie (III,12)³⁰, le mousquetaire (II,10), ou le lansquenet³¹, forme à laquelle l'auteur de l'épopée flamande préfère par sept fois le mot d'origine: landsknecht³². A la tête de ces hommes,

- 27 "Les termes généraux pour désigner les soldats à pied étaient piétons et gens de pied qui sont encore très employés au XVIe siècle [...] Piéton seul s'est maintenu dans la langue avec un sens qui n'a plus rien de militaire" (H.Evol.,25-26; le mot à vieilli au XVIIe, cfr H.Class,290). DC emploie souvent le mot au sens courant d'homme qui va à pied (avec quelques curieuses appositions du type "un colporteur piéton", I,69). Mais dans plusieurs cas, il s'agit très nettement d'un terme militaire (III,23; IV,8 et 9).
- 28 De nouveau, le mot s'est conservé, perdant son sens précis d'homme de guerre à cheval et armé de toute pièce, pour prendre celui que nous connaissons aujourd'hui. Cfr H.Evol.,26 et H.Class,179-180.
- 29 Laquais à pied. Ici encore, le mot s'est conservé mais, perdant son sens technique, se dit en mauvaise part depuis le XVIIIe siècle. Aucune nuance péjorative chez DC (I,12 et 74).
- 30 Ailleurs, le mot est employé sans signification militaire; il est alors un synonyme imagé d'incendiaire (IV,3).
- 31 "Les lansquenets, mercenaires allemands, apparurent en France sous Charles VIII. C'étaient des gens du plat pays (d'où leur nom), en opposition aux Suisses qui étaient montagnards". L. Rab., 76. Six occurrences chez DC.
- 32 Aux trois premières occurrences, le mot est écrit en italiques; par la suite, il l'est en caractères normaux. Il en va de même pour le mot reiter, synonyme de lansquenet (Sur son ms., en III,17,f.556, DC hésite à plusieurs reprises entre les deux mots; en III,31: "reiters et landsknechts allemands"), que le poète préfère au français reître (absent dans Déf. Cfr la note de Pot., 212: le mot, qui apparaîtra quatorze fois, n'est mis en italiques qu'aux deux premières occurrences (1,7 et 1,42; ce chapitre contient cependant 4 fois le mot). Pour le reste, l'auteur le considère comme faisant partie de la langue du texte. On pourrait penser que le vocable germanique apparaît en lieu et place de reître pour éviter la connotation péjorative qui en fait dans la langue courante un violent et un rustre. Il n'en n'est rien cependant, car DC emploiera systématiquement le mot sou-dard, aussi peu digne, à la place de soldat.

il nous montre l'enseigne ou porte-enseigne (II,18), le haut gradé qu' est le sergent de bande (III,14), les mestres de camp (III, 23), les dizeniers (III,14 et 35), chefs de décuries ou les cornettes (III,14)³³.

Examinons à présent l'équipement que Charles De Coster attribue à ces milices qu'il mobilise et fait manoeuvrer: on ne parlera évidemment pas des hallebardes, mousquets et arquebuses, termes restés familiers au lecteur et qui, de ce fait, peuvent avoir perdu une certaine part de leur puissance évocatrice.

Du côté de l'armure, nous avons la salade ("Il mit la salade à gorgerin, sans visière", III, 13)³⁴ et le chanfrein,

33 Pour être complet, signalons la présence de quelques termes techniques néerlandais: "Voet-looper, courrier" (IV,3 et 8; le mot, qui apparaît deux fois, est glosé par l'auteur dans chaque cas); "stockmeester, aide-maître du bâton" (Trois occurrences en III,11; le terme est expliqué lors de sa première apparition); stocks-knechten, définis comme "aides du bâton" (II,18; en IV,5, on parle des "knechts du bourreau"); rot-meesters (chef de section; le mot n'est pas traduit lorsqu'il apparaît en II,18. Le terme meester doit être familier au lecteur, car il a été glosé deux fois dans "school-meester, maître d'école", I,6 et 23); hoerweyfel: ce mot, qui désignait le gardien des filles de joie accompagnant les troupes, n'est pas expliqué (le ms., f.455; portait "hoer-wyfel sergent de filles-folles"); mais ce n'était pas nécessaire: DC venant de décrire les chariots des filles à soldat, le sens du terme est assez clair lorsqu'il commence une phrase par "Un hoerweyfel, leur sergent, voulait la faire taire" (II,18,p.210. Le mot apparaît 3 autres fois dans le chapitre, toujours dans la locution "le hoerweyfel jaloux").

34 Casque pointu à couvrir nuque importé d'Espagne en France sous Charles V. "C'est le casque typique du XVe siècle" L.Rab.I. Le spécialiste de l'argot en donne une bonne description p.69. Cfr également GAY, op.cit., t.II, pp.316-317. D'après B., le terme ne serait en usage que dans le style burlesque. Le gorgerin couvre la gorge et le cou (Gay, op.cit., I,788-789).

pièce du caparacon³⁵. Viennent ensuite les armes blanches: l'estoc (qui réapparaît à six reprises en III, 12 et 13, épée longue et étroite qui ne servait qu'à percer (on se souvient de la locution d'estoc et de taille), l'épieu à la langue flamboyante (I,7), et le bragmart, qu'on avait si souvent rencontré sous la plume de Rabelais³⁶. Du côté des armes à feu, De Coster connaît la hacquebute à croc (I,7 et III,12)³⁷ et les migraines, "qui sont les lances à feu" (IV,7)³⁸. Puis, c'est à un immense déploiement d'artillerie qu'il nous convie avec la couleuvrine et la double-couleuvrine³⁹, le courtaud et le double courtaud⁴⁰, le serpentin

35 DC écrit "portant sa selle de guerre et le chanfrein de plumes" (III,13,p.247). Le terme désigne la pièce métallique, éventuellement surmontée d'un plumet (Cfr GAY, op.cit., t.I, pp.318-319). En réservant le mot à cette seule garniture, DC commet donc une légère incorrection.

36 DC, qui emploie le terme 6 fois (en I,69;II,11; III,5;III,22) a choisi l'orthographe la plus rare. Les dictionnaires de son temps, en effet, ne connaissent plus que braquemart, "mot réservé au style badin et au genre marotique" (B.,I,473); Cfr GAY, op.cit., t.I, pp. 212-213.

37 Ce nom est en faveur aux XVe et XVIe siècles, moment où il vient en conflit avec la forme parallèle arcquebuse. On trouve une expression semblable à celle de DC chez Brantôme: "Des mousquets qu'on appelait des harquebuses à croc". DC utilise une graphie archaïsante (B.,II,101: haquebute).

38 Ici encore, DC commet une légère erreur. La migraine (du provençal migrano) désigne en fait l'ancêtre de la grenade. La confusion vient sans doute du fait qu'on se servait de la migraine comme projectile pour les lances à feu (GAY, op.cit., t.II, p.129).

39 Cinq occurrences. L'époque de DC orthographie couleuvrine. L'auteur choisit la graphie ancienne, qu'il avait pu rencontrer dans les archives; il suit en cela le conseil de B., selon qui le mot "devrait plutôt s'écrire couleuvrine" (I,805,a,s.v. couleuvrine). Sur ce point, cfr Déf., 458 et 476. Les ouvrages d'archéologie orthographient couleuvrine (cfr GAY, op.cit., t.I, pp.458-460).

40 DC emploie le mot 5 fois. A deux reprises, il le place dans le contexte imagé "courtauds à la grosse gueule" (II,14;IV,12), qu'il donne également au mot sacre ("sacres à la grosse gueule", I, 20). Cfr GAY, op.cit., I,466.

(II,14) ou serpentine (III,12), avec ses variantes demi-serpentine ou double serpentine⁴¹, le faucon, petite pièce qui tire des boulets d'une livre, le fauconneau (I,67), qui tire des projectiles dont le poids varie d'un quart de livre à une livre, ou encore le monumental sacre, dont les boulets pèsent près de six kilos⁴².

A l'instar des auteurs du XVIIe siècle, le poète se plaît à faire cliqueter tous ces noms fracassants en d'interminables énumérations. Voici l'arsenal qu'il nous décrit dans la plus longue de ces listes où la connaissance du sens précis des termes a bien peu à faire:

Puis venaient les chariots, hacquebutes à croc, soudards de manoeuvre, boute-feu, couleuvrines, doubles-couleuvrines, faucons, fauconneaux, serpentines, demi-serpentines, doubles-serpentines, courtauds, doubles-courtauds, canons, demi-canons, doubles-canons; sacres, petites pièces de campagne montées sur avant-trains, et en tout point semblables à celles qui furent nommées les Pistolets de l'empereur (III,12, p.245).

Cette artillerie vaut bien celle de Picrochole:

A l'artillerie fut commis le Grand Escuyer Toucquedillon, en laquelle furent contées neuf cents quatorze grosses pièces de bronze en canons, doubles canons, baselicz, serpentines, couleuvrines, bombardes, faulcons, passevolans, spiroles et aultres pièces (Rabelais, Gargantua, Ch. XXVI, p.104).

41 La serpentine, ou canon serpentin, est une pièce assez faible qui tire des boulets de plomb. C'est primitivement un canon de navire (ibid., t.II, p.343).

42 Ibid., t.II, pp.314-315.

3 LE COSTUME⁴³.

Dans le domaine du vêtement, le vocabulaire employé est en général familier au lecteur moderne. Il y a, trop connus pour être commentés, le pourpoint, qui revient 45 fois dans la Légende, le justaucorps (I, 48), tombé en désuétude dans la seconde moitié du XVII^e siècle⁴⁴, le haut-de-chausse et le bas-de-chausse (III, 23)⁴⁵, le casquin⁴⁶, et la jacque, désignant une casaque courte et serrante (III, 19)⁴⁷.

Le lecteur passionné du Tiers Livre qu'était De Coster n'a oublié ni la braguette ("Ton miroir, disait-il, c'est roide jeunesse demeurant ès braguettes hautaines", I, 20, p.32)⁴⁸, ni

43 On a consulté: J. EVANS, Dress in mediaeval France, Oxford, Clarendon Press, 1952; P. LACROIX, A. DUCHESNE et F. SERRE, Histoire des cordonniers et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie, précédée de l'histoire de la chaussure, Paris, 1852; E.R. LUNDQUIST, La mode et son vocabulaire. Quelques termes de la mode féminine au Moyen Age suivis dans leur évolution sémantique, Göterborg, 1950.

44 L.CLEDAT, Remarques lexicographiques, dans la Revue de philologie française, t.XL (1928), p.130.

45 En III, 18, "bas et haut de chausses". Haut-de-chausse, que DC ramène fréquemment à chausses, apparaît 17 fois.

46 Le témoignage des dict. le montre, le casquin désigne encore, à l'époque de DC, un vêtement populaire et féminin. Ici, le contexte assez curieux indique qu'il s'agit d'un habit militaire ("Suivis de landsknechts, de reiters, de verts et de jaunes casaquins, ils vinrent devant la tente du Taiseux, III, 11; cfr GAY, op.cit., t.I, p.287).

47 Une fois de plus, DC a choisi une graphie elle-même archaïsante: les dict. et les ouvrages d'archéologie orthographient jaque (Ibid., t.II, pp.52-53), forme à laquelle renvoient L et D.G. Lar. connaît les deux orthographes.

48 Rab. utilisait une expression semblable: "Exceptez-moy les horrificques couilles de Lorraine, lesquelles à bride avalée descendent au fond des chausses, abhorrent le mannoir des braguettes haultaines et sont hors toute méthode" (III, 8, p.37).

l'aiguillette (II,18)⁴⁹, non plus qu'il n'a négligé de munir le vêtement de ses "filles folles" d'une rouelle, cette pièce d'étoffe servant, au Moyen Age surtout, de signe distinctif aux juifs et aux prostituées (III,35)⁵⁰.

Plus nobles sont la fraise, cette double collerette à plis empesés portés par les deux sexes au XVIe et au début du XVIIe siècle (IV,1) et l'aumusse, primitivement capuchon de fourrure réservé aux chanoines puis simple ornement, dont le farceur affuble la statue de Saint-Martin (III,6 et 7). La coiffe, attribuée à des hommes ("ils portent tous sous leur couvre-chef des coiffes de soie graisseuses", II,11,p.195), est en ce cas une sorte de bonnet porté sous le chapeau; ce mot prend le sens général de coiffure au XVIe siècle⁵¹. Le terme de heuque devait sans doute être jugé un peu trop obscur puisque De Coster ressent le besoin de le gloser: "Heuques, qui sont capes de commères" (III, 28, p. 282)⁵². Avec houseaulx, il s'est en outre permis un nouvel archaïsme orthographique; le houseau est une grosse botte, de cuir généralement, serrante et montante, qui était d'usage au XIVE siècle⁵³. Ultime raffinement, voici le flocquart, qui est normalement un voile flottant, entourant la coiffure féminine, mais que l'auteur a compris au sens de floc, de houppe ("La bête ornée de

49 Cfr LUNDQUIST, op.cit., p.46. C'est sans doute dans un sens voisin de aiguillette ou de ferret qu'il emploie, dans le même tableau, le mot ferrement: "Et leurs souliers, bas et haut de chausses, leurs pourpoints, aiguillettes, ferrements, étaient d'or et de soie blanche" (p.210).

50 Cfr GAY, op.cit., t.II, pp.311-312, qui mentionne seulement la "rouelle des juifs".

51 Chapeau devient coiffe du ms à Or. (I,26)

52 En fait, cette cape à capuche, typique du XVe siècle, était destinée aux deux sexes. Ailleurs, le terme fait partie d'une exclamation: "Heuque de m'amié" (III,1,p.221).

53 "Houseaulx de velours", écrit cependant DC en III,26. En III, 44, les "houseaulx de cuir neuf trop étroits" deviennent les instruments du supplice de Grypstuiver.

flocquart et pendilloches de laine rouge", I, 57, p.99)⁵⁴.

Enfin, De Coster utilise des termes comme capeline, qui se passe de commentaire, vasquine, forme de "basquyne" ("patineuse aux cottes et vasquines brodées d'or", IV, 1, p.352)⁵⁵, et loup, qu'il glose lui-même:

Viens, dit le tailleur, rassieds-toi sur la table et pique tes points serrés l'un près de l'autre, et fais l'habit comme ce loup - Loup était le nom d'un justaucorps de paysan (I, 48, p.82).

Et de même que nous avons dit qu'il employait grègues pour "pantalons", c'est systématiquement qu'il écrit cottes là où la langue moderne emploierait "robes" ou "jupes".

4. LA SOCIÉTÉ⁵⁶.

54 Le mot se trouve d'ailleurs en ce sens, et précisément accompagné de pendilloche, dans un passage de Rab. qui brave l'honnêteté (Garg., ch. XII, p.61). On remarquera une fois de plus l'usage de la graphie cq. Les dictionnaires et les ouvrages d'archéologie orthographient généralement flocart (Cfr GAY, op. cit., t.I, pp.723-724, God., IV, 35, F.E.W., III, 625).

55 H., VII, 405, b

56 On a consulté: R. BYL, Les juridictions scabinales dans le Duché de Brabant, des origines à la fin du XVe siècle, Bruxelles, Presses universitaires de Bruxelles, Presses universitaires de France, 1963; R. DOUCET, Les institutions de la France au XVIIe siècle, 2 vol., Paris, Picard, 1948; F.L. GANSHOF, La Flandre, in Histoire des institutions françaises du Moyen Age, t.I: Institutions seigneuriales, Paris, P.U.F., 1957; G. LÉPOINTE, Petit vocabulaire d'histoire du droit français, nouv. éd. entièrement refondue et augm., Paris, Domat, 1948; H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t. III et IV, Bruxelles, 3e éd. 1923-1927; E. POULET, Histoire du droit pénal dans le Duché de Brabant, Bruxelles, Académie royale, 1870.

Nous ne donnerons pas de définition très précise pour chacun de ces mots. Les attributions que tous ces titres recouvrent diffèrent de principauté à principauté, voire de ville à ville. Dans la mesure où une explication est fournie, elle se rapporte plutôt à ces institutions telles qu'elles existaient dans le Comté de Flandre et le Duché de Brabant, lieux de prédilection de l'Espiegle. Mais il est indifférent au lecteur que ce que DC désigne du nom d'officier soit un bailli, un écoutète ou un amman. Ce qui importe, répétons-le, c'est la puissance évocatrice de ces mots.

Charles De Coster - et ce n'est pas là le moindre élément de son côté réaliste - aime à peindre la société où vécut son gai farceur, cette société où, à travers les grands bouleversements de la Renaissance, subsistent de nombreux traits du Moyen Age. Ici encore, l'ancien archiviste a su déployer un vocabulaire à la fois riche et précis, tout en se gardant bien de céder à la tentation de la "reconstitution historique", ce furor archologicus qui caractérisait certains de ses prédécesseurs.

Le bailli, personnage qu'on retrouve jusqu'à la fin de l'ancien régime, était un officier au nom duquel on rendait la justice⁵⁷; il apparaît souvent dans la Légende (74 mentions). Son épouse portait le titre de baillive (III, 43), et le chef hiérarchique de tous les baillifs d'une principauté était le haut-bailli (IV, 3) ou grand bailli (V, 2). Le territoire sur lequel s'étendait la juridiction de ces justiciers était le bailliage ("dans neuf mois, il y aura autant d'enfants de plus dans le bailliage qu'il y eut aujourd'hui de vaillants champions en la bataille", I, 12, p. 20), circonscription plus ou moins équivalente à la châtellenie (III, 35)⁵⁸. Autres officiers judiciaires, voici l'écoutête⁵⁹, les échevins, aux grades et aux attributions extrêmement variables⁶⁰,

57 Cfr GANSHOF, op.cit., pp. 403-405, DOUCET, op.cit., pp. 258-264, D. Lag., 45.

58 Cfr GANSHOF, op.cit., pp. 394-402, et LEPOINTE, op.cit., p. 61

59 Le mot manque inexplicablement à God., H, et T.L., ainsi qu'à tous les dict. du XIXe siècle consultés. En IV, 20, DC fait allusion à l'écoutête d'Anvers, personnage extrêmement important.

60 Dès les premières apparitions du mot, qui revient une cinquantaine de fois, on comprend qu'il désigne un juge, même si ailleurs, DC utilise des expressions vagues ("échevin de la commune", I, 69) ou très technique ("Joos Damman, fils de l'Echevin de la Keure de Gand", IV, 6). Le mot est toujours en usage en Belgique, mais avec le sens exclusivement civil de magistrat communal. Cfr LEPOINTE, ibid., p. 113. Ailleurs, DC utilise une expression plus complexe: "Messieurs de la Chambre échevinale, ayant ouï les témoignages déclarèrent suffisants à torture les indices de culpabilité" (I, 77, p. 143).

et enfin le mayer⁶¹.

Le titre de landgrave, qu'on retrouve 17 fois dans le seul chapitre I,57, était purement allemand; à son propos, et toujours dans le même chapitre, Charles De Coster s'amuse à créer l'expression "Altesse Landgraviale"⁶². L'épouse du landgrave était la landgravinne (id.). Autre prince allemand, le margrave (III,38), que l'auteur préfère nous présenter sous son nom d'origine, qui est markgrave (6 attestations en I, 39 et II, 15)⁶³.

Si l'official détient la haute justice ecclésiastique dans un évêché (I,13 et 30)⁶⁴, la juridiction criminelle dans le palais du souverain revient au prévôt, qui est mis en scène à 46 reprises dans des contextes très clairs. De Coster fait en outre d'officier (IV, 4) un usage qui n'est plus le nôtre, puisqu'il désigne de la sorte un magistrat⁶⁵; c'est également le cas du

61 Notons l'orthographe archaïsante, ignorée des dict. du XIXe s. Le mot s'est conservé dans la langue rurale belge. Sous l'ancien régime, le mayer avait, outre ses attributions civiles, des attributions judiciaires, ce que DC montre bien en le faisant intervenir à un procès (I,70,p.28). Dans tous les cas où **ces noms** apparaissent (sauf pour écoutête), DC utilise fréquemment le collectif "les juges".

62 Autre néologisme du même genre: stadhoudéral, de stadhouder, titre que portait le chef de l'Etat hollandais: "Monseigneur d'Orange le Taiseux s'empêcha à fonder une stadhoudérale et royale dynastie" (V,2,p.424). Marius VALKHOF, Etude sur les mots français d'origine néerlandaise, Amersfoort, 1931, p.225, ne connaît qu'un adjectif stadhoudérien, lui-même rare. FEW connaît margrave et margraviaal (XVI,525,a) mais non landgravinne et landgravial (XVI,444,a).

63 Le ms. donne l'orthographe markrave, mais aussi marckgrave.

64 DC glose le terme: "Sous la juridiction de l'Official, tribunal composé de juges ecclésiastiques" (p.22). En fait, l'official n'était pas un tribunal mais un homme, choisi par le prince-évêque parmi les chanoines de Saint-Lambert. Quoique disposant d'un personnel fort nombreux, il jugeait seul.

65 H. Disp., 14-15. En ce sens, le mot disparaît au long des XVIIIe et XIXe siècles. Il est à noter qu'on dit encore, "officier de l'Etat Civil". Chez DC: "officier de justice", "officier de la commune" (IV, 4).

sergent, qui est appelé tantôt "sergent de justice" (I,68), "sergent de la commune" (I,75)⁶⁶.

Notre romancier fait également allusion à des institutions très particulières, comme les accises⁶⁷, ("Ils ont à leur discrétion/domaines, accises et rentes", V, 5, p.434), le tribunal de la Vierschare, tribunal civil se réunissant sur quatre bancs, autour de l'arbre de justice⁶⁸, ou le témoignage par turbes⁶⁹, qui est ainsi glosé: "Ceux de Meulestee [...] voulurent être témoins par turbes, ce qui est le témoignage de tous les bons habitants d'une commune" (III, 32, p.298). Et la Légende, qui ne nous épargne point les scènes dures, décrira ou nommera les supplices des baguettes (I,78), de l'estrapade (IV,5) ou de la hart (I,60)⁷⁰ ainsi que l'instrument nommé poire d'angoisse (IV,5 et V,3), comme elle nous parlera de la croyance aux maines de gloire, maines des pendus qui rendaient invisible et que l'on ramassait au "Galgen-Veld, Champ de Potences" (I, 75)⁷¹.

66 "Bas officier de justice dont la fonction est de donner des exploits, des assignations, de faire des exécutions, des contraintes", H.Class.,360.

67 Encore une fois, le mot, qui avait le sens général d'impôt taxe, taille (Cfr LEPOINTE, op.cit.,p.8), a survécu dans la terminologie fiscale belge avec une acception très précise. Pour B. "ce mot est fort ancien" (I,42,c), L.restreint son usage au droit anglais, et Lar., mieux informé, aux institutions belges et britanniques (I,52,c).

68 Vierschare est un vocable flamand; l'auteur l'écrit tantôt en italiques, tantôt en caractères normaux. Au Moyen-Age, le mot était passé dans le français du Nord comme terme technique (Cfr God., VIII,231, bc, H.,VII,469,a, et VALKHOFF, op.cit., pp.137 et 249). Lar. connaît le terme, qu'il déclare vieilli (XV,1029); figure aussi chez B.,II,1628,c. En I,70 (p.128), DC décrit habilement la Vierschare grâce à une phrase ajoutée après coup sur le ms (p.270).

69 H. VII, 370, b.

70 Cfr LEPOINTE, op.cit., p.158.

71 Auparavant, le mot a été expliqué: "Voici une main de gloire qui rend invisible tous ceux qui la portent" (I,41,p.69).

De tout le menu peuple de gueux, de vilains ou de bourgeois qui grouille dans la grande fresque brueghelienne, se détachent le "héraut avec ses timbaliers" (IV,2), le boutillier⁷², le huchier, menuisier et fabricant de huches (IV, 17)⁷³, le cuvelier, aux attributions fort semblables à celles du tonnelier (I,19), et enfin le chirurgien-barbier (III, 36)⁷⁴.

5. LA MARINE⁷⁵.

S'il est un vocabulaire qui eut toujours le don d'être

- 72 DC a adopté l'orthographe la plus rare, donnée par Ac. (+).God. B., Lar., et D.C. donnent boutillier, L. et H. donnant seulement bouteiller. Ce mot désigne l'officier ayant l'intendance du vin, charge qui disparaît au XVI^e siècle (Cfr H., I,669,b).
- 73 Une fois de plus, le mot apparaît sous sa vêtue ancienne: absent dans Ac., il est orthographié hucher par B. et D.G. L. et Lar., qui le copie, sont seuls à donner la forme médiévale.
- 74 Signalons encore de nombreux termes flamands: school-meester, maître d'école (I,6 et 23), kooldrager, charbonnier (I,4), smitte, forgeron (8 fois en III,29). La femme du baes est la baesinne, terme qui sert plusieurs fois à désigner des hôtelières avenantes ou de sordides maquerelles (17 occurrences; le terme alterne parfois avec hôtesse). Les miesevangens (encore écrit meesevangens) sont ceux "qui prennent, la nuit, avec un hibou, les mésanges", (I,17). Confortablement installés dans la hiérarchie sociale, on trouve encore "les gros bourgeois, dits hoog-poorters" (I,28). DC forge encore le terme kwaebakker, pour désigner le "boulangier fâché" qui fut le patron d'U-lenspiegel. Et nous ne parlons pas de tous les sobriquets, surnoms, noms de confrérie, etc.: pater noster knechten, smaedelyck broeder, ragader (cfr J. HERBILLON, op.cit., pp.98-99), signorke et signorkinne, pas plus que de toutes les injures savoureuses qu'on trouve dans la L.U.: dikzak, vetzak, leugenzak, papzak, bloed-zuyger, bloed-hond, papeter, wysneus, etc.
- 75 On a consulté: A. JAL, Archéologie navale, Paris, 1840, 2 vol., et Glossaire nautique. Répertoire polyglotte des termes de marine anciens et modernes, Paris, 1848-1850; J. LE CLÈRE, Glossaire des termes de marine, Paris, 1960; WILLAUMEZ, Dictionnaire de marine, Paris, 1831.

évocateur de poésie, dans quelque contexte que ce soit, c'est bien celui de la mer, à cause des horizons d'exotisme qu'il ouvre, et de sa singularité. Le chantre des Gueux n'allait pas se priver d'une telle source de pittoresque: aussi le voit-on glisser un ou deux de ces termes colorés dans son évocation de la guerre sur mer, là où il fait évoluer "Houlques, flibots, boyers, cronstèves, vites comme le vent portant la tempête, comme le nuage portant la foudre" (IV,14,p.404). Mais soucieux d'exactitude, il s'est constamment référé au monumental in-folio de Van Meteren, à qui il a emprunté les termes que voici:

a - Assabre. Mot ignoré de tous les ouvrages techniques, mais fréquent dans la chronique (4 occurrences dans la même colonne, fol.73, r°; b) et où il ne peut s'agir que d'un navire espagnol⁷⁶. Dès lors, ce type d'embarcation doit sans doute être assimilé à la zabre dont parle Jules Herbillon⁷⁷. Le mot est utilisé cinq fois dans le poignart chapitre IV, 11.

b - Boyer. Ce nom, surtout courant au XVIIIe siècle⁷⁸, désigne une barque pontée et à plates varangues. Il apparaît 3 fois dans la Légende (IV, 7 et 14).

76 Au f.86, r°, b, il est même spécifié: "Assabres de Biscaye".

77 "ca 1606 [dénombrement de l'Armada de 1588] 'La zabre Auguste, autre espèce de vasseaux, de: 166 tonneaux [...] Esp. zabra, f.nom d'un petit navire de cabotage'" (op.cit.,p.114). Cfr. Déf., 487. Nous n'avons guère retrouvé ce terme que chez les historiens s'occupant des troubles des Pays-Bas.

78 Selon M. VALKHOFF, op. cit.,p.73, ce terme est attesté "depuis la fin du XVIIe siècle". P. GASON est plus précis lorsqu'il présente la date de 1672 (Nouvelles datations dans F.M. reprise dans Datations et documents lexicographiques, B, publiés par B. QUEMADA, Besançon, 1960, avec un autre ex. de 1680, p.164. Nous proposons à notre tour une datation plus ancienne puisque le mot se trouve chez V.M. (f. 86, v°).

- c - Cronstève. Il s'agit d'un nom qu'on ne trouve dans aucun ouvrage spécialisé⁷⁹. De Coster s'inspire une fois de plus de l'Histoire des Pays-Bas ("pour garder les rivières, ils se servoyent de batteaux appelés Hurdes, Boyers ou Cronstèves", fol. 86, v^o) pour l'expliquer: "Boyers et cronstèves, bateaux plats, glissent sur le fleuve" (IV, 14, p. 404).
- d - Flibot. Il s'agit d'un petit navire de commerce, de mer cette fois, à plates varangues et à deux mâts, ne dépassant pas cent tonneaux⁸⁰. Ce bâtiment est typique du XVII^e siècle. La source est de nouveau à chercher chez le chroniqueur anversois (fol. 71, r^o, b). De Coster évoque ce navire à 15 reprises (8 occurrences du nom dans le chapitre V, 7).
- e - Houlque⁸¹. Terme qu'on retrouve assez fréquemment dans les chroniques, avec des orthographes diverses: "houcre", la plus ancienne, "hourque", la plus courante, "hulque" (Marnix écrit "hulcque"), houlckes" (chez V.M., f. 86, v^o). C'est un grand bâtiment de transport, assez mauvais, gréé de 2 mâts et de 3 focs, et qui était surtout utilisé au XVII^e siècle. Il apparaît 4 fois dans la Légende (IV, 7, 11, 14 et 17).

De tous ces noms de marine, évoquant des réalités parfois modestes, De Coster fait un emploi plein d'allant; il suffit qu'un chapitre épique s'ouvre sur une phrase telle que: "Sur les

79 M. Jules Herbillon, à qui je suis reconnaissant de m'avoir communiqué ce renseignement, a relevé le mot dans RENON DE FRANCE [En fait: (Renon) DE FRANCE], Histoire des causes de la désunion, révoltes et altérations des Pays-Bas (1552-1592), publiée par Ch. Piot, 3 t., Bruxelles, 1886-1891 (publications de la Commission Royale d'Histoire, in 4^o) ce texte date des environs de 1606. On y lit: Cromstevens en I, 546, cromstens en I, 617, avec la note 4: "Cromstens ou cromstevens, navire à proue en forme de croissant". Il semble donc bien qu'il s'agisse de krom+ steven: "proue recourbée", mais le terme est absent du Middel-nederlandsch woordenboek.

80 DC lui attribue 140 tonneaux (IV, 11, p. 395).

81 Bonnes études du mot in VALKHOFF, op.cit., pp. 173-174, et JAL, Archéologie navale, t. II, pp. 218-219.

houlques de Zélande, sur les boyers, cronstèves, s'en va Thyl Claes Ulenspiegel" (IV,7,p.379), et la plus paisible et poussive barque fluviale semble devenir un ardent vaisseau de guerre... Encore une fois, ce n'est pas la vérité archéologique qui compte, mais le pouvoir évocateur de ces mots rares et techniques.

6. LA TABLE.

Dans cette oeuvre où cliquètent les verres de Thélème, où l'on dresse des tables dignes de Jordaens, où abondent "noces et festins", beuveries, lampées, ripailles, frairies, bamboches et banquets, en des scènes un peu **irrélles** à force de graisse, on ne s'étonnera pas de trouver nombre de termes, voire de descriptions techniques⁸², concernant l'art culinaire.

D'une multitude de noms communs émergent tout d'abord quelques termes assez rares, comme escavêche (III,22)⁸³ ou boutargue (I,7)⁸⁴. D'autres encore sont franchement archaïsants. Dans l'Ulenspiegel, ce roman qui participe du mythe de la Flandre où l'on boit, où l'on mange, où tout est Teniers et Jan Steen⁸⁵, on

82 Cfr Han. D.C., 271-272.

83 Nous ne disons le mot "rare" que pour le lecteur français. Il semble en effet propre aux dialectes wallons et au français régional de Belgique. Son origine est espagnole (escabeche); cfr J. HERBILLON, op.cit., pp.75-76.

84 Sur ce mot provençal assez rare, voir V.L. BOURILLY, Boutargue dans Revue du XVI^e siècle, t.I, (1913), p.520 et L. SAINÉAN, L'Histoire naturelle dans l'oeuvre de Rabelais, dans La Revue du XVI^e siècle, t.VII (1920), p.202.

85 Il s'agit là d'une image littéraire tenace, qui n'a pas encore été étudiée systématiquement. Il ne faut pas faire de DC l'initiateur de ce mythe et dire qu'il a été le premier "à faire sauter les verres sur la table littéraire belge" (Han D.C., 311). On trouve déjà cette image dans le roman historique belge entre 1830 et 1850 (v., p.ex., Hembyse de Jules de Saint-Genois). La critique d'art romantique a sans doute été pour beaucoup dans le transfert de ce mythe brueghelien du domaine pictural à celui des lettres.

se sert dans les "hanaps en étain d'Angleterre" (I, 14)⁸⁶, ou dans cette "grosse cruche surnommée bedaine à cause de sa large panse" (III,29). On y vide force "chopines de brandevin" (II,8)⁸⁷, et les cuisses de certains personnages allégoriques sont comparées à des "muids de vin" (I,85,p;167)⁸⁸...

Mais pour peindre son luilekkerland⁸⁹, ce n'est pas tellement dans le domaine de l'archaïsme que le poète déploie son savoir-faire. C'est surtout du côté du vocabulaire flamand qu'il faut rechercher la véritable richesse. Tous ces mots qui donnent au roman sa couleur locale, comme les archaïsmes de civilisation lui donnent sa couleur temporelle, ne font pas à proprement parler partie de la langue de la Légende: l'auteur marque bien sa volonté, en faisant emploi de l'italique dans la quasi totalité des cas. Leur étude pourrait donc sortir des limites de notre propos. Mais il faut bien rendre compte du climat lexical où s'insèrent les mots français, assez peu nombreux, que nous venons d'évoquer⁹⁰.

86 Le mot hanap revient une soixantaine de fois.

87 Ici encore, DC commet un léger anachronisme: le mot, qu'il emploie 15 fois, remonte seulement à 1641 (Datations et documents lexicographiques, p.167); il est surtout usité aux XVII^e et XVIII^e siècles.

88 Le thème de la table est si tenace dans la L.U. qu'on va jusqu'à y comparer de la nourriture à de la nourriture: "Ils avaient grand'faim et avalaient les boudins comme des huîtres" (I,35, p.56).

89 DC cite ce mot rendu célèbre par Brueghel: "Luy-lecker-land, le gras pays des heureux fainéants" (I, 35, p.55).

90 M. Hanse, avec l'aide de M.W. Van Eeghem, a élucidé le cas du mystérieux castrelin, à la consonance si française (6 occurrences) "Les dictionnaires néerlandais attestent l'existence du mot kranseeling et de nombreuses variantes, dont kansterlinck (XVI^e siècle) et kransterling, désignant un gâteau rond[...] Castrelin a donc été formé sur ka(n)sterling, comme craquelin sur krakeling" (Déf., 467-468). On le voit, DC ne dédaignait pas à l'occasion de franciser lui-même un vieux mot flamand.

Il y a tout d'abord des innombrables variétés de bière: bruinbier, clauwaert, simpel et dobbel-kuyt ou cuyte, dobbel-bier, dobbel-knol et dobbele-knollaert qui se boivent dans les musicos et les kaberdoesjens. Il y a encore l'ingelsche bier, la peterman et la dobbel-peterman de Louvain⁹¹. Ici, on arrose de rhyn wyn ou de lantwynen les waterzoey, les knoedels du pays d'Allemagne ou le muske conyn. Là, on a le choix entre les choesels, la rystpap, les olie-koekjes (ou olie-koeken). Stokfisch, schol et zuurtje font un plat appréciable, qui peut être complété par des waefels (ou même, pour être plus précis, de waefels met brabantische knopen!), des koekebacken ou des heete-koeken, sans oublier le zen-nip et le peper-koek...⁹²

L'abondance et la variété de ce lexique de la table montre que c'est bien cet aspect du roman qui est le plus irréductible au génie français, puisque l'auteur a jugé plus savoureux de tout laisser dans la langue régionale. On remarquera en passant qu'il prend toujours la précaution de gloser les termes que n'éclaire pas le contexte ("Knoedels du Pays d'Allemagne, belles boulettes de farine de Corinthe", V,4; "Je vais préparer les heete-koeken; ce sont des crêpes au pays de France", I,80; "huile de raisin d'Aerschot qu'ils appellent Landolium", III,28, etc). Epinglons encore ce commentaire, dont la fantaisie fait précisément oublier qu'il sert de glose:

91 Ces mots sont transcrits en italiques (sauf parfois dans le cas de bruinbier, qui est précisément le plus courant: il apparaît au moins 16 fois). Ils n'ont en général pas besoin d'être expliqués: on voit assez clairement par les contextes qu'il s'agit de bières. C'est moins le détail technique qui compte que l'effet de profusion. Dans un cas, DC donne une explication qui sert surtout à introduire un autre nom de bière: "Du vin d'Orléans et de Romagne, et de l'Ingelsche bier, qu'ils nomment ale de l'autre côté de la mer" (III, 6; p.228).

92 Certains de ces termes figurent chez B., comme stockfish (II, 1379, a) ou musico (II,597,a).

Tiens, disait-il, voilà des koekebacken à la façon de Bruxelles, ceux de France disent crêpes, car il les portent au couvre-chef en signe de deuil; celles-ci ne sont point noires, mais blondes et dorées au four (V,4, p.432).

Les noms de boissons étaient toujours clairs nous l'avons dit, puisqu'ils ne désignaient le plus souvent que des variétés de bières. Les termes désignant des mets réclamaient plus souvent la glose. On verrait ici, si on ne le savait déjà - que De Coster écrivait pour un public qu'il voulait le plus large possible.

L'étude des vocabulaires techniques nous condamne décidément aux redites: ici encore, il nous faut signaler que l'auteur aime à procéder, avec tous ces termes de cuisine, à de nouvelles énumération, à la structure plus ou moins rigoureuse. Nous ne résisterons pas à la tentation de retranscrire ici un de ces passages où moussent les bières, ruissellent les vins, embaument les sauces et les viandes. Écoutons-les, ces douze aveugles, qui ne sont pas sans rappeler ceux de Courtebarbe:

- Des pois au lard, un hochepot de boeuf, de veau, de mouton et de poulet.- Les saucisses sont-elles faites pour les chiens? Qui a flairé au passage des boudins noirs et blancs, sans les prendre au collet? Je les voyais, hélas! quand mes pauvres yeux me servaient de chandelles.

- Où sont les koekebacken au beurre d'Anderlecht? Elles chantent dans la poêle, succulentes, croquantes, génératrices de pintes avalées. Qui me mettra sous le nez des oeufs au jambon ou du jambon aux oeufs, ces tendres frères amis de gueule? Où êtes vous, choesels célestes et nageant, viandes fières, au milieu de rognons, de crêtes de coq, de ris-de-veau, de queues de boeuf, de pieds de moutons, et force oignons, poivre, girofle, muscade, le tout à l'étuvée, et trois pintes de vin blanc pour la sauce? Qui vous amènera vers moi, divines andouilles, si bonnes que vous ne dites mot quand on vous avale? Vous veniez tout droit de Luy-lecker-land, le gras pays des heureux fainéants, lécheurs de sauces éternelles. Mais où êtes-vous feuilles sèches des derniers automnes!

- Je veux un gigot aux fèves. Moi des panaches de cochon, ce sont leurs oreilles. Moi un chapelet d'ortolans, les Pater y seraient des bécasses et un chapon gras en serait le Credo. (I, 35, p.55).

Dans de tels morceaux de bravoure, De Coster a su retrouver la verve qui caractérise certains passages de la Farce de Folle Bombance, de la Condamnation de Banquet ou des Nouveaux Sots de la joyeuse bande.

7 DIVERS : Métrologie, Instruments de musique, etc.

Il existe en outre dans la Légende d'Ulenspiegel plusieurs autres mots qui, eux aussi, reflètent un état de civilisation disparu. Certains sont des termes de métrologie, comme bonier. Ancienne mesure agraire en usage dans le nord du domaine français⁹³, le bonnier équivaut à 4 journals et peut varier de 54 à 137 ares selon les régions. Il en est fait dans l'Ulenspiegel un emploi très poétique: "J'ai à Damme, qui est mon lieu de naissance, vingt-cinq bonniers de clair de lune" (I,53,p.92). Le journal ("Là ils virent un journal de terre", I,47,p.81) ou mieux: journal, est, littéralement, la quantité de terre travaillée en un jour. Il s'agit d'une mesure qui était encore en usage dans quelques villages au temps de l'auteur. Elle aussi variait de localité à localité, mais se divisait partout en 100 verges (en Brabant, par exemple, la verge valait de 2,49 à 5,71m)⁹⁴. L'aune (demi-aune, IV, 7), elle, est une mesure de longueur, valant de 0,513 à 2,332m et qui a été progressivement abandonnée dans les premières années du XIXe siècle. Il en va de même de la toise (III,29), qui valait 1,949m et dont le nom a subsisté dans quelques expressions. La rasière est une mesure de Flandre servant pour les matières sèches, la houille surtout; ici, elle sert à mesurer des aliments ("Claes acheta pour sept florins un âne et neuf rasières de pois", I,11,p.17).

93 Cfr wallon bounî et les attestations que donne God., t.II, p.683, a. DC a adopté l'orthographe la moins usuelle, que donne B., I,435, a

94 Cfr M. VAN HAUDENARD, Anciens poids et mesures du Brabant, dans Le Folklore brabançon, t.X, pp.278-285. DC donne également l'expression "un journal de terre".

Dans son livre où on chante beaucoup, l'auteur fait également intervenir des instruments de musique de facture ancienne⁹⁵, tel le rebec, instrument à corde frottée, plus ou moins semblable à la viole, et qui disparaît progressivement à partir de la Renaissance⁹⁶, la viole (IV,2), figure plus connue, dont l'usage se perd au début du XVIIe siècle, et la scalmeye (I,12), mot néerlandais francisé qui correspond à l'ancien "chalémie"⁹⁷, qu'on trouve jusque chez Baïf, Montaigne et Estinne⁹⁸.

Nous en aurons sans doute terminé avec ce qu'on a nommé les archaïsmes de civilisation si nous citons encore haquenée (I,26), mot qui apparaît au XIVe siècle pour désigner un cheval ou une jument qui va l'amble et sert de monture aux dames, et papegay ("Une perche surmontée d'un papegay", I,35,p.53) ancien nom du perroquet, et qui servait à désigner la figure à atteindre lors des concours d'archers.

o

o

o

95 K. SACHS, Real Lexicon der Musikinstrumenten, Berlin, 1913, et G. KASTNER, Parémiologie musicale de la langue française, Paris, Dufour, s.d.

96 Cfr G. KASTNER, op.cit., pp.397-398. Le mot est expliqué par son contexte: "S'il y voyait un joueur de hautbois, de rebec ou de cornumuse, il se faisait, pour un patard, enseigner la manière de faire changer ces instruments" (I,21,p.32; trois autres ex. en I,36, où rebec apparaît en compagnie d'autres instruments).

97 Cfr GAY, op.cit., t.I, p.308. On écrit aussi challemye. DC écrit toujours scalmeye en caractères romains. Les formes néerlandaises sont scalmei, schalmei, scalmeie, schelmei (Cfr Déf.462). Le terme apparaît pour la première fois dans la série "tambours, clairons, fifres, scalmeyes" (I,12,p.18), ce qui éclaire suffisamment son sens. Six autres exemples.

98 Citons encore le mot flamand Rommel-pot, déjà utilisé par Aloysius Bertrand. L'instrument et son mode d'emploi sont longuement décrits par l'auteur en I,21, pp.32-33.

§ 3. Fonction du lexique de civilisation.

Embrassons à présent d'un seul coup d'oeil cette nomenclature à laquelle on accordera sans peine une certaine ampleur. Allons-nous y reconnaître le désir de l'auteur de faire oeuvre de science? Ou allons-nous trancher en admettant que, malgré son abondante documentation (qui, sans doute, ne devait guère ressembler à celle de Flaubert), De Coster était un piètre historien, ce que d'autres ont déjà dit⁹⁹?

En fait, le problème n'est pas si simple, et mérite d'être nuancé, car l'oeuvre recèle une ambiguïté foncière.

Tout d'abord, elle n'est en aucun cas livre d'Histoire, mais légende. Ainsi l'annonce son titre, ainsi s'affirme-t-elle par tous ses caractères. Certains actes ou personnages qui y sont présentés sont historiques à la base, mais sont hissés sur un autre plan: tout dans l'oeuvre se réduit à une vision schématique appartenant essentiellement à l'imagerie légendaire. Ainsi la psychologie des personnages réels est souvent rudimentaire, voire caricaturale: Guillaume d'Orange, souple et brillant politique, mais stratège médiocre, prend ici la figure idéalisée d'un héros génial, tandis qu'à l'opposé, aucune qualité n'est reconnue au noir Duc d'Albe, le "ducaillon de sang", pas même l'énergie et l'intelligence, qu'il possédait pourtant à un haut degré; Charles-Quint, lui, n'est guère plus qu'un goinfre hypocrite et cruel, un "menteur gastralgique"; quant à Philippe II, la leyenda negra qui entoure son personnage depuis Antonio Pérez trouve ici une de ses

99 Han. DC., 173, 209, 210 et passim. Cfr cependant Aloïs GERLO, Charles De Costers Ulenspiegel en Vlaanderen, dans Charles De Coster en Vlaanderen, Anvers, Ontwikkeling, 1959, pp.14-21 (abrév.: Vlaan. Ce chapitre est une traduction remaniée de "La Légende d'Ulenspiegel" et la Flandre, dans Aloïs GERLO et Ch. L. PARON, op.cit., pp.31-43).

plus féroces et plus brillantes expressions: cupide, ambitieux, sadique, le souverain de l'Escorial est affligé de tous les vices. Les déformations, et d'un point de vue historique ceci est également grave, peuvent encore porter sur l'interprétation et l'explication des faits. L'auteur se complaît ainsi à présenter le soulèvement des Pays-Bas comme un mouvement qui, prenant ses racines dans le peuple, s'appuie avant tout sur un idéal démocratique. Rien de cela n'est faux, mais ces mobiles n'ont joué qu'au second stade de la lutte, soit approximativement après 1565; les débuts de la rébellion sont plutôt le fait de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie et trouvent leur justification dans le caractère autoritaire de l'administration du jeune roi et dans sa fiscalité écrasante.

Mais convient-il de juger l'Ulenspiegel comme on le ferait d'une oeuvre de science? Peut-on exiger un souci de critique historique et un effort d'impartialité de ce qui se donne pour une Légende? Dans ce genre littéraire, comme dans le conte populaire, l'épopée ou le western, il n'est guère de place pour la nuance: on n'y rencontre que des bons et des mauvais qui, tout d'une pièce, se figent en une opposition manichéenne. Il n'y a pas de place non plus pour une analyse délicate des mécanismes historiques. Tout n'est que force et vigueur, que ce soit dans le domaine du rire, qui est rabelaisien, ou dans celui du drame, qui est âpre et implacable. En allongeant l'histoire sur le lit de Procuste qu'est le genre épique, Charles De Coster savait, comme Maxime Gorki, qu'en littérature "un mensonge exaltant vaut mieux qu'une vérité basse"¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Nous nous permettons d'ouvrir ici une parenthèse. On sait les mécomptes que la confusion entre oeuvre littéraire et oeuvre de science a rapportés à certains commentateurs de la L.U. On a vu ceux-ci s'entre-déchirer sur des questions purement polémiques du genre suivant: "Philippe II, était-il bien comme DC nous le montre? Ce dernier a-t-il été objectif dans sa description du phénomène iconoclaste? etc". Sans doute ceci est-

Schématisme et manichéisme sont deux éléments qui donnent à l'oeuvre sa vigueur saisissante. Dès lors, tous les faits ou objets qui prennent place dans l'Ulenspiegel, fussent-ils objectivement et rigoureusement reproduits, viennent s'insérer dans cette vision particulière et perdent une partie de leurs vertus de référence stricte à des réalités historiques. De Coster "préfère la légende à l'histoire, si l'art en profite"¹⁰¹.

Mais d'autre part, au terme de ce chapitre, on ne peut qu'être frappé par un certain souci d'exactitude historique, s'exerçant non point dans la narration ou la peinture des caractères, mais, on l'a vu, dans la peinture des détails matériels. Cette peinture (ou mieux: recreation), on la sent soutenue par une

100 suite

il plus grave: certains critiques se sont laissés aller à découvrir dans l'oeuvre des clés historiques. Combien de fois a-t-on pu entendre des phrases comme: "Derrière Philippe II, c'est la figure de Napoléon III qui se cache"? En fait, rien de précis ne suggère cette identification et tout autre despote eût aussi bien fait l'affaire. Les continuateurs du poète l'ont bien senti, qui ont successivement fait du farceur flamand un héros de la Guerre des Paysans, un pioupiou des tranchées, un chevalier du ciel, ou encore un observateur malicieux de la société belge du début du siècle. Il n'est pas jusqu'à tel critique qui, parlant d'Ulenspiegel au sortir de la grande guerre, ne s'est fait faute de trouver dans sa geste des signes prémonitoires. Si DC aborde certains problèmes du temps où il vivait (Cfr John BARTIER, Charles De Coster et le jeune libéralisme dans la Revue de l'Université de Bruxelles, t.XXI, 1968, pp. 8-33), ce n'est pas en se branchant directement sur eux, mais toujours par une sorte de biais. Dans la L.U., ce n'est pas un homme politique qui parle, mais un moraliste (sur ce problème, je me permets de renvoyer à mon article L'Uelenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque? dans B.A.R.L.L., t. XLVI, 1968, pp.16-39). Il reste que la L.U. pourrait faire l'objet d'une belle étude sociologique.

101 Gilles NELOD, Charles De Coster et le Roman historique, dans Le Thyrsé, 1968, n°3, p.30.

information assez sûre¹⁰². Ce ne sont pas les quelques lacunes ou anachronismes que nous avons relevés qui viendront ôter ce mérite à l'auteur. De là l'ambiguïté: on peut lire le livre en lecteur naïf, en se laissant bercer par l'action, captiver par le cadre, en se contentant d'approximations. Mais par ailleurs, l'érudit ou le lecteur simplement curieux peuvent également trouver plaisir au côté archéologique de l'oeuvre¹⁰³, ce qui justifie les recherches des pages précédentes, qu'on aura peut-être trouvées hors de propos. Plutôt que de baptiser l'Ulenspiegel, "roman historique", on devrait plutôt utiliser à son propos l'appellation "légende documentée"¹⁰⁴, qui rend mieux compte de cette ambivalence. Mais essayons, en tenant compte de ce caractère, de mieux déterminer le rôle de ce vocabulaire de civilisation, et ses modes d'insertion dans l'oeuvre.

Il ne semble pas qu'avec tous ces archaïsmes techniques, De Coster ait voulu enraciner son oeuvre dans une époque précise et délimitée. A cela suffisaient sans doute les faits historiques auxquels il fait allusion. Tous les noms propres qu'il fait sonner, les figures illustres défilant sur sa tapisserie suffisaient à camper pour le lecteur une image assez authentique du siècle des Gueux, cette époque ardente, avec sa soif de nouveauté et ses restes de Moyen Age¹⁰⁵.

102 Notamment en ce qui concerne les scènes de torture et de procès.

103 Nous rencontrerons en cours de route plusieurs textes authentiques insérés dans l'oeuvre.

104 Boris POURICHEV, Préface à la L.U., Paris, Editions Sociales Internationales, 1936, pp.VIII-IX.

105 On sait que l'oeuvre de DC n'est pas, dans l'histoire de la littérature française de Belgique, la pièce isolée qu'on a parfois voulu y voir. Sur le plan de la réussite littéraire, il est évident que la L.U. éclipse tout ce qui l'a précédé. Mais, sur le plan historique, elle n'est que la résultante d'un jeu de forces en branle depuis 1830 et même avant (cfr G. CHARLIER, Le mouvement romantique en Belgique (1815-1850)). On ne peut manquer de songer ici à la page saisissante où Péguy dénonce l'histoire égalitaire. Aboutissement d'une longue

D'ailleurs, à se reporter au contexte lui-même, il saute aux yeux que tous ces termes ne sont pas là pour quelque nécessité documentaire; De Coster, nommant le crusat ou l'assabre, ne se préoccupe guère de l'instruction du lecteur. Certes, pour ne pas l'irriter, il glose parfois un mot difficile. Mais ce procédé, dans lequel on pourrait voir une sorte de souci didactique, est tout de même peu courant: la glose n'est jamais prétexte à de longs développements d'ordre historique ou folklorique sur lesquels l'auteur s'étendrait avec complaisance. Pour le reste, De Coster est surtout soucieux d'art, d'évocation. La preuve? Elle est dans ces énumérations où la valeur propre de chaque mot est sacrifiée à l'effet de profusion, dans ces kyrielles qu'un ou deux mots rares et anciens, inconnus parfois, viennent relever de leur saveur inaccoutumée¹⁰⁶.. Ici, s'entassent les salaisons, là miroitent les richesses, là encore, cinglent des flottes véloces et fracassantes, s'avancent des armées terribles... En quelque sorte, De Coster ne se sert pas de mots techniques, il joue avec eux.¹⁰⁷ Il en émaille son oeuvre, avec générosité, mais sans

105 suite

lignée, DC se sépare cependant radicalement de ses devanciers sur de nombreux points. Ces auteurs, qu'ils se nomment Philippe Lesbroussart ou Victor Joly, ont surtout donné naissance à une littérature de professeurs et d'historiens: "Les périodes sont soigneusement étudiées, les auteurs multiplient les avertissements, les appendices, les notes, pour échapper à toute critique au point de vue de leur documentation. Noble souci pédagogique, qui s'illustre aussi dans les titres explicatifs (comme celui de Jules de Saint-Genois: Hambyse, histoire gan-toise de la fin du XVIIe siècle). On devine aisément le revers de la médaille; ces fouilleurs d'archives ne recréent pas de façon vivante les époques qu'ils ont étudiées" (G.NELOD, op. cit., p.27). On l'a vu, DC ne se range pas particulièrement dans le camp de ces romanciers - historiens.

106 Voir le chapitre XIX.

107 De menus indices montrent que, dans son travail de rédaction, DC n'était pas toujours soucieux de la valeur exacte des termes qu'il utilisait. Ainsi dans la phrase "En feras-tu un sac pour mettre tes liards" (ms.ff.521-522, III,10) corrige-t-il liards en patacons, monnaie d'une valeur fort différente. Et les "vingt-cinq arpents" du f.186(I,53) deviennent des boniers. De menues inconséquences parsèment le texte: La Briele, le navire d'Ulenspiegel, est tantôt un flibot, tantôt une houlque (IV,12).

commettre d'excès, ni dans le nombre, ni dans le choix des termes eux-mêmes. Jamais ses pages ne se trouvent obscurcies de ce lourd vert-de-gris archéologique qui couvre Han d'Islande. Jamais on n'a l'impression de se trouver devant un catalogue de musée ou un chapitre d'encyclopédie - impression que laissent parfois certains paragraphes de Rabelais¹⁰⁸.

Mais le moment est sans doute venu de synthétiser les procédés qui font que jamais on n'a l'impression de lire le grimoire de quelque pédant et obscur savantasse¹⁰⁹. Ils sont au nombre de cinq:

1° Tout d'abord De Coster a soin d'employer un certain nombre de mots à la physionomie familière, comme ces sergents ou ces

108 Nous renvoyons le lecteur à ses souvenirs: le prologue du Tiers livre, qui est à soi tout seul une académie militaire où, sans doute, n'entraînent même pas les contemporains, ou encore certain chapitre de la Pantagruéline prognostication, où tous les corps de métier imaginables se sont donné rendez-vous, sont des passages qui ne l'auront sans doute pas laissé indifférent.

109 Il y a ici un important problème de technique littéraire qui mériterait d'être étudié en lui-même: l'intelligibilité, dans les textes, des termes techniques empruntés à une langue marginale. Certains auteurs le résolvent par une traduction hors texte, qui peut prendre la forme de notes en bas de page (c'est ce que font Maurice Genevoix dans Raboliot, certains romanciers romantiques et Aimé Quernol dans ses romans en français dialectal) ou de lexiques rejetés en fin de volume. Mais ce procédé peut être l'aveu d'une incapacité à manipuler les termes techniques intégrés au texte. La glose peut être explicite ("Comme on dit ici", "en français on dirait") ou implicite, les détails nécessaires à la compréhension du terme étant alors dispersés dans le contexte: description des pièces et de l'utilité d'un objet nommé, etc. On utilisera l'appellation de glose explicite indirecte lorsque les termes expliqués et explicatifs sont dans un rapport non prédicatif. La glose est toujours intégrée au texte chez DC, qui met un soin particulier à éviter toute forme gratuitement didactique. Ainsi, dans la phrase: "Si les biens de ceux-ci n'atteignent pas cent livres de gros (monnaie de Flandre) pour une fois" (Can., ch.v), les parenthèses sont remplacées par des virgules sur le ms. (f.30, ch.I,10).

officiers qui ont tout simplement changé d'attribution, abandonnant toute charge judiciaire. Il s'agit donc en quelque sorte d'archaïsmes sémantiques.

- 2° Ailleurs, ce sont des mots assez courants (cas de pourpoint, viole, écu). Ces termes se retrouvent dans chaque roman, chaque légende mettant en scène des hommes du passé, et l'on peut supposer au lecteur une relative familiarité avec eux (archaïsmes de convention).
- 3° Le mode de formation de certains mots éclaire suffisamment leur sens: radicaux aisément identifiables et grammèmes existant dans la compétence du lecteur (ex.: huch-ier).
- 4° Pour le reste, de par le procédé de l'accumulation, que nous avons épinglé, les mots techniques perdent toute leur obscurité: la présence d'un mot comme serpentine ou courtaud dans une énumération où il n'est question que de pièces d'artillerie lui donne une approximation de sens bien suffisante¹¹⁰.
- 5° Enfin, on compte quelques rares cas de gloses, toujours discrètes.

Au total, rarissimes sont les mots de notre relevé qui n'entrent pas dans une de ces cinq catégories. On peut donc conclure que De Coster, qui met parfois quelque coquetterie à dérouter son lecteur, évite de l'irriter par une abstruse terminologie d'antiquaire. On aura cependant noté que dans un certain nombre de cas, il se plaisait à présenter le mot sous une orthographe ancienne ou inhabituelle, le rendant ainsi plus rare, ou plus curieux.¹¹¹

Grâce à ces évocations, savamment introduites, le rhapsode nous plonge dans un univers disparu. Le but qu'il a cherché en déployant ces ressources de vocabulaire, c'est d'évoquer un

110 Théoriquement, il s'agit d'une technique de glose explicite indirecte. Nous la mettons à part en raison de sa haute fréquence chez DC. (cfr ch.XIX)

111 Voir le chapitre IX

certain passé, pas toujours précis; c'est de refléter un état de civilisation qui n'est plus le nôtre, c'est de nous dépayser par l'évocation d'une réalité pittoresque, dont les lignes sont tracées d'un pinceau parfois mal affermi.

Le dépaysement temporel n'est d'ailleurs pas le seul. Il s'y ajoute, en une synthèse dont nous aurons à reparler¹¹², un dépaysement géographique. On se sera en effet aperçu qu'une part importante des termes techniques n'était pas exclusivement constituée d'archaïsmes. Les mots flamands sont également nombreux, surtout pour désigner des fonctions sociales, des plats et des boissons. Cet apport de termes étrangers n'allait pas sans poser certains problèmes de technique littéraire, plus délicats peut-être que pour l'archaïsme, puisque bien peu de vocables proprement néerlandais étendent leur zone linguistique dans le domaine français (ce qui interdit à l'auteur les procédés internes 1°, 2° et 3°): problème d'une insertion harmonieuse dans le texte, le plus souvent résolu par un subtil jeu typographique¹¹³, problème de

112 Cfr ch. XXV, §§ 2 et 3.

113 Les termes germaniques apparaissent tantôt en italique, tantôt en romaines. L'italique a la vertu de faire sentir au lecteur que le terme n'appartient pas à la langue du texte. Pour quelques mots flamands, DC recourt à l'artifice suivant: les trois ou quatre premières apparitions du mot se font en italiques, jusqu'à ce qu'il soit pour le lecteur une figure familière. Pour le reste du roman, DC consentira à l'écriture en caractères normaux, l'intégrant ainsi à la langue du texte: on passe alors en quelque sorte de la catégorie du mot étranger à celle du mot rare. Nous avons eu l'occasion de citer un ou deux exemples de cette manière d'agir, que Pot. avait déjà notée: "On aime aussi être prévenu, par des lettres italiques, qu'il s'agit d'un mot de langue étrangère ou d'acception spéciale... à moins que l'auteur, au bon moment, ne croie l'expression assez familière à ses lecteurs pour lui accorder le droit de bourgeoisie: baes, baes; reiters, reiters, reîtres, etc." (Pot. 212. L'auteur de Albert et Isabelle ajoute en note: "La première édition a mis trop de régularité en cela"; nous ne voyons pas à quoi Pot. fait allusion lorsqu'il parle d'acception spéciale). La technique de la naturalisation est surtout utilisée dans le cas de termes à haute fréquence. Prenons l'exemple de baes qui, sauf erreur, connaît 66 occurrences. Jusqu'à III, 32, il est toujours présenté en italiques. En III, 35, baes revient 6 fois, la première en italiques, les autres en romaines. A partir de cet instant, le mot (qui apparaîtra encore à 10 reprises) sera toujours transcrit en caractères normaux.

l'intelligibilité, que De Coster assure à son lexique tantôt par leur intégration à de longues accumulations, tantôt par une glose prudente (procédés externes 4° et 5°)¹¹⁴.

Au dépaysement temporel concourent non seulement les archaïsmes de civilisation, mais encore tous les éléments folkloriques, tous ces tableautins de la vie des ancêtres, ces évocations de leur croyances, de leurs superstitions, de leurs moeurs, la peinture de ce monde où la justice se rend en plein air et recourt encore à la torture, où la sorcellerie et la lycantropie sont encore faits quotidiens, cet univers où les vierges sauvent des condamnés en les épousant sous la potence, où les coupables portent à leur cou la pierre de justice, où les fêtes ont un éclat et des couleurs aujourd'hui effacées, et où les facéties populaires succèdent aux heures tragiques. Cette évocation du folklore - précise sans aucun doute¹¹⁵ - n'est pas là non plus pour faire oeuvre de

114 La technique de glose la plus courante est celle de l'apposition (sans parenthèses); plus rares sont les formules déictiques "qui est", "qui sont", "c'est" (v. notamment le ch. XII, § 4). Certaines gloses sont implicites (le cas le plus intéressant étant celui de Rommelpot). Parfois, le terme néerlandais apparaît après plusieurs **occurrences** du terme français dans un contexte où la synonymie est clairement perçue. L'intelligibilité des nombreux termes flamands est telle que Bruneau, qui n'a pas aperçu les quelques traits de syntaxe néerlandaise utilisés par DC, estime que ce vocabulaire est "très restreint et banal". Constatation qui se traduit en jugement de valeur: "Trop d'écrivains français 'régionalistes' ont accumulé dans leur prose (et leurs vers.) une abondance choquante de vocables ahurissants pour que nous n'admirions pas le sens artistique et le goût impeccable de l'écrivain belge" (Br., t. XIII, 2, inédit; ff. 8-9 de la notice).

115 Des recherches menées par les collaborateurs de la revue Le Folklore brabançon, dans un numéro spécial consacré à DC, ont bien montré l'appréciable exactitude de tous les détails archéologiques et folkloriques mis en scène dans le roman (Le Folklore dans l'oeuvre de Charles De Coster, 7e année, n° 37-38, août-octobre 1927; abrég. usuelle: Folk. Cfr notamment le répertoire de Henri BAYET, pp. 59-71). Il faut constater que toutes ces évocations folkloriques ne se traduisent guère, en dehors de quelques mots flamands, par l'apparition d'un vocabulaire technique. Pour ne citer qu'un seul exemple, la sorcellerie et la démonologie, qui tiennent dans la L.U. une

didactisme, mais pour forcer le lecteur moderne à se projeter dans un mode de vie populaire et suranné, à se noyer dans un temps qui n'est pas le sien¹¹⁶.

Tout le vocabulaire technique que nous venons de recenser, en une étude forcément schématique et qui aurait peut-être mieux sa place dans un travail sur "Ulenspiegel et l'Histoire", joue donc un rôle au milieu des autres procédés archaïsants de la Légende. Aux archaïsmes stylistiques, de lexique ou de syntaxe, il vient ajouter une note d'authenticité. En puisant à pleines mains dans la réalité historique, De Coster "donne à son oeuvre une force qui agit inconsciemment sur l'intérêt que lui portera le lecteur"¹¹⁷. A propos de l'oeuvre, Joseph Hanse écrivait: "Il

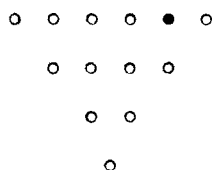
116 suite

place considérable, n'ont guère fourni de termes spéciaux, à part incube, succube, loup-garou et main de gloire (ainsi que le néerlandais weer-wolf), alors que ces sciences occultes possédaient une terminologie très développée que DC devait bien connaître (Cfr Th. BEHAEGEL, La sorcellerie au temps d'Ulenspiegel, dans Folk., 78-96). Les passages publiés du carnet de notes de DC prouvent d'ailleurs que l'auteur avait d'excellentes connaissances en ce domaine (cfr C. HUYSMANS, Le roman d'Ulenspiegel et le roman de Charles De Coster, pp.10-25).

116 Les évocations de faits d'ordre folklorique ou historique ne donnent jamais l'impression d'être là pour elles-mêmes. Elles exercent toujours une fonction dans la structure narrative de l'oeuvre (exemple: le mariage sous la potence) ou une fonction d'ordre poétique (souvent, les chapitres s'ouvrent sur de brèves évocations des usages du passé, comme celui-ci: "En mai, quand les paysannes de Flandre jettent la nuit lentement au-dessus et en arrière de leurs têtes, trois fèves noires pour se préserver de maladie et de mort, la blessure de Lamme se rouvrit" V,6,p.435). D'ailleurs, DC ne prend des faits qu'il relate que les aspects aptes à servir son propos: plonger dans le monde inquiétant de la sorcellerie, faire frémir à l'évocation des supplices, etc. (sur un de ces points, voir Léon-Ernest HALKIN, La Cruauté dans les supplices, dans Critique historique, Liège, 5e éd., p.177). Bref, les faits sont toujours arrangés et présentés de façon conforme au dessein général de l'oeuvre.

117 Albert MARINUS, Conclusions de Folk.

[DC] glisse d'une main légère et sûre, quelques tours anciens qui, s'étalant sur plusieurs siècles, suggèrent une époque lointaine, indéterminée; si l'on pense au XVIIe siècle, c'est uniquement à cause des événements racontés¹¹⁸. On voit donc l'utilité de ce généreux vocabulaire technique: les mots de civilisation viennent se mêler savamment aux mots de la langue courante, et les préparent à leur mission archaïsante en recouvrant tout le roman d'une couleur historique qui oriente la sensibilité du lecteur. Un pareil climat ne peut que disposer celui-ci à goûter une langue où va se mouler, dans l'atmosphère d'un passé imprécis, le légendaire geste d'Ulenspiegel.



118 Déf., XX.

C H A P I T R E V

LE VERBE

=====

§ 1 Archaïsme et sémantique.

Il arrive à Charles De Coster de faire usage de l'archaïsme sémantique. Celui-ci consiste à prendre un terme de la langue contemporaine et à lui rendre un des signifiés qu'il possédait à une époque antérieure. Procédé périlleux et demandant du doigté, car on devine les risques qu'un écrivain court à l'utiliser: ne pas être compris du lecteur, l'irriter par ce qui sera peut-être senti comme une faute. Notre auteur n'a point refusé ce risque, et a pratiqué l'archaïsme métasémémique avec une dextérité telle que le procédé est pour ainsi dire passé inaperçu. De sorte que même le critique le plus sagace a pu écrire: "De Coster, toujours soucieux d'être clair, se garde généralement de donner à un mot vivant un sens vieilli ou disparu"¹. Cette discrétion est obtenue en prêtant au terme une nuance voisine de celle que la langue moderne lui connaît. On peut également conférer au mot une mobilité qu'il n'a plus, par exemple en restituant la transitivité à un verbe que l'évolution linguistique a rendu exclusivement

1 J. HANSE, De Coster et sa première 'Légende flamande', p.248.

intransitif. Voyons comment De Coster procède dans La Légende.

Dans un premier groupe de verbes, on peut observer quelques échanges sémiques: amener, emmener et le simple mener ne sont pas distingués et s'empruntent l'un à l'autre leurs nuances. On sait qu'au Moyen Age et jusqu'au XVIIe siècle, tous ces composés ne s'étaient pas encore définitivement différenciés: c'est de cette liberté qu'use l'auteur:

Amener pour emmener. B.,L.,D.G.,Ac.,Lar.,God.,H.:o; T.L., I,227-338: "hinführen, herbeiführen", F.E.W.,VI,2,107,a (mfr). On rencontre à 3 reprises cette déviation sémantique, notamment dans la conclusion de cette petite scène où Lamme cède aux prières d'une mignonne "fillette" qui sera battue jusqu'au sang par sa baesinne si elle ne parvient pas à le séduire et à le "mener à bien c'est à dire dans son lit": "La fillette l'amena. Ainsi pécha-t-il, comme il fit toute sa vie, par bonté d'âme" (III,28,p.287; voir aussi IV,3 et 8).

Emmener pour amener. Ac.,B.,L.,Lar.,D.G.,God.,T.L.:o; F.E.W.,VI,2,109,a (mfr), H.,III,349,a: "amener". Ici le rapport est complètement inversé: "Quand un vieil homme, portant sans gloire sa tête chenue, emmenait à Ulenspiegel sa femme, jeune commère..." (I,20,p.31)².

Mener pour emmener. AC.,B.,L.,Lar.,D.G.,God.:o;T.L.,V,1408-1409, H.,V,203,a. "Puis Ulenspiegel s'en fut sur le vaisseau de l'amiral, menant avec lui Dierick Slosse et les autres prisonniers geignant et pleurant de peur de la corde" (IV,17,p.411). L'écart est ici moins sensible, mener étant en quelque sorte le terme hyponymique de sa famille lexicale.

Un défaut identique de différenciation pouvait s'observer dans d'autres verbes de mouvement, où l'on ne distinguait pas arrivée et origine, éloignement et rapprochement. C'est ainsi que De Coster confond parfois:

Venir et arriver. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,H.:o;God.,X,839,c: "Aprochièrent Namur a quatre liues et l'endemain i vinrent" (MENESTREL DE REIMS). C'est ainsi que s'achève un voyage qui mène une barque de Gorcum à la Briele: "Ulenspiegel leur alla quérir en ville du pain, du jambon et un grand pot de bière[...] A l'aube, ils vinrent à la Briele" (IV,8,p.383). On peut également citer: "Ayant marché pendant trois jours, il vint aux environs de Bruxelles" (I,35,p.53), ou: "Ayant traversé bon nombre de salles, ils vinrent finalement à une espèce de

² De Can au ms, f.70, DC a corrigé "j'emmène" (au sens de amener) en "j'amène".

réduit sans pavement et éclairé par une lucarne" (I,22,p.34). Cet écart sémantique est très net dans 22 cas³.

S'en venir est parfois substitué à s'en aller⁴, ce qui donne des phrases assez curieuses, telles que: "venons-nous-en maintenant que tu as chanté" (I,57,p.101), "Il dort, dit-il, venons-nous-en, Lamme" (III,22,p.258) ou, plus singulière, celle-ci: "viens-nous-en, commère" (I,10,p.15) qui se complique d'un fait de syntaxe assez exceptionnel⁵.

D'autres verbes subissent des déviations sémantiques plus ou moins importantes, notamment par la modification de leur environnement syntagmatique. C'est le cas de:

Empêcher, occuper. L.,Lar.,Ac.,D.G.:o; la forme adjectivale figure chez B.,I,1107,b; God.,III,56,b,H.,III,360,a.,H.Class.,137, D.Larg.,182. A plusieurs reprises, De Coster emploie ce mot en lui retranchant sa nuance moderne⁶ de "mettre un obstacle": "Monseigneur d'Orange le Taiseux s'empêcha à fonder une stadhoudérale et royale dynastie" (V,2), "Il vit la fillette

3 La plupart du temps, c'est en début de chapitre que l'on trouve cette confusion. La L.U. est en effet constituée d'une suite de petites anecdotes qui nous montrent le héros sillonnant toute l'Europe: c'est tantôt aux Pays-Bas, tantôt en Italie, tantôt en Allemagne que ses pas le portent. Les incipit des chapitres soulignent habilement cette mobilité. En voici deux, choisis au hasard: "Ulenspiegel quitta Rome, marcha toujours devant lui et vint à Bamberg, où sont les meilleurs légumes du monde" (I,55,p.96), "Les deux cent florins ayant couru la pretantaine, Ulenspiegel vint à Vienne" (I,63,p.115). Dans son travail de rédaction, DC remplace arriver par venir (ex.:f.619,III,27, "arrivèrent à Stockem" devient "vinrent à Stockem"). Mais arriver reste utilisé (I,35) et venir peut être supprimé (f.171).

4 B.,L.,Lar.,D.G.,H.:o;God.,VIII,173,b et X,840,b. Voir aussi s'en raller

5 J. DAMOURETTE et E.PICHON citent plusieurs exemples identiques (Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, Paris, d'Artrey,1911-1936,t.V,pp.719 et 778; abr.usuelle: D.P.). Les auteurs estiment qu'il n'y a pas lieu "de considérer comme une discordance de personne le cas dans lequel le reflet a simplement une extension plus grande que l'agent réfléchi" (p.719); on regrette de ne pas les voir entreprendre une analyse plus poussée du tour. Voir aussi G.GOUGENHEIM, Le nom de solidarité et de substitution, dans la Revue de Philologie française, t.XLV (1933), pp.109-117.

6 Cfr. H.Class.,137

empêchée à couper les cordes d'Ulenspiegel" (IV,8,p.387). Plus proche du sens moderne, on peut citer cette phrase où Lamme répond à une proposition de mariage par: "Grâces vous soient rendues, mignonne, dit-il, mais je suis d'ailleurs empêché" (IV,17,p.413)⁷

Ordonner, préposer à. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.:o;T.L.,VI,1194,b,H.,V,533,b,D.Lag.,352. Dans la phrase: "Ainsi qu'un berger est ordonné pour la défense et la garde de ses brebis" (V,8,p.144), il faut comprendre ordonné comme signifiant: "a reçu des ordres pour la défense"⁸. La langue moderne connaît le passif ordonné dans le sens de "prescrit, commandé", mais le verbe est alors employé seul et se rapporte à la chose ordonnée, et non point à l'exécuteur de l'ordre. C'est donc par le simple transfert de l'acte à la personne que l'archaïsme est obtenu.

Il faut encore considérer comme archaïsmes métasémantiques les emplois des verbes:

Echafauder, mettre à l'échafaud.Ac.:o;B.,L.,Lar.,D.G.: +;God.,III,378,a. H.,594,b - 595,a."Aimerais-tu, dit la Stevenyne, qu'étant échafaudé on te perçât la langue d'un fer rouge?" (III,35,p.317).

Chevaucher, avancer à cheval.B.,Ac.,Lar.,D.G.: +; L.,God.,IX,73,b, H.,II,254,b, pour "parcourir à cheval". De Coster emploie ce verbe au sens de "s'approcher à cheval" dans l'exemple: "Chevauchant près de l'échaffaud, il vit la fillette empêchée à

7 Le mot apparaît aussi dans son acception habituelle. Ex. "empêchée en son élan" (I,25).

8 Tout le passage est fortement inspiré du Placcart des Estats Généraux des provinces unies du Païs-Bas. Par lequel (pour les raisons en iceluy au long contenües) on déclare le Roy d'Espaigne estre decheu de la seigneurie et principauté de ces Païs: et se défent de plus user d'ores-en-avant de son nom et seau és mesmes Pays-bas, etc., A Anvers, en l'imprimerie de Christofle Plantin par commandement des Estats, MDLXXXI, fol.A2,r^o. V.M. fournit le texte intégral du placard. La comparaison du texte de DC et de l'original, dont nous citerons quelques lignes plus loin, montre à loisir le savoir-faire de l'auteur. Il ne reprend de l'édit que le minimum de faits et tout ce qui a valeur d'image; il élague, notamment sur le plan de la syntaxe, ce qui est trop lourd pour la sensibilité moderne. Il dramatise en outre le passage en le mettant dans la bouche d'un greffier, et en faisant intervenir en contrepoint, à intervalle régulier, le chœur de "Messeigneurs des Etats", scandant par des sentences bien frappées les accusations portées par le greffier.

couper les cordes d'Ulenspiegel" (IV,8,387). Il semble qu'il s'agisse d'un très délicat néologisme d'emploi⁹.

Bénéficiair, doter d'un bénéfice. B.,L.,Lar.,Ac.,:o;D.G.:+; God., I,619,bc. C'est dans un autre passage de la proclamation de déchéance de Philippe II que De Coster emploie ce terme, qui ne lui est pas fourni directement par l'original. Ce genre de texte au style soutenu s'accommode assez bien d'archaïsmes prononcés: "Philippe, continua le greffier, mit dans les plus puissantes villes des pays de nouveaux évêques, les dotant et bénéficiant avec les biens des plus grosses abbayes" (V,8,p.445). Notons la présence du couple, jouant le rôle d'une glose explicite indirecte.

o

o

o

§ 2 Archaïsmes de morphologie.

L'archaïsme peut également affecter la morphologie: l'écrivain choisit un verbe vivant encore, bien connu du lecteur (tel vêtir, dire), et lui fait subir quelque modification de forme qui le rend obsolète. Ce procédé est à la fois commode et assez vigoureux. Commode, parce que le verbe proposé conserve sa motivation, le mot de base étant aisément identifiable. Vigoureux, puisque le terme familier se présente soudain sous un aspect déroutant, voire choquant, si la forme obsolète ne rappelle aucune variante combinatoire connue du lecteur¹⁰.

Ce n'est que dans un nombre assez restreint de cas que De Coster pratique ce genre d'archaïsmes:

9 Nous n'avons pu trouver attestation du sens exact où le verbe est employé par DC. Il semble que le verbe revienne en faveur au moment où il écrit (cfr Mots et dictionnaires, pp.259-260).

10 Sur cette vigueur, voir le chap. IX.

die, subjonctif de dire. Cette forme, bien connue des médiévistes, a été totalement supplantée au XVII^e siècle par sa concurrente dise¹¹. Le lecteur ne sera pas outre mesure étonné de rencontrer sous la plume de Charles De Coster, et dans une formule de style gnomique, l'expression rendue célèbre par un vers des Femmes savantes: "Fortune n'est point femme, quoi qu'on die" (I,57,p.100).

Vêtissant, vêtissez.

La conjugaison de ce verbe provoque, aujourd'hui encore bien des méprises. Par deux fois ("Vêtissant", I,50; "Vêtissez de baume ses plaies", I,43), notre auteur utilise les formes déjà condamnées par Vaugelas¹², mais que l'on trouve jusque chez Voltaire et Buffon¹³.

Parfois, ce n'est pas la désinence, mais la voyelle radicale qui fait l'objet d'une alternance morphologique:

Asseiras.

On sait que les verbes composés de seoir connaissent de grandes hésitations dans leur radical. Dans le cas de asseoir, il y a eu conflit entre les formes asseiras, assoiras et assiéras. A l'époque de De Coster, on peut considérer que la lutte se circonscrit aux deux dernières formes: à B., il paraît plus convenable d'écrire j'asseois, j'asseoirai (I,236,b), tandis que Littré semble opter pour j'assiérai. En tout état de cause, A. Thomas déclare la forme "j'asseyerai" rarissime¹⁴. En l'utilisant dans la phrase "Tu t'asseiras sur ta monture ainsi que font les paysans" (III,26,p.270), l'auteur fait donc acte d'archaïsme.

11 Cfr K.NYROP, Grammaire historique de la langue française, Copenhague, 1903, t.II, p.31 (abr.: Nyr).

12 Ibid., p.55.

13 Darmesteter signale, mais sans référence, que ce type de conjugaison est encore pratiqué par Lamartine (Cours de grammaire historique de la langue française, 14^e éd. revue et corrigée par L.SUDRE, Paris, Delagrave, 1934, t.II, p.156); il note également une tendance marquée à faire rentrer vêtir dans la conjugaison de finir. Tous les dict. du XIX^e siècle sont cependant unanimes à désigner les formes vêtez, vêtant comme les seules usuelles (Cfr B.,L.). Ac.va même jusqu'à dire que l'impératif est inusité, tandis que Lar. en dit autant du participe.

14 Traité de la formation de la langue française, dans D.G., 239. Cfr également Maurice GREVISSE, Le Bon usage, Gembloux, Paris, 8^e éd., 1964, §679 (abr.usuelle: Gr.)

Amé.

L'assimilation du radical atone au radical tonique dans les verbes à alternance a -ai, s'est terminée au XVI^e siècle. Dans le verbe aimer, la forme amé se rencontre encore parfois chez Marot, Rabelais et quelques autres. De Coster n'emploie cet archaïsme vigoureux (l'alternance n'est plus motivée) que par deux fois dans une formule dont nous aurons à reparler: "amé et féal" (II,20 et IV,20)¹⁵.

Bauffrer.

Ce verbe très pantagruélien est déjà en concurrence avec sa forme moderne dès le XVI^e siècle¹⁶; l'Académie, qui l'introduit dans son édition de 1718, le remplace par bâfrer dès la version suivante (1740). On ne sera pas surpris de le rencontrer à 3 reprises (I,35,42 et 43).

Il est une autre catégorie de verbes ne constituant des archaïsmes morphologiques que si l'on prend ce terme dans un sens très large; tels sont ces cas où le trait obsolète réside dans l'adjonction d'un pronom personnel déterminant la création d'une forme réfléchie, laquelle garde cependant la même valeur que la forme non réfléchie:

S'enrager. B.,L.,Lar.,D.G.,Ac.,H.:o;God.,IX,475,a. "Il s'enrageait davantage" (IV,8,p.385).

S'éclater. L.:+;Ac.,D.G.: o;B.,God.,IX,517,a, H.,III,612,b. Lar. ne déclare pas le terme vieilli, mais donne des exemples de Rab. et de Descartes (VII,100,a). De Coster n'emploie cette forme verbale que dans la locution très expressive "s'éclater de rire" (I,4;II,18;III,12). Cette expression disparaît au cours du XVII^e siècle: Malherbe, après l'avoir employée lui-même, la barre chez Desportes¹⁷; mais on n'est évidemment pas étonné de la rencontrer chez La Fontaine. De Coster évite cependant de systématiser, car il utilise plusieurs fois la forme moderne (notamment en III,27 et 35).

15 Dans cette formule, amé était resté traditionnel (cfr ch. XIX).

16 Sainéan étudie le mot dans le cadre d'un chapitre Archaïsmes (L.Rab.,II,135), Ac.,L.,D.G.:o;B.: +; Lar, God.,H.

17 A. HAASE, Syntaxe française du XVII^e siècle, Nouvelle édition traduite et remaniée par M. OBERT, Paris, Delagrave, s.d., [1914], p.141 (abr. usuelle: Haa), D.Lag., 172

On rangera à part les deux verbes suivants:

Ensacquer. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,T.L.: o; God.,IX,477,a,H.,III,474,b. "[Fortune] n'aime que les ladres avares qui l'en-coffrent, l'ensacquent, l'enferment à vingt clefs" (I,57, p.100). On notera en passant la graphie cq. Ensacquer a sur le moderne ensacher l'avantage de bien faire apparaître l'image du sac.

Très-passer.

De Coster emploie volontiers le terme classique trépasser¹⁸ (notamment en III,32 et 35). Par deux fois, dans le chapitre III,28, il s'est souvenu de la forme ancienne tres-passer, et, non content de la restituer, l'a scindée en très-passer¹⁹. Cette décomposition assure l'indépendance de l'élément verbal et lui donne une saveur nouvelle: le lecteur a l'attention attirée sur les éléments constitutifs du verbe et y reconnaît passer: trépasser retrouve donc toute la puissance imageante que sa formation euphémique lui valait à l'origine.

A cette liste on pourrait peut-être ajouter:

Pourtraire. B.,L.,Ac.,D.G.: o; God.,VI,320,c.Lar. donne le terme sans commentaire, et propose un exemple de Gérard de Nerval (XIII,5,d); T.L.,VII,1608-1610. Mais ici, ce n'est pas tant la morphologie (apophonie O-OU) qui est en cause, car tout comme le substantif pourtraiture, le verbe pourtraire est lui-même vieilli (B.,D.G.,Ac.,L.: +)²⁰. Notre auteur fait un usage systématique (12 occurrences) de cette forme qu'on trouve autant chez Robert Estienne que chez Rabelais²¹

18 B.II,1527,c, exagère sans doute en le réservant au "style marotique". Selon H.Evol.,98, le mot appartient au langage de la poésie classique.

19 Le ms, f.629, portait trépasser. A l'inverse, en III,22, on trouve "tu vas trépasser de ce monde en l'autre" (où le contexte rend sensible le sens de "passer") alors que le ms portait "très passer" (f.576). L'alternance est plus remarquable encore dans les Lég. flam. Cfr Han.D.C., 113.

20 La forme portraire, qui a vaincu pourtraire dès la fin du XVIe siècle, est vieillie à la fin du siècle suivant. Cfr. H.Class.,309,D.Lag.,384 (B.: sans commentaires).

21 "Où je portraitai" de Uylenspiegel devient "où j'eus l'heur de pourtraire" (f.212). On trouve un pourtraire dans la préoriginale, mais en 7 endroits, la forme est portraiter. Sur le ms, f.215, DC a écrit une fois "pourtraités", corrigé en "pourtraits".

§ 3 Composition préfixale.

Dans ce paragraphe, nous traitons d'une catégorie de verbes dont le caractère désuet vient moins du thème lui-même que de son union avec un préfixe. En soi, les mots aller, dire ou montrer n'ont évidemment rien de bien spécial. Mais dès le moment où ils entrent en composition avec la particule réitérative re- ou le préverbe entre- pour former les verbes raller, s'entre-dire ou s'entre-montrer, ils cessent d'être neutres et, tout en restant conformes au système (base et affixe familiers, régulièrement adjoints), cessent de faire partie de la norme. De nouveau, il s'agit d'un procédé assez commode²².

Examinons tout d'abord les cas de composition par adjonction du préverbe verbal re-²³. Ce sont:

S'en raller. B., Lar.: +; Ac., D.G.: o; L., T.L., VIII, 230-231, H., VI, 325, a²⁴. C'est par sept fois que De Coster emploie ce verbe, d'ailleurs conservé par la langue familière: "Ne t'en reva point, disait-elle" (IV, 3), "Puis ils s'en revont à la maison du Parc" (I, 58)²⁵.

Se ravoir. Ac., B.: "Familière"²⁶, D.G.: +; L. limite son emploi

22 On n'envisage donc dans cette rubrique que les verbes qui ont une existence indépendamment de leur préfixe et non tous les verbes composés à l'aide d'une particule.

23 Ce suffixe ajoute au simple les notions de répétition, rétablissement dans un état, etc. Cfr Gr. §144. La langue du XVIIe siècle a créé un très grand nombre de ces verbes. Cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.320-335.

24 Ceci concernant raller et non s'en raller, qui n'est pas donné par les dict.

25 C'est la 3e p.pl. de l'ind.prés. qui est la plus utilisée.

26 Cfr Gr., § 701, 47, et J. HANSE, Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, Paris, Bruxelles, Baude, 1949, p.618.

à l'infinitif et au futur²⁷; Lar., H., VI, 359, b. Ce terme n'est utilisé qu'une fois: "Et il ne pouvait se ravoïr de sa grande douleur" (I, 67, p. 124).

Mais il faut également tenir compte d'autres modes de formation:

Décheveler. D.G.: +; L. ne peut donner d'exemple postérieur à Scarron; Ac., B., Lar., God., IX, 322, a, D.Lag., 130.

L'Ulenspiegel ne contient qu'un exemple de ce verbe assez courant chez les burlesques: "Tête [...] déchevelée" (III, 28). Notons la proximité avec échevelé.

Détrancher²⁸. B.: +; Ac., D.G.: o; L. limite l'emploi aux descriptions héraldiques; God., II, 690, b, H., III, 143, b-144, a. De Coster emploie six fois ce vocable condamné par Malherbe²⁹; il a toujours le sens précis de "couper le cou": "Si tu ne t'en revas, je te détranche" (II, 18).

Encasquer. B., L., Ac., D.G., Lar., P. GUERIN, Robert, God., H., T.L.: o. La seule attestation est fournie par le F.E.W., II, 2, 1436, a qui cite Voltaire³⁰. Nous conservons le mot dans nos listes compte tenu de sa rareté et du fait que le préfixe en- était très productif au XVII^e siècle (Cfr embâtonner); nous le faisons figurer sous cette rubrique car il s'oppose au casquer que connaissent bien les philatélistes et numismates. C'est précisément dans une description de monnaie que le verbe est utilisé: "l'empereur Charles cuirassé, encasqué, tenant un glaive d'une main et de l'autre le globe de ce pauvre monde" (I, 39, p. 66).

27 Notons que tous les dict. ne connaissent que la formule absolue se ravoïr, au sens de "se ressaisir". Cette formule est encore usitée de nos jours, particulièrement en Belgique, mais on ne la rencontre pas souvent avec un complément, comme c'est le cas ici et dans le français de Froissart et de Montaigne (Cfr God., X, 491, a).

28 Notons que dans ces deux verbes, le préfixe dé- n'a pas la valeur négative qu'il possède en général. Décheveler et détrancher ne sont pas les antonymes de écheveler et de trancher.

29 Cfr Br., III, 228. H. Disp. 243 a bien montré le conflit qui s'élève au XVII^e siècle entre les formes à préfixe et les formes simples; le parallèle trancher/détrancher n'en est qu'un cas particulier. Au f. 486, DC corrige "détranchés" en "mis à mort".

30 Cfr M. SOURIAU, La langue de Voltaire dans sa correspondance, dans la Revue d'Histoire Littéraire de la France, t. XXVIII, (1921), p. 128 (L'argot connaît également un encasquer dont nous n'avons pas à tenir compte, puisqu'il signifie "entrer, pénétrer").

Mais c'est à un autre phénomène que nous réserverons surtout notre attention. Parmi toutes les valeurs que peut avoir le préfixe entre-³¹, il en est une à mettre hors de pair: celle qui exprime la réciprocité. Elle intervient dans la création de tours que Damourette et Pichon nomment assez justement "réciproco-mutuels", puisqu'ils ont "pour fonction propre d'exprimer la superposition de la réciprocité et de la mutuelleté"³². Toute la littérature française, et cela jusqu'aux époques les plus récentes, peut nous fournir des attestations du tour: on connaît les verbes s'entr'aider, s'entretuer et s'entre-choquer³³. L'ancienne langue en fut particulièrement friande, les médiévistes le savent bien. Mais c'est sans aucun doute le XVIe qui a été le plus grand créateur de ces formules. Un simple sondage nous en convaincra: sur les 60 verbes réciproco-mutuels donnés par le Dictionnaire Général, 24 proviennent de l'ancien fonds des XI, XII, et XIIIe siècles, 3 seulement sont formés au XIVE et XVe siècles, tandis que le XVIe siècle voit à lui seul la création de 23 de ces tours. Voici d'ailleurs un passage qui convaincra aisément le lecteur de leur fréquence au siècle de Rabelais:

On dit que les belettes sont touchées de cest amour et se plaisent de femelles à femelles à s'entre-conjoindre et habiter ensemble; si que, par lettres hiéroglyphiques, les femmes s'entre-aymant de cet amour estoient jadis représentées par des belettes. J'ay ouy parler d'une dame qui en nourrissoit tousjours, et qui se mesloit de cet amour, et prenoit plaisir de voir ainsi ces petites bestioles s'entre-habiter³⁴.

31 Voir M.HANOSSET, Sur la valeur du préfixe entre- en ancien français, dans les Mélanges de linguistique romane et philologie médiévale offert à M.M. Delbouille, Gembloux, 1964, t.I, pp. 307-323.

32 D.P., V, 781

33 Cfr la liste de DARMESTETER, La Formation des mots composés, pp. 112-113

34 Oeuvres complètes de Pierre de Bourdeilles abbé et seigneur DE BRANTHOMÉ, introduction et notes de P.MERIMÉE et L.LACOUR, Paris, Plon, 1891, ("Bibliothèque Elzévirienne"), t.XI, p. 224. Veut-on d'autres indices? E.VOIZARD, Etude sur la langue de Montaigne, Paris, 1885, cite 10 réciproco-mutuels qui ne se trouvent que chez l'auteur des Essais. Quant à H., il ne compte pas moins de 31 composés avec des verbes commençant par A. Cfr en outre Br., II, p. 194. MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp. 298-303.

A l'occasion, le XVII^e siècle crée encore de ces verbes, mais il faut en chercher les attestations du côté des pré-classiques: Scarron, Tristan l'Hermitte... Que les burlesques continuent à les employer dans une large mesure, et même à en forger, voilà qui prouve bien leur vieillissement³⁵.

La fréquence des réciproco-mutuels dans la langue du XVI^e siècle ne devait pas avoir échappé à l'attention de Charles De Coster. Mais quelle était la situation à son époque? Damourrette et Pichon la résument ainsi: "Bien que n'ayant jamais d'éclipse complète, le tour devient beaucoup plus rare dans la langue écrite au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle; il semble qu'il présente une résurgence depuis la fin du XIX^e siècle, comme il est si fréquent pour beaucoup de tournures"³⁶. Cette affirmation est, nous semble-t-il, exacte: on a pu dans l'extrême fin du XIX^e siècle et au début du XX^e assister à une certaine renaissance de ce genre de composition. Il n'est pas difficile d'en trouver de nombreux exemples chez Henri Pourrat (qui est précisément un conteur), notamment dans son A la belle Bergère. Mais dans les années 1860, il est certain que ce type de verbe, aussi fréquemment et aussi systématiquement utilisé que dans l'Ulenspiegel, où il est pratiqué jusqu'à la néologie, devait encore provoquer un vigoureux effet d'archaïsme. En somme, De Coster serait ici plus un précurseur qu'un imitateur.

Quels sont les verbes ainsi traités dans la Légende?

Passons les rapidement en revue:

S'entre-bailler. B., L., Lar., Ac., D.G., God.: o; H., III, 502, a. Les dévôts s'étaient fâchés tout jaune et s'entre-baillaient de furieux horions" (I, 17, p. 27; exemple unique).

35 Un bon nombre de ces verbes sont condamnés nommément par les arbitres du bon usage. Le préfixe reste cependant plus courant que de nos jours (D.Lag., 193).

36 D.P., V, 789-790.

S'entre-bouter. B., Ac., Lar., D.G., L., H.: o; God., III, 279, c ne connaît que s'entrebouter, au sens de "s'entre-heurter", tandis que H. connaît l'acception "placé entre". T.L., III, 1, 663. Le verbe est employé deux fois dans la Légende, dans les phrases truculentes de ce genre: "Ils s'entreboutèrent furieusement leurs os sur la physionomie" (I, 35, p. 56; autre exemple en I, 12).

S'entrecogner. Notons l'absence exceptionnelle de trait d'union)³⁷. Aucun dictionnaire ne connaît le mot, qu'on peut cependant retrouver chez Saint-Amant³⁸. Un seul exemple: "Ils vont s'entrecogner raidement" (III, 27). Notons l'absence de trait d'union.

S'entre-faire. B., Ac., Lar., D.G., H.: o; L., God., III, 285, c. Le seul cas est: "S'entre-faisant certains signes et grimaces" (II, 15).

S'entre-heurter. Ac., Lar., H.: o; B., L., D.G., God., IX, 488, a. On ne trouve ce verbe que dans une phrase très intéressante, où la curieuse tournure passive introduite par lesquels précède une succession de participes qui rythment le passage: "La mer se fâcha sous la glace et la souleva par blocs énormes, lesquels furent vus se dressant, retombant, s'entre-heurtant, passant les uns sur les autres" (IV, 1, p. 355).

S'entre-montrer. B., L., Ac., Lar., D.G.: o; God., III, 292, c et IX, 489, c. "Tous écarquillaient les yeux, prétendant y voir, s'entre-montrant, désignant et reconnaissant" (I, 57, p. 105).

S'entre-parler. L., Ac., Lar., D.G.: o; B., H., III, 527, b, H. Disp., 230. Deux exemples: "Eux et elle s'entre-parlèrent tout bas" (II, 8, p. 191) et "S'entre-parlant bassement" (IV, 8, p. 383)³⁹.

S'entretenir, au sens de "se tenir mutuellement". B., L.; D.G.: +; Lar., Ac.: o; H., III, 541, a. De Coster emploie ce verbe (très courant au Moyen-Age) pour décrire l'insigne des Gueux: "Une médaille d'or au cou, ayant d'un côté l'effigie du roi, et de l'autre deux mains s'entretenant à travers une besace avec ces mots: "Fidèles au roi jusque à la besace" (II, 6, pp. 184-185), description qu'il copie si fidèlement chez Van Meteren qu'il en néglige son habitude du trait d'union⁴⁰

37 L'alternance trait d'union/forme synthétique pose un important problème de critique textuelle (v. chap. IX, n. 1).

38 Cfr Fr. BAR, op.cit., p. 292.

39 Un exemple supprimé du ms., f. 420 à Or., II, 8.

40 "Et de l'autre costé deux mains s'entretenant à travers d'une besace" (f. 40, v^o, a). La confusion avec le verbe "s'entretenir (de quelque chose)" est cependant rendue impossible par le contexte.

A ces exemples, il convient d'ajouter les néologismes, néologismes d'ailleurs assez peu frappants, puisque le mode de composition est senti comme relativement libre.

S'entre-bousculer.

"Voici que pénètrent en la maison, au son d'un fifre et d'un tambour, et s'entre-bousculant, pressant, chantant, sifflant, criant, hurlant, vociférant, une joyeuse compagnie de meesevangers, qui sont à Anvers les preneurs de mésanges" (III,28,p.287).

S'entre-tailler

Il s'agit ici d'un néologisme sémantique⁴¹. De Coster en fait un usage assez imagé dans ce chapitre qui narre un combat singulier: "Il fut convenu entre eux qu'ils se rencontreraient le lendemain, montés et accoutrés chacun à sa fantaisie et s'entre-tailleraient leur lard avec un court et raide estoc" (III,12,pp.245-246).

On n'hésitera pas non plus à signaler rapidement les cas présentés sans commentaires par les dictionnaires. On ne voit pas, en effet, ce qui justifierait une séparation de s'entre-dire et de s'entre-montrer; les deux mots font bien partie d'un petit système homogène dans lequel entrent 20 verbes totalisant 56 occurrences.

Ces termes modernes⁴² sont:

S'entre-accuser.

On voudra bien noter la non-élision du e final du préverbe, en dépit de l'initiale vocalique de accuser: le préfixe reste donc entier et la composition mieux sentie. L'auteur avait tout intérêt à la mettre en évidence, puisque c'est elle qui est vectrice d'archaïsme (I,11)

⁴¹ Lar.: o; L.,B., et D.G. signalent que le mot n'est applicable qu'à un cheval qui se taillade les jambes en se les heurtant l'une contre l'autre. H.et God. connaissent le sens "s'écarter de". F.E.W., XII,48,b connaît de nombreux sens. Celui qui se rapproche le plus de notre emploi "se heurter l'un l'autre", de deux épées,p.ex); il renvoie à 2 dict. de 1606 et 1700. Voir aussi MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II,p.303.

⁴² Sauf indication contraire, le mot est donné par les 5 dict. étalons.

S'entre-battre⁴³. Ac.: o.

Ce mot est fréquemment utilisé par De Coster: il revient 15 fois, et notamment dans le chapitre I,12.

S'entre-croiser

Ce terme est évidemment tout à fait moderne (IV,11), de même que s'entre-choquer (IV,11), s'entr'aider (I,28) et s'entre-tuer (I,12 et III,34).

S'entre-dire. Lar., Ac.: o.

C'est le verbe de ce type qui revient le plus fréquemment dans la légende: nous l'avons compté 19 fois (4 occurrences en V,2).

S'entre-manger. L.: o; Ac.: peu usité.

"Le pape et l'empereur s'entre-mangeant l'un l'autre" (I,46,p.81).

S'entre-quereller. Lar., Ac.: o.

"Bientôt se formèrent dans le camp deux partis s'entre-querellant sans cesse" (III,11,p.240).

S'entre-regarder. Lar., Ac.: o.

Le verbe apparaît deux fois (I,85, et III,35)⁴⁴.

Il s'agit donc d'un archaïsme à bon marché, mais de bonne qualité. D'une part, il n'exige aucun déploiement excessif de vocabulaire et ne viole aucune règle, et d'autre part, il est efficace: la longueur des verbes ainsi composés et employés là où le tour réciproco-mutuel ne s'impose avec aucune nécessité contraignante (s'entre-quereller plutôt que se quereller, s'entre-regarder) plutôt que se regarder? attire infailliblement l'attention sur eux.

L'utilisation de ce procédé dans La Légende est une réussite, une de celles qui impressionnent le lecteur. C'est du moins ce qu'on ne peut s'empêcher de penser lorsqu'on lit les commentateurs de l'oeuvre: ils ne sont pas rares ceux qui,

43 S'entrebattre est courant au XVI^e siècle (Cfr H.502,b et 503,a, God.,IX,85,c); on ne comprend vraiment pas comment Sainéan peut en faire une création de Marnix (L'influence et la réputation de Rabelais, p.292).

44 Le verbe s'entredauber (ms,f.38) a disparu dans l'Or., remplacé par se frapper (I,12).

dans leur propre texte, ne résistent pas à la tentation d'y aller d'un "s'entre-battre"! L'un deux, dans une des plus belles pages qui fut jamais consacrée à l'épopée d'Ulenspiegel, parle même de la "monstrueuse entremangerie universelle"⁴⁵.

o

o

o

§ 4 Archaïsmes divers

Il nous reste maintenant à envisager les verbes n'entrant pas dans les catégories que nous venons de décrire⁴⁶. Les archaïsmes délibérés sont assez nombreux, on le verra.

a) Archaïsmes proprement dits.

Abrévier. D.G.,Ac.,L. : o; B.,Lar.: +; God.,I,34,ab, H.,I,17,b.
Le mot est très compréhensible, grâce à la grande proximité de abréger, qui l'a remplacé, et grâce à l'existence du substantif abréviation. "Il leur disait abréviant: Ik ben ulen spiegel" (I,20,p.32).

Affier. L.,Ac.: o; B.,Lar.,D.G.: +; God.,I,140,c,H.,I,100,b - 101,a. Affier reste très courant au XVI^e siècle. Mais au XVII^e, il tombe dans le style archaïsant (on le lit encore chez La Fontaine)⁴⁷. Dans l'Ulenspiegel, De Coster ne l'emploie qu'une fois, alors qu'il en fait un usage plus qu'abondant dans les Légendes flamandes. Il le fait entrer dans un couple où s'observe une redondance bien en accord avec les principes de la rhétorique cicéronienne: "J'affie et assure" (I,70,p.128)⁴⁸.

⁴⁵ Romain ROLLAND, Ulenspiegel, dans Compagnons de route, p.86

⁴⁶ On trouvera encore le verbe poindre (piquer), mais dans un proverbe où il est resté usuel (I,27). Il s'agit alors plutôt d'un archaïsme résiduel. Voir le chapitre XX.

⁴⁷ Cfr L. Rab. II,p.125, D.Lag.,14.

⁴⁸ Voir le chapitre XIX. La redondance tient lieu de glose explicite indirecte.

Assotir. S.v. assotir: B.,Ac.,Lar.,L.,D.G.: o; P.GUERIN, Dictionnaire des dictionnaires: néologisme (ex. de J.K. Huysmans); H.,I,361,b - 362,a,T.L.,I,607. s.v. assoter: L.,Lar., D.G.,Ac.: familier; B.: +. On ne trouve qu'un seul exemple de ce verbe, dans une lettre du Philippe II à son père: "Ils sont si assotis d'animaux" (I,52. Le roi vise évidemment ses sujets anglais).

Avaler. Lar.,Ac.: o; L.,D.G.,D.Lag., +; T.L.,I,698-701,H.,I,418,b. On ne trouve cet archaïsme assez dangereux (il peut être source d'un contresens) que dans l'expression "bride avalée": "Au grand trotton, bride avalée!" (IV,9,389).

La présence de bride et de la locution très fréquente "au grand trotton" indique au moins la sphère d'emploi du verbe. C'est aussi le cas pour la seconde apparition de la locution, qu'on trouve à côté de "ventre à terre" (IV,9,p.390)⁴⁹.

Bailler. B.,Lar.,Ac.,L.,D.Lag.,: +; D.G.,God.,I,55,bc,U.,I,456,b. Le mot a commencé à faiblir au début du XVIIe siècle: il est conquis par les Précieuses, et Corneille le supprime partout où il l'avait employé. Il survit encore dans un certain langage juridique (bailler à ferme, bailleur de fonds) et est connu par l'expression "la bailler belle" (où le sens de "donner" est certes un peu oblitéré). Ce n'est donc pas un mort complet. De Coster en fait un emploi remarquable: on n'en dénombre pas moins de 87 exemples dans La Légende⁵⁰. C'est ainsi qu'il traduit l'invocation Da mihi virtutem contra hostes tuos par "baille-moi vaillance contre tes ennemis" (I,39,p.67). Citons encore les exemples: "Que me baillies-tu pour ma pronostication, ô soudard chéri des sacres à la grosse gueule?" (I,20,p.31, et "Bailliez-nous pardon" (III,10).

Bouter. Lar.,B.,L.,D.G.,Ac.: +; God.,I,711,b,712,b,H.,I,670,a - 671,a. Le mot n'est plus usité que dans les campagnes à partir du XVIIe siècle⁵¹. En dehors du composé s'entre-bouter, le poète ne l'emploie qu'une fois: "Il boutait sans cesse le museau dans les trous de rats et de taupes" (I,23,p.35).

49 Ka locution a été supprimée sur le ms., f.33

50 Plus un s'entre-bailler. DC a hésité en plusieurs endroits: bailler remplace 2 fois donner sur le ms. et une fois four-nir du ms. à l'Or. Deux corrections en sens inverse sur le ms.

51 Cfr H. Class.,99, D.Lag.,60.

Chaloir. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; H., II, 175, a - 176, b. Le verbe est encore connu par les expressions "Peu me chaut" ou "il ne m'en chaut"⁵². C'est ce dernier idiotisme qu'utilise De Coster, et cela à trois reprises: "Il ne me chault de ta lanterne ni de l'Escorial" (II, 16). Evidemment, dans les trois cas, l'archaïsme est surtout orthographique⁵³.

Chiquenauder. L., Lar., Ac., D.G., God.: o; B., H., I, 635, b, II, 270, a. Ce mot est assez rare: on ne peut guère trouver d'exemple que chez Marnix et Brantôme. "Voilà que cette autre me chiquenaude sans cesse" (III, 28, p. 284).

Choir. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; T.L., II, 348-353, H., II, 239, a, D. Lag., 86. Ici, l'archaïsme est assez délicat car il importe de distinguer les divers temps du verbe⁵⁴. Celui-ci n'est guère archaïque tant qu'il n'est employé qu'à l'infinitif (III, 22; V, 7 et passim): à peine le lecteur le ressent-il comme un substitut élégant de tomber. Le passé simple, lui, est déjà nettement littéraire, au pluriel surtout: "Il chut" (III, 43), "Les hommes nus [...] churent à genoux" (III, 16); quant au futur il est totalement archaïque⁵⁵: "il n'y cherra point" (III, 11). Il est cependant significatif de voir que De Coster emploie ce verbe aussi souvent qu'il le peut à la place de tomber⁵⁶. Nous verrons plus loin à quoi répond cette préférence.

Chopiner. L., Lar., D.G.: populaire; B.: + et "assez usité dans le nord de la France" (I, 642, a); Ac., God., IX, 85, c-86, a, H., II, 276, b. Ce verbe, bien connu des lecteurs de Rabelais, n'est utilisé que 2 fois dans l'Ulenspiegel ("Claes chopina très bien". I, 56, p. 98; autre exemple en III, 22).

Cuider. Ac.: o; B., Lar., L., D.G.: +; T.L., II, 1128-1131, H., II, 672-674, a. Cet archaïsme, vigoureux au point de n'être plus compris du locuteur, constitue un hapax dans la Légende: "Je cuidai mourir" (III, 44)⁵⁷.

52 En dehors de ces expressions, il meurt lentement au XVII^e siècle (Cfr Br., III, 77, 88, 91, 107 et 314, D. Lag., 80). Mais il était déjà complètement impersonnel au XVI^e (Br., II, 345-346).

53 La présence de compléments, introduits par de, renforce l'impression d'arch. Cfr Gr., § 701, 12°

54 Cfr Gr., § 709, 13°.

55 Le DG le déclare tout à fait inusité (I, 431, a).

56 Tomber est corrigé en choir en plusieurs endroits sur le ms.

57 Cfr H. Disp., 84-85 et Br., III, p. 98, 102, 109, 341. Rien dans la langue ne peut aider le sujet parlant à comprendre ce verbe. Outrecuidant (Cfr infra s.v. outre cuider) ne lui est d'aucune utilité, le sens de l'élément verbal y ayant disparu. DC a corrigé une fois cuidant en croyant du ms. (f. 426.A) à l'Or. (II, 18).

Douloir. S.v. se douloir: B., L., Ac., D.G.: +; Lar., T.L., II, 1995-1997, H., III, 261-262, D.Lag., 164. Comme dans le cas précédent, nous sommes en présence d'un mot bien mort⁵⁸, dont les dictionnaires ne connaissent que la forme réfléchie. En fait, douloir était devenu unipersonnel depuis longtemps: selon Palsgrave "je me deult" était déjà rare; c'était également l'avis de tous les grammairiens du XVIIe siècle. Au XVII, on ne le retrouvera que chez les auteurs comme M. Regnier. A l'archaïsme assez audacieux que constitue l'emploi de ce verbe, De Coster ajoute encore l'artifice d'une graphie antiquisante: "Qu'est-ce qui te deult, commère?" (I, 5, p. 9). Mais encore une fois, on n'en peut relever qu'un exemple.

Embâtonner⁵⁹. Ac. B., D.G.: o; L., Lar., H., III, 327, b-328, a. Au XVIIIe siècle, ce mot n'était déjà plus employé que par les burlesques. Il n'est utilisé qu'une fois dans l'Ulenstepiel, en compagnie d'un autre mot qui l'explique: "Il manda par son de cloche, à tous et un chacun, de courir sus bien armés et embâtonnés à tous mendiants et bêtêtes" (III, 43, p. 338).

Enamourer. Ac.: o; B., D.G.: +; L. ne peut donner d'exemple postérieur au XVIIe siècle⁶⁰; Lar., H., III, 388, a, God., IX, 447, c. La forme réfléchie s'énamourer est restée en usage plus longtemps. De Coster se sert du mode actif dans une lettre dont la teneur en archaïsmes est assez élevée: "La, nous les enseignerons à devenir diables femelles et sucubes, énamourant tous les riches bourgeois et nobles hommes" (IV, 6, 375).

Follier. B., L., Ac., Lar., D.G.: o; God., IV, 51, H., IV, 147. Ce mot plaisant n'est utilisé que deux fois: "Pèlerin pèlerinant ne peut follier de séjour" (I, 39, p. 63) et "Fou folliant" (I, 57, p. 105)⁶¹. Dans ces exemples, on notera la présence de figures phonétiques.

Se gausser. L., Ac., Lar., D.G.; B.: +; God., IX, 689, c. H. IV, 281, a. Il s'agit ici d'un archaïsme très léger, si archaïsme il y a⁶². Mais De Coster aime à se servir avec abondance

58 Cfr Br., II, pp. 185 et 345

59 Il avait auparavant le sens assez large de "armer". DC lui donne l'acception la plus immédiatement accessible au lecteur moderne. C'est le sens qu'on trouve chez Marnix (t. I, p. 25).

60 Lar., VII, 489, b cite un exemple de M. Régnier et un autre de F. L. Courier, deux auteurs qui pratiquèrent l'arch. "marotique".

61 Ici, le sens est donc "faire le fou" et non "folâtrer".

62 Ce verbe connaît depuis la seconde moitié du XIXe siècle un regain de faveur remarquable (aujourd'hui, il s'est complètement désarchaïsé). De plus, DC n'utilise pas gausser + Co. D. Sur son ms., f. 631, il remplace "en riant" par "se gausssant".

d'un archaïsme discret, à le préférer systématiquement à son homologue plus moderne, lui rendant une fréquence et une aire d'emploi qu'il n'a plus dans la langue moderne, tout vivant qu'il soit. Nous nommons ce phénomène d'ordre quantitatif (dont nous aurons à reparler à plus d'une reprise) une pesée. On peut l'invoquer ici, car se gausser revient 36 fois, et est soutenu par un substantif gausseur.

Huier. B.,Ac.,L.,Lar.,D.G.,H.: o;T.L.,IV,1222-1223, God.,IV, 521,b,FEW,IV,506,ab.

C'est pour rendre le sifflement du vent⁶³ que l'auteur a resuscité le verbe médiéval huier⁶⁴, et cela à 5 reprises: le vent huiant dans les cheminées" (I,85,p.165). Nous aurons l'occasion de nous étendre plus longuement sur ce terme dont la valeur onomatopéique fait toute la qualité.

Mélancolier. L.,Ac.,Lar.,D.G.: o;B.: +; God.,V,222,a; H.,V,195, b. Ce verbe meurt au XVI siècle et n'apparaît qu'une fois dans l'oeuvre (II,3); mais il est à replacer dans un contexte où abondent les expressions du genre "entrer en mélancolie" (I,47) ou "brasser mélancolie" (Cfr infra)⁶⁵.

Morguer⁶⁶. B.,Ac.,D.G.: +; Lar.,L.,God.,V,409,bc,H.,V,336,a.

Exemple unique: "Un homme de loi bien morguant" (I,20,p.31).

63 Dans le ms.,DC utilise aussi huier en parlant de personnes (II,15,f.435). Dans les 2 cas, le verbe a été corrigé en huier (et "vociféra, huia et ulla" se réduit à "vociféra") L'auteur a ainsi évité une disparate sémantique. Ailleurs, chanter se substitue à huier (du ms.,f.418, à Or.,II,8).

64 Ce verbe possède visiblement le même sens que le wallon hûzer, sens que huier n'a jamais eu. DC commet donc une légère faute historique, sans conséquence, le terme n'étant pas connu du contemporain. Huer possédait divers sens en A.F., et notamment celui de "appeler en sifflant" (Cfr God.,IV, 521,bc); c'est d'ailleurs toujours huer qui sert à désigner le cri du milan. Quant au verbe voisin, huir, dont la forme pourrait également provenir (cfr F.E.W.,IV,501-506) nous avons pu le retrouver dans Chantecler d'Edmond Rostand, où il désigne le cri de la chevêche (Paris, 1910,pp.86 et 87).

65 Le verbe disparaît 3 fois du ms. à Or. (2 fois au profit de "entrer en" et "brasser mélancolie"). En 2 autres endroits, il disparaît totalement sur le ms.

66 L'époque à laquelle écrivait DC semble encore connaître le verbe, mais sous son seul aspect transitif: morguer quelqu'un, le traiter avec hauteur. B. ne déclare vieilli que l'emploi absolu (II,588,c); peu après, le DG ne connaît déjà plus le sens "avoir de la morgue" et déclare l'autre vieilli. Cfr H. Class.,250, & D.Lag.,330 (s.v. morguant et morguer).

Occire. B.,L.,Ac.,Lar.,D.G.: +; T.L.,VI,974-977, H.,V.,487,a-488,a, D.Lag.,346. L'auteur n'emploie le verbe que trois fois, et au participe passé, seule forme qui, avec l'infinitif, ait encore quelque existence (III,35 et 36)⁶⁷. Cette discrétion ne peut manquer de surprendre, car il s'agit là d'un terme courant sous la plume de ceux que tente l'archaïsme.

Ouïr. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: + (Ces dictionnaires distinguent soigneusement les temps où le verbe est inusité); God.,V,583-584 et 647,b, H.,V,559-561, D.Lag.,355. Comme dans le cas de occire, De Coster évite de choquer par l'emploi de formes trop désuètes, comme le futur ou le subjonctif⁶⁸. On ne trouve guère dans la Légende que l'impératif ("Or çà, oyez", I,51), l'infinitif (III,44), le participe passé ("Furent ouïs", III,32) ou le passé simple ("Puis nul n'ouït, I,74). Etant donné que le verbe est connu par quelques formules ("Ouï dire", "oyez") et encore employé dans un certain haut langage, notre auteur ne balance pas à l'utiliser une vingtaine de fois.

Outrecuider. S.v. outrecuider: Ac.,B.,D.G.: o; L.,Lar.: +; God.,V,670,a: s.v. s'outrecuider: Ac.,L.: o; B.,Lar.,D.G.: +; T.L.,VI,1431-1433,D.Lag.,355. Ce verbe peut être facilement identifié par le lecteur, qui connaît le participe outrecuidant et le substantif outrecuidance; outrecuider n'apparaît qu'une fois: "J'outrecuide assez de mon savoir-faire" (I,57,p.102). Le participe substantivé apparaît également.

Ouvrer. B.,Ac.,D.G.: +;L.,Lar.,God.,V,676,b,H.,V,571-573,a. De Coster emploie ce verbe, tantôt pour traduire l'idée générale de "travailler"⁶⁹ ("Ceux qui geignent quand il faut ouvrer", I,19), pour laquelle il utilise également besogner (III,33)⁷⁰ ou faire oeuvre (I,19), tantôt au sens d'"ouvrager" ("Belles croisées bien ouvrées et fenestrées de petits carreaux", III,28).

67 Cfr H. Disp., 55-56. Le verbe disparaît une fois sur le ms.

68 Cfr. H Disp.,45.

69 Cfr. H Evol., 77-78.

70 Sur son ms, f.581, DC remplace travailler, par besogner. Le mot est donné comme familier (parfois comme vieux) par les dict. du XIXe siècle. Quand ceux-ci ne fournissent pas de commentaires, leurs exemples sont empruntés à Brantôme et La Fontaine (cfr Mots et dictionnaires, p.167).

Pèleriner. Ac., D.G.: o; B.: +; Lar., L., T.L., VII, 592, H., V, 706, b, F. E.W., VIII, 234. Pour son Livre premier⁷¹, l'auteur a tenu à utiliser ce mot au sens très précis, que ne rend pas le terme plus usuel pérégriner. Sauf erreur, on le rencontre 11 fois, et notamment dans des formules du type "pèlerin pèlerinant" dont nous aurons à reparler. Citons-en un exemple: "Pèlerin pèlerinant, veux-tu pèleriner à travers sauces et fricassées" (I, 35, p. 54).

Profilier. B., Ac., L., D.G., Lar. : o; T.L., VII, 1508, H., VI, 78, a: porfiler. A côté de "bonnets [...] profilés d'or" (II, 18), l'artiste utilise également profilure.

Patrociner. L., Lar., Ac., D.G.: +; B., II, 811, d: + et "se joint ordinairement au verbe prêcher"⁷²; T.L., VII, 490, H., V, 685 b - 686, a, F.E.W., VIII, 24, b. "Et ainsi patrocinant, je sustente ma pauvre vie" (II, 18, p. 211), "Le voulant patrociner" (I, 70, p. 130). Sept occurrences.

Quérir. B., L., Ac., D.G.: +; H., VI, 280, b-281, b. God., X, 458, ab. Ce verbe apparaît à 12 reprises et très souvent à l'infinitif, forme la plus vivante⁷². Le sens en est assez large: chercher, chercher à obtenir, aller chercher. L'archaïsme, une fois de plus, est assez discret: le mot est encore usité dans un style qui se veut noble, et les composés acquérir, etc., dotés d'une consistance qui fait défaut au simple, assurent sa stabilité. "Quand tu voudras quérir douleur nouvelle" (II, 4), "Quérir justice" (III, 43)⁷³.

Se revancher. L., B., Lar., Ac., D.G.⁷⁴; D.Lag., transitif (revancher qqn): D.G.: +; B., H., VI, 578, ab, God., X, 568, c, F.E.W., XIV, 468. De Coster emploie ce mot, qu'on trouve en abondance sous la plume de George Sand⁷⁵, aussi bien sous sa

71 Le verbe n'apparaît que dans ce livre, essentiellement pour des motifs thématiques: pour une faute bénigne, les juges de Damme ont condamné l'Espiegle à errer trois ans sur les routes d'Europe et à ne revenir que muni du pardon pontifical. DC se sert de ce long vagabondage pour introduire dans son oeuvre les meilleures des farces popularisées par l'Ulenspiegel traditionnel. Ailleurs, l'auteur n'hésitera pas à utiliser pérégriner, dans son acception actuelle (ex.: III, 26).

72 Cfr H. Disp., 47-49, Lar.

73 DC a substitué quérir à chercher sur son ms. (I, 2).

74 Ces dictionnaires considèrent souvent le mot comme familier.

75 Cfr. L. VINCENT, op.cit., p. 174.

forme transitive ("Revancher leur maître", IV,7) que sous sa forme pronominale ("e se revanchait point", IV,11). Il s'agit d'un archaïsme très léger⁷⁶.

Ricasser. B., Lar., Ac., D.G.: o; F.E.W., X, 399, ab, H., VI, 597, b, L. (s.v. ricaner). Ce verbe dont regorgent les Légendes flamandes est également courant, quoique dans une moindre mesure, dans l'Ulenspiegel; il y constitue un substitut très expressif de ricaner: "Ricassant coïment et bassement" (I,82), "Tenant son fouët et ricassant" (II,15), "L'hôte ricassait en servant" (III,40). Au total, 17 occurrences⁷⁷, le plus souvent sous la forme participiale.

Seoir. B., Lar., Ac., D.G.: +; L., H., VI., 765, b, God., VII, 383, b. On ne compte dans la Légende qu'un seul exemple de ce mot qui vieillit au XVII^e siècle⁷⁸: l'impératif "sieds-toi là" (I,57), dont se souviennent sans doute les lecteurs de Cinna.

Souper. L., Lar., D.G.: +; B., Ac., God., VII, 515, a, H., VII, 59, a, D. Lag., 455. Ce mot n'est évidemment vieilli que pour le lecteur français du centre, qui désigne du nom de dîner ce que le belge et le bourguignon nomment souper⁷⁹. De Coster en fait un emploi assez régulier (III,6 et passim)⁸⁰.

76 Autres exemples en I,3 et en II,15.

77 DC n'a guère pu emprunter ce mot qu'à Rab., lequel, d'après Sainéan, en est le créateur (L.Rab., II, 114; en fait, Sainéan se trompait, puisque Rab. est de 1552 et Cretin, qui l'utilise, de 1527). Voici ce qui autorise à le penser: le verbe, quoiqu'ayant une existence dialectale, est resté extrêmement rare et n'est pas attesté en dehors des oeuvres de Schélandre et de Cretin (Cfr God., VII, 186, a); il y a manifestement le sens de "sourire, rire". Ce sens est également celui qu'il faut donner à l'exemple unique de Rab. ("A ces mots les filles commencèrent ricasser entre elles", Quart Livre, LII, p.703). Mais ici, le contexte n'est pas très éclairant et le lecteur moderne le plus attentif peut comprendre "ricaner" ce que ne manquent pas de faire, au demeurant, les traducteurs de Rab. en français moderne. DC, qui emploie le mot en ce sens, a donc pu le lire dans le Quart Livre. Sur le f.345, il remplace cependant "riant" par "ricassant".

78 Cfr H.Disp., 49, H.Class., 360 et D.Lag., 447-448.

79 Cfr ULLMANN, Précis de sémantique française, pp.247-248, A. DAUZAT, Le génie de la langue française, Paris, 2^e éd., 1946, pp.103 ss, et Précis d'Histoire de la langue et du vocabulaire français, Paris, 1949, pp. 225 ss.

80 Le substantif est également courant.

Truffer⁸¹. Ac., L., D.G.: o; Lar.: +; B., God., VIII, 98, ab, H., VII, 363. De Coster n'emploie qu'une seule fois ce verbe qui meurt au XVIIe siècle⁸²: "L'un deux indiqua du geste qu'il tenait Ulenspiegel pour un niais et l'allait truffer très-bien (III, 35, p. 314).

Vilener. B., L., Lar., Ac., D.G.: o; God., VIII, 240, c-241, ab, H., VII, 472, b-473, a. L'auteur semble se méprendre sur le sens de vilener, qui signifiait "outrager, traiter avec mépris", et qui se construisait avec un régime (vilener quelqu'un, vilener une vertu). Mais cela a-t-il une importance, du moment que son "vilain vilenant vilenie" où la redondance est manifeste est senti comme une réussite? (I, 57, p. 105).

b) Néologismes.

Angeviner.

Il s'agit ici d'un néologisme de situation, à la valeur toute momentanée. On ne le rencontre que dans la chanson politique d'Ulenspiegel dont le refrain est: "Oh! L'angevine déconfiture", par allusion à la tentative de coup d'état du Duc d'Anjou:

Les Etats Espagnolisés

Mais non Angevinés (V, 5, pièce 14, vv. 4-5)

81 Un problème de critique textuelle se pose ici. Dans Déf., J. Hanse a corrigé trupher (leçon fournie par Or. et les épreuves) en truffer, alors que nous ne possédons pas le ms. de ce passage. Les raisons de M. Hanse, qui a bien voulu nous les communiquer, sont les suivantes: 1) C'est le genre d'arch. graphiques que DC élimine finalement dans beaucoup de cas; 2) Le typographe a pu mal lire. On ne peut cependant s'empêcher de penser qu'il y a là une modernisation illicite du texte: 1) L'auteur a gardé d'autres traits orthographiques archaisants, et notamment dans le cas de mots déjà désuets par eux-mêmes. 2) Dès lors, pourquoi vouloir absolument corriger la leçon donnée par les deux seuls témoins de sa volonté: les épreuves et l'édition de 1867? 3) D'autre part, il est difficile de croire qu'un typographe a pu corriger truffer en trupher, lectio difficilior; une correction de trupher, mot inconnu, en truffer, mot inconnu, n'aurait rien eu, elle, de surprenant. Je pense donc qu'il faut conserver trupher (graphie que DC a pu lire dans Rab.).

82 Cfr L. Rab., II, 118.

Angevinés est donc une création qui vient répondre à l'Es-pagnolisés du v.4. Ce dernier mot est courant chez Van Meteren (e.g.f.154, v^o, a) et chez d'autres écrivains de la même époque⁸³.

Baudoyer.

Il s'agit d'un terme plaisant forgé pour entrer dans une de ces allitérations dont nous avons déjà parlé: "Messires baudets baudoyant, montez sur mon bateau" (III,27,p.273). En créant ce verbe, notre auteur a inconsciemment retrouvé une ancienne source de dérivation fort en honneur au XVI^e siècle, où il était fréquent que l'on tirât d'un nom d'animal un verbe marquant l'imitation de cet animal⁸⁴. Dans le même chapitre, où il est surtout question d'ânes, De Coster n'a pas craint d'inventer également:

Hihanner.

"Le batelier parla à l'oreille du garçonnet hihannant à côté de lui sur le bateau" (p.274).

Brasser mélancolie.

On a rangé cette locution parmi les néologismes parce qu'elle a pour base une extension de sens du mot brasser, qui avait parfois un sens figuré (H., I, 688, ab)⁸⁵; cette dernière signification s'est conservée dans la langue moderne, mais avec une connotation péjorative (Cfr L. et F.E.W., I, 483, a). Ajoutons à cela l'archaïsme syntaxique consistant en la suppression de l'article devant mélancolie⁸⁶, et nous obtenons une image parmi les plus réussies de l'Ulenspiegel (image que la langue moderne n'ignore pas lorsqu'elle dit "broyer du noir"). Parmi les 14 exemples de cette ingénieuse locution, épinglons: "Un jour, Charles, revenant de guerre, le vit ainsi brassant mélancolie" (I, 18, p.28). L'image est d'autant plus frappante qu'elle sert parfois à ouvrir ou à clore un chapitre; dans ce dernier cas, le lecteur emporte avec lui la vision du

83 Le mot existe dans quelques dict. (cfr Mots et dictionnaires, p.665)

84 Cfr, H.Disp., 172. Mais ce cri n'est que subsidiairement que ces termes désignent le cri de l'animal.

85 Cfr Brasser mesaise, expression rare (cfr J.HANSE, Archaïsme et poésie dans la Légende d'Ulenspiegel, dans Cahiers de Midi, n°25-26, 1969, p.4).

86 Par deux fois, le substantif recouvre une certaine indépendance: "Dans l'entre-temps, le roi Philippe brassait farouche mélancolie" (III, 24, p.267; DC avait d'abord écrit: "brassait aigrebile et farouche mélancolie"); "Un seigneur de bonne trogne, brassant quelque mélancolie" (IV, 1, p.351).

personnage s'éloignant et remâchant de sombres pensées⁸⁷.
Notons enfin que la formule se présente le plus souvent au participe.

Califourchonner. P. GUERIN, Dictionnaire des dictionnaires:
s.v. Califourchonné (II,491,c). Avec ce verbe, nous sommes également en présence d'une des meilleurs créations de la Légende⁸⁸: "Califourchonnant son âne" (I,57). "Califourchonnant côte à côte" (III,18), "Cependant Lamme et lui califourchonnaient jambe de ci, jambe de là sur leurs ânes" (III,26). Ce long verbe astucieusement forgé sur l'expression complexe à califourchon revient 7 fois, le plus souvent en début ou en fin de chapitre.

Capitainer et décapitainer⁸⁹

Ont de nouveau été fabriqués pour les besoins d'une allitération. Ulenspiegel, promu au rang de capitaine, fait ainsi sa profession de foi: "Je capitainerai de tout mon

87 Ex.: "Et il s'en fut brassant mélancolie", "Ulenspiegel le chercha partout et ne le trouvant point, brassa mélancolie" (III,13 et 14, p.249).

88 Le mot est passé dans le vocabulaire de Camille Lemonnier, qui reconnaissait en DC un pionnier, et de là dans le Dictionnaire des dictionnaires de P.Guérin et dans deux oeuvres de J.K.Huysmans (Cfr Cr.,165). On observera en effet que califourchonner est transitif chez Lemonnier et Huysmans, alors que logiquement la locution à califourchon sur aurait dû donner naissance au verbe califourchonner sur. DC offre les deux constructions, mais a une préférence marquée pour la transitive. On trouve une création à peu près parallèle chez Claude LE PETIT, La Chronique scandaleuse ou Paris Ridicule, apud P.L.JACOB, Paris Ridicule et Burlesque au dix septième siècle, Paris, Nouv.éd. rev. et corr. avec des notes, 1858, p.34, dans la pièce Henry IV:

Il faut aussi que je te raille,
Vieux Héros califourchonné
Pourquoy sers-tu là, Roy berné,
De passe-temps à la canaille?

Mais il s'agit ici d'un verbe signifiant "poser à califourchon" (part.passé et non présent), donc légèrement différent du nôtre. F.E.W., III,890,b, connaît acalifourchonné, s'acalifourchonner, encalifourchonné.

89 Qui rappelle les nombreuses compositions en de- de la Pléiade (cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.272-283). F.E.W., II,256, cite, sans réf., un capitainer, 'agioter', provenant de l'argot ique capitaine, 'agioteur', datant de 1837.

petit pouvoir, et ainsi capitainant, j'ai grand espoir, si Dieu m'aide, de décapitainer Espagne des Pays de Flandre et Hollande" (IV,17,p.406).

Frisser⁹⁰.

Ce mot est systématiquement préféré à frissonner (employé en I,8). Cela donne des expressions telles que "Toute frissante" (I,5,15 et 80), "frissant d'angoisse", "frissant de peur" (III, 3 et 10). Cette belle création, revenant 11 fois, n'est jamais employée qu'au participe ou en fonction d'adjectif verbal.

Graphiner.

Le néologisme est ici d'ordre sémantique. Grafigner, en effet, est une variante de égratigner ("gratter avec les ongles"), très courante au XVI^e siècle: on la retrouve aussi bien chez d'Aubigné que chez Des Periers ou Rabelais. De Coster lui donne le sens imprécis de "gagner petitement" ou de "compter avec ladronerie" lorsqu'il met en scène de vieilles catins "au visage étroit, aux épaules décharnées qui faisaient de leurs corps boutique pour l'économie, et liard à liard graphinaient le prix de leur viande maigre" (III,23,p.283). J. Hanse pense que "De Coster l'a sans doute employé dans le sens de grapiller: tirer un petit profit de"⁹¹. C'est très possible; de toute façon les deux verbes ont une origine commune (Cfr F.E.W.,XVI,350,b-352,a), et graphiner a pu exister en ce sens dans un texte que le poète aurait eu l'occasion de lire⁹². D'autre part, le F.E.W. connaît grapigner au sens de "commettre de petits vols" (XVI,350,b).

§ 5. Le verbe non-archaïsant et la pesée lexicale.

Le stylisticien, non content d'identifier, de dénombrer, de classer et d'apprécier les faits authentiquement désuets,

90 Le mot n'est donné que par H.,IV,218,a, avec l'acception "siffler", passer avec une sorte de sifflement"; un autre sens qui se rapproche plus du nôtre est "frémir d'impatience"; le F.E.W. ne fait pas mention de ce verbe.

91 Déf.,483.

92 En dehors du catalogue de sa bibliothèque, au demeurant assez pauvre, nous avons peu de renseignements précis sur les lectures de DC. On peut cependant être sûr d'une chose: en tant qu'employé à la commission royale chargée de la publication des lois anciennes, il a pu lire pas mal de chroniques et de documents restés inédits.

doit encore savoir se pencher sur les éléments qui les entourent. C'est tout le problème du contexte, dont nous n'avons cessé de rappeler le rôle capital. Dans le cas présent, après avoir étudié la catégorie du verbe sous l'angle de l'archaïsme, il est indispensable d'envisager les unités qui sont restées dans l'ombre, et de voir si elles corroborent ou contrecarrent l'action des termes obsolètes. N'étudier, exclusivement, que les néologismes ou les archaïsmes serait, selon le mot de Matoré, transformer l'étude en une "contribution à la tératologie"...

Première constatation: de nombreux verbes qui ne sont pas vraiment archaïsants viennent prêter l'appui de leurs formes à d'autres mots de leur famille qui, eux, le sont. Avec les verbes à préfixe entre-, nous avons déjà eu l'occasion d'étudier le plus voyant parmi ces microcosmes verbaux. L'existence de ces familles lexicales soutient en quelque sorte la vie des éléments archaïques qui s'en détachent, assurent au lecteur une plus grande familiarité avec eux, l'aident à n'être pas étranger à ces mots. Fournissons quelques exemples: l'existence du verbe vilipender, encore connu (I,47), familiarise le lecteur avec le désuet vilipendement qui va suivre, mander soutient mandement comme humer soutient humage, affoler affoleur, ajourner ajourneur, etc. Les familles peuvent être assez larges et s'étendre à des expressions complexes: nous avons déjà signalé le cas du trio mélancolier, brasser mélancolie et entrer en mélancolie, soutenu par de nombreux emplois du simple mélancolie⁹³. Mais pour nous borner au domaine du verbe, nous citerons encore l'exemple du tour appréhender au corps, qu'on retrouve dans de nombreuses formules du type

93 Notamment dans des expressions où le substantif est mis en valeur, comme "Végétait en maigre mélancolie le rejeton dolent du sublime empereur" (I,18,p.28).

happer au col, happer au collet, tenir au col, saisir au corps, etc.

La constitution de telles familles est un des facteurs qui assurent au style de Charles De Coster une cohésion assez forte; l'auteur évite ainsi l'irritation que pourrait susciter chez le lecteur le trop grand nombre de mots disparates ou non compris, trop étrangers à la langue normale. C'est là une victoire assez importante pour qui se risque à manier l'archaïsme.

Une deuxième remarque concerne le phénomène que nous nommons pesée. Il est dans la Légende une catégorie de mots qui, tout en restant d'un usage régulier dans la langue littéraire, sont cependant moins fréquemment utilisés que leurs synonymes non marqués. Ces termes seconds sont encore réservés à tel niveau diaphasique, ou n'interviennent que dans tel type de contexte, et avec tel ou tel environnement, contrairement au terme neutre utilisable dans tous les cas. Prenons l'exemple de celer (I,25) verbe encore usité, mais plus rarement que cacher et dans des textes d'un style soutenu exclusivement⁹⁴. Le substituer systématiquement à cacher serait "appuyer sur l'outil", comme dit Robert Vivier. Dans une oeuvre comme l'Ulenpiegel, parsemée d'éléments obsolètes, ce phénomène revêtirait rapidement une fonction archaïsante.

Le procédé de la pesée est assez sensible pour plusieurs verbes. Il est voyant dans le cas du tour réciproco-mutuel. En employant s'entre-dire à dix-sept reprises et dans un contexte où abondent les verbes de même type, De Coster exerce bien une pesée: s'entre-dire peut ne pas être vieux,

94 D.Lag., 77.

il participe cependant à tout un climat stylistique essentiellement orienté vers des fins archaïsantes. Le participe affolé est préféré à l'adjectif fou, et cela près d'une trentaine de fois⁹⁵. Il devient même une sorte d'épithète de nature s'appliquant exclusivement à la mère de Nele, qui, torturée comme sorcière, "est affolée à cause de la grande souffrance" (I,40, p.67): "Katheline l'affolée" (II,15 et passim), "Katheline, l'affolée" (III,28). Raconter est plusieurs fois sacrifié à conter (II,17) comme tomber l'est à choir et mourir à trépasser; dauber est systématiquement substitué à battre et à frapper: "Il le dauba du poing" (III,27), "Quand Ulenspiegel revenait au logis, se plaignant d'avoir été daubé en quelque rixe" (I,9)⁹⁶; humer, qui signifie parfois "sentir", revient une bonne douzaine de fois dans le sens de "boire" ("Humant sa septième pinte", II,8, "Humez le piot joyusement", IV,16); mander, aussi employé dans le sens de "faire venir", se substitue à plus de vingt reprises à commander (notamment dans cette formule redondante: "Il mande et ordonne", IV,8, p.385); ne sonner mot⁹⁷ revient 15 fois pour ne dire mot⁹⁸ ("Qui ne m'en a point sonné mot", I,61); navrer (I,32) est préféré à affliger ("Qu'est-ce donc qui la navre?", I,8), octroyer à donner et permettre ("Octroyez-moi de voir", II,12, p.196; "M'octroyez-vous permission de tenir mon voeu à la halte prochaine?", II, 18, p.211), ainsi que gât à se trouve (II,20).

95 Les dict. du XIXe siècle réduisent son emploi à l'état provoqué par une passion (cfr Mots et dictionnaires, pp.47-48).

96 En I,9 le verbe remplace frotter, de Can. au ms. Ailleurs, le ms. corrige frapper en dauber. S'entredauber disparaît du ms. à l'Or. (I,12)

97 Cfr G. KASTNER, Parémiologie musicale, pp.75-76, et H.,VII, 31,a. Les dict. modernes déclarent l'expression figurée et familière.

98 Qu'on trouve cependant dans le texte, avec "répondre mot".

En outre, pour conter les aventures qui se passent "Au pays de Flandres et ailleurs", le verbe vaguer est 26 fois préféré à vagabonder. Enfin, des verbes courants dans certaines locutions sont appliqués à d'autres contextes: c'est le cas du type mener grand bruit (I,9); qu'on retrouve dans d'autres expressions comme mener grand vacarme de roquetaille (IV,1) ou dans mener noces et festins, avec ses différentes variantes ("Mener noces et ripailles", I,57; "Mener noces de friture et ripailles" I,36, etc.)⁹⁹.

Çà et là on note de petites préférences frisant la recherche: chiffrer pour calculer (I,35), griller pour grillager (IV,3), entendre pour comprendre (I,36). Entrer en fâcherie, formule typiquement classique, est préféré à "commencer à se fâcher" (I,36)¹⁰⁰; le même choix s'étend à entrer en joie (I,57), en curiosité (H,8), en rage (V,7), en fureur (I,70) ou en mélancolie, déjà cité¹⁰¹. Louer cède le pas à louanger

99 Autre pesée légère. Le verbe baiser est toujours utilisé en lieu et place de embrasser. Les dictionnaires ne déclarent pas cette acception vieillie, mais on peut voir qu'elle commence à sortir d'usage, le tour tendant à ne plus s'utiliser que dans le sens de coïre. Flaubert, dans son Dictionnaire des idées reçues, conseillait: "Dire embrasser - plus décent" (Edition diplomatique des trois manuscrits de Rouen, Paris, Naples, Nizet, Iguori, 1966, p.149). Tous les exemples fournis par les dictionnaires modernes semblent montrer qu'on n'utilise plus le verbe qu'avec "les mains", "la joue" comme complément d'objet direct. (cfr Mots et dictionnaires, pp.147-148). Plus de 20 fois, DC utilise le verbe avec un nom désignant une personne comme régime.

100 D.Lag., 218. Le mot fâcherie semble avoir légèrement vieilli au XVIIIe siècle (cfr Mots et Dictionnaire, p.708).

101 Le tour "entrer en" (commencer quelque chose) ne devient moins fréquent qu'au XVIIe siècle (où il ne s'applique plus qu'à des sentiments: "en transes" "en fureur", etc). Cfr God., III, 298, a, IX, 491, b, T.L., III, 676-678, D.Lag., 194, F.E.W., IV, 773, b (qui donne surtout des ex. de mfr).

("Puis, la louangeant, il lui parla de ses beaux cheveux" I,27, p.37) et s'appeler à avoir nom (III,2). Recouvrer se substitue à recupérer (III,31), se pâmer à s'évanouir (II,17) et se mouvoir à bouger ("Ils se mouvaient à cause de la douleur", III, 2, p.221), tandis que faire oeuvre et besogne (I,37) traduisent travailler (I,19). On le voit, ce ne sont là que des préférences légères, parfois impondérables, et qui dans un contexte moderne ne frapperaient pas toujours. Mais, s'additionnant, se mêlant aux pesées plus accusées et aux véritables archaïsmes, ces mots privilégiés contribuent à donner à La Légende son aspect à la fois si travaillé et si familier.

Les quelques illustrations fournies font sans doute entrevoir l'importance du phénomène de la pesée: De Coster a su déployer un riche vocabulaire dont les éléments sont en soi peu archaïsants, mais il a gonflé l'importance de ces mots dans des proportions peu banales, anormales en certains cas, il a accusé des préférences remarquables, qui vont en général dans la direction d'une plus grande élégance.

On notera qu'en volume, ce phénomène atteint des dimensions considérables et touche un très grand nombre des verbes de l'oeuvre. On est ainsi conduit à penser qu'il est peut-être presque aussi important dans le style de De Coster que l'utilisation des mots proprement archaïsants; ou plutôt, que l'un ne va pas sans l'autre. Des verbes tels que follier ou califourchonner sont les touches de couleur vive, les coups de pinceau voyants qui viennent prendre place sur un fond tout en nuances, tout en menus traits délicats, mais qui convergent tous pour se fondre dans une vaste composition où l'élégance a sa place comme la truculence... Sans doute commence-t-on déjà à entrevoir pourquoi les critiques ont pu, à propos de la même oeuvre, prononcer des jugements aussi contradictoires que ceux dont nous avons fait état plus haut.

Le classement en archaïsmes sémantiques, morphologiques et par combinaison préfixale est dicté par la nature des verbes eux-mêmes. Ces trois premières catégories possèdent entre elles un trait commun: la base en est, pour chaque unité, un mot encore vivant, parfaitement connu du lecteur. L'archaïsme ne réside que dans le traitement appliqué: choix d'une forme conjuguée tombée en désuétude, mais à travers laquelle on reconnaît aisément le terme familier, déviation sémantique venant donner un visage neuf au mot de tous les jours, ou union de ce mot à un préfixe lui donnant un aspect inaccoutumé. Dans tous les cas, la base reste moderne et identifiable. Nous nous trouvons donc devant 3 types d'archaïsmes peu coûteux, ne heurtant pas par une nouveauté déconcertante. Et ces termes sont assez nombreux: à peu près la moitié du matériel étudié.

En face de ces archaïsmes, à la constitution assez fine, on a ensuite énuméré la liste des verbes plus déroutants dans la mesure où ils n'ont pas pour base un terme immédiatement identifiable. Mais dans ce groupe, il faut encore établir des distinctions, observer des degrés.

Il y a tout d'abord un sous-groupe de verbes à travers lesquels le lecteur n'a de nouveau pas de difficulté à reconnaître l'équivalent moderne, les termes marqué et non marqué étant en effet morphologiquement proches: c'est le cas de abrévier ou du très expressif ricasser, dont la ressemblance avec abrégé et ricaner saute aux yeux. D'autre part, il est à peine utile de le faire remarquer, certains de ces mots possèdent des parents plus ou moins lointains dans la langue d'aujourd'hui; le rapprochement de abrévier avec abréviation s'impose d'emblée. On n'est donc pas arrêté dans sa lecture par l'opacité du terme.

Il y a ensuite une seconde catégorie d'archaïsmes qui sont connus, pour appartenir à un niveau diaphasique élevé mais encore pratiqué: choir, ouïr, seoir. Les autres cas se caractérisent souvent par leur appartenance au registre de la truculence; mais ici encore chopiner, assotir ou califourchonner sont très intelligibles grâce à la proximité des mots dont ils sont dérivés; de nouveau, le poète a évité l'écueil de l'obscurité et le lecteur peut se laisser aller tout entier au plaisir de goûter ses savoureuses trouvailles.

On voit donc se dégager deux caractéristiques stylistiques de la Légende d'Ulenspiegel: parfaite intelligence des éléments obsolètes et présence d'un contexte où s'opère une pesée lexicale, discrète mais constante, qui oriente la sensibilité du lecteur vers une meilleure réceptivité à l'archaïsme. Sans doute allons-nous voir ces lignes de force s'accuser ailleurs.

C H A P I T R E VI

LE SUBSTANTIF
=====

Dans le domaine du substantif comme dans celui du verbe, l'auteur satisfait aux exigences de l'intelligibilité. Comme précédemment, il a joué de l'archaïsme sémantique et des alternances morphologiques, mais d'autres mécanismes appartiennent en propre à l'espèce nominale. Le trait obsolète peut provenir d'une composition, ou de la substantivation d'une autre classe grammaticale. Mais il est encore un grand trait morphologique qui caractérise les substantifs, les adjectifs et les adverbes: la suffixation. Le jeu des désinences touche un nombre si considérable d'unités et tient une place d'une telle importance dans la technique archaïsante de Charles De Coster qu'il est nécessaire de lui consacrer plusieurs paragraphes. Ce n'est qu'après l'avoir longuement observé que nous aborderons les archaïsmes délibérés, pour passer enfin à des vues plus générales concernant la structure de cet ensemble.

o

o

o

§ 1. Archaïsmes motivés de types divers.

a) Archaïsme et sémantique.

Nous le savons déjà, De Coster sait donner un visage nouveau aux mots qu'il emploie, en gauchissant légèrement leur sens. C'est ce qu'il fait avec:

Accointance, pris au sens de "contact matériel". Le mot signifiait autrefois "rencontre, commerce, relation familière"¹. Actuellement, il ne s'emploie plus guère qu'au pluriel, et assez souvent en mauvaise part ("rapports habilement ménagés"). De Coster étend la signification du terme au point de dépasser les limites anciennes de son aire sémantique, puisque, par un emploi figuré, il le prend au sens matériel de "contact": décrivant le bâton dont il va être fustigé, Ulenspiegel le dit "d'aspect farouche et de dure accointance" (III,11,p.243).

Triomphe, pompe. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,X,810,b,H.,VII,344,a. De Coster emploie ce terme par deux fois, dans des passages où il est question du luxe du vêtement: "Triomphe d'habillement" (II,15) est plus clair².

L'auteur peut également rendre à un substantif son ancienne liberté sémantique, en lui ôtant les connotations acquises au cours des siècles, ou en faisant fi de la spécialisation qui restreint son emploi dans la langue moderne. C'est le cas de:

1 Cfr God.,VIII,24,c, D.Lag.,7. Le sens envisagé ici n'est donné par aucun ouvrage lexicographique. Dans les Contes drolatiques (Ed. Pléiade, p.571) on trouve un exemple du mot au sens de "contact joue contre joue".

2 Cette dernière expression a été supprimée sur le ms. (f.584). Nous trouvons chez Rab.: "Toutes les femmes se mettent en leur triomphe de habillemens" (II,22,p.286). Parfois, "en grand triomphe" retrouve son sens habituel (III,27).

Dortoir, chambre à coucher, B., L., Lar., Ac., D.G., God., H., F.E.W.: o; T.-L., II, 2035: "Schlafgemach". De Coster emploie deux fois dans le même chapitre ce mot qui, normalement, ne désigne qu'une salle contenant plusieurs lits et destinée à une communauté: "Ulenspiegel monta au dortoir du prévôt" (III, 6, p. 230). Cette pièce est, quelques lignes plus haut, nommée "chambre à coucher", ce qui montre bien la synonymie.

Géhenne, torture. B., Lar.: +; L., Ac., D.G.: o; God., IX, 690, c., T.L., IV, 225, D.Lag., 252. Géhinne désignait la torture qu'on infligeait au prévenu afin de le faire avouer. L'institution de la torture se raréfiant, il s'est confondu avec le biblique géhenne, "enfer"³, et n'a plus maintenant d'existence que purement littéraire. De Coster l'utilise dans un syntagme au sens très clair, puisque, par trois fois, il substitue chambre de géhenne à l'expression connue chambre de torture (III, 44 et IV, 5).

Naseaux, narines. B., L., Ac., D.G.: o; Lar., God., V, 471, a, H., V, 398, ab, T.L., VI, 505-506, FEW, VII, 33, a. Ce pluriel était, entre le XIVe et le XVIe siècle, synonyme de "narines"⁴, ce qui permet à notre auteur d'écrire: "Pourquoi ris-tu? demanda Jan de Zuursmoel. Penses-tu que nos naseaux soient d'airain?" (I, 47, p. 82). Il reste que cette attribution de naseaux à l'homme à de quoi surprendre le lecteur moderne, qui la sent comme une image un peu brutale.

Soudard, soldat. B.: +; L., Lar., Ac., D.G. n'en connaissent que le sens péjoratif; H., VII, 45, a, God., X, 692, c. Avec ce substantif, nous sommes sans doute en face du cas de pesée sémantique le plus caractéristique de La Légende. Aujourd'hui soudard ne s'emploie plus qu'en mauvaise part, pour désigner une soldatesque brutale et pillarde; mais il n'en allait pas ainsi auparavant, du moins jusqu'à la moitié du XVIe siècle, voire jusqu'au XVIIe pour la poésie⁵. De Coster le reprend dans le sens général de soldat⁶, sans l'ombre

3 Cfr H. Evol., 106-108

4 Cfr H. Evol., 94 - 95

5 Cfr L. Rab., I, 86 et H. Evol., 116-117

6 Ce dernier mot est rare dans l'oeuvre, sauf dans le chapitre IV, 8 où il entre dans l'aphorisme plusieurs fois répété: "Parole de soldat, c'est parole d'or" (Voir chap. XX). Sur son ms., f. 483, DC corrige "des soldats du duc [d'Albe]" en soudards (III, 3) mais conserve "D'Albe les nomme des soldats" (III, 5; Thyl, pour sa part, nomme les occupants "bourreaux"; soldat était nécessaire pour donner à l'opposition toute sa vigueur).

d'une nuance péjorative. Pour s'en convaincre, il n'est que de jeter le regard sur les contextes où entre le mot: des expressions comme "vaillant soudard" (IV,9), "soudard compatissant" (IV,8), "soudards de la libre conscience" (III,29), ou encore le fait que Thyl confectionne à sa délicate épouse un "costume de soudard" (IV,9) montrent à suffisance que le terme n'est dans l'oeuvre qu'un simple substitut de "militaire"⁷. Il y a cependant des cas où sa valeur dépréciative semble remonter à la surface, lorsqu'il est accompagné de certains adjectifs, comme dans "soudard vaurien" (IV,8)⁸. De Coster a donc étendu au maximum l'aire sémantique du mot, qui apparaît très régulièrement (113 occurrences): ce ne sont dans la Légende que "matelots et soudard mercenaire" (III,19), "soudard gardien" (I,71), "soudard lanquenet" (I,69), "soudards de manoeuvre" (III,12) etc. Le "soudard piéton" (III,12) est opposé au "soudard cavalier" (III,16), quand les aumôniers ne sont pas appelés "prêtres-soudards" (IV,16)...

On doit encore tenir compte des mots suivants:

Bougre, sodomite. D.G.:+;Ac.: o;B.L.,Lar.,H.,I.,646,b-647,a., God.,suppl.,VIII,337,c. Ce terme est encore employé comme injure ou comme exclamatif, mais il s'est vidé du sens précis que lui rend notre auteur⁹: avant d'employer l'expression "bougre paillard", il prend soin de l'annoncer par "séducteur coutumier d'enfants et de fillettes" (III,32,p.297). Dans le même sens, il emploiera également l'adjectif bougresque

Crapule, débauche de boisson, B.,Lar.,Ac.,L.;D.G.: +; H.,II,626,b,God.,IX,240,a,D.Lag.,118,FEW,II,1275,a. Le sens du mot s'est élargi jusqu'à s'appliquer à toute débauche, puis à ceux qui s'y adonnent¹⁰. Enfin, comme il arrive

⁷ Indice sur le plan génétique: En III,13, Ulenspiegel dit, en parlant de lui-même: "Croyez-en votre humble soudard". DC avait d'abord écrit soldat puis a corrigé (f.539). Du f.215 à Or., I,57, homme devient soudard. Plusieurs corrections de soldat en soudard sur le ms.

⁸ La Préface du Hibou est écrite en un français normal. DC y rend alors au terme sa connotation actuelle lorsqu'il parle des "soudards espagnols" (p.3).

⁹ Des exemples que cite Brunot, on peut inférer que le sens de "homosexuel" était déjà oublié depuis un certain temps à la fin du XVIIIe siècle (Br.,t.X,1,pp.163,164,171,172,178,180,181,183,184,186,187,188,190,193,196,197,198,201,205,228,231 et 308).

¹⁰ H. Evol.,217, et H.Class.,101-102. Le sens "ivrognerie" subsiste jusqu'au XVIIIe siècle.

souvent aux termes d'invective, toute signification précise s'est estompée, et aujourd'hui, ce n'est plus guère qu'un synonyme de "vaurien". De Coster gauchit légèrement son sens primitif: "La crapule en tête" (II,19), "crapule ivrognaie" (III,43).

A côté de ces cas, où la déviation sémantique est patente, il faut également tenir compte de certains substantifs qui, par la fréquence de leur utilisation, participent du même mouvement. Ce ne sont de nouveau que des pesées, de légères préférences qui, à chaque ligne, interdisent à la prose de la Légende d'être banale. Sans désespérer, l'artiste préfère le truculent trogne aux termes plus neutres visage, mine ou figure, et cela dans une série de contextes bien définis: il est bien rare en effet que la trogne ne soit pas caractérisée par quelques adjectifs dont les plus courants sont bonne (I,35;II,2 et 18;III,22,23,40;IV,1,10,12,13 et 17;V,4)¹¹ et aigre (I,39 et 41; II,12 et 18; III,12 et 13;IV,3); au total, le mot revient 43 fois¹². Le remplacement d'ouvrier par manouvrier, qui se produit plus de 20 fois, contribue aussi au luxe du vocabulaire, de même que l'emploi de ouvroir à la place de atelier (I,64) ou de cavale pour jument (I,25)¹³. Une dernière pesée enfin, est assez importante: c'est celle qui fait revenir 35 fois le substantif commère, employé tantôt au sens de femme, et ce sans

11 La locution "faire bonne trogne" est fréquente au XVIIe siècle (H.,VII,350,b).

12 Trogne est une fois remplacée par face, de Can.au ms. (ch. VII,f.51). Dans la L.U., trogne n'a pas le sens péjoratif qu'il a aujourd'hui ("En FM qui dit trogne pense ivrogne", Jean RENSON, Les Dénominations du visage en français et dans les autres langues romanes, Paris, 1962, p.478), et ne désigne un visage sur lequel se peint le goût de la bonne chère et du bon vin que dans certains cas bien précis. Cette situation reflète en somme l'usage assez large que le XVIIe siècle faisait du mot (Ibid., p.476-477).

13 Le mot emprunté au XVIIe siècle à l'italien, se spécialise dès le XVIIIe: on ne l'emploie plus qu'en poésie et dans des textes d'une très haute tenue littéraire.

intention dépréciative ("mignonne commère" en II,16), tantôt au sens d'épouse (I,2). C'est autour de ce trait qu'il faut ranger les mots compère, relativement moins fréquent (IV,13), bonne femme (III,34) et bonhomme, qui n'a pas toujours la nuance familière que nous lui connaissons aujourd'hui. Ces derniers phénomènes, appuyés par de menus traits syntaxiques¹⁴, et une certaine inclination vers l'hypocoristique que nous étudierons à loisir, sont les résultats tangibles d'une seule attitude vis-à-vis de la matière traitée et les témoins d'un même "étymon spirituel", comme eût dit Léo Spitzer: le désir de donner à La Légende une vigueur toute populaire, sans jamais rien sacrifier des délicatesses du style.

b) Archaïsmes de morphologie.

Comme dans le cas du verbe, notre auteur a fait un usage assez discret de l'archaïsme morphologique (nous verrons plus loin la raison de cette relative discrétion). Pour plusieurs substantifs, il a choisi la forme vaincue dans les conflits qui ont secoué la langue, la forme éliminée par l'usage, ou qui n'a survécu qu'au prix d'une grande spécialisation sémantique. Ce sont:

Babouine. B.,Ac.,D.G.,God.,H.: o; Lar. et L. renvoient à babines; F.E.W.,I,192,a. Par deux fois, l'auteur remplace babines par la forme rare babouines, dans des contextes qui la rendent très intelligible: "Survint un goujon qui vint d'abord flairer une miette, la lécha de ses babouines et ouvrit sa gueule innocente" (I,46,p.80), "Lèche-toi les babouines, mon ami doux" (III,26,p.271).

Buverie. B.,L.,Ac.,D.G.,H.: o; Lar.: +; God.,I,642,c. L'alternance vocalique qui caractérise le verbe boire s'était étendue à ses dérivés; c'est ainsi que l'ancien français connaissait boiverie aussi bien que beverie, buverie ou beuverie, seule forme qui ait survécu. On ne s'étonnera point de rencontrer six fois buverie dans une oeuvre qui fait la part belle aux scènes de frairies et de ripailles

¹⁴ Noble homme, gros homme sont à tout moment préférés à homme noble, homme gros.

("Par force buverie", II,8).

Col. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; God., IX, 121, c; T.L., II, 1, 552-555, H., II, 338, a, D.Lag., 90. Ici le procédé, familier à Michelet, consiste à substituer systématiquement au moderne cou la forme non vocalisée col, qui ne s'est conservée que moyennant une différenciation sémantique: "Tordre le col" (IV, 17), "Que ne vous tiens-je au col, vous autres tigres méchants" (III, 44, p.346), "Je le mordais au col" (id., p.347)¹⁵.

Eglefin. B., Ac., D.G., God., H.: o; L., Lar., F.E.W., XVII, 32, b. Cette graphie pour aigrefin est connue régionalement. C'est sous cette forme que le mot est présenté par Cotgrave et Oudin. "Ulenspiegel étant à Liège, au Marché aux Poissons, suivit un gros jouvenceau qui, tenant sous un bras un filet plein de toutes sortes de volailles, en emplissait un autre d'églefins, de truites, d'anguilles et de brochets" (I, 43, p.75).

Harnas. D.G., B., L., Ac., Lar.: o; God., IV, 426, a, H., IV, 446, b, FEW, XVI, 202, b-203, a. De Coster a peut-être rencontré ce substitut assez rare de harnois (ou harnais) chez Marnix (III, 163). "Puis il distingua des hommes courant nus et vit deux reiters, noirs harnas, qui, montés sur leurs grands des-triers, poussaient devant eux, à grands coups de fouet, ce pauvre troupeau" (III, 16, p.251)¹⁶.

Mie. B., Ac., D.G.: +; L., Lar., God., V, 325, a, H., V, 261, b, D.Lag., 323. On peut encore rencontrer ce substitut de amie dans les chansons populaires et dans certains contes. L'auteur n'en abuse pas, puisqu'il ne l'emploie que 3 fois, comme dans l'exemple: "Hanske, mon diable doux, vois ce qu'ils ont fait à ta mie" (I, 40, p.67). C'est ici le lieu de signaler l'élision de l'adjectif possessif dans l'expression "m'iamie"¹⁷, que l'on retrouve également dans la Légende (IV, 10; V, 7); ce deuxième archaïsme possède la même valeur autonome que le premier.

15 Col de Uyl. devient cou sur le ms., f.217

16 La disposition syntaxique du groupe noir harnas n'en rend pas le sens très clair. Il ne s'agit pourtant que d'un banal cas d'apposition, car on nommait "noirs harnois" les reîtres à l'armure noircie qui servaient dans les troupes du duc d'Albe (les armures polies au clair étaient dites "harnois blancs").

17 C'est là le dernier refuge d'un phénomène d'élision plus généralisé, dont les dernières traces disparaissent au XVIIe siècle. Cfr les Cahiers de l'Académie Française, cités par Ch. BEAULIEUX, Histoire de l'orthographe française, Paris, Champion, 1927, t.II, p.77.

Mi-nuit.

Nous pouvons voir ici tout le parti archaïsant pouvant être tiré d'un mot qui ne l'est pas: en deux endroits, De Coster se montre soucieux d'étymologie en scindant, assez arbitrairement, le substantif minuit: "Vers la mi-nuit qui était de jeudi" (I,82), "le lendemain vers la mi-nuit" (III,11)¹⁸. Ici donc, et par la puissance de l'article, nuît retrouve sa pleine valeur de substantif. Même dans les cas où le terme se présente sous son habit moderne, on peut constater que De Coster, utilisant l'article, choisit le genre féminin, qui était de rigueur jusqu'à la fin du XVI^e siècle¹⁹: "Vers la minuit" (III,29), "Jusques à la minuit" (IV,27). Ces traits contribuent à la poétisation du texte.

Nouvelleté. L.,Ac.,D.G.: o;B.,Lar.:+;T.L.,VI,862-865,H.,V,458, b-459,b. Ce terme existe encore dans les dictionnaires, mais avec un sens juridique extrêmement précis (tentative pour déposséder l'ancien propriétaire); même cette acception est déclarée vieillie par le D.G. (I,1604). Le mot n'a donc plus d'existence réelle²⁰. Il reste cependant très identifiable par le lecteur moderne, qui ne se trouve que devant un changement de flexion du thème. L'auteur n'hésite pas à introduire ce terme dans une phrase à haute teneur archaïsante, qu'il fait, il est vrai, figurer dans la correspondance de Philippe II: "Ils me font un crime, en leur langage de rebelles, de ce qu'ils nomment la nouvelleté et **cruauté** de ce clavecin, quoique les animaux n'aient point d'âme et que tous les hommes, et notamment toutes personnes royales, puissent s'en servir jusqu'à la mort pour leur délassement" (I,52,p.91).

18 On trouve cette graphie, qui rappelle le médiéval mie-nuit, chez Duhamel, Genevoix et Montherlant. B.,II,525,a, cite un ex. de A. Dumas, mais son commentaire montre que le mot a vieilli.

19 H.,V,277,a. On possède sur ce mot une précision de Vaugelas, signalant dans ses Remarques que depuis 9 ou 10 ans, la cour l'emploie au masculin. Mais Malherbe écrivait déjà: "Entre onze heures et le minuit" (Oeuvres, Ed. des Grands Ecrivains de la France, t.III,p.376). Cfr également Gr, §§272 et 314.

20 Le mot, qui vieillit définitivement au XVII^e (D.Lag.,341), est un des vaincus du conflit qui opposa novalité, nouveauté et nouvelleté. Cfr Halina LEWICKA, La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles. La dérivation. Varsovie, 1960,p.183.

Pourmeneur. B., Lar., Ac., L., D.G., God.: o.: H.VI, 116, b., FEW., VI, 2, 110, a. Cette graphie, commune à Rabelais, La Boétie et au dictionnaire de Robert Estienne deviant archaïque à la fin du XVI^e siècle²¹. Messire de Lumey fait en outre du mot un usage transitif lorsqu'il annonce à Ulenspiegel, réputé traître: "Flamand pourmeneur et nourrisseur de moines, tu seras pendu avec eux" (IV, 8, p. 384); plus loin, il ordonne: "Qu'on m'amène le Flamand pourmeneur" (*id.* p. 385). Il nous est donné d'observer ici la tendance à agglomérer substantif et adjectif dans une expression synthétique.

c) Archaïsme par changement de catégorie.

Charles De Coster n'a guère profité d'un procédé d'enrichissement dont la systématisation a caractérisé certaines époques de la langue et que les grammairiens nomment "la dérivation impropre": il consiste à faire passer d'autres espèces dans la classe du substantif, selon les préceptes bien connus de Jacques Du Bellay²². De Coster s'est ici montré d'une rare discrétion, puisqu'on ne peut guère relever que:

Le braire, cri. Ac.: o; B.: +²³; L., D.G., Lar., God., I, 720, a, H., I, 678, b, D.Lag., 60 et 284. L'auteur, qui emploie par ailleurs le verbe au sens imagé ("Tu peux geindre et braire", III, 35), lui fait à plusieurs reprises exercer la fonction de substantif: "le braire du départ" (II, 1). On a beau savoir que des auteurs comme Pasquier ou Baif employaient ce terme au sens très neutre de "cri", on n'en ressent pas moins son emploi comme figuré dans la phrase: "Oui, et ainsi Dieu sera vengé de votre sale braire de 'Vive le Gueux!'" (II, 11, p. 195), mise dans l'incendiaire discours de Broer Cornelis. Le mot revient 6 fois dans la Légende.

21 Cfr L.Rab., II, 129 et GOVAERT, *op.cit.*, p. 83. Pourmener est corrigé en promener du f. 544 à l'Or., III, 13.

22 Cfr E. HUGUET, Etude sur la syntaxe de Rabelais, Paris, Hachette, 1894, p. 208, MARTY-LAVEAUX, *op.cit.*, t. II, pp. 33-40.

23 B., I, 470, b, ne signale pas que braire a eu le sens général de "crier" (Cfr H. Evol., 96) et qu'il ne s'est spécifié qu'assez tard. DC se rend donc responsable d'un double arch. en substantivant le verbe, et en lui rendant, en plusieurs cas, son sens ancien de "crier".

Le populaire. Ac.: o; D.G.: +; B., Lar., L., H., VI, 76, a, God., X, 377, b, D. Lag., 383. Ici le procédé qui consiste à employer l'adjectif pour le substantif est assez systématique; le moderne peuple n'apparaît pour ainsi dire pas isolé, mais toujours employé dans des formules comme "la foule du peuple", d'un emploi courant. En dehors de ces cas, le mot est toujours sacrifié à l'expression le populaire, qui connaît au moins 44 occurrences. S'il faut en croire Privat d'Anglemont, c'était là un archaïsme des plus en faveur chez les "Jeune France"²⁴. "Le pauvre populaire" (III, 26), "Le populaire belge" (V, 2), "Les buses et éperviers royaux mangeurs de populaire" (I, 50)²⁵. L'archaïsme est assez léger²⁶.

d) Archaïsme et composition.

Un autre procédé de création, particulièrement en honneur au siècle où le vocabulaire français se trouvait en pleine crise de croissance, était celui de la composition²⁷: les adjectifs s'accolaient aux verbes, les substantifs ou les adjectifs s'apposaient, de nouveaux substantifs se formaient par l'union d'un verbe et de son régime²⁸, des particules

24 Alexandre PRIVAT d'ANGLEMONT, Paris Anecdote, Paris, Jaunet, 1856, p.179, apud MATORE, op.cit., p.177.

25 On trouve chez Rab. (Garg., 54, p.174): "mangeurs du populaire". Sur son ms., DC corrige plusieurs fois en populaire "le peuple", "la foule", "tous ceux qui étaient là", etc. Au f. 419, b, il corrige "le peuple" en "le populaire" puis en "tous ceux du populaire".

26 Cfr FEW, IX, 178, a - 27) Br., II, 195-196.

28 Cfr MEUNIER, Composés qui contiennent un verbe à un mode personnel en latin, en français, en italien et en espagnol, Paris, 1875, MARTY-LAVEAUX, op.cit., t. II, pp. 253-340. Voir également DARMESTETER, La Formation des mots composés, pp. 170-204, et Léo SPITZER, Die Wortbildung als stilistisches Mittel, exemplifiziert an Rabelais, nebst einem Anhang über die Wortbildung bei Balzac in seinen "Contes Drolatiques", Halle, 1910 (Beihefte zur Z.R.P.), pp. 91-96. La juxtaposition de deux substantifs est revenue en grande faveur au XXe siècle, notamment dans la langue du journalisme (Cfr Ch. BRUNEAU, La langue du journal, dans Bibliographie de la France, Partie Chronique, mars 1959, p.19).

venaient s'adjoindre à toutes les catégories de mots, des expressions complexes se forgeaient... On connaît les trouvailles de Du Bartas et Ronsard: chasse-peine, oste-soif, desrobe-fleur, donne-vin, etc. De Coster n'a guère puisé dans cette manne d'archaïsmes faciles, mais un peu mignards, puisqu'il n'a utilisé que:

Boute-feu, Ac., D.G., Lar. : +; B., L., God., suppl., VIII, 360, b., H., I, 667, b - 668, a. Ce terme, signifiant ici "incendiaire", et qui peut également signifier "servant d'artillerie" (Cfr supra), n'est utilisé qu'une fois, en une réplique mise dans la bouche de Joos Damman, aristocrate prévenu du crime de sorcellerie: "Or, vous savez qu'il n'est permis d'appréhender sans charge de juge que les faux monnayeurs, les détrousseurs de chemins et voies publiques; les boute-feu, les efforceurs de femme; les gendarmes abandonnant leur capitaine; les enchanteurs usant de venins pour empoisonner les eaux; les moines ou béguines enfuis de religion et les bannis" (IV, 3, p.362). Il est inutile de préciser qu'ici, c'est davantage l'effet de profusion que celui de précision qui est visé.

Coupe-gibecière. Nous avons ici affaire à un néologisme: on connaît l'expression coupe-bourse²⁹, qu'on trouve chez Amyot, le Reclus de Molliens, Du Vair ou Tabourot des Accords et qui signifie "voleur à la tire". Dans cette locution, l'auteur, jamais à cours d'innovations personnelles, remplace bourse par gibecière (Il lui arrive en effet de tenir ces mots pour équivalents: "A côté de lui était une mignonne gibecière pleine de monnaie", III, 40, p.332). Il ne faut point s'étonner si c'est dans le sermon de Broer Cornelis, un des textes les plus riches en invectives truculentes, qu'on la trouve: "Et pourtant c'est autour de ces scandaleux vauriens, de ces coupe-gibecières, de ces savetiers échappés de leurs sellettes, de ces guenillards prédicants, que tous ceux du populaire criaient 'Vive le Gueux!' comme s'ils eussent été furieux, ivres ou fous" (II, 11, p.195)

Porte-bedaine

Il s'agit d'un de ces mots forgés par adjonction d'un régime au verbe porter, procédé cher aux auteurs de la

²⁹ B., D.G., God., H., Ac. : o; L., Lar. : +; cfr DARMESTETER, op. cit., p.212, FEW, II, 872, b (connaît, 870, b-871, a, coupeur de bourse, de pendans, de cuir).

Pléiade³⁰ et aux burlesques³¹. Nous avons déjà rencontré porte-enseigne. Porte-bedaine, synonyme **fort** imagé de "homme ventru", revient trois fois dans La Légende (I,12 et II,7).

Porte-lanterne. B.,Ac.,L.,Lar.,D.G.,God.,H.: o; F.E.W.,IX,213, a. Sur le même modèle, De Coster a adopté un porte-lanterne d'une très bonne venue: "Ne vois-tu ces feux s'allumer dans la ville et des gens porte-lanternes y courir affairés?" (IV,17,p.409)³².

Cul-de-cuir.

Terme d'injure ignoré de tous les dictionnaires et qu'on trouve une fois encore dans le sermon enflammé de frère Corneille: "Et qu'est-ce que tous ces seigneurs, tous ces culs-de-cuir pelés qui nous sont venus d'Allemagne?" (II,11,p.195)³³.

- 30 On n'a pu trouver nulle part de porte-bedaine, mais ce type est très courant: H. VAGANAY, Le Vocabulaire français du XVII^e siècle, dans la Zeitschrift für Romanische Philologie, t.XCVI (1905),pp.96-103, cite un porte-barbe. Cfr également MARTY-LAVEAUX, loc.cit.
- 31 F. BAR, op.cit., p.295. Pour les temps modernes, cfr DARMESTETER, op.cit.,pp.164-165.
- 32 Péguy a également utilisé porte-lanterne en ce sens (Cfr Joseph BARBIER, Le Vocabulaire, la syntaxe et le style des poèmes réguliers de Charles Péguy, Paris, Berger-Levrault, 1957,p.100). God.,X,381,a, connaît un porte-flambeau. Porte-lanterne est également un terme d'entomologie (nom vulgaire des fulgores, des lampyrides et des pyrophores). C'est sans doute ce sens que le mot possède dans l'évocation des danses de la Sève: "Tout était en branle, arbres, plantes, insectes, papillons, ciel et terre, roi et reine, filles-fleurs, empereurs des mines, esprits des eaux, nains bossus, princes des pierres, hommes des bois, porte-lanternes, esprits protecteurs des étoiles, et les cent mille horribles insectes entremêlant leurs lances, leurs faux dentelées, leurs fourches à sept fourchons" (I,85,p.168).
- 33 La source de ce terme, dont on ne saisit pas très bien le sens précis chez DC, (qui, sur son ms.,f.419,b, a corrigé "tous ces [seigneurs tous ces] culs-de-cuir"), se trouve dans la chronique de VM, qui met en scène Broer Cornelis tempêtant sur "ces maigres culs de cuir d'Allemagne" (f. 154,r^o,b ; le mot doit être un calque de Lederhosen). L'explication de cette injure se trouve un peu plus haut: "Les Allemands pource qu'ils portoyent des chausses de cuir, il les appelloit des culs de cuir" (f.154,r^o,a). Mais V.M. n'est que la source secondaire du passage, la principale étant Historie van Br. Cornelis Adriaensz. van Dordrecht,

Gentille-femme. L.,Ac.,D.G.: o; B.,Lar.,God.,IV,263,c,H.,301, b-302,a. Ce pendant féminin et assez peu courant de gentilhomme (où la composition n'est plus sentie) apparaît deux fois dans la Légende: "La belle gentille-femme quitta un jour Valladolid pour aller en son château de Dudzeele en Flandre" (I,26,p.38; autre exemple en I,25).

Veille-de-nuit.

Le caractère archaïque de cette expression réside surtout dans l'utilisation qui est faite de l'élément veille, pris pour garde, veilleur³⁴: "Par grand bonheur, je rencontraï au coin de la rue du Héron la veille-de-nuit avec sa lanterne. 'Le loup! le loup! criai-je'. 'N'aie point peur, me dit la veille-de-nuit, je te vais ramener chez toi, Katheline, l'affolée'" (III,37,p.326).

Faux visage.

Nous avons tenu à faire figurer ici cette expression imagée, car elle a pour base une locution qui existe dialectalement en plusieurs points du domaine français et qui a eu une destinée littéraire au XVIe (Estienne et Palsgrave l'attestent) et au XVIIe siècle, ce dernier la voyant disparaître (Furetière est le dernier à la citer). Faux-visage désignait soit un masque de carton, soit une expression empreinte de fourberie³⁵. On devait s'y attendre,

33 (suite)

Minrebroeder tot Brugge. Inde welke verhaalt wert de Discipline en secrete Penitentie oft geesselinghe by hem gebruykt. Als ook mede syne Wonderlijke, vuyle, Grouwelijke, la Bloetdorstige en Lasterlijke Sermoonen, die hij binnen Brugge gepredikt heeft. Tot Deventer, 1640. Le sermon de notre auteur s'inspire d'assez près de ces textes, parfois jusqu'à l'emprunt textuel. Son originalité se trouve cependant sauvegardée par une grande sensibilité rythmique (le discours est ponctué de "oui!", à la manière d'un monologue intérieur de Joyce), un sens de l'humour et une virulence verbale qu'on trouve malaisément dans l'original. Au reste, nous savons que le problème de l'originalité des oeuvres d'art ne se pose pas en termes d'emprunts, d'influences ou de sources, mais se définit dans la perspective de l'unité et de l'homogénéité qu'un auteur confère à ses matériaux en les informant par un style. Voir les réflexions de Robert VIVIER, L'originalité de Baudelaire, Bruxelles, Palais des Académies, 2e éd., 1952, p.17.

34 En cette acception, le mot n'est pas utilisé au-delà du XVIe siècle (B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.: o; God.,VIII,160,a).

35 J. RENSON, op.cit., pp.173-174,570 et 543.

dans cette oeuvre à laquelle M. Wilmotte n'a pas pardonné son caractère parfois rabelaisien³⁶, un tel composé a été détourné de son sens et utilisé pour désigner le derrière. C'est de cette façon que le héros polissonne dans son enfance: "Tous soudain crièrent: 'Vaurien!' à cause d'U-lenspiegel qui, ouvrant son haut-de-chausse, retroussait sa chemise et leur montrait son faux-visage" (I,13,p.21); c'est de cette façon qu'il a le dernier mot - si l'on ose dire - dans une altercation avec un boulanger colérique:

- Baes, puisque c'est avec des coups que l'on blute ma farine, prends-en le son: c'est ta colère; j'en garde la fleur: c'est ma gaieté. Puis, lui montrant son faux visage:

- Et ceci, ajouta-t-il, c'est la gueule du four, si tu veux cuire (I,42,p.70).

On le voit, ces composés qui ont souvent des affinités avec le jeu de mots, loin de relever du registre de la mi-gnardise, sont marqués au coin de la truculence. On devrait sans doute ajouter à tous ces termes le claquedents (II,15; écrit claque-dents en I,36) bien connu par les Repues franches de Villon, le burlesque hou-hous, désignant de vieilles femmes fielleuses (I,11), ou encore l'ironique jeu de superlatifs auquel le héros se livre pour conter ses aventures en cour de Rome: "Qui est là? demanda le camérier archicardinal, archisecret, archiextraordinaire de sa Très-Sainte Sainteté" (I,66,p.119)³⁷.

36 La Culture française en Belgique, Paris, Champion, 1912.

37 L. GUILBERT et J. DUBOIS, Formation du système préfixal intensif en français moderne et contemporain, dans F.M., t.XXIX (1961), pp.89-91, estiment que la formation en archi- se développe surtout aux XVe et XVIe siècles et particulièrement dans le genre du conte et de la satire (Cfr DARMESTETER, op.cit., p.258 et SPITZER, op.cit., p.148). On trouve une quantité assez respectable de mots ainsi composés dans les oeuvres de Marnix (Voir GOVAERT, op.cit., p.58). DC a très bien pu s'assimiler cet esprit satirique. On constate également l'abus des composés en archi- chez ce Das-souci un peu vite exterminé par Boileau.

A signaler également la lexie happe-chair employée à la place de gendarme, et sans aucune connotation péjorative³⁸; ici aussi, on peut parler de pesée, puisque le mot connaît 45 occurrences. On commence à voir que la tendance générale du poète est de toujours choisir le terme le plus coloré, celui qui ouvre les portes de l'imagination. Toujours dans le même ordre de faits, il nous reste à signaler un dernier phénomène de désignation par mot composé; celui qui consiste à nommer les prostituées (par ailleurs appelées gouges, fillettes, ou filles d'amoureuses vie) folles-filles ou filles-folles, expressions qui reviennent vingtaine de fois³⁹. Il s'agit là encore d'un trait euphémique qui contribue à la poétisation du texte...

38 On est frappé par le parallélisme avec le cas de soudard.

39 Sur son ms., DC est loin de toujours indiquer le trait d'union. Sur ce point, Or., où les deux formes alternent est souvent en désaccord avec le ms (adjonction ou suppression du trait). Nous n'avons retrouvé nulle part (sauf chez Ghelderode) les substantifs folle-fille ou fille-folle, qui ont cependant pu exister. L'expression fille-folle de son corps aurait en effet très bien pu donner naissance à une forme abrégée. D'autre part folle femme est connu du XIIIe au XVIe siècle dans le sens de "femme de mauvaise vie" (Cfr F.E.W., III, 691, b et God., IX, 634, a). J.K. Huysmans, pour sa part, a utilisé la locution fille folleuse (Cfr Cr, 506). Par jeu, et sur le patron de folle-fille, DC ne se gêne pas pour créer un fou garçon: "N'est-il donc point en ce monde, pareillement aux filles, de fous garçons faisant payer aux femmes leurs force et beauté?" (IV, 5, p. 370). Ici, l'arch. n'existe guère que par voisinage: l'emploi de point, de pareillement, dont on verra plus loin l'importance, le couple "force et beauté", fortement uni par l'ellipse du possessif, pèsent sur la formule de tout leur poids archaïsant. Signalons enfin une formule plus explicite: Filles folles d'hommes (III, 38, p. 283) et des exemples où l'adjectif reprend la liberté que la composition lui refuse: "de belles et de folles filles" (II, 18, p. 210).

Peut-être objectera-t-on que toutes ces formations relèvent plus de l'image que de l'archaïsme proprement dit. Effectivement, des termes comme cul-de-cuir ou fille-folle ne connotent pas obligatoirement un état de langue passé. Mais il ne faut point perdre de vue que la propriété première de l'archaïsme est de frapper par son caractère inaccoutumé; il acquiert de ce fait, comme toute forme rare, une certaine force expressive. Nous ne sortons donc pas de notre propos en faisant état d'autres termes possédant des vertus voisines, parce qu'ils sont populaires, de formation plaisante ou métaphoriques: tous participent à la construction d'une langue où le bonnet rouge est mis au dictionnaire et où règnent, en souveraines incontestées, l'image et la couleur. Mais sans doute est-il temps de passer à d'autres faits archaïsants concernant le substantif, et qui vont nous mener dans un univers conceptuel bien précis.

o

o

o

§ 2. La tentation de l'hypocoristique.

On n'est pas sans connaître le goût du XVIIe siècle pour toutes les formes du diminutif, voire pour ce qu'on est en droit de nommer le "superdiminutif". Les excès de Jean Le Maire de Belges en ce domaine sont célèbres, de même que certaines oeuvres de Remy Belleau, Baïf ou Ronsard (qui ne se souvient de l'âmelette Ronsardelette, mignonnelette, doucelette?), le témoignage de Tabourot des Accords ou encore les théories de Dubois, Meigret et Henri Estienne. Mais vint le XVIIe siècle, et malgré les figures de Scarron ou de Tallemant des

Réaux, la formation diminutive, dont abusaient de trop nombreux et trop laborieux rimailleurs, fut frappée d'interdit, par Malherbe d'abord, par Vaugelas ensuite⁴⁰. Dès lors, c'en était fini de toutes ces créations: dans la langue française, l'ost-tracisme le plus rigoureux allait être tacitement décrété, et observé jusqu'à nos jours⁴¹.

Aisé à manier, très évocateur, voilà les qualités qu'offrait à l'archaïste le mode de formation diminutive. Mais on sait la rançon de cette commodité: à en user, l'auteur court le risque de verser dans le style satirique le plus banal, ou à l'inverse dans la mièvrerie la plus infantile. De Coster pouvait céder à la tentation de faire usage de cet hypocorisme évoquant si bien le XVII^e siècle. Allait-il le faire dans des proportions telles qu'elles soient une gêne pour le lecteur moderne? Jetons tout d'abord le regard sur les diminutifs proprement archaïsants:

40 Cfr Br. ;II, 193-194 et III, 5, MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.99-114 (pour les verbes, 225-227, 228-230).

41 Voir Bengt HASSELROT, Etude sur la formation diminutive dans les langues romanes, Uppsala, 1957, pp.169, 198-219 et passim. L'auteur signale un léger regain de faveur des diminutifs à la fin du XIX^e siècle, chez Daudet et les Goncourt. On peut en rencontrer un certain nombre dans les oeuvres des symbolistes. Il n'en reste pas moins que, de nos jours, le diminutif ne laisse pas d'être suspect dans la littérature française. Il y a bien sûr d'autres raisons qu'esthétiques pour expliquer la désaffection de la langue pour le diminutif. A ce sujet, on lira Albert DAUZAT, L'appauvrissement de la dérivation en français, dans F.M., t.V (1935), pp.289-299. Bruneau avait noté la présence de diminutifs chez DC et en a fait à la fois un trait de la langue poétique de la seconde moitié du XVII^e siècle et un trait populaire (Br., XIII, 2, f.5).

Biestelette. L., Ac., D.G.: o; B., s.v. bestelette: +; Lar. (s.v. bêtelette), God., I, 636, c, H.I., 563, a. Ce substantif est complètement inusité; à cela s'ajoute la particularité morphologique de la diphtongaison, qui contribue à le rendre encore plus inhabituel, du moins pour un lecteur français. Il est d'un effet assez joli dans le passage: "Se baissant, il vit sur quelques pierres un chien gisant. - Ça, dit-il, plaintive biestelette, que fais-tu là si tard" (I, 23, p. 35).

Bonhomme. B., L., Lar., Ac., D.G., H. : o; God., I, 682, c. Le moyen français possédait maints diminutifs forgés sur homme ou bonhomme, mots dont nous avons déjà dit l'importance dans la Légende. Dans le nombre, De Coster a choisi bonhomme, qu'on trouve aussi bien chez Rabelais que dans la Précélence d'Estienne, et le fait revenir 5 fois (I, 26, 36 et 85; II, 17; III, 10)⁴². Il utilise également:

Hommelet, Ac., D.G.: o; L.: +; B., Lar., God., IV, 489, a, H., IV, 494, b - 495, a, tantôt pour traduire le nom de monnaie manneke (Cfr supra), tantôt comme substitut de "petit homme": "Gloire aux hommelets et aux femelettes, qu'ils dansent comme nous!" (I, 85, p. 169).

Chiennet. D.G., L., Lar., Ac.: o; B.: +; God., II, 122, bc, H., II, 266, ab. C'est à 4 reprises, et toujours dans des apostrophes, que notre auteur utilise ce diminutif assez courant aux XVe et XVIe siècles: "Chiennet, mon mignon, tu es mal avisé de quitter le logis où t'attendent de bonnes pâtées, d'exquis reliefs, des os pleins de moelle, pour suivre, sur le chemin d'aventure, un vagabond qui n'aura peut-être pas toujours des racines à te bailler pour te nourrir. Crois-moi, chiennet imprudent, retourne chez ton baes" (II, 1, p. 173).

Enfantelet. Ac., L., D.G.: o; B., Lar.: +; H., III, 425, b. Ce superdiminutif est employé trois fois. "Deux enfantelets sont nés, l'un en Espagne, c'est l'infant Philippe, et l'autre en Pays de Flandre, c'est le fils de Claes, qui sera plus tard nommé Ulenspiegel" (I, 5, p. 10)⁴³.

Ilette. B., Ac., D.G.: o; L.: +; Lar., God., IV, 613, bc, H., IV, 689, a. Dans la série îlot-îlet-îlette que lui offrait la langue, c'est le dernier terme que l'auteur a élu. Il est même l'occasion d'une redondance, puisqu'on le trouve dans la proposition: "Ils virent de petites îlettes verdoyantes"

⁴² En II, 17 et III, 10, DC remplace "petit bonhomme" et "petit homme" par bonhomme (ff. 446 et 521) qui disparaît de Can au ms. (f. 83). Dans 3 cas, l'expression est redondante: "petit bonhomme".

⁴³ God., III, 140, bc, cite aussi Chateaubriand.

(V,9,p.448). On trouve un autre exemple du mot dans le même chapitre où abondent, il faut le dire, les exemples du simple île.

Sacquelet. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,H.: o; God.,VII,273,b,FEW,XI,23,a. A ce superdiminutif, De Coster n'a pas craint d'ajouter l'archaïsme de l'orthographe, en faisant usage du c entravé que nous avons déjà rencontré dans ensacquer: "Car celle-là, quand je la vis si mignonne, dormant sur le sable au soleil, tenant entre les mains le sacquelet d'argent, j'eus amour et pitié" (III,44,p.346). On ne peut manquer d'être frappé par la structure syntaxique extrêmement libre de cette phrase, qui rappelle par certain côté le langage parlé.

Il faut encore tenir compte de deux néologismes:

Pointelet⁴⁴.

Le mot est employé deux fois dans le chapitre I,70, qui nous fait entrer dans le monde de la démonomanie et des procès de sorcellerie: "[Le juge] aperçut alors sur son dos le pointelet noir qu'il y portait de naissance. Il y passa plusieurs fois une longue aiguille; mais le sang étant venu, il jugea qu'il n'y avait en ce pointelet nul- le sorcellerie" (p.146).

Traînelet.

Pour créer ce diminutif, De Coster est parti de la forme ancienne trainel (God.,X,795,b). Il l'utilise dans une délicate évocation des plaisirs populaires: "Autour d'eux traînelets et traîneaux à voile faisaient crier la glace sous leur éperon" (IV,1,p.352).

Quelques autres diminutifs sont un peu moins directement intéressants, n'étant pas forgés avec les suffixes -et ou -ette, formateurs principaux. Ce sont:

Bedondaine. Ac.,God.: o; B.,L.,Lar.,D.G.: +; H.,I,535,b. "Le garçonnet, à ce propos, entra dans l'eau, avec sa petite bedondaine déjà gonflée, et, s'armant d'un panache de grands roseaux, chassa le poisson vers Claes" (I,3,p.7).

44 B.,Ac.,L.,D.G.,Lar.,Guérin, God.,F.E.W.: o; H.,VI,55,a, connaît un pointelette, diminutif de pointe.

Ponteau. Ac., H., D.G.: o; B., Lar. et L. ne connaissent le mot que dans le sens technique de "pièce du métier à fabriquer la soie"; God., VI, 274, b: pontel, pontal. "Ils vinrent à un ponteau jeté sur une petite mare" (I, 6, p. 11).

Après avoir dénombré et examiné ces unités proprement archaisantes, il nous sera sans doute permis d'envisager les autres diminutifs, afin de voir si oui ou non, De Coster est tombé dans le travers de ces poéteraux du XVII^e siècle qui s'assuraient des rimes à bon marché et des vers à la bonne longueur par l'abus de finales en -et et -ette. En d'autres termes, notre auteur, en dehors des faits que nous venons de citer, cède-t-il volontiers à la tentation de l'hypocoristique?

Répondre à cette question nous oblige à sortir momentanément de nos cadres et à nous pencher sur d'autres espèces qui, tout comme le substantif, peuvent être révélatrices d'une même attitude vis-à-vis de la matière verbale. On sait en effet que la manie diminutive du XVII^e siècle s'était déchaînée aussi bien dans les verbes, avec leurs nombreux infixes⁴⁵, que dans les adjectifs ou les substantifs. Sur le verbe, il n'y a rien à dire: en dehors de l'unique égorgetter, qui d'ailleurs ne se situe pas dans le texte mais dans la Préface du Hibou⁴⁶,

45 Le verbe français présente une assez grande richesse en infixes diminutifs. Jean DUBOIS, dans sa passionnante Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain, Paris, 1962, p. 19, en cite une dizaine. Selon Bengt HASSELROT, op.cit., p. 94, cela "contraste de façon frappante avec l'emploi que fait le français de diminutifs tirés de substantifs et d'adjectifs".

46 La spirituelle Préface du Hibou, signée Bubulus Bubb, a été écrite pour la prétendue seconde édition de la L.U. (1869). Il ne s'agit en fait que d'une adjonction d'une table des illustrations, d'une préface, et d'un nouveau titre aux exemplaires de la première édition (Cfr A. GRISAY, L'édition originale des Contes brabançons et du Voyage de nocce de De Coster. Bibliographie de Charles De Coster, dans Le Livre et l'Estampe, Bruxelles, n° 35, 1963, pp. 229-240, et Paul VAN DER PÉRE, Les premières éditions de la Légende d'Ulenspiegel). Nous avons résolu de ne pas tenir compte de cette préface, extérieure à l'oeuvre, et de surcroît écrite en une langue qui se rapproche plus de celle des articles politiques du fougueux DC que de celle de la L.U. L'égorgetter dont nous faisons état ici y exerce une fonction satirique.

on ne peut trouver dans la Légende aucun verbe où la valeur propre de l'infixe diminutif ne soit oblitérée. Si nous nous tournons vers l'adjectif, notre récolte ne sera guère plus riche. On peut observer de-ci de-là une légère préférence pour des adjectifs à suffixe -et, d'ailleurs souvent employés en fonction substantive: pauvret, jeunet, aigrelet, maigrelet, ou encore follet, qui apparaît 12 fois dans le chapitre V,9, comme substitut de feu follet ou de esprit follet. Au total donc, rien de très frappant; aucun adjectif diminutif n'est vraiment archaïsant ou même simplement rare. Tout l'effort de Charles De Coster se concentre sur le substantif, auquel il nous faut revenir.

Si nous observons tous les substantifs diminutifs de la Légende, nous pouvons constater un choix assez régulier, mais discret, de formes en -et et -ette, comme jardinet (I,71), batelet (II,18 et III,27), mantelet (III,15), barillet (III,6) ou encore "tinette de beurre" (I,2). Les autres substantifs, tartelette, villette, agnelet, maisonnette ou oiselet, n'ont rien que de très normal. Plus intéressant est le cas de garçonnet, qui revient une vingtaine de fois, systématiquement préféré à "petit garçon" et même à "garçon"⁴⁷. Le seul mot sur lequel s'exerce une poussée remarquable est fillette, utilisé au moins 72 fois⁴⁸. Cette donnée quantitative brute ne frappe sans doute pas l'imagination, surtout si l'on sait qu'il s'agit du diminutif sans doute le plus fréquent dans la langue⁴⁹.

47 Sur la fréquence du mot, voir B.HASSELROT, op.cit., p.185.

48 On aura une idée de l'importance relative du mot si l'on sait que tous les diminutifs de la L.U., archaïsants ou non, totalisent à peu près 170 emplois, ce qui n'est pas excessif dans une oeuvre qui doit compter approximativement 200.000 mots. On n'a évidemment pas tenu compte de substantifs comme noisette ou côtelette, qui ne sont plus de véritables diminutifs.

49 C'est en tout cas lui qui occupe le premier rang dans les listes de Vander Beke (French word Book, New-York, 1930, pp. 78 et 134).

Mais si l'on considère le détail de ses occurrences, on verra que son utilisation régulière ne va pas sans répercussions sémantiques importantes, car son aire d'application s'étend bien au-delà des limites normales: tout être féminin avenant, quel que soit son âge, toute "fille-folle" appétissante⁵⁰, sera dite "fillette"⁵¹. On n'en finirait pas de citer des exemples comme: "Katheline posa le cou de Nele sur le bras d'Ulenspiegel, et prenant sa main la mit sur le coeur de la fillette" (I,85, p.164), "bon nombre de veuves et fillettes" (V,7,p.439), "quelque mignonne fillette avec laquelle tu péchas volontiers" (I, 54,p.95)⁵². Par cette pesée remarquable, De Coster rend au mot son ancienne aire sémantique, qui, comme on le sait, était beaucoup plus large qu'à l'heure actuelle⁵³.

Ce simple mot joue-t-il un grand rôle dans l'économie du roman? Nous ne pensons pas être trop audacieux en répondant qu'il y introduit l'éternelle jeunesse. Au plus fort de l'épique lutte des Gueux de mer, on demande à Thyl:

- D'où vient-il, petit homme, que tu aies l'air si jeunet, car on dit qu'il y a longtemps que tu es né à Damme?
- Je ne suis point corps, mais esprit, dit-il, et Nele, m'amie, me ressemble, Esprit de Flandre, Amour de Flandre, nous ne mourrons point (IV,7,p.380).

50 On se souviendra que fillette a signifié "fille de joie" aux XVe et XVIe siècles (Victor Hugo l'employait en ce sens dans Les misérables).

51 Fillette d'ailleurs si souvent qualifiée de "mignonne" qu'on peut presque voir là une locution. Parfois, on constate une redondance diminutive "petite fillette" (I,26).

52 Certains contextes indiquent clairement le sens du terme, en l'introduisant dans des couples d'opposition sémantique qui rendent sensible la synonymie fille-fillette. Ex.: "De l'hydromel pour les femmes et fillettes" (III,29,p.390).

53 I. PAULI, "Enfant", "garçon", "fille" dans les langues romanes. Essai de lexicologie comparée, Lund, 1919, étudie le mot fillette (p.96); il ne signale pas qu'il a des aires sémantiques distinctes en A.F., en M.F. et en F.M.

Cette phrase⁵⁴ est capitale, car, en introduisant la dimension allégorique, elle donne au lecteur une des clefs spirituelles de l'oeuvre... Et on ne peut s'empêcher de penser que c'est aussi par son style que De Coster a empêché le vieillissement de ses personnages: en appelant toujours Nele "fillette", comme aux premiers jours, ne lui offre-t-il pas un éternel printemps? Le lecteur n'oublie-t-il pas le temps historique, pourtant constamment rappelé, pour vivre l'absence de temps propre à la légende⁵⁵?

On peut donc dire que s'il y a eu pour notre auteur une tentation de l'hypocoristique, il s'est bien gardé d'y céder inconsidérément. Il ne s'est guère permis qu'une légère poussée du côté des noms désignant des personnes: bonhommet, garçonnet, hommelet, femmelette et surtout fillette constituent une famille assez homogène⁵⁶. Pour le reste, il a montré une rare discrétion, tout au moins dans le domaine de la suffixation, car le registre de l'hypocorisme est bien représenté par tous ces adjectifs (mignon, gentil, doux, petit) qui viennent s'accoler à nos substantifs et collaborer harmonieusement avec les diminutifs⁵⁷. De Coster a donc su se servir d'une caractéristique stylistique archaïsante sans jamais se rendre

54 Où l'on notera l'utilisation de jeunet.

55 C'est un phénomène qu'on a déjà remarqué: malgré le fond d'historicité du roman, le lecteur oublie totalement le temps; il faut se livrer à de savants calculs, totalement étrangers à l'analyse littéraire, pour arriver à se rendre compte que, lorsque la "fillette" Nele épouse le "jeunet" Ulenspiegel, ils doivent avoir à peu près quarante ans! Charles-Louis Paron a montré que Nele et son ami ont lorsque ce dernier meurt et resuscite, environ 57 ans, alors que leur père attribue une étonnante jeunesse à l'Esprit et à l'Ame de Flandre. "Mais il était indispensable qu'Ulenspiegel soit esprit, soit sans âge, à cause de l'histoire qui passe à longues foulées dans la 'Légende'" (Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel, p.25).

56 A. Dautzat rappelle que "à femmelette ne s'oppose pas "hommelet" en F.M". (Les diminutifs en français moderne, dans F.M., t.XXIII, 1955, p.18). On a cependant pu voir ce couple se constituer dans notre texte (I, 85), de même que le couple garçonnet-fillette, assez courant.

57 On notera aussi une certaine inclinaison à la redondance ("petite fillette", "petite îlette", "petit bonhommet", etc.).

responsable de ces "faultettes mignardelettes" amenant presque toujours l'auteur qui les commet aux frontières du ridicule ou de l'infantilisme. Discrètement utilisé, et par l'affectivité qu'il dégage, le diminutif sert en quelque sorte de contre-poids à la truculence. Face aux mots rustres, il apporte aux pages de La Légende sa part de grâce et de légèreté.

o

o

o

§ 3. Le jeu de la suffixation dans les substantifs d'action.

Dans ce paragraphe, nous nous proposons d'étudier les noms d'action formés à l'aide de certains suffixes catégoriels. Sur le plan morphologique, ces substantifs ont de grandes affinités, non seulement parce que leurs terminaisons permettent de les regrouper aisément, mais encore parce qu'ils sont tous composés à partir de verbes, le plus souvent en -er. Le rapprochement est encore légitime sur le plan sémantique, tous ces mots étant des déverbatifs⁵⁸. Il se justifie en outre pour une troisième raison, d'ordre stylistique celle-là, et qui apparaîtra clairement in fine: De Coster, se rendant compte, bien avant Gustave Kahn, qu'un mot "n'a pas de désinence obligatoire"⁵⁹ s'est habilement servi de la suffixation pour déposer sur sa langue une patine d'archaïsme du meilleur effet.

58 Nous ne distinguons pas, car cela serait étranger à notre propos, les nuances qui séparent les substantifs désignant l'action elle-même, son résultat, l'objet qui en est le résultat, etc. On trouvera une étude de ces nuances pour un grand nombre de suffixes dans Kurt BALDINGER, Kollektivsuffixe und Kollektivbegriff. Ein Beitrag zur Bedeutungslehre im Französischen mit Berücksichtigung der Mundarten, Berlin, Deutsche Akademie der Wissenschaften, 1951.

59 Cité par Georges VANOR, L'art symboliste, Paris, 1889, p.20.

Pour voir comment, nous allons tout d'abord examiner les mots que notre critère aura désignés comme obsolètes. Parmi ceux-ci, on accordera la première place aux plus nombreux, constitués à l'aide du suffixe -ment qui, avec -tion et -age, est le principal formateur de déverbatifs⁶⁰.

Mais avant tout, nous voudrions nous permettre une importante remarque. Les linguistes ont beaucoup discuté de la vitalité ou de la déficience de la suffixation en français moderne; cela a donné lieu à d'épiques controverses, qu'ont notamment signées Charles Bally, Edouard Pichon, Jules Marouzeau et Albert Dauzat. De cette passionnante littérature, nous n'avons à retenir qu'un enseignement, d'ordre historique, lequel nous aidera à ne pas être dupe d'un anachronisme. Dans l'histoire de la langue française, deux écoles littéraires - qui traduisaient bien les tendances de leurs époques - ont excellé dans l'enrichissement lexical par "provignement", c'est à dire par suffixation.

Au XVI^e siècle, c'est la Pléiade, et au XIX^e, le Symbolisme. En dehors de ces deux époques, jamais la masse des suffixes français ne s'est montrée plus productive et plus riche d'effets. Nous devons dès lors nous souvenir que les efforts

60 Cfr J.DUBOIS, op.cit., p.28. Il semble que de tout temps ce fut le suffixe le plus disponible. Epinglons cette remarque de Vaugelas, auquel le recul donne quelque chose de savoureux: "Il n'est jamais permis de faire de nouveaux mots, non obstant cet oracle latin: Licuit semperque licebit signatum praesente nota producere verbum, parce que cela est bon en la langue latine et plus encore en la grecque, mais non pas en la nôtre où jamais cette hardiesse n'a réussi à qui que ce soit, au moins en écrivant; car en parlant, on sait bien qu'il y a de certains mots que l'on peut former sur le champ comme brusqueté, inaction, impolitesse et d'ordinaire les verbaux qui se terminent en 'ent' comme criement, pleurement, ronflement et encore n'est-ce qu'en raillerie" (Cité par DARMESTETER, De la création actuelle de mots nouveaux dans la langue française et des lois qui la régissent, Paris, 1877, p.11).

littéraires de Charles De Coster s'inscrivent dans la période qui précède immédiatement le symbolisme, dans les années préparant cette vague de fond qui nous a habitués aux audaces lexicales. Il faut, pour éviter les erreurs d'omission, obliger notre sensibilité émoussée à percevoir tout ce que la prose de notre auteur, à laquelle ses contemporains ont trouvé une saveur un peu trop étrange, possède d'inhabituel et de révolutionnaire, dans le domaine de la suffixation notamment. On voudra bien tenir compte de cette remarque en parcourant les pages qui suivent⁶¹.

o

o

o

61 La périodisation de l'histoire, qui répond à un besoin de l'esprit, ne va pas sans une certaine schématisation des faits: le renouveau de la suffixation ne commence évidemment pas le jour de tel manifeste, et si l'on peut dire qu'il y a eu "une date dans l'évolution stylistique" entre 1865 et 1870, d'après Alf. LOMBARD, Les Constructions nominales dans le français moderne. Etude syntaxique et stylistique, Uppsala et Stockholm, Almqvist et Wiksells, 1930, p.28), on ne peut en affirmer autant de l'évolution linguistique. DC ne se situe donc pas en dehors d'un mouvement qu'il précéderait. Historiquement, il fait bien partie du courant de rénovation qui anime la seconde moitié du XIXe siècle. Mais au moins faut-il remarquer que ses créations ou ses audaces conservaient à cette époque une fraîcheur qu'elles n'auraient peut-être plus aujourd'hui.

Préoccupons-nous d'abord des substantifs formés à l'aide du suffixe -ment, qui connut une grande extension en moyen français⁶².

Affolement. B., Ac., H.: o; Lar., D.G.; L. ne donne pas d'exemple postérieur au XVII^e siècle; T.L., I, 194. Notre liste s'ouvre sur un archaïsme sémantique très subtil: nous connaissons déjà l'emploi qui est fait dans la Légende de affolé, substitut de fou; c'est dans ce contexte que vient prendre place le substantif affolement, qui ne désigne pas l'action de devenir fou⁶³, comme c'est le cas aujourd'hui, mais l'acte de folie lui-même, le délire: "Lamme en fièvre était bien attaché sur son lit, afin qu'en ses soubresauts d'affolement il ne sautât point par-dessus le pont du navire (V, 6, p. 435).

Cinglement. B., L., Ac., D.G., H.: o; Lar. et Dictionnaire des dictionnaires: "action de ce qui cingle"⁶⁴. "Il faudra le fouetter, dirent-elles. De quoi? De beaux fouets à mèche de cuir séché. Fier cinglement" (III, 28, p. 285).

Défloremment. Ac., D.G., T.L., H.: o; B.: +; Lar. réserve le terme au droit féodal; L.: "synonyme de défloration"; God., IX, 290, b. De Coster fait intervenir le mot dans une des chansons d'Ulenspiegel (pièce 14):

C'est eux qu'on frappe et non toi, pauvre peuple,
Sur qui ils pèsent par impôts,
Gabelles, tailles, défloremments (V, 5, p. 434).
Comme on le voit, il est ici fait allusion à un ancien droit féodal, plus grossièrement connu sous un autre nom.

Ebattement. Ac., B., Lar., D.Lag., +; L., D.G.; H.: o; God., III, 339, b. Aujourd'hui on emploierait plus volontiers le déverbal ébat (qu'on mettrait d'ailleurs au pluriel⁶⁵) dans cette

62 Cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit, t.II, pp.85-86

63 Presque tous les dictionnaires du XIX^e réservent le mot à la boussole. Quand ils donnent un autre sens, c'est "devenir fou d'amour" (cfr Mots et dictionnaires, p.47).

64 Voir aussi Cr., 210. Aucun autre dictionnaire ne connaît le mot en ce sens. God.VII, 429, b: "battement des ailes". A. DAUZAT, J.DUBOIS, H. MITTERAND, Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris, Larousse, 1964, p.167: cinglement (d'un navire); les auteurs renvoient à Cotgrave (1611), comme FEW, XVII, 64. On connaît plusieurs cinglage (Datations et documents lexicographiques, 1^{ère} série, vol.3, C, p. 78).

65 Mais le sens médiéval est bien "divertissement" (T.L., III, 795, God., III, 339, b).

phrase, ou deux marchands s'enfuient "après avoir tout cassé chez la Stevenyne, l'emmenant avec ses quatre filles, pour leur ébattement" (III,35,p.323).

Festoiement. B.,D.G.: o; L. ne donne que des exemples des XVe et XVIe s; Ac.,Lar.,H.,IV,86,b-87,a, God.,III,771,b. "Il demanda à un petit brimbeur qui, le nez au vent, se délectait au parfum des sauces, en l'honneur de qui s'élevait au ciel cet encens de festoiement" (I,35,p.53; autre exemple en III,23). On se souviendra que le verbe festoyer est assez courant dans le texte.

Flagellement. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.: o; God.,IV,16,b,H.,IV,117,a. "Je te verrai nue, soumettant ton beau corps à ce flagellement infâme" (V,7,p.441). Comme s'était le cas pour défloremment, cette forme inusitée vient remplacer la forme moderne en -tion.

Marmonnement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,God.: o; H.,V,155,a. "Les rebecs, filters, violes et cornemuses, les geignements et marmonnements des pèlerins faisaient la musique de la danse" (I,36,p.58).

Parlement. B.,Ac.,Lar.: o; L.,D.G.: +; God.,V,772,c,T.L.,VII,280-284,H.,V,637. Le mot était encore fréquent au XVIe siècle, et on le retrouvera encore jusque chez Racine, tout au moins au sens de "conversation"⁶⁶. Comme Rabelais⁶⁷, De Coster l'emploie au sens de "bavardage", dans une sentence à laquelle l'omission des articles confère une allure parémiologique d'heureux aloi: "Ah! dit-il, curiosité sans fin et sempiternel parlement sortent comme fleuve des bouches des commères" (I,57,p.100).

Partement. Ac.,D.G.: o; B.,L.,Lar.,D.Lag.: +; God.,VI,5,b, H.,V,648,b. L'archaïsme⁶⁸ est ici fortement ressenti, car il n'est plus guère courant de voir créer des substantifs en -ment sur des verbes en -ir. Celui-ci est encore renforcé par l'antéposition des deux adjectifs, et l'emploi de par pour à cause de, dans la phrase où Ulenspiegel déplore la défection des reîtres allemands: "Tout manque par ce subit et obstiné partement" (III,31,p.296).

Portement. B.,Ac.: o; D.G. et Lar. ne le connaissent que dans le sens de "action de porter"; L.,H.,VI,83,ab. Ce mot, qui pouvait aussi bien signifier "comportement"⁶⁹ que "état de santé", disparaît dans le courant du XVIIe siècle⁷⁰. De Coster l'a mis dans la bouche des iconoclastes d'Anvers: "Mieke, comment est ton virginal portement"? (II,15,pp. 202-203).

66 Cfr BALDINGER, op.cit., pp.22-26,27, H. Evol.,224.

67 "Cestuy interminable parlement de femme" (III,34,p.474).

68 Le mot vieillit au XVIIe (Cfr Br.,III,138).

69 Cfr. H.Evol., 165-166 et L.Rab., 137.

70 Cfr Br.,IV,261, D.Lag.,383; God.,VI,315,c, cite E ex. de George Sand (au sens de "état de santé").

Saccagement. D.G.: +; Ac.: o; B., L., Lar., God., X, 606, b, H., VI, 662, a, FEW, XVII, 7, b. On a aujourd'hui tendance à employer le déverbal saccage, alors que les XVe et XVIe siècles ont beaucoup employé saccagement. "Saccagements et destructions" (II, 15), "C'est en Flandre le signal de fâcherie de buveurs et de saccagement des maisons à lanterne rouge" (III, 35, p. 318)⁷¹.

Traînement. D.G., Ac.: o; B. ne connaît qu'un sens très spécialisé ("trace dans l'âme du canon"); L., Lar., God., VII, 788, b, H., VII, 298, a. De Coster introduit cet archaïsme délicat dans ce tableau, dont J. Hanse a parlé avec bonheur⁷², où l'on voit Claes et Soetkin s'atteler vaillamment à leur charrue: "Pénible en était le traînement, mais plus pénible encore celui de la herse, lorsque le champêtre engin devait de ses dents de bois déchirer la terre dure" (I, 4, p. 9).

Trépassement. B., D.G.: +; L., Lar., Ac., God., VII, 55, bc, H., VII, 331. Ce mot est employé deux fois, avec de légères nuances sémantiques. La première fois, dans l'allusion à la mystérieuse mort de Don Carlos, il signifie "moment de la mort": "Son ventre gonfla au trépassement" (III, 24, p. 268); la seconde fois, il désigne plutôt l'action de mourir: "Elle te va mordre jusqu'au trépassement" (III, 35, p. 314). Trépas était déjà le terme le plus usité au XVIIe siècle⁷³.

Vilipendement. B., Ac., D.G., Lar., H.⁷⁴: o; L. ne peut citer qu'un ex. de Du Bellay; God., VII, 242, c. De Coster n'a employé qu'une fois ce mot, dans un petit chapitre où le verbe vilipender abonde et prend le sens rabelaisien de "conchier".

71 Notons que DC utilisait saccagement dans sa langue usuelle (Voir la note manuscrite collée dans l'exemplaire de la L.U. ayant appartenu à A. van den Peereboom, ministre d'Etat, citée par [Camille GASPARD], Centenaire de Charles De Coster. 1827-1927. Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1927, p. 31: ce terme a disparu du texte tel qu'il apparaît dans la version de 1869, Note des Editeurs à la Préface du Hibou, p. 2). Nous avons rencontré saccagement dans des ouvrages historiques légèrement antérieurs à D.C. et dans les documents officiels du début du siècle.

72 De Coster exclu de la littérature française, dans B.A.R.L.L., t. XXXVII (1959), p. 10.

73 Cfr D. Lag., 483.

74 H., VII, 473, b, connaît vilipendance et vilipendation.

Nous ne nous étendrons donc pas sur la phrase peu odorante: "Il y a, dit-il, du vilipendement dans ce pot de moutarde" (I,47,p.82).

Nous avons encore à signaler deux mots construits à l'aide du suffixe et qui se trouvent dans la même phrase, riche en archaïsmes de toutes natures. Parlant des "culs-de-cuir pelés d'Allemagne", Broer Cornelis trépigne: "Tout leur avoir s'en est allé aux filles, en brelans, lécherries, coucherries, trimballement de débauches, affourchement de vilénies, abomination de dés et triomphes d'accoutrements" (II,11,p.195).

Trimballement

M.Hanse, que je remercie pour sa communication, pense qu'il faut comprendre débauche comme une sorte de complément d'objet direct: ils "trimballent partout leur débauche". La même construction ne pourrait cependant s'appliquer au second de: on peut difficilement dire qu'on "affourche des vilénies". Sans doute ne faut-il pas accorder de sens précis à la préposition, et devons-nous nous contenter de goûter la suite de mots très forts juxtaposés. Il est un second exemple du mot, qu'on trouve un peu plus haut dans la même diatribe, au sens plus clair de "balancement": "J'ai bien vu aussi, dans ses grègues de toile noire, à jour comme la flèche de Notre-Dame d'Anvers, le trimballement de ses cloches et battant de nature" (id., p.194)⁷⁵.

Affourchement. Le substantif existe dans la terminologie maritime: direction à donner au mouillage⁷⁶. Le verbe affourcher ou plutôt s'affourcher, rare, signifiant "se mettre à califourchon"⁷⁷, il faudrait peut-être comprendre le mot

75 Tringueballement (des cloches) est fréquent chez Marnix, ainsi que chez Rabelais (cfr GOVAERT, op.cit. p.41 et H.,VII,342, b). Chez ce dernier, nous avons retrouvé le verbe triballer et le substantif triballement, utilisés dans le même sens libre que chez DC (Pant.,XVI,263).

76 Cfr F.E.W.,III,887,b.

77 Cfr BAR, op.cit.,pp.208-386. D.Lag.,15,God.,I,149,a: aforchier "être enfourché sur" et afourchier, VIII,suppl.,42,c, "enjamber" (T.L.: o en ces sens), FEW,III,890. Selon B (I,85,c), le verbe est familier. En II,18: "Ulenspiegel ne cessait de parler et mangeait affourché sur la branche" (p.212). Un peu plus haut, on pouvait lire: "Il se mit à califourchon sur la plus grosse branche" (id.).

comme un eroticum verbum⁷⁸, explication que la proximité avec "lécheries, coucheries", rend plausible. Même si la syntaxe fait difficulté, comme nous l'avons dit, ce passage n'arrête en rien le lecteur, qui se laisse entraîner par le flot de savoureuses grossièretés que débite le frère Corneille.

Il faut encore joindre à ces termes les cas de néologismes⁷⁹. Il s'agit de:

Batifolement.

Aucun glossaire, même ancien, de Cotgrave à Poitevin, de Richelet à Landais, ne connaît ce mot. Par contre, depuis Rabelais, on connaît un batifolage. Dans la vaticination de Katheline, il y a donc eu simple substitution de suffixe: "Ulenspiegel sera grand docteur en joyeux propos et batifolements de jeunesse" (I,5,p.10).

Empiffrement.

Le cas est identique ici: la grande majorité des dictionnaires connaît empiffrenie, le F.E.W., VIII,444 étant seul à donner notre forme, qu'il emprunte au Dictionnaire argot français et français-argot de G.DELASALLE, Paris, 1896. Elle revient à deux reprises dans l'Ulenspiegel: "Ils reçoivent de l'argent pour payer des soldats, ils le gardent pour leur empiffrement" (V,2,p.425). Avec "sac à empiffrement", De Coster traduit l'expression néerlandaise Slokkenzak. (V,7,p.442).

Tintinabusement.

"Il y entendit un joyeux tintinabusement de monnaie" (III, 22,p.260). Le bonheur de cette création réside surtout dans la constitution semi-onomatopéique du radical. De Coster a garde de n'en point abuser, puisqu'il a su écrire ailleurs: "Il n'y avait plus dans leurs escarcelles nul joyeux tintement de monnaie" (II,11,p.192; on observera l'emploi de nul, venant après une négation).

Avant d'aborder une autre catégorie de suffixes et au risque d'anticiper sur les vues plus générales auxquelles nous aboutirons, posons la question: peut-on déceler une constante de procédés dans l'usage des déverbatifs à désinence

78 Fourche peut avoir un sens libre (Cfr FEW, id.loc.).

79 Deux d'entre eux permettent de proposer de nouvelles datations (Cfr. Chap.III,n.51).

-ment? On constate que l'exploitation du suffixe se fait principalement de deux manières:

- 1° Le mot existe, dans un niveau de langue plus courant, avec une autre désinence (-age, -tion, -rie) comme dans: défloremment-défloration, traînement-traînage, empiffrement-empiffrierie, etc.
- 2° Le mot existe à l'état de déverbal: saccagement-saccage, ébattement-ébat, etc.

Ces deux procédés ont comme point commun d'avoir pour base un mot connu et voisin du substantif en -ment; la manœuvre archaïsante consiste donc très simplement en une substitution (1°) ou une adjonction (2°) de suffixe. Dans les autres cas, le substantif reste motivé, le verbe dont il tiré étant le plus souvent courant (partir, porter...); ces dérivés ne peuvent choquer, le mode de dérivation utilisé étant encore productif en français moderne. L'archaïsme en -ment n'entrave donc en rien la lecture: on ne ressent qu'un léger écart, provoqué par la rencontre d'une forme inhabituelle, en général plus longue que le mot usuel (comparer trépas à trépasement).

Peut-être ne sera-t-il pas inutile, à présent, de promener le regard sur les autres substantifs en -ment de l'oeuvre car nos archaïsmes s'insèrent dans un contexte où abondent les pesées. Ainsi, le mot accoutrement, déjà rencontré, est-il souvent employé à la place de "vêtement", et sans la connotation péjorative que nous lui connaissons aujourd'hui⁸⁰. Conformément aux tendances que nous avons décelées, l'auteur préfère embrassement à embrassade, brisement au déverbal bris,

80 B. signalait déjà que, au propre comme au figuré, le mot ne pouvait s'employer que d'une manière plaisante et familière. Selon Robert: "Aujourd'hui, habillement étrange ou ridicule."

etc⁸¹. Partout, on peut le voir accuser une prédilection pour le substantif en -ment. D'ailleurs, il préfère en général le substantif à toute autre construction: quand il écrit "c'est l'heure du délogement" (II,5,p.203) là où il eût peut-être été plus normal d'employer le verbe, quand il choisit brûlement⁸² pour évoquer les bûchers et les autodafés ("... Le pape me paye pour troubler et gâter le royaume par pendaisons et brûlements impies", I,52,p.90).

La liste des substantifs en -ment ne présentant rien d'anormal est longue et variée⁸³: elle va de fouettement⁸⁴ à vomissement, en passant par rôtissement, entendement⁸⁵, délogement, (pour déménagement) éclaboussement, enfoncement, trémoussement, etc⁸⁶. Parfois, des caractéristiques syntaxiques viennent mettre ces mots en valeur, comme l'omission des articles dans: "Tambours battant roulement de gloire" (IV,16,p.406).

- 81 Cfr D.Lag.,63, notons aussi la substitution de mandement à commandement (D.Lag.,313,H.Class.,232,H.Evol.,12).
- 82 Aucun dictionnaire du XIXe siècle ne donne comme vieilli ce substantif qui semble avoir été frappé de désaffection au XVIIe siècle (Br.,III,127); c'est surtout l'usage qui en est fait qui surprend. Au XVIIe, il signifiait "incendie", (cfr D.Lag.,65).
- 83 Quelques chiffres pourront donner une idée de cette variété, et de l'importance relative des substantifs archaisants: dans le premier livre, on compte 45 unités, totalisant 67 occurrences (fréquence moyenne: 1,48 fois); sur ces unités, 5 seulement sont désuètes, et elles ne sont utilisées que 6 fois.
- 84 Absent d'un grand nombre de dictionnaires modernes. God., IX,648,a,H.,IV,180,a. DC l'utilise dans le même chapitre que cinglement.
- 85 Dont B.,II,1139,a restreint l'usage à un petit nombre de locutions. DC l'utilise dans une phrase rappelant vaguement Rab.: "Se tarabustant l'entendement" (I,2; cfr Garg.,6,p.46: "Ne m'en tabustez plus l'entendement").
- 86 En cours de rédaction, DC a fait disparaître plusieurs substantifs en -ment comme rigolement, supprimé, sauvement, remplacé par salut, etc.).

On le voit, toute cette richesse⁸⁷ vient encadrer les éléments proprement obsolètes que nous avons dénombrés et les intégrer à la langue du texte, de telle façon que, lorsque nous les rencontrons, jamais nous n'avons l'impression d'une brusque rupture.

o

o o

L'importance du suffixe -ment ne doit pas nous faire oublier les déverbatifs formés à l'aide d'autres désinences dont les premières, encore fort productives dans la langue, n'ont rien que de très normal; ce qui l'est moins, c'est le radical, qui ne nous est pas toujours très familier.

Concoction. L., Lar., Ac., D.G.: +; B., God., IX, 145, a, H., II, 410: "digestion". Ce terme n'est employé qu'une fois, lorsque les courtisans apportent leurs cadeaux à l'Infant: "Madame de Chaussade lui attacha à un fil de soie pendant sur l'estomac une aveline précipitative de bonne concoction d'aliments" (I, 7, p. 13). Etant de formation savante et forgé sur un thème qui n'est pas à la base d'autres mots courants dans la langue moderne, le mot concoction risque de n'être pas compris du lecteur⁸⁸.

Pronostication. Ac., D.G.: o; B., Lar.: +; L., God., X, 432, b, H., VI, 210, b. Le substantif n'est pas pris ici dans son sens technique de "recueil de prophétie", mais, sur la bouche du héros, désigne la prophétie elle-même: "Que me baillies-tu pour ma pronostication, ô soudard chéri des sacres à la grosse gueule?" (I, 20, p. 31). Il est évidemment à rapprocher de pronostic, utilisé comme substitut de "présage" (I, 17, p. 26).

87 Par son amour du mot en -ment, se traduisant dans l'emploi de mots désuets, la création de néologismes et dans cette variété lexicale à laquelle nous venons de faire allusion, DC est bien de son époque et annonce la grande vogue symboliste. Le suffixe -ment en effet, "est de beaucoup le plus productif à l'époque décadente" (Ch. BRUNEAU, Noms créés au moyen du suffixe -ment; contribution à l'étude de la néologie chez les écrivains 'décadents', dans Studies presented to John Orr, Manchester, 1953, p. 23).

88 DC avait d'abord écrit digestion, corrigé sur le ms.

Vagation. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.,H.: o; God.,VIII,129,b: "mobilité", FEW., XIV,121,a: "vagabondage".

"Il s'éveilla au bruit que faisait Claes et voulut s'enfuir, craignant que ce ne fût quelque sergent de la commune venant le déloger de son lit et le mener au Steen pour vagations illicites" (I,3,p.6). J'ai déjà signalé l'emploi qui était fait du verbe vaguer au sens de "vagabonder"; le substantif ne se trouve donc pas seul.

Humage. B.,Ac.,D.G.,God.,H.: o; Lar.,P.GUERIN, Dictionnaire des dictionnaires, L.,Robert, F.E.W.,XIV,507,a.

Le cas est identique ici: nous savons que De Coster emploie le verbe humer tantôt au sens restreint et précis de "boire", tantôt au sens plus large de "avalier". C'est de ce dernier qu'il part pour décrire "une salade grasse et de princier humage" (II,17,p.208), formule dense pour "dont le goût, lorsqu'on l'avale, est princier".

Fenestrage. s.v. fenêtrage: B.,L.,D.G.: "ensemble et disposition des fenêtres d'un bâtiment"; Lar.: id., s.v. fenestrage; Ac.,God.,III,749,c et H.,IV,70,a: "fenêtre"⁸⁹. "La belle Gilline, grattant les portes, volets, vitres, fenestrage de ses ongles, semblait vouloir passer à travers tout, comme une chatte peureuse" (III,35,p.319). Encore une fois, le substantif est soutenu par l'emploi d'un verbe fenestrer, qui se caractérise par le même trait orthographique du maintien du s en position faible.

L'ancien suffixe -ade, auquel l'italianisme du XVIIe siècle avait rendu une certaine vie, n'a plus, lui, beaucoup de capacité d'expansion. Notre auteur l'a bien senti, et n'a dès lors introduit dans son texte qu'un seul archaïsme ainsi formé. C'est également le cas de la désinence -ise, qui ne fut jamais très productive en dehors des XIIe et XIIIe siècles.

Bonnetade⁹⁰. God.: o; B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.,H.,I,627,ab. D.

Lag.,57. Ce substantif est tiré d'un verbe lui-même archaïque, bonneter, qu'on trouve dans les Odes de Ronsard et jusque dans les dictionnaires de Furetière et de l'Académie (éd. de 1964). Le lecteur le comprend aisément, étant donné le contexte où il s'insère: "Tu ne trouveras partout

89 En ce sens, il vieillit au XVIIe selon Bn,III,p.133. Pour subsister, le mot aura sans doute eu besoin de cette légère différenciation sémantique.

90 Cfr H.Disp.,156, et VOIZARD, op.cit., p.243.

sur ton chemin que bonnetades, salutations, hommages et vénération adressées à la force de ton poing redoutable" (III,27,p.279).

Feintise. B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.: o; T.L.,III,1691-1692,H.,IV,64,a. Ce mot qui vieillit au cours du XVII^e siècle⁹¹ est employé dans deux situations assez semblables: "Ulenspiegel, continuant sa feintise ivrogniale, monta trébuchant l'escalier, feignant de manquer de tomber et se tenant à la corde" (II,19,p.215), "Et il chanta hoquetant, zigzaguant, baillant, crachant et s'arrêtant, jouant feintise de vomissement" (III,13,p.341). Dans ces deux chapitres, le verbe feindre est fréquent.

Evoquons encore un autre déverbatif, plus résolument obsolète encore:

Trotton. B.,L.,Ac.,Lar.,D.G.,H.: o; God.,VIII,92,bc. Ce mot, intensif dérivé de trotter, est inemployé dès le XVI^e siècle. De Coster, par analogie avec le verbe, l'écrit avec deux t. A côté de l'expression "au grand trot" (III,23), on trouve "au grand trotton" (IV,9). Mais l'emploi le plus frappant du terme est sans nul doute celui qui en fait un "complément d'allure"⁹² dans la locution typiquement médiévale: "courir le grand trotton" (9 occurrences: I,7; II,4,9,15,18; III,3;IV,1,3). La formule parallèle "courir le grand pas" se trouve en I,59 et III,7.

Nous passons maintenant à un autre suffixe qui connut un grand regain de faveur à la fin du XIX^e siècle⁹³, pour des raisons affectives dont Jacques Flawert parle avec beaucoup de flamme et peu de rigueur⁹⁴. -Ance était une désinence très caractéristique du Moyen Age et du XVI^e siècle, mais dès le XIV^e

91 Br.,III,p.133,D.Lag.,227, Mots et dictionnaires, p.725.

92 G.GOUGENHEIM, Grammaire de la langue française du seizième siècle, Paris,Lyon,1951,p.194.

93 A telle enseigne que souvenance s'est partiellement "désarchaïsé", dans certains contextes du moins. Ce n'est qu'à la fin du siècle qu'un large usage en est fait. Auparavant, Georges Sand lui avait fait un très large accueil, notamment dans La Petite Fadette et Les Maîtres Sonneurs. Sur les valeurs et la fortune de ce suffixe, voir A.FRANCOIS, La Désinence -ance dans le vocabulaire français. Une "pédale" de la langue et du style, Genève, Droz, Paris, Girard,1950.

94 Petit glossaire..., p.II.

siècle, elle avait commencé à être moins productive⁹⁵. Il y avait là une assez grande richesse stylistique que De Coster n'a exploitée qu'avec réserve. Dans sa Légende, en effet, on trouve peu d'exemples de ce "stigmaté de l'école symboliste"⁹⁶. Ça et là, on peut cependant voir l'auteur exercer une légère pesée sur certains substantifs comme espérance, souvent préféré à espoir ("Sans nulle espérance de grâce", III, 5, p.224).

Désespérance. B., D.G.: +; Ac., L.; Lar., T.L., II, 537, H., III, 73, a. C'est par deux fois que De Coster use de ce mot tombé en désuétude aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les romantiques, Chateaubriand en tête, l'avaient remis en honneur⁹⁷. "Navré de colère et de désespérance" (I, 80, p.155). "Toutefois Katheline vivait sans désespérance" (I, 83, p.161).

Héritance. L., Lar., Ac., D.G., H.: o; B.: "s'est dit pour Hérédité"; God., IV, 464, b, F.E.W., IV, 410, b. C'est au sens de "action d'hériter" que l'auteur utilise ce substantif assez rare: "Le bruit courait dans le public que l'empereur Charles allait ôter aux moines la libre héritance de ceux qui mouraient dans leur couvent". (I, 46, p.80)⁹⁸.

Remembrance, B., L., Lar., Ac., D.G.: +; God., VII, 778, bc. H., VI, 474, b-475, a. Nous nous trouvons ici en face d'un des rares cas de mot résolument "vieux gaulois", comme disait le siècle classique⁹⁹. Remembrance en effet, est déjà vieilli au XVI^e siècle: Henri Estienne, dans sa Précellence, le signale comme archaïque, Amyot supprime le mot, qui est aussi corrigé dès la seconde édition du Pantagruel, etc. On le voit, les indices du vieillissement abondent¹⁰⁰. Etant donné que sa base ne se rattache plus à rien en français moderne, le substantif risquait de ne pas être compris; mais De Coster le place en quelque sorte hors de sa proche langue, puisqu'il le cite dans le placard du

95 Selon Halina LEWICKA, op.cit., p.128. Cfr également FRANCOIS, op.cit., pp.15-21.

96 E. DUJARDIN, Mallarmé par un des siens, Paris, 1936, p.56.

97 Cfr Mots et dictionnaires, p.508.

98 D'après G. COHEN, héritance serait fréquent en Belgique pour 'héritage' (Le Parler belge, dans Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française, Paris, Bruxelles, Genève, 1906, p.15 de l'article).

99 Au XIX^e siècle, il n'est guère que George Sand qui ait osé l'employer, dans Les Maîtres Sonneurs.

100 D. Lag., 423, Br., III, 140.



15 octobre 1531. Dans ce texte haut en archaïsme, une formule redondante explique plus ou moins le sens du mot au lecteur non médiéviste: "Ni semblablement de peindre ou pourtraire, ou faire peindre ou pourtraire, peintures ou figures opprobrieuses de Dieu et de benoïte Vierge Marie ou des saints; ou de rompre, casser ou effacer les images ou pourtraitures qui seraient faits à l'honneur, souvenance ou remembrance de Dieu et de la Vierge Marie" (I,10, p.16)¹⁰¹.

Souvenance. B.,L.,Ac.: +; H.:o; Lar.,D.G.,God.,X,706,b. Ce mot est éliminé tout au long du XVII^e siècle, pour revenir en faveur à titre de trait d'élégance à la fin du XIX^e siècle. En dehors du passage que nous venons de citer, souvenance n'est employé que 4 fois dans La Légende. "Garde-moi ta douce souvenance; fuis..." (II,8,p.191). "Ah! disait-elle, n'as-tu point souvenance?" (IV,3,p.360), "Ah, lointaine souvenance des sauces d'autrefois!" (I,66,p.118).

Un autre suffixe auquel les symbolistes ont tenté de rendre vie, est -ure¹⁰², aujourd'hui totalement en perte de

101 L'auteur s'inspire du texte officiel, qu'il suit assez scrupuleusement dans sa première moitié. On peut prendre connaissance de ce texte dans le Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 2e série (1506-1700), Bruxelles, Goemare, 1902, t.III, pp.262-265. Il n'est pas inutile de retranscrire ici la partie de ce placard correspondant à la citation que nous venons de lire. On verra ainsi que DC en a résolument modernisé l'orthographe:

Ni semblablement de poeindre, pourtraire, ou faire poeindre ou pourtraire, avoir, tenir ou garder aucunes images, pourtraictures, poinctures ou figures opprobrieuses de Dieu, de la benoïcte vierge Marie ou de ses saints, ou de rompre, casser ou effacer les images ou pourtraictures qui seroyent faicts a lhonneur, souvenance et remembrance de Dieu, de la vierge Marie ou des Saints approuvez de l'Eglise (p.262).

Ailleurs, il allège considérablement la langue: la longue énumération "imprimer ou escrire, vendre, acheter, distribuer, lire, garder, tenir soubz luy ou recepvoir, prescher, instruire, soustenir ou défendre, communiquer ou disputer, publiquement ou secretement, ou tenir conventicles ou assemblées des livres, escritures ou doctrines", devient simplement: "d'imprimer, de lire, d'avoir ou de soutenir les écrits, livres ou doctrines" (p.16).

102 Le Petit glossaire (p.II) offre de nouveau un témoignage intéressant sur la valeur affective que le XIX^e siècle mettait dans ce suffixe.

vitesse¹⁰³. Il n'a pas davantage tenté De Coster:

Lavure. Les dictionnaires modernes ne connaissent le mot au sens de "lavage" que dans le domaine de la prospection minière¹⁰⁴; God., IV, 740, c, H., IV, 784, b: "lavage". "J'aurais fait que leur boisson, fût-elle bière ou vin, se fût changée en une sale, infâme eau de lavure de vaisselle" (II, 11, p. 195).

Pourtraiture. S.v.: B., L., Lar., Ac., D.G.: o; s.v. portraiture: L., Lar., Ac., D.G., D.Lag.: +; B., H., VI, 89, ab, T.L., VII, 1612-1613. Ce substantif est passablement archaïsant puisque, non content de s'opposer au moderne portrait par le suffixe, il s'en distingue encore par la voyelle radicale. Il est employé 6 fois dans La Légende, en compagnie, il est vrai, du verbe pourtraire. "Ulenspiegel mangeant et buvant pétrissait l'argile, et en avalait parfois un morceau, mais s'en souciait peu, et regardait bien attentivement la pourtraiture de Michiekin" (III, 32, pp 299-300), "Mignonne pourtraiture" (III, 35).

Profilure. B., L., D.G., Ac., Lar.: o; God., VI, 291, a, T.L., VII, 1508; H., VI, 78, b, FEW, III, 530, b. Ici encore, il nous faut attirer l'attention sur le fait que De Coster, toujours mû par le même souci d'économie des moyens, emploie le verbe profilier au sens de "broder"; les deux archaïsmes n'en font donc qu'un: "Profilure d'or" (IV, 3).

Il faut encore signaler deux autres suffixes qui prennent le plus souvent une connotation péjorative. Non qu'ils possèdent en soi cette valeur, mais ils l'ont acquise à cause du sens même des substantifs qu'ils servent à former¹⁰⁵. Il s'agit de -aille, qui sert surtout à créer des collectifs dénominatifs¹⁰⁶, mais qui peut également former des déverbatifs, et de -erie, dont la vogue fut grande aux XVe et XVIe siècles¹⁰⁷.

103 Selon DUBOIS, op.cit., pp. 26, 27, 39.

104 Ils connaissent aussi le sens "eau qui a servi à laver la vaisselle..."

105 "Le pouvoir évocateur que le théoricien lui inculque [au suffixe] n'est autre chose que le distillat sémantique de toutes les expressions déjà formées avec la même désinence" (P. HAFTER, Contribution à l'étude de la suffixation, Zürich, 1956, p. 39).

106 Cfr BALDINGER, op.cit., pp. 83, ss.

107 Selon H. LEWICKA, op.cit., pp. 103-114, 125-126, 176-178, 180-181, 206-208.

Crevaillie. Lar., B., L., D.G.: repas où l'on mange avec excès (sens le plus courant). Au sens de "action de crever": D.G.: +; B., L., Ac., Lar., F.E.W.: o; God., IX, 247, c, H., II, 641, a. De Coster emploie ce mot soit au sens matériel de "crevaïson" ("Il plaçait ensuite la vessie tendue jusqu'à danger de crevaillie", I, 21, p.32), soit au sens de "mort lamentable". L'expression "faire sa crevaillie à force de rire", calquée sur la locution populaire "faire sa crève"¹⁰⁸, revient en I, 39 et III, 19. Au total, 6 occurrences.

Roquetaillie.

Ce substantif est heureusement forgé par l'auteur sur un verbe roqueter qui signifierait "crier, en parlant du roquet". C'est par deux fois qu'il emploie cette trouvaille, dans de petites phrases pleines d'allant: "Au bout de six jours le blessé marchait comme ses pareils avec grande suffisance de roquetaillie" (I, 23, p.35), "Le chien mène grand vacarme de roquetaillie" (IV, 1, p.351).

Le suffixe -erie inspirait sans doute autrement De Coster, car il s'en est servi pour une ou deux créations assez réussies également. Examinons tout d'abord les substantifs du type de buverie, que nous avons déjà rencontré ; ce sont:

Gaudisserie. B., compl.Ac.: +; D.G., T.L.: o; Lar., L., God., III, 245, c-246, a, H., IV, 280, a. Le lecteur met immédiatement ce substantif en relation avec les termes voisins gausser et gausseau, quoiqu'ils ne fassent pas à proprement parler partie de la même famille. Il n'a guère survécu au-delà du XVe siècle, qui a vu sa création¹⁰⁹. Sa présence dans des passages homéotéleutiques tels que "[ils] boiront dans leurs hanaps d'or à leur perpétuelle gaudisserie, à nos sempiternelles niaiseries, folies, âneries" (III, 29, p.292) n'est pas peu faite pour augmenter son pouvoir affectif. Deux autres exemples en I, 32 et I, 70.

Lécherie. B., compl.Ac.: +; L., Ac., D.G.: o; Lar., T.L., V, 291-293. Autre exemple de mot péjoratif typiquement médiéval (il sort de l'usage courant au XVe siècle), voici lécherie¹¹⁰. Il importe assez peu qu'il ne soit pas compris dans le sermon du "frère fesseur", dont nous avons cité plus haut tous les éléments (il y figure avec le mot "coucherie");

108 Ou "faire sa crevaïson", synonymes de "mourir". Cfr F.E.W., II, 1317, b. et 1319, b. Cfr Rab., V, 17, p.818.

109 Cfr H.LEWICKA, op.cit., p.111, Mots et dictionnaires, p.793.

110 Mots et dictionnaires, pp.1119-1120.

on le retrouve dans cette autre proposition, où la présence de ripailles assure une intelligibilité approximative: "C'était sans doute pour l'aller dépenser avec elle en lécheries et ripailles" (IV,5,p.369).

Volerie. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,X,868,ab,H.,VII,508,a, F.E.W.,XIV, 602,a (vol, au sens de déplacement).

"D'aucuns, quoique maflus et pansards, portaient des casques à ailes étendues, mais n'avaient nulle idée de volerie" (I,12,p.18).

Comme à l'habitude, nous ajouterons à ces mots les néologismes que De Coster, dans son truculent laboratoire verbal, a créés à l'aide de la même désinence:

Prédicasterie¹¹¹.

Le mot revient trois fois dans l'homélie du Cordelier brugeois (II,11). Cette création, péjorative s'il en fût jamais, est forgée sur un savoureux prédicastre que nous étudions par ailleurs. Sur le même patron et dans le même contexte, le poète a inventé un autre mot:

Calvinistrerie

Ces deux néologismes attirent inévitablement l'attention, par leur longueur d'abord, par leur position ensuite, puisqu'ils servent de conclusion au sermon: "Et il ne restera plus pierre sur pierre de vos maisons et pas un morceau d'os de vos jambes damnées qui coururent à cette maudite calvinistrerie et prédicasterie" (II,11,p.195). De Coster n'était pas le premier à jouer sur le mot calviniste: l'histoire littéraire des guerres de religion, qui est encore à faire, montre une époque friande de ces sortes de jeux de mots. Un adversaire de Marnix, pour ne citer qu'un seul exemple, fournissait à De Coster l'exemple de sa "domination calvinistique"¹¹².

111 God.,VI,372,b, connaît un prédicarie, et prêcherie en VI,373, b. F.E.W.,IX,289,b, (comme Lar.,suppl), connaît ce même prêcherie, qu'ils emprunte aux frères Goncourt.

112 Lettre d'un gentilhomme, vray patriot, à messieurs les Etats Généraulx assemblez en la ville d'Anvers, dans les Oeuvres de Ph. de Marnix de Sainte Aldegonde. Ecrits politiques et historiques, Bruxelles, Van Meenen, 1859,pp.103-104.

Giflerie.

"Claes lui demanda ce que faisaient ses père et mère pendant cette giflerie" (I,3,p.7). Ici, la réussite réside surtout dans l'impression de profusion que donne le suffixe, le même que dans les frapperie et batterie du XVe siècle.

o

o

o

§ 4. Autres substantifs suffixés.

Si nous quittons à présent les déverbatifs, qui, avec les diminutifs, se sont taillé la part du lion dans les substantifs archaisants où la suffixation joue un rôle, nous nous trouvons devant un groupe de noms désignant soit des personnes soit des qualités. Nous les verrons s'ordonner autour de la même ligne de force: tout en le parsemant de vocables inaccoutumés, De Coster évite d'obscurcir son texte. Il a soin, en effet, de choisir ceux qui proviennent directement d'un mot moderne, ou au moins d'un terme clair qui soit déjà exploité ailleurs dans le roman.

Abordons la première série, celle des substantifs au suffixe -eur exprimant l'agent, du type de pourmeneur.

Affoleur. Le mot est ignoré de tous les dictionnaires consultés, y compris le F.E.W. God., I, 145, b, connaît afoleur, mais seulement dans le sens de "qui opprime, qui vexé"¹¹³. Ce terme est employé 2 fois dans la même locution "affoleur de femme" (IV,6). Notons que le substantif s'appuie sur de nombreux emplois du verbe affoler.

Ajourneur. B., L., Lar., Ac., D.G., H.: o; God., I, 205, c: "Celui qui porte à l'ajournement". Ce mot n'a eu d'existence bien

¹¹³ C'était là le sens ancien du verbe affoler. DC a pris garde de ne pas employer le substantif dans son acception médiévale. Nous verrons plus loin les raisons de cette attitude.

frêle au reste, que dans les milieux juridiques¹¹⁴; il est senti plus comme un terme rare que comme un véritable archaïsme. On ne le rencontre que 2 fois, dans le même passage, et soutenu par le verbe ajourner pris au sens de "convoquer"¹¹⁵: "Descends donc, disait l'ajourneur à l'ajourné" (III,1,p.221).

Brimbeur. B.¹¹⁶, L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,I,734,b,H.,I,706,ab. Ce terme que le wallon wallonnant identifiera sans difficulté est employé 5 fois dans le seul chapitre I,35. Le lecteur peut difficilement le comprendre, bien qu'auparavant, De Coster ait utilisé un "bêlître brimbeur" (I,33) qui en indique au moins la sphère d'emploi.

Efforceur. B.,L.,Ac.,Lar.,D.G.: o; H.,III,308,a,God.,III,456,bc. Le mot, forgé sur efforcer pris au sens de "violer"¹¹⁷, est assez courant dans les textes juridiques. C'est donc tout normalement que l'ancien archiviste l'a introduit dans la liste de délits que nous avons déjà eu l'occasion de citer: "Les faux monnayeurs, les détrousseurs de chemins et voies publiques; les boute-feu, les efforceurs de femmes" (IV,3,p.362). On notera le parallèle avec "affoleur de femmes".

Egreneur.

Il s'agit ici d'un néologisme dont la Légende procure la première attestation¹¹⁸. Il est mis dans la bouche de l'empereur, morigénant son apathique héritier: "Sangdieu! Ce n'est pas à un lionceau à singer les femelles égreneuses de patenôtres" (I,18,p.29).

Temporiseur. D.G.: +; B.,L.,Lar.,Ac.,God.,X,749,b,H.,VII,207,a. Il s'agit ici d'un terme inhabituel plutôt que d'un archaïsme; la forme la plus courante est en effet temporisateur. "Et ainsi perplexes, mais temporiseurs, ils décideront cependant qu'il faut prendre et non brûler nos navires" (IV,17,p.409).

114 Cfr J. PLATTARD, La procédure au XVI^e siècle d'après Rabelais, dans la Revue du XVI^e siècle, t.I (1913), pp.28-49. Voir spécialement les pp.31-33.

115 Cfr D.Lag.,19

116 B.,I,483,a, connaît un brimber: + (aller et venir).

117 Sens vieilli: B.,Ac.,D.G.,L.,Lar.: o; God.,II,456,bc; la locution "efforceur de femme" est courante dans les textes juridiques.

118 On trouve une expression comparable chez Marnix, et Rab., qui affectionnait également le suffixe -eur (Cfr SPITZER, op.cit., pp.89-90), utilise les termes "enfileur de patenôtres" (II,30,p.318).

A côté de ces mots en -eur, auxquels viendront s'adjoindre quelques adjectifs¹¹⁹, il faut citer deux substantifs en -eux, reliques de l'ancien amuïssement du r final. De Coster n'abuse cependant pas de ce procédé, qui eût risqué de donner à son archaïsme une couleur paysanne¹²⁰. Il n'a pris que des substantifs en -eux qui lui étaient donnés par l'histoire, et s'est bien gardé de provoquer systématiquement la chute du r final dans les mots à désinence -eur. Cette observation vaut également pour les adjectifs où nous trouverons la même caractéristique.

Cornemuseux. B.,L.,Ac.,D.G.: o; s.v. cornemuseur: B.,L.,Lar., T.L.,II,875,H.,II,553,a.

Le caractère archaisant du terme, qui n'a rien pour choquer si l'on songe au cas parallèle violoneux, ressort davantage par sa situation dans la phrase où il est employé: "Ne me pourrais-tu, cornemuseux, dire si le chemin n'a point changé qui mène de Damme à Dudzeele?" (I,26,p.39). On le voit, il vient s'insérer dans un groupe en général très homogène, composé d'un pronom personnel atone (déjà

119 Dans les mots dotés de ce suffixe, le départ n'est pas toujours facile à faire entre les substantifs et les adjectifs. On sait en effet que les noms d'agent peuvent aisément jouer un rôle adjectival et que l'amuïssement du r final, qui eut lieu depuis l'extrême fin du XIV^e jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, a favorisé l'assimilation des substantifs en -eur aux adjectifs en -eux. Cfr C.FAHLIN, Zur Adjektivfunktion der Suffixbildungen auf -eur, -teur, dans la Zeitschrift für Romanische Philologie, t.III,(1942), p.239. Signalons l'existence du substantif gousseur (DC le supprime sur son ms.,f.535). Le terme n'est pas déclaré vieilli par les dictionnaires, mais simplement "familier", voire "trivial". Il participe cependant bien à la couleur de l'oeuvre en venant s'ajouter à la forme verbale se gausser qui, nous l'avons dit, revient 36 fois (Cfr D.Lag.,252). De surcroît, DC le fait entrer dans une sorte de formule stéréotypée: "bons gousseurs de leur nature" (I,42,p.72), qu'on retrouve avec de légères variantes en I,56 et II,8. A l'expression consacrée "mauvais plaisant", il préfère celle, plus savoureuse, de "méchant gousseur" (I,32 et 48; II,17; supprimée sur le f.522,III,10).

120 Cfr P. VERNONIS, Le style rustique dans les romans champêtres après George Sand, Paris, P.U.F.,1963,pp.30-31.

éloigné du verbe qui le régit par l'antéposition classique), d'un verbe conjugué et d'un infinitif complément.

Prêcheux. B.,L.,Ac.,D.G.,H.: o; s.v. Prêcheur: B.,L.,Lar.,D.G.: +; God.,X,403,a,F.E.W.,IX,290,ab (au sens de prédicateur). Le mot prêcheur, supplanté par son synonyme savant, s'est vu attribuer une fonction ironique. Par la substitution de suffixe, De Coster ajoute encore à cette connotation dépréciative: "Voyez le prêcheux! disaient les maïconnus" (II,15,p.201). Remarquons une fois de plus que le mot s'insère dans une famille lexicale que De Coster aime à créer dans son texte. Le thème de la prédication semble particulièrement l'inspirer, car, outre prêcheux, celle-ci comprend prédicant, prédicastre et prédicatrerie.

D'autres noms désignant des personnes sont plus résolument péjoratifs. Le premier, nous venons de l'évoquer: il s'agit de:

Prédicastre.

Le mot est absent dans les dictionnaires. Il existe cependant bien dans le vocabulaire de la polémique religieuse qui fit rage au XVI^e siècle¹²¹, et De Coster a pu le lire dans quelque document inédit. Ce terme qu'il n'utilise qu'une fois ("Des prédicastes romains diffamant les patriotes", V,2,p.426) l'a frappé, puisqu'il en a tiré prédicatrerie, sur le modèle duquel il a ensuite forgé calvinistrerie.

Les deux autres péjoratifs sont des collectifs de personne, d'un type qui fut également très florissant dans la

121 Ainsi, dans une pièce satirique, précisément d'origine protestante, insérée dans le Brief discours sur la mort de la royne de Navarre, advenue à Paris le IX. iour de Iuin 1572, s.l.,MDLXXII, p.66,v.2. H. cite un prédicantereau et un prêchereau du même style (VI,135,b et 142,a). Profitons de cette parenthèse pour rappeler que les luttes religieuses furent au XVI^e siècle l'occasion d'un grand déploiement de forces littéraires, où les faiseurs de mots s'en sont donné à coeur joie (on l'a déjà signalé à propos de calvinistrerie). Comme ici, ce sont en général des noms désignant des institutions établies, tels que "pape", "prêtre", "Eglise", "jésuite", qui font les frais de ces jeux. Pour sa part, Marnix s'est rendu responsable d'une appréciable collection de "mots-valises" (procédé immortalisé par Lewis Carroll et James Joyce, et boudé par Govaert dans son étude); ils ont en général "Université" et "Sorbonne" pour thème. Par ses créations autant que par l'emploi de certains mots plus courants comme prédicant, le filleul de l'archevêque de Tyr a su recréer pour son propre compte cette féroce verve anti-romaine.

littérature polémique du siècle humaniste¹²². Il s'agit de:

Chiennaille¹²³. B., Ac., D.G.:o; Lar.: +; L. ne donne pas d'exemple postérieur au XVe siècle; F.E.W., II, 192, b., God., II, 122, a, H., 266, a, T.L., II, 393. C'est évidemment dans la bouche du moine paillard - toujours lui - que cette injure est placée: "Cette maudite ville d'Anvers, le rendez-vous de toute la chiennaille hérétique" (II, 11, p. 193).

Guenaille.

De Coster utilise quatre fois¹²⁴ ce qui semble bien être un néologisme, sans doute formé sur guenaud (courant chez Rabelais), et d'après le collectif gueusaille. "Les belîtres, mendiants, vagabonds et toute cette guenaille de vauriens oiseux traînant leur paresse par les chemins et préférant se faire pendre plutôt que de faire oeuvre, vinrent, au goût du miel alléchés, pour en avoir leur part" (I, 19, p. 30).

D'autres substantifs désignant des personnes sont construits avec le suffixe -ité. Ce sont en fait des noms de qualité détournés de leur objet pour désigner les personnages censés détenir au plus haut degré lesdites qualités. De Coster, qui ne dédaigne pas de faire un certain usage de vocatifs à la troisième personne, a ici pu donner libre cours à sa verve. Sur le type Sa majesté, il crée de nouvelles expressions: "J'ai conçu un grand dessein à l'endroit de Sa Paternité" (V, 3, p. 430)¹²⁵. Mais les constructions exigeaient parfois la création de mots de base adéquats. Il a alors choisi les adjectifs en -al (nous verrons combien il est friand de ce type d'adjectifs), et en a fait:

Ducalité.

Cette formation n'a rien pour choquer. L'auteur l'emploie pour évoquer Albe le terrible: "Viens à Groenendael, là est un beau cloître où Sa Ducalité Arachnéenne va prier

122 Cfr BALDINGER, op.cit., pp. 126-143 et 219 ss. Voir particulièrement la page 220.

123 Cfr BALDINGER, op.cit., pp. 127, 130, 131 et 220.

124 Le mot disparaît une fois sur le ms., f. 438.

125 On notera, dans cet exemple comme dans ceux qui suivent, l'emploi des majuscules.

le Dieu de paix de lui laisser parfaire son oeuvre qui est d'édébattre ses noirs esprits dans les charognes. Nous sommes en carême et ce n'est que de sang que ne veut point jeûner Sa Ducalité" (III,3,p.222).

Epervialité.

Ici, l'invention est déjà plus sensible. Prenant son arbalète pour abattre ce qu'il pense être un oiseau de proie, Claes murmure: "Que le diable sauve son Epervialité" (I,50,p.87).

Ventralité.

Cette troisième trouvaille est franchement burlesque. Elle intervient au moment où Lamme, toisant Broer Cornelis Adriaensen ("Vauriaensen", ajoute le bon Lamme), le défie d'un "Tu m'appelas gros homme, veux-tu un miroir pour contempler ta ventralité?" (V,7,p.442). Nous rencontrerons d'autres créations sur le même thème.

o

o

o

Le saffixe -eté, aujourd'hui improductif¹²⁶, a servi à créer un grand nombre de dérivés à base adjectivale désignant des qualités, au Moyen Age surtout. Nous en trouvons deux dans notre texte:

Braveté. B.,Lar.: +; L.,Ac.,D.G.: o; God.,VIII,370,b, H.,I, 695,b-697,a. En IV,5, ce mot possède le sens qu'il avait au XVIIe siècle, celui de "énergie": "Mais elle voulait livrer sa fille au diable, et si celle-ci n'eût point en son jeune âge résisté d'une si franche et vaillante braveté, elle eût cédé à Hilbert et fût devenue sorcière comme celle-ci" (IV,5,p.366). Ailleurs, il emprunte à brave son sens de "honnête, comme il faut": "Claes, le vaillant manouvrier sachant en toute braveté, honnêteté et douceur, gagner son pain" (I,5,p.10; sens identique en III,44).

Hâtiveté. B.,D.G.: +; Lar.,Ac. et L. (comme D.G.) ne connaissent que l'acception "croissance hâtive", mais les exemples du XIVe et du XVIIe siècle qu'en donne L ont bien le sens de "empressement"¹²⁷. "Tous coururent au vaisseau, préparant

126 J. DUBOIS, op.cit., p.14.

127 Cfr L.Rab.,II,123,God.,IV,434,c-435,a, H.,IV,452,b, et T.L., IV,981-982. La sixième éd. de Ac. signale "peu usité"; la huitième supprime le mot.

en grande hâtiveté tout ce qu'il fallait pour la bataille, et ils attendirent l'ennemi" (IV,1,p.354).

Citons encore les noms de qualité suivants:

Chicherie.

Il s'agit ici d'un néologisme par substitution de suffixe¹²⁸: le mot courant est chicheté (B., D.G.: +; Ac.: o), qui, dès Commynes, a vaincu le médiéval chichesse¹²⁹. On ne le trouve qu'une fois dans la Légende: "Et les bons-hommes lui baillaient florins, deniers et patards, sans chicherie" (II,8,p.189).

Nonchaloir. B., L., Lar., D.G.: +; Ac., T.L., VI, 775-776, H., V, 446, a.

Cet archaïsme, encore fréquent au XVII^e siècle¹³⁰, est remis en vogue dans la première moitié du XIX^e siècle par Gautier, Borel, Royer et Barbier, pour être utilisé surtout par les symbolistes; on le trouve en tout cas sans peine sous la plume de Moréas et de Villiers de l'Isle-Adam. De Coster l'emploie dans une de ses chansons:

Je suis froide ou brûlante
Tendre au doux nonchaloir (III,35,p.315).

Avant de quitter le domaine du jeu de la suffixation (nous en dirons plus loin toute l'importance), il nous sera encore permis de citer deux noms d'arbre de fantaisie:

Cornier.

Disant la bonne aventure à un barbon accompagné de sa mignonne commère, et lui montrant de nombreux objets en corne, Ulenspiegel s'écrie: "D'où viennent ces beaux brimborions, messire? n'est-ce point du cornier qui croît endéans le clos des vieux maris?" (I,20,p.31)¹³¹.

128 En fait, nous avons pu trouver le mot dans La Petite Fadette, Paris, Coll. Classiques Garnier, 1958, p.100, et chez A. DELVAU, Dictionnaire de la langue verte. Argots parisiens comparés, 2^e éd., Paris, 1866, p.93, b.

129 Cfr LEWICKA, op.cit., pp.171 et 181.

130 Cfr L. Rab., II,127 et VOIZARD, op.cit., p.182.

131 Peut-être DC a-t-il ici cédé à la tentation du jeu de mot: cornier désigne effectivement un arbre (nom vulgaire et aujourd'hui plus ou moins oublié du cornouiller, le cornus sanguinea des botanistes). Le fait que l'auteur emploie par ailleurs le mot cornouiller (III,11,p.243) semblerait infirmer cette hypothèse.

Florinier.

"Ah! se disait-il, pourquoi n'y a-t-il pas de floriniers? Ce seraient de bien beaux arbres!" (I,66,p.118)¹³².

Ces néologismes ne dégagent peut-être pas, eux non plus, un éthos spécifiquement archaïsant. Ils s'insèrent néanmoins dans un contexte où abondent les jeux verbaux, le plus souvent à base de termes désuets. De Coster - et par là, il est bien de son siècle - a porté une grande attention au mot comme tel; quelle que soit la nature des faits qu'il expose, une partie de son intérêt se reporte toujours sur le matériel verbal lui-même.

o

o

o

§ 5. Archaïsmes non directement motivés.

Il nous reste à présent à envisager la masse des substantifs qui n'ont pu entrer dans les catégories précédentes¹³³. Ici encore, on peut effectuer des distinctions, opérées des classements. Il y a lieu de mettre à part les archaïsmes de convention. Ce sont les vocables comme castel ou jouvenceau qui, au même titre que certains termes de civilisation, sont de véritables poncifs de la littérature archaïsante: pour peu qu'un écrivain mette en scène des personnages médiévaux, on risque

132 Rab., avant DC, avait déjà joué sur le mot florin, et avait créé un verbe enfloriner. Le terme florinières, au sens obscur, apparaissait dans le ms., f.422, b, dans une phrase qui a disparu.

133 On trouvera encore quelques "mots à suffixes" dans les pages qui suivent. On ne leur a cependant pas fait un sort spécial. En effet, ou ils ne s'opposaient pas à un substantif moderne composé à l'aide d'une autre désinence, ou ils ne s'intégraient à aucun système suffixal perceptible ou suffisamment important. Mais ces termes sont peu nombreux: ce sont septaine, coquassier et castel.

fort de rencontrer ces "mots conventionnels des romans de chevalerie"¹³⁴ sous sa plume, que cet auteur se nomme Marchangy, Théophile Gautier ou Roger de Beauvoir. Au sein d'une oeuvre, chaque mot de ce type est à la fois un facteur de danger et de sécurité. Sécurité, parce que son statut en fait une figure familière au lecteur; en l'utilisant, l'auteur ne risque donc pas de parler phébus. De surcroît, le mot est immédiatement appréhendé comme obsolète. Danger, parce que son utilisation risque de faire tomber le style dans le manque total d'originalité, dans la naïveté mièvre¹³⁵, voire dans cette fadeur qui fait que les écrits du "genre machicoulis" sont oubliés à jamais. Dans quelle mesure De Coster a-t-il couru cette chance et ce risque?

Besicles. B. (familier), L., Ac.; Lar., D.G.: +; God., VIII, suppl., 318, c, H., I, 555, b-555, a. Ce terme est employé 5 fois dans le chapitre I, 42; il y est question de la farce désormais traditionnelle qu'Ulenspiegel, guetteur à Audenaerde, joua aux dépens des citoyens et de l'empereur. Il est à noter qu'avant d'utiliser le mot, l'auteur a eu soin d'employer deux fois le moderne lunettes.

Castel. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; God., II, 89. Ce substantif disparaît de l'usage courant dès avant le XVII^e siècle¹³⁶,

134 Jean-Maurice GAUTIER, Le style des Mémoires d'Outre-Tombe de Chateaubriand, p.63. L'auteur cite comme exemples les plus achevés damoisel et palefroi. Selon lui, l'usage de ce type de mots, mis à la mode par Lacurne de Saint-Palaye et Tressan, se raréfie après 1830 (cfr p.82). Ils connaîtront cependant un regain de faveur vers la fin du siècle, chez les symbolistes pratiquant le néo-médiévisme. Les témoins sont presque toujours unanimes à dénoncer ces termes comme archaïques.

135 Voici ce qu'a pu écrire un critique à propos des oeuvres naïves qui suivirent DC: "Des lieds [sic] mièvres et plaintifs soupirés en un vieux burg aux pieds d'une hautaine princesse chimérique par un page orphelin, frêle, pâle et blond, timide et langoureux et même au fond sceptique un peu telles sont les Chansons naïves de M. Paul Gérardy" (Petite chronique, dans le Magasin littéraire et scientifique, 1892, n°1, p.317). Voilà où mène trop souvent l'usage des archaïsmes de convention. Mais, on s'en doute, la langue d'une oeuvre où fleurit la trogne d'un Lamme Goedzak ne pouvait être chlorotique.

136 Cfr Br., II, 298.

date à laquelle la réduction de -el à -eau, par analogie avec le pluriel, est effectuée dans la majorité des mots présentant ce suffixe. De Coster ne l'emploie qu'une fois (III,29)¹³⁷.

Cervoise. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +;H.:o;T.L.,II,139-140.

Cervoise apparaît au moins 6 fois dans les chapitres I,20, 21 et 43, III,28,30,et 32, en compagnie de noms de boissons variées (cela va de l'hypocras à la malvoisie, en passant par toutes ces bières flamandes que nous connaissons).

Chef. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,IX,63,b-64,H.,II,233-234.

Condamné par Malherbe, le mot décline tout au long du XVIIe siècle¹³⁸, pour renaître sous la plume de Saint-Simon, de Chateaubriand, et évidemment des Jeune France et des décadents. On remarquera que notre auteur ne l'emploie que dans une expression où il s'est conservé: "Le chef branlant" (I,7 et III,10), "Portant le chef branlant" (III,28)¹³⁹.

Grègues. Ac.,D.G.: +; B.,L.,Lar.,God.,IX,722,a; H.,IV,369,a,

D.Lag.,260. Les traductions françaises de l'Ulenspiegel populaire font un usage abondant de ce mot vieilli au XVIIe siècle¹⁴⁰ et dont le dernier bastion, fortement ébranlé, est la locution "tirer ses grègues". De Coster ne l'utilise qu'une fois: "Grègues de toile noire, à jour comme la flèche de Notre-Dame d'Anvers" (II,11,p.194).

Jouvenceau. B.,Lar.,D.G.: +; Ac.: par plaisanterie; L.,T.L., IV,1815-1817,H.,IV,729,b.

Il est condamné par Malherbe, marqué d'une croix par Richalet, dit vieilli par Furetière, et fait vite partie du "style marotique"¹⁴¹. "Ulenspiegel étant à Liège, au marché

137 Ce qui peut paraître étonnant, eu égard à la fréquence du mot dans la poésie romantique et symboliste. Sans doute doit-on attribuer cette réserve au désir d'éviter la fausse grandeur et l'artificiel. Signalons l'utilisation du terme néerlandais steen (I,3;IV,6).

138 Cfr Br.,III,pp.37,77,99 et 145, et VI, 1294.

139 Ailleurs, DC corrige en tête de Can.I au ms. Signalons enfin un cas flagrant de pesée; le terme couvre-chef est très souvent substitué à chapeau.

140 H. Class., 187.

141 I. PAULI,op.cit., p.65.Cfr O.BLOCH, Jeune homme, jeunes gens, in Mélanges Antoine Thomas, Paris,1927,pp.30-32. Notons que DC utilise plusieurs fois jeune gars, terme que le XVIe siècle utilisait communément avec jeune homme pour remplacer les défailants damoiseau et jouvenceau.

aux poissons, suivit un gros jouvenceau... "qui est évidemment Lamme, le goinfre au grand coeur (I,43,75; autre exemple en III,28).

Larron. L.,Ac.,D.G.: +; H.: o;B.,Lar.,T.L.,V,196-200, F.E.W., V,201,a. L'auteur n'utilise pas le terme voleur: il le remplace par un mot qui vit encore aujourd'hui, mais dans des contextes plus ou moins figés: "bon larron, l'occasion fait le larron, larrons en foire". L'archaïsme réside donc moins en sa seule présence qu'en l'usage **systematique** qui en est fait. Il revient 31 fois: "Hommes bëlîtres et larrons" (II,8), "Il fut condamné comme horrible meurtrier, larron et blasphémateur" (III,44), "Larron pillard" (II,15), etc. Il accepte même des compléments, ce qui accuse fortement le parallélisme avec voleur: "Larron du bien du roi" (IV,6); le cri de "Au larron" (I,49,p.85) produit le même effet.

Manant.B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.,T.L.,V,1016-1017, H.,V,116,b. Le mot revient 24 fois, dont deux sous sa forme féminine manante (II,29 et IV,5).

C'est encore parmi les archaïsmes de convention qu'il conviendrait de ranger le substantif damoiselle¹⁴², inévitablement précédé de son déterminant gente: "Gente damoiselle", voilà bien le sommet de l'archaïsme de convention! On ne jurerait pas qu'il n'y ait pas ici quelque ironie, puisque l'auteur fait allusion à des pratiques plutôt grossières qu'il attribue à des aristocrates véreuses (IV,10,p.392)¹⁴³. On pourrait aussi évoquer escarcelle (qui revient 12 fois), ou encore atours¹⁴⁴. Il faut en outre faire mention de très nombreux appellatifs tels que Messire, Monseigneur et son pluriel Messeigneurs¹⁴⁵.

142 Le mot vieillit dès le XVI^e siècle. Cfr H.Evol.,35-36.B., L.,Lar.,Ac.: +;D.G.,T.L.,II,1182-1183,H.,II,701,b-702,b. DC l'utilise dans un contexte où le mot désigne bien des jeunes filles nobles (cfr A.GRISAY, G.LAVIS, M.DUBOIS-STASSE, Les dénominations de la femme dans les anciens textes littéraires français, Gembloux, Duculot,1969,pp.166-178).

143 Ac.,D.G.,Lar.: +; God.,IX,507,a,H.,III,588,a.

144 De nombreux dictionnaires du XIX^e siècle disent que le mot est surtout employé ironiquement (Mots et dictionnaires, p.115).

145 Cfr Chap. XVIII, §3.

Mais c'est à peu près tout: à peine peut-on tenir compte de Infant, hôtellerie et serf. On peut donc en conclure que De Coster n'a point voulu battre le chemin un peu facile de l'archaïsme de convention, qui reste cependant indispensable, nous le verrons. Sa grande préoccupation était bien de se faire comprendre, mais sans pour autant céder à la tentation d'un archaïsme qui eût débilité son style.

o

o

o

Les autres substantifs sont moins aisés à manier, car si aucune motivation ne peut être perçue, ils risquent de n'être pas compris... Comment l'auteur les a-t-il utilisés?

Bagasse. L., Ac., D.G.: +; B., Lar., H., I, 451, ab, D. Lag., 44. Ce mot attesté pour la première fois en 1581¹⁴⁶, est déjà déclaré vieilli par Furetière. Cependant, il est resté en usage à un niveau populaire de la langue du XIXe siècle. De Coster l'emploie 3 fois, dans des situations qui le rendent assez intelligible: "Le frère d'une bagasse publique ne devrait point montrer si haute trogne" (III, 32, p. 297; autres exemples en II, 15, et III, 17).

Bailles. Lar., Ac.: o; B., L., D.G. ne connaissent le mot qu'au sens d'ouvrage de fortification extérieure; L. le signale en outre "au nord de la France", où il désigne les perches dont on entoure les pâturages; T.L., I, 801-802, H., I, 456. L'auteur fait intervenir ce terme 5 fois, en lui adjoignant un complément déterminatif, toujours le même: "Bailles de la Maison commune" (I, 5, III, 44, IV, 6) ou "Bailles de la maison de ville" (IV, 3). Le tout forme donc une espèce de locution substantive que le contexte rend suffisamment claire, comme dans le premier exemple: "La veille, il avait été crié aux bailles de la Maison commune que Madame, femme de l'empereur Charles, étant grosse, il fallait dire des prières pour sa prochaine délivrance" (I, 5, p. 9).

¹⁴⁶ Datations et documents lexicographiques, B., p. 16. Baïasse, baasse, "servante" et parfois déjà "fille de joie", est attesté depuis le XIIIe siècle; bagasse est son correspondant provençal (God., I, 551, bc, VII, suppl., 270, c, T.L., I, 795, F.E.W., I, 196, b-197, a).

Béâtre. D.G.: +; Lar.: + pour mendiant (L.:o en ce sens); B., Ac., God., VIII, suppl., 314, a; H., I, 540-541. Depuis le XVII^e siècle, ce mot n'est plus utilisé que comme terme de mépris, au sens assez large de "coquin, misérable"¹⁴⁷. De Coster fait un très large emploi de ce terme évocateur, en général dans des passages où grouille un petit monde de tire-laine et de "coupe-gibecières": "hommes béâtres et larrons" (II, 8), "gentil larron, gracieux vaurien, vénérable béâtre" (II, 15), "mendiants et béâtres" (III, 43). Parfois, le mot sert à l'invective: "Tous les hommes sont larrons, béâtres, hérétiques, déloyaux, empoisonneurs, trompant les filles" (II, 3, p. 179); on aura reconnu le procédé de l'accumulation, où chaque terme perd de son individualité pour être sacrifié à l'effet de profusion.

Brelan, Jeu. B.L., Ac., Lar.; D.G.: +; God., I, 626, c. "Maison de jeu": L., B., D.G.: o; T.L., I, 1132, H., I, 556, a. Ce mot peut désigner un jeu de cartes, qui eut une grande vogue sous Louis XIV avant d'être prohibé; c'est certainement le cas dans la lettre du chapitre IV, 6. Il peut également signifier "tripot" ou "maison de passe"; c'est peut-être le sens qu'il a dans l'énumération dont nous avons fait état plus haut: "Brelans, lécherries, coucherries" (II, 11). Mais répétons-le, ce qui compte surtout est l'accumulation de termes forts.

Bren. Ac., B., L., D.G.: o; Lar. et D.G. connaissent encore bran; H., I, 679, b: bran¹⁴⁸. Ce terme n'est employé qu'une seule fois dans une scène de scatophagie, relique des anciennes farces d'Ulespiègle. Un juif, suçant les "graines prophétiques" vendues par le héros, et qui doivent lui faire connaître l'heure du Messie, prend son ton le plus biblique pour s'exclamer: "Je vous le dis, en vérité, ceci n'est que du bren" (I, 49, p. 86)¹⁴⁹.

Campane. B., L., Ac., D.G.: o; Lar.: +; H., II, 67. Les 4 occurrences du substantif sont groupées dans un chapitre unique. "Il entendait de loin une campane tintant" (I, 12, p. 18).

147 D.Lag., 50-51.

148 Cette dernière graphie semble être la plus courante à toutes les époques de la langue.

149 Dans l'ordurier discours du frère Corneille, on trouve: "draps embrenés" (II, 11). Quoique le mot figure dans les dictionnaires de la langue ancienne, aucun ouvrage du XIX^e siècle ne le déclare vieilli: il y est qualifié de "populaire et trivial".

Cense. B., D.G.: +; Lar.: "régional"; L., Ac., T.L., II, 112-113, D.Lag., 78; et Manse; D.G.; Lar.¹⁵⁰, B., L., Ac.: +; God., X, 119, b. De Coster n'emploie qu'une fois ces termes, dont le premier est encore usité dans le nord du domaine français. Le second signifiait au propre "mesure de terre nécessaire pour faire vivre un homme et sa famille", mais son sens s'est dégradé en "petit domaine". A la question qu'on lui pose sur ses activités, Lamme, le sempiternel crève-la-faim, a cette réponse où une fois de plus, le sens propre de chaque terme compte moins que l'effet cumulatif: "De manger et boire mes terres, fermes, censes et manses, de chercher ma femme et de suivre en tous lieux mon ami Ulenspiegel" (III, 34, p. 307).

Coquasse. B., L., Ac., D.G.: o; Lar.: +; God., II, 294, a, H., II, 536, a. C'est au sens peu précis de marmite, casserole, chaudron¹⁵¹ que l'auteur utilise coquasse. Un contexte tel que "Ce jour-là il fit reluire tous les chaudrons, poêles et coquasses comme des soleils" (I, 43, pp. 77) donne au terme une approximation de sens qui suffit au lecteur. Il en va de même pour les 4 autres exemples.

Coquassier. B., L., Ac., D.G.: o; Lar.¹⁵², God., II, 294, a, H., II, 536, a. Archaïsme ou néologisme sémantique? De Coster n'emploie ce mot que dans l'acception très stricte de "cuisinier", alors que le Moyen Age et le XVIIe siècle lui connaissaient les sens de "marchand d'oeufs ou de volailles", "rétameur" et "chaudronnier"¹⁵³. C'est à une plaisante scène de prestation de serment que l'on assiste au moment où Lamme est nommé Maître-Queux du flibot La Briele: "Je jure de nourrir de mon pauvre mieux, suivant les us et coutumes des grands coquassiers anciens, lesquels laissèrent sur le grand art de cuisine de beaux livres avec figures, les viandes et volailles que Fortune nous octroiera" (IV, 13, p. 403). En dehors de ce passage, auquel l'emploi de lequel et l'omission de deux articles confèrent une ironique majesté, on trouve 4 autres exemples du mot, et 7 fois la forme coquassière, le tout concentré dans 5 chapitres (I, 17 et 35; II, 17; IV, 13 et 20).

150 Lar. réserve le terme au vocabulaire féodal et signale "autre orthographe de mense" (X, 1096, c).

151 Son sens médiéval était encore plus large: coquille, pot, coupe, casserole, coquemar. On le trouve plusieurs fois dans le Quart-Livre.

152 Marchand. "On dit mieux coquetier" (V, 80, d).

153 J. Hanse signale que l'acception "cuisinier" est attestée en province (Déf., 462).

Cotte. B.: +; L., Lar., Ac., D.G., T.L., II, 948-949, H., II, 573. Ce mot a encore une certaine existence, au pluriel surtout. Nous en faisons état, car il est systématiquement substitué à "robe", du moins lorsqu'il s'agit de femmes de condition moyenne. Il arrive à De Coster de l'employer au pluriel: "Oui, tu gardais mon honneur; cet honneur qu'on accroche follement aux cottes d'une femme" (V, 7, p. 439), mais c'est surtout le singulier qu'on rencontre. Par exemple: "Nele, la fillette qui défend sa mère Katheline avec si grande et si brave affection, a trouvé dans la poche cousue à la cotte d'icelle, cotte de fête, un billet signé Joos Damman" (IV, 6, p. 373). Au total, le mot connaît 14 occurrences.

Estache. L., Ac., D.G.: o; B.: +; s.v. estaches; Lar., T.L., III, 1330-1332, God., III, 586, b, H., III, 699, b. Ce substantif, employé 3 fois, est déjà archaïque au XVII^e siècle¹⁵⁴. Le contexte, où l'on trouve le mot poteau, rend assez compte de son sens sinistre: "Le sculpteur fut attaché par une longue chaîne à une estache plantée au centre d'un cercle enflammé formé de bottes de paille et de fascines qui devaient le rôtir lentement, s'il voulait, se tenant au poteau, fuir le feu vif" (I, 30, p. 47; autres exemples en I, 72 et 74). On l'aura sans doute remarqué, c'est en général le premier exemple des mots obscurs qui fait l'objet d'un soin particulier de l'auteur.

Feuillard. B., Lar., Ac., D.G., God., T.L.: o; L.: +; H., IV, 230, F.E.W., III, 678, b. Ce terme désignait un voleur qui se terrait dans les forêts. Il est assez clair, puisque De Coster le fait suivre d'une sorte de petite glose poétique, dans le seul cas où il l'emploie: "Etes-vous les feuillards ou Frères du bois, que vous semblez vivre en commun ici pour fuir la persécution?" (III, 34, p. 306).

Gouge. B., L., Lar., D.G.: +; Ac.: o; God., IX, 710, a, H., IV, 343, ab, D.Lag., 256. Familier aux burlesques, ce mot s'appliquait à une femme de mauvaise vie; ainsi dans la grande scène de bagarre du bordel de Courtrai (III, 35; 5 occurrences). Il peut également signifier "femme, fille", sans aucune idée de dénigrement: c'est le cas en IV, 6, où Katheline est qualifiée de "gouge débonnaire". Le terme, qui, dans cette acception, ne se rattache à aucun mot connu, ne risque-t-il pas de gêner le lecteur? Point n'est besoin d'une très grande intelligence pour deviner de quoi il retourne lorsqu'Ulenspiegel appelle "belle gouge parfumée" une fillette qui, par son sourire et ses chants, l'a attiré dans un estaminet ombreux (III, 35, p. 312).

154 Cfr L.Rab., II, 117.

Havre. L., Ac., D.G.: +; B., Lar., F.E.W., XVI, 186, b. Le mot, encore connu dans certaines locutions, retrouve ici son sens propre: "Sur les rivières et dans les havres, des barques pleines d'hommes armés faisaient la garde autour d'eux" (II, 10, p. 192), "Nous voici dans le havre d'Enckhuysse" (IV, 18, p. 415), "Au loin dans le havre" (V, 7, p. 437).

Heur. B., L., Lar., Ac., D.G.: +; H., IV, 478-479, a¹⁵⁵, God., III, 671, c-672, a. Ici encore, l'archaïsme possède surtout la valeur d'un élément d'élégance, en tant que substitut pur et simple de "bonheur": "Tu parles d'un si grand heur bien piteusement" (I, 2, p. 6; autre ex. en I, 26). Dans ce dernier exemple, "Dieu dirige en toute grâce cette affaire, soit en heur ou malheur" (III, 15, p. 250), la construction, qui unit fortement les deux mots (alors qu'on s'attendrait à un parallélisme soutenu par un second soit), souligne le sens de "bonheur".

Malencontre. B., L., Lar., Ac.; D.G.: +; H., V, 102, ab, God., X, 111, a. Très compréhensible vu la proximité de ses dérivés malencontreux et malencontreusement, ce substantif, qui sort de l'usage au XVII^e siècle¹⁵⁶, n'est utilisé que deux fois. "Faire bon visage à malencontre" (II, 18), "par malencontre" (I, 35).

Matagot. B., L., Lar., Ac., D.G.: o; God., V, 199, c-200, a, H., V, 173, b. A proprement parler, matagot (resté assez rare en dehors des oeuvres de Rabelais et de Marnix) signifiait "guenon apprivoisée"¹⁵⁷. Chez ces auteurs, il fait surtout office d'injure, au sens dès lors assez flou. C'est bien là l'usage auquel le destine De Coster dans cette phrase qui nous renvoie aux meilleures heures de la polémique religieuse: "Tous les doyens, curés, clercs, bedeaux et autres matagots supérieurs ou subalternes qui nous paissent de billevesées" (I, 32, p. 51)¹⁵⁸.

155 Ac. le signale comme vieux dès sa seconde éd. et restreint son usage à certains proverbes. Cfr H. Disp., 22, H. Class., 194, D. Lag., 270. L. le fait subsister dans l'expression "heur et malheur".

156 H. Class., 230, D. Lag., 31. Il devient en tout cas familier (cfr Ac.).

157 Cfr L. SAINÉAN, L'Histoire naturelle et les branches connexes dans les oeuvres de Rabelais, Paris, 1921, p. 334-337.

158 Cette accumulation rappelle certaines pages de Rab. ou de Marnix (Cfr M. GOVAERT, op.cit., p. 42).

Mopse. Ac., D.G., God., H.: o; B., Lar.: +; L. (mopse); F.E.W., XVI, 564, a. Cet ancien nom du doguin ou carlin intervient sans autre nécessité que de faire sonner plus joli, par sa phonologie rare, l'évocation d'une meute gravée sur une boîte: "D'autres chiens tors, retors, mopses trapus et lévriers" (I, 82, p. 159). Ce n'est donc pas vraiment l'archaïsme qui est en cause ici.

Noise. Ac., B., L., D.G.: +; Lar., T.L., VI, 728-732. Nous avons déjà parlé de ce substantif qui n'existe plus que dans l'expression "chercher noise", noise étant pris au sens de "querelle". De Coster lui rend sa disponibilité, faisant par là acte d'archaïsme; cependant il l'utilise plutôt au sens de "tort"¹⁵⁹. "Mais le plus souvent, on le voyait [l'Infant] rôder autour des appartements des dames, afin de faire noise aux pages qui, pareillement à lui, étaient comme des chats à l'affût dans les corridors" (I, 25, p. 37): le futur persécuteur des Pays-Bas s'amuse à effrayer les amoureux, à les faire trébucher, etc.

Nonnain. B., L., Ac., D.G.: +; Lar., God., V, 522, a-524, c et X, 208, a. H., V, 446, b. Cet ancien cas régime ne s'est plus maintenu que dans le style burlesque au XVII^e siècle. Sa forme le rend immédiatement intelligible: "N'épargnant personne: prêtres, nonnains, femmes ni enfants" (I, 7, p. 12).

Parfond. Au sens de "fond": B., L., Ac., D.G.: o; God., V, 766, a, H., V, 631, a. F.E.W., IX, 432, b; Lar.: + pour profond. C'est à trois reprises que l'auteur emploie ce substantif, lui aussi très intelligible. Il ne s'est maintenu dans la langue qu'au prix d'une spécialisation sémantique (signifiant autrefois "fond, profond", il ne désigne plus aujourd'hui qu'un filet de pêche prospectant les profondeurs). De Coster lui restitue son ancienne signification¹⁶⁰: "Au parfond du bois" (III, 8). Il va jusqu'à l'employer dans un des passages allitérants dont il est coutumier: "Jusques au fond de l'insondable parfond du royaume de Satan" (V, 1, p. 423).

Pasquil. S.v. pasquin: Ac., Lar., L., D.Lag.; B., D.G.: +; s.v. pasquil - God., X, 288, b, H., V, 663, a, FEW, VIII, 706, b-707, a. De Coster emploie trois fois ce substantif désignant ces écrits satiriques ou subversifs dont il s'est fait une ample consommation au temps des guerres de religion, dans un camp comme dans l'autre (I, 52 et II, 9).

159 Il a évité le sens médiéval de "bruit". On peut se demander si DC, par étymologie populaire, ne rapproche par le substantif de nuire.

160 On peut également dire qu'il a donné à parfond un sens encore actuel de profond.

Il a choisi la forme la plus rare, le mot s'écrivant d'ordinaire pasquin¹⁶¹.

Patenôte. B.,L.,Lar.,Ac.; D.G.: +; God.,X,295,ac,T.L.,VII,482-484,H.,V,679,b-680,a. Le terme revient 8 fois, au sens assez large de "prière"¹⁶²; l'auteur ne se gêne pas pour parler de "patenôtres de gueule" (III,27). Ailleurs, il est employé au sens de "chapelet", mot trop commun et systématiquement évité¹⁶³ (quand ce n'est pas patenôte, c'est rosaire, cfr III,10). En ce dernier sens, patenôte est sorti de l'usage courant au XVIIe siècle¹⁶⁴.

Pendilloche. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.: o (suppl.: pendillon); FEW, VIII,177,b. Ici, l'impression est moins celle d'un archaïsme que celle d'un mot rare. Nous avons déjà signalé ce substantif, signifiant "chose qui pendille" (cfr le moderne pendeloque), et que De Coster a peut-être emprunté à Rabelais, en le vidant de son sens libre¹⁶⁵. Citons un autre exemple: "Ferrets, bijoux rares et pendilloches" (I,26,p.40).

Piot. B.,D.G.: +; Lar.,God.,VI,169,ab,H.,791,b-792,a,FEW,VIII,423,b¹⁶⁶. Ce terme, devenu burlesque au XVIIe selon Furetière, désigne le vin ou toute autre boisson. Comme dans les Légendes flamandes, où l'expression est plus que courante, De Coster en fait toujours le complément direct de humer. Cette locution tout droit sortie de Rabelais¹⁶⁷

161 Notons que Or.,p.93 fait apparaître dans la même lettre de Philippe II les formes pasquin et pasquil. Dans ces 2 cas, le ms. porte pasquil. Pasquil est la forme la plus courante au XVIe siècle, pasquin servant surtout à désigner le personnage et la statue de Pasquino, qui donna son nom aux libelles mordants qu'on affichait sur son socle. M.Piron, qui prépare un ouvrage sur les termes pasquille, paskèye, etc., nous signale que sous le gouvernement de Philippe II, il y eut aux Pays-Bas de nombreuses affaires judiciaires intentées contre les auteurs de pasquils. Apparemment, DC ne l'ignorait pas.

162 Son sens original est "raison dominicale"; c'est une francisation des mots pater noster (cfr FEW,VIII,10,a).

163 Sur son ms., f.598,DC corrige "chapelets" en "patenôtres".

164 H. Class.,283,D.Lag.,367 et E.-R.LUNDQVIST,op.cit.,p.111.

165 H.,V,712,a et God.,VI,77,c ne connaissent que celui-là.

166 L.: populaire

167 Elle y est fréquente; c'est même le titre du chapitre VII de Gargantua: "Comment le nom fut imposé à Gargantua et comment il humoit le piot" (p.46).

a eu le don de frapper plus d'un écrivain¹⁶⁸: "Humez le piot joyeusement" (IV,16; autres exemples en IV,9 et 17).

Planté. B.,L.,Ac.,D.G.,Lar.: o; God.,VI,215,H.,VI,28,b-29,b.
Nous voici en face d'un de ces rares cas de substantifs assez obscurs¹⁶⁹. Encore employé par Baïf et Ronsard, il disparaît complètement dans la littérature, et ne peut vraiment se rattacher à quoi que ce soit dans la langue d'aujourd'hui. En usant de ce mot, De Coster a donc signé un dangereux archaïsme: "Toutefois, ils mangèrent à grand planté et burent à tire-larigot" (II,17), "Un bouquet de chardons dont il y avait sur ce chemin grand planté" (III,26)¹⁷⁰. L'idée d'abondance est toutefois suggérée par le contexte.

Platelée. L.,Ac.,Lar.: o; B.,D.G.: +; God.,VI,208,b,H.,VI,23,a,FEW,IX,47,a. Cette ancienne variante populaire de platée est employée deux fois au sens propre et une fois au sens figuré. A Lamme, qui se plaint de ce que son coeur soit gros d'un seul souvenir, Ulenspiegel rétorque: "Comme ta bedaine de nombreuses platelées" (III,17,p.253; autre exemple en I,20). "Une bonne platelée de coups, bien assaisonnée de male rage" (I,12,p.20). On le voit, le thème de la nourriture est fréquent dans les métaphores de l'Ulenspiegel...

Ponant. Lar.,Ac.,D.G.: +; B.,L.,H.,VI,71,a,FEW,IX,163,a-164,b,God.,X,375,a. Le mot appartient encore à la langue de la poésie et de la terminologie maritime. De Coster l'emploie pour décrire le dantesque spectacle de la débâcle: "Le vent soufflant du ponant, la mer se fâcha sous la glace et souleva par blocs énormes, lesquels furent vus se dressant retombant, s'entre-heurtant, passant les uns sur les autres" (IV,1,p.355).

Prédicant. L.,Lar.,Ac.,D.G.; B.: +; God.,IX,402,b, H.,VI,142, a¹⁷¹. Prédicant est ici un terme technique plutôt qu'un archaïsme: le mot, d'abord substitut savant de prêchant, ne s'est plus appliqué qu'aux prédicateurs huguenots. Lorsqu'il apparaît dans les époques postérieures aux guerres de religion, c'est toujours en mauvaise part. De Coster suit parfois cette voie et en fait un usage à tout le moins imagé¹⁷²: "aboyeur prédicant", "guenillard prédicant"

168 Cfr G. MATORE, op.cit, p.290.

169 H.Disp.,20-21 et G.TILANDER, Maint. Origine et historique d'un mot, Lund,1955,p.61.

170 Dans ce dernier exemple, une étymologie populaire pourrait rapprocher le mot de "plante".

171 Les dictionnaires anciens ou modernes spécifient "en mauvaise part, terme de dénigrement".

172 La première fois, le mot apparaît dans le groupe "entrant alors en fureur comme un prédicant à son prêché" (I,70,p.129).

(II,11, dans le sermon de frère Corneille), "trois beaux petits prédicants réformés", "petit prédicant de trogne guerrière" (III,22). Le mot revient une trentaine de fois, le plus souvent dans le livre III, qui conte la guerre sur terre¹⁷³.

Roussin. B.,L.,Lar.,Ac.;D.G.: +; God.,XI,596,c-597,a,H.,VI,641,b-642,a. C'est au sens de "âne" que l'auteur utilise ce mot qu'ici encore la situation explique clairement¹⁷⁴. Claes, se dirigeant à dos d'âne vers le Pays d'Allemagne, donne à son fils le conseil: "Tiens-toi bien, mon fils, sur le roussin, afin qu'ils ne te puissent renverser" (I,12,p.18; autre exemple en II,1).

Scintille. L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; B.: +; God.,VII,340,b, H.,VI,725,b-726,a. C'est pour décrire une autre débâcle que le poète utilise ce mot d'assez bonne venue, latinisme fréquent chez les auteurs de la Pléiade: "C'est l'heure du flux, les hautes vagues entrant dans le Zuyderzee rompent la glace, qui par grands morceaux éclate et saute sur les navires; elle jette des scintilles de lumière; voici la grêle" (IV,18,p.415). Le verbe scintiller éclaire son sens.

Séant.

Avec ce mot, l'auteur se livre à un léger néologisme d'emploi. Ce participe, une des reliques qu'a laissées derrière lui le verbe seoir, n'est employé qu'avec le possessif dans des expressions comme "être en son séant", "sur son séant". Il n'était pas difficile de partir de la seconde locution et d'isoler séant, comme un substantif, pour lui donner une acception extrêmement concrète: celle de "faux-visage"¹⁷⁵. On le voit, s'il aime à être truculent, De Coster sait aussi jouer de l'euphémisme: "Soudain, Ulenspiegel lui cingla d'un grand coup de fouet son séant, formant bourrelet sur la selle" (III,20,p.256), "Il m'a baillé de son bois dans le séant" (III,34,p.308). Le terme revient une dizaine de fois.

173 Plusieurs fois, et notamment en II,11, le ms. corrige prédicateur en prédicant.

174 Roussin (ou roncin) désigne en fait un cheval de service. Il ne s'applique à l'âne que dans la locution "roussin d'Arcadie".

175 Aujourd'hui, on peut en certains cas considérer séant comme un substantif. Cfr R.BAILLY, Dictionnaire des synonymes de la langue française, Paris, Larousse,1947,p.195. Cela ne paraît pas être le cas au XIXe siècle, car nous n'avons pu recueillir de témoignage en ce sens.

Septaine. L., Lar.; B., Ac., D.G.: o; God., VII, 385, b, H., VI, 767, a, F.E.W., XI, 479, a. Coulé dans le même moule que dizaine (et par cela même ne présentant rien d'anormal), ce mot est utilisé 3 fois par De Coster dans un chapitre où il fait s'entre-battre des groupes de 7 hommes (I, 19).

On a pu s'en apercevoir, en dehors des cas où une vague proximité formelle ou sémantique avec d'autres mots assure l'intelligibilité, ces substantifs étaient plus malaisés à manier: baille, gouge ou piot risquaient de déconcerter le lecteur.

Dans un certain nombre de cas, le ton général importe plus que la signification précise. Quand Ulenspiegel traite les clercs de matagots, il est assez indifférent au lecteur que le héros veuille souligner leur ressemblance avec la gent simiesque: il ne voit dans ce terme qu'une injure parmi d'autres, qu'il comprend parfaitement; celle-ci vient simplement relever la page de sa saveur rare. La manoeuvre est la même lorsque l'archaïsme fait partie d'une énumération, qu'il irradie en quelque sorte de l'intérieur. Ailleurs, le mot n'apparaît que dans certains contextes largement éclairants. L'auteur fige parfois ces contextes sous forme de locutions: bailles n'est jamais utilisé sans son déterminatif, trotton n'existe que dans la locution "courir le grand trotton", et de même que géhenne n'apparaît jamais en dehors de l'expression "chambre de géhenne", piot ne saurait qu'être régime de humer.

Au total, les substantifs qui risquent de rester obscurs, parmi ceux que nous venons d'énumérer, sont remarquablement peu nombreux: on n'en voit guère en dehors de mopse et, dans une mesure moindre, de planté.

§ 6. Substantif et équilibre archaisant.

Tout au long de ce chapitre, à travers le classement des faits archaisants concernant le substantif, le lecteur a de nouveau pu voir se dégager, et de façon plus nette, la grande constante observée lors de l'étude du verbe: la lisibilité de la langue de Charles De Coster. Tout en introduisant dans ses pages un assez grand nombre de termes inhabituels, l'auteur a su éviter que son texte ne ressemble à ces oeuvres archaisantes qui, pour le lecteur non philologue (et même parfois pour celui-ci), ne sont que des logogripes de bas étage. Il a réussi en outre à ne point irriter ce lecteur par une hétérogénéité trop poussée, notamment en condensant de nombreux mots obsolètes en familles lexicales.

Nous ne nous étendons guère sur certains des mécanismes mis en oeuvre pour arriver à ce résultat. Les premiers nous sont bien connus, puisque nous les avons déjà vus fonctionner lors de notre étude du verbe: l'auteur peut se servir d'un mot connu, qu'il restitue au lecteur sous une forme déroutante (buverie ou nouvelleté); procédé simple, aux résultats énergiques, mais qui, poussé jusqu'à la systématisation, sent un peu son maquillage. De Coster, après son exercice de style des Légendes flamandes¹⁷⁶, a eu l'heur de se montrer assez sobre dans cette voie. Il l'a encore été dans le procédé qui consiste à rendre au lecteur des substantifs aussi familiers que les premiers après leur avoir fait subir des distorsions sémantiques d'importance variable. Ici encore, il a préféré procéder par touches légères, par des pesées discrètes, mais insistantes et répétées. Des deux autres procédés, qui consistent à créer de nouveaux substantifs, soit par changement

176 On n'y compte pas les voulientiers, enraigé (qui d'ailleurs ne semble pas avoir jamais existé), plourer, demourant, etc. Il est très significatif de voir DC renoncer presque totalement à ce type d'arch.

de catégorie, soit par composition, De Coster n'a guère usé non plus. On ne peut davantage prétendre qu'il soit tombé dans le piège de l'archaïsme de convention: on ne compte que 10 de ces substantifs parmi les 44 archaïsmes délibérés; c'est dire qu'ils ne représentent pas grand chose dans l'ensemble des substantifs archaïsants, du moins sous le rapport du nombre d'unités¹⁷⁷.

Quel sera donc le mécanisme qui, tout en ne tournant pas au système, permettra à De Coster d'assurer à ses substantifs à la fois une parfaite intelligibilité et une teinture désuète qui ne soit ni trop faible ni trop brutale? Nous répondons: c'est la suffixation.

Classer tous les substantifs archaïsants par familles suffixales est intéressant. Tout d'abord parce que cela peut faire ressortir l'existence d'affinités stylistiques. Le suffixe, en effet, détermine pour une bonne part le niveau d'emploi du mot et sa coloration; nous avons ainsi pu constater l'existence de groupes importants, comme celui du diminutif hypocoristique, ou celui des substantifs à sens péjoratif. Mais le suffixe joue encore un autre rôle, puisque, sans grand déploiement d'excentricités lexicales, il permet d'archaïser un

177 On n'a pas à accorder à ces chiffres une valeur absolue: ils ne sont donnés qu'à titre d'indication. En effet les frontières de ce groupe ne sont pas tracées avec fermeté: selon la nature des expériences littéraires du lecteur, certains substantifs seront dits "de convention", d'autres non; mais ces transferts changeraient assez peu la physiologie de la situation. En tout état de cause, il y a un phénomène qu'on ne peut passer sous silence: les archaïsmes de convention accusent une fréquence nettement plus haute que l'ensemble des archaïsmes délibérés: les moyennes sont respectivement de 8,60 et 4,55 apparitions. On proposera plus loin une explication de ce phénomène.

texte dans les conditions que nous énumérons plus haut: efficacité, intelligibilité, souplesse...

Prenons un exemple: soit le substantif flagellation, qui n'offre aucune particularité digne de retenir l'attention. Faisons-lui subir une substitution de suffixe¹⁷⁸ et remplaçons-le, partout où nous le trouvons, par son synonyme¹⁷⁹ flagellement.

178 Encore une fois, répétons que les réactions du lecteur ne sont pas nécessairement en accord avec l'histoire de la langue. Nous parlons ici de "substitution de suffixe", alors qu'objectivement, il n'y a pas eu substitution, mais deux créations distinctes (contemporaines ou successives); l'une, pour des raisons de synonymie, a été éliminée au profit de l'autre. Même dans la constitution du texte, il n'y a pas eu "substitution". Nous savons, avec Alf Lombard, que "les termes 'remplacement', 'Ersatz', 'Vertretung', 'au lieu de' [...] devraient n'être employés qu'avec beaucoup de précaution, en matière de grammaire et de style; ils correspondent à un système "logique" assez discutable" (op.cit., p.25 ; terme aussi peu pertinent qu'une conception primaire du "choix" ou de "l'écart" en stylistique). En fait, dans la création littéraire, il y a simplement eu choix de la première forme. Mais dans l'acte de lecture, c'est bien par rapport au substantif familier que le mot proposé est jugé, le mouvement naturel étant de rapporter le mot méconnu au terme connu. L'arch. est dès lors confusément ressenti comme une transformation du terme étalon (degré perçu et degré conçu). C'est pourquoi nous continuons à utiliser ici le terme commode de "substitution".

179 En général la substitution fait que la synonymie n'existe qu'au niveau de la dénotation. Au niveau de la connotation, il est évident que souvenir et souvenance ne sont pas absolument interchangeables. Une fois qu'il y a ou qu'il y a eu doublet s'opère une certaine différenciation. En somme, un des deux termes, le plus courant évidemment, reste neutre, est le déverbatif à l'état pur; l'autre, le plus rare, est surtout chargé d'affectivité, insiste plus sur le sentiment provoqué par l'action que sur l'action elle-même. C'est en quelque sorte la nuance qu'a établie P.Haffter dans son originale Contribution à l'étude de la suffixation, qui distingue "mot-action" et "mot-impression" (pp 47-48).

Quel est le résultat? Le nouveau mot sera aussi compréhensible que le premier, le radical étant resté intact: on lit toujours "action de flageller"; deuxièmement, le morphème utilisé est plus que courant dans les habitudes linguistiques du sujet parlant; enfin, les règles morpho-syntaxiques de dérivation sont respectées¹⁸⁰. Flagellement est donc perçu comme parfaitement "acceptable" dans le système. Cependant, tout identifiable qu'il soit, le terme n'est pas courant, et sans doute le lecteur ne l'a-t-il jamais rencontré; il ne fait pas partie de la norme (au sens de Coseriu). Cet effet de rareté se confond aisément avec l'éthos archaisant dans un texte vierge de toute audace moderne et qui par ailleurs regorge de traits à la valeur indubitablement désuète.

Le procédé est le même lorsqu'il y a non plus substitution, mais adjonction de suffixe. Soit le déverbal vol; si on lui adjoint la désinence -erie, destinée à exprimer l'action, nous obtenons un nouveau substantif volerie, équivalent au premier, du moins au strict niveau dénotatif¹⁸¹. Il est à la fois acceptable et rare. C'est encore le même processus qui entre en jeu dans la formation de diminutifs, dont nous avons vu qu'ils constituaient dans la Légende une classe d'une importance appréciable.

Ce jeu de la dérivation, tout efficace qu'il soit, n'est cependant jamais poussé jusqu'à la systématisation.

180 Cfr J. DUBOIS, La dérivation en linguistique descriptive et en linguistique transformationnelle, dans Travaux de linguistique et de littérature, VI, 1, 1968, pp. 27-53.

181 De nouveau, historiquement, cela ne se passe pas ainsi: volerie n'est pas formé par addition du suffixe au déverbal vol. Mais c'est bien par rapport à vol (degré conçu) que le lecteur apprécie volerie (degré perçu).

Nous venons d'évoquer le cas de -erie: il s'agit d'un suffixe qui n'est plus tellement productif, lorsqu'il exprime l'action¹⁸². Le poète aurait pu chercher à remplacer les désinences -ment ou -ion dans le maximum de déverbatifs par d'autres suffixes, eux-mêmes dispensateurs d'archaïsme parce que improductifs: c'était le cas de -ise, -ade ou -ure, dont nous avons bien dû constater qu'ils étaient pauvrement représentés. Outre que l'archaïsme aurait pu, à la longue, être trop violent, le degré d'acceptabilité baissant, il en aurait résulté un corpus de mots suffixés d'un type trop identique, ce qui eût entraîné à brève échéance la lassitude du lecteur. De Coster a préféré procéder par une sorte de chassé-croisé: au lieu d'opter pour un ou deux suffixes archaïsants, mécaniquement adjoints à tous les lexèmes, il fait de chaque mot un cas d'espèce, et choisit à l'occasion le suffixe le moins courant, celui qui a été éliminé par la langue. Observons par exemple les couples:

nonchalance → nonchaloir
désespoir → désespérance

182 A tel point que J. Dubois l'omet dans le répertoire de son Etude sur la dérivation suffixale. Il existe encore avec deux fonctions: employé avec un adjectif, il exprime une qualité souvent péjorative. Avec un verbe, il désigne l'entreprise ou le local où s'exerce une activité professionnelle (ex.: cimenterie). Faisons remarquer que "non-productif" ne signifie point "qui a complètement cessé de participer à la formation de nouveaux mots" (nous retrouvons parlerie chez Nathalie Sarraute). Il faut entendre par là le fait pour le suffixe de perdre peu à peu son caractère de disponibilité; les mots suffixés perdent dès lors une grande partie de leur motivation et se lexicalisent. S'il se forme de nouveaux vocables à l'aide de la désinence, c'est plus par analogie que par véritable suffixation. On le voit, la notion de productivité reste assez floue.

Dans le premier cas, -oir a été préféré à -ance, mais dans le second, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Dans l'Ulenspiegel, les substantifs suffixés forment une population où tous les modes désinentiels apparaissent avec grand naturel, où la diversité, image même de la vie, est sauvegardée.

On peut donc estimer que, dans le jeu subtil de la dérivation, toutes les conditions énumérées plus haut se trouvent réunies: d'abord, l'archaïsme est assuré; ensuite, il n'est ni trop faible (le mot se signale par sa rareté), ni trop violent (il ne choque pas)¹⁸³; on note en outre un grand souci de l'intelligibilité (le mot de base étant en général moderne), et un refus de la systématization (le répertoire de grammèmes étant varié).

Mais y a-t-il lieu de monter ce phénomène en épingle comme nous le faisons? Occupe-t-il donc une place de choix dans la Légende? Pour se convaincre de son importance relative, et de celle des procédés assurant le caractère archaïsant de l'oeuvre à partir de matériaux non obsolètes, il suffira de parcourir le tableau suivant, qui les met en valeur; sous sa forme condensée, il fera mieux saisir à l'imagination certaines idées émises au long de ce chapitre¹⁸⁴.

183 On notera que DC crée et utilise surtout, à côté des mots de caractérisation, des noms d'action. Il s'agit là d'une tendance bien connue de la langue française (cfr F. BRUNOT, La Pensée et la langue, p. 208, et Alf LOMBARD, op. cit.).

184 On aurait peut-être pu faire passer de A en C certains mots suffixés dont la base n'est pas moderne, comme concoction ou remembrance, et qui risquent dès lors de ne pas être compris du lecteur. Mais à l'inverse, on aurait pu faire figurer sous A quelques mots de C dont la forme est très proche d'un mot moderne, comme parfond, et ce double transfert n'aurait guère changé l'allure générale du tableau. La présentation d'une moyenne (paramètre de valeur centrale), doit s'accompagner d'un paramètre de dispersion. Nous avons choisi le coefficient de variation v (écart type σ divisé par la moyenne), permettant de comparer les données entre elles. En B,

	Unités	Occurrences	Fréquence
A Substantifs suffixés (§§ 2 à 4).	74 soit 51,03%	136 soit 31,05%	1,83
B Autres arch. motivés (§.1)	27 soit 18,62%	60 soit 13,69%	2,22
C Archaïsmes délibérés (§.5)	44 soit 30,34%	242 soit 55,25%	5,50
Total	145 - 100%	438 - 100%	

Même si l'on n'accorde point une confiance absolue aux chiffres, on ne peut manquer d'être frappé par un fait: les mots à suffixe (catégorie A), tout en étant les plus nombreux (51,03%), donc apparemment les plus disponibles, deviennent minoritaires dès qu'on tient compte de leur fréquence, la plus basse (1,83). Sans doute faut-il voir là un effet de la souplesse du procédé: étant donné la grande facilité avec laquelle on peut en jouer et la variété des formations qu'il rend possibles, l'auteur ne se voit pas obligé de faire resservir ces mots très souvent. On notera que ceux-ci sont de fréquences très peu dispersées, comme les mots de B, leurs coefficients v de variation étant respectivement de 0,78 et 0,62.

Par contre, on observera la tendance inverse pour les archaïsmes délibérés. Sous peine de tomber dans les pièges

184 suite

nous n'avons pas, pour rendre la distribution des écarts homogène, tenu compte de soudard et populaire, trop excentriques par rapport à la valeur centrale.

qui menacent l'archaïsme (l'obscurité, la lourdeur, le pédantisme ou la convention), l'auteur n'a pu démesurément augmenter le corpus d'unités de C; il était donc moins libre d'étendre le lexique mais, ayant introduit un de ces termes, il lui était loisible de l'utiliser à plusieurs reprises, d'où la fréquence sensiblement plus haute (5,50).

Mais De Coster n'aurait-il pu les éliminer purement et simplement? Son style n'y aurait-il pas gagné en originalité et en légèreté? Il ne faut pas réfléchir longtemps pour répondre à ces questions par la négative. Ces termes ont en effet leur fonction spécifique dans le texte; ce sont eux qui, pour une bonne part, assurent à la langue sa coloration indubitablement archaïque. Si tout le mouvement linguistique de l'oeuvre ne consistait qu'en un souple échange et en adjonctions de suffixes, on pourrait n'y voir que la manifestation d'une certaine recherche, ou d'un maniérisme¹⁸⁵. Au lieu de cela, ces phénomènes s'enchâssent dans un contexte où abondent les mots de civilisation orientant la sensibilité du lecteur et les substantifs, utilisés avec souplesse ($v = 1,13$), qui connotent, sans méprise possible, une langue archaïsante; c'est particulièrement le cas des archaïsmes de convention, dont le lecteur ne peut en aucun cas ignorer la véritable valeur (et nous avons vu plus haut que, de tous les archaïsmes délibérés, c'était précisément eux qui accusaient les plus hautes fréquences: 8,60). Des termes comme escarcelle, manant ou castel lestent la langue fluide de la Légende de tout un poids d'archaïsme incontestable...

185 Rappelons nos vues théoriques. Pour qu'il y ait éthos archaïsant, il est nécessaire que le lecteur ait conscience d'une écologie chronologique. Il faut reconnaître que rien à l'intérieur même de certains mots comme flagellement ne l'oblige à ressentir l'existence de cette relation. Mais la rareté de la forme peut l'y prédisposer. Un contexte indubitablement archaïsant peut dès lors exploiter cette virtualité.

Le résultat de cet équilibre entre les mots où s'exerce le subtil jeu de la suffixation et les vigoureux termes désuets, c'est cette prose agile, riche et musclée en même temps que vieillie, savoureuse; langue tour à tour lâche, souple ou enflammée, qui joue à la fois du fin trait aristocratique et de l'empâtement négligé. En un mot comme en cent: une langue d'artiste.

o

o

o

C H A P I T R E VII

L'ADJECTIF
=====

"De Coster était un peintre et ses livres sentent l'huile", a-t-on pu dire¹. C'est particulièrement vrai dans la Légende d'Ulenspiegel, où les formes et les couleurs se mêlent en une polychromie sensuelle et vigoureuse, avec des traits qui tiennent à la fois de Goya et de Gustave Doré, et où certains procédés picturaux sont abondamment employés. Il est rare de ne pas y voir un personnage dont l'apparence ou la disposition ne soient soulignées par une ou plusieurs épithètes bien senties, une attitude ou un acte qui ne reçoive sa qualification morale, souvent concrétisée par une savoureuse comparaison. Parfois telle ou telle figure de proue reçoit son épithète de nature, à l'instar des héros épiques anciens: Katheline est "l'affolée", d'Orange est "le Taiseux", Claes "le vaillant manouvrier", d'Albe "le duc de sang", etc². Toujours, l'auteur décrit les choses en les enveloppant d'une opulente masse de déterminations.

1 Han. DC., 292

2 Lorsque Charles-Quint décrit sa cour, il nomme successivement "d'Orange le Taiseux, d'Egmont le Vain, de Hornes l'Impopulaire, Brederode le Lion" (I, 58; noter les majuscules).

On a déjà observé comment de nombreux substantifs répugnaient à se présenter au lecteur dans leur simple nudité et comment l'emploi de certains adjectifs allait jusqu'à la stéréotypie: on ne peut rencontrer de "trognes" qui ne soient dites "aigres" ou "bonnes", de "fillettes" qui ne soient "mignonnes", etc. Souvent ces adjectifs ne sont pas strictement déterminatifs et l'on a alors des formules légèrement redondantes, comme "cruelle torture" (III,35), etc.

De cet amour de la caractérisation et de la couleur, découlent plusieurs traits stylistiques qui couvrent toute la Légende. Citons pêle-mêle: l'usage des suffixes qui véhiculent en eux-mêmes une certaine vision des choses, comme les hypocoristiques et les péjoratifs³; l'amour de la métaphore pittoresque ("La cathédrale de ta bedaine", V,7,p.442) et la comparaison piquante, ou même cocasse ("des voiles gonflées comme des joues de moine au vent qui vient des cuisines", IV,11,p.395), souvent exprimée de la façon la plus compendieuse possible⁴; le jaillissement en kyrielle d'adjectifs verbaux et de participes présents. Mais, pour rester sur le plan du lexique, il faut surtout signaler le maniement assez remarquable de l'adverbe de manière, qui sera examiné plus loin, et l'usage constant de l'adjectif⁵. Deux traits d'ailleurs étroitement liés: l'adverbe caractérise le verbe comme l'épithète caractérise le substantif.

3 Nous avons montré que, souvent, l'arch. par suffixation avait pour résultat d'amener la substitution d'un "mot-impression" à un "mot-action".

4 Cfr les chap. consacrés aux phénomènes de syntaxe (à l'article notamment).

5 "Les adverbes grimpent les uns sur les autres, les épithètes fécondent les substantifs" écrit Sosset dans son livre rédigé d'une plume généreuse, mais qui démarque trop souvent les travaux de J.Hanse, et dont la verve ne parvient pas à dissimuler un certain manque de rigueur (Soss.,165).

Il est fait, dans la Légende, une ample consommation d'adjectifs qui, souvent, s'entassent dans des énumérations (on voit que ce procédé ne se limite pas aux mots de civilisation); l'auteur ne trouve pas assez de mots pour déprécier, pas assez d'épithètes pour louer. Des passages comme ceux-ci ne sont pas rares:

Ah! disait Lamme, si je pouvais seulement retrouver ma femme, ma tant chère, gente aimée, douce mignonne, fidèle femme! (IV,20,p.417).

Le père Cornelis Adriaensen, frère mineur, sale, éhonté, furieux et aboyeur prédicant, se démenait ce jour-là dans la chaire de vérité (II,11,p.192).

Observons, parmi ces adjectifs, ceux qui possèdent une valeur archaïsante. On doit considérer ce chapitre comme une annexe au précédent plutôt que comme une division nouvelle, traitant d'un objet spécifique. On ne voit pas toujours, en effet, ce qui distingue substantif et adjectif: l'un peut aisément jouer le rôle de l'autre, et c'est à peu près le même genre de procédés que l'on peut observer de l'un et l'autre côté. Néanmoins, nous avons tenu à maintenir la division traditionnelle: par souci de clarté d'abord, afin de ne pas alourdir inconsidérément les pages qui précèdent; par souci dialectique ensuite, pour nous permettre de vérifier si les mouvements détaillés dans le chapitre réservé au substantif se répètent ici, et s'ils le font dans une mesure comparable.

o

o

o

§ 1. Archaïsmes motivés de types divers

a) Archaïsme et sémantique.

Un certain nombre de ces archaïsmes sont de nature essentiellement sémantique. Il se vérifie donc que De Coster ne craint point ce procédé, contrairement à ce que l'on pensait. Il s'agit de:

Coutumier, qui a l'habitude. B., Ac., Lar.: +; D.G.; L. signale qu'il revient en faveur. L'archaïsme est ici léger. Le mot s'applique surtout à des choses habituelles; lorsqu'il se rapporte à la personne, ce qui ne se passe guère que dans un langage assez cultivé, il est généralement utilisé comme attribut⁶. Dans l'exemple, l'étrangeté réside surtout dans son emploi en fonction d'épithète: "séducteur coutumier d'enfants et de fillettes" (III, 32).

Débonnaire, bon. Les commentaires de B., Ac. et Lar. montrent que le mot commence à être contesté au sens simple de "bon", encore donné par L.; D.G.: o. Ce mot s'est entaché aujourd'hui de l'idée de faiblesse⁷. Je ne crois pas qu'elle soit particulièrement sensible dans l'exemple: "Nous irons bientôt ensemble chez Katheline, belle gouge débonnaire" (IV, 6, p. 375).

Ignoble, roturier. Lar., Ac.: o; B., D.G.: +; L., God., 541, ab, H., IV, 541, b-542, a. L'adjectif a perdu son sens premier de non-noble⁸. C'est pourtant celui que De Coster lui attribue manifestement lorsqu'il écrit: "Partout riches et pauvres, nobles et ignobles, jeunes et vieux, hommes et femmes, tous de crier: 'Vive le Gueux!'" (II, 11, p. 195). On le voit, l'auteur risque rarement un archaïsme sémantique qui risquerait de provoquer un contresens; ici, la coordination de couples oppositionnels, où noble se trouve en bonne place face à ignoble, annihile ce danger.

6 H. ne signale que l'expression "être coutumier" (II, 614, 6). God. donne des exemples de cet adjectif en fonction d'épithète (IX, 231, b). Cfr Mots et dictionnaires, pp. 384-385.

7 Mots et dictionnaires, p. 437, H. Evol., 133, H. II, 718, a, FEW, I, 134, b; cette nuance ne commence à naître qu'au début du XVIIe siècle (D. Lag., 128). God., IX, 277, ab définit "bon jusqu'à la simplicité" sans que tous les ex. fournis soient probants (v. T. L., II, 1237).

8 Cfr D. Lag., 275.

Inepte, inapte. B., Ac., Lar.; D.G.: +; God., X, 10, c, H., IV, 616. Ici, l'archaïsme est moins vigoureux qu'il n'y pourrait paraître: la forme refaite inapte date en effet du XVIII^e siècle, et la différenciation ne s'opère que lentement, au cours du XIX^e. L. remarque que l'on commence à préférer inapte pour exprimer l'idée d'incapacité, et les exemples que Lar. forge avec inepte, en 1873, prouvent que le sens moderne prime⁹. C'est donc d'un terme obsoléscent que De Coster use à deux reprises: "La faim, disait-il, rend l'homme dur et inepte à la prière" (II, 18, p. 212; autre ex. en IV, 13).

Malicieux, méchant, nuisible. B., Ac., L., Lar., et D.G. semblent négliger la nuance de malignité; H., V, 107, b. Comme malin et malice, malicieux avait autrefois un sens assez fort, et n'a commencé à s'édulcorer qu'au XVII^e siècle¹⁰. Par voisinage, l'auteur lui rend sa pleine valeur lorsque Joos Damman traite Katheline de "sorcière enragée et malicieuse" (IV, 6, p. 378).

Pitoyable, compatissant. B., Lar., Ac.: +; L., D.G., God., VI, 345, c, H., VI, 5, D. Lag., 377. Ici l'écart consiste en un transfert de la chose à la personne. Mais la spécialisation dans le sens de "digne de pitié" est assez tardive (aujourd'hui il s'est même enrichi d'une nuance de mépris¹¹). A propos d'Ulenspiegel, menacé de pendaison par un de ses coreligionnaires fanatiques pour avoir eu pitié de quelques moines, De Coster fait dire à un de ses personnages: "Nul ne vit jamais pendre un homme parce qu'il fut sincère et pitoyable" (IV, 8, p. 387).

Arrêtons-nous ici pour formuler une conclusion qui vaudra pour tous les archaïsmes métasémémiques déjà rencontrés; l'étude du verbe, de l'adjectif et du substantif nous a fourni assez de matériaux pour cela. De Coster ne refuse pas le procédé, avons-nous dit. Cependant, il lui impose une limite, dont l'existence n'aura sans doute pas échappé au médiéviste et au seiziémiste. Cette limite, c'est le nombre réduit de sèmes distinguant toujours le signifié moderne et le signifié choisi par l'auteur. Prenons un exemple: débonnaire signifiait

9 Cfr les fluctuations de Ac. (Mots et dictionnaires, p. 976)

10 D. Lag., 311, H. Class., 230.

11 Cfr H. Evol., 270, H. Class., 292, D. Lag., 377.

"noble" en ancien français (1). Pour des raisons d'ordre social, il s'est enrichi de la nuance "bienveillant"(2) qui, ayant seul survécu, a suivi peu à peu la pente de la péjoration (3), évolution qui n'a rien d'extraordinaire. En choisissant d'utiliser le terme au sens (2), De Coster ne remonte que d'une seule étape dans le passé du sémème. Le lecteur peut encore l'y suivre, puisque le lien unissant (2) et (3) est encore évident. Par contre, le rapport entre (3) et (1) ne l'est plus du tout, et employer l'adjectif dans ce dernier sens (1) contribuerait certainement à obscurcir le texte. Il y a donc là une sorte de règle, que l'écrivain s'efforce de respecter: ne pratiquer l'archaïsme métasémémique que dans la mesure où le signifié nouveau n'est rien qu'une nuance du terme commun¹².

Cette règle de motivation sémantique, il la respecte plus étroitement encore pour les archaïsmes métaplastiques: emploie-t-il l'adjectif dépiteux, il lui attribue le signifié correspondant au moderne dépit et non les valeurs "arrogant", "hideux", "cruel", "injuste" ou "irascible", que l'ancien et le moyen français lui offraient. Emploie-t-il le substantif braveté, il lui refuse les sens de "orgueil", "bravoure", "ostentation", "dédain", "grâce", "gloire", "luxue", "ardeur"¹³, n'ayant rien de commun avec les virtualités sémantiques que possède encore brave, mais se contente d'en faire le nom de qualité répondant très exactement à cet adjectif tel qu'il apparaît dans le texte. A un déplacement vertical, sur l'axe des successivités, De Coster ne veut point ajouter un second déplacement, horizontal celui-là, dans l'aire sémantique du

12 Il y a évidemment quelques exceptions à cette règle générale (voir le cas de ignoble). Pour ces adjectifs, l'obscurité est évitée par le jeu d'autres mécanismes.

13 C'est au XVIIe siècle que la polysémie du substantif est la plus remarquable. Cfr H., I, 695, b-697, a.

mot ressuscité, déplacement qui brouillerait le message au point de le rendre inintelligible.

En somme, dans le domaine de la sémantique, c'est la finesse et le doigté qui caractérisent l'auteur. Il préfère aux faits vigoureux, mais générateurs de contresens, l'effet apporté par des déviations moins accusées mais toujours compréhensibles et surtout celui que provoquent ces multiples et légères pesées que nous n'avons pas fini d'observer.

b) Archaïsme par changement de catégorie.

Il s'agit de mots qui ont aujourd'hui -il faudra nuancer pour l'un d'eux - perdu leurs virtualités adjectives et ne sont plus que substantif ou adverbe.

Belgique. L.,Ac.,D.G.,H.,God.: o;B.,Lar.: +. Comme il arrive souvent pour les noms ethniques, l'adjectif s'est figé en fonction de substantif et cela définitivement dans le premier tiers du XIXe siècle¹⁴. Lorsque l'oeuvre, dans les deux derniers livres surtout, s'élève à un niveau historique général, l'auteur aime à utiliser l'adjectif belge au sens de belge (qui n'apparaît pas), et cela à 15 reprises¹⁵: "La male heure sonne pour la noblesse belge"

¹⁴ L'article de A.COUNSON, Le Nom de Belgique. Essai de philologie nationale, dans La Revue générale, t.XCII, (1910), pp. 71-96, ne nous apprend rien à ce sujet. Il semble que Philippe Lesbroussart ait beaucoup contribué à fixer l'usage de belge et de Belgique, jusque-là fluctuant. En tout état de cause, on peut dire que l'adjectif belgique, sérieusement concurrencé par belge dès le XVIe siècle, disparaît totalement dans les premières années de l'indépendance belge. Un des tout derniers emplois qu'on en puisse trouver figure précisément dans la Constitution (Art.125: "La Nation Belge adopte les couleurs rouge, jaune et noire, et pour armes du royaume, le lion Belgique avec la légende l'union fait la force"): cet emploi est toujours régulier en héraldique (mais leo belgicus désigne aussi le lion hollandais). L'érection de nos provinces en Etat indépendant n'a sans doute pas été peu déterminante pour précipiter sans espoir de retour la spécialisation du mot.

¹⁵ Ce qui n'est pas peu pour évoquer une époque où nos provinces étaient le plus souvent dénommées "Pays-Bas espagnols", "Pays-Bas catholiques", "Germania inferior" ou tout simplement "Flandres".

(II,20), "le populaire belge" (V,2). Son statut adjectival apparaît clairement lorsqu'on le trouve dans une formule où il fait pendant à un autre adjectif connu: "les Etats belgiques et les Etats néerlandais" (V,2,p.425). Certains emplois rapprochent le mot de son acception moderne: "le pays Belgique" (V,2 et 9; voir la majuscule)¹⁶, "la patrie Belgique" (V,8 et 9)¹⁷. De Coster a aussi utilisé le substantif Belgique, ce qui constitue un anachronisme flagrant, mais très significatif dans ce livre où s'expriment certaines préoccupations nationales¹⁸.

Vite. B.,L.,Ac.;Lar.,D.G.: +; God.,X,862,c,H.,VII,491,a. Vite est encore employé comme adjectif de façon régulière, jusqu'au XVIIIe siècle¹⁹. Son éclipse fut de courte durée, car de nos jours il s'est considérablement rajeuni, surtout grâce au vocabulaire du sport. De Coster l'emploie deux fois, dans des comparaisons de thème identique: "vite comme le vent" (IV,6), "Vite comme des nuages au vent du nord" (IV,14).

16 Mais, dans le chap. V,2,DC écrit également "les pays belgiques" et "pays belge".

17 Mais aussi "la pauvre patrie Belgique" (III,31).

18 Dans les expressions "le bien de la terre de Belgique" et "les seigneurs de Hollande et Belgique" (V,2), le terme est évidemment substantif, comme aussi dans les deux exemples de la chanson de V,9 (pièce 15): Neerlande et Belgique y sont rapprochées. La même intention se note dans la phrase où DC ironise sur "Monseigneur Sa Grande Altesse d'Anjou", aux moeurs dissolues et spéciales: manifestement, ce féodal "n'était point né pour procréer l'enfant Belgique avec Liberté, qui n'aime point les amours extraordinaires" (V,8, pp.446-447. L'allusion à la création future d'un Etat portant le nom de Belgique, création présentée comme inévitable, est ici formelle. Cfr L'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque? pp.21-29). Les oppositions Neerlande-Belgique montrent également que Belgique et belgique ne s'appliquent qu'aux provinces du Sud. Le terme Belgique désigne déjà une réalité géographique au XVIIe siècle, mais c'est l'ensemble des Pays-Bas (pour nos régions on précise: B.Inférieure). Ce nom collectif reste rare et ne s'utilise que dans les textes officiels au XVIIe siècle. La révolution brabançonne contribue à sa propagation (cfr H.VANDER LINDEN, Histoire de notre Nom national, in Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, t.XVI,1930,pp.160-174).

19 Cfr H.Class.,405 et D.Lag.,494.

C) Archaïsme de morphologie.

On ne compte guère qu'un seul adjectif de cette catégorie. Il est tout à fait comparable à col, que nous avons vu; c'est:

fol, qui a une tonalité assez distinguée. Comme en poésie, De Coster emploie toujours cette forme devant un mot à initiale vocalique, et d'ailleurs souvent dans la même expression (nous connaissons déjà cette tendance à agglomérer des termes en locutions figées); "fol ami" (II,8; III,28 et 34), "fol aveugle" (III,39). Ce mot vient prendre place dans un contexte où l'on répugne à employer le simple fou en dehors des expressions "folle-fille", etc.

Dans deux autres adjectifs, on peut observer une intéressante substitution de préfixe: De Coster introduit la particule mal-, plus courante dans l'ancienne langue²⁰, à la place d'autres préfixes négatifs.

Malcontent. L.,Ac.: +; Lar.,God.,V,111,b,H.,V,99,a,D.Eag.,310.

Dans le premier emploi qu'il fait de ce mot, l'auteur lui donne sa pleine valeur adjectivale: "Le pays Belgique fut ravagé par les Wallons malcontents de la pacification de Gand" (V,2,p.424). Dans le second exemple, ("Les Malcontents et les Espagnols", id.; notons la majuscule) il s'agit plutôt du terme historique, désignant un parti politique de la fin du XVI^e siècle²¹.

20 Cfr H.Disp.,254, MARTY-LAVEAU, op.cit.,t.II,pp.310-311.

21 D.G. le présente comme un synonyme de "mécontent", et B. exige qu'il ait toujours un complément. L'auteur utilise également l'adjectif normal: "en nos pays mécontente" (II,6,p.184). Après la "Pacification de Gand" (1576), tentative d'union des XVII Provinces contre l'Espagne, un nouveau parti se forme en 1578, dans l'Artois, le Hainaut et la Flandre Gallicante d'abord, pour s'opposer au calvinisme gantois. Ces Malcontents conclurent entre eux la "Confédération d'Arras" (6 janvier 1579). Cfr Th. BUSSEMAKER, De afscheiding der waalschegewesten van de Generale Unie, Harlem, 1895-1896 et H. PIRENNE, Histoire de Belgique, t.IV, pp.136-157.

Malconnu.

Ce terme semble être un néologisme²². Il nous donne une fois de plus l'occasion d'observer comment De Coster introduit les archaïsmes dans son texte. Malconnu revient 7 fois dans le chapitre II,15 où il désigne les provocateurs qui incitèrent au sac de la cathédrale d'Anvers. Avant de le faire intervenir, et de l'utiliser jusqu'au bout du chapitre, l'auteur a eu soin de désigner les mêmes personnages par le mot inconnu, et cela par deux fois; il y a donc comme une sorte de préparation habile.

o

o o

§ 2. Le jeu de la suffixation.

L'adjectif est l'objet des mêmes formes de suffixation que le substantif, moyennant quelques différences que nous aurons tôt fait de signaler. Un premier suffixe, donnant souvent une "indication dépréciative"²³, a toute la faveur de notre auteur: c'est -ard, qui sert à former des mots fonctionnant tantôt comme adjectifs, tantôt comme substantifs et soulignant de façon marquée une caractéristique morale ou physique. Il aime l'utiliser dans des expressions du type "pleurards et couards" (I,12,p.19).

22 Dans ce chap., DC s'appuie sur le témoignage de VM, qui n'emploie cependant pas le terme. On voit que l'auteur pouvait à l'occasion se montrer indépendant vis-à-vis de ses sources linguistiques. Le préfixe mal- était davantage productif au XVIIe siècle (cfr H.Disp.,254).

23 F.BRUNOT, La Pensée et la langue, p.74. Evidemment, le suffixe ne fait souvent que renforcer un sens péjoratif déjà existant dans le thème. Cfr K.GLASER, Le sens péjoratif du suffixe -ard, dans Romanische Forschungen, t.XXVII (1910), p.938. L'expansion de ce suffixe a lieu surtout à la fin du XIXe siècle, donc après DC (d'après DUBOIS, op.cit.,p.82).

Chichard. B., L., Ac., D.G.: o; Lar., God., IX, 78, c, H., II, 263, b. Le mot chiche avait déjà inspiré De Coster, qui avait employé chicherie²⁴. Nous le voyons utiliser par 3 fois l'adjectif chichard, qui ne paraît pas avoir vécu au-delà du XVII^e siècle: "Si tu le veux, nous irons ce soir au sabbat des esprits; mais il faut m'aimer davantage et n'être plus chicharde comme l'autre soir..." (IV, 6, p. 376).

Grelard. B., L., Ac., Lar., GUERIN, D.G., God., T.L., H.: o; F.E.W., XVI, 85, b, renvoie à Ronsard et Oudin. Ce mot est formé sur le simple greleux, que nous rencontrerons par ailleurs. Il entre dans une pittoresque évocation météorologique: "Novembre était venu, le mois grelard où les tousseux se donnent à coeur joie de la musique de phlegmes" (I, 23, p. 35). Dans le livre de De Coster, qui respire et vit avec les saisons, chaque mois est ainsi caractérisé par un trait toujours criant d'originalité²⁵.

Guenillard. B., L., Ac., Lar., GUERIN, F.E.W., D.G., God., T.L., H.: o. De nouveau, tout rare qu'il soit²⁶, ce mot se comprend aisément; il est formé sur un guenilleux qui n'est pas lui-même courant²⁷. L'auteur ne ménage pas son emploi, notamment dans des contextes où il déploie un savoir-faire que nous lui connaissons déjà: "Et les loqueteux, marmiteux et guenillards venaient à Ulenspiegel" (I, 49, p. 84; il ne lui déplait pas de reprendre l'énumération mot pour mot quelques lignes plus bas; autres exemples en II, 15, IV, 8 et 12)²⁸.

Pansard. Ac.: o; L.: +; B., Lar., D.G.; God., V, 723, b, H., V, 602, b. S'il est fait dans la Légende une ample consommation de bedons, bedaines et bedondaines, les adjectifs se rapportant à la même réalité ne manquent pas non plus. C'est ainsi qu'à côté de maflu, on doit signaler pansard, qui revient 6 fois dans de jolies descriptions de ce type: "Ulenspiegel, qui voyait Pompilius si fleuri, pansard et joufflu, lui demanda si c'était au service du prévôt qu'il avait thésaurisé cette santé enviable" (III, 6, p. 227).

24 Nous voyons donc encore s'accuser la tendance à la constitution de familles.

25 Cfr Chap. XVIII, § 5.

26 On n'a pu le trouver que chez GLASER, op.cit., p. 942.

27 Cfr Mots et Dictionnaires, p. 846.

28 En II, 15, ms. f. 431, DC avait d'abord écrit "De jeunes gars loqueteux, claquedents, guenillards", puis a supprimé le premier adjectif.

Un autre suffixe qui semble exciter la verve de notre auteur, puisque c'est avec lui qu'il avait formé les adjectifs de fantaisie stadhoudéral et landgravial, intervient dans trois autres mots, dont deux sont également néologiques. Ce sont:

Gigantal. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,T.L.,H.,IV,313,b-314,a.
Cet adjectif s'est très rapidement vu remplacé par son homologue italien gigantesque, qui n'apparaît qu'à l'extrême fin du XVII^e siècle²⁹. De Coster s'est montré assez discret dans l'emploi de ce vocable, rabelaisien s'il en est, et qui avait tenté Hugo dans Notre Dame de Paris; il ne l'utilise que deux fois: "L'archer Riesencraft, Haut Allemand, homme maigre, cruel et gigantal ronflait à côté de lui" (III,12,p.245; autre ex. en IV,17).

Ivrognial.

Nous avons déjà eu l'occasion de citer ce mot. Par le fait de sa rareté, il est bien plus haut en couleur que le déterminatif "d'ivrogne", qu'il surpasse également en concision³⁰. De Coster l'emploie 5 fois, notamment dans ce paragraphe auquel un simple relatif, deux conjonctions, et un verbe donnent une physionomie extrêmement désuète: "Et le school-meester, maître d'école, le nomma Titus Bibulus Schnouffius: Titus, en mémoire d'un certain bon empereur romain, lequel ramassait volontiers les chiens errants; Bibulus, pour ce que le chien aimait la bruïnbiere d'amour ivrognial, et Schnouffius, pour ce que reniflant il boutait sans cesse le museau dans les trous de rats et de taupes" (I,23,p.35).

Pansal

Est encore une invention de De Coster sur un thème qui décidément lui plaît beaucoup. Mais cette fois, le mot ne connaît qu'un exemple unique: "Te voilà donc, dit-il mon fils, fils en Dieu, car mon arche pansale pourrait en porter deux comme toi" (III,17,p.252); de tels propos ne pouvaient évidemment être tenus que par le bon Lamme, parlant à son cadet.

La création de pansal et ivrognial, le ton de gigantal pourraient nous faire croire que De Coster attribue à ce

29 Cfr H.Disp., 106

30 En III,19, f.465, DC remplace "continuant de jouer son jeu d'ivrogne" par "continuant sa feintise ivrogniale".

suffixe une valeur de truculence. Ce qui vient nous confirmer dans cette impression, c'est, à côté de pansal, l'emploi qui est fait de l'adjectif parallèle ventral, réservé à la langue de l'anatomie à l'époque de De Coster: "nonobstant ta ventrale volonté", "amours ventrales contrariées" (III,40)³¹. On pourrait encore faire état de claustral, utilisé dans un contexte bien particulier: Lamme s'emporte sur un moine qui a osé constater "vous êtes pareillement à moi ventru, pansard et gros homme" et s'écrie:

Osés-tu, vilain moine [...] comparer ta graisse claustrale, inutile, fainéante, à ma graisse de Flamand nourri honnêtement par labours, fatigues et batailles? (IV,20,p.418).

L'utilisation de cet adjectif à la place de "nourrie dans le cloître" est une petite trouvaille de concision.

A l'aide d'un autre suffixe, notre auteur "crée" deux mots, qui sont précisément bâtis sur le même thème:

Parlier. B.,Lar.: +;L.,Ac.,D.G.,God.,V,775,b,H.,V,637,a. "D'où te vient cette abondante parlière?", répond Ulenspiegel à son ami en train de s'échauffer sur un discours digne de Sancho Pança (III,29,p.292). On nous accordera que cette réponse, utilisant un mot vieilli sur la fin du XVI^e siècle, est plus incisive que celle qui eût usé du déterminatif "abondance de paroles".

Parolier. B.,Ac.: o; L.,Lar. et D.G. ne connaissent que le substantif, déclaré néologisme; God.,V,784,c,H.,V,641,b. Ce terme signifiait à proprement "parleur"; c'est encore un bel emploi qui en est fait, lorsque Broer Cornelis fait son autocritique: "le démon parolier m'emporta et me fit parler sans cesse" (V,3,p.430). On ne peut s'empêcher de trouver cet adjectif plus heureux que le premier.

³¹ H.,VII,428,b. DC rejoint donc ici l'usage du temps de Rab., chez qui nous relevons: "Philoxenus et Gnatho Sicilien, anciens architextes de leur monachale et ventrale volupté". Signalons également l'utilisation de stomacal: "ils ont tout à leurs aises stomacales" (IV,10,p.391).

Avant de passer à une catégorie plus importante de mots suffixés, signalons encore trois adjectifs formés à l'aide de diverses désinences:

Bougresque. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,God.F.E.W.: o; H.,I,674,a.

C'est par sa consonance rare, plus que par son sens, que cet adjectif est frappant; il figure en effet dans une tirade de Lamme où abondent les injures à l'endroit de Frère Corneille: "Ah! ce fut ce bougresque vaurien!" (V,7,p.438).

Horrifique. Ac.: o; B.,L.,D.G.: +; Lar.,H.,IV,504,ab.

Horrifique est, avec gigantal, un de ces adjectifs dont l'histoire littéraire a fait un poncif du "style rabelaisant" (combien y a-t-il de coups - de poing ou de vin - "horrifiques dans les Dixains de Balzac!)³²; ici, c'est tantôt une mort qui est horrifique et honteuse" (II,11); tantôt Lamme-le-lion qui est qualifié "d'horrifique vainqueur" (III,27; autres exemples en I,57 et 85).

Gloutu.

Ce néologisme a été fait sur glout, qui a été auparavant utilisé, ou bien - pour le lecteur moderne - sur glouton. Il est formé à l'aide de suffixe -u (qui appartient à quelques adjectifs verbaux) sur le modèle d'un autre adjectif qu'il ne faut pas aller chercher bien loin, lorsqu'on sait combien De Coster était friand de jeux verbaux: "Un moine gloutu goulu mangeant des andouilles" (V,9,p.450).

Mais le suffixe le plus couramment exploité dans les adjectifs archaisants, c'est -eux. Désinence extrêmement courante au XVII^e siècle, chérie par la Pléiade³³, honnie par Malherbe³⁴,

32 Le titre de l'oeuvre de Rab. n'est-il pas: "La vie très horrifique du grand Gargantua"? (Cfr L.SPITZER, Die Wortbildung als stilistisches Mittel, p.108). La plupart des dictionnaires qui reprennent le terme (en le qualifiant de "burlesque" ou de "marotique") le font avec référence à Rab. Lar., suppl. 961 c, précise: Rab. utilise ce terme au sens de merveilleux.

33 Selon H.VAGANAY, Les vocables en -eus, -eux, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, dans la Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, t.XXXII (1908), pp.273-294, l'époque de la plus grande extension du suffixe va de 1575 à 1625.

34 Cfr Br., III,197,n.l.

et dont certains contemporains de notre auteur, Lautreámont et Villiers de l'Isle-Adam, ont fait grand usage. Dans sa fonction péjorative, la formation en -eux semble connaître un regain de faveur dans les années 1870³⁵. Nous l'avons déjà laissé entendre, par sa manière archaïsante, De Coster inscrit parfois sa langue dans les directions qu'allaient prendre les auteurs de son siècle, mais il le fait dans un esprit assez différent.

Angoisseux. Lar.B.,L.,D.G.:+; Ac.:o; God.,I,293,c,H.,I,215.

Ce mot, qui vieillit dès le début du XVIIe siècle³⁶, connaît un certain renouveau au début du XIXe siècle³⁷. Le mot a chez De Coster le sens très net de "angoissé"³⁸. Et Ulenspiegel et Lamme, et le peuple de Flandre et des Pays Bas, angoisseux, croyaient voir de loin, dans la sombre demeure de l'Escorial, cette araignée couronnée" (II,5,p.183). Dans cet exemple, la mise en relief de l'adjectif, assez remarquable, augmente la puissance évocatrice que lui confère sa rareté (autres exemples en I,80 et III,40).

Besoigneux. S.v. besoigneux: L.,Lar.,God.; s.v. besogneux: D.G.

Lar.,Ac.,B.,God.,I,636,a;H.: o. Ce léger archaïsme³⁹ est un peu dangereux car, dans un texte où besogner vient parfois se substituer à travailler, on pourrait le comprendre comme un synonyme de "laborieux"⁴⁰, notamment dans des

35 Selon DUBOIS, op.cit.,p.82.

36 Cfr E.RIGAL, Alexandre Hardy et le théâtre français à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, Paris, Hachette, 1889,p.565. Malherbe le barre chez Desportes, mais on en trouve encore quelques ex. chez Corneille, Bossuet et J.J. Rousseau.

37 Cfr Datations et documents lexicographiques, fascicule 1,A, lère série, p.144 (On omet cependant de signaler que, si ce mot connaît quelque reviviscence, ce n'est guère qu'au sens de "donnant de l'angoisse", alors que, du XIIe au XVIe siècle, il signifiait aussi bien "anxieux"). Les dictionnaires du début du siècle le déclarent inusité (Mots et dictionnaires, p.70).

38 "Le pas inquiet de quelqu'un qui montait les escaliers "(f.333) devient "un pas angoisseux montant les marches" (I,80).

39 D'autres ouvrages du XIXe siècle le déclarent vieilli (Mots et dictionnaires, p.167).

40 L'orthographe elle-même obsolescente aide à éviter cette confusion en facilitant le rapprochement avec besoin. B.signale: "on écrivait autrefois besoigneux" (I,390,b), tandis que Ac. corrige le mot en besogneux dans son Ed. de 1878. Lar. (comme Gattel) fournit les 2 graphies, en donnant la préférence à besogneux. En un endroit, DC a écrit besoigneux avec un i très petit. Les épreuves donnent besogneux et Or. la forme ancienne, que DC a donc préféré. Dans Déf., J.Hanse a uniformisé en besoigneux.

cas comme: "Les voisins disaient que c'était bien à Katheline, qui était fortunée, de nourrir l'enfant des Claes, qui, de coutume, vivaient pauvrement leur vie besoigneuse" (I,15,p.24). D'autres cas comme "Dans ce but, il avait écrit au pape besoigneux et endetté" (III,41,334) sont un peu plus explicites: le mot signifie bien "qui est dans le besoin". Il s'agit encore une fois d'un adjectif typiquement médiéval qui semble avoir connu un certain regain de faveur à la fin du XVIIIe siècle, du moins dans les textes satiriques. C'est avec grande souplesse que notre auteur l'utilise, puisque tantôt il participe d'un mouvement de raillerie, tantôt d'un mouvement de pitié. En tout, 6 emplois.

Coquilleux. B.,L.,Ac.,D.G.: o; Lar.,God.,IX,196,a,H.,II,539,a. De nouveau la fonction de cet adjectif peu à peu disparu de la langue commune⁴¹ est de synthétiser fortement une détermination: "où il y a des coquilles". Toute à la peinture, à l'ambiance, cette périphrasie de la chasse au loup-garou ne s'encombre pas de mots inutiles: "Il n'ouït rien, sinon le vent huant plaintif, la mer grondant comme un tonnerre et le chemin coquilleux criant sous un pas, pesant et tressautant" (III,42,p.341). Un peu plus haut on avait "Le chemin semé de coquilles" (p.338).

Dépîteux. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,II,631,b,H.,III,104-105,a,D.Lag.,142. Un seul exemple avec le sens de "maussade, plein de dépit": "Après trois semaines d'attente dépîteuse, Très-Long quitte Emden avec protestation" (IV,1,p.352).

Grêleux. B.,Lar.,Ac.,D.G.,God.,H.: o; L.,F.E.W.,XVI,85,b. On peut lire chez Ronsard cet adjectif rare, mais aisément compréhensible. De Coster, qui n'hésite pas devant la répétition, l'utilise 3 fois dans un minuscule chapitre où trois averses de "pluie grêleuse" s'abattent sur nos héros (III,18).

Marmiteux. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,V,179,b,H.,154,ab. L'auteur ne manque pas de vocabulaire pour désigner le petit univers de guenillards, bélîtres et malandrins qui trainaient au détour des pages de sa Légende. C'est à 4 reprises qu'il utilise marmiteux. Ce mot vieillit, lui aussi, au XVIIIe siècle⁴², mais on peut encore le trouver dans un certain type d'oeuvres qui se veulent proches du peuple, de Richepin à Brassens. Nous l'avons déjà cité dans la série "loqueteux, marmiteux et guenillards" (I,49), mais il qualifie à l'occasion le roi

41 Le mot est donné par B. et L., mais avec un sens technique extrêmement précis, limité à la minéralogie. On peut donc le considérer comme éliminé de la langue.

42 Br., III,136.

Philippe soi même: "Il marchait dans les corridors de Valladolid, marmiteux et farouche, traînant ses pieds gonflés et ses jambes de plomb" (IV,15,p.404). Le thème de cet adjectif n'est pas moderne, mais les contextes où il entre (séries) lui assurent une intelligibilité suffisante.

Opprobrioux. L., Lar., Ac., D.G.: o; B., God., V, 610, a, H., V, 525. Cet adjectif livresque⁴³, utilisé aux XVe et XVIe siècles, et sur lequel sera forgé un très long adverbe opprobriusement, intervient pour la première fois dans le texte du placard de 1531 (I,10) et pour la seconde dans une déposition du tribunal de la Vierschare (I,70). Le terme qui, ailleurs, pourrait passer pour prétentieux, s'intègre très bien dans ce genre de passage.

Tousseux. L., Ac., Lar., D.G.: o; B.: +; God., VII, 780, b, H., VII, 286, b⁴⁴. Les noms en -eux abondent dans le vocabulaire médical, l'auteur s'en est souvenu. La force archaïsante de celui-ci, qui revient 7 fois, réside surtout dans la finale, qui vient s'opposer à la désinence -eur du mot moderne. Nous avons déjà vu que De Coster n'abusait pas de ce procédé, dont l'éthos est essentiellement paysan. Mais la substitution s'imposait dans des passages de ce genre: "Tous les malades boiteux, catarrheux,ousseux, fiévreux, voulurent sortir ensemble" (I,62,p.115)⁴⁵.

Ce dernier exemple nous amène tout naturellement à signaler, à côté des mots proprement archaïsants, quelques autres adjectifs plutôt rares, comme sanieux, catarrheux ou breneux. De Coster aime à les faire jouer dans des contextes où le souci musical est prépondérant. Nous venons de citer une énumération, mais nous aurions encore pu faire état de la formule "Brentius, le breneux Brentius" (II,11), dont le comique réside dans le rapprochement inattendu de mots tout à fait différents⁴⁶; la paronomase faisant d'un anthroponyme une

43 W. MEYER-LUBKE, Historische Grammatik der französischen Sprache, Heidelberg, 1921, t. II, §. 145 fait remarquer que le suffixe -ieux < iosus ne forme guère que des mots savants.

44 Tousseux existe dans certains dictionnaires.

45 Le mot disparaît plusieurs fois, de Can. au ms. et du ms. à l'Or.

46 Le ms. porte "Brentius, le loqueteux Brentius" (ff. 414Bb-415B). C'est avec le même effet phonique que, dans le même chapitre, les épreuves remplacent "les meuglements de ce boeuf" (f. 415B) par "beuglements".

allusion à la malpropreté de celui qui le porte. Ce type de phénomène est si important qu'il fera l'objet d'un chapitre particulier.

Il est encore un dernier adjectif en -eux assez remarquable. Guillaume d'Orange, que les livres d'histoire qualifient toujours de "Taciturne", est systématiquement nommé "Le Taiseux"⁴⁷. C'est ainsi, par exemple, que s'ouvre le livre III:

Il s'en va, le Taiseux, Dieu le mène.
Les deux comtes sont déjà pris; d'Albe promet
au Taiseux douceur et pardon s'il comparait
devant lui (III,1,p.221).

§ 3. Archaïsmes moins directement motivés.

Capitaine:

On n'a trouvé nulle part d'usage adjectif du mot capitaine⁴⁸. Le fait que De Coster se le permette montre bien que pour lui la fonction adjectivale sert surtout à exprimer les notions le plus compendieusement possible. Il faut en outre remarquer qu'il le fait précisément dans un chapitre où il avait déjà joué sur le mot capitaine: "Quand à ces mignonnes commères, je leur délivre par capitaine permission toute liberté de corps" (IV,17, p.412).

47 C'est le nom qu'on trouve parfois dans les chroniques de l'époque, celle de VM notamment (ex.: "Le Tayseur", fol. 56, r^o, a). Le mot est encore d'usage courant en Belgique. Dans son ms., DC remplace fréquemment "le prince" par cet adjectif (Mais la phrase "Tu seras donc toujours taiseux" est corrigée à l'aide de muet sur le ms., f.227, I, 58).

48 La forme chevetain était employée comme adjectif également (cfr God., II, 116, a, H., II, 257, b, F.E.W., II, 255, b). Nous ne pouvons évidemment en tenir compte.

Accrêté. B.,L.,Ac.,D.G.: o; Lar.,God.,I,86,bc,H.,I,48,a. Ce terme typiquement rabelaisien⁴⁹ et qui pourrait courir le risque de n'être pas compris est glosé avec habileté dans la phrase: "Gueux accrêté, tu portes haut la crête" (III, 22,p.260), où le mot se rencontre pour la première fois. Il est donc compris du lecteur et peut être utilisé une seconde fois: "Te voilà bien accrêté" (IV,3,p.384).

Benoît. B.,L.,Lar.,D.G.: +; Ac.: o; H.,I,550,b-552,a,D.Lag.,51. Cet adjectif prend place dans un champ sémantique, dont nous avons déjà signalé l'existence, et où l'on trouve bon, doux, mignon, gentil, gent. L'auteur l'utilise 8 fois, souvent avec une arrière-pensée amusée ou satirique⁵⁰, puisqu'il parle tantôt des "benoîts placards" (V,1), du "benoît paradis" (V,9), et de la "benoîte paix", voire de la "face benoîte de quelque tartelette" (II,5). Toujours dans le même souci de préparer le terrain à son lecteur - souci qui commence à nous être familier -, le premier emploi qui en est fait se trouve dans l'édit de 1531, texte historique où l'archaïsme ne gêne nullement: "Peintures ou figures opprobrieuses de Dieu de de benoîte Vierge Marie ou de ses saints" (I,10,p.16).

Coi. B.,Lar.,D.G.: +; Ac.,L.,H.,II,333,b,D.Lag.,89, Ici, c'est par un autre procédé que l'archaïsme stylistique est introduit. Le lecteur connaît l'expression "se tenir coi"; De Coster l'utilise parfois (III,6), mais ailleurs, arrache le mot à son environnement figé⁵¹ et le fait varier en le mettant tantôt au féminin (III,30), tantôt au pluriel (III, 35). Au total, c'est 7 fois qu'il l'utilise en dehors de son contexte obligatoire.

Crépélé. B.,L.,Ac.,D.G.: o; Lar., God.,II,367,b,H.,II,636,b.Cet adjectif est aisément compréhensible grâce à la proximité morphologique de crépu. Il s'agit d'un terme qui semble avoir eu la faveur des archaïsants du XIXe siècle⁵², mais

49 Cfr Garg. ch. XXV, p. 102. On trouve la forme acrété dans les Maîtres Sonneurs, et accrété chez Théophile Gautier (Cfr DARMESTETER, De la création actuelle de mots, p.130).

50 Nuance dénoncée par les dict. du XIXe siècle (Mots et dictionnaires, p.166).

51 Les locutions "se tenir" et "rester coi" sont tellement fossilisées qu'elles tendent à l'invariabilité. Au XIXe siècle, Balzac et Georges Sand ont utilisé "se tenir coi" au féminin et sans accord du genre.

52 Cfr Cr, 502, I. PAULI, Contribution à l'étude du vocabulaire d'Alphonse Daudet, p.57 et G. MATORE, op.cit., p.285. On trouve encore le mot chez Georges Sand et Sainte-Beuve. L. signale le crépélé de Théophile Gauthier s.v. crépélu, lui-même vieux (Lar.: +; God., IX, 245, c, H. II, 636, b-637, b, Mots et dictionnaires, p.396).

De Coster ne l'utilise qu'une fois⁵³: "Elle avait des yeux verts et des cheveux roux crépelés, brillant comme l'or" (I,37,p.25).

Dolent. B.,L.,D.G.: +; Ac.,Lar.,God.,IX,404,ab,H.,III,241,b. Cet archaïsme assez accusé comporte souvent quelque chose d'exagéré et de langoureux⁵⁴. Cela n'a pas effarouché notre auteur, qui ne l'emploie pas moins de 43 fois, pour qualifier toutes sorte de substantifs: "dolentes recherches" (II,14), "dolent pays" (IV,20), etc. On remarquera que le terme est presque toujours antéposé. Certaines constructions comme "Ulenspiegel fut navré le jour du départ en embrassant Claes et Soetkin, qui était toute en larmes, la dolente mère" (I,32,p.50) le mettent en valeur, de même que la présence d'adverbes comme bien ("Ulenspiegel, bien dolent..."V,20). Il s'agit d'un de ces mots qui lestent la langue de La Légende de tout un poids d'archaïsme indubitable. C'est encore le cas de l'adjectif suivant:

Féal. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,III,739,b,T.L.,III,1678,H.,IV,58. On ne sera pas étonné de retrouver cet archaïsme de convention⁵⁵ dans des formules stéréotypées du genre de "amé et féal" (II,20,IV,20), "féal et bien-aimé" (III,35). En un cas, l'auteur se permet l'archaïsme graphique: "Tes bons devoirs et féaulx services" (IV,17).

Gent. B.,Lar.,Ac.,L.,D.G.: +; God.,IV,261,c,T.L.,IV,258,H.,IV,300,b. Furetière déclare gent complètement vieilli. Le mot commençait d'ailleurs à décliner dès le XVIIe siècle⁵⁶, sans doute pour des raisons sociologiques. J'ai déjà parlé du syntagme "gentes damoiselles" qui me paraît - dans ce livre - le summum de l'archaïsme de convention⁵⁷; c'est en connaissance de cause que De Coster l'utilise, car les autres exemples de l'adjectif sont à peine moins remarquables: "une telle gente et mignonne fillette" (I,43,p.76), "gentes fillettes" (II,18), "gentes commères" (IV,17) "gente aimée, douce mignonne..." (IV,20), soit tous mots dont l'importance a déjà été signalée.

53 Il disparaît de Can, au ms. (f.80)

54 Selon Ac.,B.,L., le mot a toujours une nuance de moquerie.

55 Vieilli au XVIIIe siècle (D.Lag., 227) et burlesque selon Richelet.

56 Cfr H.Disp.,38,L.Rab., II,126,D.Lag.,254

57 La locution traîne dans tous les récits historiques, et on la retrouve très souvent sous la plume des symbolistes mineurs. Gentille est corrigé en gente sur le ms. (I,5).

Glout. B.,Ac.: o; L.,Lar.,D.G.: +; God.,IV,294,ac et IX,705,a.
C'est dans la correspondance de Philippe II, donc dans un
texte forcément entaché d'une certaine historicité, que
l'on trouve cet ancien cas sujet mort au XVI siècle.

"[Elle] est au demeurant jalouse, farouche et gloute d'a-
mour excessivement" (I,52). La forme féminine fait mieux
sentir le rapport avec glouton (et gloutu)⁵⁸.

Mal. B.,Lar.,Ac.,D.G.: +; L.God.,V,104,a et X,109,b.H.,V,93-94,
a,D.Lag.,270,310,311. De Coster a eu soin de n'employer
cet archaïsme typiquement médiéval que dans quelques locu-
tions où le mot s'est plus ou moins survécu, comme "fu-
rieux de male rage", "affolé de male rage" (III,22 et 43)
"male mort" (I,72,77,78), "male heure" (I,51,69,II,20 et
IV,11). Certains symbolistes, Corbière, Laforgue, ont abu-
sé du mot⁵⁹.

Marri. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,X,126,c,H.,V,161,b,D.Lag.,
315. Le mot vieillit après le XVIIe siècle, mais son éclips-
se est brève, car il reprend une certaine existence, assez
livresque d'ailleurs, au début du XXe siècle. Il est em-
ployé 9 fois dans la Légende: "Tous deux furent marris
songeant à Katheline" (I,40), "Il fut vaillant en ses ré-
ponses, quoiqu'il parût bien marri et effrayé au fond de
son coeur" (I,70,p.131)⁶⁰.

Pie. B.,L.,D.G.: +; Lar.,Ac.⁶¹,God.,X,334,b.,H.,V,771,b-772,a.
Le mot vieillit au XVIIe siècle⁶², sauf dans la locution
"oeuvre pie", que De Coster emploie d'ailleurs (I,12). On
le comprend aisément, d'une part grâce à l'existence de la
locution, d'autre part, grâce au couple dans lequel il entre,
de la même façon qu'ignoble venait s'opposer à noble: "Il
est notoire aussi que les sujets ne sont pas créés par
Dieu pour l'usage du prince, pour lui être obéissants en
tout ce qu'il commande, que ce soit chose pie ou impie,
juste ou injuste, ni pour le servir comme des esclaves"

58 Voir Br., III, 134, H.Disp.,41,L.Rab.,II,123,Coug.,40.

59 DC utilise malconnu, malcontent, malencontre.

60 Marrrie et marris (ff.341 et 462A) deviennent navrée et
fâchés sur épreuves (I,81 et II,18).

61 Ces dictionnaires restreignent cependant l'emploi de l'ad-
jectif à l'expression "oeuvre-pie".

62 Cfr Br.,III,149,D.Lag.,375.

(V,8,p.444)⁶³.

Prime. B.,Lar.,L.,Ac.,D.G.: +; God.,VI,405,bc,H.,VI,185,b-186. Cet ancien ordinal s'est également maintenu dans quelques locutions comme "prime abord", "prime saut". De Coster l'utilise dans une expression dont le caractère remarquable provient surtout de la coordination sans déterminant, phénomène qu'on trouve deux fois dans cette phrase, mise sous la plume de Charles Quint: "Si Dieu ne me remet par un coup de sa bonne et divine volonté en ma prime force et vigueur, je suis d'avis, monsieur et fils, de quitter mes royaumes et de vous les laisser" (I,52,p.91).

Punais. B.,L.,Ac.,Lar.; D.G.: +; God.,VI,465,bc,H.,VI,247,b. Ce synonyme de puant n'intervient qu'une seule fois, dans une énumération que nous avons citée: "Puanis, sanieux, chassieux, morveux" (V,3).

Quinaud. B.,L.,Ac.,D.G.: +; Lar.,God.,X,462,a,H.,VI,293,a. L'adjectif qui n'était d'ailleurs employé que dans l'expression "faire quinaud quelqu'un", se cantonne dans le style burlesque au XVIIe siècle⁶⁴. C'est de cette locution que De Coster fait usage en I,25 ("L'ayant fait quinaud par cette réponse", p.38) et III,23 (p.265). Dans un autre passage, il ne dédaigne pas d'utiliser un terme plus moderne: "ce qui les faisait penauds" (I,84,p.105).

63 Le passage est de nouveau fortement inspiré du début du Placard des Etats Généraux, que nous donnons aux fins de comparaison:

[...] et que les subjects ne sont pas creez de Dieu pour le Prince, afin d'obeyr a luy en tout ce qu'il luy plaist commander, soit selon Dieu ou contre Dieu, raisonnable ou desraisonnable, et pour luy servir comme esclaves (fol.2, r°).

Par la formule pie ou impie, DC synthétise l'expression "soit selon Dieu ou contre Dieu" (il ne recule pas devant la répétition disions-nous; mais trois occurrences du même mot dans une seule phrase, c'eût été abuser). On observera les délicates modernisations syntaxiques: choix de la préposition par, érection de la phrase en unité indépendante par la dislocation de la longue période qu'offre l'original, introduction d'articles et de pronoms personnels atones. A cela s'ajoute évidemment la modernisation radicale de l'orthographe et de la morphologie.

64 Cfr. D.Lag., 402.

§ 4. Rôle et équilibre de l'adjectif archaïsant.

A présent, regardons en arrière et tentons de tracer les lignes de force qui parcourent ces listes. D'emblée, il saute aux yeux que les conclusions ne seront pas fondamentalement différentes de celles que l'examen du substantif nous avait imposées.

Tout d'abord, on peut constater l'existence de familles, constituées dans un certain esprit d'économie des moyens. De nombreux adjectifs archaïsants s'accrochent à des substantifs - obsolètes ou non - qu'on trouve dans la Légende, de même que ceux-ci s'appuyaient sur certains verbes et vice-versa: chichard est bien proche de chicherie, capitaine prend place dans un chapitre où l'on joue sur capitainer et décapitainer, breneux rappelle bren et embrener, comme bougresque rappelle bougre. D'autres encore s'accrochent à des adverbes en -ment: coi appelle coïment, tandis que coutumier et opprobrieux préparent le terrain à coutumièremment et à opprobrieusement. D'autre part, plusieurs adjectifs tissent entre eux des liens imperceptibles, mais qui viennent se mêler à ces écheveaux: gloutu rappelle glout et glouton, quinaud est un écho de penaud, grelard s'additionne à grêléux tandis que parolier et parlier se répondent.

Enfin, sur un plan plus strictement conceptuel, on peut voir certains adjectifs archaïsants s'agglomérer, en microcosmes verbaux, avec d'autres adjectifs non obsolètes, autour de certains thèmes bien particuliers, que le substantif avait déjà bien servi. Il s'agit de l'invective (malicieux, chichard, marmiteux, guenillard, punais, bougresque, etc.) et du ventre (pansard, ivrogñial, pansal, gloutu, ventral, glout,

etc.). On note en outre dans le domaine de l'adjectif une légère tendance à la naïveté, de cette naïveté que l'on prête volontiers à l'archaïsme médiéval: on sait tout le parti que tireront de certains adjectifs les symbolistes belges de la fin du siècle⁶⁵. Il y a évidemment gent, dont nous avons assez parlé et qui s'accompagne de son voisin gentil ("gentil larron, gracieux vaurien, vénérable bélétre...", II,15,p.204; "gentil réformé", III,35,p.314). Il y a encore mignon, dont on ne dira jamais assez toute l'importance: ce terme ronsardien peut être substantivé et mis au vocatif ("Mignonne, ô mignonne", III,35), une jeune fille, au "corps mignon", peut être une "mignonne curieuse", être "suave et mignonne"; elle a nécessairement une "mignonne vie" (III,44), peut même être appelée "douce mignonne" (IV,3), et son amant ne pourra que lui répéter "Baise-moi, mignonne" (V,10). On peut aussi parler de "mignonne pourtraiture" (III,35) ou de "mignon petit pamphlet" (II,9), et le diable de Katheline n'est jamais appelé que "Hanske, mon mignon". A côté de petit, doux est également très fréquent: les expressions "doux pays", "doux temps", "douce Mère Sainte Eglise", "pauvre doux corps" ne se comptent pas. Vaillant et bon ("Bon compagnon", "bon ouvrier", etc.) s'opposent évidemment à méchant: un "méchant cafard", une "méchante femme", de "méchants voisins", "méchant pasquil" (II,9), "méchant et infernal weerwolf" (III,43), "méchant meurtrier de fillettes" (id.), "larrons vaguant dans les dunes pour leur méchant profit" (id.), etc.

65 Ce qui n'a pas manqué de leur attirer des critiques de ce genre: "Le livre navrant où M.Elskamp imite, à faire pleurer, les salivations d'un vieux nègre tombé en enfance, auquel on ferait faire sa première communion..." (Albert GIRAUD, Rupture, dans La Jeune Belgique, t.XIV,1895,p.201). On n'en finirait pas de citer des avis de ce genre. Cfr Herman BRAET, L'Accueil fait au Symbolisme en Belgique, 1885-1900, Bruxelles, Palais des Académies, 1967 (voir particulièrement les pp.73-88).

Pauvre est aussi courant: dans la bouche de leurs coreligionnaires, les révoltés sont toujours de "pauvres réformés", etc. Aigre (qui s'accompagne de aigrir et aigrement) qualifie bien des trognes, des langues et des propos⁶⁶.

Mais dans le maniement de ce vocabulaire, qui véhicule avec lui toute une charge de naïveté, De Coster n'a pas une attitude simpliste: dans bien des cas, l'adjectif s'accompagne d'une légère ironie; elle est très sensible dans le chapitre I,13, où le lecteur apprend que Monseigneur de la Marck, qui fit pendre les Rivageois coupables d'avoir eu faim, était le "doux archevêque" du "doux vallon de Liège" (p.22). Les exemples de ce type sont assez courants⁶⁷. Dans les autres cas, il s'agit d'une naïveté véritable, qui ne verse pas, toutefois, dans la mièvrerie: il y a assez de termes rudes et gaillards dans La Légende pour empêcher cela. Mais cette naïveté couvre toute l'oeuvre: les qualités morales ou physiques des personnages sympathiques sont souvent dépeintes à l'aide de termes assez approximatifs et parfois familiers, comme "doux, bon, brave, bonhomme", tandis qu'à l'inverse, les grincheux et les ennemis du peuple seront dits "mauvais, cruels, méchants". Le choix de ces termes, servant à la peinture assez fruste des psychologies, accuse le manichéisme patent de l'oeuvre, manichéisme affirmé dès le premier parallèle esquissé entre le jeune espiègle de Damme et le triste vallisolétant, dès la première prophétie de Katheline. Cette stylisation dichotomique dont nous aurons à reparler est, on le sait, un des traits caractéristiques des genres littéraires épiques et légendaires.

66 D.Lag.,17

67 Guère avec mignon cependant. Dans les chansons des chapitres V,2 et 6, mignons désigne des homosexuels. En III,41, il est question de "Ridolfi, le mignon de la reine Marie". Il s'agit de cas isolés.

Mais redescendons sur le plan strictement technique. Par tous les liens qu'il tisse entre ces adjectifs, De Coster évite une trop grande dépense de matériaux archaïsants disparates: un courant passe à travers les éléments de l'idiolecte et les concatène étroitement, leur conférant ainsi une assez grande homogénéité. En effet le lecteur n'oublie pas les mots qui l'ont frappé et, presque inconsciemment, opère des rapprochements, procède à des comparaisons, et se laisse entraîner par le jeu des rappels et des refrains. En s'appelant, se répondant, en s'insérant dans des familles sémantiques et des systèmes morphologiques, les mots obsolètes empêchent la langue de l'Ulenspiegel de paraître un tissu de pièces rapportées et donnent au livre entier une unité qu'on a exclusivement voulu chercher dans les aventures qui y sont contées⁶⁸.

En ce qui concerne l'équilibre entre les deux modes d'action de l'archaïsme, on sera en droit de faire les mêmes remarques que dans le domaine du substantif. D'une part, nous avons les archaïsmes dérivés d'un mot moderne (et parmi ceux-ci, les mots suffixés sont évidemment en majorité: 66%); d'autre part, un nombre restreint d'archaïsmes délibérés au caractère obsolète plus affirmé. Parmi ces derniers, on peut compter un tiers de mots de convention, lesquels accusent de nouveau les plus hautes fréquences⁶⁹.

68 Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question de l'unité de la L.U., qu'on a souvent abordée sous l'angle des thèmes, des sentiments et des caractères. A notre sens, on n'a pas suffisamment souligné le rôle d'un puissant facteur d'homogénéité: le facteur formel (v. notamment le chap. XXII).

69 Si l'on considère benoît, dolent, féal, gent, et marri comme des archaïsmes de convention, on pourra constater que leur moyenne d'emploi est de 14,60, chiffre assez remarquable.

Dans le cas des adjectifs suffixés, l'intérêt du procédé ne réside pas seulement dans la perception d'un couple synonymique où entreraient le mot suffixé et un pur équivalent non suffixé, ou deux termes à désinences différentes. En général, le suffixe vient ajouter des sèmes de connotation au signifié de l'adjectif simple. Il est évident que chichard ou pansard sont nettement plus énergiques et plus dépréciatifs que les simples chiche et pansu. La langue n'en est que plus musclée, plus haute en couleur. Plus dense, aussi, car si le suffixe ajoute à l'adjectif une valeur supplémentaire, il ne l'ajoute pas de l'extérieur, comme le ferait un adverbe ou un nouvel adjectif; il l'apporte à l'intérieur de l'adjectif même. Il y a donc là un fait de brachysémie. Cette caractéristique nous amène tout naturellement à décrire un type d'opposition assez neuf, qui va nous permettre de percer un nouveau secret du style de l'épopée des Gueux.

Il s'agit de l'opposition qui met face à face une forme moderne périphrastique (souvent un complément prépositionnel) et une forme archaïsante synthétique⁷⁰: coquilleux ne saurait remplacer un simple mot, mais tout un syntagme: "où il y a des coquilles". De même, dans notre texte, pansard remplace "de ma panse", ivrogneux remplace "d'ivrogne", etc. L'utilisation des adjectifs archaïsants suffixés est donc un outil précieux. Elle permet au peintre De Coster une certaine

70 On pourra également observer le fait dans le paragraphe réservé à l'adverbe de manière: très souvent, la forme obsoleète en -ment vient remplacer ce qui serait une locution adverbiale dans la langue moderne. Par exemple, emblématiquement s'oppose à "par le moyen d'emblèmes", landsknechtiquement à "à la façon d'un lansquenet", etc. L'adverbe présente en outre l'avantage d'attirer l'attention grâce à sa longueur et à d'autres caractéristiques que nous aurons le loisir d'étudier.

attaque directe dans l'évocation ou la description, lui donne cette frappe elliptique conférant une grande densité au style de sa Légende. Cette caractéristique, nous la retrouverons d'ailleurs dans notre étude des traits syntaxiques. C'est par exemple, l'ellipse de l'article ou de certaines particules. De même que l'adjectif dénominatif, l'ellipse marque mieux pour le lecteur l'adéquation de l'objet et de sa qualification, accentue les traits qui peignent choses et gens dans la grande fresque.

Si nous consignons à présent nos observations en un tableau synoptique, comme nous l'avons fait pour le substantif, nous pourrions observer une répartition ressemblant très fort à celle que nous avons déjà vue:

	Unités	Occurrences	Fréquence
A. Adjectifs suffixés (§. 2)	22 soit 45,83%	60 soit 31,08%	2,72
B. Autres arch. motivés. (§. 1)	11 soit 22,91%	36 soit 18,65%	3,27
C. Archaïsmes délibérés (§. 3)	15 soit 31,25%	97 soit 50,85%	6,46
Total	48 - 100%	193 - 100%	4,02

L'univers de l'adjectif s'architecture donc de la même façon; le rapprochement des deux tableaux le montre de façon frappante. Tout d'abord un jeu souple de nombreux⁷¹ archaïsmes discrets

⁷¹ Approximativement la moitié, comme dans le cas des substantifs.

(ou de termes en puissance d'archaïsme), et aux fréquences assez basses⁷² et à la répartition stable ($\underline{v} = 0,74$). Ensuite, un noyau consistant d'adjectifs à l'éthos résolument désuet et à la fréquence plus haute⁷³, qui, par voisinage, entraînent tout le lexique dans leur orbe archaisante.

* * * * *
* * * *
* *
*

72 Les adjectifs de A accusent cependant une fréquence légèrement supérieure à celle de leurs homologues substantifs.

73 Ce sont, ici de nouveau, ces arch. délibérés qui accusent la plus grande dispersion ($\underline{v}=1,52$). L'importance relative de l'indice prouve une certaine souplesse dans l'usage de ces termes. Comme dans le cas des substantifs, la classe B, qui ne doit pas être considérée comme homogène, a une moyenne intermédiaire entre A et C. Sa dispersion est supérieure à celle des substantifs B ($\underline{v}=1,22$).

C H A P I T R E VIII

L'ADVERBE

=====

§ 1. L'adverbe en -ment

Dans l'histoire de la langue, le moyen français représente sans contredit l'âge d'or de la suffixation. Parmi les nombreux procédés de dérivation alors en honneur, il en est un qui se signale par son exubérance: celui qui consiste à enrichir la catégorie de l'adverbe par l'adjonction de l'affixe modificateur de classe grammaticale -ment à la forme féminine de l'adjectif. Quelques auteurs usèrent sans retenue de ces formes, en fabriquant au gré de leurs besoins ou de leur fantaisie: on se souviendra des sorbonicolificabilitudinissement, couilloniquement et autres magistrinostrement de "l'abstracteur de quinte essence". Même en dehors des morceaux de bravoure de ce style, la forme adverbiale est très fréquente dans les textes de l'époque (Vaganay fournit quelques mesures de cette fréquence¹), au point d'en être une caractéristique qui

1 H.VAGANAY, De Rabelais à Montaigne; les adverbies terminés en -ment, dans la Revue des études rabelaisiennes, t.I, (1903), pp.166-187, t.II, (1904), pp.11-18, 173-189, 258-274, t.III (1905), pp.186-215. Liste chez MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.352-357.

n'échappe point à l'oeil du lecteur moderne².

Il était donc tentant pour l'archaïste d'user de cette catégorie verbale, aisée à manipuler (lexème à choisir dans un inventaire d'unités archaïsantes ou non archaïsantes + grammème disponible). De Coster n'y a pas failli, dans les Légendes flamandes surtout, mais aussi, et de façon autrement nuancée, dans l'Ulenspiegel. Cela a particulièrement frappé J.Hanse, lequel va jusqu'à parler d'un "gaspillage d'adverbes"³. Essayons donc d'évaluer la part qui revient à l'archaïsme dans l'ensemble des adverbes en -ment de La Légende, et de faire apparaître le parti qui est tiré de cette espèce traditionnellement considérée comme lourde.

En premier lieu, est-il tout-à-fait exact de parler de gaspillage d'adverbe? On peut certes défendre l'opinion que l'auteur se sert plus volontiers de l'adverbe en -ment que d'autres procédés équivalents, comme le complément déterminatif:

- 2 La langue n'a jamais cessé de créer des adverbes en -ment. Cependant, leur profusion est bien une caractéristique du XVII^e siècle. Sur les quelques 2.000 vocables que cite Vaganay, plus de la moitié sont des créations propres à cette époque. A partir du XVII^e, une sévère sélection s'opère dans ce matériel, et de tous ces exemples, il n'en subsiste environ que 900 (op.cit., t.I, p.167). Cette caractéristique devait sans doute être frappante pour les contemporains de DC, car celui-ci écrit avant les Goncourt, Verlaine et Huysmans, qui remirent le mode de dérivation en -ment à l'honneur (Cfr Cr., passim).
- 3 Han D.C., 283. M.Hanse - ses exemples le montrent - pense surtout aux adverbes en -ment. Ch. Bruneau note: "Les adverbes en -ment sont particulièrement nombreux. Sur ce point, De Coster a peut-être subi l'influence des écrivains romantiques; mais les adverbes cocasses qu'il a forgés ne détonnent pas à côté de créations fantaisistes à la façon de Rabelais" (Br., XIII, 2, f.5). DC supprime un nombre important d'adverbes sur son ms. et sur les épreuves, mais ce sont souvent bien et très.

"J'espère cependant que Monsieur Saint-Remacle voudra bien agir miséricordieusement" (III,10,p.237).

Mais ces adverbes sont-ils si nombreux? Au total, dans les 181 chapitres qui composent La Légende, on trouve 212 adverbes en -ment, utilisés 579 fois⁴. Nous ne pensons pas que ces données révèlent vraiment un abus: on est loin en tout cas des performances d'un Le Caron qui en accumule 220 dans sa seule oeuvrette La Claire⁵.

Il n'en reste pas moins que l'emploi que Charles De Coster fait de l'adverbe est assez frappant, et que l'impression de profusion doit s'expliquer d'une manière ou d'une autre. Eliminons d'entrée de jeu l'hypothèse d'accumulations homéotéleutiques, qui seraient bien de nature à procurer cette impression de profusion. Au total, les passages du type de celui qui suit restent peu fréquents: "La regardant paillardement, durement et cauteleusement" (I,25,p.37). Dès lors, pourquoi les adverbes en -ment sont-ils si frappants? Sur les 212 types, la part de termes vigoureusement archaïques serait-elle si élevée? Ou y aurait-il d'autres raisons, moins perceptibles au premier abord?

o

o

o

Examinons tout d'abord les adverbes en -ment proprement archaïsants. Ce sont:

Bassement. B.,Ac.: o;L.,Lar.,D.G.: +; H.,I,499,ab,God.,VIII, 299,c,D.Lag.,49. Le conflit entre la forme courte et la

⁴ Fréquence moyenne: 3,73.

⁵ Cfr VAGANAY, op.cit., t.I,p.167.

forme en -ment⁶s'est, dans la langue moderne, résolue par une spécialisation sémantique. Bassement ne se prend plus qu'au sens moral⁷, et on ne dit plus aujourd'hui que "parler bas". La forme ancienne, brisant cette dernière locution, donne plus d'autonomie et, partant, plus de force à l'adverbe. "Je suis, dit Nele parlant bassement et comme si elle étouffait, je suis en une petite salle peinte à l'huile en vert" (I,58,p.106), "S'entre-parlant bassement" (IV,8,p.106).

Coïment. B.,Ac.,D.G.: o;L.,Lar.: +; H.,II,334,a,T.L.,II,527, F.E.W.,II,2,1471,a. Ce mot qu'on peut rencontrer chez Ronsard ne sort d'usage qu'au XVII^e siècle. L'auteur en fait un usage remarquable, puisqu'on le retrouve six fois dans La Légende. Voir notamment: "Tout coïment" (III,35), et "Ricassant coïment et bassement" (I,82).

Colériquement. Ac.,D.G.,VAGANAY : o;Lar.,B.:B.,L.,H.,II,339,b, God.,IX,124,a. Cet adverbe assez rare est cependant, de par sa formation, fort intelligible; ce n'est donc pas au détriment de la lisibilité de son oeuvre que De Coster l'emploie par trois fois. "Ils voient le fils qu'ils cherchaient en la compagnie d'un gros moine pansard, lequel le patrocinaient colériquement" (IV,20).

Coutumièrement. B.: +; Ac.: o;L.,Lar.,D.G.,God.,IX,231,c-232,a, H.,II,614,b. On peut évoquer ici le couple adverbe-locution adverbiale (coutumièrement - de coutume). Coutumièrement, le terme marqué, fut d'usage général depuis le XV^e siècle, mais semble décliner au XIX^e siècle. L'auteur ne l'utilise qu'une fois: "Le pèlerin est sobre coutumièrement" (II,18).

Dextrement. B.,Lar.;Ac.,D.G.: +; L. ne peut donner d'exemple postérieur à J.B. Rousseau; H.,III,161,ab. Ce mot savant est une création du XVI^e siècle; il continue à être utilisé au-delà, jusqu'au XVIII^e, quoique dans une moindre mesure⁸. Le lecteur moderne comprend aisément l'adverbe, grâce au substantif dextérité. A peine a-t-il l'impression d'une légère préciosité dans la phrase: "Ulenspiegel, vaquant à ses devoirs de soudard, maniait dextrement l'arquebuse à rouet" (III,11,p.240).

⁶ Ch.BALLY, Parler haut, parler lentement, dans le Bulletin de la Société linguistique, t.XXIII (1931), pp.131 ss.

⁷ M.NILSSON-EHLE, Les Adverbes en -ment compléments d'un verbe français moderne. Etude de classement syntaxique et sémantique, Lund, Gleerup, Copenhague, Munksgaard, 1941, p.12.

⁸ H.Class.,121,D.Lag.,153 (+);Ac (3^e éd.:familier);Ac. (8^e éd.) le supprimera. Cfr Mots et dictionnaires, p.525.

Droitement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: o; God.,II,772,c,H.,III,278, b,D.Lag.,166. Par un processus que nous avons déjà évoqué à propos de bassement, droitement s'est spécialisé au sens moral, tandis qu'au sens local, il était évincé par droit. Mais au XVe siècle, il était encore le plus fréquent⁹, et Rabelais ne se fait pas faute de l'utiliser. On peut le rencontrer trois fois chez De Coster: "Il le lui alla porter tout droitement" (II,9,p.191); les autres exemples sont en I,26 et IV,17).

Ensemblement. B.,Lar.,Ac.,D.G.: o; L.: +;T.L.,III,523.H.,III,479,b-480,a,D.Lag.,191. C'est au XVIIe siècle que cet adverbe disparaît totalement pour laisser, une fois encore, la place à la forme courte. Il constitue un hapax dans la Légende: "Le bruit que fait grande foule d'hommes parlant ensemblement" (I,12,p.18)¹⁰.

Gentilement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,God.: o;H.,IV,303,ab. C'est ici la morphologie qui est en cause: le moyen français connaît les formes gentement, gentilement, gentilment, gentilement, gentiment⁺ parmi lesquelles la langue moderne a choisi la dernière. D'ailleurs, on peut encore parfois trouver gentilement dans la langue écrite¹¹. Le lecteur n'est ici confronté qu'à une simple variante du mot qu'il connaît. "Elle était si gentilement fière" (II,4,p.182).

Grièvement. D.G.: +;B.,L. Ac.,Lar.,God.,IX,724,c,H.,IV,377,b. C'est à peine si ce mot est obsolescent à l'époque de Charles De Coster. Il subsiste dans la langue moderne, mais avec une aire d'emploi beaucoup plus restreinte qu'en ancien et en moyen français¹², sans doute à cause de la disparition de l'adjectif grief: on ne le rencontre plus guère que dans des expressions comme "grièvement blessé". Ici De Coster, et nous reconnaissons là une de ses techniques, rend à ce vocable une parcelle de son ancien domaine sémantique. "... qui les faisaient souffrir grièvement" (IV,5,367).

Hautement. L.,Lar.,D.G.; B.: +; Ac.: "guère d'usage au propre"; H.,IV,458,b-459,a,T.L.,IV,1023-1024. Avec cet adverbe, nous nous trouvons devant un cas exactement parallèle à

9 H. LEWICKA, op.cit., p.259

10 Ensemblement a été corrigé en ensemble sur le ms. (f.309) et du ms. à l'Or. (f.526,III,10)

11 Parmi les formes anciennes, c'est celle qui se retrouve le plus fréquemment dans les textes faisant usage de l'arch. On peut par exemple la retrouver en de nombreux passages de La Petite Fadette.

12 Cfr Mots et dictionnaires, p.833.

celui de bassement. Dès le XVe, haut et hautement sont concurrentement employés avec les verbes chanter ou parler. Hautement domine jusqu'au XVIe siècle, pour ensuite céder du terrain, un terrain qu'il n'a d'ailleurs jamais complètement perdu¹³. Encore une fois, on est en présence d'une expression peu habituelle, mais qui n'altère en rien la lisibilité. "Peine de mort à qui parle hautement" (IV,8).

Mêmement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,V,220,a,H.,V,236,a-237,b. Ce mot était courant aux XVe et XVIe siècles¹⁴. Mais c'est la forme courte qui a vaincu et cela dès le début du XVIIe siècle¹⁵. Dans l'Ulenspiegel, on ne peut le lire qu'une fois, et c'est dans le texte du placard de 1531: "Que nul [...] ne s'avancât communiquer ou disputer de la Sainte Ecriture, même en matière douteuse" (I,10,p.16)¹⁶.

Opprobriusement. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,H.,VAGANAY: o; God.,V,610,a,F.E.W.,VII,378,a. Cet adverbe rare est peut-être le plus archaïsant parmi ceux que nous présentons: il est forgé sur un adjectif lui-même archaïque, opprobrieux (que De Coster emploie également). L'auteur se permet cependant ce long adverbe, car, lorsqu'il l'emploie (cela arrive deux fois), c'est pour l'introduire dans des témoignages judiciaires. Par leur style formaliste, ceux-ci s'accommodent assez bien d'archaïsmes prononcés: "J'affie et assure que Claes [...] a toujours vécu honnêtement et suivant les lois de notre mère sainte Eglise, n'a jamais parlé d'elle opprobriusement, ni logé à ma connaissance aucun hérétique" (I,70,p.128; autre exemple: id.,p.131).

Paillardement. L.,Ac.,D.G.,VAGANAY: o;B.:+;Lar.,God.,V,690,c. H.,VI,582,a. Cet adverbe est assez rare, et nous ne pouvons guère en trouver d'exemples que chez Brantôme¹⁷. On ne le trouve que dans l'exemple déjà cité: "la regardant paillardement, durement et cauteusement" (I,25,p.37).

13 Cfr LEWICKA, op.cit., p.260,H.Class., 193 et D.Lag.,269.

14 Cfr HUGUET, La Syntaxe de Rabelais, pp.248-249.

15 Cfr Br.,III,362.D.Lag.,320. On trouve évidemment le terme chez les burlesques. Le mot est légèrement revenu à la mode au XXe siècle. Cfr M.SCHÖNE, La Langue de Flaubert,p.12 (paragraphe consacré aux arch.).

16 DC cite scrupuleusement le texte officiel, dont il modernise l'orthographe (v. chap.VI,n.101).

17 Oeuvres complètes, t.XI,p.226; cfr aussi F.E.W.,VII,498,a.

Raidement¹⁸, avec énergie. B., D.G., Ac., L.: o; Lar.: +; H., VI, 618, a, God., X, 584, c (s.v. roidement). Ici, l'archaïsme est d'ordre sémantique, l'adjectif ayant partiellement perdu ses sens de fort, vigoureux et rapide. Son emploi au sens ancien dans l'exemple "Ils vont s'entrecogner raidement" (III, 27) n'est senti que comme une petite coquetterie de l'écriture

Tempêtueusement. B., D.G., Lar., Ac.: o; L. ne donne que deux exemples du XVe siècle; God., X, 748, c. H., VII, 205, b. Cet adverbe est formé sur l'adjectif tempêtueux, familier à De Coster, et peut à peine être dit archaisant. "Le vent souffle tempêtueusement" (IV, 18).

A ces adverbes qui d'après notre critère doivent être considérés comme archaïsmes proprement dits, il convient d'ajouter les quelques cas de néologismes. Ces adverbes ne tranchent pas outre mesure sur le contexte, et ne sont pas toujours sentis comme des créations. Vu la liberté dont jouit le mode de suffixation en -ment, le lecteur les perçoit comme possibles. Ces mots sortant de ses habitudes lexicales ("norme"), il les rattachera tout naturellement, dans le cas de la Légende, à la classe des archaïsmes. Ces néologismes sont:

Emblématiquement. B., Ac., L., D.G., God., VAGANAY, H., F.E.W.: o.

Le seul exemple qu'on puisse retrouver de ce terme appartient au naturaliste d'Orbigny, un contemporain de De Coster (Lar., VII, 414, d-415, a)¹⁹. Sa rareté, sa longueur et

18 L'exemple de roidement (I, 6; sur Can., II, DC avait écrit raidement. D'ailleurs, sur ms., DC écrit raide, régulièrement corrigé en roide par le typographe) n'est pas encore un arch. en 1867. L'adverbe manque à la fois à B. et au D.G., assez inexplicablement (ils ignorent en même temps raidement, dans quelque sens que ce soit); Ac. ne donne que roidement, tandis que L. tient les deux formes pour équivalentes: Lar. assure que la forme roidement est encore la plus courante dans la langue écrite. On ne peut donc en aucun cas voir un arch. dans cette forme; on le ferait évidemment si elle avait eu le même sens que raidement: "violemment".

19 Nous n'avons cependant pu identifier le d'Orbigny dont il s'agissait (le XIXe s. a connu trois grands naturalistes de ce nom). Le terme est ensuite passé dans quelques dict., mais il n'a pas obtenu grand succès, et aucun ouvrage lexicographique ne le mentionne aujourd'hui; Cfr J. DUBOIS, L. GUILBERT, H. MITTERAND et J. PIGNON, Le Vocabulaire Français de 1949 à 1960, dans F.M., t. XXVIII (1960), p. 105.

le fait qu'il soit forgé sur l'adjectif emblématique, lui-même peu courant, lui donne un caractère curieux et majestueux. C'est dans un texte officiel, un édit, que l'auteur le place: "... des arcs de triomphe représentant la Paix, la Félicité, l'Abondance, la Fortune propice et emblématiquement tous et quelconques dons du ciel dont ils furent comblés sous le règne de Sa Sainte Majesté" (I,7, p.12).

Gantoisement.

C'est surtout la place de cet adverbe de fantaisie qui est remarquable: "En souhaitant humblement à Son Altesse qu'à sa seule odeur elle eût soif de clauwaert gantoisement" (I,7,p.13).

Imagièremment.

Pour cet adverbe, dont la base est elle-même archaïque (imagier), on fera la même remarque que pour emblématiquement. Au demeurant, il se trouve dans le même contexte (dans la phrase qui lui fait immédiatement suite): "engins montrant imagièremment la force et la puissance guerrières de Sa Sainte Majesté" (I,7,p.12).

Landsknechttement.

Il s'agit de nouveau d'un vocable de fantaisie, créé pour entrer dans la phrase "d'autres étaient aussi vêtues landsknechttement" (II,18,p.210), qui rappelle le "vêtue forgeroniquement" des Légendes flamandes²⁰; on comprend fort bien cet adverbe, étant donné que d'une part, De Coster emploie plus souvent le mot landsknecht que le très français lansquenet, et que d'autre part, l'expression a été annoncée quelques lignes plus haut par la proposition: "D'aucunes étaient vêtues comme les lansquenets" (p.210). On ne peut trouver heureuse cette hybridation d'un suffixe français et d'un mot qui a conservé sa vêtue germanique. L'audace est encore renforcée par le fait que le radical est un substantif adjectivé et non un adjectif; il s'agit là d'un procédé de formation moins courant et par ailleurs typiquement moderne²¹

Moqueusement.

On ne peut trouver qu'un seul exemple de cet adverbe, et c'est chez Georges Sand²². Pour sa part, De Coster ne

²⁰ Sm., ch.XV. Dans la deuxième éd. des Lég.flam. (1861), p.222, DC a fait disparaître un pèlerinement ("Il entra pèlerinement dans une auberge", f.300, I, 55). F.E.W., XVI, 444, b donne l'expression "à la lansquenette" (1583-1585).

²¹ Cfr Cr., 324.

²² Apud. Lar., XI, 537, c. Nous n'avons pu identifier le passage cité.

l'utilise qu'une seule fois: "Montrant la langue moqueusement" (III,35).

La lecture de cette liste aura de nouveau permis d'apprécier le savoir-faire de Charles De Coster. Tous les mots cités sont immédiatement intelligibles et d'un haut degré d'acceptabilité. D'une part, le mode de suffixation envisagé est resté vivace en français moderne, d'autre part, on l'a vu, ces créations proviennent souvent d'adjectifs eux-mêmes en pleine vitalité²³; ils conservent donc leur motivation dans la langue actuelle²⁴.

L'adverbe en -ment nous donne la possibilité de mesurer de façon assez précise l'importance des faits archaïsants dans leur contexte. On pourra en effet observer que, compte tenu des néologismes, les adverbes repris ci-dessus ne sont que 20, soit 9,43% du matériel total. L'auteur a soin de ne pas en faire un usage trop fréquent, car leurs 31 occurrences ne représentent plus que 5,35% de la population. Nous avons dit plus haut que chaque unité connaissait une fréquence moyenne de 2,73; pour les adverbes en -ment envisagés ce chiffre tombe à 1,55 seulement²⁵. Tout porte donc à croire que De Coster se

23 Opprobriusement, emblématiquement, imagièremment, et dans une moindre mesure coiment et dextrement doivent évidemment être mis à part (on leur adjoindra landsknechtement, forgé sur un thème étranger). On ne sera pas sans remarquer que ces archaïsmes prononcés représentent 30% de la population archaïsante, soit un chiffre assez voisin de ceux que nous avons observés dans les chapitres précédents.

24 Sur un plan plus strictement stylistique, remarquons que des créations comme gantoisement et landsknechtement font office de comparaison: "comme un gantois", "comme un landsknecht". Il y a là un nouveau fait de brachylogie. Léo Spitzer déclarait: "Besonders bequeme zur Verkürzung des Satzes sind Adverbialbildungen. R [ab] liebt Phrasen wie chopiner theologalement (I,243,473), wo das Adverbium einen Vergleich enthält" (op.cit.,p.85).

25 Précisons: sur 192 adverbes en -ment non retenus sur nos listes, 107 ne sont utilisés qu'une fois, soit 55,72%, tandis que pour les adverbes archaïsants, le pourcentage des unités à fréquence 1 atteint 75%. Il importe évidemment de mettre à part les arch. prononcés; on ne sera pas étonné de les voir accuser une fréquence sensiblement plus haute (2,66), plus proche de la moyenne générale que de la moyenne des arch.

montre relativement prudent lorsqu'il manie ce type d'archaïsmes²⁶.

Dès lors, puisqu'on ne peut dire qu'il y ait trop d'adverbes dans La Légende, et que d'autre part ceux qui s'y trouvent ne se signalent point par un taux excessif d'archaïsme, d'où vient que la critique accorde une telle importance à cette catégorie? Pour répondre, il convient d'envisager la masse des cas que notre liste a laissés dans l'ombre. Mais il nous faudra aussi examiner, et minutieusement, leur place dans l'ordonnance syntaxique de la phrase.

Nous avons dit que les adverbes en -ment étaient dans La Légende au nombre de 212, sauf erreur. Dans cet ensemble, il serait étonnant que nous ne retrouvions pas le phénomène de la pesée. Dans ce cas-ci, à quoi correspond-il? Ayant à choisir entre deux formes, l'une quelconque, l'autre en -ment, l'une courante, l'autre marquée, De Coster opte systématiquement pour la forme qui provoque en général un certain effet de recherche.

Passons rapidement sur ces cas où pédestrement est préféré à à pied, platement (qui, en français moderne, a tendance à se spécialiser au sens moral, suivant en cela hautement et bassement) à à plat ("Il sentit bien deux mains qui s'appliquaient sur ses yeux platement", I, 40, p. 67), ou encore sur ces expressions où bénévolement est préféré à la locution avec bienveillance²⁷ ("Puis sa Sainte Majesté lui dit à l'oreille

26 Conclusion que confirmerait l'étude génétique. Du ms. à l'Or., DC supprime plusieurs adverbes en -ment, comme "Et le roi hésitera inquisitorialement (f. 438, II, 15), "Il marmonnait ses patenôtres bien théologiquement" (f. 456, II, 18). "[Ils] marchaient à reculons pour six sols, papelardement" (f. 116, I, 36).

27 A l'époque de DC, il ne s'agit pas encore d'un arch.

de parler bénévolement aux hommes qui sont assis sur les bancs tapissé" I,58,p.108). Attachons-nous plutôt à quelques cas dont l'originalité est moins contestable.

A la locution d'abord, De Coster préfère l'adverbe premièrement, comme dans les exemples:

Voyant le populaire assemblé, il [le markgrave] l'exhorta à sortir de l'église, mais si mollement que quelques-uns seulement s'en furent; les autres dirent:
- Nous voulons premièrement entendre les chanoines chanter vêpres en l'honneur de Mieke (II,15,pp.201-102)²⁸.
- Monseigneur, répondit Ulenspiegel, si l'on me donnait premièrement les trente florins, je supporterai les coups de bois vert avec patience (III,11,p.243).

Premièrement n'y exprime pas la successivité, mais possède le sens de avant tout, tout d'abord, chose fréquente à l'âge classique²⁹.

A très ou à beaucoup sera souvent substitué l'adverbe grandement, comme dans "Il était tout de noir vêtu, bien maigre et avait l'air grandement triste" (I,54); de même, présentement sera systématiquement préféré à la locution plus courante à présent, ce qui est typiquement classique³⁰. Les phrases de ce genre sont très nombreuses:

L'air de Flandre est-il solide présentement qu'il te suffise de le respirer pour être nourrie comme d'un plat de viande? (I,8,p.40).

Le même terme va jusqu'à être employé dans des phrases au passé et signifie alors "à cette époque", ce qui, cette fois, sort plus nettement de nos habitudes linguistiques:

28 Source dans VM, f.43,v^o,a.

29 Haa.,232. Le fait est aussi courant en Mfr. La phrase citée suit d'ailleurs d'assez près un passage de VM (f.43,v^o,b).

30 On sait que Vaugelas préférait présentement à la forme moderne.

Elle ne céla jamais à personne son penchant pour le fortuné seigneur à qui elle octroyait sur ses belles terres le céleste privilège de franchise d'amour. Il en était un présentement, beau et fier, qu'elle aimait (I,25,p.37).

Mais le cas de pesée le plus intéressant est sans nul doute celui de pareillement. Employé cinquante-huit fois dans l'oeuvre, il l'est toujours à la place de aussi, parfois de également³¹. Quelques exemples suffiront:

- Ce jambonneau me fait grand bien à l'estomac.
- A moi pareillement (II,1,p.176).
- Et je sentis que sa main qui me tenait, tremblait.
- Et il avait peur pareillement (III,27,p.326).
- Et la Gilline, à la robe de brocart, tirait la langue pareillement (III,35,p.314).
- Là, vois mon haut-de-chausses déchiré et ma viande pareillement (III,34,p.108).
- Pourquoi, dit la dame fâchée et jalouse pareillement,
- Pourquoi, petite fillette, veux-tu l'empêcher de venir avec moi? (I,26,p.40).

On le voit, ce phénomène de pesée à pour effet d'augmenter la part de l'adverbe en -ment et à lui faire subir de légères déviations sémantiques, par son usage systématique en des cas où un autre mot apparaîtrait normalement. Emploi systématique, disons-nous. Le mot ne sera pas jugé excessif si nous précisons que les quelques adverbes que nous venons de citer totalisent 103 cas d'emploi.

Une dernière caractéristique, plus discrète encore, de l'adverbe en -ment est son renforcement fréquent par un autre adverbe d'intensité. Nous n'en voulons pour exemple que ces phrases où bien, qui n'a nullement valeur exclamative, est utilisé à la place de très:

31 Quelquefois, on le trouve employé dans la locution pareillement à substituée à comme: "Mais le plus souvent on le [l'Infant] voyait rôder autour des appartements des dames, afin de faire noise aux pages qui, pareillement à lui, étaient comme des chats à l'affût dans les corridors" (I,25, p.37).

Charles allait se rendre en cette ville, bien noblement accompagné (I,40,p.71).
Grignotant une baguette de coudrier bien mélancoliquement (II,4,p.82).
Soudain Ulenspiegel chanta de nouveau comme une alouette bien mélodieusement (III,27,p.273).

Il s'agit là d'un des multiples procédés par lesquels l'affectivité trouve à s'introduire dans la langue de la Légende³².

Ces quelques remarques le montrent, la catégorie de l'adverbe en -ment a reçu de la part de Charles De Coster une attention soutenue. Il varie ses adverbes, les renforce légèrement, leur fait subir de menues distorsions sémantiques; surtout, il appuie délicatement, mais avec constance, sur quelques uns de ces exemples qui, sans pouvoir être dits archaïques, ont une saveur inaccoutumée. Pourtant, les quelques traits que nous avons examinés ne mériteraient peut-être pas les soins attentifs du stylisticien si d'autres caractéristiques, syntaxiques celles-là, ne venaient les renforcer en les soulignant. Ce que nous verrons plus loin. Nous serons alors armé pour tenter une synthèse des faits concernant l'adverbe de manière³³.

o

o

o

32 "Bien conserve une valeur affective que n'a pas très, il marque que celui qui parle est subjectivement engagé, que son jugement est accompagné d'un certain sentiment" (W.VON WARTBURG et P.ZUMTHOR, Précis de syntaxe du français contemporain, Berne, Francke, p.178; abr.usuelle: W.Z.).

33 Voir chapitre XV.

§ 2. Autres adverbos.

Le sort privilégié de l'adverbe en -ment dans La Légende ne doit pas nous faire oublier les autres adverbos, de lieu, de temps, interrogatifs, etc. Ces derniers ne présentent pas de caractéristique commune qui permettrait de les constituer en familles, mais si leur action est plus "individuelle", ils n'en sont pas moins un puissant facteur de vieillissement du texte.

Donnons-en la liste, qui, au demeurant, n'est pas démesurément longue.

Adoncques. (S.v. adonc) B., Ac.: o; D.Lag., Richelet, L., Lar., D.G.: +; T.L., I, 149-150, H., I, 74. Ce terme est d'usage jusqu'au XVII^e siècle, après quoi il tombe dans le "style marotique" (La Fontaine et P.-L. Courier l'emploient). A cet archaïsme passablement vigoureux, De Coster ajoute une graphie faisant usage d'une consonne entravée et de l's dit adverbial. Il a cependant le bon goût de n'employer le mot qu'à 3 reprises, et chaque fois dans des passages où il est surtout question de beuverie: "Adoncques, buvons, dit le batelier" (III, 27, p. 278).

Ça. Ac., L., Lar., D.G.³⁴; B.: +; God., VIII, 400, a, H., II, 34-35. Cet ancien adverbe de lieu ne retrouve sa valeur propre que dans le second élément de l'expression: "Or çà, à boire çà" (III, 22 et IV, 9)³⁵. Mais on ne compte pas les exclamations, exhortations ou entrées en matière "Or çà", qui foisonnent dans l'Ulenspiegel. Il y a là un phénomène de pesée. Le groupe "Or çà, oyez" est assez remarquable (I, 51, p. 88). Il n'est pas impossible qu'il y ait quelque ironie dans ce syntagme constitué d'archaïsmes somme toute assez conventionnels.

³⁴ Ces dictionnaires omettent le plus souvent le sens strictement local dans leurs listes d'acception. Ils déclarent tous le terme familier.

³⁵ Dans le dernier cas, l'expression constitue le vers d'une chanson. Elle rappelle assez un passage du Cinquième livre: "Or sà, or sà!
- A boyre, à boyre, à boyre sà!" (Rab., ch. XII, p. 801).

Céans. L., D.G.; B., Lar., Ac.: +; T.L., III, 10, H., II, 139, a, D.Lag., 77. Même parmi les adverbes, il est des archaïsmes de convention. Celui-ci, qu'on connaît encore par la locution "maître de céans", en est un. On ne s'étonnera guère, dès lors, de le rencontrer 25 fois³⁶.

Cejourd'hui. B., Lar., Ac., D.G., God., T.L., H.: o; L.: +; FEW, IV, 448, b. Cet adverbe de temps récent disparaît totalement au XVII^e siècle (Corneille le supprime lorsqu'il corrige Mélite)³⁷. De Coster ne l'utilise qu'une fois, dans l'exorde à la fois solennel et bouffon du sermon des provocateurs, lors des troubles iconoclastes d'Anvers (II, 15, p. 202).

Cependant, pendant ce temps. L., Ac., B., Lar., D.G.: +; God., IX, 18, a, H., II, 153, a. C'est un archaïsme sémantique assez discret que De Coster use ici. A l'époque où il écrit, cependant tend en effet à marquer exclusivement l'opposition³⁸ et à n'être que conjonction. L'auteur le restitue plus d'une fois dans sa signification strictement adverbiale et temporelle, trait classique³⁹: "La guerre, toujours la guerre, pour que l'ennemi espagnol tue le pauvre peuple, pille nos biens, viole nos femmes et filles. Cependant notre bel argent s'en va, et notre sang coule par ruisseaux sans profit pour personne" (III, 8, p. 234). "Tu as toujours le nez au vent pour flairer les nouvelles de la terre ferme, tu connais toutes les aventures de guerre: chante-les-nous. Cependant Lamme battra le tambour et le fifre mignon glapira à la mesure de ta chanson" (IV, 9, p. 389).

Comme, comment. Ac., D.G., God.: o; Lar.: +; B., L., T.L., II, 599-600, H., II, 363, b. Depuis le XVII^e siècle, cet adverbe interrogatif perd lentement du terrain devant comment dans les interrogations directes et indirectes, et est vaincu à partir du XVIII^e⁴⁰; la langue moderne ne l'utilise plus guère que dans les interrogations indirectes, et avec le sens de "combien". Mais dans ces positions, l'adverbe, interrogatif comme reste évidemment très vivace. De Coster

36 Le terme a été supprimé une fois sur le ms. (f. 571) et a été remplacé une fois par ici sur les épreuves.

37 D.Lag., 294. Il ne fut d'ailleurs jamais très courant. On n'en trouve la première attestation qu'en 1538 (cfr F.E.W., IV, 448, b), et la plupart des dictionnaires anciens le négligent.

38 Cfr A. CARNOY, La Science du mot, Louvain, 1927, p. 236, H. Class., bb.

39 Cfr Gr., § 854.

40 Gr., § 835.

n'a qu'une légère poussée à exercer vers le sens de "comment" lorsqu'il écrit: "Mais, dit-elle, sais-tu où il va, comme il est, quelles sont ses coutumes et façons de vivre?", ou: "Vîtes-vous comme il le dauba du poing" (III, 27, p.275).

Derechef. H.: o; B., Lar., Ac., D.G.: +; L., God., IX, 308, b, D.Lag., 114. C'est plus d'un mot subjectivement obsoléscent que d'un archaïsme franc que l'auteur use ici⁴¹. Il arrive cependant que le contexte donne au mot un ton archaïque assez prononcé, comme dans "ricassant derechef" (V, 7). Cet adverbe classique réapparaît une trentaine de fois⁴².

De hasard. B., Ac., D.G., Lar., God., Richelet, Cotgrave: o; L., H., IV, 450, b, D.Lag., 267. C'est au sens de "par hasard" que cette locution adverbiale est employée dans l'exemple: "Ils en furent ébahis et regardèrent si de hasard elle ne serait point dans le clos" (I, 82, p.159)⁴³. On la rencontre encore dans une autre phrase, où il est difficile de lui accorder cette acception: "Puis la fillette se promena dans le clos, se couvrant la face de son tablier, et regardant à travers les trous pour voir si son ami de hasard ne viendrait pas bientôt" (III, 19, p.255). En comprenant "par hasard", on postulerait du même coup une inversion dont on ne trouve pas d'autre exemple dans l'oeuvre, et qui serait du plus mauvais goût. Par contre, si l'on prend la locution dans le sens "de rencontre"⁴⁴, qui paraît

41 Lar. précise: "il commence à vieillir" (IV, 500, b). Témoignage confirmé par DC (I, 699, a) et Ac. (2e éd., "il vieillit"). Cfr Mots et dictionnaires, p.498. Richelet le déclarait déjà désuet (Br., IV, 747, VI, 1509; cfr F.E.W., I, 377, b). De nombreux indices montrent que le mot n'est plus guère compris aujourd'hui.

42 On ne s'étonnera pas de voir ce mot légèrement archaïsant apparaître à divers étapes du travail de DC (ff.305, 534, 559, 611). Du ms. à l'Or., il ne cède la place qu'une fois à de nouveau (2 corrections en ce sens de Can et d'Uyl. au ms.).

43 Autre exemple en II, 19: "Et Ulenspiegel s'étonnait d'entendre la nuit, si de hasard il s'éveillait, des coups de marteau" (p.214). H., IV, 450, b.

44 C'est bien ainsi qu'il faut la comprendre. Un autre passage le prouve: lorsque le vaurien se promène en Allemagne, procurant "des enfants du bon Dieu", sa commère d'un soir "ne comprit pas bien la signification du nom de son homme de hasard" (I, 59, p.111).

propre à De Coster⁴⁵, la phrase devient immédiatement très claire. On le voit, notre auteur ne s'en tient pas à une règle fixe.

Lors. D.G., B., L., Lar., Ac.: +; T.L., V, 663-666, H., V, 45, a. L'auteur n'emploie qu'une fois cet adverbe encore très courant au début du XVII^e siècle⁴⁶, et qui vit toujours dans certaines locutions⁴⁷: "Lors, Messire d'Egmont parlant violemment..." (II, 20).

Oncques. B., Lar., Ac., D.G.: +; L., T.L., VI, 1142-1146, H., V, 519, b. Tombé en désuétude après le XVII^e siècle, ce mot n'apparaît que deux fois dans la Légende. Comme dans le cas de adoncques, De Coster a choisi l'orthographe la plus antiquisante: "Ulenspiegel toujours jeune, et qui ne pourra point, courra par le monde sans se fixer oncques en un lieu" (I, 5, p.10; autre ex. en IV, 20).

Souventes fois. Richelet. B., L., Lar.; Ac., D.G., D.Lag.: +; God., XII, 567, c-568, a, H., VII, 70, b. Cette locution, encore usuelle au début du XVII^e siècle (elle est fréquente chez Scarron), vieillit dès la seconde moitié de ce siècle. Elle a survécu dans les dictionnaires et sous la plume de quelques archaïstes, avec l'orthographe souventefois ou souvente fois⁴⁸. De Coster,

45 Les dictionnaires lui connaissent le sens de "d'occasion". Lar., IX, 96, c est seul à donner un exemple qui élargisse cette acception jusqu'à "qui arrive fortuitement". On voit que nous sommes dans le domaine des nuances.

46 Cfr Haa. 230-231, D.Lag., 305

47 A propos de ces locutions (depuis lors, dès lors...), il faut signaler une pesée: pour lors, sans doute la moins usitée, revient assez souvent. On la trouve notamment au début des chapitres, dans l'évocation poétique de la période de l'année où ils se déroulent: "Le monde était pour lors dans le mois du loup, qui est le mois de décembre" (IV, 17), "On était pour lors au mois des blés murs, l'air était pesant, le vent tiède" (V, 9, p.447), "On était pour lors en avril, l'air avait été doux, puis il gela rudement et le ciel fut gris comme un ciel du jour des morts" (I, 65, p.117; autres ex. en III, 14, IV, 6 et 20). Dans cette fonction, la locution alterne avec "En ce temps-là", à la résonance biblique (Cfr chap. XVIII).

48 Cfr Cr., 829, n.2. God., VII, 567, c-568, a le cite chez Barbey d'Aurevilly. Cfr D.Lag., 350.

à l'instar de Georges Sand, accentue l'archaïsme en décomposant l'adverbe en ses parties primitives et, terminant souventes par s, fait réapparaître cet élément comme un adjectif. La locution connaît 5 occurrences: "Il y eut de l'eau jusqu'aux cuisses, souventes fois quelque vague traîtresse le soulevait, lui et son cheval" (III,12,p.245)⁴⁹.

Tantôt, bientôt. B.: o; D.G.: +; Ac.,L.,Lar.,God.,VII,643,a,H.VII,183,b-184,a. Ici encore l'archaïsme est sémantique, et très délicat: à 7 reprises, l'auteur retrouve l'usage classique⁵⁰, en donnant à tantôt le sens de "tout de suite": "La mort va fauchant par la terre de Flandre[...]Elle mourra tantôt si on ne lui vient en aide" (I,85,p.169).

Voire. B.,D.G.: +;L.,Ac.,Lar.,God.,VIII,286,ab.H.VII,503. Ce mot "vieilli et bas" dès le XVII^e siècle⁵¹ est encore utilisé dans la langue élégante, notamment comme exclamation. Dans le sens de "et même aussi", l'archaïsme est un peu plus sensible. "Ils [...] trouvèrent, dans la dune, une fillette dépouillée toute nue, voire de la chemise, et du sang autour d'elle" (III,43,p.338), "Chacun, voire même les juges, se gaussait, l'écoutant" (III,44,p.345).

De nouveau, des adverbes non désuets en soi sont à signaler parce qu'ils accusent des fréquences peu normales. C'est d'abord la locution tout soudain, qui, à une douzaine de reprises, est préférée au simple soudain. C'est ensuite et surtout l'adverbe classique incontinent, assez rare aujourd'hui, qui se substitue par 12 fois à de suite. On le rencontre parfois dans des contextes qui lui assurent une indubitable coloration archaïsante ("occis incontinent", III,35), ou dans des constructions syntaxiques à la fonction identique.

49 Alors que sur son ms., DC a remplacé un souvent par souventes (f.518), la locution adverbiale disparaît par 4 fois lors du passage du ms. à l'Or. C'est à cette étape du travail que son orthographe se régularise.

50 Cfr D.Lag.,467,Haa,293,H.Class.,381,Gr.,§ 860 et G.CAYROU,Le Français classique, Paris, 1923,p.834.

51 Cfr Br., III, 77,373, et H.Class.,405-406. Sur le déclin du mot,cfr Haa,236. Ce mot semble s'être désarchaïsé depuis le début du XX^e siècle.

52 Cfr Haa.,229,SENSINE, op.cit., p.205.

Dans le choix des adverbess archaïsants, on aura pu remarquer une tendance qui s'affirme de façon de plus en plus évidente: De Coster ne veut pas trop s'éloigner des habitudes modernes. Il aurait pu constater son texte de meshui, de piéçà, etc.: mais c'étaient là des archaïsmes violents, aussi vigoureux que l'emploi de prépositions disparues. Il a préféré, conformément aux habitudes qui nous sont à présent familières, n'utiliser 1) que des adverbess usuels dont il modifie les nuances (cependant, tantôt); 2) des particules vivant encore dans certaines locutions (lors, çà); 3) des termes anciens possédant un voisin encore vivace: les formations comme de hasard ou ce jourd'hui, qui sont complètement neuves pour le lecteur et qui pourraient donc le choquer, conservent elles aussi leur motivation. 4) Pour couronner le tout, il y a l'inévitable archaïsme de convention. On regrettera peut-être, en terminant, les complications graphiques alourdissant adoncques et oncques, déjà passablement désuets⁵³.

o

o

o

53 L'étude génétique révèle que DC a beaucoup travaillé ces formes. 1) Oncques disparaît une fois de Can. au ms. 2) Sur le ms., DC a supprimé 2 oncques, 1 doncques, 1 adoncques, et a remplacé 2 oncques par jamais; en revanche, il a remplacé 5 adverbess par oncques et 1 ce jour-là par adoncques. 3) Du ms. à Or., modernisation accusée: 2 oncques disparaissent et 3 sont corrigés en jamais; 3 adoncques disparaissent, 2 sont corrigés en donc et un dernier en en conséquence.

§ 3. Les propriétés de l'adverbe de négation.

L'attention réservée jusqu'à présent au phénomène de la pesée a certainement laissé pressentir une thèse qui, au premier abord, pouvait sembler étrange: l'archaïsme peut également être une notion purement quantitative⁵⁴. Nul exemple ne le démontrera mieux, sans doute, que celui de l'adverbe de négation.

On sait qu'en français la négation se traduit par des moyens variables suivant qu'elle exprime une restriction plus ou moins complète. Quand l'exclusion posée est totale, elle s'effectue le plus souvent à l'aide de ne suivi d'éléments que Damourette et Pichon nomment "forclusifs"⁵⁵. C'est parmi ceux-ci qu'on rangera pas et point. Mais qu'est-ce que point? Substitut de pas, véhiculant un léger parfum d'élégance dans le langage écrit, simple variante venant se mêler aux pas dans l'ensemble des propositions négatives d'un texte afin d'en rompre la monotonie, voilà l'unique statut que lui reconnaissent la plupart des grammaires.

54 Sur le plan théorique, on aurait d'ailleurs très bien pu fournir une approche de définition purement quantitative de l'arch. Dans cette perspective, l'arch. serait une forme (lexicale ou syntaxique) dotée d'une fréquence m à l'époque A (avec toutes les réserves qu'inspire le concept de fréquence en langue; cfr Ch.MULLER, Initiation à la statistique linguistique, Paris, Larousse, 1968, coll. Langue et langage, pp.205-209), et qui, en B, accuserait une fréquence $n < m$, de telle façon que $m-n$ dépasse un certain seuil de perception (dans le cas du mot complètement abandonné, on a évidemment $n=0$). Pour un écrivain de B, manier l'archaïsme sera donc rendre à la forme une fréquence $n' > n$ (avec une différence $n'-n$ dépassant le seuil de perception), n' pouvant être égal (cas de l'imitation consciencieuse), supérieur ou inférieur à m .

55 D.P., I, 138-146 et VI, 172. Ne est l'élément "discordantiel".

On peut donc poser que point n'a pas, en soi, de valeur stylistique remarquable; à peine peut-on le dire plus recherché, ou légèrement plus énergique que son homologue⁵⁶. Pourtant, ce strument forclusif peut jouer un assez grand rôle dans une oeuvre littéraire, au même titre que tous les mots dits "vides" auxquels le stylicien ne réserve généralement pas une attention très soutenue⁵⁷. Et ce rôle est d'abord déterminé par la fréquence. Employé dans certaines proportions, point n'est rien qu'un élément d'une timide élégance, mais ces proportions s'accusant, cette grâce peut devenir prétention puis, le nombre de point dépassant un certain seuil, devenir archaïsme.

On voudrait évidemment des preuves de nature à étayer cette proposition. Nous les rechercherons dans **la comparaison** de quelques oeuvres de Charles De Coster présentant des caractères nettement différenciés. Dans chacun de ces témoins, nous étudierons l'importance de point par rapport au neutre pas.

Il y a tout d'abord les Lettres à Elisa, écrits intimes où le poète s'exprime avec une simplicité qui touche parfois à la naïveté; l'intérêt de cette correspondance ne réside en aucune manière dans la qualité du style, souvent terne et

56 Aucune grammaire n'explique pourquoi l'on considère généralement que point nie plus énergiquement (cfr Nyr., VI, 32 et les fines remarques de Gr., § 885).

57 L'introduction de l'outil statistique dans les disciplines linguistique a permis un progrès notable: celui d'avoir montré l'importance que l'analyse doit dorénavant accorder aux mots de relation, comme de ou à, etc. D'autres méthodes semblent impuissantes à mettre cette importance en valeur (Nous pensons ici à certaines conclusions troublantes et irréfutables des études de Ch. MULLER, Essai de Statistique lexicale. L'Illusion Comique, de Pierre Corneille, Paris, Klincksiek, 1964 et Etude de statistique lexicale - Le vocabulaire du théâtre de Corneille, Paris, Larousse, 1967).

sans tenue. Nous prendrons en second lieu un choix d'articles politiques, dont le plus grand nombre a été rendu accessible par Camille Huysmans⁵⁸; ces pétillants brûlots, pleins de combativité et de fantaisie, de verve et de sérieux à la fois, se veulent déjà d'une certaine tenue littéraire, voire d'une grâce un peu voltairienne. On a ensuite le recueil des Contes brabançons, dont la langue, en général moderne, sacrifie cependant aux impératifs du genre, et enfin ces Légendes flamandes au notoire parti pris d'archaïsme.

La comparaison des valeurs⁵⁹ du couple pas/point dans chacune de ces oeuvres laisse songeur: l'amoureux, qui écrit naturellement, n'emploie point que dans 0,80% des cas. Dans les Articles politiques, destinés à la publication, le pourcentage de point monte à 17,69%. Pour les Contes brabançons, il y a une distinction à faire: on doit considérer à part la légende de Ser Huygs, la plus archaïsante des 7 parties du recueil et celle qui, au dire même de J.Hanse, annonce le mieux l'Ulen-spiegel⁶⁰. En négligeant ce conte, on obtient 23,85%, chiffre légèrement supérieur à celui des articles. Ser Huygs, lui, accuse une proportion assez étonnante: 85,00%! La discrète saveur

58 Charles De Coster journaliste. 44 articles politiques de l'auteur d'Ulen-spiegel, préface de Camille HUYSMANS, Bruxelles, Esseo, 1959. Ce recueil comprend les plus intéressants des quelques 60 articles, pour la plupart signés Karel, qui parurent dans le journal Uylenspiegel (Il est regrettable que de trop nombreuses coquilles déparent cette édition: cfr notre article Camille Huysmans et Charles De Coster).

59 Valeurs calculées exhaustivement dans chacun des cas. Nous ne sommes cependant pas à l'abri d'une erreur de comptage, celui-ci ayant été effectué sans le secours des moyens que la technique moderne met à notre disposition. On peut poser qu'il n'existe jamais de comptages manuels exempts d'erreur.

60 V. chap.I, n.37 et J.HANSE, Charles De Coster, in L.F.B., p.313.

archaïsante de ce genre vient moins du vocabulaire que de certains traits de syntaxe minutieusement choisis, et surtout de pesées lexicales du genre de celle que nous étudions. Quant aux Légendes flamandes, le chiffre y dépasse tout ce qu'on est en droit d'attendre: 94,19%, taux assez étonnant⁶¹. Si le pastiche est aux arts littéraires ce que le portrait-charge est à l'art graphique, nous sommes bien ici en présence d'une technique de la caricature, puisque celle-ci consiste à s'emparer d'un trait fourni par le réel et à le gonfler jusqu'à l'irréalité: les Légendes flamandes renferment une proportion de point qui n'a jamais existé dans la langue⁶². Ainsi, un même élément

61 Les quelques pas que l'on y rencontre sont groupés, et dans les phrases dont la structure syntaxique est généralement fort archaïsante (Ainsi, 5 des 7 pas que contient Hal. sont concentrés dans deux répliques de Magtelt, au début du chap). De sorte que l'on peut dire que le second élément de la négation dans les Lég.flam. est obligatoirement point. Il faut cependant tenir compte du fait qu'assez souvent la négation se singularise par l'omission du forclusif: dans un peu plus de 50% des cas pour Sm. Ce chiffre est supérieur à ceux que R.Gardner et M.Greene ont pu établir pour les XIV et XVe siècles (A Brief description of middle French syntax, Chapel Hill, The University of North Carolina press, 1958, p.119; abr.usuelle: G.G).

62 Voici quelques points de comparaisons qui feront mieux apprécier la valeur des chiffres fournis. Malgré les sondages de H.YVON; "Pas, point dans les propositions négatives", dans F.M., t.XVI (1948), pp.19-35, et de F.MEDER, Pas, mie, point, im Altfranzösischen, Marburg, 1891, un aspect de l'histoire du forclusif reste à traiter: celui qui concerne la lente élimination de point. Celle-ci se fait régulièrement au cours des siècles, ce que n'ont pas vu Wagner et Pinchon, lesquels n'ont basé leur enquête que sur une centaine de cas, chiffre insuffisant pour permettre d'avancer des conclusions (W.P., 390). Mon enquête porte sur plus de 5.000 items et a pu être menée grâce aux index mécanographiques publiées jusqu'ici. J'ai complété cette information par quelques comptages manuels. On commencera avec des témoins du XVIe siècle, époque où l'élément forclusif devient de plus en plus obligatoire dans la négation et où mie et goutte déclinent. Ils donnent des chiffres approchant 39% de point (Les 3 Tragédies saintes de Louis des Masures: 49,38%, 30,33% et 47,76%; Les Tragiques

peut varier quantitativement dans les oeuvres d'un même auteur selon le style adopté pour le traiter: familier, élégant, archaïsant, pastichant. Et l'amplitude de cette variation est confondante: du blanc au noir, de 0 à 94%.

Dans cette distribution, quelle place occupe la Lé-
gende d'Ulenspiegel? Le dépouillement de l'oeuvre nous donne les chiffres suivants: 231 pas contre 737 point, soit 76,13% de point⁶³. Cette dernière proportion est très élevée. Pas si

62, suite

de d'Aubigné: 42,33%; Garnier connaît de grands écarts: 52,68% pour Les Juifves contre 20,33% pour Antigone; La Troade et Bradamante donnent respectivement 40,35 et 38,92%); Marnix (sondage): 12,61%. Le XVIIe s. accuse des proportions à peine plus basses: La Sophonisbe, Chriséide et Arimante et La Sylvie, de Mairet, donnent 37,22%, 42,25% et 35,40%. Le Cid et Cinna sont remarquablement hauts avec 47,54 et 49,01%, tandis que Rotrou accuse 35,39 et 33,69% avec Wenceslas et Cosroès, proportions qui approchent celle du Légataire universel (34,05) et de La Princesse de Clèves (31,11%); D.Lag., 381, avait noté la relative fréquence de point. Pour le XVIIIe s., on ne dispose pas d'index, mais des sondages que j'ai effectués dans les oeuvres de Diderot, de Voltaire, de Sade, de Rousseau et de Louvet donnent les chiffres suivants; 35,51%, 28,72%, 23,61%, 18,57% et 17,42%: nette régression de point, donc. Au XIXe s., les chiffres sont très bas: 9,83% pour Les Destinées, 15,11 pour Adolphe, 5,88 pour des textes poétiques de Théophile Gautier. Les fêtes galantes, La bonne chanson et Romance sans paroles donnent 0% tandis que Mallarmé n'emploie point que dans 2,56% des cas. Au XXe siècle, Valéry ne le suit guère, avec ses 19,35%, tandis qu'Apollinaire accuse 10,58%. In cauda venenum, Paul Claudel (Les Villes et les Cinq grandes odes) nous donne 40,22% et 45,29%! Il n'y a là rien de bien étonnant si l'on songe à sa langue archaïsante, que l'on peut parfois rapprocher, sous le rapport de la syntaxe du moins, de celle de DC. Lui aussi a trouvé une précieuse ressource dans ces faits discrets.

63 Répartition de cette population:

Livre	Pas	Point	Total
I	128 soit 36,05%	227 soit 63,94%	355
II	26 soit 24,07%	82 soit 75,92%	108
III	37 soit 13,75%	232 soit 86,24%	269
IV	18 soit 11,25%	142 soit 88,75%	160
V	22 soit 28,94%	54 soit 71,05%	76
Total	231 soit 23,86%	737 soit 76,13%	968

élevée cependant que celle de Ser Huygs, car dans la Légende, bien d'autres traits obsolètes viennent s'additionner à celui-ci.

On entrevoit aisément l'importance d'un pareil fait. Sa discrétion, tout d'abord, est à noter: une occurrence de point est loin de frapper comme frappe la graphie nopces ou l'emploi du mot planté, véritables "coups de pistolet dans un concert", comme disait Stendhal. Mais sa présence presque impondérable se multiplie au long des pages, insiste lentement, et tend en silence, d'un bout à l'autre de l'oeuvre, un réseau de léger archaïsme sur lequel viennent prendre place tous les autres traits. De Coster a donc choisi la retenue: il a renié les forclusifs mie et goutte, si aisés à manier⁶⁴, pour s'en remettre exclusivement au procédé de la pesée. Qui nierait que point participe d'un mouvement d'archaïsme au sein des phrases suivantes, que nous choisissons entre cent:

Claes brassait mélancolie, il ne bénissait point le ciel toujours bleu, ni les hirondelles qui ne voulaient point partir. Car plus personne à Damme ne brûlait de charbon sinon pour la cuisine, et chacun en ayant assez n'en allait point acheter chez Claes, qui avait dépensé toute son épargne à payer son approvisionnement (I,44,p.78).

Fous à lier, dit-il parlant au populaire; fous lunatiques, fous niais, qui ne voyez point plus loin que le bout de votre nez morveux, ne comprenez-vous point que tout ceci est oeuvre de traîtres? (II,15,p.203).

Ne croyez point aux paroles des méchants, répondait Nele; Katheline n'est point sorcière (III,25,p.269).

63 suite

A chaque étape de sa rédaction, DC a retravaillé les forclusifs. Mais au total les corrections s'équilibrent (Equilibre à l'étape Can.→ms.; corrections dans le sens pas→point sur le ms., accompagnées de suppressions du forclusif; légère tendance à la correction point→pas du ms. à l'Or.

64 Il n'a pas manqué d'en user dans les Lég. flam.

Je ne suis point corps, mais esprit, dit-il, et Nele, m'amie me ressemble. Esprit de Flandre, Amour de Flandre, nous ne mourrons point (IV,7,p.380).

Lamme, dit-elle, mon homme, ne pleure point: je ne suis point ce que tu penses: je n'ai point été à ce moine (V,7,p.438).

ou dans les répliques:

- Thyl, tu n'as point de moeurs: qui es-tu?
- Je suis, dit-il, un fils qu'Heureux Hasard eut un jour avec Bonne Aventure.
- Tu ne médis point de toi, dit-elle (II,17,pp.208-209).

Quelle est la fonction du forclusif dans tous les exemples que nous venons de citer? Selon les contextes, point peut connoter un style paysan, ou introduire une pointe de raffinement, par référence à l'âge classique. C'est là, sans doute, l'effet obtenu dans la Légende; surtout lorsque point entre dans des phrases dont l'ordonnance syntaxique le prédispose à cette fonction: "Je sais que tu caches un trésor et ne me le veut point dire" (IV,6,p.376). Car nos chiffres, déjà passablement frappants, ont laissé dans l'ombre d'autres faits touchant l'adverbe de négation. Des traits de syntaxe, que nous examinerons à loisir, viennent en effet renforcer son rôle archaisant dans l'oeuvre⁶⁵. Avant d'en terminer, nous nous permettrons une fois encore d'attirer l'attention sur l'importance du phénomène étudié dans ce paragraphe: point, en soi, n'est pas un mot remarquable. Cependant, répété, il s'insinue partout, pèse de tout son poids sur les phrases de la Légende, appuyé parfois par une disposition syntaxique classique: il couvre toute l'oeuvre d'un réseau peu apparent, mais agissant, et par là, participe à l'aristocratie de la prose de Charles De Coster. L'attention que nous avons réservée à ce phénomène d'ordre quantitatif, il faudra également la reporter sur un

65 Voir chapitre XV.

domaine aux frontières duquel nous sommes ici: la syntaxe. Là aussi, on pourra voir des choix en apparence peu significatifs se répéter, s'accuser de page en page et discrètement tendre la trame d'élégance où est venue se tisser la chaîne des mots que nous avons étudiés.

* * * * *

* * * * *

* * * *

* *

*

C H A P I T R E IX

L'ORTHOGRAPHE

=====

Il est un type d'archaïsme dont nous n'avons pas encore parlé de façon systématique et qui, venant se superposer à tous les autres, peut apporter à l'idiolecte littéraire un important taux de vieillissement. C'est l'archaïsme orthographique¹.

1 L'orthographe de la L.U. pose de délicats problèmes de critique textuelle. Pour de nombreux mots, l'Or. offre en effet une variété de formes orthographiques (jusqu'à 3 graphies pour certains vocables flamands); le ms. accuse la même diversité, en s'opposant fréquemment au texte de 1867. Et il est souvent malaisé d'attribuer à l'auteur ou au typographe la responsabilité des formes adoptées. M.Hanse déclare néanmoins: "pour un grand nombre d'autres mots, il était possible de déterminer si une des graphies l'emportait nettement dans le manuscrit ou le texte imprimé; j'ai alors unifié la graphie en donnant la préférence à la forme la plus fréquente" (Déf., 458). Un certain nombre d'applications peuvent être discutées. Ex.: le verbe s'entre-dire. Dans 14 cas sur 19, l'Or. écrit s'entredire. Il y a donc deux façons d'unifier: A) Introduire le trait d'union partout, en tenant compte des deux indices suivants: 1° Prépondérance du trait d'union dans l'ensemble des réciproco-mutuels sur l'Or. (alors que le ms. écrit plutôt s'entrebattre, s'entrebouter, etc.);

Avant d'apprécier son rôle dans l'oeuvre qui nous occupe, posons la question sur le plan théorique: pourquoi l'effet de ce procédé peut-il être aussi puissamment obsolète? Car on ne niera pas qu'une simple modification comme l'introduction du ç dans le verbe sçavoir apporte au texte une saveur de vieux au moins égale à celle d'un archaïsme lexical bien accusé.

C'est que le code écrit, simple épiphénomène par rapport à l'idiome si l'on se place sur un plan strictement théorique², participe bien de la représentation que l'utilisateur se fait de sa langue³. L'apprentissage intellectuel du français met en suite 1

- 2°. Trace de correction de l'auteur en I,49 (les épreuves donnant s'entredisaient et l'Or. s'entre-disaient, p.86). B) Refuser le trait d'union, en observant que pour ce verbe la forme synthétique l'emporte, tant dans l'Or. que dans le ms., et que la correction de I,49 reste isolée. Cette question philologique a une incidence stylistique immédiate, car on peut se demander si une certaine disparité des formes n'entraîne pas dans le dessein de l'oeuvre (v.chap.XXIII). Voir d'ailleurs la note de Pot.,212 sur l'établissement du texte. C'est donc le principe même de l'unification des formes qui demanderait à être soigneusement discuté, sur la base de l'étude interne (On note ainsi qu'en de nombreux endroits, DC a laissé subsister des formes différentes d'un même terme à quelques lignes de distance). Nous continuons cependant à adopter les leçons de Déf.
- 2 A proprement parler, l'écriture n'est pas "une des composantes du langage" ainsi que l'écrit René Thimonnier dans un ouvrage qui entretient plus d'une confusion dangereuse (Le système graphique du français, Paris, Plon, 1967, p.71). Russel et Hjelmslev ont cependant défendu le statut linguistique de la substance graphique.
- 3 C'est sans doute ce que veut dire G.Galichet, en termes imagés: "L'orthographe n'est donc pas, comme certains se l'imaginent, une pure formalité, une simple politesse de langage: c'est, dans une large mesure, une nécessité linguistique" (Physiologie de la langue française, Paris, P.U.F., 4e éd., 1964, p.32). Ferdinand de Saussure avait déjà noté le fait ("On finit par oublier qu'on apprend à parler avant d'écrire, et le rapport naturel est renversé", Cours de linguistique générale, Paris, 5e éd., 1955, p.47).

effet l'accent sur la forme graphique. Par une sorte d'hyper-trophie de la conscience grammaticale, cette forme, toute difficile et incohérente qu'elle soit, s'impose comme le seul médium autorisé du langage. D'où cette stabilité de la forme graphique, assurée par une tradition qui, en ce cas, a bien mérité le nom d'immobilisme⁴. Or, on peut poser en principe que, moins un ensemble organique comporte de parties constitutives (et dès lors les mouvements de celles-ci sont moins aisés), plus l'infraction aux règles de ce système est violemment ressentie⁵. Le code orthographique français est bien un de ces corps, puisqu'à chaque lexème correspond une graphie fixée: les cas de digraphisme comme clé-clef sont relativement rares à notre époque. Et le discrédit social attaché à la faute d'orthographe accentue encore la perception de l'écart.

Toujours sur le plan de la langue écrite, il en va de même pour la morphologie, où, à chaque mot (lexème+grammème) placé dans une situation déterminée, correspond en principe une forme unique. Il n'y a guère aujourd'hui que quelques verbes où l'on ait encore le choix entre deux formes non différenciées. Le sujet parlant peut encore hésiter entre j'assoirai ou j'assierai (mais non j'asseirai): il n'a plus du tout liberté d'écrire nous buvons, ou de choisir entre voist, voise, alge, aille ou aut. Les variantes libres ayant progressivement été éliminées, il ne reste plus guère, en morphologie, que des variantes combinatoires. Dans ce climat de rigidité, tout écart, dans un sens innovateur ou rétrograde, devra être fortement

⁴ Cfr Cl. BLANCHE BENVENISTE et A. CHERVEL, L'orthographe, Paris, Maspéro, 1969 et A. MARTINET, La Réforme de l'orthographe française d'un point de vue fonctionnel, dans Le Français sans fard, Paris, P.U.F., 1969 (coll. sup., section "Le linguiste", n°6), pp. 62-90.

⁵ On peut difficilement parler d'écart dans un ensemble qui se caractériserait par son instabilité (Cfr Rhétorique générale, p. 51).

ressenti; tandis que dans les systèmes complexes aux limites plus floues que sont le lexique et surtout la syntaxe, son effet sera théoriquement moins violent. Substituer de tout cela il ne reste plus rien à il ne reste plus rien de tout cela, ou venir à arriver ne provoque pas de sensation brutale, alors que toute modification orthographique ou morphologique d'un mot aura, au milieu d'une séquence écrite, l'effet d'un véritable choc.

Or, De Coster écrivait à une époque où, depuis un certain temps déjà, l'orthographe française était socialement stabilisée. Depuis le début du siècle des Lumières, les réformes autorisées par les forces conservatrices sont rarissimes et ne portent que sur des points de détail. En outre, une attitude nouvelle venait de ruiner le libéralisme orthographique: "l'apparition, au XIXe siècle, du 'conformisme orthographique'"⁶. Dans cette situation, il était tentant pour l'archaïste de frapper son lecteur en adoptant les graphies de ce temps où, sous l'action conjuguée d'un humanisme dévoyé et de corporations intéressées, l'enthousiasme étymologisant avait surchargé l'écriture de lettres inutiles mais agréables à l'oeil⁷. Procédé efficace, puisqu'à peu de frais il permet d'assurer un cachet caractéristique à l'oeuvre littéraire. Balzac l'avait compris, qui en avait fait un des ressorts principaux de ses Contes drolatiques; nous avons cité un passage de ces récits qui, construits sur une syntaxe moderne, amusent par la richesse et la couleur du vocabulaire, mais irritent par la facticité de l'orthographe. Car voilà l'écueil: il s'agit d'un procédé trop gros

6 R. THIMONNIER, op.cit., p.36. Cfr aussi P. BURNEY, L'orthographe, Paris, P.U.F., 1965

7 Calligraphie et étymologie étaient les principales raisons invoquées par les tenants de l'orthographe du temps. Louis Meigret les avait cependant déjà pourfendues dans son Traité touchant le commun usage de l'écriture Françoise, fait par Loys Meigret Lyonnais: auquel est débattu des faultes et abus en la vraye et ancienne puissance des letres, Paris, 1524.

et qui mène droit à la caricature⁸. Le lecteur ressent la graphie archaïsante comme un camouflage pur et simple, et est gêné par la répétition de ces lieux communs d'écriture alourdissant immanquablement les lignes de l'auteur qui y sacrifie.

Face à cette tentation de l'archaïsme graphique, quelle fut l'attitude de Charles De Coster? Allait-il y céder, comme dans cette Histoire véritable de la belle Marianne, hérissée de lettres superfétatoires, et dans les Légendes flamandes où l'on peut encore rencontrer pas mal de sous-rire, mélancholique, oliphant ou aureilles⁹? Celui qui s'intéresse à l'Ulenspiegel aura, on s'en doute, vite fait le tour du problème et ne pourra que souscrire à l'opinion de Camille Laurent: De Coster n'y "déguise pas ses mots sous une triple couche d'enjolivements d'orthographe"¹⁰. Examinons tout d'abord les graphies proprement antiquisantes, avant de nous demander quels sont les rapports qui existent entre l'oeuvre et l'orthographe de son temps.

8 J. Damourette a bien étudié la valeur linguistique des Contes Drolatiques (Archaïsmes et pastiches, dans F.M., t. IX, 1941, pp. 181-206) et a montré que le cliché orthographique y tenait une bonne part. Il aurait pu insister sur le fait que l'art de Balzac était bien de caricature, car sa graphie comporte plus de h, de y, de ph et de consonnes entravées qu'il n'y en eut jamais aux pires moments de la "verbocination latiale": on n'y compte pas les ung, prebstres, vergongne, cognoistre, etc.

9 L'orthographe archaïque est un procédé bien propre à irriter le lecteur. Dans un compte rendu des Lég. Flam., inséré dans un article où se trouve traité le problème général du pastiche, Eugène Lataye cache mal son enthousiasme pour la langue de DC. Il lui reproche néanmoins de ne pas avoir modernisé l'orthographe "pour les mots dont l'usage s'est conservé" (Littérature et Philosophie, dans la Revue des Deux mondes, t. XIV, 1er avril 1858, p. 748; c'est moi qui souligne: il y a en effet lieu de distinguer le cas où un mot déjà archaïque se présente avec la graphie de son temps).

10 Cité par Fr. NAUTET, Histoire des lettres belges d'expression française, t. II, s.d. [1893], p. 215.

Il faut en premier lieu envisager un groupe de cas où le mot qui se présente sous un habit ancien est obsolète lui-même. Ici, l'artifice graphique est assez peu violent. Prenons l'exemple du péjoratif prédicastre. Si le mot existait dans la langue contemporaine, ce serait évidemment sous la forme *prédicâtre. Mais comme c'est la première fois que ce substantif apparaît aux yeux du lecteur, celui-ci ne peut le mettre en rapport avec sa forme moderne, et ne peut donc guère ressentir la présence de l's comme un trait foncièrement archaïsant; il ne le sent pas davantage dans biestelette, qu'il ne peut rapporter à un type *bêtelette connu. Veut-on un autre exemple? L'adverbe adonc est déjà en soi "marotique"; le transcrire adoncques n'est pas lui ajouter grand'chose, car, pour que le lecteur soit vraiment choqué par une modification de graphie, il faudrait que le mot lui soit familier sous son aspect moderne¹¹. Nous avons rencontré en cours de route plusieurs de ces cas où l'adjonction de lettres quiescentes ne fait en somme que parachever l'archaïsme lexical. Ce sont: ensacquer et graphiner, ou encore chault, deult ou féaulx, sacquelet et oncques, ainsi que bren¹².

Nous retrouvons les mêmes tendances dans le vocabulaire de civilisation: l'emploi du c entravé peut s'observer dans jacque, hacquebute et flocquart, le l que l'évolution avait vocalisé dans houseaulx, et l's en position faible dans mestre de camp; on peut encore citer l'orthographe couleuvrine,

11 On aura reconnu le trait fondamental du mécanisme archaïsant: l'existence d'un couple synonymique. Dans le cas donc-doncques, l'opposition est purement graphique, tandis qu'elle se place sur le plan lexical pour donc-adonc. Adoncques est d'abord un arch. lexical; il n'est senti comme arch. orthographique que subsidiairement, et par analogie avec donc-doncques.

12 Et peut-être trupher (cfr supra, s.v. truffer).

peu courante à l'époque. On aura d'ailleurs constaté qu'en ce domaine, De Coster mettait une certaine coquetterie à utiliser la graphie la plus rare, même si elle ne connote pas nécessairement l'état ancien de la langue: on se souviendra des remarques que nous avons formulées à propos de crusat, bonnier, mayeur, boutilier et huchier.

Il y a ensuite une série de cas où il s'agit plus d'une modification morphologique que d'un archaïsme orthographique¹³. Recourir à l'ancienne alternance des radicaux tonique et atone dans le verbe aimer (amé, II,20), c'est remplacer un mot par un autre, lequel est presque son homonyme et ainsi créer un couple synonymique. Dans tous ces cas où col s'oppose à cou, èglefin à aigrefin, ou encore ces mots où joue l'apophonie, comme pourtraire et son dérivé pourtraiture, il y a quelque chose de plus qu'un pur artifice graphique.

En définitive, que reste-t-il comme véritables archaïsmes d'orthographe dans la Légende? Sont-ils nombreux ces cas où la graphie n'est pas seulement un auxiliaire de l'archaïsme lexical et où elle ne préside pas à la création d'un mot nouveau? Une poignée seulement. Il y a doncques, où l'on constate l'addition d'une consonne entravée et l'usage de l's dit adverbial (I,52,III,28 et IV,20)¹⁴. Cet archaïsme est bien dans

13 Le critère empirique utilisé est le suivant: lorsque la modification graphique influence obligatoirement la prononciation du mot, le phénomène est considéré comme morphologique. Lorsqu'elle n'a pas, ou peut ne pas avoir d'influence (cas du s en position faible), c'est le signe qu'elle reste en quelque sorte extérieure à la constitution du mot. Ces derniers cas sont seuls pris en considération ici.

14 En I,52, c'est dans la copie d'une lettre de Charles-quin à son fils que l'on trouve cette orthographe. Cette forme n'était usuelle que dans les genres poétiques à l'âge classique (Cfr D.Lag.,163). On la trouve encore parfois à des époques plus tardives, toujours dans la poésie, où elle était une variante rythmique de donc.

la ligne de adoncques et oncques. Une autre graphie sentant bien sa Renaissance¹⁵ est celle du mot doubteur, qui n'apparaît qu'une seule fois, dans cette phrase que la position de l'adverbe rend également remarquable: "[...] ni réformés, ni calvinistes, ni luthériens, ni catholiques, mais sceptiques et douteurs entièrement" (III,29,p.292). Le couple "noces et festins" a l'heur de plaire à De Coster; on le rencontre plusieurs fois avec l'orthographe moderne (e.g. en IV,17), mais aussi sous les formes "nopces et festins", (IV,9 et 13), "nopces et ripailles" (VI,1) et "nopces, festins, ripailles" (IV,17)¹⁶. L'importance de cette formule stéréotypée est telle que le verbe lui-même est entraîné dans son orbe et se voit attribuer la même consonne parasite: "revenant de nopcer et festoyer" (II,16). Le verbe savoir est également affublé de la consonne superfétatoire défendue par Ménage dans la formule "au vu et au sçu" (III,27), qui se complique d'un fait de syntaxe dans "au vu et sçu" (III,10). Dans la lettre de Joos Damman à son complice, on

15 Historiquement, ce n'est pas exact. Ce trait, de même que les deux suivants, existe encore au XVIIe siècle. Marcel Cohen, et à sa suite Raymond Queneau (Bâtons, chiffres et lettres, Paris, Gallimard, éd.rev. et augm.,1965,p.76), ont spirituellement rappelé que le Cid, en 1657, fut publié avec l'orthographe suivante:

A Moy, comte, deux mots.

- Parle.

-Oste moy d'un doute

Cognois-tu bien Don Diègue?

- Ouy.

-Parlons bas, écoute...

Sçais-tu que ce vieillard fus la mesme vertu,

La vaillance et l'honneur de son temps? Le sçait-tu?

Mais la tyrannie de l'orthographe du XIXe siècle est telle que même les éditions dites savantes procurent le texte des classiques dans une graphie modernisée. Le lecteur moyen l'ignore, et ne peut en tenir compte. Il y a là un de ces réflexes culturels dont nous avons dit un mot ailleurs: pour le français, les groupes sq, bt ou cq renvoient à l'époque de François Ier, et non à celle de Louis XIV.

16 Dans le même chapitre, on trouve encore l'expression: "nopces de carême".

peut lire cette autre locution: "à l'insçu des diables sucubés" (IV,6). Un autre cas d'écart flagrant est à relever dans la phrase "Messire écuyer Jacques-Christophe de Castille pria Monseigneur l'Infant de porter à ses pieds mignons jaspe verd pour le faire bien courir" (I,7,p.13)¹⁷, mais des traits comme maflu (I,12 et IV,22)¹⁸ ou fenestrer, qui suit fenestrage (II, 8 et III,28), sont nettement moins frappants, les mots en cause étant peu courants et le groupe st plus familier.

On conviendra, surtout si l'on songe à l'incontinence dont feront preuve certains décadents¹⁹, que ces rares cas d'écriture humaniste sont presque négligeables et que, une fois de plus, De Coster a refusé de suivre ses modèles linguistiques: à Rabelais, qui lui proposait son accresté, il a répondu par accrété. Il n'a pas cédé à la tentation d'emprunter sans modification des vocables qu'une tradition bien établie lui offrait. Léon-Louis Sosset notait à propos des Légendes flamandes: "s'il complique volontiers l'orthographe de certains mots, il lui arrive en revanche de pratiquer d'inexplicables simplifications. Il écrit: horrifique au lieu de horrificque"²⁰; pour naïve qu'elle soit, cette remarque n'en a pas moins valeur de symptôme, et peut s'appliquer à l'Ulenspiegel. En noyant les rares formes que nous venons de commenter dans les 181 chapitres de son épopée, l'artiste a donc presque entièrement renoncé à la tentation de la facilité. Il n'a sacrifié à l'orthographe des

17 Cette graphie est encore courante à l'âge classique.

18 Selon B., seul contre tous les autres lexicographes, le mot "doit s'écrire maflu ou maflé, et non mafflu ou mafflé" (II,414,d). Ce n'est pas la première fois que nous voyons DC suivre ses avis.

19 Les critiques eux-mêmes s'amuseront à substituer l'y à l'i simple. Un chroniqueur de La Wallonie se laisse aller à écrire: "Cy un gentil volume de vers..." (Chronique littéraire, dans La Wallonie, t.I, 1886, p.24).

20 Soss., 54.

Praticiens que pour un nombre très restreint de mots, parmi lesquels on relève une majorité de termes déjà obsolètes en eux-mêmes. On se reprocherait cependant de ne pas être complet si on ne signalait quelques rares cas d'archaïsme dans des noms propres, comme Tournay (I,45) ou Vinave d'Isle (I,43)²¹.

Il nous reste maintenant à dire un mot de l'attitude de l'auteur vis-à-vis de l'orthographe de son temps

Pour le lecteur peu habitué à consulter des éditions antérieures à 1878, la Légende contient un grand nombre de menus traits orthographiques qui viennent discrètement ajouter leur charme désuet aux archaïsmes que nous venons d'étudier. Ce sont des traits d'union, des trémas, des accentuations qui ne répondent plus à ses habitudes. C'est ainsi qu'on peut lire: séve, sortilége, sacrilége, piége, manége, Norvège, privilége, orfèvre, régner, très-bien, poëte²². Mais ce lecteur est une nouvelle fois victime d'une erreur de perspective: c'était bel et bien la norme de l'époque de De Coster, cette orthographe étant patronnée par l'Académie et tous les dictionnaires, le Bescherelle notamment. Pourtant l'usage n'était pas rigoureusement stable et enregistrerait en ce domaine une série de

21 On ne tient évidemment pas compte ici des traits d'orthographe ancienne qu'on pourrait trouver dans les termes flamands du texte (certaines graphies, comme ae, sont désuètes; d'autres sont franchement fantaisistes). Ceux-ci, souvent maintenus en dehors de la langue de l'auteur par la typographie, servent surtout à introduire une solide couleur locale et il importe assez peu au lecteur ignorant la langue de Vondel d'y voir des arch. supplémentaires. Notons que certains termes utilisés par DC sont fort archaïques.

22 Et aussi Liège (I,43). Par arrêté du Prince-Régent, en date du 17-9-1946, le nom de la ville s'écrit désormais Liège. Il arrive également à DC de se servir de cette orthographe (par ex. dans le chap. I,13).

disparates²³. Une réforme n'était pas loin et allait survenir dans les années qui suivirent immédiatement la Légende d'Ulenspiegel²⁴.

Dans ce concert, l'attitude de l'auteur n'est pas nette. Il se laisse aller à l'hésitation et se trouve écartelé entre ce qui commence à être l'usage et le respect des règles traditionnelles. On ne peut ^{mieux} faire ici que de laisser la parole à J. Hanse, connaisseur autorisé du manuscrit:

"De Coster a pu hésiter pour un certain nombre de ces mots; c'est ainsi qu'il écrivait siège, ou tantôt sève et tantôt sève, mais il ne corrigeait pas, sur les épreuves, les formes siège, et sève, unifiées par les typographes"²⁵. On peut donc lire que De Coster a refusé pour sa Légende les innovations de son époque, se gardant bien de maculer sa langue par des graphies qui sentaient un peu trop leur modernisme. De là, une conclusion à laquelle on souscrit volontiers: "Ces graphies aujourd'hui désuète n'étaient donc pas de véritables archaïsmes en 1867. Elles étaient cependant, si je puis dire, sur le versant de l'ancienne tradition et elles contribuaient à donner une certaine

23 Depuis l'amuissement total de l'e final, l'e tonique était ouvert, la consonne qui le suit s'appuyant sur lui. L'usage courant accuse des variations qui pénètrent jusque dans Ac., qui écrit sève et manège en 1740, rétablit sève en 1762 et manège dans l'édition de 1835, qui orthographie cependant fève. En tout état de cause, la graphie é était depuis longtemps caduque (cfr BEAULIEUX, Histoire de l'orthographe française, t.II, p.82).

24 La septième édition de Ac. (1878), uniformise tous ces mots en leur faisant porter l'accent grave: sève, fève, collège, poète. Cette correction, la dernière apportée à notre orthographe, fut la plus importante modification de cette édition.

25 Déf., 457. Notons cependant que l'étude du ms. révèle chez DC une tendance très nette à utiliser les formes modernes. Ex.: Manège (f.206), protège (id.), privilèges (ff.229 et 230), etc. Les typographes ont unifié sous la forme "désuète". (comme pour roide).

patine à la langue de La Légende d'Ulenspiegel²⁶.

Ainsi, l'étude de l'orthographe du texte ne nous a guère réservé de surprises. Elle a, au contraire, confirmé des tendances que nous avons déjà notées en d'autres domaines: refus de l'archaïsme criard ou irritant, mais refus, également, de tout indice d'un modernisme trop accusé. On a également pu observer le procédé consistant à "hausser le ton" de l'archaïsme là où les circonstances le permettent sans danger d'excès, en l'occurrence à l'intérieur même des mots déjà désuets.

* * * * *
* * * *
* *
*

26 Déf., id. loc. Il convient cependant de ne pas insister outre mesure sur ce "versant de l'ancienne tradition". Une enquête menée dans plusieurs revues et une quinzaine d'oeuvres romanesques prises dans leur édition princeps m'a montré que les publications des années 1865-70 qui n'adoptaient point l'orthographe de l'Académie étaient assez rares.

ANNEXE.

=====

Note sur la typographie de la Légende d'Ulenspiegel.

Avant d'en terminer avec cette partie du travail consacrée au lexique, nous voudrions signaler l'existence d'un dernier élément propre à vieillir le texte de Charles De Coster. On s'étonne un peu que personne n'ait encore songé à noter ce trait. Or, celui-ci a certainement influencé les contemporains de l'oeuvre, pressés d'y voir un vaste exercice de style antique. Nous voulons parler de la typographie. Dans sa première édition¹, la Légende d'Ulenspiegel se présente en effet dans de grands et harmonieux caractères Elzévir. La conjonction et y est encore régulièrement transcrite &, tandis que tous les s intérieurs, en position faible ou non, se présentent sous la forme *s*²: Ulenspiegel, Le Taiseux, confession, Amé & féal,

¹ Exemplaires de chez Lacroix, Verboeckhoven & C^o, datés de 1867, 1868, 1869 et 1870, portant ou non la mention trompeuse "seconde édition" (cfr P. VAN DER PERRE, op.cit.); c'est la seule édition dont l'auteur ait assumé la responsabilité. La véritable seconde édition (encore nommée "troisième édition" dans le catalogue Tijl Uilenspiegel werelddurger, Anvers, Volkskundemuseum, 1968, n^o143) est celle qui parut à Bruxelles, chez Paul Lacomblez, en 1893 (26x14,5,cm.,VIII+440 pages). L'édition Lacomblez fit usage de caractères normaux.

² Nous donnons le fac-simile d'une page de Or., (dimension réelle des feuilles: 29 x 22,5cm). DC. n'utilise pas ces signes dans son ms.

Sommé de répondre à la question de savoir si le pape est le représentant de Dieu sur la terre :

— Non, dit-il.

Interrogé s'il croyait qu'il fût défendu d'adorer les images de Madame la Vierge et de Messieurs les saints, il répondit que c'était de l'idolâtrie. Questionné sur le point de savoir si la confession auriculaire est chose bonne & salutaire, il répondit :

— Christ a dit : « Confessez-vous les uns aux autres ».

Il fut vaillant en ses réponses, quoiqu'il parût bien marri & effrayé au fond de son cœur.

Huit heures étant sonnées & le soir tombant, messieurs du tribunal se retirèrent, remettant au lendemain le jugement définitif.

LXXI

En la chaumine de Katheline, Soetkin pleurait de douleur affolée. Et elle disait sans cesse :

— Mon homme ! mon pauvre homme !

Ulen Spiegel & Nele l'embrassaient avec grande effusion de tendresse. Elle, les pressant alors dans ses bras, pleurait silencieuse. Puis elle leur fit signe de la laisser seule. Nele dit à Ulen Spiegel :

— Laissons-la, elle le veut ; sauvons les carolus.

Ils s'en furent à deux ; Katheline tournait autour de Soetkin, disant :

— Creusez un trou : l'âme veut partir.

Et Soetkin, l'œil fixe, la regardait sans la voir.

Les chaumines de Claes & de Katheline se touchaient, celle de Claes était en un enfoncement avec un jardinet devant la maison, celle de Katheline avait un clos planté de fèves donnant sur la rue. Le clos était entouré d'une haie vive, dans laquelle Ulen Spiegel, pour aller chez Nele, & Nele, pour aller chez Ulen Spiegel, avaient fait un grand trou en leur jeune âge.

Ulen Spiegel & Nele vinrent dans le clos, et de là virent le soudard-gardien qui, le chef branlant, crachait en l'air, mais la salive retombait sur son pourpoint. Un flacon d'osier gifait à côté de lui :

coquassiers & coquassières, de par droit & loi, etc. Or s'il est un usage qui est "sur le versant de l'ancienne tradition", c'est bien celui-là³. Et il est certain que les caractères ne sont pas sans impressionner le lecteur. On oublie trop souvent, en effet, que le livre est un objet, et que l'écriture n'existe point sans un support. La lecture, acte qui consiste à prendre connaissance d'un texte, n'est donc pas une opération exclusivement linguistique: le grain et la couleur d'un papier, la forme, la dimension et la diversité des caractères, voilà des éléments qui ne vont pas sans influencer cet acte. Est-il audacieux de penser que la coquetterie typographique que nous venons de signaler a contribué à diffuser le mythe d'une oeuvre résolument vieillie? Même si l'on trouve cet archaïsme de forme assez léger, on ne doit cependant pas oublier qu'il se répète chaque fois qu'un s doit apparaître à l'intérieur d'un mot et chaque fois que la conjonction de coordination est utilisée dans la phrase⁴. Il a donc une incidence sur la totalité du livre, et ceci en fait un phénomène capital.

* * *

*

3 Lors de notre enquête, nous n'avons pas rencontré une seule fois ces caractères (sauf le & commercial dans l'adresse des libraires et éditeurs). Leur usage tombe en désuétude dans le premier quart du siècle.

4 On trouve ces signes aussi bien dans les petits caractères des pièces versifiées, dans la préface, la table des illustrations et les passages en italiques que dans le texte courant. Les exceptions sont rarissimes et se situent toujours dans les mots en italiques; exemple: muske conyn (Or., p.102), lange leven onsen braeder (sic) Ulenspiegel (Liv.III, XLIV, p.361. Nous rappelons que, dans Or., le chap.4 du livre III porte le numéro V; le décalage se poursuit jusqu'à la fin du Livre. Le passage cité ici correspond donc au chap.III, 43 de Déf. Cfr Déf., pp. 479-480), auf tsein (III, XL, p.345), etc. Dans tous ces cas, le texte peut connaître des alternances: au chap.I, LXX (p.133), on lit borgstorm à la ligne 1 et Vier/chare à la ligne 2; au chap.III, XLV (p.362, lignes 1 et 2), on trouve borgstorm et Vier/chare. On ose espérer qu'une édition critique reproduira ces traits typographiques.

C h a p i t r e X

L'ARCHAISME SYNTAXIQUE

L'identification de l'archaïsme syntaxique présuppose une réponse à la question: "Qu'est-ce que la syntaxe ?". L'être même de cette discipline fournit aujourd'hui plus que jamais matière à discussion: on ne sait pas toujours quelle place on doit lui assigner entre la morphologie et la sémantique¹. Certains structuralistes font l'économie du terme "syntaxe", les glossématiciens niant l'indépendance des phénomènes syntaxiques, Bloomfield montrant la difficulté qu'il y a à trancher entre morphologie (qui traite des "formes liées") et syntaxe (qui traite des "formes libres"); les transformationalistes privilégient au contraire l'étude syntaxique, dont il font dériver la constitution de leurs modèles généraux. Mais notre propos n'étant pas d'apporter une nouvelle voix au débat théorique, nous pouvons nous satisfaire de la

¹ Cfr p.ex. Antonio LLORENTE, Morfología y sintaxis. El problema de la división de la gramática, Grenade, 1955.

définition traditionnelle, formulée par Hjelmslev: "Théorie des relations mutuelles contractées par les signes permutablement à l'intérieur du texte"², et donc nous contenter de la vieille distinction grammataire du sémantème / grammataire du syntagma³.

Si nous voulons étudier de manière approfondie les phénomènes syntaxiques archaïsants de l'Ulenspiegel⁴, il est tout d'abord nécessaire de résoudre le problème du critère. Dans le domaine qui nous occupe, l'exigence de précautions permettant d'éviter les erreurs d'omission et d'addition se fait sentir avec autant sinon plus d'acuité que dans le domaine du lexique ou de l'orthographe. Car c'est surtout dans la syntaxe que s'exerça le "brouillage fin de siècle" dont nous avons parlé à plus d'une reprise. La révolution romantique s'é-tait dans une large mesure attaquée au lexique; elle mit à son programme l'égalité des "mots sénateurs" et des "mots roturiers", mais ne toucha guère à la phrase: "Paix à la syntaxe!"⁵. Il était réservé à d'autres révolutionnaires, les symbolistes, de mener le combat rhétorique sur ce second front. Mais la question du critère est de loin plus délicate ici que dans le domaine lexical. Et cela pour deux motifs. Le premier

2 Discussion de la troisième question du Congrès des Linguistes, dans Actes du Sixième Congrès International des Linguistes, Paris, Klincksieck, 1949, p.478. Prenons note de la distinction suivante: "Syntaxique: Qui a rapport à la syntaxe, c'est-à-dire à l'arrangement constructif des différents termes d'un énoncé. A distinguer de syntactique, qui ne vise que l'ordre pur et simple des éléments" (MAROUZEAU, Lexique de la terminologie linguistique, s.v. syntaxique, p.222). Dans les chapitres qui suivent, nous étudierons non seulement des phénomènes strictement syntactiques, mais aussi les autres marques des rapports entre unités.

3 J. CANTINEAU, Réponse à la troisième question, Actes cités, pp. 273-274.

4 La syntaxe de la L.U. n'a pour ainsi dire pas été étudiée. Dans sa monographie, J. Hanse ne lui consacre que quelques pages (encore est-ce surtout l'aspect génétique qui retient le critique). A cela, il convient d'ajouter quelques notules éparées dans divers articles.

5 Cfr Jesse LEVITT, The Grammaire des Grammaires of Girault-Duvivier. A study of Nineteenth century French, La Haye, Mouton, 1968, pp. 28-30.

est essentiel: le statut particulier de l'archaïsme syntaxique (dont le mécanisme fondamental reste le même que pour le lexique); l'autre est accidentel: la sélection des témoins utilisables pour situer le texte par rapport à l'état de langue de son temps.

Le processus de vieillissement de la syntaxe accuse de nettes différences par rapport à celui qui caractérise les lexèmes, ces différences entraînant certaines difficultés dans l'appréciation du vieillissement et des valeurs autonomes. Même si le lexique est un système, comme la linguistique contemporaine tend à le prouver, ses unités sont les unes par rapport aux autres dans une relative indépendance, et cela parce qu'elles appartiennent à des inventaires en principe illimités et ouverts; le nombre de relations et d'oppositions constituant leur système est très complexe. Ces unités peuvent donc se remplacer dans la langue à un certain rythme tant que les modifications n'affectent pas profondément la structure organique de l'ensemble⁶. Il en va autrement des formes syntaxiques, qui ne sont point des unités discrètes, mais des matrices où viennent s'organiser les morphèmes lexicaux ou grammaticaux. On sait depuis longtemps que la syntaxe est, dans toute la force du terme, un système. Que ce système soit logique ou psychologique, que certaines méthodes soient plus licites que d'autres pour le rationaliser et le schématiser, que la diversité de ses formes superficielles soit réductible à quelques structures profondes, on en discute. Mais on ne nie pas que la syntaxe, armature de la langue, soit plus une structure qu'un inventaire. Dès lors, une forme syntaxique de base possède par rapport à l'ensemble de la langue une

6 Ainsi, les mots de relation, en nombre réduit, tombent plus lentement en désuétude. Leur stabilité est beaucoup plus pertinente que celle d'un quelconque déverbal.

pertinence très grande, plus grande en tout cas que le lexème isolé, cette structure de compétence ayant une valeur répétitive et pouvant engendrer des réalisations en nombre illimité. Et la linguistique nous apprend que plus le rendement d'une fonction est grand, plus sa stabilité est assurée.

De là il résulte que, dans la diachronie, le renouvellement des tours syntaxiques se fait de façon beaucoup moins visible, à travers la pluralité des formes terminales correspondant à une seule forme sous-jacente. Une nouvelle construction s'installe, dans quelques cas bien précis (exemple: l'article défini s'utilise avec un nom déjà connu), et, de là, gagne lentement tout le système (généralisation de l'article devant les substantifs). La construction ancienne peut laisser derrière elle un nombre plus ou moins grand de vestiges (locutions comparatives dépourvues d'articles). De même que dans le lexique, le remplacement des vocables ne s'opère pas d'un seul coup, mais bien à travers la lente résolution de conflits synonymiques, la dévaluation sociologique de certains concepts, les dangers de l'homonymie, l'évolution de la syntaxe s'opère à travers la différenciation progressive des variantes⁷. Ni disparitions spectaculaires, ni innovations révolutionnaires: les formes neuves, "tantôt sont utilisées comme des possibilités nouvelles et raffinées d'expression, tantôt se juxtaposent simplement sans qu'interviennent entre

7 "L'analyse diachronique consiste à poser deux structures successives et à dégager leur relations en montrant quelles parties du système antérieur étaient atteintes ou menacées et comment se préparait la solution réalisée dans le système ultérieur" (E. BENVENISTE, Tendances récentes en linguistique générale, dans le Journal de psychologie, t. XLVII(1954), pp. 136-137).

elles des nuances correspondantes"⁸. Mais la diversification syntaxique est beaucoup plus complexe que celle du lexique. Même si la notion de mot a pu être mise en cause plus d'une fois (voir la polémique signée des noms de Vendryès, Trnka, Togeby, Martinet, Holt, Greenberg, etc.), "la théorie syntagmatique ne trouve aucune difficulté à le définir [le mot phonétique] comme microsntagme lexicalisé d'un haut degré de cohérence intérieure des termes"⁹: les mots ont des formes données. On n'en peut dire autant de la syntaxe. Les phrases, combinaisons de mots, n'ont que des formes virtuelles, fondées sur un certain nombre de règles, mais aussi sur une relative liberté créatrice. Souvent, le locuteur a la possibilité de former, à partir d'un schème de base et d'une somme constante d'éléments d'information, à l'aide aussi de certaines règles de transformation, une série de phrases aussi grammaticales les unes que les autres. Ces variations équivalent à un choix dans les "possibilités de distribution de l'accent sémantique entre les différentes composantes de la phrase"¹⁰. La confusion et la coexistence des formes est donc grande dans le domaine de la syntaxe. La distinction entre variantes libres et combinatoires n'est pas toujours nette¹¹: "d'un pôle à

8 W. VON WARTBURG, Problème et méthodes de la linguistique, trad. de l'allemand par P. MAILLARD, 3e éd. refondue, avec la coll. de St. ULLMANN, Paris, P.U.F., 1969, p. 157. Le phénomène de l'évolution linguistique a surtout été étudié sous le rapport du lexique, de la morphologie et de la phonétique: dans l'ouvrage cité de Von Wartburg, 17 pages seulement sont consacrées à la syntaxe (dans le chap. La langue et son évolution, qui en compte 172).

9 Francis MIKUS, En marge du sixième congrès international des linguistes, dans Homenaje a André Martinet. Estructurallismo e historia, Canaries, 1957, t.I, pp. 161-162.

10 J. KURYLOWICZ, Les catégories grammaticales, dans Diogène, 1965, n°51, p.69. En outre, le choix d'une forme syntaxique n'est pas toujours totalement indépendant des matériaux utilisés, tel terme amenant de préférence telle tournure.

11 Cfr. G. GOUGENHEIN, Morphologie et syntaxe, dans Où en sont les études de français?, Paris, d'Artrey, 1935, pp. 71-72.

l'autre de la langue, les variations sont d'ordre quantitatif plus que qualitatif"¹², une fréquence basse ne signifiant pas nécessairement obsolescence. Le jeu des oppositions ainsi rendu complexe, il est parfois difficile de percevoir l'archaïsme d'une tournure déterminée.

Même si l'on parvient à identifier une forme comme archaïsante, il reste encore à apprécier sa vigueur obsolète et ses valeurs autonomes. Ici non plus la situation n'est pas simple. On pourrait croire que tout archaïsme syntaxique devrait nécessairement être violent, puisque c'est plus directement au système de la langue qu'il attenterait. Mais ce serait confondre système et norme. Et c'est méconnaître cette richesse de formes que nous venons d'évoquer. Il faut tenir compte, par exemple, des archaïsmes résiduels à base syntaxique: plus les expressions résiduelles procédant d'une structure syntaxique sont nombreuses, plus l'archaïsme stylistique formé à l'aide de ce moule sera facilement accepté. Le même rôle peut être joué par les réalisations d'une forme obsolète. A cela s'ajoute un fait connexe: la parenté des tours syntaxiques est souvent plus perceptible que celle qui unit les lexèmes. Si, dans ma compétence, existe l'unité penser, elle ne m'est d'aucune utilité pour identifier le verbe cuidar qu'un écrivain peut exhumer pour moi; il y a une véritable solution de continuité. Ce n'est pas le cas si cet auteur utilise le gérondif sans en: je mets immédiatement en rapport la phrase "il s'en alla chantant" avec sa concurrente "il s'en alla en chantant"; il y a ici continuité, et même recouvrement. Le mécanisme est en somme assez comparable à celui des substitutions de suffixes: là comme ici, l'archaïsme est motivé,

12 Marc WILMET, Syntaxe historique et structuralisme, dans Revue de l'Université de Bruxelles, t. XXII (1970), p.348.

et peut être décodé à l'aide des règles en la possession du lecteur. On ne peut donc bâtir aucune théorie d'ensemble sur la vigueur de l'archaïsme syntaxique: il peut y avoir rupture totale avec le système ou proximité avec des structures vivantes. Chaque trait archaïsant devra être apprécié comme un cas d'espèce.

Cette conclusion vaut également pour la recherche de l'effet autonome. Certaines variantes doivent être considérées comme purement facultatives, sans pertinence stylistique, d'autres ont au contraire une écologie très précise. En outre, la notion de relation entre catégories est une abstraction. Dès que cette abstraction actualise une substance sémantique, le locuteur y précipite des valeurs qui lui sont étrangères. De sorte que l'on peut dire qu'il n'y a dans une structure syntaxique qu'un éthos potentiel. Le fait stylistique découlera de la combinaison, chaque fois originale, des valeurs lexicales et des formes que prennent les rapports syntaxiques.

Dès lors, comment faire pour apprécier les archaïsmes syntaxiques de la Légende ? Nous ne disposons pas pour la syntaxe, en dehors du Dictionnaire raisonné des difficultés de J.-Ch. Laveaux, des Remarques de Wey, et de quelques autres ouvrages parsemés d'exclusives fantaisistes, de témoins contemporains qui donneraient un répertoire de tournures, en glossant et commentant objectivement chacune d'elles ainsi que les dictionnaires **tentent** de le faire pour les mots. Logiquement, le rôle que nous avons confié à ceux-ci devrait être dévolu aux grammaires d'usage. Mais les études de lexique et de syntaxe n'étaient pas au même niveau au XIXe siècle. On peut en effet distinguer deux démarches dans la constitution de toute science, deux démarches conceptuellement distinctes, mais qui dans les faits sont souvent concomitantes: observation des phénomènes (qu'elle se fasse sans volonté

de les modifier ou par expérimentation), phase d'inventaire, et constitution d'un modèle théorique systématisé, phase d'organisation. Or, on peut aisément se rendre compte que les recherches lexicales et syntaxiques ont suivi des voies divergentes: alors que la lexicographie, têt constituée, n'a que récemment débouché sur une lexicologie, on s'est rapidement rendu compte que la syntaxe était une structure. Le souci du système a dès lors fait passer au second plan le souci de l'observation minutieuse des faits. Grosso modo, on peut dire que deux courants grammaticaux traversent le XIXe siècle jusqu'à une époque avancée, avant qu'une troisième école ne vienne les remplacer. Le premier courant est constitué par la descendance de Port-Royal. Cette grammaire générale¹³ jette ses derniers feux dans la première moitié du siècle: la dernière édition de la Grammaire française de Beauzée est de 1827, tandis que les Principes de grammaire générale de Sylvestre de Sacy connaissent leur septième édition en 1840. Le second courant descend de Vaugelas et se veut empirique. Mais à la construction de l'esprit, il ne peut opposer qu'un purisme étroit, arbitraire à son tour¹⁴, et, le plus souvent, une conception fixiste de la langue¹⁵. La plupart des ouvrages publiés dans les deux premiers tiers du siècle sont ainsi, en dépit d'une intense activité de réflexion et d'édition¹⁶, d'une médiocrité affligeante, la méthodologie grammaticale ne s'étant ni pensée ni définie¹⁷.

13 Cfr Br., VI, 899-921, X, 2, 699-705, XII, 478-481.

14 Cfr Y. LE HIR, Lamennais écrivain, Paris, Colin, 1948, pp. 101-102.

15 Cfr J. LEVITT, op.cit., pp. 24-30.

16 Voir par exemple les activités de la Société Grammaticale (cfr Br., XII, 463 ss), les commentaires de TELL, Les Grammairiens français, Paris, 2e éd., 1874, etc.

17 Cfr GOUGENHEIM, op.cit., passim.

Certaines grammaires de l'époque, publiées dans la première moitié du siècle, ont connu un réel prestige et ont été rééditées à maintes reprises, jusque dans la seconde moitié, atteignant ainsi une certaine conscience grammaticale. Nous pensons au manuel pédagogique de François Lhomond, datant de 1780, mais plusieurs fois revu, notamment à sa douzième édition, par Constant Letellier, et dont la quarante-sixième édition date de 1868¹⁸; à la Grammaire de F.-J. Noël et Ch.-P. Chapsal, de 1823, dont le succès ne devait pas se démentir tout au long du siècle (le dernier tirage - la 80e édition - date de 1889)¹⁹; à la Grammaire d'Alexandre Boniface (1829), revue à sa troisième édition (1831) et dix-neuf fois réimprimée jusqu'en 1872²⁰. Mais en dépit de certaines intuitions très modernes et de leurs timides tentatives pour rompre avec la grammaire latine, ces manuels scolaires, les moins risibles qu'ait fourni l'époque, restent fondés sur des théories vieilles. On y retrouve des traces de grammaire générale, beaucoup de distinctions artificielles et un fatras de raisonnements pédagogiques spécieux. En outre - et ceci est grave à notre point de vue - leurs auteurs font la preuve d'une sensibilité littéraire fort attardée. On peut faire une part plus grande à la Grammaire des grammaires de Girault-Duvivier²¹, dont le retentissement fut grand tout au long du

-
- 18 Nous nous sommes servi de Grammaire Française de LHOMOND, entièrement refaite par Charles-Constant LETÉLLIER, Nouvelle édition, Bruxelles, 1825. Manuel scolaire. Relative pauvreté d'information. Peu d'attention aux écologies. (Abr.:Lh.).
- 19 Nous nous sommes servi de Nouvelle Grammaire Française, par MM. NOEL et CHAPSAL, Tirlemont, 1848. Mêmes remarques que pour Lhomond. (Abréviation usuelle : N.C.).
- 20 Alexandre BONIFACE, Grammaire française méthodique et raisonnée, Paris, Belalain, 1844.
- 21 Grammaire des Grammaires, ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française, par Ch.-P. GIRAULT-DUVIVIER, 15e éd. revue par P.-A. LEMAIRE, Paris, 1853, 2 vol. (G.D.).

siècle²², et qui s'imposa comme le "bréviaire de plusieurs générations d'écrivains"²³. Ses mérites les plus éclatants²⁴ sont d'avoir observé sans trop de préjugés le français du début du XIXe siècle, d'avoir tenté d'en donner une image complète et d'avoir intégré dans une vision synthétique toutes les remarques des grammairiens de son temps. Hélas, la Grammaire des Grammaires manifeste un certain effroi devant la nouveauté et propose comme idéal une langue fixée au classicisme voltairien. La Grammaire nationale des frères Bescherelle connut une quinzaine d'éditions jusqu'en 1877²⁵. Elle se fonde sur un principe excellent: "le génie de la langue se développe sous la main de nos grands hommes" et "l'écho vivant de l'usage"²⁶, mais il s'en faut de beaucoup que la réalisation soit à la hauteur de l'ambition. Si les auteurs prêtèrent attention à certains écrivains de leurs temps, leur ouvrage pêche cependant par le souci excessif de logique, l'ignorance sur de nombreux points d'histoire de la langue et une nette insuffisance de sensibilité grammaticale²⁷.

22 Cfr J. LEVITT, op.cit., pp. 17, 21-22, 42-44.

23 Br. XII, 516.

24 Cfr Br., X, 2, 717, 719, XII, 482-484, 512-516 et LEVITT, op.cit. Assez grande richesse des formes. Correctement interprétées, nombre de remarques peuvent servir à déterminer la valeur exacte d'une construction à l'époque.

25 Grammaire nationale, par M. BESCHERELLE aîné et MM. BESCHERELLE jeune & LITAI DE GAUX, 6e éd., Paris, 1854 (Besch.)

26 Deuxième partie, Théorie et exercices, Paris, 1837, t.I, p. V.

27 Cfr Br. XII, 490-494. Les Bescherelle se contentent souvent de signaler l'existence de plusieurs tours concurrents, ne fournissent ni estimation de fréquence, ni précision sur l'écologie, et invoquent sans cesse "le goût et l'oreille", comme critère de choix. Lorsqu'une forme est signalée comme vieille ou poétique, cette écologie peut être considérée comme assez sûre.

La Grammaire moderne de G.H. Aubertin est moins connue²⁸. En dépit de multiples imperfections de détail et d'un certain désordre, elle vaut par un sens aigu de l'observation, le souci de précision dans la détermination des valeurs et une certaine indépendance vis-à-vis de la tradition.

Au milieu du XIXe siècle, la linguistique se constitue en science indépendante. Mais c'est alors l'analyse comparative qui passe au premier plan, au détriment de la description des valeurs. A peine sortie de la spéculation pure, la grammaire se voit entraînée par le courant historique. Naissent alors des synthèses, telle la Grammaire raisonnée de Léon Clédat²⁹, qui cherchent à concilier l'enseignement de l'histoire et une notion de système encore mal dégagée de l'héritage port-royaliste. Les grammaires scolaires suivent le mouvement...

Ce bref regard sur l'histoire de la grammaire française montre que nous ne pouvons nous satisfaire des témoins contemporains de Charles De Coster. Ils sont trop souvent lacuneux et affichent un certain mépris du détail, ramenant tous les phénomènes à des règles générales en dehors desquelles il n'y a qu'exception, et préférant la finasserie à la nuance. De nombreuses formes que nous rencontrerons chez De Coster sont tout simplement inconnues d'eux. Ils montrent enfin une attention très partielle aux valeurs et aux écologies des phénomènes syntaxiques, puisqu'ils professent une conception normative³⁰. Nous ne pourrions donc les utiliser

28 Grammaire moderne des écrivains français, par G.H. AUBERTIN, Bruxelles, Paris, 3e éd., 1861 (Aub.).

29 Grammaire raisonnée de la langue française, par Léon CLÉDAT, 3e éd., Paris, 1894. (Cl.).

30 Certains dictionnaires admettaient le "mot familier", fût-ce pour le déconseiller. Aub. ne craint pas de faire état de "corruptions populaires", pour montrer qu'elles sont conformes à la tradition française.

qu'avec la plus grande méfiance: il faudrait auparavant les soumettre à une critique qui montrerait dans quelle mesure ils représentent la langue de leur époque et de quelle manière ils peuvent nous renseigner sur l'attitude du français cultivé vis-à-vis de son langage. Or, ces recherches historiques sont encore fort peu développées³¹.

Ces témoins ne pouvant servir que d'appoint, nous irons donc chercher notre information ailleurs que dans les documents strictement contemporains. Assez paradoxalement, la source de nos difficultés sera aussi l'instrument de leur résolution:

1° - Le large recouvrement des formes syntaxiques à une époque donnée va de pair avec une certaine lenteur dans la substitution des structures successives, avons-nous montré, Les grammaires modernes sont ainsi amenées à faire appel à des exemples provenant d'une couche diachronique fort épaisse, surtout lorsqu'elles envisagent les faits littéraires³², et peuvent servir de témoins pour les traits du XIXe siècle. Nous utiliserons donc les ouvrages récents aussi soucieux de description que de doctrine: la Syntaxe de G. et R. Le Bidois³³, Le Bon usage de Grevisse³⁴, l'Essai de Damourette et Pichon³⁵, la Syntaxe de Sandfeld³⁶, La Pensée et la langue³⁷, la Gram-

31 Le travail a été fait pour G.D. (LEVITT, op.cit.).

32 Leur champ d'investigation couvre alors la période qui va du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours.

33 Georges et Robert LE BIDOIS, Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques, Paris, Picard, 1935, 2 t. (Abréviation usuelle: Bid.).

34 Maurice GREVISSE, Le Bon usage, Gembloux, Duculot, 8e éd., 1964 (Abr.: Gr.).

35 J. DAMOURETTE et Ed. PICHON, Essai de grammaire de la langue française, Paris, d'Artrey, 1911-1950, 7 t. + 1 vol. d'index (D.P.).

36 Kr. SANFELD, Syntaxe du français contemporain, Copenhague, Paris, Droz, 1928-1943.

37 Ferdinand BRUNOT, La Pensée et la langue, 3e éd., 2e tir. 1953.

mair de Wagner et Pinchon³⁸, etc.

2° - La complexité du phénomène syntaxique a tôt incité les linguistes à se pencher sur les détails du système. La syntaxe paraissant se dérober aux efforts des néo-grammairiens, il leur a paru plus urgent de décrire les habitudes d'un écrivain ou d'un groupe d'écrivains. D'où la naissance, au **XIXe siècle**, d'une somme d'études historiques sérieuses³⁹. Ce sont ces témoins que nous appellerons à la barre lorsqu'il s'agira d'apprécier le caractère obsolète d'une tournure syntaxique donnée. Il s'agit d'une part des ouvrages qui appuient leur description sur une enquête les conduisant à l'origine du tour moderne, et qui peuvent à l'occasion servir de témoin impressif⁴⁰ (Kr. Nyrop⁴¹, Sneyders de Vogel⁴², etc.) et d'autre part ceux qui restreignent leur propos à une seule tranche chronologique: ancien français⁴³, moyen français⁴⁴, langue du XVIIe siècle⁴⁵, français classique⁴⁶.

38 R.-L. WAGNER et J. PINCHON, Grammaire du français classique et moderne, Paris, Hachette, 1962 (W.P.). Nous y joindrons W. von WARTBURG et P. ZUMTHOR, Précis de syntaxe du français contemporain, Berne, Francke, 1958 (W.Z.).

39 Cfr Pierre HORLUC et Georges MARINET, Bibliographie de la syntaxe du français, Lyon, 1908, et G. GOUGENHEIM, op.cit., pp. 88-90.

40 Cfr R.-L. WAGNER, Introduction à la linguistique française, Genève, Lille, Droz, Giard, 2e tirage, 1955, p.33.

41 Kr. NYROP, Grammaire historique de la langue française, Paris, Picard, 1899-1930, 6 t. (Nyr.)

42 K. SNEYDERS de VOGEL, Syntaxe historique du français, Groningue, Wolters, 2e éd., 1927 (Sn. V.).

43 L. FOULET, Petite syntaxe de l'ancien français, Paris, Champion, 3e éd., rev., 1930 (abréviation: F. Synt.).

44 R. GARDNER et M.-A. GREENE, A brief description of Middle French syntax, Chapel Hill, 1958 (G.G.).

45 G. GOUGENHEIM, Grammaire de la langue française du XVIIe siècle, Lyon, Paris, I.A.C., 1951 (Goug.).

46 A. HAASE, Syntaxe française du XVIIe siècle, nouv. éd., trad. et remaniée par M. OBERT, Paris, Delagrave, (1925), (Haa.).

Nous nous servirons aussi de monographies, n'étudiant en diachronie ou en synchronie qu'un phénomène à la fois.

Dans les pages qui suivent, nous étudierons des structures plutôt que des individus: la syntaxe est faiblement thématique et fortement stylistique (selon la distinction établie par Charles Muller dans ses divers travaux). Dès lors, on nous permettra d'être un peu plus bref que dans notre étude du lexique, et surtout, de n'être pas exhaustif.

C h a p i t r e X I

Un phénomène fondamental:

L'ELLIPSE DE L'ARTICLE

L'apparition de l'article constitue l'une des mutations les plus importantes que notre langue ait connues au cours de son histoire. Alors que le latin ne possédait point cette catégorie, le français moderne exige, en règle générale du moins, que le substantif soit accompagné de l'article. Fréquent, il est devenu un simple signe dénotant la nature substantivale de l'unité qu'il introduit¹. Dans son passionnant ouvrage, Gustave Guillaume a bien montré comment se sont affrontées, au long des siècles, les forces de dominance

1 "On peut poser en principe que dans la langue moderne, et sauf quelques exceptions représentant des survivances de l'ancien français, le substantif ne possède sa pleine valeur substantivale que s'il est précédé d'un article ou d'un déterminatif équivalent" (W.Z., 206).

et de résistance à l'article². La résistance, complète à l'origine et entraînant le "traitement zéro" (c'est-à-dire l'absence d'article) pour presque tous les noms ayant la même extension en puissance et in re, est aujourd'hui quasiment abolie.

L'historique de cette lutte est bien connue. On peut, grosso modo, la diviser en trois phases. La première couvre la période qui va des origines jusqu'au XIVe siècle, la seconde comprenant les XVe et XVIe siècles, ainsi que le début du XVIIe. En ancien français, l'article n'apparaît que lorsqu'il y a vraiment lieu de marquer la détermination: "Dès qu'un substantif est pris dans un sens vague et indéfini, dès que les limites de son extension s'effacent un peu, l'article disparaît"³. La seconde phase est essentiellement une époque d'alternance: on ne saisit pas toujours à quoi correspondent les variations observées: dans des contextes identiques, des substantifs de même valeur sémantique peuvent, en position identique, être ou non accompagnés de l'article⁴. Le terme de cet état d'alternance est différent selon les catégories de substantifs: XVe siècle pour les noms de peuples pris dans un sens général, XVIe pour les noms d'êtres uniques concrets et les noms d'objets multiples employés dans un sens général, XVIIe pour les noms d'êtres uniques abstraits. Acquise, la victoire de l'article n'est cependant pas totale: le système actuel se caractérise par la minorisation du traitement zéro et par la stabilisation des formes concurrentes.

2 Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française, Paris, 1919. Voir notamment les pp. 67-87.

3 Cfr F. Synt., 49.

4 Cfr G.G., passim, Goug., 64-65. Voir aussi le travail fort vieilli d'Emil ZANDER, Etudes sur l'article dans le français du XVIe siècle, Lund, 1893.

Telle est, rapidement esquissée, l'évolution historique du système de l'article français. Au cours de l'étude, il nous sera donné d'en retracer certaines péripéties avec plus de précision. Pour l'instant, bornons-nous à formuler un de ses corollaires, synchronique celui-là: la généralisation de l'article à l'époque moderne a "pour conséquence qu'une phrase où une expression privée d'article a paru singulière, c'est-à-dire qu'une nuance stylistique s'y ajoute"⁵.

Il y a donc là un trait a priori tentant pour l'archaïste. Trait avantageux à un double titre: la suppression de l'article sera facilement identifiée par le lecteur comme un archaïsme, et d'autre part cet éthos peut éventuellement ne pas être violent. En effet, si le système actuel exige la présence régulière de l'article, la situation concrète reste complexe. Les siècles passés ont abandonné derrière eux un nombre important de locutions sans articles, telles avoir faim, soif, etc... On peut donc dire que dans de nombreux cas la présence de ces lexies délivre un "passaport pour la langue d'aujourd'hui" à l'archaïsme. Ainsi la locution néologique "avoir frayeur" ne pourra être sentie comme étrangère, étant donné la proximité de "avoir peur". Enfin, un certain nombre d'alternances subsistent dans le système: l'emploi de l'article ou de la forme zéro obéit à des règles relativement complexes, dont les conséquences stylistiques et sémantiques sont loin d'être négligeables⁶.

5 Yves LE HIR, Rhétorique et stylistique de la Pléiade au Parnasse, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, p. 18.

6 "Il y a eu, en ce qui concerne l'article zéro, non pas, comme on pourrait le croire, simple élimination progressive, mais dans toute la force du terme définition. Si, en effet, le traitement zéro a été supprimé dans beaucoup de cas, par contre, dans d'autres, il s'est établi d'une façon plus définitive" (G. GUILLAUME, op.cit., p. 86)

Pour s'en persuader, l'on comparera les deux expressions "mourir en mer" et "mourir dans la mer", que nous propose Le Bidois⁷.

Ces faits - et il en existe encore d'autres - expliquent que nos sensibilités modernes ne soient pas absolument farouches à certaines ellipses de l'article. Mais les deux avantages offerts par la métatase ne sont pas exactement concomitants: quand l'archaïsme est très identifiable, c'est souvent dans des cas où l'omission, n'ayant plus de répondant dans la langue actuelle, risque de choquer. Conversement, quand l'ellipse est très admissible, l'éthos obsolète risque parfois de ne pas être perçu comme tel. Un problème de choix et de mesure se présente donc à l'artiste désirant faire oeuvre d'archaïsme. Nombreux sont les écrivains qui ont été frappés par l'absence d'article devant les substantifs en ancien et moyen français. Mais beaucoup n'ont pas pris garde que l'emploi et le non-emploi de la catégorie répondaient à des habitudes plus ou moins précises, variant d'après une série complexe de facteurs. Ils ont cru que l'unique loi était l'anarchie⁸, et dans leurs ouvrages, se sont mis à supprimer les articles à tort et à travers. La rançon de cette pratique est bien connue: surcharge, manque de spontanéité. On sait ce qui rend fastidieuse la lecture des dixains de Balzac, dont la matière est cependant parfois si savoureuse, ou, pour parler de minores, des contes régionalistes à la Louis Thiry⁹.

⁷ Bid., I, 43.

⁸ C'est le XVII^e siècle, si mal connu, qui provoque le plus souvent cette impression. En commentant les Lég. flam., Sosset déclare: "Le seizième siècle auquel il (DC) se réfère n'avait pas de règle bien définie à ce sujet" (op.cit., p.55; le critique plagie ici Han. DC, 110: "Le XVII^e siècle n'avait point à ce sujet de règle bien fixe").

⁹ La suppression arbitraire des articles est aussi un trait caractéristique du "style troubadour" (cfr Br., XII, 136).

De Coster ne fait apparemment pas exception: il archaïse également ses oeuvres en omettant les articles. Le fait a frappé plusieurs commentateurs, qui ne lui ont toute-fois pas réservé la place qui lui revenait. Joseph Hanse avait déjà soigneusement relevé que l'usage de l'auteur était loin, dans les Légendes flamandes, de représenter l'anarchie à laquelle on pouvait s'attendre de la part d'un pasticheur¹⁰. Il citait également, entre autres traits caractérisant la syntaxe de l'Ulenspiegel, "l'ellipse, fréquente et fantaisiste, des articles"¹¹. Le cadre forcément exigü de la monographie empêchait le critique de fournir d'autres précisions. Mais n'est-il pas un peu dangereux de mettre sur pied d'égalité des cas d'ellipse bien différents¹² et de ne pas fournir de renseignements sur la fréquence relative de ces suppressions ? Car l'originalité de Charles De Coster ne

10 DC "supprime fréquemment l'article, non pas au gré de sa fantaisie, mais, sauf exceptions, dans des cas précis que l'antique syntaxe délimite". Suit la nomenclature de ces cas: nom déterminé par un adjectif ou un complément, nom commun complément, après comme et article partitif (Han. DC., 111-112)

11 Han. DC., 283-284. En note, M. Hanse dresse une liste sommaire des cas d'ellipse: "Avant le sujet, dans une énumération, avant le substantif qualifié, ou après "comme" dans le second terme d'une comparaison" (p. 284, n.1). Une fois de plus ces lignes ont été servilement décalquées par Soss., 167: "L'ellipse [...] est ici plus discrète et plus naturellement amenée. Ce sont principalement dans les énumérations et dans les comparaisons, après la préposition comme qu'il élide l'article".

12 1°) La liste des cas d'ellipses dressée par J. Hanse est beaucoup plus précise pour la L.U. que pour les Lég. flam. Ainsi cite-t-on l'ellipse devant le sujet, ce qu'on n'avait pas fait pour les Lég. flam. Cette précision pourrait laisser croire que le phénomène de l'ellipse jouit d'une importance identique dans les deux oeuvres. 2°) On verra que l'omission de l'art. devant le sujet amène un arch. beaucoup plus vigoureux que, par exemple, derrière comme, mais qu'elle se produit beaucoup moins souvent. Ce phénomène est très important.

réside point dans le choix même de l'ellipse comme technique archaïsante: elle est surtout à rechercher dans son utilisation spécifique. Il nous faut préciser les vues de notre devancier, en nous demandant devant quelles catégories (sémantiques ou fonctionnelles) ¹³ de substantifs l'auteur omet l'article et quelle importance il donne au phénomène.

§ 1 - Le substantif sujet

Si l'on ne tient pas compte du signifié des substantifs mais uniquement de leur fonction grammaticale, on conviendra que c'est avec le sujet que l'usage de l'article est le plus impératif ¹⁴. C'est le XVII^e siècle qui a vu cette règle devenir définitive; aujourd'hui, en tout cas, aucune hésitation n'est possible. En principe, l'omission du déterminant en cette position ne possède pas de caution dans le langage usuel. Devant des phrases de ce genre on s'autorisera donc à parler de trait "marotique": "Grenouilles, à mon sens, ne raisonnaient pas mal" ¹⁵.

On trouve chez De Coster quelques exemples d'omission de l'article devant des substantifs sujets qui en requerraient normalement un:

13 Nous devons tenir compte à la fois de ces deux aspects paradigmatique et syntagmatique. Que le lecteur veuille bien nous pardonner les quelques recoupements qui en découlent inévitablement (ainsi, le substantif second terme de comparaison - catégorie fonctionnelle - peut être un abstrait, catégorie sémantique).

14 "Une certaine résistance à l'article vient de ce que le nom reçoit dans la phrase une fonction déterminée, particulière. C'est un fait dont toutes les langues fournissent des exemples. La résistance provient surtout des fonctions régime, très peu de la fonction sujet" (GUILLAUME, op.cit., p.18).

15 La Fontaine (apud Y. LE HIR, loc.cit.).

Comme la commune allait exécuter ces ordres, arrivèrent de Rome nouvelles lamentables (I, 7, p.12). Il entendait de loin une campane tintant et le bruit que fait grande foule d'hommes (I,12,p.18). Il vit peu à peu se montrer sur le chemin bossus de tous âge, sexe et condition (III, 10, p.235). Derrière lui chevauchaient jeunes seigneurs (IV,3, p.360). Valets et servantes, emmi lesquels sont accortes et mignonnes commères (IV, 17, p. 412).

Première constatation: ces exemples sont peu nombreux. A vrai dire, l'ellipse devant le nom commun sujet n'est pas rare chez De Coster lorsque ce substantif est abstrait et qu'il connaît une légère tendance à la personnification; elle ne l'est pas davantage dans les couples, énumérations et proverbes. Mais ces types d'omission sont bien distincts et nous les étudierons à part¹⁶. Si on les écarte, il ne nous reste guère que les phrases fournies ci-dessus. L'auteur a donc observé une certaine discrétion dans le nombre de ces archaïsmes.

Seconde constatation: tous les exemples présentent une particularité taxique identique. Le sujet est rejeté derrière le verbe, soit qu'il fasse partie d'une subordonnée, soit que l'inversion constitue une variante libre. Le plus bel exemple de cette tendance est sans doute la phrase: "Sur les vaisseaux des Gueux, sous le ciel brillant, sur les flots clairs, glapissent fifres, geignent cornemuses, glougloutent flacons, tintent verres, brille fer des armes" (IV, 16, p.405). Or, l'inversion est de nature à minimiser la vigueur de l'ellipse. Devant le verbe, elle eût été beaucoup plus frappante. Pour expliquer le peu de résistance du sujet à l'article, Guillaume invoquait les deux motifs sui-

¹⁶ Dans ces figures, l'ellipse n'a pas la vigueur archaïsante qu'elle déploie ici (cfr § 7).

vants: 1°) dans les langues qui ont perdu leurs flexions, le sujet n'est pas matériellement indiqué comme tel; 2°) "il se présente, à l'ordinaire, en tête de phrase, c'est-à-dire avant qu'ait paru le verbe, qui est le véritable déterminant de la fonction"¹⁷. Placé derrière ce verbe, il est normal que le substantif réclame moins impérativement son actualisant. Voilà pourquoi la forme "Derrière lui chevauchaient jeunes seigneurs" est légèrement moins choquante que "Jeunes seigneurs chevauchaient derrière lui". L'Ulenspiegel connaît bien quelques rares exceptions, mais on les trouve généralement dans les expressions qui se présentent sous forme de couples ou d'énumérations ("Noblesse et clergé sont traîtres", V, 2, p.427)¹⁸ et dans les autres cas signalés.

Voici donc trois traits qui montrent d'emblée un certain désir de modération: 1°) L'ellipse n'est guère pratiquée devant le sujet que lorsque celui-ci est abstrait ou qu'un archaïsme par évocation transcende l'archaïsme linguistique. 2°) Les exceptions à cette règle sont rares. 3°) Encore, dans celles-ci, l'archaïsme est-il minimisé par la disposition syntaxique¹⁹.

17 Loc. cit.

18 Ou encore: "Tambours et fifres sonnent l'abordage" (IV,13, p.401), "Balles et boulets pleuvent du navire de guerre" (id.).

19 Il existe un dernier cas d'ellipse devant le sujet. Si, du moins, on conserve le nom de sujet apparent à la séquence substantive des verbes impersonnels (cfr. P. PIELTAIN, La construction impersonnelle en français moderne, dans les Mélanges Maurice Delbouille, t.I, pp. 469-487). Les phrases "Il y eut en la chaumière ripailles dominicales et festins journaliers" (I,14, p.22), "Il n'y a que boues et marais" (I,16, p.25), "Il y aura ce soir musique de flacons dans la Ketel-Straat" (III,6, p.229) n'ont cependant rien de très remarquable.

§ 2 - L'ellipse avec les substantifs abstraits.
La personnification.

Encore que la tendance contraire commence à faire son chemin depuis la moitié du XIVe siècle, l'article défini n'est normalement pas utilisé, en moyen français, devant les mots désignant des notions abstraites et uniques, sans que ces notions soient nécessairement personnifiées²⁰. Cet usage resta en vigueur jusque dans la langue classique du XVIIe siècle, quoique dans une moindre mesure: l'article s'accole aux noms abstraits avec une régularité croissante²¹.

De Coster a soigneusement noté cette caractéristique et l'a plus d'une fois reproduite. Usage généreux, certes, mais non désordonné. En effet, tous les syntacticiens ont remarqué que l'article était plus régulièrement omis devant certains mots que devant d'autres. Parmi ces termes privilégiés: nature²², force, raison, fortune, liberté, mort, amour. Ce sont à peu près les mêmes substantifs²³ que l'auteur nous présente sans déterminant:

20 Cfr G.G. 12, F. Synt., 49, Br. I, 463 ("l'article demeure encore très rare, même au XVe siècle"), Goug., 63-64, H.D. passim.

21 Cfr Haa. 52-53, W.P., 93 et Br., II, 387.

22 Nature fut, avec ciel, terre et fortune, un des derniers substantifs à adopter régulièrement l'article. Cfr G.G., 12-13, Br., II, 388 et les ex. donnés par Goug., H.D., Haa loc.cit.

23 Mais l'ellipse ne s'érige pas en système. On rencontre aussi tous ces mots avec l'art.: "Simon fut condamné à avoir la tête tranchée, finissant ainsi sa vie pour Christ et la justice" (II, 19, p. 215), etc.

- NATURE Chaque mâle cherchant sa femelle et faisant sous le ciel de Dieu l'oeuvre sainte de nature (I, 85, p. 168).
En étant venus à force de sortilèges à pénétrer en ce laboratoire de nature (id., p. 169)²⁴.
- MORT La reine Marie tressaillait de tout son corps, elle pleura; ses dents claquèrent au froid de mort prochaine (I, 30, p.48).
C'est le festin de mort (IV, 12, p.399).
Pauvre terre des pères,/ Mûre pour ruine et mort (V, 2, p. 428).
Les paysannes de Flandre jettent la nuit lentement au-dessus et en arrière de leurs têtes trois fèves noires pour se préserver de maladie et de mort (V, 6, p. 435).
Feu ou corde, c'est mort (I, 72, p.134).
- VERITE Messire chirurgien est sur la route de vérité (IV, 6, p. 374).
Ils sont ici pour dire vérité (IV, 5, p. 368).
- JUSTICE Qui aime justice me suive (IV, 17, p.410).

24 Le contexte indique à suffisance qu'il n'y a pas allégorisation. C'est bien "laboratoire de la nature" qu'il faut comprendre (ou mieux: "laboratoire naturel"). La locution "de nature" est familière à DC. Dans un passage que nous analyserons plus loin, on voit le héros, feignant l'ivresse, tituber "sur ses poteaux de nature" (III,43); certaines bedaines "tombent lâchement sur leurs supports de nature" (I,12,p.18); Soetkin allaite son fils "avec ses beaux flacons de nature" (I,1), tandis que les ânes chantent "leur chanson de nature" (III,27,p.272. Cfr aussi IV,17,p.411 et V,2,p.424; en III,27,f.605, DC a corrigé "c'est leur chanson de nature" en "c'est leur parler naturel"). Le terme est aussi à la base d'amatoria verba: c'est comme "cloches et battant de nature", que Cornelis définit la virilité de certains prédicants (II,11,p.194); c'est "en belle monnaie de nature" que, pour la petite histoire, Sainte Marie Egyptienne s'acquitte d'une dette (I,17,p.26). La construction est courante au XVIIe siècle dans les métaphores à intention euphémique (ex.: le "laboureur de nature" de Rab.,II,1,p.195; cfr L.Rab., II,303). On voit combien DC est attentif à ces menus faits. On trouve assez souvent "de nature", au sens où DC l'utilise, dans les Contes drolatiques: "Ces propriétés de nature sont de bel uzaige en tous lieux", "Le bourgeois ne pouvoit avoir les yeulx clous sur les advantaiges de nature dont faysoient estat et se treuvoient amplement fournies les dames", Perseuerance d'amour, Ed. de la Pléiade, pp.772 & 774; Balzac utilise encore "coussins de nature", etc.).

AMOUR C'est amour qu'il nous faut (III,28,p.283).
En ce gentil combat que l'on nomme amour (III,30,
p.293).
Fuyant amour tristement (III,30,p.296).

Mais d'autres termes sont également présentés sans article:

Il allait dans les bras de madame d'Eboli, verser son feu de luxure allumé à la torche de cruauté (III, 41, p. 335)²⁵.
Le duc de sang ose, étant à Utrecht, y édicter un benoît placard, promettant entre autres dons gracieux: faim, mort, ruine aux habitants du Pays-Bas qui ne se voudraient soumettre (IV, 19, p.415).
Tous disaient que c'était cruauté (I,74,p.137).
Qu'apportes-tu? Bonheur ou malheur? (III,31,p.296).

On aura remarqué en parcourant ces exemples que l'ellipse de l'article a souvent lieu lorsque le nom abstrait est introduit par la préposition de²⁶. On assiste ainsi à la création d'une expression synthétique et complexe. Lorsque Ulenspiegel déclare à Nele: "Tu joueras sur nos navires le fifre de délivrance" (IV,8, p.388), il n'y a pas simple détermination, mais bien plus: une caractérisation. Pour le fifre de l'héroïne, être "de délivrance"²⁷ représente une qualité qui n'est rien moins qu'accidentelle²⁸. Les expressions de ce

25 Distinguons "son feu de luxure" (qui peut être considéré comme une transformation de "le feu de sa luxure", et où l'absence de l'art. est donc normale) et "la torche de (la) cruauté".

26 Sur la délicate question de l'art. après la préposition de, cfr GUILLAUME, op.cit., pp. 121-135 et 261-265.

27 Citons aussi: "Les voix grondaient comme un tonnerre de délivrance" (IV,2,p.359), "Coadjuteur de délivrance" (III, 43, p.340).

28 Quand Gr., § 336 énumère les principaux cas où l'art. est omis dans la langue moderne, il cite celui-ci en premier lieu: "Devant les compléments déterminatifs quand ils servent à caractériser, comme feraient des adjectifs". Les exemples canoniques sont "une table de marbre", un poète de génie", etc. Dans la L.U., "Baume de vaillance" (III, 22, p. 261).

genre sont légion dans l'Ulenspiegel, et apparaissent notamment dans des leitmotivs²⁹. Ainsi nous citerons ces vers, sur lesquels nous aurons à revenir et qui font un remarquable pendant au fifre de délivrance: "Donc battez le tambour de gloire / Donc battez le tambour de guerre" (IV, 22, p.420). Au cours de l'épopée, cet instrument deviendra successivement "tambour de deuil", "de joie", etc.³⁰

Nombre d'ellipses, comme "pomme d'amour", "les listes de mort" ou encore "elle fut frappée du mal d'amour" (III,39,p.329), n'ont rien d'anormal dans la langue moderne; d'autres, par contre, sont plus originales. La suppression de l'article est légitime lorsque le rapport d'appartenance s'annule³¹. Dans les exemples que nous donnons, il est des cas où cette annulation est sensible³², mais il n'en va pas toujours ainsi³³. Et de toute façon le nombre de ces locutions ne peut manquer d'attirer l'attention. C'est embarrassé par le choix offert que nous donnerons les exemples suivants.

Suivre, sur le chemin d'aventure, un vagabond
(II,1, p.173).

La terre de servitude (III, 23, p. 265).

Le prix infâme de dénonciation (III, 35, p. 322).

29 Voir chapitre XXII.

30 Une seconde ellipse, plus remarquable celle-ci, vient souligner la formule dans la phrase: "A vous [...] tambours battant roulements de gloire" (IV, 16, p.406). Tambour, complément d'objet direct, peut lui aussi être présenté sans art. "Or ça, dit Ulenspiegel, battons tambour de gloire, battons tambour de joie" (IV, 16, p.405).

31 "L'appartenance est nulle, lorsqu'à joindre les deux noms par le possessif, on obtient un sens absurde. Soit: un homme d'honneur; on ne saurait penser: l'honneur, son homme" (GUILLAUME, op.cit., p.128).

32 "Si alors se fait le miracle de guérison" (III, 10, p.235), "l'accolade de bénédiction" (III, 16, p.252), etc.

33 "A ce propos, un échevin, ennemi de noblesse, répondit" (IV, 5, p. 368).

Oui, j'ai le coeur dolent, frappé du glaive d'abandon (IV, 10, p. 391).

C'est le démon de colère qui parle en mon coeur
(V, 3, p. 429).

Où êtes-vous à l'heure de guerre ? (V, 2, p.427)³⁴.
L'heure de trahison (V, 2, p. 427).

Ce n'est que le prologue de fricassée (V,4,p.433).

Comme à eux, tu me dois reconnaissance de gueule
(V,4,p.433)³⁵.

Le substantif entrant peut-être le plus souvent dans ces compositions en guise de premier terme est le mot feu, extrêmement fréquent dans cette Légende aux pages ardentes et farouches. Ce brasier dévorant les personnages, tous atteints de passions paroxystiques, pour le bien comme pour le mal, c'est tantôt le feu de la folie ou de la luxure, tantôt celui de la jeunesse³⁶ et du patriotisme. Nous ne croyons pas exagérer le rôle de l'image du feu dans l'oeuvre. Certes, ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans une analyse thématique qui pourrait devenir une "phénoménologie de la flamme"³⁷, mais on ne peut tout de même oublier la grande fréquence des expressions:

Cependant le feu de jeunesse était aussi allumé dans la poitrine de l'infant, mais ce n'était point ce feu ardent qui pousse aux hauts faits les fortes âmes, ni le doux feu qui fait pleurer les tendres

34 Citons aussi ces extraits d'un même chapitre "En attendant l'heure de bataille" (IV, 17, p.408), "l'heure de nourriture" (p. 409; répond à "l'heure de Dieu", id.). Guerre sert de déterminatif à plusieurs substantifs: "les fatigues de guerre" (III, 26, p.27). On songe à "Dommages de guerre".

35 Le groupe "de gueule" est assez fréquent dans la L.U.

36 "De jeunesse" est un groupe déterminatif très courant. Dans l'expression "la force du charme de jeunesse" (I,37, p.60), son utilisation permet d'éviter une répétition de l'art. derrière la préposition.

37 G. BACHELARD, La flamme d'une chandelle, Paris, P.U.F., 1961, p.61; les images de bûchers sont parmi les plus poignantes de la L.U. Et nous aurons à parler du refrain de Katheline: "Otez le feu!" (ch. XXII).

coeurs, c'était un sombre feu venu d'enfer(I,25,p.38).
Et le feu de résistance courut par tout le pays
(II, 5, p.184).
Ce feu d'amour qui brûle pour toi, mignonne, est
feu de jeunesse (II,8,p.188).
Mais le feu de vengeance qui couve en mon cœur,
Dieu l'alluma pareillement (Ibid.)
Elle te laisserait seul, brûlant au feu d'amour
(III,23,p. 264).
Montrant par là que le feu de folie brûlait la tête
et le corps fièvreusement (III,25,p.269).
Sa face[...]apparut de nouveau à Ulenspiegel ronde
et pleine comme un soleil allumé au feu de bonne
nourriture (III,27,p.280).
Ces yeux clairs du feu de jeunesse pleurent à cause
de la douleur (III,28,p.287).
J'aime ceux qui ont dans la poitrine un réchaud bien
allumé au feu de virilité (III,30, p.295).
Et elle priait Notre-Dame la Vierge d'ôter de sa
tête le feu de folie (III,37,p.326).

Si feu est le plus courant comme premier terme de
la locution, un autre substantif exerce souvent la fonction
de déterminant. Il désigne le concept que De Coster a mis à
l'honneur dans son épopée, celui de la liberté: liberté reli-
gieuse, liberté politique et liberté de pensée³⁸; sous le re-
gard du "Dieu des libres", les Gueux font, sur la "mer libre",
"oeuvre d'hommes libres"; partout résonne leur cri de rallie-
ment, le chant de l'alouette, "oiseau des libres"³⁹.
Aussi ne faudra-t-il point s'étonner de voir le nom liberté

38 Cfr notre article L'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il
le témoin d'une époque ? et Roland MORTIER, La Légende
d'Ulenspiegel, une épopée de la liberté, dans la Revue de
l'Université de Bruxelles, oct.-déc. 1968, pp. 35-46.

39 On n'en finirait pas d'énoncer tous les contextes où entrent
les membres de la famille lexicale de libre. DC prend par-
fois plaisir à les rapprocher, comme nous venons de le
faire nous-même: "Faucheurs et faucheuses pouvaient à
l'aise dans les champs récolter sous le ciel libre, sur
un sol libre, le blé semé par eux" (V,9,p.447).

être à la base de très nombreuses expressions du type étudié. En dehors des cas où il est introduit par de, le substantif est fréquemment présenté sans article:

Blanc pour liberté, bleu pour grandeur, orange pour le prince, c'est l'étendard des fiers vaisseaux (IV,14,p.404)⁴⁰.

Et le pauvre populaire et les dolents bourgeois attendaient toujours le chef vaillant et fidèle qui les voulût mener à la bataille pour liberté (V,2,p.425).

Mais il est le plus souvent intégré à des expressions synthétiques en tant qu'élément caractérisant: de nombreux êtres ou objets deviennent "de liberté"⁴¹. Il y a là comme un rappel insistant du thème principal de l'oeuvre, un rappel de cet idéal sans lequel l'Ulenspiegel ne serait pas le chant vigoureux que nous connaissons.

Dans les ruines et le sang/ Fleurit la rose de liberté (IV,10,p.392); la parole de liberté (IV,10,p.392; II,10,p.192); le vent de Liberté (V,9,p.447); pour tuer le prince de liberté (III,29,p.289); comme un oiseau de liberté (IV,1,p.355); l'oeuvre de liberté (V,7,p.396; III,27,p.279); Haarlem, ô ville de liberté (IV,12,p.396); avec le chêne on construit les navires de liberté (III,32,p.327); saluez-les, canons de liberté! (IV,12,p.396); les navires, légères demeures de liberté" (IV,17,p.411).

40 Notons que DC n'a pas supprimé l'art. devant prince, ce qu'il aurait pu faire pour sauvegarder la symétrie de la proposition. Il marque donc bien sa volonté de n'agir de la sorte que devant les substantifs abstraits et de ne pas commettre d'archaïsmes graves.

41 Certains groupes n'ont évidemment rien d'exceptionnel, comme "Hymnes de liberté" (IV,9,p.390) ou "l'oeuvre de liberté" (III,27,p.279). Dans les exemples qui vont suivre, on ressent peu l'ellipse puisqu'il s'agit de locutions. Mais il est d'autres cas où la suppression est patente: Ainsi lorsque l'auteur, moins sectaire qu'on ne le dit souvent, parle des "catholiques amis de liberté", et des "ennemis de liberté". On lit aussi: "Là où jadis, au temps de liberté, chantaient les violes, glapissaient les fifres, sont le silence et la mort" (IV,2,p.358).

Le thème s'insinue même dans les images les plus hardies - pour ne point dire cocasses: après la victoire des Gueux de mer, le port de la Briele devient: "le nid des poules couveuses de liberté" (IV,16,p.405)⁴²; le forgeron Stercke Pier, qui dissimule un arsenal dans son innocente cuisine, déclare: "Ces canons d'arquebuses sont des jarrets de boeuf pour la soupe de liberté" (III,27,p.277)⁴³. Enfin, les expressions synthétiques où le terme liberté entre à titre de complément prépositionnel sont relativement nombreuses: un sondage effectué dans vingt chapitres des trois derniers livres donne les résultats suivants. Une fois éliminées les expressions usuelles du genre "en liberté", on constate que le substantif est utilisé à quatorze reprises. Deux fois seulement il apparaît muni d'article. Dans les douze cas restants, liberté est introduit huit fois par de. A deux autres reprises, il est orné d'une majuscule, ce qui hisse le mot tant vénéré au plan du symbole⁴⁴.

42 On trouve aussi: "La Briele, forte place maritime qui fut nommée le Verger de liberté" (IV,1,p.356).

43 L'image, assez curieuse, n'est cependant pas brutale, car elle est finement préparée par la description d'une véritable cuisine, suivie d'une discrète comparaison entre les engins guerriers et les accessoires de la batterie, tandis que l'expression "cuisine de guerre" est utilisée à deux reprises.

44 Un autre idéal connexe, dans cette épopée de feu: la vengeance. Outre le "feu de vengeance", cela nous vaut: "le cri de vengeance" (IV,16,p.405), peu remarquable (cfr "cri de douleur"), "la mer de vengeance" (II,15,p.204), etc.

Et ceci nous amène à parler d'un nouveau cas d'omission de l'article ⁴⁵. A vrai dire, il ne s'agit pas d'un fait entièrement neuf, mais plutôt d'un simple cas particulier de la tendance à l'ellipse devant les mots abstraits. Lorsque Rabelais écrivait "Raison veult, puysqu'à ce dévot asne as les figues abandonné, que pour boire tu luy produises de ce bon vin que as apporté" (IV, 17, p.612), il n'entendait pas nécessairement montrer Raison à son lecteur comme un personnage réellement doté d'autonomie et de volonté. Pourtant, la victoire de l'article, qui se laissait déjà pressentir dans la seconde moitié du XVI^e siècle ⁴⁶, est aujourd'hui si complète que cet usage est presque exclusivement réservé au procédé de l'allégorisation ⁴⁷. De Coster, pratiquant abondamment la suppression de l'article devant les substantifs abstraits, n'a donc qu'un pas à faire pour placer sur le plan symbolique les notions qu'il évoque. Pas qui n'est guère difficile à franchir, puisqu'il suffit souvent d'user

45 Avant d'en finir avec la préposition de, il nous faut signaler que le complément déterminatif sans art. est parfois constitué d'un mot non-abstrait. Citons à titre d'exemple, le groupe de cuisine, rappelant de gueule. Dans le chapitre IV, 13, Lamme est nommé "le roi de cuisine" (p.403), investi du "commandement suprême de cuisine" (p.402) et brûle de courir sur les traces des grands coquassiers qui "laissèrent sur le grand art de cuisine de beaux livres avec figures" (p.403).

46 Selon Br., la différence est déjà sensible du X^e au XVI^e siècle, et même de Rab. à Montaigne. On note toutefois qu'il restait "beaucoup de flottement dans l'usage poétique" (II, p.387).

47 Il semble que l'ancienne logique ait considéré un substantif pris dans toute sa généralité comme un nom propre (D.P., I, 510). Cfr F. Synt., 51. Allégorie: "Abstraction qui prend figure humaine et se voit dotée d'attributs symboliques [...] Métaphore ou symbole animé, prenant un large développement et se transformant en narration". Ces deux acceptions sont à distinguer. (H. MORIER, Dictionnaire de poésie et de rhétorique, pp.2-3).



de la majuscule ⁴⁸.

On avait depuis longtemps noté le caractère symbolique de l'oeuvre. En 1927 Joseph Hanse écrivait: "La Légende d'Ulenspiegel est une oeuvre allégorique. De Coster aimait les allégories. Ses personnages sympathiques, réunis en un faisceau, incarnent, dans son intention, la belle terre des Flandres. Son livre lui-même a une haute signification" ⁴⁹. Ce à quoi on n'a guère pris garde, c'est que ce ton allégorique s'introduisait pour une part à la faveur de termes abstraits pourvus de majuscules. Ainsi dans la troublante vision des Sept, qui doit clôre la Légende et lui donner son sens profond, il est constamment fait usage d'allégories. Les sept péchés capitaux, ainsi que les **entités** se substituant à eux pour symboliser les sept vertus moyennes, deviennent des figures vivantes.

- Orgueil, père d'ambition, Colère, source de cruauté, vous nous tuâtes sur les champs de bataille, dans les prisons et les supplices, pour garder vos sceptres et vos couronnes! Envie, tu détruisis en leur germe bien de nobles et d'utiles pensées, nous sommes les âmes des inventeurs persécutés; Avarice, tu changeas en or le sang du pauvre populaire, nous sommes les esprits de tes victimes; Luxure, compagne et soeur de meurtre, qui enfantas Néron, Messaline et Philippe, roi d'Espagne, tu achètes la vertu et

48 En principe évidemment. Car nous savons le rôle important que joue le contexte. Il peut parfaire l'allégorisation (par exemple, en utilisant des verbes réservés à des personnes humaines), ou au contraire la réduire au minimum ("L'utilisation des majuscules avec les noms communs, concrets ou pas, révèle un dessein d'expressivité ou de suggestion métaphysique que le contexte permet d'élucider", Y.LE HIR, op.cit., p.23; nous soulignons). Signalons enfin que l'usage des majuscules pose des problèmes de critique textuelle.

49 Han. DC., 258 (reprise de La Légende d'Ulenspiegel, épopée allégorique, dans la Revue Franco-Belge du 1er mars 1927).

et payes la corruption, nous sommes les âmes des morts; Paresse et Gourmandise, vous salissez le monde, il faut vous en balayer, nous sommes les âmes des morts [...]

De ces cendres sortirent sept autres figures; la première dit:

- Je me nommais Orgueil, je m'appelle Fierté noble. Les autres parlèrent aussi, et Ulenspiegel et Nele virent d'Avarice sortir Economie; de Colère, Vivacité; de Gourmandise, Appétit; d'Envie, Emulation, et de Paresse, Rêverie des poètes et des sages. Et la Luxure, sur sa chèvre, fut changée en une belle femme qui avait nom Amour (V,9,pp.451-452).

Tous les termes rencontrés jusqu'à présent et qui étaient utilisés sans articles peuvent soudain, par ce procédé, être élevés au plan allégorique:

NATURE: Sitôt qu'il eut mangé les figues, le sang cessa de battre, les fonctions de la vie, telles que le veut Nature, furent interrompues (III,24,p.268). Que ceux en qui Nature mit la force virile qui fait les mâles viennent à nous en ce lieu, pour l'amour de Dieu et de nous (III,28,p.283). Ils s'arrêtèrent un instant, ce dont profitèrent incontinent les filles maigres qui se voulaient vendre et non donner, voire même en ce grand jour d'amour volontaire, ainsi que le veut Nature (*id.*, p.288). C'est le Seigneur Dieu qui voulut que j'e fusse comme je suis; je fis tout malgré moi, incité par vouloir de Nature (III,44,p.347)⁵⁰.

FORTUNE: Fortune n'est point femme, **quoi qu'on die** (I,57,p.100). Ainsi font tous les hommes, flairant les uns le bouquet de gloire que Fortune leur met sous le nez, les autres le bouquet de gain, d'aucuns le bouquet d'amour (*id.*, p.101). Les viandes et volailles que Fortune nous octroiera (IV,13,p.403).

50 Notons l'ellipse devant le substantif vouloir, et remarquons que Nature est souvent sujet du verbe correspondant. Voir également l'intéressante comparaison qui encadre le chapitre III,42; nous la citerons plus loin.

- AMOUR: Bras mignon tout doux, tout rosés, qu'Amour fit tout exprès pour l'embrassement (II,2,p.178).
Adieu, messire, qu'Amour tienne pendante Votre Longanimité (III,19,p.255).
- LUXURE: Tu t'en vas donc, femme charnelle, dans le lit de Luxure! (V,7,p.443).

Certaines phrases connaissent une concentration assez forte de ces figures:

Je suis, dit-il, un fils qu'Heureux Hasard eut un jour avec Bonne Aventure (II,17,p.208).
Las! noirs nuages passant rapides, soyez comme Vengeance aux chausses de Meurtre (III,43,p.340).
Où était Amour et Foi, vertus douces, / Ils ont mis Délation et Méfiance (IV;2,p.357)⁵¹.
Sens-tu, comme un brouillard de peste, / Haine et Mépris t'environner ? (id., p.358).

Comme toujours cependant, De Coster évite de s'en tenir à une règle fixe. Il existe de nombreuses exceptions à la tendance que nous venons d'étudier. En ce domaine, la fantaisie de l'auteur peut se donner libre cours. Tout d'abord, il utilise aussi les majuscules là où il est malaisé de percevoir une quelconque personnification:

Et ainsi le commerce et l'industrie s'en allaient vers Ruine et Mort (IV,1,p.356).
Je chante la chanson de Mort, / la chanson des traîtres (V,2,p.427).
Les juges sont Dieu sur la terre, car ils sont Justice (IV,6,p.374).

A l'inverse, il lui arrive de confier une fonction allégorique à des notions concrètes:

51 Notons l'accord curieux de "était".

Et j'aimai uniquement Monnaie, qui fut ma mie blanche ou dorée (III,44,p.346).

Enfin, tout en conservant l'usage des majuscules, De Coster se livre parfois à un curieux jeu d'alternance. Ainsi dans la double exclamation: "Gloire à Nature ! Gloire à la Force !" (I,85,p.168), le premier substantif est, comme d'habitude, dépourvu d'article; le second en est doté. Sans doute s'agit-il là d'une notion que De Coster veut honorer, mais non nécessairement personnifier. Un peu plus haut, c'était l'exclamation: "Gloire à la Vie ! Gloire à l'Air libre ! Gloire à la Force !". Pourtant aucun personnage de nom de Vie, d'Air libre ou de Force n'apparaît dans la vision. On notera que dans le chapitre V,9, les noms de vertus apparaissent le plus souvent pourvus de l'article. Peut-être faut-il voir ici la manifestation d'un désir de modération: le passage fait un important usage d'une figure de rhétorique assez étrangère à nos habitudes modernes, et sous peine de choquer violemment, il ne fallait pas renforcer cette impression d'hétérogénéité en supprimant, de surcroît, tous les articles.

On voit tout de suite que l'allégorisme de l'Ulen-spiegel n'a rien à voir avec celui que pratiquent les auteurs du moyen-âge et du XVI^e siècle. Sauf dans les Pâques de la Sève, où apparaissent le géant Hiver et le roi Printemps, dans la vision sur mer, où la Mort est représentée par la traditionnelle Camarde, et dans la scène finale, il n'y a pas personification complète des abstractions⁵². Certes, la concrétisation va parfois assez loin (ainsi l'auteur dote-t-il le Meurtre de

52 Cette technique (allégorie, au sens 2) était d'ailleurs peu en accord avec la sensibilité moderne (cfr MORIER, op.cit., p.3). Toute la critique reconnaît que c'est la partie purement allégorique de la L.U. qui a le plus vieilli.

chausses, mais, notons-le, à travers une comparaison⁵³), mais ce n'est pas toujours le cas. De surcroît, l'allégorie est alors surtout ressentie comme une convention momentanée: la personnification n'étant pas prolongée, elle n'a pas toujours le temps d'être pleinement perçue comme telle. On reste donc loin de ces romans, comme celui des Ailes de Courtoisie, dont le jeu soutenu d'allégories fatigue le lecteur moderne. Dans l'Ulenspiegel, la conjonction de l'ellipse et de la majuscule ennoblit plus qu'elle ne personnifie. Elle confère simplement une grande force à l'entité abstraite⁵⁴.

§ 3 - L'article et les noms propres

De la personnification, nous passons aisément aux noms propres. Rappelons **succinctement** quelles sont les règles en cette matière. Von Wartburg et Zumthor écrivent: "L'usage a élaboré au cours de l'histoire de la langue une réglementation assez complexe de l'emploi de l'article défini devant les noms propres"⁵⁵. Au Moyen-Age, on omet l'article devant

53 Souvent l'abstraction est elle-même rappelée: "Vertus douces", précise une apposition. Dans telle autre phrase, il est difficile de parler de personnification: "Un jour viendra où il n'y aura plus d'esclaves ni de maîtres, et où Christ qui est amour, Satan qui est orgueil, voudront dire: Force et science" (I,79,p.151).

54 Rendons une dernière fois la parole à Y. Le Hir: "La majuscule est une invitation à regarder au-delà du mot, à projeter notre pensée vers une réalité d'essence plus rare ou absolue. Est-il besoin de préciser qu'avec les noms abstraits cette attitude au XIXe siècle est radicalement différente de la personnification?" (Ibid.).

55 W.Z., 210.

les noms de pays et même devant les noms de peuples⁵⁶. A l'époque suivante, la langue hésite, et, moins courante dans la seconde moitié du XVIe⁵⁷, la forme zéro se raréfie au XVIIe siècle⁵⁸. Il en va de même pour les noms de fleuves et ceux de montagnes, comme aussi pour les noms de religions ou de langues. Au XIXe siècle, la situation est plus simple: l'article s'utilise généralement devant les noms propres de continents, de pays, de montagnes, de cours d'eau, de grandes îles⁵⁹.

Devant la richesse des possibilités que lui offrait l'histoire de la langue, De Coster adopte une attitude nuancée et use une fois de plus de cette liberté qui lui est chère et qui répond bien à l'image qu'il se fait du XVIe siècle: c'est tantôt avec article, tantôt sans article que l'on trouve les noms propres appartenant aux catégories décrites. Liberté n'est cependant point anarchie. En fait, l'auteur respecte une règle qu'il s'est fixée; ce n'est que dans quelques cas choisis et en nombre réduit qu'il se livre à ce jeu d'alternance. Pour les autres termes, il se conforme régulièrement aux habitudes de son siècle.

D'ailleurs, lorsqu'il supprime l'article, il profite souvent de la présence dans la langue moderne de certains tours

56 Guy RAYNAUD de LAGE, Introduction à l'ancien français, Paris, 3e éd., 1962, p.32, F. Synt., 51-52, Br. I, pp.462-463. Les noms de peuples prennent rapidement l'article. Rare au XVIe, l'omission devient exceptionnelle au XVIIe siècle. Cfr aussi G.G., 13.

57 Goug., 64, H.D., 252-253, Br. II, 388-390.

58 Haa., 60, § 31, D. Lag., 32, 368.

59 Du moins quand le nom est en position de sujet ou d'objet premier. Si la situation d'aujourd'hui est plus claire, elle ne peut cependant se formuler en une règle unique. Cfr W.Z., § 770, Gr., § 317. Les grammairiens du XIXe s. sont très hésitants (cfr LEVITT, op.cit., pp. 201-202).

résiduels ou d'expressions à article zéro comparables à l'expression créée; dès lors, l'archaïsme stylistique ne choque pas. C'est une démarche que nous connaissons bien à présent. Ainsi, "dans les expressions désignant les produits industriels ou agricoles d'un pays, on emploie de sans article lorsque le nom de pays n'a que la valeur d'un mot-adjectif" ⁶⁰; nous utilisons fréquemment les locutions "vin de France", "vin d'Alsace". L'usage est quelque peu différent avec les noms de fleuves: "vin du Rhin" et non "vin de Rhin" ⁶¹. Mais la proximité des deux expressions est telle que la seconde, étrangère à la norme, ne peut apparaître comme étrangère au système. C'est pourquoi on lira dans la Légende:

Ce sont tous bons et fins mangers et vin de Meuse
par dessus (I,43,p.76).

Tu mangeras du poisson de Meuse, le meilleur qui
soit en ce bas monde [...]

Et le vin de Meuse si délicieux aux gens constipés,
tu en boiras (III,17,pp.252-253).

Mais l'eau de Meuse suffira (III,22,p.261) ⁶².

L'ellipse se rencontre même dans des phrases beaucoup moins proches des locutions données plus haut: "cette petite forge, vous la trouverez dans la plupart des bateaux de Meuse" (III, 27,p.227), "trois prédicants, tués, dépouillés et jetés en un trou sur les roches de Meuse" (III,29,p.289). De Coster

60 W.Z., § 773.

61 "Dans eau de Seine, le complément de détermination, ayant tout à fait allure de qualificatif, a paru propre à énoncer la qualité proprement dite" (Bid.,I,61). Cfr G.D., 22 (même exemple), Cl., 92 (+); Besch., 172-173 refuse l'ellipse.

62 Le dialecte a encore une nette tendance à omettre l'art. devant les noms de fleuve. Cfr L. REMACLE, Syntaxe du parler wallon de La Gleize, I, Paris, 1952, E.LEGRAS, MOUSE "La Meuse" dans la tradition wallonne, dans Les dialectes belgo-romans, t.XXIV, 1967, pp. 5-10.

ne supprime le déterminant que lorsque le nom du fleuve cher à Péguy est introduit par de. Ailleurs, et notamment quand le substantif est sujet, l'article est maintenu: "Et la Meuse coulait comme fleuve d'acier sous le ciel gris" (III,22,p.261)⁶³. "Des reiters traversèrent la Meuse" (III,12,p.245), etc. L'archaïsme n'est donc ni trop violent, ni trop fréquent⁶⁴. D'autre part, Meuse est bien un terme privilégié: les autres noms de cours d'eau ont tous un déterminant⁶⁵: "Ulenspiegel marcha sur Courtrai en longeant la Lys, la claire rivière" (III,33,p.304)⁶⁶.

Si nous abordons à présent les noms de pays⁶⁷, nous pourrions nous livrer aux mêmes remarques. Il arrive à De Coster de supprimer l'article devant certains noms propres⁶⁸.

63 Dans ce chapitre, Déf. corrige l'erreur évidente Sambre en Meuse (cfr Déf., 481-482).

64 Le dépouillement du livre III, dont plusieurs épisodes se déroulent en Wallonie, peut nous fournir une mesure du phénomène dans le cas précis de Meuse: le nom y apparaît 17 fois, 9 fois avec l'article (pp.240,244,245,257,259,261,272,276,278) et 8 fois sans (aux pp.252,253,257,261,277,289).

65 En IV,16, J. Hanse a rétabli "bouches de Meuse", donné par Or., en "de la Meuse". La phrase devient donc homogène: "A nous la côte depuis Nieuport, en passant par Ostende, Blanckenberghe, les îles de Zélande, bouches de l'Escaut, bouches de la Meuse, bouches du Rhin jusqu'au Helder" (p.405, cfr. Déf., 488). L'examen de l'oeuvre prouvant que Meuse reçoit un traitement d'exception, la disparate n'eût pas été anormale.

66 Citons encore: "Le long de l'Escaut" (I,49,p.83), "Alliance de sang / Et de mort / N'était l'Escaut" (V,9,p.453), "Qui prendra un bain dans l'Escaut" (II,15,p.203), "Maints bateaux rançonnés sur le Rhin" (III,9,p.234).

67 Cfr F. Synt., 52, G.G., 13, Goug., 64, Besch., 64.

68 En dehors des cas où l'art. zéro est de règle comme après en ou de lorsqu'il marque l'origine (Cfr W.Z., § 770, G.D., 219-221). Ex.: "le vent soufflant de Brabant" (on eût aussi pu dire "soufflant du Brabant"). On trouve également "chiens de Hainaut", "chiens de Brabant" (I,82,p.159) et non "du Hainaut", "du Brabant". "Ceux de Brabant" en III,44 (p. 346) et passim.

Ces noms sont très souvent les mêmes. Ceci doit-il nous étonner ? Ici comme avec les termes abstraits et les noms de fleuves, l'auteur ne pratique l'ellipse flagrante qu'avec quelques termes de prédilection. Notre récolte n'est cependant pas très abondante :

J'ai grand espoir, si Dieu m'aide, de décapitainer Espagne des pays de Flandre (IV,17,p.406)⁶⁹.
Passant par Brabant, j'y vis les gaufriers de ce pays (III,44,p.346)⁷⁰.
Et le Taiseux, voulant régir paisiblement Hollande, Zélande, Gueldre, Utrecht, Overysse, cède par un traité secret les pays belgiques, afin que Monsieur d'Anjou s'y fasse roi (V,2,p.424).

Un nom doit néanmoins retenir toute notre attention, et c'est Flandre⁷¹. De Coster, qui, à sa manière, a chanté

69 La valeur du verbe pourrait amener à croire que Espagne représente ici "le roi d'Espagne", conformément à la coutume qui surprend toujours les lecteurs faisant connaissance de Shakespeare dans la traduction de Pierre Messiaen.

Mais ce nouvel archaïsme eût constitué un hapax. Signalons quelques exemples remarquables d'art. défini. Dans la devise guerrière des Gueux "plutôt servir le Turc que le pape" (IV,1,p.351), la formule "le Turc" désigne l'empereur ottoman; il s'agit là d'un appellatif traditionnel. Dans "l'Espagnol vient" (IV,1,p.354 = les troupes espagnoles), on reconnaîtra un tour non archaïque, mais d'une tenue très littéraire.

70 Dans cet exemple, Brabant est sans doute un substitut de "duché de Brabant". Cfr la phrase: "Va par Namur, Flandre, Hainaut, Sud-Brabant, Anvers, Nord-Brabant, Gueldre, Overysse, Noord-Holland, annonçant partout que si la fortune trahit sur terre notre cause sainte et chrétienne, la lutte se continuera sur mer" (III,15 p.250).

71 On notera que Flandre est généralement au singulier. Les exceptions sont rares (Titre; "Car ils sont de Flandres ses pieds alertes", I,37,p.60; "Philippe, qui était roi d'Angleterre, vint visiter des futurs pays d'héritage, Flandres, Brabant, Hainaut, Hollande et Zélande" I,39,p.64; "Le riche comté de Flandres",id.).

Toute la Flandre, se devait de lui donner une résonance spéciale. C'est pourquoi on trouvera plus d'une fois ce terme, seul ou accompagné d'un autre nom propre, dans des expressions dont l'article est absent:

En ce moment, le sculpteur, ne voyant autour de lui que des faces d'ennemis espagnols, songea à Flandre, la terre des mâles (I,30,p.47).

Vive Flandre! Flandre pour l'éternité (*id.*, p.48)

Et le pape qui lance / La croisade contre Flandre
(V,2,p.428).

L'empereur est le père de Flandre et Brabant
(I,10,p.15).

Mais si l'on songe au grand nombre d'expressions contenant le nom, on doit admettre qu'il n'y a là rien moins qu'une règle: dans le premier livre, Flandre apparaît environ 39 fois; et l'on ne peut trouver, en dehors des groupes où elle est normale⁷², que quatre cas d'ellipse remarquable. Dans le cinquième livre, la proportion est plus élevée: 4 cas sur

72 Dans en Flandre et de Flandre lorsqu'il s'agit d'un complément déterminatif: "En Flandre et en Zélande" (I,21,p.33), "Manouvriers de Flandre" (I,5,p.10), "Noble peuple de Flandre" (*id.*). Sans doute est-ce ici le lieu de signaler la fréquence de l'expression Pays de Flandre. Elle revient 7 fois dans le livre I (pp.10,43,46,50,94,134,149), avec sa voisine terre de Flandre (4 occurrences:pp.10,15,42,169; la formule a paru si évocatrice aux responsables des Editions de la Sixaine qu'ils ont choisi pour leur adaptation le titre de La Légende de la terre de Flandre, Gand, A l'Estoile qui bruit, s.d. (1946); éd. absente chez Warm.). Il ne s'agit pas là d'une exception: le groupe pays de est extrêmement fréquent. C'est un type d'apposition normal (cfr Gr., p.52, Sn.V., 358-359), quoique actuellement moins usité avec le substantif pays qu'avec ville. Chez De Coster, la fréquence de ces expressions est remarquable: "Tu sais, dit-il, combien ceux de Flandre sont bien venus en ce doux pays de Liège" (I,43,p.75); "Et c'est de cet Eulenspiegelken qu'il est dit faussement qu'il naquit à Knittingen, au pays de Saxe" (I,59,p.111); "pays de France" (I,28,p.43; I,80,p.153,etc.); "au pays d'Allemagne" (I,59,p.110;V,4,p.432,et passim); "pays de Zélande" (I,7,p.13); "Ils ont mis le pied sur le ventre / Et sur la gorge des fiers pays / De Brabant, Flandre, Hainaut / Anvers, Artois, Luxembourg (V,2,p.427,etc. Signalons encore "le plat pays d'Alost", (I,17,p.27), où l'on ne peut savoir s'il s'agit d'une apposition ou d'un véritable complément déterminatif. Nous avons déjà parlé de "Pays Belgique" et de "la terre de Belgique").

10 occurrences.

On aura remarqué que l'absence de l'article devant les noms de pays peut susciter pour le lecteur moderne un éthos identique à celui de l'ellipse devant les abstraits. Le passage sur le plan allégorique n'est pas malaisé, et est nettement ressenti lorsque le contexte encourage ce mouvement: sans doute nous suffira-t-il d'évoquer une nouvelle fois l'éclatante déclaration finale: "Est-ce qu'on enterre, dit-il, Ulenspiegel, l'esprit, Nele, le coeur de la mère Flandre ?" (V,10, pp.454-455). Mais si la légende et l'histoire ont obligé le poète à enraciner son Ulenspiegel "au pays de Flandres", il a eu soin de promener son héros "ailleurs". Cette tendance à l'allégorisation est aussi sensible avec d'autres territoires. Ainsi s'exprime De Coster après l'acte d'indépendance des Pays-Bas protestants: "Et le soleil luisait sur terre et sur mer, dorant les épis mûrs, murissant le raisin, jetant sur chaque vague des perles, parure de la fiancée de Neerlande: Liberté" (V,8,p.446). Comme plus haut le mot mère, l'utilisation du terme fiancée place sur le plan des rapports humains cette Néerlande transfigurée, et cette Liberté dont on sait l'importance au sein de la Légende⁷³. En tout état de cause, même lorsqu'on ne peut parler de personnification, l'ellipse de l'article confère aux noms une certaine noblesse:

Septentrion, c'est Neerlande;
Belgique, c'est le couchant;
[...]
La ceinture, pauvret

73 Effet identique avec le vocatif: "Ce n'est pas sur toi, France, / que se rue ce peuple, de rage affolé" (V,5p.434), "Toi, qui es pour eux une mère, / Allaitant les déportements / De ces parricides qui souillent / Ton nom à l'étranger, France" (id., p.435).

Entre Neerlande et Belgique,
Ce sera bonne amitié
Belle alliance.

déclare le chœur final des Esprits (Pièce 15, V, 9, p.452).

Signalons encore deux cas particuliers d'ellipse devant des termes assimilables aux noms propres. La langue moderne courante utilise généralement l'article défini pour désigner le Messie. Mais De Coster préfère ne pas s'en servir, et dans son épopée on voit apparaître des phrases de ce type:

Et en haut se tiendront les mangeurs de peuple, en bas les victimes; en haut frelons voleurs, en bas abeilles laborieuses, et dans le ciel saigneront les plaies de Christ (I,5,p.10)⁷⁴.
Claes répondit que son corps était à Sa Majesté Royale, mais que sa conscience était à Christ, dont il voulait suivre la loi (I,70,p.131).
Christ, mon Seigneur, me voit d'en haut, dit-il.
Je regardais son soleil lorsque naquit mon fils Ulenspiegel (I,72,p.134).
Il n'est point de grâce, dit Christ (I,79,p.152)⁷⁵.
Si Christ pouvait monter ces Sept dont les cendres jetées au vent feraient heureuse la Flandre (V,9,p.449).

Cette tournure est doublement significative. Tout d'abord, son archaïsme est très net: l'omission de l'article défini devant des substantifs désignant des classes constituées d'un objet unique (et au statut dès lors fort semblable à celui des noms propres) est générale jusqu'au XVII^e siècle⁷⁶. Des phrases pareilles à celles que nous citons abondent chez Marnix de Sainte Aldegonde et sont loin d'être rares

74 Or. donne "du Christ" (Déf., 461).

75 Le tour apparaît quatre fois page 150 et à six reprises page 151.

76 Haa., 50-51; W.P., 94; Sn. V., 10; Y. LE HIR, Lamennais écrivain, Paris, Colin, 1948, p.104.

chez Bossuet, Racine ou Guez de Balzac. En second lieu, l'usage consistant à supprimer l'article devant Christ s'est conservé dans les confessions réformées. De Coster ne devait point l'ignorer, puisqu'on trouve surtout la formule dans les pages où parlent les Gueux⁷⁷. C'est d'ailleurs dans la bouche de Claes, sans doute le seul personnage de la Légende qui soit mû par des motivations profondément spirituelles, que le tour est le plus remarquable. Ce trait constitue donc à la fois une note de couleur temporelle et une légère allusion réaliste⁷⁸.

C'est une ellipse comparable que l'on retrouve dans la locution "notre mère Sainte Eglise (romaine)⁷⁹", que la langue moderne énonce "notre mère la Sainte Eglise":

77 "De nuit et de jour, par la pluie, la grêle et la neige, ils vont! Christ leur sourit dans le nuage, le soleil et l'étoile. Vive le Gueux!" (IV,14,p.404). "Criez à Christ: Vengeance!" (IV,2,p.358) etc. Christ, dépourvu d'art. a plus l'apparence d'un prénom que d'un titre. La figure du rédempteur apparaît dès lors comme plus proche et plus fraternelle: cette sensation s'accuse lorsque le nom s'oppose à des formules parfois emphatiques, comme "Messieurs les Saints" (Voir, par exemple, la page fac-simile).

78 C'est un des rares indices de "réalisme religieux" dans la L.U.R. Rolland avait déjà noté (d'une façon sans doute un peu trop brutale) que DC ne se montrait guère soucieux de faire connaître la confession protestante: "Si Rome a tout à perdre ici, Genève n'y gagne rien. Et des deux fois si l'une, la catholique, fait ridicule figure, l'autre, la réformée, ne fait point figure du tout" (Roll.85). En fait, DC a compris beaucoup de problèmes posés par les guerres de religion en intellectuel libéral du XIXe siècle; de très nombreux détails le prouvent (sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à l'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque ? pp.30-34). Signalons enfin le groupe "de bencôte Vierge Marie" (I,10,p.16, texte du placard) et les formules du type "Monseigneur Christ" (I,38,p.62). Nous étudierons ces traits en détail.

79 Variante: "Vivant apostoliquement suivant les préceptes de notre sainte mère Eglise romaine", III, 23, p.264.

Le feu et le glaive ne sont suffisants pour les ôter du tronc de l'arbre vivifiant qui est notre mère sainte Eglise (I,52, p.90).

Ceux qui, ayant médité des indulgences et notre mère sainte Eglise, brûlent au parfond des enfers (I,55 p.96).

Que ne rentrez-vous au giron de Notre Mère Sainte Eglise (IV,1, p.353)⁸⁰.

Chiens galeux [...] qui avez fui le gras sentier de notre mère sainte Eglise romaine [...] Le Dieu du ciel éteindra ainsi le feu de votre haine impie contre notre douce mère sainte Eglise romaine (V,1, p.423).

Cette locution se retrouve chez Rabelais⁸¹ et Marnix, qui l'utilise souvent⁸². Elle n'allait pas tarder à disparaître, l'usage de l'article avec les noms en apposition tendant à se fixer. Notre auteur en fait un usage presque régulier (les exemples de ce type sont rarissimes: "Ils allaient, disaient-ils, administrer le saint-sacrement de l'onction au vaillant Jacobsen, qui fut Gueux par peur, mais qui, le danger passé, rentra pour mourir dans le giron de la Sainte Eglise Romaine", V,10,p.453)⁸³. On notera que, comme dans le Tableau, la locution a toujours chez De Coster une connotation ironique, soit que les réformés s'en servent à des fins satiriques soit qu'on la surprenne sur les lèvres d'écclésiastiques plus ou moins ridicules⁸⁴, de sinistres sectaires, ou de victimes simplètes⁸⁵.

80 Seul exemple où chaque terme soit orné d'une majuscule. C'est Calleken, épouse de Lamme, qui parle.

81 "Ce très sacré thésaur de notre mère sainte Ecclise" (IV,53, p.709).

82 "Notre bonne mère saincte Eglise Catholique" (I,36), "Sainte mère Eglise Romaine" (I,81;I,93), etc. L'art. n'est omis par le pamphlétaire que dans le cas où mère est présent.

83 Autre ex.: "Les matelots et soudards, pour le faire plus volontiers prêcher, parlaient mal de madame la Vierge, de messieurs les Saints et des pieuses pratiques de la Sainte Eglise romaine" (V,3,p.429). Mère est absent.

84 Les prédicateurs de l'indulgence et Broer Cornelis en tête.

85 Les deux ellipses Christ/Eglise s'opposent donc de façon symétrique.

§ 4 - La comparaison

La comparaison possède dans la Légende d'Ulenspiegel un statut intéressant, non seulement en raison de sa haute fréquence et de sa discrète puissance imageante⁸⁶, mais encore - et ceci nous intéresse plus directement - à cause de sa structure grammaticale.

De Coster fait en effet un usage courant d'un des modes d'expression du haut degré en français: celui qui con-

86 Han.DC., 271 fait justement remarquer que les comparaisons "ont la qualité de passer presque inaperçues malgré leur à-propos, tant elles ne dénotent point l'effort et la recherche". On peut en effet remarquer que DC fait usage de comparaisons à thème traditionnel ("rapides comme la foudre", "bon et doux comme un agneau", "se lancer comme une balle", "lancé sur lui comme une flèche", "tremblait toujours comme une feuille", "clair comme le jour", etc.). On trouve sans peine les équivalents de ces expressions dans les recueils des folkloristes, comme celui de J. DEFRECHÉUX, Recueil de comparaisons populaires wallonnes (dans le Bulletin de la société liégeoise de Littérature wallonne, t.IX, 1886, 2ème série) et dans les travaux comme celui de A. DAUZAT, L'expression de l'intensité par la comparaison (dans F.M., t. XIII, 1945, p.169) ou de P. PORTEAU, L'expression du haut degré en français moderne, dans Deux études de sémantique française, pp.30-39. Pour faire apprécier l'importance du phénomène, nous prendrons la comparaison de couleur, du type bleu comme (le) ciel. Sur les treize exemples que nous fournit la L.U., dix se retrouvent presque textuellement chez Walter WIDMER, Volkstümliche Vergleiche im Französischen, Bâle, 1929. Cependant, il arrive très fréquemment que DC rénove les images traditionnelles par une formulation inattendue. En outre, il glisse de-ci de-là quelques comparaisons originales, voire audacieuses:

Impatiente comme une cavale empêchée en son élan, au moment où elle va courir au bel étalon hennissant dans la prairie (I,25,p.37).

- Ah! dit-il, curiosité sans fin et sempiternel parlément sortent comme fleuve des bouches des commères et notamment des vieilles, car chez les jeunes le flot en est moins fréquent à cause de leurs amoureuses occupations (I,57,p.100).

La mer roule comme des coulevres d'argent ses vagues phosphorescentes (IV,11,pp.392-393).

siste à "comparer la qualité considérée avec celle contenue dans une substance qui est censée posséder par excellence cette qualité, et qui fonctionne ainsi comme échantil auquel on commensure la qualité proposée"⁸⁷. On sait que plusieurs de ces métasémèmes, à force d'être répétés, sont tombés dans le fonds commun de la collectivité, acquérant ainsi un caractère conventionnel⁸⁸. On remarquera, dans nombre de ces expressions, l'absence d'article devant le substantif second terme de comparaison introduit par comme, ce terme que Damourette et Pichon nomment utilement échantil⁸⁹. Il s'agit donc bien d'un archaïsme, mais d'un archaïsme résiduel: la structure syntaxique envisagée n'est plus à même d'engendrer de nouvelles et nombreuses réalisations⁹⁰.

On notera aussi que la verve de DC. se déploie souvent en comparaisons culinaires. D'autre part, l'auteur ne recule pas devant la comparaison prolongée: "Notre fils, n'ayant que neuf ans, est en pleine folie d'enfance. Ne faut-il pas qu'il laisse comme les arbres tomber ses glumes sur le chemin avant de se parer de ses feuilles, qui sont aux arbres populaires honnêteté et vertu?" (I,17,p.25). Nous pensons que la L.U. offrirait une ample moisson à qui voudrait se livrer à une étude thématique des images (travail ébauché chez Han.DC., 271-273).

87 D.P., II, 401.

88 "J'entends par là [comparaison figée] des locutions consacrées par l'usage et dont l'élément de base, un adjectif, est comparé à un autre élément présenté comme une manière de prototype, de sorte que l'intensité dudit adjectif est portée à son degré le plus élevé"(J. PONETTE, Comment s'exprime l'intensité en français et en néerlandais, dans Etudes de linguistique appliquée, n°5, 1967, p.72,n°6. Notons que l'élément de base peut aussi, quoique plus rarement, être constitué par un verbe).

89 L'absence d'art. n'est d'ailleurs qu'un cas particulier de l'omission des déterminants (comme l'adjectif possessif).

90 Au XVIIe, l'ellipse est monnaie courante après comme (cfr ZANDER, op.cit.).

De Coster aime à utiliser ce schéma archaisant⁹¹.
Quelques exemples choisis dans les cinq livres suffiront à
le montrer:

Un petit garçonnet bien vêtu était sur l'autre bord,
dormant comme souche sur un bouquet de moules
(I,3,p.6).
Il semblait à tous deux que leurs corps se touchant
fussent de feu doux comme soleil du mois des roses
(I,85,p.164).
Museau percé à jour comme écumoire (II,8,p.189).
Succulentes comme feuilles de roses (II,12,p.197).
"Te voilà bien fière ainsi attifée comme reine, Mie-
ke" (II,15,p.202).
Pourquoi le riche monsieur saint Remacle fait-il
comme traître apothicaire payer les guérisons ?
(III,10,p.235).
La Meuse coulait comme fleuve d'acier sous le ciel
gris (III, 22,p.261).
Ton lit, où tu dors si coïment, te sera comme mate-
las de houx, t'enlevant le doux sommeil (III,23,p.264).
Frappant du pied la terre comme cavale impatiente
(III,30,p.294).
Parlant bas comme homme peureux (III,39,p.329).
Après, il me fallut plus qu'avant vivre comme loup
(III,44,p.346).
Je sens comme rose s'ouvrant et me touchant la joue
(V,7,p.347).
Beau comme soleil (IV,5,p.365).
A moi ton visage doux comme fleurs de juin (IV,8,
p.388).
Vous marchez comme corbeau (V,2,p.427).

On pourrait sans peine allonger cette liste: sauf erreur, nous
relevons dans l'Ulenspiegel une centaine de comparaisons bâ-
ties sur le canevas adjectif + comme + substantif (sans article),
alors que, dans la langue quotidienne, "ces vestiges d'un

91 Hanse et Sosset ont noté le fait, que Lode Monteyne commente:
"Het elliptische in den vorm van het tweede zin-lid, ver-
vluchtigt de vergeleiking, verscherpt de lijn. De verfijnde
zinnelijke indruk wekt een zuiverder geestelijk beeld"
(Charles De Coster. De mensch en de kunstenaar, Anvers, 1917,
p.168). Nous souscrivons volontiers à ces lignes.

français périmé sont [...] en petit nombre et se compteraient sur les doigts de la main"⁹². La présence de ces formules ne peut donc échapper à l'attention du lecteur, d'autant moins qu'elles se présentent parfois par couples ou par séries:

Comme elle était douce et bien formée de son corps,
légère comme papillon, vive comme éclair, chantant
comme alouette (II,1, pp.174-175).
Le soleil, clair comme jeunesse le matin, grisonna
comme homme vieux (III,18,p.254).
Seul comme lépreux; triste comme chien orphelin de
son maître (III,30,p.296).

Elles peuvent encore atteindre à un certain degré de complexité. L'échantil est alors un syntagme nominal (comme dans "se mouvant comme barque sur mer tempêteuse", I,8,p.14), ou le noyau d'une proposition ("cette nuit, spectres fauchant hommes comme faneurs l'herbe", I,5,p.9). Dans ces exemples, extraits tous deux de tirades prononcées par la voyante Katheline, les ellipses répétées rendent encore plus sensible la nudité des termes de comparaison.

On aura saisi d'emblée la finesse du mécanisme de vieillissement proposé par l'auteur. Le fait n'est pas brutalement archaïque: même si les comparaisons résiduelles ne sont pas nombreuses dans la langue, elles sont cependant assez courantes pour vivre dans l'esprit du sujet parlant; ce dernier pourra donc identifier toute expression construite sur le schéma, et ne la ressentira point comme exagérément étrangère à ses habitudes linguistiques. C'est de cette particularité que s'autorise De Coster. Par un procédé que nous avons décrit ailleurs, il fait ressortir la présence de l'archaïsme dans le tour, en l'appliquant à des thèmes que ne connaissent

92 P. PORTEAU, op.cit., p.36.

pas les expressions consacrées. En même temps, il confie à ces expressions un rôle important dans son oeuvre en les multipliant et les diversifiant.

On notera que le poète a introduit dans son texte, à côté des comparaisons constituant de véritables archaïsmes, plusieurs des expressions résiduelles choisies parmi celles que doit connaître le lecteur (Ainsi trouve-t-on les locutions "blanche comme neige"⁹³, ou "froid comme marbre", V,9). D'autre part, on peut constater qu'il répète volontiers une même comparaison⁹⁴: "Comme grêle" revient plus d'une fois derrière l'adjectif dru ou le verbe pleuvoir⁹⁵, de la même façon que "comme cerf" est fréquent après courir⁹⁶, "comme cerise" après rouge⁹⁷, "comme tonnerre" après gronder ou éclater⁹⁸. Outre le fait que la répétition crée de subtiles concaténations entre les parties du livre ornées de ces motifs, le résultat - assez paradoxal - de la manoeuvre est la création de fausses "comparaisons traditionnelles": la répétition finit par

93 Mais cette expression peut connaître des variantes, telle "blanc et frais comme glace" (I, 54).

94 De la même façon que chaque substantif possède un ou deux qualificatifs de prédilection (fillette et mignonne, et ainsi de suite).

95 "Plurent comme grêle" (I,36), "pleuvent dru comme grêle" (III,28). On trouve aussi "les grêlons en tombèrent dru comme cailloux" (I,66). La réflexion "tu tapes dru" s'attire la réponse: "comme grêle" (III,35).

96 La comparaison apparaît également avec l'article: "Il s'enfuit comme un cerf" (V,9); "Et ils coururent comme des cerfs" (III,30); "Les nuages [...] courant comme des cerfs dans le ciel" (I,75); "Courant comme un cerf" (II,8). Mais on a aussi: "Et Ulenspiegel et Lamme couraient partout comme lions" (IV,13,p.402).

97 Ou un substantif désignant un objet ordinairement rouge (cfr I,55, II,8, IV,1, etc.). Cette comparaison est assez traditionnelle (cfr. W. WIDMER, op.cit., p.46).

98 Trois attestations en III,43 et IV,1.

leur conférer l'apparence figée des archaïsmes résiduels⁹⁹. On veut dire par là que, tout originales qu'elles puissent parfois être sur le plan des images¹⁰⁰, elles se rattachent par leur structure formelle et leur retour textuel à la classe des comparaisons consacrées¹⁰¹ qu'a fournies la sagesse des nations. Des syntagmes du genre de "blême comme trépassé" (I,78), "droit comme peuplier" (III,10), "bavard comme pie" (III,22), "beau comme soleil" (IV,5) revêtent cet aspect lapidaire qui caractérise les comparaisons traditionnelles ou populaires. Parfois même, leur statut parémiologique est dénoncé par le contexte lui-même. C'est le cas de ces expressions qu'Ulenspiegel donne pour de nouveaux proverbes, en conclusion à une de ses farces: "Aveugle en peinture comme vilain, clairvoyant comme noble homme" (I,57,p.105). Mais nous reparlerons plus longuement de cet exemple dans un chapitre tout entier consacré au genre parémétique. Qu'il nous suffise pour

99 D'autres comparaisons sont répétées sans que leur structure soit nécessairement obsolète. Ainsi "crier comme un aigle" (I,9 et 47), "ne bougeait pas plus qu'une borne" (I,45 et 57), "visage comme une nêfle" (III,35 et 45); on crie aussi "comme une orfraie" (IV,3 et 4, 2 attestations en IV,11), une voix basse est "comme un souffle" (I,8 et 75, IV,12). Parfois les comparaisons s'appellent d'un chapitre à l'autre: "clair en été comme les vagues quand il tonne" (IV,3) et "brillant comme sont, en août, les flots de la mer quand il va tonner" (IV,5; les deux comparaisons s'appliquent au visage du même personnage: Joos Damman). On retrouve même, à plusieurs chapitres de distance, des comparaisons prolongées identiques.

100 Voir par exemple "ciel qui te fais noir comme bouche d'enfer" (III,43) et "ce ciel est noir comme bouche d'enfer" (IV,11). La langue connaît cependant des comparaisons bâties sur le thème de l'enfer (cfr W. WIDMER, op.cit., p.33).

101 Et donc intangibles. Combien de personnes utilisent l'expression "noir comme jais" sans savoir la moindre idée de ce que le substantif jais peut désigner? P. Porteau fait la même remarque avec la comparaison "triste comme un bonnet de nuit", "tranquille comme Baptiste", "solide comme le pont neuf", "fier comme Artaban", "connu comme le loup blanc", etc., toutes expressions où l'échantil n'est plus compris.

l'instant de constater que la comparaison, par sa structure, contribue pour une bonne part à donner à l'Ulenspiegel sa saveur d'expérience universelle.

Il faut à présent nous demander quelle est l'incidence de ce phénomène sur l'oeuvre entière. Ce qui revient à se poser deux questions. Premièrement: parmi les métasèmes qui donnent à la Légende sa valeur imagée, combien en trouve-t-on qui soient introduits par comme ? Deuxièmement: à l'intérieur de ce groupe, combien de fois l'article est-il omis ? Si De Coster s'était contenté d'utiliser des expressions traditionnelles, du genre "blanc comme neige", la proportion eût assurément été négligeable! Nous en appellerons ici au témoignage des Contes Brabançons. Ils peuvent être pris comme point de comparaison, ayant été écrits en français moderne, par le même auteur et à une époque assez proche du roman que nous étudions¹⁰²: les écarts que l'on pourra observer entre les deux ouvrages ne pourront dès lors s'expliquer que par les différences thématiques ou par une attitude distincte face au matériau verbal. Or, sur les 43 comparaisons introduites par comme¹⁰³ rencontrées dans les Contes, deux seulement connaissent l'ellipse de l'article¹⁰⁴,

102 La rédaction des C.Brab. commence en 1854 (une ébauche de Ser Huygs remonte même à 1848), mais jusqu'à la publication du recueil (1861), D' retouche et retravaille ses nouvelles. Nous avons vu que la rédaction de la L.U. s'étale de 1858 au plus tard aux derniers jours de l'année 1867 (DC faisant sur épreuves de véritables corrections d'auteur).

103 Nous ne comptons que les syntagmes bâtis sur le schéma suivant: verbe ou adjectif + comme + substantif, suivi ou non d'un adjectif ou d'un verbe. Nous délaissions donc les cas où le second terme est un adjectif (ou une proposition comparative).

104 Encore l'un des 2 cas est-il "comme morte", où l'on ne peut savoir s'il s'agit d'un adjectif ou d'un substantif. En outre, il n'est pas indifférent de noter que les deux exemples se localisent dans Ser Huygs, la plus archaïsante de ces oeuvrettes (elle peut être tenue, sous le rapport de la langue, pour annonciatrice de la L.U.). Autant vaut dire que, dans les C.Brab., l'ellipse n'est jamais pratiquée. Le sondage de Elisa montre que l'art. n'y est pas davantage omis.

soit 4,65 % seulement. Dans les Légendes Flamandes, le rapport est complètement inversé: sur les 52 comparaisons introduites par comme¹⁰⁵, 45 connaissent l'ellipse, soit 86,53 %¹⁰⁶. Entre ces deux pôles, apparaît l'Ulenspiegel. Sauf erreur, on y relève 369 expressions répondant à nos critères. Sur ces substantifs, 276 sont dotés d'un déterminant (article ou adjectif possessif), tandis que 93 se caractérisent par l'absence de ce déterminant. Le phénomène touche donc 25,20 % des comparaisons¹⁰⁷, chiffre assez remarquable. La comparaison des trois chiffres montre à la fois la poussée archaïsante de la Légende

105 Mais ce procédé est moins important que dans la L.U. et surtout que dans les C.Brab.: les autres types de comparaisons (introduites par ainsi que, pareil à, etc.) y sont en effet relativement plus nombreux.

106 Cinq cas se présentent avec l'article indéfini. On les retrouve tous dans Sm., la plus longue des Lég.flam. Les deux autres substantifs sont déterminés par l'adjectif possessif ("comme sa soeur") et le sont pour des raisons thématiques contraignantes. On peut donc dire que l'omission de l'art. est la règle absolue dans les Lég. flam.

107 Voici le détail du compte:

	<u>comme</u> + subst.	ellipse	soit
Livre I	132	33	25,00 %
Livre II	35	11	31,42 %
Livre III	103	29	28,15 %
Livre IV	69	17	24,63 %
Livre V	30	3	10,00 %
TOTAL	369	93	25,20 %

Le phénomène se présente donc avec une relative homogénéité tout au long de l'oeuvre (l'écart du livre V s'explique par les faibles dimensions de cette partie).

et la relative discrétion de celle-ci ¹⁰⁸.

Toutes ces observations permettent une fois de plus de toucher du doigt la finesse des procédés utilisés par l'artiste. Il joue d'un fait ne constituant pas un archaïsme impressif, un fait que l'on retrouve seulement dans quelques locutions résiduelles. Le lecteur n'aura donc aucune peine à identifier et admettre comme plausible toutes les formules voisines que l'auteur va créer. L'écrivain a bien soin, en outre, de ne pas systématiser l'ellipse puisqu'il ne l'admet que dans le quart des cas.

Pour être complet, ajoutons ceci: la comparaison ne s'exprime pas seulement en termes d'égalité. Elle peut aussi procéder par différence: plus que et moins que. Dans ces cas aussi, l'article peut être omis. C'est ainsi que nous relevons:

De leurs bouches rouges entr'ouvertes sortait une haleine plus embaumante que jasmin (I,85,p.166).
O cheveux plus doux que soie en flocons !
(II,2,p.179).

Je trouve, dit-il, plus puants que peste, lèpre et mort, cette vermine de méchants (III,13,p.248) ¹⁰⁹.

108 DC a beaucoup retravaillé ses comparaisons. Très souvent, l'article est réintroduit dans Or., après avoir été supprimé sur le ms. (ex.: "comme un veau", Can; "comme veau" f.22; "un veau", I,7). Il se voit parfois rétabli plus tôt (ex.: "comme chat", Can; "des chats", f.74; id., Or.). Dans les 28 chap. du livre III existant à l'état manuscrit, 10 art. ont été supprimés et 7 rétablis (5 fois à des endroits où ils avaient d'abord été supprimés).

109 Dernière particularité des comparaisons dans la L.U.. Il ne s'agit plus cette fois d'une ellipse. Lorsque l'art. est présent, ce n'est pas toujours, ainsi que l'on pourrait s'y attendre, l'indéfini. Il y a là comme une nouvelle coquetterie littéraire:

Et il siffla comme l'alouette et le seigneur chanta comme le cor (IV,1,p.352).

As-tu vu le vilain duc avec son front plat comme celui de l'aigle (III,3,p.222).

§ 5 - Substantifs régimes directs et attributs

Nous nous sommes servis à plusieurs reprises de l'exemple chercher noise pour établir la distinction entre archaïsmes résiduel et stylistique, en une démonstration portant surtout sur l'élément lexical de la locution. Mais l'archaïsme présentait également un aspect syntaxique: non seulement le substantif noise n'est pas compris si on l'isole, mais encore est-il dépourvu d'article. Le nombre de locutions où le complément reste ainsi intimement lié au verbe est très grand en français moderne: faire mal, peur, honte, tort, envie; avoir mal, peur, honte, tort, envie; avoir faim, soif, besoin, sommeil; faire front, prendre peur, tenir parole, livrer combat, crier misère ou vengeance, prendre feu, etc. ¹¹⁰

"Ce sont des verbes composés où précisément la composition se marque par la suppression de l'article et où le nom ne joue plus son rôle d'objet" nous dit F. Brunot ¹¹¹; "ce composé est théoriquement réductible, il équivaut pour le sens à un verbe simple [...]; que le verbe simple existe ou non, il est aisément concevable", précisent les Le Bidcis ¹¹².

Dans une certaine vision fruste du monde, tout est simplifié. Chaque entité peut avoir valeur de symbole. Et cette habitude de la pensée entraîne l'emploi du défini. Il ne s'agit donc pas d'un nouvel arch. mais d'un léger gauchissement de la langue courante. Ce trait contribue au mouvement de dépaysement linguistique précipité par l'arch.

¹¹⁰ Voir une liste de pareilles expressions chez Gr., § 336, 6°, GUILLAUME, op.cit., p.240 et ss. et D. Lag., 506-508 (pour le XVIIe s.) Les grammairiens du XIXe (Besch., 185, G.D., 223, Cl., 84) ne discutent guère le phénomène. La liste des locutions ne paraît pas avoir beaucoup varié depuis cette époque.

¹¹¹ La Pensée et la langue, p. 164.

¹¹² Id., I,46. Cfr aussi GUILLAUME, op.cit., pp.236-237.

Mais s'agit-il d'archaïsme ? Sur le plan synchronique, la réponse est évidemment négative. Il n'est même pas sans danger de parler d'archaïsme résiduel. Certes, ces locutions semblent bien présenter la caractéristique première du phénomène: ne plus pouvoir, dans l'usage normal, engendrer de réalisations nouvelles; si l'on peut dire "j'ai faim" ou "grand faim", on ne rencontre jamais "* j'ai faim dévorante" ou "*j'ai faim d'ogre". Mais Guillaume a bien montré la naissance en français d'un article zéro, assumant les ellipses existant en synchronie ¹¹³. Cependant, si l'on envisage la question d'un point de vue strictement diachronique, on constatera que le nombre d'expressions du type envisagé était beaucoup plus important dans les premiers siècles de notre langue: l'article ayant une fonction particularisante, il est alors normal qu'il soit absent dans tout groupe verbe + régime doté d'une valeur générale, et notamment lorsque le complément est un mot fréquent ¹¹⁴. Ces groupes sont toujours extrêmement nombreux au siècle de Ronsard ¹¹⁵, mais au XVIIe, cessent de se multiplier: de plus en plus, l'article s'introduit devant le substantif, déterminé ou non. Cette évolution n'a pas été totalement victorieuse, ainsi que l'atteste la grande masse d'expressions synthétiques encore vivantes. Par le jeu des oppositions différenciatrices, nombre de ces locutions sont devenues "asymétriques", c'est-à-dire qu'elles ne possèdent

113 "La dominance en vertu de laquelle l'article se développe s'affirme d'abord de manière assez faible pour que de nombreux groupes homogènes faisant résistance puissent subsister; puis peu à peu, par une réduction lente des types anomaux, il se crée, entre types qui ont cédé à la dominance et types résistants, un jeu d'oppositions[...]
A un certain moment, pour certains types, la résistance, accrue par la valeur que l'esprit découvre dans les oppositions qui se sont constituées, neutralise la dominance. On peut alors vraiment dire qu'un nouvel article, -l'article zéro- a été inventé" (Id., p.251).

114 G. RAYNAUD de LAGE, op.cit., p.32.

115 H.D., 254.

nullement le sens que la langue leur attribuerait si l'on y introduisait l'article: "tenir tête" n'est pas du tout la même chose que "tenir la tête"¹¹⁶.

Outre que la mise en place de l'article zéro les réintroduit dans le système, le nombre et la fréquence de ces expressions erratiques sont tels que les auteurs modernes peuvent facilement calquer leur structure, en principe non productive. Le degré d'acceptabilité de ces locutions reste haut. L'éthos qui en résulte est souvent une pointe discrète de préciosité¹¹⁷. Si ces locutions impuissantes à choquer la sensibilité du lecteur le plus sourcilleux sont fréquentes au sein d'une oeuvre et si, par ailleurs, leur contexte est riche en traits désuets, on pourra les tenir pour archaïques.

On peut donc s'attendre à voir les locutions de ce genre proliférer chez De Coster; s'attendre également à ce que l'auteur, fidèle à ses habitudes, n'alourdisse pas trop leur caractère obsolète. Et de fait, c'est surtout derrière les verbes avoir et faire (les plus fréquents dans les locutions synthétiques vivantes¹¹⁸) que l'article du régime est supprimé.

116 "L'article zéro dénonce un nom dévié par le contexte vers un effet de sens dont l'état potentiel ne comporte à aucun degré la prévision" (GUILLAUME, op.cit., p.235; sur "l'asymétrie", voir les pp.235-237). Cfr aussi Bid., loc.cit.. La symétrie est nécessaire pour que joue le mécanisme d'opposition à la base de l'archaïsme. Guillaume a bien montré que l'anarchie du système n'était ici qu'apparente.

117 Voir les exemples de Diderot, E. de Goncourt, Montherlant et Aragon fournis par W.P., 202. Au vu de ces témoignages, ces grammairiens estiment que la construction "demeure très vivante en français moderne". Il y a incontestablement là une maladresse d'expression.

118 Cfr GUILLAUME, op.cit., p.249. Verbes "mentionnant la réalité sans la décrire".

Le respect de la forme moderne va plus loin encore que le simple choix des verbes habituels: il se manifeste également dans le choix des compléments. Guillaume avait noté que la "concrétion" avait surtout lieu avec des noms qui notent des "effets directs de sensibilité": peur, faim, besoin, sommeil, etc. . On trouvera beaucoup de substantifs de cette famille dans les locutions créées par De Coster. Mais ce n'est pas tout. Notre auteur peut encore faire un troisième pas sur le chemin où nous le voyons engagé: il lui arrive d'évoquer directement une expression déjà existante. L'archaïsme est alors le plus léger qu'il puisse être. Observons l'exemple: "Et Ulen-spiegel, ayant peur et douleur, cheminait sur la pauvre terre" (I,34,p.52). Nous constatons que: 1°) l'expression double est construite avec avoir; 2°) l'omission de l'article n'est pas régulière pour douleur mais bien pour peur, la première formule servant donc de caution à la seconde; 3°) le substantif de cette dernière fait partie de la famille conceptuelle dont l'existence a été établie par Guillaume, et le rapprochement de "avoir mal" avec "avoir douleur" s'impose d'emblée. Il en va de même avec "As-tu patience et mémoire" (II,20,p. 216): "prendre patience" et "perdre patience" sont traditionnels, mais non la locution qui nous est ici présentée; cependant leur voisinage est sensible, et c'est sans difficulté que la nouvelle expression conquiert son droit de cité dans une oeuvre moderne¹¹⁹.

Vôici quelques expressions construites avec avoir¹²⁰ faisant peu violence à nos sensibilités:

119 Autre exemple: "Il n'a point charge d'enlever les bosses de pénitence, répondit le pèlerin".(III,10,p.235): à comparer avec "avoir charge d'âmes".

120 Voir les exemples rassemblés par Haa., 54-55, et noter chez DC la fréquence des expressions comportant deux compléments.

Madame de la Coena lui appendit au cou une pierre noire contre le poison, ayant forme et grosseur d'une noisette (I,7,p.13).

J'ai haine et force (I,78,p.144).

Cent cinquante villages ayant droits de ville (III,2,p.224)¹²¹.

Alors elle a plaisir et profit (III,39,p.330).

Puisque tu as si brave volonté, je veux t'aider (III,43,p.339).

Les exemples de ce type sont nombreux mais le verbe peut aussi avoir pour régime des termes désignant des réalités concrètes. L'analogie ne joue plus ici: si "avoir haine" entre sans bruit dans la famille des expressions construites avec avoir, il est difficile de prétendre qu'il en va de même avec "avoir griffe" ou "avoir queue". L'archaïsme, modéré par la pluralité des compléments, est dès lors moins discret:

Ayant par la grâce de Dieu reins forts et jarrets souples (II,20,p.216).

Ils ont bière, fromage, potage et bonne boisson (IV,10,p.391).

J'ai chair et os, sang et eau (IV,5,p.371).

Là étaient des nains de chair et d'os, ayant queues de lézard, têtes de crapaud (I,85,p.166).

La libre conscience, comme un lion ayant griffes et dents de justice, prend le comté de Zutphen (IV,16, p.405).

Avec le verbe faire¹²², De Coster s'éloigne un peu plus souvent des expressions consacrées.

121 "Avoir droit" subsiste dans la locution "ayant droit" du langage notarial. Ici, le groupe est brisé par la mise au pluriel et l'adjonction d'un déterminatif, mais la parenté reste visible.

122 Le substantif qui constitue la réponse à une question comportant le verbe faire peut également être privé d'article. A l'interrogation, "Qu'avez-vous fait ?", il est répondu: "Bonne besogne" (III,11,p.241).

Ils firent émeute pour avoir du pain (I,13,p.32).

La bataille fera de toi potage (I,20,p.31)¹²³.

Le maçon versa un traître seau d'eau qui, tombant entre eux et le couvercle de la piscine, fit grand éclaboussement (I,6,pp.10-11).

En vain aussi traînant la herse, ployant les genoux, devaient-ils faire des reins cruel effort (I,4,9)¹²⁴.

Il fait aigre grimace (IV,2,p.357).

Le curé l'exorcisa, et, l'emportant, en fit belle fricassée (III,37, p.307).

Nous avons déjà signalé que l'expression faire oeuvre pouvait se substituer à travailler: "Préférant se faire pendre plutôt que de faire oeuvre" (I,19, p.30)¹²⁵. Elle peut également devenir faire besogne ("Il a un charme contraire qui le force à courir sans se reposer jamais, sinon pour faire besogne de gueule", I,37,p.60).

Avoir et faire ne sont point les seuls verbes producteurs de locutions, ainsi qu'en témoignent les exemples qui suivent. Le niveau obsolète de ceux-ci varie cependant, selon que les valeurs sémantiques des verbes et de leurs régimes correspondent plus ou moins aux tendances étudiées par Guillaume, et selon que leur environnement lexical et syntaxique renforce ou contrecarre l'archaïsme. Il n'est pas indifférent d'observer que chez De Coster les locutions verbales -

123 Notons l'introduction d'un complément entre le verbe et son régime, qui interdit la comparaison avec une quelconque expression.

124 Commentant la phrase, J. Hanse déclare: "Cette ellipse n'a rien de trop archaïque, pas plus que celle de un devant cruel effort" (Charles De Coster exclu de la littérature française, p.10). Nous savons à présent pourquoi: le groupe homogène "faire effort" existe. L'adjectif vient le briser, mais l'expression n'en devient pas pour autant anormale.

125 La locution attire moins l'attention lorsque le complément est séparé du verbe: "Et nous ferons sur la mer oeuvre d'hommes libres".

à l'instar des archaïsmes lexicaux - se regroupent en familles homogènes. Que l'on rapproche plutôt les phrases:

"Elles soufflent à la mignonne, encore résistante, désirs d'amour afin qu'elle se livre à l'amant" (I,85,p.166) et "Le bailli lui demandant comment Satan lui avait soufflé si noirs desseins et crimes tant abominables, il répondit" (III,44,p.345). L'ellipse de l'article est fréquente après donner et les verbes de sa famille sémantique ("Baille-moi vaillance", I,39,p.67, "Si vous [...] me baillez permission", III,23,p.264 ¹²⁶, "Il priait Dieu de lui donner pouvoir de vaincre l'Angleterre", III,24,p.267, "Baillez-moi pardon", IV,17,p.410, etc.). Elle l'est également avec prendre ("Bel et grand engin à prendre fauves", III,43,p.339, "Reprenant virile assurance", I,85,p.169) ¹²⁷. Elle ne l'est pas moins avec trouver ("Il trouverait peut-être en quelque hôtellerie le gîte, bon souper, hôtesse avenante", II,12,p.196, "Ainsi devisant, ils arrivèrent à l'auberge de la Pie, où ils trouvèrent bon repas, bon gîte", III,23,p.162 ¹²⁸, "Il y a là à gauche, vers le septentrion, un kaberdoesje où tu trouveras bonne bruinbier", II,2,p.178, etc.).

Les locutions n'entrant pas dans ces familles sont cependant légion:

Et les soudards espagnols les escortant et portant torches flambantes, leur en brûlaient le corps en tous endroits (III,2,p.221).

Les seconds portant balai [...] et les autres portant estoc [...] donnèrent, en sifflant, le signal du

126 Même expression en III,43 (p.339).

127 Signalons encore cette phrase curieuse: "Il prit sa bonne arquebuse à rouet, cartouches et poudre sèche" (III,16, p.250). Le premier substantif possède un déterminant et non les autres. Comme l'adjectif possessif est au singulier, il ne vaut que pour "rouet". L'art. omis devant cartouches est l'indéfini pluriel et devant poudre celui qui exprime la partie.

128 Le rapprochement s'impose avec "trouver bon accueil".

combat (III,13,p.248) ¹²⁹.

A cause des lâches soudards mercenaires, qui demandaient argent quand il fallait bataille (III,9,p.234). Je sens entre les épaules douleur cuisante (III,10,p.236).

Il vendit et mangea son poisson, et gagna à ce métier meilleure bedaine (III,17,p.252).

Il avait été chanter chanson d'amour flamand à une fillette wallonne (III,11,p.240) ¹³⁰.

Ta femme, tu la trouveras toujours à temps, quand tu voudras quérir douleur nouvelle (II,4,p.181).

J'entends en mon estomac musique céleste (II,12,p.197).

Nous prendrons le baume qui montre choses invisibles aux Jeux mortels (V,9,p.448).

Vomissant pluie flamboyante (III,43,p.340).

C'est sans difficulté aucune qu'on allongerait la liste. Certains exemples se présentent sous la forme de locutions étroitement cohérentes, comme "Ne pouvant payer rançon" (III,16,p.251); d'autres ont une allure plus libre. Enfin, quelques groupes peuvent être répétés et se lexicaliser à l'intérieur de la Légende. C'est le cas du brasser mélancolie, déjà étudié, et de quelques autres expressions aussi synthétiques ¹³¹.

Les expressions où le terme chose, sémantiquement très pauvre, est régime direct acceptent volontiers de se passer d'un déterminant ¹³²: "Tu feras chose sensée si tu t'en

129 Les locutions françaises construites avec porter ne sont pas rares depuis le "portez...armes" jusqu'au "porter lunettes".

130 L'ellipse est ici très naturelle, le substantif se présentant comme une sorte de complément interne de chanter.

131 Il faut encore signaler les expressions régimes de mener (comme "mener noces et ripailles", dont nous reparlerons, "mener prude vie", etc.), ou la locution "ne sonner mot" et ses dérivées.

132 Dans autre chose l'ellipse est normale ("Que n'en fîtes-vous autre chose", I,61,p.114).

revas d'où tu viens" (II,1,p.173). Chaque fois que De Coster utilise une telle formule, ce n'est qu'une discrète et légère touche d'élégance qui se dépose sur la page.

La remarque que nous venons de formuler vaut également lorsque chose est attribut. Et cette constatation nous permet de passer à une autre catégorie d'ellipse. En effet, le français omet l'article devant un nom attribut lorsque celui-ci n'a qu'une valeur de qualificatif; c'est le cas lorsque les verbes d'état¹³³ "énoncent attributivement la condition sociale, (ou même simplement la caractérisation)"¹³⁴. On le conserve si le substantif a toute sa valeur nominale "et marque quelque chose de bien à part, d'exclusif, une identification nettement soulignée"¹³⁵, s'il représente "l'être individuel dans la plénitude de son identité"¹³⁶. Dans ces conditions, on comprendra que chose ne soit pas souvent précédé d'un article:

Questionné sur le point de savoir si la confession auriculaire est chose bonne et salutaire (I,70,p.131).
Si la faim aiguë, furieuse est chose dommageable au pauvre corps de l'homme, il en est une autre aussi pernicieuse (II,18,p.213).

L'ellipse a encore lieu dans beaucoup de cas où la langue moderne ne donnerait pas le statut adjectival aux noms attributs:

133 Etre, devenir, paraître, etc. Dans la L.U., on trouve l'ellipse avec d'autres verbes que être: "Soetkin se montrant au logis vaillante ménagère" (I,51,p.90).

134 Bid., I, 71.

135 Gr., § 336.

136 Bid. I, 72. "L'article fait alors de l'attribut la propriété exclusive de la personne en question, il marque une identification substantivale accusée; alors que dans le second tour le nom attribut a une simple valeur d'adjectif" (W.Z.,109).

C'est traînée de poudre (IV,16,p.405).
Est-elle fantôme cette tinette de beurre ?
(I,2,p.6) ¹³⁷.
C'est noir présage pour la terre de Flandre (I,5,
p.10).
Là bientôt s'assemblèrent les échevins et le chi-
rurgien-barbier, lequel déclara que ces longues
dents n'étaient point dents de loup (III,43,p.338).
Je suis prophète, et c'est miracle de Dieu
(IV,18,p.415).
Ce sera double coup de filet (III,28,p.281).
Ce ne sont que Gueux (II,6,p.184).
Demain, dirent-elles, nous serons chiennes esclaves
et vous prendrons; aujourd'hui nous sommes femmes
libres et vous rejetons (III,28,p.288).
Le combat singulier, qui est ruine d'armée et joie
de l'ennemi (III,13,p.248).
Tu es faux flamand (III,34,p.307).
Tu es vieux loup (III,44,p.344).
Les autres sont valets et servantes innocents
(IV,17,p.412).

Dans toutes ces phrases, l'archaïsme est extrêmement léger.
C'est très souvent la présence d'un adjectif ou d'un complé-
ment qui, donnant une valeur extrêmement précise au substan-
tif, lui ôte sa coloration adjectivale. Soit l'expression
"c'est justice", tout à fait normale. Dès l'instant où on
lui adjoint un déterminatif, la langue moderne aura plutôt
tendance à l'introduire par un article. Cela n'empêche pas
De Coster d'écrire: "C'est justice de Dieu" (III,44,p.345).
On l'aura remarqué: l'ellipse se retrouve très souvent avec
le groupe c'est ¹³⁸. En voici quelques autres exemples:

Ce sera bonne limonade (III,11,p.241); c'était mé-
chante raillerie de leur faire adorer comme saint
un pleurard (III,8,p.233); Le bois vert, c'est

137 Mais en I,51: "Suis-je un fantôme ?" (p.88).

138 Et notamment lorsque l'expression est formée d'un substan-
tif et d'un adjectif (cfr Sn. V., 25, qui cite l'exemple
"c'est viande céleste", emprunté à Rab.). L'art. indéfi-
ni s'utilise régulièrement derrière c'est depuis le
XVIIe siècle (Br., III, 429-430).

pur poison (III,11,p.244); C'est traînée de poudre (IV,16,p.405); C'est bien sèche nourriture (I,43, p.75); C'est parole de Gueux (V,7,p.442); Et c'était spectacle étrange (IV,7,p.380); C'est beau spectacle (IV,17,p.411); Ce n'était pas don de sorcière, mais de santé (III,25,p.269); C'est belle langue (IV,17, p.407); C'est odeur d'enfer (IV,6,p.375); C'est jus de poireau aujourd'hui (III,28,p.283); Elles croient que c'est odeur d'enfer (IV,6,p.375); C'est beau spectacle (IV,17, p.411); C'est mauvaise arithmétique (II,8,p.188); Ce sont carbonades (IV, 17,p.411); C'est cuisante douleur (I,47,p.81); C'est jour de charité aujourd'hui (I,28,p.283); C'est couleur de soleil que l'or bruni de ces cheveux (I,53, pp.92-93); La chair de l'homme est faible, même quand c'est chair royale (I,70,p.130), etc.

On notera enfin que dans les nombreuses propositions relatives explicatives contenant le verbe être, l'article est omis devant le substantif qui sert de glose explicite: "L'arbre de justice, qui était beau tilleul" (III,44,p.344). Cette particularité syntaxique renforce le caractère stéréotypique de ces expressions, que nous aurons à examiner plus loin.

§ 6 - Autres cas d'ellipse : adjectifs indéfinis, prépositions, etc.

Lorsqu'il est adjectif, tout est susceptible de plusieurs emplois: il peut s'utiliser avec ou sans déterminant spécifique. Accompagné de l'article, il indique (selon que le substantif est au singulier ou au pluriel) "la totalité de l'objet, pris dans son être, dans sa masse" ou "la généralité d'une espèce"¹³⁹. Employé seul, il prend le sens de "n'importe quel, n'importe quelle espèce", "chaque", ou

139 W.Z., 274.

"seul, unique", d'après les contextes (ceci ne vaut que pour le singulier: le pluriel requiert plus généralement l'article). Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Puisque tout imprime un puissant mouvement de généralisation à la pensée, il est normal qu'il ait opposé une certaine résistance à l'article, surtout au pluriel¹⁴⁰. L'introduction de cette particule après l'adjectif commence, discrètement, dès l'ancien français¹⁴¹. Afin de différencier nettement les deux sens de tout, l'article s'installe rapidement devant le substantif singulier, lorsque celui-ci est envisagé dans sa totalité. Dès le moyen français, on l'y rencontre souvent¹⁴². L'article zéro perd du terrain au XVIIe siècle, mais est encore vivace au XVIIIe¹⁴³. La construction ancienne n'a pas été totalement vaincue. On en trouve encore de nombreuses traces: "toutes personnes", "de tous côtés", "toutes voiles dehors", "tous deux", "de toutes pièces", etc.¹⁴⁴. C'est à la fois de ces expressions et de la fréquence des formules tous + pluriel dans la langue classique que certains écrivains modernes s'autorisent, lorsqu'ils suppriment l'article. Une fois de plus, l'archaïsme résiduel fréquent a servi de caution.

On ne s'étonnera donc pas de rencontrer l'ellipse chez De Coster. Il sait à l'occasion évoquer une expression encore vivante. Dans la phrase "Soetkin demeurait seule dans la chaumière, préparant de toutes façons les fèves", on est un peu surpris par l'analogie qui s'établit avec "de toute manière". Ici, on doit évidemment comprendre: "selon toutes

140 *Bid.*, I,40.

141 *Sn. V.*, 14.

142 "Tout as singular adjective usually had the definite article inserted between itself and the noun it modified" (*G.G.*,86), *Br.*,I,463.

143 *Haa.*,53-54, *Br.*,II,397. Les grammaires du XIXe siècle ne discutent pas la tournure.

144 On trouve ces locutions chez DC: "Partout, en tous lieux, dans les champs" (II,10,p.192).

les recettes possibles". Ailleurs, l'ellipse est moins frappante: lorsque l'auteur parle de la "saison où toutes bêtes sont amoureuses" (I,64,p.117)¹⁴⁵, on n'a vraiment pas l'impression qu'il viole les habitudes de la langue française. Ailleurs encore, le contexte où la forme s'insère justifie l'archaïsme: c'est dans une lettre de Philippe II que l'on trouve: "ils me font un crime, en leur langage de rebelles, de ce qu'ils nomment la nouvelleté et cruauté de ce clavecin, quoique les animaux n'aient point d'âme et que tous hommes, et notamment toutes personnes royales, puissent s'en servir jusqu'à la mort pour leur délassement" (I,52,p.91). Il est des phrases où l'archaïsme est aussi sensible: "Thyl, je gardais chez nous pour moi toute besogne, afin de lui épargner le moindre travail" (II,1,p.175)¹⁴⁶. Mais ces phrases ne sont pas trop fréquentes.

Autrefois l'article zéro était courant devant même. C'était encore la règle aux XVI^e¹⁴⁷ et XVII^e siècles¹⁴⁸, règle qui dut céder peu à peu du terrain, sous les efforts des arbitres du bon usage. Une fois de plus, certaines reliques ont été abandonnées dans la langue moderne au cours de la retraite¹⁴⁹. Le nombre de celles-ci n'est cependant pas très important. Aussi doit-on s'attendre à ce que les exemples que nous pourrions récolter chez De Coster ne soient pas fort nombreux: "Le Duc nous garde même sort" (IV,10,p.392), "Ce n'est point même chose" (IV,1,p.351) sont à peu près les seuls cas

145 C'est la même formule que l'on retrouve sur les lèvres de Katheline, accusée d'avoir ensorcelé des animaux domestiques: "J'aime toutes bêtes" (I,38,p.61).

146 Citons aussi: "C'est ainsi que font toutes femmes amoureuses" (III,35,p.314); "Les soudards[...] leur en brûlaient le corps en tous endroits" (III,2,p.221); "Toutes armes leur sont bonnes" (III,5,p.225).

147 Br.,II,398.

148 Haa.,54, Br.III,431, W.P.,118, Sn.V.,26.

149 Cfr Gr.,p.275,10°,hist.

que l'on puisse citer.

L'usage de l'article avec les prépositions est extrêmement délicat en français moderne. Certaines particules introduisent généralement un substantif muni d'un déterminant, d'autres non. Dans la première éventualité, selon que la valeur de la préposition est propre ou dérivée, l'emploi de l'article peut varier. Guillaume a démontré que cette apparente anarchie n'était en fait que la manifestation de forces extrêmement cohérentes¹⁵⁰. Mais pour l'usager, l'impression de profusion subsiste. La situation est d'autant plus complexe que les archaïsmes résiduels sont nombreux, ici plus que jamais.

Lorsque la préposition par évoque "le lieu conçu en étendue, sans cette impression instrumentale de chemin suivi pour se rendre en un certain point"¹⁵¹, l'ellipse est normale. C'est ainsi qu'on a: "Nous irons [...] par fleuves, rivières et canaux", et "par auberges et chemins"¹⁵². Mais lorsque par introduit le complément d'agent, l'article est généralement présent. Pour être plus nuancé, nous dirons que le déterminant est toujours utilisé quand la préposition exprime la cause opérante ou la cause instrumentale concrète. Lorsqu'elle évoque une cause instrumentale semi-abstraite, on observe encore çà et là quelques hésitations. Mais au XVII^e siècle, et chez quelques archaïsants du XVIII^e, la forme zéro était en ce cas régulière¹⁵³. De Coster pratique à l'occasion cette tournure.

Charles empereur et Philippe roi chevaucheront par

150 Op.cit., pp.253-282. Cl.,88, a tendance à considérer toutes ces constructions comme des archaïsmes résiduels.

151 Ibid., p.277.

152 On peut aussi retrouver ce sens avec une valeur morale: "Par ruines, sang et larmes" (III,9,p.234).

153 Emil ZANDER, op.cit.

la vie, faisant le mal par batailles, exactions et autres crimes (I,5,p.10).
Je jure [...] que je n'ai voulu nul mal à cette vache, mais bien la guérir par simples remèdes (I,38, p.62).
En ces moments, elle avait pouvoir de jeter, par gestes et par langage, un charme sur Nele (I,58,p.105).
Et Claes allait près d'elle, la calmait par douces paroles, puis rentrait en son logis (I,67,p.124).
Sorcier est celui qui, par moyens diaboliques employés sciemment, s'efforce de parvenir à quelque chose (IV,5,p.365)¹⁵⁴.
Par dictature, inquisition et mort (II,15,p.203).
Là, ils voulurent convertir par arguments théologiques (IV,8,p.384).
Ils se sont entendus / Pour entraver la résistance / Par division et paresse (V,2,p.428).

L'ellipse s'observe parfois lorsque l'instrument est concret: "Les saoulant à ses dépens, de vin, de viande, et de maints autres plaisirs qui se payent par argent" (III,32,p.298).

Ce dernier exemple nous montre que par se substitue à avec. Ici, "ce qui détermine le traitement, c'est la hauteur respective du nom et du verbe"¹⁵⁵: dans le cas de noms fortement abstraits, l'article peut¹⁵⁶ être omis ("agir avec courage"); en revanche avec les noms d'êtres multiples, de matière ou les noms discontinus de toutes espèces, cela ne se peut. Les cas où De Coster transgresse cette règle sont plutôt rares: "Eclairant leurs amours avec bougies parfumées" (I,58,p.106). Une fois de plus, c'est aux légères déviations qu'il apporte ses soins. Dans la phrase "Il se tient debout avec air lamentable" (III,44,p.345), un auteur moderne eût sans doute employé l'article. Cette légère pesée se répète à de nombreuses repri-

154 Définition textuellement empruntée à la Démonomanie des sorciers de Jean Bodin (cfr Th. BEHAEGEL, La sorcellerie au temps d'Ulenspiegel, dans Folk.,87).

155 GUILLAUME, op.cit., p.280.

156 On devine que DC profitera régulièrement de cette possibilité.

ses: "Les femmes [...] regardaient avec tendre pitié Ulen-
spiegel" (III,22,p.262), etc.

Les règles régissant l'usage de l'article avec à
sont également complexes. Si la préposition, lorsqu'elle im-
plique un mouvement, indique une limite linéaire, elle se
fait suivre de l'article. Si ce n'est pas le cas, le degré
zéro apparaît¹⁵⁷. Mais dans la Légende, on rencontre des
phrases de ce genre:

Il vaudrait mieux que tu fisses passer de plat à
bouche un chapelet d'ortolans (I,43,p.75).
Les sept cents carolus qui l'avaient poussé à
vilenie (I,77,p.143).
Ce sont de faux Flamands, traîtres payés pour nous
induire à mal, à misère et à ruine (II,15,p.201).
[Ils] ne purent entrer à Bois-le-Duc, cité vigilan-
te, prête à vaillante défense (II,18,p.214).

On peut enfin trouver l'ellipse avec quelques autres
prépositions, comme malgré ("Vous [...] n'avez, malgré tortu-
re cruelle[...] rien avoué", I,78,p.148), sur ("Ulenspiegel
vit [...] une grande troupe de cavaliers montés sur chevaux
piaffant, I,42,p.72), etc. .Mais ce ne sont là que les derniè-
res touches venant parachever un tableau déjà riche.

7 - Conclusions

Il existe encore dans la Légende d'Ulenspiegel
d'autres cas d'ellipse. Il faut insister, en tout premier
lieu, sur sa fréquence dans les paires et dans les séries de
substantifs liées par le sens. Dans ces contextes, les fac-

157 Cfr GUILLAUME, op.cit., p.255.

teurs de résistance à l'article se renforcent de façon considérable¹⁵⁸ : dès que les verbes faire et avoir possèdent deux ou plusieurs compléments, dès qu'une préposition introduit deux régimes ou que l'attribut est double, on peut s'attendre à voir les articles disparaître. Notons immédiatement que la seule présence du couple ou de l'énumération réduit la vigueur de l'archaïsme syntaxique. Soit la phrase: "Si tu avais vu, mon fils, ses petites mains si lestes à la caresse, tu ne leur eusses jamais permis de toucher poêlon ni coquasse" (II,1,p.175). Utilisé seul, "toucher poêlon" eût dispensé une puissance obsolète remarquable. Mais les termes couplés ont un sens plus universel, les deux unités mises en liaison syntagmatique évoquant toutes les autres relations paradigmatiques possibles (on sent bien que l'interdiction de Lamme vaut également pour les chaudrons, les casseroles, les coquemars, etc.). Cette généralisation du sens facilite l'ellipse. Aussi, De Coster ne se gêna-t-il pas pour créer des expressions binaires dépourvues d'articles:

On dit que les sourds n'entendent pas louanges ni injures (I,36,p.59).

Ce sont tous bons et fins mangiers (I,43,p.76).

Il hantait volontiers caves et cuisines (id., p.77).

Ils descendaient prendre, à leur choix, viandes et bouteilles (III,6,pp.227-228).

C'est pur jeu et comédie (IV,5,p.368).

Elles vomissent mort et massacre sur les traîtres Espagnols (IV,7,p.379).

Est-il besoin d'ajouter que nos réflexions s'appliquent également - et a fortiori - à l'énumération¹⁵⁹ :

158 Cfr. Lh.,109, G.D.,211-213, Besch.,175-176, Aub., 49.

159 "Il n'y a qu'un cas général d'omission de l'article auprès d'un nom jouant dans la phrase un rôle syntaxique, c'est le cas d'une énumération. Là l'ancienne liberté a survécu [...] Il ne faudrait pas croire du reste que, dans l'énumération même, l'omission de l'article soit obligatoire [...]. Elle donne une allure plus rapide, tandis que l'article donne quelque chose de plus pesant ou de plus compassé. Elle donne aussi une généralité plus grande" (BRUNOT, La pensée et la langue, p.165).

Ulenspiegel coupa des empeignes bonnes seulement à chausser cavales, ânesses, génisses, truies et brebis (I,64,pp.116-117).

Nous nous taillerons, répondit Ulenspiegel, têtes, bras, jambes et tout (III,12,p.245).

Ils ont bière, fromage, potage et bonne boisson (IV,10,p.391).

Ciel, terre, mer étaient pleins d'hommes. (IV,11, p.393).

Villes, villages, moissons brûlaient parmi des cris et des larmes (id.,pp.393-394).

L'ellipse de l'article est encore courante dans des expressions auxquelles elle confère un statut plus ou moins parémiologique: c'est, par exemple, le cas dans "Qui recule est chapon" (III, 28,p.287) et "Homme fidèle, c'est chapon" (id., p.284)¹⁶⁰.

Dans toutes ces phrases, l'archaïsme linguistique est partiellement résorbé par le contexte, ellipse et généralisation se motivant dans une énumération ou un proverbe. Mais au même instant, naît un archaïsme d'une autre nature: l'archaïsme par évocation. Ce phénomène nouveau est si important qu'il fera l'objet d'une étude particulière. Pour l'instant, il nous suffit de constater que ces trois types de figure contribuent à élever le nombre des ellipses.

Car, on n'en doutera plus à présent, il s'agit d'un phénomène extrêmement fréquent dans l'oeuvre. Et l'auteur n'a pas craint de souligner cette importance en regroupant, au sein d'une même phrase ou d'une même proposition, divers types d'article zéro. Ce dont témoignent les passages suivants:

Elle n'a, il est vrai, tué ni volé, ni jeté sort sur bêtes ni gens, ni guéri nul malade par remèdes extraordinaires, mais seulement par simples connus,

160 Cfr Lh.,109, G.D., 225-226, Besch., 183-184 (qui trouve l'ellipse familière ou populaire), Aub., 48.

en honnête et chrétienne médecine (IV,5,pp.365-366). Il y aura cette nuit dégel avec grand vacarme de tempête et de grêle: mais le dégel ne durera point (IV,18,p.414).

L'ellipse de l'article est donc, à notre avis, le phénomène syntaxique le plus remarquable du texte. Le champ des archaïsmes possibles était extrêmement étendu, vu la haute fréquence de cette particule dans la langue française moderne¹⁶¹. Cependant, constater que De Coster omet volontiers l'article ne suffit pas. Il y a encore deux autres caractéristiques importantes à relever: la prudence d'abord, la diversité ensuite.

De Coster n'a pas supprimé aveuglément les articles de son texte. Nous avons écrit que l'art d'un archaïste ne résidait pas dans le procédé même de l'ellipse, mais bien dans le choix des unités qui vont y être soumises. Or, si nous embrassons toutes ses manifestations, nous constatons

161 Les index établis à la main (c'est le cas des séries éditées chez Klincksieck: index du vocabulaire du théâtre classique et de la poésie symboliste) ne permettent pas d'apprécier rapidement cette importance, puisque, dans leurs tableaux récapitulatifs, ils regroupent sous la rubrique "mots-outils" les articles, les prépositions, les conjonctions, etc. (le tout constitue toujours environ 50 % des textes). D'autre part, les index établis à Besançon ne comportent pas de tableaux synthétiques. Enfin, dans ses Recherches sur la fréquence et la valeur des parties du discours en français, en anglais et en espagnol (Paris, Didier, 1961), Gilbert Barth ne parle pas de l'article. Les concordances dont nous disposons pour Le Cid et Les Fleurs du mal sont plus précises: les articles représentent respectivement 7,37 % et 13,85 % des mots utilisés. A titre d'information, signalons que M. Louis Remacle dénombre, dans ses enregistrements oraux du dialecte de La Gleize, 8,63 % d'articles (Syntaxe du parler wallon de La Gleize, Paris, Les Belles Lettres, 1952, t.I, p.61). Pour la L.U., les sondages nous donnent une moyenne de 8,93 % (chiffre à comparer à ceux des Lég.flam.: 6,75 et 7,34 % pour les FBT et Sm., les contes les plus archaïsants, 8,83 et 11,68% pour Hal. et BCC).

qu'une règle presque impérative dirige l'auteur: il ne supprime l'article que lorsque la langue connaît encore un certain nombre d'expressions comparables à celle qu'il crée. Rappelons les applications les plus frappantes de cette règle: créations de locutions verbales, ellipse dans les compléments prépositionnels; nous pouvons regrouper tous ces cas en une première série homogène. La seconde série est constituée d'ellipses un peu moins normales en français moderne: suppression devant certains noms de fleuves et de pays. Notons qu'ici, De Coster agit sans désordre: les noms abstraits présentés sans articles sont souvent les mêmes et, en outre, apparaissent régulièrement dans des syntagmes parents. Les expressions forgées de la sorte ont donc une nette tendance à se lexicaliser (ex.: "de liberté"), ce qui est de nature à amortir le choc de l'archaïsme. D'un autre côté, l'individualisation des concepts abstraits va rarement jusqu'à la personnification complète. Les cas où cela arrive restent isolés. Même prudence avec les noms propres: l'ellipse n'a lieu que devant certains mots soigneusement choisis (Meuse, Flandre). Quand elle se généralise, ce n'est que dans les locutions qui, elles aussi, finissent par se lexicaliser (terre de, pays de), et où, par ailleurs, l'archaïsme est moins flagrant. Dernière précaution: l'élément obsolète se cantonne parfois dans un type de contexte bien précis: Christ, sans article, n'apparaît que dans les passages où les Gueux sont en cause, et de façon honorable. La troisième série est constituée d'archaïsmes graves: omission de l'article devant le substantif sujet ou dans le superlatif¹⁶². Ici encore, deux constatations: ces cas sont isolés et leur basse fréquence leur interdit d'avoir une incidence très profonde sur le système.

162 Dans "Voyez l'espionne qui, par sa beauté, mena à la cruelle torture, et à la mort plus cruelle, plus de vingt-sept réformés" (III, 35, p. 314), il faut comprendre "la plus cruelle". Cet usage tombe définitivement en désuétude à la fin du XVIIe siècle (Cfr Haa., 56-57).

En second lieu, l'archaïsme est soigneusement limité dans sa force: l'ellipse devant le sujet ne se réalise que lorsque celui-ci est postposé. La conclusion s'impose donc: loin d'avoir voulu créer des archaïsmes brutaux, Charles De Coster s'efforce de se plier dans une certaine mesure aux exigences de la langue de son temps¹⁶³.

On aura intérêt à esquisser ici une comparaison avec l'univers des substantifs et des adjectifs. Là, nous avons des traits légèrement anormaux mais seulement en puissance d'archaïsme; en face d'eux, des unités indubitablement obsolètes mais en plus petit nombre. Entre les deux pôles, tous les dégradés possibles. Nous retrouvons cette répartition avec les ellipses d'articles: d'une part, un faible noyau d'exemples où l'éthos archaïsant doit être ressenti, mais qui - revers de la médaille - sont d'un faible degré d'admissibilité; d'autre part, de nombreux cas d'ellipses ne pouvant choquer le lecteur, mais où - nouveau désavantage - l'archaïsme risque de ne pas être perçu. Car certaines tournures de l'auteur ne paraîtraient que légères coquetteries d'écriture si elles s'inséraient dans un contexte moderne. Si, dans un roman contemporain, nous rencontrons des ellipses d'articles après comme, par, faire, avoir, allons-nous crier à l'archaïsme? Certes non. Mais il en va autrement dans l'Ulenspiegel. Conformément à un mécanisme que nous avons longuement décrit, une sélection s'opère parmi tous les éthos stylistiques en puissance dans notre construction syntaxique. Le résultat de ce choix est évidemment l'archaïsme.

163 L'écrivain n'a guère copié les caractéristiques les plus visibles de l'ancien français: déclinaison de l'article, contractions (sauf ès, que nous rencontrerons plus loin), ellipses devant les noms de peuple, usage du défini au lieu du pronom démonstratif, ellipse du partitif, etc. Il fait également preuve d'une certaine indépendance vis-à-vis de ses sources: le "de par université fameuse" du placard de 1531 devient "de par une université fameuse" (I,10,p.16).

Nous sommes donc assez loin de l'anarchie. Mais, aussitôt après avoir formulé cette conclusion qui nous paraît importante, il nous faut la corriger, ou plutôt la compléter. L'auteur s'impose l'ensemble cohérent de règles que nous venons de décrire, mais il n'en systématise pas pour autant l'application. J. Hanse avait parlé, on s'en souvient, d'ellipse "fréquente et fantaisiste". Si le premier adjectif se justifie pleinement, le second n'est peut-être pas très heureux, car il permet au lecteur pressé de croire encore à ce chaos que De Coster a précisément évité. Mais la signification du terme "fantaisiste" devient claire si on le rapproche de cet autre passage, qui s'applique aux Légendes Flamandes: "Il [DC] s'octroie généreusement les libertés de l'époque transitoire que fut le XVI^e siècle, et c'est par ces contradictions que sa langue s'apparente à celle de Ronsard ou Rabelais plutôt qu'à celle d'un roman courtois ou même de Froissard"¹⁶⁴. Il y a sans doute beaucoup d'autres traits qui empêchent l'assimilation avec le français du XIV^e siècle, mais sur le point essentiel, nous ne pouvons que marquer notre accord. A l'intérieur des limites qu'il s'est assignées (multiplier les cas d'ellipses bénignes), notre auteur donne libre cours à l'inspiration du moment. Dans chaque catégorie d'ellipse possible, les substantifs se présentent avec ou sans article, sans que l'on voie toujours nettement le motif précis de cette alternance¹⁶⁵. Nous avons dû la constater chaque fois qu'il nous a été possible de fournir une mesure précise du phénomène¹⁶⁶: devant Meuse, l'ellipse

164 Han. DC., 112.

165 Chaque fois qu'une règle particulière tend à s'établir, de nombreuses exceptions viennent la contredire. Nous avons noté semblable alternance dans d'autres domaines.

166 Que cette mesure soit exhaustive ou simplement fournie par un échantillon.

se produit dans 47,05 % des cas, dans 85,71 % des cas devant liberté (mais avec 57,14 % de compléments prépositionnels), il n'y a que 25,20 % d'omissions remarquables dans les comparaisons introduites par comme et 16,32 % devant Flandre. Ces chiffres montrent assez la prudence de l'auteur en même temps que la liberté prise avec le procédé de l'ellipse. Si l'on doutait encore de la "fantaisie" de l'écrivain, un dernier trait suffirait à nous en convaincre: il arrive à l'auteur d'introduire l'article là où la langue moderne n'en fait plus usage¹⁶⁷. Voici ce que deviennent les locutions "en présence" et "en compagnie" sous sa plume:

Ulenspiegel s'était gaussé de lui, à Darmstadt, en la présence du landgrave de Hesse (I,60,p.113).
Oui, dit-elle, il y a trois cents ans en la compagnie de Jacobus de Coster van Maerlandt (III,28, p.284)¹⁶⁸.

Apportons une dernière correction à nos propos. La "fantaisie" de l'auteur n'est pas toujours sans motif. Pour une part appréciable, elle sert le dessein primitif: hiérarchiser les types de constructions, de façon à couvrir l'oeuvre d'une solide couche archaïsante sans cependant tomber dans l'archéologie verbale ou dans le pédantisme. Prenons le cas des compléments de avoir. Ils sont tantôt dotés tantôt dépourvus d'articles. Or, l'examen attentif montre que cette répartition s'est effectuée sans désordre. Les ellipses sont fréquentes lorsqu'elles permettent la construction d'une expression synthétique. On conçoit que la "naturalisation" de "avoir droit" et "avoir douleur" est assez aisée. De nombreuses locutions sont donc créées sur ce modèle. A côté d'elles,

167 Voir les pages où Guillaume parle de la répartition des fonctions entre les divers types d'articles (dont l'article zéro).

168 Sur le f. 222, "en la compagnie" devient avec.

on trouve moins d'expressions où avoir exprime une véritable possession. Et l'on aura pu noter que ceci se passait toujours dans des couples ou des énumérations.

Ainsi se dégagent les grandes forces présidant au maniement de l'article dans la Légende d'Ulenspiegel. L'importance relative de la catégorie considérée au sein de la langue le permettant, l'ellipse est fréquente¹⁶⁹. Le trait est cependant amené avec un art consommé: peu d'archaïsmes violents, de très nombreux archaïsmes légers, qu'unit un dégradé savant. Ainsi se construit une langue très synthétique, où les substantifs sont étroitement rattachés aux prépositions et aux verbes, et où les concepts conservent toute leur extension et donc leur généralité. Ces soudures répétées renforcent encore la valeur caractérisante de cette étonnante prose qui veut exprimer une vision universelle et globalisante du monde.

169 Han.DC., 284, n.1 avait noté que l'habitude de l'ellipse amène parfois DC à pratiquer d'étranges accords: "un article au singulier précède deux substantifs suivis d'un adjectif ayant la marque du pluriel". Ex.: "Montrant imagièremment la force et **puissance guerrières** de Sa Sainte Majesté" (I, 7, p.12). Cette légère anomalie trouve sa justification dans la syntaxe du XVIIe siècle: l'article ne se place que devant le premier nom coordonné, même si les autres diffèrent en nombre et en genre (Goug., 63).

C h a p i t r e X I I

LES PRONOMS

§ 1 - Le pronom personnel sujet

Un des traits les plus remarquables de l'ancien français, pour des yeux modernes, c'est l'ellipse du pronom personnel sujet. Les terminaisons verbales étant encore suffisamment différenciées, le sujet pouvait être omis dans certains types de phrases¹. Peu à peu, cependant, le pronom s'impose², notamment lorsque la phrase commence par une autre fonction que le sujet. Cependant, même pour le moyen français, il est impossible de formuler des règles, tant l'usage diffère d'un écrivain à l'autre. Au XVI^e siècle, le pronom commence à se généraliser. Ronsard le conseille vive-

1 Cfr F. Synt., 313-315, 318-324, 326-327. On utilise cependant toujours le pr. sujet pour éviter que la phrase ne commence par un auxiliaire ou par un pr. régime, mots enclitiques (cfr Sn.V., 42-43).

2 Br., I, 226-227 et 455-456. Il subsiste quelques arch. résiduels. Les grammaires du XIX^e siècle ne parlent pas de ce genre d'ellipse.

ment, et bientôt, Estienne et Ramus en réprouvent l'ellipse³. Au XVIIe, cette condamnation devient sans appel, et l'ellipse du pronom sujet ne se rencontre plus que sous la plume de certains archaïsants, marotiques surtout⁴. Aujourd'hui, il subsiste de l'ancienne liberté quelques rares locutions figées⁵.

Il y avait donc là matière à un bel archaïsme, l'usage ancien paraissant s'opposer au moderne comme le blanc s'oppose au noir. De Coster s'en est souvenu dans son premier exercice d'écriture archaïsante: "Puys se pourmena par le jardin, en posture maïestueuse et impériale, se grattant l'aureille ioyusement, puys dança sur le toict comme devant et cria: Guaignée la bataille!..."⁶ Les Légendes flamandes le montrent beaucoup plus tempérant: le sujet y est en règle générale présent, au point que J. Hanse, dans sa note sur la langue des Légendes, omet de parler de ce procédé⁷, pourtant bien exploité:

Et sautèrent par-dessus les rivières, allèrent au travers des forêts, traversèrent les villes dont les portes s'ouvraient devant elles pour se refermer derrière, passèrent par-dessus les murs.

Et s'effraya un chacun voyant passer devant lui, vites comme le vent, ces trois blancs chevaux et ces trois blondes dames.

Et coururent ainsi pendant mille lieues et

3 Br. II, 412, MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.186-187, Goug., 68. L'influence du latin a cependant freiné cette progression (cfr Sn.V., 44).

4 Br. III, 477 ss., Haa., 13-15. C'est avec la 3e personne, dans les phrases interrogatives et après une conjonction, que la résistance au pr. a été la plus forte. La suppression du pr. sujet est un trait connu du "style troubadour" (cfr Br., XII, 136).

5 Gr., § 470.

6 Histoire véritable de la belle Marianne, apud POT., 35.

7 Han.DC., 109 ss. Cfr cependant Charles De Coster et sa première Légende flamande, p.249: "suppression fréquente du pronom personnel sujet".

davantage⁸.

L'omission du pronom sujet est encore plus rare, on s'en doute, dans l'Ulenspiegel. Dans la proposition principale isolée, la construction est exceptionnelle:

Et par le monde ainsi se promènera, louant choses belles et bonnes et se gaussant de sottise à pleine gueule (1,5,p.10).
Or çà, dit-il, commères, quelles nouvelles apportez du pays des cinglantes lanières (III,28,p.286)⁹.

L'ellipse est aussi frappante lorsqu'elle survient dans une proposition dépendante. Depuis Malherbe, le tour est considéré comme burlesque. De Coster se montre aussi prudent ici que dans le premier cas, puisqu'on ne peut guère citer que la phrase: "Alors Thyl, tu feras ce que dois" (II,20,p.216). On notera sa proximité avec la locution résiduelle "fais ce que dois", cette dernière constituant en quelque sorte un admissivum pour l'archaïsme stylistique.

Il nous faut considérer à part les cas où plusieurs propositions sont coordonnées. Si le second verbe n'a pas le même sujet que le premier, le système exige impérativement, et cela depuis le XVIIe siècle¹⁰, que le pronom soit exprimé (cas 1). Quand les deux verbes ont un sujet commun, une nouvelle distinction doit être faite: ou leurs temps et modes sont identiques - et alors le sujet peut être exprimé une fois pour toutes devant le premier verbe¹¹(2) -, ou ils sont

⁸ B.C.C., dans Lég. flam., éd. de 1861, p.58.

⁹ Nous avons tous été familiarisés avec "quelles nouvelles apportez" par la chanson de Marlborough. Notons que la phrase est interrogative.

¹⁰ Br., III, 478-479.

¹¹ Cfr Br. III,479, Gr. § 473, Bid., I,128.

différents - et dans ce cas il est plus courant de répéter le pronom (3); les deux verbes peuvent enfin s'opposer et, dans ce dernier cas, la répétition sera plus régulière encore (4). Dans les éventualités (3-4), l'omission du pronom n'a pas un éthos nécessairement archaïsant, puisque la répétition n'y est pas obligatoire¹². A peine pourrait-on parler, dans le cas d'ellipses réitérées, de légère pesée. Car l'usage était un peu plus souple au XVIIe siècle qu'aujourd'hui. C'est en tout cas de cette liberté que De Coster profite dans les cas suivants, où les temps des coordonnées sont distincts (2).

Pauvret, dit-elle, je te mis au monde et sais souffrir (I,76,p.142).

J'ai grande souffrance et vous vengerais (II,4,p.181).

Ah! disait-elle, tu es riche, Hanske, mon mignon, et me pourrais rapporter les sept cents carolus (III,21,p.257).

J'ai réfléchi et n'y entre point (III,28,p.282).

J'ai chanté au logis, dit-elle, et chanterai dehors (IV,1,p.355).

A côté de ces exemples, on trouve bien entendu d'innombrables cas de suppression du pronom personnel devant le second des deux verbes coordonnés et de même temps. Et cela même quand les deux verbes sont séparés par un certain

12 W.P., § 185, Bid., I,128-129. Dès 1704, l'Académie regarde comme une faute l'omission du pr. devant le second verbe lorsque le temps de celui-ci est différent du premier. Comme Lh.,129, G.D. réclame, dans sa première éd., la répétition du pr. pour (2), avec des latitudes pour la troisième personne; il admet ensuite son ellipse (cfr LEVITT, op.cit., pp.208-209). Besch.,348, considère l'alternance comme libre dans tous les cas: "L'ellipse rend le discours plus rapide, la répétition donne plus d'énergie à la pensée". N.C. exige la répétition pour (4) et la laisse libre pour (2-3).

nombre d'éléments tels que compléments, adverbes, incises, exclamations, etc.¹³:

Tu en mangeras, Ulenspiegel, dit Lamme, et me serviras (I,43,p.76).
J'ai grand faim, en effet, répondit Ulenspiegel, et pèlerine contre mon gré (I,57,p.101).
Nous lui courrons sus, et l'ayant pris, le mettrons dans une belle cage de fer et l'enverrons au Taiseux (III, 3,p:222).
Mieke, tu ne joues jamais en paradis et t'y ennuies (II,15,p.202).
La nuit, quand il dort, je vais lui prendre ses clefs sur la panse et les y remets non sans trembler, mon fils (III,6,p.227).
Quand vous m'aurez tiré par mon haut-de chausses à droite, à gauche, de partout et m'aurez fait aller comme une navette, en serez-vous plus grasses ? (III,28,p.284).

Il n'y a ici rien d'archaïque. Mais ces phrases - que l'on compte par centaines dans l'Ulenspiegel - rendent celles du premier type plus naturelles, en familiarisant le lecteur avec la suppression répétée du pronom¹⁴. Dans un cas comme dans l'autre, l'ellipse, qui détourne l'attention de l'objet vers l'action, confère plus de cohésion à l'énoncé¹⁵. Alors que la répétition du sujet a pour effet de détacher chaque procès

13 Plus la distance **séparant** les deux verbes est importante, moins l'omission est normale. En principe, l'ellipse n'est régulière que lorsque les deux verbes se suivent immédiatement (cfr Sn.V., 47).

14 Il arrive que plusieurs ellipses se concentrent dans les mêmes passages: "Demain, dirent-elles, nous serons chienne esclaves et vous prendrons; aujourd'hui, nous sommes femmes libres et vous rejetons" (III,28,p.288).

15 Le pronom personnel est régulièrement omis dans les séquences verbales: "Nous nous fâcherons, révolterons et mettrons les armes à la main" (II,14,p.200; sur son ms., f.430, DC a supprimé nous, régime indirect, devant mettrons), "Nous t'aimerons, caresserons, festoyerons, guérirons en un jour" (II,18,p.214).

exprimé par les verbes, sa suppression renforce la liaison des actions entre elles¹⁶. Nous avons donc un nouveau trait synthétique venant renforcer la tendance à la brachylogie que nous avons déjà signalée dans l'étude du lexique et qui s'affirmait plus nettement encore dans le traitement de l'article.

Il nous faut enfin signaler un passage où le pronom personnel sujet est systématiquement supprimé, même dans la principale isolée. C'est la confidence où pour la première fois, et à mots couverts, le lecteur apprend l'existence du diable froid de Katheline: "Entre partout comme esprit [...] Me saisit de ses bras froids" (I,8,p.14). Mais ici, l'archaïsme - si tant est que l'on doive parler d'archaïsme - a une fonction particulière: il entre dans un style très concis, essentiellement substantif ("Visage glacé, baisers humides comme neige") où presque tous les articles sont omis et où les blocs de mots sont séparés par des pauses brutales (que marquent des traits d'union). De Coster reproduit ainsi le langage haletant et incohérent de la névrosée. Le même rythme syncopé martèle le discours où la voyante décrit, "toute frissante", les noirs présages accompagnant la naissance de l'Infant: "Las! répondit-elle, parlant par saccades. Cette nuit, spectres fauchant hommes comme faneurs l'herbe.- Fillettes enterrées vives! Sur leur corps dansait le bourreau. - Pierre de sang suant depuis neuf mois, cassée cette nuit"

16 L'ellipse a lieu "lorsque ces verbes forment une sorte d'unité sémantique dans la pensée de celui qui parle, ou lorsque leur sens est très proche" (W.Z.,180). Quand le sujet est commun à des verbes simplement juxtaposés "l'attention est attirée non plus sur la personne mais sur l'action, dont l'écrivain nous donne ainsi une image cinématographique" (Bid., loc.cit.).

(I,5,p.9)¹⁷. Ce style elliptique est bien en accord avec la personnalité exaltée et pathologique de Katheline¹⁸.

Ces passages mis à part, la suppression du nominal, là où elle engendrerait un archaïsme grave, est extrêmement rare¹⁹. Plus courants sont les cas où l'archaïsme n'existe que par la force d'une pesée légère mais soutenue.

§ 2 - Le pronom atone complément

A l'époque moderne, et singulièrement depuis le début de ce siècle, d'après Albert Dauzat, le tour qui consiste à antéposer au verbe conjugué le pronom personnel atone complément d'un infinitif régime²⁰ connaît un regain de faveur étonnant: "Depuis 1918, c'est une épidémie qui gagne la plupart des écrivains, surtout les jeunes, et déborde dans les milieux cultivés: ce tour est réputé 'élégant'". Mais il

-
- 17 On retrouve encore ce type d'élocution chez Lamme, tout à la fébrilité des retrouvailles (V,7,p.437). Son discours est introduit par des termes identiques: "parlant par saccades". Même introduction pour la phrase du bossu de Bouillon (III,10,p.236).
- 18 Dans les Lég. flam., DC omettait parfois le il des **tours impersonnels**. Ici, les seuls exemples de cette ellipse sont de nouveau le fait de Katheline: "Faut à Nele mari, beau mari portant l'épée, noir mari à la face brillante"(I,80, p.15).
- 19 Il n'est donc pas adéquat de mettre sur le même pied "l'ellipse [...] des articles, des prépositions, des adjectifs possessifs et du pronom personnel sujet" (Han.DC.,283-284). Notons que DC n'a pas commis un autre arch. grave: le remplacement de la forme tonique par la forme atone ("Je qui jadis chantai Typhon", SCARRRON; on connaît encore la formule "je soussigné").
- 20 Cfr M. CRESSOT, La place du pronom personnel complément en français moderne, dans F.M., t. IX, (1941), pp.273-277.

s'agirait d'un "archaïsme prétentieux" ²¹.

Nous sommes donc en présence de deux schémas opposés: d'une part, la construction vous pouvez le faire, usuelle et moderne, d'autre part, vous le pouvez faire, variante libre archaïsante. La première a toujours existé, puisqu'on la rencontre dans la Cantilène de Sainte Eulalie ²², mais est encore rarissime en ancien français ²³. Elle gagne insensiblement du terrain en moyen français, tout en restant l'exception ²⁴. Au XVIIe siècle, la forme moderne est encore minoritaire, mais se développe au point de concurrencer sérieusement le tour ancien ²⁵. Selon Dauzat, l'avis de Coëffeteau prouve qu'elle commence à vaincre ²⁶. Au XVIIIe siècle, elle l'a définitivement emporté ²⁷. Au XIXe siècle, la tournure ancienne tente un timide retour, chez Hugo et Lammenais notamment, mais ceux-ci ne sont pas en accord avec la norme de leur époque ²⁸. D'après

21 Albert DAUZAT, Un archaïsme prétentieux, dans F.M., t.IX, (1941), p.9 (Art. repris dans les Etudes de linguistique française, Paris, d'Arthey, 1945, pp.1-16; nous citons d'après l'art.; voir aussi Le Guide du Bon usage, Paris, Delagrave, 1954, pp.141-147).

22 Cfr D.P., § 1123.

23 Br. I,272 (v. aussi VI,1837, X,432,437,477), F.Synt.,135-136.

24 G.G., 60, Goug., 72.

25 DAUZAT, Un archaïsme prétentieux. p.4, Br.,III,679-680, IV, 1087-1088.

26 Loc.cit.

27 Cfr le témoignage de FERAUD, Dictionnaire critique de la langue française, 1787-1788, s.v. se.

28 Besch., 345-347 considère que les deux constructions sont équivalentes et trouve la construction classique plus élégante; G.D.,318-320 reconnaît que cette dernière est moins fréquente et prohibe son usage avec me,te, lorsque le verbe est composé (Lemaire,p.318, en restreint davantage l'utilisation); avec le, il admet que la construction moderne puisse céder le pas; le commentaire de se montre la quasi-inexistence du tour (335-336); Cl.,149:+

le dépouillement de Dauzat, les meilleurs prosateurs de la seconde moitié du siècle se gardent bien de l'utiliser. Chose assez surprenante: on ne la rencontre guère chez les écrivains victimes de "goncourtisme", ni même chez les archaïsants²⁹. Il était réservé au XXe siècle de lui rendre un certain lustre³⁰.

Ce bref aperçu historique appelle deux remarques. La première, c'est que la "transposition"³¹ était plus archaïsante et audacieuse à l'époque de Charles De Coster qu'à la nôtre, la langue littéraire moderne nous y ayant habitués. Seconde précision: ce tour est réputé élégant, nous dit Dauzat; c'est en effet à la langue classique qu'on le rattache généralement, quoiqu'il s'agisse aussi d'une construction médiévale³². Les remarques des grammairiens modernes

29 DAUZAT, op.cit., pp.5-8. Cfr cependant A. GOOSSE, Notes de grammaire française, dans la Revue des Langues vivantes, t.XVIII (1952), pp.264-269, qui conteste le terme "résurrection" et montre que le tour mis au banc des accusés a des auteurs du XIXe et du XXe siècle pour répondants. Mais il eût fallu se demander quelle fréquence relative il avait chez ceux-ci. Goosse doit bien reconnaître que la "tournure est sporadique, 'minoritaire', même chez les écrivains qui aiment à l'employer" (p.269). Un relevé précis montre que la transposition ne se produit que dans 13,67% des cas chez Abel Hermant et dans 15,15% des cas chez Anatole France, écrivains classiques s'il en est.

30 Avis dans le même sens chez C. de Boer: "On a l'impression que ce procédé est en train de s'étendre considérablement" (Syntaxe du français moderne, Leyde, Universitaire pers, 2e éd. refondue, 1954, p.258). W.P., 177, disent cependant: "Dans la langue écrite soignée, quelques écrivains du XIXe siècle se conforment encore à l'usage classique qui plaçait le pronom avant l'auxiliaire [...]. Mais cette tournure archaïque est abandonnée aujourd'hui". Les Le Bidois, toujours disposés à inscrire au crédit de la langue moderne un peu plus qu'il ne lui revient, ne disent rien sur le caractère obsolète du tour (Bid., § 900).

31 Le terme est de Vaugelas.

32 Sa fréquence était même plus haute que dans la langue du XVIIe siècle.

le suggèrent en tout cas³³. Ainsi se trouve délimitée la valeur autonome de l'archaïsme en cause.

De Coster avait déjà prodigué cette construction dans les Légendes Flamandes. On la retrouve presque aussi souvent dans l'Ulenspiegel, où sa fréquence tire l'oeil et renforce son pouvoir archaïsant³⁴.

Avec ME Je crus qu'il m'allait saisir (III,37,p.326).
Voici ma mère et ma soeur qui me viennent quérir (I,3,p.7).
Vous savez que je ne me puis enfuir.
Je me pourrais tenir longtemps où je le voudrais,
comme un chat (II,20,p.216).

Avec TE Prends garde, Ulenspiegel, elle te veut manger (III,35,p.313).
Que te faut-il bailler ? (IV,1,p.352).
Tu te pourras transporter dans le soleil (IV,6,p.376).
Je te veux tout dire (V,7,p.438).
Que n'es-tu âme comme nous, que nous te puissions prendre (I,85,p.169).
Le grand Dieu ne te pouvait entendre (I,85,p.163).
Je vais dire à Lamme de te venir voir (IV,1,p.353).
Si tu ne sais encore sur quel chemin il te faut placer (III,43,p.340).

Avec LE, Le doyen dit à Ulenspiegel de monter sur la table
LA, LES du tombeau, afin que tous les pèlerins le pussent bien voir (III,10,p.237).
Nul ne la peut suspecter (III,27,p.279).
Mon frère, ne le voulant point voir en la même salle que lui, l'appela bougre paillard (III,32,p.297).

33 Gr., § 483, hist., W.Z., 335, W.P., loc.cit., I,205. En outre, on notera que ce sont souvent les auteurs férus de classicisme qui pratiquent la transposition (pour s'en convaincre, on parcourra les exemples rassemblés par A. Goosse, loc.cit.). Nous avons assez insisté sur le fait que la réalité historique et la valeur impressionnante d'un arch. étaient choses bien distinctes.

34 Han. DC., 284, n.3, avait déjà signalé la présence de ce trait syntaxique dans la L.U., mais ne l'a pas relevé dans les Lég. flam.

Elle s'accroupit en un coin, les yeux hagards, montrant les dents, et tenant sa viole comme si elle l'eût dû protéger (III,35,p.319).
Elle croyait l'aller baiser sous la queue, ainsi que font les sorciers (IV,6,p.377).
Il le faut dénoncer (IV, 8,p.383).
Je l'ose dire (IV,17,p.409).
Elle le voulut embrasser et baiser (V,7,p.439).

Avec LUI, Et tous deux goûtèrent le bonheur qui leur venait
LEUR de Dieu en attendant ce qui leur devait venir des hommes (I,51,p.90).
Ulenspiegel se lamentait, le suppliant de lui vouloir donner davantage (III,10,pp.239-240).
Le batelier leur alla quérir un des picotins d'avoine (III,27,p.276).
Celui-ci ne lui voulut rien dire(III,40 p.333).
Il [...] supplia qu'on lui voulût permettre de partir (IV,1, p.355).

On trouve même la construction avec le réfléchi et avec les pronoms pluriels:

Avec SE Quand Philippe n'était point absent de Londres, ni sorti déguisé pour s'aller ébattre en quelque mauvais lieu, l'heure du coucher réunissait les deux époux (I,45,p.79).
Ils s'arrêtèrent un instant, ce dont profitèrent incontinent les filles maigres qui se voulaient vendre et non donner (III,28,p.288).
Katheline, qui ne se savait tenir sur ses jambes branlantes (IV,6,p.373).
Vis-tu le flibot qui se vint dernièrement joindre à notre flotte, et sais-tu qui y pince de la viole tous les jours ? (IV,20,p.416).
Les âmes des pauvres hommes tués dans les batailles quittent les limbes froids du purgatoire pour se venir réchauffer à l'air tiède de la terre (V,9, pp. 448-449).
Plus il s'en voulait défaire, plus le follet tenait ferme (id., p.449).

Avec NOUS Ils nous viennent faire visite, les chétifs (I,85,
et VOUS p.168).
Fi! les laids museaux qui nous pensent manger!
(III,28,p.287).
Ils nous pourraient dire qu'il y aura cette nuit dégel (IV,18,p.414).

On vous veut, pauvres hommes, / écraser (V,2,p.428).

Le lecteur notera, dans ces citations, la présence des verbes falloir, venir, pouvoir, devoir, aller, oser, etc. avec lesquels le tour est le plus courant dans la langue moderne³⁵. En revanche, la construction est fréquemment répétée. On la retrouve même lorsque l'infinitif possède deux compléments³⁶: "C'est toi qui vins avec un compagnon et me le voulus donner pour mari" (IV,3,p.362), "Je te le vais dire" (IV,10,p.391), "Il le lui alla porter tout droitement" (II,9,p.191), "Il ne te le faut imaginer" (I,84,p.163), etc.

On la rencontre aussi dans les phrases où le verbe régent est séparé de l'infinitif par une préposition, un adverbe ou une incise: "Tu me vas incontinent, dit-il, montrer les peintures" (I,57,p.104). Dans les cas où l'infinitif complément est accompagné d'une négation, De Coster fait souvent précéder le forclusif du pronom personnel régime, alors que l'usage moderne exige plutôt qu'il succède. Encore une fois, la construction confère à la phrase une allure très classique³⁷.

35 Blink.,204, Gr.,loc.cit.; d'après A. Goosse, la transposition est plus rare avec oser. Avec laisser, faire, (factitifs), voir, envoyer et quelques autres verbes, la construction est régulière, le verbe conjugué et l'infinitif constituant un bloc homogène. Cfr A. DAUZAT, Grammaire raisonnée de la langue française, Lyon, I.A.C., 1947, J. HANSE, Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, Bruxelles, Baude, 1949, s.v. infinitif, GOOSSE, op.cit., pp. 258 ss., Bid., I, 156-157, D.P.,III, 580 ss. Nous n'avons évidemment pas pris ces cas en considération.

36 Mais dans ce cas, DC conserve l'ordre interne du bloc complément. Il ne va donc pas jusqu'à écrire "je le vous dois dire", ainsi qu'il le fit dans ses Lég. flam.

37 D'autant plus que, dans ce cas, le forclusif est généralement point.

Claes alors ne le baisa plus fréquemment, mais l'aima d'un air bourru afin de ne le point affadir (I,9,p.14).

Soetkin menait grand bruit de chaudrons et d'écuelles qu'elle lavait en un seau de bois, pour faire mine de ne le point entendre (Id.)

Il jeta loin sa coupe d'huile, et le pria de ne le point tuer (I,85,p.165).

Je ne vous dois point répondre (IV,5,p.372).

Je sais que tu caches un trésor et ne me le veux point dire (IV,6,p.376).

Mène-moi auprès de cet amiral qui ne te voulut point écouter quand tu fus prophète de gelée (IV,18,p.414).

Fréquente avec les pronoms personnels proprement dits, la construction ne l'est pas moins avec les adverbes pronominaux en et y. Il semble d'ailleurs que le français contemporain admette plus facilement l'antéposition avec ces termes³⁸.

Avec EN Chacun en ayant assez n'en allait point acheter chez Claes (I,44,p.78).
Mais tous avides et altérés, volant, debout, courant ou immobiles, cherchant à avoir le vin, et plus vivants à chaque goutte qu'ils en pouvaient recevoir (I,85,pp.167-168).
Il n'en pourrait arriver que troubles, ruines et misère générale (II,6,p.184).

Avec Y Quand il n'y pouvait plus voir (I,11,p.17).
Survint un goujon qui vint d'abord flairer une miette, la lécha de ses babouines et ouvrit sa gueule innocente, croyant sans doute que le pain y allait tomber de soi (I,46,p.80).
Puisqu'on n'y peut pincer avec le doigt, un coup

38 Gr., loc.cit., et § 505 N.B., et GOOSSE, op.cit., pp. 272-274. L'exemple cité par G.D., 390, montre que la construction moderne est conseillée avec en. Notons que DC utilise y avec plus de liberté que son siècle: "Je n'y ai pas plus de confiance qu'en un songe creux" (V,9,p.448). Cfr F. Synt., 436, Haa., 24-26, Lh., 30, Aub., 256-256; Besch., 7:+; G.D., 392-392 admet le tour à titre de licence poétique.

de fouet n'y saurait non plus pincer avec la mèche (III,20,p.256).
Allumez les lanternes, élevez-les, j'y vais voir (III,32,p.302).
Si ce chien tient à son os et le veut garder, ce pavé tient à son quai et y veut rester (IV,1,p.351).

Mais la citation de tous ces exemples suffit sans doute. Nous sommes en présence d'un archaïsme caractérisé, plus vigoureux à l'époque où vivait l'auteur qu'à la nôtre. Cependant, le tour peut immédiatement être identifié: la langue classique lui sert de caution, comme l'utilisation discrète qu'en ont faite certains romantiques.

Il reste maintenant à savoir si nous pouvons nous autoriser à monter ce trait en épingle. L'abondance des citations suggère évidemment que la fréquence du tour est élevée. Et nous ajouterons que certains passages connaissent une forte concentration du procédé; des phrases comme celle-ci ne sont pas exceptionnelles: "Ah! si je te pouvais fleurer comme je le désire, il n'y aurait que les mouches qui te voudraient tenir compagnie" (III,8,p.234). Pour plus de précision, nous pouvons chiffrer l'importance du phénomène au sein de la Légende. L'utilisation des pronoms personnels ou des adverbes pronominaux dans un texte n'étant pas déterminé par des nécessités thématiques précises, il nous suffit de relever tous les cas où le pronom est complément d'un infinitif et de mesurer la fréquence de la construction archaïsante au sein de cet ensemble. Le dépouillement du tiers de l'oeuvre montre que les deux constructions se partagent équitablement la scène: il y a même légèrement plus de formes archaïsantes que de modernes³⁹. On peut estimer en tout cas que De Coster est parmi les écrivains du XIXe

39 Même si l'on élimine les compléments de laisser, faire, etc.

siècle celui qui a fait le plus large emploi de la transposition⁴⁰.

Loin d'être prétentieux, comme le soutenait Dauzat, l'archaïsme que nous venons d'étudier, et qui évoque irrésistiblement le siècle de Racine, dépose sur la palette de Charles De Coster une touche d'élégance remarquable⁴¹.

§ 3 - Quelques cas de pesée

Dans le domaine du pronom, on peut encore signaler deux nettes pesées. La première se fonde sur un trait qui est en soi moderne. Mais la répétition de ce trait dans une fonction bien précise donne naissance au phénomène que nous

40 A. Goosse dit avoir trouvé 448 exemples de la tournure "dite ancienne" chez une soixantaine d'auteurs des XIXe et XXe siècles (op.cit., pp.265-269). A lui seul, DC lui eût fourni un nombre aussi important d'exemples.

41 C'est encore l'époque classique qu'évoque cet autre arch. Lorsqu'une phrase consiste en une suite d'impératifs, on pouvait antéposer le pronom complément qui, de tonique, devenait ainsi atone: le "Va, cours, vole, et nous venge" du Cid est resté célèbre. Cette construction se rencontre exceptionnellement dans la L.U.:

Va, Lamme, va à Koelkerke et m'y attends (II,4,p.182)

Va-t'en et me laisse, répondit le comte (II,16,p.205)

Cesse de sonner, dit-il, et m'écoute (III,6,p.231).

Cfr Gr., op.cit., § 482, hist., W.P.,177, Nyr.,V,§ 185, Br.,III,679. Selon Haa.,417, la construction est encore usuelle après le XVIIe, mais archaïque au début du XXe s. BID.,I,136,pour qui la beauté du tour réside dans le fait que la résonance impérative vibre jusqu'au bout de la proposition, estime qu'il est vivant jusqu'au XVIIe siècle: aujourd'hui "cela sent un peu l'archaïsme" et il est à réserver au "style soutenu". Pour Blink.,I,200, Besch.,345, N.C.,169:+; G.D.,652-653 préfère la tournure moderne; Lemaire réserve l'ancienne à la poésie (p.316).

nommerons plus loin archaïsme par évocation. La seconde part d'un type de pronom qui n'est accepté par le français moderne d'aujourd'hui que dans un nombre limité de combinaisons.

La langue moderne n'emploie plus le représentant substantival celui que dans les syntagmes comprenant un déterminatif: celui de, celui + relatif. Ces groupes possèdent parfois une valeur substantivale assez forte pour apparaître en l'absence de tout nom, disent von Wartburg et Zumthor⁴². Ces derniers citent l'exemple "ceux de Narbonne" (= "les habitants de Narbonne"), en signalant que la tournure est provinciale. Mais elle n'est pas que régionale, les médiévistes le savent. La formule cil de France (= "les français") a frappé plus d'un lecteur de la Chanson de Roland⁴³. On trouve très souvent cette tournure dans La Légende, tant pour indiquer l'appartenance à un groupe social que pour exprimer la citoyenneté ou la nationalité⁴⁴.

La formule apparaît la première fois pour évoquer les Vallisolétans: "Ceux de Valladolid" (I,8,p.12). L'auteur a cependant pris soin d'utiliser d'abord le groupe "les habitants de Valladolid" (p.11). A partir de cet instant, la

42 W.Z.,228. Bid.,I,100 cite plusieurs exemples sans les commenter. Cfr aussi Sn.V., 77.

43 On trouve "ceux de France" dans la L.U. (V,4,p.432).

44 Voir les exemples de God.,II,134,b. Ce genre de formule est encore fréquent au XVII^e siècle (Br.III,497). Au XVIII^e, l'Académie observe que ceux de, utilisé pour désigner les habitants d'une localité, n'est pas une bonne expression lorsque ceux-ci ont un nom reçu (Br.,VI,1642). Dès lors, la tournure était condamnée à tomber en désuétude. G.D.,358, note que celui ne s'utilise que si un substantif a été énoncé auparavant. G. Cohen voit dans la formule "ceux de Bruxelles" un belgicisme fréquent en même temps qu'un arch. (Le parler belge, dans Congrès international pour l'extension et la culture de la langue française, Paris, Bruxelles, Genève, 1906,p.12 de l'article).

formule se retrouve à toutes les pages: "Ceux d'Audenaerde" (I,42,p.72), "Ceux de Bois-le-Duc" (V,2,p.426), "Ceux de Bruxelles" (id.,p.428), "Ceux de Gand" (III,34,p.307 et passim), "Ceux de Damme" (I,57,p.99; I,69,p.127; IV,3,p.359,etc.), "Ceux d'Amsterdam" (IV,18,p.413 et passim), "Ceux de Zélande et Hollande" (V,2,p.424), "Ceux de Bourgogne" (I,67,p.123), et, last but not least, "Ceux de Flandre" (I,43,p.75) et "Ceux de Brabant" (III,44,p.346). C'est dans le chapitre III,34 que la concentration de ces formules est la plus forte. Ulen-spiegel glose pour Lamme la signification de divers sobriquets; toutes les villes des Pays-Bas défilent: "Ceux de Weert en Limbourg", "Ceux d'Eindhoven" (p.307), "Ceux de Louvain", "Ceux de Tirlemont" (p.308), "Ceux de Termonde" (p.309). De Coster parle non seulement de "Ceux de la ville" (I,42, p.71, II,18, p.214), mais encore de "Ceux du populaire" (III,44,p.348), "Ceux de la Toison d'or" (I,58,p.106) et de "Ceux du parlement" (I,52,p.90). Enfin, conformément à l'ancien usage, il utilise celui de + nom de lieu pour désigner le chef d'une principauté; narrant sa défaite de 1552, devant Maurice de Saxe, Charles Quint écrit: "Je dus fuir devant celui de Saxe" (I,52,p.91).

La forme simple - et de genre indifférencié - du pronom démonstratif a perdu, en français moderne, une grande partie du domaine où elle règnait en ancien et en moyen français⁴⁵. On ne la trouve plus que dans le groupe ce que, où elle sert d'antécédent au relatif, et dans le groupe c'est et ses dérivés⁴⁶. Partout ailleurs, lorsqu'elle a valeur pronominale, elle a été remplacée par cela. On doit cependant

45 Cfr F. Synt., 331-332.

46 Les grammaires du XIXe siècle ne mentionnent ce que dans ces combinaisons.

excepter les locutions sur ce, ce disant, pour ce et quelques autres⁴⁷. Ces expressions résiduelles ont d'ailleurs eu des fortunes diverses dans le langage moderne: certaines tombent franchement en désuétude, et il n'est guère que sur ce qui soit encore d'un emploi courant⁴⁸. Au demeurant, "ces archaïsmes comportent aujourd'hui une nuance familière ou plaisante"⁴⁹. De Coster n'hésite pas à user de ces formules un peu lourdes:

Pour ce, la sentence fut douce (I,32,p.49).
Il lui fut recommandé de sonner de la trompette
sitôt qu'il verrait les ennemis venir et, pour ce,
de se tenir la tête libre et d'avoir toujours les
yeux clairs (I,42,pp.70-71).
Sa Sainte Majesté [...] signe les actes pour ce
dressés (I,58,p.108).
J'eus sans cesse à coeur la conservation du pouvoir
qui vient de vous, et pour ce, j'agis par la corde,
par le fer, la fosse et le feu contre tous les ré-
formés (I,79,p.150).
Sur ce, le comte d'Egmont dit qu'il avait froid
(II,20,p.217).
Sur ce, il fit menacer Liège (III,12,p.246).
Et puissions-nous, pour ce, chanter vos louanges
dans les siècles des siècles (III,10,p.238).
Car, sache-le bien, mon fils, je ne fus ni ne serai
oncques cocu; elle était pour ce trop réservée et
calme en ses manières (IV,20,p.417).

Mais il introduit encore ce tonique dans d'autres expressions plus archaïsantes⁵⁰: nonobstant ce (qui vit encore comme terme de procédure)⁵¹, et ce⁵², à ce, etc.

47 Cfr C. DE BOER, op.cit., p.115.

48 Cfr Bid., I,113.

49 W.Z.,230. Voir aussi l'avis de Sandfeld: "Archaïsmes, employés la plupart du temps pour donner au style un léger cachet de plaisanterie ou d'ironie" (Syntaxe du français contemporain, t.I, p.258).

50 Cfr Gr., p.458, n.1.

51 Gr., § 899, n.2. Voir aussi Goug., 205.

52 Tombe dans le style de chancellerie au XVIIIe (Br., VI, 1646).

Nonobstant ce, madame la nourrice présenta l'infant aux seigneurs et dames de l'hôtel (I,7,p.13)⁵³. Ton frère Josse est mort sur la roue, à Sippenaken, près d'Aix. Et ce pour avoir, étant hérétique, porté les armes contre l'empereur (I,67,p.123). Nonobstant tous privilèges à ce contraires (I,78, p.148)⁵⁴.

Et ce, sans nulle espérance de grâce (III,5,p.224). Allongeant la main, il nettoya la table de tout l'argent qui y était et le fit tomber dans un sac à ce destiné (III,10,p.239).

L'amiral nous demande de nous retirer de devant Amsterdam, et ce avec tant d'eau que notre plus grand navire peut flotter (IV,18,p.415).

Cours, ou je te ferai aller comme chien, et ce avec l'éperon du bout de ma semelle (IV,20,p.418).

Peut-être est-ce dans la phrase suivante que le caractère obsolète de ce, complément direct, est le plus accusé: "Et les femmes, pleurant, l'excitaient à ce faire" (III,43,p.338). L'utilisation de ces formules⁵⁵ donne un ton extrêmement formaliste aux phrases où on les trouve: style curial, juridique ou de chronique, selon le contexte. Mais l'auteur est conscient du danger qu'il court à les manier. Aussi ressent-on parfois l'impression d'une ironie complice... C'est à dessein qu'une formule pompeuse est utilisée pour montrer le geste du doyen véreux allégeant le faux miraculé de sa fortune toute neuve (III,10).

A côté de ces locutions⁵⁶, il en est d'autres où ce est complément d'un participe présent: ce disant et ce faisant sont les deux seules que mentionnent encore les ou-

53 Sur le ms., f.21: "Ce non obstant".

54 Ce passage est extrait d'une décision du tribunal de Dammé. L'arch. y est donc à sa place.

55 Notons encore la présence de ce dans la conjonction pour ce que, plusieurs fois utilisée par DC.

56 A leur sujet, et pour celles qui suivent, cfr Haa., 37 ss.

vrages grammaticaux⁵⁷. De Coster utilise, et très régulièrement, la première formule: "Et ce disant, ils se jetèrent sur elle" (III, 28, p.288), "Et ce disant, elle avait l'air malicieux" (I, 80, p.154)⁵⁸.

Cette fréquence ne serait peut-être pas de nature à retenir l'attention s'il n'existait dans la Légende un grand nombre de phrases où le pronom ce reçoit un traitement spécial. C'est ainsi que nous devons signaler tous les groupes ce + relatif + participe, du type "ce que disant"⁵⁹. D'après Cressot, "l'emploi de ce avec relatif, ce que voyant, ce à quoi, ce pour quoi, ce sur quoi, dont use parfois la langue parlée, ne va pas sans une certaine affectation archaïsante"⁶⁰. On a peut être été étonné du fait que, De Coster utilisant régulièrement l'expression ce disant, nous n'ayons cité aucun exemple de sa voisine ce faisant. C'est que l'auteur préfère la formule qui contient un relatif: "Ce que faisant, Ulenspiegel laissa tomber de sa tête la salade" (III, 13, p.248)⁶¹.

Mais dans ces expressions, on rencontre aussi d'autres verbes. La phrase suivante conclut la vaticination de celle qui n'est pas encore "l'affolée": "Ce qu'ayant dit, s'endormit Katheline la bonne sorcière" (I, 5, p.10); l'inversion du sujet la rend sans doute plus frappante. On peut encore citer: "Ce qu'ayant dit, Nele fut éveillée par Katheline", formule qui marque également la fin d'une scène de

57 Gr., § 527, W.Z., 230, Blink., I, 200. Selon Bid., I, 130, il s'agit "d'archaïsmes voulus". Latinismes selon Goug. 99.

58 Autres ex. en I, 28, p.44; I, 39, p.66; I, 42, p.74; I, 68, p.125; I, 81, p.155; III, 29, p.290.

59 Signalé par Bid., § 1361.

60 Cr., 27.

61 On trouve également la forme passive: "Ce qu'étant fait, les mêmes malconnus se mirent en route" (II, 15, p.204).

vision (I,58,p.110)⁶², "Ce qu'ayant dit, le messenger donna à Claes le baiser de paix" (I,67, p.12), "Ce qu'ayant dit, il laissa entre les mains du bailli une accusation écrite et produisit des témoins" (I,77,p.143). Toutes ces locutions confèrent une certaine solennité au moment. Ce que voyant est également utilisé ("Ce que voyant, le baes cria et pleura", IV,17,p.411, "Ce que voyant, messire de Meghem fut assuré qu'elles ne mentaient point", II,17,p.209), comme ce qu'entendant ("Ce qu'entendant Katheline, elle fit le signe de la croix", I,80,p.153). Ce dernier exemple nous fournit l'occasion de souligner une particularité syntaxique courante dans ce genre de formules: le sujet peut être exprimé dans ce qui devient alors une proposition participiale. Il est évidemment postposé, vu la présence de ce que en tête. Le sujet est donc repris deux fois: dans la participiale et sous forme de pronom personnel dans la principale⁶³. Ce trait assure une certaine indépendance au groupe relatif: "Ce que voyant Ulenspiegel, il mit pied à terre" (I,57,p.101), "Ce qu'entendant les pèlerins, ils poussèrent mille clameurs joyeuses" (III,10,p.236), "Ce que voyant Ulenspiegel, il eut plus faim encore" (II,18,p.212), etc. Dans un dernier exemple, le premier sujet n'est pas rejeté, ce qui pousse la formule au comble de l'étrangeté: "Ce que celui-ci voyant, il répondit" (II,4,p.181).

62 Ces deux phrases forment chaque fois un paragraphe bien détaché.

63 Aub., 417-418, juge cette réduplication archaïque ou emphatique. Sur son ms., DC corrige souvent sa phrase en ce sens: "Ce qu'entendant une vieille femme, qui vendait des chandelles dans l'église, <elle> leur jeta au visage les cendres de son réchaud" (f.434). A l'étape suivante, le sujet est au contraire supprimé dans la subordonnée: "Ce qu'entendant, une vieille femme [...] leur jeta" (II,15,p.201).

Il est à peine utile de citer les attestations des autres formules répertoriées par Cressot:elles sont loin de former, comme celles que nous venons d'examiner, un univers homogène. Elles contribuent cependant à maintenir à certaines phrases le ton affecté dont nous avons déjà parlé: "Ce après quoi, il mit le masque au four" (III,32,p.300), "Ulenspiegel les leur jeta l'un après l'autre, en un tas. Ce dont advint une furieuse bataille"(I,24,p.36), etc. En tout cas, nombreuses sont les formules où une certaine liberté est rendue au pronom ce, qui servait à former tant de chevilles au XVIe siècle⁶⁴: ce + participe, groupes sur ce, à ce, et ce, ce + relatif + participe. La moisson est diverse et abondante. Ici, ce n'est plus au classicisme ni au langage poétique que nous devons conclure. Tous ces pronoms introduisent plutôt dans le texte l'archaïsme un peu pesant des **formules administratives** et judiciaires. Mais il ne peut être question de mettre ces phénomènes sur le même pied que la transposition, celle-ci accusant une fréquence que ceux-là sont loin de connaître.

Il y a peu à dire sur les possessifs, De Coster se conformant rigoureusement à l'usage moderne. A peine peut-on citer cette phrase: "Ton temps est passé, le mien est venu de boire" (I,14,p.23), que l'on rapprochera d'un texte célèbre de Montaigne: "Le pauvre Bebius, juge, cependant qu'il donne delay de huictaine à une partie, le voilà saisi, le sien de vivre estant expiré"⁶⁵. Cette construction n'est guère possible aujourd'hui, alors qu'au XVIe siècle, le caractère substantival du pronom possessif était plus accusé par la possibilité qu'il avait de recevoir un complément⁶⁶. Le

64 Goug., 79.

65 Essais, I,20.

66 Goug., 83.

pronom peut encore redevenir, comme c'était le cas avant le XVIIIe siècle, adjectif possessif tonique⁶⁷. Nous avons alors les constructions:

Il allait quérir deux siens valets (I,11,p.17).
Il a tué un sien ami, nommé Hilbert (IV,3,p.361).
Sa fillette Nele, une mienne enfant si Katheline
me fut fidèle, est avenante et mignonne (IV,6,p.375).

D'après les témoins du XIXe siècle, l'effet de cet archaïsme est familier⁶⁸. Comme la transposition, le tour possède une existence littéraire qui l'empêche d'être une pièce de musée⁶⁹.

§ 4 - Le pronom relatif

C'est encore une pesée qui constitue la particularité la plus attachante des relatifs de la Légende: l'auteur utilise couramment lequel comme sujet. On sait que, dans cette fonction, ce pronom appartient exclusivement au français écrit châtié⁷⁰ et rend surtout service à la langue juridique et administrative⁷¹. Les conditions requérant son emploi sont en assez petit nombre: on l'admet lorsque "la clarté l'exige absolument, pour éviter une amphibologie, surtout quand la relative est éloignée de son antécédent"⁷², et, plus rarement,

67 Cfr F.Synt., 166-167, G.G., 68, Goug., 82-83. Selon Haase, sien comme épithète se raréfie au XVIIe (p.34), sauf avec l'article indéfini. Avec les noms de nombre, la tournure est rare (p.35; il ne fournit qu'un seul exemple, emprunté à La Fontaine: "Deux siens voisins se laissèrent leurrer").

68 Cfr LEMAIRE (G.D., 340), Aub., 122: style familier, léger.

69 Cfr Gr., §§ 424 et 508, hist., W.Z., 235, Bid., I, 193 (pour ce dernier, seuls les groupes du type un sien et quelque sien sont possibles aujourd'hui), Sn.V., 14.

70 Cfr C. DE BOER, op.cit., pp.179 et 185.

71 Gr., § 554., Cr., 36.

72 W.Z., 237. Cfr BONNARD, op.cit., pp.39-40.

encore, pour éviter une répétition. Enfin, lequel s'oppose parfois à qui "en ce qu'il permet d'indiquer que l'antécédent est pris dans toute son extension"⁷³. Dans les autres cas, l'opposition lequel/qui n'est pas fonctionnelle, et le choix du premier sera d'ordre stylistique.

Mais doit-on parler d'archaïsme ? Si l'on jette un coup d'oeil sur un texte du XVIIe siècle⁷⁴, on sera vite frappé par la quantité de lequel s'offrant à nos yeux⁷⁵. On retrouve le pronom "même quand la subordonnée relative est absolument nécessaire à l'intelligence de l'antécédent, et tend par conséquent à faire corps avec lui"⁷⁶. Mais au XVIIe siècle, lequel est désapprouvé par Vaugelas, tant dans sa fonction d'objet que dans celle de sujet: il n'est plus toléré que dans la mesure où il sert à lever de graves ambiguïtés⁷⁷. Dès lors son emploi se restreint tout au long du siècle classique⁷⁸. Au XIXe, il fait sa réapparition chez des écrivains comme Hugo, Chateaubriand et Flaubert⁷⁹. Si lequel

73 Cfr DUMONCEAUX, op.cit.; Gr., loc.cit., compare "les poètes ont..." et "les poètes qui ont...". Mais nous remarquons que cette différence d'extension est surtout fonction de la césure rythmique. On pourrait écrire: "les poètes, lesquels ont...".

74 Lequel n'entre guère dans l'usage courant qu'au XIIIe siècle (F.Synt., § 260, le déclare rare). Il se développe à partir du XIVe siècle (cfr. Br., I, 339, 430; II, 425-426; G.G., 77, Bid., I, 295).

75 Goug., 92. Il n'est cependant jamais aussi fréquent que qui. Son antécédent est le plus souvent une personne.

76 Goug., 92, cite l'exemple "En voyla ung, lequel semble avoir trouvé quelque chose", emprunté à Bonaventure des Periers. Notons encore que lequel peut, au XVIIe siècle, alterner avec que.

77 Cfr Bid., loc.cit., Br., III, 2, 502.

78 Cfr Haa. 64-66.

79 Cfr Br., XII, 308, 492. Cl., 152 considère les 2 pronoms comme équivalents; Besch., 434-435 et N.C., 178, admettent lequel pour éviter les ambiguïtés; G.D., 367, préfère éviter lequel (cfr LEVITT, op.cit., p.217), qui revient aujourd'hui en faveur (cfr DUMONCEAUX, op.cit.).

est très fréquent dans un texte, on pourra donc parler d'archaïsme; mais cet archaïsme n'est pas trop lourd, le tour étant loin d'être moribond: "dans la langue littéraire, il se rencontre assez fréquemment, même là où aucune équivoque n'est à craindre, mais il a quelque chose d'archaïque et d'un peu rigide" ⁸⁰.

Nous savons déjà que l'archaïsme de Charles De Coster n'est souvent qu'une question de fréquence. Aussi ne nous étonnerons-nous pas de le voir utiliser régulièrement ce relatif; et dans des phrases ne requérant nullement sa présence. C'est le cas lorsqu'il n'y a aucune risque d'équivoque; quand l'auteur écrit "La coquassière quitta sa poêle et tira dans la cour Ulenspiegel et Lamme sur leurs ânes, lesquels se mirent à braire incontinent" (II,17,p.207), on ne peut croire un seul instant que le braïment puisse être celui des deux compagnons! C'est encore le cas dans la citation suivante: "Et celui qui les avait trahis avait nom Dierick Slosse, lequel les mena à Enckhuysse" (III,2,p.222). On pourrait encore invoquer ici le souci d'éviter la répétition de qui ⁸¹. Argument recevable, quoiqu'un examen attentif montre que De Coster n'a point de scrupule à pratiquer ce genre de reprise. Il est cependant des cas où le raisonnement n'est plus valable: "Nous primes, cette nuit, en sa ferme, le traître Dierick Slosse, lequel fit tomber les dix-huit en une embuscade" (IV,17,p.412). De la même manière, on ne peut toujours justifier lequel par la distance qui séparerait l'anté-

80 Gr., loc.cit. Cfr aussi W.P., 208-209, Kr.SANDFELD, op.cit., t.II, p.179.

81 Même remarque dans cette phrase complexe: "Alors Lamme fut vu relever généreusement son ennemi, qui bientôt se trouva debout et, tournant le dos aux spectateurs, tira la langue à Ulenspiegel, lequel éclatait de rire de voir Lamme, secouant fièrement la plume de son béret, marcher en grand triomphe sur le bateau" (III,27,p.275); ou ds "Entrant en la maison de l'écoutête, ils voient le fils qu'ils cherchaient en la compagnie d'un gros moine pansard, lequel le patroncinait colériquement" (IV,20,p.418) etc.

cèdent du relatif. Dans les phrases suivantes, la langue moderne aurait préféré qui: "Et le roi Philippe regarda d'un oeil de luxure la princesse d'Eboli, laquelle était mariée" (III,24,p.268), "Une maison habitée par une femme nommée Calle de Najage, laquelle donnait aux fillettes l'instruction et la nourriture" (V,7,p.440), etc. Dans tous ces exemples, on ne peut davantage invoquer la différence d'extension de l'antécédent qu'entraînerait la commutation qui-lequel. La conclusion s'impose donc: sans raisons impératives, De Coster aime à remplacer qui par son synonyme plus ample et plus majestueux.

Cette substitution est fréquente. Elle a même lieu lorsque la relative forme avec l'antécédent un groupe fortement uni. L'exemple le plus frappant est sans doute celui-ci: "Il est en ce monde deux choses, lesquelles jamais ne reviennent s'étant enfuies" (III,34,p.307). Evidemment, les cas abondent où l'archaïsme est moins patent. Nous choisissons ceux-ci entre cent:

D'aucuns[...] allaient aveuglés tomber sur une septaine de furieux pèlerins, lesquels les recevaient sans douceur (I,12,p.19).
Il fallait premièrement parler aux esprits du monde élémentaire, lesquels, étant des deux natures célestes et terrestre, reçoivent les plaintes des pauvres hommes (I,85,p.163).
Il sonna comme grave musique aux oreilles de Nele et d'Ulenspiegel, lesquels, immobiles et muets, se tenaient recroquevillés derrière le tronc rugueux d'un chêne (I,85,p.167).
En ce temps-là vinrent au camp des gentilshommes flamands et brabançons, lesquels vivaient bien avec les seigneurs, colonels et capitaines de la suite du Taiseux (III,11,p.240).
Les doigts coupés furent examinés et reconnus pour être des doigts de vieillard, lequel n'était manouvrier en aucun métier (III,36,p.325).

Et ils la feront essayer par des hommes doctes, lesquels coucheront sur parchemin leurs conclusions (IV,17,p.408).

Je jure de nourrir de mon pauvre mieux, suivant les us et coutumes des grands coquassiers anciens, lesquels laissèrent sur le grand art de cuisine de beaux livres avec figures, les viandes et volailles que Fortune nous octroiera (IV,13,p.403).

Toutefois, De Coster ne multiplie pas exagérément la lourde forme lequel. C'est ainsi qu'elle n'a jamais fonction d'adjectif (ce qui eût constitué un nouvel archaïsme, dont Chateaubriand et bien d'autres se sont saisis⁸²). On ne la rencontre pas davantage en fonction de complément non prépositionnel, ce que la langue moderne admet encore moins⁸³. Enfin, lequel n'alterne jamais avec que en fonction de sujet. Voici qui montre assez la prudence de l'archaïste.

L'éthos de cet archaïsme est à rechercher à des niveaux divers. Sur le plan strictement stylistique, l'usage de lequel comme sujet, beaucoup plus fréquent que les occurrences de ce, imprime au discours une allure à la fois lourde et majestueuse. La narration acquiert ainsi un caractère presque officiel et formaliste, trait qui renforce la parenté de notre Légende avec les chroniques⁸⁴. Sur le plan de la pensée, l'emploi de lequel permet de concevoir de façon plus distincte l'antécédent et sa relative: d'une part celle-ci possède une plus grande autonomie, et d'autre part la détermination qu'elle apporte semble moins essentielle à l'antécédent. Solution de continuité d'ailleurs rendue tangible par la ponctuation: une virgule précède toujours le relatif⁸⁵. Ainsi, le choix

82 Cfr Br., I, 339, 430; II, 425-426; III, 501-502; XII, 808; Gr., § 439.

83 W.P., 209, Gr., § 555.

84 Aub., 261, réserve lequel "à la langue judiciaire" et à "l'imitation du vieux français".

85 Cfr Aub., 261.

de lequel souligne fortement la valeur démonstrative du pronom au détriment de sa valeur conjonctive⁸⁶.

Ce trait - qui paraît contrecarrer les efforts constants de l'auteur vers une langue qui rendrait les caractères inhérents aux choses - n'est pas sans utilité dans la prose de De Coster. La préférence de celui-ci va souvent - et ceci peut paraître paradoxal chez un écrivain friand d'accumulations, de redondances - à la phrase courte ou au moins de structure syntaxique simple: peu de longs enchaînements de subordonnées s'emboîtant de façon complexe, pas de "phrase Louis XIII", comme disait Lanson⁸⁷. Cette seule caractéristique suffirait d'ailleurs à réduire à rien l'accusation de pastiche: qu'on compare une page de Marnix de Sainte Aldegonde à celles de la Légende... Il importait de concilier ce souci avec la préoccupation archaïsante. Une des méthodes pour y parvenir consiste à allonger artificiellement la phrase: l'auteur se garde d'ajouter des éléments nouveaux, mais multiplie les articulations, en laissant négligemment tomber des incisives, en rejetant les adverbes, en inversant l'ordre normal des épithètes et du sujet. Le pronom lequel, provoquant une espèce de décrochage de la pensée au moment du passage à la relative, est un des instruments permettant à l'artiste d'obtenir ces charnières nettes qui morcellent sa phrase et semblent l'allonger. Dans les lignes qui suivent, la multiplication de ces pauses est chose très sensible: "Mais toutes les gentes commères furent fidèles à leurs amis, sauf une toutefois, laquelle, souriant et regar-

86 W.Z., 237 et Cr., 36, Bid., 297.

87 Il faut également mettre en rapport la brièveté de la phrase avec l'importance considérable du discours direct chez DC (Il semble que la brièveté de la phrase du discours personnel soit une constante en littérature).

dant Lamme, lui demanda s'il voulait d'elle" (IV,17,p.412).

Lequel n'est pas le seul pronom relatif à requérir l'attention de l'écrivain. La forme qui bénéficie également d'un traitement spécial.

Ici, cependant, rien que des touches légères. Parfois, mais assez rarement, ce qui se réduit à qui, à la mode classique⁸⁸, comme dans ce dialogue:

- Nous autres femmes, dit-elle, sommes esclaves de qui nous gouverne !
- La lune, dit-il ?
- Oui, dit-elle (IV,1,p.353).

ou dans cette petite phrase: "Le doyen lui donna le sel et l'eau et le nomma Thylbert, qui veut dire 'riche en mouvements'" (I,6,p.11)⁸⁹. On conviendra que le tour est discret. De la même façon, celui qui peut se réduire à qui, toujours comme dans la langue classique⁹⁰. De nos jours, on retrouve ce trait dans les proverbes, maximes, etc. C'est généralement dans des sentences à l'allure parénétique que De Coster utilise ce relatif: "Qui recule est chapon" (III,28,287), etc.⁹¹. Les cas où la substitution de qui à ce qui se fait en dehors de ces limites sont plutôt rares. On doit leur ajouter les syntagmes où celui qui se réduit à qui⁹². C'est ainsi

88 Haa., 67, D.Lag.,402,422. L'éthos est classique, mais la tournure est plus ancienne (cfr MARTY-LAVEAUX, op.cit., t.II, pp.194-195, Goug., 102-103). Aub.,260,262, réserve le trait à la langue poétique.

89 Cfr Besch., 430, N.C.,177-178, Kr. SANDFELD,t.II,p.161.

90 Haa., 84. Tournure classique est également la substitution de quel à qui et lequel pronoms interrogatifs: "Quel est celui-ci ?" (III,23,p.263), "Quels sont ces deux ?" (III,35,p.313). Cfr Haa., 86.

91 Voir chapitre XX.

92 "Cette ellipse ne se fait plus que par manière d'archaïsme", Bid.,I,278 .

qu'Ulenspiegel déclare à son propre endroit: "Elle, douce aimée au tendre coeur, trouvant qui n'en est pas digne" (II, 4, p.180) ⁹³.

Plus intéressant est l'usage que De Coster fait des propositions relatives explicatives. Ce tour est en effet souvent préféré à l'apposition, ce qui paraît peut-être étonnant quand on connaît le soin que De Coster apporte à la glose des termes obscurs. Soit la phrase "Il n'était qu'une heure avant l'oosterzon, qui est, en Flandre, le soleil de six heures" (I,2,p.6). Un écrivain moderne n'eût sans doute pas utilisé la relative avec le verbe être, mais une formule de type "ce qui signifie". Il arrive à De Coster de rétablir le ce qu'il omet de la sorte: "Alors, il sonnerait wacharm, ce qui est alarme en langage flamand" (V,9,p.447).

L'Ulenspiegel regorge de ces formules explicatives ⁹⁴. On les retrouve aussi bien sous la plume du narrateur que sur les lèvres de ses personnages. Elles font aussitôt penser au style des héraldistes, aussi figé que celui des notaires: "Taillé d'or et d'azur, qui sont les emblèmes de...,etc.". On rapprochera de cette phrase, forgée au hasard, l'exemple où est décrit le blason de Hilbert, complice de Joos Damman: "L'épée et le poignard portent au bouton du manche les armes des Ryvish, qui sont de trois poissons d'argent sur champ d'azur" (IV,6,p.377) ⁹⁵. Mais on rencontre qui est et qui sont dans bien d'autres contextes, au point que l'on est presque

93 Nele vient de retrouver son ami sur la route, en compagnie de Lamme. Ulenspiegel décrit le petit groupe qu'ils forment: "qui" représente le héros et l'on doit comprendre "celui qui".

94 Du ms. à l'Or., DC a cependant éliminé plusieurs relatives de ce type. Ex.: "Les Liégeois qui sont bons gausseurs de leur nature" (f.203) devient une apposition.

95 Notons que DC, qui devait avoir quelque notion d'héraldique (tous ses blasons sont plausibles, sans recouvrement d'émaux ou de métaux), commence sa description par de. Cette habitude l'a poussé à commettre cette phrase à la

fondé à parler d'abus de la proposition relative. N'est-ce pas le cas dans les phrases suivantes: "Vers la mi-nuit qui était de jeudi" (I,8,p.159), "Ce matin-là, qui était de septembre" (II,1,p.173) %?

La relative explicative sert par définition à introduire une glose explicite. Cette glose peut être strictement fonctionnelle. Ainsi, l'auteur doit souvent traduire des termes flamands: "Une joyeuse compagnie de meesevangers, qui sont à Anvers les preneurs de mésanges" (III,28,p.287), "Brun comme peper-koek, qui est pain d'épice au pays de France" (III,39,p.329). L'explication peut aussi être de type historique. De Coster nous renseigne alors discrètement sur la fonction de tel objet, l'importance de tel personnage: "Le signe JHS, qui est celui de Notre Seigneur Jésus-Christ" (III,27,p.272); "Il se munit [...] d'une dague longue, mais non d'une épée à deux mains, qui est épée d'archer" (III,13,p.246); "Vêtu d'une robe grise, qui est robe de prison" (IV,5,p.365); "En ses langes blancs, qui sont langes de deuil royal" (I,7,p.13); "Il [Philippe II] avait joué sur son clavecin vivant, qui était une caisse renfermant des chats dont les têtes passaient à des trous ronds, au-dessus des touches" (III,41,p.334); "Sur l'avis de M. de Châtillon, qui est, au pays de France, l'amiral de la mer" (III,38,p.327). Mais c'est surtout dans les chapitres fantastiques que ces explications abondent: "Les feux follets, qui sont, disait-elle,

syntaxe assez étonnante: "Nele, dit Ulenspiegel, je suis homme mais point vilain, car notre noble famille, famille échevinale, porte de trois pintes d'argent sur le fond de bruinbier"(I,27,p.43). Mais la fantaisie volontaire de la déclaration fait passer l'étrange préposition.

96 Ces formules ne sont pas sans répondant dans l'usage ancien, mais la phrase de V.M.: "Le lendemain, qui estoit le mardi, vingtième d'Août", fol.43,v°,a, est tout de même plus conforme à nos canons.

les âmes des pauvres morts" (V,9,pp.447-448); "Christ, qui est le Dieu des bons sorciers" (id., p.449); "Un jour viendra où il n'y aura plus d'esclaves, ni de maîtres, et où Christ qui est amour, Satan qui est orgueil, voudront dire: Force et science (I,79,p.151); "Au nom des esprits élémentaires qui sont les messagers entre Dieu et les hommes" (ibid.); "Au sabbat des Esprits du Printemps qui sont les Pâques de la Séve" (I,85,p.163); "Il faut [...] crier: sel! sel! sel! qui est emblème d'immortalité" (III,37,p.326). On les trouve enfin dans des formules dont nous aurons l'occasion de reparler: "Au mois de l'orge, qui est octobre" (II,16,p.205), "le mois du loup, qui est le mois de décembre" (IV,7,p.406).

Ces dernières explications n'ont plus rien de fonctionnel. La matière exposée ne requiert nullement la mise en équation de "le mois de l'orge" et d'octobre: la dernière précision eût amplement suffi. Mais ces formules, gratuites, apportent une note poétique à l'énoncé⁹⁷. Et, nous l'avons dit, ce tour à l'allure naïvement didactique appartient aussi bien aux personnages qu'à l'auteur. C'est Lamme, qui, parlant des bras de sa femme, déclare: "j'y veux mordre, mordre avec les lèvres qui sont des dents de velours" (V,6,p.435). Le procédé, que l'on peut imputer au goût de la caractérisation que nous avons déjà noté chez l'artiste⁹⁸, souligne les éléments apportés par la relative, fige légèrement le texte, le rend quelque peu artificiel par son ton didactique. Sans être archaïque en soi, il évoque discrètement les genres du conte et de la légende, où tout se doit d'être expliqué et justifié.

97 Notamment par leur redondance. Cfr Jean COHEN, Structure du langage poétique, pp. 137-164.

98 Ce qui rend souvent l'explicative remarquable, c'est non seulement son retour fréquent sous une forme stéréotypée, mais encore l'absence d'article devant le substantif constituant la glose.

Il introduit donc dans la prose de Charles De Coster cette légère tension provoquant le dépaysement.

*

*

*

C h a p i t r e X I I I

LE VERBE - Temps et modes

§ 1 - La pesée des temps

La situation du passé défini en français moderne ne peut se décrire qu'avec prudence¹. D'après Wagner et Pinchon, il n'est plus d'usage dans "l'évocation personnelle et non historique du passé"². Toutefois ce temps est loin d'être une forme morte. En effet, "grâce aux lectures de textes lit-

1 Comme le montre Marc Wilmet (Syntaxe historique et structuralisme, p.346), "la question de la concurrence du passé simple et du passé composé en français moderne a été traitée, souvent, avec plus de passion que d'objectivité". D'un côté, des "conservateurs" (comme D.P.) tentés de prêter au p.d. une vitalité qu'il n'a pas; de l'autre, des "progressistes" disposés à lui dénier toute fonction. N'entrant pas sur le terrain des controverses grammaticales, nous convenons de nommer ce temps passé défini.

2 W.P., 343.

téraires, grâce à l'influence de certaines régions dont le parler local conserve le passé défini, et grâce à l'enseignement, le sentiment et l'emploi de ce temps n'ont pas encore disparu tout à fait, et on le trouve parfois dans la conversation des personnes cultivées"³. Les trois forces de conservation nommées n'ont ni la même importance ni le même effet, et nous ne croyons pas nous tromper en tenant la première pour la plus déterminante⁴. Quoi qu'il en soit, le passé défini reste indispensable chaque fois qu'il s'agit de relater "un fait complètement achevé à un moment déterminé du passé, sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le présent"⁵. En une formule sans doute approximative mais plus simple, ce temps - assez intellectuel par sa valeur propre et son mode d'acquisition⁶ - s'utilise lorsqu'il s'agit d'évoquer un fait historique⁷.

3 W.Z., 97-98.

4 Le dialecte wallon connaît encore le p.d. dans la langue parlée, mais ce temps ne subsiste plus guère que dans l'aire liégeoise (cfr L.REMACLE, op.cit., t.II, pp.55-67); il subsiste encore dans d'autres régions périphériques, au sud de la Loire surtout. Sur l'apparition du p.d. dans le langage oral, cfr. M. COHEN, Grammaire et style, Paris, Ed. sociales, 1954, p.227 et D.P., V, 347-381 (il nous semble que ces derniers exagèrent la vitalité du temps dans la région Nord), Jacques POHL, Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique, Bruxelles, Palais des Académies, 1962, pp.57-58.

5 Gr., § 719.

6 "Cette acquisition [du p.d.] se fait par la lecture et l'écriture, c'est-à-dire, en gros, d'adultes à adultes" (Ch. BALLY, Le langage et la vie, p.199). "L'antérieur (j'ai fait) en opposition avec le passé simple, marque le passé en tant qu'il est vu du moment présent [...]; par le sùtes [= p.d.], le locuteur raconte l'histoire de la personne [...] en l'abandonnant dans le domaine du passé, tandis qu'avec l'antérieur, le locuteur conserve dans le présent la personne délocutée encore que racontant les événements qui l'on atteint dans le passé" (D.P., V, 165).

7 Cfr E. BENVENISTE, Les relations de temps dans le verbe français, dans le Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, t. LIV (1959), p.75. Remarquons que la mesure exacte du temps séparant le moment du procès relaté et celui de la relation a peu d'importance. L'essentiel est

Et ceci vaut toujours pour la langue écrite et assez souvent pour la langue parlée, où l'on notera toutefois que la forme bat en retraite devant le passé indéfini⁸. Il est cependant une éventualité que les grammairiens envisagent rarement: le cas où l'écrit se donne pour une reproduction mimétique de l'oral. Point capital pour nous qui étudions une oeuvre où l'on a plus d'une fois relevé l'abondance des parties dialoguées. L'emploi du passé défini est dans l'occurrence assez variable: on l'y trouve, plus fréquemment que dans le véritable langage parlé, mais il sert exclusivement à noter les faits historiques. Ici également, on constatera sa régression au profit du passé indéfini.

Toutes ces remarques portent sur l'emploi d'un temps considéré comme homogène. Or, on sait depuis longtemps qu'à l'intérieur d'un même verbe et d'un même temps, les formes possèdent une vitalité différente selon la personne en cause. Une oeuvre comportant une part si importante de dialogue ne pourra être une simple narration rédigée à la troisième personne (la "référence de personne", selon Benveniste) ou sur le mode "je", et l'on doit s'attendre à voir apparaître les trois personnes, tant au pluriel qu'au singulier. Or, "statistiquement, il est exact qu'on rencontre surtout cette forme [le p.d.] à la 1ère personne du singulier et à la troisième personne du pluriel"⁹.

que le temps de l'action soit complètement coupé du présent du sujet parlant. Cette valeur du p.d. entraîne comme corrolaire qu'il sert surtout à évoquer des procès assez éloignés dans le temps, alors qu'il est réservé au p.i. d'exprimer les actions appartenant à un passé proche.

8 D'après DAUZAT, Histoire de la langue française, Paris, Payot, 1930, p.303, le p.d. a disparu de l'élocution parisienne courante après 1789; cfr Cl. 214.

9 W.P.,343. Encore faut-il noter que, dans le style direct, la troisième personne est certainement la plus répandue; la survivance de la première personne est surtout assurée par la narration.

Telles sont, rapidement esquissées (il s'agit là d'un "des problèmes les plus difficiles de la syntaxe française"¹⁰), les positions qu'occupe le passé défini en français contemporain.

Envisageons à présent le problème dans l'axe diachronique¹¹. A l'époque classique, le passé défini était encore d'usage courant dans la langue parlée, mais la distinction fondamentale indéfini/défini était fermement établie¹²: le second exprimait déjà "qu'un fait s'est produit à un moment quelconque du passé (sans aucune relation avec le présent)"¹³. Dès le début du siècle, Maupas avait formulé cette différence, déjà sentie par Estienne. Pourtant, les grammairiens s'en tinrent encore longtemps à la fameuse règle des 24 heures, jusqu'au XIXe siècle¹⁴. Au fur et à mesure que l'on remonte dans le passé, on constate que l'emploi du défini devient de plus en plus fréquent, face à son concurrent, et cela aussi bien dans la conversation que dans la narration. En ancien français, le système temporel est très différent puisque le passé défini entre en opposition avec l'imparfait

10 H. STEN, Les Temps du verbe fini (indicatif) en français moderne, Copenhague, 1952, p.95.

11 Cfr L. FOULET, La disparition du prétérit, dans Romania, t. XLVI (1920), pp.271-313, A. DAUZAT, Le fléchissement du prétérit et de l'imparfait du subjonctif, dans Etudes de linguistique française, 2e éd., 1946, pp.62-81. D'après Marc Wilmet, l'éventail expressif des trois temps (imparfait, p.d., p.i.) varie peu du XIIIe au XXe siècle, la question se ramenant à un "dosage subtil des effets de sens" et à des "proportions mouvantes" (Syntaxe historique et structuralisme, p.350).

12 Haa. est muet sur ce point. Au XVIIe siècle, la supériorité quantitative du p.i. dans la langue du théâtre est indéniable. Voir H. SAUNDERS, Obsolescence of the past définie and the Time perspective of French classical drama, dans Archivum linguisticum, t.VII, 1955, pp. 96-122.

13 BRUNOT et BRUNEAU, op.cit., p.379. Cfr P. IMBS, L'emploi des temps verbaux en français moderne, Paris, Klincksieck, 1960, passim.

14 Cfr LEVITT, op.cit., pp.155-156, G.D., 657, N.C., 196, BONIFACE, op.cit., 280; Besch., 627, critique la règle.

et le présent¹⁵. Foulet notait d'ailleurs que ces temps alternaient avec grande aisance dans la narration "sans qu'on puisse le plus souvent relever entre ces temps de différence appréciable. On paraît surtout chercher la variété"¹⁶.

Le rapport des forces du couple défini/indéfini au sein de la Légende d'Ulenspiegel est très intéressant à observer. Aucun critique ne l'a encore noté, mais le fait ne peut échapper au lecteur attentif: De Coster est prodigue du passé défini.

L'usage de ce temps est constant dans la narration elle-même. La première ligne de l'épopée fait usage du verbe "naquit" (I,I,p.5), et la dernière dit "Et il partit" (V,10, p.455). Ce qui n'a rien d'étonnant: "Presque tous les récits rétrospectifs des romanciers, des journalistes, des historiens, sont encore à ce temps"¹⁷, "passé à perspective zéro", selon Guillaume. L'action de la Légende étant située dans un passé n'ayant pas d'attaches vivantes avec le présent du lecteur, il est normal d'y rencontrer la forme la plus propre aux relations historiques, ce temps qui leur donne "la couleur dont se teignent les choses lointaines sur lesquelles on n'a plus de prise sinon par la mémoire"¹⁸. Encore faut-il noter qu'il ne s'agit pas là d'un choix nécessaire et que d'autres temps sont possibles dans la narration.

15 La question de la répartition sémantique des temps en A.F. est d'ailleurs assez complexe, et nombreux sont les avis contradictoires qui ont été soutenus à ce sujet (par exemple, sur les rapports p.d. et p.i. en A.F., voir ce qui oppose BRUNOT et BRUNEAU, op.cit., § 778, p.500, et MEYER-LÜBKE, op.cit., § 113).

16 F. Synt., § 322.

17 André THERIVE, Le français, langue morte, V, p.101.

18 W.P., 344.

Mais les sondages permettront de constater dans l'oeuvre une prédominance écrasante du passé défini sur les autres temps du passé¹⁹. Voici les chiffres résultant d'un comptage portant sur un échantillon de 1209 verbes faisant partie de la narration:

passé défini	857
passé indéfini	0
imparfait	352
présent historique	0

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur ce était qui n'a rien d'exceptionnel ni d'archaïsant. Nous ferons cependant remarquer que cet emploi prédominant du défini:

1° couvre l'intégralité du texte de la Légende

2° oriente la sensibilité temporelle du lecteur en rejetant les faits dans un passé que, dans le cas présent, nous pouvons fort bien nommer passé légendaire.

Car c'est bien ce dernier trait du passé défini qui importe. Ce qui nous frappe est moins son caractère ponctuel²⁰ que son caractère extemporané.

Nous épingleurons cependant un cas isolé de passé défini dans la narration qui évoque irrésistiblement le Moyen-Age. En français moderne, ce temps ne peut plus servir pour marquer "des qualités durables d'un individu", "des états durables des choses" ou "une disposition passagère des individus" assez durable pourtant pour servir comme d'arrière-plan

19 Dans certains cas le choix entre l'imparfait et le p.d. semble indifférent, et l'action désignée n'est pas, sur le plan sémantique, précisément ponctuelle. C'est pourtant le p.d. qui est choisi. L'imparfait se cantonne donc dans les cas de pure description.

20 Dans la L.U., ce trait est contrecarré par l'usage de très nombreux gérondifs et duratifs.

à une série d'actions successives²¹. C'est pourtant lui qui est utilisé pour évoquer le harnachement fantaisiste revêtu par Thyl au cours du duel l'opposant à l'archer Riesen-craft:

Ulenspiegel se fit un armement de gentilhomme d'armes: son destrier fut un âne; sa selle furent les jupes d'une fille-folle; le chanfrein orné de plumes fut en osier, garni au-dessus de beaux copeaux bien voltigeants. Sa barde fut de lard, car, disait-il, le fer coûte trop, l'acier est hors de prix, et quand au cuivre, on en a fait tant de canons, ces jours derniers, qu'il n'en reste plus de quoi armer un lapin en bataille (III,13,p.247)²².

Comme dans les chansons médiévales, cet armement est privé de toute apparence de réalité. Ici comme là-bas, il devient réalité seconde et symbolique. La différence essentielle réside en ceci: la description de De Coster, qui entend se moquer de certains rites, appartient davantage au style burlesque qu'à celui de la casuistique courtoise. Mais ici nous sortons progressivement du domaine de la syntaxe pour anticiper, une nouvelle fois, sur l'étude des archaïsmes par évocation.

21 F. Synt., 223. Dans ce cas, c'est à l'imparfait que s'oppose le p.d. Au XVIIe siècle, on trouve encore quelques exemples de p.d. en fonction descriptive.

22 On peut évidemment ne pas voir dans ces lignes une véritable description mais le compte-rendu des étapes successives de l'armement que se compose le héros, interprétation qu'autorise le premier verbe (les autres verbes devenant l'équivalent de "il prit un âne...", "il choisit pour sa selle..."). L'utilisation de être reste cependant gênante. La fin du passage, trait descriptif, est à l'imparfait ("Ladite salade était surmontée...").

Nous pouvons à présent nous pencher sur le discours direct. L'usage du passé défini y est plus frappant et y constitue un archaïsme remarquable.

On ne le trouve guère, cependant, dans les narrations placées sur les lèvres des personnages. La Légende étant elle-même située dans une ère révolue, on ne pouvait attendre que ses héros communiquent les événements de leur univers en les plongeant dans un temps sans incidence sur leur présent propre²³. Si Thyl devient l'âme de la révolution, c'est parce que, "profondément ancré dans la vie et l'histoire de son peuple, dans le climat social de son pays"²⁴, il est directement sensible aux événements qui se produisent autour de lui. De là, l'usage constant du passé indéfini dans cette relation de la Saint Barthélemy:

A Paris, la nuit de la Saint-Barthélemy, ils ont tué dix mille cœurs libres dans la seule ville de Paris; le roi lui-même a tiré sur son peuple. Réveille-toi, Flamand; saisis la hache sans merci: là sont nos joies; frappe l'espagnol ennemi et romain partout où tu le trouveras. Laisse là tes mangeailles. Ils ont emmené les victimes mortes ou vivantes vers leur fleuve et, par pleines charretées, les ont jetées à l'eau. Mortes ou vivantes, entends-tu, Lamme ? La Seine fut rouge pendant neuf jours, et les corbeaux par nuées s'abattirent sur la ville. A la Charité, à Rouen, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Bourges, Meaux, le massacre fut horrible.
(IV,10,p.391).

Le passé défini n'y est employé que quelques fois et de façon très naturelle: dans "s'abattirent" et "fut horrible", il a une valeur ponctuelle; l'usage en est un peu moins régulier

23 Voir les réflexions de Aub., 349. Le p.d. désigne un "événement périmé que le sentiment linguistique n'envisage pas, du moins au moment du discours, comme susceptible d'avoir des conséquences vivantes" (D.P.,V,165).

24 André KEDROS, Thyl Ulenspiegel et autres héros populaires dans Europe, n°51, (mars 1950), pp.57-73.

dans "La Seine fut rouge" (ce trait est légèrement descriptif) mais sans anormalité flagrante.

Il est cependant grand nombre de cas où l'usage du défini frappe. Plus d'une fois, le lecteur voit De Coster employer ce temps là où un romancier moderne utiliserait plutôt le passé indéfini.

Parfois il ne s'agit que d'une simple pesée, légère lorsque le contexte renvoie déjà à un temps passablement lointain. C'est, par exemple, le cas lorsqu'une notation comme jadis se trouve dans la même phrase que le verbe:

Je fis jadis un grand péché et fus condamné par le chapitre de Notre-Dame à aller à Rome à pied pour demander pardon au Saint-Père, qui me l'octroya. Je revins lavé en ces pays sous condition de prêcher en route les saints Mystères à tous et quelconques soudards que je rencontrerais (II,18,p.211).

Mais le passé défini frappe d'autant plus dans le discours direct que les faits évoqués sont proches. Certes, le laps de temps séparant l'acte référent de l'instant du discours n'a pas en soi d'influence déterminante sur l'apparition du défini, mais celui-ci, vu sa valeur de praeteritum est davantage utilisé pour des événements relativement éloignés²⁵. Or, De Coster se met plus d'une fois en contradiction avec cette tendance. Au chapitre I,5, on voit Katheline faire irruption chez Claes, "toute frissante", et raconter sa vision de la nuit; elle parle par saccades, encore sous le coup d'une intense émotion. Il est dès lors assez surprenant d'entendre le charbonnier l'interroger: "Vis-tu cela de tes yeux ou en songe" (et non "as-tu vu cela de tes yeux". Nombreux

25 Voir note 7.

sont les événements qui sont ainsi à la fois proches et présentés à l'aide du passé défini. Dans les exemples qui vont suivre, le contexte montre clairement la proximité des faits:

Ce gâteau qu'hier nous offrit Katheline (I,2,p.6).
Nele sauva tout hier avec moi. [Réponse de Claes]:
Tu fus subtil, Thylken mon mignon (I,73,p.136)²⁶.
Si tu fus assez cruel pour le faire, sois assez
vaillant pour l'avouer (I,22,p.34)²⁷.

Il est même des cas où le passé défini fuse immédiatement après le fait qu'il désigne²⁸. Epinglons ce vif dialogue entre Lamme et Thyl; ce dernier, fâché contre son compagnon, vient de cingler son "faux-visage" d'un coup de lanière:

- Que fais-tu là ? s'écria Lamme piteusement.
- Quci ? répondit Ulenspiegel.
- Ce coup de fouet ? dit Lamme.
- Quel coup de fouet ?
- Celui que je reçus de toi, répartit Lamme.

Ici la substitution des temps est flagrante²⁹. Il en va de mê-

26 Dans ces exemples, DC respecte donc en quelque sorte la règle classique des 24 heures.

27 Charles-Quint s'adresse à son fils, devant le corps encore fumant de la jeune guenon que le futur inquisiteur vient de brûler.

28 " Au XIIIe s. , on se servait aussi dans le parler courant du passé défini pour indiquer une action toute récente, survenue le jour même ou quelques instants auparavant[...] Usage que ne connaît même plus notre langue littéraire". F.Synt., 230-231. Cfr Aub., 350, Cl., 215 ("on ne l'emploie pas quand on raconte rapidement un fait récent"). C'est plus cette distorsion temporelle que la simple fréquence du p.d. qui donne l'impression d'arch. Cfr Ch. J. MILLON, Le passé simple chez les romanciers et les dramaturges, dans F.M., t.IV, 1936, pp.239 ss.

29 D'ailleurs, sur son ms., DC avait d'abord écrit "celui que je viens de recevoir" (f.567). Un peu plus loin, il corrige "pourquoi as-tu fait cela" en "fis tu cela" (f.568).

me dans cette phrase: le farceur, terminant un gigantesque balthazar, demande "Daignez me payer, je gagnai bien les six florins par le rude labeur de mes mâchoires" (I,55,p.97)³⁰. Nele, venant sauver son fiancé sous la potence, déclare: "Je viens de Flandre pour le chercher", il lui est sèchement répondu par Lumey de la Marck, frustré de sa vengeance: "Tu fis bien" (IV,8,p.387). A Broer Cornelis, qui vient de le traiter de gros homme, Lamme répond par une bordée d'injures qu'il introduit par: "Tu m'appelas gros homme..." (V,7,p.442).

Il est des passages où le choix de la personne souligne encore ce que le temps peut ainsi avoir de désuet³¹. Dans le duel qui l'oppose à Riesencraft, Ulenspiegel déclare: "Vous m'octroyâtes le bâton, mais vous ne me défendîtes point de l'égayer de feuillage" (III,13,p.247). Bien sûr, c'est l'ironie qui fait ainsi parler le héros³². Mais on ne peut toujours justifier de la sorte les formes en -îtes: "Que n'en fîtes-vous autre chose" (I,61,p.114); "Le vîtes-vous entrer à Mons ?" (V,2,p.426)³³.

Ailleurs, le passé défini confère une lourdeur solennelle aux déclarations. C'est pourquoi, lors de ces scènes de

30 Avant le repas, l'hôtesse lui avait dit: "On mange à la table des seigneurs pour six florins". Ulenspiegel la prend au mot et exige d'être payé. La prise au pied de la lettre est un des principaux ressorts comiques des livrets populaires et, parmi ceux-ci, du Thyl l'espiègle traditionnel.

31 Cfr MILLON, op.cit., p.242. C'est depuis le XVIIIe siècle que ces formes tombent en désuétude. Cfr Br., VI,2,1457, 1784.

32 La prétention de ces désinences en -âtes et -îtes contraste avec la pauvreté de l'équipement. C'est la seule fois qu'Ulenspiegel vouvoie l'archer.

33 La première personne du pluriel est également utilisée. Revenant d'une expédition punitive contre un collaborateur de l'occupant, Ulenspiegel se justifie devant son supérieur: "Nous primes cette nuit, en sa ferme, le traître Dierick Slosse" (IV,17,p.412; il lui est répondu: "Vous fîtes mal de quitter les navires").

procès qui émeuvent le lecteur, nombre de questions et de réponses sont formulées à ce temps. L'auteur n'hésite pas non plus à y utiliser la deuxième personne du pluriel:

Combien de fois, lui dit-il, chevauchas-tu un balai pour aller au sabbat ? Combien de fois fis-tu périr le blé dans l'épi, le fruit sur l'arbre, le petit dans le ventre de sa mère ? Combien de fois fis-tu de deux frères des ennemis jurés et de deux soeurs des rivales pleines de haine ? (I,38,p.62). Connûtes-vous, dit-il, messire Hilbert, fils de Willem Ryvish, écuyer ? (IV,6, p.376).

C'est encore le temps employé par Charles-Quint et Philippe dans leur correspondance, qui acquiert ainsi une couleur historique plus prononcée: "J'essayai sans doute de me distraire en faisant miauler ces chats, mais je ne ris point" (52,p.91), comme dans la lettre de Joos Damman ("Je gagnai en ce métier, en six mois, cinq mille rixdaelders", IV,6,p.374).

Il faut noter que la pesée ainsi exercée est continue à l'intérieur de certains contextes. Interrogeant Lamme et Ulenspiegel, le vieux Gueux du bois commence ses phrases ainsi: "Si tu vis tant de pays..." (III,34,p.306), "Si tu voyageas tant..." (p.307). Mais ce n'est pas là une règle impérative et, dans une même séquence, alternent parfois passé indéfini et défini: "Tu as pris Hilbert pour moi: c'est lui qui vint te voir. Et en ton esprit méchant, tu l'appelas Hans" (IV,5,p.369).

Les exemples cités sont nombreux mais ne devraient pas exagérément retenir notre attention s'ils constituaient des exceptions au sein de l'oeuvre. L'énumération non accompagnée de mesures est un procédé d'exposition générateur d'illusions. Il convient donc de nous demander si la patine

archaïsante que dépose sur le discours des personnages l'utilisation du passé défini est un fait généralisé ou si elle n'affecte que des phrases parcimonieusement disséminées au long du texte. Le dépouillement de 123 chapitres, choisis au hasard, et où ont été relevés, à l'intérieur des dialogues³⁴, tous les verbes conjugués à un temps passé, fournit les résultats suivants:

Passé défini	454	43,57 %
Passé indéfini	235	22,55 %
Autres temps ³⁵	353	33,87 %
Total	1.042	-

On voit que le défini est largement majoritaire. Si l'on ne considère que les deux temps en concurrence directe, on verra que 65,89 % des parts reviennent au passé défini contre 34,10 % seulement à l'indéfini. Ces chiffres se passent de longs commentaires. Il eût certes été étonnant de ne pas trouver le passé défini sur les lèvres des personnages, puisqu'il reste encore indiqué pour évoquer des faits d'ordre historique. Mais l'utiliser dans la conversation courante et familière, et qui plus est, pour des faits particuliers et rigoureusement contemporains de l'énoncé, voilà qui attire l'attention. Lorsque on constate en outre que ce temps désuet est presque systématiquement substitué à son concurrent, et cela à travers toute l'oeuvre, on ne peut qu'être impressionné!

34 Est considéré comme faisant partie du dialogue toute phrase désignée comme telle par la typographie (utilisation de tirets ou guillemets) ou par des formules comme dit-il, et non introduites par des éléments subordonnants qui la désigneraient comme relevant des styles indirect ou indirect libre.

35 Il n'est pas utile, dans le cas présent, de différencier ces temps. Il s'agit souvent d'imparfaits et, dans une mesure moindre, de plus-que-parfaits (moins souvent encore, de temps du passé du mode subjonctif).

Nous ne terminerons pas sans avoir défini les effets dégagés par le passé défini. Car il n'a pas seulement une influence sur la perception des événements relatés; il modifie aussi et surtout l'élocution des personnages. L'utiliser dans le discours direct ne va pas sans distinction ou - selon les contextes - sans affectation³⁶. La principale valeur autonome que la conscience linguistique du lecteur moderne accorde au passé défini, c'est celle du classicisme. C'est donc un voile d'élégance, une élégance à l'allure parfois compassée, qui se dépose sur la langue de la Légende, grâce à la légère tension qu'y provoque l'usage régulier de ce temps.

Ce que nous avons dit sur la désuétude et la valeur affectée du passé défini vaut aussi pour le subjonctif imparfait³⁷, encore courant au XVIIe siècle³⁸. Il s'agit même d'une forme assez dangereuse à manier, car l'affectation qu'elle révèle peut aisément paraître ridicule. Aussi De Coster se

36 D.P., V, 334 dénonce "l'emploi **prétentionniste du priscal pur**".

37 Cfr DAUZAT, Le fléchissement du passé simple et de l'imparfait du subjonctif, p. 97. Il faut évidemment distinguer les personnes où ce temps est employé (il est plus rare aux deux premières personnes). Cfr Br., VI, 1458, 1798 et ss., D.P., III, 131 et V, 612-620. Les grammaires du XIXe enseignent toutes l'accord puriste; mais leurs remarques sur la "cacophonie" des formes en -asse (ex.: Aub., 384) semblent indiquer l'obsolescence du temps (on peut la faire remonter à la fin du XVIIe siècle). Des témoins attestent que l'effet ridicule des formes en -asse existait déjà dans la première moitié du XIXe (cfr LEVITT, op.cit., pp. 172-173). Selon Cl., 211, le français est en train de perdre le sub. imp.

38 Cfr Nyr., VI, 339.

montre-t-il assez prudent. Il n'utilise que rarement ce temps, et le moins souvent possible dans le discours direct:

Il fut dit aux parrain et marraine, père et mère, par le bedeau school-meester, maître d'école, qu'ils eussent à se placer autour de la piscine baptismale (I,6,p.10). Des sergents vinrent et dirent à Ulen-spiegel et à Soetkin qu'ils eussent à déguerpir de là au plus tôt (I,69,p.127).

Cent mille âmes périrent de ton fait, non que tu aimasses le Christ, mon Seigneur, mais parce que tu fus despote, tyran, rongeur de pays (I,79,p.151). Nul ne pouvait entrer ni sortir qu'ils ne le voulussent (IV,17,p.407).

Au cas qu'ils dussent combattre dehors (IV,17,p.408).

§ 2 - Formes en -ant

En moyen français, les formes verbales que, po^r faire court, nous nommerons "formes en -ant", connaissaient un indéniable succès. On les rencontre surtout dans les textes d'une certaine tenue, tentant de se rapprocher de l'usage latin³⁹. Cette époque fut un âge d'or, car il fallut attendre la fin du XIXe et le début du XXe siècle - c'est alors que naît la prose journalistique ayant ses usages pro-

39 Dans son travail sur La prose narrative française du XVe siècle. Etude esthétique et stylistique (Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1958), Jens Rasmussen signale: "Comme constructions calquées sur le latin on trouve surtout les propositions infinitives et les constructions participiales, par exemple l'ablatif absolu. Ces constructions existent bien avant le XVe siècle en français. C'est donc seulement dans le cas où on les rencontre en grand nombre qu'on peut qualifier le style de latinisé" (p.27). "Le participe présent employé dans une fonction latine se trouve par endroit dans les romans et les nouvelles [...], mais ce genre de construction n'est pas très fréquent chez les conteurs. Les chroniqueurs, par contre, affectionnent la construction participiale et sont à l'avant garde du mouvement comme en témoigne l'emploi du participe présent en fonction adnominal avec un complément, construction qui n'a été adoptée que dans le moyen français [...]. Quant aux constructions analogues à l'ablatif absolu latin, elles ne sont pas rares dans les romans et les contes, où elles servent en particulier à marquer la base de l'action" (p.28).

pres⁴⁰ - pour retrouver une nouvelle efflorescence de formes participiales et gérondives.

De Coster est prodigue de ces formes. A propos de Blanche, Claire et Candide, J. Hanse notait finement: "Le nombre de ceux-ci [les participes présents] a pu déjà frapper dans le français moderne du reportage; il suffit, comme pour les adverbes, de les multiplier en les associant à d'autres tours, qui datent davantage mais qui sont employés plus discrètement, pour que l'impression de dépaysement dans le temps soit renforcée"⁴¹; commentant un autre texte, il y relevait "quelques participes présents, qui patinent la langue sans qu'on puisse parler vraiment d'archaïsme"⁴². Ce que Hanse a schématiquement décrit, c'est le phénomène de la pesée. En soi, un gérondif ou un participe présent n'ont rien d'archaïsant. C'est l'abus de ces formes qui peut provoquer la sensation d'une langue anachronique. Mais la pesée ne suffit pas. Elle doit encore être authentifiée par la présence de formes avouant franchement leur caractère obsolète⁴³. Deux tâches nous attendent donc: apprécier l'importance des formes en -ant dans l'Ulenspiegel et y rechercher les écarts syntaxiques ma-

40 Voir les ex. donnés par B.H.J. WEERENBECK, Participe présent et gérondif, Nimègue, Paris, 1927.

41 De Coster et sa première 'Légende flamande', p.249.

42 De Coster exclu de la littérature française, dans B.A.R. L.L., t.XXXVII (1959), p.10. Dans sa thèse de 1928, le critique notait, de façon plus lapidaire, que DC avait emprunté à la vieille syntaxe "l'artifice des gérondifs et des participes, des ablatifs absolus" (p.283). Voir aussi Le Centenaire de la Légende d'Ulenspiegel: "On remarque les participes présents. De Coster y recourt volontiers, à la fois pour vieillir discrètement sa langue et pour les substituer à des propositions subordonnées" (p.103). Soss., 171, note en outre que l'artiste "se plaît à grouper en gerbes opulentes les participes présents".

43 Cfr les conclusions du chap. VI.

nifestes. Examinons tout d'abord les participes⁴⁴.

De Coster se permet avec eux une première latitude. On sait qu'au dix-neuvième siècle⁴⁵, le participe présent est invariable et que, s'il s'est autrefois décliné selon le cas et le nombre, ce n'est qu'aux XVI^e et XVII^e siècles qu'il a pu subir l'accord en genre⁴⁶. Or, notre auteur fait parfois l'accord: "Il ouvrit ses bras, elle s'y jeta pleurante encore" (I,27,p.43). Cette légère anomalie attire l'attention sur la forme elle-même. Le même effet peut encore être obtenu par la mobilité des personnes, syntaxe courante dans la langue classique⁴⁷. Dans la phrase "Où est ce temps où allant chez elle, dans le dessein de l'épouser, elle me fuyait par peur et par amour ?" (II,1,p.175), le sujet du participe

-
- 44 Dans les pages qui suivent, nous ne discuterons pas les frontières, d'ailleurs variables selon les siècles (cfr M. GIACOMELLI DESLEX, L'Uso del participio presente in Francia nel XVI secolo, Turin, Giappichelli, 1968), séparant le part. de l'adj. verbal et celui-ci du gér. Plusieurs ouvrages n'ont pas épuisé la question. Nous renvoyons à ceux-ci et particulièrement à la longue étude de Weerenbeck et à l'article récent de Albert BARRECAVIDAL, Participe présent, adjectif verbal et gérondif. Essai de description systématique, dans Praxis, t.XVI, 1969, pp.297-310. Que le grammairien nous pardonne donc si nous résolvons d'une manière parfois un peu brutale certains cas délicats. Il constatera d'ailleurs que le problème est particulièrement difficile dans la L.U.
- 45 G.D., 706 ss., signale que l'accord existe, à titre d'arch., chez les poètes; Aub., 386-386 allègue des exemples d'accords poétiques; N.C., 206-207, Besch., 669-670, BONIFACE, op.cit., p.229, déclarent le part. invariable; Cl., 215, recense quelques arch. résiduels.
- 46 Les plus anciens exemples de part. accordés au féminin datent du XIV^e s. L'Académie a décrété l'invariabilité du part. en 1679. Cfr D.P., IV, 51-53, Gr., pp.209-212, W.P., 310, BRUNOT, La pensée et la langue, p.594, et surtout Br., I, 476-477, III, 326-332, 595-598, VI, 1496.
- 47 D. Lag., 363, Besch., 684-689, considère le tour comme une licence poétique (pour le gér.).

n'est pas exprimé et n'est cependant pas le même que celui de la principale (il est représenté par le complément d'objet me⁴⁸). Le troisième écart syntaxique possible consiste dans l'usage temporel du participe. En principe, ce mode n'est pas temporel et ne peut guère, par suite, exprimer qu'une action simultanée au procès marqué par le verbe principal; il est donc, selon le cas, l'équivalent d'un passé, d'un présent ou d'un futur, mais jamais il n'exprime un décalage temporel entre les deux actions. La phrase: "Elle ne frappa plus Lamma davantage; mais étant grande, le fit travailler à sa place" (I,3,p.8) heurte donc légèrement: le lecteur attendrait plutôt un verbe "devenue grande", dont le temps et les sèmes dénonceraient le décalage⁴⁹. Dans "Nele, tombant, se frotta les yeux" (V,10,p.253), il y a en fait un rapport de successivité: ce n'est qu'après être tombée que Nele se frotte les yeux. Dans "Où sont-ils, réchauffant la terre et le ciel, les oiseaux et les insectes" (I,65,p.117), on doit lire "eux qui réchauffaient". Ces menus écarts attirent l'attention sur les formes participiales⁵⁰.

L'importance de celles-ci n'est pas que qualitative; elle est aussi quantitative⁵¹. La haute concentration de formes en -ant est obtenue en les substituant systématiquement à la proposition relative. Dans la phrase "Tu geins, lâche coeur regrettant la femme qui te fit porter la couronne

48 Voir aussi: "Si les sergents me prennent, ayant un enfant sans être mariée" (I,15,p.23).

49 En suivant le fil de l'énoncé, on pourrait croire que étant désigne une action contemporaine de "elle ne frappa". D'après W.Z.,147, la participiale n'exprime plus que rarement un rapport de temps en français moderne. Cfr aussi Gr. §,767.

50 On notera enfin que certains verbes remarquables se présentent habituellement sous forme de part. ou d'adj. verbal (frisser, ricasser, et les hapax comme bénéficiaire, abrévier, hihanner ou baudoyer). Le part. peut également être le prétexte d'arch. morphologiques ("vétissant", I,50).

51 D'après Aub., 418; "Nous aimons moins les ablatifs absolus [...], mais c'était français".

cornue du cocuage" (III,33,p.304), la construction a pour effet, une fois de plus, de resserrer étroitement la caractérisation et son objet: le fait d'être plein de regrets semble beaucoup plus propre au coeur de Lamme que s'il avait été fait usage du relatif, lequel aurait davantage désolidarisé les deux éléments. Plusieurs pages ne suffiraient pas à énumérer les cas où le participe pourrait être remplacé par un relatif:

Vois-tu cette mignonne femme debout sur le quai, avec sa robe noire brodée d'écarlate, et se cachant le visage sous sa capeline blanche ? (IV,1,p.354). Il fut seulement trouvé que c'était un méchant gausseur, raillant sans cesse le prochain, mais n'ayant jamais médité de Monseigneur Dieu (I,32,p.49).

Le participe peut également se substituer à l'infinitif. Au lieu de "Nous y entendrons le squelette s'y agitant avec un sec bruit d'os" (I,10,p.15), l'auteur aurait pu écrire "qui s'y agite" ou "s'y agiter". Citons encore quelques autres exemples:

Ulenspiegel fit comme elle, et l'entendit pleurant sous les couvertures (I,75,p.140).
Souvent Ulenspiegel l'entendait parlant toute seule (I,77,p.143).
Les deux serviteurs s'effrayaient de les voir rôdant l'un autour de l'autre (III,24,p.268).

La construction participiale en vient ainsi, dans le texte, à remplir toutes les fonctions des subordonnées circonstancielles⁵². Le fait n'a en soi rien d'anormal. Ce

52 C'est d'ailleurs bien ce qui se passe sur le plan génétique (Han. DC, 289-290, l'avait déjà signalé). A chaque étape de son travail (des préoriginales au ms., sur celui-ci et du ms. à l'Or.), DC multiplie les formes en ant en les substituant:

qui attire l'attention, c'est le nombre de cas où cette substitution a lieu:

Jan de Zuursmoel, lequel, étant capitaine de lands-knechts, avait failli être pendu (I,47,p.81).
Josse Grypstuiver étant à la Blauwe-Torre, Claes chopina très bien (I,56,p.98).

-
- a) à des relatives, à l'imparfait, au présent ou au p.d. ("Il éternuait comme quelqu'un qui sort de l'eau" → "comme chien sortant de l'eau", f.422B). Environ 25 cas (le plus souvent sur ms.).
 - b) à des circonstancielles, introduites par car ("Car il craignait" → "craignant la vengeance de l'échevin", f.267), comme ("Comme le peuple s'assemblait" → "le populaire s'assemblant", f.269), quand ("Quand la chandelle fut allumée", f.334, → "la chandelle étant allumée", Or.). Une vingtaine de cas (le plus souvent sur ms.).
 - c) à des propositions infinitives ("Pour recruter des soldats" → "recrutant des soldats", f.495; "Sans sonner mot" → "ne sonnant mot", f. 522). Quatre cas (sur ms.).
 - d) à des propositions indépendantes, surtout à l'imparfait, mais aussi au présent, p.d. et p.q.p. ("Et lui montra", Uyl. → "lui montrant", f.217; "Il cherchait" → "cherchant", f.248; "Il était", f.167 → "se trouvant", I,49). Environ 60 cas (le plus souvent sur ms., mais également sur épreuves, notamment en des endroits où le ms. avait modifié la forme -ant en indépendante).

La correction en sens inverse (à partir de la forme -ant) se fait toujours au profit d'une indépendante, et est beaucoup plus rare (environ 19 cas). Toutes les corrections favorisant le participe unissent plus étroitement le procès principal et ses caractérisations; de coordonnées, les indépendantes deviennent subordonnées et les rapports de cause, d'opposition se trouvent davantage soulignés; la valeur de simultanéité remplace celle de but ou d'antériorité lorsque la forme en -ant se substitue à l'infinitive ou à la circonstancielle de temps; la valeur descriptive se substitue à la simple mention de la relation. Ce souci de concision et de cohésion se traduit encore autrement que par l'introduction de participes et de gérondifs: assez nombreux sont les cas où

- a) DC subordonne des propositions coordonnées,
- b) réduit les subordonnées à de simples membres de la principale, notamment en les remplaçant par des adjectifs (en supprimant du même coup des verbes comme être, faire, etc.).

On doit cependant dire que les endroits où il rend l'indépendance à des subordonnées à un mode personnel sont fréquents également.

Claes embrassa en pleurant Ulenspiegel et Soetkin, mais il fut le premier qui eut les yeux secs, parce qu'il le voulait, étant homme et chef de famille (I,73,p.136).

Nombreux sont les chapitres (ou tout au moins les débuts de paragraphes) qui commencent avec de pareilles formes. En voici quelques exemples ⁵³:

"Claes ayant pêché un gros saumon..." (I,8,p.13);
"Ulenspiegel, étant sevré..." (I,9,p.14); "L'année ayant été bonne..." (I,11,p.17); "Claes, étant dans le bailliage de Meyborg..." (I,12,p.17); "L'empereur étant revenu de guerre..." (I,22,p.33), etc.

L'effet de profusion est encore renforcé par le fait que tous ces participes ont une nette tendance à se regrouper en séries ou en couples:

La belle dame et le gras sommelier, passant devant la chaumine, regardèrent Ulenspiegel soufflant, Nele riant et Titus Bibulus Schnouffius hurlant (I,26,p.39).

On n'entendait nul autre bruit que la voix de Claes priant, le bois crépitant, les hommes grondant, les femmes pleurant (I,74,p.138).

N'aimant nul homme en cette vie, sachant que nul ne l'aimait, voulant porter seul son immense empire, Atlas dolent, il pliait sous le faix (II,5,p.183).

Ayant quitté le charron et s'en retournant en Flandre (I,64,p.116); On me laissera jeûnant, promenant ma bedaine (I,43,p.77); chantant et sifflant (II, 8,p.190); huant et criant (II,15,p.203); ruant et se cabrant (II,16,p.205); dormant et ronflant (III, 40,p.332); patinant et glissant (IV,17,p.410), etc.

Cette tendance au regroupement devient plus sensi-

53 Trente-huit chapitres commencent immédiatement par un participe. Sept par un gérondif.

ble encore lorsqu'il s'agit d'adjectifs verbaux. Car ceux-ci, on s'en doute, abondent dans la Légende⁵⁴. On peut les trouver en position détachée:

Frissante, je prie Madame la Vierge (I,8,p.14).
Sur les degrés de la chapelle se tenaient, ricas-
sant, un ermite sonnant de la campane, cinquante
estafiers tenant chacun des chandelles allumées
(I,12, p.18).
Dans des flaques d'eau, des ours et de phoques se
mouvaient, hurlant troupeau, autour de lui (I,85,
p.164).

Parfois, l'adjectif se présente accolé directement à un verbe, selon un schéma encore peu courant à l'époque de l'auteur⁵⁵.

Quelle musique ouvrière sous le ciel bleu qui cou-
vrait éclatant la riche terre ! (I,19,p.29).
Ces pâquerettes s'ouvrant rougissantes sur les prés
(I,31,p.49).
Ulenspiegel n'avait pas vu Nele qui, dans la foule,
le regardait souriante (I,40,p.67).

On notera enfin la fréquence de la construction
tout + adjectif verbal:

La fille vint un jour, toute pleurante, dire à Lamme
et à Ulenspiegel (I,32,p.297).

-
- 54 Il n'est pas toujours aisé de faire le départ entre les adj. verbaux masculins en position détachée et les gér., entre ceux-ci et certains part. et entre les part. présentés seuls et les adj. verbaux. Dans l'exemple: "Et Ulenspiegel, avec son pot ronflant et donnant le son d'aboîment de molosses, allait chanter des noëls" (I,21,p.33), la première forme donne bel et bien l'impression d'être un adj. (on vient de décrire l'objet nommé rommelpot et l'expression "pot ronflant" paraît former un bloc) tandis que donnant est manifestement part. Dans "Choesels célestes et nageant" (I,35,p.55), la coordination met sur le même pied deux espèces différentes: un adj. et un part.
- 55 Voir au chap. XIV, les pages sur l'adj. semi-adverbial.

Soetkin entra chez Katheline toute pleurante (I,69,p.127).
Il fit réchauffer le lit par sa jeune fille, qui, entendant le prince venir, s'en fut toute courante (III,34,p.309)⁵⁶.

En outre, toutes les caractéristiques que nous reconnaitrons à l'adjectif se retrouvent ici: inversions ("Ulenspiegel prit le justaucorps, le tailla en pièces et les cousit de façon à leur donner la ressemblante figure d'un loup", I,48, p.82), accumulations homéotéleutiques ("Le monde pensant, travaillant, philosophant", III,28,p.281), etc.

La pesée la plus remarquable s'exerce sur le gérondif. On sait, que de nos jours, cette forme est quasi nécessairement précédée de la préposition en⁵⁷. Il n'en allait pas ainsi dans l'ancienne langue: le gérondif s'y construisait avec à, par, de, etc.⁵⁸, ou encore de façon absolue (surtout dans le cas des verbes de mouvement⁵⁹), usage encore en vigueur au XVIIe siècle⁶⁰. En outre nous devons noter que ce mode adverbial apparaît beaucoup plus souvent sous la plume des auteurs du XVIe et du XVIIe siècle que dans la prose contemporaine: le français moderne est soucieux d'éviter certai-

56 D'après D. Lag., 116, tout courant, locution adverbiale (pour "en grande hâte") était usuel au XVIIe siècle. Sur le type gérondival tout courant, cfr L. REMACLE, op.cit., t.II, pp.94-99.

57 G.D., 719, reconnaît que l'ellipse n'est pas fréquente; d'après Besch., 679-680, elle montre l'action sans rapport à sa durée.

58 En est cependant déjà la forme la plus courante (cfr F. Synt., § 128, D.P., IV,99 ss.).

59 Cfr F. Synt., § 129.

60 Cfr Bid., §§ 789-792, D. Lag., 364. Haa. est muet sur ce point.

nes équivoques que le gérondif rend possibles, en le remplaçant par une proposition relative.

De Coster dispose donc d'un archaïsme facile à manier: l'ellipse de la préposition devant le gérondif. La charge obsolète de ce trait n'est point trop lourde, pour de multiples raisons: la liberté de construction du gérondif est beaucoup plus fluctuante que ne laissent supposer certaines grammaires normatives; d'autre part, la langue moderne possède un grand nombre d'archaïsmes résiduels formés d'un gérondif seul ("chemin faisant", "tambour battant"); en troisième lieu, l'échange des formes gérondivale et participiale est extrêmement aisé. Le gérondif non introduit par la préposition est identifié comme une espèce très proche du participe, puisqu'aussi bien, d'après certains grammairiens, cette particule est le seul élément qui puisse distinguer les deux formes en -ant invariables⁶¹. Il convient cependant de ne pas exagérer l'innocence du procédé⁶², car le lecteur contemporain de Charles De Coster devait y être plus sensible que nous: la vague symboliste nous a accoutumé à l'abus des formes en -ant et à l'ellipse de la préposition devant le gérondif⁶³.

61 (En français moderne, le gérondif se distingue du participe présent parce qu'il est toujours précédé de la préposition en, quelquefois renforcée au moyen de l'adverbe tout" W.P., 314). La distinction est commode, puisque formelle. Le fait qu'une forme en -ant puisse se présenter sans préposition et cependant être identifiée comme gér. devrait encourager les grammairiens à formuler d'autres définitions. Gr. hésite plus d'une fois à nommer telle forme précise gér. ou part. présent. On peut cependant avancer que le gér. sert exclusivement à préciser un verbe, alors que le part. sert aussi et surtout à qualifier le substantif et ses espèces connexes. Nous dirons plus loin un autre motif qui nous pousse à conserver la distinction gér./part. présent.

62 "Quant aux exemples modernes dans lesquels la forme en -ant non précédée de en a une valeur gérondive, ils sont sporadiques, et chacun d'eux ressortit à une explication particulière" (D.P., IV, 101).

63 Cfr Cr., 53.

L'éthos de la figure était peut-être, à l'époque, plus spécifiquement archaïque; aujourd'hui, l'effet temporel est plus ou moins oblitéré au profit d'une connotation simplement littéraire⁶⁴.

Une dizaine de pages ne suffirait pas, sans doute, à recueillir toutes les occurrences du phénomène⁶⁵. En voici quelques exemples:

Le duc fait ajourner à comparaître devant lui [...] le prince d'Orange, Ludwig son frère, leur promettant bonne justice (III,1,p.221).
Buvons à lui, le bénissant (IV,18,p.415).
Elles y sont placées en mémoire du miracle que fit saint Martin changeant deux boeufs en taureaux (I,12,p.21).
Peut-être, disait celui-ci sautillant toujours devant lui et l'imitant (I,36,p.59).
Et Nele pleurait le voyant ainsi (I,84,p.162).

Dans tous ces cas, la disposition syntaxique est souple. Le gérondif suit très souvent le verbe qu'il précise, suivant les habitudes du français moderne⁶⁶. Mais il peut également le précéder, comme dans les exemples que nous donnons ci-après. La forme en -ant est alors mise en évidence:

64 On trouve évidemment dans L.U. quelques gér. précédés de en (Ex.: "En grandissant, il prit goût à vaguer par les foires et marchés", I,21,p.32). Considérons la phrase suivante: "Du pain, dit Claes en ouvrant le sac et faisant couler sur la table un ruisseau d'or" (I,51,p.88). Conformément à une habitude bien établie lorsqu'il s'agit de couples, DC supprime le second en; la rupture du groupe préposition + gér., normalement très homogène, est donc assez sensible.

65 Sur le plan génétique, nous notons la tendance à la suppression de en (13 cas sur le ms.). La préposition n'est réintroduite qu'une fois, de Can. au ms.

66 Cette habitude est si contraignante que, dans les cas où le gér. est antéposé et initial, on le fait généralement précéder de c'est.

Claes avait, cheminant, vendu sa pêche (I,3,p.8).
Et cheminant, il la baisait au front (I,31,p.48).

Variante de ces constructions: au lieu de regrouper plusieurs gérondifs avant ou derrière le verbe, l'auteur peut disperser ces formes autour du verbe, selon le schéma gérondif + verbe + gérondif.

Lamme, cherchant sa femme, vaguait patinant (IV,1, p.352).
Puis regardant le tilleul, il dit le maudissant (I,72,p.134).
Là, frissant de peur, il leur dit, parlant par saccades (III,10p.236).
Tout à coup, éclatant de rire, la Gilline dit, regardant Ulenspiegel (III,35,p.316).

Cette construction, dont on trouve peu d'exemples ailleurs que chez De Coster, frappe à un double titre: d'une part, la figure phonique est assez sensible, et d'autre part, la disposition symétrique des éléments attire inmanquablement l'attention sur eux.

Le second procédé servant à mettre la forme en valeur est d'ordre typographique. En règle générale, on détache le gérondif du verbe qu'il accompagne par une virgule. Il en va toujours ainsi lorsqu'il n'est pas seul mais suivi d'un complément ou d'un groupe de compléments. On l'a vu De Coster n'a pas, sur ce point, de règle bien précise: tantôt il met la virgule ("Il restait **debout** près d'elle, soupirant", I,26,p.41), tantôt il l'omet ("Songe aussi quel bon ami tu perdrais me perdant", I,60, p.113). L'absence de signe typographique ne devient vraiment frappante que lorsque le gérondif précède le verbe ou lorsqu'il figure dans un syntagme d'une certaine longueur:

Lamme remâchant son dernier repas humait l'air frais joyeusement (III,20,p.256).

Puis un dimanche nous sortirons ayant oublié de te donner de la nourriture (I,29,p.46).

Il y entra demandant qu'on lui donnât son dîner (IV,1,p.352).

L'absence de pause rend un ton neuf à la construction. Elle resserre le lien qui unit le verbe et la forme équivalant à un complément circonstanciel. Le procès évoqué par le gérondif semble dès lors plus propre au procès principal. C'est une tendance que nous connaissons bien, à présent⁶⁷.

Il existe encore d'autres procédés aptes à souligner le gérondif. Certains seront étudiés de façon plus approfondie: les couples et les accumulations, qui provoquent l'impression de profusion. Dans un cas comme dans l'autre, la

67 L'absence de la virgule est un des traits qui nous encourage à conserver la distinction gér./part. Nous laisserons la parole à Cr., 53: "L'échange des deux constructions est possible quand le sujet impliqué dans le gérondif est aussi celui de la principale, mais le gérondif présente la forme la plus spontanée. Si nous considérons le parallélisme des tours:

des gamins courent en criant - des gamins courent, criant.

elle passe rapidement - elle passe, rapide.

Nous retrouvons la tendance fondamentale de l'impressionnisme qui reporte sur un des éléments du procès une caractérisation qui revenait à l'ensemble du procès, sans que le sens général soit en rien modifié [...]. Du moins ferons-nous une constatation: avec le gérondif, avec l'adverbe, nous obtenons une phrase liée; avec le participe présent, avec l'épithète, le rythme est brisé. C'est, semble-t-il, la meilleure raison qu'on puisse donner de la faveur dont jouit l'emploi littéraire de la construction participiale". On notera que chez DC l'interpénétration des deux constructions est grande puisque dans nombre de cas où l'on serait tenté de reconnaître un participe dans la forme en -ant, on ne peut parler de rupture du rythme. La phrase reste liée, et tous les aspects du procès se présentent d'une façon synthétique.

figure possède une valeur phonique qui ne doit pas nous laisser indifférent. L'homéotéleute, que la langue moderne évite autant que possible, attire davantage l'attention sur les formes en présence ⁶⁸.

Penchons-nous à présent sur quelques cas particuliers de la tournure verbe + gérondif.

Il n'a échappé à aucun lecteur de l'Ulenspiegel que les verbes introduisant le discours direct ("il dit", "dit-il") se présentent rarement seuls. L'amour de la caractérisation est ici très visible. Et c'est souvent un gérondif que l'auteur choisit pour souligner l'attitude ou l'état du personnage. Parfois, la forme en -ant est détachée du verbe par une pause que la typographie rend sous la forme d'une virgule:

Lamme monta comme une flèche dans l'air et tout joyeux dit, le regardant (II,6,p.436).

Mais ils sont nombreux, les exemples où le gérondif se présente directement accolé au verbe.

Vive les Gueux! dirent-ils chantant (III,5,pp.225-226).

Et elle pleurait caressant Ulenspiegel (I,76,p.142).

Un soir Soetkin l'entendant fit un geste de doute (I,80,p.153).

Et Nele pleurait l'écoutant (III,21, p.257).

Ah! dit la vieille pleurant, c'est cruel à toi (I,66,p.121).

68 Notons que couples et accumulations ne se présentent pas sous un jour trop cru lorsque les formes gérondives s'accompagnent de compléments. L'effet de la rime désinentielle s'estompe alors.

L'ordre verbe conjugué-gérondif peut être renversé. Le groupe se présente donc sous l'aspect suivant:

Soetkin se fâchant disait (I,9,p.14).
Cependant Soetkin embrassait Ulenspiegel, et pleurant disait (I,78,p.148).
La fillette tremblant et gémissant toujours disait (I,80,p.155).
Les femmes riant s'entredirent (III,23,p.265).

Le tour étudié peut connaître d'autres variantes. Le groupe verbe de locution + gérondif caractérisant peut se renverser et devenir: caractérisant + verbe de locution au gérondif. Le procès d'introduction du discours devient donc secondaire:

Ulenspiegel se secoua, disant (III,18,p.254).
Il demanda s'il n'y avait nul pardon pour lui, disant (I,72,p.134).

Une autre variante nous intéressera davantage: le verbe introducteur peut être omis⁶⁹. La caractérisation reste, sur un plan formel, secondaire; mais puisque le verbe a disparu à son profit, elle conquiert une place prépondérante. Les exemples de cette construction sont fréquents dans La Légende:

Hochant la tête: Je te sais bon, disait-elle (III,33,p.304).
Mais bientôt se lamentant et désignant un petit point noir... (I,1,p.5).
Soudain, Lamme, prenant courage de bouteille... (II, 12,p.197).
Puis se lamentant... (II,18,p.212).
Mais elle, pleurant et tremblant...(V,7,p.443).

69 Ou reporté, comme incise, dans le discours direct.

Elle courut à lui et lui sauta au cou...
(I,32, p.51).

La forme en -ant non précédée d'une préposition est aussi fréquemment utilisée avec des verbes de mouvement. Mais il ne s'agit pas de la tournure qui exprime "l'aspect duratif, la continuité, la progression de l'action"⁷⁰ et où aller perd sa valeur propre de verbe d'action jusqu'à se réduire à l'état d'auxiliaire. Dans les groupes que De Coster compose, le gérondif exprime bel et bien la circonstance de manière qualifiant le mouvement évoqué:

Ne vous souvient-il plus du jour où j'allai vous suivant au bout de votre clos? (I,47,p.82).
Ulenspiegel s'en fut jetant dans la salle de l'auberge la peau du chien mort et disant (I,66,p.122).

L'utilisation que l'écrivain fait du gérondif sans en dévoile une fois de plus sa stratégie face à l'archaïsme. Il s'empare d'un trait de langue qui, bien qu'archaïsant, ne peut choquer le lecteur comme une violation manifeste du code parce qu'il possède encore des répondants sûrs dans le français d'aujourd'hui. Il peut faire ressortir ce tour peu dangereux autant de fois qu'il le veut. C'est pourquoi les gérondifs sans en sont largement majoritaires. Une menue observation corroborera cette conclusion. Pour un auteur soucieux d'archaïser son texte à l'aide de gérondifs, utiliser la forme sans préposition n'était nullement astreignant. La langue ancienne mettait, nous l'avons dit, bien d'autres ressources à sa disposition. Mais utiliser le gérondif avec par, sans

70 Gr., § 665, 1^o, rem.2. Dans cette construction, il est d'ailleurs difficile de décider si la forme en -ant est un part. ou un gér.

ou de n'allait pas sans péril: à part la locution "à son corps défendant", quelle caution le français contemporain donne-t-il à ces tours ? De Coster a refusé l'archaïsme violent. Et nous savons"que l'écrivain sait ce qu'il fait, même quand la chance l'a aidé dans ses trouvailles"⁷¹.

71 S. ETIENNE, Défense de la philologie et autres écrits, p. 150.

C h a p i t r e X I V

LA POSITION DE L'ADJECTIF

Nous avons déjà souligné l'importance des adjectifs dans la Légende d'Ulenspiegel: ils sont nombreux, variés; une pesée régulière s'exerce sur certains d'entre eux; on les trouve au vocatif; l'auteur les insère dans des couples et des accumulations allant jusqu'à la redondance; le retour constant de telle épithète avec certains substantifs assure une légère stéréotypie¹. Mais ce n'est pas tout: une disposition syntaxique spéciale peut encore les mettre davantage en valeur. "L'usage qui, dans le français actuel, règle la position de l'adjectif épithète est d'une extrême complexité, il comporte un nombre presque infini de nuances, qui échappent très souvent à une définition nette"². Dans une pareille si-

1 En outre, les adj. sont souvent renforcés par des adverbes: "Il était tout de noir vêtu, bien maigre et avait l'air grandement triste" (I,51,p.88).

2 W.Z., 308.

tuation, on peut s'attendre à voir De Coster utiliser finement toutes les ressources que lui offre la langue pour renforcer la puissance caractérisante des adjectifs qu'il introduit dans son texte. Ce n'est certes pas ici le lieu de discuter toutes les règles déterminant la position de l'épithète (un volume suffirait à peine pour dresser un simple état de la question). Mais nous pouvons répartir les adjectifs en quatre catégories: la première est constituée d'épithètes qui n'admettent guère que la postposition; la seconde de celles qui refusent cette place; la troisième catégorie rassemble les termes qui changent de sens selon leur position³, tandis que la quatrième compte les adjectifs mobiles (ceux qui peuvent changer de position sans provoquer l'impression d'agrammaticalité ou sans modifier leur signifié)⁴. Cette dernière série, où le déplacement est variante libre, est la plus importante⁵. On peut soutenir que sa modalité non-marquée est celle qui consiste à faire suivre le substantif par son déterminatif; c'est l'ordre progressif, sur lequel Bally a tant insisté.

Reprenons à présent la question dans une perspective historique. Nous constatons d'emblée que l'histoire syntaxique de l'adjectif français n'est autre chose que le récit de la victoire de cet ordre progressif. Les linguistes sont unanimes à le reconnaître⁶, et certains grammairiens du XIXe siècle, pour qui la position de l'adjectif se réduit

3 Un certain nombre de ces distinctions sémantiques existant encore au XIXe siècle, d'après les grammairiens de l'époque (ex.: G.D., 268-273), semble avoir disparu (cfr LEVITT, 242).

4 Il n'existe évidemment pas de frontière fixe entre ces catégories.

5 Sur ces problèmes, voir D.P., II, 34-136.

6 Cfr par exemple H. Yvon, dans la Revue de Philologie française, (t. XVI, pp. 147-157).

à une question "de goût et d'oreille"⁷, admettent que la post-position est le régime le plus normal⁸. Contentons-nous pour l'instant de cette première approximation, sans distinguer les cas où une variante est libre ou combinatoire, et interrogeons-nous sur la mesure exacte de ce renversement. Nous pouvons ici nous reporter aux chiffres fournis par Damourette et Pichon⁹:

siècle	compte brut (%)	compte net (%)
IX	72,72	70
X	82,53	71,56
XI	87,96	76,08
XII	80,99	68,78
XIII	84,41	68
XIV	55,92	44,14
XV	82,02	71,15 ¹⁰
XVI	75,86	68,18 ¹¹
XVII	50,94	44,30 ¹²
XVIII	47,60	37,60
XIX	36	29,28

- 7 Cfr N.C., 154, Aub., 148.
- 8 Cfr G.D., 265-266. Cl., 119-120 considère toute antéposition comme arch. (résiduel ou stylistique); pour lui, l'éthos de l'antéposition stylistique est la distinction.
- 9 D.P., II, 114-118. Les auteurs distinguent un "compte brut" (par occurrences) et un "compte net" (par adj. différents); nous réduisons ces données en un tableau synoptique. Le dépouillement porte sur plusieurs textes par siècle (pour les IXe et le Xe, il s'agit de tous les textes connus). Cet échantillonnage est parfois contestable: il l'est légèrement pour le XIVe siècle (où la pièce Asseneth trouble le comptage); il l'est complètement pour le XXe siècle, dont les témoins sont Anatole France et une pièce peu connue qui accuse 76 % d'antépositions (dès lors, les pourcentages montent à 60,63 et 47,85). D'après Ch. BrunEAU, la langue journalistique contemporaine a considérablement bouleversé l'ordre traditionnel (La langue du journal, pp. 26-27).
- 10 Chiffres corroborés par les observations de G.G., 34. Cependant, on peut déjà déceler certaines tendances à la fixité (ex.: petit est le plus souvent antéposé). Cfr Haa., 422-423.
- 11 Goug., 231-232, a bien montré la liberté qui régnait au XVIe siècle.
- 12 La constitution de la catégorie 4 va de pair avec la rarefaction de l'antéposition (cfr Haa., 422).

Même si ces données sont grossièrement établies, on ne niera pas qu'elles soient frappantes. D'autres études fournissent des indices complémentaires, confirmant ceux-ci: on trouverait chez Voltaire 55 épithètes postposées pour 31 antéposées, et 54 contre 22 chez Maupassant¹³, soit 36,04 % et 28,94 % d'antépositions. Chez Nerval, on dénombre 26,45 % d'antépositions pour La Main enchantée et 18,04 % pour Aurelia¹⁴. Ces exemples pourraient facilement être multipliés si l'on disposait de nombreux index de concordances.

Examinons à présent l'Ulenspiegel. L'importance de l'antéposition y saute aux yeux: le dépouillement d'un échantillon riche de plusieurs centaines de cas¹⁵ fournit les chiffres suivants: 48,8 % pour l'ordre régressif, 51,2 % pour l'ordre progressif¹⁶. L'importance du premier indice ne peut signifier que deux choses: ou De Coster emploie très fréquemment des adjectifs réclamant l'antéposition (catégorie 2), ou il place en cette position des adjectifs que la langue moderne postposerait plutôt (catégorie 4). Un certain nombre de déplacements ne sont absolument pas significatifs: "Il va neiger sur les poiriers, sur les jasmins en fleur, sur toutes les pauvres plantes épanouies avec confiance à

13 W.P., 152; chiffres à comparer avec la colonne "compte net". Les deux textes sont en prose et de longueur sensiblement égale. Les auteurs ne relèvent pas les groupes épithète-substantif-épithète.

14 M. GLATIGNY, La place des adjectifs épithètes dans deux oeuvres de Nerval, dans F.M., t. XXXV (1967), pp. 200-220 (En dépit de son titre modeste, cet article envisage le problème dans son ensemble). Ce sont les deux chiffres extrêmes, les autres oeuvres de Nerval accusant entre 20 et 25 % d'antépositions.

15 Nous excluons les groupes adj. + subst. + adj., les adj. accompagnés d'une comparaison, d'un complément déterminatif ou d'un adverbe. Nous conserverons par contre les séries d'adj.

16 Compte brut.

la tiède chaleur d'un précoce renouveau" (I,65,p.117), d'autres ne le sont guère: "Tu es mal avisé de quitter le logis où t'attendent de bonnes pâtées, d'exquis reliefs" (II,1,p.173). Souvent les deux constructions alternent à l'intérieur de la même phrase: "Où sont-ils les clairs rayons se jouant sur les visages joyeux" (I,65,p.117). En tout cas, nous sommes en présence d'un sensible phénomène de pesée. Quelques exemples le montrent:

Ils posèrent le pied sur Sirius, la froide étoile (I,85,p.164)¹⁷.

Namur, Liège, la libre cité, tous !

Le neiges, changées en célestes fricassées, réconforteraient les pauvres voyageurs (I,8,p.14).

Voyez, dit Claes, la dolente commère (I,8,p.14).

Certains adjectifs sont systématiquement déplacés. Soit l'exemple de royal¹⁸, et de son voisin immédiat impérial. Très souvent, leur antéposition s'accompagne d'une nuance emphatique.

S'il avait remporté tant d'illustres victoires, il le devait aux prières de la catholicité, qui maintenant haute sur son trône l'impériale puissance (I,34,p.52).

Sa Royale Majesté (I,78,p.148).

Notre royale réputation est amoindrie (II,20,p.218).

17 "Ordinairement postposé, froid peut pourtant précéder le substantif dans quelques combinaisons, où le sens n'est pas loin d'équivaloir à "mauvais, de peu de valeur" (Blink., II,61). Ici, froid garde son sens.

18 L'antéposition de cet adj. est revenue à la mode au XXe siècle, dans des expressions du type "royal club" où l'influence de l'anglais est indéniable. Ailleurs, la règle est la postposition, ainsi que l'attestent les groupes figés "Son Altesse Royale", "Sa Majesté impériale et royale", "Société royale", etc.

Mais l'antéposition a lieu même lorsque le contexte montre que l'épithète garde sa pleine valeur référentielle:

Marie la Laide, de la royale famille des Tudor
(I,45,p.79).

Le roi Philippe entendit la messe des morts pour
Don Carlos et la fit enterrer dans la chapelle de
sa royale résidence (III,24,p.268) ¹⁹.

Malgré les royales ordonnances (III,33,p.304).

Dans tous les cas, l'antéposition résulte d'un choix opéré dans les possibilités offertes par la langue. La question de sa valeur a fait couler beaucoup d'encre. En schématisant fortement toutes les explications jusqu'ici proposées, on arrive à l'opposition suivante: l'antéposition (qui serait la caractéristique d'une langue synthétique) marquerait le caractère subjectif de la notation, tandis que la construction inverse (caractérisant des langues plus analytiques) dénoncerait son caractère objectif. Le problème est cependant plus complexe encore, car nous savons que les valeurs attribuées à un fait de syntaxe sont aussi souvent fonction du matériel sémantique utilisé que de la construction elle-même ²⁰. Et d'un autre côté, le départ est bien difficile à faire entre notation subjective et objective. La valeur essentielle du tour est donc à rechercher plus loin encore, et c'est à quoi s'occupent certains linguistes. Nous nous satisferons de la constatation suivante: dans le couple antéposition / postposition, le rapport fondamental de dis-

19 Signalons aussi l'antéposition de princier: "Altesse, chacune ici doit obéir à votre princière volonté"(I,25, p.37).

20 Ce qui prête à bien des confusions. Ainsi lisons-nous chez Blink.,II,83: "D'autres subst. enfin pourront appeler plus naturellement l'antéposition [...] parce qu'ils appartiennent surtout à la langue poétique". Mais la valeur poétique provoque-t-elle l'antéposition ou en provient-elle ?

tribution semble être: information faible/information forte. De là les valeurs subsidiaires de la construction: dans le premier cas "la quantité d'information est beaucoup moindre, mais des connotations peuvent apparaître d'autant plus facilement que les valeurs dénotatives sont affaiblies"²¹. L'affectivité (et donc la subjectivité) trouve ainsi son compte dans l'antéposition²². La Légende est surtout l'oeuvre d'un peintre. On comprend, dès lors, la faveur dont l'antéposition jouit en ses pages. L'ordre régressif mettant les connotations en valeur, la caractérisation des êtres et des actes présentés compte presque autant aux yeux du lecteur que l'objet de référence lui-même.

L'art de Charles De Coster consiste presque toujours à antéposer un adjectif mobile, dans des contextes où la langue moderne marquerait une préférence pour la postposition. Cette tendance peut d'ailleurs être plus ou moins accusée. Prenons l'adjectif entier, régulièrement postposé lorsqu'il possède son sens précis, mais qui peut connaître la construction inverse lorsque "l'idée de puissance ou de degré prend le dessus sur la notion initiale"²³. Voici le genre de phrases que l'on peut lire chez notre auteur:

Elle passe d'entières heures regardant ses pieds (I,40,p.67).
Il priait Dieu de lui donner pouvoir de vaincre l'Angleterre, de conquérir la France, de prendre Milan, Gênes, Venise et, grand dominateur des mers, de régner ainsi sur l'entière Europe (III,24,p.267).

21 GLATIGNY, op.cit., p.211.

22 G.D., 265, avait noté que l'adj. antéposé est plus étroitement lié au substantif; cfr Cl., 119.

23 Blink., II,50 (v. aussi p.74). Comparer "le monde entier" et "entière satisfaction".

L'entier monde entasse ici ses richesses (III,28,p.280).

D'autres adjectifs peuvent, de la même façon, être antéposés: humain ("Ces richesses de la terre et de l'humaine besogne attirent en ce lieu les plus belles filles-folles", III,28, p.280)²⁴; humide ("Celle-ci bientôt s'affaissa, couvrant d'un humide manteau ceux qui écoutaient l'histoire", I,17,p.27; "La lumière des chandelles, caressant leurs cheveux blonds, laisse dans l'ombre leurs yeux bleus dont on ne voit que l'humide feu briller", III,28,p.282); éplorée ("L'éplorée veuve de Floris van Borsele [...] donna à Mgr Philippe une pierre qui rendait, disait-elle, les hommes amoureux" I,7, p.13)²⁵, etc. Le déplacement n'est évidemment pas toujours aussi sensible. C'est notamment le cas lorsque l'épithète possède un sens moral manifeste: "avares geoliers" (I,73), "cruels placards" (I,10) et "cruels supplices" (III,3), "amoureuses folies" (I,55) et "amoureuses occupations" (I,57), etc. Ainsi s'exerce, sur tous les adjectifs de la Légende, une pesée discrète et régulière²⁶.

Une catégorie d'épithètes mérite cependant une attention particulière. On sait que les adjectifs désignant les couleurs sont parmi ceux dont la place est la plus stable dans la langue moderne (catégorie 1). Etant donné leur qualité distinctive et classificatrice, la postposition est très naturelle. Cet usage s'est fixé assez tôt dans la langue. En ancien français, ces adjectifs pouvaient très bien s'antéposer,

24 Malherbe trouvait déjà "humaine vie" rude et "humain repos" une niaiserie. Cfr Haa., 423.

25 G.D., 266-267, recommande de postposer tous les adj. formés du part. passé (son antéposition était courante au XVIIe siècle; cfr. Goug., 231).

26 Il faut noter en outre que l'antéposition est d'autant moins naturelle que l'adj. est long (cfr. Bid., II,86) et que le subst. est court (G.D.,265).

mais il y avait, alors déjà, une légère préférence pour la tournure progressive. Malgré l'extrême liberté qui règne au siècle de la Renaissance, il est aisé de voir que l'adjectif de couleur se place de plus en plus fréquemment après le substantif. Au XVIIe siècle, en tout cas, la règle moderne est établie: l'adjectif de couleur est toujours postposé²⁷. C'est ce que reconnaissent les grammairiens du XIXe²⁸.

C'est donc un archaïsme sensible que signe De Coster en pratiquant l'ordre régressif:

Certaines rues étaient de rouges ruisseaux (I,7,p.12).
Leur barbe rare et leur rousse chevelure (I,85,p.167).

Les roses églantiers dans les haies n'ont pas le doux incarnat de ta peau fraîche (II,2,p.178).
Le vent, qui était fort et tiède, chassait dans le ciel comme un troupeau de monstres les gris nuages vaguant par troupes (II,4,p.182).

Le gros homme ne se revanchait point ni non plus sa rougeaude compagne (IV,11,p.393).
Et le rouge navire passait sur eux tous, tandis que les fantômes riant criaient comme des orfraies (IV,11,p.394).

De noirs cavaliers, nombreux et serrés comme des bandes de fourmis, l'épée à la main, le pistolet au poing, frappaient les hommes, les femmes, les enfants (IV,11,p.394).

Les habits sacerdotaux couvrant les rudes hommes sont inondés de la rouge liqueur (IV,16,p.406).

Apercevant Ulenspiegel et ses compagnons éclairés à la rouge lumière des torches (IV,17,p.412).

Soudain toute la flotte vit sur le rivage un noir troupeau parmi lequel brillaient des torches (IV,18,p.413).

Il ne systématise cependant pas cette métataxe: "Et Ulenspiegel et Nele ne virent plus que le ciel noir, la mer houleuse,

27 Cfr Haa., 423.

28 G.D., 265, N.C., 154, Besch., 228, Cl.,119.

les sombres nues s'avancant sur l'eau phosphorescente et, tout près, de rouges étoiles" (IV,11,p.394).

Nous avons expressément choisi des exemples où l'adjectif de couleur conserve son sens référentiel. Nous pourrions ainsi voir plus clairement la fonction jouée par l'écart syntactique. Que l'on veuille bien se reporter aux extraits du chapitre IV,11. Cet épisode contient un curieux mélange d'éléments réalistes et symboliques."Par une nuit noire,l'orage grondant ès profondeurs des nues", Ulenspiegel est avec Nele sur le pont de son navire. Sentant l'heure propice, les héros prennent la poudre de vision et accèdent au monde des esprits. L'univers entier est alors rempli d'un sombre fracas et d'étranges batailles. Mais le combat allégorique, dont le sens ne s'éclairera qu'à la fin de l'épopée, fait bientôt place à un autre combat,réel cette fois: sur la mer rageuse, c'est la chasse que le Gùeux donne aux assabres espagnoles. Dans ce contexte, les adjectifs de couleur gardent une valeur référentielle: les astres qui scintillent au ras de l'eau apparaissent bien rouges aux héros. Mais une valeur métaphorique vient s'y superposer. Si la nef de la Mort et du malheur est un "rouge navire", et non un simple "navire rouge", c'est parce que sa couleur est aussi et surtout symbolique: c'est le sanglant instrument du vice et de la destruction. De même, l'apparition "de noirs cavaliers" est bien plus lourde de conséquences que ne le serait la simple mention de "cavaliers noirs". Et les seules lumières luisant encore dans la nuit, lorsque la vision s'évanouit à travers le brouillard, sont bien peu innocentes: ce sont de "rouges étoiles". Nous sommes loin, ici, d'une constatation objective, qui trouverait mieux à s'exprimer par la postposition. L'impression suscitée par l'étrange et sanglant combat se prolonge, et l'on est un peu surpris de retourner à la

réalité en constatant, au paragraphe suivant, que ces lueurs sont en fait les lanternes des vingt-deux assabres cinglant sur Flessingue. A l'examen de ce passage, on aura compris que l'antéposition de l'épithète de couleur sert à mettre en valeur les connotations morales contenues en puissance dans ces adjectifs, en vertu des sentiments que nos habitudes culturelles attachent aux couleurs²⁹. La postposition eût masqué ces valeurs impressives.

L'effet est plus visible quand la fonction de l'adjectif est nettement métaphorique, c'est-à-dire lorsqu'il accompagne un substantif dont le référent ne peut objectivement être dit de couleur. L'épithète possède alors une valeur abstraite.

C'est noir présage pour la terre de Flandre (I,5, p.10).

Il en tuait des centaines, jusqu'à ce que ses doigts tremblassent trop fort pour qu'il pût continuer sa rouge besogne (I,25,p.38).

Tous étaient pleins de verte force et de vive jeunesse (I,85,p.168).

Te voilà, dit-il, corbeau de noir augure ? (II,16, p.206)³⁰.

Ulenspiegel et Lamme [...] allaient en tous lieux, avertissant les bourgeois des noirs desseins du roi de sang (II,17,p.206).

Sa Ducalité Arachnéenne va prier le Dieu de paix de lui laisser parfaire son oeuvre qui est d'ébattre ses noirs esprits dans les charognes (III,3,p.222). Et ils surent que de noir chagrin il se rongerait l'âme (III,24,p.268).

29 Cfr MEYERSON, Le Problème de la couleur, Paris, 1957.

30 Ulenspiegel répond: "Si mon augure est noir, c'est qu'il est mal lavé" (id.).

Il y a, bien sûr toute une série de cas intermédiaires³¹, comme "Le noir démon de ruine a l'oeil sur vous" (II,15,p.203), où l'adjectif possède à la fois une valeur matérielle³² et une valeur morale. Dans tous les cas où la relation substantif-adjectif de couleur donne à ce dernier une fonction métaphorique, l'antéposition est un peu moins frappante³³. Néanmoins, même placé devant le substantif, l'adjectif "ne perd pas complètement la notion de couleur et en garde au moins l'écho³⁴". La tournure appartient alors au langage poétique³⁵.

Il reste maintenant à savoir si l'antéposition de l'adjectif de couleur est une véritable règle dans la Légende, ou si les exemples que nous venons de citer sont isolés. Nous avons dépouillé systématiquement 91 chapitres et y avons relevé toutes les épithètes de couleur³⁶.

31 "L'antéposition de l'adjectif [de couleur], affective dans son principe, présente toute la série des dégradations, allant des emplois à sens figuré et des emplois à sens implicite les plus naturels et les plus banalisés aux emplois exceptionnels les plus hasardés" (Blinck., II, 113-114). Mais pour aucun adjectif de couleur l'antéposition n'est devenue la règle "ni en général ni pour un sens restreint de l'adjectif", et dès lors "l'antéposition garde toute la valeur d'un ordre exceptionnel" (Id., p.115).

32 Si l'on prend démon dans le sens de "être surnaturel" et non dans l'acception "puissance, force spirituelle, inspiration" (ROBERT, II, 1187-1188). Il est à noter qu'au sens matériel, diable est beaucoup plus courant dans l'oeuvre. Ce choix régulier d'un terme plus familier va dans le sens de l'hypocorisme que nous avons déjà signalé.

33 Cfr W.Z., 309.

34 Ludmila MORAWSKA, L'adjectif qualificatif dans la langue des symbolistes français (Rimbaud, Mallarmé, Valéry), Poznan, Uniwersytet im. Adama Mickiewicza W Poznaniu, 1964, pp.102-103 (coll. Filologia romanska, n°1). Selon W.Z., 152, les adj. de couleur, même antéposés, gardent quelque chose de leur indépendance.

35 Cfr Bid., II, 93.

36 Nous n'avons retenu que les véritables adjectifs de couleur. C'est ainsi que nous avons éliminé des expressions comme "velours vermeil", etc. D'autre part, nous n'avons retenu que les épithètes se présentant seules (on écarte ainsi "de verts et jaunes casaquins", III, 11; "toile fine et blanche", III, 7), sans déterminant ("toute blanche", "toujours bleue") ni comparaison ("vert comme un crapaud", I, 69).

La première constatation, c'est que ces adjectifs ne sont pas tellement nombreux³⁷: nous n'en comptons que 78. La seconde, c'est que l'auteur s'est montré très prudent dans le maniement de la tournure archaïsante, puisque celle-ci n'apparaît que 17 fois, contre 61 occurrences pour la tournure normale (22 %). Une fois de plus, nous pouvons voir l'auteur refuser de pratiquer systématiquement un tour résolument archaïque³⁸. En troisième lieu, ce dépeuplement et les exemples que nous avons fournis montrent que ce sont presque toujours les adjectifs noir et rouge que l'on trouve antéposés. On rencontre bien sûr d'autres termes, blanc notamment ("cygnes de la blanche liberté", IV, 16, p. 404), mais la suprématie des deux autres épithètes est écrasante. Sans doute faut-il voir là une conséquence de la richesse en connotations tragiques qu'ont ces deux couleurs. Le feu et le deuil sont le fond sur lequel se déroule l'épopée de la libération. Et c'est avec ces mots que Soetkin confie à Ulenspiegel le signe de sa mission: "Que ces cendres qui sont le coeur de mon homme, ce rouge qui est son sang, ce noir qui est notre deuil, soient toujours sur ta poitrine, comme le feu de vengeance contre les bourreaux" (I, 75, p. 141).

Aux côtés des adjectifs de couleur, on doit ranger tous ceux qui expriment une quelconque classification: la

37 Cela ne signifie évidemment pas que la couleur soit absente dans l'oeuvre de cet ami des peintres qu'était DC, au contraire. Mais cette couleur s'exprime surtout par la voie de l'attribution, des comparaisons et des images. D'autre part, les sévères critères de choix que nous nous sommes imposés pour mieux cerner le problème syntaxique a eu pour résultat l'élimination de nombreux adj.

38 La tournure devait être un peu plus archaïsante à l'époque de DC. Les symbolistes ont en effet contribué à la remettre à la mode. Cfr MORAWSKA, op.cit., pp. 107-108.

profession, la nationalité, etc.³⁹. La stabilité de ces adjectifs derrière le substantif est assez remarquable. La Légende n'offre ici que de rares exemples d'antéposition. Le plus caractéristique est peut-être celui-ci: "Cheminant par le wallon pays, Ulenspiegel vit que le prince n'y avait nul secours à espérer" (III,10,p.235).

Si l'antéposition atteint chez De Coster des proportions appréciables, l'ordre progressif n'en reste pas moins majoritaire. Mais toutes ces postpositions sont-elles également normales ? Car cette position n'est pas le degré zéro que l'on imagine trop facilement: quelques adjectifs, d'ailleurs les plus fréquents⁴⁰, étant régulièrement antéposés (catégorie 2). C'est le cas de grand⁴¹, petit, beau⁴², bon. Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et ces termes, jouissaient aussi de l'ancienne liberté: en ancien et en moyen français, les deux positions étaient presque aussi courantes l'une que l'autre⁴³. Des souvenirs de cette liberté subsistent au XVIIe siècle⁴⁴.

39 Cfr Bid., II,87-88. Leur antéposition est normale au XVIe siècle (Goug.,231) mais ne subsiste plus au XVIIe que chez des archaïstes (Haa.,422).

40 C'est ce qui ressort de la différence compte brut/compte net.

41 Avec homme, la postposition est courante. En dehors de ce cas, elle est rare et a toujours valeur emphatique (cfr Blink., II,88-89, D.P.,II,50-51).

42 Dans le cas de beau, "la postposition est d'un emploi très restreint" (Blink.,II,92). Encore la majorité des épithètes postérieures que l'on peut rencontrer sont-elles féminines. Morawska va même jusqu'à parler d'obligation (op.cit.,p.94). D.P.,II,45-46, qui tentent de justifier la postposition, ne sont pas convaincants.

43 Grand est même plus souvent postposé; cfr Goug.,232.

44 Cfr Haa.,240. Les arbitres du bon usage, Vaugelas en tête, recommandent l'antéposition. Pour le XIXe, cfr Besch.,228, N.C., loc.cit.

Ces règles comptent peu aux yeux de Charles De Coster, qui ne recule pas devant des audaces mallarméennes avant la lettre: "Qu'as-tu fait, dit-elle, de cet homme beau ?" (IV,1,p.353), "Benoîts soudards et vous, fillettes belles, je vois là parmi vous du gras jambon" (II,18,p.212). Mais, de nouveau, ces cas restent exceptionnels. C'est surtout le mot grand qui a retenu l'attention de l'auteur⁴⁵. Les exemples de sa postposition ne sont pas rares:

Les habitants de Valladolid, pour montrer leur joie grande, mèneraient noces et festins toute la nuit, à leurs frais (I,7,p.11).
Ce me sera plaisir grand (ibid.)
Nouvelles grandes, dit le cavalier (III,38,p.327).
Benoît ami, ne perds plus ton argent en brelans, jeu de dés et autres misères grandes (IV,6,p.374).

D'autres cas de postposition sont aussi très frappants: "Celle-ci, dit-il montrant Nele, dut arracher son homme aux baisers de la corde, qui sera son amoureuse dernière" (IV,10,p.391)⁴⁶. A côté de cela, De Coster met parfois une légère coquetterie à placer derrière le substantif certains adjectifs qui, vu leur valeur morale, pourraient aisément s'antéposer.

Soetkin est ta mère vaillante (I,5,p.10).
Les canonniers vaillants, tenant leur lance, veillaient auprès des canons (IV,18,p.413).
Et la fillette mignonne continuait à se promener dans le clos (III,19,p.255).

45 Cfr Aub., 150-151.

46 Il faut comprendre "sa dernière amoureuse". Premier et dernier sont encore assez mobiles au XVII^e siècle. Cfr Goug., 232, Haa., 421; d'après G.D., 266, leur postposition appartient au style poétique.

Un autre disait, lui montrant sa fillette mignonne (I,49,p.84).

Mais devons-nous encore nous préoccuper de tels faits ?

Un des traits les plus curieux de la syntaxe de Charles De Coster - c'est à la fois le moins connu et le plus moderne - est constitué par ce que nous nommerons l'adjectif semi-adverbial.

Cette dénomination exige quelques éclaircissements. Nous la réservons au tour consistant à accoler directement à un verbe un adjectif variant en nombre et en genre avec le sujet de ce verbe. C'est à Rimbaud que nous devons l'exemple achevé de cette construction:

L'étoile a pleuré rose au cœur de tes oreilles,
L'infini roulé blanc de ta nuque à tes reins;
La mer a perlé rousse à tes mammes vermeilles
Et l'Homme saigné noir à ton flanc souverain⁴⁷.

On ne peut absolument assimiler ce tour à ce que les grammairiens nomment "adjectif en apposition" ou "adjectif détaché". Ce dernier type de fonction est âprement discuté par les linguistes, les uns repoussant la notion d'apposition et n'y voyant qu'un cas particulier de l'épithète ou de l'attribut, les autres insistant sur la totale autonomie de l'adjectif⁴⁸; un dernier groupe se présente en conciliateur, avec des défi-

47 L'étoile a pleuré..., dans Oeuvres Complètes, texte établi et annoté par Roland de RENEVILLE et Jules MOUQUET, Paris, Gallimard, p.104 (coll., Bibl. de la Pléiade). Nous soulignons.

48 Cfr Gr., § 212, 2°, rem.4. Cette polémique a pris le F.M. comme champ de bataille (années 1957 à 1962). D'un côté: R.-L. Wagner, Galichet, Gougenheim, Martinet; de l'autre: Bernard, Chevalier, Mouchet. Bref état de la question chez Morawska, op.cit., p.117.

nititions nouvelles⁴⁹. Le tour que nous étudions, et que certains identifieraient à une mise en position détachée⁵⁰, en est très distinct: d'une part, la ponctuation n'indique jamais⁵¹ de pause entre le verbe et l'adjectif semi-adverbial (Ceux-ci forment dès lors un groupe relativement homogène⁵²); d'autre part, nous envisageons que le cas où l'adjectif suit immédiatement le verbe (l'adjectif en apposition se caractérise par une grande mobilité au sein de la phrase)⁵³.

Si la construction dont nous nous occupons n'a pas une fonction strictement épithétique, l'adjectif ne doit-il pas être considéré comme un adverbe ? On se souviendra en effet qu'anciennement, certains adjectifs - généralement courts

49 "Attribut indirect" ou "prédicat indirect" selon Sandfeld (apud Gr., loc.cit.), "apposition prédicative" selon P. Hoeybye (L'accord en français contemporain, Copenhague, 1944, p.170), etc...

50 Cfr Bid., I, 587, § 1676 N.B.

51 Alors qu'elle est parfois anarchique dans la L.U.

52 Notons cependant que même dans le cas où la disposition syntaxique détache l'adj. du verbe accompagné, DC n'utilise pas la virgule. Soit la phrase: "Une troisième pluie tomba si grêleuse et meurtrière qu'elle hachait menu, comme d'un tas de couteaux, les branches sèches des arbres" (III, 18, p.254). La présence d'une consécutive donne à l'adj. une certaine indépendance, que la ponctuation ne traduit pas. Dans la phrase "Je ne veux point que cette belle peau, sous laquelle le sang coule si jeune, souffre sous le fouet" (III, 28, p.286), il n'y a pas de consécutive et dès lors l'adjectif reste accolé au verbe.

53 Gr., loc.cit., Blink., II, 132-139. Le linguiste danois cite l'exemple "les heures passaient agréables" en notant que l'adj. appositionnel placé près d'un verbe devient facilement l'équivalent d'un adverbe. Faisons enfin remarquer que le statut prédicatif du tour, défendu par Sandfeld et Hoeybye, est plus que douteux; il dépend plus des sèmes du verbe utilisé que de la structure syntaxique: comparons les deux phrases "Les nuages apparurent rapides" et "passèrent rapides"; la valeur prédicative du premier adjectif est évidemment plus forte que celle du second.

et d'un usage fréquent - s'employaient en fonction adverbiale⁵⁴. Cette latitude a d'ailleurs provoqué des conflits entre formes brèves et formes longues de l'adverbe, conflits qui se sont en général résolus par une spécialisation sémantique. C'est ainsi que la langue moderne possède une série de formes adverbiales courtes: parler fort, peser lourd, etc. La langue littéraire pratique cette "transvaluation" de catégorie (le mot est de Bally) avec d'autres adjectifs que ceux où elle est traditionnelle. Le Bidois en donne une série d'exemples et fournit une assez bonne explication stylistique de l'exemple "Tâchons de vivre monotone". Le cas le plus frappant de cette exploitation rhétorique du tour, de plus en plus fréquent de nos jours, est sans doute à rechercher dans le langage de la publicité ("acheter français")⁵⁵. C'est ici que la "coalescence" (selon la terminologie de Damourette et Pichon⁵⁶) est la plus étroite. Le Bidois englobe tous ces faits dans la catégorie de "l'adjectif employé en fonction semi-adverbiale". Cette dénomination est manifestement abusive: dans tous les exemples allégués, le caractérisant reste invariable, et son adverbialisation est donc devenue complète.

Chez Rimbaud et De Coster, la forme reste adjectivale, puisqu'elle varie. Nous conserverons donc au tour son nom de "adjectif semi-adverbial"⁵⁷ en donnant à ce terme une signi-

54 Cfr G.G., 139.

55 W.Z., 167. Dans ce cas, il peut s'agir d'un anglicisme.

56 "Union intime entre le régime et son régent, avec étouffement de la valence du régime et fusion sémiématique entre le régime et le régent" (D.P., II, § 109; v. aussi 957-992).

57 Dans sa thèse (Die impressionistische Syntax der Goncourt, Nuremberg, 1914), G. Loesch identifie le procédé: "adverbiale Stellung adnominaler prädikativer Adjectiva und Participia". Ex.: "une petite robe rose passa rapide".

fication différente de celle qu'on trouve dans la Syntaxe du français moderne: adjectif caractérisant le substantif sujet, il modifie également le verbe de la proposition ⁵⁸.

Peut-on considérer le tour comme un archaïsme ? Il n'est pas douteux, en tout cas, qu'il ait sa source dans une habitude des écrivains de la Pléiade: "Le latin faisant usage de qualificatifs pour marquer la manière, il n'en fallut pas plus pour qu'à certaines époques, les écrivains français se missent à brouiller adjectifs et adverbes" ⁵⁹. Du Bellay recommande le procédé, en donnant pour modèle "Il vole léger". Quoique le tour ait toujours existé dans la langue, c'est sous l'influence du latinisme qu'il se développe, au XVIe et au début du XVIIe siècle. Il est toujours fréquent à l'époque de Malherbe, mais est condamné par ce dernier. "Que dès 1659, la mode en fut passée, la preuve nous est donnée par de l'Estang qui conseille, en pareil cas, de remplacer les adjectifs latins par des adverbes français dans les traductions" ⁶⁰. Le tour ne disparut jamais, mais ce n'est qu'au XIXe siècle qu'il connaît une nouvelle fortune, chez

⁵⁸ Morawska range sous une même rubrique ("Adjectif, attribut ou épithète, employé adverbiallement", op.cit., pp.123-124) des réalités d'ordres bien différents: 1° L'adverbe court (du type "parler haut"); 2° L'adjectif en position détachée ("Les oiseaux se rapprochent, frileux"); 3° Le prédicat indirect" de Sandfeld ("Toute fleur s'étalait plus large"); 4°: Notre tour semi-adverbial (Le quatrain de Rimbaud est pris comme exemple). Elle hésite également sur la terminologie et nomme adverbial des formes variables. La phrase "Elle avait rêvé rouge" (Rimbaud) est considérée comme "adjectif en fonction de complément déterminatif circonstanciel", à côté de "Les tilleuls sentent bon" (p..121).

⁵⁹ BRUNOT, La pensée et la langue, p.601.

⁶⁰ LE HIR Y., Rhétorique et stylistique de la Pléiade au Parnasse, p.33.

quelques isolés⁶¹ et des parnassiens d'abord⁶²; chez les symbolistes ensuite. Le tour a aujourd'hui une solide existence littéraire, au point que l'on pourrait pécher par omission. Quand De Coster écrit "Les croissants d'argent brillaient fauves sur les couvre-chefs de Zélande" on a beaucoup plus la sensation d'une audace néologiste que d'un archaïsme. Outre que l'adjectif fauve est relativement récent - il nous vient de Hugo - la comparaison s'établit beaucoup plus facilement avec Verlaine qu'avec Ronsard.

Mais sans doute le lecteur est-il impatient de découvrir les surprises que lui réservent l'oeuvre. Livrons lui tout d'abord les cas les moins intéressants:

Nous n'avons que nous deux au monde, pauvres gens sur qui la main de Dieu tomba lourde (I,78,p.148). Et ils califourchonnèrent allègres (III,18,p.254)⁶³. La voyant aller à la porte écouter attentive, Ulen-spiegel lui dit (IV,1,p.354). Elle s'étendait lascive à côté d'un vieux juif (IV,11,p.393).

C'est avec l'adjectif de couleur que la tournure est la plus surprenante. Sans doute faut-il voir là une conséquence du manque de mobilité de celui-ci sur les plans syntaxique et morphologique. Chacun sait que l'adjectif de couleur est impuissant à former des adverbes en -ment⁶⁴. Ce n'est donc pas par rapport à une tournure adverbiale que l'adjectif

61 Michelet notamment. Le vers "La lampe brûlait jaune, et jaunes aussi les cierges" de Sainte-Beuve est bien connu.

62 Br.,XIII,281. G.D.,267, emprunte à l'âge classique quelques exemples à rapprocher de notre tour; il les réserve au style élevé.

63 Sur le ms.,f.563, DC avait d'abord écrit "allègrement". A divers endroits, l'auteur cherche la brièveté et la tournure semi-adverbiale: "Le soir allait tomber et avec lui la fraîcheur" devient "Le soir tombait frais"(f.267).

64 Surtout lorsqu'il est dérivé d'un substantif, comme dans le cas de fauve.

est perçu. Sa symbiose avec le verbe n'en est que plus frappante.

Nuit tombe noire (I,8,p.14).

Le vitrage, fenestré à l'allemande, flamboyait rouge au soleil couchant (II,8,p.190).

La nuit est tombée noire (III,35,p.320).

La fumée des maisons et chaumines montait noire dans le ciel (IV,3,p.359).

Dans la phrase "Le soleil montra pourpre à l'horizon sa face éblouissante"(I,1,p.5), qui salue la naissance d'Ulenspiegel, l'adjectif peut aussi être rapporté à face⁶⁵ (quoique ce complément ait déjà une épithète), et d'autre part, le verbe possède une certaine valeur prédicative. On peut donc considérer l'adjectif comme un attribut du complément direct tendant vers l'adverbialisation⁶⁶.

Si l'on regroupe toutes les phrases où l'adjectif semi-adverbial est utilisé, on est amené à une conclusion surprenante. La tournure n'apparaît généralement que dans des cas où l'auteur évoque des phénomènes naturels. A tout seigneur, tout honneur: le soleil, que l'on peut presque considérer comme un personnage de la Légende⁶⁷. Il est le plus souvent sujet des synonymes luire et briller, les adjectifs les plus fréquents étant clair et chaud, qualités complémen-

65 Comme dans "La nuit était noire, sauf quand les nuages, chassés par l'aigre vent du Nord et courant comme des cerfs dans le ciel, laissaient brillante la face de l'astre (I,75,p.140). Ce tour tout à fait distinct.

66 La question grammaticale reste donc assez délicate, et l'aspect sémantique y joue un rôle important. Le tour apparaît moins adverbial lorsque le sens est passif, comme dans "Les flots gémissent traversés" (IV,14,p.404), qui fait pendant à "Et les vagues [...] sussuraient harmonieuses" (IV,9,p.390).

67 Voir les intéressantes formules Monsieur du Soleil, Monseigneur du Soleil, qui seront étudiées plus loin (ch. XVIII, § 3).

taires de l'astre⁶⁸.

Le soleil luisait clair (I,26,p.39 et IV,6,p.373).
Et Ulenspiegel s'en fut plus loin, regardant sour-
noisement les fraîches filles dorées au soleil, qui
luisait clair sur le chemin (II,18,p.211).
Et le soleil luisait chaud (III,7,p.231).
Le soleil brillait tiède (V,6,p.435).

Un autre astre apparaît une fois: "La lune brillait claire"
(I,84,p.162)⁶⁹. Et si, comme nous l'avons déjà vu, "la nuit
tombe noire", on peut aussi lire "le soir tombait frais"
(I,69,p.126). Mais voici d'autres météores moins éléments:
le vent, la pluie et même l'orage et la foudre.

Un matin de mars, le vent qui soufflait aigre ne
cessait d'épaissir la glace (IV,1,p.353).
Le cinquième jour, la pluie cessa; le vent souffla
plus aigre dans le ciel clair (IV,17,p.407)⁷⁰.

Ces éclairs brillent comme le sourire de Satan,
l'orage lointain gronde sourd (IV,11,p.392).
Les mouettes se plaignaient: la foudre grondait

-
- 68 La première parole de Claes à son rejeton est: "Fils coiffé, [...] voici Monseigneur du Soleil qui vient saluer la terre de Flandre. Regarde-le quand tu le pourras, et, quand plus tard tu seras empêtré en quelque doute, ne sachant ce qu'il faut faire pour agir bien, demande-lui conseil; il est clair et chaud" (I,1,p.5). Dans le cas de clair, la tournure apporte une légère redondance (luire et clair, ayant des sèmes communs, ne se déterminent pas. Sur la fonction d'une telle redondance, voir Jean COHEN, Structure du langage poétique, chap. III).
- 69 Notons encore "La lumière [du soleil] entrant amie dans toutes les maisons et y faisant briller sur les dressoirs les chaudrons de cuivre et les hanaps d'étain (I,67,p.122); "Le soleil se lève radieux" (IV,11,p.395). Une phrase supprimée de la version Can. (ch.IX) montrait Charles-Quint traversant "bon nombre de salles où le soleil entrait clair".
- 70 Aigre est un adj. courant dans la L.U. Il qualifie fréquemment le vent. Autre exemple: "Le vent souffle violent" (IV,11,p.395).

sourde dans le nuage où brillait l'éclair (V,9,p.449).

Nous nous trouvons devant un trait syntaxique parmi les plus attachants de la Légende. Etant donné sa rareté, la construction possède une forte valeur impressive. Sans choquer, elle attire l'attention sur la caractérisation du procès. Et cette caractérisation, souci constant de l'auteur, est diffuse: elle ne se limite pas au seul verbe que l'adjectif accompagne ni au substantif qui le régit mais donne à l'un et à l'autre sa coloration particulière. L'adjectif ainsi disposé assume donc à la fois sa fonction épithétique propre et la valeur de l'adverbe correspondant. Il s'agit bien d'un procédé impressionniste. Mais ce mécanisme n'est pas isolé. Il n'est qu'une manifestation de cette coquetterie qui consiste à éviter, pour l'adjectif qualificatif, la disposition habituelle. Ces raffinements syntaxiques concourent à la formation d'une langue synthétique où règne l'expressivité et - pourquoi ne pas oser le mot ? - la poésie.

Au moment de terminer ce chapitre, nous pouvons nous permettre d'être bref. Nous avons en effet obtenu confirmation de ce que nous savions déjà: De Coster a réservé une attention toute spéciale à l'adjectif, catégorie qui lui permet de caractériser choses, actions et gens à l'instant même où il les nomme. L'étude syntaxique vient vérifier une conclusion que toute l'étude lexicale permettait de formuler: l'auteur ne se contente point de qualifier, mais déploie tous ses efforts pour faire de la caractérisation quelque chose d'inhérent aux objets eux-mêmes, une qualité à la fois interne et essentielle. La plus grande partie des déplacements observés n'ont pas d'autre fonction. Tout ceci est particulière-

ment sensible avec les adjectifs de couleur, qu'ils soient antéposés ou en fonction semi-adverbiale. Les portes s'ouvrent donc largement à l'impressivité, à la perception brute des sensations et des émotions.

Au point de vue technique, rien n'a pu nous surprendre dans notre analyse: De Coster refuse presque catégoriquement l'archaïsme délibéré: les adjectifs déjà obsolètes ne se voient pas, en outre, confier un rôle syntaxique anormal. Les déplacements violant nos habitudes sont également assez rares. Par contre, on observe bon nombre d'antépositions à peine sensibles. C'est donc une fois de plus le phénomène de la pesée qui est à l'honneur. Les audaces, réelles, ne touchent qu'une série limitée d'adjectifs (parmi ceux-ci, l'adjectif de couleur) et certains contextes choisis.

C h a p i t r e X V

LE TRAITEMENT SYNTAXIQUE DE L'ADVERBE

Récapitulons les conclusions du premier chapitre consacré à l'adverbe. La critique dénonce dans l'Ulenspiegel un gaspillage de cette catégorie. Afin de vérifier cette assertion, nous nous sommes penché sur le lexique. Nous y avons reconnu un noyau cohérent d'adverbes en -ment exceptionnels (archaïsmes, néologismes), mais accusant des fréquences assez basses. A leurs côtés, d'autres termes ne faisant pas partie de cette famille rendaient un son authentiquement désuet. Autour de ces deux groupes, d'autres unités attirant moins l'attention, mais dans lesquelles on observe de légères déviations sémantiques; enfin, une nette pesée s'exerce sur d'autres adverbes moins voyants encore: les forclusifs de négation.

Mais ce n'est pas tout. De Coster déploie encore son savoir-faire dans le domaine de la syntaxe. On sait que l'adverbe en -ment occupe dans la phrase française des situations différentes selon le mot qu'il détermine: cela peut être un adjectif ou un autre adverbe, et il se placera devant¹; cela peut être un verbe et, en ce cas, il se postposera². En tout état de cause, qu'on le rencontre devant ou derrière le mot déterminé, l'adverbe constitue toujours avec celui-ci un groupe assez serré, admettant malaisément les intercalations. Au XVIIe siècle, la liberté syntaxique était beaucoup plus grande qu'au dix-neuvième. C'est de cette liberté que De Coster va user.

Un premier procédé pouvant attirer l'attention sur l'adverbe consiste à détacher du verbe "par une pause qui fait de l'adverbe une unité plus indépendante et plus accentuée"³. Mais notre auteur ne se contente pas de ce genre de pause, et va jusqu'à introduire des compléments entre verbe et adverbe⁴:

Elle fut torturée comme sorcière injustement (I,40, p.67).

Claes travaillait seul à la terre tristement (I,51, p.87).

Un homme vieux parle alors de la goutte longuement (I,58,p.108).

Car ceux de Damme aimaient Claes grandement (I,69, p.127)⁵.

1 Blink.,II,155.

2 W.P.,384. Cfr G.D.,829-830.

3 Blink.,II,155.

4 On rencontre cette construction chez un des pères spirituels de notre auteur: "Mais notez que cestuy rôtissement me guerist d'une isciaticque entièrement" (Pant.,XV,p.253). Le degré d'acceptabilité de la tournure dépend beaucoup de l'adverbe en cause.

5 Correction sur le ms. à partir de: "Claes était bien aimé à Damme" (f.269).

Un homme se mit à braire comme un âne joyusement (III,27,p.272).
Oui, oui, je vois pousser le cinquième menton visiblement (V,4,p.437).

Ailleurs, ce n'est pas un, mais deux termes ou syntagmes qui viennent séparer le verbe et l'adverbe⁶. Plus ceux-ci sont éloignés, plus la trajection est énergiquement ressentie. Ainsi dans les exemples:

Bibulus Schnouffius marchant à côté de lui, la queue en l'air fièrement (I,26,p.40).
Katheline [...] est allée, sous la conduite de Nele, jusqu'à Meyborg pédestrement (I,51,p.88).
Qu'on pendre les moines dans leur grange incontinent (V,8,p.385).

Parfois, la présence d'un second adverbe souligne plus vigoureusement encore la construction. C'est le cas de cette remarquable hyperbate: "Je m'en vais aller tristement de ce monde et douloureusement" (I,73,p.136), qui augmente l'expressivité du second adverbe puisque, par sa position en fin de phrase, celui-ci retient toute l'attention sur lui⁷.

La trajection peut se rencontrer sans trop de difficultés dans la langue écrite, surtout depuis le dernier quart du XIXe siècle (donc après De Coster)⁸. Mais elle possède dans la Légende deux caractéristiques qui lui confèrent un

-
- 6 Dans la L.U., il semble bien qu'il s'agisse d'un maximum: on ne rencontre guère de cas où trois éléments viennent dissocier verbe et adv. DC évite ce tour; c'est du moins ce qui ressort de l'examen d'exemples comme: "Claes appuyait d'une main sur sa cuisse fièrement un sac de cuir"(I,51,p.88).
7 Ce type de rupture n'est pas rare: "Nous vivons ensemble joyusement, lui dit Ulenspiegel, ou tristement, suivant l'occurrence"(I,60,p.113).
8 Voir, par exemple, Cr., 325.

caractère exceptionnel. Sa fréquence tout d'abord: De Coster en use avec un grand naturel, puisque près d'un adverbe en -ment sur six est séparé de son verbe par un ou deux compléments. En second lieu, on doit noter que chez l'auteur moderne pratiquant le tour - qu'il se nomme Flaubert ou Daudet -, l'adverbe placé en fin de phrase est toujours séparé de celle-ci par une pause, marquée par la virgule: c'est toute la proposition que semble dès lors déterminer l'adverbe⁹. Chez De Coster, la pause semble ne pas exister, ce qui donne une couleur beaucoup plus neuve au tour¹⁰.

Tous les exemples fournis concernent des adverbes déterminant des verbes¹¹. C'est assez peu souvent que l'adverbe en -ment modifie des adjectifs, dans la Légende. Néanmoins, les quelques phrases où c'est le cas connaissent la construction. Considérons l'exemple:

9 Blink., II, 166.

10 Cette pause s'exprime régulièrement dans la typographie depuis le XVII^e siècle. Ce n'est guère que dans les textes médiévaux et moyen français que l'on trouve l'adverbe rejeté en fin de phrase et séparé du terme déterminé par des compléments sans qu'il soit isolé du reste de la phrase par une virgule. On comparera les textes suivants:

"Et au matin se parti li empereres de devant Christophe, et chevaüça viers Salenkye parmi le Val de Phelippe droitement" (HENRI DE VALENCIENNES, Histoire de l'empereur Henri) et "Et puis cela me donneroit de l'humeur, infailiblement" (DIDEROT, Le neveu de Rameau; apud D.P., II, 253).

11 Assez rarement, l'adv. déterminant un verbe est antéposé, ce qui constitue un autre type de distorsion: "Et par ruine, sang et larmes, vainement Ulenspiegel cherchait le salut de la terre des pères" (III, 9, p. 234). On ne confondra pas cette construction avec celle de la proposition "et joyeusement glapissaient les fifres" (III, 23), où antéposition de l'adv. et inversion du sujet sont étroitement liés par une règle de syntaxe médiévale qui a laissé quelques traces en F.M. Mais DC favorise surtout la métataxe que nous venons d'étudier, qui présente l'avantage de mettre l'adv. en position finale.

Ils disent par sanglant affront que j'en suis cause, et non elle qui est au demeurant jalouse, farouche et gloute d'amour excessivement (I,56,p.91).

Le fait pour excessivement d'être postposé et détaché de l'adjectif gloute attire sur lui l'attention et permet d'accroître son expressivité¹². Les cas de postposition simple¹³ sont également assez fréquents: "Une gentille-femme flamande [...] bien en chair, beau fruit mûr et belle merveilleusement" (I,25,p.37).

On sait que l'adverbe peut être sémantiquement riche, caractérisant le terme accompagné par des notions bien définissables, ou n'être qu'une simple marque, remplaçant certaine catégorie morphologique, exprimant le haut degré, etc.¹⁴; entre ces deux pôles, toutes les nuances sont possibles. La construction que nous venons d'étudier assure à l'adverbe une pleine indépendance et, en faisant de lui un terme, garantit son éventuelle puissance archaïque et, dans tous les cas, sa valeur descriptive.

-
- 12 D.P., II, 288, comparant les deux constructions: "Un homme affreusement ivre" et "Un homme ivre affreusement", notent que "dans le second tour, on se trouve en présence d'un affonctif [= adv.] de manière remplissant pleinement ce rôle au double point de vue formel et sémantique: l'ivresse est ici pleinement qualifiée, et qualifiée d'affreuse. Dans le premier tour, au contraire, l'affonctif passe au rôle d'agent intensificateur et son sens plein perd de ce fait même, beaucoup de sa valeur particulière". Dans le cas qui nous occupe, il y a non seulement postposition de l'adverbe, mais encore intercalation d'un déterminatif; ce trait est certainement de nature à augmenter encore la puissance de caractérisation de l'adverbe.
- 13 La postposition de l'adverbe modifiant un adjectif constitue un raffinement littéraire qui augmente la valeur emphatique de la construction. Cfr Blink., II, 155-156.
- 14 Cfr W.P., 380.

Les adverbes divers suivent également les mêmes usages syntaxiques. On les trouve parfois séparés du mot qu'ils accompagnent: "Qu'on pendre les moines dans leur grange incontinent" (IV,8,p.385). Ce type de tournure affecte d'ailleurs souvent des adverbes qui n'ont rien d'obsolète, on n'en sera pas surpris:

Il se gausse du prochain volontiers (I,7,p.26).
Et il devisait avec la vieille baesinne volontiers (IV,1,p.352).
J'avoue ce meurtre volontiers (IV,5,p.365)¹⁵.
Il le prenait en haine davantage (IV,24,p.268).

Mais le plus souvent, il n'y a à signaler que de menus faits comme l'antéposition de l'adverbe, facteur d'élégance discret ou puissant selon le terme¹⁶.

Le bâton noueux de Bourgogne, bâton qui longtemps meurtrit nos pays (III,9,p.234).
Nous partirons demain, dit Ulenspiegel, puisqu'ainsi tu le veux (III,17,p.253).
Et Lamme tomba sur son séant, pleurant et sans cesse disant (IV,1,p.355).
Le bailli alors dit (IV,6,p.377).
Qui les faisait partout chercher (II,17,p.209).
Sur ce chemin empierré où si bien roulent les charriots (II,4,p.181)¹⁷.

Tous ces traits n'ont en soi rien de vraiment exceptionnel.

-
- 15 Parfois, l'adv. est détaché de la phrase: "Lamme, qui ne peut porter cent livres sur le dos, mais en porte cinq cents sur l'estomac en viandes et boissons, volontiers (II,17,p.207). Si cette construction se généralisait, l'originalité du tour diminuerait. Comparer la phrase "Quand je serai près de toi toujours" (V,7,p.439) avec ce qu'elle deviendrait si l'on intercalait une virgule avant toujours.
- 16 Ce type d'antéposition est la règle au XVI^e siècle. Cfr Br.,II,p.483 .
- 17 Certaines postpositions peuvent être légèrement anormales: "Et Lamme de boire comme le sable sec et de manger bien" (III,23,p.263).

Mais leur nombre et leur variété ne peuvent manquer d'attirer l'attention.

Ici ne s'arrête pas notre moisson. La négation, dont nous avons déjà souligné les propriétés, se voit également renforcée dans son rôle archaïsant par deux traits nouveaux.

Le premier est d'ordre strictement syntactique: alors que le français moderne utilise d'habitude le groupe ne pas + verbe pour exprimer la négation avec un infinitif, on trouve parfois dans l'Ulen Spiegel le tour consistant à encadrer l'infinitif par ne et le forclusif¹⁸; c'est le cas des exemples

C'est faire besogne de traître de sonner l'alarme quand tu ne vois point l'ennemi, et de ne la sonner point quand tu le vois (I,42,p.71).

Le dénonciateur, dit-il, étant d'aventure resté à Damme afin de n'aller point à Bruges (I,70,p.129).

Tu ne craignais rien que de n'hériter point assez de ces abeilles laborieuses (I,79,p.151).

Le baes de l'Abeille entra suivi de sept hommes, qu'il semblait ne connaître point (III,35,p.313).

La fille, sans mot dire, regardait, coquetant, Ulen Spiegel et semblait ne vouloir point de lui (III, 28,p.287)¹⁹.

C'est encore le cas dans la phrase:

Qui donc, m'écriais-je, te força de faire serment de ne remplir point tes devoirs de femme (III,33, p.305).

18 Blink., II, 206-207, D.Lag., 336 (la règle de la non-séparation de deux éléments a été formulée par Vaugelas). G.D., 879, (comme Besch., 742) admet les deux constructions en indiquant que la séparation est moins fréquente. Cfr LEVITT, op.cit., p.244.

19 Ce type de construction se rencontre également avec pas: "Il regretta de n'avoir pas de vin" (I,46,p.80), "Pour n'avoir pas menti" (I,20,p.32).

que la présence conjuguée de point, de l'inversion et d'un passé défini amène à la limite de l'affectation²⁰.

Le second procédé consiste à omettre le forclusif pour ne conserver que le discordantiel. Il y a évidemment des expressions où cette ellipse n'a rien de vraiment frappant, comme dans "Je ne le puis" (I,72; III,10; IV,1 et passim) ou dans des groupes homogènes tels que "ne sonner mot"²¹. Mais il est des propositions où la suppression est énergiquement ressentie, comme dans:

Ne vois-je là un gros morceau de boeuf qui fera au moins pendant trois jours du bon lait pour l'enfant (I,2,p.6).

Ne pleure ni ne crie, dit Ulenspiegel, et demeure! (IV,1,p.354).

Il est malicieux, je ne l'ignore (I,17,p.25).

N'est-ce assez dire que j'honore comme des saints vos beautés grandes ? (III,28,p.286).

Pour ce tour-ci également, tour que l'auteur pratique régulièrement mais avec beaucoup plus de réserve et de discernement que dans les Légendes Flamandes, le résultat est souvent, sans que l'on puisse vraiment parler d'archaïsme, une espèce d'affectation de classicisme²².

20 On trouve encore le tour avec d'autres "auxiliaires de la négation" que pas ou point: "Nous jurâmes de nous laisser plus épouser derechef" (V,7,p.439); "Il priaît Dieu de ne l'induire jamais en gloutonnerie" (III,6,p.226); "C'est pour n'avoir jamais les cuisses mouillées" (I,14,p.22).

21 Les arch. résiduels ne comportant que le discordantiel sont assez nombreux en français moderne. Cfr. G.D.,872, Besch.,739-740, Cl.,228. Pour N.C.,222, ne seul appauvrit la négation. Voir aussi "Ulenspiegel ne cesse" (IV,1,p.352); "Je m'en vais incontinent si vous ne me laissez" (III,28, p.284); "Il n'y en avait assez pour moi" (I,3,p.7); "Je me fâcherai tantôt si vous ne finissez" (III,28,p.284).

22 Le forclusif s'installe solidement à la fin du XVII^e siècle (cfr Haa.,250 ss., D.Lag.,335-336,337). Au Moyen-Age, ne exprimait à lui seul la négation (cfr F.Synt.,243 ss.). Mais dès le début du X^{IV}e, ne + forclusif devient aussi courant que ne, et sa victoire s'annonce déjà à la fin du X^Ve siècle (cfr G.G.,119, Goug.,215). Classique égale-

Sans doute sommes-nous, à présent, armés pour tenter une synthèse des faits concernant l'adverbe. Dans le nombre assez considérable d'adverbes en -ment de la Légende, une petite partie seulement provoque un net effet d'archaïsme. Encore ces mots sont-ils immédiatement intelligibles. A côté de ces cas clairs, on trouve une quantité remarquable de menues déviations sémantiques, d'insistances légères dans l'emploi de certains termes, plus classiques ou simplement moins courants que leurs homologues modernes. Les mêmes observations valent pour les adverbes divers. L'auteur laisse ensuite à la syntaxe le soin de tirer de ces matériaux toute la force expressive dont ils sont susceptibles²³. Situé de telle manière que le lecteur ait la sensation d'une certaine distorsion, l'adverbe devient un élément sémantiquement plus important, parce que plus individualisé, et sa valeur autonome s'en trouve accrue.

Nous arrivons ainsi à toucher du doigt ce qui est peut-être le secret stylistique du léger archaïsme que manie Charles De Coster: l'union subtile de tous les moyens, employés chacun sans abus. L'auteur veut en quelque sorte arriver au

ment est l'ellipse de ne dans l'interrogation, directe ou indirecte (cfr Haa., 252-254; la construction se rencontre dans la langue de la poésie au XIXe siècle; selon Besch., 741: éthos classique; d'après Aub., 284, son emploi en prose rend la tournure plus noble ou plus familière). Ex.: "Sais-tu point la nouvelle?" (IV, 20, p. 416).

- 23 On aura remarqué que les adv. archaïques présentent rarement les caractéristiques syntaxiques que nous venons d'évoquer. Cela n'a rien pour surprendre le lecteur, qui sait maintenant combien - derrière son apparent désordre - DC est soucieux de l'économie des moyens: les adverbess visés, vu leur caractère anormal, sont suffisamment expressifs, sans qu'il soit besoin d'attirer davantage l'attention sur eux. En ce domaine, notre auteur montre un sens de la mesure qui lui fait parfois défaut ailleurs.

maximum d'effet tout en ne déployant que le minimum de force archaïsante. Sans doute comprend-on à présent l'attention portée par la critique à la catégorie de l'adverbe et la sensation confuse du grand rôle qu'elle joue dans le dessein archaïsant de l'oeuvre. C'est avec une grande maîtrise que l'adverbe en -ment, cher aux écrivains du XVIIe siècle et puissant instrument descriptif, est mis en oeuvre dans le texte. C'est avec beaucoup d'art que de légères distorsions syntaxiques viennent encore augmenter la part, déjà grande, qui revient à la caractérisation dans la prose de l'Ulenspiegel.

UNIVERSITE DE LIEGE
Faculté de Philosophie et Lettres

102553e(2)

**Style et Archaïsme
dans la
Légende d'Ulenspiegel
de Charles De Coster**

Volume 2

Thèse présentée par
Jean-Marie KLINKENBERG
pour l'obtention du grade de
Docteur en Philosophie et Lettres

Chapitre XVI

LE CHOIX DES MOTS DE RELATION

L'étude des prépositions de l'Ulenspiegel réserve peu de surprises. Ici de nouveau, notre attention devra se porter sur le phénomène de la pesée.

Le phénomène le plus important du texte à cet égard est sans doute la concurrence de dans et de en. Pour exprimer la situation, le Moyen Age utilise principalement deux prépositions: en et dedans. Mais un troisième larron va surgir et lentement remporter la victoire. Dans est en effet rare avant 1550, et c'est notamment sous l'influence de Ronsard qu'il s'introduit dans la langue littéraire. Encore faut-il noter que la guerre (qui se circonscrit à en et dans, dedans étant déjà presque éliminé¹) ne se déclare pas sur tous les fronts:

1 "En occurred more frequently and has a broader scope than dedens, which usually meant 'within'" (G.G., 140. Cfr aussi A. DARMESTETER, Note sur l'histoire des prépositions françaises en, dedans, dans, Paris, 1885, Hans GERDAU, Die

c'est toujours devant les articles le et les, moins régulièrement devant l' et la, que dans s'installe². Au cours du XVII^e siècle, dedans disparaît (sauf, évidemment, chez des archaïsants comme La Fontaine³). En est encore d'usage devant les articles, comme la, et les relatifs laquelle, lesquels⁴, mais dans est déjà le plus fort et la régression se poursuit au XVIII^e siècle. Voyons la situation à l'époque de Charles De Coster. Si, dans le français parlé, populaire surtout⁵, et même dans une langue écrite qui ne se veut point trop littéraire, en n'est plus qu'un parent pauvre, la préposition possède une vitalité certaine, au point qu'elle est, à quelques nuances près, l'exact pendant de dans⁶. A la fin du siècle, elle va même envahir toute la littérature, et plus particulièrement la poésie décadente et symboliste⁷.

Encore faut-il distinguer les cas où en et dans peuvent entrer en concurrence avec des chances égales de succès. L'inégalité est flagrante lorsque le substantif suivant la préposition est spécifiquement déterminé⁸. Actuellement, en

Französische Präposition "EN", Göttingen, 1909 (surtout les pp.28-32). La préposition dedenz n'a jamais joué qu'un rôle assez effacé (cfr Carin FAHLIN, Etude sur l'emploi des prépositions en, à, dans au sens local, Uppsala, Almqvist, 1942, p.34).

2 Cfr G. GOUGENHEIM, Les prépositions "en" et "dans" dans les premières oeuvres de Ronsard, dans les Mélanges Edmond Huguet, Paris, 1945, pp.96-110.

3 Cfr Haa., 338, qui ne signale pas l'influence de Vaugelas, D. Lag., 132.

4 Haa., 340, D. Lag., 184.

5 Cfr L. REMACLE, op.cit., t.II, p.358.

6 Nous restreignons évidemment notre propos au en locatif. "En se prend dans une acception moins déterminée que dans. On le trouve surtout dans les locutions toutes faites, et son régime ne s'emploie qu'exceptionnellement avec l'article défini. Il se dit en parlant d'un lieu, d'un temps, d'un état physique ou moral" (Gr., § 933, a). Cfr Bid., II, 717. Même distinction chez G.D., 800-801.

7 Cr., 60.

8 Par un article, un adj. démonstratif ou possessif.

répugne à être suivi de l'article⁹ mais la langue littéraire se permet parfois la tournure, à titre d'élégance, voire de préciosité¹⁰. Il faut cependant faire remarquer que cette tendance est récente: on en rencontre de rares manifestations dans la première moitié du XIXe siècle, mais ce n'est guère que dans les dernières décennies, avec la vague symboliste, qu'on retrouvera fréquemment en la¹¹. Notons immédiatement que en les¹² n'a jamais réussi à s'implanter; cette construction que Edmond de Goucourt a essayé de mettre à la mode a été reçue comme une monstruosité¹³. Devant les autres déterminants, en demeure assez fréquent, mais là encore, il a un caractère plus littéraire que dans¹⁴.

Tel est l'éventail des possibilités offertes à l'écrivain désireux d'archaïser sa langue. Cet auteur peut se livrer à un travail d'archéologue, et ressusciter dedans ou d'autres prépositions plus obsolètes encore. Il peut aussi opter pour plus de discrétion et employer systématiquement en là où la langue moderne préférerait dans. Ici encore, le choix est vaste: cela va du violent en les aux locutions où l'on décèle à peine l'archaïsme.

9 W.Z., 213, Bid., I, § 75.

10 Ce qui amène Gr., § 933, à écrire: "Même en dehors des locutions toutes faites indiquées ci-dessus, on trouve assez souvent en la". L'écologie est très nettement classique (cfr Haa., 340).

11 Cfr Bid., II, § 878, et Cr., passim.

12 Dont l'histoire offre peu d'exemples (cfr Haa., 340).

13 G. GOUGENHEIM, Systeme Grammatical de la langue française, Paris, d'Artrey, 1962, p.293, BRUNOT, La pensée et la langue, p.425. Voir l'amusante collection de critiques recueillies par Gr., p.935, n.1.

14 Cfr W.P., 471; d'après G.D., 802, en "répugne absolument à recevoir l'article" (cfr aussi Lh., 76). G.D. souffre cependant quelquefois en + article élidé, et, plus souvent encore, en la. Selon lui, en peut concurrencer dans devant un démonstratif, un possessif ou un article indéfini.

Avant toute chose, il faut donc se demander si De Coster a fait usage de prépositions qui, indépendamment des relations qu'elles nouent dans le texte, véhiculent par elles-mêmes une charge obsolète. Nous n'en voyons guère que quatre: emmi, endéans, ès et fors.

La première commence à vieillir au XVII^e siècle et est déjà réputée hors d'usage au début du XVIII^e ¹⁵. De Coster en fait un emploi un peu plus discret que George Sand, puisqu'il ne s'en sert que deux fois, devant des relatifs: "Dix rangs d'archers et d'arquebusiers, emmi lesquels se trouvait Ulenspiegel" (III,12,p.245; autre exemple en IV,17). Ailleurs, il emploie parmi: "parmi lesquels" (IV,8) ¹⁶.

Endéans ¹⁷ semble n'avoir jamais appartenu au français central ¹⁸, quoique l'on ait pu formuler l'hypothèse d'une timide percée du côté de Paris vers 1870 ¹⁹. De Coster l'utilise deux fois. Tous les lecteurs belges comprendront cette phrase: "Ceux qui ont touché la sainte pantoufle ne peuvent, endéans les deux ans, recevoir les baisers d'aucune femme" (I,66,p.120). Le premier emploi de la préposition est beaucoup plus curieux et provoque une assez forte impression d'archaïsme: "D'où viennent ces beaux brimborions, messire ? n'est-ce

15 Ac.:0; B.,L.,Lar.,D.G.: +; God.,III,203,c-204,a,T.L.,III,458-459,H.,III,349,b-350,a. Cfr Br.,II,185 et III,379, D.Lag.,181.

16 Emmi allait jouir d'une très grande vogue à l'époque symboliste, ainsi qu'en témoigne Albert Giraud (Chronique Littéraire, dans La Jeune Belgique, t.XII,1893,p.392).

17 B., D.G., Ac., Lar., God.,0; L.: +; H.,III,416,a,F.E.W., IV,784.c

18 Cfr Gr., § 899, n.3.

19 Ph. BAIWIR, Un mort qu'il faut qu'on tue: endéans, dans Le Soir, Bruxelles, 11 juillet 1956.

point du cornier qui croît endéans le clos des vieux maris ?" (I,20,p.31). A notre connaissance, il s'agit là du seul exemple que l'on puisse trouver de l'application de endéans au domaine de l'espace²⁰.

La forme contracte ès²¹, encore en usage au début du XVIIe siècle, connaît une décadence rapide et finit par être condamnée par tous les théoriciens²². De Coster l'emploie 11 fois, mais, il importe de le remarquer, presque toujours dans des expressions où il est question d'une compétence quelconque. Ce qui rappelle immanquablement les expressions consacrées "ès lettres", "ès sciences", etc.²³. Ulenspiegel est sacré maître "ès arts de souplesse" (I,60, répété en III,39), Charles-Quint est "maître passé ès choses d'amour et de guerre" (IV,6), tandis que Lamme s'est évidemment choisi une servante "grand docteur ès fricassées" (I,43). Plus rares sont les cas où ès sort de ce contexte: "Cette sorcière n'est folle qu'en ce qui concerne le feu qu'elle dit lui brûler la tête, mais elle ne l'est point ès autres choses" (IV,5,p.370). Ce sont les exemples: "L'orage grondant ès profondeurs des nues" (IV,11,p.392), "Afin de ne point devenir poisson ès filets des sergents" (I,3,p.8), où la localisation est concrète, qui s'éloignent le plus de nos habitudes. Même dans les expressions du premier type, De Coster ne s'en tient pas à une règle fixe puisqu'il écrit aussi "docteur en fricassées" (IV,13). Quant

20 Torsten Sävborg ne connaît le mot que dans le sens temporel (Etude sur le rôle de la préposition 'de' dans les expressions de lieu relatives, Uppsala, 1941, p.313). Etant donné son étymologie et l'existence d'expressions médiévales comme par déans ou cy déans, la prép. a dû avoir un jour ou l'autre le sens local. L'ancien archiviste l'aurait-il rencontré en ce sens dans un texte inédit ?

21 B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; God.,IV,744,bc,H.,III,577,a, D.Lag., 201.

22 Cfr Br.,III,273 et 404, Haa.,339, H.GERDAU,op.cit., pp.35-36.

23 En outre, DC se garde bien de l'employer devant un singulier.

à fors²⁴, il n'est employé qu'une fois: "fors les juges" (I,72).

Ces archaïsmes sont assez énergiques. Nous avons déjà fourni une explication linguistique de ce fait²⁵: les prépositions appartiennent à un inventaire fini; faire éclater les limites de ce cadre étroit est ressenti comme attentatoire au système. Francis Bar, pour sa part, avait déjà noté: "L'introduction dans les discours de mots-outils désuets permet d'obtenir un effet d'archaïsme assez gros: toute nuance affective étant absente de ces mots, leur aspect insolite n'est en rien mitigé"²⁶. De Coster s'est volontairement privé du recours à ces archaïsmes violents: quelques termes seulement, dotés d'une fréquence assez basse²⁷ et parfois utilisés dans des contextes qui tempèrent légèrement leur force (ès)²⁸. Toute l'attention de l'auteur s'est portée sur les prépositions non obsolètes, auxquelles il nous faut revenir.

24 B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,D.Lag.,Haa.: +; God.,IV,15,ac,H.,IV,169, b-170a.

25 Cfr chapitres II,IX,X.

26 Fins et moyens de l'archaïsme chez les burlesques, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, n°19,1967,p.48.

27 La moyenne est de 4. C'est peu pour des mots-outils.

28 Conclusion à rapprocher de celle du Ch. VIII, § 2. L'étude génétique corroborerait ces observations. Au passage à Or., emmi (f.529) disparaît ou est remplacé par dans (f.377+ II,1). Es est abandonné du ms. à Or.; dans les cas où il avait une valeur locative, il est remplacé par aux (f.30+ I,10: "aux endroits"), dans les (f.71+I,23: "dans les trous"), en (f.191-192, "ès enfers"+ I,51,"en enfer"); Ainsi que, dans le sens de "tandis que" (H.,I,433,a) ouvrant Can.,III, disparaît sur le ms. (f.55); Parce que, corrigé en pour ce que (f.203) est finalement rétabli; ne, forme dominante jusqu'au milieu du XVIIe siècle (Goug.,142) et qui apparaissait dans le texte du placard de 1531 (passage absent dans Can.,ms. f.29) est remplacé par ni sur l'Or.

C'est ainsi que l'on trouve à chaque page en suivi de l'article féminin la ou du masculin éliidé l' (ce cas étant moins fréquent que le précédent).

Il vint aux environs de Bruxelles, en la puissante commune d'Uccle (I,35,p.53).

Il était en la ville un autre fou de passage nommé Ulenspiegel (I,39,p.65).

C'est la vraie façon en Flandre, pour sécher les gens mouillés, d'allumer un feu de bière en la bedaine (I,6,p.11).

Ayant longtemps marché, Ulenspiegel eut les pieds en sang, et rencontra, en l'évêché de Mayence, un chariot de pèlerins qui le mena jusques Rome (I,53,p.93).

Là, étant derechef en la chambre verte, seuls et toutes portes closes, Sa Sainte Majesté rit aux éclats (I,58,p.109).

Qui donc mène le verrat sinon la truie, l'âne sinon l'ânesse, le taureau sinon la génisse, le bélier sinon la brebis, en la saison où toutes bêtes sont amoureuses ? (I,64,p.117).

Thyl, vois si tu ne trouves point de jambonneau en la poche de ce carnier? (II,1,p.175).

Ils arrivèrent au Marché du Samedi et entrèrent en l'hôtellerie (II,12,p.197).

Et le sang, de fureur et de colère, s'allumait en l'âme des sept et en celle de Lamme et d'Ulenspiegel (III,35,p.318).

Et l'on pourrait multiplier les exemples: "en la prison" (I,77), "en l'église" (II,15), "en la ville" (III,17), "en la forêt" (III,34, IV,1), "en la forge" (III,43), "en la chaumière" (I,14), "en la saison" (I,64), "en la cour" (III,28), "en la vierschare" (III,44), "en la gibecière" (IV,6), "en la maison" (IV,20), etc...²⁹. On rencontre même la construction avec les noms de lieux: "en la Veluwe" (IV,16).

29 Presque tous ces groupes connaissent plusieurs occurrences.

Parfois, l'archaïsme provient moins de la substitution de en à dans que de l'insertion d'un article dans une locution qui, parce que figée, se construit avec en + substantif sans déterminant³⁰. Soit le groupe "en compagnie". Si nous l'enrichissons de l'article défini, l'archaïsme résiduel se mue en un léger archaïsme stylistique:

Après avoir été à la Blauwe Gans, la taverne de l'Oie bleue, en la compagnie de Simon (II,19,p.215). Oui, dit-elle, il y a trois cents ans en la compagnie de Jacobus de Coster van Maerlandt (III,28, p.284)³¹.

Le nombre de syntagmes où en et l'article font société est impressionnant. Cet archaïsme présente plusieurs vertus correspondant bien au dessein de l'oeuvre tel qu'il s'est révélé jusqu'à présent: la construction reste pour le lecteur un archaïsme sensible³², d'autant plus que sa fréquence est haute dans l'Ulenspiegel; mais elle est immédiatement identifiable et ne peut choquer, puisqu'elle vit dans un certain niveau de langue. Le souci de discrétion se voit encore confirmé par un menu fait: De Coster s'est refusé le recours aux formes en le ou en les, que eussent davantage frappé. Le fait que nous n'en ayons pu trouver un seul exemple est assez significatif.

30 Car la commutation n'existe pas au seul niveau des prép. Le couple oppose en fait en + art. zéro/dans + art. En, prép. "fort antérieure à l'époque où l'emploi de l'article s'est généralisé, ne s'est jamais bien accommodé de son voisinage" (Bid., I, 43).

31 La locution peut également être rompue par un adjectif: "Ulenspiegel [...] vit d'Egmont revenant de napper et festoyer en la noble compagnie de l'abbé de Saint-Bavoire" (II, 16, p. 205).

32 Etant donné la résurgence du tour à l'époque décadente, l'arch. est sans doute plus remarquable pour le lecteur du XIXe siècle que pour celui du XXe.

La construction est encore moins dangereuse lorsque l'article qui suit la préposition est l'indéfini. Les exemples de ce tour abondent:

Soetkin menait grand bruit de chaudrons et d'écuelles qu'elle lavait en un seau de bois (I,9,p.14).
Sept carolus d'or en un cuiret (I,10,p.15).
Saurais-tu, demanda l'imprimeur, te tenir patiemment en une cheminée pour écouter ce qui se dit dans une chambre ? (II,20,p.216) ³³.
Il prononçait lentement toutes ses paroles comme s'il les eût pesées en une balance (II,20,p.217).
Et Ulenspiegel dit en une assemblée de gueux sauvages de Marenhout (II,5, p.223).
Il semblait aux filles peureuses entendre plutôt des fauves en un bois que des hommes dans un logis (III,28, p.287).

Et de même: "en un coin" (III,35), "en une caisse" (III,44), "en un autre endroit" (IV,5), "en un panier" (IV,11), "en un bouge" (I,58), "en un trou" (III,3), "en ses yeux gris" (I,58), "en une logette" (I,42), "en un tonneau" (I,48), etc.

A l'article, on peut assimiler toutes les autres espèces de déterminants. L'archaïsme du tour est également très discret ³⁴. C'est surtout avec le possessif que l'on rencontre ce tour:

- 1^e p.s. "En mon logis" (I,69), "en mon chariot" (II,4), "en ma colère" (V,7), "en ma bedaine" (III,42), "en ma gibecière" (IV,6).
2^e p.s. "En ton couvent" (V,5), "en ta chétive hôtellerie" (II,12), "en ta niche" (II,15), "en tes fins habits" (III,37), "en ton chagrin" (III,28).
3^e p.s. "En son lit" (III,32), "en son logis" (I,67), "en son linge" (V,3), "en son esprit" (III,41), "en son ha-

33 L'examen attentif des exemples montre que DC ne désire pas que deux en se suivent de trop près.

34 Cfr Bid., II,715.

nap" (I,79), "en sa prison" (IV,5), "en sa couche" (IV,6), "en ses yeux gris" (I,58).

- 1e p.p. "En notre doux logis" (IV,3), "en nos chariots" (II, 18), "en nos pays" (II,20), "en notre chariot" (II,4).
2e p.p. "En vos escarcelles" (II,15).
3e p.p. "En leur dessein" (III,28), "en leur gibecière" (III,43).

Les exemples abondent également avec les adjectifs ou pronoms démonstratifs, avec les adjectifs indéfinis. Mais ici, l'archaïsme est moins sensible encore, étant donné le grand nombre d'expressions où ce groupe est encore en usage (ex.: "le grand Gueux revient en ce monde", V,10,p.454; "en cet état", II,20,p.218; "en ce lieu" III,78, etc.).

Qui va-t-on appréhender en cette rue ? (I,68,p.124).
Il jugea qu'il n'y avait en ce pointelet nulle sorcellerie (I,78,p.146).

Nul d'entre eux ne fut blessé en cette grande rupture de pierres, de bois et d'autres matériaux (II, 15,p.204).

Je te suivrais en cette entreprise si mes jambes n'étaient si faibles, si ma bedaine n'était si gonflée à cause de l'aigre bière qu'ils boivent en cette ville (III,3,p.222).

Le Taiseux ne devait avoir nul bon succès en cette guerre (III,9,p.234).

Que ne nous fîmes-nous ouvriers constants en un seul état ? (III,18,p.254).

En celle de Heyst (III,43,p.338).

Regarde-le quand tu le pourras, et, quand plus tard tu seras empêtré en quelque doute, ne sachant ce qu'il faut faire pour agir bien, demande-lui conseil; il est clair et chaud (I,1,p.5)³⁵.

Il allait en quelque taverne, sur la route de Bruges, laver de cuyte son gosier noir de charbon (I,4,p.8).

35 Notons que dans la L.U., quelque se substitue très fréquemment à l'art. indéfini.

Il baillait à celles qui avaient plus de soixante ans de la laine à tricoter en quelque coin (I,11, p.17).

Il était homme chichard et vivant de peu, et n'avait donc pas dépensé cette grosse somme, cachée sans doute en quelque coin (I,77,p.143).

En et dans ne sont pas absolument interchangeables au plan des valeurs grammaticales, puisque la première préposition se prend dans une acception nettement moins concrète que la seconde³⁶. Sa généralisation dans le texte y introduit donc une imperceptible gauchissement, éveillant avec plus de facilité les résonances morales des situations présentées. A un niveau plus strictement stylistique, la substitution de la préposition marquée à dans allège la prose de l'Ulenpiegel et y introduit une note d'élégance classique, quand ce n'est pas une discrète connotation poétique.

Mais cette substitution est-elle vraiment systématique ? Il nous appartient à présent d'évaluer la fréquence du phénomène. Pour cela, nous avons recensé systématiquement les passages où les deux prépositions pouvaient commuter: nous n'avons donc tenu compte que des exemples où en et dans se présentaient devant un substantif lui-même muni d'un déterminant spécifique³⁷. Cette règle, à laquelle nous avons voulu nous astreindre parce qu'elle est d'application simple, laisse cependant passer des cas où en est régulier: "en ce moment", "en l'air", etc. Un sondage montre que ces locutions ne représentaient que 13,25% de l'ensemble³⁸; dans tous

36 Cfr supra; c'est aussi la distinction entre virtuel/actuel (cfr DE BOER, Syntaxe du français moderne, § 173).

37 Cette précaution écarte de notre comptage la majorité des cas où la présence de en n'a rien que de normal, comme "en avant", "en Allemagne", etc. On élimine également les compléments de matière ("en bois"), de circonstance ("en voyage") et les arch. résiduels.

38 Soit 5,74 % du total en + dans

les autres cas, dans eût été préféré par le français moderne. Voici les résultats de l'enquête: dans les quelques 1049 syntagmes où De Coster pouvait hésiter, il a choisi dans à 634 reprises. Traduisons en pourcentage: 39,56 % de en et 60,43 % de dans³⁹. Si nous soustrayons les cas où en est régulier, il nous reste donc quelque chose comme 34% de cas où l'auteur fait usage de en + déterminant⁴⁰. Ce chiffre frappe sans doute

39 Répartition de cette population: Livre I: 39,65 % de en (contre 60,34 % de dans); Livre II : 47,48 %; III : 39,16 %; IV : 37,58 %; V : 32,20 %. La répartition est donc assez homogène (les Livres II et V sont les plus courts).

40 Il ne nous est pas loisible de donner ici, comme nous l'avons fait pour pas/point, une liste de chiffres qui permettraient de comparer la L.U. avec d'autres textes s'échelonnant du XVIIe au XXe siècle. Cela pour deux raisons: parce que les premiers index mécanographiques, établis à la hâte et s'intéressant surtout aux "mots pleins", ne permettent pas toujours de distinguer en pronom de en prép. (sur ce point de méthodologie, renvoyons aux publications du Laboratoire d'analyse statistique des langues anciennes de l'Université de Liège); ensuite, lorsque la distinction est faite, il ne nous est pas permis de connaître le nombre de cas où la préposition est suivie d'un déterminant, puisque rien ne distingue les diverses occurrences (c'est ici qu'une concordance serait utile). Néanmoins, ces données peuvent nous renseigner sur la défaite de en face à dans. Les chiffres que nous fournit le Moyen Age sont évidemment inutilisables, puisque dans n'apparaît pas dans les relevés. Notons toutefois que en est beaucoup plus couramment utilisé que dedans. Cette supériorité continue à s'affirmer au XVIIe s. Pour cette époque, nous pouvons également nous reporter aux chiffres de Hans Gerdau (op.cit., pp.28-30): dans Hippolite et Porcie de Garnier: 123 en, 5 dedans, 27 dans (un dépouillement plus complet nous montre que en et dans se concurrencent dans une proportion de 1 à 8); extraits de Du Bartas: 74 en, 18 dans, 2 dedans; début du Laquais de Larivey: 104 en et 1 dans. Au XVIIIe s., dans les oeuvres de Mairet, en et dans sont dans une proportion qui va de 1:2 à 1:5; chez Corneille: 67,75 % de en dans Le Cid et 70,74 dans Cinna; Le Légataire universel accuse 56,48 % de en, tandis que ce chiffre descend à 50,66 dans Bérénice. Pour les XVIIIe et XIX siècles, nous n'avons pas de données utilisables. Signalons la présence de 41,74 % de en dans une Saison en enfer et 43,63 % dans les Cinq grandes odes (Pour apprécier ces chiffres, il faut nous rappeler que nos témoins rendent compte de la langue versifiée, et qu'il est tenu compte de tous les en, même non locatifs). Nous sommes cependant à même de fournir un indice directement compa-

moins l'imagination que dans le cas du couple pas/point, mais il faut tenir compte de la charge obsolète du tour décrit ici, plus considérable que celle de point. En soi, ce forclusif n'a rien de désuet; c'est sa haute fréquence qui l'est. Dans le cas de en, il n'en va pas de même: le groupe en la vallée (III,43) est déjà porteur d'archaïsme. Il n'est donc pas nécessaire que la tournure atteigne de hautes fréquences⁴¹!

On notera encore, à côté du phénomène d'ensemble que nous venons de décrire, de menus écarts à peine perceptibles. Ainsi, dans certains cas précis, en se substitue à d'autres prépositions⁴². Là où la langue moderne préférerait à l'oreille, De Coster écrit en l'oreille: "Ulenspiegel sortit de la maison, courut, s'en fut à toutes les échoppes et tavernes, coulant en l'oreille des marins et soudards ces mots: "L'Espagnol vient"" (IV,1,p.354); "Il s'approcha d'Ulenspiegel et lui coula en l'oreille ces paroles" (I,57,p.103)⁴³. Il est encore d'autres exemples où en vient remplacer à. Ainsi voit-on fréquemment apparaître la locution classique en sa place: "Prenez-moi en sa place, dit Soetkin" (I,78,p.144)⁴⁴; "Sa femme, vieille commère d'aigre trogne, brodait en sa place les

rable aux chiffres de la L.U. D'après les dépouillements (malheureusement peu étendus) exécutés par Fahlin (op.cit., pp.158 ss.), nous pouvons voir que, lorsqu'un art. est présent, dans est majoritaire dès son apparition. Dans les textes du XVII^e siècle, la répartition de dans et en + art. est de 71,87 et 28,12 %. La proportion de en + art. est donc légèrement supérieure dans la L.U.

41 Aux diverses étapes de sa rédaction, DC n'a guère travaillé ces deux prép. Les corrections dans le sens en → dans sont légèrement plus nombreuses que les autres.

42 Cfr Bid., II,716.

43 Notons l'identité du verbe dans ces exemples. Autres ex. en III,35,p.312,IV,8,p.383.

44. Un peu plus loin dans le même chapitre, on rencontre cependant "à sa place" (p.145), que l'on retrouve ailleurs dans l'oeuvre. A sa 6^e éd. (1835), Ac. reconnaît que "à la place" est plus normal que "en la place" (apud Besch.,785). Peut-être y a-t-il là contamination de à sa place et de en place. Gr., qui discute ces deux dernières locutions (§ 934,pp.939-940), ne donne pas d'exemple de en sa place, cependant connu chez L. Cfr D.Lag., 184.

habits" (II,8,p.187); "Il nomma messire Bouwen Ewoutsen Worst en sa place" (IV,15,p.405). Plutôt que d'écrire à la cour, De Coster utilise en: "Le cinq avril avant Pâques, les seigneurs comte Louis de Nassau, de Culembourg, de Brederode, l'Hercule-Buveur, entrèrent avec trois cents autres gentilshommes en la cour de Bruxelles, chez madame la gouvernante duchesse de Parme" (II,6,p.184)⁴⁵. A côté des nombreuses locutions bâties sur le schéma "Au pays d'Allemagne", nous voyons apparaître sporadiquement la tournure en pays de: "Deux enfantelets sont nés, l'un en Espagne, c'est l'infant Philippe, et l'autre en pays de Flandre, c'est le fils de Claes, qui sera plus tard surnommé Ulenspiegel" (I,5,p.10). Parfois encore, en se substitue à sur⁴⁶: "Ils devaient faire feu de l'avant, de la poupe ou du bord, suivant leur position en la glace" (IV,18,p.413). On sait que en a autrefois signifié sur, et que ce sens subsiste encore dans quelques expressions toutes faites⁴⁷.

Nous serons plus brefs en ce qui concerne les autres prépositions.

La seule chose notable que l'on puisse faire remarquer à propos de la préposition de, c'est la tendance qu'elle a à se substituer à par pour introduire le complément d'agent des verbes passifs. On sait qu'en ancien français et dans la langue classique, par était beaucoup plus rare et "servait de préférence pour souligner le caractère concret de l'action accomplie par l'agent"⁴⁸. Actuellement, le complément d'agent se voit la plupart du temps introduit au moyen

45 Cfr Haa., 342-343.

46 Besch., id.loc.

47 Cfr Gr. § 933,p.934, D.Lag.,184.

48 W.P.,284. Cfr Goug.,158, Haa.,295-296, D.Lag.,126-127. Le XVIIIe siècle distingue les "actions extérieures" (avec par) et les "actes intérieurs de l'âme" (avec de).

de par. De n'est cependant pas sorti d'usage: il subsiste encore dans un nombre important de constructions et dans le langage de la poésie. D'après Wagner et Pinchon, lorsqu'on le rencontre en prose, c'est "chez des écrivains archaïsants ou qui veulent donner une couleur poétique à leur texte"⁴⁹ Vue un peu trop schématique: l'usage littéraire de de est tout de même assez fréquent⁵⁰. En fait, l'usage vivant a déterminé de façon assez nette les zones d'emploi respectives de ces deux prépositions⁵¹. L'usage de de n'est véritablement archaïque que lorsqu'il souligne, non le résultat de l'action ou son prolongement dans la durée, mais sa réalisation proprement dite, et l'agent qui l'a accomplie⁵². Ainsi, dans le cas où le procès évoqué consiste en une activité physique, et dont l'agent est personnel, la langue moderne préférera par⁵³.

Dans les exemples où De Coster utilise de pour introduire l'agent, on peut voir que, si l'activité désignée par le passif est physique, l'agent n'est pas nécessairement personnel. L'effet de cette tournure, à laquelle les symbolistes ont donné un regain de vitalité, est souvent celui d'une discrète référence à l'âge classique.

L'air de Flandre est-il si solide présentement qu'il te suffise de le respirer pour en être nourrie comme d'un plat de viande ? (I,8,p.14).

-
- 49 W.P., id.loc.; Y. LE HIR, Lamennais écrivain, pp.200-201, attribue notamment à la "recherche d'archaïsme" la prédilection de Lamennais pour de.
- 50 Pour G. Gougenheim (Système grammatical, p.307), l'alternance de/par est une variante entièrement libre.
- 51 W.Z., 297.
- 52 Ibid., loc.cit.; cfr aussi Gr., § 205.
- 53 Besch., 784, acte l'alternance; G.D., 598-599, réserve de aux "opérations de l'âme" et par aux actions (du corps ou de l'esprit); il considère la substitution de de à par comme une licence poétique.

Lamme pleurant lui bailla quatre tranches et Ulen-
spiegel les mangeant fut attendri de leur bon goût
(II,1,p.174).

L'archaïsme est relativement léger. Parfois, l'agent est personnel, mais l'archaïsme est alors oblitéré par la proximité de l'expression avec des tournures encore existantes. Au reste, la fréquence des cas où de se substitue à par pour introduire le complément d'agent du verbe passif n'est pas très haute.

Si en se substitue parfois à la préposition à, celle-ci n'en fait pas moins partie de nombreuses locutions synthétiques frappantes. Sur "à toutes jambes", l'auteur crée "à toutes nageoires" (I,46,p.80), "à toutes mains" (I,3,p.7); sur "à toutes volées", on a "à grandes volées". On conviendra qu'il n'y a là rien d'archaïque. Ces formules sont à peine inhabituelles; on les sent en tout cas en accord complet avec les normes du français moderne. La phrase "elle pleurait à sanglots" (I,27,p.42) a beau paraître neuve, elle n'aurait pas retenu l'attention si elle s'était écrite "à gros sanglots". Souvent, ces expressions synthétiques n'ont pour origine qu'une ellipse de l'article (ex.: "porter à baptême", I,6,p.10; I,7,p.11; I,15,p.24) ou la substitution d'une forme substantive à un verbe. Enfin, on notera qu'il existe toujours au moins une locution résiduelle à laquelle on peut raccrocher celle que nous offre De Coster: la tournure "juger à mort" (I,72,p.134), semblable à celle de la Complainte de Mandrin, est un bien proche parent de "condamner à mort"; le groupe "l'enferment à vingt clefs" (I,57,p.100), où l'on décèle une intention non douteuse d'archaïsme n'est qu'une extension de "fermer à clef"⁵⁴; "parlent à pleine bouche" (III,28,p.282)

54 Autre exemple de à instrumental: "Tu payeras, à petit feu, à tenailles ardentes" (III,43,p.343). Cfr Goug.,195.

fait immédiatement penser à "à pleine voix"⁵⁵, comme "chanter [...] à belle voix d'arquebuse" (IV,1,p.352), etc. A se substitue volontiers - sans qu'il y ait pour cela faute ou véritable archaïsme - à d'autres prépositions⁵⁶. On la trouve ainsi, à la mode classique⁵⁷, derrière des adjectifs suivis aujourd'hui de envers, pour, avec: "Je fus bon aux pauvres et doux à un chacun" (I,72,p.134), "Tu es maintenant plus calme, plus doux aux pauvres" (V,7,p.442), "Peux-tu, sans vergogne, être si dur à mes peines" (III,34,p.308).

Ce chapitre n'a fait que nous confirmer dans une hypothèse que nous avons déjà émise: De Coster se garde de tout excès. A peine consent-il à utiliser de-ci de-là un archaïsme délibéré⁵⁸. L'essentiel de sa démarche stylistique

-
- 55 Parfois, la parenté est moins perceptible: au chapitre II, 6, on lit "Les seigneurs déclarèrent dans la suite 'tenir à honneur d'être estimés et nommés gueux pour le service du roi et le bien de ces pays'" (p.184); on ne voit guère que "imputer à crime", d'ailleurs bien peu vivant, qui puisse justifier l'archaïsme de la chronique aux yeux du lecteur moderne.
- 56 Au XVII^e siècle et bien avant, la préposition à était d'un emploi plus étendu. Haa., 313-338, D.Lag., 1, Goug., passim. Forme encore courante au XVI^e siècle et qui commence à disparaître au XVII^e: le remplacement du datif atone du pronom par la forme tonique de à: "Vous feriez grand bien à moi" (III,43,p.339). Cfr F. Synt., 111-112, Goug., 73, Haa., 26-27; Besch., 324, montre que la tournure moderne est plus courante.
- 57 Cfr Haa., 336, Aub., 293.
- 58 A ceux que nous avons énumérés, il faut ajouter pour ce que (B., Lar., Ac., D.G.: o; L.: +; God., VI, 280, a, H., VI, 113, a), locution conjonctive déjà vieillie au XVII^e siècle, quoiqu'on la rencontre encore parfois dans certains textes classiques (cfr Br., III, 392-393, D.Lag., 386, Haa., 374-375). DC l'utilise dans un passage que nous avons déjà cité: "Bibulus, pour ce que le chien aimait la bruinbier d'amour ivrogne, et Schnouffius, pour ce que reniflant il boutait sans cesse le museau dans les trous de rats et de taupes" (I, 23, p. 35). Il le place également dans la bouche d'un magistrat: "Pour ce que vous, Soetkin, femme veuve de Claes, et vous, Thyl, fils de Claes, surnommé Ulenspiegel, ayant été accusés d'avoir frustré le bien qui,

consiste en une pesée sur des unités qui ne sont pas d'usage très courant en français contemporain⁵⁹, en un emploi régulier de formes modernes dans des syntagmes où leur présence est légèrement anormale, et en un échange subtil entre prépositions voisines. Ces traits contribuent à la construction d'une langue souple, sans règles trop apparentes ou trop impératives, empruntant ses élégances au siècle classique, et contenant quelques discrètes coquetteries.

par confiscation, appartenait à Sa Royale Majesté..." (I,78,p.148). Ce genre de texte supporte une forte concentration d'archaïsmes. Autres ex. en I,30, p.47 et I,82, p.160.

- 59 Par exemple nonobstant (D.Lag.,340), qui se substitue parfois à malgré devant le substantif ou le verbe: "nonobstant votre pauvreté" (I,78),p.148), "nonobstant son contrat" (III,31,p.297), "il faut partir, mon fils, nonobstant que tu aies pris bon visage en cette maison" (I,43,p.78), "nonobstant qu'il se fut revanché" (II,15,p.203), "nonobstant que les témoins ne fussent point de bonne vie et moeurs" (III,32,p.298). La formule frappe davantage lorsqu'elle surgit dans une conversation familière. Notons que la préposition, généralement écrite non obstant sur le ms. (1 ex. de nonobstant et 2 de non-obstant), est régulièrement modernisée au passage à l'Or.(11 fois), lorsqu'elle ne disparaît pas au profit de malgré et de quoique. De même, ce non-obstant (f.21) devient nonobstant ce (I,7).

C h a p i t r e X V I I

L'ARCHAÏSME PAR EVOCATION

Pour recréer l'atmosphère du passé, divers procédés s'offrent à l'oeuvre littéraire. L'auteur peut reconstruire le décor d'une société disparue en évoquant, à l'aide d'indications techniques, son cadre, ses personnages et ses accessoires typiques (archaïsme de civilisation). Il peut également reprendre le langage de l'époque considérée, en usant de traits anciens de vocabulaire ou de syntaxe (archaïsme stylistique); il peut aussi, dans la même optique, lui emprunter ses habitudes orthographiques.

Mais ce ne sont pas là les seules voies possibles. Il existe encore une série de procédés aptes à vieillir une oeuvre, procédés qui ne sont pas d'ordre strictement thématique ou linguistique. Ces procédés, qui ne sont pas toujours comptés au nombre des archaïsmes par les critiques, nous les

nommons "archaïsmes par évocation"¹. En une première approximation, nous pouvons les décrire comme des faits d'organisation stylistique rappelant, par quelque côté, les caractéristiques d'une littérature ancienne².

Il nous faut d'abord dessiner le tracé des frontières entre ce type d'archaïsme et les deux premiers, avec qui il présente une série de points de contact et de dissemblances: si cet archaïsme évoque les procédés et les formes des littératures passées, il est normal qu'il puisse entretenir quelque relation avec les thèmes véhiculés par ces littératures, ou encore avec la langue qui les fonde³.

1 Cfr Jean-Marie KLINKENBERG et Hans-Joachim LOPE, Der evokativer Archaismus, dans Romanische Forschungen, t. LXXXIII, 1971, n°1.

2 Car il existe bien des styles d'époques et des styles de genre. "Un style se présente toujours comme différencié: il est style de quelque chose ou de quelqu'un. Partout où il y a expression linguistique il peut y avoir style. On peut donc légitimement parler - et l'on parle en effet - du style d'une page, ou d'une oeuvre, ou d'un auteur. Mais la plus petite phrase, par exemple une maxime, peut avoir son style. - On parlera aussi du style d'une époque, d'une langue, d'un groupe de langues: on voit que l'étendue des aires auxquelles s'applique la notion de style est extrêmement variable.

Les différents styles se présentent sous la forme d'un emboîtement hiérarchique: au sommet de l'échelle se situent les aires les plus larges [style d'un groupe de langues, d'une langue, d'une époque, de genres littéraires, style propre à certains sujets, milieux ou écoles littéraires], au bas des aires les plus étroites [style d'un écrivain, d'une période de sa vie, d'une oeuvre, d'une partie plus ou moins importante d'une oeuvre]. (Paul IMBS, Analyse linguistique, analyse philologique, analyse stylistique, pp.75-76).

3 Ce qui justifie certains recoupements inévitables: quelques arch. par évocation ont déjà été signalés dans notre étude du lexique (énumérations, couples, etc.) et de la syntaxe (temps des verbes, etc.). Nous examinerons ici de façon systématique les arch. par évocation de fréquence élevée.

Aidons-nous d'un exemple: dans l'Ulenspiegel, nous avons pu déceler l'usage presque immodéré des formes à terminaison -ant. Dans certains cas bien précis, il s'agissait d'archaïsmes syntaxiques: gérondifs sans préposition ou participes s'accordant en genre. Dans les autres cas, l'effet archaïsant n'était pas dû à la forme elle-même, mais à un phénomène de fréquence⁴. C'est ici qu'archaïsmes syntaxiques et par évocation peuvent se recouvrir: la haute fréquence des formes en -ant est une caractéristique du style des écrivains moyen-français, et notamment des chroniqueurs. Il y aura donc, dans le chef du lecteur vaguement conscient de cette dernière particularité, une réminiscence de cet âge passé de la littérature, encouragée par la présence d'autres traits porteurs d'une charge obsolète. Nous sommes alors pleinement dans le domaine des archaïsmes par évocation. C'est donc sur le plan de la pesée que s'interpénètrent les deux phénomènes. Mais si les archaïsmes par évocation plongent à l'occasion leurs racines dans des traits linguistiques obsolètes, il n'en sont cependant pas nécessairement tributaires. De la même façon que l'on peut construire un édifice sur des plans anciens sans recourir obligatoirement à des matériaux d'époque, on peut composer une chanson de carole sans y utiliser les mots et les tours de l'ancien français. L'archaïsme par évocation s'écarte donc résolument du domaine linguistique, tout au moins si l'on considère que "la linguistique s'arrête à la phrase"⁵.

C'est sur un autre plan que se distinguent archaïsmes par évocation et de civilisation. Car dans ces deux cas,

4 Ces deux types de procédé, traits objectivement obsolètes et pesée, peuvent évidemment exercer une fonction unique.

5 R. BARTHES, Introduction à l'analyse structurale du récit, dans Communications, n°8, 1966, p.3.

ce n'est plus le seul signe linguistique qui entre en jeu. Dans le second, c'est, on l'a vu, la connaissance que le lecteur possède des realia qui suscite l'effet de décalage chronologique. Cette caractéristique se retrouve dans l'archaïsme par évocation. Mais dans le premier cas, l'archaïsme réside dans les unités lexicales elles-mêmes, tandis que dans le second, c'est la disposition des matériaux du texte qui éveille le sentiment de la désuétude. L'archaïsme par évocation n'existe donc qu'au niveau synnome.

Précisons maintenant le fonctionnement spécifique de ce type d'archaïsme. Comme tous les autres, il n'est possible que par la réunion de deux réactions au stimulus textuel perçu au milieu d'un contexte culturel donné B : celles d'hétérogénéité et d'identification d'une écologie (le trait doit pouvoir être rapporté à une époque antérieure A). La sensation d'hétérogénéité peut exister sans que le lecteur fruste sache à quel **genre** ou à quelle époque rattacher le trait (exemple: le XVII^e siècle pour l'accumulation de termes en kyrielles). A l'inverse, il n'y a pas à proprement parler d'éthos archaïsant si l'identification se fait en dehors de tout contraste ressenti (cas de la lecture d'une oeuvre authentique du XVII^e siècle).

En ce qui concerne la première de ces conditions, nous sommes devant un problème de psychologie individuelle et collective. Tout lecteur vit dans une ambiance culturelle déterminée, laquelle crée chez lui une série d'habitudes et de réflexes. Informulés, ces canons n'en ont pas moins une réalité prégnante. Les goûts littéraires, en effet, ne sont pas immuables et il n'est pas jusqu'au processus apparemment simple de la lecture qui ne repose partiellement sur certains présupposés culturels. Il n'existe pas de lecture universelle

d'un texte: il n'y a qu'un lecteur pour un temps et pour un lieu, un lecteur dont le regard confère l'existence à l'oeuvre. L'étude de ces canons serait d'ailleurs la haute et noble tâche que devrait s'assigner l'histoire littéraire, discipline qui a trop souvent dispersé ses énergies dans les études biographiques. Une histoire bien comprise devrait mettre en lumière les grands complexes culturels qui déterminent en chacun des séries de réflexes spécifiques, étudier leur évolution et mettre ces lignes de force en rapport avec l'infrastructure des sociétés qui les soutiennent, d'une part, et avec les techniques poétiques qui les traduisent d'autre part⁶. Mais qu'il nous suffise ici de rappeler une évidence. De même que chaque sujet parlant se réfère à un code lui servant à performer et à décoder ses messages, le lecteur qui s'affronte à un texte possède inscrite en lui une série de règles floues lui permettant de sentir, d'apprécier et de juger: "La communauté de culture entraîne ce que nous appelons la communauté des évidences. Toute collectivité 'sécète' un certain nombre d'idées, de croyances, de jugements de valeur ou de réalité qui sont acceptés comme évidents et n'ont besoin ni de justification, ni de démonstration, ni d'apologétique. Nous retrouvons ici des concepts proches du Völksggeist et du Zeitgeist. Analogues aux tabous primitifs, ces postulats ne résisteraient pas souvent à l'examen, mais ne peuvent être mis en cause sans ébranler l'assise morale et intellec-

6 Ces études sont encore dans leur enfance. Ici plus que dans le domaine de la syntaxe, la constitution d'un critère rigide se révèle donc chimérique. Les ouvrages d'histoire littéraire, les manuels de Rhétorique et les Arts d'écrire ne peuvent nous être que d'un maigre secours. Nous nous bornerons dans les pages qui suivent à recueillir les phénomènes qui, pour l'homme d'une bonne culture, peuvent provoquer au moins la sensation d'hétérogénéité.

tuelle du groupe. Ils sont le fondement de l'orthodoxie du groupe, mais aussi le point d'appui des hétérodoxies et des non-conformismes qui ne sont jamais que des dissidences relatives, une dissidence absolue étant absurde et inintelligible"⁷.

Tout lecteur serait donc, dans une large mesure, conditionné par son habitus culturel. S'il ne fait pas partie de la catégorie des érudits, que leur formation rend aptes à regarder au-delà des frontières de l'espace et du temps, il pourra dénoncer comme étranger tout ce qui n'appartient pas en propre à son époque. De là l'archaïsme par évocation. Soit l'exemple de la reprise à court intervalle de signifiants identiques ou du moins très proches, peu conforme aux habitudes du lecteur français. (Même dans le cas d'ouvrages didactiques, où la matière impose couramment la répétition, on recourt fréquemment à la synonymie, aux périphrases, afin d'éviter l'écueil de la redite). L'apparition du phénomène dans un texte moderne suscitera un certain sentiment d'hétérogénéité.

Mais cette sensation, processus se déroulant suivant l'axe syntagmatique, peut se compléter d'une identification, opération assimilable à une relation paradigmatique. Dans l'exemple choisi, la répétition pourra susciter l'impression d'une maladresse, ou provoquer chez le lecteur des sentiments plus complexes; celui de l'archaïsme notamment. Ce dernier ne peut évidemment être perçu que dans un jeu de circonstances particulières. De même que l'appréciation de l'archaïsme stylistique présupposait une certaine conscience de l'évolu-

7 Robert ESCARPIT, Sociologie de la littérature, Paris, 3ème édition, 1964, p.102 (coll. Que sais-je ? n°777).

tion linguistique et une connaissance de quelques traits de ses états passés, la perception des archaïsmes par évocation repose sur un savoir de type historique. Cette connaissance n'est pas ici celle d'une langue morte ou d'une société disparue, c'est la conscience, même imprécise, d'une évolution des goûts et des procédés littéraires, c'est la notion de l'existence de genres littéraires différents, ayant leurs habitudes propres. Et de même que la civilisation de nos pères nous est familière depuis notre enfance par le truchement des contes et des livres d'images, une certaine culture scolaire nous procure la connaissance superficielle des lettres du passé.

Il nous faut répéter ici une remarque déjà formulée à propos des archaïsmes linguistiques. Ce qui importe, dans la perception de l'archaïsme par évocation, n'est pas tellement la réalité historique, telle que les historiens s'efforcent de nous la restituer, mais les mythes historiques, solidement ancrés chez le non-spécialiste. Si par exemple, dans un roman dont l'action se déroule au moyen-âge, nous voyons un trouvère empoigner son instrument et composer sur le champ un hymne guerrier, il nous sera difficile de ne pas penser au mythe de la composition orale des épopées. Or le philologue sait très bien que cette théorie des cantilènes est depuis longtemps battue en brèche. Il n'en reste pas moins que pour le grand public, même cultivé, le poncif de la cantilène reste - jusques à quand ? - prépondérant.

L'identification et l'appréciation de l'archaïsme par évocation dépendent donc de multiples conditions: le lecteur peut être plus ou moins sensible à l'hétérogénéité, son information peut être plus ou moins importante, et sa conscience des écologies plus ou moins précise et objective.

Sans doute nous serait-il loisible à présent de proposer une définition de l'archaïsme par évocation. Le phénomène est assez proche de ce que Raymond Lebègue nomme la parodie: "L'imitation consciente ou voulue d'une oeuvre littéraire (ou du langage propre à un genre ou à une discipline), pas absolument fidèle, mais assez précise pour évoquer dans l'esprit d'un lecteur instruit le texte (ou le genre, ou la discipline) imité"⁸. Cette définition appelle deux remarques. Tout d'abord, son auteur n'a pas spécialement en vue des phénomènes qui se situeraient dans la ligne du temps: un écrivain peut parodier son contemporain. En ce sens, l'archaïsme par évocation ne serait donc qu'un cas particulier de parodie. Deuxièmement, le terme parodie comporte une nuance péjorative gênante: si l'on parodie une oeuvre, c'est pour la tourner en ridicule⁹; de surcroît, ce mot évoque, comme pastiche, une imitation vétilleuse¹⁰. C'est pourquoi nous conserverons conventionnellement¹¹ l'expression archaïsme par évocation et

8 Rabelais et la parodie, dans Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance, t.XIV (Mélanges Renaudet), 1952, p.195. Passons sur les termes "consciente ou voulue", qui trahissent une fois de plus la confusion entre effets et intentions.

9 "La parodie [...] usant d'artifices plus gros et adaptés souvent à l'angle du théâtre, vise rarement à imiter "les idées et le style", mais plutôt à les tourner en ridicule sur le mode burlesque. En bref, le pastiche apparaît plus nuancé que la parodie et plus aigu que l'imitation" (Léon DEFFOUX, Le Pastiche littéraire des origines à nos jours, Paris, Delagrave, 1932, p.6). Cfr H. LAUSBERG, Handbuch der Literarischen Rhetorik, § 1246 (s.v. parodie).

10 "Cette manière d'écrire, ainsi réduite à un trait et comme à un tic, pourrait presque s'apprendre à un automate perfectionné" (DEFFOUX, id.loc., à propos du pastiche).

11 En rigueur de termes, évocation ou allusion peuvent aussi s'appliquer à toutes les catégories d'arch., qui connotent une période reculée; arch. synonyme pouvait également désigner d'autres faits comme la description technique; quant aux adjectifs littéraire ou technique, ils sont porteurs de graves ambiguïtés.

définirons le phénomène comme procédé (ou groupe de procédés) d'écriture ou de composition, qui, pour le lecteur cultivé situé dans un temps B, évoque une littérature (ou un genre de littérature précis), située à une époque antérieure A, sans que soit nécessaire l'appartenance objective du procédé à l'époque A.

Dans l'étude qui suit, nous envisagerons les divers archaïsmes par évocation que contient la Légende d'Ulenspiegel selon un ordre de complexité croissante. Dans un premier chapitre, nous regrouperons quelques faits d'importance assez inégale mais se caractérisant tous par leur simplicité. Nous verrons ensuite comment la matière verbale peut s'organiser en figures diverses: accumulations, couples, allitérations. Puis, nous examinerons deux modes d'expression privilégiés par l'auteur: le proverbe et la chanson. Enfin, nous nous pencherons sur un dernier type qui transcende tous les autres, puisqu'il peut aussi bien se construire à l'aide de dictons, de vers de chansons et de formules tautophoniques que de simples syntagmes ou de termes isolés: les reprises et parallélismes. Au cours de cet examen, et plus souvent encore que dans nos études lexicale et syntaxique, il nous arrivera de prendre en considération des faits qui, au premier abord, paraîtront n'avoir rien de très archaïque. Qu'on veuille bien ne pas voir ici une inconséquence, mais une exigence conforme à la démarche centrifuge que nous avons défendue. On verra que l'archaïsme stricto sensu se situe au centre d'un réseau complexe de relations stylistiques et qu'en se penchant sur tout ce qui l'entoure, c'est en fait lui qu'on étudie.

Chapitre XVIII

QUELQUES ARCHAISMES PAR EVOCATION

§ 1 - Le titre

Il n'est sans doute pas inutile de nous attarder un instant au titre même de l'ouvrage qui nous occupe. On ne dira jamais assez, en effet, quelle incidence ces quelques mots peuvent avoir sur toute une oeuvre, et il est étonnant qu'aucun poéticien ne se soit penché sur la question, moins simple qu'il n'y paraît d'abord¹.

Tout titre se présente comme une séquence verbale, généralement brève. Il peut être étudié comme tel et, s'il y

1 L'étude la plus riche en suggestions à ce jour est celle de Maurice HELIN, Les livres et leurs titres, dans Marche romane, t.VI, 1956, pp.139-152.

a lieu, on y rencontrera tous les types de figure que la rhétorique recense². Mais on doit aussi considérer ce message comme un ensemble constituant le signifiant d'un nouveau signe dont le référent est l'oeuvre "titrée"³. On peut donc étudier la relation qui unit titre et récit. En dehors du cas, - théoriquement possible mais jamais rencontré - où la forme du titre serait immédiatement identique à celle de la chose titrée, cette relation est toujours de type synecdochique, le titre procédant par prélèvement. Ainsi, Hamlet, Bouvard et Pécuchet mettent en avant certains protagonistes du récit, tandis que d'autres titres peuvent en faire autant avec de simples accessoires (L'Or, L'Assomoir). Mais - le dernier exemple le laisse pressentir - d'autres figures peuvent venir se superposer à celle-ci. Ainsi, La femme et le pantin, Le Dimanche de la vie, sont-ils des métaphores de certaines significations, explicitées ou non dans le texte, et que l'auteur a voulu mettre en évidence. L'organisation du signe qu'est le titre constitue bien une invitation à pénétrer plus avant dans l'oeuvre. Clé qui ouvre sur un contenu, mais également sur un genre, une manière, nommée explicitement (Summa theologica, Les Nouvelles kermesses, Moeurs flamandes) ou non: si Boris Vian a cru bon d'intituler son essai sur la chanson En avant la zizique, c'est que, par-delà la désignation du contenu, le choix du métaplasme goguenard annonçait assez le mode narquois adopté pour décrire un univers artistique ayant une trop nette tendance à s'identifier au monde des affaires.

Ces réflexions toutes théoriques nous amènent à considérer le titre du livre qui nous occupe comme son pre-

2 Voir par exemple Groupe μ , Les titres de films, dans Communications, n°16 (1970).

3 Oeuvre qui peut être de nature linguistique (un roman, un essai, une revue, un répertoire) mais aussi iconique ou musicale.

mier archaïsme par évocation. Le fait que nous utilisions indifféremment les termes commodes Légende ou Ulenspiegel pour désigner le chef-d'oeuvre de Charles De Coster ne doit pas, en effet, nous faire oublier que c'est sous une autre forme qu'on le trouvera catalogué aux fichiers des bibliothèques: La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandres et ailleurs, lit-on sur la couverture des bonnes éditions⁴. On serait en peine de relever le nom de tous les censeurs qui ont trouvé ce "titre long, trop long"⁵. En effet,

⁴ L'oeuvre ne s'intitule ainsi que depuis la "seconde édition" de 1869 (nous donnons un fac-simile de sa page de titre); auparavant elle s'appelait tout simplement La Légende d'Ulenspiegel (sur ce sujet nous renvoyons une fois de plus à Paul van der Perre). Il faut cependant noter que DC était depuis longtemps tenté par un titre long: le 25 décembre 1859, Uyl. annonçait "sous presse" Aventures joyeuses et glorieuses de Thyl Claes Uylenspiegel au pays de Flandre et ailleurs: en 1861, la dernière page des C.Brab. annonçait comme "en préparation" un volume au même titre (avec la variante Vie et aventures); les 16 chap. de la préoriginale parue dans Can. sont intitulés Vie et aventures joyeuses et glorieuses de Thyl Ulenspiegel au Pays de Flandre et ailleurs. La longueur du titre a incité plusieurs éditeurs à le raccourcir (ex.: La Légende d'Ulenspiegel, Anvers, 1937; La Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzack [sic], Lausanne, s.d. [1951]) ou à le modifier (Tijl l'espiègle. La légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandres et ailleurs, Paris, Gründ, s.d.). Les traducteurs ont agi de même (ex.: The Glorious Adventures of Tyl Ulenspiegel, New-York, 1943; Uglspil, Copenhague, 1944; Legenda ob Ulenspiegele, Moscou, 1935). Ils ont également pu en bouleverser les éléments, de façon à disposer d'un titre et d'un sous-titre (ex.: Tijl Ulenspiegel. Zijn legende, alsmede de heldhalftige, koddige en roemruchtige avonturen door hem en Lamme Goedzak beleefd in Vlaanderenland en elders, Anvers, Amsterdam, 1967). Parfois, l'imagination supplée (plusieurs éditions allemandes portent des mentions comme Eine frohe Geschichte trotz Tod und Tränen). Notons enfin que toutes les éditions, suivant en cela la "seconde", font usage de caractères différents (soit dans leurs dimensions, soit dans leurs couleurs), pour différencier et hiérarchiser les divers éléments du titre.

⁵ P. PRIST, Le centenaire de Charles De Coster et de Thyl Ulenspiegel, dans La Grande Revue, 1926, n°12, p.258.

LA LÉGENDE

ET LES AVENTURES HÉROÏQUES, JOYEUSES ET GLORIEUSES

D. ULENSPIEGEL

ET DE

LAMME GOEDZAK

AU PAYS DE FLANDRES ET AILLEURS

PAR

CH. DE COSTER

OUVRAGE ILLUSTRÉ DE TRENTE-DEUX EAUX-FORTES INÉDITES

—
DEUXIÈME ÉDITION
—

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & C^{IE}, ÉDITEURS
à Bruxelles, à Leipzig & à Livourne.

—
1869

TOUS DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS

l'époque moderne ne nous a guère habitués aux titres construits à l'aide de plusieurs syntagmes⁶. La première condition pour que l'on parle d'archaïsme par évocation est donc remplie: il y a rupture avec les habitudes du présent⁷. Celle de référence au passé l'est également: le rapprochement

-
- 6 Aux XIXe et XXe siècles, on ne trouve plus de titres longs que dans les ouvrages didactiques. Lorsqu'ils sont utilisés dans une oeuvre de fiction, c'est très souvent dans un dessein de dérision (nous mettons à part les cas des fous littéraires). En général, lorsque le titre est long, il est divisé et une partie sert de sous-titre ou d'avant-titre. On peut observer, au XVIIIe et au début du XIXe siècle, la fréquence du titre double construit sur le schéma nom + signification du livre (ex.: Léopold de Circé ou les effets de l'athéisme).
- 7 Notons cependant que DC n'a pas utilisé un "titre verbal" mais "un titre substantif", plus conforme aux habitudes modernes (Alf LOMBARD, Les constructions nominales dans le français moderne. Etude syntaxique et stylistique, Uppsala, Stockholm, Almqvist & Wiksells, 1930, p.63, compare Comment Gargantua nasquit en façon bien étrange, Rab., I, 6, et l'équivalent moderne: "L'étrange naissance de G."). Ce titre substantif se présente en outre avec l'article défini et non avec de, ce qui eût constitué un archaïsme supplémentaire. Dans Can., DC donnait des titres à ses chapitres. Certains (3 sur 16) ont un titre substantif simple, la majorité (11) utilisant de (ex.: ch.XII et XIII: "Les primes amours d'Ulen-spiegel", "La grappe de raisin"; ch.XIV et XV: "De la mère Gand et du fils Charles", "De l'oiseau et de Claes"). Deux titres seulement sont verbaux (ex.: ch.II, "Comment Ulen-spiegel fut baptisé plusieurs fois"). Nous noterons, à titre de comparaison, que sur les 76 chapitres des Lég.flam., 44 sont substantifs. Mais ils utilisent tous le de. Ces titres peuvent être très longs (ex.:ch.III des FBT: "Des chansons, voix, miaulements et bruits de baisers amoureux que Pieter Gans et Blaeskaek ouïrent dans le clos, et de la belle façon dont Monsieur de la Bonne Trogne se tenait sur la pipe de pierre"). Des 32 titres verbaux, 20 sont du type comment (ch.II de BCC: "Comment un prince d'Arabie s'affola de la cadette et de ce qu'il en advint"), 11 du type où (ch. II de Sm.: "Où se voit Slimbroek bien coiffé dans la rivière") et 1 du type pourquoi (ch. V de Hal.: "Pourquoi le Sire Halewyn étant revenu du tournoi appela le diable"). Il est possible que, dans son plan primitif, DC ait voulu donner des titres aux chapitres de la L.U. (son Carnet porte des titres substantifs simples, des titres en de et en comment).

avec des titres comme celui de Rabelais s'impose d'emblée⁸. (Le livre de 1534 s'intitulait en effet La vie très horrible et effroyable du Grand Gargantua père de Pantagruel, et son devancier: Pantagruel roy des Dipsodes, restitué à son naturel, avec ses faictz et ses prouesses espoventables). Tout dans la formulation rappelle ces longs titres anciens, qui ne voulaient pas avouer crûment leur caractère nécessairement synecdochique: la dénomination de genre (une légende), la caractérisation qui s'exprime même à travers une énumération parce qu'on la veut précise (héroïques, joyeuses et glorieuses), les noms des personnages principaux et des lieux où ils vont vivre. Bref, ce titre tend à l'exhaustivité.

§ 2 - Formules exclamatives et de réponse

Un des procédés les plus sûrs pour donner sa couleur à une langue qui veut évoquer un pays ou un temps étrangers, c'est l'utilisation caractéristique de tous les éléments qui soutiennent la phrase: interjections, jurons, ou "gestes vocaux". Dans le roman et le film à bon marché, tout Anglais (ou - cas plus fréquent - tout Américain) émaillera sa conversation de Yes, de Hell! et de damn it!, même si, par ailleurs, il forme en français des phrases parfaites. Procédé bien peu réaliste mais extrêmement évocateur. Car, en empruntant à un milieu objectif étranger ce qu'il possède le plus spontané, on confère au texte où l'on insère ces emprunts un effet d'exotisme assuré. Aussi les écrivains qui ont voulu

⁸ Roll., 79, parle d'un "titre pantagruélique". Roland MORTIER, La Légende d'Ulenspiegel, une épopée de la liberté, dans la Revue de l'Université de Bruxelles, t.XXI, n°1, oct-déc. 1968, p.35, a vu que le titre était "à la fois archaïque et un peu redondant".

évoquer des temps anciens ne se sont-ils pas fait faute d'exploiter le procédé, un peu facile à vrai dire. On ne saurait recenser les "couleurs de rhétorique cicéroniane" dont les épigones de Rabelais ont émaillé leurs ouvrages; quant aux contes pseudo-médiévaux et aux romans de cape et d'épée, ils regorgent, parfois au mépris de la vérité historique, de ventre Saint Gris et de tudieu, messire.

Que trouve-t-on chez De Coster ? Examinons tout d'abord les interjections.

Celle que l'on est le plus souvent exposé à rencontrer est indubitablement las! qui, vers 1867, pouvait déjà passer pour archaïsante⁹. Le terme est utilisé une cinquantaine de fois, seul ou dans des combinaisons du type "las oui" (III,17). Il alterne parfois avec le moderne hélas ("Hélas! dit la stevenyme, ils vont tout casser ici", III,35, p.318; autre exemple en I,10). Voici quelques exemples de cette exclamation:

Las ! disait Nele, je ne le puis (I,37,p.60).

Las ! toutes mes pochettes sont trouées, et par le trou s'en vont courant la pretantaine tous mes beaux ducats, florins et daelders, comme une légion de souris fuyant la gueule d'un chat (I,57,p.100).

Las, disait Lamme, ne pillez point, signorkes et pagaders (II,15,p.203).

Las ! geignit Ulenspiegel (III,10,p.236).

Las ! où sont tes neigeux baisers ? Où est ton corps de glace, Hans mon aimé ? (IV,3,p.359)¹⁰.

⁹ B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.: +; H.,IV,776,a. Ce mot perd de sa popularité au XVII^e siècle (cfr Br.,III,13,D.Lag.,300). Les dictionnaires du XIX^e siècle qui ne déclarent pas le terme vieilli le réservent tous au "style naïf et familier".

¹⁰ Las commence toujours la phrase et presque toujours le paragraphe. Exception: "Mais las" (V,7). Sur son ms., DC corrige une fois las en hélas (f.303), du ms. à l'Or., l'exclamation est supprimée à trois reprises et une fois modifiée en Ah.

A côté de las, on ne peut relever aucun archaïsme systématiquement utilisé au détriment de ses correspondants modernes. Nous avons déjà signalé l'expression or çà¹¹, utilisée une bonne douzaine de fois. Pour le reste, ce ne sont que pesées à peine perceptibles: fi ! qui ne s'utilise plus que dans un langage distingué (chez De Coster, ce n'est pas le cas, puisqu'on le trouve notamment dans le discours de frère Corneille)¹², ou Ho ! et Ha !, parfois préférés à Oh ! et Ah !, interjections plus familières aux plumes modernes¹³ (III,22, III,8, III,39, III,35, etc.).¹⁴.

11 Cfr aussi A. HENRY, Considération sur la fortune de çà en français, dans Etudes de syntaxe expressive, Paris, Bruxelles, P.U.F., 1960, pp. 74 ss. On trouve également l'exclamation simple çà (FEW, IV, 372): "Çà, dit-il, plaintive bies-telette, que fais-tu là si tard ?" (I, 23, p. 35). Ici, l'arch. n'est pas très prononcé: "Le çà exhortatif du XVII^e siècle a disparu de l'usage. Çà est essentiellement, aujourd'hui, une interjection qui traduit une réaction affective du sujet parlant" (Henry, op.cit., p. 82).

12 "Fi! vous êtes des poules qui tramblez de peur sur votre fumier! [...] Fi, Brugeois! fi, catholiques ! Voilà qui est bien catholicisé, ô couards poltrons ! Honte à vous, canes et canards, oies et dindes que vous êtes!" (II, 11, p. 194).

13 La question est moins négligeable qu'il n'y paraît. Nous noterons que dans son travail de rédaction, DC a consacré une attention diligente à ces interjections. L'alternance ah-ha suit très exactement la courbe générale de l'arch. dans la genèse de la L.U.: Ah (Can., VII) → Ha (ms., f. 57) → Ah (I, 18; même processus en I, 15). Sur son ms., DC supprime 9 fois Ha mais ne le corrige jamais (sauf Ha → las au f. 382): ce qui le gêne est donc la simple présence de l'interjection (qui disparaît parfois avec tout un membre de phrase) mais non la forme de celle-ci. Au stade suivant, correction généralisée: 3 Ha disparaissent et 26 autres deviennent Ah. Ho suit le même mouvement: supprimé 2 fois sur le ms., il devient 3 fois Oh et 1 fois Ah dans l'Or. De la même façon, Hé bien (f. 443) devient Eh bien (II, 16, p. 205). Dans ses Contes Drolatiques, Balzac ne connaît que Ha.

14 On pourrait encore citer, pour son caractère inhabituel, le cri suivant: "You! you! il ne sait pas sa leçon" (II, 11). L'expression foin n'est pas une véritable exclamation dans notre texte puisqu'elle n'entre que dans le groupe foin de: "Foin de monnaie aujourd'hui! C'est amour qu'il nous faut [...] Foin des veuves qui couchent toutes seules!" (III, 28, p. 283). Cette expression (donnée par H., IV, 143, a) n'est considérée comme vieillie que par Ac.

On trouve cependant quelques expressions plus typiquement archaïsantes. C'est le cas de Sangdieu¹⁵, juron que l'on rencontre dans un passage déjà cité: "Sangdieu! ce n'est pas à un lionceau à singer les femelles égreneuses de patenôtres"(I,18,p.29). Ailleurs, l'auteur écrit Sang-Dieu ("Sang-Dieu ! dit-il, de quoi se mêle-t-il", IV,8,p.385; autres ex. dans le même chapitre), voire même Sang de Dieu ("Je suis marié, Sang de Dieu, et garde tout pour ma femme", III,28,p.284). D'allure plus médiévale est l'exclamation Noël¹⁶, utilisée un peu moins d'une dizaine de fois, tantôt seule (IV,8), tantôt comme substitut de Gloire à¹⁷: "Noël au grand docteur Ulen-spiegel" (I,62,p.115), "Noël à Dieu" (III,17,IV,43), "Noël à toi" (IV,43). L'archaïsme est encore patent dans l'exclamation Vive Dieu!, qui revient à une demi-douzaine de reprises (I,12; II,12; III,22 et 35)¹⁸.

Dans d'autres expressions, De Coster donne un cours plus libre à son imagination; c'est ainsi que les groupes "sang et larmes" (III,5), "corde, glaive et potence" (III,19) et "viande à corbeau" (III,20) deviennent de terribles imprécations. Plus curieuse est la formule "Heuque de m'amie"(III,1)¹⁹

15 B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,God.: o; H.,VI,688,a,s.v. Sang-Dieu.

16 Ce cri était autrefois poussé lors des grands événements politiques considérés comme heureux. B.,L.,Lar.,Ac.,D.G.,: +; F.E.W.,VII,37, b-38,a,God.,X,205,a,T.L.,VI,695.

17 Aucun dictionnaire n'atteste le groupe Noël à, que l'on peut retrouver dans Le Mariage de Toulet, de DC et Edouard Meurant (Bruxelles, Weissenbruch,s.d.[1879]).

18 Cfr J.TRENEL, L'Ancien Testament et la langue française du Moyen-Age (VIIIème - Xème siècle), Etude sur le rôle de l'élément biblique dans l'histoire de la langue des origines à la fin du XV^e siècle, Paris, 1904, pp.318-319.

19 Nous n'avons pas retrouvé attestation de cette exclamation. De Coster fait encore allusion à un juron euphémique, qu'il n'utilise pas lui-même: "Ulen-spiegel passa un jour, au mois d'août, rue de Flandre, à Bruxelles, devant la maison de Jean Sapermillemente, nommé ainsi à cause qu'en ses colères son aïeul paternel jurait de cette façon pour ne point blasphémer le très-saint nom de Dieu" (II,8,p.187). Notons encore l'expression "jurer son grand diable", parallèle à "jurer son grand dieu" (III,28,p.286).

A côté des jurons et des exclamations, on doit tenir compte de quelques cris de guerre. Les historiens reconnaîtront immédiatement celui que hurlent les iconoclastes: "Sac ! Brabant au bon duc ! A l'eau, les saints de bois" (II, 15, p.203). Ailleurs, De Coster en fait un emploi quelque peu ironique, puisqu'il le place sur les lèvres de gras Anversois dont le seul haut fait sera de se jeter sur d'accortes gouges: "A la rescousse! Brabant au bon duc!" (III, 28, p.287). Mais l'auteur nous plonge aussi au plus fort des guerres atroces qui déchirèrent les Pays-Bas. Aussi devons-nous entendre d'autres cris, moins inoffensifs, résonner sur les rives de la Meuse: "Tue! Vive la Messe!" (III, 22, p.260)²⁰. Et c'est au cri de "Sac! sac!" (II, 15) que commencera la grande entreprise de mainmise espagnole sur les territoires du Nord.

Enfin, nous mettrons à part deux formules de réponse²¹. Il y a, tout d'abord, celle qui clôt la déposition des témoins: "Ainsi m'ait Dieu et tous ses Saints" (IV, 6, p.377)²², ou "ainsi m'aient Dieu et tous ses Saints" (I, 70, p.128, 2 fois)²³. Elle contribue à donner aux scènes de comparution leur caractère cérémonieux et formaliste. C'est aussi l'effet de solennité qui est visé lorsque les héros répondent aux propositions qui leur sont faites par ces formules aussi claires

20 Ce cri des trois prédicants répond aux "Gueux je suis, vive le Gueux!" d'Ulenspiegel. On trouve encore "Tue, Tue! pas de quartier! Vive le pape!" (III, 14, p.249). Ce cri est poussé sur le champ de bataille, et en espagnol. Le cri "Tue!, Tue!" est parfois traduit en flamand (*Sla dood!*).

21 A côté de *nenni*, populaire (III, 1), arch. au XVIIIe s. selon D. Lag., 337.

22 Avec la variante: "Ainsi nous ait Dieu et tous ses saints" (*id.loc.*).

23 On trouve également "Que Dieu me soit en aide" (III, 32, p. 303), "Je jure, dit Lamme, par Dieu, qui me soit ici en aide" (IV, 13, p.403).

il dire que les personnages de la Légende ne jurent ou ne crient jamais ? On est loin du compte²⁶... Mais ces exclamations sont toutes assez peu frappantes. Elles se gardent aussi bien de l'archaïsme prononcé que du modernisme avoué. Les véritables archaïsmes par évocation de l'Ulenspiegel sont donc à rechercher ailleurs.

§ 3 - Les appellatifs

Dans la Légende d'Ulenspiegel, nombreux sont les personnages qui s'adressent la parole en faisant usage de leur titre, qu'il s'agisse d'un titre de noblesse ou de la simple mention d'une profession. Cela confère à la page un certain aspect formaliste, voire hiératique. Prenons par exemple une scène de torture parmi les plus frappantes qu'il nous soit donné de lire dans l'Ulenspiegel²⁷. Même devant les instruments les plus ignobles, même après avoir subi des épreuves aussi cruelles que les poids, les baguettes ou la flamme, et même au coeur de ces supplices, les héros trouvent la force de rester d'une extrême politesse formelle. Ils ne s'adressent pas à leurs tortionnaires autrement qu'en les appelant

26 On jure aussi en flamand dans la L.U.: "Jan van den Duivel" (I,36), "Jésus God en Maria" (I,66), et même en italien: "Al dispetto di Dio, potta di Dio" (I,53).

27 L'oeuvre compte plusieurs scènes de torture ou de supplice: I,30 (supplice du sculpteur flamand); I,38 (question de Katheline); I,74 (exécution de Claes); I,78 (torture de Thyl et de sa mère); III, 43 et 44 (capture, question et exécution du poissonnier); IV,5 et 6 (supplice de Katheline et de Joos Damman). En outre, de très nombreux autres supplices sont évoqués en quelques lignes (I,13, 33, 34; III, 3,4 et passim). On fait aussi allusion aux bûchers (ex. I,85 et passim) et aux peines infamantes de toute sorte (II,7,11,15) que les réformés sont exposés à subir.

Messieurs les juges ou Messieurs, formules qui, évidemment, n'ont en soi rien de désuet²⁸. Alors que le brasier mord ses pieds, Ulenspiegel supplie:

Ne l'interrogez point, messieurs les juges; vous voyez bien qu'elle est affolée de douleur (I,78, p.147).

Et sa mère, atrocement meurtrie, pleure:

Il est mort, mon pauvre orphelin! Ils l'ont tué!
Ah! lui aussi. Otez ce brasier, messieurs les juges!
Laissez-moi le prendre dans mes bras pour mourir
aussi, moi, près de lui. Vous savez que je ne me puis
enfuir sur mes pieds brisés (I,78,p.148).

Le tableau, véritable pietà profane, se complète:

Fils, pauvre martyr! Si messieurs les juges le veulent, je te guérirai, moi; mais éveille-toi, Thyl, mon fils! Messieurs les juges, si vous me l'avez tué, j'irai à Sa Majesté; car vous avez agi contre tout droit et justice, et vous verrez ce que peut une pauvre femme contre les méchants. Mais, messieurs, laissez-nous libres ensemble. Nous n'avons que nous deux au monde, pauvres gens sur qui la main de Dieu tombe lourde (id.).

28 Messieurs est cependant peu normal lorsqu'il est sujet: "Ulenspiegel étant alors à Bois-le-Duc en Brabant, Messieurs de la ville le voulurent nommer leur fou" (I,39,p.63), "Messieurs de la Chambre échevinale, ayant ouï les témoignages, déclarèrent suffisants à torture les indices de culpabilité" (I,72,p.143), "Messieurs de la justice lui brûlèrent des étoupes sur la tête et Dieu la frappa de folie" (III,25,p.269), etc. (une dernière expression équivalente est donnée pour une traduction du néerlandais: "Lang leven de Heeren van de wet, longue vie à messieurs de la loi", III,44,p.348).

Et toute la séquence est ainsi ponctuée de termes de respect²⁹.

Quelle est la fonction de ces termes allocutifs dans un pareil contexte ? Le lecteur vit un moment qui est peut-être le plus atroce de toute l'oeuvre, et le pathétique spectacle de la mère et du fils mutilé s'exhortant au courage dans la souffrance est presque insoutenable. Il faut noter que cette cruauté est accentuée par un certain réalisme: aucune précision ne nous est épargnée et les détails les plus sinistres sont bien mis en évidence:

- Relevez Ulenspiegel à un pied de terre, dit le bailli; placez-lui le brasier sous les pieds et une chandelle sous chaque aisselle.
Le bourreau obéit. Ce qui restait de poil sous les aisselles crépita et fuma sous la flamme (p.147).
Et il vomit le sang à flots par le nez et par la bouche et, penchant la tête, resta suspendu au-dessus des charbons ardents (p.148).

Néanmoins, certains éléments atténuent ce caractère brutal. C'est d'abord l'allure extrêmement schématique du chapitre, que ponctuent d'incessants leitmotivs scandés tour à tour par la veuve et l'orphelin. Ce sont aussi les images, qui viennent tempérer le réalisme en retirant à la scène un peu de vraisemblance. Il est assez peu plausible qu'un supplicié s'exprime de la sorte:

29 A partir du moment où le supplice commence, Soetkin et Ulenspiegel prennent la parole 26 fois. La formule Messieurs les juges est répétée 9 fois, Messieurs 4 fois et Monsieur le bourreau 1 fois (sans compter les Monseigneur Dieu et Madame Marie, sur lesquels nous reviendrons). Ce n'est pas peu si l'on songe que bon nombre des interventions de Soetkin et Ulenspiegel consistent en cris brefs ("Otez le feu!", "non", "le poissonnier!", etc.).

~ Ne serrez point, messieurs les juges, disait-il, ce sont des os de femme ténus et cassants. Un oiseau les briserait de son bec (p.145).

Mais c'est encore et surtout le caractère formaliste de l'expression: où a-t-on vu un tas de chair sanglante et d'os brisés prendre soin de dire "messieurs les juges" chaque fois qu'il s'adresse à ses tortionnaires ?

Ce formalisme se retrouve partout ailleurs dans l'oeuvre³⁰. Nombreux sont les cas où, par ironie ou révérence, les personnages sont appelés Messire (ex.: I,70,pp.129 & 130 ; II,18,p.124 et passim³¹) ou Monseigneur (ex.: III,11 et passim) avec son pluriel Messeigneurs (ex.: II,20; III,11 et passim). Même le Gueux Ulenspiegel est appelé Messire (III,19,p.255). Ces termes peuvent évidemment apparaître groupés, ce qui en augmente la solennité: "Messeigneurs et messires" (IV,3,pp.362 et 363), "Messires et messeigneurs" (id., p.362), "Monseigneur et messires" (IV,5,p.365 et 369)³².

Mais les appellatifs n'apparaissent pas isolés. Ils se présentent généralement comme partie d'une expression plus

30 En général, dans son emploi allocutif, "l'emploi de l'appellatif seul est la règle" (D.P., I,557). D'autre part, "l'usage, en parlant aux nobles ayant un titre, est d'employer l'appellatif seul. Il arrive aux familiers d'employer le titre, mais en supprimant l'appellatif et l'article" (id., 560, n.3). Enfin, il faudra noter que le titre de Monsieur était autrefois réservé à des personnages de grande importance. Délocutivement (c'est-à-dire, grosso modo, dans la narration), le groupe complet appellatif + nom de dignité se maintient plus longtemps.

31 "Dans l'usage de nos jours, il reste le titre révérentiel des chanoines et apparaît comme tel devant leurs noms sur les billets de faire-part, affiches, épitaphes, etc." (D.P., I,575). C'est là une survivance bien mince.

32 On trouve également "Mes bons sires" (III,22,p.259), groupe disparu de la langue moderne. Cfr H., VII,9,6-10,6.

complète, titre de noblesse ou fonction sociale. Cet usage n'a rien que de naturel dans la narration, à laquelle il confère un certain ton historique:

Et les soudards de messires de Lamotte et de Beauvoir ne purent rentrer à Bois-le-Duc, cité vigilante, prête à vaillante défense (II,18,p.214). Puis il entendit messeigneurs d'Orange, d'Egmont et les autres entrer dans la salle (II,20,p.216). En ce temps-là aussi, Guillaume le Taiseux, prince d'Orange, cassa de son grade d'amiral messire de Lumey de la Marck, à cause de ses grandes cruautés. Il nomma messire Bouwen Ewoutsen Worst en sa place (IV,15,pp.404-405) ³³.

C'est surtout dans le discours direct que cet usage frappe. Ici encore, il contribue à donner à l'énoncé une nuance de formalisme et de hiératisme; ainsi, Lamme prononçant son serment de cuistot en appelle-t-il à "Monseigneur prince d'Orange" (IV,13,p.403) ³⁴. Messire (ou monseigneur) accompagne très souvent un autre terme désignant une fonction publique ³⁵: Messire prévôt peut aussi bien s'adresser à un homme de justice (I,68,p.115) qu'à un ecclésiastique (I,70,pp.129 et 130; II,18,p.214), Messire bailli (IV,5,p.368; IV,6,p.377) al-

33 Assez curieusement, on trouve parfois l'article défini devant les titres contenant un possessif: "Tu es Slosse, le traître bâtelier qui fit tomber en une embuscade les Messires Dandelot, de Battembourg et autres seigneurs" (IV,17, p.410).

34 Dans cet exemple, que nous avons choisi à dessein, la part de formalisme vient surtout du fait que, pour une circonstance bien peu noble, on invoque le nom du chef suprême de la révolution! C'est pourquoi nous écrivons que l'usage de l'appellatif contribue à renforcer cette nuance.

35 Une partie de ces exemples réclamerait dans l'usage moderne, l'article défini: Monseigneur le Cardinal, etc. Il en va de même lorsque l'aubergiste de la Sirène déclare à Thyl et Lamme: "Si messires voyageurs veulent un meilleur souper, ils parleront et diront ce qu'il leur faut" (III,40,p.331). Certains appellatifs de la L.U. suivent effectivement cet usage.

terne avec Monseigneur bailli (IV,3,p.361; IV,6,p.374,etc.)³⁶. Le monde militaire a également droit à ces attentions: Messire capitaine (IV,13,p.402; V,3,p.429 et passim)³⁷, messire amiral (IV,17,p.406), et même messire sergent (I,75,p.141) ou messires soudards (II,18,p.213); on voit qu'il n'est pas nécessaire d'être haut placé dans la hiérarchie pour mériter les honneurs du titre. Il en va de même chez les gens d'Eglise: à côté de Messire prévôt, on peut lire Monseigneur Cardinal (I,66,p.119), Messeigneurs les évêques (V,1,p.423), Messire doyen (III,10,pp.237 et 239). Il est vrai que ce respect cache parfois quelque ironie, une ironie qui se fait volontiers méprisante: c'est le cas lorsque Lumey de la Marck accueille ses captifs en leur disant "Salut [...], messires moines. Lèvez les mains" (IV,8,p.384), où lorsqu'Ulenspiegel, condamné à errer trois ans sur les routes d'Europe et à n'en revenir que muni du pardon pontifical, s'écrie:

- Merci à Monseigneur Jésus! Merci à messieurs les prêtres! Leurs prières sont douces aux âmes du purgatoire, voire rafraîchissantes; car chaque Ave est un seau d'eau qui leur tombe sur le dos, et chaque pater est une cuvette (I,32,p.50).

Mais la règle n'est pas absolue, et c'est avec déférence qu'Ulenspiegel s'adresse au pasteur de Heyst, qu'il appelle messire curé (III,43,p.339) et même "messire vaillant curé" (id., p.340). Il n'en reste pas moins que messire ou monseigneur est souvent accompagné d'une nuance de dérision de la part de l'auteur; peut-il en être autrement lorsque les bossus de

36 On trouve également monseigneur LE bailli (IV,3,361), mais dans ce cas, il ne s'agit pas d'un vocatif.

37 On a également monsieur le capitaine, qui n'a évidemment rien de frappant (I,62), pas plus que Madame la reine (I, 52), Madame la gouvernante (II,6), etc.

Bouillon appellent le faux miraculé "Messire sanctifié" (III, 10, p. 239) ³⁸?

Mais les appellatifs respectueux comme monsieur ou monseigneur se retrouvent encore dans d'autres contextes, où ils sont beaucoup plus susceptibles de frapper l'oeil du contemporain, devenant donc de francs archaïsmes par évocation. De Coster, en effet, n'hésite pas à ressusciter des formules du type Madame la Vierge, abondant dans les textes médiévaux. Cette expression, qui confère une dignité temporelle à la mère du Christ, mêle la naïveté au respect. On retrouvera cette formule chez Max Elskamp et, à sa suite, chez bien des néo-médiévistes belges, qui s'y entendront à recréer une ambiance de Moyen-Age puéril. De Coster ne se montre pas peu prodigue de ces formules: Madame la Vierge est très courant (ex.: I, 8, p. 14; I, 57, p. 102; I, 70, p. 131; I, 76, p. 142; I, 80, p. 154; IV, 5, pp. 367 & 371; V, 3, p. 429; V, 9, p. 449, etc.) ³⁹, mais également Madame Sainte Marie (I, 38, p. 61, II, 11, p. 196), ou formule, plus familière encore, Madame Marie (I, 78, p. 148) ⁴⁰. La même déférence familière s'adresse à d'autres saints: c'est ainsi que l'on invoque Monsieur Saint Martin (III, 6, pp. 229 & 230) ⁴¹, Monsieur

38 Plus haut, le héros est encore appelé "monsieur le redressé" et "Votre Droiture" (id.). On trouve encore la construction appellatif + subst. (ou adj. substantivé) dans de nombreux cas où le second terme n'exprime pas une qualité sociale: "messires voyageurs" (III, 40), etc. Il n'y a là rien de très extraordinaire. A la cour du landgrave de Hesse, Thyl est également appelé "Messire peintre" (I, 57). Ailleurs on le nomme, non sans malice, "messire Ulenspiegel" (III, 35).

39 On trouve aussi "Notre-Dame la Vierge" (III, 37, p. 326).

40 De tous ces titres, seul Notre-Dame (qu'on retrouve en abondance dans l'oeuvre) est encore couramment utilisé. Cfr D.P., I, 574. On trouve aussi dans la L.U. la formule complète "Notre-Dame la Vierge", inusitée (III, 37, p. 326), et "notre chère Dame" (IV, 5, p. 368).

41 Un peu plus loin dans le même chapitre: "Grand Saint Martin" et "Monseigneur" (IV, pp. 232-233). Le simple Saint Martin apparaît également, mais toujours dans la narration.

Saint Thylbert (I,26,p.41), Monsieur Saint Remacle⁴² ou Monseigneur Saint Jacques (IV,5,p.371) ainsi que le collectif Messieurs les Saints (III,6,p.230; V,1,p.423)⁴³. Sauf dans le cas de la Vierge, pour laquelle les personnages de la Légende ressentent une dévotion profonde quoique toute populaire⁴⁴, ces formules ne vont de nouveau pas sans quelque ironie de la part de l'auteur. On le voit nettement dans cette oraison, où même la Madone est victime de la bigoterie de Philippe II, "plus romain que le pape et plus catholique que les conciles":

- Oui, monsieur saint Philippe, disait-il, oui, Seigneur Dieu, dussé-je faire des Pays-Bas une fosse commune et y jeter tous les habitants, ils reviendront à vous, mon benoît patron, à vous aussi, madame vierge Marie, et à vous, messieurs les saints et

42 Dans le chapitre du miracle de Bruillon (III,10), la formule apparaît quinze fois, contre une occurrence du simple Saint Remacle. Ceci donne une mesure du phénomène que nous étudions en ce moment.

43 Citons encore cette phrase, prononcée au procès de Class: "Là il s'enquit de ce que tu avais fait des méchantes idoles-et le bailli se signa- de madame la Vierge, de monsieur saint Nicolas et de monsieur saint Martin" (I,70,p.131). Toutes ces formules sont mises au rang des "expressions au charme désuet" par J. Hanse (L.F.B.,313). Souvent, elles sont ajoutées au cours du travail de rédaction: "N'ayant jamais médité de Dieu, de la Vierge ni des Saints" de Can. devient sur le ms. "de Monseigneur Dieu, de Madame la vierge nâ de Messieurs les saints" (f.98).

44 A ce sujet, les vues de Roll.,85, ont été une fois de plus trop schématiques. Les seuls personnages n'éprouvant pas de respect (réel ou fétichiste) pour la Madone sont les provocateurs d'Anvers (II,15); ils appellent la Vierge Mieke, diminutif flamand de Marie, familiarité outrancière bien en accord avec la vulgarité de leur discours. DC fait d'ailleurs attention à n'écrire Mieke que lorsque les inconnus parlent; il remplace ce nom par Notre-Dame dans la bouche d'Ulenspiegel (f.438). D'autre part, il supprime une formule "Notre-Dame l'Inquisition" (ff. 570 et 573) et, "la statue de ladite Vierge" (f.431) devient "la statue de la Vierge" (II,15, p.200).

saintes du paradis (II,5,p.183)⁴⁵.

On notera enfin que De Coster a même été jusqu'à utiliser les formules parallèles Monsieur Satan (IV,5,p.371)⁴⁶ et Messieurs les anges (IV,13,p.401).

Le mot Christ bénéficie également d'un traitement spécial: nous l'avons souvent rencontré sans article. Mais il peut également apparaître dans les formules Monseigneur Christ (I,38,p.62, II,1,p.174; III,10,p.239), que l'on rencontre couramment à côté de Monseigneur Jésus (I,8,p.14, II,11, p.192; IV,5,pp.367 et 371) ou mon Seigneur Jésus (I,79,p.150)⁴⁷.

Mais il nous faut parler d'un trait beaucoup plus frappant que tous les autres: sans doute ne faut-il pas chercher ailleurs que dans sa vigueur la raison de sa rareté relative. Il s'agit du procédé qui consiste à remplacer, dans

45 "Messieurs les" a été ajouté sur le ms., f.397. Ces formules peuvent aussi donner au passage une allure très formaliste: "Interrogé s'il croyait qu'il fût défendu d'adorer les images de madame la Vierge et de messieurs les Saints, il répondit que c'était de l'idolâtrie" (I,70,p.131). Il s'agit donc surtout d'une question de contexte.

46 Aussi nommé Satanas dans la L.U. DC le dote d'une femme, "madame Lucifer" (V,3,p.429). On sait combien, en bon romantique, DC était préoccupé par le personnage de Satan.

47 Cfr aussi: Mon doux seigneur (I,79,p.150). Notre Seigneur Miséricordieux (I,72,p.134), Seigneur Dieu (I,74,p.139; III,6,p.229), Dieu seigneur (III,32,p.303), Monseigneur Dieu (I,52,p.91, I,78,p.148; en III,44,p.347: "le Seigneur Dieu"). Les formules Notre Seigneur, Seigneur Jésus, Notre Seigneur Jésus-Christ (II,11,III,27) ou Seigneur Dieu sont encore utilisées dans les rites liturgiques, mais non les autres. Il est permis de voir ici une nouvelle manifestation d'un procédé cher à DC: partir de traits de langue encore vivants et les modifier quelque peu de façon à obtenir de légers archaïsmes, qui peuvent alors être diversifiés et répétés.

l'expression Monsieur le... l'article défini par du. On obtient alors une sorte de faux titre de noblesse. Tous les écoliers connaissent au moins une formule créée sur ce patron: c'est le "bonjour, monsieur du corbeau" du bonhomme La Fontaine⁴⁸. On en rapprochera le "Monsieur du Baudet" de Thyl (I,57, 2 ex. p.100; 2 ex. p.101). L'effet comique, ou plutôt de moquerie familière, provient du voisinage qu'entretiennent la particule nobiliaire et un substantif rien moins qu'aristocratique.

Dans La Légende, cette construction peut apparaître dans des contextes plus plaisants encore:

- Vieux mufle peut pourrir, mais fleurir, non; ne suis-je point bien votre miroir, monsieur de la trogne doctorale ? (I,20,p.31).
- Mais qui veut tirer d'un fou une sage réponse n'est lui-même pas sage? N'est-il pas vrai, Monsieur du poil pelé ? (I,36,p.59)⁴⁹.

Mais il peut également servir (et cela toujours dans le discours direct) pour désigner les fonctions sociales.

- Las ! monsieur du charbonnier, répondit le garçonnet, j'ai au logis une soeur plus jeune que moi d'un an et qui me daube à grands coups à la moindre querelle (I,3,p.7; autre exemple plus bas).
- Monsieur du marchand, baillez-moi un de vos sacs prophétiques, afin que j'y vois si je dormirai seul

⁴⁸ Nous trouvons "Monsieur du pape" chez Rab., I,33,p.120; à notre connaissance, il n'existe pas d'explication linguistique de ce tour consistant à présenter une apposition sous forme de complément déterminatif, tour simplement mentionné chez A. GOOSE, La particule nobiliaire en français, dans les Mélanges Grevisse, p.154 (ex.: La Fontaine et Racine). Sans doute faut-il en voir l'origine dans une imitation de certains roturiers soucieux d'honorer leur nom d'une particule (id., pp.144-145).

⁴⁹ Ici, le degré conçu de la figure n'est plus une apposition.

cette nuit (I,49,p.84).

- Monsieur du capitaine, répondit Ulenspiegel, qui avait faim, je fis jadis un grand péché et fut condamné par le chapitre de Notre Dame à aller à Rome (II,18,p.211).
- Prêt, répéta Ulenspiegel, prêt à quoi ? A être battu ? Non, je ne le suis point et ne le veux être, monsieur du stockneester (III,11,p.244).

Le seul personnage qui mérite de nombreuses fois ce surcroît de majesté, c'est l'astre du jour, et ce, toujours, dans des contextes importants pour le héros.

Or çà, sus, enfants, courage ! les feuilles jauniront et les cieux se feront plus éclatants, bientôt dans les brumes automnales se couchera Monsieur du Soleil, l'hiver viendra, image de mort, et je marcherai pour le bonheur de la terre des pères (II,4, pp.180-181).

- Monsieur du Soleil, grâces vous soient rendues, vous nous réchauffez les reins; cendres de Claes, vous nous réchauffez le coeur, et nous dites que ceux-là sont bénis qui vaguent pour la délivrance de la terre des pères (III,18,p.254).

La formule apparaît aussi dans la narration, au début de la quête d'Ulenspiegel⁵⁰. Ces liens entre l'ardent héros de la liberté et l'astre de l'énergie s'expliquent très aisément, puisque le soleil est en quelque sorte le parrain de Thyl Claes Ulenspiegel. C'est ce que nous dit la première page de la Légende. Pour l'occasion, l'astre s'est même anobli du titre de "Monseigneur":

- Fils coiffé, dit-il, voici Monseigneur du Soleil qui vient saluer la terre de Flandre. Regarde-le quand tu le pourras, et quand plus tard tu seras

50 Citons encore ces vers: "Monsieur du soleil fait reluire/ leurs faces rouges et guerrières" (IV,9,p.389, pièce 9).

empêtré en quelque doute, ne sachant ce qu'il faut faire pour agir bien, demande-lui conseil; il est clair et chaud: sois sincère comme il est clair, et bon comme il est chaud (I,1,p.5) ⁵¹.

Les appellatifs foisonnent dans l'oeuvre de Charles De Coster. Peu de pages en sont exemptes. De nombreux traits n'ont rien d'archaïque, mais donnent au texte un tour révérencieux et légèrement irréel. D'autres évoquent l'image de ce moyen-âge à la fois pieux et familier que nous ont fait connaître les adaptations de Théophile et du Jongleur de Notre Dame. D'autres enfin, se caractérisent par une étrangeté du meilleur aloi. Et c'est avec liberté, au gré de sa fantaisie, que l'auteur use de tous ces archaïsmes par évocation.

§ 4 - Et initial de phrase, et biblique

L'archaïsme par évocation ne renvoie pas nécessairement à un état ancien d'une littérature. Il peut encore connoter une littérature étrangère. Or, La Légende d'Ulenspiegel présente une caractéristique assez frappante que le lecteur rattache sans peine au Livre des Livres ⁵². Il s'agit de

51 On trouve aussi la formule sur les lèvres de Lamme: "Monsieur du soleil est tout joyeux de se pouvoir mirer en une face aussi claire que la tienne, à cause de la graisse, de la bonne graisse que je te fis" (V,4,p.432); mais ici monsieur et soleil sont dépourvus de majuscules. Notons encore que dans la Préface du hibou, les collaborateurs de la L.U. se font interpellier en ces termes: "Messieurs les artistes, messeigneurs les éditeurs, monsieur du poète, j'ai quelques observations à vous faire au sujet de votre première édition" (p.1).

52 Mais peu de critiques l'ont noté. Charles Bruneau a parlé du "français biblique" de DC (Petite histoire de la langue française, Paris, Armand Colin, t.II,p.153 et Br.,XIII,2, ff. 7-8. D'après Bruneau, ces traits - et de mouvement, disposition en alinéas - sont souvent malaisés à distinguer de la simplicité populaire",f.7). En fait, les procédés qui

l'usage répété de la coordination et en tête de phrases ou de groupes de phrases assez courts, disposés en paragraphes distincts, de telle sorte que ces blocs offrent l'apparence de versets. Des chapitres entiers peuvent être construits sur un modèle qui évoque avec précision certains passages scripturaires⁵³. Tel est le chapitre III,2 :

fondent ce français biblique ne sont pas très nombreux. Dans la L.U., pas de vocabulaire typiquement scripturaire; peu de génitifs qualificatifs (ex.: "Pierre de beauté", Prov., XVII,8; l'ellipse de l'article dans le complément déterminatif crée quelques expressions comparables); pas de génitifs à valeur de superlatif absolu (sur le type Llohé-ha-Elohîm, Dieu des Dieux); le rapprochement entre l'abondance des formes en -ant et la langue du Nouveau Testament n'a peut-être rien de très significatif (sauf dans le cas où le participe suit directement le et initial); l'utilisation de rappels et de parallélismes n'est pas une caractéristique essentiellement biblique. Il existe cependant quatre points de rapprochement précis, en dehors du et de reprise: les attaques du type En ce temps-là (v. § 5), l'exhortation pompeuse "Ceci est le pied redoutable du Prince des Princes, du Roi des Rois, de l'Empereur des Empereurs. Baise, chrétien, baise la sainte pantoufle" (I,66,p.120), la phrase "Je vous le dis, en vérité, ceci n'est que du bren, et le pèlerin de Flandres est un larron" (I,49,p.86), et certaines formules commençant par Heureux ceux qui... Mais dans le second et le troisième cas, la parodie est manifeste: en I,66, Ulenspiegel raconte sur le mode burlesque son pèlerinage à Rome, et en I,49, DC met en scène la communauté juive de Hambourg, victime d'une des farces les moins relevées du galopin (La prière de Jéhu, le doyen, est d'ailleurs fortement inspirée du Livre de Job; cfr Déf., 466-467).

53 Dans son important travail sur La Coordination en français (Paris, d'Artrey, t.II,s.d. [1962], Gérald Antoine a écrit des lignes décisives sur le problème. On trouvera chez lui un état complet de la question. A titre d'exemple, nous lui emprunterons ce passage de la Genèse, qu'il cite d'après A. LOISY, Le style rythmé du Nouveau Testament, dans le Journal de Psychologie, 1923, pp.422 ss.:

Lorsque Dieu commença de créer les cieux et la terre,
La terre était informe et vide,
Et ténèbres étaient par-dessus l'abîme,
Et l'esprit de Dieu reposait sur les eaux.
Et Dieu dit: "Lumière soit!"
Et lumière fut.
Et Dieu vit que la lumière était bonne;
Et Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres.
Et Dieu appela la lumière du jour,
Et les ténèbres il appela nuit.
Et il y eut soir, il y eut matin:
Premier jour.

En ce temps-là furent décapités sur le Marché aux Chevaux, à Bruxelles, les sires d'Andelot, les enfants de Battembourg et autres illustres et vaillants seigneurs, lesquels avaient voulu s'emparer par surprise d'Amsterdam.

Et tandis qu'ils allaient au supplice, étant dix-huit, et chantant des hymnes, les tambourins battaient devant et derrière, tout le long du chemin.

Et les soudards espagnols les escortant et portant torches flambantes, leur en brûlaient le corps en tous endroits. Et quand ils se mouvaient à cause de la douleur, les soudards disaient: -Comment, luthériens, cela vous fait-il donc mal d'être brûlés sitôt?

Et celui qui les avait trahis avait nom Dierick Slosse, lequel les mena à Enckhuyse, encore catholique, pour les livrer aux happe-chair du duc.

Et ils moururent vaillamment.

Et le roi hérita (pp.221-222).

Que cet et initial soit appelé biblique ou de mouvement, cela n'a guère d'importance⁵⁴. L'essentiel reste que son usage frappe assez le lecteur contemporain et, d'autre part, qu'il confère un rythme exceptionnel à des pages comme celle que nous venons de citer. Chaque verset est en effet très court (le plus long compte à peine 4 lignes⁵⁵ et leur moyenne n'est que de 22,5 mots) et n'est constitué que d'une seule phrase⁵⁶. Il exprime une idée distincte, très nettement détachée des suivantes et des précédentes⁵⁷. "Si ET survient derrière une série

54 Yves Le Hir, dans sa thèse sur Lamennais écrivain, a refusé à un grand nombre de ces et le statut biblique (ils ne traduiraient pas exactement le waw araméen), et les a dès lors nommés "et de mouvement" (pp.257-258; il suit en cela Ch. Bruneau, Br., XII, 342). G. Antoine a fait justice de cette distinction (op.cit., pp.938,939-941).

55 Dans l'édition utilisée (1966).

56 A une exception près. Encore faut-il noter que la seconde phrase du 3ème verset est également introduite par et.

57 Dans l'exemple choisi, on notera que le procédé a en outre comme effet de mettre le dernier élément - le plus bref - en évidence. Or cet élément est constitué d'un rappel courant dans la L.U.

d'autres phrases également attaquées par ET, la chaîne conjonctionnelle participe à la création d'un rythme irrésistible - à son tour capable d'engendrer tels effets de pathétique épique ou lyrique selon les lieux" ⁵⁸.

Le et biblique n'est d'ailleurs qu'un cas particulier du et initial de phrase, beaucoup plus fréquent en ancien français et jusqu'au XVII^e siècle que dans la prose moderne ⁵⁹. Au début du XIX^e siècle, cependant, la tournure revient en faveur dans la littérature grâce à certains romantiques: Michelet, Lamennais surtout, en feront une ample consommation, au point de s'attirer les foudres de quelques satiristes ⁶⁰. De nos jours, peu d'écrivains répugnent à cette construction, et l'on peut dire que les gens de plume "tendent à faire revivre toutes les valeurs solidement éprouvées ou non dans le passé du ET initial de phrase" ⁶¹. En s'insérant dans

58 G. ANTOINE, op.cit., p.939.

59 Cfr G. ANTOINE, op.cit., pp.914-922. En latin déjà, ET initial de phrase était utilisé, surtout par les historiens, afin de marquer le passage à un nouveau moment de l'action. Dans de nombreux textes en prose de l'époque romane, notamment du XIII^e siècle, et joue divers rôles en tête de phrase: contradiction, diversion, réponse, adverbe de temps, etc. Le fait est extrêmement fréquent dans les chroniques (voir les chiffres et témoignages rassemblés par Antoine, pp.916 ss.). Au XVI^e siècle, la construction est encore très vivace. "Une telle débauche de Et ne pouvait pas aller [...] sans, parfois, de sérieux détournements de sa valeur, et à ce titre appelait une censure. Comme par hasard, Malherbe arrive à point nommé pour l'exercer" (id., p.920).

60 "Enfin, le jour où l'École Romantique eût d'une part remis à la mode les thèmes et le lyrisme de la Bible et de l'autre forgé une syntaxe où les attaques de phrases violentes - en particulier par ET - détiennent une large place, la confusion s'accrut encore, ouvrant la voie à toutes les audaces contemporaines - aussi bien réussites hardies que détestables outrances" (id., p.944).

61 G. ANTOINE, op.cit., p.922. Claudel est sans doute l'auteur contemporain qui a utilisé le plus adroitement le et de reprise. Voir l'étude de G. ANTOINE, Les cinq grandes odes de Claudel ou la poésie de la répétition, Paris, Minard, 1959 (coll. Langues et styles, n°1).

ce mouvement, De Coster ne signe donc pas d'archaïsme grave; avant lui, Hugo avait montré la voie. Mais ce qui est remarquable chez le Belge, c'est la tendance très nette à agglomérer dans le même paragraphe, de courtes phrases commençant toutes par et. Les exemples abondent dans sa Légende:

Et Monsieur du Soleil brillait à travers la toile blanche du chariot, et une alouette chantait au-dessus des trèfles, et Nele penchait la tête sur l'épaule d'Ulenspiegel (II,2,p.179).

Et beaucoup devinrent hérétiques. Et partant avec leurs biens, ils couraient grossir l'armée du prince (III,8, p.233).

Et les fantômes ricassaient. Et leurs voix étaient pareilles à celles de mille orfraies criant ensemble. Et la Mort agitait sa faux [...] Et les sept fantômes ricassaient. Et leurs voix étaient pareilles à celles de mille orfraies criant ensemble. Et la Mort les frappait de son fouet (IV,11,p.394).

Mais il ne suffit pas de constater ces exemples. Encore faut-il savoir si leur fréquence est telle que l'on puisse parler d'archaïsme. Nous avons donc établi un échantillon de phrases ⁶² choisies aléatoirement dans les cinq livres, mais faisant toutes partie de la narration ⁶³. Sur 1.200 cas, nous

62 Nous avons conventionnellement défini la phrase comme la séquence verbale délimitée par le point. DC fait également un usage fréquent du Et suivant immédiatement le point-virgule, que l'on rencontre souvent chez lui. Exemple: "Et Nele regardait Katheline; et elle priait Notre-Dame la Vierge, d'ôter de sa tête le feu de folie; et elle pleura sur elle (III,37,p.326). D'autre part, à l'intérieur même des phrases, on retrouve très souvent des anaphores de et:

Mais le vent aigrelet ne continuait point de souffler, et le ciel restait toujours bleu, et les feuilles ne voulaient point tomber (I,44,p.79).

Et ses os craquaient, et le sang de ses pieds tombait en gouttelettes (I,78,p.146).

Et elle riait quand je disais: "Aie!" et je la battais amoureusement et ce n'était entre nous que jeux et que ris (II,p.175).

Et il parut joyeux, et ils vinrent au navire (V,7,p.441).

Les chiffres que nous donnons sont donc en quelque sorte un minimum.

63 Nous ne tenons pas compte des phrases au discours direct ou indirect libre.

relevons 321 phrases débutant par la conjonction et, soit une proportion de 26,75 %. Il faut retourner aux textes médiévaux pour rencontrer une telle concentration de et initiaux. Nous sommes donc en présence d'un archaïsme par évocation, et d'un archaïsme parmi les plus importants de la Légende.

Ce qui distingue le et biblique de tous ces cas, c'est évidemment la disposition typographique. La pause qui succède à chaque phrase dans le paragraphe ponctué de et initiaux est encore plus vigoureusement marquée lorsque ces phrases se présentent sous forme de stiques. Maintenant que nous connaissons l'importance du et d'attaque dans le texte, nous pouvons retourner à la manifestation la plus frappante du phénomène.

Très souvent, la disposition en versets ainsi introduits n'est pas aussi accusée que dans le premier exemple fourni. Dans le chapitre qui le suit, seuls les deux derniers paragraphes débutent par et:

Et le pauvre d'Armentières, mis sur la roue, reçut trente-sept coups de barre de fer sur les jambes, sur les bras, les pieds et les mains, qui furent mis en pièces tour à tour, car les bourreaux le voulaient voir souffrir cruellement.
Et il reçut sur la poitrine le trente-septième, dont il mourut (p.223).

Dans le même livre, d'autres chapitres, toujours de dimensions réduites, voient leurs parties terminales construites sur un schéma identique.

Et sur cet échafaud furent mis à mort, par le glaive, les nobles comtes d'Egmont et de Hornes.
Et le roi hérita.

Et l'ambassadeur de François, premier du nom, dit parlant d'Egmont:

- Je viens de voir trancher la tête à celui qui deux fois fit trembler la France.

Et les têtes des comtes furent posées sur les pointes de fer.

Et Ulenspiegel dit à Lamme:

- Les corps et le sang sont couverts de drap noir. Bénis soient ceux qui tiendront le coeur, droite l'épée dans les jours noirs qui vont venir ! (III, 4, p.223).

Et son frère Ludwig, le Bayard de Flandre, après maintes villes gagnées et maints bateaux rançonnés sur le Rhin, perdit à Jemmingen, au pays de Frise, contre le fils du duc, seize canons, quinze cent chevaux et vingt enseignes, à cause des lâches soudards mercenaires, qui demandaient argent quand il fallait bataille.

Et par ruines, sang et larmes, vainement Ulenspiegel cherchait le salut de la terre des pères.

Et les bourreaux, par les pays, pendaient, détranchaient, brûlaient les pauvres victimes innocentes.

Et le roi héritait (III,9,pp.234-235).

En les articulant durement, la construction biblique dispose en parallèle une série d'idées clefs. Ces parallélismes puissants⁶⁴ éclairent d'un jour cru les antithèses ou les rapports de conséquence que les stiques entretiennent entre eux⁶⁵. Dans le dernier exemple, la grandeur d'un destin particulier, celui d'Ulenspiegel, se détache sur le chaos et le désordre de l'Histoire. Le thème "le roi héritait" auquel la brièveté et la position finale confèrent une grande netteté, est à la fois dans un rapport de conséquence et de causalité avec les horreurs

64 Il y a non seulement un parallélisme formel (même type de phrase), mais encore un parallélisme temporel (la succession des et semble ranger tous les faits selon des rapports de contemporanéité, ou au moins les ordonner dans une successivité très étroite) et sémantique (les actions présentées ont l'air d'avoir la même valeur).

65 Cfr J. SAMSON, Paul Claudel, poète-musicien, p.90.

dénoncées au paragraphe précédent. Enfin, le parallélisme des phrases met en opposition la figure du roi d'oppression et celui du héros de liberté. Un seul qualificatif convient à ce genre de procédé: c'est poétique. L'heureuse fragmentation du texte en courts alinéas offre enfin à De Coster, "après tant d'essais de versification, une possibilité de donner à son récit l'allure et le rythme libre d'un poème en prose", disait Joseph Hanse à propos des Trois Pucelles⁶⁶. Nous rencontrerons encore bien d'autres traits qui, s'ajoutant à celui-ci, font de la Légende d'Ulenspiegel un poème⁶⁷.

Plus rarement, on trouve le jeu des et à l'intérieur

66 Charles De Coster et sa première "légende flamande", p.251. Hanse ajoute: "Ce qu'il recherche, c'est une sorte de dépaysement. Cela me paraît d'autant plus certain qu'il a eu recours au même procédé, coup sur coup, en 1847, pour deux récits dont le sujet se situait en Afrique ou dans les colonies. On dirait que De Coster, pour raconter une histoire lointaine dans le temps ou dans l'espace, adopte spontanément la forme du poème en prose" (pp.251-252). Ajoutons que dans les Lég.flam., le procédé de la fragmentation en stiques introduits par et est plus mécaniquement appliqué que dans la L.U.: dans Häl., 198 paragraphes commencent par et (soit 41,07 %); si l'on tient compte de toutes les phrases, le chiffre monte à 220 (soit 40,96%). On notera en passant que presque toutes les phrases - 482 sur 537, soit 89,75 % - sont isolées en paragraphes. Dans B.C.C., où 92,94 % des phrases sont isolées, les valeurs descendent à 18 et 20, soit 22,78 et 23,52 %, ce qui vérifie l'intuition de J. Hanse (proximité de la L.U. et de B.C.C.). Remarquons encore que l'auteur avait d'abord voulu systématiser le procédé de la division dans la L.U. Ainsi le paragraphe "Soetkin et Katheline mirent au monde..." (I,15, p.24, 3 phrases, 5 lignes dans l'éd. de 1966) était-il, dans Can.,VI, divisé en 4 propositions isolées. De même, l'étude du ms. montre que les phrases commençant par et étaient primitivement beaucoup plus nombreuses.

67 Roland Mortier ajoute: "Un style aussi élaboré dans son découpage acoustique et visuel n'est plus un simple style de lecture: il requiert, comme l'épopée, une voix et un public. Par son rythme, ses pauses, ses répétitions, il atteint à une sorte d'envoûtement" (op.cit., p.42).

même d'une division. Nous extrayons ces passages du chapitre où l'on voit Lamme et Thyl tendre une embuscade à trois sicaires déguisés en prédicants et chargés d'assassiner Guillaume d'Orange. Le découpage de la scène en menus tableaux juxtaposés et tous introduits par et accentue la vivacité de l'escarmouche:

Et il croassa.

Un coup d'arquebuse partit des broussailles, renversa la face contre terre le plus grand des prédicants, et fut suivi d'un second coup qui jeta sur le chemin le deuxième.

Et Ulenspiegel vit entre les broussailles la bonne trogne de Lamme, et son bras levé rechargeant en hâte son arquebuse.

Et une fumée bleue montait au-dessus des noires broussailles.

Le troisième prédicant, furieux de male rage, voulait à toute force détrancher Ulenspiegel, lequel disait:

- Vent-d'Acier ou Vent-de-Plomb, tu vas trépasser de ce monde en l'autre, infâme artisan de meurtres ! Et il l'attaqua, et il se défendit bravement.

Et ils se tenaient tous deux face à face raidement sur le chemin, portant et parant les coups. Ulenspiegel était tout saignant, car son adversaire, habile soudard, l'avait blessé à la tête et à la jambe. Mais il attaquait et se défendait comme un lion. Le sang qui coulait de sa tête l'aveuglant, il rompit toutefois à grandes enjambées, s'essuya de la main gauche et se sentit faiblir. Il allait être tué si Lamme n'eût tiré sur le prédicant et ne l'eût fait tomber.

Et Ulenspiegel le vit et ouït vomir blasphème, sang et écume de mort.

Et la fumée bleue s'éleva au-dessus des noires broussailles emmi lesquelles Lamme montra derechef sa bonne trogne (III,22,pp.260-261).

Un peu plus loin, Lamme jette les corps dans un trou, entre les rochers bordant la rivière. Une série de stiques vient interrompre la narration, et ce sont alors des notations graves:

Et tout autour d'eux, dans le ciel, croassaient les corbeaux attendant leur pâture.

Et la Meuse coulait comme fleuve d'acier sous le ciel gris.

Et la neige tomba, lavant le sang.

Et ils étaient soucieux toutefois. Et Lamme dit:

- J'aime mieux tuer un poulet qu'un homme.

Et ils remontèrent sur leurs ânes (pp.261-262).

On voit que la fonction des et initiaux de phrase n'est pas unique. Ils surviennent tantôt quand l'action se précipite, afin de la décomposer en péripéties successives, tantôt lorsqu'elle s'arrête, pour marquer un repos et une réflexion. Ils peuvent également clore un développement narratif à l'aide d'une morale, par exemple. Mais toujours ils marquent un moment de haute intensité.

C'est en règle générale vers les fins de chapitre que s'accumulent les et initiaux de paragraphes. Ils ont alors une valeur conclusive, d'autant plus remarquable qu'ils introduisent souvent des phrases de dimensions très réduites et presque toujours constituées d'une proposition unique. Sur les 181 chapitres, 80 se terminent par un paragraphe introduit par et (soit 44,19 %). Plus de la moitié (41) de ces alinéas n'ont qu'une ligne⁶⁸; 28 sont longs de deux lignes; les paragraphes de 3, de 4 et de 5 lignes sont chacun au nombre de 3 et il n'y en a qu'un seul à compter 6 lignes. La valeur conclusive du stique final est encore renforcée par le fait qu'il est souvent constitué d'une formule à laquelle la répétition confère une grande force, comme "Et le roi hérita", "Et les cendres battirent", etc. (Nous étudierons ce procédé à loisir). Enfin, ce dernier alinéa n'est pas isolé: il n'est en général que la conclusion d'une suite de versets tous intro-

68 Toujours dans l'éd. de 1966.

duits par et: dans 40 % des cas, ces paragraphes sont au moins deux, et les suites de 3, 4 et 5 versets consécutifs⁶⁹ ne sont pas rares.

"De même que toute la mer est sel, toute la Bible est poésie", disait Victor Hugo. De Coster l'a bien compris qui a emprunté aux Livres Saints un de leurs secrets stylistiques les plus efficaces. Tour à tour précipitant l'action principale en détournant l'attention de cette action, soulignant les oppositions ou les similitudes, le et initial de phrase, très souvent initial de verset, anime la prose de la Légende d'un mouvement rythmique exceptionnel. En même temps

69 Détail du comptage: un seul verset: I, 1,4,7,10,14,19,23,25,26,32,34,43,45,50,51,57,58,60,72,74,75,77,78,82,84 & 85; II,2,8,9,11 & 18; III, 1,8,10,13,15,17,23,25,26,30 & 37; IV,13; V, 7,9 & 10. Deux versets: I, 11,20,30,35,42,76 & 83; II, 5,10 & 15; III, 3,11,24,32 & 41; IV, 1,2,6,9,10 & 18; V,8. Trois: I,59; III,16, 21 & 35; IV, 4,7 & 12. Quatre: I,40; III,4,9. Cinq: III,2. Nos chiffres représentent de nouveau un strict minimum, car:

A) Nous ne comptons pas les cas où alternent paragraphes introduits par et et paragraphes quelconques (ex.: nous considérons que le chapitre III,23, se termine par un seul stique introduit par et, parce que l'avant-dernier paragraphe commence par les mots "le duc apprit...". En fait sept des neuf derniers paragraphes ont et comme premier terme).

B) Les fins de chapitres sont fertiles en paragraphes contenant plusieurs phrases avec et initial. Le chapitre IV,6 se termine ainsi:

Et Katheline ne put se réchauffer. Et elle mourut le troisième jour. Et elle fut enterrée dans le jardin de l'église.

Et Nele, orpheline, s'en fut au pays de Hollande, auprès de Rosa van Auwenghem (p. 379).

On devrait donc tenir compte de quatre et initiaux et non de deux. Comparaison avec les Lég.flam.: dans Hal., 19 chapitres (59,37 %) se terminent par et; dans B.C.C., 4 chap. sur 10. Dans Hal. (éd. de 1861), 7 paragraphes sont longs d'une ligne, 5 de 2, 4 de 3, dans 11 cas, le paragraphe est isolé et accompagné dans 8 autres (maximum: 7 stiques consécutifs).

qu'ils lui confèrent une certaine emphase oratoire, les et anaphoriques donnent à chaque phrase un accent et une impulsion qui la font vite ressembler à un vers. Au fur et à mesure que l'on s'approche de la fin du chapitre, les stiques se multiplient, deviennent de plus en plus brefs, marquant ainsi un sommet pathétique, ou un point d'orgue de dramatisation. Doit-on s'étonner que certains aient parlé des vertus musicales de langue de Charles De Coster ?

§ 5 - Les formules introductives

"A Damme, en Flandre, quand mai ouvrait leurs fleurs aux aubépines, naquit Ulenspiegel, fils de Claes" (I,1,p.5). Après avoir minutieusement décrit la facture syntaxique de la phrase qui ouvre la Légende d'Ulenspiegel, Joseph Hanse fait remarquer "qu'il ne s'agit pas d'un archaïsme. Et cependant plus d'un lecteur cultivé pensera à d'anciennes chansons reverdies. Elles ne lui offriront pas toutefois une telle expression, à ce point raffinée en sa simplicité qui a l'air populaire"⁷⁰. Avant lui, Léon-Louis Sossset avait noté que cette ouverture n'était pas "sans rappeler les deux vers du début de la sixième chanson de Foulques de Candie: 'Ce fu el' mois de mai que la rose est florée, - Que li rossignol chante et li oriol crie'"⁷¹. Le critique nuançait à bon droit: "Je

70 Le Centenaire de "La Légende d'Ulenspiegel", p.101. D'après l'auteur, la syntaxe de cette phrase est irréfutable, mais juste assez étrange pour troubler le lecteur: "Par un tour très personnel, dont la syntaxe est à la fois correcte et insolite, De Coster, par sa jolie trouvaille de la première phrase, provoque, d'entrée de jeu, ce léger déclin du dépaysement de la langue associée au dépaysement dans le temps".

71 Soss., 168; lire "laisse" au lieu de "chanson".

crois cependant qu'il n'y a pas lieu de se demander si De Coster a agi consciemment ou s'il a obéi à une réminiscence". M. Hanse a en effet vu juste: le rapprochement de la phrase avec les premiers vers des chansons médiévales ne vaut qu'en vertu d'une certaine communauté de ton et de thème: le mois de mai, le locus amoenus, le renouveau de la nature⁷².

Les ouvertures de ce genre sont fréquentes dans la poésie médiolatine ou française. Non seulement dans les reverdies, mais encore dans les chansons courtoises, les pastourelles, certaines romances et même dans les genres épique ou romanesque⁷³. La saison évoquée est presque toujours le printemps⁷⁴, et spécialement les mois d'avril et de mai⁷⁵, moins fréquemment l'été, exceptionnellement l'automne⁷⁶. Encore faut-il remarquer que ces notations chronologiques ne sont pas gratuites mais introduisent souvent une scène de séduction, puis-

72 Seul cet élément rend licite le rapprochement avec la reverdie. C'est en effet le seul thème commun aux quelque huit pièces que l'on classe traditionnellement dans ce genre (cfr Madeleine TYSSENS, En avril au tens pascour, à paraître dans les Mélanges Jean Boutière).

73 Han., DC., 373 estime possible que DC ait emprunté au Roman de Renart (qu'il avait lu en 1857; cfr Elisa, 176) l'usage des périphrases accolées ou substituées aux noms de mois. Il comparait la phrase initiale et "Ce fu en mai en cel termine / Que la flor monte en l'aube-espine" (Ed. Méon, 1826, t.I, vv.4865-4866).

74 Exemples: "La douçors del tens novel / fait chaingier ire en revel / et acrestre joie" (BARTSCH, Altfranzösische Romanzen und Pastourelle, Leipzig, 1870, II, 22); "A novias tans ke nest la violete / parmei les bos et mainte atre florete" (id., III, 45), etc. Cfr R. DRAGONETTI, La technique poétique des trouvères dans la chanson courtoise, Bruges, De tempel, 1960, pp.169-177, 183-193.

75 Exemples: "An avril a tant pakour, / ke nest la fuielle et la flour / l'aluët a point dou jor / chante et loie son signor / par la dousour / dou tans novel" (apud BARTSCH, op. cit., I, 30 a); "Quant li douz tans rasouage, / a douz mois d'avril entrant" (id., I, 39); "Quant vient en mai, que l'on dit as lons jors" (id., I, 1).

76 Exemple: "Cil Cloevīs, cil riches rois / Ala chachier en Ardenois / Apres la feste Sainte Crois, / Que sengler encrasent de nois: / De nois, de glant et de faïne / Le broust disdagne et le racine" (Roman de Partenopeus de Blois, vv. 525-530; notation fonctionnelle, car la chasse qui commence est précisément une chasse au sanglier). Les "retours hivernaux" sont surtout utilisés à des fins de contraste (cfr R. DRAGONETTI, op.cit., p.176).

qu'aussi bien "le renouveau doit être consacré aux joies de l'amour"⁷⁷.

Ces remarques nous font toucher du doigt ce qui sépare les introductions médiévales des évocations de mois que De Coster place fréquemment en tête de ses chapitres. Une fois seulement le printemps est le cadre d'une idylle:

Mais Ulenspiegel et Nele s'aimaient d'amour.

On était alors à la fin d'avril, tous les arbres en fleurs, toutes les plantes gonflées de sève attendaient Mai, qui vient sur la terre accompagné d'un paon, fleuri comme un bouquet, et fait chanter les rossignols dans les arbres (I,37,p.48)⁷⁸.

En un autre endroit, l'amour et le renouveau sont encore associés: "Ces jours-là, qui furent jours de printemps clairs et frais, lorsque la terre est en amour, Soetkin cousait près de la fenêtre ouverte" (I,29,p.45). Mais souvent, la belle saison est d'abord évoquée pour sa valeur de précision chronologique: "Les mois de mai et de juin furent, en cette année, les vrais mois des fleurs. Jamais on ne vit en Flandre de si embaumantes aubépines, jamais dans les jardins tant de roses, de jasmins et de chèvrefeuilles"(I,19,p.29), puis suit la

77 Maurice DELBOUILLE, Les Origines de la pastourelle, Bruxelles, 1926, p.36. Evidemment, la rhétorique des paysages et des saisons valait aussi pour d'autres thèmes que pour l'amour (Cfr R. DRAGONETTI, op.cit., p.168).

78 Notons les verbes "attendre", "accompagner", "venir" et la majuscule à Mai qui font de ce mois un principe actif et personnel. On ne restera pas non plus insensible devant la présence du paon et l'évocation des rossignols, fréquente dans ces chansons médiévales, devenues aujourd'hui chansons populaires (Cfr R. DRAGONETTI, op.cit., pp.170-171). L'évocation de ces genres est donc assez précise. Mais il y a un élément de divergence: la peinture du cadre printanier succède au thème de l'amour. Elle ne l'introduit pas.

farce des ruches volées; "Depuis juin, le mois des roses, les prêches avaient commencé au pays de Flandre" (II,10,p.192). Les fonctions du cadre ainsi établi dépassent de loin celle d'une incitation au déduit amoureux⁷⁹.

On notera que ces petits tableaux peuvent être reproduits plusieurs fois au cours de l'ouvrage:

Le quinze août, le grand jour de Marie et de la bénédiction des herbes et racines, quand, repues de grains, les poules sont sourdes au clairon du coq qui les prie d'amour, un grand crucifix de pierre fut brisé à l'une des portes d'Anvers par un Italien aux gages du cardinal de Granvelle (II,15,p.200).

A la mi-août, quand les poules repues de grain restent sourdes à l'appel du coq leur claironnant ses amours, Ulenspiegel dit à ses marins et scoudards (IV,19,p.415).

En se stéréotypant, le trait qui peint la saison acquiert un caractère de nécessité qui s'exprime d'ailleurs discrètement par la syntaxe: apposition d'une formule contenant un complément déterminatif (cfr II,10), usage fréquent du relatif qui est. Outre qu'ils provoquent "ce léger déclic du dépaysement de la langue" dont parlait Hanse, ces traits confèrent un statut prädicatif à l'ensemble saison + caractéristique. On s'en convaincra en lisant les exemples suivants:

Ulenspiegel étant à Gand au mois de l'orge, qui est octobre, vit d'Egmont revenant de nopcer et festoyer en la noble compagnie de l'abbé de Saint-Bavon (II,16, p.205).

En novembre, le mois des neigeuses tempêtes, le Tailleur manda par devers lui Ulenspiegel (III,15,p.249).

C'était au temps des raisins mûrs, au mois du vin, le quatrième jour, quand en la ville de Bruxelles on jette, du haut de la tour Saint-Nicolas, après la grand'messe, des sacs de noix au peuple (III,37,p.325).

79 Voir, par exemple, la note 84.

Le monde était en janvier, le mois cruel qui gèle le veau au ventre de la vache (IV,3,p.359).

Le monde était pour lors dans le mois du loup, qui est le mois de décembre (IV,17,p.406).

Décembre étant venu, le mois des longues ténèbres, Ulenspiegel chanta (V,5,p.437).

On était pour lors au mois des blés mûrs, l'air était pesant, le vent tiède: faucheurs et faucheuses pouvaient à l'aise dans les champs récolter sous le ciel libre, sur un sol libre, le blé semé par eux (V,9,p.447)⁸⁰.

L'artiste introduit aussi ses petits tableaux à l'aide de quand :

En septembre, quand les cousins cessent de piquer, le Taiseux, avec six pièces de campagne et quatre gros canons parlant pour lui, et quatorze mille Flamands, Wallons et Allemands, passa le Rhin à Saint-Vyt (III,9,p.234).

Tous ces exemples nous montrent que De Coster ne se satisfait point des poncifs qu'auraient pu lui fournir les chansons anciennes: dans ses formules introductives, la mauvaise saison a sa place comme le premier soleil. Suivant sa politique habituelle, qui est d'évoquer sans pasticher, l'auteur a emprunté non des thèmes, mais un canevas: le topos qui consiste à nommer une époque de l'année en décrivant l'état de la nature à ce moment, selon le procédé des almanachs populaires⁸¹. Une ou deux fois seulement, il s'est permis de copier

80 Ch.III,16,f.555, DC écrit d'abord "On était pour lors en novembre", puis "En novembre quand les roitelets messagers du froid volent près des maisons", phrases supprimées.

81 Il est encore d'autres moyens pour enrichir la notation chronologique. L'auteur peut recourir au folklore:

En mai, quand les paysannes de Flandre jettent la nuit lentement au-dessus et en arrière de leurs têtes trois fèves noires pour se préserver de maladie et de mort, la blessure de Lamme se rouvrit (V,6,p.435).

Il ne recule pas davantage devant la cocasserie:

Novembre était venu, le mois grelard où les tousseux se donnent à coeur-joie de la musique de phlegmes (I,23, p.35).

d'assez près les caractéristiques des débuts printaniers chers à la littérature médiévale. D'autre part, le procédé n'est pas mécanique: les périphrases courtes ("le mois de l'orge", "le mois du loup", etc.) alternent avec les formules plus longues.

Nombreux sont les chapitres de la Légende qui commencent sur ce ton: un dixième environ⁸². Et nous ne comptons ni les notations plus discrètes ("Les premiers jours de mai, par un ciel clair, le navire vaguant fièrement sur le flot, Ulenspiegel chanta", IV,2,p.356)⁸³, ni les formules équivalentes survenant à l'intérieur des chapitres:

On était pour lors vers la fin de l'été, quand le soleil déjà roussit les feuilles des marronniers, que les oiselets chantent dans les arbres et qu'il n'est ciron si petit qui ne susurre d'aise d'avoir si chaud dans l'herbe (III,28,p.281)⁸⁴.

Ulenspiegel devint soupçonneux, songeant que c'est à la veille de mars et non du mois des blés que les filles de Brabant crient pour avoir un mari (II,8,p.188).

82 Han.DC.,269 avait déjà rassemblé plusieurs formules introductives afin d'illustrer le propos suivant: "Il [DC] confond l'épithète de nature avec la périphrase, plus longue, et celle-ci, jointe au nom qu'elle voudrait remplacer, devient une épithète colorée, vivante".

83 Ou: "Les feuilles jaunissaient sur les arbres et le vent d'automne commençait de souffler" (I,58,p.105).

84 On retrouve parfois aussi la périphrase courte à l'intérieur des chapitres: Nous avons déjà cité la comparaison "Feu doux comme soleil du mois des roses" (I,85,p.164). Citons encore: "En mai, le mois vert, Ulenspiegel dit à Lamme..." (II,7,p.186). C'est par une ironie cruelle que ce temps est si doux: "Voici le beau mois de mai! Ah! le clair ciel bleu, les joyeuses hirondelles; voici les branches des arbres rouges de sève, la terre est en amour. C'est le moment de pendre et de brûler pour la foi. Ils sont là les bons petits inquisiteurs". (La suite du réquisitoire est ponctuée par "Ah! le beau mois de mai!", "Oh! le beau mois de mai").

Ces formules servent à introduire deux types d'événements. Les premiers sont non historiques: c'est la naissance de Thyl, c'est l'amour qui fleurit entre celui-ci et Nele. L'ouverture du chapitre apporte une précision chronologique, mais une précision illusoire puisqu'elle situe le fait en un temps qui est celui de toujours. Immuablement, le mois de mai continuera à ouvrir ses fleurs à l'aubépine. Toujours à propos de cette phrase, Hense notait: "Ulenspiegel et Claes sont nommés comme s'ils étaient déjà connus, De Coster donne une précision sur la ville et la saison, mais n'indique ni l'année ni le siècle: nous sommes d'emblée dans une atmosphère de fable ou de légende, comme si le récit commençait par Il était une fois"⁸⁵. Nous souscrivons à ces conclusions et voudrions les élargir, car elles valent pour les autres passages cités. La phrase qui peint le cadre où chantent les amours de Nele et de Thyl nous semble même plus caractéristique, se tenant davantage à l'écart de tout réalisme. C'est un rôle identique que jouent les introductions du second groupe. Celles-ci localisent dans le temps des événements non plus légendaires, mais historiques. Mais en même temps qu'elles fournissent une indication chronologique, elles détruisent ce que cette précision pourrait avoir d'excessivement didactique. Si De Coster décrit l'armée d'invasion de Guillaume d'Orange avec une certaine minutie (données chiffrées, composition des troupes), l'action est cependant située à une époque vague: ce n'est pas tel jour de septembre 1568 que le stratège traverse le Rhin, mais "en septembre, quand les cousins cessent de piquer". L'exactitude n'est donc qu'apparente, puisque l'on renvoie un fait unique et particulier à un temps universel et a-historique. Ces caractéristiques dénoncent une perception très particulière de la durée: le temps de l'Ulenspiegel n'est pas celui du froid

85 Article cité, p.18.

annaliste. Il est conforme à la sensibilité panique prêtée aux personnages ou à celle du public qui est censé écouter le récit de leurs faits et aventures.

Le lecteur aura d'ailleurs senti que la précision chronologique fait généralement défaut dans cette légende bâtie sur l'histoire. Pourtant, nous objectera-t-on, presque tous les chapitres rapportant des faits comme authentiques comportent un indice qui pourrait permettre leur datation exacte. Mais ces indications sont fragmentaires: l'auteur se borne à évoquer une période, sans faire mention ni du moment ni de l'année elle-même⁸⁶. Dès lors, c'est l'abondance même de ces allusions qui brouille totalement les cartes: nous voici en mai, puis bientôt en automne... voilà l'hiver, puis un nouvel automne, et ainsi de suite. Devant la succession, un peu désordonnée, de ces notations, la seule chose à laquelle on soit

86 J. Hanse note que la durée des intervalles est rarement précisée, et qu'elle peut être très variable, comme sont brusques les changements de lieu et de personnages (LFB, 315). Les passages suivants sont l'exception dans l'oeuvre: "Ainsi fait à Damme, le vingt-troisième jour d'octobre, l'an de Notre-Seigneur 1558" (I, 78, p. 149); "En cette année, qui fut la cinquante-huitième du siècle, Katheline entra chez Soetkin" (I, 79, p. 149); "Le cinq avril avant Pâques, les seigneurs comte Louis de Nassau, de Culembourg, de Brederode, l'Hercule-Beuveur, entrèrent avec trois cents autres gentils-hommes en la cour de Bruxelles, chez madame la gouvernante duchesse de Parme" (II, 6, p. 184). Au cours de son travail, DC a d'ailleurs fait disparaître ce genre de précisions. Un des morceaux de papier collés composant le f. 424 du ms. (correspond au début de II, 11) recouvre une indication permettant, comme dans la source utilisée, de dater le sermon de Cornelis: "Le jour qu'il prêcha fut le 27 mars, le mercredi après la mi-carême". Le passage a ensuite été introduit par "En ce temps-là", formule qui a disparu dans Or. Dans la phrase du ms. "Or le premier avril, en l'an quinze cent soixante-sept" (f. 469), la précision de l'année a été supprimée (II, 20).

vraiment sensible, c'est l'écoulement impassible du temps, dans un monde qui vit et respire au rythme des saisons. Les événements s'ajoutent les uns aux autres⁸⁷ plus qu'ils se présentent dans une succession logique ou chronologique rigoureuse⁸⁸. Au demeurant, les délicates évocations météorologiques ne sont pas les seules à provoquer cette impression de recul dans un passé imprécis. Nous avons déjà noté la présence du groupe pour lors en début de chapitre⁸⁹, et l'on rencontre souvent dans la même position la formule en ce temps-là, qui rappelle d'assez près le In illo tempore des Ecritures⁹⁰. Ces locutions expriment un rapport chronologique assez distendu: lorsque l'auteur situe un épisode en ce temps-là, il ne vise pas l'époque précise où se passaient les faits relatés au chapitre précédent, le contexte le montre assez, mais une période éloignée dans le passé (illo retrouve ici toute sa valeur). Il en va de même lorsqu'il utilise des formules comme alors⁹¹,

87 Une édition récente de la L.U. (s.n.n.l.n.d. [Verviers Gérard, 1968], coll. "Marabout Géant", n°311) fait suivre le texte d'une postface rappelant les dates des grands tournants de l'épopée des Gueux (Paul van MELLE, La première révolution nationale des temps modernes, pp.495-503; l'éd. de New-York, 1944, possédait déjà une chronological table, pp. 495-496, et plusieurs éd. russes contiennent de pareilles annexes historiques). Il n'est que de parcourir ce résumé pour mesurer la distance qui sépare la L.U. d'un roman historique; on s'aperçoit qu'aucun événement essentiel de la révolte n'a été omis par DC, mais qu'il a inscrit tous ces faits dans un passé aux contours indistincts. On voit également que les relations de causalité ou de conséquence qui unissent ces péripéties ont été dissimulées derrière le décor tendu par une trame narrative très complexe. Georges Lukacs avait déjà parlé, avec quelque excès cependant, de "l'antihistoricisme" de DC (Le roman historique, préface de C.-E. Magny, Paris, Payot, 1965, p.246).

88 Nous savons d'ailleurs que le calcul rigoureux de la chronologie conduit à d'étonnants résultats.

89 Chap.VIII. Voir aussi III,14, IV,6 et 20.

90 Voir I,28,30,34,38,41,54 et 56; III,2,5,25,27,43; IV,8 et V,8. Nous ne comptons évidemment que les formules apparaissant en tête de chapitre. On trouve encore souvent en ce temps-là au deuxième, troisième ou quatrième paragraphe.

91 Voir, par exemple, I,31 et 39.

cependant⁹², ce jour là⁹³ ou dans l'entretemps⁹⁴: ils sont l'exact équivalent de un jour⁹⁵, ce qui peut paraître paradoxal, puisqu'ils expriment normalement un rapport précis de simultanéité ou de successivité⁹⁶. Toute appréhension d'une durée objective est donc impossible.

L'action de l'Ulenpiegel est ainsi morcelée en menus tableaux entretenant des rapports extrêmement lâches⁹⁷. Leurs introductions (périphrases, pour lors, etc. .) plongent l'oeuvre entière dans le passé incertain de la légende. Les plus attachantes d'entre elles sont les évocations du cadre naturel car à l'imprécision légendaire, elles ajoutent la poésie, elles introduisent une note reposante dans le tumulte de l'Histoire. Les guerres déciment les hommes, la fumée des incendies et les cris des torturés emplissent le ciel, mais la nature reste immuable. Charles De Coster historien n'a jamais tué le poète Charles De Coster.

92 L'expression peut avoir une signification chronologique très lâche (I,51, II,14, III,30) ou une valeur de simultanéité précise (I,47,49, III,22).

93 Voir I,7,52, III,41 et IV,22; ces jours-là, I,29; à rapprocher de en cette année, I,19.

94 Ex.: I,60, III,24.

95 Expression utilisée en I,17,26,62, II,8, III,32, IV,10,22, etc.

96 Même lorsque la formule paraît extrêmement précise, elle ne l'est guère: quand DC écrit ce dimanche-là (I,67) rien ne laisse supposer que la scène précédente se soit déroulée tel dimanche. On comprend plutôt: "un beau dimanche, loin dans le passé". On ne voit pas non plus à quoi l'expression la veille se rattache en I,5. Il ne peut s'agir de la veille de I,4 puisque ce chapitre peint les habitudes du ménage de Claes. Même observation pour ce matin-là (II,1).

97 Certains chapitres se regroupent cependant en unités narratives cohérentes (ex.: Le procès et la mort de Claes, le vol de Carolus, la procession qui se gratte, l'épisode du loup-garou, le procès de Katheline et de Joos Damman, les retrouvailles de Lamme et Calleken). Dans ces cas, l'auteur relie ses chapitres par des données chronologiques cette fois rigoureuses: "le lendemain", "les vingt-trois jours suivants", "les deux semaines ayant passé trois fois et les cinq jours pareillement", etc. Mais les relations lâches sont les plus fréquentes.

C h a p i t r e X I X

LA RHETORIQUE DE L'ABONDANCE

Tautophonies, énumérations, couples

Nous regroupons dans ce chapitre une série de procédés caractérisant fortement un état ancien de la littérature française. Nous l'avons dit, les longues énumérations ne sont plus guère en usage dans les lettres d'aujourd'hui¹, sauf chez quelques écrivains audacieux et désireux de ressusciter la veine rabelaisienne (Queneau, San Antonio, etc.). De même, on évite les homophonies trop accusées considérées comme disgracieuses ou fantaisistes (rimes-écho, couronnées, vers holorimes, etc.). Enfin, la conjonction de deux termes n'a rien que de normal aujourd'hui, dans la mesure où aucune redondance ne vient la souligner. Ces trois groupes de procédés litté-

1 Cfr H. LAUSBERG, Zur Stellung Malherbes in der Geschichte der französischen Schriftsprache, dans Romanische Forschungen, t. LXII, 1950, pp. 172 ss.

raires proviennent de la même tradition rhétorique, que se sont appropriée le Moyen Age et le Seizième siècle.

Toutes trois étrangères aux canons modernes, puissants moyens évocateurs de la même tradition, ces techniques procèdent aussi d'une attitude unique envers la matière verbale. Une partie de la rhétorique traditionnelle visait en effet à rendre l'expression plus riche ou plus précise en multipliant ses signifiants. Les trois procédés que nous regroupons ici relèvent bien de cette rhétorique de la copia².

Or, on sait que De Coster aimait les mots. Victor Hugo les avait déclarés majeurs, égaux et libres. Lui, joua de cette liberté³. Dans les pages qui suivent, nous allons voir comment il a pu les faire jaillir en profusion.

2 H. LAUSBERG, Handbuch der Literarischen Rhetorik, §§ 462, 532 et passim.

3 Dans une mesure toutefois prudente. On ne peut certes comparer DC à Cladel, Joyce ou Queneau! Ainsi, il y a relativement peu de calembours du genre de celui-ci: "Camp divisé, Orange prise. Ce sera bonne limonade" (III,11,p.241; selon DC, cette conversation est supposée se dérouler en espagnol, où le jeu de mot n'est pas possible). De même, il est peut-être un peu hardi d'écrire ainsi que le fait Sosset: "Comme Rabelais, [DC] est ivre de vocables variés et de cocasserie. Il obtient d'heureux effets comiques en accouplant à la manière de l'abbé de Maudon des mots et des idées contradictoires" (Sosset, 169). L'auteur des Débuts de l'orphéonisme en Belgique, plagiant ici Han DC., 273, ne peut citer que la phrase où Lamme déclare: "J'aime à marcher assis, moi". On serait en peine de trouver un grand nombre d'exemples de la même veine (Notons que ce genre de contradiction dans le termes s'apparente à la "bourde", technique souvent utilisée dans les discours de jongleurs).

§ 1 - Les récurrences phonétiques

La fantaisie verbale était, dans maints genres anciens, une précieuse source de comique. Parmi tous les procédés de jonglerie possibles, l'un des plus remarquables est celui qui consiste à répéter un terme unique ou à rapprocher des termes étroitement parents, de façon à obtenir un effet tautophonique⁴. C'est surtout dans les genres théâtraux que cette technique triompha: "L'acteur semble décliner sous toutes ses formes, retourner sous toutes ses faces, et comme triturer à plaisir un seul et même mot"⁵. Le procédé était bien tentant pour l'archaïste, car l'évocation qu'il permet est à la fois forte et précise. Forte, parce que ces figures sont très éloignées des normes esthétiques contemporaines; précise, car c'est à l'époque du moyen français, et singulièrement au XVII^e siècle, que songera le lecteur moderne tombant en arrêt

-
- 4 La tradition rhétorique n'a pas élaboré de terminologie cohérente pour les métaplasmes par adjonction répétitive. Outre la rime et l'assonance, elle a défini la paronomase et l'allitération, "réunion de deux ou plusieurs mots qui commencent par la même consonne" (W.T.ELWERT, Traité de versification française des origines à nos jours, Paris, Klincksieck, 1965, p.78). Les phénomènes dont nous avons à traiter ici dépassent de loin le cadre étroit de l'homéoprophoron ou du tautogramme; ils présentent des traits communs avec la paronomase ("Figure par laquelle on rapproche dans la phrase des mots offrant des sonorités analogues avec des sens différents", H. MORIER, Dictionnaire de poétique et de rhétorique, Paris, P.U.F., 1961, p.296; cfr H. LAUSBERG, op.cit., §§ 638-639), mais les paronomases que nous rencontrerons ne sont pas pures, puisque leurs constituantes peuvent avoir des sens très voisins. Nous utiliserons le terme tautophonie (id., § 1246) au sens général de homophonie remarquable de plusieurs lexies à l'intérieur d'une même séquence verbale.
- 5 Robert GARAPON, La fantaisie verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen-Age à la fin du XVII^e siècle, Paris, Colin, 1957, p.64; on obtient ainsi ce que Alfred Lieke nomme rime grammaticale (Dichtung als Spiel, Studien zur Unsinnspoësie an den Grenzen der Sprache, Berlin, Walter de Gruyter & Co, 1963, t.II, pp.145-147).

devant une formule comme "Un bon esmoucheur, qui en esmouchant continuellement, esmouche de son mouchet, par mouches jamais emouché ne sera"⁶. En raison même de sa vigueur, ce procédé abondamment exploité par Balzac⁷ n'allait pas sans présenter certains périls. Mais De Coster en a usé avec une remarquable sobriété⁸.

Son Livre premier, qui conte les vagabondages d'Ulen-spiegel, fait, on le sait, un large emploi du verbe pèleriner. Ce terme se retrouve dans la pantagruélique farce des aveugles, où un Frère de la Bonne-Trogne demande à Thyl: "Pèlerin pèlerinant, veux-tu pèleriner à travers sauces et fricassées ?" (I,35,p.54). Un peu plus loin, l'auteur nous montre Claes, Soetkin et Nele, devisant au coin du feu et s'entretenant "du pèlerin pèlerinant" (I,37,p.60), tandis que celui-ci se présente de la même façon aux bourgeois de Bois-le-Duc (I,39,p.63). Arrivé à Rome, but de son vagabondage, c'est encore cette formule que Thyl usera: "Hôtesse, dit-il, veux-tu donner asile

6 Rab., Pant., 15, p.257 (le passage comporte 25 dérivés de "esmoucher"). Chez Rab., le procédé s'étendait même aux formes latines: "Omnia clocha clochabilis; in clocherio clocharedo clochans clochativo, clochare facit clochabiliter clochantes" (I,19,p.80). Il est évident que l'on ne peut objectivement limiter au XVIIe siècle ce genre de procédé: c'est une des caractéristiques de ce que l'on pourrait nommer "le style médiéval", caractéristique voyante même si elle n'est pas parmi les plus importantes (Edmond FARAL, Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècles. Recherches et documents sur la technique littéraire du Moyen-Age, Paris, Champion, 1927).

7 Cfr l'indispensable travail de Léo SPITZER, Die Wortbildung als stilistisches Mittel exemplifiziert an Rabelais, Nebst einem Anhang über die Wortbildung bei Balzac in seinem 'Contes Drolatiques' Halle, 1910 (Beihefte zur Z.R.P. n°29) pp.126-129.

8 Dans les exemples allégués, nous soulignons les éléments de la tautophonie. La langue moderne connaît encore quelques locutions du type "breton bretonnant".

au pèlerin pèlerinant, car je suis arrivé à terme et vais accoucher de la rémission de mes péchés" (I,53,p.92).

D'autres termes peuvent encore devenir thème de ce jeu verbal. Sermonnant longuement sa monture, fort occupée à se gaver de chardons, l'Espiegle s'exclame, en une pèroraison désabusée: "Ah! pansard emplissant ta panse, tes longues oreilles sont sourdes au cri des ventres vides" (I,57,p.101)⁹. Un peu plus loin, au cours du même épisode, le bouffon du landgrave de Hesse, sautant de trois pieds en l'air et agitant ses grelots, ne craint pas de proclamer: "Qu'on me traite[...] de vilain, vilain vilenant vilenie, mais je dirai et crierai avec trompettes et fanfares que je vois là un mur nu, un mur blanc, un mur nu. Ainsi m'aide Dieu et tous ses saints!" (p.105)¹⁰. Ulenspiegel, qui vient de perpétrer une de ses énormes facéties, est pour sa part qualifié de "fou folliant" par le landgrave (id.)¹¹.

Dans le Livre troisième, à la tonalité plus grave, nous n'avons à signaler que deux exemples. Pressée de voir vengée la mort de son frère, une amie d'Ulenspiegel s'écrie: "Celui-là sera béni [...] qui meutrina le meurtrier" (I,32, p.300)¹². Ailleurs, un marinier hilare provoque Lamme et Thyl, tous deux montés sur de placides ânes: "Hi han! hi han! fai-

9 La constitution phonique de emplissant renforce la tautophonie.

10 On pense au "Il n'est vilain qui ne fasse vilénie" de Baïf. Dans Uyl., on avait simplement "vilain, vilain à tous les diables".

11 Comparer au "fol joly et folliant" de la litanie qui sert à blasonner Triboulet (Rab., III, 38, p.486; Panurge et Pantagruel y prononcent à 208 reprises le mot fol, chaque fois accompagné d'une nouvelle épithète) ou de "l'Affolé de folle affolance par trop folle comme affolance" de Croquepié dans les Vigiles Triboulet (apud H. LEWICKA, La langue et le style du théâtre comique français, p.63).

12 On notera la disposition syntaxique particulière (introduction par la particule déictique celui-là), qui rejette le couple allitérant en fin de phrase et le met en évidence à l'aide d'une incise.

sait le batelier. Messires baudets baudoyants, montez sur mon bateau" (III,27,p.273). Dans le quatrième livre enfin, le Grand Gueux est nommé capitaine du corsaire la Bricole. Et c'est en ces termes que l'amiral Très-long se voit remercié: "Grâces vous soient rendues, messire amiral, répondit Ulen-spiegel; je capitainerai de tout mon petit pouvoir, et ainsi capitainant, j'ai grand espoir, si Dieu m'aide, de décapitainer Espagne des pays de Flandre et Hollande: je veux dire de la Zuid- et Noord-Neerlande" (IV,17,p.406). Nous hésitons à signaler un dernier exemple de tautophonie flagrante, car l'invective dont il s'agit ressort plutôt du domaine de l'énumération. A Broer Cornelis qui vient de l'appeler "gros homme", le compagnon de Thyl réplique vertement: "Gros homme [...], je suis Lamme Goedzak, tu es Broer Dikzak, Vetzak, Leugenzak, Slokkenzak, Wulpszak, le frère gros sac, sac à graisse, sac à mensonge, sac à empiffrement, sac à luxure" (V,7,p.442). Ici, la tautophonie est double, puisqu'elle porte sur l'élément -zak des formules synthétiques néerlandaises, ensuite sur le substantif sac de la traduction. Un tel passage ne va pas sans rappeler les "cris" des soties, ou encore ces farces médiévales comme Tarabin, Tarabas où les antagonistes s'abreuvent de longues séries d'insultes bien rythmées¹³.

On trouve encore dans la Légende quelques phrases où certains pourraient déceler le même dessein tautophonique. Cependant, les exemples qui suivent nous paraissent nettement moins significatifs:

Ah! Philippe roi, se disait Ulen-spiegel, si je pouvais, à ma mode, te modifier, tu subirais sous mon bâton flamand une grande modification de tes cuis-

13 Nous avons déjà cité l'exemple "Brentius", le breneux Brentius" (II,11).

ses, bras et jambes; je te mettrais la tête au milieu du dos avec deux clous pour voir si en cet état, regardant le cimetière que tu laisses derrière toi, tu chanterais à ta guise ta chanson de tyrannique modification (II, 20, p. 218) ¹⁴.

Cependant notre bel argent s'en va, et notre sang coule par ruisseaux sans profit pour personne, sinon pour ce royal maroufle qui veut mettre un fleuron d'autorité de plus à sa couronne. Fleuron qu'il croit glorieux, fleuron de sang, fleuron de fumée. Ah! si je te pouvais fleuronner comme je le désire, il n'y aurait que les mouches qui te voudraient tenir compagnie (III, 8, p. 234).

Ces florins, dit-il, florissaient dans des pots à fleurs en la maison du traître: ils sont dix mille (IV, 17, p. 412).

Jusques au fond de l'insondable parfond du royaume de Satan (V, 1, p. 423).

Un moine gloutu goulu, mangeant des andouilles (V, 9, p. 450).

Et les follets en foule entourèrent les Sept (V, 9, p. 452).

Dans ces exemples l'effet provient parfois de la simple répétition d'un terme (modification, fleuron; c'était déjà partiellement le cas dans les formules construites autour de sac et de capitainer), ou du rapprochement phonétique de mots ne faisant pas partie des mêmes familles lexicales (gloutu - goulu, follet - foule). La figure est ainsi moins frappante.

Revenons donc aux quelques tautophonies flagrantes recensées pour en dégager les caractéristiques. Une bonne partie de ces figures mettent en jeu des termes n'appartenant pas au langage courant: néologismes comme capitainer, décapitainer ou baudoyer, archaïsmes comme pèleriner, vilener, vilenie, follier, adjectifs rares comme pansard. C'est là un cor-

14 Dans les lignes qui précèdent immédiatement l'extrait (une missive de Philippe II), on pouvait lire: "Nous réduirons les Pays-Bas sous notre absolue obéissance et y modifierons à notre guise Etat, religion et gouvernement" (p. 218).

rolaire du principe fondamental de la tautophonie: "Le thème étant donné, on groupe autour de lui toutes sortes de mots composés ou dérivés, par adjonction de préfixes et surtout de suffixes" ¹⁵. Une telle systématisation exige souvent la création, pour les besoins de la cause, d'un grand nombre de vocables inusuels, et l'on ne s'étonnera dès lors pas de retrouver ici une série de termes déjà étudiés. C'est dans de tels contextes que les trouvailles de l'auteur nous semblent le mieux mises en valeur.

Comment s'organisent ces unités ? Dans les écrits du XVI^e siècle - mais M. Garapon est muet à ce sujet -, deux schémas syntaxiques semblent prédominer; celui qui fait suivre le verbe d'un complément faisant souvent office d'accusatif interne ou de génitif objectif (type: "depuis que le monde moynant moyna de moynerie" ¹⁶) et celui qui détermine un substantif par un adjectif ou un participe (type: "un resveur ravassant" ¹⁷). Il est évident que les deux schémas peuvent se combiner. Ainsi, relevons-nous chez Marnix de Sainte-Aldegonde: "hérétiques Hérétiquans en toutes sortes d'hérésies" ¹⁸. De Coster respecte rigoureusement ce dernier canevas dans "vilain vilenant vilenie", et réalise le second dans les exemples "baudets baudoyants", "pèlerin pèlerinant" et "fou folliant" ¹⁹. Une telle fidélité jusque dans l'imitation du des-

15 GARAPON, *op.cit.*, p.67.

16 Rab., *Garg.*, 26, p.106.

17 Rab., III, 37, p.483. Si nous comptons bien, la formule moine moinant revient trois fois dans l'oeuvre. Et l'on ne compte pas tous les belier belinant, etc.

18 Marnix, II, 406. M. Govaert cite quelques autres exemples empruntés au même auteur (*op.cit.*, p.224).

19 "Pansard emplissant ta panse" relève plutôt du trope métaplastique appelé figura étymologica (cfr SPITZER, *op.cit.*, pp.47-49). Quant à la séquence forgée sur capitaine, on serait tenté d'en faire une épanalepse ("Figure d'élucation qui consiste à répéter un ou plusieurs mots, ou même un membre de phrase", MORIER, *op.cit.*, p.296).

sin grammatical de la figure est bien de nature à renforcer la puissance évocatrice du procédé.

Notons une dernière caractéristique de la tautophonie. Puisque son effet provient d'une récurrence de phonèmes identiques, on conçoit qu'elle s'obtienne le plus aisément par le regroupement de lexèmes apparentés. Conséquence immédiate: ce seront souvent les mêmes groupes sémiques qui réapparaîtront. A la limite, la tautophonie devient donc tautologie. Ainsi dans la formule "vilain vilenant vilenie", apposée à un premier adjectif, le participe et son complément ne sont point, par rapport à vilain, porteurs d'une information nouvelle, mais jouent en quelque sorte le rôle d'un superlatif²⁰. Cette caractéristique linguistique entraîne une conséquence, d'ordre stylistique celle-là: toute figure du type étudié apparaît comme ludique, ou gratuite. Une partie importante de l'attention consacrée au déroulement de la chaîne narrative se détourne subitement sur les matériaux mêmes de la communication. Pour reprendre l'exemple de I,57, l'économie générale de la farce ne requerrait nullement l'apparition d'une tautophonie. On sait où peut mener ce genre de redondance; dans les passages du théâtre médiéval où l'auteur se plaît, des dizaines de vers durant, à moduler ses variations sur un thème unique, le taux élevé de redondance phonétique et sémantique finit paradoxalement par abolir le message. Au fur et à mesure qu'elle s'étire, la figure monopolise toute l'attention et finit par se vider de tout sens précis. Ces auteurs semblaient d'ailleurs ne pas rechercher l'intelligibilité²¹.

20 Vilenie représente l'objet interne du verbe (v. G. GOUGENHEIM, L'objet interne et les catégories sémantiques des verbes intransitifs, dans Mélanges Delbouille, t.I, pp.271-285.

21 Ce qui a été démontré par M. Garapon, op.cit., pp.10,64-70. L'auteur se contente d'analyser le fait, sans proposer d'explication linguistique. Paul Stapfer, dans son ouvrage ancien mais toujours jeune, avait déjà noté: "De l'usage du clavier de mots et de sons que la main de Rabelais embrasse

En tout ceci, De Coster n'a pas désiré suivre les auteurs du XVe et du XVIe siècles. Son objectif stylistique essentiel ne semble pas être d'étonner son lecteur par l'ivresse des mots, et le jeu verbal est toujours maintenu dans un plan second par rapport à celui de la narration. En faisant usage de la tautophonie redondante, l'auteur se donnait un puissant moyen d'évocation. Mais aussitôt, il a su imposer à ce procédé archaisant une triple limite:

- 1° Il en fait un usage extrêmement modéré. Sur 181 chapitres, nous recensons 11 cas flagrants de tautophonies accusées (et 6 cas moins intéressants). Ce n'est certes pas abuser²².
- 2° Il restreint singulièrement le nombre des éléments de la figure. On sait que les séquences d'une douzaine de termes n'étaient pas rares chez les auteurs du XVIe siècle (Nous n'infligerons aucun exemple au lecteur²³). Or, De Coster a pris soin de ne jamais dépasser le chiffre raisonnable de 6 éléments. Le plus souvent, il reste bien en deçà et se contente de formules à deux termes. Il lui eût pourtant

et parcourt avec une incomparable maestria, monte à sa tête comme une fumée capiteuse, qui le grise positivement. Il y a des moments où il ne sait plus ce qu'il dit" (Rabelais, sa personne, son génie, son oeuvre, Paris, 1896, p.459).

- 22 Même avis chez Han.DC., 281: "Moins savant, mais plus apte peut-être à vieillir la langue est le rapprochement exceptionnel des mêmes mots ou de leurs dérivés, parfois créés de toutes pièces".
- 23 Nous nous permettons de renvoyer aux exemples de Rab. déjà évoqués. Remarquons aussi que les autres auteurs modernes qui ont voulu pasticher la tautophonie n'ont pas toujours eu la main très légère: qu'on songe à la tirade d'Edmond Rostand:

Oui, Coqs affectant des formes incongrues,
Coquemars, Cauchemars, Coqs et Coquecigrues,
Coiffés de cocotiers supercoquentieux...

Ce passage -véritable tour de force- comporte 22 vers d'une même venue (Chantecler, Paris, 1910, p.170)

été aisé de compléter une figure comme "fou folliant" de quelque substantif adéquat ou d'un de ces adverbes en -ment qu'il créait et utilisait avec tant d'art. Le cas de "villain vilenant vilenie", où la figure est "complète", reste isolé.

- 3° En certains cas, l'auteur peut encore distribuer les éléments tautophoniques sur un nombre raisonnable de syntagmes ou de propositions afin d'éviter une trop forte concentration des dérivés. Il ne s'agit pas autrement dans le cas des séquences brochant sur les thèmes capitaine et modifier.

Nous nous permettons d'insister sur le second point. L'auteur n'a pas voulu emprunter un procédé à la littérature ancienne sans au préalable le modifier, sans l'adapter à une sensibilité moderne. Ce qu'il a conservé, c'est un schéma phonétique et syntaxique suffisamment significatif par lui-même, sans devoir recourir à d'autres artifices tel celui de la longueur. Bref, il a réduit la figure à ses éléments évocateurs essentiels. Cette analyse nous amène à souscrire à la réflexion de J. Hanse: "Qu'on ne parle point d'un pastichage, mais plutôt d'un moderne renouvellement des vieux procédés"²⁴.

Ce désir de modération est encore éclairé par l'examen des contextes. On n'aura pas manqué de remarquer que 3 des 11 tautophonies étaient empruntées au même chapitre I, 57, essentiellement farcesque. L'épisode populaire du tableau invisible existait déjà dans le modèle de l'Ulenspiegel traditionnel et trouve son ressort comique dans une situation qu'ont utilisée plus d'une fois les folklores européens (qu'on se souvienne des Habits neufs de l'Empereur de Andersen et du Retablo de las maravillas de Cervantès). Dans ce cadre,

24 Han.DC., 299.

des procédés stylistiques relevant de la farce et de la sottise ne pouvaient choquer. La suite la moins banale est d'ailleurs sur les lèvres du bouffon, personnage par définition le plus fantaisiste d'un univers qui l'est déjà passablement. De Coster a donc habilement utilisé les situations scéniques pour introduire ses archaïsmes par évocation sans avoir à craindre quelque rupture de ton. Ses autres formules s'inscrivent en effet dans des contextes aux tonalités semblables: "Baudets baudoyants" apparaît dans le chapitre où, à l'instar des héros épiques anciens, l'énorme Lamme et le Stercke Pier se lancent plaisamment des invectives guerrières, prélude à l'affrontement burlesque; la kyrielle d'injures construites sur sac ne fait qu'ouvrir un paragraphe où se donne libre cours la même verve: la bedaine de Cornelis y est comparée à une cathédrale, Lamme lui attribue cinq mentons et demi, on prédit au moine paillard un embonpoint tel qu'il suera la graisse comme une bougie fondant au soleil, etc.; quant à l'expression "pèlerin pèlerinant", elle s'introduit tantôt dans la farce des aveugles, tantôt dans la réponse du héros, qui se prépare à mystifier toute une ville et le triste Philippe II lui-même. La seule exception flagrante à cette tendance est l'allitération construite autour de meurtrier; cette figure, au reste moins frappante, s'insère dans un chapitre poignant. Ce cas mis à part, on ne manquera pas d'être impressionné par l'uniformité de ton des situations où De Coster fait usage de la redondance phonétique. Voilà bien, nous semble-t-il, un nouveau témoignage d'une technique chère à l'auteur: profiter des passages favorables pour y introduire des éléments ne rompant pas leur homogénéité, mais qui néanmoins relèvent le taux d'archaïsme du texte.

C'est avec grande finesse que De Coster a su utiliser une technique sans doute un peu brutale, mais qui possédait l'avantage d'être aisément décelable et identifiable. Décelable, parce que l'oeil ou l'oreille modernes ne peuvent être insensibles à la récurrence d'éléments morphologiquement apparentés; identifiable, parce que l'exploitation consciente de ces effets appartient en propre à une époque bien précise de la littérature française. De ce qui n'était parfois pour les auteurs anciens que solution de facilité, De Coster s'est emparé pour imprimer à son oeuvre une marque efficace d'archaïsme. Et ce, en jouant sur deux tableaux: il a conservé du phénomène stylistique en cause ses traits les plus caractéristiques; au même instant, il évitait l'écueil du pastiche, en ôtant à la construction tout ce qui l'alourdit, et en l'insérant adéquatement dans des contextes où elle ne peut choquer.

§ 2 - Enumérations et accumulations

La tautophonie peut provenir de la hiérarchisation de termes morphologiquement parents, mais aussi du simple entassement de mots exerçant une fonction grammaticale identique. Ceci nous amène à parler d'un deuxième type d'archaïsme: l'énumération accumulative. Ce procédé devait permettre à la fois de satisfaire ce goût de l'abondance verbale que nous avons déjà relevé chez l'auteur et d'évoquer une certaine littérature médiévale, rabelaisienne ou burlesque: que l'on se souvienne des tirades d'un héros de l'Illusion Comique, ou de son disciple, Le Véritable Capitain Matamore. Pour le plaisir du lecteur, nous reproduisons deux exemples authentiques; le premier est emprunté à Tabarin, le second à Maître

François:

Item, faisons expresse inhibition à tous cagots, coupe-chous, porteurs de rogatons, chicaneurs, recureurs de puits, chaudronniers, copistes, pharisiens, scribes, translateurs, flatteurs, dominotiers, bulistes, croque-lardons, brelinquants, torticolis, hypocrites, protocoles, musards, mouchards, cafards, allumetiers, arracheurs de dents, ramoneurs, binbelotiers, faucheurs, loqueteurs, ribleurs, ruffians, gagne-deniers, truands, napleux, triacleurs, bateleurs, couratiers, batteurs de pavé et autre manière de gens, bottés, éperonnés, et qui ont l'épée au côté et le cheval au grenier, de venir dorénavant en la place Dauphine, et principalement quand je joue, de peur des séditions, mouvements, troubles, monopoles et malversations qui s'y commettent quand ils y sont²⁵.

A leur requeste ne feurent aucunement enclinez les fouaciers, mais (que pis est) les oultragèrent grandement, les appelant trop diteulx, breschedens, plainsans rourreaulx, galliers, chienlictz, averlans, limes sourdes, faictnéans, friandeaulx, bustatins, talvassiers, riennevaulx, rustres, challans, hapelopins, trainne-guainnes, gentilz floquetz, copieux, landores, malotruz, dendins, baugears, tézéz, gaubregeux, gogueluz, claquedans, boyers d'étrons, bergiers de merde, et aultres telz épithètes diffamatoires, adjoustans que point à eulx n'appartenoit manger de ces belles fouaces, mais qu'ilz se devoient contenter de gros pain ballé et de tourte (Gargantua, ch. 25, p.101).

Toutes les catégories grammaticales peuvent évidemment faire partie de pareilles constructions. C'est ainsi que -ans l'Ulenspiegel nous relèverons des suites de verbes:

25 L'Almanach prophétique du sieur Tabarin pour l'année 1623 et les arrêts admirables et authentiques du sieur Tabarin, dans les Oeuvres de Tabarin, Paris, 1858, vol.II, pp.459-460 (Bibliothèque Elzévirienne).

Les boulets à chaîne, les cercles de goudron enflammé volant et sifflant trouent, taillent, enflamment, aveuglent la masse des assaillants qui s'affaissent et fuient en désordre (IV,12,p.397).

ou d'adjectifs:

Claes, Ulenspiegel et l'âne, ébaudis, virent ainsi cheminer devant eux une grande variété de porte-bédaines, larges, hautes, longues, pointues, fières, fermes ou tombant lâchement (I,12,p.18).

L'auteur peut également utiliser des adverbes, comme dans l'exemple "paillardement, durement et cauteusement" (I,25, p.37); mais nous avons montré que ces cas restaient rares et qu'il fallait chercher ailleurs les raisons de cette impression d'abus de la catégorie adverbiale dans le texte. Citons cependant cette sorte d'épiphere:

Songeant pendant cette heure à ma vie à venir, je me suis vu nourrir de pain maigrement; rafraîchi d'eau fadement; fuyant amour tristement; n'osant bouger ni éternuer de peur de faire méchamment (III,30,p.296).

Mais, on s'en doute, c'est aux substantifs que vont les préférences de Charles De Coster. Dans son épopée, les suites de substantifs représentent à peu près 75 % de l'ensemble. Et ce sont régulièrement les plus longues.

Les catégories sémantiques les plus variées entrent dans ces accumulations. On peut y voir figurer des termes abstraits, comme dans cette évocation de crimes divers:

Gand fut déclarée coupable des crimes les plus coûteux, qui sont: déloyauté, infraction aux traités, désobéissance, sédition, rébellion et lèse-majesté (I,28,p.44)

ou dans ces énumérations de vertus :

Claes, le vaillant manouvrier sachant, en toute braveté, honnêteté et douceur, gagner son pain (I,5,p.10). L'empereur est le père de Flandre et de Brabant et, comme tel, doué de longanimité, douceur, patience et miséricorde (I,10,p.15).

Les accumulations peuvent encore se construire autour de noms propres, comme dans le monologue de La Fille Bate-lière. Cela permet à l'auteur d'évoquer le nombre impressionnant des églises et fondations religieuses que compte la métropole anversoise, l'immense champ de propagande de la réforme protestante, ou encore la personnalité des grands hétérodoxes :

Les mêmes malconnus se mirent en route pour traiter comme Notre-Dame les Frères-Mineurs, les Franciscains, Saint-Pierre, Saint-André, Saint-Michel, Saint-Pierre-au-Pot, le Bourg, les Fawkens, les Soeurs-Blanches, les Soeurs-Noires, le Troisième-Ordre, les Prêcheurs, et toutes les églises et chapelles de la ville (II,15,p.204) ²⁶

Les Bibles en flamand qui se répandirent dans les pays de Brabant, de Flandre, Hollande, Zélande, Utrecht, Noord-Brabant, Over-Yssel, Gelderland (II,19,p.215).

Les écrits, livres ou doctrine de Martin Luther, de Joannes Wycleff, Joannes Huss, Marcilius de Padua, Oecolampadius Ulricus Zwynglius, Philippus Melancton, Franciscus Lambertus, Joannes Pomeranus, Otto Brunselius, Justus Jonas, Joannes Puperis et Gorcianus, les Nouveaux Testaments imprimés par Adricn de Berghes, Christophe de Remonda et Joannes Zel (I, 10,p.16).

Mais le procédé de l'entassement sert surtout à évoquer des objets. Nous avons déjà eu l'occasion d'illustrer notre étude du vocabulaire de civilisation de quelques-unes parmi les

26 Ce passage suit de près V.M. (ff.43 ss.; cfr Han.DC.,215).

plus frappantes de ces séquences. Voici d'autres exemples qui permettront de se faire une idée de la richesse du vocabulaire déployé dans ce bouillonnement verbal:

Les florins, crusats, ducats, patards, sols et deniers y tombaient drus comme grêle (I,54,p.96).

S'il est un lexique souvent pillé, c'est celui de la bouche. Par là De Coster rejoint la technique de "l'énumération succulente", tant prisée des spectateurs de la fin du Moyen-Age. Nous avons déjà cité une scène de cet étonnant Repas des Aveugles emprunté (mais avec quel sens de l'enrichissement!) à l'Ulespiègle populaire. Voici un autre entassement, moins remarquable peut-être, mais à la structure plus régulière:

A cinq carrefours seraient rangés, sur des édifices de bois, saucissons, cervelas, boutargues, andouilles, langues de boeuf et autres viandes, aussi à la charge de la ville (I,7,p.12)²⁷.

Mais parmi toutes ces énumérations, la palme revient sans conteste à celles qui font cliqueter les armes. La plus importante - elle comporte 18 éléments - a elle aussi été citée en son lieu. On notera que sa longueur est encore soulignée par la répétition de termes identiques: "Couleuvrines, doubles-couleuvrines, faucons, fauconneaux, serpentines, demi-serpentines, doubles-serpentines, courtauds, doubles-courtauds, canons, demi-canons, doubles-canons..." (III,12,p.245). Il en est d'autres de dimensions tout aussi respectables:

27 On serait tenté de voir la source de ce passage dans le Garguanta: "Commençoit son repas par quelques douzeines de jambons, de langues de boeuf fumées, de boutargues, d'andouilles, et tels autres avant-coureurs de vins (21,p.86).

Lances, hallebardes, épieux à la langue flamboyante, hacquebutes à croc, canons, fauconneaux, courtauds à la grosse gueule (I,7,p.12).

Vous avez, comme ces damnés calvinistes, cuirasses, lances, hallebardes, épées, bragmarts, arbalètes, couteaux, bâtons, épieux, les fauconneaux et couleurs de la ville (II,11,p.194).

L'armement déployé dans le Prologue du Tiers Livre n'est pas plus terrible.

Pour terminer, voici le champ lexical de l'invective. Rabelais l'avait déjà enrichi avec la scène des fouaciers de Lerné, et nous savons que les scènes d'altercations - conjugales surtout - étaient nombreuses dans les pièces des XVe et XVIe siècles. De Coster exploite la même veine:

Tous les hommes sont larrons, bélîtres, hérétiques, déloyaux, empoisonneurs, trompant les filles malgré la maturité de leur âge (II,3,p.179).
Il vociféra contre lui mille injures, l'appelant vaurien, bouffi de graisse criminelle, graine de prison, papeter, mangeur de bouillie, et lui disant: "Grosse baleine, combien de tonnes d'huile donnes-tu quand on te saigne ?" (III,27,p.275).

Penchons-nous à présent sur la structure même de ces énumérations. La meilleure façon d'assurer leur cohésion, du moins dans le cas des substantifs, c'est de supprimer les articles après le premier terme de la série, de telle sorte que les autres lui soient étroitement liés. C'est par ce procédé, relevant parfois de l'archaïsme syntaxique, que des

séquences de dimensions très réduites peuvent être ressenties comme un tout cohérent:

Tremblante, elle alluma toutes les lampes, cierges et chandelles (III,37,p.325).

En quoi prend-on les rats, souris et mulots ? En ratières, mulotières, souricières (III,22,p.259).

Ce dernier exemple nous montre que le premier article est lui aussi parfois supprimé. Ce qui accentue à la fois le taux d'archaïsme et l'homogénéité de la série.

Hommes, femmes, garçonnetts et fillettes accoururent en foule pour voir les moines (IV,8,p.383).

Il me déplaît de devoir vivre en ce pays où pullulent, comme puces, chenilles et sauterelles, les maudits hérétiques (I,52,p.90).

Ils s'en moquent et, au cri de: "Vive le Gueux!" prennent dans les assabres poudre, artillerie, balles et blé (IV,11,p.395).

Deuxièmement, la cohésion est encore souvent d'ordre sémantique: chaque lexème exerçant dans un syntagme unique la même fonction grammaticale, il est normal que l'on puisse y retrouver des sèmes communs. Peut-être même cette caractéristique peut-elle nous fournir la meilleure définition linguistique de l'énumération accumulative: extension d'un paradigme sur le plan syntagmatique; à la limite, la figure parfaite serait celle où tout le paradigme se déverserait dans le syntagme²⁸. C'est ce vers quoi tendent des morceaux de bravoure tels que l'énumération d'armes du chapitre III,12.

28 On remarquera qu'un terme exprimant un concept collectif complète souvent l'énumération ("Toutes armes", "toutes les églises", "et tant d'autres", "tous et quelconques dons du ciel"); cfr H. LAUSBERG, op.cit., § 670.

En troisième lieu, il arrive souvent que ces énumérations possèdent une certaine vertu tautophonique. En effet, dans le cas des verbes, la technique revient souvent à coordonner des formes à terminaison identique. D'où l'effet sonore, discret lorsque la figure n'est pas exagérément longue. C'est ce que nous nommerons la rime suffixale²⁹:

Or çà, viens, gentil pèlerin, viens. Nous t'aimerons,
caresserons, festoyerons, guérirons en un jour (II,
18, p.314).
Et partout pour l'oeuvre de liberté l'on fondait,
battait et fourbissait les armes (III, 27, p.279).

Les suites de 4 ou 5 imparfaits sont monnaie courante dans l'Ulenspiegel, mais ce sont des participes et des gérondifs que l'on retrouve le plus souvent dans les énumérations riman-tes:

Le monde pensant, travaillant, philosophant (III, 28,
p.281).
Voilà que pénètrent en la maison, au son d'un fifre
et d'un tambour, et s'entre-bousculant, pressant,
chantant, sifflant, criant, hurlant, vociférant, une
joyeuse compagnie de meesevangers (III, 28, p.287).

Plus rarement, le même effet est obtenu par d'autres catégories. C'est le cas dans cette série d'adjectifs, formés au moyen d'un suffixe dont De Coster use avec bonheur:

Tous les malades boiteux, catarrheux, toussieux, fié-
vreux, voulurent sortir ensemble (I, 62, p.115).

29 "Die Gleichheit der Suffixe möchte ich als 'Suffixreim', die der Präfixe als 'Präfix-Anapher' bezeichnen" (SPITZER, op.cit., p.32)

Les cas d'anaphore préfixale sont, par contre, extrêmement rares. L'exemple: "Les ladres avarés qui l'encoffrent, l'ensacquent, l'enferment à vingt clefs" (I,57,p.100) est isolé³⁰.

Dans tous ces cas, l'effet sonore vient souligner l'énumération et renforcer sa cohésion syntaxique. En rendant la figure plus apparente, il met mieux en valeur son caractère archaïsant. Cet effet est encore accentué si, à la régularité du retour phonétique, vient se superposer une régularité rythmique. C'est là un quatrième facteur de cohésion sur lequel nous ne nous étendrons guère: plusieurs des exemples cités possédaient cette caractéristique. Attardons-nous cependant sur ce dernier témoin: "Quelque vaurien ignorant, punais, sanieux, chassieux, morveux" (V,3,pp.430-431). On voit que le précepte médiéval du similiter cadens est respecté pour quatre des cinq adjectifs et que trois d'entre eux satisfont également au similiter desinens. De telles constructions sont éminemment frappantes puisque très éloignées de nos canons littéraires modernes. C'est l'avis de Léo Spitzer: "Auch das moderne Schriftfranzösisch liebt Synonymenlisten; aber es geht dem Reim möglich weit aus dem Wege und bemüht sich, gerade durch Asymetrie der Glieder die Wortserie stilistisch zu variieren"³¹. Cependant, ces séries rimantes sont régulièrement de dimensions réduites. Il semble que par là, l'auteur ait voulu éviter qu'elles ne deviennent déroutantes. A cette réserve près, on peut dire que les accumulations où joue un effet sonore sont assez courantes, même lorsqu'il s'agit de substantifs:

30 Pour les raisons déjà examinées, DC refuse toute rime suffixale construite à l'aide des diminutifs -et ou -ette.

31 Op.cit., p.40,n.1.

Les vanniers, cuveliers, tonneliers (I,19,p.29).
Le pillage, la confiscation, les exécutions et l'Inquisition (V,8,p.446).

Nous venons de montrer qu'un certain nombre de caractères visaient à rendre la figure homogène. Il ne faut cependant pas se laisser aller à croire que toutes les séquences de l'oeuvre se signalent par cette régularité et cette quadruple cohésion. Très souvent, un élément orphelin³² vient rompre une symétrie qui serait vite trop élaborée. Ainsi dans la suite "loqueteux, marmiteux, guenillards" (I,49,p.84), sur laquelle nous reviendrons, et que la présence de deux archaïsmes et une certaine régularité rythmique (3,3,3) rend remarquable, l'auteur a évité d'utiliser l'adjectif guenilleux, brisant ainsi la rime suffixale. Il en allait déjà ainsi dans le dernier exemple cité, à ceci près que l'élément orphelin vient avant la série.

Abordons à présent un dernier point de la technique pratiquée par De Coster: dans la série, celui-ci prend souvent soin d'insérer un terme archaïsant au moins. En raison de la cohésion soudant l'ensemble, cet élément unique est en puissance d'imposer sa tonalité à l'entourage. C'est donc à coup sûr que la série - archaïsme par évocation - provoquera un effet obsolète. La présence d'un pareil terme n'a rien d'étonnant si l'on songe que ce sont souvent des noms d'objets qui sont amoncelés dans la séquence. Or, comme le choix même de ces objets est thématiquement motivé, il est normal que l'auteur utilise un bon nombre d'archaïsmes de civilisation. Nous renvoyons une fois de plus au chapitre consacré à ce problème: on y trouvera sans peine de nombreux passages sem-

32 'Waise' (SPITZER, op.cit., pp.32,33,35 et passim).

blables à celui-ci:

Loqueteux, farouches, résolus et l'oeil fier, ils errent dans les bois avec leurs haches, hallebardes, longues épées, bragmarts, piques, lances, arbalètes, arquebuses, car toutes armes leur sont bonnes et ils ne veulent point marcher sous des enseignes. Vive le Gueux ! (III,5,p.225).

Bragmart, détenant ici le rôle de terme rare, donne un relief nouveau aux autres noms d'armes. Dans cette autre énumération, manse et, dans une moindre mesure, cense, assurent une indéniable saveur d'archaïsme:

De manger et boire mes terres, fermes, censes et manses (III,34,p.307).

Mais la remarque vaut également pour d'autres termes que les archaïsmes de civilisation; dans la suite: "Tous les doyens, curés, clercs, bedeaux et autres matagots supérieurs ou subalternes" (I,33,p.51), c'est matagot qui remplit la fonction archaïsante, tandis que dans "bélître, bougre, blasphémateur, et paillard" (III,32,p.298), on notera la présence de bélître et de bougre. Le lecteur n'aura aucune peine à retrouver lui-même d'autres exemples. Une telle technique laisse entrevoir dans le travail de l'écrivain une préoccupation déjà notée: le souci de l'économie des moyens. De Coster construit des énumérations qui doivent ramener à une époque ancienne de la littérature. Pour assurer ou renforcer cette impression, il prend souvent soin de donner à la suite verbale une coloration archaïsante un peu plus prononcée. Et à cela, un seul élément lexical suffit: placé en un endroit quelconque de la construction, il irradie tous ses voisins de son rayonnement obsolète.

Au point de vue du sens, ces énumérations peuvent remplir deux fonctions distinctes.

Elles peuvent d'abord reprendre inlassablement sous tous ses aspects une même idée ou une même réalité, et à la limite ne constituer qu'une longue redondance³³. Dans cette fonction, l'accumulation est en quelque sorte l'extension d'un autre procédé que nous aurons à étudier: le couple tautologique. Dans certaines formules nous retrouverons ce souci de précision qui caractérise une langue juridique encore peu sûre de ses propres moyens: "L'empereur déclara abolis tous et quelconques privilèges, droits, franchises, coutumes et usages" (I,28,p.44). Ailleurs, la redondance est plus gratuite: "Prenez ce patard, acceptez ce florin, laissez-nous bailler ce réal à votre Droiture, lui offrir ce crusat, mettre en ses mains ces carolus..." (III,10,p.239). C'est encore le cas dans la tirade d'Ulenspiegel à Lamme le taureau, Lamme le lion, Lamme le redoutable, Lamme l'invincible: "Tu ne trouveras partout sur ton chemin que bonnetades, salutations, hommages et vénérationes adressées à la force de ton poing redoutable" (III,27,p.279). Une telle accumulation, remarquable par son caractère ludique, est une pièce de plus à verser au dossier de la truculence dans La Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak. Mais De Coster semble conscient des dangers de la redondance. C'est sans doute pour cette raison qu'il introduit très souvent un élément de rupture dans la séquence,

33 "Um einem Begriff möglichst deutlich zu machen, pflegt man ihn in mehrere Synonymen zu zerfallen: jedes Synonymum steuert eine neue Fassung zur Idee bei: bei R[ab.] ist diese Neigung zur Synonymenaufzählung entsprechend seiner drastisch-plastischen Schreibweise sehr ausgebildet" (SPITZER, op.cit., p.32).

ainsi que nous l'avons déjà vu faire sur les plans rythmique et phonique. Soit l'exemple "Dieu le tienne en joie, en graisse, en liesse, en santé !" (I,51,p.88)³⁴, sur lequel nous aurons à revenir: plutôt que de construire toute la figure autour du concept 'joie', l'auteur a préféré alterner des termes possédant des sèmes communs, mais assez distincts cependant pour qu'on n'y voie pas une simple accumulation de synonymes.

Ailleurs l'énumération exerce une fonction différente: plutôt que d'insister sur un caractère ou un objet unique, elle met davantage en lumière la variété et la richesse des choses décrites. On s'en convaincra sans peine à la lecture des passages suivants:

- Voici la grande cité, l'entier monde entasse ici ses richesses: or, argent, épices, cuir doré, tapis de Gobelin, draps, étoffes de velours, de laine et de soie; fèves, pois, grains, viande et farine, cuirs salés, vins de Louvain, de Namur, de Luxembourg, de Liège, Lantwynen de Bruxelles et d'Aerschot, vins de Buley dont le vignoble est près de la porte de La Plante à Namur, vins du Rhin, d'Espagne et de Portugal; huile de raisin d'Aerschot qu'ils appellent Landolium; vins de Bourgogne, de Malvoisie et tant d'autres (III,28,p.230).

Mais dans tous les cas, l'énumération conserve une fonction stylistique unique: provoquer l'impression d'une surabondance verbale, submerger le lecteur sous le luxe du vocabulaire et la virtuosité de son agencement. Il faut d'ailleurs avouer

34 DC retrouve ici un thème fréquemment utilisé dans la littérature ancienne. Voici cinq exemples que nous empruntons - entre cent - à Rab.: "Joye, plaisir, délices et réjouissance", "Joye et liesse", "Joye, liesse, soulas, plaisir et delectation", "Joye et liesse", "Joye et plaisir" (I,9,p.53; I,10,pp.55,56,58 et 59).

que ces énumérations lassent parfois.

Insistons cependant sur les limites que De Coster impose au procédé. Nous en avons déjà signalé plusieurs (comme la présence d'éléments orphelins), mais la plus importante nous semble être la suivante: loin de vouloir reproduire certaines énumérations gigantesques avec lesquelles nous a familiarisés la lecture du Pantagruel, des monologues du XVI^e siècle ou des Contes Drolatiques, l'auteur s'est avisé de toujours donner à ses suites une longueur raisonnable, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant:

Nombre d'éléments	Fréquence
18	1
13	1
12	1
11	3
10	3
9	1
8	8
7	8
6	13

Il est donc exceptionnel qu'une suite dépasse le chiffre de 10 éléments: la plupart n'en comptent que 4 ou 5. Et les longueurs se réduisent davantage, avons-nous dit, lorsque la figure est homéotéleutique. Une fois de plus, De Coster a refusé l'outrance du pastiche³⁵: il s'est contenté de suggérer

35 Invoquons-en une nouvelle preuve: nous avons vu que dans les cas de subordination tautophonique, DC ne reculait pas devant la création de mots nouveaux. Ici, il est très rare que le goût des rimes suffixales l'amène à forger des termes fantaisistes. Or, chez les auteurs anciens, c'était là une conséquence presque obligée de l'énumération bien construite; nous invoquerons ici une fois de plus le témoignage de Spitzer: "Man wird bemerken, dass ich im vorliegenden Abschnitt Häufung eines Suffixes von Neubildung nicht trenne. Doch fürth jene zu dieser..." (op.cit., p.39, n.2).

le procédé stylistique ancien sans tenter d'en reproduire indistinctement toutes les caractéristiques³⁶. Ses énumérations, même lorsqu'elles sont marquées au coin de la truculence ou de la cocasserie, ne donnent jamais dans la bizarrerie ou dans la pure ivresse verbale, celle qui finit par abolir la communication. On peut donc difficilement dire que les accumulations de la Légende soient des "sarabandes hallucinées"³⁷.

Limitée dans sa force, et par ailleurs moins éloignée de nos sensibilités modernes que la subordination tautophonique, l'accumulation reste très évocatrice. De Coster a largement exploité cette double vertu. Alors que le premier procédé était peu utilisé, l'usage du second s'est vu généra-

-
- 36 Une confrontation de l'oeuvre avec ses sources mènerait sans doute à la même conclusion. Dans le chap. I,10, DC reproduit - en en modernisant l'orthographe et parfois la syntaxe - l'essentiel du placard de 1531. En dépit d'une apparente fidélité, plusieurs passages ont été profondément remaniés. Voici le début d'un paragraphe de l'édit: "Premier, que nul, de quelque nation, estat ou condition, s'advance doresnavant imprimer ou escrire, vendre, acheter, distribuer, lire, garder, tenir soubz luy ou recevoir, prescher, instruire, soustenir ou defendre, communiquer ou disputer, publiquement ou secretement, ou tenir conventicles ou assemblées des livres, escritures ou doctrines, ou aucunes dicelles, quont fait ou faire pourroyent ledict Martin Luther, Iohannes Wiccleff,..." (Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 2e série, (1506-1700), t.III, Bruxelles, Goemare, 1902, p.262). La première suite de verbes ainsi que la description des états possibles des contrevenants ont été soigneusement abrégés par De Coster: "Il y était derechef défendu, à tous en général et en particulier, d'imprimer, de lire, d'avoir ou de soutenir les écrits, livres ou doctrines de Martin Luther, de Joannes Wycleff..." (p.16). Mais la liste des hérésiarques dont l'oeuvre est interdite (cfr supra) est conservée. DC a donc voulu éviter une trop forte concentration du même procédé stylistique (Notons que dans Can., n°6, p.4, DC avait davantage condensé le texte: "Martin Luther ainsi que ceux de plusieurs autres hérétiques, nommés dans le placard"; les noms des trois imprimeurs sont également omis).
- 37 Soss., 171.

lisé dans l'Ulenspiegel. La variété des exemple cités, empruntés aux cinq livres, en aura convaincu le lecteur. Si l'on compte pour une énumération toute suite d'au moins quatre éléments (ou couples d'éléments), de nature grammaticale identique et de même fonction, étroitement coordonnés, c'est bien plus d'une centaine de séquences que l'on relève dans l'oeuvre. Et l'on doit leur ajouter un nombre identique de triades remarquables.

Il reste un dernier problème à envisager: celui des contextes où peut apparaître la figure. Comme le procédé est à la fois moins étrange et plus couramment utilisé que la subordination tautophonique, on doit s'attendre à le rencontrer dans des types de contextes nettement moins spécialisés. Pourtant, la majorité des accumulations se trouvent dans des chapitres à la tonalité plutôt plaisante, qu'ils soient farcesques, comme le chapitre de Rebouteux de Nuremberg, celui des Graines prophétiques, celui du Repas des aveugles, ou simplement allègres comme celui du Marché de Bruges. Le long sermon de celui que De Coster nommait son "furibond prêcheur"³⁸, passage "de haulte gresse" s'il en est, s'en trouve émaillé. On notera d'ailleurs que ce morceau de bravoure compte à lui seul 3 des figures les plus longues (11, 10 et 8 éléments). Le procédé peut encore servir un rire plus fin: celui de l'ironie et non plus de la farce. C'est le cas dans le chapitre des Traîtres, au nombre desquels on trouve "dix-huit riches femmes et filles du béguinage de Malines qui, de leurs deniers, sustentaient, doraiënt et empanachaient les bourreaux de la patrie" (V,2,p.426).

Il est un second type de contexte où De Coster fait

38 Note manuscrite, citée par Camille GASPAR, Centenaire de Charles De Coster, 1827-1927. Catalogue de l'Exposition organisée à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1927, p.31.

volontiers usage de l'énumération: les passages d'allure officielle. L'auteur rejoint par là le style formulaire et figé des édits et des actes anciens. La brève citation que nous avons donnée de l'Ordonnance de 1531 illustre à suffisance cette caractéristique. On conviendra que l'usage de l'accumulation redondante dans le chapitre I,28 et les lettres de Philippe II confère à ces fragments une valeur de citation; c'est encore le cas de celui-ci, qui s'insère dans la série de mesures édictées pour célébrer le baptême de l'Infant:

Ceux de Valladolid élèveraient en grand nombre, à leurs dépens, sur le passage du cortège, des arcs de triomphe représentant la Paix, la Félicité, l'Abondance, la Fortune propice et emblématiquement tous et quelconques dons du ciel dont ils furent comblés sous le règne de Sa Sainte Majesté (I,7; p.12).

On lit enfin dans un compte-rendu de la Pacification de Gand:

Les seigneurs de Hollande et Belgique [...] promirent d'abattre tous et toutes colonnes, trophées, inscriptions et effigies dressées par le duc d'Albe à notre déshonneur (V,2,p.425)³⁹.

Tels sont les deux grands types de contextes qui reçoivent la majorité des accumulations. Il s'agit là bien sûr d'une simple tendance et non d'une règle stricte, tendance d'ailleurs bien plus lâche que celle que nous avons reconnue pour les tautophonies. Mais il reste exact qu'on relève beaucoup moins d'énumérations dans les chapitres tragiques ou sim-

39 Dans tous ces passages, un ou plusieurs éléments lexicaux et syntaxiques viennent souvent donner la tonalité officielle: c'est ici les couples "tous et toutes", "tous et quelconques", c'est là l'adverbe emblématiquement ou la formule "qui sont".

plement graves; ainsi, les chapitres I,67 à 84, qui narrent les jours sombres (procès et supplice de Claes, torture du fils et de la veuve, vol des carolus et mort de Soetkin, désespoir d'Ulenspiegel), ne contiennent pas une seule énumération. En de rares moments de haute émotion, l'auteur ne refuse cependant point l'énumération qui apporte au texte l'ardeur et l'enthousiasme. Ainsi s'exprime Ulenspiegel, en une brûlante déclaration de haine: "Mais le feu de vengeance qui couve en mon coeur, Dieu l'alluma pareillement. Il sera le glaive, le feu, la corde, l'incendie, la dévastation, la guerre et la ruine des bourreaux (II,8,p.188). Mais cette figure, quoique longue, reste discrète: cela tient notamment au fait qu'elle ne contient pas d'éléments lexicaux obsolètes et, surtout, que chaque substantif y est accompagné de son article. Chaque élément reçoit ainsi sa valeur propre qui garantit l'expressivité du tout.

Aligner brutalement une suite de substantifs, même imagés, entasser des verbes ou des adjectifs, même truculents, n'a rien de bien savant. Le procédé est somme toute assez gros et, tant de fois répété, pourrait provoquer chez le lecteur une certaine lassitude. Plusieurs caractéristiques déjà reconnues visaient précisément à éviter cet écueil. Nous voudrions à présent montrer que De Coster a varié sa technique, afin de ne pas en rendre l'application mécanique. Dans certains cas, il a su conférer un haut degré de complexité à la constitution interne des séquences; en d'autres, il leur a subtilement confié un rôle dans la construction narrative des chapitres en les utilisant comme rappels ou éléments de progression.

Penchons-nous sur quelques exemples précis de raffinement technique.

L'énumération peut jouer non seulement sur des unités isolées, mais encore sur des lexies, présentant un certain degré de complexité. Dans le paragraphe qui ouvre le chapitre I,62, on notera que chaque substantif est accompagné d'un adjectif et d'un complément déterminatif (hormis un cas qui fait figure d'élément orphelin); en outre, chaque groupe contient une rime suffixale en -eur, soulignant le rythme et la cohésion du passage selon un schéma axb, xa, axb, axb + axb⁴⁰;

Ulenspiegel vint un jour à Nuremberg et s'y donna pour un grand médecin vainqueur de maladies, purgateur très illustre, célèbre dompteur de fièvres, renommé balayeur de pestes et invincible fouetteur de gales (I,62,p.114).

On conviendra que le résultat relève du plus pur style rabelaisien⁴¹. L'impression de grossissement, amenée par le crescendo dans la force des expressions, de plus en plus imagées, et par la vigueur des adjectifs, est solidement étayée par la sensation de surabondance que provoque l'entassement des expressions⁴².

40 a=déterminant, x=rime, b= complément.

41 Maître François affectionnait particulièrement les constructions consistant à aligner les nomina actoris en -eur suivis de compléments déterminatifs (cfr SPITZER, op.cit., pp.89-91). Notre étude lexicale a montré que DC aimait également à créer de ces substantifs au suffixe exprimant l'agent.

42 Variante de cette dernière technique: il est des cas où DC ne rend complexe qu'un seul terme de la série (adjonction d'un adjectif, utilisation d'un mot composé, etc.). Cela a pour effet de rompre la régularité de l'ensemble, d'en briser le rythme et par là d'en diminuer la cohésion. On voit ainsi se constituer un nombre très important de groupes qui ne sont plus que des énumérations imparfaites. Il existe donc entre le contexte normal et les figures accumulatives les plus caractérisées un certain nombre de cas intermédiaires.

Franchissant un dernier pas en direction d'une complexité plus grande encore, De Coster peut forger des accumulations non plus à l'aide d'espèces isolées ou de simples syntagmes, mais avec des propositions complètes. On n'est sans doute pas resté insensible à la virtuosité du passage où l'on voit les pèlerins bossus offrir leurs richesses à Ulenspiegel, le faux miraculé: "Prenez ce patard, acceptez ce florin, etc"⁴³. Le grossissement, menant tout droit à l'irréalisme, y est très sensible, comme aussi dans la phrase de Lamme: "Baille-moi ce jambon, donne-moi cette oie, octroie-moi ces saucissons" (II,2,p.178). Mais ces exemples d'isocolons restent assez rares.

Ailleurs, on peut parler d'accumulation au second degré. Lorsque Claes, accablé par son indigence, reçoit la visite du messenger de son frère, chargé de richesses, ce n'est pas trop de quatre énumérations successives pour manifester sa joie. C'est d'abord la double exclamation, de schéma (y) b,b',b'' / (y') a,a',a''⁴⁴:

- Vive mon frère Josse, le bon ermite! Dieu le tienne en joie, en graisse, en liesse, en santé! C'est le Josse de bénédiction, le Josse d'abondance, le Josse des soupes grasses (I,51,p.88).

et plus loin, deux scènes étroitement coordonnées par l'anaphore:

- Du pain? dit Claes en ouvrant le sac et faisant couler sur la table un ruisseau d'or, du pain? Voilà du pain, du beurre, de la viande, du vin, de la

43 Le même chapitre contient l'invocation: "paix de bosses, trêves de contrefaits, armistices d'humiliations" (p.238).

44 y = verbe; a et b contiennent chacun un élément répété textuellement (en, Josse).

bière ! voilà des jambons, os à moelle, pâtés de hérons, ortolans, poulardes, castrelins, comme chez les hauts seigneurs ! voilà de la bière en tonne et du vin en barils (Ibid.).

Dans l'évocation du marché de Bruges, où l'on pourra observer une certaine progression (I,17,p.26), la véritable énumération est constituée des sujets du verbe se voyaient, soigneusement groupés par couples présentant un terme masculin et son pendant féminin (bourgeois-bourgeoises, valets-servantes, coquassiers-coquassières, avec l'exception de panetiers et de sommeliers). Cette énumération ne se présente au regard qu'après une série d'autres sujets plus complexes, alignés avec un moindre souci de la régularité, mais dont le nombre élevé (7) suffit à provoquer l'impression d'abondance; la figure vient donc en quelque sorte précipiter ce mouvement. On notera que la fin du paragraphe, elle aussi construite par couples oppositionnels, n'est pas sans posséder une certaine valeur tautophonique.

Là se voyaient les cordonniers et les savetiers dans des échoppes à part, les tailleurs marchands d'habits, les miesevangers d'Anvers, qui prennent la nuit, avec un hibou, les mésanges; les marchands de volaille, les larrons ramasseurs de chiens, les vendeurs de peaux de chat pour gants, plastrons et pourpoints, et des acheteurs de toutes sortes, bourgeois, bourgeoises, valets et servantes, panetiers, sommeliers, coquassiers et coquassières et tous ensemble, marchands et chalands, suivant leur qualité, criant, décrivant, vantant et avilissant les marchandises.

De Coster aimait à peindre les foules, se pressant sur sa fresque comme dans telle fête paysanne de Brueghel, telle caricature de Dubout. Le procédé de l'accumulation, où aucun raffinement n'est négligé, était tout désigné pour faire grouiller sous nos yeux ce populaire qu'il veut un des grands per-

sonnages de l'épopée.

L'art dont l'auteur fait preuve ne se manifeste pas seulement dans l'organisation interne des énumérations ou dans leur simple juxtaposition. Il éclate encore dans les rapports que ces figures entretiennent entre elles. En effet, la même séquence peut resservir plusieurs fois. Il en va ainsi dans la farce des graines prophétiques, suite de brefs dialogues entre Ulenspiegel et des interlocuteurs chaque fois très différents mais toujours déboutés:

Et les loqueteux, marmiteux et guenillards venaient à Ulenspiegel et lui disaient:

- Donne-nous de ces graines prophétiques.

- Quand vous aurez des florins pour en acheter, répondait Ulenspiegel.

Et les pauvres marmiteux, loqueteux et guenillards de s'en aller penauds en disant:

- Il n'est de joie en ce monde que pour les riches.

(I,49,p.84).

La série de trois termes, revenant dans un ordre différent, délimite avec précision une de ces petites scènes. C'est le même procédé de rappel qui permet de ponctuer le discours du Frère Fesseur, dont deux paragraphes constituent une remarquable anaphore:

Oui, et que voit-on en Flandre, Gueldre, Frise, Hollande, Zélande[...]

Oui, que voit-on en Flandre, Gueldre, Frise, Hollande, Zélande ? (II,11,p.193).

Assez remarquable également nous paraît la double énumération qui suit. Le grand nombre de verbes y rend très sensible l'inversion du groupe sujet. La nuance précise apportée par chacun de ces verbes paraît tout d'abord indifférente:

Il s'agit d'évoquer un tintamarre, sans plus. Mais lorsqu'on arrive à la nomenclature des instruments de musique, une seconde lecture montre qu'ils sont soigneusement choisis en fonction des sujets qui leur correspondront dans la seconde série: sonnèrent convient à scalmeyes (faisant office de mot rare), comme battirent convient à tambours, etc. Enfin, rompant une symétrie trop accusée, ferrailles est à la fois sujet de bruirent et de cliquetèrent⁴⁵; on verra dans ce dernier trait un nouveau témoignage d'une préoccupation que nous commençons à connaître: le refus d'utiliser trop brutalement un procédé mécanique. On sera également sensible à l'alternance des finales -irent et -èrent ainsi qu'aux allitérations ("tout à coup tintèrent", "cliquetèrent cloches", "fifres et ferrailles"), qui, dans un autre contexte, n'eussent sans doute pas été trop remarquables, mais qui, dans le cas présent, accentuent le relief de l'énumération:

Tout à coup tintèrent, geignirent, sonnèrent, battirent, glapirent, bruirent, cliquetèrent cloches, cornemuses, scalmeyes, tambours, fifres et ferrailles (I,12,p.19).

Toutefois, ce passage est intéressant à plus d'un titre. Sa seconde partie est en effet l'écho d'une autre énumération que l'on a pu lire quelques lignes plus haut: "des joueurs, sonneurs et batteurs de tambours, clairons, fifres, scalmeyes et cornemuses, et un tas de joyeux compagnons tenant des deux mains des boîtes en fer pleines de ferrailles, mais tous silencieux en ce moment" (p.18; on peut noter dans ce passage

45 Nous pouvons donc représenter la double séquence au moyen du schéma suivant: $\underline{y} \underline{y}' \underline{y} \underline{y}' \underline{y}' \underline{y}' \underline{y}$

$\underline{a} \underline{a} \underline{a} \underline{a} \underline{a} \underline{a} \underline{a}$
Dans le ms., f.36, "voix humaines", souligné et placé entre "fifres" et "ferrailles" a été barré. Sur l'établissement de ce passage, cfr Han.DC., 359 et Déf., 462. Voir un autre passage constitué sur un canevas comparable mais moins intéressant. (3 formes verbales homéotéleutiques + 3 sujets, I,42,p.72).

une nouvelle rime suffixale en -eur). Un peu plus loin, on trouvera un nouveau rappel de la séquence: "Soudain l'ermite tinta de la campagne. Fifres, tambours, trompettes, cornemuses, scalmeyes et ferrailles cessèrent leur tapage" (p.20).

C'est un procédé similaire que De Coster utilise pour décrire le pèlerinage d'Alseberg, aux allures de kermesse populaire. Tout le chapitre se déroule sur le fond musical que constitue la répétition plus ou moins discrète des mêmes éléments repris dans des séries de structures diverses:

Sur le bord de la chaussée, au son des rebecs, violes et cornemuses, plus d'un pèlerin menait noces de friture et ripaille de bruinbier. Et la fumée des ragoûts friands montait vers le ciel comme un suave encens de nourriture [...]

Les rebecs, fifres, violes et cornemuses, les geignements et marmonnements de pèlerins faisaient la musique de la danse (I,36,p.58) [...]

Cependant montaient toujours vers le ciel les geignements des pèlerins, les sons des fifres, violes, rebecs et cornemuses et, comme un pur encens, la fumée des fritures (Id.,p.60).

La dernière série constitue à elle seule un paragraphe, qui, détaché, clôt ce chapitre remarquablement construit par une notation narquoise. C'est un exemple de même type que nous retrouverons dans la première scène de bouge. Dans la riche description initiale, qui a inspiré plus d'un artiste, l'auteur prend soin de nous montrer des tables

couvertes de verres, de pintes, de gobelets, de hanaps, de cruches, de flacons, de bouteilles et d'autres engins de buverie (III,28,p.282).

Ces détails ne sont pas gratuits, car ce sont les mêmes objets, toutefois présentés en un ordre quelque peu différent (toujours ce souci de ne pas "mécaniser" les énumérations), qui servent

de projectiles lors de la rixe finale:

Les belles filles, résolues en leur dessein, leur jetèrent à la tête chaises, pintes, cruches, gobelets, hanaps, flacons, bouteilles, pleuvant dru comme grêle, les blessant, meurtrissant, éborgnant (id., p.288).

On remarquera une fois de plus la présence d'une rime suffixale de trois gérondifs, procédé dont De Coster aime à se servir pour conclure ses énumérations.

Avec l'accumulation de termes, Charles De Coster disposait d'un moyen d'évocation à la fois puissant, aisé à manier et point trop compromettant. Aussi ne s'est-il guère privé de l'utiliser. C'est adéquatément qu'il a su rappeler l'époque littéraire à laquelle il empruntait la figure, en ne négligeant aucun détail susceptible d'assurer la perception de la séquence et de déclencher chez le lecteur le mécanisme de réminiscence qui est à la base de l'archaïsme par évocation: cohésion grammaticale et sémantique, souci d'une certaine eurythmie et utilisation discrète de la rime. En même temps, il prenait soin d'insuffler à la construction un indéniable caractère obsolète en y introduisant subtilement certains archaïsmes syntaxiques ou lexicaux. Point trop n'en fallait cependant: le danger du pastiche menace toujours l'artiste trop préoccupé d'imitation fidèle et le faste du vocabulaire ne pouvait constituer un prétexte pour verser dans la bizarrerie gratuite ou la cocasserie outrancière. Aussi De Coster s'est-il entouré de certaines précautions: il s'est montré extrêmement prudent en ce qui concerne les dimensions de ses constructions; il a su briser, notamment par sa technique de "l'élément orphelin",

ce que la figure aurait pu avoir de trop figé ou emprunté; il a prévu, entre le contexte et ses très nombreuses accumulations, une série d'intermédiaires tout aussi nombreux. Ainsi, muni d'un instrument souple et parfaitement maîtrisé, De Coster a pu en tirer un parti plus grand encore en jouant de sa structure, en usant de toutes les combinaisons qu'il rendait possible. Et c'est sans crainte qu'il a pu lui confier un rôle dans les savants jeux de rappels et de refrains qui sont à la base du dynamisme narratif de la Légende d'Ulenspiegel, ainsi que nous aurons à le montrer.

§ 3 - Le rythme binaire

Le procédé de l'accumulation n'était guère, dans les littératures du Moyen-Age, qu'une des techniques constituant la rhétorique de la copia. Pour exprimer un concept, rares étaient alors les écrivains qui pouvaient se satisfaire d'un seul mot. Le plus souvent, l'idée était amplifiée, mise en relief par l'emploi d'expressions doubles ou triples. Particularité qui se retrouve dans des textes de tous genres: nouvelles, chroniques, épopées, etc. Voici un exemple presque caricatural:

Pour ce qui pourfitable est à tout noble homme sca-
voir lire et entendre les livres et hystoires par
lesquelx on peut oir et scavoir le record et ramem-
branche des noblez emprises et haulx fais d'armes
conquestes et vaillances faictez et achevées et me-
nées à fin par les nobles hommes du temps passé qui
n'a pas été sans grans et innumérables travaux pain-
nes et labours par quoy tous cuers des noblez hommes
du temps présent doivent estre désirans et veullans
atteindre la haulte et excellente vertu de proesse
et bonne renommée, sy doivent estre esmeu et eslevé

et plus en parfont incité à toute honneur et perfection, car tous jones cuers de chevaliers et es-cuiers s'en doivent esveiller pensans tousjours y parvenir, je, de ce nom digne, etc...⁴⁶

On retrouve cette tendance à la tautologie dans tous les "Arts de rhétorique" et chez tous les auteurs désireux de donner plus de majesté à leur écriture. Mais elle n'était pas seulement ornement. Dans le style juridique ou curial, elle était encore fonctionnelle: elle aidait le greffier à préciser des concepts abstraits encore relativement flous, le second terme venant éclairer ou modifier le signifié du premier⁴⁷. Ornementale ou motivée, la reduplication synonymique gagne du terrain dans tous les genres littéraires au XIV et XVe siècles⁴⁸, sous l'influence des traductions latines, notamment.

Nous possédons encore un bon nombre de vestiges des

-
- 46 Début du roman d'Othovien, apud G. DOUTREPONT, Les mises en proses des épopées et romans chevaleresques, p.693, cité d'après Jens RASMUSSEN, La prose narrative française du XVe siècle, Copenhague, Munksgaard, 1958, p.47. Autre exemple, extrait d'un document que DC a pu connaître: "La duchesse de Parme, comme gouvernante, fait publier en Hollande ladite cruelle et abhominable inquisition, pour là son très-chier et très-aimé père mettre en auctorité et possession" (Les subtils moyens par le Cardinal Grandvelle avec ses complices inventez pour l'Inquisition, publiés par Ch. RAHLENBECK, Bruxelles, 1866, p.21). Pour le Moyen-Âge, cfr T.L., Zur Einführung, XIII-XIV.
- 47 Cfr J. CHOCHÉYRAS, Le redoublement de termes dans la prose du XVIe siècle. Une explication possible, dans Revue de Linguistique romane, t.XXXIII, 1969, pp.79-89.
- 48 Cfr RASMUSSEN, loc.cit., Selon Silvio Pellegrini, les formules binaires redondantes existaient dans la rhétorique classique, mais ne deviennent fréquentes que dans la littérature latine du Moyen-Âge (Iterazione sinonimiche nella Canzone di Rolando, dans Studi mediolatini e volgari, t.I, 1953, pp.155-157). Avis partagé par de nombreux spécialistes (voir l'état de la question chez P.F. DEMBOWSKI, La Chronique de Robert de Clari, Etude de la langue et du style, University of Toronto Press, 1963, p.91, n.13).

à cette coutume juridique. La plupart de ces formules sont bâties avec et (en lieu et place, us et coutumes, voies et moyens, nul et non avenu, etc.); d'autres ont une construction différente : sans foi ni loi, etc. Bien sûr les formules consacrées ne sont pas nécessairement redondantes⁴⁹ : leurs termes peuvent être complémentaires, soit qu'ils constituent une juxtaposition d'éléments conceptuellement voisins (suer sang et eau, contre vents et marées), soit qu'ils expriment une contradiction (pile ou face, par monts et par vaux) ou épuisent les possibilités d'une dichotomie (mari et femme). Ces couples sont souvent des archaïsmes résiduels. Ce qui se marque notamment dans l'ordre de leurs constituants, entièrement figé. Le sujet parlant a toute latitude pour modifier la succession des mots dans les binômes qu'il créerait, comme il est libre d'en modifier les termes, mais dans certains cas, c'est impossible: le langage courant ne connaît ni *sans lieu ni feu ni* à mesure et au fur. C'est bien la preuve de la lexicalisation de ces syntagmes que Yakov Malkiel nomme "binômes irréversibles"⁵⁰.

49 Cfr le paragraphe intitulé Patterns of semantic relation dans l'article de base de Yakov MALKIEL, Studies in irreversible binomials, dans Lingua, t.VIII (1959), pp.113-160, (repris dans Essays on linguistic themes, Oxford, Blackwell, 1968).

50 Le binôme est ainsi défini: "The sequence of two words pertaining to the same form-class, placed on an identical level of syntactic hierarchy, and ordinarily connected by some kind of lexical link" (op.cit., p.113). Cfr aussi l'étude déjà citée de Paul Porteau, et la définition de E.-L. Martin, selon qui la symétrie consiste en ce que "deux mots ou deux groupes de mots soient grammaticalement de même espèce et placés d'une manière analogue" (Les symétries du français littéraire, Paris, 1924). J. Casares nomme les binômes Combinaciones binarias de carácter estable (Introducción a la lexicografía moderna, Madrid, 1950, § 37).

L'utilisation de telles formules résiduelles dans un texte ne comporte pas de conséquences sur le plan stylistique. Mais l'archaïste peut se servir de constructions non usuelles et voisines des formules consacrées. Soit le couple us et coutumes, que nous pouvons traiter de façon à faire disparaître ses caractères d'archaïsme résiduel. Il nous est tout d'abord possible de remplacer l'élément lexical obsolète qu'il contient (nous obtenons ainsi une formule nouvelle qui peut être usage et coutume); deuxièmement, nous pouvons faire varier l'ordre des constituants (coutumes et us); enfin nous pouvons briser la locution, qui forme un tout parfaitement délimité (nous créons ainsi une expression complexe, comme us étranges et coutumes bizarres, conférant une certaine indépendance à l'élément obsolète us). Ces trois nouvelles expressions constituent bien des archaïsmes: archaïsmes à base lexicale dans les cas où la manipulation a pour effet de rendre son indépendance au terme désuet, et archaïsmes par évocation dans tous les cas. Car ces formules ne peuvent manquer de frapper: d'une part, la création de synonymendoppelungen est en contradiction formelle avec les canons littéraires modernes, informulés mais en certains cas très impératifs, et la constitution de couples où l'on retrouve des archaïsmes syntaxiques est chose peu courante (hétérogénéité). D'autre part, pour l'homme cultivé, le rapprochement s'impose entre ces couples et le style formulaire qui fit florès à l'époque du moyen français, notamment chez les chroniqueurs (identification).

Or, on a déjà noté des rapprochements possibles entre le style de la Légende d'Ulenspiegel et certaines carac-

téristiques des chroniques anciennes⁵¹. L'ancien archiviste ne pouvait en effet manquer d'être familiarisé avec la langue des documents qu'il dépouillait et classait quotidiennement à la Commission Royale chargée de l'édition des lois anciennes. Aussi ne s'est-il pas privé d'émailler son chef-d'oeuvre des formules binaires évoquant irrésistiblement les textes juridiques figés ou "questo modo di cronaca"⁵² cher aux légendes.

Utiliser des expressions consacrées et familières au lecteur moderne n'eût pas été bien utile, puisqu'on ne peut d'emblée y saisir l'archaïsme (Exemples: "Le témoignage de Pieter Meulemeester, homme de bonne vie et moeurs, et aussi

-
- 51 L'influence des chroniqueurs n'est généralement signalée que bien après celles de Rab., Marnix, Balzac. Certains critiques se sont pourtant emparés du rapprochement sans grand souci des nuances. Des avis tranchés comme ceux qui suivent ne sont pas rares: la langue de DC fut créée "d'après des chroniqueurs français du XVI^e siècle et du XVIII^e siècle" (M. DES OMBIAUX, Les premiers romanciers nationaux de Belgique, Paris, 1919, p.90); "The language he uses is inherited from the chroniclers of the sixteenth century" (V. MALLINSON, Modern belgian literature, 1830-1960, p.15), etc. A la suite de Woodbridge et de Hanse nous avons déjà souligné l'influence indéniable de V.M. Il ne faut cependant pas s'autoriser à écrire, comme certains folliculaires à la plume intempérante: "Il lira quinze fois Vanmetteren [sic] dans les deux langues du XVI^e siècle" (article signé MINOIDE, dans Le Soir du 28 juillet 1892, repris dans Ren.Occ., t.XX, p.426. L'auteur reprend à son compte, en l'exagérant quelque peu, une affirmation de Pot., 49 que l'on ne peut s'empêcher de suspecter, vu les dimensions de l'ouvrage en cause: "...faisant siennes les tabagies flamandes et les auberges zélandaises, autant que les chroniques [sic] de Van Meteren, lues jusqu'à dix fois, comme Jansénius avait fait pour saint Augustin"). Autres rapprochements avec certaines chroniques dans Han.DC., 225, et chez quelques autres critiques (par exemple van ES, qui, dans son article Le Mariage sous la potence, dans Folk., rappelle l'influence des Mémoires anonymes).
- 52 Antonio MOR, Storia della letteratura francese del Belgio, p.85.

de Jan Beloen, certifiant que Katheline était réputée sorcière à Damme", I,38,p.61; "Nonobstant que les témoins ne fussent point de bonne vie et mœurs, Michielkin fut appréhendé", III,32,p.298)⁵³. Il eût fallu, pour arriver à ce résultat, en élever la fréquence au point de provoquer de lamentables lourdeurs. Aussi De Coster s'est-il ingénié à renouveler les expressions connues et à en inventer de nouvelles, en conservant aux unes et aux autres leurs caractères essentiels de binômes évocateurs d'une époque passée de la littérature.

Penchons-nous sur ces deux points: renouvellement et caractéristiques essentielles des binômes.

L'auteur peut partir d'une expression déjà connue comme us et coutume. En la traitant selon le mécanisme décrit, nous obtenons l'archaïsme par évocation attendu: coutumes et usages (I,28,p.44). La formule peut se diversifier plus profondément si l'on choisit, pour remplacer us, un terme sans parenté morphologique et moins proche sur le plan sémantique. Nous obtenons ainsi des expressions à l'allure technique que ne viennent certes pas démentir les contextes où on les trouve:

Il est contraire aux droits et coutumes de l'empire de mettre des poires d'angoisse dans la bouche de ceux qu'on interroge car ils sont ici pour dire vérité (IV,5,p.368).
Quelle sera sa punition, en vertu des lois et coutumes du pays ? (V,8,p.445).

53 "Us et coutumes" se trouve, par ex., en IV,8 et 13.



Ces locutions jettent un pont entre les binômes us et coutumes et droit et loi, ce dernier avouant des connotations nettement juridiques. Les variations sur ce couple sont nombreuses. Il peut apparaître tel quel, comme dans la phrase:

- Vous savez bien, dit-il, que, par droit et loi, celui-là est toujours libre qui demeure entre ses quatre pieux (I,60,p.113).

Ailleurs, l'auteur renforce le caractère archaïque de l'expression en substituant de par à par:

Car il est de par droit et loi, en Flandre, commandé d'être doux à ceux qui vont mourir (I,73,p.136).

Le couple peut recevoir un déterminant, par exemple une précision d'ordre technique, nouvelle façon de rompre sa stabilité: "par droit et loi de guerre" (III,26,p.271). Diverses manipulations d'ordre lexical et syntaxique donnent encore naissance aux expressions lois et ordonnances ou droit et justice:

[Claes n'a] rien fait qui le puisse faire soupçonner d'avoir manqué aux lois et ordonnances de l'empire (I,70,p.128).
Car vous avez agi contre tout droit et justice (I,73, p.148).
Je dois sur les accusations, et notamment sur celle de sorcellerie, portées contre messire Joos Damman, le faire appréhender au corps jusqu'à ce qu'il soit jugé suivant les lois et ordonnances de l'empire (IV,3,p.362).

Enfin, prenant de l'extension, la formule binômiale peut devenir polynôme⁵⁴:

54 Dans certaines langues existent des séries de plusieurs termes, figées en séquence irréversible. C'est cette irréversibilité (authentique ou prêtée à l'expression) qui est le critère distinguant les polynômes des véritables énumérations, étudiées précédemment.

De telle façon que votre Maître-Queux, - ce sera moi, - puisse par droit, loi et force, empêcher un chacun de venir manger la part des autres (IV,13,p.402). De par toutes lois, droits et privilèges, qu'il soit déchu, répondirent Messieurs des Etats (V,8,p.446).

La caractéristique essentielle d'une formule binaire, qui permet de l'identifier comme telle, c'est son haut degré de cohésion. Cette stabilité peut s'affirmer sur deux plans: syntaxique et sémantique.

Dans la définition de Malkiel, on trouvait les conditions "pertaining to the same form-class" et "placed on an identical level of syntactic hierarchy". Il convient d'être plus analytique encore et de nous demander comment est obtenue cette mise au même niveau hiérarchique. Le premier procédé sera, dans le cas des substantifs, l'absence d'article devant le second terme, ce qui peut constituer ce trait syntaxique archaisant sur lequel nous avons assez insisté. En général, "lorsque deux ou plusieurs substantifs de même genre et de même nombre sont coordonnés ou juxtaposés, il est d'usage de déterminer chacun d'eux au moyen de l'article défini, à moins que ces substantifs ne constituent une locution"⁵⁵.

55 W.P.,95 (nous soulignons). Cette omission était de règle pour tous les couples en moyen français, mais l'article devait devenir d'un emploi plus fréquent au cours de cette période: "In a series of two or more, in which the modern writer would place the article before each of nouns, early Middle French did not require use of the article beyond the first word in the series. [...] In mid-fourteenth century one sees the article occasionally repeated, and by the last decade of the century repetition of the article was more frequent than not" (G.G.,14). Pour G.D.,211, il est obligatoire de répéter l'article, sauf dans les locutions consacrées et dans le cas de 2 adjectifs coordonnés par et devant un substantif. Besch.,175-176, défend l'ellipse et proteste qu'elle existe ailleurs que dans le style judiciaire, avis qui semble très nettement dénoncer un éthos.

C'est précisément de pareilles locutions que l'auteur parvient à créer lorsqu'il omet le déterminant dans des phrases comme:

Dans l'entre-temps, Ulenspiegel califourchonnait sur le dos de Jef, à travers les terres et marais du duc de Lunebourg (I,60,p.112).
Les placards faits dans un but si bon, qui sont si mûrement pensés, édictés après de si longues et si prudentes réflexions, pour détruire toutes les sectes et hérésies (II,11,p.193).

L'idéal est encore de dépecer complètement l'expression de ses articles: cela augmente à la fois la cohésion du binôme et sa teneur archaïsante. C'est le cas dans la phrase: "Il alla un soir trouver Katheline pour lui demander remède et vengeance" (I,85,p.163). Les couples de ce type sont bien plus nombreux que ceux où seul le second article est supprimé⁵⁶. C'est en tout cas la règle dès qu'il y a une préposition; citons notamment l'expression "par pendaisons et brûlements impies" (I,52,p.90). Il est entendu que ce phénomène grammatical ne se limite pas à l'article et que l'omission de tout déterminant - comme l'adjectif possessif - sert l'unité du couple:

Katheline fut appréhendée au corps et condamnée à être torturée jusqu'à ce qu'elle eût avoué ses crimes et méfaits (I,38,p.61).
Vivez fermement, travaillant joyusement, dépensant vos gains et bénéfices (II,15,p.203).

La préposition qui, normalement, introduit chacun des membres

56 Il y a évidemment des exceptions. Ainsi trouve-t-on "Parle selon Dieu et la vérité" (IV,3,p.360), où l'article devant le second membre brise l'homogénéité de l'expression.

de son régime peut également ne pas être répétée⁵⁷:

Un animal peut mourir de maladie comme un homme, malgré l'assistance des chirurgiens et médecins (I,38,pp.61-62).

Et le populaire fut ému de pitié et miséricorde (IV,8,p.368).

De tous les flamands qui, buvant, chantent joyeusement au son des pintes et flacons (III,35,p.320)⁵⁸.

La cohésion syntaxique peut encore avoir une seconde source, cette fois extérieure au couple: si l'on utilise un adjectif commun qui vient qualifier ou déterminer deux substantifs, on obtient leur mise sur pied d'égalité. Encore une fois, le procédé ne se limite pas à une seule catégorie grammaticale: l'élément extérieur se rapportant aux deux substantifs peut être, outre un adjectif, un complément déterminatif. Dans l'exemple selon droit et loi de guerre, le complément renforçait la cohésion du couple constitué. Dans une phrase de Charles-Quint, riche en binômes, force et vigueur sont plus étroitement unis encore grâce aux adjectifs possessif et épithète qui, bien qu'au singulier, se rapportent apparemment aux deux termes: "Si Dieu ne me remet par un coup de sa bonne et divine volonté en ma prime force et vigueur, je suis d'avis, monsieur et fils, de quitter mes royaumes et de

57 Cfr Gr., § 907. La langue moderne n'omet à, de et en que lorsque des membres du régime constituent une locution toute faite, ou lorsque ces membres désignent le même objet ou une idée unique. N.C., 227, exige la répétition de à, en, de et n'admet l'ellipse des autres prépositions que quand elles introduisent des termes sémantiquement proches.

58 Commuter l'expression "sous prétexte de crimes et de désordres" (V,8,p.445) avec ce qu'elle deviendrait si le second de disparaissait. On observe sur le plan génétique de nombreuses corrections en ce sens: "Après de si longues et (de) si prudentes réflexions" (ms., f.414 Bb, II,11, p.192).

vous les laisser" (I,52,p.91).

Mais le moyen le plus sûr pour obtenir le resserrement de la locution, et ici nous passons sur le plan sémantique, c'est la synonymie, ou la quasi-synonymie⁵⁹. On a pu observer que le redoublement n'avait souvent pour autre fonction - sur le plan de la stricte communication - que de préciser un concept en énumérant ses parties. Ce rapprochement peut tendre à cette redondance dont le Moyen Age était friand⁶⁰. Et c'est ici que l'éthos archaïsant se manifeste le plus clairement. De Coster n'allait pas refuser ce recours que lui proposait la rhétorique ancienne. Mais il faut immédiatement formuler deux réserves importantes: tout d'abord, il a construit ses couples pléonastiques autour de quelques thèmes précis et en nombre relativement réduit; ensuite, le recouvrement sémique est presque toujours lâche et s'exprime à travers des signifiants très variables. Examinons le détail du texte⁶¹.

-
- 59 Si l'on regarde de près, les redondances que l'on rencontre dans les textes anciens et celles qui sont recommandées par les Artes Rhetoricae ne sont le plus souvent, sauf en ce qui concerne les textes à teneur juridique, que des quasi-synonymies; "Les significations de deux synonymes peuvent être loin de se couvrir; ce qui importe, c'est que le mot ajouté appartienne au domaine d'association de la pensée centrale, qui reçoit par l'addition d'un synonyme un aspect nouveau" (J. RASMUSSEN, op.cit., p.46).
- 60 "L'esthétique littéraire du Moyen Age ne considérait pas la crainte des répétitions comme le commencement de l'art [...] Le pléonasma n'était pas non plus évité" (André GOOSE, Introduction à Jean d'OUTREMEUSE, Ly myreur des histons, fragments du second livre (années 794-826), Bruxelles, Palais des Académies, 1965, p.CCXLII). Selon N.C., 242, et ne doit jamais unir deux expressions synonymes.
- 61 Il existait encore d'autres moyens de souligner l'existence du couple: rimes (cfr par exemple J. MORAWSKI, Les formules rimées de la langue espagnole, dans Revista de Filología española, t.XIV, 1927, pp.113-133), assonances, allitérations, recours aux mêmes thèmes morphologiques, rythme équilibré, etc. De ces caractéristiques, DC ne fait pas toujours un usage digne de retenir l'attention. Il a peu suivi ses modèles linguistiques, où les parallélismes d'ordre phonétique étaient monnaie courante (cfr par exemple L. SPITZER, op.cit., pp.45-46).

Le premier groupe de binômes synonymiques s'ordonne autour du type "grâce et pitié": "Grâce et pitié pour Ulenspiegel" (IV,8,p.387); "Grâce et pitié, Ulenspiegel!" (I,82,p.159); "Je ne mérite grâce ni pitié" (IV,10,p.236). La redondance atteint sa plénitude avec un couple où le second terme constitue un très léger archaïsme sémantique⁶²: "J'ai tout dit, grâce et merci" (III,32,p.303); "Grâce et merci, messieurs les juges" (III,44,p.346). On rencontre également un binôme peut-être moins pléonastique: "Ayez de moi pitié et miséricorde" (III,28,p.286); "Et le populaire fut ému de pitié et miséricorde" (IV,8,p.386); "Je suis comme vous ému pour elle de pitié et miséricorde" (IV,5,p.367)⁶³. "Justice et miséricorde", quatrième variante, l'est nettement moins: "Leur promettant bonne justice et miséricorde" (III,1,p.221)⁶⁴.

La formule "compagnon et ami" (IV,1,p.352) se diversifie de la même façon. Tout d'abord, elle peut se renverser: "Voyant son ami et compagnon cheminant" (III,17,p.252); "Comme leurs amis et compagnons" (IV,9,p.389); "Et ils semblaient être tous de bons amis et compagnons" (IV,3,p.360). Cela n'a rien pour nous étonner, puisqu'il s'agit là d'une méthode ef-

62 En ce sens merci ne vit plus guère que dans les expressions sans merci, à la merci de, etc.

63 La stabilité de l'expression est également assurée par l'unité de ses contextes: scènes de procès ou préluant à un procès.

64 Notons encore "douceur et pardon", qui fait partie d'un même champ sémantique, mais où disparaît toute tendance à la redondance: "d'Albe promet au Taiseux douceur et pardon" (III,1,p.221). Plus à part encore, cette autre expression où nous retrouvons pitié: "J'eus pitié et amour" (V,7, p.440). A côté des formules constituées, on trouve souvent des phrases où l'on reconnaît leurs éléments épars. Exemple: "Pitié, messieurs! miséricorde!" (I,72,p.134). Le nombre de ces locutions fragmentées est assez considérable, mais elles sont peu visibles.

ficace pour rendre la jeunesse aux locutions usées. A côté de ces deux couples, voici "compagnon et camarade", ainsi que "camarade et ami", qui en sont dérivés: "Ainsi devint-il leur compagnon et camarade" (III,32,p.298); "Ce fut le meilleur camarade et ami de mon frère" (III,32,p.300)⁶⁵.

On retrouve encore dans la Légende bien d'autres expressions tendant à la synonymie. Ainsi l'expression "noces et festins" est bien à sa place dans une oeuvre qui, selon Wilmotte, accorde trop de prix aux détails gastronomiques⁶⁶. Nous avons déjà vu quel traitement de choix l'auteur lui réservait, puisqu'il n'a pas hésité à la souligner d'un puissant archaïsme orthographique, tant dans sa forme primitive ("Noces et festins", IV,9 et 13)⁶⁷ que dans sa version dérivée ("Noces et ripailles", IV,1). Cette dernière variante, moins courante, accentue le côté "gras" de l'image⁶⁸. Mais en ce domaine, sans doute faut-il décerner la palme à "léchereries et ripailles" (IV,5,p.369)⁶⁹.

D'autres types, moins frappants sans doute, reviennent assez couramment et se présentent diversement. Epinglons

-
- 65 Il existe d'autres types apparentés, moins redondants: "Lamme est mon frère et ami" (IV,1,p.353), "Compères et amis" (IV,13,p.402), "Adieu, frère et ami" (V,7,p.444).
- 66 La Culture française en Belgique, Paris, Champion, 1912, p.316. La cohésion de la formule est encore assurée par le fait qu'elle est toujours complément d'objet direct du verbe mener.
- 67 I,57 et 70, en orthographe normale.
- 68 En I,36: "Plus d'un pèlerin menait noces de friture et ripaille de bruinbier" (p.58).
- 69 Ces expressions sont encore soutenues par le couple verbal "nopcer et festoyer" (II,16), dont nous avons déjà signalé l'existence, et par le trinôme "nopces, festins, ripailles" (IV,17).

"profit et plaisir" ⁷⁰ ("Four nostre profit et plaisir" I,12,p.21; "A faire tuer Claes, je trouverai profit et plaisir", III,44, p.346), qui peut devenir "plaisir et profit" ("Alors elle a plaisir et profit", III,44,p.346), ou encore les couples de substantifs introduits par un verbe étudié: "Elle entre en gaie-té et folie" (III,39,pp.329-330). D'autres couples, enfin, paraissent isolés: "Et autres engins montrant imagièremment la force et puissance guerrières de Sa sainte Majesté" (I,7,p.12); "Je t'aime, disait-elle, selon Dieu et ses lois, selon les saintes discipline et pénitence" (III,33,p.304); "Ce Marin, qui fut autrefois un manouvrier diguier, se prélassait en grande hauteur et suffisance" (IV,8,p.390); "Le duc lui a fait offrir une amnistie complète avec promesse et serment de faire rentrer dans leurs biens lui et tous les hauts chefs d'armée" (III,11, p.241), etc.

Les appellatifs se présentent eux aussi fréquemment par paires, ainsi que cela arrive couramment dans la littérature médiévale, s'agissant de titres féodaux: "Sire et empereur", "Sire et damoiseau", etc.⁷¹. Dans la Légende, on retrouve plus d'une fois cette tendance avec des titres nobiliaires et militaires ou avec des termes sans valeur technique. Dans la correspondance qu'il échange avec Charles-Quint, Philippe prend soin d'utiliser les formes "Monsieur et père" (I,52,pp.90 et 91), "Monseigneur et père" (p.91), et nomme Marie Tudor "ma noble femme et reine" (p.91); réciproquement, la lettre de l'empereur s'ouvre par la formule "Monsieur et fils", deux fois répétée (p.91). Dans l'épisode du mariage sous la potence, le

70 On retrouve ce couple dans les Contes drolatiques (par ex.: "L'on ne tiroyt ni profit ni plaizir", Ed. Pléiade p.474).

71 Voir les exemples donnés par DEMBOWSKI, op.cit., p.93. On trouve aussi dans la L.U. une évocation très nette des titulatures exhaustives de l'ancien régime: Philippe est "roi d'Espagne, comte de Flandre, de Hollande, etc..."

passerport est ainsi libellé: "Monseigneur et maître Marin Brandt mande à tous ministres, gouverneurs et officiers de la république, qu'ils laissent passer sûrement, etc." (N,8,p.385)⁷², tandis que Katheline nomme parfois son diable froid "Hans, mon maître et seigneur" (IV,4,p.364); Jérôme de Rhoda⁷³, membre du conseil des troubles par la volonté de Philippe II, se comporte "comme son gouverneur et lieutenant" (V,8,p.445), et Ulenspiegel est "nommé commandant et gardien de tour" (V,9,p.447). Enfin, nous avons cité, on s'en souviendra, plus d'un exemple des groupes "monseigneur et messires", "messeigneurs et messires", etc.⁷⁴.

A côté de tous ces exemples plus ou moins remarquables, la Légende compte une importante masse de couples où les deux termes ne se réfèrent pas au même objet ou au même concept. Dans ce cas précis, on pourrait définir le couple comme une énumération se réduisant à deux éléments. Néanmoins, ces expressions sont souvent ressenties comme des binômes constitués, à cause de leur fréquence dans le texte et de leur stabilité formelle. Deux exemples suffiront. A partir du moment où le héros combat sur la mer, on rencontre plus d'une fois les groupes matelots et soudards (IV,1,p.354; IV,17,p.408; V,4,p.431 et passim) et soudards et matelots ("En chasse! vive le Gueux! crient les soudards et matelots", IV,11,p.395). Après la mort de Claes, la veuve et le fils se jurent

72 La formule vise à provoquer un certain effet d'emphase puisqu'elle doit justifier l'éclat de Lumey de la Marck: "Il s'intitule monseigneur et maître et il m'envoie à moi des ordres !" (id.,)

73 Cfr H. PIRENNE, op.cit., t.IV, pp.9,62-67,74,78 et 84.

74 Même lorsqu'il n'y a pas de véritable formule, les appellatifs ont tendance à s'agglutiner en paires. On évoque "dix-huit pauvres seigneurs et amis" (IV,17,p.409) tandis que le héros se voit appeler "pauvre ami et chef capitaine" (V,31,p.431) par son Sancho Pança.

mutuellement de ne pas révéler l'endroit où sont dissimulés les carolus recherchés par l'oppresseur, quelle que soit la souffrance qu'ils voient endurer par l'autre: "Ainsi fut fait entre eux un pacte de haine et force" (I,76,p.142). Tandis qu'elle est soumise à la question, Soetkin encourage Thyl par le cri: "J'ai haine et force" (I,78,pp. 144-145). Plusieurs fois répété, ce couple finit par se figer légèrement. On n'en finirait pas d'énumérer tous les groupes binaires de substantifs auxquels une manipulation syntaxique quelconque confère une certaine homogénéité. Citons-en quelques uns au hasard: "les loups-garous et mauvaises âmes damnées" (III,43,p.337), "dans les aumonières et cuirets de ses peuples" (I,7,p.11), "ces détrousseurs de chemins et voies publiques" (IV,3,p.362), "il a fait [...] métier et marchandise d'amour" (IV,6,p.378).

Autour des binômes remarquables par leur archaïsme de forme, leur caractère fortement pléonastique, ou encore leur fréquence, on trouve un nombre de cas aussi peu importants en soi que ceux que nous avons cités en dernier lieu, mais qui ne sont pourtant pas sans utilité. En entourant, nombreux, les couples parfaits, ils introduisent toutes les nuances possibles entre la langue moderne et ceux-là, qu'ils amènent donc sans brutalité. En retour, ce voisinage confère aux formes imparfaites une force archaïsante qu'elles ne posséderaient évidemment pas intégrées à un autre contexte. C'est dans le même mouvement que l'on perçoit les paires peu significatives, les locutions fragmentées et les binômes frappants.

De nombreux couples imparfaits peuvent se former par adjonction de déterminants à chacun des deux termes. L'homogénéité de la paire est ainsi rompue. Un estaminet peu accueillant peut être appelé "purgatoire et taverne", expression que la disparité sémantique et grammaticale (genres différents) de ses composants rend déjà assez peu cohérente.

Son déséquilibre est plus manifeste si l'on qualifie ce lieu de "vrai purgatoire et triste taverne" (III,32,p.297); le binôme ne disparaît cependant pas totalement, car il est encore soutenu par la symétrie rythmique (4 - 1 - 4) et syntaxique (adj. + subst. / adj. + subst.). Les exemples de ce type abondent: "Avec grande hauteur et fierté nobilaire" (IV,3,p.362); "Vous, Soetkin [...] et Thyl [...] n'avez malgré torture cruelle et épreuves suffisantes, rien avoué" (I,78,p.148), etc. La dislocation est encore accentuée si un seul terme est accompagné d'une détermination. Même si un reste de cohésion est sauvé par l'ellipse de l'article ou de la préposition, le déséquilibre est patent sur le plan syntaxique, et très souvent sur le plan rythmique. C'est le cas dans les phrases suivantes: "Pour avoir baillé l'onguent de sabbat et s'être fait le visage clair comme celui de Lucifer afin d'obtenir argent et satisfaction de paillardise" (IV,5,p.365); "Je suis refroidie de tristesse et longue attente" (I,65,p.117).

Jusqu'à présent, nous n'avons guère donné d'exemples de couples dont l'élément consitutif fût autre chose qu'un substantif. Il est évident que nos propos peuvent également s'appliquer aux autres catégories verbales, et notamment à l'adjectif, linguistiquement si proche du substantif. Les binômes ainsi constitués sont sans doute moins dignes de retenir l'attention, car ils se fondent sur une espèce par définition dépendante. Ils apparaissent donc de façon plus ou moins effacée, selon qu'ils se trouvent avant ou après le substantif qualifié. On reconnaît le comte Louis de Nassau "à son parler ferme et guerrier" (II,20,p.217); au cours de son procès, Claes est "questionné sur le point de savoir si la confession auriculaire est chose bonne et salutaire" (I,70,p.131), etc. Le couple est un peu moins banal lorsqu'il est constitué d'adjectifs substantivés, d'attributs, de vocatifs, d'adjectifs

en apposition ou en fonction adverbiale, bref, dans tous les cas où une certaine distance s'établit entre la base nominale de référence et le déterminant. La cohésion des couples d'adjectifs est assurée de la même manière que des binômes substantifs. Dans la phrase: "Une pluie tomba si grêleuse et meurtrière qu'elle hachait menu, comme d'un tas de couteaux, les branches sèches des arbres" (III,18,p.254), la non répétition de si devant le second terme soude les deux adjectifs. Il en va de même dans l'expression "Des pomèros en grand nombre et des plus vieilles et hargneuses" (I,11,p.17)⁷⁵. La cohésion peut également être sémantique: parfait parallélisme ("lèse-majesté divine et humaine", I,70,p.129), redondance plus ou moins prononcée ("bossu et courbé", III,10,p.238; "les plus faibles et malades", III,16,p.251; "cela était de tout point faux et mensonger", III,32,p.298) ou encore antonymie ("chose pie ou impie, juste ou injuste", V,8,p.444). On nous permettra de ne pas insister davantage.

Comme dans le cas du substantif, on peut voir tous ces adjectifs se regrouper par couples autour d'un petit nombre de thèmes, avec de nouvelles variantes dans l'ordre ou dans les signifiants.

Le couple "marri et fâché" est légèrement redondant, car le second adjectif fâché est souvent pris dans son sens "affecté d'un sentiment pénible", "contrarié"⁷⁶:

75 Que l'on compare ces couples avec celui-ci: "Excité aux vaillantes et aux gaies entreprises" (III,30,p.295). La répétition de aux désolidarise les deux adjectifs.

76 On le trouve (ROBERT, II,1874-1875) également dans son sens courant de "contrarié", de "mauvaise humeur". Ceci nous donne de nouveaux couples: "Mais Nelo répondit toute rouge et fâchée" (I,61,p.114).

"Le duc de Lunebourg, marri et fâché" (I,60,p.113), "Il rentra dans sa chambre à coucher, si marri et fâché, qu'il but, coup sur coup, trois grands flacons de vin" (III,6,p.230). L'adjectif marri, dont nous savons qu'il était assez obsolète au temps de l'auteur, attire évidemment l'attention sur ces binômes. Nous le retrouvons dans une autre expression: "Quoi-qu'il parût bien marri et effrayé au fond de son coeur" (I,70, p.131). Mais il peut aussi être remplacé par un synonyme: "Fachée et triste de mon chagrin, ma femme s'est enfuie" (III, 33,p.305).

Dans le binôme "féal et aimé", c'est de nouveau l'élément lexical qui attire l'attention. Il s'agit là d'un nouvel et bel exemple de l'interpénétration des archaïsmes linguistique et par évocation: le premier fonde le second et lui confère un brevet d'authenticité; nous avons déjà examiné le procédé dans les énumérations. La formule introductive des missives royales françaises était précisément "à nos amés et féux", couple que l'on trouve textuellement dans l'oeuvre qui nous occupe: "Amé et féal, je ferai comme toi, dit de Hornes" (II,20,p.218). La formule est surtout d'usage entre Ulenspiegel et Lamme: "-Amé et féal, dit un jour Ulenspiegel, sais-tu point la nouvelle ?" (IV,20,p.416), "-Les Meurtriers des prédicants ne sont point du tout Ulenspiegel et son féal et bien-aimé Lamme Goedzak" (III,35,p.322). Mais le terme féal peut également entrer dans les expressions non-binômiales: "Celui-ci est brave, féal et fidèle; c'est mon bien-aimé compagnon", dit Lamme en vantant son frère d'armes (III,43,p.344). Cette ligne nous donne l'occasion de faire une remarque d'importance: De Coster ne se contente pas d'utiliser les expressions stéréotypées qu'il crée ou reprend à la tradition. Il peut également les évoquer discrètement sans les formuler (locution fragmentée). C'est ce qui se passe dans la dernière cita-

tion: la proximité de féal (terme frappant parce qu'archaïsant) et de aimé rappelle le couple déjà vu, tandis que compagnon, brave et fidèle renvoient à d'autres expressions.

En effet, vaillant, brave, fidèle, franc (toutes les vertus exigées dans le monde féodal) vont fréquemment par paires: "Tu seras vaillant et fidèle", assure le Taiseux à Ulenspiegel (III,15,p.250), tandis que messire de Très-Long déclare à son propos: "Il est brave et vaillant" (IV,8,p.386)⁷⁷; le bailli introduisant la cause de Joos Damman déclare: "Si celle-ci [Nele] n'eût point en son jeune âge résisté d'une si franche et si vaillante braveté, elle eût cédé à Hilbert" (IV,5,p.366); le martyrologe des révoltés rappelle: "En ce temps-là, furent décapités sur le Marché aux Chevaux, à Bruxelles, les sires d'Andelot, les enfants de Battembourg et autres illustres et vaillants seigneurs" (III,2,p.221). A côté de la vaillance et de la renommée, vertus mâles, il faut évidemment s'attendre à voir apparaître les qualités requises de la part des dames de l'aristocratie: beauté, noblesse, etc. "De jeunes et belles dévotes" se pressent autour de Cornelis, tandis que Charles-Quint rappelle à son héritier débauché qu'il "n'est point [...] de femme pucelle, mariée ou veuve, qui lui voulût résister, parmi les plus nobles et belles éclairant leurs amours avec bougies parfumées" (I,53,p.106). Cependant la beauté n'est pas le monopole de l'aristocratie; ce sont de plantureuses folles-filles que De Coster évoque lorsqu'il écrit: "Les jeunes et belles n'entendaient point ces propos" (III,28,p.283). Le diable de Katheline écrit à Hilbert Ryvisch: "Prenons les belles et riches, laissons les laides et pauvres" (IV,5,p.374).

77 Citons encore: "Tu es fier et superbe" (III,17,p.253).

On ne sera pas étonné de retrouver, ici encore, tous les adjectifs sur lesquels nous avons attiré l'attention: beau, valliant, grand⁷⁸, brave, bon, mais encore doux ("rouge de grand et doux plaisir", III,42,p.337)⁷⁹ et méchaut ("quelque méchant et infernal weer-wolf, loup-garou", III,43,p.338). L'adjectif mignon revient plus d'une fois sous la plume du poète: on eût été surpris du contraire. Nele est certes "avouante et mignonne" (IV,6,p.375), mais cela n'empêche pas son promis d'entrer en galante conversation avec "une jeune et mignonne femme" (III,30,p.294), ou d'évoquer les courtisanes et "leurs doux et mignons corps" (III,28,p.280). Bref, tous ces adjectifs ont tendance à s'agglomérer entre eux, nouvelle façon de les mettre en relief⁸⁰.

Les couples peuvent encore - troisième possibilité - être constitués de verbes (voir "noncer et festoyer"). Mais c'est évidemment la forme participiale qu'on y rencontre le plus souvent: "réprouvés et condamnés par la Faculté de théologie..." (I,10,p.10), "il fut fêté et choyé impérialement" (I,28,p.43), "bien applaudi et fêté" (III,23,p.267), etc. On retrouve aussi fréquemment des formes dont nous connaissons l'importance: le participe et le gérondif: "Disant et parlant

78 Notons la fréquence du groupe "beau et grand", qui peut apparaître dans les deux ordres: "leur grande et belle chambre" (III,40,p.332), "un bel et grand engin à prendre fauves" (III,43,p.339).

79 Ou "mon aimé et doux Michielkin" (III,32,p.299).

80 Autres exemples: on loue Nele de défendre sa mère "avec si grande et brave affection" (IV,6,p.374). Ces deux adjectifs s'allient très souvent dans la Légende, tout comme dans l'expression bel et bon. Il est dit plus d'une fois qu'Ulenspiegel se promène sur la terre, "louant choses belles et bonnes", et Satan déclare à la Vierge: "-Femme, tu es bonne et belle" (I,79,p.151). C'est un des rares cas où il y a une légère allitération, d'ailleurs peu remarquable étant donné l'emploi courant de la formule.

toutes à la fois" (I,57,p.99); "tremblant et gémissant toujours" (I,80,p.155), etc.

Mais ces cas ne sont intéressants que dans la mesure où ils collaborent au mouvement général qui caractérise l'oeuvre. Les véritables redondances sont ici plus rares, et se cantonnent dans les textes à cachet officiel: "J'affie et assure que Claes, présent devant ce tribunal, est connu de moi depuis bientôt dix-sept ans", déclare Hans Barbier au procès du charbonnier (I,70,p.128). Le couple "ordonner et mander" revient plus d'une fois: "Ordonnez et mandez à la mère de la fillette, à son mari et à ses frères de se trouver dans l'église" déclare Ulenspiegel avant sa chasse au loup-garou (III,43, p.340); "Je vous mande et ordonne" (IV,3,p.363); "Il mande et ordonne!" s'exclame de Lumey en recevant le laisser-passer signé par Martin Brandt (IV,8,p.385)⁸¹. D'autres couples sont moins redondants: selon ses sujets anglais, le pape paie Philippe II "pour troubler et gêner le royaume" (I,52,p.90). Mais les exemples de ce type abondent: "elle le voulut embrasser et baiser" (V,7,p.231), etc.⁸².

81 L'existence du binôme est encore souligné par la suite de la réplique: "Dis à ton maître que, puisqu'il est si capitaine et si monseigneur, si bien mandant et commandant, les moines seront pendus haut et court tout de suite, et toi avec eux si tu ne trousses ton bagage". Une tautophonie rend ici la figure plus remarquable. La cohésion d'un couple verbal est souvent assuré par l'ellipse du pronom sujet devant le second terme, ellipse déconseillée par les grammairiens du XIXe siècle (cfr ch. XII, § 1).

82 On trouve également plusieurs couples d'adverbes, mais ils ne sont ni très remarquables ("le bailli dit alors gravement et tristement", I,78,p.144; voir aussi l'utilisation de coïment), ni très nombreux. Les cas les moins banals sont ceux où intervient la trajection.

On se doit d'insister sur deux caractéristiques de tous les binômes rassemblés: leur nombre considérable et leur diversité.

De Coster aurait pu se contenter de reprendre les quelques séquences binaires toutes faites que lui offrait l'histoire de la langue et des lettres. Loin de cela, il s'est ingénié à créer un très grand nombre d'expressions, où entrent à peu près toutes les catégories sémantiques⁸³ et grammaticales importantes⁸⁴. Cette quantité impliquait évidemment la diversité. Une diversité qui ne s'apparente pas le moins du monde au chaos. Si nous reprenons une à une les caractéristiques du binôme type, nous observerons que les couples de la Légende réalisent en fait tous ses degrés possibles. Sur le point de l'irréversibilité tout d'abord. Il existe des formules auxquelles l'auteur donne une allure très archaïque; de là l'impression d'une grande stabilité tant dans l'ordre linéaire des constituants que dans leur identité. Le plus bel exemple est peut-être amé et féal: même utilisé pour la première fois, le couple donne au lecteur, qui fait immédiatement le rapprochement avec le style diplomatique, l'impression d'être intangible. Pourtant l'on voit apparaître, à côté de formes en apparence irréversibles, des versions neuves et bouleversées. Les termes du binôme peuvent aussi se substituer l'un à l'autre au gré des contextes. Sur le plan syntaxique, tous les dégradés sont permis: la cohésion des couples peut varier grâce à des suppressions partielles ou totales de déterminants,

83 Nous avons cependant vu s'accuser la tendance au regroupement des adjectifs autour de certains thèmes dominants déjà mis en évidence par l'étude lexicale.

84 Avec une certaine carence du côté des adverbes.

ou encore grâce à des éléments contextuels contribuant à les placer sur le même pied. Au point de vue sémantique, enfin, il nous a été donné de rencontrer des formes allant de la redondance pure (cas rare) à la disparate la plus accusée.

On se trouve donc devant un ensemble parfaitement organisé: tout d'abord un noyau compact de couples que plusieurs caractéristiques rendent assez frappants: cohérence syntaxique et sémantique, traits d'archaïsme lexical (d'origine morphologique, comme dans amé, ou sémantique comme dans grâce et merci), proximité avec des binômes intangibles. Ces couples sont en nombre relativement restreint, mais connaissent des fréquences accusées en même temps que de nombreuses versions. Les groupes frappants se répètent de loin en loin, et généralement dans des contextes à tonalité identique. Ce noyau constitue le groupe des authentiques archaïsmes par évocation. Autour de ce noyau se dispersent des formes moins remarquables. Elles reçoivent, grâce à leur grand nombre et à la proximité des premières, une force qu'elles n'auraient pas, isolées ou plongées dans un contexte moderne⁸⁵. De plus, les termes des binômes du noyau peuvent se désolidariser et entrer dans des contextes où leur simple présence rappellera discrètement l'existence d'une locution⁸⁶. Enfin, celle-ci peut prendre de l'extension et devenir trinôme⁸⁷, des grou-

85 Dans Or., un autre élément est de nature à attirer l'œil sur tout couple: le remplacement du et intérieur de phrase par la perluète &. Ce parti-pris typographique échappant à nos habitudes met en évidence tous les groupes où le signe étranger se retrouve, et donc sur les couples qui, dans la Légende, sont quasi tous formés à l'aide de cette conjonction. Dans le présent chapitre, ce n'est pas marri et fâché qu'il aurait fallu lire, mais marri & fâché, grâce & pitié, etc.

86 Nous avons cité un exemple où pitié et miséricorde se retrouvaient dans la même phrase.

87 "Noces, festins, ripailles", "brave, féal et fidèle", déjà cités, "au milieu de tournois, joutes et fêtes" (I, 39, p. 69), etc.

pes de verbes peuvent évoquer un couple de substantifs⁸⁸, etc. Bref, nombreux sont les éléments contextuels qui soutiennent les couples remarquables.

Très stables ou accusant au contraire de nombreuses variantes, archaïques ou non, les séquences binaires dispensent toutes le même effet, qui peut évidemment être plus ou moins vigoureux. En se répétant et s'appelant, elles introduisent dans le texte une note de schématisme: sur la mer, les compagnons du héros sont des matelots et soudards, leurs moments de détente sont riches en noces et festins; chaque fois qu'un de ces couples apparaît sur une page, un léger raidissement vient stéréotyper un aspect de la scène⁸⁹. Le schématisme va parfois de pair avec le formalisme. Le binôme apporte alors au passage une emphase quelque peu désuète, qui lui ôte une part de sa spontanéité et de son réalisme: on imagine mal des personnages de romans modernes s'interpellant par des "ami et compagnon", "amé et féal"...

Il est une autre fonction du binôme, accessoire celle-ci. La figure peut rendre intelligible un archaïsme lexical et servir à l'introduire dans le texte. Lorsqu'apparaît la formule "souvenance ou remembrance", que le rythme et la rime suffixale rendent extrêmement cohérente, le second terme reçoit évidemment du premier sa signification⁹⁰. La même glose explicite indirecte peut provenir non plus d'un couple de synonymes, mais d'antonymes; nous avons déjà cité le cas de

88 Nopcer et festoyer ⇒ nocces et festins

89 C'est d'autant plus vrai lorsque le couple sert de refrain.

90 "B may function as the gloss on A too cryptic to be promptly apprehendend" (Y. MALKIEL, *op.cit.*, p.157). D'autre part, le style hautement formaliste du passage permet d'utiliser l'archaïsme lexical vigoureux avec un relatif naturel.

l'archaïsme sémantique ignoble qui s'opposait à noble dans une série de couples avec "riches et pauvres", "jeunes et vieux", etc.⁹¹.

Voyons à présent quels sont les contextes les plus accueillants aux formules binaires. La répartition de celles-ci est en effet fort inégale à travers l'oeuvre. Certaines pages en sont totalement dénuées, d'autres en regorgent, sans toutefois atteindre à ce haut degré de concentration que connaît l'extrait cité d'Othovien. Parmi ces passages, on relèvera les édits et placards que cite l'ancien archiviste. C'est précisément dans ces textes que l'on relève les quelques cas d'accumulation de couples⁹², comme aussi les binômes les plus redondants. Dans l'exemple qui suit, peindre et pourtraire se recouvrent de façon notable et sont répétés d'abord textuellement, puis dans les substantifs image et pourtraiture, tandis que souvenance et remembrance, déjà commentés, forment une tautologie des plus remarquables:

"Ni semblablement de peindre ou pourtraire, ou faire peindre ou pourtraire peintures et figures opprobrieuses de Dieu et de benoïte Vierge Marie ou de ses saints; ou de rompre, casser ou effacer les images ou pourtraitures qui seraient faits à l'honneur, souvenance ou remembrance de Dieu et de la Vierge Marie, ou des saints approuvés de l'Eglise (I,10, p.16).

Le passage contient encore d'autres formules quasi synonymiques (les livres hérétiques sont "rétrouvés et condamnés")

91 Il en allait ainsi avec pie.

92 Dès lors cette accumulation n'apparaît pas comme purement ludique, ce qu'elle aurait pu être ailleurs (cfr Marcel TETEL, La Tautologie chez Rabelais, dans F.M., t.XXXI, 1963, pp.292-295).

ainsi que des binômes, imparfaits en ceci qu'ils mettent sur le même pied des termes appartenant à différentes classes grammaticales ("oeuvres pies et de miséricorde"). Enfin, d'autres couples non redondants conservent au texte son rythme binaire caractéristique:

En outre, disait le placard, que nul, de quelque état qu'il fût, ne s'avancât communiquer ou disputer de la Sainte Ecriture, même en matière douteuse, si l'on n'était théologien bien renommé et approuvé de par une Université fameuse (id.).

L'Ulenspiegel abonde, nous le savons, en tableaux de procès et de tortures. Au cours de ces scènes s'élève souvent la voix des grands du temps, baillis, inquisiteurs, échevins. Rien d'étonnant à les entendre utiliser, dans leurs interventions, les formules officielles que sont souvent les binômes. Rien d'étonnant encore de voir les protagonistes, accusateurs, témoins ou accusés, se mettre au diapason et se servir des mêmes termes, les seuls convenant à la gravité du lieu. Les couples contribuent à donner à ces paragraphes un aspect technique indéniable et font éclater le schématisme formel de ces scènes, point sur lequel nous aurons à revenir. Voici quelques exemples empruntés à des pages où l'on en trouverait bien d'autres:

- Messeigneurs et messires, représentant ici notre roi, comte et seigneur, auquel est réservé la décision des cas difficiles, je vous mande et ordonne, sous peine d'être déclarés rebelles, de remettre vos épées au fourreau (IV,3,p.363).

- Messire bailli, il est contraire aux droits et coutumes de l'empire de mettre des poires d'angoisse dans la bouche de ceux qu'on interroge (IV,5, p.368).

- D'après les preuves ouïes et lues par le tribunal des échevins, messire Joos Damman est sorcier, meurtrier, affoleur de femmes (IV,6,p.377).

Dans ce que De Coster a voulu un grand roman historique, on donne encore plusieurs documents pour authentiques (ainsi la correspondance entretenue par Charles-Quint et son fils) ou qui sont censés avoir été rédigés de la main de personnages mis en scène. Il est normal d'y retrouver les caractéristiques du style de l'époque. On lit dans la lettre de l'ignoble Damman à son complice Hilbert:

Quand aux femmes, étant nos serves douces et esclaves amoureuses, nous les mènerons au pays d'Allemagne. Là, nous les enseignerons à devenir diables femelles et succubes, enamourant tous les riches bourgeois et nobles hommes; là nous vivrons, elles et nous, d'amour payé en beaux rixdaelers, velours, soie, or, perles et bijoux; nous serons ainsi riches sans fatigue et, à l'insçu des diables succubes, aimés des plus belles, nous faisant toujours payer au demeurant [...] Toutes les femmes sont sottes et naïves pour l'homme pouvant allumer ce feu d'amour que Dieu leur mit sous la ceinture (IV,6,p.375)⁹³.

Dans la lettre du monarque à son père, la formule conclusive est: "Je prie tous les jours Monseigneur Dieu qu'il m'ait en sa grâce, espérant un autre trône, fût-ce chez le Turc, en attendant celui auquel m'appelle l'honneur d'être le fils de votre très-glorieuse et très-victorieuse Majesté" (I,52,p.91).

On rencontre encore des couples remarquables tout au long des passages se présentant sous la forme de chroniques. Dans le chapitre V,2, résumant la situation politique aux Pays-Bas de 1573 à 1579, on lit: "Dans l'entre-temps, ceux de Zélande et Hollande, bien heureux à cause de la mer et des digues, qui leur sont remparts et forteresses de nature,

93 Diabie femelle forme avec succube une redondance parfaite, le premier membre glosant le second.

ouvrirent au Dieu des livres de livres temples" (p.424). Et les séquences binaires abondent dans la proclamation consacrant la déchéance de Philippe II⁹⁴.

Ces catégories de textes peuvent paraître disparates. Ceux-ci se caractérisent cependant presque tous par l'irruption de l'Histoire dans la Légende; que ce soit l'histoire publique, celle que tout lecteur peut vérifier dans les traités et manuels⁹⁵, ou celle qui rend vivantes aux yeux du lecteur les institutions et les mœurs d'un univers disparu. Le commun dénominateur de tous ces documents, c'est, en tout état de cause, leur rédaction formaliste. Rien d'étonnant à ce que ce soit dans de tels passages que l'on trouve le maximum de binômes et les plus frappants à tous points de vue. Un placard ou une proclamation sont des textes existant indépendamment du romancier qui s'en sert, appartenant objectivement au temps où il fait évoluer ses personnages. Ils font certes partie de l'oeuvre, mais vivent également une vie propre dans une autre dimension, et le lecteur est conscient de ce rapport relativement lâche entre eux et la création littéraire. L'artiste peut donc manipuler plus à son aise le style de ces passages: on ne le sent pas comme entièrement responsable de ce qu'il y insère, puisqu'il ne fait que citer. Il ne faut donc point s'étonner de l'abondance de binômes dans ce type de passage: ils y sont replacés dans leur milieu, où ils ne peuvent choquer. C'était là la première limite imposée par l'auteur à un procédé qui - le nombre de nos exemples l'atteste - menaçait de devenir encombrant. Mais la concentration même de ces formules ne va pas sans incidence sur la totalité de l'oeuvre, puisqu'elles font monter le taux d'archaïsme

94 Nous citerons et commenterons ce texte un peu plus loin.

95 Elle s'exprime à travers les actes officiels.

des pages où elles s'insèrent⁹⁶.

Il existe encore d'autres limites, telles que ce qui aurait pu être pastiche des expressions du XVII^e siècle se réduit à l'allusion. Nous les avons déjà nommées: tout d'abord le degré de synonymie assez bas. Nous avons constaté que, dans chacune des séries obtenues en regroupant les expressions construites autour de signifiés partiellement identiques, les modèles pléonastiques n'étaient pas seuls: très souvent l'auteur leur préfère des couples où le second terme se tient à une certaine distance sémantique du premier; les couples restent rares et isolés. Ceci permet d'éviter le caractère trop formaliste du procédé qui, à la limite, pourrait exiger le retour mécanique des mêmes termes, sous des formes et dans un ordre identique, chaque fois qu'un même concept est évoqué. Or nous l'avons vu, De Coster dispose de plusieurs termes (généralement trois, parfois plus) pour rappeler un seul et même couple canonique. Dans l'unité sémantique, il y a donc une grande diversité formelle.

La dernière limite est d'ordre strictement quantitatif. Bien qu'un type de passage accepte une concentration de couples légèrement supérieure à celle qui est observable dans le reste du texte, cette densité n'en demeure pas moins relativement modérée. Même dans les deux documents où les couples sont les plus nombreux et les plus redondants, on reste loin du niveau qui était courant à l'époque du moyen-français.

96 La L.U. compte également quelques formules légèrement redondantes dont le nombre d'éléments est supérieur à deux. On les trouvera dans ce genre de contexte: c'est une lettre du prince d'Orange qui commande "à tous les gouverneurs des villes et autres lieux de tenir les ecclésiastiques en pareille sauvegarde, sûreté et privilège que le reste du peuple" (IV,8,p.385).

Voici l'un de ces deux passages⁹⁷. Nous le comparons à l'acte qui l'a inspiré⁹⁸:

Il est notoire à un chacun qu'un prince de pays est établi par Dieu, souverain et chef de ses sujets pour les défendre et préserver de toutes injures, oppressions et violences, ainsi qu'un berger est ordonné pour la défense et la garde de ses brebis. Il est notoire aussi que les sujets ne sont pas créés par Dieu pour l'usage du prince, pour lui être obéissants en tout ce qu'il commande, que ce soit chose pie ou impie, juste ou injuste, ni pour le servir comme des esclaves. Mais le prince est prince pour ses sujets, sans lesquels il ne peut être, afin de gouverner selon le droit et la raison; pour les maintenir et les aimer comme un père ses enfants, comme un pasteur ses brebis, risquer sa vie pour les défendre; s'il ne le fait, il doit être tenu non pour un prince, mais pour un tyran (V,8,p.444-445).

Comme à un chacun il est notoire, qu'un Seigneur et Prince du païs est ordonné de Dieu, Souverain et Chef de ses subjects, pour les défendre et contregarder de toutes injures, forces et violences, tout ainsi qu'un pasteur est pour la défense et garde de ses brebis: et que les subjects ne sont pas creés de Dieu pour le Prince, afin d'obeyr à luy en tout ce qu'il luy plaist commander, soit selon Dieu, ou contre Dieu, raisonnable ou desraisonnable, et pour luy servir comme esclaves: mais plustost le Prince pour les subjects (sans lesquels il ne peut estre Prince) afin de les gouverner selon droict et raison, et de les contregarder et aymer comme un père ses enfants, et un pasteur ses brebis, qui met son corps et sa vie en danger pour les défendre et garantir: Que si le Prince faut en cela, et qu'en lieu de défendre sesdits subjects, il se mette à les opprimer, outrager, priver de leurs privilèges, et anciennes coutumes; et à leur commander et s'en vouloir servir comme d'esclaves, on ne le doit alors tenir ou respecter pour Prince et Seigneur, ains le réputer pour un Tyran (Placcart des Estats généraux, fol. A2, r^o).

Les corrections que De Coster a apportées à sa source pour

97 L'autre est le placard de 1531, dont nous avons cité plusieurs extraits ainsi qu'un fragment de l'original.

98 Cfr B.M. WOODBRIDGE, Some sources of Charles de Coster's Ulenspiegel; van Meteren's Chronicle, pp.157-158. Nous avons déjà signalé l'intérêt du rapprochement et donné la référence du second texte.

l'intégrer à son oeuvre sont de plusieurs ordres et tendent toutes vers la modernisation: suppression radicale de l'orthographe ancienne, modifications syntaxiques, remplacement de mots obscurs par d'autres termes plus accessibles au lecteur moderne (contregarder est remplacé d'abord par garder, puis par maintenir) etc. Mais le traitement réservé aux couples nous intéresse davantage. Certains binômes se voient démembrés: Seigneur et Prince se réduit à Prince, risquer sa vie prend la place d'une expression à rythme binaire, défendre et garantir devient défendre. D'autres couples, enfin, sont purement et simplement supprimés: tous ceux de la deuxième partie de l'extrait. Néanmoins, le ton de la phrase reste soutenu, puisque De Coster la termine par la formule "lois et coutumes du pays", qui n'appartient pas à la source. Dans le reste du chapitre, l'auteur prend plus de liberté par rapport à ce texte qu'il pouvait lire chez Van Meteren. La proclamation n'est copiée qu'en ce qui concerne les grands principes directeurs; elle est ensuite "régulièrement résumée à grands coups"⁹⁹. Lorsque De Coster se rapproche du document original, il se garde bien d'en reprendre textuellement les termes. A peine introduit-il un couple absent dans le modèle, mais cela dans une phrase où il en supprime un autre: "Philippe, continua le greffier, mit dans les plus puissantes villes des pays de nouveaux évêques, les dotant et bénéficiant avec les biens des plus grosses abbayes; il introduisit, par l'aide de ceux-ci, l'Inquisition d'Espagne" (p.445)¹⁰⁰. La comparaison des deux passages montre bien que l'auteur a voulu imprimer à son chapitre une

99 Han.DC., 224.

100 Le placard dit: "Ayant sous pretexte de la Religion premierement voulu mettre es principales et plus puissantes villes nouveaux Evesques, les dotans de l'incorporation des plus riches Abbayes; adjoustant à chacun Evesque neuf Chanoines pour luy servir de Conseillers; dont les trois auroyent la charge peculiere de l'Inquisition".

certaine allure curiale, mais qu'il n'a pas voulu courir le risque d'agacer son lecteur en soutenant trop longtemps ce style. Il réduit donc la concentration de ces couples en éliminant les plus redondants. Et le résultat reste cependant, parmi les textes de la Légende, un des plus riches en archaïsmes.

§ 4 - Conclusions

Les leçons de ce chapitre sont nombreuses. On n'en rappellera ici que l'essentiel.

De Coster était amoureux du verbe, et toutes ses déclarations le montrent friand d'un langage abondant et robuste: "O poète téméraire qui aimes tant Rabelais et les vieux maîtres, ces gens-là ont sur toi cet avantage qu'ils finiront par user la langue française à force de la polir", conclut-il par la voix de Bubulus Bubb¹⁰¹. Il disposait de plusieurs procédés tous également aptes à provoquer cet effet de réplétion qui caractérise certaines époques de notre littérature. Le choix même de ces procédés renseigne assez sur son souci de ne point choquer le lecteur: c'est aux énumérations et aux couples que la sensibilité moderne est la moins rebelle; aussi est-ce essentiellement à ces techniques qu'il s'en remettra. Des figures phonétiques, un peu plus éloignées de nos canons, il ne fera qu'un usage considérablement restreint.

101 Préface du Hibou, p.4.

Si l'on examine chaque procédé isolément, c'est encore la même conclusion qui s'impose. De Coster évoque assez fidèlement la rhétorique de la copia, en même temps qu'il refuse le pastiche. Il impose en effet à ses figures une série de limites. Nous avons vu, dans chaque cas précis, en quoi elles consistaient: restriction du nombre d'éléments tautophoniques, technique de l'élément orphelin, liberté de composition des binômes et des énumérations, etc. Une dernière précaution enfin: farcesque pour telle paronomase, curial pour tel couple, le contexte où les figures sont introduites est toujours choisi avec minutie.

Nous nous permettrons d'insister sur le résultat de ces manoeuvres: dans chacune des trois techniques étudiées, - tautophonie, accumulations, couples - seuls quelques exemples peuvent revendiquer le statut de véritables archaïsmes. Ce sont les rares figures paronomastiques pures, les quelques énumérations longues ou assonantes, les couples fortement pléonastiques. Autour d'eux, des archaïsmes imparfaits, allant du plus discret au plus frappant. Entre les divers niveaux, toutes les interactions sont évidemment possibles. Cette observation recoupe celle que nous avons déjà pu faire au niveau du lexique: la distinction entre archaïsmes parfaits et imparfaits est assez semblable à celle qui s'établissait entre archaïsmes délibérés et très motivés. Et, de la même façon que les premiers apportaient une note d'authenticité obsolète aux seconds, les authentiques archaïsmes par évocation prêtent un peu de leur coloration à leurs voisins.

Ainsi Charles De Coster a-t-il évité tous les "défauts d'un pastiche dont le principal est toujours le perfectionnement extérieur, le souci de surpasser le modèle" ¹⁰².

102 R. de SOUZA, La poésie populaire et le lyrisme sentimental, Paris, 1899, p.38.

C h a p i t r e X X

PAREMIOLOGIE ET STYLE GNOMIQUE

On a pu voir combien les personnages de l'Ulenspiegel aimaient à s'exprimer en un langage fleuri. Que ce soit dans l'enthousiasme ou dans la colère, que ce soit pour chanter la joie de vivre ou le deuil de la terre patriale, c'est toujours l'image qui leur monte aux lèvres, sans effort apparent. Et c'est là un nouvel aspect du style légendaire de l'oeuvre, si sensible déjà dans les formules introductives. De Coster ne tente jamais de calquer scrupuleusement une réalité historique, ou de donner l'impression d'un vérisme étudié; ses personnages ne ressemblent en rien à ceux de Flaubert ou de Maupassant, auteurs soucieux d'exactitude matérielle et psychologique. Notre poète s'enfonce délibérément dans un univers de convention, au sens où la poésie est elle-même convention. De là cette diction particulière prêtée aux héros de la Légen-
de: à l'instar des êtres qui se meuvent dans le théâtre de

Shakespeare, on retrouve chez eux, et en abondance, des comparaisons subtiles et neuves, des métaphores frappantes et truculentes, des allégories longuement développées.

Un élément important de ce style, c'est la frappe formulaire d'un grand nombre d'expressions. Joseph Hanse avait noté la fréquence des "tours sentencieux, pénétrés d'une saveur populaire"¹. Cette richesse de la formulation parénéti- que nous intéresse à plus d'un titre: d'abord à cause de cette fonction "irréalisante" que nous venons d'évoquer, mais encore parce que le fait proverbial peut être rangé au nombre des archaïsmes par évocation, et qu'il entretient avec d'autres phénomènes archaïsants des rapports on ne peut plus étroits. De tout ceci, De Coster lui-même était bien conscient. N'écrivait-il pas: "Le peuple y tenait [dans le français du XVIe siècle] la première place, avec son rire caustique, sournois, profond, avec ses dictons et ses proverbes qui pour la plupart étaient autant de vérités"² ?

Le second de ces points nécessite quelques éclaircissements d'ordre historique. Si la formule proverbiale constitue un archaïsme par évocation, cela signifie qu'elle est à la fois peu courante dans la littérature moderne, moins rare dans les genres anciens, et que le lecteur peut prendre conscience de cette différence.

Or il en va bien ainsi³. La littérature médiévale,

-
- 1 Han.DC.,282, est le premier à avoir réuni quelques-uns des proverbes de DC. Cependant, comme on va le voir, la récolte aurait pu être plus fructueuse.
 - 2 Epoque moderne. - L'aube dans la Renaissance. - Du vieux langage français [Texte ms. de conférences], cité par Pot.,49. C'est moi qui souligne.
 - 3 Nous ne prétendons ici rien apporter de neuf à l'histoire de la parémiologie, mais simplement fournir quelques points de repère. Pour un complément d'information, on pourra se rap-

du Roman de Renart aux Quinze joies de Mariage, de la Farce de Maistre Pathelin à François Villon, est extrêmement friande de parémiologie. A l'époque, les recueils de réprouviers sont plus qu'abondants: que l'on songe aux Proverbes au Vilain ou à ceux d'Estienne Legris⁴. On doit aussi tenir compte d'ouvrages plus savants, comme le Dialogue de Marcoult et de Salomon ou les Distica Catonis. Le XVII^e siècle ne manque pas de suivre ces traces. Nombreux sont alors les écrivains qui sacrifiant au goût du temps en introduisant dans leurs oeuvres des respits, adages ou dictons: Marot, Henri Estienne dans l'Apologie pour Hérodote, Noël Dufail dans ses Contes d'Eutrapel, Rabelais surtout: voir les "Enfances Gargantua", où il s'amuse à enchaîner les expressions proverbiales prises à la lettre. On n'oubliera pas non plus la Satire Ménippée et le riche Moyen de parvenir.

S'il est excessif de croire que seul le XVII^e siècle se plut à intégrer la sagesse des proverbes à sa littérature, l'importance qu'elle y avait prise est telle qu'on comprend aisément le critique qui écrit: "Fréquemment aussi, De Coster a recours aux sentences dictons, maximes très en vogue au

porter à LE ROUX DE LINCY, Le livre des proverbes français, précédé de recherches historiques sur les proverbes français et leur emploi dans la littérature du Moyen Age et de la Renaissance, 2^e éd., Paris, 1859, t. I, pp. VII-LXXXIV, L. Rab., I, 356-359, KADLER, Sprichwörter und Sentenzen den Altfranzösischen Artus- und Abenteuerromane, Marbourg, 1883, WANDELT, Sprichwörter und Sentenzen des altfranzösischen Dramas (1100-1400), Marbourg, 1887, EBERT, Die Sprichwörter der Altfranzösischen Karlsepen, Erich FEHSE, Sprichwort und Sentenz bei Eustache Deschamps und Dichtern seiner Zeit, dans Romanische Forschungen, t. XIX (1906), pp. 545-594, etc.

4 Pour les proverbes médiévaux, cfr Joseph MORAWSKI, Proverbes français antérieurs au XV^e siècle, Paris, Champion, 1925 (coll. "Classiques français du Moyen Age", n°47), et Samuel SINGER, Sprichwörter des Mittelalters, Berne, Herbert Land et Cie, 1947, 3 vol.

seizième siècle"⁵. Car c'est bien une apogée que connaît le siècle de Montaigne. Déjà l'école ronsardienne commençait à dédaigner la langue parémiologique. Adrien de Montluc, pour sa part, la ridiculisa en disposant sous forme de litanie un grand nombre d'expressions consacrées, dans sa Comédie des proverbes. Enfin Malherbe vint et, avec lui, un siècle entier évita soigneusement de faire usage de toute formule qui rappêlât de près ou de loin le dicton populaire: car "le discrédit du proverbe a résulté de la nature triviale du proverbe français médiéval"⁶. Bien sûr, Mathurin Régnier et d'autres burlesques ont continué à faire usage de ces formules, comme aussi La Fontaine et Molière, qui devaient tant aux traditions populaires. Mais à l'époque de Louis XIV, "parler proverbe" désigne un niveau de langage bas et qui sent sa province. On notera d'autre part que, face à la décadence du proverbe - expression imagée -, s'affirme le genre de la maxime, plus abstrait et plus soigné⁷. Après le XVIIe siècle, il reste peu d'illustrations littéraires des genres gnomiques. Le proverbe dramatique, qu'il soit illustré par Carmontelle ou Musset, n'en est qu'une pâle survivance. Le proverbe a définitivement trouvé son refuge dans une certaine littérature didactique (almanachs) ou dans des genres narratifs mineurs tels que le conte ou le roman régionaliste. Seuls s'expriment encore en dictons les personnages vieux ou attachés à la glèbe. En même temps que leur emploi se raréfie, le nombre d'expressions proverbiales connues va diminuant. C'est là un fait attesté⁸.

5 Soss., 177.

6 Maurice MALOIX, Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes, Paris, Larousse, 1960, p.X.

7 Selon V.-L. SAULNIER, le proverbe s'oppose à la maxime (savante ou du moins signée, qui est une création, d'idée et de forme volontiers étudiées, sinon piquantes). (Proverbe et paradoxe du XVe au XVIe siècle. Un aspect majeur de l'antithèse: Moyen Age - Renaissance dans Pensée humaniste et tradition chrétienne aux XVe et XVIe siècles, Paris, CNRS, 1950, p.90).

8 Cfr Jacques PINEAUX, Proverbes et dictons français, Paris, P.U.F., 4e éd., 1963, p.123.

En faisant un large usage de formules frappées à l'image de ces anciens proverbes, De Coster a donc renoué avec une tradition littéraire à laquelle il avait déjà emprunté - non sans les amender - bien des caractéristiques. L'étude des tours sentencieux de sa Légende, dont J. Hanse disait: "ils nous semblent, eux aussi, vieillir le livre"⁹, est donc pleinement justifiée.

Mais sans doute est-il temps de distinguer deux termes trop souvent confondus: proverbe et dicton? Ce qui pose la différence entre ces deux modes d'expression parénétique, c'est, nous l'avons suggéré, la valeur métalogue du premier. Le dicton possède, à l'inverse, un sens qu'il faut prendre au niveau de ses constituants¹⁰, et par voie de conséquence, revêt un caractère plus abstrait. C'est cette distinction que souligne Pineaux: "Le proverbe est une formule nettement frappée, de forme généralement métaphorique, par laquelle la sagesse populaire exprime son expérience de la vie. [...] Le dicton garde une allure directe, et n'emprunte pas la forme imagée du proverbe"¹¹.

Les trouvailles de Charles De Coster relèvent de l'un et de l'autre genre. Une expression comme "Les rivières les plus poissonneuses ne sont pas celles où il y a le plus d'eau" (I,7,p.11) est nettement proverbiale, puisque son signifié ne se situe pas à strictement parler au niveau de "rivière" et de "poisson", mais qu'il est à rechercher sur

9 Han.DC.,282.

10 L'essentiel est qu'au moins le terme thématique reste non-figuré. Les autres peuvent être métaphoriques.

11 Op.Cit., p.6. Maloux signale que le dicton "caractérise maintenant des faits de circonstances" (op.cit.,p.VII).

un plan plus général, sémiqnement moins riche. "Puissance fait le coeur dur" (I,79,p.152) est dicton, puisque la signification de l'expression n'est pas à rechercher en dehors d'elle-même. Contrairement à ce que l'on attendrait peut-être, on trouve dans la Légende, autant, sinon plus, de dictons que de proverbes¹². On constatera même que certains de ceux-là révèlent une pensée parfois fort élaborée et raffinée. La "saveur populaire" des maximes de l'Ulenspiegel n'est donc pas un fait général.

Il n'en reste pas moins que la présence de ces deux types d'expressions est frappante, car c'est avec le plus grand naturel que les personnages s'expriment sur ce mode. Dans leur bouche, le dicton ou le proverbe n'ont presque jamais valeur citationnelle avouée. Alors que l'auteur n'hésite pas à gloser certaines expressions spéciales, il n'orne aucune sentence d'explications ou d'éléments métalinguistiques du type: "Comme on le disait autrefois", "comme l'écrivent tels livres" ou "Ainsi qu'il se dit en Flandres". Ses personnages ne font pas davantage allusion à la préexistence de l'expression qu'ils profèrent: jamais elle n'est rapportée à un autre personnage - présent ou non dans le livre¹³-, rarement

12 La distinction proverbe/dicton, très nette sur le plan théorique, ne l'est pas toujours en pratique. Lorsqu'une expression susceptible d'une utilisation proverbiale apparaît dans un contexte déjà métaphorique où elle recouvre par conséquent son sens obvie, on se trouve assez embarrassé. Nous n'ignorons donc pas que toute classification rigoureuse des sentences de la L.U. comporterait une certaine part d'arbitraire. Néanmoins, nous pouvons estimer que les proverbes et les dictons sont approximativement dans un rapport de 5 à 6.

13 Unique exception: dans la lettre de Joos Damman exhibée comme preuve à la Vierschare, on lit l'apophtegme "Fortune sourit aux jeunes gens, comme le disait feu Sa Sainte Majesté Charles-Quint" (IV,6,p.375). Il s'agit d'une expression assez courante (cfr LE ROUX DE LINCY, op.cit., t.II, pp.301 et 490). Détail prouvant que DC ne laisse rien au hasard: dans sa lettre à Philippe, l'empereur

est-elle signalée comme la propriété d'une collectivité¹⁴. La même volonté d'intégration se note dans la présentation des maximes: jamais elles ne sont accompagnées de guillemets ou de tirets qui les détacheraient du texte, jamais elles ne se présentent dans un corps typographique distinct, jamais elles ne sont présentées sous forme de distiques, alors que la structure de plus d'une d'entre elles s'y prêterait parfaitement.

Abordons ce dernier point: la structure des maximes de l'Ulenspiegel. Non content de constituer un archaïsme par évocation, le style formulaire entretient avec les phénomènes grammaticaux archaisants des rapports étroits, avons-nous dit. Très souvent, en effet, le proverbe possède une structure interne obsolète. En général, du moins lorsque le proverbe est connu, ce trait n'est pas directement identifié comme tel, car il n'est guère qu'un archaïsme résiduel: la formule constitue une unité de signification, insécable et inanalysable, dont l'état de langue B est hors d'état de rendre compte. En la prononçant, l'usager a conscience de recourir à un sous-

écrivait: "Fortune aime les jeunes gens" (I,52,p.91). Pour que ce rappel ne soit pas trop voyant, l'auteur a introduit une légère différence de forme entre les deux sentences.

14 Faisons une fois de plus la comparaison avec un auteur qui nous est familier. Rab. introduit fréquemment son abondante parémiologie par des expressions du type: "Comme dit le proverbe" (I, Prol., p.27, I,9, p.53, etc.), "Comme disait ma mère grand" (I,9, p.55), "De ce fust dict en proverbe commun" (IV, Prol. de 1548, p.754), "J'ay souvent ouy en proverbe vulgaire" (III,37, p.483), "Là comète le mot doré" (III,42, p.504), "Scelon le dict" (IV,3, p.569). La présence de ces formules est toujours le signe d'une certaine diffusion de l'expression (cfr Edmond HUGUET, La langue familière chez Calvin, dans la Revue d'Histoire Littéraire de la France, t.XXIII, 1916, p.29. Notons que cette diffusion peut être réelle ou prêtée; là n'est pas la question qui doit nous préoccuper). En quatre endroits seulement, Ulenspiegel introduira des sentences en disant: "Il est écrit que...", "on dit que..." ou "c'était écrit".

code particulier: le proverbe a toujours une valeur citationnelle implicite¹⁵. Lorsque, à l'inverse, le proverbe n'est pas familier, c'est précisément cette diction spéciale qui connote son statut parémiologique. Soit le respit "Qui femme a, ennui aura", que nous supposons, par hypothèse, inconnu du lecteur. Celui-ci pourra constater: 1°) le rejet du verbe après son complément; 2°) l'absence de déterminants devant les substantifs; 3°) la réduction de celui qui à qui; 4°) le net parallélisme rythmique, sémantique et phonique. Soit quatre caractéristiques grammaticales anormales dans l'élocution courante¹⁶ et qui ne peuvent manquer d'attirer l'attention du lecteur. Ce haut degré d'anormalité, et l'usage de certaines anormalités précises (dont l'analyse révèle qu'elles sont en petit nombre¹⁷), fait office de signum marquant la présence de l'expression proverbiale.

Rares sont les chercheurs qui ont vu que l'archaïsme résiduel était une condition presque indispensable à la forme gnomique. Estienne Legris, au XVe siècle, s'était déjà interrogé sur certaines constructions syntaxiques tombées en désuétude. Mais Greimas est à notre connaissance le seul linguiste à avoir aperçu que la structure obsolète constituait un trait distinctif du genre parénétiq. A première vue, on pourrait

-
- 15 Dans la parole, cela se marque souvent par une inflexion mélodique affectant la chaîne parlée, ou encore par l'adjonction d'éléments du type de ceux que nous avons cités ("Comme je le dis toujours...", etc.).
- 16 Les quatre caractéristiques ont évidemment des degrés d'anormalité différents: l'inversion et l'absence d'articles sont plus frappantes que l'usage de qui.
- 17 Nous renvoyons de nouveau à l'article capital de A.-J. Greimas (pp.58-60). Son auteur a bien montré que la description schématique des signifiants parémiologiques était possible à l'aide de critères pertinents qui, si nous comptons bien, peuvent se réduire à trois: caractère obsolète, temps présent et modulation binaire.

croire que la syntaxe du groupe reflète l'état de langue de l'époque à laquelle il a été constitué. Les réflexions auxquelles nous venons de nous livrer tendraient plutôt à infirmer cette hypothèse¹⁸, la raison profonde étant d'ordre psychologique. L'expression sentencieuse a toujours valeur de référence à quelque expérience qui échappe à l'immédiat; elle s'érige toujours en vérité éternelle, exprimant une sagesse peu élaborée et par là très générale¹⁹. Cette expérience est celle d'une époque indéterminée²⁰, mais aînée (et pour cela respectable) dont on invoque l'autorité et le parrainage²¹.

-
- 18 Morawski reconnaît que le critère de la forme linguistique n'est pas toujours utilisable pour dater un proverbe (op. cit., p.XV,n.5). Notons toutefois que le proverbe d'aujourd'hui est plus figé dans ses structures qu'au Moyen Age, les variantes ayant peu à peu disparu. Ceci corrobore évidemment l'observation selon laquelle le mode d'expression parémiologique aurait perdu beaucoup de sa vitalité.
- 19 "Le proverbe est, si l'on veut, de sens commun: mais la formule ne dit pas grand-chose. On pourrait préciser ainsi ce caractère délavé, pour ainsi dire, qui lui est essentiel: le proverbe n'engage aucune doctrine ni système philosophique; il s'installe sur l'arête ou épicurisme et stoïcisme, dogmatisme et scepticisme, paganisme et christianisme se rejoignent; il est interprétable, accommodable en tous sens" (V.-L. SAULNIER, op.cit., p.90). Cl.Roy, pour sa part, décrit le proverbe comme "un enfonceur de porte ouverte" (De la Sagesse des nations, dans La nouvelle Revue Française, t.XIII, 1959, p.1086).
- 20 De là l'usage régulier du présent, temps du permanent, dans le genre parénétiq. Nous ne reviendrons pas sur cette caractéristique, presque toujours respectée dans la L.U.: même lorsque c'est le narrateur qui introduit le proverbe ou le dicton et qu'il utilise alors l'imparfait ou le passé défini, il revient au présent pour le formuler. Quant à la valeur universelle du proverbe (tous les spécialistes s'accordent à le lui reconnaître) nous verrons plus loin l'incidence qu'elle a sur l'ouvrage. Cfr Serge MELENC, Structure de la maxime, dans Langages, n°13, 1969, pp.69-99.
- 21 Ce que P. Porteau semble avoir vu: "Les adages [...] sont des préceptes où l'archaïsme de l'expression prête au bon sens terre à terre de la pensée une façon de gravité solennelle. Car c'est la voix d'un passé lointain que ce français suranné, l'expérience des ancêtres s'exprime par son truchement" (Deux études de sémantique française, p.44).

D'où l'archaïsme. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que cette nécessité d'une structure rompant avec les traditions linguistiques du temps présent se fait souvent sentir dans les formules, même récemment créées, où s'exprime un conseil ayant valeur universelle. Un exemple prosaïque le montrera: ne lit-on pas sur les balances publiques la formule au rythme marqué "Qui bien se pèse, bien se connaît", où l'archaïsme syntaxique est manifeste ?

Il ne faut donc point s'étonner de voir De Coster respecter les principales caractéristiques formelles du genre. Ces particularités sont essentiellement les ellipses archaïsantes, les inversions syntaxiques, certains traits lexicaux obsolètes et un rythme binaire parfois assez raffiné.

Le phénomène de l'élision des articles est courant dans les sentences de La Légende. Puisqu'elle en assure la concision, et très souvent le rythme, elle renforce la cohésion interne de la figure, laquelle doit toujours se manifester comme signifiant unique. Elle confère également aux concepts manipulés l'extension la plus large (et donc l'universalité). On trouve aussi bien cette élision dans les dictons:

Sel appelle buverie (I,20,p.32).
Paroles de langue c'est vent (III,11,p.242)²².
Lasciveté et cruauté sont deux soeurs infâmes
(I,25,p.38).

où elle contribue parfois à personnifier les substantifs abstraits²³, que dans les proverbes proprement dits:

22 A ce proverbe vient s'opposer la déclaration "paroles de plomb demeurent dans le corps des traîtres" (id.).

23 Nous disons bien: contribue. Il va de soi que dans l'exemple cité, le mot soeur est le facteur essentiel de la personnification.

"Vieux mufle peut pourrir, mais fleurir non"
(I,20,p.31)

On nous permettra de ne pas insister davantage sur ce facteur d'archaïsme. Aussi bien le lecteur ne manquera-t-il pas d'en relever lui-même de nombreux exemples dans les expressions qui vont suivre. Mais à côté des formules que l'absence de déterminants rend aussi denses, on peut en rencontrer de très régulières au point de vue syntaxique. Ce ne sont cependant pas les moins succulentes. A preuve, l'exemple suivant:

Les faces aigres avant d'être mûres sont un méchant pronostic pour les visages à venir (I,17,p.26)²⁴.

On notera que dans cette expression, la part d'archaïsme - à vrai dire peu importante - revient au vocabulaire: utilisation des adjectifs aigre et méchant, au parfum subtilement vieillot, usage des termes légèrement recherchés face²⁵ et à venir. On doit d'ailleurs remarquer que dans ses proverbes, De Coster a utilisé peu de termes franchement désuets: buverie, poindre, vilain, et c'est à peu près tout. A part cela, ce ne sont qu'archaïsmes de syntaxe et légères pesées dans le vocabulaire: nous retrouverons encore l'adjectif aigre, accolé à trogne, ainsi que d'autres termes marqués, comme oeuvre ou labeur, nous verrons évidemment point préféré à pas, le verbe gît, il est substitués à il y a, etc. Bref, rien que de très discret. Une fois encore, De Coster s'est gardé des dangers de

24. C'est surtout la longueur et la complexité syntaxique qui empêchent la phrase d'être une maxime.

25. Cfr. J. RENSON, Les dénominations du visage, p.271. Ce riche travail contient une série importante de proverbes ayant la face pour thème (pp. 130-131, 152, 212-213, 270-271, 477 et passim). Aucun ne se rapproche de celui-ci ou d'une autre sentence de la L.U. construite sur le thème.

la caricature et de la charge²⁶.

Autre caractéristique des proverbes et dictons: leur structure rythmique binaire. Selon Greimas, il s'agit même là de "leur trait formel distinctif le plus général"²⁷. Cette modulation spéciale peut être assurée de diverses manières: opposition de termes ou groupes de termes, comme dans: "A roi parjure peuple rebelle" (IV,2,p.357)²⁸; choix de constructions amenant la pause: "Aux oeuvres d'amour, fraîcheur ne dure" (IV,6,p.377)²⁹ ou encore adéquation syntagmatique de deux termes à l'intérieur d'une proposition prédicative: "Labeur est devoir" (I,17,p.26). Dans ce dernier exemple on note, outre l'absence d'articles, l'identité de longueur des deux termes (2-1-2).

A ces caractéristiques rythmiques viennent souvent se superposer, en les soulignant, la rime ou l'assonance. C'est le cas dans cet autre dicton: "Mauvais coeur, c'est douleur" (I,25,p.38)³⁰.

Certaines formules sont extrêmement élaborées, sous

26 L'archaïsme lexical n'est d'ailleurs qu'accessoire dans le genre gnomique. C'est pourquoi des travaux comme la thèse de C. Homann (Beiträge zur Kenntnis des Wortschatzes der altfranz. Sprichwörter, Greifswald, 1900) n'ont pas de grande valeur explicative: ce ne sont que de simples nomenclatures de mots.

27 Op.cit., p.59.

28 Ce dicton est emprunté à une chanson (n°13). On comprend qu'on y puisse trouver des formules au rythme assuré (et ici souligné par l'absence d'article). On s'étonne cependant de ne pas trouver de virgule. Notons avec Greimas que "la structure rythmique binaire est très souvent renforcée par l'utilisation, dont l'intention paraît évidente, d'oppositions sur le plan lexical" (op.cit., p.60) Ici: roi/peuple.

29 Remarquons ici l'absence de forclusif.

30 Notons que l'emploi de c'est au lieu de est permet d'obtenir une véritable pause entre les deux membres, pause qui assure la perception de l'opposition 3/3.

des dehors simples. Epinglons celle-ci: "Femme fidèle, c'est bien fait; homme fidèle c'est chapon" (III,28,p.284) où nous notons un riche jeu de parallélismes et d'oppositions (fidèle-fidèle, c'est-c'est, femme vs homme, bien fait vs chapon), un rythme très régulier 3/3// 3/3 ainsi qu'une nouvelle absence d'articles devant femme, homme et chapon, la nécessité du rythme amenant l'ellipse.

Outre ces sentences que nous dirons "complètes", la Légende contient beaucoup d'autres formules qui mériteraient le nom de semi-proverbes. Ce sont les cas d'expressions qui, moyennant légère adaptation formelle, auraient pu donner naissance à de véritables maximes. Au chapitre I,39, on peut voir Ulenspiegel poser la question suivante:

- Savez-vous, lui demanda Ulenspiegel, ce qui vaut moins qu'une vessie qu'on crève ?
- Je l'ignore, dit le markgrave.
- C'est un secret qu'on évente, répondit Ulenspiegel. (p.65)

Cette devinette suggère l'existence d'une expression qui pourrait s'écrire: "Un secret qu'on évente vaut moins qu'une vessie qu'on crève"³¹. De même, lorsque le héros met en tête d'une de ses réflexions sarcastiques sur la richesse la pensée: "Fortune n'est point femme quoi qu'on die" (I,57,p.100), on est amené à postuler un dicton "Fortune est femme" qui nous est ici présenté sous la forme d'un contreproverbe. D'autres expressions plus ou moins gnomiques sont également des semi-proverbes en ceci que leur longueur ou leur haut

31 On pourrait se livrer à de pareilles réflexions avec les passages suivants, brochant sur les mêmes thèmes: "Quoi de plus avide que le sable sec? C'est une femme stérile et un estomac affamé" (II,18,p.213): "Qui boit toujours? C'est le sable aride. Qui mange toujours? C'est le moine" (IV,8,p.383). De tels cas sont assez nombreux.

degré d'élaboration syntaxique leur interdisent de frapper comme la formule concise et affirmative:

Celui à qui une est toutes et à qui toutes sont une en ce gentil combat que l'on nomme amour, ne doit point précipiter son choix (III,30,p.293).

Curiosité sans fin et sempiternel parlement sortent comme fleuve des bouches des commères et notamment des vieilles, car chez les jeunes le flot en est moins fréquent à cause de leurs amoureuses occupations (I,57,p.100).

Quand le rat est dans le fromage, demande-t-il à s'en aller ? (I,59,p.111).

Quand l'homme mange et boit bien, cherche-t-il la poussière des chemins et l'eau des sources pleines de sangsues ? (Id.)

Il est en ce monde deux choses, lesquelles jamais ne reviennent s'étant enfuies: c'est monnaie dépensée et femme lasse qui s'envole (III,34,p.307).

Quand le rossignol reste en la forêt, il est heureux et chante; mais s'il la quitte et risque ses petites ailes au vent de la grande mer, il les brise et meurt (IV,1,p.355).

Le dernier exemple montre que l'expression sentencieuse peut, en se développant, devenir un petit apologue.

Entourant, nombreux, les véritables maximes, ces passages constituent à l'avantage de celles-ci un contexte où la réflexion et l'expérience prennent l'habitude de se formuler en images, sur des rythmes frappants et sur le ton dogmatique. Les formules citées ne peuvent évidemment être dites proverbes ou dictons³², mais le sont en puissance. Elles contribuent donc bien à imprimer au texte ce riche mouvement parénétique que plus d'un critique a noté³³ et qui se

32 On peut voir que notre critère est assez sévère. Nous ne retenons dans ce chapitre que les sentences répondant aux définitions données plus haut par Jacques Pineaux. Nous écartons toutes ces "expressions proverbiales" qui font les beaux jours des amateurs de *curiosa*.

33 A leurs dépouillements partiels des proverbes et maximes, J. Hanse et L.-L. Sosset avaient intégré certains semi-proverbes.

confond très souvent avec une authentique saveur populaire. La Légende d'Ulenspiegel est à la littérature ce que la luxuriante Huque bleue de Brueghel est à l'art pictural.

Sans doute paraît-il une question secondaire que de savoir si les proverbes relevés dans l'oeuvre ont effectivement été inventés par De Coster ou s'ils ont été empruntés à une tradition. L'essentiel est de constater que l'auteur a respecté un style particulier, propre au fonds commun où puise sans cesse la Sagesse des Nations, où se fondent et se refondent sans cesse les expressions usées comme les nouveautés les plus piquantes.

Pour être secondaire, cette question n'en est cependant pas moins intéressante, si du moins on la saisit du côté des effets, et non dans une optique strictement génétique³⁴. Car le corps des proverbes de l'oeuvre montre un sensible souci d'originalité: la comparaison de nos dépouillements avec les listes de divers parémiographes est très souvent négative³⁵. Au total, De Coster a peu recours aux expressions

34 La question est d'autant plus pertinente qu'il s'agit également de savoir si l'on peut accorder sa confiance aux critiques qui voient dans la L.U. un "trésor de locutions et d'idiotismes nationaux" (Söss., 167). Il faut donc se demander si l'oeuvre laisse bien l'impression d'être un recueil de sentences typiquement nationales ou si, au contraire, les proverbes qu'on y trouve dégagent un fumet original.

35 La liste des ouvrages consultés est trop longue pour que nous songions à la reproduire ici. Pour un complément d'information, nous renvoyons à la vieille Bibliographie parémiologique, Etudes bibliographiques et littéraires, par G. DUPLESSIS, Paris, 1846, et à l'abondante Französische Sprichwörter - Bibliographie de Carl FRIESLAND, dans la Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, t. XXVIII (1905), pp.260-287. Nous ne prétendons absolument pas que les proverbes de DC non cités dans les lignes qui suivent soient de pures créations. On ne peut jamais

consacrées³⁶. Lorsqu'il le fait, c'est parfois pour les pasticher consciemment ou pour en jouer. Ainsi voit-on Ulenspiegel appliquer à la lettre - en paraissant d'ailleurs ignorer le sens précis des mots qu'il utilise - un proverbe commun³⁷:

Ulenspiegel lui bailla légèrement un coup de poing dans le dos et dit:
- Baisez vilaine, elle vous poindra; poignez vilaine, elle vous oindra. Oins-moi donc, mignonne, puisque je t'ai poignée.
Nele se retourna. Il ouvrit ses bras, elle s'y jeta pleurante encore (I,27,p.43).

Bref, l'auteur se sert de l'expression consacrée, en l'adaptant à la situation³⁸, pour les besoins d'un charmant petit

prétendre qu'un proverbe soit original, compte tenu de la masse de sentences que nous offre la Sagesse des Nations: on pourra toujours suggérer des rapprochements de telle expression avec tel dicton plus ou moins rare. Mais on peut dire qu'aucun des proverbes de DC, en dehors de ceux que nous produisons ici, ne suggère une identification immédiate à une sentence suffisamment connue. Pour prendre un exemple, nous savons pertinemment qu'un des adages cités plus loin comme original n'est en fait qu'une adaptation à la situation de l'expression "Boire frais et manger salé". Mais il ne nous semble pas que cette dernière soit d'un usage assez courant pour que l'emprunt soit ressenti.

- 36 Il est d'ailleurs assez symptomatique qu'aucune page n'ait été consacrée aux proverbes de la L.U. dans Folk. On y trouve analysés, de façon parfois fort savante, certains thèmes folkloriques qui inspirèrent l'auteur. L'article de Henri Bayet (pp.59-71, non signé) relève minutieusement tous les emprunts de la L.U. aux coutumes populaires non étudiées par ailleurs. Mais c'est à peine si deux expressions examinées ici y sont signalées.
- 37 Cfr Rab. I,33,p.119, LE ROUX DE LINCY, t.II, p.106, Antoine LOYSEL, Institutes coutumières, livre I, tit.I, n°XXXI, Samuel SINGER, op.cit., t.II, pp.146-147, t.III, p.106 etc. Notons cependant que ces vers tendent à tomber dans l'oubli et en tout cas à n'être plus compris que d'une très petite minorité de lettrés (cfr PORTEAU, op.cit., pp.44,n.5). L'erreur de DC le prouve d'ailleurs (le terme était tombé en désuétude dès le XVIIe; cfr. D.Lag.,381).
- 38 Substitution de baisez à oignez (Nele a giflé son ami qui voulait obtenir son pardon par un baiser), et mise au féminin avec vilaine.

tableau. Ailleurs, c'est pour la parodier qu'il se sert d'une citation des Ecritures: "Paix sur la terre aux bossus de bonne volonté" (III,10,p.238), lit-on dans la relation du miracle de Bouillon³⁹.

Notons encore que De Coster sait faire allusion à certains proverbes sans cependant les formuler expressément. Dans le chapitre I,28, on voit Charles Quint humilier et saigner "Gand la Noble", coupable d'avoir tenu tête à sa fiscalité obérante. En sus de toutes ses exigences vis-à-vis d'une cité qui lui avait déjà prêté tant d'argent, l'empereur "se fit par force, remettre les titres de la créance, et payant ainsi sa dette, il s'enrichit réellement" (p.45). Cette citation détournée de la maxime "Qui paye ses dettes s'enrichit" ne va pas sans une certaine ironie désabusée.

L'auteur peut également modifier, leur donnant dès lors un relief plus saisissant, d'autres expressions tout aussi connues: "Ce n'est point aux pourceaux que l'on donne les sorbets", répliquent de gaies folles-filles à d'entrepreneurs bonshommes enflés de vin et de cervoise (III,28,p.287), tandis qu'Ulenspiegel, chantant les victoires des Gueux de mer, s'exclame "Tout vient à temps aux lames patientes" (IV,16,p.405), nouvelle et militaire version du "Tout vient à point à qui peut attendre"⁴⁰.

39 La formule y est répétée deux fois.

40 L'expression est notamment citée par le Trésor des Sentences Dorées et Argentées de Gabriel Meurier, par Rab. (IV,48, p.691), Michel Menot dans ses Sermons, Du Fail dans ses Propos rustiques, par Marnix (II,96), etc. Quant à la locution précédente, on y a reconnu une nouvelle version du Margaritas ante porcos de Saint Mathieu, qui connaissait déjà ses correspondants français depuis la Bible de Guyot de Provins et Gabriel Meurier.

D'autres expressions proverbiales sont purement et simplement empruntées à une tradition qui, notons-le, n'est pas toujours populaire: "Coiffé, né sous une bonne étoile" dit joyeusement la sage-femme Katheline à la naissance de Thyl (I,1,p.5). "Celui qui donne aux pauvres prête à Dieu" (II,18,p.212) et "Le nombre des fous est infini" (II,8,p.90) sont des citations de la Bible⁴¹, mais qui sont "tombées dans le domaine public", comme dit Claudius Grillet à propos de la première⁴². Au demeurant, De Coster a bien conscience de cet emprunt: "Celui qui donne aux pauvres..." sert d'exorde à un sermon prononcé par Ulenspiegel, déguisé en pèlerin, devant une assemblée de soudards en gaîté; et c'est pour se faire nourrir gratis que le farceur invoque l'autorité des Ecritures⁴³. Quant à l'aphorisme "Oeil pour oeil, dent pour dent", dont la concision syntaxique et le rythme étonnant assurent la survivance, il est répété plusieurs fois en des couplets vengeurs (IV,10,pp.391 et 392, IV,19, p.416). Mais à un tel niveau de vulgarisation, avons-nous encore à nous occuper de ces proverbes, qui cessent d'être frappants comme tels ?⁴⁴.

41 Livre des Proverbes, 19,27, et Psaumes de David.

42 La Bible dans Victor Hugo, Lyon, 1910, p.2*

43 C'est un des rares cas où la maxime est introduite par "Il est écrit". La seconde expression n'a nullement la même valeur de citation. Elle s'insère dans une série de courtes répliques: une fillette enjôleuse presse Ulenspiegel de questions, auxquelles celui-ci se contente de répondre évasivement.

44 On savait déjà que DC avait trouvé des matériaux pour son oeuvre dans plus d'un livre biblique (cfr Déf., 467, et le médiocre article de Edouard NEUT, La personne de Charles de Coster et son oeuvre 'Ulenspiegel', dans Synthèse t. XV (1961), n°178, pp.30-40). Mais des exemples comme ceux que nous citons montrent à l'envi le caractère assez vain des recherches de sources abusives, où le moindre rapprochement est traqué avec ardeur et où l'on s'émerveille puérilement sur les similitudes les moins significatives.

On conviendra que ces emprunts avoués sont relativement peu nombreux et que De Coster n'a pas été victime du virus de "la folklorose"⁴⁵. Au demeurant ces proverbes sont toujours adroitement insérés dans la trame narrative de l'oeuvre. Reprenons l'exemple "Ce n'est point aux pourceaux...", où l'image renvoie évidemment à la fraîcheur des jeunes prostituées. Elle tranche peu sur le contexte, car celui-ci abonde en expressions métaphoriques dont le thème commun est le couple mangeur-mangé. Ainsi le proverbe est-il précédé, et donc introduit, par l'exclamation "Fi! les laids museaux qui nous pensent manger!". Un tel environnement a pour effet de préparer le lecteur et de rendre au proverbe le relief qu'un long usage a pu lui faire perdre (lorsqu'il est prononcé sans précaution, c'est à peine si l'image du porc survit dans l'esprit du locuteur, effacée qu'elle est devant le signifié conçu auquel elle renvoie, de la même façon qu'il y eut une époque où la métaphore du tesson finit par se résorber chez ceux qui utilisèrent testa pour désigner le chef). Ici, c'est tout naturellement que les images prolongées mises en jeu pour évoquer les avides meesevangers, chasseurs se préparant

45 Terme utilisé par un critique anonyme de La Jeune Belgique t.XV (1898), p.8. Nous ne partageons donc pas le bel enthousiasme d'Al. Marinus, qui concluait: "Il a fait oeuvre de savant d'abord en réunissant ses matériaux. Aucun fait n'est inventé. Il n'est pas un exploit, une farce, une anecdote, un dicton, un sobriquet, une superstition, une pratique démonologique, une sorcellerie, un jeu populaire, un châtement judiciaire, dont il fasse usage qui ne rappelle au savant, des faits vécus, ayant un caractère de parfaite authenticité historique, venant d'institutions ou d'usages ayant eu une existence réelle. Toute son oeuvre est d'inspiration profondément folklorique; c'est du folklore mis en littérature" (Conclusions de Folk., 147; nous soulignons). Juste dans ses prémisses (DC possède une documentation remarquable à la fois par son étendue et sa variété), ce raisonnement ne l'est plus dans sa conclusion: la L.U. est bien plus qu'un document folklorique.

à déguster de tendres mésanges humaines, rendent sensible une autre image: celle de la bête pataugeant dans les mets les plus fins. Tous les étymologistes savent combien une expression colorée peut se ternir. Il est réservé à certains artistes de savoir comment la raviver.

Le désir de rajeunissement des expressions va donc très loin. C'est à un véritable effort pour leur rendre leur sens primitif que nous assistons. Cet effort va parfois jusqu'à la prise au mot. Dans le cortège des Fous, organisé à Anvers pour souhaiter la bienvenue à Philippe II, on entend l'Abbé du Plat d'Argent déclarer: "Il n'est si grosse bête que le feu ne puisse cuire" (I,39,p.64); et ce disant, il fait mine de s'asseoir dans un plat. Il faut d'ailleurs rappeler une fois de plus que la prise au pied de la lettre est un des ressorts comiques les plus courants dans les genres dits populaires. L'auteur s'en est plus d'une fois souvenu en empruntant ses farces au Livret quadricentenaire.

L'exemple du Margaritas ante porcos nous a permis d'observer sur le vif une particularité du style de Charles De Coster: les images, loin d'être isolées, sont préparées, et parfois longuement prolongées⁴⁶. Le proverbe n'est guère qu'un aspect particulier de cette manoeuvre: il est toujours introduit ou continué. Il arrive même plus d'une fois que tous les éléments du proverbe soient déjà présents dans le contexte. Ainsi dans le chapitre I,42, qui raconte la facétie du sonneur d'Audenaerde, nous décrit-on Charles-Quint couvert d'or. Un peu plus loin, on entend l'empereur traiter "d'aveugle pourceau" le modeste et naïf portier qui s'obstine à ne

46 Ainsi, l'image de l'araignée de l'Escorial a eu le don de frapper l'imagination de plus d'un critique. Cfr Han.DC, 275, l'article Le centenaire de 'La Légende d'Ulenspiegel', pp.22-23 du t.-à-p., et Aloïs GERLO, De Coster, Bosch en Bruegel, dans Vlaan.,48).

pas reconnaître son souverain. Ce qui attire à Sa Majesté la verte réponse que voici: "Les moins pourceaux ne sont pas les plus dorés" (p.72). Proverbe adapté à la situation, puisqu'il contient tous les éléments que celle-ci lui offrait. Dans la Légende, la maxime synthétise souvent en une formule rythmée l'ensemble des notations métaphoriques qui l'entourent, point d'orgue ou nouveau maillon d'une chaîne d'images.

Dans de telles conditions, on comprend très bien que De coster ait été amené à créer de toutes pièces, pour les besoins de sa cause stylistique, un certain nombre d'expressions imagées à l'allure parémiologique. Il est ainsi un chapitre où l'on voit le jeune étalon des Flandres perpétrer une nouvelle infidélité à sa promesse. On y entend nombre de réflexions, plus ou moins piquantes et paradoxales, mais toujours imagées, sur le thème de la vertu. Pour clore la discussion préluant à d'amoureux ébats, la partenaire d'Ulen-
spiegel s'écrie: "Que la vertu est une belle enseigne à mettre au bout d'une perche" (III,30,p.296). Voici un adage qui n'est certes pas emprunté à la Sagesse des Nations, laquelle est, on le sait, confite en conseils de prudence: on doit y voir une invention de l'auteur, qui donnait ainsi une excellente chute à son spirituel dialogue. Au demeurant, l'intervention est parfois avouée, voire soulignée. Pour mettre le point final à la farce du tableau invisible, Ulen-
spiegel, tirant le rideau, résume son petit laïus en disant:

- Les nobles hommes seuls y voient, seules elles y voient les nobles dames, aussi dira-t-on bientôt: Aveugle en peinture comme vilain, clairvoyant comme noble homme! (I,57,p.105).

Ici donc, le lecteur est convié au baptême ("Aussi dira-t-on...") d'un nouveau proverbe, dont la signification précise lui est

fournie par tout ce qui précède. Nouveau-né, ce proverbe est bien conformé: formule constituée sur un parallélisme sémantique et syntaxique, absence de verbe et d'article dans les deux expressions.

La comparaison des proverbes de la Légende avec la parémiologie traditionnelle n'était donc pas vaine. Elle a montré une assez grande discrétion dans l'utilisation des proverbes consacrés, dont le sens primitif est en effet parfois atténué, voire complètement oblitéré⁴⁷. Lorsqu'ils apparaissent, c'est présentés avec un réel désir de renouvellement, soit que leur formulation comporte quelque élément neuf, soit que l'image soit régénérée par le contexte dans lequel elle s'enchâsse. Pour le reste, les proverbes se signalent par leur nouveauté, donc par leur force. Nouvel exemple de la politique chère à De Coster: suggérer sans copier. Il n'avait nul besoin d'emprunter le contenu de locutions familières pour émailler son oeuvre d'expressions au suc populaire, puisque aussi bien cette substance n'est pas essentielle au discours proverbial⁴⁸. Le plus important était d'emprunter une forme.

On notera enfin la variété des thèmes utilisés dans

47 Cfr P. PORTEAU, op.cit., passim.

48 C'est presque un lieu commun que de constater que tout corpus proverbial n'est qu'un tissu de contradiction. Sur le plan parémiologique, les deux propositions "Tel père, tel fils" et "A père avare, fils prodigue" (ou "deux c'est assez, trois c'est trop", et "jamais deux sans trois") sont tout simplement interchangeables. On peut même affirmer que la Sagesse des Nations n'est qu'une vaste stichomythie (cfr SAULNIER, op.cit., p.88, et Claude ROY, op.cit. p.1088). Il n'y avait donc rien, pour DC, à imiter sur le plan du contenu. Certaines de ses trouvailles contredisent même des proverbes attestés: "Les rivières poissonneuses ne sont pas celles où il y a le plus d'eau" va exactement à l'encontre de la sentence "De petite rivière de grand poisson n'espère" (LE ROUX DE LINCY, op.cit., t.I, p.193).

ces proverbes. Contrairement à ce que certains auraient pu imaginer⁴⁹, celui de la table est loin d'être prépondérant, même s'il marque de son coin plusieurs expressions parmi les plus notables. On trouve en effet beaucoup d'autres sentences consacrées à la femme, au mariage, au courage, à la vie publique, etc...⁵⁰. Mais si l'originalité n'est pas toujours dans le choix des thèmes eux-mêmes, elle est parfois dans la portée des figures. Même lorsque la Sagesse des Nations n'est qu'un jeu de contradictions, elle reste néanmoins expression d'une philosophie de l'aurea mediocritas et du "Pour vivre heureux, vivons caché". De Coster prend parfois plaisir à la contredire en proposant de véritables énormités. Et c'est sournoisement que le paradoxe frappe: on lit d'abord "femme fidèle, c'est bien fait..."; voilà qui est parfait... Mais le même mouvement rythmique nous livre une seconde proposition. Et voilà l'infidélité conjugale tout soudain promue au rang de vertu. Ce à quoi nous a bien peu habitués la morale des proverbes...⁵¹

49 Cfr M. WILMOTTE, La Culture française en Belgique, p.317.

50 Sans doute est-ce ici le lieu de noter que la L.U. contient encore quelques formules à rattacher au genre ancien de l'adage juridique: "Feu ou corde, c'est mort", "Où il y a aveu, il ya peine, et non torture" (I,72,pp.134 & 135). Michel Reulos écrit: "Les adages sont une des formes les plus usitées de formuler des principes juridiques" (Etude sur l'esprit, les sources et la méthode des Institutes Coutumières d'Antoine Loisel, Paris, Recueil Sirey, 1935, p.47). Signalons enfin ce dicton agricole, dont nous n'avons pas retrouvé d'équivalent dans les recueils spécialisés: "Pluie de décembre fera trèfles de mai" (III,18,p. 254).

51 Voilà pourquoi on s'autorise à parler de l'originalité des proverbes de la L.U. A première vue, les termes "proverbe" et "original" sont peu compatibles. Les proverbes constatent en effet "un fait connu de longue date ou proclament un décret irrémédiable de la fatalité. Dans les deux cas la forme rigide de la phrase est en harmonie avec l'intangibilité de la vérité découverte" (Paul VERNOIS, Le style rustique dans les romans champêtres après Georges Sand, étude déjà citée, p.199). Cette caractéristique semblerait impliquer qu'un écrivain ne puisse modifier à sa guise ni la formulation ni le sens de l'aphorisme. Or, DC ne se prive guère de contrevenir à la règle du middelmatisme cher à son peuple. L'usage des proverbes en acquiert un caractère narquois du meilleur aloi.

Quels sont les personnages qui s'expriment par sentences dans la Légende ? A peu près tous, peut-on dire. Claes est "un sage qui formule ses expériences en maximes"⁵² écrivait J. Hanse. C'est ainsi que ce sage conclut les conseils qu'il adresse à son nouveau-né: "C'est aux fous qu'appartient le royaume du bon temps" (I,7,p.13); Thyl sera une excellente illustration de la morale optimiste qu'exprime cet adage original. Un peu plus tard, le charbonnier fait remarquer à son fils, déjà bon buveur: "Celui-là jetterait la bière au ruisseau qui voudrait verser dans un barillet la mesure d'une tonne" (I,14,p.23), image à laquelle le vaurien trouvera vite une réplique adéquate⁵³. Sur un mode plus grave, Claes déclarera encore: "La chair de l'homme est faible, même quand c'est chair royale", complétant ainsi la formule de l'évangéliste Luc (I,70,p.130).

Son épouse n'est pas en reste. C'est elle qui énonce "Les faces aigres avant d'être mûres sont un méchant pronostic pour les visages à venir", un peu avant de déclarer que "labour est devoir". Elle prononce aussi des dits d'expérience d'un moindre relief, comme "Le sommeil est bon aux jeunes hommes" (I,75,p.139). Lamme, malgré son volume, reste assez discret. On ne s'étonnera cependant pas de l'entendre déclarer que "cerf est gibier de roi" (III,34,p.306) ou que "feu de cuisine est soleil des bons compagnons" (IV,17,p.409), maximes d'une nouvelle morale du ventre. Ailleurs, il rappelle à son compagnon que "Tel parle de corde pour le prochain qui a déjà au col la fraise de chanvre" (IV,1,p.356). Mais

52 Han.DC.,288. Le nombre de ses aphorismes est cependant trop réduit pour que l'on puisse parler d'habitude chez lui.

53 DC attire notre attention sur le caractère ludique de ce qui n'est pas sans rapport avec les joutes oratoires antiques: il termine son chapitre en écrivant: "Et ainsi Ulen-spiegel apprit à parler pour boire" (ibid.)

lui aussi sait être grave: "Il ne faut point pleurer ceux qui meurent pour la justice" (II,4,p.181).

Bien d'autres personnages encore s'exeriment par maximes. Philippe II, Tartuffe avant la lettre, se fait volontiers moraliste: "Vertus de femme, c'est chasteté, soin d'honneur et prude vie" (I,25,p.33)⁵⁴, "Sous le mal présent gît le bien futur" (II,20,p.218)⁵⁵, tandis que l'empereur donne à son successeur une leçon de cynisme: "Lèche tant que tu n'as pas besoin de mordre" (I,58,p.109). Joos Damman, au cours de son procès, rappelle que "Aux oeuvres d'amour, fraîcheur ne dure" (IV,6,p.377). Katheline, elle, déclare "Ceux qui se lèvent tôt et travaillent tard sont les bénis de Dieu" (I,79, p.149). Dans une de ses visions, on entend la Vierge, se faisant avocate de Charles-Quint, expliquer au juge divin: "Puissance fait le coeur dur" (I,79,p.157). Dans un registre plus terrestre, on entendra un autre héros gargantuesque déclarer que "Boire frais et guerroyer salé est chose légitime"⁵⁶. "Un vaut cent, cent valent un", affirmera dans son arithmétique de l'intolérance le truculent frère Corneille (II,11).

Mais celui qui s'exprime le plus couramment par proverbes, c'est Ulenspiegel. Emilie Noulet avait déjà fait voir que "Iyl (sic) parle [...] volontiers par aphorismes"⁵⁷

-
- 54 Ici, le ton sentencieux est souligné par l'auteur qui introduit la formule de la façon suivante: "Il parla pour elle et la patrocinant" (Ibid.).
- 55 Dictons, et non proverbes. La première citation, à laquelle l'ellipse donne son style formulaire, est d'ailleurs d'un niveau fort élevé. Elle sent plus son catéchisme ou son manuel de maintien que la Sagesse populaire. Ce ton abstrait convenait mieux à l'atrabilaire de l'Escorial.
- 56 L'expression sera reprise quelques lignes plus bas: "Boire frais et guerroyer salé, c'était écrit, repartit Ulenspiegel" (III,27,p.278).
- 57 La valeur littéraire du roman de Charles De Coster, dans Alphabet critique, Presses Universitaires de Bruxelles, 1964, t.II,p.14. Dans son article, la spécialiste de Mallarmé oppose la prolixité de Lamme (et de citer le passage où on le voit s'emporter sur "Frère gros sac") et cet amour

A lui seul, le héros prononce plus de la moitié des maximes recensées. Souvent, celles-ci sont une composante de son personnage farcesque: c'est spécialement dans ses bons tours que les "mots dorés" s'enchaînent les uns aux autres, en des réponses si frappantes qu'elles ne peuvent que rendre quinaud l'adversaire. Ainsi dans deux scènes de foire, qui ne sont pas sans présenter quelque analogie: nous avons déjà cité "Vieux mufle peut pourrir..." et "Sel appelle buverie...", qui appartiennent à la première; dans la seconde, l'épisode des graines prophétiques, nous voyons Ulenspiegel renvoyer chacun de ses questionneurs avec une formule chaque fois différente et appropriée à la situation:

Tout tourne à ce que nature veut (I,49,p.84)
Celui qui sème le seigle de séduction récolte l'ergot de cocuage (id.)⁵⁸.
Celle [...] qui donne des arrhes sur le marché de mariage laisse après aux autres pour rien toute la marchandise (p.85).
Celui qui n'achète pas le champ doit laisser le fumier où il est (id.)⁵⁹.

Poursuivant une autre victime de ses railleries, il déclare: "Qui veut tirer d'un fou une sage réponse n'est lui-même pas sage" (I,28,p.59)⁶⁰, puis "Les sourds n'entendent point lou-

de l'aphorisme bref chez le héros principal. Est-il besoin de dire que cette distinction est artificielle ?

- 58 Ici, le lecteur doit ressentir une allusion à une maxime, car Ulenspiegel déclare: "Il est écrit que..."
- 59 Le lecteur aperçoit les liens qui unissent chaque petite scène. L'identité formelle des trois éléments introducteurs (celui qui, celle qui) y est sans doute pour quelque chose. Remarquons qu'ici l'antécédent du relatif n'est pas omis, ce qui est assez peu courant dans le genre parémiologique, ou prévaut habituellement le type Qui (cfr PORTEAU, op.cit., pp.56-60).
- 60 Plus d'un dicton de la L.U. tourne autour de la folie et de la sagesse. Thème extrêmement courant dans la Sagesse des Nations, dont DC a su retrouver la veine: c'est en tout cas lui qui vient en tête, si nous comptons bien, dans le recueil de Morawski (Index, p.139, col.2 et 3). La deuxième formule possède de nombreux équivalents, comme: "Bien fol est qui à fol demande sens" (LE ROUX DE LINCY, op.cit., t.I, p.239). Ailleurs, Ulenspiegel déclare: "Quand les fous se mêlent de parler, il est temps que les sages s'en aillent" (I,57,p.105).

anges ni injures" (id.). Mais le proverbe peut tout de même connaître d'autres utilisations: il sert à exprimer des vérités sur un ton plus désabusé: "On ne jette jamais de pierre qu'aux chiens errants", soupire le pèlerin solitaire et affamé (I,66,p.118). Ailleurs, c'est un épicurisme de bon aloi qu'il révèle: "Mains de femme sont baume céleste pour toutes les blessures" (II,18,p.214), "Les boudins sont une agréable compagnie à l'âme solitaire" (I,43,p.76), "Ventre affamé n'est pas grand électeur de fricassée" (II,17,p.207). Ce peut aussi être une sagesse toute simplette: "Quand il fait beau, il ne pleure pas" (I,27,p.43), "Un chien va plus vite avec quatre pattes qu'un homme avec deux (III,30,p.295).

Ulenspiegel est donc un véritable personnage populaire, qui condense sa pensée en des formules très plastiques. Le lecteur sent qu'il est bourré d'inventivité et qu'il n'est pas à un proverbe près. Nous avons déjà vu, d'ailleurs, que la création de certaines formules par notre héros était soulignée par De Coster. Cette invention est souvent sentie comme spontanée (nouvel aspect de son caractère vif et prime-sautier: il a le don de la répartie)⁶¹. Cifflé par Nele au cours de la charmante scène de dépit amoureux, il se demande s'il est vrai "qu'au pays de Flandre quand on sème des baisers, on récolte des soufflets" (I,27,p.43). L'expression proverbiale lui est si familière qu'il va jusqu'à l'utiliser dans ses conseils à Lamme:

Si les gonds crient quand le vent souffle du septentrion, c'est de ce côté qu'il faut aller, mais prudemment, car vent du septentrion, c'est vent de guerre; si du sud, vas-y allègrement: c'est vent d'amour; si de l'orient, cours le grand trotton: c'est gaieté et lumière; si de l'occident, va doucement: c'est vent de pluie et de larmes (II,4, pp.181-182).

61 Il a encore, nous le verrons, le don de l'inspiration poétique.

Mais les héros ne sont pas seuls à s'exprimer par sentences. Même lorsqu'il parle en son propre nom, De Cester ne perd pas l'occasion de placer un dicton, souvent pour conclure un épisode. Épinglons cette réflexion amère: "Le bâton d'un fils est plus que tout autre douloureux au dos maternel" (I,28,p.43), et cette constatation désabusée: "C'est un accord souverain entre princes de s'entr'aider contre les peuples" (I,28,p.43). Nous aurons l'occasion, un peu plus avant, de citer d'autres trouvailles. Notons simplement que ces créations, occupant toujours des places de choix dans l'ouvrage, s'expriment plus volontiers sous la forme du dicton que sous celle du proverbe. Il n'y a là rien de bien surprenant: la réflexion étant élaborée en dehors des personnages, elle est plus facilement dégagée de sa gangue imagée et plus volontiers abstraite. Certaines formules ont même une forte coloration philosophique: "Mort est faite de Vie et [...] Vie est faite de Mort" (I,85,p.167)⁶².

Mais une chose est d'étudier les proverbes en eux-mêmes, autre chose est de montrer leur importance au sein de l'oeuvre.

Cette importance peut tout d'abord s'évaluer numériquement. Le nombre d'expressions citées nous dispense de commenter longuement le fait⁶³. Surtout lorsqu'on sait la présence, à côté de toutes les formules répertoriées, d'une foule d'autres expressions que leur formulation ou leur lon-

62 Dans cette réflexion, insérée dans le commentaire des Pâques de la Sève, l'allégorisation est totale. C'est dans la seconde vision fantastique que l'on trouve le dicton: "A sots docteurs, sages élèves" (V,9,p.451).

63 On pourra comparer cette masse au dépouillement effectué par P. Vernois dans dix romans rustiques, genre qui privilégie pourtant l'expression dictonique (op.cit.,p.201).

gueur rend moins remarquables mais qui participent au même mouvement proverbial.

Cette importance peut encore s'estimer en termes d'originalité. Celle-ci s'affirme quand on constate que la diction parémiologique s'insinue dans toute l'oeuvre et que ces expressions frappent par leur vigueur et leur à-propos. Utiliser le proverbe était courir un risque: celui de sombrer dans la banalité, tant il est vrai que "le grand fonds commun de l'humanité est effroyablement commun"⁶⁴. De Coster a triomphé de l'écueil. Régénérer le proverbe a été sa façon à lui de le prendre et de lui tordre le cou.

Il est une troisième façon - fonctionnelle, celle-ci - d'évaluer l'importance d'un fait stylistique. C'est en examinant la place qui lui est dévolue dans les rouages d'une oeuvre. Dans le cas du proverbe, nous voulons parler du rôle capital qu'il se voit confier dans la dynamique narrative de l'Ulenspiegel. C'est en pesant nos mots que nous écrivons: capital. Car le proverbe est très souvent invoqué comme explication ou comme justification d'un développement. C'est lui qui le termine et le résume, en ornant l'idée de sa frappe en médaille. On peut d'ailleurs remarquer qu'il est très souvent utilisé pour fermer un paragraphe ou même un chapitre. Et lorsqu'il est employé dans la conversation, il en constitue assez souvent la dernière réplique, énergique et vive.

Sans doute est-il temps de fournir quelques exemples précis. C'est à l'extrême fin du chapitre I,7 que Claes explique à son jeune fils: "C'est aux fous qu'appartient le royaume du bon temps". C'est pour mettre fin à la dispute

⁶⁴

64 Cl. ROY, op.cit., p.1086.

qu'Ulenspiegel prononce l'adage "Baisez vilaine..." C'est pour mettre un point final à sa farce qu'il crée le proverbe des vilains aveugles. Et c'est encore pour avoir le dernier mot dans un échange de subtilités verbales qu'il utilise l'expression "Celui qui bat la caisse entendra le tambour" (IV,7, p.380)⁶⁵. Ailleurs encore, un moine simoniaque termine son sermon par cette phrase, où fleurit tout l'ironie de l'anti-clérical: "Acheter et ne pas payer comptant est un crime aux yeux du Seigneur" (I,54,p.96).

Souvent, l'auteur conclut lui-même une division importante. C'est en guise de moralité à un petit chapitre où l'on voit le jeune Ulenspiegel jouer le rôle du troisième larron qu'il émet la sentence: "Dans les querelles, les sournois ont leur profit" (I,19,p.31). C'est encore de la même façon qu'après avoir peint l'âme noire de l'Infant d'Espagne, il apprécie, en détachant bien la phrase: "Et la dolente Altesse souffrait, car mauvais coeur c'est douleur". Il conclut gravement le chapitre III,1: "Et la faiblesse dans le devoir appelle l'heure de Dieu" (III,1,p.221). De telles réflexions ont pour effet de donner une portée extrêmement générale aux faits narrés.

Lorsqu'il ne sert pas de moralité, le proverbe vient assez souvent jouer le rôle d'un point d'orgue. Ainsi, dans le chapitre où Ulenspiegel chante les victoires des Gueux, voit-on le héros énumérer toutes les villes et régions que leur vaillance ne leur a point encore conquises. En face de la liste, cette seule expression: "Tout vient à point aux lames patientes". Le lecteur est frappé par la formule et sait que c'est l'avenir qui est important et non le présent.

65 Absente dans l'abondante Parémiologie musicale de G. KASTNER, déjà citée.

C'est toujours la même fonction que détiennent de telles formules: donner aux faits racontés une valeur universelle en les hissant sur le plan du symbole. Nous nous permettrons d'insister sur ce point: l'intervention d'un proverbe ou d'un dicton - efforts de généralisation de la pensée - déplace toujours, et dans quelque contexte que ce soit, la signification du passage du plan du contingent à celui du général. On s'est parfois interrogé sur les raisons de l'universalité de la Légende. Nous serions assez tenté de l'expliquer par sa portée générale, qui permet donc les assimilations aux circonstances les plus diverses⁶⁶. L'oeuvre classique est celle que tout lecteur peut apprécier dans son propre contexte. Ce problème, celui de l'utilisation de l'oeuvre littéraire, phénomène assez comparable à celui de la consommation en économie politique, ressortit davantage à la sociologie des arts. Mais nous n'estimons aucunement déplacé de noter que des faits comme ceux que nous étudions contribuent à donner à la Légende sa valeur universelle, et que ceci explique cela.

Il est encore un cas d'utilisation du proverbe que nous avons à analyser. C'est celui où on lui confie un rôle dans les jeux de refrains et de répétitions qui assurent une forte cohésion à certains passages et leur confèrent un rythme narratif vigoureux. Après la prise de Gorcum, Lumey de la Marck se parjure en retenant prisonniers dix-neuf moines qu'il avait promis de laisser libres⁶⁷. C'est alors que se lève Ulenspiegel, apôtre de la vraie libre-conscience, celle

66 Nombreux sont les essayistes qui se sont annexé DC ou qui ont cru voir dans son oeuvre telle ou telle intention ou allusion précises. Toutes démarches admissibles tant qu'elles ne trahissent pas le sens littéral de l'oeuvre. Nous nous sommes expliqué ailleurs sur cette question de l'universalité de la L.U.

67 Cfr H. PIRENNE, op.cit., t.IV;pp.30-32, et H. MEUFFELS, Les martyrs de Gorcum, Paris, 1908.

pour qui le fanatisme reste fanatisme quelle que soit son origine, et que l'on entend déclarer: "Parole de soldat doit être parole d'or. Pourquoi manque-t-il à la sienne?" (IV, 8, p. 381). Cette réplique nous permet d'assister à la création d'un nouveau dicton: dans le débat avec ses coreligionnaires, le héros têtue n'aura que cette seule phrase à la bouche: "Parole de soldat, c'est parole d'or"⁶⁸. Il la répétera farouchement devant l'amiral. Les moines une fois pendus, un autre refrain, une autre sentence, viendra marteler le chapitre; c'est l'envers de la première, la grave accusation: "Parole de soldat n'est plus parole d'or". Celle-là aussi, il la répétera obstinément, jusque sous la potence où le mène son sens de l'honneur, en guise d'unique et laconique argument⁶⁹... En attendant que Nele surgisse pour le sauver de la corde en l'épousant⁷⁰. Cet exemple suffirait à montrer, si l'on n'en était déjà convaincu, que le proverbe n'est pas dans la Légende qu'un simple ornement superfétatoire. Il participe des mouvements narratifs auxquels il sait imprimer un dynamisme frappant.

68 La seconde répétition de la formule est un écho assez fidèle de la première: "Parole de soldat, parole d'or! pourquoi y manque-t-il?" (*id.*). Après seulement, la sentence se cristallisera sous son aspect définitif. (La seule fois où Thyl tiendra tout un raisonnement - c'est lorsqu'il est reçu en audience par l'amiral de Lumey- il cloturera celui-ci par la formule "Car je sais que parole de soldat, c'est parole d'or", p. 384). Ce n'est pas la première fois que nous décelons chez DC le souci d'introduire sans heurt les éléments qu'il veut puissants. Au total, le leitmotiv est 9 fois répété.

69 C'est cela qui est important. Outre qu'elle confère au passage un dramatisme poignant, la réitération de la formule peint mieux que ne saurait le faire une longue description le caractère volontaire du héros: "Sans s'expliquer plus et par la seule insistance de la répétition, il accuse d'une faute contre l'honneur l'un de ses chefs, en s'obstinant, jusque sur le bûcher [sic], à répéter la même phrase: 'Parole de soldat n'est plus parole d'or'" (E. NOULET, *op.cit.*, p. 14).

70 Cfr Jean GESSLER, Le mariage sous la potence, dans le numéro déjà cité du Folklore Brabançon, pp. 115-135.

L'étude des proverbes de La Légende est riche en enseignements. En apportant dans l'oeuvre du poète le lointain écho de certains genres littéraires anciens ou populaires, ce mode d'expression constitue un discret archaïsme par évocation. Avec un sens très aigu de l'observation, De Coster a su en saisir les caractères essentiels et recréer pour son compte une forme assumant de nombreux archaïsmes de langue. Ce faisant, il a nourri son livre d'une authentique saveur populaire. Au même instant, il faisait preuve d'une assez grande originalité: renouvelant les thèmes usés, se plaisant à la formule piquante, il a joué tour à tour des aspects traditionnels et savants de ces sentences. Jamais, cependant, il n'a succombé à la tentation de créer des proverbes dans le seul but de donner à son oeuvre l'aspect d'un almanach ou d'un traité folklorique. Toutes les créations s'y insèrent habilement grâce à la collaboration de nombreuses formules voisines. S'il n'y a rien de gratuit dans la composition même des sentences, rien n'est laissé au hasard lorsqu'il s'agit de les organiser au fil du texte. De Coster les utilise pour renforcer la place centrale qu'Ulenspiegel occupe au centre de sa légende et pour dessiner plus sûrement son caractère de héros universel et symbolique. Le proverbe, parcelle de la "vérité éternelle", vient encore marquer de son sceau les moments importants de l'épopée, vient frapper les discours et développements et sert à l'occasion de thème musical. En lui imprimant ce puissant mouvement parénétiq ue, le proverbe obtient une place de choix dans cette oeuvre qui fait une part si grande à l'image et qui demeure poésie ou même, comme nous allons le voir, chanson.

Chapitre XXI

UN MODE D'EXPRESSION PRIVILEGIE : LA CHANSON

Rares sont les lecteurs qui n'ont pas été intrigués par les chansons et les pièces versifiées dont De Coster a serti la prose de sa Légende. Elles se caractérisent par une tonalité qui les différencie du reste du texte¹, elles sont parfois maladroites, mais elles frappent toujours. Nous nous trouvons ici devant un nouveau type d'archaïsme par évocation.

En effet, une chose saute aux yeux de qui examine avec attention la façon dont ces pièces sont introduites dans le roman: la spontanéité de certains personnages à s'exprimer par la voie du chant. Ce mode de communication leur est aussi familier que le proverbe et ils l'utilisent aussi bien pour chanter leurs joies et leurs peines que pour commenter quel-

1 A tel point que certains des traducteurs de la L.U. ont cru bon de confier à une autre personne le soin de les rendre dans leur langue. Cfr, dans Warm. les nos 174, 175 (éd. identique aux nos 176, 177, 182 et reprise deux autres fois), 270 et 289.

que événement politique récent. Cette spontanéité est telle que l'on peut, dans certains cas, parler de création instantanée. Or, bien rares sont les romans modernes où l'on rencontre des personnages qui s'avancent la chanson aux lèvres. Dans les cas où cela se passe, cette chanson n'a le plus souvent qu'une simple valeur de citation, le héros empruntant des vers appropriés à ses sentiments ou à sa situation mais qui vivent en dehors de lui dans un répertoire préexistant²; en d'autres termes, ce personnage se sert de la chanson pour traduire des sentiments: il ne s'exprime pas normalement par elle. On sait quels sont les genres littéraires qui présentent cette dernière caractéristique. Il n'y a guère que le roman romantique où l'on puisse rencontrer des figures composant spontanément des pièces versifiées et chantées. On connaît le rôle joué par Gérard de Nerval dans la connaissance que nous avons de certaines chansons populaires du Valois, le nombre étonnant d'airs folkloriques identifiables chez George Sand, dans Jeanne, les Noces de campagne ou La mare au diable, dont l'action repose tout entière sur un cadre de pièces chantées; et l'on se souviendra de certain passage des Chouans de Balzac, ou encore de Pierrette, ainsi que d'oeuvres moins connues comme les Vacances de Camille, de Henri Murger. Encore, dans tous ces écrits, la chanson n'est-elle pas aussi spontanée qu'on veut parfois le croire. Les commentaires qui l'accompagnent le prouvent d'ailleurs. C'est ici Gérard de Nerval qui commente: "je ne puis citer les airs", "encore un air avec lequel j'ai été bercé", ou qui se livre à de naïfs commentaires de musicologue³; c'est George Sand qui nous décrit

2 Sur quelques modes d'insertion de la chanson dans les oeuvres littéraires voir Marie DELCOURT, La chanson dans la pièce, dans B.A.R.L.L., t.XLII (1964), pp.47-69. D'autre part, les chansons se présentent dans des caractères distincts du reste du texte: leur corps est nettement plus petit.

3 Cfr Julien TIERSOT, La chanson populaire et les écrivains romantiques, Paris, Plon, 1931, pp.49-137.

minutieusement le cérémonial des joutes chantées berrichonnes; c'est Balzac qui évoque les sentiments de Barbette lorsqu'elle entend la chanson entonnée par Pille-Miche. L'exception majeure à cette tendance est Victor Hugo: de nombreux petits couplets parsèment Les Misérables, refrains politiques, couplets poissards, vieux fredons sentimentaux; les citations authentiques - de Béranger ou empruntées à la tradition anonyme - se mêlent à la création pure, sans que l'on puisse toujours démêler ce qui revient à l'une et à l'autre. Il en va de même dans Notre-Dame de Paris, où les archaïsmes de civilisation abondent: c'est tout naturellement que la chansonnette fleurit au coin des lèvres de la Esmeralda ou du petit Jehan.

Au total, on ne retrouve guère la chanson spontanée que dans le roman historique et dans certains romans ou contes régionalistes, voire rustiques⁴. En tout état de cause, dans des genres qui mettent en scène des personnages appartenant à un autre univers. La chanson y est censée constituer "une sorte d'arrière-fond sonore au récit où l'âme populaire trouve son expression en se reliant aux générations passées"⁵. Et ceci se comprend parfaitement. Dans la psychologie des foules, la composition spontanée des chansons est la première caractéristique de la poésie populaire. Conception où l'on reconnaît la trace de l'influence des Wilhelm Grimm, Von Arnim, Herder, Hoffmann von Fallersleben, etc.; la chanson sort spontanément du peuple, ce "bon géant, naïf et infailible, ignorant tout mais plus savant que les sa-

4 Le symbolisme a également prêté attention à la chanson populaire. Ce n'était cependant plus pour la recueillir ou la ressusciter, mais pour la fondre dans un alliage de primitif et de raffiné. Cfr Mathias TRESCH, Evolution de la chanson française, Paris, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1926, pp. 15 ss.

vants, ogre gentil, débonnaire et vertueux"⁶. Les travaux des folkloristes modernes ont réduit à néant ce topos: une littérature populaire se définit plus par ses modes de diffusion et de consommation que par son type de genèse. Mais si l'on s'efforce de se placer du côté des effets, c'est surtout des opinions que l'on doit tenir compte. Aussi bien pour les archaïsmes par évocation que pour les archaïsmes linguistiques, ce n'est pas la vérité scientifiquement établie mais les grandes images déposées dans l'esprit du lecteur qui doivent compter. Nous nous excusons de rappeler une fois de plus cette évidence.

La caractéristique de la spontanéité n'est pas la seule communément attribuée à l'art populaire. Une autre lui est corollaire: toujours d'après le lieu commun romantique, la faculté de composer spontanément est le privilège des civilisations primitives. De l'apparence populaire d'une chanson découle donc le caractère intemporel de cette chanson: "De ce que la poésie populaire est l'oeuvre des hommes dans le temps naît l'illusion qui est celle de Nerval, et de tant d'autres. Nous sommes toujours tentés de croire qu'il n'y a de poésie véritablement populaire que du passé"⁷. Cette tentation est plus forte encore lorsque le texte use de formes métriques peu familières, ou quand il évoque des êtres, des objets, des événements qui ne sont pas de notre temps.

La présence de chansons dans un roman moderne peut donc, si celles-ci présentent les traits que nous venons de souligner, être versée au compte de l'archaïsme par évocation. Or, nous allons le voir, les pièces versifiées que De Coster introduit dans son texte respectent presque toujours ces con-

6 Claude ROY, Trésor de la poésie populaire, Paris, Seghers, 1967, p.9.

7 Cl. ROY, op.cit., p.13.

ditions: non seulement elles viennent presque toujours de plano aux lèvres des héros, mais elles possèdent encore des particularités prosodiques et rythmiques qui les rendent fort étrangères à nos habitudes, elles sont le plus souvent dépourvues de refrains, au sens moderne du terme, elles ont parfois pour thème des faits historiques précis qui semblent en ramener automatiquement la composition au XVIIe siècle, et font à l'occasion usage d'archaïsmes de langue et de civilisation. Examinons sur pièces le chansonnier de l'Ulenspiegel⁸.

Le premier couplet versifié de la Légende est une petite romance de 9 vers hexasyllabes (sauf le premier, heptasyllabe), seule véritable chanson d'amour d'Ulenspiegel:

Quand je vois pleurer m'amie
Mon coeur est déchiré.
C'est miel quand elle rit,
Perle quand elle pleure.
Moi, je l'aime à toute heure ...

(I,27,p.43, pièce 1).

Cette chansonnnette semble bel et bien improvisée par le jeune coq, acculé à déployer toutes les ressources de son esprit inventif pour regagner le coeur de Nele, qu'une infidélité a fait pleurer. Détail qui le prouve: il introduit le nom de

8 Pour permettre au lecteur d'identifier rapidement chacune des pièces, nous les doterons d'un numéro d'ordre, au fur et à mesure qu'elles apparaîtront dans ce répertoire. Cette numérotation est arbitraire. Nous donnons à la fin du chapitre un tableau récapitulatif des pièces. Han.DC, 312-318 a consacré un paragraphe de son travail à la description des "dix" chansons d'Ulenspiegel.

son amie dans la composition (v.9). Ce caractère improvisé apparaît encore dans le rythme, légèrement déséquilibré (v.1), dans le fait que l'isophonie des sections finales est à peine esquissée (4 et 5, 6 et 8 riment, 1 et 3 assonnent) et dans certaines lourdeurs de style⁹. Le lecteur moderne reconnaîtra dans la formule m'amie un poncif de la chanson populaire de V'la l'bon vent à Pierre de Grenoble.

On retrouve cette formule dans la chanson d'un lansquenet ivre, célébrant les amours de la mer, "l'épouse du seigneur Maan, qui est la lune et le maître des femmes".

Quand seigneur Maan arriva
Dire bonsoir à dame Zee,
Dame Zee lui servira
Un grand hanap de vin cuit.
Quand seigneur Maan viendra (I,71,p.133,pièce 2).

Et le soudard de continuer pendant 3 strophes¹⁰, en se comparant à Maan ("Ainsi fasse de moi m'amie,/Gras souper et bon vin cuit"). On reconnaîtra ici un thème courant dans la littérature populaire où la croyance à l'action des astres sur les actes humains est chose courante¹¹. On observera la structure un peu décousue de cette chansonnette qui s'efforce de tendre vers une certaine régularité sans toutefois y parvenir (rimes imparfaites ou inexistantes, longueur du vers ou des couplets variant légèrement).

-
- 9 Toute la chanson est au présent. Elle se termine par: "Et je nous paie à boire/Quand Nele sourira", rupture qui choque lorsqu'on lit toute la chanson. Dans les textes transmis par voie orale, de pareilles irrégularités sont monnaie courante.
- 10 Toutes se terminent par "Quand seigneur Maan viendra". La dernière ne comporte que 4 vers. La chanson aurait pu être plus longue, puisque DC ajoute: "Puis tour à tour buvant et chantant un quatrain, il s'endormit".
- 11 Tout un corpus de dictions et de pronostics s'est élaboré autour de ce thème. L'astronéologie a donné beaucoup de pouvoir à la lune, croyance qui s'est diffusée par la voie des almanachs. Epinglons chez De Coster ce petit

Le premier livre contient encore une pièce rimée d'un caractère fort particulier. Il s'agit du chant des esprits, suivant les Pâques de la Sève. La mission d'Ulenspiegel lui est signifiée en d'obscures paroles:

Par la guerre et par le feu,
Par la mort et par le glaive,
Cherche les Sept.

Dans la mort et dans le sang,
Dans les ruines et les larmes,
Trouve les Sept.

Laid, cruels, méchants, difformes,
Vrais fléaux pour la pauvre terre,
Brûle les Sept.

Attends, entends et vois,
Dis-nous, chétif, n'es-tu bien aise ?
Trouve les Sept. (I,85,p.170, pièce 3).

On remarquera d'emblée que ces couplets sont vierges de toute formule obsolète¹². La pièce se compose de six tercets non rimés, régulièrement construits sur le même canevas. Les quatre premiers sont dits par l'empereur Printemps et sa compagne, le chœur des esprits reprenant les strophes 2 et 4¹³. Un peu plus loin, la prédiction se poursuit sur un ton que

dialogue:

- Nous autres femmes, dit-elle, sommes esclaves de qui nous gouverne!
- La lune ? dit-il (IV,1,p.353).

On trouve encore dans le carnet de l'auteur: "La lune qui est la reine des femmes" (HUYSMANS, Le roman d'Ulenspiegel et le roman de Charles De Coster, p.28). De tels passages sont bien faits pour accentuer le côté populaire de l'œuvre (cfr L'Almanach perpétuel, pronosticatif, proverbial et gaulois, Paris, Desnos, 1774, pp.40-41 et LE ROUX DE LINCY, op.cit., p.107).

- 12 D'ailleurs, le chapitre I,85, d'une longueur supérieure à la moyenne, contient relativement peu d'arch.
- 13 Rien n'indique que la prophétie du génie soit chantée ("L'empereur et sa compagne répondirent ensemble") mais la reprise l'est.

l'emploi de septentrion et de couchant rend assez noble:

Quand le septentrion
Baisera le couchant,
Ce sera fin de ruines:
Trouve les Sept
Et la Ceinture. (id.)

Et c'est la conclusion:

Attends, entends et vois,
Aime les Sept
Et la Ceinture (p.171)¹⁴.

14 Les réminiscences de ce passage seront nombreuses dans l'ouvrage:

- J'entends, dit Mele, près de nous dans le feuillage une voix comme un souffle disant:

Par la guerre et par le feu,
Par les piques et par les glaives,
Cherché;

Dans la mort et dans le sang,
Dans les ruines et les larmes,

Trouve. (IV,12,p.400, pièce 3 bis)

Dans le corps du texte, on trouve aussi: "Et par ruines, sang et larmes, vainement Ulenspiegel cherchait le salut de la terre des pères" (III,9,p.234); plus loin on lit: "Et il entendit une voix comme un souffle disant: En mort, ruines et larmes, cherche" (III,16,p.252); le vers "En ruines, sangs et larmes, cherche" se présente encore, détaché, au milieu de III,28 (p.280). Il s'agit là d'un de ces procédés de concaténation qu'affectionne DC. Celui-ci a la même fonction que "les cendres battent": rappeler à Ulenspiegel sa mission salvatrice et vengeresse (v.chap.XXII). Au début du livre II, où commence la quête d'Ulenspiegel, on peut entendre ce dernier se répéter la recommandation des esprits; il était difficile d'imaginer meilleure transition entre les deux livres:

"Et il répétait toujours en son esprit:

Quand le septentrion
Baisera le couchant,
Ce sera fin de ruines.

Aime les Sept
Et la ceinture.

- Las! se disait-il, en mort, sang et larmes, trouver Sept, brûler Sept, aimer Sept! Mon pauvre esprit se morfond, car qui donc brûle ses amours?" (II,2,p.176, pièce 3 ter).

Le caractère obligatoirement obscur de ces paroles, l'aspect recherché des formules, la diversité et l'élaboration de la structure strophique (7,7,4 dans la première partie, 6,6,6,4, 4 dans la seconde)¹⁵, l'absence quasi-totale d'archaïsmes remarquables dans tout le passage confèrent à ce chant une tonalité très distincte des autres pièces. Nous entendrons encore une autre série de couplets exactement parallèle à ceux-ci.

Plus intéressante est la petite pièce du début du livre II. Thyl étant parti de bon matin, dans sa quête des Sept mystérieux, Nele le recherche en chantant:

Vous qui passez, avez-vous vu
Le fol ami que j'ai perdu ?
Il chemine au hasard, sans règle;
L'avez-vous vu ? (II,2,p.177, pièce 4).

Sa chanson, qui exploite un thème connu de la poésie lyrique ancienne¹⁶, compte quatre couplets réguliers d'octosyllabes se terminant chaque fois par l'interrogation "L'avez-vous vu". La rime est assez étudiée, sans cependant donner l'impression d'une trop grande régularité: au moins deux vers par strophe assonnent en -u, quand ils ne riment pas, tandis que les autres vers riment entre eux par dessus les frontières des couplets (3-5, 9-13-15). Dans le dernier couplet, on notera l'intervention de la tourterelle qui, avec le rossignol, est un des oiseaux familiers des refrains populaires; l'attention est d'ailleurs immanquablement attirée sur ce poncif par l'inversion du sujet et l'ellipse de l'article ("Sait-il que languit tourterelle", v.13). On remarquera également l'inversion du vers suivant ("Quand elle a son homme perdu") et

15 On aura cependant noté la présence de vers de 6 et de 8 pieds dans la première partie.

16 A. JEANROY, Les origines de la poésie lyrique en France, Paris, Champion, 2e éd., 1904, pp.169-172, 208-209.

l'absence de pronom personnel au vers 9 ("Si le trouvez..."). Trait archaïque assez rare dans le texte pour que nous puissions y voir un désir de donner à la chanson cette allure vieillotte qu'affectionnaient les romantiques.

Mais dans ce passage une autre chose frappe le lecteur: la question de Nele ne reste pas sans réponse. Son ami s'est caché et imite "la voix d'un toussieux fredonnant après boire"; à l'instar du Richard Cœur de Lion des légendes, se faisant ainsi connaître par Blondel de Nesles, il improvise alors un couplet. Cette réponse est rimée (et, notons-le, ses rimes sont riches¹⁷, ce qui attire l'attention sur le tour de force) et possède exactement la même structure rythmique que la chanson de la jeune fille:

Ton fol ami, je l'ai bien vu,
Dans un chariot vermoulu,
Assis auprès d'un gros goulu,
Je l'ai bien vu (id., pièce 4 bis)

Si la réponse du vagabond est improvisée, la chanson de Nele ne l'était pas moins. Tout le laisse supposer: l'adaptation des paroles à la situation (vv.3,7), le fait que le nom des héros puisse entrer dans le jeu des rimes (v.9) et ne point casser le mètre (v.11). On ne peut s'empêcher de songer ici à ces tensons médiévaux où les poètes se répondaient couplet par couplet. Nous ne suggérons ici qu'un parallélisme puisque Nele et son ami n'engagent pas réellement un débat contradictoire. D'ailleurs, tous les folkloristes connaissent les vertus de la chanson alternée, des cantigas paralelísticas galiciennes aux couplets symétriques vietnamiens. Cette technique est un réel facteur de poétisation. Ce n'est guère que

17 Chose rare chez DC.

dans les contes que les héros s'adressent au monde anonyme qui les entoure et qu'ils s'adressent des réponses si soigneusement rimées!

Mais bientôt les délicats poèmes d'amour vont faire place aux farouches hymnes guerriers. Le premier qu'il nous est donné d'entendre et dont le refrain va marquer tout le livre, est la Chanson des Gueux, entonnée par Ulenspiegel:

Slaet op den trommele van dirre dom deyne,
Slaet op den trommele van dirre doum, doum.
Battez le tambour van dirre dom deyne,
Battez le tambour de guerre.

Qu'on arrache au duc ses entrailles!
Qu'on lui en fouette le visage !
Slaet op den trommele, battez le tambour.
Que le duc soit maudit! A mort le meurtrier!
(III,5,p.225, pièce 5)¹⁸.

- 18 En flamand moderne: slaet op de trommel. Le refrain est emprunté "à un lied du temps": la Note des éditeurs à la Préface du Hibou (rédigée par DC à l'usage du jury du Prix Quinquennal de littérature française et introduite dans la "seconde édition") signale le fait (p.2). Selon Han. DC., 225, DC l'a pris dans l'ouvrage de J.-J. ALTMAYER, Une succursale du tribunal de sang, Bruxelles, 1853, pp.34 et 35; c'est extrêmement probable. Il faut cependant noter que le refrain a joui d'une certaine notoriété et qu'on le retrouve dans un grand nombre de chansonniers (cfr Fl. VAN DUYSE, Nederlandsche liederboek, 4e éd., t.I, 1828, pp.20 - 21, Max ROOSES, Nieuw schetsenboek, Gand, 1888, p.86, etc. Altmeyer donnait cette chanson d'après le Niederlaendisches Museum, t.I, pp.125-126). Mais de là, il ne faut pas nécessairement inférer que DC se soit toujours inspiré de chansons historiques, comme le laisse supposer tel critique anonyme: "Même les poèmes et chansons dont son texte est émaillé, tels la 'Chanson des Gueux' et 'La Chanson des Traîtres' sont des interprétations de vieux Lieder du XVIIe siècle" (Charles De Coster, postface à la L.U., s.l. [Paris], Club français du livre, 1956, p.413). Il ne faut surtout pas s'autoriser à écrire: "Een van De Costers Brusselse vrienden, prof. J.J. Altmeyer, die in 1853 een bundel Geuzenliederen hat gepubliceerd, inspireerde hem tot de talrijke strijdliederen die men in de roman aantreft" (Theun de VRIES, Inleiding à Tijl Uilenspiegel, Amsterdam, Anvers, Contact, 1967, p.13. Notons en passant que le livre de 1853 n'est pas du tout "un recueil de Chants de Gueux").

Suivent 16 vers animés de la même "haine enragée"¹⁹ et ponctués des cris "Vive le Gueux"²⁰ et "Slaet op den trommele", suivi ou non de sa traduction française. Toutes les images de la chanson possèdent une vigueur et une implacabilité égales à celles de la seconde strophe. Après l'exhortation d'Ulenspiegel ("Hommes fauves, dit-il, vous êtes loups, lions et tigres. Mangez les chiens du roi de sang") et un nouveau cri "Vive le Gueux!", les révoltés reprennent en chœur:

Slaet op den trommele van dirre dom deyne;
Slaet op den trommele van dirre dom dom;
Battez le tambour de guerre. Vive le Gueux!
(p.226, pièce 5).

Cette chanson clôt un chapitre d'un surprenant dynamisme narratif²¹: Ulenspiegel y conte, pour les Gueux sauvages de Marenhout, les exactions de Philippe II et du Conseil de Sang, ainsi que les premiers hauts faits de la résistance armée. Les strophes condensent les sentiments qui animaient toute la

Enrichi d'un sang nouveau par DC, le refrain a connu un regain de notoriété, au point que les termes Slaet op den trommele ont été repris par Victor Van den Berghe en guise de titre à sa version néerlandaise de la pièce de Ashley Dukes, The song of Drums, inspirée directement de la traduction anglaise de la L.U. Nombre d'écrits rédigés sous l'influence de DC prouvent la notoriété du refrain. Cfr Han DC., 327-328, Warn., p.108, Aloïs GERLO, Uilenspiegel in de Vlaamse letteren, dans Vlaan, 68, etc. La formule Slaet op den trommele a été choisie en guise de titre aux quelques pages qui rassemblent les chansons d'Ulenspiegel dans l'ouvrage commémoratif In het spoor van Uilenspiegel (textes réunis par Bert PELEMAN, Hasselt, Heideiland, 1968, pp.247-255). Le refrain a en outre été exploité dans les nombreuses œuvres lyriques qu'a inspirées la L.U. (cfr. pp. 110-112de Warn.),

19 Roll., 81.

20 Autre leitmotiv ayant effectivement appartenu à des chansons politiques du XVIIe siècle, aussi bien en langue flamande qu'en français (cfr Vive, vive le gueus, dans le Nederlandsche Liederboek de Fl.VAN DUYSSE, t.I, pp.18-19). Le bilinguisme des chansons de DC trouve également ses répondants dans l'histoire.

21 Il sera commenté par ailleurs (v. Chapitre XXII).

longue narration²².

On peut entendre un écho du refrain guerrier dans les deux chansons qui constituent la quasi-totalité du chapitre IV,2 (pièces 6 et 7). La première, de 29 vers, se termine par "Battez le tambour de guerre, battez le tambour"²³ (pp. 357-358). C'est une cantilène épique, au rythme très irrégulier (les vers ont de 5 à 14 pieds) et à la structure strophique extrêmement libre. Ulenspiegel y chante, pour ses compagnons d'armes, le bon droit des Gueux, leurs dernières victoires (ici apparaissent des noms de villes et de régions) et la mort des bourreaux. La seconde (pièce 7, pp.357-358) est plus longue: elle compte 51 vers. C'est plutôt un hymne de désolation et le "tambour de guerre" y alterne avec le "tambour de deuil"²⁴. L'écho de la première chanson guerrière (n°5) s'y retrouve encore avec les vers:

Le glaive est tiré, duc, nous t'arracherons les
[entrailles

Et t'en fouetterons le visage.

Battez le tambour. Le glaive est tiré.

Battez le tambour. Vive le Gueux !

(vv. 48-51, pièce 7).

(vv. 48-51, pièce 7)

-
- 22 Sur le ms, seuls les 4 premiers vers sont alignés. Dans le bas de la marge du f. 493, DC a écrit: "Caractère poétique. Aller à la ligne à chaque crochet". Il a supprimé "des innocents" (v.12), la conjonction *et* (vv.6,16) et un second "Battez le tambour de guerre" (v.18).
- 23 En outre, l'expression se retrouve 5 fois dans le corps même de la chanson: c'est tantôt "battez le tambour" (vv.9,18,26,29), tantôt "battez le tambour de guerre" (vv.8 et 29) ou "battez le tambour de guerre et de gloire" (v.17). Sauf dans le cas des vers 9 et 17, ces refrains terminent régulièrement la strophe. Le cri "Vive le Gueux" s'y lit 2 fois. Entre les deux chansons, le héros retourne au mode narratif. Dans son discours, on trouve une nouvelle fois le cri "Battez le tambour de guerre"(p.357).
- 24 "Battez le tambour" s'y retrouve 3 fois (vv.4,50,51), "Battez le tambour de guerre" 3 fois (vv.12,26,32) et "Battez le tambour de deuil" 2 fois (vv.6 et 39). Ces deux dernières expressions se retrouvent toujours en fin de vers.

tandis que les deux chansons de IV,2 sont étroitement liées par leurs éléments communs: éléments thématiques (on y insiste sur la spoliation du pays par l'occupant et plus particulièrement sur l'affaire du dixième denier²⁵) ou formels (l'expression "le glaive est tiré" se retrouve 4 fois dans la première chanson, 2 fois dans la seconde et les voix des compagnons d'Ulenspiegel reprennent en chœur: "Le glaive est tiré, vive le Gueux", p.359)²⁶. On peut donc voir comment s'établissent ces concaténations dans l'usage desquelles De Coster se montre virtuose. J. Hanse avait déjà noté le fait: "On perçoit les sonores rappels d'une chanson à l'autre"²⁷. Nous aurons plus d'un exemple à fournir en ce sens.

Le chant du chapitre III,35 est d'un tout autre registre et exalte des sentiments bien différents. Est-ce pour cela que la disposition formelle en est, elle aussi, très distincte? Car la chanson de la Gilinne, jeune gouge trouvant son plaisir à attirer les réformés dans ses filets et à les dénoncer, est extrêmement régulière²⁸: sept quatrains hexasyllabiques rimés abab. La première strophe donne un bon exemple du ton de la chanson:

25 En 1570, le duc d'Albe leva des impôts onéreux qu'il rendit perpétuels. C'étaient les impôts du 100e denier (1% de la valeur de tous les biens), du 20e (5% sur la vente des biens immeubles) et du 10e denier (10% sur la vente des biens mobiliers). Cette décision arbitraire (seuls avaient force de loi les impôts consentis par les Etats) fut l'occasion d'un soulèvement général. D'après Han.DC., 226, DC se serait, pour la pièce 6, inspiré d'Altmeyer (op.cit., p.58). Notons que du XVIIe siècle datent plusieurs chansons sur le "dixième denier" (cfr De tiende denning, in Ernest CLOSSON, Chansons populaires des provinces belges, Bruxelles, 1905, p.2).

26 Le cri "Vive le Gueux" concluait la pièce 7.

27 Han.DC., 314. On perçoit même ces rappels en dehors des chansons. Certaines paroles prononcées au long des chapitres constituent parfois des échos de celles-ci. Nous en verrons un exemple plus loin.

28 Notons que cette pièce est donnée comme chantée en français.

Au son de la viole
Je chante nuit et jour;
Je suis la fille-folle,
La vendeuse d'amour. (III,35, p.315, pièce 8)

est également la dernière (p. 316). Quelques archaïsmes de civilisation parsèment ces vers assez conventionnels: viole, escarcelle, carolus. Un peu plus loin, dans l'ambiance oppressante de l'estaminet, la folle-fille entonne un petit quatrain:

Cherche ailleurs de tel charmes,
Prends tout, mon amoureux,
Plaisirs, baisers et larmes,
Et la Mort si tu veux (p.316, pièce 8 bis).

dont les deux derniers vers rappellent la chanson précédente. La strophe VI disait en effet:

Vois, je vends tout: mes charmes,
Mon âme et mes yeux bleus;
Bonheur, rires et larmes,
Et la Mort si tu veux (pp.315-316, pièce 8).

C'est encore le même procédé que nous retrouvons quelques pages plus loin: après la bagarre, la Gilinne chante:

Sanglant était mon rêve,
Le rêve de mon coeur:
Je suis la fille d'Eve
Et de Satan vainqueur (p.321; pièce 8 ter).

La strophe IV de sa longue chanson disait en effet:

Je suis la fille d'Eve
Et de Satan vainqueur,
Si beau que soit ton rêve,
Cherche-le dans mon coeur (p.315, pièce 8).

Le chant de la Gilinne, dont la tonalité est adaptée à chaque nuance de la situation, est un des procédés qui, tous subordonnés à celui de la répétition²⁹, participe au dynamisme de ce que Romain Rolland a nommé "la grande scène du bordel de Courtrai"³⁰

Mais nous retrouvons le rythme irrégulier des *Lieder* guerriers au chapitre IV,9, où Ulenspiegel, à la demande de ses compagnons, conte la prise de Mons et la bravoure de Guitoy de Chaumont (pièce 9)³¹. On relève dans cette pièce les traits archaïques "au grand trotton" et "bride avalée" (v.9), "or çà", ainsi qu'un assez grand nombre d'ellipses d'articles. On notera encore une nouvelle réminiscence du grand hymne de guerre avec les vers "DouceMENT battez le tambour" (v.8), "Battez le tambour" (v.26) et "Battez le tambour de gloire" (v.30). Elle se termine par le cri bien connu de "Vive le Gueux" (v.32). Parmi les chansons historiques du seizième siècle, celles qui célèbrent les prises des villes sont assez nombreuses. Cette création de Charles De Coster respecte d'assez près les caractéristiques du genre: refrain crié, mise en exergue d'un détail épique, usage de formules comme "ville gagnée", etc.³².

29 Le chapitre est scandé par les cris 'T is van te beven de klinkaert! et Buvons (cfr chap. XXII)

30 Roll., 87.

31 Cfr la source de DC: MOTLEY, Fondation de la République des Provinces Unies. La révolution des Pays-Bas au XVIIe siècle, traduit de l'anglais par A. LACROIX et G. JOTTRAND, Bruxelles, 1859, t.II, p.13. La prise de Mons fut un événement politique important, car elle obligea le duc d'Albe à parer au plus pressé en se portant au Sud. La révolte put alors se répandre en Hollande et en Zélande. Cfr PIRENNE, op.cit., t.IV, pp.31-32.

32 Cfr par exemple lère chanson sur la prise de Hesdin, dans le Recueil des chants historiques français, par LE ROUX DE LINCY, 2e série, Paris, 1842, pp.80-81. On trouve fréquemment ce cri dans les romans ou drames romantiques historiques (ainsi dans Les gantois en 1382, de Gaspard De Cort, 1841).

La chanson narrative permet à l'auteur de varier avec souplesse ses techniques de relation historique, puisqu'elle le dispense d'un nouveau chapitre d'explications que l'on sentirait rédigé de sa plume. Ce faisant, De Coster donne raison à la théorie romantique qui voudrait que les épopées trouvent leur origine dans les cantilènes épiques surgissant spontanément sur les lèvres d'anonymes bardes après chaque événement important. C'est bien de cette fièvre de Naturpoesie qu'Ulenspiegel est pris. Après boire, ses compagnons lui demandent: "Tu as toujours le nez au vent pour flairer les nouvelles de la terre ferme, tu connais toutes les aventures de guerre: chante-les nous. Cependant Lamme battra le tambour et le fifre mignon glapira à la mesure de ta chanson" (p.389). Le héros annonce alors en prose le thème de sa chanson: il narre - au temps présent - les prémisses de l'opération: "Un jour de mai clair et frais, Ludwig de Nassau, croyant entrer à Mons, ne trouve point ses piétons ni ses cavaliers...", après quoi il entonne son chant³³:

Où sont tes piétons ou tes cavaliers ?
Ils sont aux bois, égarés, foulant tout:
Ramilles sèches, muguet en fleur.
Monsieur du Soleil fait reluire
Leurs faces rouges et guerrières,
Les croupes luisantes de leurs coursiers;
Le comte Ludwig sonne du cor:
Ils l'entendent. Doucement battez le tambour (p.389)³⁴

Dans une autre courte pièce, que le trouvère ne chante point mais déclame, apparaît une image familière aux lecteurs de la Légende:

33 Même technique dans les chapitres III,5 (pièce 5) et IV,2(7).

34 Cette chanson ne reste pas sans réponse: "Et les Gueux chantaient sur les navires: 'Christ, regarde tes soldats. Fourbis nos armes, Seigneur. Vive le Gueux!'" (p.390).

Vive le Gueux! Ne pleurons point, frères.
Dans les ruines et le sang
Fleurit la rose de liberté.
Si avec nous est Dieu, qui sera contre ?

Quand l'hyène triomphe,
Vient le tour du licn.
D'un coup de patte, il la jette sur le sol, éventrée.
Oeil pour oeil, dent pour dent. Vive le Gueux !
(IV,10,p.392,pièce 10).

Aux deux quatrains irréguliers répond un tercet entonné par les révoltés:

Le duc nous garde même sort.
Oeil pour oeil, dent pour dent,
Blessure pour blessure. Vive le Gueux ! (id.)

Cette petite pièce vient conclure sur le mode lyrique l'évocation saisissante qu'Ulenspiegel fait de la Saint-Barthélemy. Le tout est ponctué du cri "Vive le Gueux!" trois fois répété.

Un peu plus loin, Ulenspiegel chante sa propre invulnérabilité. Le dernier de ses 3 quatrains heptasyllabiques est resté célèbre:

J'ai mis: "Vivre" sur mon drapeau,
Vivre toujours à la lumière:
De cuir est ma peau première,
D'acier ma seconde peau (IV,20, p.418, pièce 11)³⁵.

Le héros l'avait déjà chanté auparavant, lors d'un coup de main qui aurait pu lui coûter la vie (III,26,p.271; 11 bis). Il répliquait par là à son compagnon qui lui faisait part de ses craintes (à cette profession de foi, Lamme devait rétorquer: "Je n'ai qu'une peau bien molle, le moindre coup de

35 Le dernier vers de chaque couplet consiste en une reprise de "D'acier ma seconde peau".

dague la trouerait incontinent"). Ulenspiegel chantera encore son couplet, en réponse, cette fois, à Nele qui l'attend au retour des rudes combats de Rammekens, Gertuydenberg et Alckmaer et lui demande s'il est exempt de blessures (IV, 21, p.419; 11 ter). Il y a là comme une "signature" du héros. Avant de chanter la chanson complète, il avait annoncé: "Ecoute ma chanson" (p.417). La répétition du couplet est extrêmement importante, car au cours du livre quatrième, Ulenspiegel, de simple humain qu'il était, devient esprit incarné³⁶. Il s'agit d'une chanson martiale, sans doute, mais cette fois régulière: "Par déférence pour son héros, De Coster lui accorde le privilège des rimes et d'un rythme régulier"³⁷.

Une autre chanson épique dont J. Hanse a parlé avec bonheur³⁷ est celle où Ulenspiegel compare longuement le duc d'Albe, rappelé en Espagne, à un chien battu. Cette longue pièce (61 vers) constitue à elle seule le chapitre qui clôt le livre IV. La structure de cette première chanson de délivrance est à nouveau irrégulière, non pas tellement dans la

36 On peut facilement suivre les étapes de cette transfiguration. A la naissance du jeune Thyl Claes, c'est la prophétie de Katheline, laissant entr'apercevoir la constitution du trio: Esprit de Flandre, Coeur de Flandre et Estomac de Flandre. Au plus fort des combats, Thyl, qui ne vieillit point, déclare: "Je ne suis point corps, mais esprit" (IV, 7, p.380). Après la troisième répétition du couplet, c'est la réflexion de Lamme: "Tu es esprit sans doute, Ulenspiegel, et toi aussi Nele, car je vous vois toujours allègres et jeunets" (IV, 21, p.419). C'est ainsi que sont préparés les chapitres de la fin, où "Ulenspiegel et Nele, ayant leur jeunesse, leur force et leur beauté, car l'amour et l'esprit de Flandre ne vieillissent point", vivent dans la tour de Veere. Eternellement jeune et invulnérable, Thyl est aussi immortel. L'ouvrage peut alors se terminer par la phrase: "Est-ce qu'on enterre, dit-il, Ulenspiegel, l'esprit, Nele, le coeur de la mère Flandre? Elle aussi peut dormir, mais mourir, non!" (V, 10, pp.454-455).

37 Han. DC., 315.

longueur des strophes, qui ont en général 8 vers³⁸, mais en ce qui concerne la rime et la longueur des vers. Le cri "Vive le Gueux!" conclut chaque strophe de cette chanson qui commence et se termine par la même explosion de joie:

Leyde est délivré, le duc de sang quitte les Pays-
[Bas

Sonnez, cloches retentissantes;
Carillons, lancez dans les airs vos chansons;
Tintez, verres et bouteilles (IV,22,p.419).

Sonnez, cloches retentissantes;
Carillon, lance en l'air tes chansons;
Tintez, verres et bouteilles:
Vive le Gueux! (p.421, pièce 12).

On remarque en outre la nouvelle apparition des vers:

Donc battez le tambour de gloire,
Donc battez le tambour de guerre! (vv.18-19,p.420)

La troisième version de Slaet op den trommele, à savoir "Battez le tambour de deuil", trouve son emploi dans la célèbre "Chanson des traîtres", qui expose la situation politique aux alentours des années 77, 78³⁹. En voici les premières mesures:

38 La première et la neuvième strophes sont des quatrains et la strophe centrale comporte 5 vers. La pièce est donc bâtie sur un schéma rigoureusement symétrique.

39 Pour écrire sa chanson, DC s'est inspiré de textes historiques que l'on n'a pu identifier à ce jour. Dans la Note des éditeurs il fait en effet allusion à "des documents d'une authenticité irrécusable existant aux Archives du Royaume à Bruxelles" (p.2). Mais rien ne laisse supposer qu'il s'agisse d'une copie textuelle, comme l'affirme gratuitement Soss., 181.

Le ciel est bleu, le soleil clair;
Couvrez de crêpe les bannières,
De crêpe les poignées des épées,
Cachez les bijoux;
Retournez les miroirs:
Je chante la chanson de Mort,
La chanson des traîtres.

Ils ont mis le pied sur le ventre
Et sur la gorge des fiers pays
De Brabant, Flandre, Hainaut,
Anvers, Artois, Luxembourg.
Noblesse et clergé sont traîtres;
L'appât des récompenses les mène.
Je chante la chanson des traîtres (V,2,p.427,
pièce 13).

Cette longue pasquille totalise 92 vers, groupés en strophes de 7, plus rarement de 6 ou 8. La plus grande liberté règne dans la disposition des mètres (oscillant cependant autour de 8 pieds) et des rimes. Une fois de plus, Ulenspiegel est extrêmement précis dans ses accusations: les traîtres sont parfois cités nommément, il est fait allusion à des moments historiques connus, etc.⁴⁰. La chanson sert, comme ailleurs, à synthétiser puissamment, sur un ton qui doit frapper, toutes les réflexions d'ordre historique ou moral qui parsèment le chapitre.

Chanson essentiellement politique est encore la "Chanson d'Angevaine déconfiture", que le héros entonne au "mois des longues ténèbres" de 1586 (V,5,pp.433-435, pièce 14)⁴¹. Chaque strophe de 8 lignes se termine par la dérision

40 Les Traîtres sont les "couards signataires du Compromis", la noblesse et le clergé des Provinces, tous les puissants de ce monde, qui ne font mine de défendre le "pays belge" que pour mieux égorger son peuple.

41 Sur cet épisode, voir PIRENNE, op.cit., t.IV, pp.88, 119-123 et 182-184. Des poèmes et des chansons furent effectivement composés sur ce sujet: cfr Paul FREDERICO, Het Nederlandsch proza in de zestiendeuwsche pamfletten uit den tijd der bercerten met eer. bloemlezing (1566-1600) en een aanhangsel van liedjes en gedichten uit dien tijd, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1907, p.162.

"Oh! l'Angevine déconfiture!". On y rencontre un certain nombre d'archaïsmes techniques: "Domaines, accises et rentes" (v.10), "Gabelles, tailles, déflorements" (v.51), etc. Cette longue pièce (71 vers) contient encore des allusions directes aux institutions du temps, trait peut-être très jédanovien, mais qui n'améliore certainement pas la qualité strictement littéraire de la chanson. De même, la recherche dans le vocabulaire, une attention soutenue à la réalité économique, empêchent que l'on puisse assimiler cette pièce aux cantilènes dont nous avons parlé plus haut. On ne s'étonnera pas, en tout cas, d'y lire un refrain qui nous est à présent familier mais qui prend ici un nouveau visage:

Battez le tambour
D'Angevine déconfiture (vv.7-8, p.434)⁴².

Notons encore qu'ici la chanson ne synthétise pas, mais informe.

La dernière pièce versifiée du livre nous ramène à l'énigme du chapitre I,85, puisqu'elle est de nouveau prononcée par les esprits. A la vérité, il ne s'agit pas d'un chant unique, mais plutôt d'une suite de courtes pièces entonnées par les divers acteurs de la grande scène panthéiste. C'est d'abord le géant qui chante d'une voix de tonnerre un couplet de 8 vers parfaitement réguliers. Puis on lit le texte des sept tables d'airain:

Dans les fumiers germent les sèves;
Sept est mauvais, mais sept est bon;
Diamants sortent du charbon;

42 Sur les états successifs des chansons 13 et 14, cfr Han. DC., 316-317. Notons en tout cas que l'expression "battez le tambour d'Angevine déconfiture" semblait être généralisée dans les premiers projets.

De sots docteurs, sages élèves;
Sept est mauvais, mais sept est bon (V,9,p.450,
pièce 15).

C'est ensuite le chœur des feux follets sussurant un refrain encore obscur:

Regardez bien, c'est leur grand maître.
Pape des papes, roi des rois,
C'est lui qui mène César paître:
Regardez bien, il est de bois (id.)

Et de nouveau une voix forte répète avec des termes quelque peu différents le texte des sept tables lumineuses. Plus loin, enfin, c'est le grand chœur des esprits, où s'expriment les conditions du salut de la terre des pères. On y résoud l'énigme des Sept, ainsi que celui de la Ceinture. On ne s'étonnera donc pas de retrouver des termes identiques dans les deux grandes scènes:

Quand le septentrion
Baisera le couchant,
Ce sera fin de ruines:
Trouve les Sept
Et la Ceinture
(I,85,p.170, pièce 3)

Quand le septentrion
Baisera le couchant,
Ce sera fin de ruines:
Cherche la ceinture
(V,9,p.452, pièce 15)

La tonalité des derniers couplets est aussi différente que peut l'être leur structure. Ils sont l'occasion de l'irruption brusque - cas unique dans le livre - de la réalité politique du XIXe siècle: De Coster rappelle le problème du péage de l'Escaut, principal obstacle à la reprise de relations régulières entre la Belgique et la Hollande⁴³ et prône une

43 Le péage de 1839, très onéreux (1,50 florins par tonneau, remboursés aux armateurs par l'Etat belge), fut racheté par le traité du 19 juillet 1863 pour la somme de 17.141.640 florins, valant le capital dont le péage moyen annuel représentait l'intérêt. Au moment où DC écrivait, le problème était donc encore dans tous les esprits.

entente étroite entre ces deux pays :

La ceinture, pauvret,
Entre Neerlande et Belgique,
Ce sera bonne amitié,
Belle alliance.

Met naedt
En daedt;
Met doodt
En bloodt.
Alliance de conseil
Et d'action,
De mort
Et de sang

S'il le fallait,
N'était l'Escaut,
Pauvret, n'était l'Escaut (pp.452-453)⁴⁴.

En marge de toutes ces chansons importantes, on rencontre quelques autres passages versifiés, de dimensions nettement plus réduites.

Il y a tout d'abord ce petit distique, devise de la gigantesque cloche Roelandt de Gand, qu'une eau-forte de Félicien Rops a si bien su évoquer :

Als men my slaet, dan is 't brandt,
Als men my luyt, dan is 't storm in Vlaenderlandt.

Quand je tinte, c'est qu'il brûle
Quand je sonne, c'est qu'il y a tempête au pays de
Flandre (I,28,p.45, pièce 16).

Dans le chapitre où De Coster se gausse des Prémontrés simoniaques, il cite le petit texte que l'on trouverait sur les

44 L'idée est reprise en écho dans le petit tercet final:
Alliance de sang
Et de mort,
N'était l'Escaut.

billets d'indulgence:

Qui ne veut être
Etuvée, rôti ou fricassée
En purgatoire pour mille ans,
En enfer brûlant toujours,
Qu'il achète les indulgences,
Grâces et miséricordes,
Pour un peu d'argent.
Dieu le lui rendra (I,54,p.94, pièce 17).

Ailleurs, c'est une charmante évocation du folklore populaire. L'auteur nous décrit une mignonne fillette criant à sa fenêtre, selon la croyance à l'influence des mois sur la conclusion des mariages⁴⁵:

 Août, août
Dis-moi, doux mois,
Qui me prendra pour femme,
Dis-moi, doux mois ? (II,8, p.187, pièce 18).

Enfin, dans le chapitre III,23, les Gueux passent sous le nez du duc d'Albe, grâce à un stratagème issu du cerveau fécond d'Ulenspiegel. Sous l'aspect d'une noce inoffensive, c'est toute une troupe de guerriers résolus qui rejoint la concentration d'Emden:

 Le duc apprit le stratagème; et il en fut
fait une chanson, laquelle lui fut envoyée, et dont
le refrain était:

 Duc de sang, duc niais,
As-tu vu l'épousée ?

45 Le passage est assorti du petit commentaire suivant:
"D'où vient que tu cries en août ce que les fillettes de Brabant crient la veille de mars ?" (Sur le folklore magique du mariage, cfr P. SAINTYVES, Les liturgies populaires, Paris, 1919, pp.35-43). Tout le passage a été fort remanié par DC.

Et chaque fois qu'il avait fait une fausse manoeuvre, les soudards chantaient:

Le duc a la berlue:
Il a vu l'épousée (III,23,p.267, pièce 19).

De Coster fait donc allusion à une chanson qui aurait été spontanément composée sur un événement historique⁴⁶. A présent, nous connaissons mieux cette technique.

Nous avons répertorié toutes ces pièces, les avons replacées dans leur contexte et en avons extrait les passages les plus significatifs afin d'être en mesure de les soumettre à un examen plus synthétique. Nous pouvons maintenant ramener en un faisceau de concordances leurs caractéristiques les plus générales et en tirer un essai d'interprétation.

La particularité formelle la plus notable de ces chansons est leur irrégularité. Il n'en est pas une à propos de laquelle nous n'ayons eu à faire cette remarque. Et les questions se posent d'emblée: à quoi est due cette irrégularité? Quelle peut en être la fonction?

Afin d'éclairer le problème, il ne doit pas nous être interdit de nous demander comment De Coster traitait le vers en dehors de l'Ulenspiegel. On sait qu'il a longtemps

46 La source, jusqu'ici non signalée, de ce passage est à rechercher dans l'Histoire de la guerre de Flandre, écrite en latin par Famianus STRADA, mise en français par P. DUVRIER, Paris, Louis Billaine, MDCLXIV, livre VII, pp.152-153 (Les ressemblances textuelles autorisent le rapprochement avec cette édition précise). Mais chez Strada, il s'agit d'un mariage authentique, et il n'est pas fait allusion à une chanson, mais bien à un proverbe.

eu la faiblesse de se croire poète et que c'était sur son oeuvre versifiée qu'il comptait - horresco referens - pour asseoir sa réputation d'écrivain. Les documents des Joyeux contiennent un bon nombre de petits exercices avec lesquels il n'y a pas lieu d'être tendre. Ce sont presque toujours des lignes "déclamatoires et prosaïques"⁴⁷, bourrées de clichés romantiques: antithèses stéréotypées, grande éloquence, lieux communs sentimentaux, verbe prolix et pathétique, distillant une sensibilité douceâtre. A peine peut-on sauver de ce fatras quelques pièces valant par leur fantaisie et une certaine verve cocasse. L'examen de toute l'oeuvre, publiée ou non, montre que d'un point de vue strictement technique, l'auteur était capable de rimer honnêtement, quoique pauvrement. Nous écrivons bien "honnêtement". Gustave Charlier pense avec raison que "De Coster n'a jamais complètement réussi à maîtriser le vers français"⁴⁸. Lorsque celui-ci composait il s'autorisait volontiers des latitudes avec les règles établies: "Il s'oublie", constate Potvin, "prend ses aises, passe une rime, laisse un vers inachevé"⁴⁹.

Cette remarque faite, revenons-en aux chansons de la Légende. Sous l'angle technique, nous pouvons les diviser en deux groupes. D'une part, celles qui tendent manifestement vers une certaine régularité, dans la disposition des blocs strophiques et dans la longueur du mètre; d'autre part, celles dont la structure est relativement anarchique; cette divi-

47 Soss., 21.

48 Une Comédie retrouvée de Charles De Coster, dans B.A.R.L.L., t. XX (1941), p.83.

49 Pot., 31. Sur les poésies de DC, qui pratique le vers à partir de 1848 et l'abandonne peu à peu vers 1856, cfr Han.DC., 61,62,75-76,79 et 82, qui écrit: "Le jeune poète cherche la rime avec effort; il peine lamentablement pour arriver au nombre exact de syllabes, et il n'y parvient qu'au prix de chevilles pénibles" (p.76).

sion fondée sur un critère technique recoupe d'ailleurs une division thématique: d'un côté, les chansons élégiaques, le premier hymne des esprits, le chant de la Gilinne⁵⁰; de l'autre, toutes les chansons épiques ou politiques⁵¹.

Même les chansons du premier groupe ne sont pas exemptes d'irrégularités: légers déséquilibres dans la longueur des vers (pièces 1 et 2, par exemple), remplacement occasionnel de la rime par l'assonance (1,2,4,8) voire disparition pure et simple de toute isophonie (2 et 3), présence de vers isolés dans une strophe (1, 2), variations dans la longueur de ces strophes (nous l'avons noté dans la pièce 2), etc. Certaines de ces irrégularités peuvent franchement être mises au compte de la maladresse du rimeur: ainsi, on ne voit guère à quoi répondraient les variations dans la longueur des vers du premier chant des esprits. D'autres, comme l'imperfection ou l'absence de la rime dans les chansons d'amour, sont cependant trop flagrantes et systématiques pour ne pas faire partie, aux yeux du lecteur, du dessein du texte.

On ne peut s'empêcher de voir ici un nouveau trait populaire. Nous avons répété que la chanson dite populaire ne se définit point par sa genèse, mais plutôt par son mode de transmission, incessant va-et-vient de la diffusion écrite à la tradition orale. Or, durant ce cycle, la pièce est exposée à subir diverses altérations: elle s'appauvrit, se décompose, ou, à l'inverse, se nuance et se fortifie. De ce rude malaxage naissent de multiples incorrections: on sur-

50 Soient les pièces 1, 2, 3, 4, 8 et 15.

51 Soient les pièces 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13 et 14. La chanson de l'immortalité de Thyl (11), épique par son thème, serait plutôt à rattacher au premier groupe, ainsi que nous l'avons déjà noté. Quant à la pièce 12, elle est assez régulière dans sa disposition strophique mais elle ne l'est pas du tout dans son rythme. Nous ne tenons pas compte des courtes pièces 16 à 19.

prend des ellipses ou des interpolations qui rendent parfois les nouvelles versions peu compréhensibles, des annexes et des prolongements peuvent également provoquer la sensation d'hétérogénéité. Les altérations prosodiques sont également monnaie courante, et l'on observe parfois une certaine incohérence entre la quantité syllabique et le rythme musical auquel le texte doit se plier moyennant certaines modifications (allongements, apocopes, etc.). C'est ce qui explique que l'on possède souvent des pièces où l'adéquation de la mélodie et du texte n'existe que pour un couplet, les autres accusant des variantes rythmiques plus ou moins importantes⁵². De Coster a tenu à introduire ce genre d'irrégularités dans les pièces qu'il voulait néanmoins bâties sur un schéma fixe. Car le caractère foncièrement régulier du texte ne s'oblitére pas plus dans la chanson populaire que dans les créations de notre auteur: derrière les altérations accidentelles, on identifie aisément la norme métrique. Ainsi dans la pièce 2, qui compte la plus haute proportion de vers irréguliers, la norme est manifestement l'heptasyllabe. Cette liberté dans la régularité peut aisément s'évaluer: dans les chansons du premier groupe, 19 vers sur 135⁵³ accusent des déséquilibres métriques plus ou moins prononcés⁵⁴. Le pourcentage de vers anormaux est donc de 14,07 %, ce qui est certes

52 "L'amorphisme de la chanson populaire est étroitement apparenté avec sa rythmique [...] Ces déformations rythmiques et métriques sont motivées de multiples façons: dilata-tions métriques par suite de repos arbitraires, de res-pirations trop amples, d'intercalation de mélismes, con-tractions par le raccourcissement des pauses entre les pé-riodes, sans compter les modifications locales ou la dis-location générale de la mesure, issue de l'accentuation, surtout dans les chansons narratives lentes, réduites le plus souvent à une sorte de psalmodie qui défie toute nota-tion de valeur" (E. CLOSSON, *op.cit.*, p.XV).

53 Nous ne tenons pas compte de la répétition en cours de texte de fragments du choeur des esprits, pas plus que des reprises du refrain d'Ulenspiegel. Nous avons égale-ment éliminé du compte la dernière partie de la pièce 15, où aucun schéma métrique n'impose sa norme. Lorsqu'une diérèse ou une synérèse, même faisant violence aux coutu-mes communément admises, peuvent rendre un vers régulier, celui-ci est compté pour tel.

54 Sans que ce déséquilibre dépasse jamais deux pieds.

beaucoup, mais insuffisant pour briser l'unité du rythme⁵⁵.

Quant aux autres irrégularités des pièces du premier groupe, elles peuvent aussi être rapprochées de la chanson populaire: l'inégalité des strophes trouve également son origine dans le malaxage qui s'exerce au long de la tradition. On sait depuis longtemps que des strophes régulières peuvent se dilater pour satisfaire à des besoins narratifs ou, pour des raisons analogues, subir des raccourcissements⁵⁶. D'autre part, ceux qui ont feuilleté les recueils des folkloristes savent que dans les chansons populaires, la rime se voit souvent remplacée par la simple assonance, et que celle-ci peut à son tour disparaître. De sorte que ne sont pas rares les exemples de chansons où alternent des vers rimés, assonancés, et des vers isolés. Ces caractéristiques se retrouvent dans les créations de Charles De Coster: nous y avons noté l'hétérogénéité strophique aussi bien que l'irrégularité dans l'usage de la rime. Le résultat est donc quelque chose qui rappelle confusément la chanson populaire, dont Robert de Souza a exprimé les vertus en termes sans doute peu rigou-

55 Il nous est aisé de comparer ces pièces à d'autres œuvres versifiées de DC, afin de mesurer l'incidence que la simple maladresse pourrait avoir sur les chiffres que nous donnons. Nous prendrons comme étalons des tronçons d'égale longueur dans Jeanne (dans l'art. cité de CHARLIER, pp.84-118) et dans Stéphanie (drame en cinq actes, en vers, avec un prologue et divisé en sept tableaux, Bruxelles, 1927). On y relève respectivement 0,74 % et 1,48 % d'irrégularités. Comparaison plus intéressante encore, Stéphanie contient 5 chœurs importants, que l'emploi de l'octosyllabe détache nettement du contexte d'alexandrins. Comme dans le cas de la L.U., certains couplets peuvent être repris par des personnages au cours de l'action. Si on élimine ces reprises, les pièces isolées accusent 4,11% d'irrégularités. Tous ces chiffres restent donc de très loin inférieurs à ceux que donne la L.U. D'autres œuvres de DC sont tout à fait régulières, même lorsqu'elles connaissent des alternances métriques (ex.: Les sirènes, poème de jeunesse publié dans la Revue Trimestrielle: 90 alexandrins, 36 octosyllabes et 38 hexasyllabes, tous réguliers).

56 On n'ignore pas que l'on a voulu voir dans la dilatation de la strophe l'origine de la laisse épique.

reux mais frappants: "Et la passion vive mange les mots, supprime les pronoms, les articles, tandis que, répétant au contraire, de-ci de-là, sans cesse, l'expression significative, sans s'inquiéter de la rime ni même de l'assonance, elle martèle le rythme ou le distend, au mieux de l'imprévu lyrique" ⁵⁷. Il semble donc bien qu'avec les chansons du premier groupe, l'auteur ait voulu reproduire la verve et la gaucherie communément attribuées à cette chanson populaire dont il était depuis toujours amoureux ⁵⁸. Et cette assimilation met en jeu les mécanismes de suggestion et de référence au passé.

L'amorphisme des chansons du second groupe est beaucoup plus prononcé. On peut parfois y voir, sur le plan strophique notamment, certaines symétries se dessiner (pièce 12), quelques vers se regrouper en distiques et la régularité (refrains couvrant l'ensemble des chansons, comme "Battez le tambour" ⁵⁹ ou "Vive le Gueux" ⁶⁰, ou ne scandant qu'une seule chanson: "D'acier ma seconde peau", "Je chante la chanson des traîtres", "Oh, l'Angevine déconfiture"). Mais au total, le lecteur est frappé - voire intrigué - par les libertés prises. Le meilleur spécialiste de De Coster ne peut que commenter: "Elles sont étranges, ces hymnes guerrières, ces chansons d'histoire. Leur rythme ne peut se définir et la rime en est absente" ⁶¹.

57 La poésie populaire et le lyrisme sentimental, Paris, 1899, pp. 33-34.

58 Voir Chansons de M. Antoine Clesse, dans la Revue Nouvelle, t. II, 1862, n° 8, pp. 120-121 (pseud. Robert Elie)

59 On retrouve celui-ci dans toutes les chansons épiques, si l'on excepte la pièce 10 (qui n'est pas chantée mais récitée) et la pièce 11, qui est régulière.

60 Ce refrain ne manque que dans les pièces 11, 13 et 14.

61 Han. DC., 313 (le terme "chanson d'histoire" n'est pas ici pris dans l'acception que lui donnent les médiévistes). A propos de la pièce 9, J. Hanse doit se borner à commenter: "C'est de la prose bien rythmée, habilement cadencée, vive et alerte" (p. 315), et un peu plus loin, à propos de la chanson d'Angevine déconfiture: "De Coster n'oublie pas qu'il s'agit de chants populaires et guerriers, dont la première qualité doit être une certaine ardeur, une réelle précipitation" (p. 317).

Que peut bien signifier cette irrégularité ? Puisque les règles prosodiques gênaient De Coster, on pourrait croire qu'il a voulu s'en débarrasser afin de conserver à ses liederen la vivacité et le naturel qu'exige la chanson spontanément composée. Mais ce raisonnement perd de sa solidité aussitôt que l'on songe à la relative régularité des pièces du premier groupe, parmi lesquelles il s'en trouve de très spontanées.

Nous nous demandons si l'auteur n'a pas voulu sciemment provoquer cette impression d'étrangeté que ressentent tous les lecteurs, traducteurs et critiques⁶². Ses chansons épiques ne ressemblent à aucun modèle connu dans le domaine français. Dès lors, la tentation est grande de rattacher ces hymnes à un autre domaine: la littérature néerlandaise. Tout y mène: les données thématiques comme le bilinguisme de certains refrains (avons-nous assez insisté sur l'importance de Slaet op den trommele ?)⁶³. On sait d'autre part que la poésie populaire flamande était à l'origine purement rythmique, sur le modèle germanique primitif, et que la quantité n'y avait donc pas l'importance que nous lui accordons en français⁶⁴. En utilisant une grande diversité de mètres, De Coster a-t-il voulu évoquer cette particularité ? Ce n'est guère qu'une hypothèse, que l'on reconnaît très faible puisqu'on ne peut discerner dans ces vers une véritable régularité accentuelle. L'important n'est cependant pas de décalquer

62 Cfr Ernest RHYS, A legend of Old Flanders, dans Nineteenth century and after, t. LXXX, 1919, n°503, p.95.

63 On aura en outre noté l'abondance de toponymes et anthroponymes néerlandais. Mais en ceci, les chansons ne se différencient pas du reste du texte.

64 Elle ne commença à adopter le vers quantitatif qu'à la fin du XVIe siècle, et sous l'influence de la prosodie française (cfr Fl. VAN DUYSE, Het oude nederlandse lied, La Haye, 1900, p. XXXV, et De Melodie van het Nederlandsche lied en hare Rythmische vormen, Bruxelles, Mémoires de l'Académie, t. LXI, pp. 265-281.

fidèlement un schéma donné, mais bien de provoquer l'impression d'étrangeté. En tout cas, il est certain que sur le plan des thèmes, l'auteur a voulu se rapprocher au maximum des nombreux Gueuzenliederen que le XVII^e siècle nous a légués⁶⁵: "Nu eens hooren wij scherpe spetzangen losbarten: de paus, de monniken, de mis, den Dalf, de spaansche soldaten, alles wordt met bitteren en doorbijtenden hekel aangevallen: het ruwste woord, het ergerlijste beeld schijnt nog te zacht"⁶⁶. Evoquant ou non les chants de la guerre des Pays-Bas, la structure déconcertante de ces chansons les situe en dehors de tout ce que nous pouvons connaître. Elles participent donc bien, collaborant en cela avec d'autres procédés (comme l'usage de termes néerlandais ou d'archaïsmes de civilisation), à un certain mouvement de dépaysement. Nous aurons à revenir sur ce point.

Au point de vue linguistique, il y a peu à dire sur nos chansons que nous n'ayons déjà signalé. On sait que les archaïsmes de civilisation y sont assez nombreux: hanap (pièce 1, v.4), carolus (p.8, v.9), denier (6, vv.21 et 28), viole (7, v.24), destrier (9, v.15), accises (15, v.10), défloremment (15, v.52), etc. Relevons-y encore quelques archaïsmes morphologiques, comme m'amie (1, v.1 et 2, vv. 11 et 13) et fol (4, v.2 et 4 bis, v.1), ou lexicaux simples comme nonchaloir (8, v.18), trotton (9, v.9), gà (9, v.31), bailler (12, v.52) ou belgique (13, v.35; 14, v.3). On notera en tout cas l'absence de toute formation de type populaire (ellipses et apocopes, formes provinciales ou archaïques du type lairras pour laisseras, substitution de désinence comme dans j'ctions, etc.)

65 DC devait assez bien connaître la chanson flamande ancienne. Nous avons cité plus d'une source. Cfr aussi J. HANSE, De Coster et sa première 'Légende flamande'.

66 Max ROOSES, op.cit., p.77. Notons cependant que les chants de guerre, comme les chansons de martyrs et les hymnes scripturaires de la même époque, sont souvent d'une très grande régularité. Comme quoi il faut veiller à se refuser la facilité des rapprochements trop tentants.

comme de tout refrain onomatopéique qui nous rappellerait les chansons de notre enfance⁶⁷. On notera aussi l'absence quasi générale de toute naïveté. Constatation qui nous oblige à formuler une nouvelle fois la conclusion à laquelle l'étude d'autres archaïsmes par évocation nous a amené: De Coster ne copie jamais un mécanisme stylistique au point d'en reproduire scrupuleusement tous les détails. Dans le cas qui nous occupe, nous avons donc des chansons qui, par certains côtés, rappellent la chanson populaire et qui, par d'autres, n'admettent pas l'assimilation, puisqu'aussi bien elles en refusent les caractéristiques les plus voyantes.

Assez intéressants sont les archaïsmes syntaxiques des pièces versifiées de la Légende. L'ellipse de l'article est fréquente devant les attributs et les compléments: "Mon poil est fer" (11,v.1), "C'est miel quand elle rit" (1,v.3), "Nous avons balles" (6,v.14), "Le duc nous garde même sort" (10,v.9) que devant le sujet (exemples: 4,v.13; 9,v.23 et 24; 13, v.12, etc.). On note aussi l'absence, plus rare, de certains pronoms personnels sujets ("Si le trouvez...", 4,v.9). Ce trait, comme le précédent, peut être imputé au caractère populaire de la chanson. L'inversion du complément direct devant le participe passé est assez courante (ex.:4,v.14), comme d'ailleurs tous les types d'inversions: "De cuir est ma peau première" (11,v.7 et 11), "Astarté de mes hanches/fit les lignes de feu" (8,vv.5-6); ceci est d'ailleurs tout à fait conforme au génie de la langue du vers à l'époque de l'auteur, quel que soit le genre pratiqué. On notera enfin que le forclusif est fréquemment omis ("N'as-tu bien aise" 3, vv.11 et 17), ou, lorsqu'il ne l'est pas, se trouve rejeté ("pour ne payer point" 7,v.16). Ce forclusif est d'ailleurs généralement point, conformément à la règle générale observée dans la Légende (12 point pour 2 pas).

67 Cfr Mathias TRESCH, op.cit., pp.178-185.

Celui qui s'exprime le plus souvent par la voie de la chanson, c'est évidemment le héros éponyme. Personnage central de ce "Romancero des Flandres"⁶⁸, il ne s'exprime pas seulement par aphorismes, proverbes ou leitmotive, mais encore sur le ton d'un poète. C'est lui qui entonne ou prononce la majorité des pièces recensées⁶⁹; il répond à la chanson de Nele; il se récite la prophétie des esprits; il déclame deux petits couplets épiques. L'expression versifiée lui est, pourrait-on dire, essentielle. Si Ulenspiegel peut se définir comme farceur et comme héros de liberté, c'est aussi par excellence le personnage qui chante⁷⁰: tout le monde connaît la phrase ultime de la Légende: "Et il partit avec elle en chantant sa dixième chanson, mais nul ne sait où il chanta la dernière" (V,10,p.455)⁷¹. On y notera l'usage du possessif, qui montre combien le chant est propre au héros. On retrouve encore le même trait ailleurs: avant d'entonner la célébration de son immortalité (pièce 11), Ulenspiegel déclare "Mais écoute ma chanson" (IV,20,p.413), et c'est sa chanson qui est répétée trois fois au long du livre. Son furor poeticus est en outre extrêmement communicatif: lorsqu'il entonne un hymne épique, ses compagnons d'armes reprennent souvent en chœur, "comme voix de tonnerre", les derniers vers lancés au vent, ou la phrase la plus caractéristique du lied⁷².

68 Camille LEMONNIER, dans la plaquette Charles De Coster 22 juillet 1894, Bruxelles, 1894, p.18.

69 Il chante 9 des 16 chansons.

70 Ses compagnons d'armes le savent: "Tu as toujours le nez au vent pour flâner les nouvelles de la terre ferme, tu connais toutes les aventures de guerre: chante-les-nous. Cependant Lamme battra le tambour et le fifre mignon glapira à la mesure de ta chanson" (IV,9,p.389).

71 Or. donne "sixième chanson". Sur le chiffre de 10, cfr. Han. DC., 312 et 362 ainsi que Déf.,491-492; chiffre contesté par R. GHEYSELINCK, De dood van taai geroddel, pp.187-188. Sur le ms., DC a supprimé une phrase "Il le but très bien et chanta le Lied des Filles de Kieldrecht (f.332).

72 Pièces 5,7,9 et 10.

Ce rôle de jongleur que DC confère à son glorieux garnement renforce donc la position de celui-ci au centre de l'épopée. Mais Thyl ne se contente pas de chanter souvent, encore sait-il improviser. Nous l'avons entendu répondre à Nele, trouvant immédiatement les paroles et les rimes convenant au canevas déterminé que lui fournissait la chanson de son amie. Ailleurs, c'est après une narration parfois assez longue et contenant en germe plusieurs éléments épiques qu'il entonne une chanson sur le thème qu'il vient d'évoquer: nous l'avons vu agir de la sorte après avoir raconté la grande vague de spoliation entreprise par Philippe II dans les Pays-Bas, après avoir dénoncé l'affaire du 10e denier, narré la prise de Mons, crié son indignation devant la Saint-Barthélemy. Tout se passe donc comme si le barde, échauffé par sa propre relation, était soudain visité par une mystérieuse inspiration et devait aussitôt passer de l'élocution normale à un mode d'expression permettant de mieux mettre en valeur les sentiments - fureur sacrée ou exaltation guerrière - ressentis devant l'événement⁷³. Cette surprenante faculté⁷⁴ est bien faite pour accentuer l'allure épique de l'oeuvre et pour lui ôter ce caractère trop délibérément "réaliste" que certains ont cru y voir. Improvisée, la chanson de la Légende se suffit à elle-même; elle ne se donne point l'air d'être citée, ou empruntée à une tradition que les personnages se borneraient à suivre servilement. C'est pourquoi, malgré leur médiocrité littéraire patente, elles dégagent - est-ce si

73 Parfois, la chanson suit immédiatement une narration historique qui est le fait de l'auteur; il en va ainsi de la chanson des traîtres (pièce 13).

74 DC réserve cette faculté au seul Ulenspiegel. La chanson de Nele paraît également improvisée, nous l'avons noté, mais l'exemple reste isolé. Rien ne laisse deviner que la chanson du lansquenet soit inventée sur le champ: les commentaires du narrateur laissent plutôt supposer le contraire. Quant à la chanson de la Gilinne, son caractère apprêté indique qu'elle est citée et non composée au moment même.

paradoxal? - une puissante impression d'originalité.

Ajoutons enfin que les passages sont assez nombreux où Ulenspiegel narre les grands épisodes de la lutte des Gueux en de courts paragraphes bien rythmés et ponctués de refrains ou de cris comme "Vive le Gueux". Ces passages se rapprochent bien souvent de la chanson par leur tonalité et leur rythme. Nous avons d'ailleurs vu que De Coster rapproche souvent sa phrase du vers par la disposition en stiques brefs et l'usage de procédés mélodiques comme le et initial⁷⁵. On pourra lire, à titre d'exemple, les passages du livre IV, cités et brièvement commentés par Joseph Hanse dans un article récent⁷⁶. Notons également que le refrain "Battons le tambour" se retrouve plus d'une fois dans le texte en prose et toujours dans la bouche d'Ulenspiegel. On a vu qu'il se trouvait dans les paragraphes reliant les pièces 6 et 7, mais nous préférons évoquer ici l'exemple du chapitre IV,16, presque tout entier constitué de la narration héroïque suivante. Que cette citation exceptionnellement longue nous soit pardonnée:

- Or çà, dit Ulenspiegel, battons tambour de gloire, battons tambour de joie. Vive le Gueux! L'Espagne est vaincue, domptée est la goule. A nous la mer, la Briele est prise. A nous la côte depuis Nieuport, en passant par Ostende, Blanckenberghe, les îles de Zélande, bouches de l'Escaut, bouches de la Meuse, bouches du Rhin jusqu'au Helder. A nous Texel, Vlieland, Ter-Schelling, Ameland, Rottum, Borkum. Vive le Gueux !

75 D'après F. Vermeulen, "een sterk geritmeerd proza leidt heel natuurlijk naar de verzen en liederen die vooral bij het einde ingelast worden" (Moderne encyclopédie der wereld-Literatuur, Gand, 1964, t.II, p.213, a, s.v. Coster).

76 Le centenaire de "La Légende d'Ulenspiegel", pp.96-100. Il s'agit des chapitres 14 à 16, groupe qualifié de "véritable poème en prose" (p.96).

"A nous Delft, Dordrecht. C'est traînée de poudre. Dieu tient la lance à feu. Les bourreaux abandonnent Rotterdam. La libre conscience, comme un lion ayant griffes et dents de justice, prend le comté de Zutphen, les villes de Deutecum, Doesburg, Goor, Oldenzeel, et en la Veluwe, Hattem, Elburg et Hardewyck. Vive le Gueux !

"C'est l'éclair, c'est la foudre: Campen, Zwol, Hassel, Steenwyck tombent en nos mains avec Oudewater, Gouda, Leyde. Vive le Gueux !

"A nous Bueren, Enckhuysen! Nous n'avons point encore Amsterdam, Schoonhoven ni Middelburg. Mais tout vient à temps aux lames patientes. Vive le Gueux!

"Buvons le vin d'Espagne. Buvons dans les calices où ils burent le sang des victimes. Nous irons par le Zuyderzee, par fleuves, rivières et canaux; nous avons la Noord-Holland, la Zuid-Holland et la Zélande; nous prendrons l'Oost et la West-Frise; la Briele sera le refuge de nos vaisseaux, le nid des poules couveuses de liberté. Vive le Gueux !

"Ecoutez en Flandre, patrie aimée, éclater le cri de vengeance. On fourbit les armes, on donne le fil aux glaives. Tous se meuvent, vibrent comme les cordes d'une harpe au souffle chaud, souffle d'âmes qui sort des fosses, des bûchers, des cadavres saignants des victimes. Tous: Hainaut, Brabant, Luxembourg, Limbourg, Namur, Liège, la libre cité, tous! Le sang germe et féconde. La moisson est mûre pour la faux. Vive le Gueux !

"A nous le Noord-Zee, la large mer du Nord. A nous les bons canons, les fiers navires, la troupe hardies marins redoutables: bélières, larrons, prêtres-soudards, gentilshommes, bourgeois et manœuvres fuyant la persécution. A nous tous unis pour l'oeuvre de liberté. Vive le Gueux !

"Philippe, roi de sang, où es-tu ? D'Albe, où es-tu ? Tu cries et blasphèmes, coiffé du saint chapeau, don du Saint-Père. Battez le tambour de joie. Vive le Gueux! Buvons.

"Le vin coule dans les calices d'or. Humez le piot joyeusement. Les habits sacerdotaux couvrant les rudes hommes sont inondés de la rouge liqueur; les bannières ecclésiastiques et romaines flottent au vent. Musique éternelle! à vous, fifres glapissant, cornemuses geignant, tambours battant roulements de gloire. Vive le Gueux !"

(IV, 16, p. 405 et 406).

On voit comment cette pièce est bâtie sur des motifs musicaux: la répétition de A nous, les refrains Vive le Gueux! ponctuent chaque strophe, tandis que les tambours de gloire et de joie ouvrent et ferment le ban. De pareils faits contribuent bien à jeter un pont entre la prose et les vers de la Légende et à renforcer l'unité formelle de l'oeuvre. C'est ainsi que l'on en vient à souligner une fonction accessoire des chansons: nombreuses, diverses, formant chacune un tout cohérent et se suffisant à soi-même, elles possèdent cependant en commun de nombreux éléments thématiques et formels. Elles tissent ainsi, d'épisode en épisode, un puissant réseau d'images qui se répètent et s'associent. Non seulement les chansons se répondent, mais elles ont encore des échos dans le texte lui-même, où elles s'insèrent ainsi de façon très naturelle. Mais nous sommes ici aux frontières d'un autre domaine, que nous allons explorer: celui des nombreuses répétitions qui ponctuent le texte.

En les faisant improviser par ses personnages de prédilection, en leur conférant un rythme et une allure étranges qui les soustraient totalement à nos canons habituels, en les plongeant dans l'histoire du XVII^e siècle, à laquelle elles empruntent leur matière, en les entachant de menues mais nombreuses irrégularités; De Coster fait de ses chansons de nombreux et curieux archaïsmes par évocation. Il joue souvent de ce procédé que le cliché romantique nous fait rapporter aux ères primitives: au lieu de narrer lui-même les événements généraux auxquels il mêle ses héros, il varie sa technique en les leur faisant raconter. On quitte donc le pur terrain de l'histoire, récit qui voudrait reconstituer de la façon la plus objective les faits du passé, pour se plonger dans l'épopée. Ces faits, vus par un personnage exprimant sa subjectivité, peuvent à son gré se déformer, se gonfler ou se charger de connotations diverses. Les couleurs deviennent irréelles et l'histoire se fait légende.

Tableau récapitulatif des pièces versifiées de la Légende

N°	Réf.	Identité de la pièce ¹	Prononcée par	Remarques
1	I,27	"Quand je vois pleurer m'amie..."	Ulenspiegel	
2	I,71	Chanson de Maan et Zee	Le Lansquenet ivre	
3	I,85	Premier chant des Esprits	Divers esprits	Dites & chan- tées; répétée en II,2 + allu- sions textuelles
4	II,2	"Vous qui passez"	Nele	Réponse de Thyl
5	III,5	Chanson des Gueux	Ulenspiegel	Reprise
6	IV,2	"Les cendres battent"	Ulenspiegel	
7	IV,2	"O duc..."	Ulenspiegel	Reprise d'un vers
8	III,35	"Au son de la viole..."	La Gilinne	Deux couplets complémentaires isolés
9	IV,9	"La prise de Mons	Ulenspiegel	
10	IV,10	"Vive le Gueux..."	Ulenspiegel	Dit et non chan- té. Réponse des Gueux;
11	IV,20	Chanson d'Ulenspiegel	Ulenspiegel	Cfr aussi III, 26 et IV,21.
12	IV,22	Leyde est délivré	Ulenspiegel	
13	V,2	Chanson des traîtres	Ulenspiegel	
14	V,5	Chanson d'Angevaine déconfiture	Ulenspiegel	
15	V,9	Deuxième chant des Esprits	Divers esprits	Pièces lues, di- tes et chantées
16	I,28	Devise de Roelandt	-	Devise
17	I,54	Texte des indulgences	-	
18	II,8	"Août, août..."	La fille de Sapermillemente	Cri
19	III,23	Le duc a vu l'épousée	-	

1 Nous désignons chaque pièce soit par son incipit, soit par un titre. Celui-ci peut appartenir à l'auteur lui-même, ou être usuel dans la critique.

C h a p i t r e X X I I

LA REPETITION DYNAMIQUE - PROCEDE EPIQUE

§ 1 - Un style épique

Certains procédés utilisés par le poète ramènent à un ensemble de genres littéraires dits populaires. D'autres peuvent renvoyer à des genres plus précis. Parmi ces archaïsmes, il en est un qui peut évoquer la vieille épopée française: la répétition dynamique. Nous envisageons ici toute reprise de groupes de mots, de phrases entières, voire de groupes de phrases, reprise aisément perceptible, soit en raison de la fréquence élevée du motif, soit en raison de la nature ou de la longueur de celui-ci; dynamique, parce que cette reprise sert à scander la narration, ici soulignant un retour en arrière, là évoquant la vague ou le piétinement. Ces rappels peuvent s'observer à l'intérieur des limites d'un chapitre, d'un groupe de chapitres, ou s'étendre à l'oeuvre entière.

Posons d'abord la question sur le plan théorique et demandons-nous dans quelle mesure on peut vraiment parler d'archaïsme par évocation: existe-t-il un lien sensible entre le procédé envisagé et un genre littéraire ancien, et, en second lieu, la Légende l'Ulenspiegel permet-elle qu'apparaisse ce lien ?

Quiconque a lu un fragment d'épopée - et La Chanson de Roland est au programme de bien des enseignements - a été frappé par le procédé qui consiste à couvrir plusieurs laisses consécutives par le même vers¹ ou au moins par des termes extrêmement voisins². Mais ces répétitions à fonction intonative ne vont pas seules. Très souvent, des vers similaires, ou des hémistiches identiques, viennent clore l'unité³. Ainsi donc, la laisse épique voit couramment ses contours soulignés par des insistances verbales. Vers d'intonation et vers de

-
- 1 Nous empruntons nos exemples à la chanson de geste française la plus connue. Elle est d'ailleurs une des plus riches sur le plan technique. Nous parlons évidemment de la Chanson de Roland (nous citons le texte du ms.0 d'après l'édition de J. Bédier). Exemple de vers d'intonation:

Li reis Marsilie out sun cunseill finet (laisse V, v.62)
Li reis Marsilie out finet sun cunseill (laisse VI, v.78)
Olivier sent que a mort est ferut (l. CXLVI, v.1952).
Olivier sent qu'il est a mort nasfret (l. CXLVII, v.1965)

- 2 C'est le cas de très nombreux hémistiches, finissant par servir de clichés, dans ce que P. Aebischer a nommé "le bric-à-brac épique".
"Bel sire Guenes", dist Marsilies li reis (l. XLIII, v.563)
"Bel sire Guenes" (l. XLIV, v.580).

Li niés Marsilie, il est venuz avant (l. LXIX, v.860).
Li niés Marsilie tient le quant en sun poign
(l. LXX, v.874).

Mais la répétition n'affecte pas nécessairement les clichés que connaissaient tous les auteurs d'épopées.

- 3 Exemples:
"Scüurs est Carles, que nuls home ne crent" AOI (l. XLI, v.549)
"Scüurs est Carles, ne crent hume vivant" AOI (l. XLII, v.562)
"Jo vos plevis, tuz sunt jugez a mort" AOI
(l. LXXXIII, v.1058)
"Jo vos plevis, tuz sunt a mort livrez" AOI
(l. LXXXIV, v.1069).

conclusion peuvent encore se combiner, et deux unités consécutives peuvent être reliées par des éléments communs. C'est ce qu'a bien fait voir Jean Rychner, dans un ouvrage péchant par une indulgence parfois coupable envers la thèse de la genèse orale mais qui brille par son analyse technique: "Le jongleur lie souvent deux laisses, en entonnant la seconde par la reprise d'un thème qui figure dans la première, en "recommençant" le développement de ce thème"⁴. Cet enchaînement peut d'ailleurs porter sur plusieurs vers à la fois et, poussé à la limite, devenir ce procédé mnémotechnique liant les distiques des randonnées populaires. Si les reprises peuvent unir des strophes ou des laisses contiguës, elles peuvent également se retrouver dans des ensembles relativement éloignés les uns des autres⁵ et même se faire entendre à l'intérieur des laisses⁶.

Ces caractéristiques, que nous n'avons évidemment pas épuisées, dénoncent bien un style oral, s'aidant de rappels et de parallélismes pour progresser. Mais la reprise ne se contente pas d'être une simple technique de composition,

elle crée un effet

4 La Chanson de geste. Essai sur l'art épique des jongleurs, Genève, Lille, Droz, Giard, 1955, p.74 ("Société de publications romanes et françaises", n°LIII). Voir aussi Werner MULLERT, Laissenverbindung und Laissenwiederholung in den chansons de geste, Halle, 1918.

5 Exemple:

Dient Franceis: "Deus, quel doel de prodome!" AOI
(1.CXVI, v.1544).

Dient Franceus: "Deus, quel doel de baron!" AOI
(1.CXVIII, v.1579)

6 Pur sun seignor deit hom susfrir destreiz (1.LXXIX, v.1010, v.17 de la laisse)

Pur sun Seignur deit hom susfrir granz mals (1.LXXXVIII, v.1117, v.8 de la laisse)

Mais il faut noter, avec Aurelio Roncaglia, que "la tendance à la répétition est quatre fois plus faible au coeur de la laisse qu'elle ne l'est à son commencement et à sa fin [...] Le commencement et la conclusion de chaque laisse sont des positions privilégiées: c'est là que l'action de ces deux facteurs se localise de préférence, c'est là, aux frontières de la laisse, que les répétitions et les rappels atteignent leur maximum de densité" (Petit vers et refrain dans les chansons de geste, dans la Technique littéraire des

de mémorisation ou de récitation⁷. Elle a surtout un effet stylistique. Outre que sa réapparition rythme le texte, le cliché fige des attitudes, les souligne, met en valeur les similitudes des personnages et des situations. Il constitue un irremplaçable outil de dramatisation⁸. "Ne sont-ce pas les besoins d'un art vrai visant à émouvoir, plutôt que la trace d'un foisonnement de versions, qui doivent rendre compte de ces répétitions d'un même mouvement, Olivier adjurant trois fois Roland de sonner le cor, Roland s'y prenant à trois fois pour essayer de briser son épée ? Il n'y a pas pur piétinement, mais progression, à travers ces strophes qui semble s'épauler comme des vagues. L'auditeur, en tout cas, y perçoit la pulsation d'un lyrisme, et n'est-il pas remarquable que chaque fois nous soyons à l'un de ces moments particulièrement émouvants où la narration aurait toute excuse de devenir un chant?"⁹.

Deux choses sont à relever: l'oreille moderne est extrêmement sensible à ce rythme, au retour fréquent d'expressions identiques, car la littérature d'aujourd'hui nous a peu habitués aux redites textuelles¹⁰. D'autre part, comme nous l'avons dit, ces procédés trouvent leur réalisation la

chansons de geste. Actes du colloque de Liège (septembre 1957), Paris, Les Belles-Lettres, p.151. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, n°CL).

- 7 D'ailleurs, la répétition va au-delà du simple matériel verbal. Ce sont parfois des actes, des situations entières qui sont reproduites, avec plus ou moins de modifications (cfr par exemple André BURGER, Les deux scènes du cor dans la Chanson de Roland, dans La Technique littéraire des chansons de geste, pp.105-125).
- 8 "Correspondances et antithèses sont [...] commandées par le déroulement même du drame" (P.LE GENTIL, La chanson de Roland, Paris, Hatier, Boivin, 1955, p.150, coll. Connaissance des lettres, n°43).
- 9 Robert VIVIER, Et la poésie fut langage, Bruxelles, Palais des Académies, 1954, p.30.
- 10 Cette remarque vaut d'ailleurs pour presque tous les procédés littéraires épiques. "Nos actuelles habitudes de pensée, notre individualisme esthétique, notre souci effréné

plus parfaite dans les chansons de geste. Ils constituent même une de leurs caractéristiques essentielles aux yeux du lecteur contemporain. La répétition dynamique peut donc devenir un excellent archaïsme par évocation, si du moins le contexte dans lequel elle s'exerce ne vient pas dévier le mouvement de réminiscence à la base du mécanisme. Or, la Légende d'Ulenspiegel est, nous le savons, à même de favoriser ce mouvement.

Mais il y a plus: avant d'être une épopée par ses formes, l'oeuvre l'est dans sa thématique, même si elle respecte davantage le détail des faits historiques. Nous avons déjà évoqué les psychologies tranchées, s'exprimant à travers un certain behaviourisme, le manichéisme où se figent personnages et événements, la force et la vigueur de tous les sentiments agitant les protagonistes¹¹. "De Coster ne veut pas nous révéler à nous-mêmes. Il est plus profond, plus nuancé qu'on ne le croit, il n'ignore pas les troubles profondeurs de l'âme orgueilleuse, envieuse, cupide, inquiète, hypocrite. Mais ses protagonistes n'ont pas une nature compliquée. La plupart sont tout d'une pièce, à première vue. C'est par là, comme par sa composition, par son découpage, par la fusion intime de la légende et de l'histoire, par le refus de faire vieillir ses héros, jetés dans une aventure qui dure de longues années, par la grandeur étrange de quelques scènes surnaturelles, par la ferveur du patriotisme, par le souffle et le style, que La Légende d'Ulenspiegel se rapproche de l'épopée plutôt que du roman historique"¹². D'autres éléments contribuent encore à faire de la Légende une véritable oeuvre épique. Il y a,

de l'inédit, notre peur de l'épithète consacrée, tout cela ne nous a-t-il pas mal préparés à comprendre et à savourer une littérature 'aux effets massifs'" (Rita LEJEUNE, Technique formulaire et chansons de geste, dans Le Moyen Age, t.LX, 1954, p.328).

11 Cfr Chap. IV, § 3.

12 HANSE, Hommage à Charles De Coster, p.175. Cfr aussi Soss., 108. Dans son article La Légende d'Ulenspiegel, épopée allégorique (Revue Franco-Belge, 1927, n°3, pp.150-170), J. Hanse a succinctement traité le problème de la valeur épique de l'oeuvre.

tout d'abord, la mise au centre de l'oeuvre d'un personnage unique, dont les dimensions croissent sans cesse au contact de la gloire, dépassant celles de la famille, puis celles de la race¹³, pour devenir enfin symbole d'une civilisation et symbole de la Liberté; il y a l'omniprésence du thème du salut, nourri de préoccupations spirituelles¹⁴; les hauts faits militaires, narrés avec couleur et allant; la tendance au gigantisme, belle manifestation du grossissement épique, etc.¹⁵.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier minutieusement ces traits. Contentons-nous seulement d'acter leur présence et de tirer de celle-ci la conclusion qui s'impose: un pareil contexte facilite évidemment le fonctionnement du groupe d'archaïsmes par évocation que nous étudions ici.

13 "C'est le poème d'une famille, qui, dans la langue du symbole, représente" Claes, le courage; Ulenspiegel, l'esprit; Nele le coeur; Lamme, l'estomac" du peuple de Flandre" (R. ROLLAND, *op.cit.*, p.78). "De tous temps, on a considéré comme une caractéristique essentielle de l'épopée, le fait que son objet n'est pas celui d'un destin personnel, mais celui d'une communauté" (Georges LUKACS, *Théorie du roman*, s.l., Gonthier, 1963, p.60, Coll. "Médiations", n°4).

14 Cfr Ch. BAUDOIN, *Le triomphe du héros*. Paris, Plon, 1952.

15 Pour R. Mortier, épique aussi est "le recours constant au style direct, qui suggère la transposition immédiate et authentique du propos, le respect du rythme même de la conversation" (*La Légende d'Ulenspiegel, une épopée de la liberté*, p.42); avis qui rejoint celui de J. Hanse, dans LFB, 317 ("projection directe des épisodes, descriptions animées ou parlées; [...] recours continuels au dialogue; recherche constante de rythmes"). Cette importance du rythme et de l'oralité dans la L.U., jointe à de nombreux autres traits stylistiques (comme l'imprécision des introductions chronologiques, qui se branchent sur une manière particulière de sentir la durée) donnent parfois l'impression que le texte devrait être lu à haute voix (cfr HANSE, *id.loc.*; le bonheur de certaine adaptation radiophonique confirme empiriquement la sensation). Or, le fait même de supposer un auditoire peut être considéré comme un arch. par évocation. Mais, prudent, DC se garde de tout appel direct au lecteur, ce qui est pourtant courant dans le genre du conte (une seule exception: "Or, notez que le denier valait six liards", I,9); il ne fait donc pas entièrement partie de la catégorie des "romanciers omniscients".

Nous ne pouvons cependant passer sous silence un procédé épique dont le rôle est capital dans l'oeuvre. Il s'agit de la symétrie contrastée, qui consiste à comparer, à l'aide d'actes et de situations semblables, des êtres fondamentalement dissemblables. De Coster a en effet construit son livre sur un parallélisme savamment étudié: dès le berceau, le fils du charbonnier et le futur roi d'Espagne sont opposés. Cet antagonisme est déjà dénoncé dans la prophétie de Katheline¹⁶ et s'illustre tout au long du premier livre: Thyl est le filleul du Soleil, tandis que l'Infant est le fils de l'ombre, l'espagnol est sournois et cruel, alors que le flamand est franc et bon, etc.¹⁷. Un second parallélisme, moins accusé celui-là, était le premier. Il oppose les deux pères, Claes et Charles-Quint, et ne prend toute sa valeur qu'au moment du jugement divin (I,79). En dehors de ses multiples fonctions sur le plan narratif¹⁸, la symétrie contrastée a pour effet de cristalliser le manichéisme dont nous

16 A la lecture de ce texte, on s'aperçoit que l'antagonisme Ulenspiegel - Philippe n'est que la projection sur le plan particulier d'une opposition plus fondamentale, de la même façon que Charlemagne et Marsile sont entre eux comme la païennité à la chrétienté: "Et en haut se tiendront les mangeurs de peuple, en bas les victimes, en haut frelons voleurs, en bas abeilles laborieuses, et dans le ciel saigneront les plaies de Christ" (I,5,p.10). Dans la L.U., ce sont bien deux univers qui s'affrontent: celui de la rébellion et celui de la répression. Cfr R. MORTIER, op.cit., p.45. Pour B.M. Woodbridge, Ulenspiegel et Philippe sont entre eux comme Physis et Antiphysis (Le Roman belge contemporain, p.12).

17 Ce parallélisme avait déjà été noté par Potvin (C.R. de la L.U., dans Revue de Belgique, t.III, 1869,p.309 et Pot.,40), Monteyne (Charles De Coster, De Mensch en de kunstenaar, p.156), Ernest Rhys (A Legend of Old Flanders, dans Nineteenth Century and after, t.LXXX,1919, n°503,p.90). Les détails ont été consciencieusement décrits par Han.DC, 153-156 et 278), que Soss.,150, a scandalement plagié. Huysmans a résumé cette symétrie de façon très schématique, mais juste (Introduction à The Glorious Adventures of Thyl Ulenspiegel, New-York,1943, pp.X-XI, et Préface à La Légende d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzack [sic], Lausanne, La Guilde du Livre, s.d. [1951], pp.10-11). Voir aussi Ch.-L. PARON, op.cit., pp.22-23, B.M. WOODBRIDGE, Op.cit., pp.14-15.

18 Elle sert notamment à fondre la légende et l'histoire.

parlions plus haut: d'un côté le bourreau des Flandres et de l'autre le sauveur. On notera avec Joseph Hanse "que cette symétrie, à l'opposé de la symétrie contrastée des épopées antiques ou médiévales, est beaucoup plus dans l'idée que dans la forme" ¹⁹.

D'autres procédés sont de forme avant tout, et servent notamment à valoriser cette symétrie: les répétitions. On trouve dans la Légende, adapté à certaines exigences propres à la prose, absolument tout l'arsenal épique. Certes, nous n'esquissons ici qu'un simple parallélisme, puisque l'oeuvre de De Coster n'est pas réellement bâtie sur un schéma strophique. Mais nous retrouverons des formules d'intonations répétées²⁰, des formules de conclusion, de rares enchaînements et quelques reprises bifurquées, des parallélismes convergents et divergents, la technique de la laisse simi-

-
- Ulenspiegel qui, à l'origine, n'est que le coquin astucieux et grossier des livrets de colportage, devient dans le livre de DC un héros des guerres néerlandaises de libération. Cette transformation, maintes fois étudiée, ne se fait qu'à travers un lent processus d'intégration du héros à la réalité historique. C'est précisément la confrontation de Thyl et de sa famille avec des personnages dotés d'une existence historique qui déclenche le processus.
- 19 Han.DC., 278: L'opposition Ulenspiegel-Philippe se retrouve cependant au niveau de l'ordonnance des chapitres: les chapitres 1, 6 et 7 s'opposent (les deux baptêmes) comme, dans le même livre, les chapitres 17 et 18, 22 et 23, 25 et 26, 28 et 29. Toute l'oeuvre n'est pas construite sur ce schéma, qui risquerait vite de devenir monotone. Il n'en reste pas moins que l'auteur aime à procéder par opposition, fût-ce dans les détails mineurs. Lorsqu'il laisse la parole aux folles-filles du quartier du bas-Escout, les deux conceptions de l'amour qu'elles défendent s'opposent aussi bien que leur apparence physique. Et ce n'est là qu'un exemple entre cent. La fragmentation de l'oeuvre en courts chapitres rend plus manifeste les tendances au contraste et à l'alternance.
- 20 Même non répétées, certaines formules peuvent rappeler de loin les vers d'intonation des chansons de geste. Ainsi, le livre III s'ouvre sur la phrase suivante, bien détachée: "Il s'en va, le Taiseux, Dieu le mène"(p.221).

laire, etc...

Nous diviserons l'exposé qui suit en trois parties. La première s'ordonnera autour des reprises générales: celles qui se font entendre, avec une fréquence élevée, à travers toute la Légende; dans la seconde nous descendrons au niveau du chapitre, considéré comme une unité autonome, et étudierons les motifs s'ordonnant dans ces unités: les reprises particulières; la troisième partie sera consacrée aux autres modes de répétition: refrains reliant deux ou trois chapitres seulement, clichés épiques, etc.

§ 2 - Reprises générales

Le refrain le plus important à tous égards est celui qui accompagne le héros éponyme et lui confère une dimension presque surhumaine. Après le supplice de Claes, le farceur connaît la douleur et la haine, et d'insouciant qu'il était, devient grave et conscient. Cette mutation psychologique est complète lorsque l'orphelin s'approche du bûcher noirci et prend un peu des cendres de son père, à l'endroit où était le coeur²¹. Soetkin enferme ces reliques dans un sachet d'étoffe noire et rouge et les suspend au cou d'Ulen-spiegel en lui recommandant de les porter toujours:

Que ces cendres, qui sont le coeur de mon homme, ce rouge qui est son sang, ce noir qui est notre deuil, soient toujours sur ta poitrine, comme le feu de vengeance contre les bourreaux (I,75,p.141).

21 Sur cette mutation, cfr Han.DC., 158-159 et 235-236.

A partir de cet instant, la vie du personnage sera toute entière guidée par un douloureux devoir: venger son père, combattre pour le salut de la terre patriale et trouver les Sept mystérieux qui doivent changer la face du monde²². Et la devise du héros de liberté sera: "Les cendres battent sur mon coeur", encouragement ou profession de foi.

La formule apparaît pour la première fois, et de façon frappante, à l'extrême fin du chapitre I,79, faisant partie du "noeud narratif"²³ de l'oeuvre (p.152). Katheline la voyante y montre aux abandonnés la condamnation de Charles-Quint par la justice divine et la gloire de Claes le martyr. La formule apparaît une seconde fois après la mort de Soetkin: "Père et mère, les cendres battent sur ma poitrine, je ferai ce que vous demandez" (I,83,p.161). Thyl, qui n'était "qu'une gueule à balivernes, un vomitoire de farces"²⁴, est devenu l'âme de la vengeance et de la liberté.

Sa devise apparaît encore cinq fois avant la fin du livre I. Après la mort de Soetkin, il erre, aussi désœu-

22 Cette troisième mission ne lui sera confiée qu'à la fin du premier livre, lorsqu'Ulenspiegel demande aux esprits de le conseiller dans son double combat.

23 M. Jean-Louis Debecq a consacré un mémoire de fin d'études à l'art de la narration dans la L.U. Il a notamment mis en lumière l'existence d'un noeud narratif coïncidant avec la fin du premier livre. Dans ces chapitres se termine la vie insouciance de Damme et du galopin, et se préparent toutes les aventures qui rempliront les quatre autres livres. La mort de Claes et de Soetkin, le vol des carolus et la vision surnaturelle scellent le destin de tous les personnages. Chaque élément de ce noeud narratif trouvera une solution au cours de l'oeuvre: le vol des carolus nous amènera à l'épisode de Katheline et de Joos Damman, le poissonnier deviendra le loup-garou et ainsi de suite (J.-L. DEBECQ, Quelques aspects de la structure narrative dans la Légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster, Liège, mémoire dactylographié, 1967-1968, pp.44-53 et passim).

24 Roll., 76.

vré et halluciné que le prince de Danemark, et à ceux qui lui adressent la parole, ne peut que répondre: "les cendres battent" (I,84; la phrase est trois fois répétée sur la seule page 162 de l'édition utilisée). Le refrain est encore entonné au moment de la grande décision: "Les cendres de Claes battent sur ma poitrine, je veux sauver la terre de Flandre" (I,85,p.163), et dans le discours tenu au roi Printemps lors des Pâques de la Sève, au moment où Ulenspiegel dit vouloir libérer sa terre.

Dès cet instant, la formule se fera entendre à de nombreuses reprises: en guise d'avertissement au comte d'Egmont (II,16,p.205) et, véritable signe, chaque fois que Thyl s'affirme dans son rôle de libérateur (II,17,p.209; II,20,p.216; III,8,p.234: ici, elle sert de conclusion au chapitre; III,15,p.250; III,16,p.252; III,18,p.254; III,32,p.299 et 301, etc...). Le chapitre III,43, dont le détail sera commenté plus loin²⁵, est assez remarquable: le refrain n'y revient pas moins de six fois. L'épisode est capital, car dans le loup-garou terrorisant la région de Heyst, on reconnaîtra le poissonnier Grypstuiver, qui fit condamner Claes. L'aventure qui, à première vue, peut sembler purement gratuite, est donc en étroite relation avec la destinée de Thyl: il lui sera en même temps donné d'assouvir sa vengeance et de remplir la première partie de sa mission. Ni lui ni le lecteur ne le savent encore, mais la palpitation des cendres signale clairement que le moment est décisif. Le motif réapparaît encore avant le châtement ("J'ai jete à l'eau le dénonciateur meurtrier de Claes. Les cendres battaient sur mon coeur", III,44, p.348). Il servira encore de premier vers à la sixième pièce (IV,2,p.356)²⁶, de réponse altière au brutal Lumey (IV,8,

25 v. chapitre XXIV, § 2.

26 Ce menu fait suffirait à prouver, s'il en était encore besoin, que les chansons épiques sont bel et bien improvisées par le héros.

p.384), de parole décisive au moment où la mort semble proche (IV,12,p.399). On le retrouve enfin lorsque le héros prend la responsabilité de lever une expédition punitive (IV,17, p.409) et au début de la dernière vision fantastique, couronnement de l'ouvrage (V,9,p.449).

En tout, la devise apparaît une trentaine de fois. L'auteur a pris soin de toujours la mettre en évidence: on la trouve souvent à l'extrême fin d'un chapitre (comme en I,79 et en III,8) ou à tout le moins près de cette fin (c'est le cas en I,83, III,15, 16 et 44)²⁷. On peut encore la rencontrer au début d'un discours (I,85), d'une chanson (IV,2) ou d'une vision (V,9): Pour rapide et sèche qu'elle soit, notre énumération aura cependant fait entrevoir l'importance capitale qu'avait, aux points de vue narratif et thématique, le contexte où le refrain venait s'insérer: Thyl ne l'entonne que dans les moments de haute émotion.

La formulation du thème n'est pas rigide. S'il se présente le plus souvent sous l'aspect "les cendres de Claes battent sur ma poitrine" (ou "sur mon coeur"), il peut également apparaître sous une forme plus condensée: "les cendres battent sur mon coeur" ou, plus simplement encore: "les cendres battent". La phrase, que l'on trouve généralement dans la bouche du héros, est le plus souvent à l'indicatif présent; non pas au présent ponctuel, qui indiquerait que les cendres battent hic et nunc, mais à un présent gnomique²⁸. Cela n'empêche pas qu'on puisse la rencontrer dans la narration, à

27 Dans le cas de III,15 et 16, le rapprochement avec les vers de conclusion s'impose. Sur le ms., on voit d'ailleurs DC déplacer le refrain vers la fin (f.514,III,8). Sur f.601, il a supprimé "Les cendres nous protègent", qui concluait le chap. III,26.

28 Cfr chapitre XX.

l'imparfait ou encore au passé simple (ex.: III,18,p.254). Bref, la fixité du motif n'est pas telle qu'elle interdise toute modification formelle. Ces changements n'altèrent cependant pas la phrase au point que l'on ne puisse ressentir l'existence d'un signal consacré. Il faut encore tenir compte de toutes les allusions. Allusions franches, comme ce reproche: "Les cendres ne battent plus sur ton coeur" (IV,8, p.381)²⁹, ou moins directes: "Ulenpiegel dit: 'Vous aurez vengeance, cendres de Claes'" (III,16,p.251)³⁰, "Les cendres me disent que ce n'est point là le fait d'un femme infidèle" (III,40,p.333), "Cendres de Claes, vous nous réchauffez le coeur" (III,18,p.19)³¹. Il faut en tout cas noter que ces allusions n'apparaissent que lorsque la formule est bien ancrée dans la mémoire du lecteur³². Dès lors, elles ne risquent pas de manquer leur but. Il est permis de voir ici une nouvelle manifestation du principe d'économie, dont De Coster s'est

-
- 29 A cette attaque directe, Thyl réplique en alliant deux formules. L'une est déjà un leitmotiv connu, et l'autre va le devenir: "Les cendres battent sur mon coeur, dit Ulenpiegel. Parole de soldat, c'est parole d'or" (ibid.)
- 30 Sur le ms.f.556,III,13,DC a supprimé les mots entre parenthèses: (Les cendres battirent sur la poitrine et il) Ulenpiegel dit: Vous aurez vengeance, cendres de Claes (qui battez sur mon coeur). Au f. 558 (même chap.), le refrain est une nouvelle fois supprimé.
- 31 Trois lignes plus haut, on pouvait lire le refrain lui-même.
- 32 Dans deux cas, ces allusions viennent avant la véritable stabilisation de la formule. Mais ici, il s'agit de souvenirs précis des Pâques de la Sève: "Comme le chariot roulait sur une digue entre un étang et un canal, Ulenpiegel, tout songeur, caressait sur sa poitrine les cendres de Claes. Il se demandait si la vision était mensonge ou vérité, si ces esprits s'étaient gaussés de lui ou s'ils lui avaient énigmatiquement dit ce qu'il lui fallait vraiment trouver pour rendre heureuse la terre des pères". (II,2,p.176); "Pauvres morts: Soetkin, qui mourus de douleur; Claes qui mourus dans le feu: chêne de bonté et lierre d'amour, moi, votre rejeton, j'ai grande souffrance et vous vengerai, cendres aimées qui battez sur ma poitrine" (II,4,p.181).

plus d'une fois montré soucieux.

Ainsi répétée, toujours présentée dans l'oeuvre sous diverses formes, la formule finit par posséder une véritable vertu incantatoire. Le héros ne la prononce que dans des occasions importantes, lorsque les circonstances entretiennent un lien étroit avec sa mission libératrice. Cri de guerre, profession de foi ou argument, ce refrain obsédant rappelle sans cesse au lecteur l'aspect guerrier et tragique de la Légende d'Ulenspiegel. Evoquant les cendres de Claes, Romain Rolland disait, non sans quelque outrance: "La vengeance sacrée devient monomanie, dont la ténacité frénétique hallucine" ³³.

Mais il serait injuste de ne faire de Thyl que l'âme d'une cause guerrière. Même au plus fort de sa lutte, il reste le vagabond joyeux et truculent que De Coster a emprunté à l'imagerie populaire. S'il était permis de synthétiser de façon aussi brutale la personnalité complexe du héros ³⁴, nous pourrions dire qu'il y a deux êtres en lui: le vengeur et le farceur ³⁵. Si le premier a droit à l'important refrain que nous venons d'étudier, le second possède également sa devise.

Dans la prophétie de Katheline se profile toute la destinée de l'Esprit de Flandre:

"Ulenspiegel toujours jeune, et qui ne mourra point, courra par le monde sans se fixer oncques en un lieu. Et il sera manant, noble homme, peintre, sculpteur, le tout ensemble. Et par le monde ainsi se promène-

33 Roll., 83.

34 Portrait psychologique d'Ulenspiegel chez Han.DC., 235 ss.

35 G. Lukacs a vu qu'il y avait même, sur ce point précis, un hiatus traversant toute l'oeuvre (Le roman historique, Paris, Payot, 1965, p.244).

ra, louant choses belles et bonnes et se gaussant de sottise à pleine gueule" (I,5,p.10)³⁶.

Cette formule est évidemment beaucoup moins lapidaire que "les cendres battent". Sa répétition comporte donc le risque d'une certaine lourdeur. Aussi l'auteur n'en abusera-t-il point. Il peut évidemment scinder les éléments de la vaticination et écrire:

Et aussi Ulenspiegel commençait de vérifier la prédiction de Katheline, se montrant peintre, sculpteur, manant, noble homme, le tout ensemble, car de père en fils les Claes portaient trois pintes d'argent au naturel sur fond de bruinbier (I,21,p.33)³⁷ - Fou folliant, dit-il, qui t'en vas par le monde louant choses belles et bonnes et te gaussant de sottise à pleine gueule, toi qui osas, en face de tant de hautes dames et de plus hauts et gros seigneurs, te gausser populairement de l'orgueil blasonnique et seigneurial, tu seras pendu un jour pour ton libre parler (I,57,p.105).

Mais la longue phrase revient encore deux fois, lorsque Ulenspiegel se présente aux Frères du bois et à l'amiral Lumey de la Marck:

Je suis, répondit Ulenspiegel, du beau pays de Flandre, peintre, manant, noble homme, sculpteur, le tout ensemble. Et par le monde ainsi je me promène, louant choses belles et bonnes et me gaussant de sottise à pleine gueule (III,34,p.306).
-Monseigneur, répondit Ulenspiegel, Flamand je suis du beau pays de Flandre, manant, noble homme, le tout ensemble, et par le monde ainsi je me promène, louant choses belles et bonnes et me gaussant de

36 Voir plus loin une analyse détaillée de la phrase (chapitre XXIV, § 1).

37 On retrouve la seconde partie de cette phrase un peu plus loin: "-Nele, dit Ulenspiegel, je suis homme mais point vilain, car notre noble famille échevinale, porte de trois pintes d'argent sur fond de bruinbier" (I,27,p.43). Comme on le voit, les formules de refrain ont une nette tendance à s'agglomérer.

sottise à pleine gueule (IV,8,p.384)³⁸.

Cette définition d'Ulenspiegel, "grand docteur en joyeux propos et batifolements de jeunesse" (I,5,p.10), est remarquable à plus d'un titre; à cause de sa structure linguistique d'abord, de sa longueur ensuite. Elle ne peut vraiment passer inaperçue³⁹. Sa répétition lui confère donc une importance capitale⁴⁰.

Mais ce n'est point là le seul rappel insistant sur le côté gai et exubérant du héros. Il en est un autre, plus discret par sa forme et ses dimensions, mais aussi répété plus fréquemment. C'est la petite phrase "Et Ulenspiegel riait"⁴¹. On la retrouve assez souvent détachée, formant à elle seule un paragraphe, ce qui attire davantage l'attention⁴². Sans

38 On aura noté que, dans ces deux dernières versions, Ulenspiegel met en avant sa qualité de Flamand. Au point de vue syntaxique, la formulation est assez remarquable ("Flamand je suis").

39 Comme dans le cas des autres reprises, DC a parsemé son texte de discrètes allusions à la formule:
- Es-tu manant ou noble homme ? dit-elle.
- Je suis Ulenspiegel (III,35,p.311).

40 DC avait fixé très tôt cet aspect de la personnalité de son héros. On trouve déjà en épigraphe à l'hebdomadaire Uyl du 2 novembre 1856 (n°40): "Sire, répondit Uylenspiegel au roi de Bohême, Flamand, je suis, du beau pays de Flandre, gai compagnon, bon coureur d'aventures, rimeur, peintre, sculpteur, manant et noble homme, le tout ensemble. Et par le monde ainsi je me promène, louant choses belles et bonnes, et me gaussant de sottises à pleine gueule". (On notera que, entre autres qualités, le vagabond s'attribue aussi celle de rimeur). La formule a particulièrement frappé André KEDROS, Thyl Ulenspiegel et autres héros populaires, dans Europe, mars 1950, p.71.

41 Ulenspiegel n'est pas le seul à rire et à perpétrer des farces. Son oncle Josse, personnage épisodique mais d'une certaine importance, possède la même humeur que lui. Dans le chapitre où il fait s'entre-battre des pèlerins, il a pris l'apparence d'un ermite. A côté de "Ulenspiegel riant" on trouve à trois reprises, bien détachée, la phrase "Et l'ermite riait" (I,12,p.19).

42 Exemple: I,7,p.13 et I,13,p.22. Sur le f.513 (III,8), DC supprime une phrase "Se gaussent de... et de sottise à pleine gueule".

doute ce refrain n'aurait-il en soi aucune signification s'il ne s'opposait à une autre formule caractérisant Philippe II. Comme nous l'avons suggéré, le monarque n'est pas seulement l'opresseur des Pays-Bas, c'est aussi l'ennemi personnel d'Ulenspiegel et sa réplique en négatif. Aussi ne faut-il point s'étonner de voir apparaître, touche saisissante au portrait d'une sombre complexion, le refrain "mais il ne riait point".

La formule apparaît trois fois dans le seul chapitre I,18, et de façon remarquable, puisqu'elle conclut trois paragraphes consécutifs, où l'auteur conte les cruelles distractions de l'Infant⁴³. Dès cet instant, on peut la considérer comme établie dans la mémoire du lecteur. On la retrouve en guise de conclusion au supplice d'un sculpteur flamand (I,30,p.47), à la première personne, dans la lettre que Philippe adresse à son père (I,52,p.91), et dans la scène d'abdication de Charles-Quint: celui-ci donne à son successeur, "qui ne rit point", des conseils d'avarice et de machiavélisme (I,58,p.109). C'est elle qui ouvre le chapitre III,43, narrant les méfaits de l'insensible tyran. A l'aide de quelques autres formules rappelant étrangement celle que nous étudions, De Coster y peint d'un trait impitoyable la sombre psychologie du souverain de l'Escorial⁴⁴. Encore plus frappant est le jeu

43 Le fait est d'autant plus frappant que le chapitre précédent évoquait les jeux et les ris de Thyl. Le chapitre I,18 commence d'ailleurs ainsi: "Tandis que croissait en gaie malice le fils vaurien du charbonnier, végétait en maigre mélancolie le rejeton dolent du sublime empereur" (p.28). D'autre part, la scène du baptême de Philippe ("l'infant geignait comme un veau") se terminait déjà par la petite phrase "Et Ulenspiegel riait" (I,7,p.13). L'opposition est donc soulignée dès la petite enfance des deux personnages: malgré les nombreux cadeaux qu'on lui fait, Philippe reste esprit chagrin, alors qu'un simple hochet fait la joie du fils de Claes.

44 "Mais il n'en parlait point", "Mais le roi Philippe ne pleurerait point", "Mais il ne pleura point" (p.268), "Et Philippe ne pleura point", "Et il paya le deuil de la veuve et ne pleura point" (p.269). Chacune de ces propositions clôt un paragraphe ou en constitue un à elle seule. On notera l'usage généralisé du forclusif point, rendant plus sensible encore la répétition des formules.

du refrain dans le chapitre 41 du troisième livre; sa fonction narrative est identique: au plus fort des aventures vécues par Thyl et Lamme, il s'agit de rappeler la figure de l'ennemi, sa cruauté et son insensibilité. Ce chapitre, de dimensions très modestes, compte 15 paragraphes, dont 6 sont introduits par un et biblique. Sept d'entré eux sont constitués par le seul refrain, qui vient souligner le nouveau méfait perpétré par le roi sanglant: "Mais Philippe ne riait point" (2 occurrences, p.334), "Et Philippe ne riait point" (2 fois, pp.334 et 335), "Mais il ne riait point" (2 fois, p.335), "Et il ne riait point" (ibid.)⁴⁵. Peut-être est-ce dans ce chapitre que le procédé du refrain est le plus flagrant. Dans une ultime évocation du roi, "marmiteux et farouche, traînant ses pieds gonflés et ses jambes de plomb", De Coster nous rappelle: "Il ne riait point" (IV,15,p.404)⁴⁶.

Si la formule lapidaire "et il ne riait point" est utilisée chaque fois qu'il s'agit de sonder la personnalité profonde de Philippe II, une autre phrase, tout aussi lapidaire, revient lorsque le récit se hausse au niveau de la politique générale. On a déjà noté que la réalité économique - en soi bien peu épique - joue un rôle important dans cette épopée de la liberté⁴⁷. Ne lit-on pas des réflexions sur les

45 Toutes ces formules se succèdent dans l'ordre, selon le schéma suivant: Mais : x x x x

Et : x x x

46 La formule est évidemment soutenue par une foule d'autres phrases ou images peignant toutes l'insensibilité: "Et ils firent toutes sortes d'innocentes folies, mais le roi demeura triste et sévère" (I,39,p.64), "Mais le roi Philippe demeura raide comme un roi de pierre"(id.,p.66), "Il ne bougeait pas plus qu'une borne" (I,45,p.79),etc. Nous avons déjà rencontré cette technique avec le premier refrain étudié.

47 Il faut être reconnaissant à Hubert Juin de l'avoir souligné (préface à la L.U., Paris, Zurich, 1962, pp.II-IV, "Club des amis du livre progressiste"; c'est dès la Préface du hibou que cette thèse centrale est formulée). Ce détail (il y en a d'autres) amène à nuancer les dires de Lukacs, selon qui "De Coster ne voit pas les mouvements populaires de la lutte néerlandaise de libération concrètement dans leur genèse, leurs ramifications sociales et leurs antagonismes internes, dans leur grandeur historiquement

taxes imposées par le Duc d'Albe, et n'avons-nous pas vu Ulen-
spiegel exercer sa verve de chansonnier sur le "dixième denier"?
Lorsque De Coster reproduit une partie du placard de 1531, il
n'a garde d'omettre les paragraphes ayant trait à la confisca-
tion de l'avoir des condamnés: une partie de ces biens est
accordée au dénonciateur, tandis que le restant va grossir
les richesses du souverain. C'est ainsi que dans les conseils
de l'empereur à son successeur, on lit: "Et tu hériteras comme
j'ai fait toute ma vie" (I,58,p.109)⁴⁸. Cette simple phrase
va bientôt devenir un leitmotiv obsédant. Thyl la prononce
dans son amère évocation du "beau mois de mai"⁴⁹; elle conclut
son discours aux anversois⁵⁰, les chapitres consacrés aux mar-
tyrs de Bruxelles et au supplice des comtes d'Egmont et de
Hornes⁵¹. A partir de cet endroit, on peut considérer le leit-
motiv comme constitué. Comme dans le cas précédent, un chapitre
va être entièrement bâti sur lui. Dans le chapitre III,5, qui
se termine par le grand hymne guerrier, Ulen Spiegel expose la
situation politique aux Gueux Sauvages de Marenhout, sur un
ton épique et passionné: cinq paragraphes de son discours se
terminent par les mots "le roi hérite"⁵² tandis que deux d'en-

et concrètement, mais tout simplement comme un soulèvement
populaire porté abstraitement à des dimensions monumenta-
les" (op.cit., pp.247-248).

48 En I,73, sur les lèvres de Claes, on trouvera: "Le roi hé-
rite des biens des martyrs" (p.136).

49 "Et le roi héritera" (II,7,p.186).

50 "Et il héritera" (II,15,p.203). La phrase est détachée du
discours et mise en évidence par l'emploi des guillemets,
assez rares dans l'oeuvre. La phrase "Et il héritera de vos
biens" semble avoir été ajoutée après coup sur le ms., a-
vant d'être abrégée sur épreuves, comme "et le roi hérite-
ra inquisitorialement", dans le corps du paragraphe.

51 "Et le roi hérita" (III,2,p.222). La phrase constitue un
paragraphe. Même forme en III,4,p.223).

52 La harangue compte huit paragraphes. On retrouve en outre
"le roi hérite", maintenant au présent, à l'intérieur du
premier paragraphe. On notera la proximité de tous ces cha-
pitres (2, 4 et 5).

tre eux sont ponctués par "Vive le Gueux" ⁵³, cri que l'on rencontre encore dans la chanson concluant ce chapitre enflammé ⁵⁴. Le chapitre est ainsi martelé par ces deux refrains antithétiques et prend une remarquable valeur explicative, en ce qu'il dénonce les véritables mobiles de la lutte qui va commencer. De loin en loin, De Coster laisse encore entendre le cri sourd du pays: "Et le roi héritait", "Et le roi héritait", "Et le roi héritait" ⁵⁵... Selon la technique qui commence à nous être familière, l'auteur dispose encore, au long de

53 L'examen attentif de l'écriture du ms. montre que, dans plusieurs cas, sinon dans tous, le refrain "le roi hérite" est une addition faite après coup à la fin des paragraphes. Il en va de même pour "Vive le Gueux", qui apparaît d'abord une fois sous la forme de "Vivent les Gueux sauvages" (f.492).

54 Pièce 5; "Vive le Gueux" est donc répété 9 fois. A côté de "le roi hérite" apparaît un autre refrain: "la mort fauche": "La mort fauche dans le riche et vaste pays que bornent la Mer Septentrionale, le comté d'Emden, la rivière d'Amise, les pays de Westphalie, de Clèves, de Juliers et de Liège, l'évêché de Cologne et celui de Trèves, le pays de Lorraine et de France. La mort fauche sur un sol de trois cent quarante lieues, dans deux cents villes murées, dans cent cinquante villages ayant droits de villes, dans les campagnes, les bourgs et les plaines. Le roi hérite" (p.224); "La Mort et la Ruine fauchent. Le roi hérite" (*id.*); "Sang et larmes! la mort fauche sur les bûchers; sur les arbres servant de potences le long des routes", etc. (*id.*) Tout le chapitre est donc bâti sur un double mouvement. Dans le premier, Ulenspiegel, à l'aide de deux refrains, dit l'essentiel de l'occupation espagnole: la mort et la spoliation. Dans le second, il évoque la résistance et appelle au soulèvement. Apparaît alors un autre refrain. Ce mouvement culminera avec la chanson, d'abord entonnée par Ulenspiegel, puis reprise en chœur. Le tout se caractérise par une allure épique extraordinaire. Notons que le refrain "La mort fauche" n'apparaît pas ex nihilo. On rencontre notamment la formule dans le discours d'Ulenspiegel au roi Printemps. Elle apparaît - est-ce un hasard? - à côté d'un autre leit-motiv important: "Les cendres de Claes battent sur mon coeur. Altesse divine, la mort va fauchant par la terre de Flandre, au nom du pape, les plus forts hommes, les femmes les plus mignonnes" (I,85,p.169). L'image est même subtilement préparée par des métaphores: "Las! dit Ulenspiegel, la moisson est mûre pour les faucheurs espagnols" (II,15,p.204).

55 Paragraphe détaché à la fin du court chapitre III,9 (p.235), à la fin d'un paragraphe (III,30,p.293) et paragraphe détaché à la fin de III,32 (p.304).

ses pages, quelques discrètes allusions au refrain, que l'oeil attentif a tôt fait d'identifier ⁵⁶.

Tels sont les quatre refrains - ils méritent ce nom - accompagnant les deux personnages que l'auteur a placés au centre de son épopée. Ils viennent souligner de deux traits accentués les caractères des adversaires: gaieté et insensibilité, résolution et cupidité ⁵⁷. Ces refrains ont donc pour fonction, sur le plan narratif, de souligner d'un trait cru les ressorts importants de l'action et, sur le plan psychologique, d'accentuer l'aspect manichéen de l'oeuvre. Outre que les sentiments révélés par ces refrains s'opposent de façon assez symétrique, leur formulation figée accentue davantage le caractère stéréotypique des attitudes.

Si l'oeuvre est manichéenne, sa trame narrative n'en est pas moins complexe. Le motif essentiel est évidemment le drame d'un individu et d'un pays, déclenchant une série de quêtes tournées vers une vengeance sacrée. Mais d'autres drames sont étroitement liés à cet élément central, d'autres drames qui justifient de nouvelles quêtes. Parmi ceux-ci, un

56 Exemples: "Exterminer les réformés et notamment les riches et hériter des biens des victimes" (III,41,p.335); "Le roi, héritant de ses biens, pouvait lui payer ce dernier repas" (III,44,p.348).

57

	Ulenspiegel	Philippe II
Psychologie	Gaieté, ouverture - Et U. riait - Se gausse de sottise	Tristesse, fermeture - Et il ne riait point
Rôle	Révolte, liberté - Les cendres battent	Oppression, cupidité - Le roi hérite

H. Juin (op.cit., pp.III-IV) avait déjà mis en opposition les deux formules "Le roi hérite" et "les cendres battent", et N. Ries avait entr'aperçu que "le roi hérite" et "il ne riait point" devaient être rapprochés (Thyl Ulenspiegel, le grand gueux des Flandres, dans Les Cahiers luxembourgeois, 5e année, 1927-1928, t.I, n°1, pp.3-9).

des plus saisissants est celui que vit Katheline⁵⁸. Démente depuis le jour où l'accusation de sorcellerie lui valut la torture, elle est tombée amoureuse d'un démon dont on ignore tout, mais qui n'est cependant pas surnaturel au point de dédaigner le trésor que Claes a légué aux siens. Dans la pauvre tête de la folle, deux idées fixes subsistent: le souvenir du feu d'étoupes qui la meurtrit, et celui du diable froid que son corps vénère. Un refrain (ou mieux: une constellation de refrains) sera la seule expression de chaque idée.

Le premier thème est constitué de deux formules: "(Otez) le feu" (parfois complétée de "la tête brûle") et "Faites un trou, l'âme veut sortir". Ces formules ne s'imposent pas d'emblée: leur apparition est soigneusement préparée par l'auteur, comme nous l'avons vu faire avec "Les cendres battent" et "Le roi hérite"⁵⁹. On lit d'abord "Feu sur la tête, l'âme frappe, faites un trou, elle veut sortir" (I, 57, p. 99), et ensuite "le feu, le feu! creusez un trou: l'âme veut sortir", trois fois répété dans trois chapitres consé-

58 Le problème de Lamme est traité sur un ton beaucoup moins tragique: c'est sa femme qu'il recherche vainement au cours des livres II à V. On l'entend plus d'une fois geindre "Ma femme! où est ma femme?", mais le leitmotiv est si polymorphe et si peu fréquent qu'il est difficile de parler de refrain (ex. II, 1, p. 174, II, 17, p. 209, III, 40, pp. 332 et 333). Pourtant, il y a là aussi une sorte d'obsession.

59 La seconde formule est expliquée avant qu'elle n'apparaisse, au cours du premier livre:
- J'ai mal, dit-elle; ils m'ont pris mon esprit, mais quand il viendra, il me remplira la tête, qui est toute vide maintenant. Entends-tu? elle sonne comme une cloche; c'est mon âme qui frappe à la porte pour partir, parce qu'il brûle. Si Hanske vient et ne veut pas me remplir la tête, je lui dirai d'y faire un trou avec un couteau; l'âme qui est là, frappant toujours pour sortir, me navre cruellement, et je mourrai, oui. Et je ne dors plus jamais, et je l'attends toujours, et il faut qu'il me remplisse la tête, oui (I, 40, p. 68).
Ainsi donc, dès le début, les deux souvenirs sont étroitement liés. Ce passage est encore rappelé au début du chapitre I, 47:

cutifs (I,67,p.124, I,68,p.125 et I,69,p.127)⁶⁰. Ce refrain contribue à donner une tonalité lugubre à ces chapitres où se scelle le sort du charbonnier. Il continuera à retentir durant toutes les heures sombres que va connaître la famille Claes⁶¹. A côté de celle qui sera bientôt veuve, la folle ne peut que répéter: "Creusez un trou: l'âme veut partir" (I,71,p.132). Mais le thème ne prend sa pleine coloration sinistre que devant le supplice de Claes: le cri de Katheline martèle ce chapitre d'une dureté insoutenable⁶². La formule revient donc une dizaine de fois sur un peu plus de dix pages. On peut alors la considérer comme définitivement établie dans la mémoire du lecteur. L'existence d'un refrain est d'ailleurs soulignée par l'auteur lui-même, qui écrit: "Elle ne disait plus: "Le feu! Creusez un trou: l'âme veut sortir"; mais ravie en extase toujours et parlant à Nele: "Epouse je suis; épouse tu dois être. Beau; grands cheveux; chaud amour; froids genoux et bras froids!" (I,80,p.153)

Le leitmotiv ne réapparaîtra qu'au livre III, où le héros revient dans la ville de son enfance. Le refrain hante cependant les pages de la Légende bien avant ce retour.

Cependant Katheline, qui n'avait point quitté Borgerhout, ne cessait de vaguer dans les environs, disant toujours: "Hanske, mon homme, ils ont fait du feu sur ma tête: fais-y un trou afin que mon âme sorte. Las! elle y frappe toujours et à chaque coup c'est cuisante douleur".

- 60 La seconde fois, l'auteur a écrit: "le feu! le feu!" et la troisième fois "le feu" n'est pas répété. Ces variations sont imperceptibles.
- 61 Les Anciens croyaient aux présages qu'ils pouvaient recueillir sur les lèvres des déments. On ne peut s'empêcher de voir en Katheline une descendante de ces augures. En effet, chaque fois qu'un événement grave se produit ou va se produire dans le premier livre, c'est son cri qu'on entend: après la visite du messager de Josse, qui mènera Claes au bûcher, à l'instant où Claes est arrêté, lorsque Thyl rentre à Damme après son exil, avant que Thyl et Nele n'aillent récupérer les carolus qui seront cause de nouvelles souffrances.
- 62 Nous étudierons ce chapitre un peu plus loin.

Chaque fois que De Coster évoque Damme, il nous rappelle que là aussi est le règne de la souffrance: "Otez le feu, l'âme veut sortir, faites un trou, l'âme veut sortir"⁶³, "Faites un trou, ôtez mon âme. Elle frappe pour sortir" (III,21,p. 257), "Otez le feu" (deux fois en III,25, p.269,deux fois en III,37, pp.325 et 326⁶⁴). Au retour de Thyl à Damme, c'est le seul accueil: "Otez le feu ! la tête brûle" (III,42,p.337, répété en III,44,p.349). Le refrain lancinant prend une nouvelle forme au livre IV: Katheline s'adresse directement à son amant diabolique: "Ote le feu, la tête brûle" (IV,3,p.359). Et de fait, les tragiques retrouvailles sont proches: en rue, la folle reconnaît le seigneur qui abusa d'elle, et veut le retenir "Ote le feu" (id.,p.360), "Vois le sang qui coule; l'âme a fait le trou et veut sortir" (id.,p.361)⁶⁵, "Tu vois le sang, l'âme a fait le trou et veut sortir" (id.,p.362). Le cri "ôtez le feu" revient dans la scène de torture, avec la phrase "la tête brûle", qui l'accompagne encore dans la séance du tribunal de la Vierschare.

La seconde série de thèmes s'ordonne toute entière autour de l'appel "Reviens, Hanske mon mignon"; (ou, moins couramment, "mon aimé", "mon diable doux"). Cette nouvelle exclamation ponctue toute l'oeuvre et s'entrelace avec la pre-

63 La formule "Otez le feu", qui peu à peu va devenir la plus importante, apparaît donc assez tard. C'est le même cri qui s'échappait de la poitrine de Soetkin lorsque son fils était torturé sous ses yeux: "Otez ce feu" (I,78,p.147), "Otez le feu" (deux fois,p.148), "Otez le brasier", "Otez ce brasier" (p.148). Nous avons déjà signalé la présence du refrain "J'ai haine et force" dans ce chapitre. En I,7, DC a supprimé par trois fois sur son ms. (f.279) l'exclamation "Otez le feu", poussée par Soetkin (ainsi que la phrase "Elle parlait ainsi par appréhension du bûcher qui est la punition des hérétiques"). L'exclamation est encore supprimée à quatre reprises en I,73. Sans doute DC veut-il réserver ce cri à Katheline et garder toute leur force aux hurlements de la folle devant le bûcher de Claes (I,75).

64 Dans le dernier cas, Katheline ajoute: "La tête brûle".

65 En voulant se dégager, Joos Damman pousse son cheval si fort en avant que Katheline tombe et est marquée au front par le sabot (d'où la modification: "a fait le trou").

mière. On la trouve une première fois en I,40 (p.67), mais le refrain ne s'affirme qu'à la fin du livre: chapitre 80 (3 fois, pp.155 et 157), 81 (p.157), 82 (p.160)⁶⁶. Comme ceux de la première série, on le verra réapparaître au troisième livre: chapitre 21 (p.257), 25 (deux fois sous des formes différentes, p.269), 37 (trois fois, p.326). Au livre IV, le cri ne va plus seul. En effet, Nele défend de toutes ses forces sa mère contre elle-même et contre l'individu qui n'eut d'autre but que de la spolier. Devant ces tentatives, Katheline déclare: "Nele est méchante"⁶⁷. Cette accusation apparaît pour la première fois en I,80, lorsque la fillette échappe aux entreprises de l'incube que la démente veut lui donner pour époux. Ainsi, dès le début, les deux refrains se trouvent liés: "Hanske, pourquoi me laisses-tu seule ? Ce n'est point ma faute si Nele est méchante" (p.155), "Pourquoi es-tu parti, Hanske mon mignon ? disait Katheline. Nele est méchante" (p.156), "Nele est méchante. Pourquoi es-tu parti si vite, Hanske, mon mignon ?" (p.157)⁶⁸. La double formule se stabilise enfin sous la forme "Nele est méchante. Reviens, Hanske mon mignon" (I,81,p.157). L'accusation revient encore au chapitre des retrouvailles (IV,3). Ici, toutes les formules se brouillent dans la tête de la pauvre folle: le feu continue à brûler, "Hanske mon mignon" (ou "mon aimé")⁶⁹ est cinq fois répété, tandis que "Nele est méchante" réapparaît à quatre

66 Remarquons une fois de plus que les chapitres où un leit-motiv est fréquent ont tendance à se regrouper.

67 Encore un adj. dont nous avons souligné l'importance.

68 "Nele est méchante" est encore répété au début et à la fin de la dernière réplique du chapitre (p.157).

69 Hans peut encore être "mon ami" ou "mon doux seigneur". On retrouve ici des termes dont l'importance est décidément capitale au sein de l'oeuvre. Il est à noter que tout est stéréotypé chez Katheline. Même ses amours ne parviennent pas à s'exprimer autrement que par images répétées textuellement: "Elle dit que ses baisers sont froids et que son corps est comme neige" (I,80,p.156), "Las! où sont tes neigeux baisers ? où est ton corps de glace, Hans, mon aimé ?" (IV,3,p.359), "Douce nuit, mon aimé, baisers de neige et corps de glace" (id.,p.360). La simple présence de Katheline dans le récit amène des attitudes stéréotypées. Lorsqu'elle passe, les gens de Damme se signent et disent: "Voici la folle" (I,40 et 57); enfin, nous avons déjà signalé la fréquence du groupe "Katheline l'affolée".

reprises⁷⁰. Ce chassé-croisé se poursuit dans les chapitres suivants, qui racontent les tortures et le jugement⁷¹. L'appel à Damman revient à nouveau cinq fois⁷² au chapitre IV,5 et deux fois en IV,6 où, à deux reprises, Katheline traite sa fille de méchante.

L'abondance des refrains et actes stéréotypés signalant que Katheline est bien en accord avec son caractère: "De Coster rend avec une vérité saisissante la mentalité de cette névrosée qui développe avec une logique impitoyable l'idée délirante grandie dans son cerveau, sans s'inquiéter du sort qui l'attend"⁷³. La fréquence des répétitions rend bien compte de cette monomanie hallucinée qui étouffe en Katheline jusqu'à la voix maternelle. D'autre part, les refrains, judicieusement disposés de façon à encadrer les importantes péripéties se déroulant dans le bloc des chapitres du Livre IV, accentuent la tension qui est celle de tous les acteurs de ces douloureuses scènes.

Les refrains que nous venons d'étudier ne sont pas les seuls à émailler la totalité de l'oeuvre. Il en est un autre qui martèle les pages de cette Bible de la liberté. Il n'appartient pas à un personnage en particulier et, s'il est le plus souvent crié par Ulenspiegel, on le retrouve dans la bouche de tous ceux qui combattent pour la juste cause. Le

70 Ce refrain encadre une réplique de Katheline où l'on trouve "Hans, mon mignon". Les refrains s'ordonnent de la façon suivante: Ot O A N N A N N
(o = ôte le feu, t = la tête brûlée, A = l'âme veut sortir, N = Nele est méchante).

71 On retrouve encore, sur la bouche de Nele, la formule "Hanske, ton mignon" (IV,4). Le chapitre 5 est encore martelé par les cris "j'ai soif", "à boire", etc.

72 "Mon aimé": quatre fois, "mon mignon": une fois.

73 Th. BEHAEGEL, dans Folk., 86. Cfr aussi Aimé BERNAERTS, L'aspect médical de l'oeuvre de Charles De Coster, dans les Actes du VIIe congrès de la Fédération internationale des sociétés de médecin-écrivains, Bruxelles, Winthrop, 1963, pp.49-54.

manichéisme de l'épopée est une fois de plus souligné: les "bons" sont reconnaissables à ce qu'ils crient "Vive le Gueux!".

Le thème ne se constitue pas immédiatement. L'auteur explique tout d'abord la signification spéciale du mot Gueux, en empruntant les détails du Compromis des nobles à la Chronique⁷⁴. Puis l'on voit Ulenspiegel se proclamer "gueux", en jouant sur le double sens du terme⁷⁵. Le lecteur apprend que "Vive le Gueux" est le cri de ralliement des réformés à travers l'étonnant sermon de Broer Cornelis. Ce dernier appuie lourdement sur l'infamie qu'il voit dans l'expression et ne se fait pas faute de la répéter une demi-douzaine de fois (II,11,p.195)⁷⁶. Dès lors, le motif est lancé: on le retrouve d'abord dans la bouche des iconoclastes d'Anvers (II,15) mais il n'aura de véritable fortune qu'au livre III, lorsque commence le grand soulèvement populaire. Le contexte lui confère d'emblée une puissance remarquable, puisqu'il voisine avec "le roi hérite", qu'il conclut les strophes de la première chanson épique (pièce 5) et qu'il est repris avec force par la troupe des révoltés⁷⁷. Chaque nouveau pas de la rébellion est souligné par le cri de guerre. On le retrouve en III, 22 (2 fois), III, 23, III, 27, sur les lèvres de Stercke Pier, en III,31. Le livre IV narre la lutte sur mer; on réentend le cri dans les chansons du chapitre 2, où il alterne avec "Battez le tambour"⁷⁸, aux chapitres 7 et 8, où il sert même de mise en accusation de Thyl, dans la chanson célébrant la prise de Mons (IV,9)⁷⁹, en IV,10, où il souligne les contours des couplets dits et chantés, en IV,11, où il sert de cri d'abordage, en IV,13, 17, 18 et 19 (où il encadre le discours d'Ulenspiegel et alterne avec le refrain "Oeil pour oeil, dent pour dent"). Son utilisation est particulièrement

74 II,6,pp.184-185 et V.M., f.40. Cfr Han.DC., 214.

75 II,8,p.188. Le mot se présente d'ailleurs sans majuscule.

76 Lui aussi commence par parler de gueux (avec minuscule; p.194).

77 III,5. En tout, 9 occurrences.

78 Voir chapitre XXI, pièces 6 et 7.

79 Pièce 9.

remarquable dans le chapitre 12: il naît d'abord dans le lointain, est répété par Nele, crié par Lamme et Thyl, et enfin repris puissamment par la troupe des prisonniers. Puis, c'est le combat, avec son tumulte: le cri d'espoir est redevenu cri de guerre. "Et Lamme, Nele et Ulenspiegel retrouvent leurs navires. Et de nouveau les voici chantant sur la mer libre: Vive le Gueux !" (IV,12,p.401). Le refrain scande encore le court chapitre allégorique IV,14: il sert de point final aux quatre derniers versets, et c'est de la même manière que le barde inspiré ponctue son discours de victoire: chacun des 9 paragraphes qu'il comporte se termine par le cri "Vive le Gueux", qui, avec les "tambours de gloire", ouvrait la harangue (IV,16,pp.405-406). Nulle part ailleurs, le cri ne mérite mieux son titre de refrain que dans le chapitre IV,22, puisqu'il clôt chaque strophe de la pièce 12. Dans le livre V, les combats s'apaisent: on n'entendra plus "vive le Gueux" qu'une seule fois; et encore sert-il alors de mot de passe⁸⁰.

Nous pouvons nous arrêter ici et considérer d'un oeil synthétique ces quelques reprises, les plus importantes de la Légende⁸¹. La technique n'est pas utilisée brutalement par De Coster. Il laisse au leitmotiv le temps de se constituer et en justifie les éléments, de façon plus ou moins systématique: c'est ici la cérémonie des cendres, là, le supplice de Katheline, la scène de la cour bruxelloise ou le parallèle s'établissant entre Thyl et Philippe. Dès cet instant,

80 Au total, la formule "Vive le Gueux!" est donc apparue à plus de 50 reprises. On peut encore voir comme un leitmotiv dans le cri de reconnaissance des Gueux. Lorsqu'il lui confie sa mission, le Taiseux dit à Ulenspiegel: "Ceux-là sont bons qui au chant de l'alouette répondent par le clairon guerrier du coq" (III,15,p.250). Dès lors, c'est durant tout le vagabondage de Thyl que se feront entendre le sifflement de l'alouette et le clairon du coq (III,23,27,29,34,35,IV,1); en III,27, c'est à quatre reprises qu'il est fait allusion à ces deux chants).

81 La critique ne signale en général qu'elles.

le refrain va lentement se former; l'auteur procède par tâtonnements car le thème apparaît d'abord sous diverses formes avant de se fixer sous son aspect définitif. Ce travail de gestation est assez sensible dans le cas de "le roi hérite". Ainsi, au départ, le motif ne tranche pas violemment sur le contexte, mais conserve une souplesse qui lui permet de s'y insérer harmonieusement. Cette phase de mise en place une fois terminée, la formule réapparaît régulièrement quand le requièrent les nécessités thématiques. Chaque refrain connaît cependant une heure de gloire: un chapitre ou un bloc de chapitres sont construits sur un canevas qu'il dessine avec une régularité toute géométrique. Pour "il ne riait point", c'est le chapitre III,24; pour la devise des cendres, ce sont les chapitres 43 et 45 du même livre; le lugubre cri de Katheline retentit de façon lancinante tout au long des chapitres 67 à 74 du livre I et des chapitres 3 à 6 du quatrième livre; "Vive le Gueux" martèle les chapitres 12, 14 et 16 de la même partie. Dans ces hauts moments, l'auteur consacre un soin jaloux à la disposition du leitmotiv: il apparaît isolé, constituant un paragraphe à lui seul, en tête des développements importants sur lesquels il attire ainsi l'attention, ou le plus souvent en fin de couplet et de paragraphe, comme ces vers orphelins qui reviennent obstinément à la queue des laisses de certaines chansons épiques. Le refrain collabore donc étroitement avec d'autres procédés poétiques, comme celui de la fragmentation en courts paragraphes. C'est alors que, réellement, la narration devient chant⁸².

En outre, ces formules ne sont pas isolées au sein de la Légende. Leur insertion dans l'oeuvre n'est pas seulement assurée par le processus de formation: on trouve encore de nombreuses allusions à ces thèmes, des formes voisines qui

82 De très nombreux leitmotivs sont introduits par les et d'ouverture.

viennent les renforcer en les rappelant (c'est ainsi que "et il ne pleurait point" vient soutenir la série "et il ne riait point"). Les leitmotive les plus fréquents peuvent d'ailleurs connaître, même lorsqu'ils sont définitivement fixés dans la mémoire du lecteur, de nombreuses variantes et combinaisons. C'est particulièrement sensible dans le cas des cris de Katheline. Cinq éléments sont à la base de ses phrases obsédantes ("Otez le feu" - "La tête brûle" - "Faites un trou" - "L'âme veut sortir" - "Reviens Hanske, mon mignon" - "Nele est méchante"); or, on l'a vu, ces cinq éléments peuvent non seulement accuser de légères variations dans leurs formes mais encore se combiner en groupes plus ou moins complexes. De même, si les formules sont assez longues (ainsi lorsqu'Ulenspiegel est défini comme "manant, noble homme, etc. "), elles peuvent se scinder et leurs éléments apparaître séparément. Donc, à côté du noyau des refrains accusant franchement leur identité, on trouve une série de formules plus ou moins dégénérées, établissant une série d'intermédiaires entre ceux-là et le contexte. Et les techniques permettant d'obtenir ce dégradé sont variées.

Le lecteur aura remarqué que cette conclusion aboutit une fois de plus à une constatation qui s'est imposée dans l'étude des autres archaïsmes par évocation. Qu'il s'agisse des énumérations, des couples, des proverbes ou des chansons, c'est le même procédé que nous avons rencontré, c'est la même technique adroite et souple qui s'est manifestée.

§ 3 - Reprises particulières

Tels sont les grands refrains qui, de loin en loin, se font entendre dans le Romancero. Ils sont en petit nombre mais, accusant des fréquences très élevées, s'insinuent dans toutes les parties du livre et soutiennent le rythme de l'action. Cette fonction, ils l'exercent à deux niveaux. Au niveau de l'oeuvre entière tout d'abord, ils tissent des liens subtils de chapitre à chapitre. Mais ces refrains peuvent très bien, nous l'avons vu, envahir un chapitre, dont ils viennent souligner la division en paragraphes.

Nous pouvons nous attarder un instant au niveau du chapitre envisagé comme une unité autonome. Nous y remarquerons d'autres reprises. Sans doute n'auront-ils pas la même incidence que les premiers, puisqu'elles n'ont pas le vaste champ de la Légende pour se charger de significations diverses. Mais c'est en revanche dans le cas où les répétitions émaillent une division de texte aux dimensions réduites qu'elles sont les plus voyantes. C'est donc ici, sans doute, que l'archaïsme par évocation devient le plus sensible.

Les exemples de reprises particulières ne manquent pas, et l'on a de la peine à fixer son choix. Retenons le chapitre III,35, le plus long de la Légende (pp.310-323). Dans sa quête des Sept, Thyl n'en reste pas moins un joyeux client des gouges. C'est ainsi qu'à Courtrai, le héros cède volontiers à l'invite "d'une forme blanche l'appelant, le fuyant et jouant de la viole" (p.311) et se retrouve à l'auberge de l'Arc-en-ciel, tenue par la Stevenyne, en fait une espionne. C'est là que Lamme a également échoué. Ce dernier se lance sur Ulenspiegel et simule une rixe, ce qui lui

permet de le prévenir du danger: ils sont tous deux tombés dans un traquenard. Le baes de In de Bie, partisan du Taiseux, survient suivi de sept solides bouchers, se mêle à la bagarre et, entre deux coups, promet assistance au héros. Une fois le calme revenu, tout le monde s'attable. La mère maquereille se réjouit de la bonne prise: après avoir fermé toutes les portes, elle commence à se moquer d'Ulenspiegel; elle le fait avec d'autant plus d'aplomb que la Gilline, la mignonne courtisane, est également une espionne, que l'assistance comote plusieurs happe-chair et qu'elle croit les bouchers ses partisans. Elle devient de plus en plus précise dans l'évocation des supplices que devra subir Ulenspiegel, lequel ne se démonte nullement: au contraire, il semble, en une sorte de joute oratoire, entrer dans le jeu de ses adversaires. Soudain, à un signal de sa part, les sept colosses se lèvent, maîtrisent les happe-chair et se mettent à saccager méthodiquement l'auberge, tandis que Thyl s'occupe personnellement de la Stevenyne. Puis c'est le silence le plus total, au milieu duquel le héros donne ses ordres: tout le monde rejoindra la flotte des Gueux, y compris les filles et quelques happe-chair qui, alléchés par l'appât du gain, acceptent de servir le prince d'Orange.

Ce résumé ne rend évidemment pas compte de l'atmosphère du chapitre qui a tant impressionné Romain Rolland: badine au départ, elle se tend, puis devient sinistre et oppressante au fur et à mesure que se révèlent les desseins de la Stevenyne et que les sous-entendus deviennent menaçants⁸³.

83 Mais DC a prévu un intermède: La chanson de la Gilline, que nous avons déjà étudiée (ch. XXI):

Et chantant sa chanson, la Gilline était si belle, si suave et mignonne, que tous les hommes, happe-chair, bouchers, Lamme et Ulenspiegel étaient là, muets, attendris, souriant, domptés par le charme.

Tout à coup, éclatant de rire, la Gilline dit, regardant Ulenspiegel:

- C'est comme cela qu'on met lesoiseaux en cage.
Et son charme fut rompu. (p.316; pièce 8).

Il ne rend pas davantage compte du dynamisme narratif de la scène. Celle-ci est en effet construite sur une série de refrains lancinants, qui nuancent admirablement le rythme des événements et qui contribuent à créer la tension.

Les deux thèmes importants sont Buvons ! et 'T is van te beven de klinkaert; le premier rythme, en contrepoint, les propos menaçant de la maquerele, l'autre accompagne le saccage du lieu et la victoire d'Ulenspiegel.

Le premier n'apparaît pas d'emblée; il est d'abord préparé, technique que nous connaissons. Les bouchers répètent:

- Gentil réformé, nous sommes tous avec toi; paie-nous à boire et à manger (p.314).

- Paye-nous à boire et à manger, dirent les bouchers et les happe-chair (id.)

A quoi Ulenspiegel répond, en deux fois également:

- Adoncques, dit Ulenspiegel faisant sonner de nouveau ses carolus, baille-nous à boire et à manger, ô mignonne Stevenyne, à boire dans des verres qui sonnent (id.).

- Que celui qui a faim mange, que celui qui a soif boive ! (p.315).

Le repas ayant commencé, c'est la Stevenyne qui, le regard haineux, "tirant la langue et ricassant"⁸⁴, ferme les portes et dit :

84 Les phrases consacrées à la description de l'espionne présentent quelque ressemblance: "La Stevenyne riait et clignait de l'oeil", "la Stevenyne qui riait, montrant ses crocs", "et la Stevenyne riait d'aise et tirait aussi la langue à Ulenspiegel" (p.314). Il y a, là aussi, un thème légèrement souligné par la répétition. On doit aussi noter les allusions répétées aux chandelles de suif se trouvant sur le comptoir: ce sont celles-là qu'Ulenspiegel fera manger à la maquerele, en guise de châtiment!

- L'oiseau est en cage, buvons (id.).

Sur une question de ses employées, elle répète:

- Je ne le sais, buvons (id.)

A cet instant, on ne peut encore parler de refrain. Puis la Gilline, après avoir ensorcelé tous les hommes présents, se met à ricaner:

- Buvons!
- Buvons! dirent les happe-chair.
- Vive Dieu! dit la Stevenyne, buvons! les portes sont fermées, les fenêtres ont de forts barreaux, les oiseaux sont en cage; buvons!
- Buvons! dit Ulenspiegel.
- Buvons! dit Lamme.
- Buvons! dirent les sept.
- Buvons! dire les happe-chair.
- Buvons! dit la Gilline, faisant chanter sa viole. Je suis belle, buvons! Je prendrai l'archange Gabriel aux filets de ma chanson.
- A boire donc, dit Ulenspiegel, du vin pour couronner la fête, et du meilleur; je veux qu'il y ait une goutte de feu liquide à chaque poil de nos corps altérés.
- Buvons! dit la Gilline; encore vingt goujons comme toi, et les brochets cesseront de chanter (pp. 316-317).

A partir de cet instant, Buvons! soulignera chaque répartition d'Ulenspiegel; il affirme ainsi le calme qui est le sien dans cette situation difficile :

- Buvons! dit Ulenspiegel.
- Buvons! dirent les sept.
- La Gilline dit:
 - Ulenspiegel a les yeux brillants comme un cygne qui va trépasser.
 - Si on les donnait à manger aux cochons ? dit la Stevenyne.
 - Ce leur serait festin de lanternes: buvons! dit Ulenspiegel.

- Aimerais-tu, dit la Stevenyne, qu'étant échafaudé on te perçât la langue d'un fer rouge ?
- Elle en serait meilleure pour siffler: buvons! répondit Ulenspiegel.
- Tu parlerais moins si tu étais pendu, dit la Stevenyne, et ta mignonne te viendrait contempler.
- Oui, dit Ulenspiegel, mais je pèserais davantage et tomberais sur ton museau gracieux: buvons!
- Que dirais-tu si tu étais fustigé, marqué au front et à l'épaule ?
- Je dirais qu'on s'est trompé de viande, répondit Ulenspiegel, et qu'au lieu de rôtir la truie Stevenyne, on a échaudé le pourceau Ulenspiegel: buvons!
- Puisque tu n'aimes rien de cela, dit la Stevenyne, tu seras mené sur les navires du roi, et là condamné à être écartelé à quatre galères.
- Alors, dit Ulenspiegel, les requins auront mes quatre membres, et tu mangeras ce dont ils ne voudront pas: buvons!
- Que ne manges-tu, dit-elle, une de ces chandelles; elle te servirait en enfer à éclairer ton éternelle damnation.
- Je vois assez clair pour contempler ton groin lumineux, ô truie mal échaudée: buvons! dit Ulenspiegel (pp.317-318).

Mais brutalement, le premier thème se voit remplacé par un autre:

Soudain, il frappa du pied de son verre sur la table, en imitant avec les mains le bruit que fait un tapissier battant en mesure la laine d'un matelas sur un lit de bâtons, mais tout coïment et disant: - 'T is (tijd) van te beven de klinkaert: Il est temps de faire frémir le clinqueur, - le verre qui résonne.

C'est en Flandre le signal de fâcherie de buveurs et de saccagement des maisons à lanterne rouge (p.318)

Le refrain, explicitement glosé par De Coster, brise alors d'un seul coup l'atmosphère oppressante. Il a cependant été préparé: le lecteur l'a relevé dans la mystérieuse phrase du

baes de l'Abeille⁸⁵, et un boucher l'avait déjà murmuré à Ulenspiegel, pour le rassurer⁸⁶. Chose étonnante: le refrain n'est pas crié. Il est d'abord prononcé "tout coïment". C'est peu à peu que le ton monte, se charge de fureur contenue, s'affirme dans la colère, et explose enfin. Voici les étapes de cette gradation:

- 1° Ulenspiegel but, puis fit trembler le verre sur la table en disant:
- 'T is van te beven de klinkaert.
Et les sept l'imitèrent.
- 2° Mais les bouchers, clignant de l'oeil, les rassuraient [les happe-chair et les deux espionnes], tout en disant sans cesse et de plus en plus haut avec Ulenspiegel:
- 'T is van te beven de klinkaert, 't is van te beven de klinkaert.
- 3° Et toujours retentissait plus menaçant, grave, guerrier et monotone: "'T is van te beven de klinkaert" (p.318).
- 4° Puis, comme une ronde de diables affolés, ils firent le tour de la salle et de toutes les tables, disant sans cesse:
"'T is van te beven de klinkaert". (pp.318-319)

C'est alors le grand vacarme: les meubles sont systématiquement brisés, tandis que les happe-chair sont maîtrisés et qu'Ulenspiegel assouvit sa vengeance sur la Stevenyne en lui faisant manger ses chandelles. Mais le calme va revenir et c'est doucement que le leitmotiv sera répété, comme une source de menace signifiant aux vaincus que le moindre mouvement de trahison serait chèrement payé:

85 "- Sept pour toi ... hommes forts, bouchers... M'en aller... trop connu en ville... Moi parti, 't is van te beven de klinkaert... Tout casser...", avait-il glissé à l'oreille d'Ulenspiegel (p.313).

86 En outre, à la lumière du refrain, certains détails qui semblaient anodins prennent soudain un sens tout particulier: pourquoi donc Ulenspiegel a-t-il demandé à la Stevenyne "à boire dans des verres qui sonnent" ? Pourquoi celle-ci ramène-t-elle de la cave "des verres sonnants, ainsi nommés parce qu'ils étaient montés sur pied et sonnaient comme carillon lorsqu'en les choquait" ? (p.314).

Ulenspiegel, Lamme et les sept ne cessaient de chanter en mesure (p.320). 'T is van te beven de klinkaert.

Puis Ulenspiegel cessa, leur faisant signe de murmurer doucement le refrain. Ils le firent pendant qu'il tint aux happe-chair et aux filles ce propos:

- Si quelqu'un de vous crie à l'aide, il sera occis incontinent.

- Occis! dirent les bouchers (pp.319-320).

Et les sept murmuraient toujours: 'T is van te beven de klinkaert! en mesure.

Les bouchers et Lamme murmuraient sourdement:

- 'T is van te beven de klinkaert; 't is van te beven de klinkaert (p.320).

- 'T is van te beven de klinkaert; 'T is van te beven de klinkaert! disaient Lamme et les sept en frappant sur les tables avec des tessons de pots et de verres brisés. (p.321).

Les sept partirent vers Peteghem, menant les happe-chair et les filles le long de la Lys. Cheminant ils murmuraient:

- 'T is van te beven de klinkaert! 'T is van te beven de klinkaert! (p.322)⁸⁷.

Ces deux leitmotive dessinent d'un trait net le plan du chapitre: l'atmosphère se fait de plus en plus tendue, et lorsqu'elle a atteint un paroxysme c'est le brusque passage de buvons à 't is van te beven, le passage de la tension à l'action. Autour de ces deux refrains⁸⁸, il en est d'autres plus discrets. Nous les avons cités: c'est le rire de la Stevenyne, c'est le tintement des verres, les bruits des matelasiers, les allusions aux chandelles, le chant de la Gilline,

87 Notons que le geste accompagne chaque fois la parole: "Il frappe du pied de son verre", "fit trembler le verre sur la table", "tous ceux de la table d'Ulenspiegel prirent leurs verres et les cassant sur la table en mesure, ils chevauchèrent les chaises" (p.318). D'autre part, la même comparaison est utilisée deux fois consécutivement: "Ulen spiegel alors frappa du poing sur la table, dans la mesure des tapissiers battant les matelas; les sept firent comme lui" (p.318), "frappant les happe-chair sans pitié, et chantant toujours sur la mesure du tapissier battant les matelas" (p.319).

88 Buvons! est répété 17 fois; 't is van te beven de klinkaert 18 fois (ce dernier se présente plusieurs fois redoublé).

qui vient marquer, en contrepoint, le début et l'aboutissement du mouvement dessiné par les deux leitmotifs. On ne peut qu'encourager le lecteur à se reporter au texte et à parcourir de nouveau cet étonnant passage. "Il y a là un art de la progression dramatique, qui s'empare de l'esprit et de l'oreille, comme une monumentale et sauvage symphonie" ⁸⁹.

De la même façon qu'il leur arrive de se combiner entre eux, les leitmotifs généraux peuvent, à l'intérieur d'un chapitre, s'entrelacer avec les reprises particulières; c'est ainsi qu'il nous a été donné de voir s'allier deux thèmes où la résolution ne le cède en rien à la noblesse: "Parole de soldat doit être parole d'or", et "les cendres battent". Nous avons constaté que, dans tel chapitre, "la mort fauche" venait s'ajouter à "le Roi hérite" et que ces deux motifs faisaient ensuite place à "Vive le Gueux". Mais nul exemple ne montrera peut-être mieux les vertus de cet entrelacement que la scène de la fin de Claes ⁹⁰.

C'est tout d'abord l'attente angoissante du supplice. Par compassion, les gens de Damme enferment Ulenspiegel, Soetkin et Nele, sans penser qu'ils pourront de loin entendre la voix du patient, les cris de la foule et voir danser la flamme du bûcher ⁹¹. Dans la ville, que l'on s'imagine volontiers silencieuse, rôde Katheline "hochant la tête et disant: - Faites un trou, l'âme veut sortir". Le martyr attend calmement que le bourreau et ses aides aient fini d'entasser le bois, et la foule s'assemble sur la place:

89 Roll., 87.

90 Han.DC., 280-281 avait déjà signalé l'intérêt de la scène (Charles De Coster, pp. 280-281).

91 Cette situation ajoute encore au cruel pathétisme de la scène: c'est en quelque sorte par l'intermédiaire des trois affligés que nous suivrons les phases du supplice.

Soudain il se mirent à genoux et prièrent. Les cloches de Notre-Dame sonnaient pour les morts.

Katheline était aussi dans la foule de peuple, au premier rang, toute folle. Regardant Claes et le bûcher, elle disait hochant la tête:

- Le feu ! le feu ! Faites un trou: l'âme veut sortir.

Soetkin et Nele, entendant le son des cloches, se signèrent toutes deux (I,74, pp.137-138).

Bientôt, Soetkin, Thyl et Nele voient dans le ciel un tourbillon de fumée noire. Le bûcher est allumé.

On n'entendait nul autre bruit que la voix de Claes priant, le bois crépitant, les hommes grondant, les femmes pleurant, Katheline disant: "Otez le feu, faites un trou: l'âme veut sortir", et les cloches de Notre-Dame sonnait pour les morts (p.138).

La flamme est d'abord faible et fait atrocement souffrir le condamné. Mais bientôt, une longue colonne rouge monte dans le ciel, au milieu de la fumée:

- Il va mourir, dit la veuve. Seigneur Dieu! prenez en pitié l'âme de l'innocent. Où est le roi, que je lui arrache le coeur avec mes ongles ?

Les cloches de Notre-Dame sonnaient pour les morts (p.139).

Et c'est la fin:

Tous entendirent, au milieu de la flamme et de la fumée, Claes disant:

- Soetkin ! Thyl !

Et sa tête se pencha sur sa poitrine comme une tête de plomb.

Et un cri lamentable et aigu fut entendu sortant de la chaumine de Katheline. Puis nul n'ouït plus rien, sinon la pauvre affolée hochant la tête et disant: "L'âme veut sortir".

Claes avait trépassé. Le bûcher ayant brûlé s'affaissa aux pieds du poteau. Et le pauvre corps tout noir y resta pendu par le cou.

Et les cloches de Notre-Dame sonnaient pour les morts (id.).

Ainsi, deux refrains alternent régulièrement au cours du chapitre⁹²: les cloches donnent la note funèbre, celle qui va conclure la scène⁹³; les cris de l'inconsciente ajoutent - si c'est encore possible - quelque chose de cruel au drame sinistre qui se joue. Peut-on rester insensible devant la puissance émotionnelle qui se dégage de ce rythme lancinant ?

Sans doute est-ce ici le lieu d'insister sur un point particulier de la technique étudiée. Et cette conclusion vaudra également pour tous les chapitres où s'entrelacent thème général et thème particulier. C'est le phénomène de la double dimension. Le refrain général vit en quelque sorte deux vies: au sein du chapitre considéré, donc sur l'axe syntagmatique, il contribue à bâtir un canevas qui va permettre d'obtenir un puissant effet de dramatisation; en cela, il n'offre aucune différence notable avec le thème particulier. Mais lorsqu'il apparaît, les limites du chapitre sont brisées car il est déjà riche de connotations diverses. Pour revenir à l'exemple dont

92 Chaque formule apparaît quatre fois. Elles se disposent de façon extrêmement symétrique, se succédant avec régularité. Les deux thèmes se rejoignent au moment où le bûcher est allumé. On pourrait donc symboliser la construction par le schéma suivant:

Les cloches: x | x | x x
Katheline : x x | x | x

Han. DC., 281 voyait quatre refrains dans le chapitre: outre ceux que nous avons signalés, il y a encore la fumée et la flamme qui montent dans les airs et les prières et cris de Claes. Mais ces deux derniers, moins perceptibles et moins fréquents, ne s'expriment pas par des reprises textuelles.

93 Les cloches de Notre-Dame (d'Anvers, cette fois) se feront encore entendre au cours de l'ouvrage. Au chapitre III, 28, au cours d'une scène de taverne ("Mais les jeunes et belles n'entendaient point ces propos, et toutes à leur plaisir et buveries disaient: "Entendez-vous les cloches des morts sonnantes à Notre-Dame ? Nous sommes de feu ! Qui veut aller réveiller les cimetières ?", p. 283), et dans un dernier passage que nous examinerons à loisir. Notons que la formule "Qui veut aller réveiller les cimetières" revient deux fois sur la même page.

nous nous servons, le cri de Katheline ne constitue pas seulement un contrepoint à chaque aspect du drame, il est aussi, par processus métonymique, le rappel d'une autre souffrance: le supplice du feu subi par la démente. Dès lors, le rapprochement s'impose: ici, la folie, et là, la mort. Les deux épreuves s'additionnent, et le crime des oppresseurs est un. Au fur et à mesure que l'on s'avance dans la Légende, les rappels généraux se chargent d'harmoniques et leur apparition, dans quelque contexte que ce soit, réveille chez le lecteur une série de souvenirs. Et ces souvenirs non exprimés viennent à leur tour enrichir le chapitre parcouru⁹⁴.

Mais revenons-en aux cas des reprises particulières, qui confèrent toujours une grande tension dramatique ou poétique aux épisodes qui les exploitent⁹⁵; les deux exemples que nous avons longuement développés suffiront sans doute. Pourtant, très nombreux sont les chapitres dont le ressort narratif est constitué par un enchaînement ou une succession de formules identiques. Dans la scène de destitution de Philippe II, dont nous avons donné de larges extraits, le chœur de "Messieurs des Etats" scandé chaque accusation du placard, que De Coster met sur la bouche d'un greffier. A la question: "Quelle sera sa punition?", le chœur répond: "Qu'il soit

94 On pourra d'ailleurs noter que les motifs - qu'ils soient particuliers ou généraux - ont une nette tendance à s'agglomérer. On en retrouvera de nombreux exemples dans les pages précédentes. Très souvent, le thème général vient prêter au particulier une signification plus riche et plus générale: Lorsqu'Ulenspiegel déclare "Parole de soldat, c'est parole d'or", il ne fait rien d'autre qu'exprimer un idéal chevaleresque. Mais en alliant cette formule à son refrain familier, il montre que cet idéal est intimement lié à la mission qu'il s'est donnée.

95 Alexandre Micha note que la disposition en laisses parallèles a souvent pour effet un ralentissement ou un arrêt presque total de l'action (Couleur épique dans le "Roman de Thèbes", dans Romania, t. XCI, 1970, n.146).

déchu comme ingrat et larron", "Qu'il soit déchu comme bourreau, dissipateur du bien d'autrui", "Qu'il soit déchu comme un tigre entêté dans sa cruauté", "Qu'il soit déchu comme instrument de mort", "Qu'il soit déchu comme larron, pillard et meurtrier", "Qu'il soit déchu comme assassin préméditant meurtre de pays". Enfin, les sceaux du roi sont brisés: "De par toutes lois, droits et privilèges, qu'il soit déchu" (V,8,p.446)⁹⁶. Autre exemple. Dans son chapitre IV,12, De Coster évoque l'angoissante menace qui pèse sur Haarlem, la ville de liberté. Après qu'ait été décrit le calme du pays enneigé, seulement troublé par les "cloches lointaines de Haarlem sonnant l'heure, et le joyeux carillon envoyant dans l'air épais ses notes étouffées", c'est ce carillon qui, en une magnifique prosopopée⁹⁷, va rythmer la vie de la ville. C'est d'abord la menace, et la même phrase encadre tout un long paragraphe: "Cloches, ne sonnez point; cloches, ne jouez point vos airs simples et doux: don Frédéric approche, le ducaillon de sang. Il marche sur toi [...] Cloches, ne sonnez point; carillon, ne lance point tes notes joyeuses dans l'air épais de neige" (p.396). Mais la réponse est immédiate: "Cloches, nous sonnerons; moi, carillon, je chanterai jetant mes notes hardies dans l'air épais de neige. Haarlem est la ville des coeurs vaillants, des femmes courageuses". La résistance s'organise: "Sonnez, cloches; carillon, lance tes notes joyeuses dans l'air épais de neige". La ville est forte: "Sonnez, cloches; jette, carillon, dans l'air épais tes notes joyeuses". Le canon tonne, et les assauts sont victorieusement repoussés: "Sonnez, cloches; et toi, carillon, lance dans l'air épais tes notes joyeuses". Une mine explose sous les espagnols: "Oh! la belle danse au son argentin de nos cloches, à la musique joyeuse de notre

96 On notera le contraste des constructions, qui rend encore plus saisissante la dernière phrase.

97 Lorsque ce ne sont pas les cloches qui parlent, c'est la population, ou plutôt un habitant idéal et anonyme, prenant la parole au nom de la ville.

carillon!". Toute la ville est ardente et résolue: "Sonnez cloches; et toi, carillon, lance dans l'air épais tes notes joyeuses!". Mais le bonheur n'est pas du côté des Gueux. Ils doivent se résoudre à composer avec le ducaillon de sang: "Cloches, ne sonnez plus; carillon, ne lance plus dans l'air tes notes joyeuses". Don Frédéric promet la grâce aux habitants. Clémence ? mensonge ? "Chanteras-tu encore, carillon joyeux?"⁹⁸.

La répétition donne à ce chapitre, qui aurait pu n'être que politique ou guerrier, une allure poétique étonnante. A chaque nouvel acte du drame qui se noue, à chaque évocation de l'état d'esprit de Haarlem, c'est le refrain des cloches, devenant personnelles au point de s'identifier à la ville toute entière. Attirons ici l'attention sur deux points de technique. C'est tout d'abord le fait qu'il n'y a rien de figé dans ces retours. De légères différences de syntaxe ou de vocabulaire viennent leur conserver naturel et souplesse. Les motifs épiques connaissent eux aussi de semblables variations; mais c'était souvent pour des impératifs d'isophonie. Ici, les variantes peuvent être gratuites (elles servent alors la souplesse de la formule), ou fonctionnelles lorsque le thème s'adapte minutieusement à la situation présentée. Deuxième observation: on notera la tendance au prolongement des motifs particuliers. Au chapitre IV,19, Ulenspiegel évoque encore Haarlem, où la réaction triomphe. L'harmonie des cloches y a maintenant quelque chose de tragique, puisqu'elle contraste avec la désolation: "Et les cloches sonnent, et le carillon jette dans l'air ses notes tranquilles, harmonieuses" (IV,19, p.416). Puis, lorsque Leyde est libérée, c'est une musique identique: "Sonnez, cloches retentissantes; / Carillons, lancez dans les airs vos chansons", la formule ouvre et clôt la

⁹⁸ Le siège de Haarlem dura 7 mois. La ville tomba le 12 juillet 1573 (cfr H. PIRENNE, *op.cit.*, t.IV, pp.42-43). Le passage a fortement frappé B.M. WOODBRIDGE, *op.cit.*, pp.17-18.

chanson de délivrance (IV,22,pp.419-421)⁹⁹. On voit, par cet exemple, que la frontière entre les leitmotifs particuliers et les généraux est loin d'être étanche, et que les premiers pourraient aisément entrer dans la seconde catégorie, si l'auteur le désirait.

Nous pourrions encore multiplier les exemples de chapitres bâtis sur des reprises textuelles plus ou moins fréquentes. Qu'il nous suffise de constater que ces chapitres sont extrêmement nombreux. Les exigences de notre étude nous ont d'ailleurs amené plus d'une fois à citer des cas précis: "Oeil pour oeil, dent pour dent" et "Parole d'or" au chapitre des proverbes, "J'ai haine et force"¹⁰⁰ lors de notre examen des formules binaires; la séquence "loqueteux, marmiteux, guenillards" a été étudiée en son lieu, ainsi que l'accumulation répétée "fifres, violes, rebecs et cornemuses". Le chapitre I,30, contant en parallèle le supplice du sculpteur flamand et l'agonie de la reine Marie, est tout entier conçu en fonction de l'effet que doivent produire les deux formules "Et il mourut", "Et elle mourut". "Mais elle [Nele] ne parlait point", trois fois répété, ajoute la touche charmante de la timidité au tableau des jeunes amoureux (I,31). Le cri de Soetkin "Mon homme, mon pauvre homme" encadre le chapitre

99 Pièce 12 (cfr *supra*), vv. 2-3 et 58-59. La symétrie des deux strophes n'est cependant pas totale. Notons que les trois chapitres (IV,12,19 et 22) sont relativement proches l'un de l'autre, ce qui assure la réminiscence.

100 Notons que la formule, bien préparée, fait vite place à "Le poissonnier!" (répété six fois sous forme d'exclamation) ou à des phrases plus précises sur ce menu thème ("Le poissonnier a menti", "Brûlez le poissonnier", etc. ; six exemples également). C'est là une autre façon de s'encourager à la haine. Enfin, nous avons déjà signalé que le cri "Otez le feu" venait se greffer sur cet entrelacement. A. Helmoortel (*Hog een woord over Ch. De Coster*, dans *Onze Stam*, t.III,1909,p.247) avait déjà attiré l'attention sur la fonction dramatique du cri "le poissonnier".

I,71¹⁰¹, tandis que Katheline répète, hallucinée: "Oui, oui, grand prodige" lorsqu'on découvre le vol des carolus (I,82). Au moment où le Stercke Pier provoque Lamme et Ulenspiegel, on lit par cinq fois "Hi han ! Hi han ! faisait le batelier" (III,27), tandis qu'un peu plus loin, trois répliques successives commencent par "Je bois"¹⁰². Dans la scène finale, le "ricassement" des esprits accompagne chaque couplet nouveau, qui à son tour, est souligné par une brève remarque de Thyl (V,9). Les rappels peuvent parfois être très discrets. C'est le cas dans le chapitre IV,17, où Ulenspiegel déclare: "Les cendres battent sur mon coeur. Tu sonnes l'heure de Dieu" (p.409), puis rappelle: "C'est l'heure de Dieu, donne les clefs!" (p.411)¹⁰³. Discrets dans leur formulation, ils peuvent cependant être soulignés par la présentation en stiques parallèles, et marqués par l'accent des et introductifs.

Des répétitions analogues peuvent même scander la division immédiatement inférieure au chapitre: le paragraphe. Ainsi l'exhortation "réveille-toi, Flamand" martèle un discours d'Ulenspiegel à Lamme (IV,10,p.391). Après le sac de Notre-Dame d'Anvers, le héros met en garde le populaire:

-
- 101 Les contours du chapitre III,42 sont aussi soulignés par deux comparaisons identiques: "Nature dormait sous le rayon comme une belle fille nue et pâmée aux caresses de son amant" (p.335), "Nature pâmée se laissait caresser par le soleil" (p.337).
- 102 Han. DC.,280, cite, pour sa part, le chapitre IV,11, où s'entrelacent, de façon assez complexe, une série de motifs allégoriques: les sept couronnés d'étoiles, sept fantômes, la Mort ricassante, la voix de mille orfraies criant ensemble, et l'invocation "pitić".
- 103 Rappelons qu'un proverbe disait: "La faiblesse dans le devoir appelle l'heure de Dieu". N'y-a-t-il pas, ici encore, une concaténation ? Juste après que cette sentence ait été formulée (III,1,p.221), on évoque le martyre des sires d'Andelot et des enfants de Battembourg (III,2,p.221). Ici, Ulenspiegel dirige une expédition punitive contre le batelier Slosse, responsable de ce martyre. On se demande s'il n'y a pas là un rappel voulu, car, ainsi que l'a démontré J.-L. Debecq, les apparitions et réapparitions des personnages de la L.U. ne sont jamais laissées au hasard.

Cherchez, cherchez à qui profite ce pillage. Méfiez-vous du Chien rouge; le crime est commis, on va le châtier. Méfiez-vous du Chien rouge. Le grand crucifix de pierre est abattu. Méfiez-vous du Chien rouge (II,15,p.204)¹⁰⁴.

Le cri "En chasse"roule comme un écho dans la flotte des Gueux qui vont monter à l'abordage (IV,11), "Je suis Maître-Queux" répète inlassablement le cuisinier de La Briele. On pourrait encore multiplier les exemples, mais à quoi bon ?

§ 4 - Autres phénomènes de reprise

Après avoir examiné les thèmes reliant tous les épisodes importants de l'oeuvre, nous avons été forcé de descendre au niveau du chapitre, où s'entrelacent thèmes généraux et thèmes particuliers, et où se combinent ces derniers. Mais ici ne s'arrête pas notre moisson. Nous pouvons revenir à un plan plus général et observer d'autres phénomènes de répétition passant par-dessus la frontière des chapitres. Il y a tout d'abord une série d'éléments qui, sans accéder à la dignité de leitmotiv généraux, vu leurs fréquences relativement basses, se retrouvent dans plusieurs divisions proches ou éloignées. Ces éléments peuvent varier en longueur. On peut ainsi observer le retour de phrases entières, mais aussi de simples groupes de mots. Le "resurgement", comme eût dit Péguy, peut même ne pas affecter le simple matériel verbal, mais mettre en des rapports de similitude ou d'opposition des scènes entières. Examinons rapidement quelques exemples de chacun de ces cas.

104 Le Chien rouge est le cardinal de Grandvelle. L'expression a été expliquée auparavant (II,8).

Parfois, mais rarement, des passages entiers sont répétés textuellement. Joseph Hanse avait déjà évoqué le procédé des laisses similaires en citant cet exemple, le plus flagrant que l'on puisse rencontrer dans l'oeuvre:

Comme il pensait à ces choses, il vit passer devant lui toute une bande de cerfs. Il y en avait de vieux et grands ayant encore leurs daimtiers et portant fièrement leurs bois à neuf cors. De mignons broquarts, qui sont leurs écuyers, trottinaient à côté d'eux, semblant tout prêts à leur donner aide de leurs bois pointus. Ulenspiegel ne savait où ils allaient, mais il jugea que c'était à leur reposée (III,8,p.234).

- Regarde bien, Lamme, dit Ulenspiegel en armant son arquebuse allemande. Voici les grands vieux cerfs qui ont encore leurs daimtiers et portent fièrement leurs bois à neuf cors; de mignons broquarts, qui sont leurs écuyers, trottinent à côté d'eux, prêts à leur rendre service de leurs bois pointus. Ils vont à leur reposée (III,34,p.306).

Les mêmes images, qu'on a le droit de trouver saugrenues, peuvent être répétées.

- Cesse de me tirer par les cheveux, ou je te baille un tel coup de poing sur la tête qu'elle te rentrera dans la poitrine et que tu regarderas à travers tes côtes comme un voleur à travers les grilles de sa prison (I,19,p.30). Je te donnerai un tel coup de poing sur la tête qu'elle entrera dans ta poitrine, et que tu regarderas à travers tes côtes comme un voleur à travers les grilles de sa prison (III,1,p.221). Ils entrèrent vis-à-vis l'église dans la rue longue, au Rosaire des Bouteilles, dont une cruche formait le credo (I,6,p.11).

Moi un chapelet d'ortolans, les Pater y seraient des bécasses et un chapon gras en serait le Credo (I,35,p.55).

Il vaudrait mieux que tu fisses passer de plat à bouche un chapelet d'ortolans avec une grive pour le Credo (I,43,p.75).

A propos de ces passages, Hanse déclare: "De Coster n'a pas

toujours évité la banalité des images répétées [...] Ce sont là de petites et rares faiblesses" ¹⁰⁵. En fait, ces reprises participent à l'important mouvement de concaténation dirigé par les refrains généraux.

D'autres thèmes reviennent un peu plus fréquemment. Ainsi la phrase "Dieu est avec nous. Qui donc contre nous ?", qu'aiment à se répéter les réformés. On la trouve sous forme de question et de réponse, dans la conversation de Thyl et du stercke Pier (III,27,p.278), sur les lèvres du vieux feuil- lard (III,34,p.307), dans diverses chansons (IV,2,pièce 6, v.16; IV,10, pièce 10, v.4), et une dernière fois dans le cha- pitre IV,18: "Et après cette victoire, les Gueux s'entre-di- saient: 'Als God met ons is, wie tegen ons zal zijn ? Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? Vive le Gueux!' " (p.414). Autre cri de ralliement, dans ce qui est aussi une guerre de religion: "Plutôt servir le Turc que le pape"; c'est cette de- vise que l'on trouve sur les croissants d'argent ornant le couvre-chef des Gueux de Zélande. De Coster la répète aux chapitres 1 et 7 du livre IV (pp.351 et 379) ¹⁰⁶. La formule "ruine, sang et larme", que l'on trouve d'abord dans le chant des esprits ¹⁰⁷, est, comme on le sait, plus d'une fois rappelée au cours de l'action.

D'autres thèmes sont moins frappants, mais occupent dans le chapitre une place exceptionnelle. Nous avons déjà signalé que la locution "brasser mélancolie" avait une nette tendance à clore le chapitre, et avons rapproché les fins de III,13 et 14 "Et il s'en fut brassant mélancolie"; "Ulen+ spiegel le chercha partout, et, ne le trouvant point, brassa

105 Han.DC., 277.

106 A la seconde occurrence, la phrase est accompagnée de sa traduction néerlandaise.

107 I,85, pièce 3.

mélancolie" , thème que l'on rencontre encore à l'extrême fin de III,22: "Ce fut en vain, et il brassa mélancolie", et en incipit à III,24: "Le roi Philippe brassait farouche mélancolie". On obtient ainsi, avec la première paire, un parallélisme final fort semblable à celui que connaissent les épopées, et avec la seconde un enchaînement du meilleur aloi. Nombreux sont les chapitres qui s'ouvrent sur la formule "En ce temps-là", ou "Et il vint...", et ceux qui se ferment sur les termes "Et il s'en fut" accompagnés ou non d'autres précisions.¹⁰⁸

Une identique tendance à la répétition atteint même des unités plus restreintes que la phrase ou la proposition. Nous avons dit que la formule "pèlerin pèlerinant" revenait plus d'une fois dans la Légende. Comme sa structure est déjà en soi assez remarquable, son retour ne pourra passer inaperçu . C'est de la même façon que le lecteur est frappé par la reprise de locutions comme "courir le grand trotton", etc. ou de certains types de comparaisons. On entre vite ainsi dans le domaine des automatismes: l'apparition d'un mot déclenche aussitôt l'apparition du contexte qui l'a accompagné une première fois. L'auteur en arrive à constituer des groupes qui se figent au fil de l'oeuvre. Il y a, évidemment, les épithètes qui s'accrochent aux noms propres: Katheline l'affolée, ou la bonne sorcière, d'Albe le Duc de sang, etc. Nous avons déjà noté ce trait, apparenté à la technique épique éternelle:

108 Le cas se présente une dizaine de fois. Han.DC.,279,cite encore l'exemple suivant, peut-être moins significatif à cause de la diversité des positions que la formule occupe dans les chapitres, et à cause de son manque de stabilité formelle, mais que l'emploi de califourchonner rend frappant : "Et de fait ils partirent montés chacun sur un âne et califourchonnant côte à côte" (III,17,fin), "Ils cheminaient ayant chacun jambe de ci jambe de là sur leur baudet"(III,20,début), "Comme ils califourchonnaient jambe de ci jambe de là" (I,39,début), "Il marchait ainsi avec Lamme qui se tenait jambe de ci jambe de là sur son âne" (III,42,milieu).

chez Homère, Achille est toujours okus podas¹⁰⁹, et dans la Geste, Roland ne peut être que preux¹¹⁰. Chez De Coster, ces regroupements sont fréquents avec les noms communs: avons-nous assez insisté sur les "fillettes mignonnes", les "aigres trognes"¹¹¹, le "commun peuple", le "vaillant manouvrier"? Relevons ici le paradoxe: dans l'épopée, qu'elle soit grecque ou française, si de tels groupements sont fréquents et paraissent figés, c'est que leur utilisation se justifie par un mode particulier de diffusion, que leur structure répond à des nécessités métriques, et qu'en définitive, ils appartiennent plus à une communauté qu'à un homme¹¹². Ici, rien de cela: l'auteur crée lui-même ses motifs et les fige peu à peu, par un art savant de la répétition¹¹³: les bailles sont toujours

- 109 Cfr Milman PARRY, L'épithète traditionnelle dans Homère, essai sur un problème de style homérique, Paris, 1928.
- 110 "Ainsi le retour d'un adjectif caractéristique peut-il manifester la permanence de certaines qualités physiques ou morales, celles précisément qui définissent le personnage" (P. LE GENTIL, op.cit., p.174).
- 111 Han.DC., 279, n.1 avait déjà remarqué la fréquence des formules "aigre trogne", "bonne trogne", "douce trogne"; la dernière locution est beaucoup moins fréquente.
- 112 Cfr A. SEVERYNS, Homère, le poète et son oeuvre, Bruxelles, 1943, pp.76-77.
- 113 Il n'était pas loisible à DC de puiser à pleines mains dans "l'énorme appareil des lieux communs des clichés, des schémas archiconnus" que l'on retrouverait dans l'épopée ancienne, "immense bazar [...], énorme magasin d'accessoires de théâtre où les auteurs en possession d'un mince thème d'une nouveauté relative, avec un esprit traditionaliste remarquable, avec un ensemble touchant et parfait, avec un sans-gêne pour nous amusant, allaient mégoter les épisodes, les descriptions, les épithètes, les mots inséparables désormais de ce genre littéraire" (P. AEBISCHER, Halt sunt li pui e li port tenebrus, dans Studi Medievali, t. XVIII, 1952, p.17). On ne retrouve pas chez lui les "fils à putain" et autres invectives traditionnelles, on ne retrouve pas les scènes de combats singuliers, etc. Bref, il n'y a pas chez DC de motif épique au sens où on l'entend généralement ("Ensemble plus ou moins étendu de vers [...] qui évoquent sous une forme stylisée une action physique ou une réaction morale: coup d'épée, "regret" d'un ami mort. Ce qui fait reconnaître la présence d'un motif consacré par l'usage, c'est la répétition autant que la forme, répétition à l'intérieur d'une même oeuvre, ou retour de formes très semblables dans des chansons diverses", Anne Iker GITTLEMAN, Le style épique dans Garin le Loherain, Genève, Droz, 1967, p.132, Publications roma-

" de la maison commune", le hoerwyfel est toujours "jaloux". De là cette raideur stéréotypique qui contribue à donner au chaf-d'oeuvre de Charles De Coster sa saveur de simplicité épique ou légendaire. "Les formules se trouvent partout [...] Expriment une idée simple, elles accompagnent cette idée dans toutes les combinaisons où elle entre, et plus l'idée est commune, plus les combinaisons nombreuses", disait Rychner à propos des chansons de geste ¹¹⁴.

Mais il n'y a là tout au plus qu'une tendance. L'automatisme n'est jamais parfait chez notre auteur. Si le verbe crier est souvent suivi d'une comparaison, celle-ci est indifféremment "comme un aigle" ou "comme une orfraie". Si le mot trogne s'accompagne couramment de l'adjectif aigre, il n'y a cependant pas formation d'une véritable locution, puisqu'on retrouve aussi bien "bonne trogne" et qu'à tout moment le substantif peut reprendre sa liberté. A l'inverse, la caractérisation "à la grosse gueule" s'applique aussi bien au sacre qu'à la bombarde. Toutes les possibilités de bifurcation sont donc conservées et aucun terme n'est jamais l'esclave d'un autre ¹¹⁵. Nous reconnaissons ici la technique habituelle de l'au-

nes et françaises, n°XCIV; c'est moi qui souligne). M. Parry définissait ainsi la formule épique: "Une expression qui est régulièrement employée dans les mêmes conditions métriques, pour exprimer une certaine idée essentielle"; il ajoutait: "L'essentiel de l'idée, c'est ce qui reste après qu'elle a été débarrassée de toute superfluité stylistique" (op.cit., p.16).

114 op.cit., p.130.

115 Sur ce point précis, nous n'avons pas la prétention d'apporter quoi que ce soit de neuf. Han DC., 269, avait déjà donné une appréciation assez fine de l'importance du phénomène: "A vrai dire, De Coster, au rebours d'un Homère ou d'un Mistral, ne parle guère d'Athéné aux yeux clairs ou de la mer retentissante. On peut noter cependant plusieurs de ces adjectifs permanents: "l'aigre froid d'hiver" - "aigre mélancolie" - "un lâche traître" - "la belle terre des Flandres" - "le gai pays de Brabant" - "le roi cruel" - "le duc de sang" - "le corps mignon" de Nele". Tous ces motifs ont cependant des importances très variables. La mesure exacte du phénomène ne pourra être appréciée que lorsqu'on disposera d'une concordance de type KWIC, malheureusement peu réalisable étant donné l'ampleur de l'oeuvre.

teur: reprendre à un procédé ancien autant de traits qu'il faut pour arriver à déclencher chez son lecteur le mouvement de réminiscence mais, au même instant, marquer ses distances vis-à-vis dudit procédé ¹¹⁶.

Mais quittons les parallélismes strictement textuels pour accéder à un autre ordre de grandeur. En effet, ce ne sont pas seulement les propositions, les images, les syntagmes qui s'ordonnent selon des séries remarquables. Il n'est pas jusqu'aux épisodes et aux situations qui ne s'édifient sur ces schémas ¹¹⁷.

Le meilleur exemple, ce sont les scènes de procès qui nous le fournissent. On sait qu'elles abondent dans l'Ulen-
spiegel, et que De Coster possédait une solide information sur les institutions judiciaires du XVII^e siècle ¹¹⁸. Chaque fois que l'auteur fait comparaître ses personnages devant un tribunal, les mêmes formalités, les mêmes gestes, les mêmes attitudes réapparaissent. Ces parallélismes thématiques peuvent être soutenus et soulignés par des similitudes formelles apparentes ¹¹⁹. Qu'on compare plutôt ces cinq passages, ouvrant

116 J. Hanse fait encore remarquer que les enchaînements de paragraphes obéissent parfois à un discret schématisme (Archaïsme et poésie dans "La Légende d'Ulen-
spiegel", dans les Cahiers de Midi, n°25-26, 1969, p.5). Les quatre premiers paragraphes de I,22 sont ainsi construits: 1 et 3 commencent par L'empereur, deux fois sujet des verbes synonymes: demanda et s'enquit; 2 et 4 ont le même verbe répondit et ont respectivement pour sujet l'archevêque-gouverneur et le gouverneur. Un exemple entre cent.

117 Le parallélisme de structures et de thèmes existe, à côté de celui des unités. Ainsi, on ne peut rester insensible aux ressemblances des formules d'évocation de mois. Certaines de ces reprises sont d'ailleurs textuelles.

118 Cfr notamment Folk.

119 "Le retour des mêmes mots s'explique par le retour des mêmes situations, et souligne ainsi par sa forme même l'intérêt de la répétition" (Anne Iker GITTLEMAN, op.cit., p.100).

chacun le chapitre d'où ils ont été extraits. Dans les premiers cas, il s'agit de deux phases du procès de Claes, dans le troisième, de l'affaire du loup-garou, et dans les derniers du procès de Joos Damman et de Katheline.

I,70 La cloche dite borgstorm (tempête du bourg) ayant appelé les juges au tribunal, ils se réunirent dans la Vierschare, sur les quatre bancs, autour du tilleul de justice.

Claes fut mené devant eux et vit, siégeant sous le dais, le bailli de Damme, puis à ses côtés et vis-à-vis de celui-ci, le mayer, les échevins et le greffier (p.128) ¹²⁰.

I,72 Le lendemain, la Borgstorm appela à grandes volées les juges au tribunal de la Vierschare.

Quand ils se furent assis sur les quatre bancs, autour de l'arbre de justice, ils interrogèrent de nouveau Claes (p.134).

III,44 La cloche dite borgstorm sonna le lendemain pour appeler les bailli, échevins et greffiers à la Vierschare, sur les quatre bancs de gazon, sous l'arbre de justice, qui était beau tilleul. Tout autour se tenait le commun peuple (p.344).

IV,5 Et la cloche dite borgstorm appela les juges au tribunal de la Vierschare, sous l'appentis, à cause de l'humidité des bancs de gazon.

Et le populaire entourait le tribunal (p.365).

IV,6 On était pour lors en mai, le tilleul de justice était vert, verts aussi étaient les bancs de gazon sur lesquels s'assirent les juges; Nele fut appelée en témoignage. Ce jour-là devait être prononcée la sentence (p.373).

Le même schématisme éclate dans la conclusion des trois procès:

I,72 Il fut, en vertu des placards, déclaré coupable de

120 DC a ajouté "sur les quatre bancs, autour du tilleul de justice" sur son ms. (f.270), donnant ainsi une glose implicite de Vierschare.

simonie, à cause de la vente des indulgences, hérétique, recéleur d'hérétique et, comme tel, condamné à être brûlé vif jusqu'à ce que mort s'ensuivît devant les baillies de la Maison commune (p.135).

III,44 Et il fut condamné, comme horrible meurtrier, larron et blasphémateur, à avoir la langue percée d'un fer rouge, le poing droit coupé, et à être brûlé vif à petit feu, jusqu'à ce que mort s'ensuivît, devant les baillies de la Maison commune (p.347).

IV,6 Il fut condamné à être dégradé de noblesse et brûlé vif à petit feu jusqu'à ce que mort s'ensuivît, et souffrit le supplice le lendemain devant les baillies de la Maison commune (p.378).

Le parallélisme n'est certes pas fortuit: quelques menus détails viennent bien rompre la monotonie d'un schéma qui risquerait d'être trop impératif¹²¹, mais l'identité reste surprenante. Désir d'accabler le lecteur sous le poids d'une érudition envahissante? Nous savons qu'il n'en est rien. Outre que le formalisme se dégageant de ces répétitions convient assez bien au style curial des passages considérés, nous voyons à ce procédé deux grandes fonctions. D'une part, les répétitions sont toujours un signal caractéristique des moments exceptionnels, et d'autre part, le cadre rigide fait mieux ressortir, par-delà les ressemblances formelles, les profondes dissemblances: c'est le même tribunal qui, dans les mêmes lieux et les mêmes termes, rend la justice et l'injustice, condamne un innocent et châtie son meurtrier. Les divers moments du drame sont donc comparables, mais finalement divergents¹²².

121 Les variations deviennent plus importantes au fur et à mesure que les motifs sont réitérés (voir IV,5 et 6). La réitération de la formule accusant sa rigidité, l'auteur peut user de ces variantes pour conserver une certaine souplesse à sa langue.

122 Il s'agit de nouveau d'un procédé cher aux chansons de geste. Cfr RYCHNER, op.cit., p.85 et passim.

Toutes les situations ne connaissent pas la même rigidité dans la formulation, mais les parallélismes restent cependant nombreux. Ainsi, les scènes de farce accusent un certain schématisme. Combien de chapitres du premier livre placent-ils l'employé insolent et effronté face au patron borné dont Ulenspiegel prend les enseignements à la lettre ? Combien de fois arrive-t-il au picaro d'opposer deux personnages ou groupes de personnages, puis de disparaître, une fois la brouille installée ?¹²³ Les scènes d'auberges, lieux où se plaît le vagabond, sont également très fréquentes¹²⁴. Ces établissements, aux noms des plus variés, se caractérisent généralement par leur bonne odeur de fricassée; très souvent, Thyl y rencontre un public à sa mesure, et plus d'une fois il doit recourir à des subterfuges au moment de régler l'addition. Les deux grandes scènes de bagarre dans les "maisons à lanterne rouge" présentent des similitudes étonnantes¹²⁵. Cette technique des situations parallèles permet à l'auteur d'économiser de nombreuses descriptions, puisque une grande partie des détails accumulés dans un chapitre peuvent valoir pour un chapitre postérieur. On sait que les festins abondent, dans cette Légende qui est autant celle de Lamme Goedzak que d'Ulenspiegel. En fait, une stricte objectivité devrait nous faire dire que les authentiques scènes de frairies sont rela-

123 Ces parallélismes appartiennent bien sûr au livret populaire. Mais celui-ci constituait un tout fermé et ne prétendait être qu'un recueil de gabs et de bons mots: chaque épisode existait donc pour lui-même. Les farces de notre héros s'intègrent dans un texte unique, même si chaque scène peut être isolée.

124 La farce des aveugles et celle des Smaedelijke broeders ont de nombreux points communs (chapitre I, 35 et 59).

125 Chap. III, 28 et 35 (déjà commentés); ce sont les deux plus longs de la L.U. La première scène comporte également un certain nombre de refrains particuliers (notamment ceux de Lamme, dans son dialogue avec les folles-filles qui en veulent à sa vertu, et dans ses appels au secours auxquels Ulenspiegel ne répond pas).

tivement rares. Mais chaque évocation partielle d'une pareille scène libère chez le lecteur, par le même processus métonymique, une série de souvenirs précis qui viennent s'ajouter à la simple mention. De là l'impression de profusion ressentie au cours de la lecture. Il se forme ainsi autour de chaque motif un champ. Champ lexical et notional pour les reprises strictement textuelles, champ thématique pour les reprises de situations.

§ 5 - Conclusions

Tout au long de ce chapitre, nous avons vu De Coster fidèle à sa politique: évoquer sans copier. Il s'est gardé de reprendre ses poncifs à l'épopée ancienne, mais a coulé une matière qui lui était personnelle dans le moule de ce genre littéraire. Encore toutes ces répétitions ne sont-elles pas brutales. Chaque grand motif est minutieusement préparé, dans un discret processus de mise en place. D'autre part, à côté des thèmes que leur fréquence, leur fixité ou leurs dimensions rendent voyants, se disperse une série de passages les soutenant: allusions discrètes, réminiscences, prolongements. On trouve encore d'autres retours moins frappants parce que moins nombreux ou moins stables. D'ailleurs, même les leitmotifs importants peuvent connaître des variantes dans leur formulation. D'une apparition à l'autre, ils peuvent tour à tour se durcir ou s'assouplir. Tout ceci fait que le jeu des reprises n'a rien de mécanique. Comme dans le cas des couples, des énumérations ou des proverbes, on peut parler d'un véritable dégradé.

L'auteur a également réservé ses soins à la disposition même des thèmes. On les retrouve très souvent à des places de choix: au début ou à la fin des chapitres, isolés à la fin des paragraphes ¹²⁶. C'est là qu'ils peuvent le mieux déployer leur force.

Les fonctions de ces rappels sont très variées: le tambour est tantôt de joie, tantôt de deuil ou de gloire; par une même devise, Ulenspiegel exprime tour à tour sa foi, son désir de vengeance, son amour, sa résolution guerrière. Chaque fois qu'un thème réapparaît, il apporte avec lui quelque détail nouveau, il enrichit les impressions et les couleurs de quelque nuance originale. De même qu'en musique, les reprises et rappels jouent un rôle de progression dynamique par leur réitération et l'addition d'instruments nouveaux, les redites de la Légende d'Ulenspiegel ne dispensent nullement la monotonie. Enfin, nous savons que les motifs ont une nette tendance à s'agglomérer, selon toutes les combinaisons possibles: les refrains généraux se rassemblent, s'accouplent avec des thèmes particuliers, propres à un chapitre; ces derniers peuvent à leur tour se joindre à des formules dispersées, peu fréquentes, qui émaillent des chapitres relativement éloignés. Ce jeu d'entrelacs peut dans certains cas être assez complexe. Les thèmes échangent alors leurs significations, par métonymie, et se colorent de nuances différentes selon les rapports qu'ils entretiennent entre eux: un cri comme "Vive le Gueux!" possède des valeurs légèrement diffé-

126 "Et il riait" se retrouve une fois en fin de chapitre; le refrain des cendres, deux fois; l'expression "mort, sang et larmes" une fois; "Le roi hérita", trois fois (et une fois "il ne pleura point"); le cri "Vive le Gueux" ponctue huit fois la fin des chapitres, que la formule "et il(s) s'en fu(ren)t" conclut à 10 reprises (Et l'on trouve encore à cette place les expressions "brasser mélancolie" et "califourchonner"). Les cris de Katheline "Le feu" et "Nele est méchante" reviennent trois fois.

rentes selon que la phrase précédente est "le roi hérite" ou "les cendres battent". Et, de la sorte, les dimensions des chapitres se multiplient, chaque apparition d'un refrain dans un contexte déterminé enrichissant celui-ci des connotations dont il s'est chargé dans les chapitres précédents.

Ce qui aurait pu n'être que redite brutale et mécanique est donc, dans l'Ulenpiegel, souplesse et complexité. Souplesse qui n'exclut nullement un certain schématisme. Les répétitions soulignent d'un trait dur, comme dans un portrait charge, les tons voyants des situations, figent les caractères, stéréotypent les attitudes. Les parallélismes qu'elles établissent éclairent les analogies ou dénoncent les dissemblances et les oppositions. Elles apportent à l'oeuvre, selon le cas, la poésie, l'allant guerrier ou la réflexion. L'archaïsme, également, car grâce à ces procédés, c'est de l'allant et de la poésie des épopées anciennes que vibre la Légende tout entière¹²⁷ .

C'est peut-être sur le plan narratif que l'utilité de la technique est la plus manifeste. Les scansionnements intérieurs rythment l'action et n'apparaissent qu'aux moments intenses. Elles les soulignent, ou même, créent cette intensité. Elles signalent les analogies et les continuités dans la trame narrative, marquent les tournants de l'intrigue. On admettra que l'appellation "répétition dynamique" était justifiée, puisque les reprises soutiennent et relancent le récit.

127 DC a toujours connu une nette tendance à la redite et au rabâchage (voir notamment l'avis de SOSSET, op.cit., p.16). Dans la L.U. (comme dans les Lég. Flam.), il n'a pas tenté de corriger ce penchant, mais l'a assumé. En le disciplinant et en en usant dans une oeuvre à haute teneur archaïsante, il a réussi à changer ce qui, dans la prose moderne, était un défaut en un nouveau procédé d'évocation.

Mais ce n'est pas là leur unique fonction. Il en est une autre, sur laquelle on nous permettra de nous étendre un peu plus longuement.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler un grief sérieux adressé à l'oeuvre: le manque d'unité. Les membres du jury du concours quinquennal de littérature française n'avaient vu qu'un "capharnaüm pantagruélique"¹²⁸, tandis que Maurice Wilmette écrivait: "La légende d'Ulenspiegel n'est qu'un ingénieux rapiéçage d'anecdotes prises dans une vieille fable germanique, et d'épisodes qu'a fournis l'histoire nationale; mais la suture est apparente et l'unité du livre, à peu près nulle"¹²⁹. Ce qui peut justifier de pareilles appréciations, c'est le morcellement de l'ouvrage en de nombreux chapitres de dimensions inégales¹³⁰, les rapports apparemment lâches qui unissent ceux-ci¹³¹, la longueur d'un texte qu'il est difficile de lire d'un trait, et la complexité de l'entrelacement des épisodes. Il faut aussi tenir compte du caractère

128 Extrait du rapport du jury du concours quinquennal de littérature française, période de 1863-1867, à M. Le Ministre de l'Intérieur, cité par Fr. Nautet, Histoire des Lettres Belges d'expression française, Bruxelles, Rozet, t.II, 1892, p.208; d'autres contemporains, comme Pot. (qui, en 1869, note cependant plusieurs éléments de cohésion) n'ont pas été plus tendres.

129 La Culture française en Belgique, p.317. Cfr aussi l'avis de A. Credali: "Non sempre il poeta sa reggere con equilibrio le file della vasta tel che compone" (La leggenda d'Ulenspiegel, dans Carlo DE COSTER, la L.U., Milan, Gênes, Rome, Naples, 1932, p.XLI).

130 Nous avons notamment signalé ce trait dans notre étude des formules introductives. Cfr aussi KEDROS, op.cit.

131 De multiples corrections sur ms. montrent chez DC un souci constant de fondre les divers éléments de l'oeuvre. Ainsi, dans les épisodes qui semblent n'exister que pour le divertissement du lecteur, DC introduit-il certains détails soulignant clairement le rapport entre les frasques du héros et sa mission. De sorte que de nombreux chapitres, qui pourraient être détachés, trouvant en eux-mêmes leur propre justification, sont revêtus d'une double signification; un sens immédiat et ludique, et un sens lointain, en harmonie avec les thèmes profonds de l'oeuvre.

exceptionnel de cette oeuvre, qu'on ne sait trop où classer dans les histoires de la littérature française¹³². Pourtant, une lecture attentive révèle une construction extrêmement rigoureuse, sous l'anarchie apparente. J. Hanse, après avoir admis, en 1928, que "cette unité est le mérite qu'on accorde le plus difficilement à la Légende"¹³³, reconnaît "la solidité et l'unité de sa composition"¹³⁴. Aujourd'hui, nous pensons que cette solidité, peu apparente aux yeux du lecteur superficiel, est mieux reconnue, sinon expliquée: "Dans ce livre aux intentions multiples, secrètes, apparentes et symboliques, ce qu'il y a de plus remarquable peut-être c'est la composition. Car ce qui aurait pu être touffu reste ordonné, ce qui pouvait devenir démesuré reste soumis à l'ensemble"¹³⁵.

Il ne nous appartient pas d'étudier le détail de ce

-
- 132 "Il faut la tenir pour une production catalogable dans un appendice réservé aux écrits non-conformistes" (Ch. GOVAERT, Quelques réflexions à propos de l'Ulenspiegel de Charles De Coster, dans Le Thyrsé, 1957, n°4, p.145).
- 133 Han.DC., 151. Cette déclaration, qui s'appuie sur le témoignage de P. HAMELIUS (Introduction à la littérature française et flamande de Belgique, Bruxelles, 1921, p.209), ouvre un chapitre où le critique étudie très finement l'enchaînement des différents thèmes.
- 134 Préface à la L.U., Bruxelles, Labor, s.d. [1941], p.VI. Cfr aussi LFB, 315-316.
- 135 E. NOULET, op.cit., p.11. Cfr aussi Soss., 108-110: "Malgré cette opulente profusion, De Coster ne s'est pas laissé écraser par la masse de son oeuvre" [...] "Jamais rien d'épars ou de discordant. Des drames multiples se côtoient, se nouent, se dénouent, se heurtent, s'entremêlent, mais l'évolution du sujet suit exactement l'évolution du héros central. On a reproché à la Légende d'être une oeuvre incohérente, en quelque sorte conçue par fragments, dont les morceaux pris isolément porteraient seuls la marque d'un maître. Il n'en est rien cependant. Sans doute, arrive-t-il parfois que l'attention du lecteur s'éparpille un peu et que les actes des personnages s'écartent du thème général, mais la somme de ces actes explique les personnages sans qu'il soit nécessaire pour cela de les rattacher par d'apparentes transitions". R. MORTIER, op.cit., pp.42-45, analyse plusieurs cas précis d'enchaînements.

qui construit cette unité. D'autres s'en sont déjà occupés ou s'en occuperont¹³⁶. Mais nous devons signaler l'existence d'un puissant ferment de cohésion. C'est le facteur formel. C'est lui qui donne son homogénéité à certains des chapitres que nous avons commentés: les motifs s'appellent d'une ligne à l'autre, les mots identiques se répondent et assurent au texte une grande unité spirituelle. Cette technique ne joue pas seulement au niveau des chapitres, mais encore à l'échelle de l'oeuvre tout entière: de page en page, le lien formel tisse un réseau de correspondance; de loin en loin, des refrains relie les passages entre eux, quand ce ne sont pas les situations elles-mêmes qui se répètent. Même de simples syntagmes jouent ce rôle. Et ici, le rôle de l'archaïsme linguistique est très important. Le mot ou le tour obsolète attire en effet l'attention (c'est une propriété qu'il tient de sa rareté), aussi le lecteur ne l'oublie-t-il pas et est-il sensible à sa répétition: l'expression "courir le grand trotton", répétée neuf fois, retient certainement l'attention, de même que "brasser mélancolie", "califourchonner", etc. Le fait de retrouver, à intervalles réguliers, des phrases, des paragraphes ou des situations identiques frappe le lecteur, qui opère mentalement la liaison et apporte sa propre contribution à la création littéraire, en donnant lui-même son unité à ce que le poète appelait "ce gros livre, cet éléphant"¹³⁷. Il est bien vrai que cette oeuvre comporte quelques longueurs peu supportables. Mais en même temps, on doit reconnaître qu'elle est construite, sagement, en une architecture où le rôle de l'archaïsme linguistique n'est rien moins que négligeable. Et c'est par les vertus de cette construction que la narration devient chant. Collaborant avec les puissants instruments

136 J.-L. Debecc aborde plus d'une fois cette question.

137 Préface du hibou, p.1. "From a literary point of view, the novel is a monster, but in place a charming monster", ajoutait un chroniqueur américain (Picaresque and horror: dans The Commonweal. t.XXXIX, oct. 1943, p.40).

rythmiques que sont les et de reprise, se coulant dans le moule des versets brefs, ponctuant les passages que leur mesure rapproche de la chanson¹³⁸, les reprises et les rappels impriment à la Légende ce que Robert Vivier nomme avec bonheur "le pas de route du récit-poème".

138 Cfr Chapitre XXI.

C h a p i t r e X X I I I .

LES LIGNES DE FORCES TECHNIQUES.

Le moment est venu de se livrer à quelques réflexions d'ordre général, et de rassembler en faisceaux les grandes lignes de force régissant le maniement de l'archaïsme. Chaque nouveau chapitre nous a montré une part de la technique de Charles De Coster. C'était tantôt l'explication de certaine impression de profusion, tantôt l'importance des phénomènes quantitatifs, ici la collaboration de procédés divers ailleurs encore l'organisation savante de différents types de vocables, selon leurs modes d'archaïsmes. Il n'est pas question de reprendre ici le détail de toutes ces démonstrations¹. Nous rappellerons simplement l'essentiel de nos analyses.

¹ Nous nous sommes efforcé de regrouper à la fin des chapitres les remarques d'ordre général qu'ils contenaient. Un index idéologique aidera le lecteur à retrouver des synthèses ainsi que les passages devant illustrer les pages qui suivent.

La première caractéristique de l'archaïsme, -et l'on ne s'y étendra guère- c'est la sauvegarde de l'intelligibilité; ou mieux: de la motivation. Ce terme linguistique étant pris au sens large, car ce sont aussi bien les faits de syntaxe et les archaïsmes par évocation qui peuvent être motivés.

Tournons-nous d'abord vers le lexique, où les procédés qui assurent cette immédiateté de la communication nous sont bien connus; le plus important, puisqu'il joue dans plus de la moitié des cas, consiste en la légère déformation d'un mot moderne. Cette déformation peut se faire sur le plan de la morphologie ou de l'orthographe; elle peut résider en une discrète distorsion sémantique², ou, plus rarement, en un changement de catégorie; elle peut encore consister, -et c'est la règle générale- en manipulations de morphèmes disponibles venant s'adjoindre à des thèmes familiers. En tout état de cause, la base du terme obsolète reste toujours aisément identifiable.

Parmi les archaïsmes lexicaux restant, il en est une bonne partie qui trouvent également en eux-mêmes leur principe d'intelligibilité, par leur proximité morphologique avec d'autres mots ou leur insertion dans des familles lexicales vivaces (exemples: parfond ou hâtiveté). D'autres mots ne bénéficiant pas de ce statut ne présentent pas au sujet parlant un signifiant totalement étranger puisqu'ils figurent encore dans des expressions résiduelles (exemples: coi, noise).

² Suivant toujours la règle que nous énoncions au chap.VII, §1,a: l'arch. métasémémique procède toujours par modification d'un nombre minimum de sèmes.

D'autres archaïsmes n'ayant pas de nette motivation interne trouvent ce principe de lisibilité dans le contexte immédiat. Ils profitent souvent, tout comme certains mots de la première catégorie, de tours servant de glose explicite indirecte. Ce sont principalement les couples au rythme puissamment souligné par des ellipses et qui véhiculent soit des redondances ("J'affie et assure") soit des antithèses ("Nobles et ignobles"), redondances ou antithèses qui éclairent immédiatement la signification du terme inaccoutumé. Une autre figure sert notamment les mots de civilisation (ces archaïsmes parfois condamnés à rester obscurs au lecteur qui n'aurait pas l'expérience des realia), et c'est l'énumération³. Prenant place dans des séries que la syntaxe elliptique ou les figures de sons rendent étroitement cohérentes, le terme désuet se voit, par voisinage, attribuer les sèmes récurrents et donc une signification, le plus souvent suffisante, puisque sa présence dans la figure n'a parfois pour fonction que de rehausser celle-ci d'une touche de rareté, et d'augmenter ainsi l'impression de profusion verbale. On a également pu relever des passages comme "Gueux accrêté, tu portes haut la crête" (III, 22), où les éléments de l'explication sont épars dans la phrase, voire dans la page. La glose explicite directe est beaucoup plus rare. Elle a tantôt la forme d'une relative, tantôt le visage plus discret d'une description ou d'une apposition. Mais il faut noter que cette technique à l'allure générale moins raffinée ne sert pas toujours à expliquer un terme obscur. Ce n'est le cas que pour les termes néerlandais et quelques archaïsmes de civilisation.

³ J. Hanse avait noté que les acculations pouvaient servir de glose (Charles De Coster, dans la Revue Belge, septembre 1930, page 387).

Plus fréquemment, ce type de glose introduit une redondance poétique⁴.

Ces observations valent également pour les archaïsmes de syntaxe. Il en est beaucoup que l'on peut comparer aux sémantiques ou par suffixation. Leur caractère obsolète provient simplement d'un léger gauchissement de la tournure moderne et non d'une rupture brutale avec celle-ci : l'exemple le plus achevé de ce procédé, c'est sans doute le gérondif dépourvu de en qui le fournit. D'autres archaïsmes syntaxiques consistent le plus souvent en une extension à des lexèmes nouveaux de structures existant dans l'usage actuel, mais circonscrites à des contextes précis. Les suppressions d'articles dans les locutions où avoir n'exprime pas vraiment la possession ou dans les comparaisons introduites par comme sont des manifestations de cette technique. Ainsi, l'archaïsme, tel qu'il nous est présenté, s'insère toujours dans une famille de tournures syntaxiques familières au lecteur. Certains faits relevés sont plus éloignés des habitudes linguistiques du sujet parlant. Ainsi l'ellipse du pronom personnel sujet. Mais ici, De Coster prend toujours soin de justifier la métataxe en choisissant un matériel lexical qui impose le rapprochement avec des expressions résiduelles existant dans la mémoire du lecteur. Exemple : "Tu feras ce que dois". Nous ne nous sommes pas privé d'insister sur ces points.

Dans le domaine de la syntaxe, le risque encouru par l'archaïste n'est pas, à strictement parler, l'inintelligibilité. Alors qu'il suffit de substituer un signifiant à un

⁴ En relation directe avec le problème de l'intelligibilité, il faut noter la minutieuse préparation des archaïsmes. Ce point sera traité plus loin.

autre pour que le concept désigné ne puisse être communiqué, il en faut beaucoup pour rendre une phrase proprement incompréhensible par de simples manipulations syntaxiques. Les textes comme : A la nue accablante tu, de Mallarmé, ne sont pas légion dans les lettres. On sait qu'à tous ses niveaux, le langage est redondant. Cette pratique coûteuse vise à assurer aux messages une certaine immunité par rapport aux altérations survenant au cours de la transmission. Le degré de redondance est assez élevé pour assurer, dans beaucoup de cas, la perception du message dans son ensemble, abstraction faite du détail de ses parties constituantes⁵. Ceci nous explique que le danger présenté par la métatase soit plus souvent l'ambiguïté que l'inintelligibilité. Elle peut, plus aisément que l'archaïsme lexical (lequel modifie un système plus ouvert), être ressentie comme un viol manifeste du code, nous l'avons vu. Mais nous devons constater que De Coster ne donne pas plus l'impression de contrarier les forces du système syntaxique français qu'il ne donne, par ses archaïsmes lexicaux, l'impression de vouloir "parler phébus". Ses archaïsmes syntaxiques sont le plus souvent de simples variantes, encore connues, du tour moderne.

Tels sont les traits qui maintiennent à l'idiolecte de La Légende sa fonction primaire de communication⁶.

5 Cfr Abraham MOLES, Théorie de l'information et perception esthétique, Paris, Flammarion, 1958.

Certains autres procédés mineurs peuvent assurer l'admissibilité de l'arch. Ainsi, pour le wallon wallonnant, le tour noir cavalier et le mot brimbeur sont très naturels. Nous n'avons pas à tenir compte de ces faits dans notre synthèse, car 1°) ils sont d'un type trop particulier; 2°) ils annulent l'éthos archaïsant, dans la mesure où ces traits retombent dans l'idiolecte commun.

Car l'intelligibilité est bien une condition primordiale dans une oeuvre littéraire. L'archaïsme est un écart qui, par un léger obscurcissement, assure au message ce degré d'artificialité qui est peut-être la caractéristique même de la fonction poétique⁷. Mais il y a des limites à l'opacité. "Le langage est communication, et rien n'est communiqué si le discours n'est pas compris. Tout message doit être intelligible. C'est là l'axiome fondamental du code de la parole, dont toutes les règles sont les modalités d'application. Par "intelligible", il faut entendre doué de sens et de sens accessible au destinataire. Pour cela, il ne suffit pas de respecter le code de la langue, il faut encore que le décodage du message soit possible"⁸. De Coster a respecté cet impératif en mettant en jeu une série de procédés aussi divers qu'habiles. Il a ainsi évité le premier écueil menaçant l'archaïste: la cryptographie qui, en imposant une véritable épreuve de décodage, et donc un délai d'identification, entrave l'élan de la lecture, irrite et empêche d'entrer en pleine sympathie avec le texte. Or cette sympathie, cette faculté de se "laisser aller naïvement à la suite des mots"⁹ est, nous le savons, une des conditions premières de la perception esthétique¹⁰.

7 Cfr R. JAKOBSON, Essais de linguistique générale, Paris, Ed. de Minuit, 1963.

8 Jean COHEN, Structure du langage poétique, pp. 105-106.

9 S. ETIENNE, Défense de la philologie et autres écrits, p.150.

Arrivé à cet endroit, on ne manquera pas d'élever une objection. Car on aura remarqué que nos vues, acquises par analyse interne, s'inscrivent en faux contre les dires de certains contemporains de l'auteur¹¹. Cela peut paraître gênant, car ces lecteurs, qui n'ont pas eu besoin de critique de restitution, ne sont-ils pas au fond les plus dignes de foi ? Si nous voulons prouver que la langue de Charles De Coster brille d'abord par son intelligibilité, il nous faudrait donc faire justice de l'opinion d'une partie des censeurs de l'époque: "Pourquoi faut-il que la langue de la Légende d'Ulenspiegel soit parfois si difficile ?"¹², se plaint l'un d'eux; "Une préoccupation constante des formes archaïques donnait aussi à ses oeuvres une saveur un peu trop fatigante"¹³, estime un autre.

10 Nous sera-t-il permis d'ajouter à ces réflexions un autre argument, fruit de l'expérience ? Parmi les personnes à qui nous avons soumis la L.U., s'il s'en trouve qui ont jugé l'oeuvre un peu longue, aucune n'a été gênée par la langue archaïsante. Dans ces témoins, il en était qui ne possédaient pourtant pas une culture littéraire très développée. La démarche empirique corrobore l'analyse.

11 Voir le chapitre I.

12 C. PICQUE, M. Ch. De Coster et la Légende d'Ulenspiegel, dans La Revue trimestrielle, oct. 1868 - janv. 1869, p.403. Plus haut, le critique écrivait : "Si, prise dans son ensemble, elle [la L.U.] est d'une lecture fatigante, ce n'est pas à ses mystères qu'elle le doit" (p.397; c'est évidemment la langue qui est ici visée).

13 Nécrologie de La Chronique, Bruxelles, 9 mai 1879. Dans cette note, DC est jugé comme "un esprit un peu trop enclin aux étrangetés voulues".

Nous pourrions évidemment ne pas prendre ces quelques témoignages en considération. Car nous avons montré la faible valeur de nombreuses pages consacrées à De Coster; nous savons que, dès qu'il est question d'archaïsme, la vue de certains commentateurs est sujette à des troubles curieux. Mais expliquer une opinion est une attitude plus scientifique que de la rejeter sans examen. La contradiction dans laquelle nous nous trouvons avec les contemporains n'est gênante qu'en apparence et peut être facilement levée.

Il faut noter, en effet, que la Légende a surpris et effarouché une bonne partie de l'intelligensia de l'époque, attachée, en Belgique tout au moins, à des formules littéraires étriquées¹⁴. La pudibonderie d'un Potvin, notamment dans De la corruption littéraire en France, est restée célèbre¹⁵, et la pusillanimité esthétique des adversaires de la naissante Jeune Belgique n'est plus à démontrer. Dans l'incompréhension où ils étaient d'une forme aussi neuve, ces zoïles étaient prêts à charger le livre de tous les péchés communément attribués aux oeuvres qui ont l'outrecuidance de n'être pas conformistes : obscénité, artificialité, grotesque, obscurité.

14 Faut-il rappeler qu'avant D C , la Belgique littéraire ne cultivait guère que deux genres narratifs : le long roman historique, à la Saint-Genois, Bogaerts, Coomans, Wocquier, dont le caractère conventionnel, le propos didactique et le conformisme moral ne sont plus à démontrer et, plus strictement contemporain, le roman de moeurs bourgeoises (Emile Greyson, Henriette Langlet, etc.), souvent prude, d'une esthétique médiocre et socialement conservateur. Cfr LFB, 249-303.

15 Très symptomatique nous paraît son compte-rendu de la "2e éd." de la L.U. dans la Revue de Belgique, t.III, 1869, pp. 306-312. On l'y voit fort préoccupé par "l'obscénité" de l'ouvrage, dans lequel il faudrait "de grands coups de cognée pour satisfaire à la moralité publique" (p.311).

On sait que ces diverses accusations n'ont pas été ménagées à De Coster¹⁶. L'imputation précise d'obscurité s'explique encore par une autre raison historique. Ce reproche était en effet couramment adressé à de nombreux écrivains qui se servaient des anciens vocables d'une façon impénitente :

H. Berthoud, Royer et Barbier, ou encore Paul Lacroix, mieux connu sous le nom du "Bibliophile Jacob", pour ne citer que des minores. Parfaitement pertinent en de nombreux cas, ce jugement avait fini par s'ériger en un préjugé, universel et irréfragable, et, de la même façon que ce Britannique débarquant sur le continent consignait dans ses notes "Toutes les françaises sont rousses", de nombreux lettrés avaient fini par juger a priori abscons tout ce qui, de près ou de loin, sentait le "vieil langaige"¹⁷. Flaubert aurait bien pu, à son impitoyable Dictionnaire des idées reçues, ajouter un article "Archaïque : inintelligible". Voilà une situation qu'il ne nous appartient pas d'examiner davantage, mais qui expliquera

16 Rappelons le Rapport du jury du prix quinquennal de littérature, voir l'article cité de C. Picqué, celui de Alceste E. Leclercq, dans La Chronique, 11 mai 1879, Ch. Potvin, Histoire des lettres en Belgique, p. 288, etc. Les réticences dont ces articles témoignent sont d'autant plus significatives qu'elles émanent d'amis de l'écrivain et de personnes qui partageaient ses opinions politiques (Cfr J. BARTIER, Charles De Coster et le jeune libéralisme, pp. 32-34).

17 Cfr p.e. G. MATORE, Le vocabulaire et la Société sous Louis Philippe, pp. 163 ss. Balzac lui-même, qui avait commis les Contes Drolatiques, ne craint pas de reprocher leur obscurité à Royer et Barbier, après avoir commenté le "jargon" de Jacob dans le Feuilleton des 5 et 12 mai 1830. Dans ses Remarques sur la langue française au XIX siècle (1865), Francis Wey critique le "baragouin" des romanciers archaïsants. Ce courant d'opinion était évidemment soutenu par les théories des manuels de Rhétorique en matière d'archaïsme.

sans doute que d'aucuns aient jugé obscure la limpide et sonnante langue de l'Ulenspiegel¹⁸. Peut-être ce préjugé aura-t-il également facilité la diffusion de la légende d'un style pastichant celui du XVIIe siècle, légende dont nous avons étu-

18 Une partie notable de la critique continue à attribuer l'insuccès partiel du livre à la difficulté - sinon à l'obscurité - de sa langue (Ceci vaut également pour les Lég. flam. Dans sa Chronique littéraire de janvier 1894, Krains notait à leur propos que l'arch. peut dérouter "les esprits paresseux ou insuffisamment initiés", p. 140). Des avis de ce genre ne sont pas rares : "Hors même, du reste, que les gens du peuple eussent pu se procurer le livre, la langue archaïque dont se sert de Coster eût suffi sans doute à les rebuter" (E. VANDERVELDE, Le Centenaire de Charles De Coster, dans La Revue de Paris, t. XXXV, 1928, p. 312). "Le style archaïque de La Légende d'Ulenspiegel fut certes un des éléments nuisibles à la diffusion du livre" (Frédéric NOEL, Le Centenaire de Charles De Coster. Notes, dans Le Thyrsé, t. XXIV, n° 28, 1e déc. 1927, pp. 427-428). L'opinion est encore répandue de nos jours. Dans une étude qui prétend donner le coup de grâce aux inventions infâmes courant sur le compte de D.C., R. Gheyselinck déclare, entre autres inexactitudes, que les raisons de l'insuccès de la L.U. sont à rechercher dans l'oeuvre elle-même, "geschreven in een archaische Franse taal, die niemand meer lag, en die eerst als gerechtvaardig en indringend zou erkend worden door de schaarse fijnproevers en door de denkende lieden" (De Dood van taai geroddel, p. 146). Maurice des Ombiaux semble également considérer l'archaïsme comme un élément devant entraver la diffusion de l'oeuvre (Les premiers romanciers nationaux de Belgique, p. 104), tandis que pour d'autres, c'est la coloration flamande accusée de l'oeuvre qui en serait responsable (H. KRAINS, Octave Pirmez, dans La Terre Wallonne, t. IX, 5e année 1928, n° 51, p. 149). Voir aussi l'opinion de Franz Hellens dans Des pas dans les jardins. R. Guiette est déjà plus nuancé lorsqu'il écrit : "Serait-ce la langue, trop inspirée des auteurs du XVIIe siècle, qui aurait rebuté le public ? Cela n'est pas impossible, et cela justifierait à la fois le manque d'intérêt pour l'original et le succès des traductions en langues étrangères" (op.cit., p. 334). Nous avons déjà donné notre opinion à ce sujet. En tout état de cause, le problème du succès de l'oeuvre toujours débattu, paraît justifier une recherche qui emprunterait ses instruments à la sociologie.

dié la naissance et le développement au début de ce travail¹⁹.

L'intelligibilité n'est que le premier mérite d'une langue archaïsante. Il nous faut maintenant pénétrer à l'intérieur de l'ensemble que nous avons décrit et nous demander comment tous ses éléments se répartissent et se hiérarchisent, notamment sous le rapport de la vigueur obsolète et de la facilité d'identification.

Il y a tout d'abord les archaïsmes sémantiques. On l'a vu, leur nature est assez spéciale. Ils ne consistent pas en la substitution pure et simple de deux signifiés distincts dans le même mouvement de désignation, mais dans le maintien d'un important noyau sémique commun avec le terme moderne, noyau enrichi par des nuances nouvelles. Cette qualité assure une intégration aisée aux habitudes linguistiques du lecteur moderne, qui n'est pas mis en présence d'un mot entièrement

19 Il faut enfin noter que l'unanimité des contemporains est loin d'être faite sur l'obscurité de D.C. La notice du Cercle artistique et littéraire de Namur, 1881, pp. 103-111 ne fait aucune réserve sur la langue de la L.U., pas plus que Potvin dans son C.R. de 1869. Certains ressentaient déjà la nécessité de laver l'écrivain du soupçon de pastiche. van Bommel, qui ne montra pourtant pas de sollicitude particulière pour les oeuvres de son ami, écrivait à propos des Lég. flam. : "Loin de faire un simple pastiche, l'auteur a su être original dans cette vieille langue déjà si originale par elle-même" (E.v.B., Légendes flamandes, par Charles Decoster, dans La Revue trimestrielle, janvier 1858, p. 388. C'est pourtant le même van Bommel qui, en 1856, parlait de "pastiche habile des conteurs du XVIIe"). En même temps que lui, Karl Stur [Ernest Parent] regrettait le terme pastiche utilisé dans la préface de Deschanel (Légendes flamandes, dans l'Uyl., 31 janvier 1858).

neuf mais seulement d'une discrète anomalie. Anomalie et rien de plus, car, pour présenter parfois un certain charme, elle n'en est pas toujours et nécessairement un archaïsme aux yeux du non-philologue. On rencontre ensuite un phénomène dont l'importance est capitale dans le lexique : le jeu des affixes. Il s'exerce dans toutes les catégories verbales : des préfixes familiers viennent s'accoler aux verbes modernes, des adverbes de manière se créent, certains substantifs et adjectifs échangent leurs désinences ou s'en adjoignent de nouvelles. Non content d'affecter toutes les catégories, ce jeu touche encore, dans chacune d'elle, le maximum d'unités. Dans ce cas également, il faut noter que le résultat du traitement n'a pas toujours un éthos archaïsant. L'effet est plutôt celui d'une grande variété, d'une suite de menues surprises lexicales qui, le plus souvent (et à telle enseigne que nous ne distinguons même plus néologisme et mot désuet)²⁰, sont seulement en puissance d'archaïsme²¹.

On trouve enfin les termes les plus vigoureux : les archaïsmes délibérés. Ces traits - et c'est surtout le cas des archaïsmes de convention - exercent sur leurs innombrables voisins un rôle de révélateur : en les irradiant de leur intense rayonnement obsolète, en imprimant de loin en loin dans le déroulement du texte un signe de désuétude indéniable, ils assument l'importante mission de donner à ce texte sa colora-

20 Ces archaïsmes artificiels constituent approximativement 15 % du matériel lexical étudié. Ch. Bruneau avait vu que "archaïsmes et néologismes se confondent sans que le lecteur, à moins d'être un spécialiste, puisse les distinguer" (ms. de Br., XIII, 2, f.5).

21 B.P. Mitskevič a aperçu que "la plupart des archaïsmes de la Légende d'Ulenspiegel sont soit des mots soit des tours dont la forme est vieillie de façon insignifiante par rapport aux formes modernes" (Realizma, p. 200).

tion archaïsante prononcée. C'est également la fonction que remplissent les rares cas d'orthographe "humaniste".

Les mots de civilisation connaissent la même distribution de rôles. Parmi ces termes, il en est qui n'ont pas de fonction spécifiquement archaïsante : ce sont tous les mots techniques inconnus du lecteur qui n'est ni historien ni archéologue, comme sacre, boutilier ou cronstève. Ils n'ont pour eux-mêmes que la consonance neuve que leur assure la rareté. Mais il en est d'autres, tels haut-de-chausses, lansquenet ou pourpoint, qui sont assimilables aux archaïsmes de convention. On ne s'étonnera pas de les voir accuser les plus hautes fréquences. Ils ont eux aussi pour fonction d'empreindre l'oeuvre d'une coloration surannée.

Une répartition comparable s'observe dans le domaine de la syntaxe : beaucoup d'archaïsmes discrets, peu d'archaïsmes violents. Le procédé est même plus visible ici que dans le lexique. La syntaxe étant une structure et non un inventaire, un canevas et non un matériel, elle est dotée d'une forte valeur répétitive. Il fallait donc faire preuve d'une prudence toute particulière dans le choix des modèles archaïsants, puisque aussi bien l'auteur s'exposait à les faire resservir fréquemment. D'où la rareté des archaïsmes délibérés de syntaxe. C'est ici que le phénomène de la pesée, dont on ne peut assez souligner l'importance, prend tout son sens. L'auteur aime à utiliser des tournures ne donnant pas l'impression d'entretenir un rapport nécessaire avec l'archaïsme : rappelons - nous citons pêle-mêle - les pronoms lequel, qui, ceux de, ce, le passé défini, les locutions participiales, l'antéposition du pronom personnel atone et de certains adjectifs, les ellipses d'articles bénignes, les participes présents, etc. C'est parfois seulement par leur fréquence que ces traits sont en

puissance d'archaïsme. D'autres métataxes restent assez légères, parce que la complexité même du système les justifie (ellipse de la préposition devant les gérondifs, de certains pronoms relatifs dans la coordination, de l'article dans certaines locutions verbales ou compléments prépositionnels, trajection de certains adverbess), ou parce que De Coster les insère dans des passages qui désamorcent partiellement l'archaïsme. Une troisième série de tournures désuètes passe moins inaperçue : ellipse de l'article devant des noms de fleuves, devant Christ, qui pour ce qui, pesée du subjonctif imparfait. Ces traits sont beaucoup moins fréquents que les précédents, et se cantonnent dans les limites de contextes bien précis. Enfin, chaque chapitre nous a livré quelques archaïsmes vigoureux : ellipse devant le sujet dans une chanson, antéposition d'un adjectif de classification, présence de quelques prépositions disparues. Mais nous avons été forcé de constater qu'ils ne formaient que la frange des phénomènes de syntaxe : ils sont à la fois peu nombreux de fréquence basse.

Beaucoup d'archaïsmes par évocation suivent le même mouvement. Lorsque la réminiscence suscitée par une formule devient très explicite, l'auteur s'entoure de toutes les précautions nécessaires : les exclamations très archaïques sont rares, les clichés narratifs ne pastichent pas ceux que nous a légués la tradition médiévale, les et de reprise ne sont pas systématiquement dispensés, les énumérations se raréfient au fur et à mesure qu'elles deviennent longues et homéotéleutiques, les couples vraiment redondants sont une minorité par rapport à ceux qui accusent une certaine hétérogénéité.

En définitive, nous croyons qu'on ne peut mieux représenter la structure des éléments lexicaux archaïsants de la Légende que sous la forme d'une pyramide : à la base, presque

impondérables, se trouvent de menus et innombrables gauchissements sémantiques, des choix minutieux et discrets, tout un vocabulaire dont les éléments n'ont en soi rien d'archaïque, mais dont chacun renferme un germe d'originalité. A la couche supérieure, nous trouvons les écarts francs : distorsions sémantiques un peu plus accusées, ou subtil jeu d'affixes. Eux non plus, quoique attirant un peu plus l'attention, ne sont pas violemment obsolètes. Mais au moins l'éthos archaïsant est-il en général ressenti. Si nous montons encore un degré, nous reconnaitrons les archaïsmes délibérés. Moins nombreux, mais accusant des fréquences plus hautes, ils pèsent sur les couches inférieures de tout leur poids de désuétude accusée. Au sommet enfin, émanation de la couche précédente, se trouvent les archaïsmes de convention : archaïsmes à l'état pur, on ne peut les confondre avec rien : le lecteur doit comprendre qu'il s'agit d'archaïsmes; ils ne sont qu'une poignée, mais leur fréquence est encore plus élevée.

La pyramide syntaxique présente une physionomie par nature un peu différente : on trouve également un certain nombre de types archaïsants peu remarquables, mais accusant en général des fréquences très élevées. Au fur et à mesure que croît le niveau obsolète des métataxes, cette fréquence s'abaisse. Ce renversement de la pyramide s'explique aisément : la syntaxe étant une structure fermée, l'auteur ne peut indéfiniment accroître, comme dans le lexique, le nombre de modèles archaïsants; il peut par contre agir facilement sur leur fréquence. D'où le rôle capital de la pesée. Cette remarque se vérifie pour les éléments lexicaux appartenant à des systèmes fermés comme les prépositions. Mais les deux schémas, où l'on doit combiner nombre et fréquence des individus, restent identiques dans leur résultat : dans les deux cas, un nombre restreint d'archaïsmes indubitables pèsent sur une masse de traits en

puissance d'archaïsme et leur inoculent leurs propriétés²².

Insistons sur cette conclusion . Elle peut paraître mince, mais elle nous plonge en fait au coeur du mécanisme stylistique de la Légende d'Ulenspiegel. Elle rend compte, en tout cas, des incohérences que nous avons relevées dans la littérature critique. Certains commentateurs défendaient, on s'en souvient, l'importance de l'archaïsme dans l'oeuvre tandis que d'autres minimisaient sa part. Leur contradiction ne provient-elle pas du fait qu'ils n'ont chacun aperçu qu'une partie d'une vérité complexe ? En schématisant fortement, pour mieux faire comprendre le propos, on peut dire que l'auteur désireux de faire oeuvre d'archaïsme se trouve devant un choix : la première solution consiste à utiliser des traits dont la désuétude est peu accusée et dont l'éthos n'est pas obligatoirement archaïsant, la seconde à faire usage d'archaïsmes prononcés, et immédiatement perceptibles comme tels. Chaque terme de l'alternative présente des avantages et des inconvénients. Le premier ne choque pas, mais le dessein archaïsant de l'oeuvre risque de n'être pas perçu : la pesée ne suffit pas à elle seule, mais demande à être authentifiée. Ainsi, bon nombre des traits de syntaxe étudiés se rencontre chez les écrivains purement modernes. Dans le second cas, l'archaïsme est aisément identifiable, mais les dangers sont nombreux. De Coster a refusé le manichéisme. Dans sa pyramide, chaque couche pèse sur la précédente et agit sur elle comme une sorte de "révélateur d'archaïsme". Ainsi, toute la langue de l'épopée se trouve baignée, de bout en bout, dans la même atmosphère désuète.

22 On aura noté que De Coster a fréquemment utilisé dans son lexique et sa syntaxe des arch. qui devaient par la suite revenir en faveur, ou dont la réintégration dans la langue était en train. Ce qui montre, d'une autre manière, une sensibilité linguistique aigüe dans le choix des arch. admissibles.

On en vient dès lors à énoncer cette vue assez paradoxale selon laquelle - et c'est là, sans doute aucun, la grande force de la prose de Charles De Coster - les véritables archaïsmes n'occupent qu'une place somme toute assez restreinte dans ce style archaïsant qu'on a tant de difficulté à définir. Umberto Fracchia avait déjà perçu cette subtile synthèse : "Gli arcaismi autentici che vi s'incontrano, servono a dare il sapore arcaico a tutto il resto"²³. L'artiste a su faire du vieux avec du neuf, et à l'inverse, le vieux qui est ainsi créé est par bien des côtés marqué au coin de la nouveauté²⁴. Cela, un autre poète l'avait bien senti, lorsqu'il déclarait : "Dans la Légende d'Ulenspiegel, De Coster fait reverdir les arbres desséchés dans les vieux jardins grammaticaux"²⁵.

Mais De Coster s'égarait-il dans cette masse de traits aux degrés d'archaïsme et d'intelligibilité différents, aux valeurs variables, et aux actions parfois contradictoires ? Certainement pas. Nous avons toujours vu notre auteur, quoique désireux d'en obtenir le maximum d'effet, assez préoccupé d'économiser ses moyens. Derrière le tumulte et le désordre apparent réside un sérieux souci d'unité et d'homogénéité qui vient faire pendant à une autre ligne de force dont nous parlerons plus loin : la liberté.

23 Notizie sull'opere e sull'autore, p. XXII. Le critique ajoute : "L'arcaicità dello stile dell'Ulenspiegel è più che altro un'illusione". Plus haut, il définit la L.U. comme une "strana fusione di modi vecchi e nuovi" (p. XIII).

24 Ex. : l'adj. semi-adverbial. Dans la L.U., la modernité du tour est subsumée par l'arch.

25 Emile Verhaeren, conférence donnée en 1908 à Bruxelles (cité par J. CHOT et R. DETHIER, Histoire des lettres françaises de Belgique depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, Charleroi, Hallet, 1910, pp. 70-71).

Nous n'avons cessé de faire remarquer, à propos de nombreux mots, tours syntaxiques ou archaïsmes par évocation, le jeu des rappels et des proximités, qui donnent une réelle cohésion au matériel archaïsant. On a également pu observer la constitution de familles lexicales ou syntaxiques, dont le lecteur n'est cependant pas toujours pleinement conscient : à tel verbe non archaïsant utilisé dans la Légende répond tel autre substantif, résolument obsolète, lui; à tel adjectif correspond tel adverbe nouveau; telle formule binaire frappante apparaît à côté d'un synonyme tout à fait courant; telle ellipse d'article, normale avec le premier complément d'un verbe, est anormale avec le second, et ainsi de suite²⁶. Des ponts sont donc jetés entre chaque étage de la pyramide, et entre ceux-ci et le contexte non archaïsant, de telle façon que tous les niveaux de langue de la Légende s'intègrent l'un à l'autre et que leur ensemble soit senti comme homogène. L'archaïsme de Charles De Coster n'est pas un chaos de formes particulières et hétéroclites, qui aurait donné cette impression de "placage" qu'on ressent trop souvent à la lecture des Contes drolatiques²⁷; il n'est pas un amas, mais un système, dont les éléments sont soumis à une certaine ascèse, choisis dans un réel souci d'économie et disposés avec harmonie, dans une vision unique²⁸.

26 Feintise apparaît dans un chapitre où feindre est abondamment utilisé; humage, très frappant, est soutenu par l'emploi régulier du verbe humer; coutumièrement rappelle coutumier, telle formule de salutation archaïsante voisine avec une parente moderne, etc.; c'est par dizaine que nous avons dû citer des faits de ce genre.

27 A propos de ces Contes, J. Damourette notait spirituellement : "Encore : imbu des idées de Boileau pour lequel l'ancienne langue était chaotique, notre auteur s'imagine qu'on peut y introduire n'importe quoi et qu'on tombera toujours juste" (op. cit., p. 194)

28 Il est intéressant de voir que l'étude génétique permettrait de s'acheminer vers des conclusions identiques. Les efforts de D. C., qui se traduisent par les corrections du ms. et des épreuves, visent à une certaine uniformisation

Dans le même ordre d'idées, il faut en outre noter le souci méticuleux des transitions. C'est sans brutalité que De Coster introduit le terme archaïque dans son texte. Avant d'employer le mot malconnu, il prend soin de préparer son lecteur en utilisant le moderne inconnu; il n'introduit bougre qu'après avoir donné son sens; il utilise dortoir immédiatement après chambre à coucher; avant de parler de besicles, il a tenu à utiliser le terme lunettes. Ainsi, dès avant son apparition, le concept désigné par le terme archaïsant est déjà présent dans le chapitre. Devant le lecteur, familiarisé avec le signifié, il n'y a plus qu'à procéder à la substitution des signifiants. L'archaïsme de civilisation est d'abord présenté dans un contexte éclairant avant d'être utilisé régulièrement²⁹. Le flandricisme est parfois glosé avant d'apparaître; il est d'abord transcrit en italiques avant d'être intégré au texte. Les archaïsmes par évocation sont également préparés : les termes d'un couple se présentent séparément avant de se constituer en formules synthétiques, les refrains se stabilisent progressivement. Le souci de la préparation se note dans le moindre détail : le groupe "les habitants de" précède la première occurrence du pronom "ceux de"... Toutes ces remarques montrent bien que dans La Légende, archaïsme et langue moderne se compénètrent profondément en une véritable osmose.

de la langue, par la réduction de quelques disparates (mais non de toutes, comme nous allons le voir). L'étude génétique vérifie aussi les conclusions générales sur la répartition des différents types d'arch. Sur le ms., D.C. vieillit son texte par tous les procédés possibles : substitution d'arch. délibérés à des mots modernes, accentuation des diverses pesées (Cfr chap. D, §2). A la dernière étape, de rajeunissement, il supprime des arch. non motivés (en faisant disparaître bon nombre d'hapax) et accentue à l'occasion certaines pesées (notamment celle des formes en -ant).

29 Cfr chapitre IV, §3.

Mais cette homogénéité, qui s'affirme avec tant d'éclat sur le plan impressif, ne signifie cependant pas rigidité, tant s'en faut. Ce qui caractérise également l'idiolecte de la Légende d'Ulenspiegel c'est la souplesse et la liberté. C'est même peut-être là le trait qui le rapproche le plus du moyen français, cette langue qui n'avait pas encore fait de choix, qui par exemple, là où le français moderne ne connaît plus que l'adjectif gigantesque, possédait les formes géantin, géantal, gigantal, gigantéé, gigantin et gigantesque. En refusant de s'en tenir à une règle constante, De Coster adopte cette diversité. Il le fait cependant avec plus de pudeur³⁰. Quoi qu'il en soit, c'est bien par la diversité que la langue qui nous occupe s'apparente à celle de la Renaissance. Hanse, qui avait vu que De Coster pratiquait l'archaïsme "sans jamais s'astreindre à se conformer constamment, même sur un point, à un ancien usage"³¹, écrivait : "On trouverait dans la syntaxe du moyen âge l'explication des archaïsmes [des Lég. flam.], mais le XVI^e siècle seul peut nous expliquer les diversités dans des cas identiques. Il n'y avait aucune rigueur dans sa grammaire et dans sa syntaxe"³².

Faut-il des exemples de cette diversité ? Les pages qui précèdent nous en fournissent une moisson plus qu'abondante. La forme féminine la mi-nuit frappe sans doute, mais cela n'interdit pas à l'auteur d'employer ailleurs la forme régulière à minuit (II,8, p.187); le retour régulier de soudard n'empêche pas que l'on puisse lire plusieurs fois le mot soldat, notam-

30 La disparité des formes est également moins sensible dans la L.U. que dans les Lég. flam., où elle a scandalisé certains critiques (A. GOFFIN, C.R. des Lég. flam., dans La Jeune Belgique, t. XIII, 1893, pp. 160-161, Soss., 54).

31 De Coster et sa première "Légende flamande", p. 248.

32 Hans. DC., 110-111. Voir aussi chapitre XI, §7.

ment dans un leitmotiv fameux; le néologisme tintinablement fait bon ménage avec tintement, plus discret (II,11,p.192); à côté de pèleriner, on peut lire pérégriner, frissonner voisine avec frisser, mécontent précède malcontent, éclater et s'éclater, trépasser et très-passer, trot et trotton alternent. Les mêmes locutions se présentent sous deux visages différents : "docteur ès fricassées" ou "en fricassées". Au point de vue sémantique, on enregistre également quelques disparates : cependant peut tout aussi bien signifier "pendant ce temps" que "néanmoins"; tantôt a deux sens, comme empêcher; De hasard signifie tantôt "de rencontre" et tantôt "par hasard", etc³³.

Sur le plan orthographique, la diversité est également très sensible³⁴ : le mot noces est fréquent dans le couple "noces et festins", mais soudain, au détour d'une page, nous apparaît l'expression "nopces et festins"³⁵; claque-dents peut très bien s'écrire claquedents, Sangdieu devient successivement sang-Dieu ou Sang de Dieu; Flandre se met parfois, sans raison apparente, au pluriel; on tombe en arrêt devant l'hapax verd, trépasser et très-passer alternent. Les formes françaises et germaniques se concurrencent : le lansquenet devient vite un landsknecht, le margrave peut aussi être markgrave. La disparate graphique affecte également les termes néer-

33 La diversité atteint a fortiori les familles lexicales : promener est systématiquement utilisé à côté de pourmeneur.

34 Peut-être devrait-elle l'être davantage que ne le laisse supposer Déf. (v. chapitre IX, n.1).

35 Cela avait déjà frappé Pot., 213 : "Après avoir imprimé vingt fois: noces, en simple français, s'il laisse échapper la formule si connue de 'nopces et festins, nopces et ripailles', pourquoi ne lui laisserait-on pas ces retours à de vieux amis, et comme des 'témoins' de sa familiarité avec Villon, Rabelais, Montaigne et Marnix ?"

landais³⁶ : dans un chapitre, on nous glose le terme miesevan-ger; un peu plus loin, c'est le meesevanger qui nous est présenté; kuyt peut aussi s'orthographier cuyte. L'étude de la typographie mène à d'identiques conclusions : les majuscules et les minuscules alternent dans les noms abstraits plus ou moins personnifiés, tel mot est ici transcrit en italiques, là en caractères normaux. Bref, De Coster semble ne se donner des règles que pour mieux les transgresser.

Les mêmes divergences s'observent encore dans le domaine des archaïsmes par évocation. La formule "Ainsi m'ait Dieu" peut très bien devenir "Ainsi m'aide Dieu" (I,57) ou "Que Dieu me soit en aide" (III, 32); les règles adoptées pour les appellatifs sont floues; il n'y a pas de véritable automatisme dans les comparaisons répétées et les épithètes de nature; les binômes connaissent une variété foisonnante, les leit-motive réapparaissent avec des variantes. Et la syntaxe en fournit d'autres exemples, aussi intéressants. Nous renvoyons ici à la conclusion du chapitre consacré à l'article .

On pourrait ainsi aligner les illustrations de longues pages durant, mais ad quid ? Cette alternance de l'ancien et du moderne, du rare et du familier, du normal et de l'audacieux, suffit à elle seule à laver l'oeuvre de l'accusation d'archaïsme-charge. Là où un pasticheur aurait tenu à faire apparaître ses archaïsmes de façon conséquente , De Coster se montre peu soucieux de systématisation, comme d'ailleurs

36 Comme aussi les noms propres : "Il peut être agréable de trouver toujours les noms propres orthographiés de la même manière; mais s'il a plu à l'auteur de les habiller, tantôt à la flamande, tantôt à la française, qu'avons-nous à y reprendre ?" (Pot., 212). La diversité dépasse, ici aussi, le cadre de la graphie : dans le seul chapitre II, 20, DC écrit deux fois "Ludwig de Nassau" et une fois "Louis de Nassau".

d'exactitude historique. Car ses matériaux sont parfois contestables sous le regard d'une stricte philologie : le néologisme pur voisine avec le mot du XVIIe siècle, le terme déjà archaïque à cette époque avec le vocable moderne, et celui-ci avec le mot à survivance dialectale; au milieu de tournures peu remarquables surgit une construction syntaxique appartenant au moyen français, et une audace moderniste vient parfois relever de sa saveur la phrase classique dont l'auteur se sert si couramment. Mais, nous l'avons déjà vu, cette hétérogénéité de provenance se résout dans une unité impressive remarquable. On ne peut jamais réduire une oeuvre à la somme de ces éléments : le texte littéraire transcende la diversité de ses composantes en les organisant. Le poète n'a ni voulu copier le vieux ni le recréer, auquel cas il n'aurait pas eu besoin de construire la savante pyramide que nous avons décrite, mais le styliser. Et "stylisation" est peut-être la mot le plus adéquat. Lorsqu'on dit d'un sujet qu'il est stylisé, on veut dire que l'artiste n'en a retenu que les traits essentiels, par quoi il est aisément reconnaissable. La stylisation peut devenir caricature si les traits sont démesurément grossis. Mais dans l'Ulenspiegel, ce grossissement n'existe que lorsque le trait sur lequel il porte lui garantit la discrétion (exemple: le forclusif).

La disparate que nous venons de montrer dans le lexique de la Légende, et qui n'est pas son moindre charme³⁷, n'est point pure gratuité. On ne peut assimiler à'un

37 Ainsi que le suggèrent les remarques de Pot., cette diversité rend malaisée la tâche de l'éditeur; confronté à la multiplicité des formes, grande sera la tentation de les uniformiser. L'analyse interne (seule démarche licite lorsque manquent les documents objectifs) ne laisse apparaître que des tendances et non des règles impératives. La solution des problèmes de critique textuelle sera donc toujours

simple laisser-aller. Nous l'avons vu, la "fantaisie" de De Coster n'existe qu'à l'intérieur de limites précises, établies avec rigueur. D'autre part, beaucoup d'alternances sont fonctionnelles: ainsi le passage de l'italique aux caractères normaux se fait sans anarchie, lorsque l'auteur accepte de recevoir le terme étranger dans sa langue. Régnant sur le lexique, mais surtout sur la syntaxe, où abondent les rejets, les dislocations, inversions et autres négligences apparentes, la disparate assure à l'idiolecte sa souplesse et sa plasticité. Enfin, elle répond souvent à des besoins strictement contextuels, car - et c'est là un nouveau secret de la prose de Charles De Coster - l'auteur conserve une sorte de densité constante à l'archaïsme. Illustrons immédiatement ce propos d'un exemple aussi précis que possible. Nous avons vu que l'adverbe derechef est systématiquement préféré à de nouveau, dont on trouve cependant quelques exemples. Penchons-nous sur un des rares cas où apparaît la locution moderne: "Adoncques, dit Ulenspiegel faisant sonner de nouveau ses carolus, baille-nous à boire et à manger, ô mignonne Stevenyne" (III,35,p.314). On remarquera que la phrase s'ouvre sur un adverbe à très haute intensité archaïque, et que, d'autre part, le verbe bailler est utilisé. Tout se passe donc comme si De Coster, soucieux

délicate. Mais peut-être doit-on expliquer le visage protéiforme de la L.U. par la rapidité de sa composition? On sait que la hâte de l'auteur et des imprimeurs est la grande responsable des erreurs qui entachent l'Or. Nous ne croyons pas que cette circonstance justifie la disparate que nous venons de souligner. On observe une diversité plus grande encore sur le ms., que DC a retravaillé avec un soin minutieux, pourchassant notamment toutes les incohérences narratives; les formes peuvent d'ailleurs alterner à quelques lignes ou quelques pages de distance et il est un grand nombre de cas où l'hypothèse de l'erreur apparaît d'emblée comme absurde. De toute manière, il importe de ne pas confondre les axes synchronique et diachronique: il faut rechercher la fonction du trait relevé.

de maintenir le niveau archaïsant de ses phrases en deçà d'un certain seuil, évitait de faire usage de l'adverbe désuet, qui lui est pourtant plus familier que l'expression courante.

La constance de ce niveau est certes difficilement pondérable, car on ne peut mesurer avec exactitude la force obsolète de tel ou tel mot, et encore moins de telle ou telle construction syntaxique: ni la linguistique ni la poétique ne nous en donnent encore le moyen; en rigueur de termes, on ne peut attribuer de notes aux archaïsmes, et estimer que tel mé-taplasme "vaut" deux ou trois ellipses d'articles. Mais nous pouvons au moins reconnaître qu'il existe des niveaux qualitatifs différents³⁸. Une chose est en tout cas remarquable: le lecteur a l'impression que la démarche archaïsante couvre toute l'épopée, de façon plus ou moins régulière. Cela vaut tant pour la narration que pour les passages dialogués. De Coster n'a pas voulu écrire une oeuvre en français moderne dans laquelle il aurait, par souci de couleur temporelle, attribué le langage de l'époque à ses personnages. L'archaïsme envahit autant la narration que les parties dialoguées, constatation qui devra peser au moment où nous étudierons ses fonctions³⁹. D'autre part, il n'y a guère de différence entre les personnages au point de vue de l'archaïsme. Cela ne signifie point que ceux-ci n'expriment pas leur personnalité à travers leur langage. Il y a des constantes: les fonctions de certains protagonistes leurs imposent souvent un ton précis (ainsi les personnages officiels font-ils un large usage d'archaïsmes tout droit sortis du Palais); quelques héros sont toujours peints

38 Nous avons insisté sur la notion de vigueur de l'arch. et avons essayé, dans chaque cas, de déterminer cette vigueur.

39 Toutefois, certains arch. (le p.d.) n'existent que par leur présence dans le langage parlé; d'autres y prennent un relief spécial (ex.: certaines formules comme "ce faisant").

à l'aide des mêmes termes, ou se voient signalés par un refrain; certain, comme Thyl, s'expriment plus volontiers que d'autres par la voie de la chanson ou du proverbe; les archaïsmes rabelaisiens abondent chez Lamme et la fréquence des ellipses crée chez Katheline un langage haché bien en accord avec sa névrose. Chemin faisant, nous avons attiré l'attention sur tous ces traits⁴⁰. Nous voulons dire ici que le niveau archaïsant ne semble pas se modifier de manière significative lorsqu'on passe de la narration au dialogue ou d'un personnage à l'autre. On aura sans doute été frappé par le fait que nous ne distinguions que rarement ces diverses parties dans l'analyse. Cette optique fut imposée par le texte même. Car l'archaïsme n'y sert pas de moyen de caractérisation sociale, ne sert pas à distinguer ce qui appartient à l'auteur de ce qu'il attribue à ses personnages, ne se cantonne pas à un type de situation déterminé.

Cette remarque doit cependant être nuancée : il est des passages qui connaissent plus que d'autres une forte concentration de traits désuets. Ce sont principalement les pièces officielles, placards, proclamations, dépositions, jugements, où l'auteur fait référence à des écrits que ne lui appartiennent pas. Rédigés en un style formaliste, ces textes se donnant pour historiques connaissent tout naturellement une haute saturation de vocables et de tournures archaïques. L'auteur profite de cette occasion qui lui est offerte pour introduire⁴¹, impunément pourrait-on dire, un certain nombre d'ar-

40 L'index (personnages et situations) aidera à rassembler en faisceaux ces notes éparses dans l'analyse.

41 Sur le plan génétique, les choses ne se passent pas de cette façon : l'auteur "n'introduit" pas ces termes, puisque très souvent il copie des textes authentiques; mais nous devons évidemment les considérer comme s'ils étaient de lui. D'ailleurs, il les fait siens, puisqu'il les modernise toujours, ainsi que nous avons eu l'occasion de le montrer pour plusieurs d'entre eux.

chaïsmes énergiques, lesquels sont d'ailleurs bien souvent des hapax. Cette sorte de concentration, qui n'est jamais poussée au point que l'on sente une véritable rupture avec le contexte⁴², est bien dans la ligne des procédés étudiés jusqu'ici, puisqu'elle communique à tout son entourage sa puissance archaïsante supérieure.

A l'inverse, on peut à certaines pages observer une sorte de retenue dans l'archaïsme lexical (mais non de l'archaïsme syntaxique, d'habitude moins voyant); ce sont généralement des passages où la note dominante est un certain pathétisme : les Pâques de la Sève, la résurrection d'Ulenspiegel, etc.

On a donc pu voir l'idiolecte de La Légende d'Ulenspiegel présenter une sorte d'ambiguïté, qui en constitue sans doute un des secrets. Cette ambiguïté porte d'ailleurs un autre nom : le nom d'équilibre. Celui-ci consiste à se maintenir à égale distance entre la fantaisie débridée et l'homogénéité; ou plutôt, à savoir jouer de l'une comme de l'autre, le tout dans la plus parfaite intelligibilité. Et c'est ce double jeu de tendances antagonistes qui précipite l'osmose entre l'archaïsme et la langue moderne.

42 Dans ces passages, l'arch. linguistique disparaît d'ailleurs souvent derrière l'arch. par évocation.

C h a p i t r e XXIV.

LA CONVERGENCE DES PROCÉDES.

Le texte unique.

Il s'impose de faire à présent le dernier pas sur le chemin qui mène de l'analyse à la synthèse : revenir au texte afin d'y retrouver quelques-uns des traits caractéristiques étudiés et montrer comment l'archaïsme joue au moment de la lecture. Que le lecteur ne s'attende pas à trouver ici des nouveautés. Il ne rencontrera que des faits déjà identifiés, nommés, dénombrés. Et peut-être reconnaîtra-t-il au passage tel exemple que nous lui avons déjà soumis.

L'étape que nous envisageons ici s'imposait comme un remède à certains défauts inhérents à la démarche analytique. Le premier, c'est celui qui consiste à oublier que les faits se hiérarchisent dans un texte¹. Dans le premier stade de l'a-

1 Si nous avons distingué trois niveaux d'éthos (ch. II), c'était surtout pour insister sur la troisième fonction du mécanisme stylistique, sa fonction synnome (Cfr, d'ailleurs, P. IMBS, Analyse linguistique, analyse philologique, analyse stylistique, pp. 75 et ss.).

nalyse, nous avons morcelé ce tout, l'avons réduit à une poussière d'éléments. Mais tous les procédés rencontrés n'ont pas une importance identique : il faut apprécier la part qui revient aux divers types d'archaïsmes, et la vigueur relative de ceux-ci. Le second danger n'est qu'un corollaire du premier. La trop longue fréquentation d'exemples forcément privilégiés risque en effet d'éteindre la sensibilité et de faire oublier que les faits archaïsants ne doivent pas seulement s'apprécier dans leur micro-contexte, mais que l'on doit surtout considérer l'incidence qu'ils ont sur la totalité de l'oeuvre. Nous avons, dès les premières lignes, rappelé cette évidence².

Tout au long du travail, on s'est efforcé d'éviter ces écueils. Nous nous sommes fait une règle de replacer les archaïsmes étudiés dans leur contexte; nous avons souvent essayé de distinguer la part exacte qui revenait à tel procédé dans la facture archaïsante de telle phrase; nous avons signalé les récurrences et les rapports existants entre les éléments épars dans le texte; le phénomène de la pesée a retenu notre attention; dans la mesure du possible, nous avons fourni des appréciations d'ordre quantitatif, ce qui a souvent permis de mesurer avec exactitude l'importance relative des procédés.

2 On a pu désigner ces vices du nom évocateur d'atomisation : "L'analyse appliquée et patiente risque d'aboutir à un véritable émiettement du texte. A ce résultat déplorable, auquel une critique donnait naguère le nom de concassage, j'applique [...] le terme, également réprobateur, d'atomisation (Louis REMACLE, L'Atomisation des textes, dans les Cahiers d'analyse textuelle, n°7, 1965, p.93). Ce qui est visé ici, c'est l'analyse qui parcourt un texte selon un axe linéaire, en le décomposant phrase par phrase. Mais l'observation vaut aussi pour toute démarche de type analytique.

Mais le retour au texte nous semblait être l'attitude la plus saine pour conjurer définitivement ces périls. Nous allons donc analyser ici quelques fragments de l'oeuvre. On pourra ainsi observer in vivo la collaboration des divers procédés linguistiques et la formation de quelques archaïsmes par évocation. Puisse le commentaire de ces passages - que nous osons dire choisis au hasard - permettre au lecteur de se faire une idée plus juste du niveau archaïsant de la Légende d'Ulenspiegel.

§ 1. Au hasard des pages.

Les conclusions qui s'imposent après lecture d'une page de la Légende peuvent déjà se résumer hic et nunc : elles sont en effet très simples. Un nombre assez considérable de passages ou même de phrases sont bâtis selon le principe suivant, qui vérifie au niveau du détail nos conclusions d'ensemble : une certaine quantité de traits discrets, souvent d'ordre syntaxique, une ou deux pesées lexicales, quelques mots assez peu courants, en tout état de cause des faits qui, selon notre formule, ne sont qu'en puissance d'archaïsme. Au milieu d'eux, et les irradiant de son rayonnement obsolète, un terme ou un fait syntaxique franchement archaïque.

Evidemment, ce que nous venons de décrire n'est rien qu'une abstraction, le "passage-type". Si toute les phrases de la Légende était construites, de façon immuable, sur ce canevas dessiné de façon un peu caricaturale, le livre ressemblerait peut-être à une grande et lassante mécanique. La con-

centration des traits archaïsants est en fait sujette à des variations assez importantes. Mais en gros, c'est bien ce schéma qui régit la majorité des pages de l'oeuvre. Prenons un exemple :

N'est-ce point annonce de fraîche buverie que le gros bonhomme tonneau de cuyte de Bruges, qui garde en sa panse notre rafraîchissement ? (I,2,p.6).

Dans cette phrase, le lecteur peut noter le choix de point à la place de pas, ainsi que l'ellipse assez remarquable de l'article devant le mot annonce, déterminé par le groupe nominal fraîche buverie. Le substantif, que l'apophonie en eu-u rend puissamment obsolète, est d'autant mieux mis en valeur que son épithète est antéposée. Après une métaphore dont le thème n'est pas pour nous étonner, une relative où l'on peut observer le choix de en, plus élégant et plus noble que dans, vient prolonger de façon truculente l'image du bonhomme-tonneau. Cette phrase recèle donc deux faits assez frappants : l'absence d'article et la présence de buverie. Ceux-ci prennent place à côté de en et de point, lesquels, en même temps que l'ordre complément circonstanciel - complément d'objet, apportent au passage une note d'élégance.

Nombreux sont les paragraphes où l'on peut observer cette collaboration entre archaïsmes marquants et traits discrets :

Ulenspiegel et Nele, ayant leur jeunesse, leur force et leur beauté, car l'amour et l'esprit de Flandre ne vieillissent point, vivaient coïment dans la tour de Veere, en attendant qu'ils pussent venir souffler, après maintes cruelles épreuves, le vent de liberté sur la patrie Belgique (V,9,p.447).

Cette phrase vient après quelques chapitres où c'est surtout l'histoire des Pays-Bas qui a retenu l'attention; elle sert à

la fois à replacer l'action sur le plan de la légende et à préparer la fin merveilleuse du chant des Gueux, en rappelant la nature allégorique des héros. Le passage s'ouvre sur une proposition participiale comportant une série de substantifs abstraits qui caractérisent les personnages. Son ton allégorique s'affirme par l'ellipse de l'article devant Flandre et plus loin, dans le dernier membre qui, détaché de la phrase, en constitue l'aboutissement, devant liberté. Notons que ce mot est écrit avec une minuscule, au contraire de Belgique, qui devient ainsi en quelque sorte apposé. Autour de l'adverbe désuet coïment se répartissent des traits plus classiques : le choix de point et de maint, et le subjonctif imparfait pussent. Citons encore cette phrase :

Ulenspiegel résolut de savoir d'où venaient les coups de marteau, les bras noirs et la mélancolie de Praet. Un soir, après avoir à la Blauwe Gans, la taverne de l'Oie bleue, en la compagnie de Simon qui y fut malgré lui, il feignit d'être si saoulé de boissons et d'avoir si fort la crapule en la tête qu'il la devait incontinent porter sur l'oreiller (II, 19, p. 215).

A côté de l'enseigne Blauwe Gans, qui donne au texte sa solide couleur locale, mais que l'auteur prend soin de gloser, peu d'archaïsmes francs : seul le substantif crapule étonne, car il viole certaines habitudes sémantiques. A côté de cela, des pesées discrètes mais insistantes : pesée lexicales avec incontinent, syntaxique avec l'antéposition du pronom la et avec le choix de fut, répétition, à deux lignes de distance, du groupe en la. Cette coquetterie contraste un peu avec le prosaïsme de saoûlé et de crapule.

Il est d'autres phrases où la teneur archaïsante est beaucoup plus élevée. Mise dans la bouche du landgrave de Hesse, celle-ci conclut la farce du tableau invisible.

- Fou folliant, dit-il, qui t'en vas par le monde louant choses belles et bonnes et te gaussant de sottise à pleine gueule, toi qui osas, en face de tant de hautes dames et de plus hauts et gros seigneurs, te gausser populairement de l'orgueil blasonnique et seigneurial, tu seras pendu un jour pour ton libre parler (I,57,p.105).

La première partie de la période consiste en une "définition" d'Ulenspiegel. Nous connaissons bien ce leitmotiv narquois³. L'apostrophe qui ouvre la phrase est énergique et bien frappée, non seulement parce que l'adjectif verbal folliant est archaïque, mais encore parce qu'il allitère avec fou et forme avec lui une redondance sémantique. Le complément de lieu par le monde (où la légère pointe d'élégance est amenée par le choix de par) vient briser le groupe duratif vas louant, dont la complément d'objet est lui aussi remarquable; d'abord par l'ellipse de l'article devant le déterminant choses, ensuite par la structure binaire du groupe adjectival. Sa polarité rythmique et phonique est nettement soulignée par l'identité de longueur et d'initiale des deux termes. Le tour duratif se prolonge à travers le verbe se gausser, d'un emploi si fréquent dans la Légende qu'on y peut sentir une sorte d'insistance sur une attitude fondamentale du héros. De nouveau, ce verbe au ton railleur que ne vient certes pas démentir l'emploi de à pleine gueule, possède un complément sans article; ici, étant donné le sens abstrait du substantif sottise, on peut sentir à travers ce trait une certaine tendance à l'allégorisation⁴. Une seconde relative, introduite par toi qui, relance la période avec un verbe au passé simple (ce qui dans le

3 On aura remarqué dans la version de Katheline l'absence exceptionnelle du pronom personnel sujet et l'antéposition du complément circonstanciel (I,5,p.10). La phrase, absente dans Uyl., a été ajoutée sur le ms. (f.221). Elle devait cependant exister dans un état antérieur du texte (Cfr ch.XXII, n.40).

4 La répétition fréquente de la formule accuse cette tendance. La phrase acquiert ainsi le caractère d'une profession de foi. Ce qui fait que le passage peut servir de leitmotiv, c'est précisément sa formulation lapidaire.

discours direct, constitue un nouveau fait d'archaïsme). On peut y relever deux nouvelles paires d'adjectifs. La première (hauts et gros) est antéposée, la seconde attire l'attention par sa longueur et la rareté du terme blasonnique. Elle entourent le verbe roturier se gausser (l'auteur ne recule pas devant la répétition, nous le savons), renforcé, pour mieux assurer le contraste, par un de ces adverbes en -ment dont nous avons dit toute l'importance : populairement. Ainsi, en une période au rythme complexe, et à l'aide de quelques archaïsmes qui donnent à l'expression un tour dru et coloré, se trouve peinte la saine folie d'Ulenspiegel, celle qui massacre impitoyablement la bêtise et la prétention des grands de ce monde au nom du libre et gai populaire. La part réservée au lexique dans ces faits archaïsants est peut-être plus réduite qu'on ne s'y attendait; mais elle reste cependant indispensable, car c'est elle, surtout, qui insuffle la couleur et la bonne humeur.

Passons à d'autres phrases où l'archaïsme lexical manifeste sa présence d'une façon beaucoup plus discrète. C'est le cas de ce passage :

- Laissez-moi dit Lamme, et ne me pincez point. Ulenspiegel, où es-tu ? Viens sauver ton ami ! Je m'en vais incontinent si vous ne me laissez.
- Tu ne partiras point, dirent-elles (III, 28, p. 284).

On n'y constatera qu'une succession assez régulière de traits appartenant à l'usage classique et qui lui assurent son charme légèrement désuet : l'omission du forclusif derrière laissez et, entourant l'adverbe incontinent, la double présence de point.

C'est encore le cas de cette autre phrase, où l'on peut observer, sur un court espace, la collaboration de trois faits très discrets : le choix de point, décidément fréquent, celui de en, qui ne l'est pas moins, et quelque, qui vient régulièrement se substituer à l'article indéfini :

Philippe se tenait devant elle, droit comme un poteau et regardait s'il ne verrait point en sa femme quelque signe de maternité (I,45,p.79).

Cette touche descriptive, qui enrichit le petit croquis évoquant les relations de Philippe II avec son épouse Marie Tudor, n'a rien pour distraire ou arrêter la lecture : pas un seul de ces mots puissamment archaïsants qui servent surtout à peindre des scènes colorées, mais, en revanche, un délicat jeu de pesée qui maintient la langue à un niveau de vieillissement à peine sensible. Nous pourrions encore citer la phrase :

Tous disaient que c'était cruauté de meurtrir ainsi en ses vieux jours injustement un pauvre bonhomme si doux, miséricordieux et vaillant au labour (I,74,p.137).

Elle prend place dans une suite de chapitres pathétiques, puisqu'ils narrent la condamnation et le martyre du charbonnier. On remarquera à leur propos qu'ils sont assez pauvres en archaïsmes lexicaux violents. Il y a cependant ici une audace qui saute aux yeux : le rejet de injustement, bien mis en valeur malgré l'absence de ponctuation. On notera également l'absence d'article devant le substantif cruauté, qui se présente ainsi dans sa sèche nudité. Ces traits assez durs s'opposent au ton de douceur qui est adopté pour évoquer la victime. Ce ton provient de l'utilisation de plusieurs mots appartenant à un registre dont on sait l'importance : doux, vaillant, bonhomme. Si la phrase présente une certaine patine archaïsante, celle-ci provient de ces menus traits, ainsi que des termes assez nobles que sont meurtrir et labour, et du choix de en

dans l'expression en ses vieux jours.

On peut ouvrir le grand livre de Charles De Coster à la page qu'on voudra. On la verra truffée de traits similaires : quelque à la place de un, nul à la place de aucun⁵, de à la place de avec pour exprimer l'agent, l'emploi régulier du passé simple dans le discours direct, etc. Toutes ces caractéristiques maintiennent la page à un certain niveau de désuétude, à une certaine "température", oserait-on dire, jusqu'à ce qu'un ou deux archaïsmes assez colorés, mais introduits sans brutalité, viennent la relever de leur saveur rare...

On pourrait ainsi continuer à commenter un très grand nombre de petits extraits. Mais nous espérons que ces quelques illustrations ont suffisamment montré que le style de la Légende n'existe pas indépendamment de l'archaïsme, et que, même lorsqu'il est léger, celui-ci reste omniprésent dans la manoeuvre stylistique. Le style vieillot de Charles De Coster n'est pas qu'une patine. Ce terme - un des plus juste que l'on ait trouvés pour caractériser sa langue⁶ - n'est pas sans présenter certain danger, car il évoque quelque chose qui vient se déposer sur une réalité tout en lui restant extérieur. Or, nous l'avons vu, l'archaïsme n'est pas un luxe supplémentaire qui viendrait adorer une langue déjà pleinement caractérisée, mais une nécessité prégnante. Osons donc la formule : chez De Coster, le style, c'est l'archaïsme. Nous voulons affirmer par là que son écriture ne fait pas un usage occasionnel et purement ornemental de l'archaïsme, mais que, bien souvent, elle s'identifie à lui et en reçoit sa qualité. Sans l'archaïsme,

5 Cfr D. Lag., 342.

6 J. Hanse s'en est fait le plus ardent des propagateurs.

cet archaïsme discret, souvent léger, mais tenace, la Légende d'Ulenspiegel ne serait point ce qu'elle est.

S'il était permis d'en chercher la preuve dans la fortune des autres écrits du poète, on pourrait faire remarquer que, au regard de l'histoire littéraire, ce monstre impersonnel qui retient et élimine impitoyablement, De Coster est l'homme d'un seul livre. Des autres oeuvres, selon le consensus omnium, seules les Légendes flamandes, précisément marquées d'archaïsme, méritent de survivre. Lorsque Charles écrit en français modernes, ses défauts sont éclatants : manque d'ascèse, empâtements, mièvreries, fadeur et grandiloquence. Les mots font défaut lorsqu'on sort de la lecture du pire des Contes brabançons... Mais quand ces imperfections passent par le creuset de l'archaïsme, elles sont en quelque sorte transfigurées : la grandiloquence est tuée par la stylisation, les redites et les redondances s'insèrent dans l'oeuvre comme de nouveaux et vigoureux procédés archaïsants, la vigueur et la sève de la langue ancienne contrecarrent la fadeur et la mièvrerie, tandis que la "gourmandise verbale"⁷, prosaïque et exaspérante dans la langue moderne, devient truculence. L'archaïsme est vraiment pour De Coster un exutoire. Et l'on ne peut manquer de s'exclamer, à la suite de Karski : "Bien rugé, Flamand"⁸.

7 G. SION, Le véritable Ulenspiegel, dans la Revue générale belge, t.XCV (1959), n°7, p. 135.

8 Cité par Pot., 57. Autre preuve ab absurdo : de la même façon que l'on a traduit Rab. en français moderne, on a tenté d'adapter la L.U. pour l'usage du dauphin. En même temps qu'elles émasculaient l'oeuvre sur le plan idéologique et qu'elle visaient à satisfaire Potvin et la moralité publique, ces adaptations s'efforçaient de rendre la langue plus accessible en éliminant une grande partie de ses arch. L'échec de toutes ces tentatives est patent.

Au long des pages qui précèdent, nous sommes insensiblement passé du plan linguistique au plan artistique, du plan des constats au plan des jugements. Ce pas, il est impossible de ne pas le faire dès lors qu'on est en présence d'un écrit qui se pose comme oeuvre d'art. Mais le souci de la prudence exige qu'on ne le fasse qu'in fine.

Il ne s'agit donc plus, maintenant, de savoir comment les archaïsmes se mêlent aux traits modernes, d'évaluer leur force et leur densité, mais de vibrer devant une oeuvre de beauté et d'en goûter les moyens. Dès lors, nous refusons de décrire encore plus longtemps, sous un angle exclusivement technique, ces petits exemples arrachés à leur contexte. Abordons un passage plus long, ou mieux, une suite de passages, qu'on commentera et analysera comme il convient de le faire d'oeuvre littéraire⁹.

§ 2. Un fragment important.

La page qu'on va lire est extraite du chapitre III, 43, division d'une longueur nettement supérieure à la moyenne et dont voici le thème : un loup-garou désole la région de

⁹ On trouvera des analyses de passages de la L.U. dans les travaux de J. Hanse : Déf., XXIII - XXV (sur un fragment de I,75), Charles De Coster exclu de la littérature française, pp.9-10 (les 3 derniers paragraphes de I,4), Le centenaire de la "Légende d'Ulenspiegel", pp. 100-105, et Archaïsme et poésie dans "La Légende d'Ulenspiegel", dans les Cahier de Midi, n° 25-26, 1969, pp. 2-6 (fragments divers). Ces analyses visent tacitement à démontrer les vertus poétiques de la prose de l'oeuvre.

Heyst, dans le bailliage de Damme. Seul homme assez courageux pour affronter la bête, Ulenspiegel¹⁰, nouveau Saint Georges¹¹, s'en va dans les dunes désertes, muni d'une arbalète et d'un piège dû à son ingéniosité. Sur les cendres de son père, "qui battent sur sa poitrine"¹², il s'est juré de capturer le monstre dont le dernier crime, l'assassinat d'une jeune fille de quinze ans, crie vengeance au ciel.

Cheminant et levant les yeux, il vit son père Claes en gloire, à côté de Dieu, dans le ciel où brillait la lune claire, et il regardait la mer et les nuages, et il entendait le vent tempêteux soufflant sur l'Angleterre:

-
- 10 Ulenspiegel est en effet revenu dans sa ville natale. C'est en quelque sorte son second retour. Son premier - il rentrait alors d'un pèlerinage et non d'une croisade - avait été marqué par des événements exceptionnels : le supplice de Claes, la torture et la mort de Soetkin, le vol des carols, la vision. Le second retour, dans le silence et la douleur, sera également marqué par des faits extraordinaires. Que l'on veuille bien excuser la longueur que prennent ces éclaircissements narratifs (on en trouvera d'autres au cours de l'analyse). Nous pensons, avec L. Remacle, qu'en "situant le morceau qu'on s'apprête à expliquer, on le pose dans l'éclairage qui lui convient, on se met dans les meilleures conditions pour saisir sa véritable portée". (Situer le texte, numéro cité des Cahiers d'analyse textuelle, p. 115). On peut même dire que seule cette précaution permet de rendre compte de tout ce que contient le texte analysé. On verra que beaucoup de traits de notre chapitre ne se comprennent bien que si l'on a lu toute la L.U.
- 11 Tous ont échoué dans la mission qu'il s'attribue ici. C'est donc normalement que sa quête est solitaire.
- 12 Au moment où débute le passage, le refrain a déjà été prononcé deux fois. C'est le signe que le moment est grave, et que l'action entreprise a quelque rapport avec la mission libératrice du héros. Pas plus que le lecteur, celui-ci ne sait encore qu'en capturant le monstre il se rendra également maître du meurtrier de son père.

- Las ! disait-il, noirs nuages passant rapides, soyez comme Vengeance aux chausses de Meurtre. Mer grondante, ciel qui te fais noir comme bouche d'enfer, vagues à l'écume de feu courant sur l'eau sombre, secouant impatientes, fâchées, d'innombrables animaux de feu, boeufs, moutons, chevaux, serpents vous roulant sur le flot ou vous dressant en l'air, vomissant pluie flamboyanté, mer toute noire, ciel noir de deuil, venez avec moi combattre le weerwolf, méchant meurtrier de fillettes. Et toi, vent qui huies plantif dans les ajoncs des dunes et les cordages des navires, tu es la voix des victimes criant vengeance à Dieu qui me soit en aide en cette entreprise.

Et il descendit en la vallée, brimballant sur ses poteaux de nature comme s'il eût eu en la tête crapule ivrogniale et sur l'estomac une indigestion de choux.

Et il chanta hoquetant, zigzagant, baïllant, crachant et s'arrêtant, jouant feintise de vomissement, mais de fait ouvrant l'oeil pour tout bien considérer autour de lui, quand il entendit soudain un hurlement aigu, s'arrêta vomissant comme un chien et vit, à la clarté de la lune brillante, la longue forme d'un loup marchant vers le cimetière.

Brimballant derechef il entra dans le sentier tracé entre les genêts. Là, feignant de choir, il plaça l'engin du côté où venait le loup, arma son arbalète et s'en fut à dix pas, se tenant debout en posture ivrogniale, sans cesse feignant les brimballement, hoquet et purge de gueule, mais de fait bandant son esprit comme un arc et tenant grands ouverts les yeux et les oreilles.

Et il ne vit rien, sinon les noires nuées courant comme folles dans le ciel et une large, grosse et courte forme noire, venant à lui; et il n'ouït rien, sinon le vent huïant plaintif, la mer grondant comme un tonnerre et le chemin coquilleux criant sous un pas pesant et tressautant.

Feignant de se vouloir asseoir, il chut sur le chemin comme un ivrogne pesamment. Et il cracha.

Puis il ouït comme ferraille cliquetant à deux pas de son oreille, puis le bruit de l'engin se fermant et un cri d'homme. (pp. 340-341)

Toute la scène, introduite par un couple de participants qui y insèrent le héros, va se trouver plongée dans une atmosphère particulière, un peu irréelle, du fait que, dès le début, naturel et surnaturel sont mêlés. C'est tout d'abord Claes, le martyr, qui apparaît, en une vision éclatante, mais peut-être fugitive (temps de il vit) et assez imprécise (En gloire, sans autre détail)¹³. Il est à côté de Dieu, notion surnaturelle, mais dans un ciel bien réel, puisque la lune y brille. Cette évocation des éléments avec lesquels le héros est en contact étroit se prolonge de façon très sensible avec la succession des et, qui, imprimant à la phrase un mouvement musical, nous fait passer de l'apparition céleste à la vision de l'univers entier (puisque la mer et les nuages, le supérieur et l'inférieur y sont rassemblés) puis à une notation auditive puissante (l'adjectif tempêteux est rare), elle-même élargie par un petit détail réaliste¹⁴.

13 Si les cendres de Claes sont fréquemment évoquées, sa figure elle-même n'est pas souvent rappelée. Elle n'était plus réapparue de façon aussi saisissante depuis le chapitre I,80, où Katheline raconte la béatification du martyr. Ce passage se terminait précisément par des termes voisins.

" (...) Et le ciel se ferma"

- Il est en gloire, dit la veuve.

- Les cendres battent sur mon coeur, dit Ulenspiegel (p.152).

On trouvait déjà la petite phrase ("Il est en gloire, dit la veuve") après le supplice de Claes (I,75,p.139). Il y a donc, dans le chapitre que nous étudions, une réapparition frappante du kooldrager, soulignée par la répétition d'une formule rare. On ne comprendra que plus tard le sens de l'apparition.

14 Un peu auparavant, on a pu lire :

Allant vers Heyst il vint sur la plage, ouït la mer houleuse ferlant et déferlant de grosses vagues grondant comme tonnerre, et le vent venant d'Angleterre, huiant dans les cordages des bateaux échoués (p.339).

Outre sa fonction strictement poétique, ce détail du vent furieux soufflant de la mer à son importance dans la trame narrative du chapitre : puisque la tempête et le vent contraire clouent les pêcheurs à terre, Ulenspiegel se croit assuré d'avoir du renfort si besoin est. Notons la présence du verbe huier.

Ces traits descriptifs vont ensuite passer de la plume du narrateur à la bouche du héros (remarquons la présence des deux points); celui-ci va les reprendre un à un, en leur insufflant un esprit nouveau. C'est un second mouvement musical : le thème est repris avec des instruments nouveaux, au timbre différent. Mais c'est tout d'abord une exclamation qui échappe au vengeur, une exclamation à laquelle l'archaïsme imprime une force particulière, et qui va placer toute la tirade sous le signe de l'amertume et de la douleur. En outre, Ulenspiegel ne va pas décrire la nature, mais bien l'invoquer, ce qui la charge évidemment d'un poids humain dont l'auteur saura tirer parti.

Le premier des éléments à faire ainsi l'objet d'une apostrophe, ce sont les nuages. Le ton du tableau est instantanément précisé par un trait syntaxique qui participe à la fois de l'archaïsme et de la langue poétique : l'antéposition de l'adjectif de couleur (noirs nuages). L'élément descriptif prend ainsi une coloration morale. L'atmosphère est sinistre. Ce tableau est loin d'être statique : il s'anime immédiatement avec le participe à valeur d'épithète passant. Cette construction resserre le sujet et le procès : passer est une qualité qu'on dirait presque essentielle aux nuages. Mais ce mouvement est lui-même qualifié par l'adjectif semi-adverbial rapides. Noirs nuages passant rapides forme donc un groupe très serré. Les nues ainsi caractérisées passent ensuite sur le plan allégorique, par le biais d'un impératif et d'une comparaison qui comporte deux substantifs abstraits présentés sans article et ornés de majuscules. Cette allégorie habilement introduite met en place les deux ressorts principaux de l'action : le crime et son châtement. Le ton s'élève donc : la poursuite du loup-garou par le héros de liberté symbolise en quelque sorte - le reste de l'épopée est là pour autoriser cette extrapolation - le mal pourchassé par le bien. On ne sera pas sans noter l'em-

ploi du mot chausses, qui maintient le passage à un certain niveau archaïsant.

Ensuite, Ulenspiegel se tourne vers les autres composantes du cadre naturel, lesquelles vont se succéder très rapidement dans son invocation. Elles aussi se voient caractérisées et animées. La mer l'est par l'épithète grondante, qui rappelle la tempête, mais avec une nuance menaçante. Le ciel l'est encore davantage, puisque humanisé par la forme pronominale. Il faut en outre noter que le ciel s'assimile à la couleur dominante du tableau, peinte par le même trait : noir. Ce dernier coup de pinceau est vigoureusement souligné par une comparaison à laquelle l'ellipse de l'article confère une notable cohérence. Mais cette comparaison n'a pas pour seule fonction d'exprimer le haut degré du noir : elle introduit en outre dans le texte une note sinistre supplémentaire, par la référence qu'elle fait à l'enfer, nouvel élément de surnaturel¹⁵. Ensuite, c'est de nouveau à la mer agitée (vagues, écume, eau) que revient le personnage. C'est pour y voir non seulement ce que nous savons être la note dominante du paysage (sombre), mais encore, en contraste, l'effervescence d'une nouvelle couleur et d'un nouvel élément (de feu)¹⁶. Ici encore, un mouvement anime le tableau (courant). Et ce mouvement se gonfle, à l'image des flots : voici un second participe, secouant, où il se précise; et puis deux adjectifs impatientes et fâchées, qui humanisent davantage les vagues en leur prêtant des attitudes morales bien en accord avec le thème de la vengeance. Voici encore, se pressant, une suite de compléments d'objet. Nous sommes jetés dans le tourbillon de l'imagination du héros. Dès le

15 La même comparaison frappante sera réutilisée, dans un contexte à la tonalité assez identique : "Ce ciel est noir comme bouche d'enfer" (IV, 11, p. 392).

16 Cependant, ce nouveau trait a été habilement amené : d'enfer à feu, les concordances sont évidentes.

premier complément, la nouvelle couleur réapparaît, exprimée avec le même mot (de feu), mais introduisant cette fois un élément de fantastique (animaux de feu). Cette apparition merveilleuse donne au passage une note supplémentaire d'irréalité. Une nouvelle mobilité aussi : accumulation chaotique des termes et mouvements désordonnés de vous roulant et vous dressant. Ces deux participes nous montrent que les animaux fantastiques engendrés par le flot sont en quelque sorte devenus autonomes : c'est à eux que le héros s'adresse à présent (VOUS roulant...). Le lecteur se laisse emporter par la phrase, dont les parties se succèdent avec un certain désordre grammatical ; il est saisi par cette rapidité toujours croissante de l'évocation, laquelle se fait apocalyptique : les éléments sont de plus en plus furieux (vomissant est un mot très fort), la rapidité est encore accentuée par la suppression de l'article devant le complément pluie. Et pour peindre cette pluie, c'est de nouveau la même note de couleur qui est rappelée, mais de façon plus paroxystique, cette fois : flamboyante.

Après une énumération échelonnée (et se développant dans tous les sens), voici que le héros rassemble tout. Les mêmes motifs réapparaissent : la mer, le ciel. L'adjectif noir est répété pour la troisième et la quatrième fois. Mais dans le dernier cas, il se voit chargé d'un sens moral : le complément déterminatif de deuil vient ajouter une dimension supplémentaire aux thèmes du meurtre et de la vengeance. Tout le passage est donc très construit, chaque introduction d'éléments nouveaux est habilement préparée ; chaque notation de couleur prépare la notation suivante, chaque verbe de mouvement prépare l'expression suivante. Peu à peu, sans brusquerie, tous les éléments du tableau : colère, vengeance, tristesse, ont été portés à leur point de paroxysme.

Et c'est enfin l'aboutissement de cette longue invocation qui a drainé l'attention : toute la nature, humanisée et agitée par une force surnaturelle, doit participer à la chasse au loup-garou. Ici, le terme utilisé est weer-wolf. Ce vocable flamand, en forçant le lecteur à se souvenir que cette scène un peu fantastique se passe dans les dunes de Heyst, le ramène en quelque sorte au réel et au concret¹⁷. D'ailleurs, pour un court instant, le paragraphe passe au registre familier : le lycanthrope est qualifié de méchant, terme assez simple, voire naïf¹⁸, et la fragilité de ses victimes est évoquée par la force d'un simple diminutif dont nous avons dit l'importance. On aura également noté l'inversion, venez avec moi combattre¹⁹, qui laisse à cette phrase un certain désordre.

17 Le mot a été glosé un peu auparavant par l'apposition "quelque méchant et infernal weer-wolf, loup-garou" (p.338). Mû par le souci de transition que nous lui connaissons, l'auteur avait tout d'abord employé le terme français, qu'il réutilisera par la suite afin d'assurer une certaine variété à ses pages. Les premiers méfaits de l'animal (on croit encore qu'il s'agit d'un véritable loup) ont été exposés au chap. III,36. On ne comprend alors pas quel est le rapport entre ces événements et les aventures d'Ulenspiegel racontées en III,35. Mais cette hétérogénéité gêne peu car le lecteur est habitué à ces retours à Damme qui émaillent l'ouvrage. (Ces retours ont une grande importance sur le plan narratif; cfr J.-L. DEBECQ, op. cit.). L'hétérogénéité n'est au demeurant pas totale, car aux dernières lignes de III,35, on voit Thyl et Lamme désireux de revoir les lieux et les êtres qui leur sont chers. Les liens mystérieux existant entre Ulenspiegel et le weer-wolf se resserreront un peu au chap. 37, puisque Katheline elle-même est prise en chasse par le monstre, qu'elle décrit de façon quelque peu fantastique. Le cercle se restreint donc et bientôt le héros pourra être mis en face du monstre qui se révélera son ennemi personnel.

18 Nous avons parlé plus d'une fois du rôle que joue l'archaïsme dans la tentation d'un certain hypocorisme, notion que nous retrouverons ici.

19 Et non * venez combattre avec moi.

Mais il reste un élément que le justicier n'a pas apostrophé. C'est donc par le vent, et avec une certaine emphase (Et toi...), qu'il va terminer sa tirade. Le lecteur ne peut manquer d'être frappé par le verbe de la relative: huier. Du fait de sa consonance rare, ce verbe acquiert une expressivité remarquable, et cela d'autant plus que, libre de l'entrave que serait un signe de ponctuation, l'adjectif plaintif confère immédiatement un caractère moral à ce sifflement. Deux modestes détails d'ambiance, assez concrets, viennent prolonger l'apostrophe: les ajoncs qui rappellent le lieu où se trouve Ulenspiegel, et les cordages qui, comme en un refrain, nous ramène à la mer²⁰. La personnalisation du vent se poursuit, non sur le mode impératif, comme à la phrase précédente, mais sur le ton indicatif (tu ES la voix des victimes). On peut donc la considérer comme accomplie. Cette métaphore, dont les termes rappellent assez fidèlement la première allégorie (Meurtre-Vengeance / victimes-vengeance), se présente bien sous la forme d'une réalité, et non plus simplement comme un désir et une comparaison (*soyez comme vengeance). Le mouvement est arrivé à son point de perfection.

Et c'est d'une façon un peu abrupte que s'achève la phrase du héros. Par le biais d'une relative, l'auteur introduit une formule d'invocation rituelle, un peu compassée: Me soit en aide.

Dans cette longue composition, on peut voir s'affirmer la communion de plus en plus étroite entre la nature, vue sous un jour fantastique, et Ulenspiegel, avec ses mobiles et son état d'âme. Chaque trait, en effet, est à la fois descriptif et porteur d'une abstraction: il y a, d'un côté, un mélange de tons sombres et oppressants, de couleurs flamboyantes et

20 On se souvient de la phrase "... huïant dans les cordages des bateaux échoués" (p.339).

fulgurantes, une nature en colère, aux mouvements agités et impatientes; il y a de l'autre, le crime, la mort, le deuil, la colère et la vengeance. Couleurs et mouvements répondent aux sentiments et aux motivations. Et cette adéquation, qui se traduit par divers procédés (allégorie, méthaphore, comparaison, attribution d'attitudes morales à des éléments naturels...), se fait de plus en plus précise jusqu'à devenir réalité, au cours de ce qu'il faut bien appeler une prosopopée.

L'attention, à présent, se porte sur l'acteur lui-même, qui se remet en mouvement. Mais le ton va changer : il va prendre une sorte de coloration un peu triviale, contrastant avec le passage ardent et dramatique qui précède. Il y a tout d'abord l'emploi du verbe brimballer, assez familier; puis l'image cocasse des poteaux de nature. C'est ensuite et surtout l'alliance de deux archaïsmes truculents; crapule ivrogniale, groupe d'autant plus frappant qu'il est présenté sans article, comme s'il s'agissait d'une expression consacrée : "avoir crapule ivrogniale"²¹. Un dernier trait, on ne peut plus matériel et précis, vient parfaire le prosaïsme voulu de la phrase : l'indigestion de choux. Le ton est cependant loin d'être vulgaire, car il est relevé par de menus détails sur l'importance desquels nous avons beaucoup insisté : l'utilisation de la préposition en devant l'article féminin (En la vallée, en la tête) et, surtout le plus-que-parfait du subjonctif eût eu, archaïsme qui introduit une pointe de préciosité.

21 Nous avons déjà observé que les similitudes thématique étaient souvent soutenues par le retour d'éléments textuels. Or, la comédie de l'ivrogne, Ulenspiegel l'a déjà jouée une fois. Il s'agissait alors d'éclaircir le mystère de Simon Praet, l'imprimeur réformé (II,19). Dans ce chap., on avait déjà rencontré les formules avoir crapule en la tête et fèintise ivrogniale, que nous retrouvons ici répétées tout au long.

Dans le paragraphe suivant, une suite de 6 gérondifs (dont le premier est directement accolé à chanta, sans en introductif) vient préciser en détail les attitudes grossières d'Ulenspiegel. Nous avons à présent l'habitude de ces accumulations homéotéleutiques. La dernière forme en -ant, d'ailleurs un peu détachée de la série puisque le terme qui la précède est introduit par et, est assurément la plus frappante : dotée d'un complément archaisant feintise lui-même dépourvu d'article, elle constitue la touche la plus vive de ce petit tableau. Cependant, le contraste ne tarde pas à surgir : introduit par le groupe adversatif mais de fait, voici un nouveau gérondif ouvrant l'oeil, dont le sens vient s'opposer à l'attitude apparemment relâchée du protagoniste. La précision du groupe considérer autour de lui, son renforcement par bien, ainsi que l'antéposition du complément tout traduisent son intense concentration et renforcent donc le contraste.

La phrase revient ensuite au passé simple, temps du récit historique, pour introduire assez brusquement (soudain) un nouveau fait, en fonction de quoi l'attitude du héros se modifie : il s'arrête. L'auteur continue cependant à vouloir être très visuel, et à opposer le trivial au dramatique, car le gérondif vomissant vient immédiatement s'adjoindre au verbe (absence de en), introduisant une comparaison assez prosaïque. Mais le complément d'objet du verbe et vit se fait attendre : la phrase est un instant suspendue par le groupe circonstanciel à la clarté de la lune; ce complément reprend en termes différents la toute première touche picturale du passage, que l'auteur avait eu soin de ne pas réintroduire dans la sombre tirade. Et c'est enfin l'aboutissement du paragraphe : le monstre apparaît, complètement animalisé (loup). Cette apparition, ne se manifestant qu'après le cri, saisissant, reste cependant mystérieuse : ce n'est encore qu'une forme, qu'un détail unique et inquiétant vient caractériser : longue. Ce qui ne vient cer-

tes pas démentir l'impression provoquée par le hurlement aigu. Autre détail inquiétant, et qui n'est certes pas fortuit : le choix du cimetière comme lieu de rencontre.

L'action, qui se joue dans une sorte de dynamique du trivial et du dramatique, est relancée par l'adverbe archaïsant derechef et une nouvelle forme participiale brimballant qui fait écho à la première, tandis que le cadre naturel est discrètement rappelé par le détail des genêts. Avec le participe feignant, l'auteur insiste à nouveau sur le jeu de Thyl, mais c'est pour présenter aussitôt, de manière contrastée et en une rapide série de trois passés définis, une suite d'actions précises offertes très sobrement, sans luxe de détails. Immédiatement le lecteur revient aux gestes du soi-disant pochard, peints avec insistance (sans cesse). Ce sont d'ailleurs les mêmes termes qui resservent : ivrogrial, mot archaïque que sa rareté rend très fort, feignant répété à deux lignes à peine de distance, et le brimballement, première d'une série de trois actions prosaïques que le déterminatif de gueule vient même coiffer d'une vulgarité certaine.

Mais ce paragraphe est construit d'une façon identique au précédent : le même groupe adversatif mais de fait vient rompre le ton parvenu à son paroxysme, et introduit le même contraste entre le laisser-aller apparent d'Ulenspiegel et sa tension nerveuse effective. Néanmoins, il n'y a pas pure redondance : ce contraste est plus vigoureusement souligné que le précédent, puisque cette fois ce n'est plus simplement la vue qui est en éveil, mais encore l'ouïe (les yeux et les oreilles), et surtout l'esprit, dont la concentration est fortement suggérée par l'image bander, laquelle introduit tout naturellement la comparaison de l'arc. Comme dans tous les cas de répétition remarquable, il y a à la fois reprise et progression.

Le passage suivant, introduit par et, est construit en deux parties à la symétrie accusée, parties correspondant très exactement aux deux attitudes qui viennent d'être évoquées. Il suspend tout d'abord l'action et fait participer le lecteur à l'attention du chasseur à l'affût. Durant cette pause, et comme au début de l'extrait, l'attention se tourne à nouveau, mais non de manière exclusive, vers la nature. On remarquera que celle-ci se trouve une fois de plus étroitement mêlée à l'action, puisque les éléments du décor sont perçus en même temps que les péripéties nouvelles : grammaticalement, nuées est mis sur le même pied que forme en tant que complément de vit, de même que dans la seconde partie, vent, mer et chemin sont tous trois compléments de ouït, verbe évidemment plus rare que entendre. Premier trait du tableau, revoici les nuées, mot poétique de nouveau caractérisé par la même note de couleur, d'autant plus frappante que l'adjectif est antéposé : noires nuées. Le poète n'a pas non plus oublié le leitmotiv de leur vélocité, utilisant pour l'exprimer une comparaison synthétique : comme folles. Mais, perçu par le même mouvement visuel, un événement neuf survient. L'auteur, qui sait manier le suspense, nous fait un peu attendre : une série de trois adjectifs, large, grosse et courte, précède le substantif. Mais ce qu'on voit, ce n'est toujours qu'une forme, donc quelque chose dont les traits ne se distinguent pas et qui, de surcroît, se noie dans la couleur dominante du paysage (noire).

La petite proposition introductive et il n'ouït rien balance toute la phrase en un mouvement musical de bon aloi, puisqu'elle rappelle trait pour trait le début du paragraphe :

Mais il ne vit rien²². On ne sera pas insensible au choix du verbe ouïr, qui appartient lui aussi au registre poétique. Tout le passage que nous commentons est bâti comme un véritable concerto, car, pour la troisième fois, revoici le vent, dont le sifflement est rendu par les mêmes mots expressifs que tout à l'heure : huïant plaintif²³, revoici la mer, dont le grondement est cette fois amplifié par la comparaison comme un tonnerre, qui le rend plus terrifiant²⁴. Soudain, sur le même pied que ces thèmes musicaux, un élément nouveau survient. Le procédé est donc le même que dans la première moitié du paragraphe. Un fois de plus, il y a ici à la fois une reprise (les éléments naturels) et une progression (les faits nouveaux). Assez habilement, le nouvel élément n'est pas présenté d'emblée, mais par le biais de la nature elle-même : le chemin, dont le caractère est compendieusement décrit par un seul ad-

-
- 22 Le même procédé, très mécaniquement appliqué, se retrouve dans Hal., ch.28, où l'auteur montre la tension de Magtelt, qui cherche Halewyn des yeux et attend le bruit de son coursier. "Mais elle n'ouït rien, sinon emmi l'épais silence, le calme son des neigeux flocons "... Et elle ne voit rien, sinon l'air blanc de neige tout à fait". Ces quatre notations sont répétées trois fois, avec d'imperceptibles variations formelles, comme dans une cantiga de amigo, et isolées en paragraphes distincts. En suspendant l'action, ces répétitions contribuent au dramatisme poétique de la scène.
- 23 La proximité du verbe ouïr accentue la valeur onomatopéique de huïer, que sa rareté rend déjà remarquable. Nous avons ici la conjonction de deux faits articulatoires assez rares (hiatus à l'intérieur du verbe en -ir) qui ne peut manquer de frapper, et par là, de renforcer l'expressivité des termes. Cette rencontre n'est certes pas fortuite : ailleurs, D.C. a également voulu profiter de ce voisinage phonique : "Écoutant, il n'ouït plus rien que le vent huïant dans la cheminée" (I,75,p.140). Cfr également la phrase de la p.339, déjà citée.
- 24 Mais il y a là comme un nouveau refrain : dans la phrase de la page 339 (sa valeur d'anticipation se révèle décidément bien grande), on relevait l'expression : "ferlant et déferlant de grosses vagues grondant comme tonnerre".

jectif, s'anime aussi : il crie (et s'il crie, c'est parce qu'il est coquilleux; le détail n'était pas gratuit). Le nouveau fait que le lecteur attend impatientement n'est pas beaucoup plus précis que le précédent : même s'il est caractérisé par les participes pesant et tressautant, au demeurant un peu contradictoires, ce n'est toujours qu'un pas. Le mystère reste donc entier et l'atmosphère aussi oppressante.

Dans un renversement de perspective qui commence à nous être familier, nous repassons ensuite de l'entourage à l'acteur, toujours peint dans les mêmes attitudes (et c'est encore le verbe feindre qui est choisi). On remarquera le ton assez mêlé de la phrase; celui-ci provient de l'antéposition classique du pronom personnel atone, de l'emploi du verbe choir, classique également, et du rejet de l'adverbe en -ment qui, séparé du verbe par un thème lui aussi constamment répété (ivrogne), achève assez lourdement le mouvement. Le détail prosaïque il cracha, détaché de ce qui précède et exprimé de façon on ne peut plus lapidaire, termine ce petit paragraphe (on serait assez tenté de dire "ce verset").

Enfin, relancée par les deux puis, l'action se précipite. Nous n'en prenons pas connaissance directement, mais seulement à travers les sens d'Ulenspiegel lui-même (notons la répétition de l'archaïsme il ouït). La brachylogie est ici très sensible, le substantif ferraille étant présenté sans article. Comme le premier, le second bruit est rendu par un participe, mais cette fois plus brièvement, sans indication de distance. Enfin, en un troisième et dernier complément, coordonné celui-là et plus court encore dans la nudité de sa précision, le lecteur connaît enfin la vérité : l'apparition est humaine.

Suivant le même procédé, c'est à travers les sens du héros que le lecteur assiste aux péripéties de la chasse; c'est par ses yeux que l'on voit les gestes et que l'on devine les intentions du weer-wolf. A partir d'ici, nous serons plus bref. L'analyse détaillée s'est étendue sur un passage suffisamment long pour que nous puissions à présent nous contenter de faire remarquer les traits saillants du texte. A ce cri d'homme, venant mettre fin à un émouvant suspense, répond la voix d'Ulen-
spiegel. Et les événements vont se précipiter:

- Le weer-wolf, dit-il, a les pattes de devant prises dans le piège. Il se relève hurlant, secouant l'engin, voulant courir. Mais il n'échappera point.
Il lui tira un trait d'arbalète aux jambes.
- Voici qu'il tombe blessé, dit-il.
Et il siffla comme une mouette.
Soudain la cloche de l'église sonna wacharm, une voix de garçonnet aiguë²⁵ criait dans le village :
- Réveillez-vous, gens qui dormez, le weer-wolf est pris.
- Noël à Dieu ! dit Ulen-
spiegel.
Toria, mère de Betkin²⁶, Lansaem, son homme, Josse et Michiels, ses frères, vinrent les premiers avec des lanternes.
- Il est pris ? dirent-ils.
- Voyez-le sur le chemin, répondit Ulen-
spiegel.
- Noël à Dieu ! dirent-ils.
Et ils se signèrent.
- Qui sonne là ? demanda Ulen-
spiegel.
Lansaem répondit :
- C'est mon aîné; le cadet court dans le village frappant aux portes et criant que le loup est pris. Noël à toi !
- Les cendres battent sur mon coeur, répondit Ulen-
spiegel
(p.341).

On n'a aucune peine à s'en convaincre à la lecture

25 La syntaxe du groupe "une voix de garçonnet aiguë" ne laisse pas d'être curieuse; on ne peut guère trouver ce rejet très heureux. Nous l'avons déjà suggéré, D.C. met toujours une certaine coquetterie à placer ses adjectifs en des positions inaccoutumées. Mais il manque parfois d'un certain sens de la mesure. On notera également la savante discordance des temps dans les deux membres de ce paragraphe, pourtant mis sur le même pied.

26 La dernière victime du loup-garou.

On n'a aucune peine à s'en convaincre à la lecture de ces lignes : tout le chapitre est construit comme un concerto. L'exclamation médiévale "Noël !" est reprise en chœur à intervalles réguliers, tandis que, grand dans son laconisme, Ulenspiegel conclut par son refrain familier, qu'il répétera encore à la fin du chapitre, en réponse à un ultime "Noël à toi"²⁷.

Le reste de cet assez long passage narre le rassemblement des villageois et leur colère, l'identification du meurtrier par Ulenspiegel²⁸, la découverte de son diabolique instrument, et enfin le long cortège vers Damme. Le texte est porté par les mêmes mouvements musicaux, dans le bal lumineux des torches et des lanternes. C'est d'abord le lycanthrope qui, hébété, ne cesse de répéter: "Faites taire les cloches des morts, faites taire les enfants qui crient"²⁹. C'est Toria, la mère de la victime, qui dans sa colère vengeresse ne peut que

-
- 27 On aura noté que "Noël à Dieu" devient vite "Noël à toi". Ce n'est pas étonnant, si l'on songe à la personnalité quasi surhumaine dont jouit à présent le héros de Liberté.
- 28 C'est à sa voix que le criminel est reconnu : "Je t'ouïs parler jadis, dit véhémentement Ulenspiegel. Tu es le poisonnier, meurtrier de Claes, vampire des pauvres fillettes. Compères et commères, n'ayez nulle crainte. C'est le doyen, celui par qui Soetkin mourut de douleur" (p.342). C'est ici qu'éclate l'étonnante vérité et que l'on comprend enfin la fonction de cette chasse au weer-wolf dans la mission du héros.
- 29 Ces deux refrains ne se forment pas immédiatement. Dans sa première réplique, le monstre supplie : "Aie pitié, pitié, dit la voix, mande à la cloche de se taire; elle sonne pour les morts, pitié [...] Quelle est cette voix aiguë d'enfant éveillant le village ? Pitié !" (p.342). Quelques lignes après, c'est : "Pitié, disait-il, pitié ! Otez cette femme [...] Cassez ces cloches ! Où sont les enfants qui crient?" (id.), puis "Ote cette femme. Casse les cloches des morts, tue les enfants qui crient" (p.343). Ces cloches des morts rappellent étrangement celles qui sonnaient pour Claes. Il y a dans ce parallélisme comme le signe de la justice imminente : celui qui envoya Claes au bûcher va connaître un châtement identique. Et les mêmes cloches se feront entendre.

hurler : "Tu payeras, à petit feu, à tenailles ardentes"³⁰. C'est enfin Ulenspiegel qui se tait, grave et douloureux³¹. Tous ces éléments s'entrelacent, se répondent et s'insèrent dans la texture narrative du chapitre, souvent ponctuée de et bibliques qui soulignent les parallélismes. Qu'on lise plutôt ce passage, où l'on trouvera tous les thèmes qui nous sont à présent familiers : deux cris de douleur, identiques mais s'opposant comme s'opposent l'amour maternel et la lâcheté. Puis, le silence³².

Et le poissonnier disait sans cesse :

- Cassez les cloches, tuez les enfants qui crient.

Et Toria disait :

- Qu'il paye, à petit feu, à tenailles ardentes, qu'il paye !

Puis tous deux se turent. Et Ulenspiegel n'entendit plus rien, sinon le souffle tressautant de Toria, le lourd pas des hommes sur le sable et la mer grondant comme tonnerre. Et triste en son cœur, il regardait les nuées courant comme folles dans le ciel, la mer où se voyaient les moutons de feu et, à la lueur des torches et lanternes, la face blême du poissonnier le regardant avec des yeux cruels.

30 C'est d'abord le cri "Prenez-le vif" accompagné d'un geste pour arrêter le bras d'Ulenspiegel, bien près d'assouvir sa vengeance. Puis c'est : "Gardez-le vif ! criait Toria, gardez-le vif, qu'il paye ! Les cloches des morts, les cloches des morts pour toi, meurtrier. A petit feu, à tenailles ardentes. Gardez-le vif ! qu'il paye ! (p.342). Toria se déchaint sur le vieillard: "Ainsi fit-il à Betkin avec les dents de fer. Il paye. Saignes-tu, meurtrier ? Dieu est juste. Les cloches des morts. Betkin m'appelle à la revanche. Sens-tu les dents, c'est la gueule de Dieu!" (id.). Un peu plus tard, alors qu'elle ne peut plus que cracher à la figure du meurtrier : "Tu payeras, à petit feu, à tenailles ardentes : tes yeux à mes ongles!", "Il paye! il paye! criait Toria", "Ton sang, disait Toria. Il t'en restera pour payer. Vêtissez de baume ses plaies. Il payera à petit feu, la main coupée, avec tenailles ardentes. Il payera, il payera!" (p.343). La mère, "gémissant à cause de sa douleur d'amère soif de revanche" s'effondre alors, hors de sens. Les cris de Toria et ceux du poissonnier se répondent parfaitement.

31 Ce calme contraste singulièrement avec l'agitation quasi démente de Toria et avec les plaintes répétées du loup-garou.

32 Ce passage est déjà précédé de très nombreux et.

Et les cendres battirent sur son coeur (pp.343-344). On aura noté la reprise textuelle des comparaisons : la mer gronde "comme tonnerre", les nuées courent "comme folles". Mais cette fois, tous ces éléments ont changé de fonction. Le poissonnier est pris, va être châtié; Ulenspiegel a sa vengeance à portée de la main³³. Mais rien n'est fini pour lui, car la mission qu'il s'est assignée dépasse le niveau d'un simple assouvissement. Autour de lui, c'est l'univers entier qui, encore et toujours, est couleur de sang. Les cendres continuent de battre.

On peut observer le même jeu de refrains dans le chapitre suivant, qui raconte le jugement et le supplice du poissonnier. Comme Thyl et Soetkin, il subira la question; comme Claes, il sera envoyé au bûcher, devant les bailles de la Maison Commune; comme dans les autres procès³⁴, l'arbre ombrageant la Vierschare est évoqué et la borgstorm appelle la justice. Parallélisme formels qui soulignent la différence des âmes et des réactions. L'esprit, le thème et l'atmosphère de ce chapitre sont assez distincts de ce qui précède, mais le lien entre les deux parties est vigoureux, notamment à cause du jeu des refrains. Toria scande la narration de son cri : "Qu'il paye, à petit feu, à tenailles ardentes, qu'il paye ! qu'il paye !". Ce cri devient "c'est justice, il paye" lorsque le criminel est condamné et exécuté. "On est suffoqué de ce goût de torture, de cette cruauté triste, tenaillante. Le vengeur lui-même en jouit sans joie..."³⁵. Voici la fin de ce chapitre, qui se confond d'ailleurs avec la fin du livre troisième. On ne restera pas insensible à la grande puissance

33 Le parallélisme Claes-Grypstuiver est si parfait que le bailli va jusqu'à proposer au vainqueur la moitié de l'héritage du meurtrier ! Ulenspiegel refuse évidemment (p.344).

34 Cfr. chap. XXII, §4.

35 Roll., 83.

rythmique des et, qui disposent les phrases comme des versets en accentuant leur parallélisme.

Et Toria criait :

- Il paye, il paye ! Ils se tordent, les bras et jambes qui coururent au meurtre : il fume, le corps du bourreau; son poil blanc, poil d'hyène, brûle sur son pâle museau. Il paye ! Il paye !

Et le poissonnier mourut, hurlant comme un loup.

Et les cloches de Notre-Dame sonnaient pour les morts.

Et Lamme et Ulenspiegel remontèrent sur leurs ânes.

Et Nele, dolente, demeura auprès de Katheline, laquelle disait sans cesse :

- Otez le feu ! la tête brûle, reviens, Hanske, mon mignon ! (III,44,p.349).

On ne restera pas insensible non plus à la poésie poignante et douloureuse de ces lignes. Dans les dernières phrases, on aura reconnu de nouveaux leitmotifs. Les cloches de Notre-Dame se font entendre une nouvelle fois, au moment même de la mort du poissonnier, ce qui fait réapparaître la figure de Claes sur le fond de flammes. Puis c'est le cri de la folle, qui martèle non plus l'espace réduit de deux chapitres, mais l'ensemble des quatre premiers livres : derrière ce cri, surgit pour le lecteur l'image d'autres flammes, d'un autre supplice, d'une autre souffrance dont il a encore à se souvenir. Ainsi, l'entrelacs des motifs répétés souligne à la fois les analogies et les différences, en même temps qu'il multiplie le nombre des dimensions de l'oeuvre. La première tâche d'Ulenspiegel est accomplie. Il reprend silencieusement sa route, héros errant de la Liberté.

Nous nous sommes livré à l'analyse détaillée de ce groupe de fragments parce que, à leur échelle, ils nous semblaient bien être représentatifs de l'oeuvre, avec ses qualités et ses défauts. Nous avons vu se tendre discrètement un réseau serré de menus archaïsmes syntaxiques et lexicaux, porteurs d'une incontestable poésie. Nous avons vu comment De Coster mêlait les motifs naturels, charnels même, aux éléments

suraturels. Il nous a été donné de voir que rien n'était laissé au hasard: chaque archaïsme est préparé, possède des répondants. Chaque notation nouvelle se développe à partir de ce qui est déjà acquis. Cet examen nous aura également montré, au passage, la rigueur du schéma narratif de la Légende d'Ulenspiegel. Loin d'être ce vaste rapiéçage que certains censeurs ont voulu y voir, l'oeuvre se développe toujours à partir d'elle-même; la construction s'édifie parfois dans une apparente confusion, mais chaque pierre, taillée à sa juste mesure, finit par tomber avec précision à l'endroit que lui était destiné. Notre analyse aura une nouvelle fois montré - mais était-ce nécessaire ? - l'importance du jeu des refrains musicaux: les motifs s'entremêlent, les mêmes images et les mêmes métaphores reviennent en contrepoint. Chaque fois qu'un thème réapparaît, il amène avec lui quelque détail nouveau, il enrichit les impressions et les couleurs de nuances neuves. Ces jeux de reprises donnent peu à peu au chapitre sa véritable cohésion, comme ils la donnent, à un autre niveau, à l'oeuvre toute entière. Dans ce mouvement, le rôle de l'archaïsme n'est pas négligeable. N'avons-nous pas noté la triple répétition du verbe huïer ? Et n'avons-nous pas été frappé par le fait que deux fois, c'était le groupe "huïant plaintif" qui se représentait ? Certes, nous avons ressenti, au cours de notre lecture, la lourdeur et la confusion de plus d'une construction, nous avons été choqué par plus d'une maladresse. Mais cela doit-il compter à côté de l'étonnante variété, de la souplesse de cette prose qui fait honneur à la langue française ?

Chapitre XXV.

EFFETS ET VALEURS.

Nous arrivons ici au terme de la démarche centrifuge annoncée. Après avoir examiné le détail des archaïsmes linguistiques et par évocation de la Légende et analysé leurs effets, nous avons montré, en une première synthèse, comment ils s'enchaînaient et s'ordonnaient selon les principes d'intelligibilité, d'économie des moyens, de cohérence, de constance du niveau archaïsant et de liberté. Nous sommes ensuite revenu au texte, afin d'observer ces archaïsmes in vivo; on y a vu les relations qu'ils entretenaient entre eux et la façon dont ils s'inséraient dans l'univers verbal de Charles De Coster. Il faut maintenant préciser, en les envisageant dans leur fonctionnement synnyme, leur valeur exacte, afin de mieux apprécier encore leur incidence sur le caractère de l'oeuvre.

En cours de route, et assez paradoxalement, il nous arrivera parfois d'insister sur ce que ne peuvent être ces va-

leurs. Si un style peut être appréhendé par la description des fonctions de ses procédés, il peut également se définir par ce qu'il exclut. Dans le cas d'une technique archaïsante - potentiellement très riche, comme nous l'avons vu - l'exigence de la nuance rend souhaitable de poser la question en ces termes. Nous devons également, pour apprécier la part revenant à l'élément obsolète dans la constitution de tel effet, nous pencher sur d'autres mécanismes de style, non archaïsants. Que l'on ne s'étonne point de constater que ces valeurs sont nombreuses et parfois même contradictoires. Le chef-d'oeuvre qui nous occupe est complexe. A l'instar d'Homère et de Rabelais, De Coster, selon le mot de Camille Lemonnier, est à lui seul toute une littérature.

§ 1. Archaïsme, cultisme et lourdeur.

Un des effets que l'archaïsme peut dispenser, c'est celui d'une lourde et pédante érudition. C'est souvent le cas lorsqu'il paraît renvoyer au XVII^e siècle, époque de la science naissante et de la nouvelle latinité. La langue de la Légende, qui contient des traits la rapprochent du moyen français, donne-t-elle cette impression ?

Revenons d'abord au lexique. On n'aura pas été sans remarquer que nos listes ne contenaient guère de termes savants ou abstraits, empruntés aux ouvrages parfois grandiloquents de la Renaissance. Certes, il est des abstractions dans La Légende. Nous savons tous que des idées y sont combattues, d'autres farouchement défendues. Le symbolisme de certaines scènes et le manichéisme de la construction manifestent clairement une vision du monde particulière, de même que le parti pris dans les

querelles religieuses trahit d'ardents idéaux politiques. C'est même une des grandes forces du roman et un des motifs de son succès, que d'être soutenu par une pensée sociale et morale à la fois riche et vigoureuse¹. Mais jamais De Coster ne se laisse entraîner par la pensée, sauf en de rares passages qui sont d'ailleurs les plus médiocres du livres². Ailleurs, les concepts abstraits se coulent dans le moule de la métaphore; l'ellipse de l'article, la détermination (ex.: de liberté) ou la caractérisation par des adjectifs de couleur leur confère vie et indépendance; jamais les idées ne s'expriment autrement qu'à travers des allégories, des comparaisons; jamais les motivations et les sentiments ne sont analysés : ils transparaissent à travers des actes concrets, des anecdotes significatives. Faral avait fait remarquer la même chose à propos de la Chanson de Roland. Les proverbes prononcés par les personnages centraux, les chansons guerrières surtout, les puissants parallélismes sont les médiums par lesquels l'idéologie trouve à s'exprimer. Avons-nous assez insisté sur ces points?? De même qu'il n'y a pas (ou peu) d'allusions politiques précises³, il n'y a pas de spéculation dans l'Ulenspiegel⁴. Ce refus de l'abstraction va de pair avec une certaine méfiance vis-à-vis du langage savant. Aussi l'archaïsme lexical se caractérise-t-il par l'absence de prétention intellectuelle : les mots scienti-

1 Cfr Realizma, Vlaan., BARTIER, op.cit., MORTIER, op.cit., Roll., Han D.C., 255-266, H. JUIN, op.cit., les contributions de C. HUYSMANS, etc.

2 La vision finale notamment.

3 Voir L'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque?

4 F. Nautet faisait judicieusement remarquer : "On l'a comparé à Rabelais, alors que c'est précisément la spéculation scientifique, foyer central chez Rabelais, et autour duquel rayonnent les épisodes burlesques, qui fait défaut à Charles De Coster" (op.cit., p.100). Cfr aussi R. GUIETTE, [Introduction] à la L.U., Bruxelles, (1969), Sélection littéraire Bordas, pp.12-13.

fiques du genre de concoction⁵ sont peu fréquents dans l'oeuvre. Nulle part on n'y trouve trace de latinisme outrancier ou de pédantisme⁶. En ceci, l'archaïste diffère profondément de ses successeurs symbolistes, chez qui abondent les alme, viride, albe et autres sororal.

Dans le même ordre d'idées, on notera un certain refus de cette lourdeur verbale que le lieu commun reproche volontiers au siècle de la Pléiade. Après avoir stigmatisé longuement les pédants, au cours de sa préface et par la voix d'un hiboux au nom pompeux de Bubulus Bubb, De Coster n'allait pas se lancer dans la voie dangereuse de ces jeux rhétoriques recensés par Alfred Liède⁷. La fantaisie langagière de l'auteur, que nous nous sommes plu à souligner, ne l'amène jamais à créer de ces lourds et longs mots à charnières (ses plus grandes audaces sont landsknechttement ou coutumièrement; on est loin des gimbretiletolletés et des désincornifistibuler de Rabelais), de dérivés équivoques, de ces contrepets que l'on pare souvent du nom plus honorable d'antistrophe, ni à commettre de laborieux calembours. A peine peut-on signaler le jeu auquel se livrent les espions sur les deux sens du mot Orange, ou certains traits d'onomastique facétieuse : le lecteur se souviendra que le chiot gaillard et sympathique des Claes se nomme "Titus Bibulus Schnouffius" (encore cette invention est-elle

5 Présent chez Rabelais (ex. : III,13,p.393).

6 La confrontation du vocabulaire de D.C. avec les listes de Ch. Marty-Laveaux (La Langue de la Pléiade) est riche d'enseignements : si l'on retrouve dans le paragraphe archaïsmes une quarantaine de mots utilisés par D.C., on en rencontre peu dans les parties consacrées aux emprunts grecs (o), latins (prime, scintille), italiens et espagnols (campane, estafier, etc.). La concordance avec les listes de dérivés par composition du "provignement" est basse (sauf pour entre-), de même que pour les suffixes caractérisant fortement la Pléiade (-et, -on, -in).

7 Dichtung als Spiel. Studien zur Unsinnspoesie an den Grenzen der Sprache, Berlin, Walter De Gruyter, 1963, 2 vol.

attribuée à un maître d'école...)⁸ et qu'Ulenspiegel donne à sa manière la référence bibliographique de certain pamphlet : "Il est tout frais sorti des presses de Jan a Calumnia, demeurant près du quai des Vauriens, impasse des Larrons d'honneur" (II,9,p.191). Certes, les procédés de la copia abondent dans le texte. Mais nous avons vu que l'auteur se montrait mesuré lorsqu'il maniait des couples un peu trop redondants, des énumérations exagérément homéotéleutiques et surtout les lourdes formules tautophoniques⁹.

On note une prudence identique en ce qui concerne le langage du Palais. Plusieurs termes ou tournures que nous avons relevés appartiennent à ce registre. C'est aussi le cas d'icelle¹⁰. Dès le XVII^e siècle, ce pronom s'est cantonné dans la langue du Palais¹¹. C'est précisément dans l'exposition de la cause lors d'un procès qu'il est utilisé : "... dans la poche cousue à la cotte d'icelle, cotte de fête" (IV,6,p.373). D'autres termes ont le même effet. Mais ils sont eux aussi replacés dans leur milieu naturel : scène de tribunal ou de cour, etc. C'est une technique que nous connaissons bien et que De Coster utilise pour nombre d'archaïsmes lourds : chaque trait est replacé dans un contexte qui le légitime.

Enfin, il nous paraît inutile de revenir sur les con-

8 Dans Can., l'animal se nommait Verlooren Kost (la dépense inutile).

9 Nous noterons que D.C. a éliminé, chemin faisant, plusieurs passages un peu trop ludiques. Il est heureux que cet extrait du Carnet n'apparaisse pas dans le texte définitif :

"Mon fils, dit Lamme, je n'ai plus de coeur au ventre.

C'est peut-être que tu as du ventre au coeur, repartit Ulenspiegel". (in C. HUYSMANS, Le Roman d'Ulenspiegel, p.28).

10B.,L.,Lar.,D.G.,D. Lag. : +; H.,IV,533,b - 535, a.

11Cfr Br.,IV,389.

clusiens du chapitre consacré à l'orthographe. La graphie des Praticiens est parfois suggérée dans l'oeuvre, mais jamais elle n'y revêt une véritable importance.

Si l'on n'était encore convaincu de la discrétion de l'archaïsme cultiste chez De Coster, un simple regard jeté sur sa syntaxe suffirait à nous en persuader. Même quand elle se construit sur des tours anciens, la phrase ne se développe jamais avec cette tension continue, avec cette complexité, cette longueur austère et appliquée qui caractérise souvent les écrivains du XVIIe et du début du XVIIIe siècle. La page de la Lé-
gende n'offre pas cette sensation d'étirement que l'on ressent à la lecture d'un chapitre de Marnix. Certes, la phrase de De Coster donne parfois l'impression de contenir de nombreuses charnières. Illusion qui provient du fait que cette phrase ne se déroule pas sans obstacle : c'est ici une inversion, là une trajection; de très nombreuses incisives¹², des chevilles, des coupures syntaxiques, des appositions, viennent briser le rythme. D'autre part, les charnières existantes sont souvent soulignées : le relatif lequel, assez fréquent, donne un air un peu gauche à certaines propositions. Mais la phrase n'a rien de périodique et reste courte; le dialogue, l'alinéa fréquent, donnent aux chapitres brefs une légèreté qui fait contrepoint à ces traits en les empêchant de peser.

12 L'incise est souvent placée assez haut dans la phrase, séparant régulièrement auxiliaire et participe ("J'ai, dit-il, fait pendre à Grammont vingt-deux réformés", II, 20, p. 219), verbe conjugué et infinitif ("Tu vas, dit-Elle en s'adressant à Philippe, voir tantôt les états généraux", I, 58, p. 106), cela sans enfreindre les tendances du français moderne. Dans les Lég. flam., D.C. plaçait parfois l'incidente directement après le pronom personnel sujet, comme au XVIIe siècle : "Je (dist Picrochole) le prendray à mercy" (Garg., 33, p. 120). Cfr Goug., 68-69.

On peut donc poser que l'archaïsme de Charles De Coster se caractérise par l'absence de toute prétention intellectualiste et de toute lourdeur anachronique, même si certaines pages présentent une physionomie quelque peu compassée.

§ 2. L'archaïsme et les régionalismes.

Plus délicat est le problème de l'interférence avec le régionalisme. Les difficultés proviennent au premier chef de l'ambiguïté des termes "style régionaliste". Dans l'esprit de nombreux critiques, et pour des raisons historiques, cette notion se confond avec celle de "style rustique" (sens A). Que l'on parle d'un roman régionaliste, et aussitôt surgit l'image de l'homme fruste attaché à la glèbe. Nous savons que l'archaïsme peut jouer un rôle important dans ces oeuvres. De nombreux écrivains, de Léon Cladel à Eugène le Roy, s'en sont souvenus. Dans la seconde acception du mot, les connotations paysannes s'évanouissent. L'adjectif convient alors aux éléments dénonçant les caractères spécifiques du milieu objectif où se déroule une action (sens B). Dans le cas particulier de l'Ulenspiegel, en quoi consisterait ce régionalisme ? Les événements que narre De Coster ont le plus souvent les anciens Pays-Bas comme théâtre; et une attention toute spéciale est réservée aux principautés qui, aujourd'hui, constituent le royaume de Belgique. Comme d'autre part l'oeuvre est écrite en langue française, le problème posé ici peut se formuler de la façon suivante : quels sont les rapports existant entre l'archaïsme et le français régional de Belgique ?

Mais cette question reste elle-même imprécise. Ainsi

que l'a démontré Maurice Piron, il est nécessaire de distinguer, dans le concept ambigu de français régional [de Belgique], "la notion de français dialectal pour désigner le français des patoisants, qui est de niveau fort variable, et la notion de français marginal recouvrant les particularités communes au français de Belgique, analogues en somme aux helvétismes et aux canadianismes"¹³. Il existe en effet, par dessus la mosaïque des français de terroir, une somme de termes et de tours appartenant à l'ensemble des francophones de Belgique, lesquels n'y voient rien d'autre que l'usage normal. Si nous envisageons le français dialectal dans l'Ulenspiegel, il faut faire une nouvelle distinction, et tenir compte à la fois du mode particulier de la francisation des provinces belges et du statut original de l'oeuvre, roman flamand rédigé en français : le dialectisme pourra être roman ou thiois.

Pour étudier le régionalisme chez De Coster, nous devons nous pencher successivement sur quatre problèmes : le caractère rustique de l'oeuvre (A), les rapports que l'archaïsme entretient avec le français marginal de Belgique (B₁), ses connexions avec le wallonisme d'une part (B₂), avec le flandricisme de l'autre (B₃).

La première question (A) est peu pertinente. On a déjà étudié le style rustique de certaines oeuvres sans toujours prendre la précaution de formuler une vérité un peu trop évidente : pour que ce style existe, la première condition - et c'est une condition sine qua non - c'est que la thématique

13 Aspects du français en Belgique, dans B.A.R.L.L., t.XLIII (1965), pp. 242-243, n. 13.

soit elle-même rurale. Or, dans le cas de l'Ulenspiegel, où l'on est mené de ville en ville, à travers le brouhaha des tavernes et le fracas des batailles, il est certes difficile de déceler des préoccupations campagnardes. Une grande attention est réservée aux cadres et aux cycles naturels, mais non à la société rurale. D'ailleurs, sur le plan plus directement formel, on n'a pu rencontrer aucune élision ou métathèse, aucune déformation morphologique (comme l'adoption d'une forme de la première personne du pluriel pour exprimer le singulier), ni aucun trait de syntaxe qui amènerait l'éthos rustique de manière univoque. Un simple détail : nous avons dit la prudence que De Coster montrait vis-à-vis de l'introduction du suffixe -eux dans les mots qui finissent normalement en -eur¹⁴.

Faut-il entendre "régionaliste" dans un autre sens, et comprendre que la langue vieillie de Charles De Coster donne à son oeuvre un coloris faisant penser au français du Nord ? (B₁). La question est intéressante a priori, car les commentateurs ont plus d'une fois parlé de la "valeur nationale" de cette langue, sans pour cela tenir des propos aussi fantaisistes que ceux de Georges Bouillon, pour qui l'existence d'une "langue belge" cautionnerait celle d'une littérature belge¹⁵. Ce n'est pas que l'envie en ait manqué à certains ! Nous savons que les clichés nationaux sont monnaie courante chez ceux qui ont sacrifié à la figure d'Ulenspiegel. Depuis Romain Rolland, qui déclare "De l'Ulenspiegel de Charles De Coster est issue la littérature belge. Le 31 décembre 1868 [sic; en fait : 1867] naquit la conscience de la race"¹⁶, jusqu'à Georges Eekhoud qui y voit "un des plus touchant sym-

14 Sur les traits qui caractérisent le style campagnard, cfr P. VERNOIS, op.cit., pp. 23-50.

15 Langue et littérature belge, dans Audace, avril 1963, pp. 253-257.

16 Roll., 73.

boles de l'âme belge"¹⁷. Au moment d'appliquer ces poncifs à la langue, ces critiques sont plus embarrassés: selon Henri Davignon, l'usage de l'archaïsme procéderait d'une inspiration "nettement nationale"¹⁸; Paul Champagne estime que l'auteur a "traité la langue française avec une rudesse d'homme du Nord"¹⁹, tandis que Gaston Denys-Périer explique: "Jusque dans sa manière, De Coster a voulu nous distinguer de nos voisins linguistiques. Il a choisi un vernaculaire désuet où Verhaeren plus tard puisera peut-être le désir de forger un idiome à soi, reflétant notre double personnalité patriale"²⁰; Emilie Noulet se veut plus précise lorsqu'elle écrit que "l'abondance, l'archaïsme, les jugements qui tournent en proverbes, l'argot, le vocabulaire appartiennent au langage du Nord"²¹; mais nous savons déjà que cette assertion n'est pas exacte pour ce qui touche à la parémiologie...

Le panorama critique est vite parcouru et peu satisfaisant. Il est nécessaire de reprendre la question à zéro et d'examiner l'une après l'autre les variables qui donnent à l'archaïsme sa fonction spécifique: valeur autonome, fréquence, contexte.

Nous avons rencontré plusieurs traits de lexique et de syntaxe indifféremment attribuables à l'archaïsme ou au régionalisme, et qui peuvent clairement connoter le belgicisme. Ainsi taiseux, souper et endéans, auxquels on pourrait ajouter

17 Mercure de France, t. LVII (1905), p. 149.

18 De Rossignol à Coxyde, Bruges, Paris, 1928, p. 110.

19 Dans Ren. Occ., F; XX (mars 1927), p. 453.

20 Id., p.447. L'influence linguistique de DC sur Verhaeren n'est pas prouvée.

21 La valeur littéraire du roman de Charles De Coster, p. 14. Michel CORVIN (Ghelderode ou le triomphe de la mort, dans Recherches et débats du C.C.I.F., oct. 1963, p. 145) note chez Ghelderode, comme "spécifiquement belges", "les inversions, le vocabulaire légèrement archaïque".

septante²², minque (III, 43) ou savoir, qui se substitue régulièrement à pouvoir²³. Mais nous devons bien nous arrêter ici. D'autres formules, comme se ravoir, tantôt, ceux de, héritance, chopiner ou bailles peuvent avoir (ou avoir eu), d'après certains témoignages, une plus grande fortune dans la région Nord qu'en français central; le lecteur moyen doit-il avoir conscience de cette écologie ? Nous ne le croyons pas. Les traits où le régionalisme colore indubitablement l'archaïsme sont trop rares et leur fréquence trop basse, pour donner à la langue désuète de l'Ulenspiegel une fonction régionaliste. A peine

-
- 22 B.,L.,Lar.,D.G. : +; H.VI,767, a; Aub., 131 : vieux (province, vers ou imitation du style biblique). Ici, l'arch. n'existe pas pour les lecteurs issus des zones périphériques. Septante, encore le plus courant au XVIIe siècle, perd du terrain au XVIIIe et se voit proscrit par une remarque fameuse de Vaugelas. Dans l'exemple "septante et deux" (II,19), D.C. accentue le caractère archaïsant par la coordination, trait caractéristique de l'ancien et du moyen français (cfr G. ANTOINE, La Coordination en Français, t.II, pp. 789-796, et L. DELIBES, La particule 'et' dans la numération française, dans Neophilologus, t.XXXI, 1947, pp. 92-93; sur la victoire des formes françaises, cfr J. POHL, Une numération franco-belge, dans Le Français moderne, t. XVI, 1948, pp. 123-124). Le tour a survécu dans diverses régions, et, au XIXe siècle, peut encore se retrouver chez plusieurs écrivains. Un tel arch. ne nuit en rien à l'intelligibilité du texte. Autre ex. de septante en II,15.
- 23 Ex. : "Le batelier, toussant pour montrer qu'il ne savait crier, demanda grâce de la main" (III,27,p.275); Nombreux sont les ex. médiévaux de cette confusion, qui s'explique fort bien par la connexion de sens des deux verbes (aujourd'hui encore, on dit Je ne saurais). Autres ex. en I,58,85; III,22,32,35,42,43; IV,6; V,2; et passim. Cfr J. POHL, Témoignage sur la syntaxe du verbe, pp. 81-84, qui donne une Bibliographie, Haa, 252, Br., VI, 1488, X, 299, D.P., I, 48, V, 158-159. Notons que D.C. utilise régulièrement savoir dans ses écrits intimes (Elisa).

peut-on parler de parcimonieuses touches de couleur locale, seulement perceptibles par le lecteur informé.

Ce raisonnement vaut a fortiori pour le dialectisme (B₂). Il n'est pas nécessaire de lire une page entière de la Légende pour se convaincre que celle-ci n'a rien à voir avec les oeuvres franco-liégeoises de Marcel Remy ou d'Aimé Quernol ! Pourtant, de très nombreux archaïsmes peuvent passer pour des dialectismes. Sur le plan du lexique, cense, brimbeur, bonnier, patard ou pasquil, peuvent facilement être identifiés par le Wallon. Sur le plan de la syntaxe, nous pourrions évoquer la construction du pronom personnel atone complément²⁴, l'antéposition de l'adjectif de couleur ou d'autres menus faits comme l'ellipse de l'article devant Meuse²⁵. Mais tout ceci peut-il avoir une incidence sur l'oeuvre entière ? Nous répondons : aucune. Dans le domaine littéraire, ce sont moins les réalités objectives qui comptent que les illusions. Or, que cotte ou le groupe "noir cavalier" puissent effectivement être des dialectismes ne provoque pas pour cela un effet nécessaire de régionalisme sur le lecteur français²⁶. Ce qui est en cause

24 Cfr REMACLE, op.cit., t.I, pp.26-55, J. POHL, op.cit., pp.178-180.

25 J. POHL, op.cit., p.145, cite encore comme dialectales les formules du type "chasser aux mouettes" (III,43,p.339) "aux moineaux" (IV,3,p.359), "chassant au gibier humain" (V,9,p.451), "Je ne chasse point à la vermine" (I,18; sur le ms., f.61, D.C. avait écrit "chasser la vermine"). Cfr L. REMACLE, op.cit., t.II, pp.300-301.

26 Evidemment, si l'étude d'un idiolecte littéraire était purement descriptive, ce seraient ces réalités qui compteraient et non leurs effets. On resterait libre de distinguer régionalisme et arch. L'essentiel est de se souvenir que les deux démarches doivent rester distinctes. Même sur le plan génétique, le problème du dialectisme ne se pose guère dans le cas de D.C. Notre auteur, Bruxellois bon teint, ne devait guère avoir la connaissance des dialectes romans, en dépit de son amour du peuple et de ses coutumes, en dépit de ses nombreux voyages en province. Hubert Juin extrapole

ici, c'est le mécanisme d'identification de la valeur autonome. En soi, ces traits sont polyvalents. Soit la phrase "Il leur alla quérir". On pourrait y déceler un double régionalisme (matériel lexical et ordonnance syntaxique). Pourtant, c'est une autre valeur qui est perçue : les deux traits sont rapportés à la langue classique. C'est qu'il existe une hiérarchie dans les éthos possibles, chacun étant doté d'une probabilité plus ou moins élevée. Il est certain que le wallonnisme est d'un ordre beaucoup trop particulier, et qu'il ne saurait par conséquent être identifié comme tel que dans un contexte favorable à l'éclosion de cet effet. Or, ni sur le plan linguistique ni sur le plan thématique, on ne peut, dans La Légende, relever trace d'une telle préoccupation.

Maurice des Ombiaux, toujours à l'affût d'une symbiose entre le germanisme et le wallonisme au sein de la mythique "âme belge", regrettait amèrement que De Coster n'ait pas songé à faire une place dans son oeuvre au dialecte roman de

certainement lorsqu'il écrit : "De Coster qui parcourait son pays à la moindre occasion, avait bien vu que le vieux langage a largement essaimé. S'il avait disparu dans les livres, il est demeuré - par certains mots, dans certaines tournures des phrases, parmi des expressions nombreuses - dans les villages, les bourgades, les coutumes du peuple, bien vivant" (Introduction, p.II; au point de vue linguistique, le terme essaimé n'est pas approprié : il s'agit de conservatisme). Il est vrai qu'avant lui, G. Eekhoud avait trouvé "une grande saveur de terroir" à l'archaïsme de la L.U. (Charles De Coster, dans la Revue artistique, n°26, 24 mai 1879, p.497). Dans ce que nous avons de la correspondance de D.C., riche en menus faits, on ne décèle pas trace d'intérêt de la part de l'auteur pour les dialectes romans. S'il lui arrive de recommander aux Flamands, dans un de ses articles de l'Uyl., l'étude de la poésie wallonne, il s'agit surtout d'un voeu pieux, émis dans un but nationaliste, et non d'une expérience personnelle que l'on voudrait voir partagée (Cfr Charles De Coster journaliste, pp. 70-73).

nos provinces²⁷. Ce faisant, il déplorait ce que notre démonstration vient d'établir²⁸.

Passons à présent à une forme plus subtile de régionalisme. Car il existe une relation entre l'archaïsme et le flandricisme (B₃). Certains vont jusqu'à dire que le choix d'une langue désuète s'imposait à un auteur voulant donner couleur flamande à son oeuvre. Même si la thèse paraît curieuse, elle ne doit pas être repoussée a priori, car un nombre important de critiques l'ont défendue.

Le premier responsable de l'assimilation est l'auteur lui-même : "Le vieux langage français, dit-il dans une conférence, est le seul qui traduise bien le flamand"²⁹; il précise même : "Pleine d'inversions charmantes, cette langue superbe se prêtait à la traduction presque littérale de toutes les langues"³⁰. Les travaux de Potvin ont largement contribué

27 Les premiers romanciers nationaux de Belgique, p.90.

28 Juin note justement que D.C. a refusé de faire patoiser ses héros : cela "lui aurait fait manquer son but et aurait rabaisé le poème du terrain universel où il se situe au niveau du régionalisme" (op.cit., p.II).

29 Cité par Pot., 34. L'auteur d'Albert et Isabelle ne nous renseigne point sur la provenance exacte de la citation, mais on suppose qu'il s'agit de la conférence dont la référence apparaît à la note 30.

30 Ms. de la conférence Epoque moderne - L'aube de la Renaissance - Du vieux langage français: f. 83, cité par Pot., 49.

à répandre ces vues³¹. C'est lui, en tout cas, qui a offert à la critique un rapprochement dont elle se préparait à faire un large emploi : on retrouve l'équation "vieux langage français = flamand" dans tous les articles hâtifs qui ont été consacrés à l'auteur³².

-
- 31 Cfr par exemple l'Histoire des lettres en Belgique, dans Cinquante ans de liberté, Bruxelles, 1882, p. 286, et Charles De Coster, plaquette constituée par un tirage à part de La Revue de Belgique, Bruxelles, 1879, p. 14. Pot., 34, reprend l'idée à son compte : "Il voulut vivre à la fois dans la familiarité du peuple et dans l'intimité du seul langage qui pût rendre en français la naïveté goguenarde ou mélancolique du vieux flamand".
- 32 Articles anonymes Les lettres à Elisa. Les Légendes flamandes, dans Ren. Occ., t. XX (1927), p. 369 et Hommage à Charles De Coster, dans La Nation Belge, n° 303, 30 oct. 1927, p. 2; Emile VANDERVELDE, Le Centenaire de Charles De Coster, dans La Revue de Paris, t. I (1928), p. 314 (Ce ministre parle du texte d'une conférence "récemment retrouvé"); Paul HAMELIUS, Introduction à la littérature française et flamande de Belgique, Bruxelles, 1921, p. 123; G. COMBAZ, Charles De Coster (20 août 1827 - 7 mai 1879), dans La Libre critique du 5 août 1894, article repris dans Ren. Occ., t. cité p. 400; The Encyclopedia Britannica, t. VII, 11e éd., p. 915, a; Dictionnaire universel du XIXe siècle, t. XVII, p. 1003, a, s.v. De Coster; Auguste VERMEYLEN, dans la Winkler Prins Encyclopaedie, t. VI, 1949, s.v. Coster (repris dans les éd. suivantes); Maurice VANEAU, Introdução à A Lenda de Ulenspiegel, São Paulo, Clubo do livro, 1957, p. 11; Henri DAVIGNON, Le Centenaire de Charles De Coster, dans La Revue des deux mondes, t. XL (1927), pp. 925-926 (La table des matières de la revue donne à cet article le titre Un romantique flamand : Charles De Coster; vues reprises dans le B. M. W[oodbridge], De Coster, dans A Dictionary of Modern European literature, Londres, Oxford, 1947, p. 205, 6; H. FIERENS-GEVAERT, Figures et sites de Belgique, p. 26; G. CHARLIER, Le Centenaire de Charles De Coster, dans La Revue de France, t. VII, 1927, p. 761; José BRUYR, A propos du centenaire de Charles De Coster. Les origines de l'Ulenspiegel, dans le Mercure de France, t. CXCVIII (1927), p. 74; Frédéric NOEL, Le Centenaire de Charles De Coster, dans Le Thyse, 1e déc. 1927, p. 426; René BERTAUT, Charles De Coster. Notice bio-bibliographique; H. LIEBRECHT, Histoire de la Littérature belge d'expression française, Bruxelles, 2e éd., 1913, p. 225; Maurice GAUCHEZ, Histoire des lettres françaises de Belgique des origines à nos jours, Bruxelles,

Emile Deschanel a sans doute joué un grand rôle dans la popularisation de cette idée: "Bien qu'écrites en français, dans une langue pure et maniée habilement, sauf quelques légers lapsus, les Légendes [flam.] de M. De Coster sont tellement locales que, traduites en flamand, elles paraîtraient sans doute, sous cette transformation, être l'oeuvre originale"³³. Il n'y a dans cette appréciation rien de bien extraordinaire, puisque l'exilé n'a en vue que le thème des contes. Mais cette restriction ne gêne évidemment pas les critiques pressés: des citations de Deschanel et du poète, il ne faut qu'une seule. Ainsi voit-on fleurir sous la plume de certains commentateurs, étrangers aussi bien que belges, de langue française ou néerlandaise, des appréciations de ce genre: "Iets van de sappigheid ook en de veerkracht van ons zestiend' eeuwse Vlaamsch zit er in"³⁴, le vieux français convient très bien aux Légen-

2e éd., 1922, p.187; Jethro BITHELL, Contemporary Belgian literature, New-York, 1915, p.29; C. HANLET, Les écrivains belges contemporains de langue française, Liège, 1946, vol. 1, p.66; G.D. PERIER, dans sa conférence du 21 mai 1927 (Ren. Occ., t. XXII, n°1, juillet 1927, p.12). Cette liste ne se veut pas exhaustive. Parfois, la citation est prudemment introduite par "selon lui", "disait-il", etc.; généralement, elle est simplement citée (et pas toujours avec exactitude), mais avalisée par le glossateur. Souvent ce dernier la reprend à son compte, en modifiant ou non sa formulation. On notera cependant que les critiques contemporains ne défendent plus guère cette position. En 1930, J. Hanse estimait que la saveur flamande des Lég. flam. est davantage due au sujet qu'à l'arch. du style; il parlait cependant de la "couleur locale" de la langue du XVIIe siècle (Charles De Coster, dans La Revue Belge, pp. 386 et 387).

- 33 Préface de la première édition, citée d'après l'éd. 1861, p.7. Préfaçant la L.U. pour la "Collection nouvelle des classiques" (Bruxelles, s.d. [1941]), J. Hanse déclare: "De Coster imite la langue du XVIIe siècle, moins rigide, plus riche, plus vigoureuse, plus couleur locale" (p.III; à propos des Lég. flam. nous soulignons).
- 34 Emmanuel DE BOM, Charles De Coster, dans Ons volk ontwaakt, t. XIII (1927), p.643. "... Maar dat toch, naar vorm en inhoud, vóór alles een Vlaamsch boek is" (C.R. anonyme [J. N. van Hall] de la traduction de R. DELBECQ, dans De Gids, sept. 1896; nous soulignons).

des flamandes et crée la couleur locale, car "cette langue est extraordinairement proche du flamand"³⁵; dès lors l'auteur ne peut "altrimenti esprimere compiutamente la ingenuità or befarda or malinconia del vecchio idioma fiammingo"³⁶. On n'en finirait pas d'énumérer tous les aspects revêtus par cette idée protéiforme³⁷.

Nous pourrions très bien nous arrêter ici et, constatant que nous nous trouvons devant un phénomène d'opinion relativement semblable à celui qui a été étudié au début de ce travail, rejeter la question comme étant sans intérêt. Pourtant, même si les critiques vont se copiant l'un l'autre, il faut encore tenter de s'expliquer pourquoi l'auteur a pu affirmer que seul l'archaïsme pouvait bien rendre le vieux flamand. En second lieu, on ne peut manquer d'être impressionné par le nombre de travaux où cette idée prévaut. Enfin, certains commentateurs ne se bornent pas à l'énoncé massif et brutal de l'équation, mais assortissent leur affirmation de raisonnements plus ou moins élaborés (nous en citerons, en cours de route, les éléments les plus dignes d'intérêt). Posons donc la question : la langue de ce que l'on a pu nommer la Bible des Flandres donne-t-elle l'impression d'être traduite du flamand ?

35 Realizma, 18.

36 Umberto FRACCHIA, Notizie sull'opera e sull'autore, dans La Leggenda..., Gênes, 1914-1915, vol. I, p. XII.

37 Signalons tout de même que de nombreux rapprochements ont été faits entre la langue de D.C. et la peinture flamande classique. H. Liebrecht et G. Rency (qui par ailleurs confondent la langue de la L.U. et celle des Lég. flam.) écrivent : "Cet archaïsme plein de naïveté et de couleur rattachait notre littérature naissante à l'ancienne peinture flamande" (Histoire illustrée de la littérature belge de langue française, des origines à 1930, Bruxelles, 2e éd. rev. et augm., 1931, p. 301). Pour plusieurs critiques, c'est surtout par son art de la peinture que D.C. serait flamand (ex.: A. HELSMOORTEL, Nog een Woord over Ch. De Coster, dans Onze Stam, t.III, 1909, pp. 243-251).

Demandons-nous d'abord s'il peut exister une interférence entre flandricisme et archaïsme. La réponse sera affirmative pour quelques locutions et certains écarts de syntaxe, qui pourraient être attribués indifféremment au souci d'archaïsme et à l'influence des tournures flamandes; ainsi l'antéposition de l'épithète de couleurs: "noirs cavaliers", "rouge navire", "gris nuages", etc.³⁸.

D'autres traits imputables au flandricisme ne constituent pas en soi des archaïsmes dans la langue française. Mais, par la puissance du rayonnement contextuel, ces déviations se voient attribuer dans la Légende une fonction archaïsante. On peut déceler un nombre assez important de ces traits: Louis Piérard a noté que le livre contenait "des tournures germaniques qui déroutent au premier abord le lecteur français"³⁹. Camille Huysmans, germaniste de formation, avait remarqué avant lui que De Coster cultivait l'inversion, "chère au génie germanique"⁴⁰, et un autre critique avait déclaré que

38 L'antéposition de l'épithète dans certains parlars d'oïl est attribué à l'arch. latéral ou au germanisme (état de la question chez L. REMACLE, *op.cit.*, t.I, pp. 163-165). Cet exemple montre bien la pluralité des éthos potentiels de certains traits linguistiques (arch., germanisme, dialectisme). Autre exemple: la tournure "Veux-je l'aller prendre" (I,41, p.69), ou vouloir joue le rôle d'un semi-auxiliaire marquant le futur: il peut s'agir d'un germanisme, d'un dialectisme ou d'un trait populaire (état de la question chez L. REMACLE, *id.*, t.II, pp.48-51).

39 Regards sur la Belgique, Paris, 1945, p.49.

40 Charles De Coster, dans Ren. Occ., t. XXIII (1927), p.246. L'idée de l'inversion appartenait déjà, on l'a vu, à D.C. lui-même. Dans sa préface à l'édition De Sikkel (Anvers, 1937; rééd. 1942), le romanesque ministre reprendra ces vues: "Il est incontestable que la prose de De Coster a une saveur flamande très caractéristique. S'il est exact qu'il a écrit en français, constatons en même temps que la volonté de l'artiste a été plus forte que son outil linguistique" (vol.I, p.VI).

l'auteur n'hésitait pas à aller chercher dans la langue flamande ce que ne lui donnait pas la française⁴¹. Essayons d'être plus précis et de recenser les plus caractéristiques de ces germanismes⁴². On tiendra pour tel la formule "Tu lui fis route", employée à la place de "Tu l'accompagnas" (I,70,p.131)⁴³, ainsi que les tours "Une heure ou trois" (I,58,p.105) et "Une pinte ou six" (II,3,p.180)⁴⁴. On pourrait encore évoquer l'expression "il brûle", que l'on trouve plus d'une fois dans l'oeuvre (ainsi en I,40 et IV,3, dans la bouche de Katheline)⁴⁵, ou "ensemble avec eux" (IV,17,p.406, samen met).

41 A. HELSMOORTEL, op.cit. L'auteur vise les emprunts directs et les formes comme landsknechtment. Il rapproche également "brasser mélancolie" de brouwen.

42 Je remercie ici MM. J. Moors et J. Barthels, qui m'ont aidé à trancher certains cas délicats.

43 Calque littéral de l'expression Hij deed hem weg, appartenant aux dialectes brabançons. Mais dans cette locution, wegdoen reste nécessairement transitif, de sorte que hem est objet direct. Comme quoi le calque peut être très imprécis.

44 Utilisés là où le français dirait "deux ou trois heures", "cinq ou six pintes". Ce sont des calques textuels de een uur of drie, een glas of zes. Citons encore "un mot ou six" (I,57, p.104; dans Uyl.: "un mot ou deux"). En un endroit, l'auteur lui-même souligne le caractère germanique de la tournure :

L'Egyptien lui dit en haut-allemand :

- Gibt mi ghelt, ein Richsthaler auf tsein (donne-moi de de l'argent, un ricksdaelder ou dix) (III,39, p.329).

Grâce à cette citation en allemand fantaisiste, le lecteur attentif peut comprendre qu'il y a ici une transposition. Mais ce passage apparaît à un moment où le lecteur est déjà ramiliarisé avec la formule.

45 Cfr J. POHL, op.cit., p. 173. Dans un autre passage l'emprunt est rendu manifeste par le contexte :

Ulenspiegel ne cessait de crier en courant : 'T brandt 't brant, [...], il brûle ! il brûle ! (II,8, p.190).

L'expression "Sors de mes yeux" (I,41,p.69) est également un flandricisme manifeste⁴⁶. Certains de ces calques seront même glosés. Dans la phrase "Elle serait considérée comme étant morte chrétiennement, et comme telle inhumée au jardin de l'église, qui est le cimetière" (IV,6,p.378), De Coster traduit littéralement le mot kerkhof, puis donne son équivalent en français.

Ces flandricismes sont nombreux. Mais font-ils nécessairement flamand ? Nous croyons pouvoir répondre que non. Et cela ne tient pas seulement à l'ignorance possible du néerlandais par le lecteur. Chacun de ces calques peut être tenu pour une légère coquetterie, à l'intérieur d'une langue déjà riche en écarts appartenant en propre au génie français. Expliquons-nous : une formule telle que "une pinte ou six" amuse par son originalité plus qu'elle ne fait croire à un emprunt; "le jardin de l'église" peut être perçu comme une simple image, réus-

45 Quelques lignes plus haut 't brandt! apparaît déjà, avec la traduction "au feu!". Un peu plus bas on trouve : "Il ne brûle donc point là-bas?". Le rapprochement de Il brûle avec le néerlandais pouvait déjà être fait au chap.I,28, où la première partie de la devise ornant la cloche Roelandt ("Als men my slaet, dan is 't brandt") est librement traduite : "Quand je tinte, c'est qu'il brûle" (p.45). En fait, brandt est ici substantif (littéralement : "Quand on me frappe, alors il est incendie").

46 Correspond à ga (ou maak je) uit mijn ogen. D.C. souligne lui-même le caractère cocasse de l'image : dans la joute verbale qui l'oppose au Kwaebakker, Ulenspiegel riposte : "Si j'étais dans tes yeux [...] je ne pourrais, lorsque tu les fermes, sortir que par tes narines".

47 Notons cependant que tous les germanismes ne sont pas nécessairement des flandricismes. Soit l'expression "Mon cœur tire à toi" (IV,3,p.359); "Son cœur tire à Hans Utenhove" (III,23,p.265); "Mon cœur tire à Damme" (III,17,p.253; nuance de regret), "Mon cœur tire à toi" (IV,3,p.359;idem); on peut la rencontrer avec vers (nuance de regret): "Mon cœur tire vers toi" (V,7,p.440), "Son cœur tirant vers Bruges" (II,14,p.200); "Quand tu seras loin, ton cœur tirera-t-il vers la fille repentie?" (II,8,p.191). Il est pos-

sie et neuve, pour désigner le lieu du repos éternel et bienheureux; la formule "il brûle" est tout à fait conforme au système français, qui utilise de préférence la forme impersonnelle "pour exprimer des phénomènes d'origine imprécise et surtout, pour marquer l'apparition, l'existence, la venue, la disparition dans la mesure où on les veut voir procéder d'une sorte de hasard, mais de hasard nécessaire"⁴⁸; et parmi ces phénomènes, on trouve notamment ceux qui sont attribuables aux éléments naturels⁴⁹. Quant à cette autre tournure impersonnelle : "Il nous est joie de quitter la terre de servitude" (III,23, p.265)⁵⁰, elle paraît bien française, au point qu'on se l'ima-

sible que la langue populaire connaisse mijn hart trekt naar je; mais le rapprochement s'impose plutôt avec la poésie lyrique allemande, où mein Herz zieht nach dir constitue un cliché. Pourtant, nous savons que D.C. ne devait guère connaître l'allemand, quoi qu'en aient dit certains (cfr Han D.C., pp.7 et 175).

48 P. PIELTAIN, La construction impersonnelle en français moderne, dans les Mélanges Maurice Delbouille, t.I, p.482.

49 Type "il pleut", "il neige", "il tonne", etc. On trouve encore dans le français de Belgique quelques expressions semblables non acceptées par le français central (ex. : "il allume"). Cfr A. SECHEHAYE, Essai sur la structure logique de la phrase, Paris, Champion, 1950, pp. 144 et ss.

50 C'est en quelque sorte la traduction de het is ons (een) genoegen (expression courante dans les discours ou la correspondance) ou genot (vieilli). On rencontre beaucoup d'autres datifs dans la L.U. : "Ce nous sera honte" (I,16,p.25), "dommage" (id.), "Ce nous sera plaisir grand" (III,28,p.286), "Ce leur fut tout sucre et tout miel" (III,35,p.310) "Ce me serait délicieux festin" (id.,p.317), "Ce nous est ruine" (III,43,p.339). Toutes ces expressions n'ont pas nécessairement un pendant néerlandais : le nombre des locutions du type het is mij... est limité, et plusieurs exemples réclameraient voor mij, ons..., comme en français. Mais les formes du type het is mij een eer sont tellement fréquentes qu'elles peuvent avoir incité D.C. à généraliser : "Ce lui sera parole de chanvre" (IV,8,p.386; réponse de Lumey à la "parole d'or" de Thyl); "Ce lui sera emplâtre de friture" (III,34,p.308), "Je te serai vertueuse compagne" (III,33, p.304), etc.

gine sans peine sous la plume de Claudel ou de Saint-John Perse⁵¹. Dans tous ces cas on ne sent donc pas réellement la calque et si, pour reprendre l'expression de Piérard, ces formes déroutent le lecteur français, elles le font à la façon de l'archaïsme⁵². Une nouvelle fois, l'éthos n'est pas univoque.

Evidemment, bien des éléments de l'oeuvre invitent au rapprochement : le lexique néerlandais, notamment, est d'une richesse remarquable. Plusieurs pages n'épuiserait pas la liste de ces termes : opperst-kleed, Kwaebakker, papzak, borgstorm, baes, hoog-poorter, etc⁵³. Nous avons donné une idée de l'abondance et de la variété de ce vocabulaire régional. Il faut cependant remarquer que l'auteur a souvent pris

51 Nous avons noté en français classique la fréquence de à après certains adjectifs (cfr ch. XVI, n.56 et 57). Les tournures ainsi créées offrent une nette ressemblance avec les "datifs néerlandais". L'originalité des expressions de D.C. réside dans la conjonction du datif et de l'ellipse de l'article. Fréquente chez D.C., l'ellipse n'est d'ailleurs pas systématique : "Ce nous sera un bon repos" (III,34,p.309), "Emden nous est un refuge" (III,27,p.278), "Ce nous sera une meilleure escorte"(III,27,p.279), "L'un d'eux me serait une bonne gueule de fer" (III,43,p.346), etc.

52 Aucun critique - et nous avons pourtant vu combien était ardente leur imagination - n'a accusé l'auteur des C. Brab. d'utiliser le sabir pseudo-bruxellois, à la Kakebroek et à la Beulemans. Il faut noter que lorsque D.C. traduit de façon apparemment littérale une expression néerlandaise, il a pour règle de corriger la syntaxe de l'original, de façon à obtenir une expression conforme au génie français. Ainsi écrit-il "De clock is tien, tien aen de clock": "Il est dix heures à la cloche, à la cloche dix heures" (III,37,p.326) et non "la cloche est dix (heures), dix heures à la cloche".

53 M. Gauchez a donné une liste (bien incomplète et pas toujours exacte) des termes néerlandais dans son article Le Centenaire de Charles De Coster (Ren. Occ., t.XX, 1927, p. 277); voir aussi son Cours de littérature française de Belgique, Bruxelles, s.d., p.69, et Aloïs GERLO, "La Légende d'Ulenspiegel" et la Flandre, dans A. GERLO et Ch.-L. PARON, Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel, p.32.

soin de détacher ces termes de sa langue à lui⁵⁴, grâce à l'artifice typographique de l'italique⁵⁵, marquant ainsi sa volonté de séparer archaïsme et flandricisme. Il en va de même des truculentes enseignes des estaminets que notre farceur aime courir' (In 't bondt verkin, In de Meermin, In den Blauwe Gans, etc.)⁵⁶ et des quelques citations complètes comme : Staet op ! staet op ! ik't bevel, vuilen hond ! (I,66,p.121)⁵⁷, keyser Karel is op't groot marckt ! (I,42,p.73)⁵⁸.

Ces termes sont si nombreux⁵⁹ et s'entourent d'une telle quan-

-
- 54 Il est donc spécieux de parler de "langue hybride" (Paul NEUHUYS, Sur De Coster, dans La Renaissance d'Occident, t.XX, 1927, p.461; selon le poète, cet idiome expliquerait peut-être le manque d'audience de D.C. en France).
- 55 Nous avons cependant vu qu'il naturalisait quelques mots en les présentant avec des caractères normaux après 3 ou 4 apparitions (baes, reiter, bruinbier). Mais de nouveau, ces termes restent assez rares et leur sens précis fait qu'on continue à les sentir comme techniques.
- 56 Ces noms sont accompagnés d'une glose directe : "Ulenspiegel courut comme elle le disait jusqu'au Vieux Coq, In den ouden Haen" (II,8,p.191), "Il s'en fut donc ainsi avec ses camarades, In den rooden schildt, A l'Ecusson rouge, chez Jan van Liebeke" (I,32,p.49); la glose est parfois en caractères normaux.
- 57 Ici, D.C. commet un gallicisme (il faudrait ik beveel't). Comme quoi même son néerlandais laisse transparaître la symbiose linguistique.
- 58 On trouve aussi de rares citations allemandes, italiennes, latines (Da mihi virtutem contra hostes tuos, I,39,pp.66-67), espagnoles (A qui jaze qui en para desit verdad, / Morio s'in infirmitad, III,24,p.268, sic; la traduction est aussi fantaisiste que le texte lui-même).
- 59 Pas aussi nombreux cependant que veut bien le dire Albert Westerlinck [J. AERTS], qui se fait la part belle en citant l'exemple privilégié : "Le dikzak qui jouait du rommelpot alla au baes et lui dit..." (I,59; le chapitre où l'on trouve cette phrase nous semble être un des plus riches en éléments néerlandais). L'auteur va jusqu'à écrire : "Op de vele plaatsen waar De Coster geen vertaling geeft van de Vlaamse uitdrukkingen, wordt het boek haast onbegrijpelijk voor wie geen Nederland kent" (Charles De Coster en het Vlaamse wesen, dans Dietsche Warande en Belfort, t.CV, 1960, p.717; repris dans Alleen en van geen mens gestoord, Louvain, Davidsfonds, 1964, p.234). Ceci est évidemment faux (cfr ch. IV,§3). Nous continuons à dire qu'un des premiers mérites

.../...

tité de toponymes⁶⁰, de sobriquets⁶¹ et de patronymes⁶² qu'il est impossible de ne pas en tenir compte lorsqu'on veut juger l'oeuvre. On ne peut nier, en tout cas, que le récit et son héros possèdent un caractère foncièrement flamand. Nous nous en voudrions de revenir longuement sur tous les traits qui prouvent ce sentiment aigu de la nationalité. Contentons-nous de rappeler la connaissance profonde qu'a De Coster du folklore et de la vie des Flandres⁶³, le sentiment de la solidarité de race, qui s'exprime partout où le gai farceur se proclame "bon flamand". Loin de se contenter d'une vague couleur locale, c'est sur le plan du symbole que l'auteur se plaît à hisser cette Flandre qu'il évoque amoureusement. L'épopée ne s'ouvre-t-elle pas sur cette prédiction :

Claes est ton courage, noble peuple de Flandre, Soetkin est ta mère vaillante, Ulenspiegel est ton esprit; une mignonne gente fillette, compagne d'Ulenspiegel et comme lui immortelle, sera ton coeur, et une grosse bedaine, Lamme Goedzak, sera ton estomac (I,5,p.10).

de la L.U., c'est la limpidité de sa langue; une limpidité qui caractérise aussi bien les termes étrangers que les mots archaïsants. Il est vrai que l'article que nous citons (et c'est le cas de bien d'autres) est parfois inspiré par des vues complètement étrangères à la science... Notons enfin que l'auteur se demande, à propos des flandricismes traduits en français et qui devraient "faire couleur locale", si le lecteur est bien sensible à ce dessein (p.717). D'autres critiques notent que le français de D.C. est "ook Vlaams getint door het veelvuldig gebruik van Vlaamse woorden" (F. VERMEULEN, Moderne encyclopédie der wereldliteratuur, Gand, 1964, t.II,p.213, a, s.v. Coster).

60 Un exemple : "Ulenspiegel arriva dans la Pierpot-Straetje, qui est la rue du Pot-de-Pierre" (III,35,p.311).

61 On relira le chapitre III,34, où Ulenspiegel explique à Lamme la signification de plusieurs surnoms flamands.

62 Cfr Vlaan, loc.cit.

63 Ici de nouveau, il ne faudrait pas imaginer un D.C. en quête de vérisme, contrôlant toutes ses expressions néerlandaises et écrémant les archives de Bruxelles à la recherche d'anthroponymes authentiques (Realizma, 198).

Mais d'autres ont dit, avec plus ou moins de justesse, tout ce que le chef-d'oeuvre de Charles De Coster devait au plat-pays⁶⁴. Nous n'entreprendrons donc pas ici une étude qui nous mènerait loin de notre propos.

Contentons-nous de constater un fait : le contenu de la Légende est riche d'éléments proprement flamands. C'est même là une des caractéristiques fondamentales de l'oeuvre. D'autre part, l'archaïsme se situe au centre de la manoeuvre stylistique qui fonde cette oeuvre. Il est assez naturel de mettre ces deux traits capitaux en relation. Le lien qui se tisse entre les deux phénomènes, archaïsme et flandricisme, nous paraît se situer à trois niveaux différents.

La thématique de l'oeuvre invite le lecteur à un double déplacement. Un déplacement temporel d'abord, puisque l'épopée d'Ulenspiegel le force à se replonger dans le siècle de Charles-Quint et de Luther; un déplacement spatial ensuite: la lutte pour la liberté est certes universelle, mais son acteur principal est ici le peuple des Flandres, dont on nous peint la vie et les moeurs. Il serait bien difficile pour le lecteur de dissocier ces deux mouvements, conjugant leurs effets en un unique dépaysement : la guerre des Gueux, c'est à la fois toute la Flandre et tout le seizième siècle. Il importe alors de noter que, de part et d'autre, un puissant ensemble linguistique aide au dépaysement : une riche terminologie flamande enracine l'épopée dans sa terre d'élection,

64 On se reportera principalement à des ouvrages comme celui d'Aloïs Gerlo, assez technique, à celui, parfois contestable, de R. Gheysselinck, ou Charles De Coster's Ulenspiegel d'Urbain Van De Voorde, plus philosophique (Nimègue, De Koepel, Courtrai, Zonnewende, 1948) et par là entaché de plus de subjectivisme (Aloïs Gerlo en a d'ailleurs relevé plus d'une contradiction). Il existe beaucoup d'articles sur le sujet.

tandis qu'un savant alliage de mots techniques et d'archaïsmes stylistiques la plonge dans un passé à la réalité parfois un peu floue. Emporté par ce dépaysement, le lecteur peut être tenté d'établir certaines relations spirituelles entre ces deux univers verbaux. C'est ce qui explique qu'on puisse s'exclamer, comme l'auteur l'aurait demandé à Félicien Rops : "Est-ce assez flamand ?"⁶⁵.

Mais cette interaction reste une fonction secondaire de l'archaïsme, car elle n'existe que par le jeu de conditions thématiques. Ce n'est pas en vertu de je ne sais quel pouvoir immanent que l'archaïsme français pourrait être "extraordinairement proche" du génie linguistique néerlandais. L'existence certaine de la relation entre archaïsme et caractère flamand laisse donc intacte la question de la valeur profonde

65 J. Hanse avait déjà pressenti les effets de ce subtil mécanisme : "Parce que son oeuvre vibre de sympathie pour le peuple flamand, parce que son pittoresque et sa couleur sont dans la tradition picturale flamande, on peut avoir l'impression de se trouver devant l'oeuvre d'un Flamand. Mais il y a plus, et ce n'est pas un paradoxe. C'est le français même de Charles De Coster qui donne cette impression. Non qu'il soit incorrect : il est dans la plus pure tradition française. Mais le ton est si bien adapté à ce sujet flamand, la langue, à la fois simple et riche, est si poétique, elle donne une telle impression de dépaysement qu'on croit lire une histoire surgie d'un autre siècle, venue d'une autre tradition, nourrie encore d'une sève populaire" (Hommage à Charles De Coster, dans B.A.R.L.L., t. XXXVII, 1959, p.179). Il faut noter que, sur le plan génétique,, D.C. accorde parfois un traitement approchant aux arch. et aux flandricismes. 1°) Sur son ms., alors qu'il accentue fortement le vieillissement de sa langue, il substitue aussi des noms flamands aux noms français (ex. : f. 463, Bois-le-Duc devient s'Hertogen-Bosch et s'Hertoghen-Bosch). 2°) Sur les épreuves, alors qu'il rajeunit sa langue, il lui arrive de rétablir la version française (Bois-le-Duc réapparaît en II,18). On ne dispose cependant pas d'un nombre suffisant d'exemples pour assurer qu'il s'agit là d'une règle (ex.: Termonde, corrigé en Dendermonde au f. 468, reste tel quel en II,20).

de la langue de l'oeuvre. En ce sens il n'est donc pas pertinent d'affirmer que De Coster a utilisé l'archaïsme parce que celui-ci était le seul moyen dont il disposait pour "faire flamand".

En évitant de confondre totalement son archaïsme avec le régionalisme et le flandricisme, la langue de Charles De Coster assure au texte un intérêt supérieur. La Légende d'Ulenspiegel n'est pas simplement l'histoire d'un farceur local, juste bonne à intéresser les lecteurs du cru. On ne nie pas qu'elle peigne la vie d'un peuple et d'un temps, mais elle n'est pas uniquement cela : elle se veut aussi le chant de la liberté de tous les peuples, dans tous les temps⁶⁶. Elle dépasse le cadre du régionalisme⁶⁷. Cette universalité, l'aède l'assure à son oeuvre par de nombreuses techniques, parmi lesquelles nous rappellerons l'abondance des sentences morales, la traduction des événements en termes moraux, le mépris du temps historique, la confusion du merveilleux et du réel, qui arrachent la Légende aux contingences de l'immédiat. Mais il la sauvegarde également par son langage, qui refuse d'évoquer une région ou un pays trop précis.

L'essentiel est dit. Mais il est encore un second terrain où se rencontrent l'archaïsme et flandricisme. La civilisation thioise passe volontiers pour truculente et rabe-

66 Notons avec P. De Vooght que "politique par ses attaches au sol du 'Heimat', sa lutte [d'Ulenspiegel] se porte sur un plan plus élevé [...]. L'opposition entre l'Espagne et la terre flamande, ou même l'opposition Espagne-Pays-Bas ne retient pas l'essentiel du drame" (Plaidoirie pour Thyl Ulenspiegel, dans la Revue Générale Belge, n°16, février 1947, p.523). Nos analyses nous ont amené à ne voir dans les oppositions Thyl/Philippe, Peuple/puissants, Pays-Bas/Espagne qu'une manifestation du manichéisme fondamental bien/mal.

67 Cfr Léonide Grigoriévitch ANDREEV, Sto let bel'gijskoj literatur'i, Moscou, Université Lomonossov, 1967, p.26.

laisienne; et, de la même façon que tout Corse est paresseux et tout Ecossais avare, la littérature voit volontiers le Flamand comme un être en qui le mysticisme se mêle à la sensualité. On trouve là une de ces grandes images d'Epinal, dont l'histoire est trop souvent construite⁶⁸. L'art qui a surtout contribué à populariser ce cliché, c'est la peinture des maîtres des XVI^e et XVII^e siècles. Or, nous l'avons déjà dit, De Coster est peut-être celui qui a le plus brillamment transposé sur le plan littéraire cet aspect mythique de la terre qu'il chante⁶⁹. Ulenspiegel est un ancêtre de tous les Pallieter de la littérature flamande⁷⁰. D'autre part, une des fonctions de l'archaïsme, surtout de celui qui évoquerait le moyen français,

68 L'étude de ces mythes tient une place d'honneur chez les comparatistes français. Voir, à ce sujet, Claude PICHOUIS, L'image de la Belgique dans les lettres françaises de 1830 à 1870, Paris, Nizet, 1957, pp. 73-74. Ceux qui ont voulu voir dans la L.U. un exercice de style réaliste se sont évidemment récriés : "la Flandre n'a jamais été aussi sensuelle que M. De Coster le voudrait faire croire" (C. PICQUE, op.cit., p.404; cfr aussi A. WESTERLINCK, op.cit.).

69 Idée qu'on retrouve également chez J. Hanse : "La couleur et les scènes de ripailles ne font irruption dans nos lettres qu'au milieu du XIX^e siècle, avec Charles De Coster" (Littérature, nation et langue, dans B.A.R.L.L., t.XLII, 1964, p.101); les vrais initiateurs de De Coster seraient Rubens, Jérôme Bosch, J. Steen, Jordaens, Teniers, Bruegel l'ancien (Han D.C., 309-311); "pourtant jamais on n'a pu noter qu'une parenté toute relative de motif entre telle page et telle toile, tant la création, ici encore, est originale et d'une richesse extraordinaire" (Hommage à Ch. De Coster, p.179; l'article est, sur ce point précis, légèrement en retrait par rapport à Han D.C.). Le mythe de la Flandre brueghelienne se retrouve déjà chez les romantiques qui précèdent D.C.

70 Après Frans HENDRICK (Ulenspiegel & Pallieter, dans Folk., 136-145), Alois Gerlo a bien étudié le parallélisme D.C. - Timmermans (Ulenspiegel et Pallieter, dans Le Thyrsé, 1968, n°3, pp. 55-57, traduction française d'un passage de Vlaan.).

est précisément de faire naître cette impression de truculence. Plus d'une fois, nous allons le voir, c'est à cet archaïsme que recourt De Coster. Sur le plan de la truculence, il est donc normal que les caractères flamand et archaïsant de l'oeuvre se rejoignent: "In questi quadretti traboccanti di vita, De Coster realizza in espressione quei mille aspetti, già notati da Lodovico Guiccardini d'una Fiandra sana, giovale, esuberante, ben pasciuta, grassa e truculenta, taglieggiata ed eroica che avevano immortalato il pennello d'un Rubens, d'un Brueghel, d'un Teniers, d'un Bosch. Il De Coster si riallaccia col suo capolavoro alla gloriosa scuola dei pittori fiamminghi [...] colla voluta arcaicità dello stile"⁷¹.

Mais il existe une troisième et dernière relation entre l'archaïsme et le caractère flamand de l'oeuvre, relation dont l'intérêt, minime pour le stylisticien, touchera surtout l'historien.

En effet, à l'époque où les lettres de Belgique se différencient le plus nettement de leurs aînées de France (soit approximativement jusqu'en 1918), une grande partie des écrivains de ce pays étaient des Flamands francophones. Des circonstances sociologiques expliquent ce phénomène sur lequel nous ne pouvons nous étendre⁷². Cette situation originale,

71 A. CREDALI, La Leggenda d'Ulenspiegel, p. XXXVI.

72 Nous ne discuterons pas ici le problème de la littérature dite belge, question épineuse dont ne rend compte l'opposition: "littérature française de Belgique", "littérature belge de langue française". Selon les tenants de la première formule, c'est le critère linguistique qui fonde une littérature; synthèses en ce sens chez J. Hanse, Littérature, nation et langue, pp. 93-101, langue, littérature et appartenance nationale, dans Congrès de littérature comparée, Fribourg, 1964, pp. 367-379, Robert VIVIER, Situation de la littérature française de Belgique, B.A.R.L.L., t. XLIII (1965), pp. 37-54, Maurice PIRON, Les Lettres Françaises, Paris, Larousse, 1968. Dans l'autre sens (indépendance de la littérature belge), on lira les articles, moins rigou-

jointe au sentiment aigu d'appartenir à une société linguistiquement marginale (ceci vaut également pour les auteurs d'origine wallonne), engendre chez ces auteurs une attitude caractéristique face à la langue. Même si le français n'est pas pour l'écrivain belge une langue seconde, il subsiste en lui une certaine méfiance vis-à-vis de ses réflexes linguistiques naturels; d'où, très souvent, un purisme étroit et attristant⁷³. Mais ce purisme peut être dépassé, et l'on voit alors s'affirmer hautement le droit à manipuler la langue comme on l'entend, à innover à coup de "fiévreuses manipulations du dictionnaire"⁷⁴. Dans ses phases outrancières, cette tendance a pu donner naissance au style connu sous le nom de "macaque flamboyant". Est-il audacieux de penser que la manière archaïsante de Karel procède de la même attitude ? Laissons ici la parole à

reux, de M.J. PREMSELA, Existe-t-il une littérature française de Belgique ? dans Neophilologus, t.XXXVII (1953), pp. 129-135, Jean-Paul DE NOLA, Les Trois visages de la Belgique littéraire, dans Sicilorum Gymnasium, t.XVIII (1965), pp. 182-198, etc. Selon nous, il est possible d'examiner la question de plus haut encore. Nous nous sommes expliqué sur ce sujet dans Nouveaux regards sur le concept de "Littérature belge". A propos de 'Sto let bel'gijskoj literatur'i' par Léonide Grigoriévitch Andreev, dans Marche Romane, t.XVIII (1968), pp.120-132. Sur la notion de littérature, cfr Fr. JOST, Y a t-il une littérature suisse ?, dans Essais de littérature comparée, Fribourg, 1964, et R. ESCARPIT, La définition du terme littérature, dans Le littéraire et le social, Paris, Flammarion, 1970, pp.259-272.

73 Cfr M. PIRON, op.cit., p. 250.

74 Camille LEMONNIER, La vie belge, Paris, 1905, p. 116. Ces traits sont d'ailleurs communs à toutes les littératures françaises marginales, qui connaissent plus d'un troublant parallélisme. Cfr M. PIRON, [Le problème des littératures françaises marginales], dans B.A.R.L.L., t.XLVII, 1968, pp. 252-254. (Voir aussi la communication, riche en suggestions, de Gonzague de REYNOLD, L'histoire de la littérature française dans les pays étrangers de langue française. Méthode et point de vue, dans Congrès International pour l'extension et la culture de la langue française, 3e session, Paris, Bruxelles, Genève, 1914, pp.1-19 de la section III, Philologie et histoire).

Fernand Desonay : "Dès l'époque du réalisme, nos écrivains ont professé le respect scrupuleux de la forme laborieuse. J'en atteste la langue délibérément archaïsante de Charles De Coster, ou encore cette incontinence verbale d'un Lemonnier en proie aux néologismes et aux mots rares qui finissent par se coller sur sa page comme oiseaux pris à la glu"⁷⁵. Or cette recherche est souvent imputée au caractère flamand de l'auteur, même si celui-ci n'est pas vraiment d'extraction thioise⁷⁶. Il est donc normal qu'un lecteur français puisse concevoir l'archaïsme de Charles De Coster comme le symptôme d'une certaine "écriture belge"⁷⁷. Si Remy de Gourmont avait connu l'auteur des Contes brabançons, sans doute eût-il répété ce qu'il

75 Cinquante ans de littérature belge, dans B.A.R.L.L., t.XXX (1952), (p.60). Avis dans le même sens chez R. GUIETTE (Discussions, dans le n° cité des Cahiers de l'Association internationale des études françaises, p.252).

76 Une fois qu'on en aura corrigé les outrances, on ne pourra manquer d'être frappé par cette idée : "Aussi ont-ils volontiers recours à une langue artificielle qu'ils s'efforcent de rendre pittoresque, savoureuse, colorée. Ils usent de procédés. Ils tâchent de créer la couleur locale flamande comme Balzac dans ses Contes drolatiques avait essayé de créer une atmosphère Moyen Age et Renaissance. Comme De Coster, ils peuvent tenter de rejoindre la vérité par le pastiche. Ils prêtent volontiers à leurs personnages une langue archaïque parce qu'ils sont terriblement maladroits quant il s'agit de leur prêter celle de tous les jours" (Albert KIES, L'image de la Flandre chez quelques écrivains belges de l'époque symboliste, dans La Flandre dans les mouvements romantiques et symbolistes, Actes du second congrès national de littérature comparée, Lille, Bibliothèque Universitaire, 1958, pp. 103-104.

77 "Maar om reden van het buitengewoon barbaarsch karakter van het boek hebben de schrijvers van de geschiedenis der Fransche letteren blijkbaar gevoeld dat ze hier te doen hadden met een geestesproduct dat op de geenerlei wijze, niettegenstaande gemeenschap van taal, in hun litteratuur was onder te brengen" (U. Van de VOORDE, op.cit., p.10).

disait à propos de Verhaeren : "Quant à sa langue, elle n'est ni classique, ni romantique, ni symboliste : elle est flamande"⁷⁸. Ceci explique que des critiques sagaces aient pu écrire des phrases ayant à première vue le goût de paradoxe, comme celle-ci : "De Coster a réalisé ce prodige d'écrire dans une langue savamment archaïque et qui restât parfaitement simple, dans un français absolument correct et qui fût tout flandrien"⁷⁹.

§ 3. Archaïsme et réalisme chronologique.

Si l'idiolecte de l'Ulenspiegel refuse d'évoquer une région trop précise, il refuse également de rappeler une ère trop particulière. Revenons, pour un bref instant, à ce problème que nous avons déjà discuté⁸⁰. Nous avons vu que le vocabulaire de civilisation, pourtant le plus propre à assurer le réalisme historique dans le roman, ne laissait pas d'être peu rigoureux. En l'utilisant, Charles De Coster n'a pas voulu ressusciter scrupuleusement la personnalité d'un siècle, mais évoquer de façon colorée et un peu floue une époque étrangère au lecteur. La nuance est d'importance, car c'est elle qui sépare livre d'Histoire et légende.

A fortiori en va-t-il de même pour la partie du lexique qui n'est pas motivée thématiquement. Certes, l'archaïsme littéraire a pour première mission de suggérer une profondeur temporelle. Et dans le cas de la Légende, cette mission est remplie. Nulle part, nous l'avons dit, le vocabulaire ne dé-

78 Emile Verhaeren, dans Les marges, t.XIII, 1914, p.165. Voir la citation de P. Champagne donnée plus haut.

79 Emile NOULET, op.cit., p.13.

80 Cfr ch. IV, §3 et XVII, §5.

nonce brutalement l'écrivain du XIXe siècle. Bien au contraire, il plonge le lecteur dans une ambiance désuète; l'omniprésence des éléments archaïsants dans l'oeuvre force sans cesse les regards à se tourner vers le passé. Mais dans le même temps, cette langue est impuissante à évoquer, par sa seule action, une époque précise. Pour le lui interdire, il y a tout d'abord son caractère composite et l'indépendance qu'elle affiche vis-à-vis de l'histoire linguistique : les traits appartenant à plusieurs couches chronologiques distinctes alternent constamment, en un jeu dont le résultat final est une véritable symbiose entre la langue moderne et les éléments anciens qui s'y mêlent. Le texte ne s'efforce donc en aucune manière de copier un état de langue déterminé : s'il est impossible de parler de pastiche, il est également impossible de parler de réalisme linguistique⁸¹. Le lecteur est certes amené à opérer un retour vers un siècle précis du passé, mais c'est le fond d'historicité de l'oeuvre qui l'y pousse. La langue n'est guère qu'un auxiliaire dans ce mouvement précis⁸².

81 Il est fort délicat de donner une appréciation quantitative de l'écologie chronologique des arch. linguistiques de la L.U. Un assez petit nombre de termes a été repris à une langue antérieure à celle du XVIIe siècle, sans que cette origine s'impose aux yeux du lecteur. Une autre partie du vocabulaire et certains tours syntaxiques ramènent manifestement au siècle de Rabelais. Mais la part la plus importante du vocabulaire peut indifféremment évoquer le Moyen Age, le XVIIe siècle ou les écrivains burlesques. Les faits de pesée semblent plutôt ramener à la langue classique, à laquelle on rapportera également la plus grande part des arch. syntaxiques. L'écologie de certains arch. par évocation est plus nette: XVIIe siècle pour les accumulations Moyen Age pour les reprises, etc.

82 Certains critiques ont cependant cru au réalisme chronologique de D.C. Exemples : Fr. NOEL, Le Centenaire de Charles De Coster, dans Le Thyrses, t. XXIV, n°28, déc., 1927, p. 428. "Verkita en arta kaj arhaika lingvo, kiu formas konvenan kadron al la priskribo de tiuj mezepojaj historiaĵoj" [Jeanne Van BOCKEL], dans Belga antologio. Franka parto, Anvers, 1928, p.62. La formulation la plus péremptoire de cette opinion, c'est à G. Eekhoud que nous la devons : "L'archaïsme est le réalisme de ceux qui décrivent le passé" (Charles De Coster, dans la Revue artistique, n°26, mai 1879, p.497).

L'observation d'autres techniques corrobore ces conclusions. Lorsqu'un écrivain insère un dialogue dans un contexte narratif, il peut choisir pour cette conversation des formes internes différant par les procédés mis en oeuvre afin d'obtenir certains effets spéciaux (harmonie ou opposition entre dialogue et narration, couleur locale ou sociale, etc.). La diversité des tons est grande entre "le ton romanesque (les personnages parlant tout bonnement de la même manière que l'auteur écrit) et cet autre extrême qu'est le ton réaliste ou, plus justement, pseudo-réaliste" (visant à donner l'impression d'une transcription fidèle)⁸³. Or, nous savons que De Coster se tient beaucoup plus près du premier pôle que du second. Il aurait pu rédiger les parties narratives de son oeuvre en une langue rigoureusement moderne, tandis que les paroles mises dans la bouche de personnages historiquement situés auraient été systématiquement transcrites en un "vieux français" authentique ou non. Ainsi aimait à procéder le bibliophile Jacob. La tendance de l'auteur à rendre le niveau d'archaïsme constant montre à suffisance qu'il n'est pas mû par un souci de réalisme chronologique.

D'ailleurs, l'épopée d'Ulenspiegel est un bien curieux livre d'histoire : il donne bien peu de dates; les précisions qu'il fournit sont illusoire; son héros ne vieillit pas; les attaques des chapitres donnent aux indications chronologiques une valeur poétique et intemporelle; On peut donc dire de De Coster qu'il n'est pas un "passéiste"⁸⁴. "Bien que son récit soit localisé, et limité par une date historique, il prend [...] une signification plus lointaine et plus haute"⁸⁵. Il n'est ni une oeuvre de science, ni un libellé politique.

83 Jacques-Gérard LINZE, La Conversation dans le roman, dans la Revue Générale, 1970, n°7, pp.36-37.

84 Boris POURICHEV, op.cit., p.VIII.

85 Fr. NAUTET, op.cit., p.101.

Dans l'Ulenspiegel, ce n'est nulle part un historien ou un homme de parti qui parle. Seul un moraliste a jeté, au fil des pages, quelques pensées ou quelques images pour fleurir le thème qui lui est cher : la liberté. De cette optique découle une certaine valeur universelle, voire symbolique, de l'oeuvre. Celle-ci prétend nullement "donner une image servilement photographique des luttes de libération du peuple néerlandais, mais, au contraire, la quintessence humaine générale de leur rébellion démocratique contre les forces politiques, religieuses et humaines d'obscurité et d'oppression, contre la tyrannie absolutiste, le catholicisme, etc. A cause de cet objectif qui est le sien, de Coster est pleinement justifié d'appeler son livre une légende"⁸⁶.

Force nous est donc de constater une fois de plus l'existence d'un équilibre. L'archaïsme de la Légende a la puissance d'évoquer un dépaysement temporel tout en conservant à l'oeuvre sa valeur universelle. Le passé dans lequel il plonge le lecteur, ce n'est pas le passé de l'histoire, mais le passé de la légende : tous ses éléments "allontanano l'evento in un vago passato di leggenda, come un sospiroso c'era una volta!..."⁸⁷.

86 G. LUKACS, op.cit., pp.241-242. Le sociologue poursuit : "La relation avec le présent reste abstraite, parce que la représentation du passé héroïque aussi est abstraite : en partie naturaliste, épisodique et anecdotique, en partie symboliste, légendaire et héroïque. L'intention de de Coster est d'amener le passé héroïque aussi près que possible du présent en l'élevant à la 'légende', de porter les terreurs de l'époque d'oppression, l'héroïsme simple et joyeux du peuple à un niveau universellement humain et par là directement contemporain" (p.234); nous n'avons rien à ajouter à ces lignes.

87 A. MOR, op.cit., p.85. Hugo Claus, dans sa première adaptation théâtrale de la L.U., place l'action dans "un seizième siècle imaginaire" (Amsterdam, De Bezige Bij, 1965, p.5). Il n'en faut pas plus pour que R. Gheysselinck déclare que D.C. plaçait, lui, son héros dans le "vrai" seizième siècle.

§ 4. Archaïsme et valeurs populaires.

La Légende d'Ulenspiegel est une "oeuvre populaire", peut-on lire dans nombre de manuels ou de préfaces⁸⁸. Encore faudrait-il s'entendre sur les implications de l'adjectif, à l'imprécision aussi redoutable que régional. En un premier sens (A), un livre est dit populaire lorsqu'il obtient un important succès de diffusion, et que sa distribution suit certains circuits étudiés par les sociologues. Dans une seconde acception, l'adjectif signifie "ce qui exprime l'être du peuple". On parlera ainsi de "danses populaires", de "sagesse populaire". Précision cependant illusoire, puisqu'elle renvoie à une autre polysémie, celle de peuple; qu'y a-t-il de commun entre le démos des grecs et le Peuple des romantiques ? On arrive ainsi à une multitude de conceptions parmi lesquelles nous en détacherons deux. La première : "l'oeuvre populaire" est proche de la Naturpoesie herderienne, dont les ressorts essentiels sont le folklore et la simplicité (B); la seconde : "l'oeuvre populaire" est celle qui exprime un sentiment de classe (C). Dans un quatrième sens, nous pourrions utiliser l'adjectif lorsque l'artiste fait usage d'éléments thématiques ou linguistiques appartenant à la parlure dite populaire sans que cette insertion engage nécessairement le fond de l'oeuvre (D).

88 Ex. : "Ce livre-là est très nettement un livre populaire, c'est à dire un ouvrage composé pour le peuple et qu'on dirait composé par le peuple" (H. JUIN, op.cit., p.II). Pour L. Delattre, la L.U. est "le modèle du genre" populaire (L'inspiration populaire dans la prose française en Belgique, dans Belgique artistique et littéraire, t.XXVI, 1912, p.122); tel autre critique parle de "livre peuple" (Jules DUJARDIN, Charles De Coster, dans La Fédération artistique, t.XXI, 1894, n°41, p.459) et Camille Lemonnier de "grand livre des Peuples". Etudiant la langue de la L.U., Ch. Bruneau déclare: "C'est l'élément populaire qui prédomine" (ms. de Br., XIII,2, f.1 de la notice D.C.).

Nous n'avons pas à nous poser la question de savoir si l'Ulenspiegel est une oeuvre populaire, au premier sens (A), puisque c'est plus l'oeuvre elle-même qui nous intéresse que son mode de diffusion et de consommation, encore que les deux études qui puissent avoir des points de contact⁸⁹. D'ailleurs une première réponse à cette question n'exigerait pas de longs développements: en langue française tout au moins, le livre de Charles De Coster ne peut être dit "populaire"⁹⁰.

Du second problème, nous avons parlé dans les chapitres consacrés aux archaïsmes de civilisation, au proverbe et à la chanson. Il y a en effet de nombreuses connexions entre l'oeuvre et la tradition populaire au sens (B). Le nom même du héros est significatif: en mettant Ulenspiegel au centre de son épopée, De Coster faisait de celle-ci l'héritière avouée du livret de colportage où, des siècles durant, Ulespiègle ou Eulenspiegel perpétra ses facéties⁹¹.

89 Notamment en ce qui concerne le succès de l'oeuvre en langue française.

90 On connaît la popularité de la L.U. en U.R.S.S.: il en existe à ce jour plus de 22 éditions et adaptations dans diverses langues de l'Union Soviétique. Elles totalisent plus d'un million d'exemplaires. En langue allemande, nous comptons plus de 47 éditions. Notons que D.C. ne réservait certainement pas à un très large public cet ouvrage luxueusement (in-quarto orné de 14 eaux fortes - 32 dans l'édition de 1869 - d'artistes réputés, dont Félicien Rops). Cfr J. Hanse, dans LFB, 311, à propos des Lég. flam.

91 Cfr H. LAPPENBERG, D. Thomas Murners Ulenspiegel, Leipzig, 1854; L. DEBAENE, Het Volksboek van Ulenspiegel, Anvers, De nederlandsche boekhandel, 1948; P. HAMELIUS, Introduction à la littérature française et flamande de Belgique, Bruxelles, 1921, chap. XVI; Han D.C., 183-198, J. Hanse, d'Eulenspiegel à Ulenspiegel par l'Uylenspiegel, dans Le Thyrsé, 1968, n°3, pp. 9-12, 179-181; José BRUYR, De l'Ulenspiegel des Légendes à la Légende d'Ulenspiegel, extrait du Figaro repris dans la Ren. Occ., t. XXI, 1927, pp. 183-188, et A propos du centenaire de Charles De Coster. Les origines de l'Ulenspiegel", dans le Mercure de France, t. 198, 1927, pp. 70-75; Eugène BACHA, La Légende d'Ulenspiegel, dans La Jeune Belgique, 2e série, t. I, 196, pp. 157-158;

Des aspects importants du caractère de Thyl et un grand nombre de ses aventures procèdent de cette tradition. Mais en l'adoptant, De Coster a complètement - pas toujours avec bonheur, aux dires de certains⁹² - recréé son personnage⁹³. Son but n'a pas simplement été de faire revivre un héros d'almanach, pour égayer les chaumières ou pour rappeler le bon vieux temps et les coutumes ancestrales. Si l'Ulenspiegel a beaucoup de points communs avec le genre du conte (manichéisme, perception particulière du temps, abondance de la parémiologie, etc.), son orientation n'est pas celle du roman populaire à la George Sand. Et si, dans certains écrits, l'artiste a pu louer la façon dont ses prédécesseurs peignaient le peuple⁹⁴, la masse qui vit dans sa grande oeuvre ne se confond pas avec le mythe inventé de toutes pièces pour les besoins de la bourgeoisie romantique, assoiffée d'arcadiennes bergeries et qui nommait Peuple dans le livre ce qu'elle appelait populace dans la rue.

Car De Coster jette un autre regard sur le peuple; et nous abordons ici la troisième acception du terme. L'auteur a voulu restituer à ce populaire, ainsi qu'il aime à dire, sa véritable place dans les mouvements historiques. Mieux, il ne craint pas de lui donner un peu plus que son dû. Pour lui, en effet, la guerre des Pays-Bas n'est pas seulement une lutte de princes et une guerre religieuse, c'est encore et surtout un soulèvement populaire, partant du menu monde d'artisans et d'âmes simples qui grouille dans sa Flandre. C'est à travers

André KEDROS, Thyl Ulenspiegel et autres héros populaires; H. PLARD, De Coster et la tradition, dans la Revue de l'Université de Bruxelles, oct.-déc., 1968, pp.5-7; Tijl Ulenspiegel Wereldburger, Anvers, Volkskundemuseum, 1968.

92 Cfr G. LUKACS, op.cit., p.244.

93 Voir par exemple, Han. D.C., 191,198,204,241 et passim.

94 Cfr Elisa, 139.

les cabarets et les tavernes, les troupes de soudards, les pèlerinages et les processions, les marchés, les champs de foire et les kermesses, les maquis, les manifestations de foule devant les magistrats, que nous mène le poète. D'une certaine façon, le rôle de la masse n'est pas toujours apparent en tant qu'acteur du drame : l'Ulenspiegel n'est pas Germinal. Sans doute cela tient-il pour une part à la construction fragmentée de l'ouvrage. Mais cette masse est omniprésente, se pressant comme sur certaine toile de James Ensor, et les héros du livre sont ses plus purs représentants : Thyl, dont la roture se blasonne de trois pintes d'argent au naturel sur fond de bruinbier, Claes "le vaillant manouvrier sachant, en toute braveté, honnêteté et douceur, gagner son pain"(I,5,p.10).

Il y a plus. On sait que De Coster était profondément sensible aux inégalités de son siècle⁹⁵. Ces préoccupations sociales, il a voulu les faire transparaître clairement dans son texte. Sinon, comment expliquer la parataxe qui clôt la saisissante vaticination où, par la voix de Katheline, l'écrivain nous livre habilement le plan et la signification symbolique de l'oeuvre :

Et en haut se tiendront les mangeurs de peuple; en bas les victimes; en haut frelons voleurs, en bas abeilles laborieuses, et dans le ciel saigneront les plaies de Christ (I,5,p.10).

Ainsi c'est dès le début, et dans un passage capital, que l'auteur a tenu à introduire l'antagonisme entre l'exploité et le profiteuse, entre le puissant et le petit⁹⁶.

95 Cfr A. GERLO, Charles De Coster en het sociaal vraagstuk, dans Tijdschrift van de Vrije Universiteit van Brussel, t.I, 1959, pp.20-30 et J. BARTIER, De Coster et le jeune libéralisme.

96 Ce jeu d'opposition se poursuit tout au long du livre. C'est tantôt la morgue nobiliaire qui s'exprime par la voix de tel seigneur: "Il lui faudrait mettre une poire d'angoisse dans la bouche afin de l'empêcher de s'élever ainsi, elle

Et là où un pur romantique se fût apitoyé sur la misère du peuple, De Coster préfère nous entretenir du travail de ce peuple. La réflexion du jeune Dammois condamné à errer sur les routes d'Europe est assez éloquente :

Si j'étais vaillant manouvrier, il m'eussent volé, en me faisant pèleriner, le fruit de trois ans de labeur. Mais c'est le pauvre Claes qui paye. Il me rendront mes trois ans au centuple, et je chanterai pour eux la messe des morts de leur monnaie.

Enfin, le sens de la vision mystique finale est clair : on y assiste notamment à la vengeance sacrée de toute l'humanité des humiliés et offensés .

Ainsi peut-on soutenir - et d'autres l'ont dit mieux que nous ne le pourrions - que la Légende est une oeuvre pleinement populaire. Mais pourrions-nous en dire autant si l'adjectif est pris dans sa quatrième acception ? Car c'est elle qui, en définitive, nous intéresse le plus vivement, l'élément linguistique y ayant la part la plus importante. Formulons donc la question d'une manière précise : l'archaïsme a-t-il valeur populaire dans l'Ulenspiegel ? Même ramenée sur le terrain linguistique cette notion reste assez floue. En dépit du mélange des variantes diaphasiques sociales de la langue, dont l'individualité marquée va disparaissant, on peut distinguer "aux deux extrémités de l'échelle deux parlures bien définies : la parlure bourgeoise et la parlure vulgaire"⁹⁷. En général, la parlure dite vulgaire réalise des tendances naturelle de

elle manante, contre moi noble homme" (IV,5,p.368), ou par telle constatation désabusée : "C'est un accord souverain entre princes de s'entr'aider contre les peuples" (I,28,p.43). C'est tantôt la méfiance du grand qui voit que sa supériorité n'est pas un bien inaliénable (id.,p.44).

97 D.P.,I,50. **Notons** que la terminologie est loin d'être fixe. Beaucoup d'ouvrages s'exacerbent à distinguer familier, vulgaire, populaire, usuel, etc. (Cfr,p.ex.,M. COHEN, C'est rigolo n'est pas populaire, dans F.M., t.XXXVIII,1970,pp.1-9; Robert DAGNEAUD, Les éléments populaires dans le lexique de la Comédie humaine d'Honoré De Balzac, .l.n.n.,1954,pp.20-23).

l'idiome que la norme combat, et qui ont trouvé refuge dans les couches les moins touchées par l'enseignement. Retrouvons-t'on les traits caractéristiques de cette langue populaire dans la Légende ?

Ce langage se caractérise tout d'abord par certains phénomènes articulatoires. Mais on ne peut guère comparer la prose de l'Ulenspiegel avec le langage étudié par Henri Bauché⁹⁸ : nous n'avons rencontré ni troncations, ni amuïssements anormaux, réductions de groupes consonnantiques, assimilations pathologiques, métathèses, dissimilations, agglutinations, aucun vocable dont la graphie tendrait à mimer l'oralité. Notre moisson est nulle également en ce qui concerne les grands traits morpho-syntaxiques propres à la parlure populaire : réductions analogiques de formes irrégulières, notamment dans les substantifs pluriels et les conjugaisons, décumuls des relatifs, formes spéciales d'interrogation... Quelques faits syntaxiques peuvent relever à la fois de l'archaïsme et du langage populaire, puisque le "français avancé est bien souvent un français archaïque dans la mesure où beaucoup de 'fautes' incriminées par la norme actuelle correspondent à l'usage de grands écrivains du passé"⁹⁹. Les tournures de ce type que connaît la Légende sont presque toutes celles que nous avons énumérées quand nous avons parlé du régionalisme et du dialectisme. Mais l'éthos de ces traits stylistiques ne peut pas plus être populaire qu'il n'était régional, puisqu'ils s'insèrent dans des familles de procédés dont certains refusent toute connexion avec la parlure vulgaire. On ne peut donc manquer de trouver surprenant le raccourci de Hubert Juin, selon

98 Le Langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris avec tous les termes d'argot usuel, Paris, Payot, 1920.

99 Pierre GUIRAUD, Le français populaire, Paris, P.U.F., 1965, p.30 (coll. "Que Sais-je", n°1172).

qui De Coster use "d'un langage populaire dit ancien"¹⁰⁰.

On conviendra donc que l'auteur n'a pas voulu, comme Zola dans l'Assommoir, se livrer à un "travail purement philologique", en coulant "dans un moule très travaillé la langue du peuple". Mais allons-nous refuser à cette Légende tout rapport avec des valeurs populaires ? Non, car c'est plus par un ton que par la reproduction vétilleuse de traits de langage tératologiques que la prose de Charles De Coster se rapproche de la diction populaire. Charles Bruneau a noté le fait avec bonheur : "La tonalité 'populaire', de même que, dans les tragédies classiques le ton noble, résulte souvent d'exclusives : De Coster s'applique à n'employer aucun terme savant, et évite avec un soin scrupuleux tout ce qui pourrait rappeler les styles à la mode sous le Second Empire. Méprisant tous les popularismes courants (et faciles) [...], il ne donne jamais cette impression de vulgarité qui caractérise la plupart des textes pseudo-populaires, et sa langue, naturelle dans la bouche des gens du peuple, ne détonne pas quand l'auteur aborde les grands sujets"¹⁰¹.

Car cette parlure possède encore bien d'autres caractéristiques. La toute première, c'est sa richesse en procédés qui lui assurent une très haute teneur expressive¹⁰² : suffixation parasitaire, tendance pléonastiques, anacoluthes, et toutes ces tournures d'intensité qui foisonnent dans les français avancés.

Cette caractéristique va nous permettre d'observer quelques autres valeurs du vocabulaire de la Légende. On n'aura pas manqué de remarquer, en effet, le pas que la connota-

100 Op.cit., p.II. L'arch. serait donc secondaire dans la manœuvre stylistique de D.C. H. Juin pense surtout à la saveur des parlers de périphérie.

101 Br., XIII, 2, ms., ff.3-4.

102 P. GUIRAUD, op.cit., p.78 .

tion y prenait sur la dénotation. Cette irruption de l'affectivité se traduit par divers procédés : emploi assez régulier, quoique discret, de l'hypocoristique, jeu de la suffixation qui, dans les déverbatifs, substitue souvent le mot-impersonnel au mot-action, importance des adjectifs où l'appréciation se trouve souvent doublement exprimée, par le thème d'abord, par le suffixe ensuite. Par son mécanisme, l'archaïsme est d'ailleurs bien propre à véhiculer l'expressivité, puisqu'il n'existe qu'à travers la perception d'un couple synonymique où le terme de référence (du fait de sa plus grande diffusion) est moins riche sur le plan de la connotation que le terme rare et marqué. Même remarque en ce qui concerne la syntaxe. Nous y avons plus d'une fois relevé l'importance des procédés ayant pour effet de resserrer étroitement l'objet et sa qualification : nombreux phénomènes d'ellipses, traits syntactiques comme l'antéposition de l'adjectif. Nous avons assez insisté sur ce trait en cours d'analyse.

Mais dans quelles directions s'exerce cette expressivité ? Essentiellement vers la truculence, la verdeur. Certains traits, en effet, sont plus que familiers. Il y a tous ces mots qui chantent "l'épopée intimiste, du boudin et de la bière"¹⁰³ : pansal, bauffrer, ventralité, ivrogneux, pansard, empiffrement. Un bon nombre de réalités considérées comme plébéiennes sont mises en évidence par le groupe déterminatif "de cuisine", ou localisées par "en cuisine". Parmi ces groupes où manque l'article, "de gueule" est en bonne place : "besogne de gueule" (I,37), "ami de gueule" (I,35,I,47), "gratitude de gueule" (I,66) et "reconnaissance de gueule" (V,4), "patenôtre de gueule" (III,27), "science de gueule" (IV,17) "prisonnier de gueule" (id.). Parmi les couples de gérondifs on trouve "buvant et bouffant" (III,35). Il y a encore les

103 J. HANSE, Hommage à Charles De Coster, p.175.

termes qui expriment une vision assez péjorative des choses, ce qui est conforme à la vision élémentaire que manifeste souvent le langage populaire : crevaille, prédicastre, prêcheux. Même un mois de l'année sera dit grelard. On pourrait encore citer bien d'autres exemples : n'avons-nous pas constaté la fortune que connaissent certains suffixes tels que -erie, -ard, -eux ? D'autres termes désignent, souvent de façon imagée, des réalités que l'on peut considérer comme un peu gauloises : crapule, gouge, folle-fille, bagasse. D'autres encore nous plongent dans une ambiance digne d'une cour des miracles : belîtres, larrons, claquedents, brimbeurs, guenillards... Le vocabulaire de l'invective est également très riche : bougre, chiennaille, matagot, chichard, gloutu. On n'en finirait pas de citer tous les mots qui participent du registre de la truculence : cul-de-cuir, faux-visages, horrifique. Un autre secteur du vocabulaire se cantonne dans le plaisant (baudoyer, califourchonner...) et achève de donner au vocabulaire de la Légende une réelle puissance caricaturale. Car c'est bien cet effet que vise une partie importante des traits archaïsants de l'oeuvre. Qu'il nous suffise de rappeler la paronomase, l'accumulation, certains appellatifs ou proverbes, nombre de termes rabelaisiens...

Tout ce lexique, dans lequel entre la majeure partie des vocables que nous avons étudiés est souvent aidé par la syntaxe : trajection d'adverbes, mise en valeur par ellipses, etc. Qu'il exprime une verve toute roturière ne permet cependant pas d'assimiler automatiquement l'archaïsme à la langue populaire. Car s'il en était ainsi, on verrait une grande part du vocabulaire non archaïsant emprunter la même voie. Or on n'a rencontré aucun mot de ce registre dont le cachet soit moderne¹⁰⁴. Par exemple, le lexique de l'invective ne contient

104 La confrontation avec les listes de R. DAGNEAUD (Les éléments populaires dans le lexique de la Comédie humaine)

aucune de ces injures que le XIXe siècle a pourtant créées en abondance ¹⁰⁵, et, quoi qu'aient soutenu certains critiques, aucun terme d'argot. Par sa langue, Charles De Coster renie donc tout compromis avec le réalisme populiste¹⁰⁶.

Il n'en reste pas moins que la luxuriante richesse verbale qu'il nous a donné d'observer donne au livre entier une vigueur et une sève bien populaire. Une sorte de naïveté du langage également. Et c'est peut-être par l'affectation d'une grande simplicité que la prose de la Légende rejoint le mieux le parler des humbles. On a vu que De Coster ne craignait pas l'accumulation des termes, le négligé savoureux, les exagérations paroxystiques. Cette naïveté se traduit par d'autres procédés : la redite fréquente, les maladresses formelles dans les pièces régulières, les parallélismes, la diction parémiologique et surtout la parataxe¹⁰⁷. Tour à tour "livre de haulte gresse", sarcastique, grinçant, l'Ulenspiegel s'alimente aux sources vivifiantes d'un langage libéré.

est parlante : des quelques 700 mots ou expressions de Balzac et des centaines de termes appartenant à d'autres auteurs, on ne trouve qu'une poignée dans la L.U. : nocer, gausseur, museau, bougre, gueule.

105 Cfr Br., X à XIII.

106 La prudence de D.C. à ne pas laisser son texte s'assimiler à une oeuvre populaire se note dans de nombreux détails : ainsi, bien que la spontanéité et l'irrégularité des chansons du premier groupe soient les caractéristiques d'un art populaire, on ne peut trouver les autres traits qui accompagnent presque obligatoirement ceux-ci dans les pièces traditionnelles.

107 Ch. Bruneau (id.loc.) donnait aussi comme populaires l'abondance des comparaisons culinaires, la présence d'images extravagantes, l'humanisation des concepts, les formules d'attestation (ex.: IV, 3, p. 361).

§ 5. Archaïsme et élégance.

Dans le paragraphe précédent, le lexique a presque monopolisé notre attention. Il nous faut cependant remarquer qu'une part appréciable du vocabulaire a échappé aux cadres dressés jusqu'ici. Part moins voyante peut-être, car elle pâlit un peu à côté des mots les plus hauts en couleur.

Ne parlons point des diminutifs, dont nous avons étudié le rôle plus haut et qui viennent souvent, dans les lignes de la Légende, apporter une note de délicatesse et de sensibilité. D'autres archaïsmes font partie d'un registre élevé, et amènent avec eux grâce ou majesté. Nous pensons à ces mots à la tonalité poétique, comme ponant ou scintille, à ces mots du sermo sublimis que sont choir, ouïr, présentement, etc. Nous ne nous sommes pas privé d'insister sur ce point : généralement le jeu de la pesée lexicale s'exerce dans la direction d'une langue plus élégante, plus noble.

Mais ce n'est pas tellement dans le vocabulaire que la tendance à l'élégance se marque¹⁰⁸. Ici se séparent archaïsme lexical et archaïsme syntaxique. Au premier, la truculente et la verdeur; au second la discrète élégance. La syntaxe vient

108 Si l'on admet le lieu commun voulant que l'élégance soit pour le contemporain l'éthos principal du français classique, on notera que les termes les plus caractéristiques de cette langue (airain, onde, coursier, courroux) n'ont pas leur place dans la L.U. (exception pour quelques mots comme chef). Cfr G. GOUGENHEIM, la formation du vocabulaire français classique, dans Atti dell' VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi, pp.155-162. Nous pouvons aisément mesurer l'intersection entre le vocabulaire de la L.U. et celui qui spécifie le français classique en confrontant nos dépouillements aux listes de D. Lag. Nous obtenons ainsi 122 unités communes, dont 33 sont déjà des arch. ("mots burlesques", "marotiques", condamnés par le bon usage) et 30 des termes de civilisation. Il reste donc 59 unités communes à éthos classique.

souvent contrecarrer la dureté trop accusée de certains traits lexicaux. La plupart des métataxes confèrent à la prose de la Légende une allure classique du meilleur aloi. Faut-il rappeler l'antéposition des pronoms personnels atones et des adverbes pronominaux, la postposition des adverbes de négation, l'échange de fonction entre prépositions, le pronom complément atone devant les impératifs ? C'est encore le même effet que dégagent de nombreuses pesées syntaxiques : choix des relatifs, de la préposition en devant l'article, pesée des temps, etc. Certains phénomènes appartiennent même en propre à ce qu'il est convenu de nommer la langue poétique. C'est, par exemple, le cas de certaines antépositions d'adjectifs.

Nous croyons ces phénomènes importants. Nous l'avons souligné, la syntaxe constitue une structure et est, par nature, fortement répétitive. Les traits classiques ont donc une haute fréquence et jouent au sein du texte un rôle capital. Sans doute est-ce par cette étroite collaboration d'un lexique et d'une syntaxe que De Coster parvient le mieux au subtil mélange du style haut et du style bas.

Nous voici au terme d'un débat délicat. On a pu voir que l'archaïsme n'exerçait pas dans La Légende une fonction unique. Tour à tour burlesque et coquette, grossière et raffinée, la langue de l'Ulenspiegel se situe au centre d'un jeu de forces antagonistes qui lui donnent tantôt une valeur et tantôt la lui refusent. On ne peut donc poser aucune équation : l'archaïsme n'est pas le régionalisme, ou le langage populaire, pas plus qu'il n'est morgue de lettré ou réalisme historique. Il emprunte un peu à toutes ces valeurs sans pourtant jamais s'y fondre complètement.

Le noyau qui rend cohérentes ces tendances si diversifiées, c'est sans doute dans le terme de "légende" qu'on pourrait le trouver. L'Ulenspiegel met en scène des êtres bien précis, mais qui se trouvent être en même temps des hommes de partout et de nulle part; son argument se développe sur une toile de fond historique, mais de même, en provoquant une sorte d'évasion intemporelle, il atteint l'universalité; la narration adopte un ton rude et familier, mais les exagérations et un fort coefficient de stylisation lui apportent une certaine dose d'irréalité, tandis qu'un fond de poésie empreint toute l'atmosphère. Telle est la prose que Charles De Coster a choisie pour informer la matière épique de la légende, des aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel.

CONCLUSION,
=====

Deux interrogations se posaient au départ de cette étude. La première portait sur un fait linguistique : qu'est-ce que l'archaïsme, et dans quelles conditions un écrivain peut-il s'en servir ? Ces problèmes, nous les avons abordés sous un angle théorique pour les suivre ensuite à travers un sujet d'expérience privilégié. Et c'est ici que la seconde question rejoint la première : comment a-t-on pu faire d'un seul texte des lectures aussi contradictoires que celles que nous avons commentées ? Sujet privilégié, car La Légende d'Ullenspiegel et de Lamme Goedzak ne se pose pas seulement comme un témoin historique, mais encore comme une oeuvre d'art, une réussite : Michel de Ghelderode n'y voyait-il pas "le plus beau et le plus durable livre de langue française écrit de tous temps en ce pays"¹ ?

L'examen de détail a permis de mettre en lumière un certain nombre de techniques dont procède cette qualité. Ce n'est pas sur ces mécanismes, leur description et les effets dégagés qu'il convient de revenir ici, puisqu'aussi bien la cinquième partie du travail fournit nos conclusions sur ces points. Nous désirons simplement attirer une dernière fois l'attention sur l'originalité de la tentative de Charles De Coster et sur son sens profond.

Manier l'archaïsme et en faire la base d'un ouvrage original est un pari. Rares sont les oeuvres où l'archaïsme constitue l'assise de la réussite esthétique. Ce pari, De Coster, qui déclarait : "Je voudrais tant ne marcher sur les traces de personne, me faire une spécialité"², l'a tenu. Il fut bel et bien, selon le mot de Stapfer à propos de Rabelais, un

1 Sur De Coster et Verhaeren, dans Ren. Occ., t.XX (mars 1927), p.442. Pour M. Gauchez, D.C. "est le premier styliste de chez nous" (Le centenaire de Charles De Coster, id.loc., p.277).

2 Lettres à Elisa, p.183.



"oseur". Et "l'usage de cette langue pénétrée d'archaïsme, c'est la forme de son audace"³.

Il nous a été donné de constater que l'archaïsme, rendant compte à la fois du détail et de l'organisation du texte, est la pierre d'angle du style de Charles De Coster, que tous les autres éléments s'y fondent, depuis le dialectisme jusqu'au flandricisme. Il est omniprésent dans l'oeuvre sans jamais être pour cela source d'opacité, car il n'est point servile imitation ou recherche de philologue.

Cependant, l'archaïsme constitue bien une manière d'écran entre le lecteur et les faits que l'auteur lui narre. Sa présence dénonce en effet la littérarité du texte dont il devient le support. D'une manière assez approximative, Damourrette écrivait : "C'est toujours en vue d'en effet que ces écrits [les pastiches] ont été composés, et il ne viendrait à personne l'idée d'écrire un ouvrage didactique dans la langue des siècles écoulés"⁴. Constatation banale ? Mais en l'occurrence, le truisme n'est pas inutile. Reportons nous à la célèbre conférence où Roman Jakobson schématise de façon saisissante les diverses fonctions du langage : un émetteur envoie un message à un récepteur par l'intermédiaire d'un canal; le message est codé et il se réfère à un contexte. Ces facteurs donnent naissance à autant de fonctions différentes, en principe cumulatives, mais le plus souvent hiérarchisées selon le type d'acte communicatif. En pratique, la fonction référentielle domine, mais le message peut également être centré sur le destinataire (fonction expressive) ou sur le destinataire (conative); parfois, l'accent est mis sur le code (fonction métalini-

3 R. GUIETTE, [Introduction] à la L.U., Bruxelles, Asedi, (1969), p. 14.

4 Archaïsmes et pastiches, p.182; c'est nous qui soulignons.

5 Linguistique et poétique, dans Essais de linguistique générale, Paris, Ed. de Minuit, 1963.

guistique), voire sur le contact (phatique); restent les messages centrés sur eux-mêmes, par prédominance de ce que Jakobson nomme fonction poétique. On peut cependant penser que l'illustre linguiste a quelque peu faussé l'analyse du phénomène en faisant du message un facteur parmi d'autres. En réalité, le message n'est rien que le produit des cinq autres paramètres. Si l'on veut accorder au message ce caractère totalisant, on conviendra que la fonction poétique est elle-même transcendante par rapport aux autres fonctions du langage. Chaque perturbation ou nouveauté dans le fonctionnement d'un facteur attire l'attention sur le message pris en lui-même.

C'est de la sorte que tout message peut-être plus ou moins poétique. Lorsqu'il tend vers la communication pure, le message s'abolit dans l'acte de transmission; le matériau disparaît derrière le signifié. Valéry l'avait magnifiquement pressenti. Mais cette transparence ne se rencontre point dans l'Ulenspiegel. Une partie de l'attention doit sans cesse se reporter sur les matériaux du message; et le lecteur a conscience d'être devant une façon inhabituelle de dire les choses. Ainsi la prose de Charles De Coster exerce-t-elle une fonction poétique, qui contrebalance la valeur strictement référentielle de l'oeuvre. Au réalisme, elle oppose son irréalisme. Je m'explique.

On a pu dire que la Légende était un écrit "réaliste". Mais il faudrait s'entendre sur la valeur du terme ici utilisé: on sait depuis longtemps qu'il est polysémique. Dans un article suggestif, le même Jakobson a bien mis en lumière toutes les ambiguïtés de ce terme malchanceux⁶. Et d'énumérer

⁶ Le Réalisme artistique, dans l'ouvrage déjà cité Théorie de la littérature, Textes des formalistes russes, pp.98-108.

ses significations possibles : réaliste est l'oeuvre que l'auteur propose comme vraisemblable (sens A), ou celle qui est perçue comme vraisemblable (B); le réalisme peut aussi être la somme des traits caractéristiques d'une école ou d'une doctrine artistique du XIXe siècle, baptisée par Courbet, illustrée par Flaubert, prolongée par Zola (C), ou la narration de traits inessentiels à l'affabulation (D). Encore chacune de ces acceptations laisse-t-elle place à une nouvelle amphibologie. Ainsi l'effort vers la vérisimilitude (A) peut-il être vécu de deux manières : "tendance à déformer les canons artistiques en cours, interprétée comme un rapprochement vers la réalité", et "tendance conservatrice limitée à l'intérieur d'une tradition artistique et interprétée comme une fidélité à la réalité" (A₁ et A₂). A ces significations, dont l'analyse remonte à 1921⁷, il faut en ajouter une.

Dans un univers idéologique précis, et surtout depuis Maxime Gorki, réalisme possède un sens différent: grosso modo, est réaliste la littérature qui peut-être dite porteuse d'éléments de progrès. Encore le terme a-t-il, selon les époques et les contextes, engagé des contenus très divers : il y a assez peu d'éléments communs entre le jdanovisme le plus étroit et le manifeste d'Ostrowsky.

Mais, il est peut-être possible de fournir une définition du réalisme, à la fois historique et conceptuelle, qui assumerait ces diverses acceptations. On concevrait alors le réalisme comme "une tendance qui a pu, à une certaine époque, exercer une domination consciente sur la pensée esthétique mais ne s'en est pas moins manifestée très fréquemment à d'autres moments de l'histoire"⁸. Les pénétrantes analyses d'Erich Auer-

7 L'article a été publié pour la première fois en thèse dans Cerven à cette date.

8 Denis SAINT-JACQUES, Impossible réalisme, dans Etudes littéraires, t.III, 1970, n°1, p.9.

bach montrent ainsi, à certains tournants de la tradition littéraire occidentale, une tendance à représenter la vie dans ce qu'elle a de quotidien et de pratique, cette réalité étant traitée dans un langage approprié. La constante esthétique de cette poussée vers le réalisme est une négation de la théorie classique des niveaux stylistiques, le "sermo gravis" (et non plus seulement les styles bas ou intermédiaire) étant utilisé pour parler de réalités triviales, qui deviennent ainsi "objets d'une représentation sérieuse, problématique et même tragique"⁹. Il reste que les principes théoriques commandant les différents choix techniques que l'on s'accorde à reconnaître au réalisme (sujets contemporains, personnages bourgeois ou prolétaires, saisis dans la contingence des faits historiques, détails du monde physique, présentés de manière positive) restent flous et tributaires d'un certain nombre de présupposés épistémologiques (la réalité, le vraisemblable, la mimesis), linguistiques (parallélisme de la langue et du réel) et esthétiques¹⁰.

Chaque fois qu'un critique se sert du mot réalisme pour dissenter de la Légende d'Ulenspiegel, il faut donc identifier la notion dont il use. Ainsi, ceux qui étudient surtout le contenu social de l'oeuvre et sa place dans le développement historique des lettres européennes la qualifient-ils de réaliste au sens E, puisqu'elle manifeste les tensions contemporaines, qu'en elle "convergent et se rencontrent tous les éléments déterminants, humainement et socialement essentiels, d'une période historique"¹¹. L'essai de Mitskievitch s'intitule d'ailleurs : Charles De Coster et le destin du réalisme dans la

9 E. AUERBACH, Mimesis, La Représentation de la réalité dans la littérature occidentale, Paris, Gallimard, 1968, p.549 (v. les pp. 549-552).

10. Cfr D. SAINT-JACQUES, op.cit., pp. 14-19.

11 G. LUKACS, Balzac et le réalisme français, Paris, Maspero, 1967, p.9.

littérature de Belgique. Cet emploi précis laisse peu de place à la discussion.

Mais la confusion reste grande : Georg Lukacs lui-même, se penchant sur le chef-d'oeuvre, passe continuellement de cette acception à la notion de "style réaliste", vite assimilé à la grossière naïveté. Thèse bien fragile, nous le savons. Le terme réalisme est aussi appliqué à De Coster dans un autre sens, plus proche de C. Il signifie alors : peinture des réalités considérées comme basses ou brutales. De nombreux critiques ont insisté sur cet aspect de l'oeuvre, les uns pour le stigmatiser, les autres pour en louer l'auteur. Dès la parution du livre, C. Picqué ne cache pas sa réprobation : "M. De Coster, de même que quelques auteurs du jour, a un faible pour les horreurs. Il décrit le tourment dans ses moindres détails avec un soin de questionnaire [...]. Ces scènes arrivent trop fréquemment, et à la longue vous en voulez légèrement à un livre qui vous peine et vous donne le cauchemar"¹². Maurice Wilmotte, féroce, n'a voulu apercevoir dans l'oeuvre que "les franches lippées, les innombrables jours chômés, les kermesses votives, le commerce des 'gouges', les corps-à-corps brutaux"¹³, à la quasi-exclusion de tous les autres aspects de cette épopée de la Liberté; sur les quelques vingt pages qu'il lui consacre, dix le montrent hypnotisé par les "nourritures, abondantes et grossières" (p.316). Avant lui, le délicat Octave Pirmez avait défini la Légende comme "un effroyable monument gothique, où la musique, l'encens, l'idéal sont absents. C'est la populace qui emplit"¹⁴. Plus tard, Léopold Rosy devait dire de l'auteur : "C'est un poète, c'est un artiste qui écrit l'épopée d'une race en plein devenir. Il le fait dans une notation

¹² M. Ch. De Coster et la Légende d'Ulenspiegel, p.400.

¹³ La Culture française en Belgique, p.313.

¹⁴ Dans Adolphe SIRET, Vie et correspondance d'Octave Pirmez, Louvain, 1888, p.137, lettre à Siret du 3 mars 1879.

matérialiste dominante qu'on lui a reproché, mais qui est cependant la caractéristique de la nationalité dont il est l'interprète et le peintre"¹⁵. En ce sens, il est exact que l'on pourrait cataloguer l'Ulenspiegel au rayon des oeuvres réalistes. Les réalités que cette épopée met en scène, tortures, guerres, ripailles, sont parfois crues, et certains éléments linguistiques sont bien, nous l'avons vu, de nature à accuser cette coloration¹⁶.

Pour réaliste peut aussi passer le souci qu'a l'auteur de présenter, derrière le manichéisme apparent de l'oeuvre, la vie dans sa complexité. Nous avons dit combien l'irruption de considérations économiques dans l'épopée avait de quoi étonner le lecteur. Réaliste encore, la pratique d'un certain behaviourisme, la peinture du comportement physique garantissant, mieux que l'analyse psychologique où De Coster n'excelle point, l'authenticité des attitudes mentales.

Mais à ce réalisme vient s'opposer, ou plutôt se superposer, un irréalisme. Edmond Vandercammen a été sensible à cette osmose lorsqu'il écrivait : "Cervantès et De Coster sont poètes modernes chaque fois qu'ils mélangent la réalité et le

15 La signification nationale de l'oeuvre de Ch. De Coster, dans la Revue Franco-Belge, mars 1927, p.147.

16 Notons en guise de parenthèse que sur le point de la crudité, l'Ulenspiegel de D.C. reste bien en-deçà de ce à quoi la tradition populaire de la Schwankbiographie nous a habitués. Dans le texte du cordelier Thomas Murner, le principal ressort comique de 17 chapitres sur 96 repose sur la scatologie.

rêve afin que celui-ci fasse de celle-là une plus profond sujet de méditation¹⁷. Charles De Coster, à une époque où toute la littérature française va se vouloir mimétique, et après avoir lui-même été tenté par le réalisme bourgeois, découvre les vertus de l'archaïsme et se met à jouer franchement le jeu de la convention littéraire. Le lecteur prend toujours connaissance des éléments de réalisme à travers l'écran d'un langage que nous pouvons dire artificiel, en ce sens que l'écrivain se veut un artifex.

Cet irréalisme (ou antiréalisme, ou hyperréalisme - nous ne nous attachons point au mot¹⁸) sert-il à adoucir, à minimiser ou à annuler les effets du réalisme ? Au contraire. Il s'établit entre eux un rapport dialectique, la part de réalisme conférant une certaine crédibilité à ce qui, dans son contexte, se présente comme irréaliste, l'irréalisme assurant en retour une théatralité aux événements narrés. Le dépaysement temporel dans lequel nous plonge l'archaïsme ne nous rend pas moins sensibles aux sentiments violents qui animent la tempête de l'histoire; la cruauté des supplices décrits avec minutie reste saisissante sous le langage qui les peint. Mais l'archaïsme réussit à schématiser les caractéristiques de ces sentiments, de ces scènes, à les styliser. Ainsi dans les scènes saisissantes que sont le bûcher de Claes, la torture de son fils, tous

17 De Don Quichotte à Thyl Ulenspiegel, dans B.A.R.L.L., t. XXXII, 1954, p.84. On notera d'ailleurs que les critiques n'emploient pas toujours le terme sans essayer de le nuancer. Potvin, en 1882, décrivait déjà la L.U. comme "une sorte de poème réaliste en prose" (Histoire des lettres en Belgique, p.289); A. Westerlinck (op.cit.) essaye de faire la part du romantisme et du réalisme chez D.C.; J. Hanse parle de "mélange de réalisme et de fantastique" (H.L.F., 308), R. Mortier d'un "réalisme intense et coloré", qu'il oppose au vérisme (op.cit., p.36).

18 Pas plus que Léo Spitzer quand il dénonce Le prétendu réalisme du Rabelais, dans Modern Philology, t.XXXVII, 1939-40, pp. 139-150.

les détails sont-ils fournis avec une froide objectivité, déjà productrice d'un grand effroi. Mais en même temps, ces épisodes sont construits comme des symphonies. Ce n'est plus seulement l'épreuve du Thyl, la mort du charbonnier. C'est aussi le sadisme réduit à son principe, la mort infamante par excellence; le supplice de Grypstuiver est aussi le rappel, le signe, de tous les autres bûchers et de toutes les autres souffrances. L'irréalisme prend ainsi le pas sur le réalisme tout en le conservant. Et nous croyons être ici au coeur de la démarche suivie par l'auteur. Celui-ci déforme et outre les objets pour les faire apparaître avec plus de force, il les colore pour rendre son lecteur - son spectateur - plus sensible à leur essence. De nombreuses techniques exploitées par De Coster possèdent en elles-mêmes cette double postulation vers le réalisme et l'irréalisme. Ainsi la minutie dans la description, lorsqu'elle tend à l'exhaustivité, est bien un des procédés dont l'écrivain réaliste se sert pour que les traits de son univers fictif corresponde le plus fidèlement aux phénomènes observables dans la réalité. Pourtant, lorsque cette minutie se traduit par l'énumération, n'est-ce pas un effet différent qui est obtenu : "Plus la description s'exaspère à serrer de près les détails moins le lecteur arrive à se représenter de façon satisfaisantes les objets décrits, l'accumulation brouillant les axes de référence"¹⁹. La perception cesse alors de s'organiser, chaque notation renforçant, de manière quasi-impressionniste, une caractéristique commune aux divers éléments. Tout en étant rendu par l'auteur les faits s'émancipent de leurs référents extérieurs. Dans la Légende, l'archaïsme augmente toujours la part de la connotation, renforce la caractérisation en rendant celle-ci, par sa valeur synthétique, inhérente aux choses elles-mêmes.

19 D. SAINT-JACQUES, op.cit., p.16. Ce qui s'explique bien, puisque le langage doit traduire de façon linéaire une perception globale.

La réalité est donc déformée, ou plutôt animée, par des motifs poétiques. Devrons-nous rappeler tous les mécanismes jouant en ce sens ? Citons, pêle-mêle, sans même parler des chansons, l'allégorisme, la fortune de l'adjectif, le soin que l'auteur met à disposer celui-ci et l'adverbe de façon à en faire ressortir au maximum les valeurs pictives, les redondances, la suffixation péjorative, l'ellipse des articles, l'hypocorisme, etc.

Le mode d'exposition lui-même semble dénoncer le mépris d'une construction rationnelle qui se voudrait reproductrice des enchaînements authentiques. Les événements sont le plus souvent présentés dans leur nudité (une nudité qui leur confère ce caractère de nécessité que l'on retrouve dans l'épopée et dans le conte), sans qu'il soit besoin de liaisons savamment établies pour mettre leurs relations en valeur. Leur représentation n'est nullement synthétique, mais juxtapositive, ponctuée de retours et de discontinuités, d'analogies qui se substituent aux articulations rationnelles. Qu'il nous suffise de rappeler les répétitions dynamiques, étroitement liées à la parataxe dans le domaine de la structure des phrases, le manichéisme soutenu de l'oeuvre, la diction proverbiale, qui fait de l'énoncé sa propre justification, les attaques de chapitres, faussement hypotaxiques, l'intemporalité, etc.

Nous voudrions encore faire remarquer que les autres procédés de mise en oeuvre dont nous avons peu parlé parce qu'ils ne sont pas en rapport étroit avec l'archaïsme convergent bien vers le même étymon spirituel. Citons, en refusant d'entrer dans le détail, les questions oratoires²⁰, le merveil-

20 Au plus fort d'un combat, le héros crie à ses compagnons : "Qui a les habits de drap et de soie des bourreaux? Qui a leurs armes?". Il lui est répondu : "Tous ! tous [...] Vive le Gueux" (IV, 12, p. 401).

leux, le grossissement épique, le manque absolu de contraintes physiques²¹, l'intrusion de détails donnant un tour apprêté à la narration²², les discrètes prosopopées²³, l'apostrophe à des personnages historiques absents²⁴ ou à des abstractions, etc.

Parmi ces caractéristiques techniques, nous retiendrons deux phénomènes dont l'irréalisme poétique semble bien rendre compte: l'inégale densité des chapitres en archaïsmes et la grande fortune de la forme dialoguée.

Certaines divisions sont moins que d'autres fertiles en archaïsmes. Et pourtant, nous avons constaté qu'il n'y avait pas rupture de ton. C'est que le noeud de l'oeuvre est bien cet "irréalisme poétique" et que, dans les chapitres en question, le gauchissement est assuré par d'autres moyens que ceux de l'archaïsme. Ainsi dans la première vision: parce qu'elle est par elle-même fantastique et allégorique, son créateur n'a nul besoin de recourir aux procédés qui lui sont familiers; c'est encore le cas du dernier chapitre, où l'on voit Nele veiller durant un jour et deux nuits le corps de son ami en dormition. De Coster y fait passer le lecteur du simple pathétique au merveilleux, puisque le héros, qui revêt alors

21 Cette absence de contraintes physiques se manifeste notamment dans la mobilité du héros. On le trouve tantôt en Allemagne, tantôt en Flandre, sur la mer ou sur la terre ferme, presque sans transition. Nous avons déjà dit un mot de son éternelle jeunesse et de son immortalité.

22 Exemple: la notation "La lune brillait" dans la relation de Lamme (V,7,p.437).

23 Nous avons déjà parlé des cloches de Haarlem. Dans le même chapitre, on entend aussi la voix d'un interlocuteur invisible, et un discours est mis sur les lèvres des citoyens, conçus comme une entité unique parlant sur un ton lyrique.

24 En IV,19, Thyl choisit, pour faire le point de la situation devant ses soldats, d'interpeller directement le duc d'Albe, sur le mode épique.

complètement son être symbolique, ressuscite et commence une existence nouvelle et glorieuse.

Le dialogue, généralement considéré comme "condition majeure de vraisemblance et d'intelligibilité"²⁵ dans la technique romanesque moderne, est une porte par laquelle entre victorieusement l'irréalisme poétique. J. Hanse estime d'ailleurs que cette forme prend une place abusive dans l'oeuvre, où elle remplacerait inopportunément la description²⁶. Et de citer un exemple : le chapitre IV, 17. Dans ce passage, les Gueux quittent leur navire, bloqué par les glaces, pour effectuer une razzia sur une ferme du rivage. Cette expédition, ce n'est pas De Coster qui la narre. C'est Ulenspiegel qui la raconte en même temps qu'il la vit. Il va jusqu'à décrire leurs propres actes à ses compagnons. Abus, dit J. Hanse. Poésie, répondons-nous. La parole de Thyl introduit une sorte de décalage entre la réalité des actes et leur perception par le lecteur. En

25 Jacques-Gérard LINZE, La Conversation dans le roman, dans la Revue générale, 1970, n°7, pp.33-35.

26 Han·D.C., 268, n.1. Notons avec J.-G. Linze, op.cit., pp.35-36, que le dialogue a souvent, dans le roman, pour mission principale d'éclairer le lecteur sur la psychologie du personnage. Mais d'autres genres - et le théoricien cite le conte antique ou médiéval - utilisent le dialogue au sein du récit non pour lui donner un brevet d'authenticité, mais "comme support de la description, comme prétexte à dissertation, comme source du climat poétique. Bien mieux, le dialogue pourra devenir un élément possédant sa valeur propre indépendamment de toute valeur significative dans le déroulement de l'action, dans l'explication des comportements ou dans la présentation du cadre" (p.36). Cette technique revient en faveur chez les écrivains contemporains (id., pp.47-48). R. Mortier fait, nous l'avons vu, un trait épique du discours direct chez D.C. Dans son travail de rédaction, ce dernier substitue souvent le discours direct à l'indirect. Moins fréquemment, il déplace la description sur les lèvres de ses personnages (Ex.: en III, 28, la description des richesses d'Anvers, aux ff.619-620, devient un monologue d'Ulenspiegel, lequel décrit également pour Lamme, aux ff.634-629, la taverne du Bas-Escout et ses pensionnaires).

faisant passer les faits à travers la vision de ses personnages, tout en se gardant bien de les intérioriser dans leur psychologie, l'auteur peut les orner et les gauchir plus facilement. Retournons au texte :

- Je veux être leur chef, dit Ulenspiegel. Qui aime justice me suive. Non point tous, chers et féaux; il en faut vingt seulement, sinon qui garderait le navire? Tirez au sort des dés. Vous êtes vingt, venez. Les dés parlent bien. Chaussez vos patins et glissez vers l'étoile Vénus brillant au-dessus de la ferme du traître.

Vous guidant à la claire lumière, venez, les vingt, patinant et glissant, la hache sur l'épaule.

Le vent siffle et chasse devant lui sur la glace de blancs tourbillons de neige. Venez, braves hommes !

Vous ne chantez, ni ne parlez; vous allez tout droitement, silencieux, vers l'étoile; vos patins font crier la glace.

Celui qui tombe se relève aussitôt. Nous touchons au rivage: pas une forme humaine sur la neige blanche, pas un oiseau dans l'air glacé. Déchaussez les patins.

Nous voici sur terre, voici les prairies, chaussez derechef vos patins. Nous sommes autour de la ferme, retenant notre souffle (p. 410)²⁷.

Où voit-on des chefs de commando s'adresser de la sorte à leurs hommes, leur parler, comme en un morceau d'éloquence, de la neige, des étoiles et du vent?²⁸ Pourtant, chez De Coster, le procédé est courant²⁹. Dans le chapitre suivant, les révoltés attendent l'assaut de l'ennemi sur leurs vaisseaux tou-

27 Remarquons que le procédé n'est pas brutal. Ulenspiegel s'exprime d'abord sur le mode impératif, ce qui est normal, pour passer ensuite au présent de la description.

28 Notons aussi que la disposition du passage ne semble pas correspondre de manière réaliste au déroulement supposé de l'action extérieure ni aux habitudes du discours narratif en matière de durée (la dualité discours/récit étant dénoncée par la nature dialoguée de l'instance racontante). Trait contribuant à garder au texte cette allure de rêve que lui donnent les mots.

29 Nous avons signalé son application dans le chap. III,43.

jours bloqués dans la nuit. Dans le silence, on entend le souffle d'Ulenspiegel, décrivant à Lamme tout ce qui se passe aux alentours : les réflexions supposées des attaquants, leur nombre et leur ordonnance, la lumière de leurs torches et jusqu'à leurs visages. Il y a donc insertion d'un narrateur supplémentaire entre le lecteur et le fait rapporté, qui se trouve dès lors baigné dans la subjectivité du protagoniste. Un peu plus haut, lorsque les Gueux sont prisonniers dans Haarlem, attendant avec anxiété leur exécution, l'auteur fait décrire la situation par Nele, plutôt que de la narrer directement (IV,12). Le comportement de la jeune fille est d'abord celui d'une devineresse : elle entend, dans le feuillage, une voix basse répétant la prophétie des esprits; puis c'est la rumeur d'un combat et la rouge lueur des torches qu'elle est d'abord seule à voir; et c'est enfin, avec son fracas, l'attaque salvatrice, qu'elle continue de décrire de la même manière. Elle va jusqu'à déclarer : "Tiens, [...] voici des soldats qui nous donnent des armes", type même de la constatation inutile ! (p.400).

Ainsi, tout est stylisation dans l'oeuvre de Charles De Coster. Et la poésie formelle se mêle à la poésie affective du légendaire. Nous savons que le poétique est avant tout affaire de forme, au sens hjlemslévien. Tous les analystes du phénomène, de Servais Etienne à Jean Cohen, de Paul Valéry à Roman Jakobson, ont insisté sur ce point. Mais à côté de cette rhétorique des formes, sans doute existe-t-il une poésie de la substance qui, malgré les tentatives d'un Bachelard, reste encore à étudier, et qui doit trouver sa source dans l'appropriation des objets perçus par nos structures mentales et culturelles. Or, l'Ulenspiegel n'est pas seulement un chant, une musique. Le livre est aussi, par la force de la matière qu'il renferme, objet d'émotion constante pour le lecteur. Il peut susciter chez ce dernier la nostalgie d'une grande époque, ou

l'espoir d'une société où les rapports humains seraient régis par d'autres principes que ceux qu'il connaît, et qui seraient joie, vitalité, simplicité, justice; il peut lui faire retrouver une patrie, patrie de la culture, patrie de la pensée, exciter en lui des sentiments passionnés... Mais tout cela ne serait peut-être rien si un langage, dont nous avons essayé de livrer quelques secrets, n'était venu, comme un complice, nouer à jamais la sympathie entre le lecteur et la matière héroïque qui le fait rêver. Sans cesse, dans la Légende d'Ullenspiegel, l'archaïsme est là pour rappeler au lecteur qu'il entre dans une oeuvre littéraire, sans cesse, cet art qui "désigne son masque du doigt"³⁰ lui rappelle qu'il lit une histoire, une belle et grande histoire...

30 R. BARTHES, Le Degré zéro de l'écriture, Paris, Editions du seuil, 1953, p.53.

Bibliographie, index et tables

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

On a beaucoup écrit sur De Coster. Mais la plupart des travaux qui lui ont été consacrés sont surtout de nature biographique, et s'attardent à décrire les difficultés de son existence. Lorsqu'ils s'intéressent à l'oeuvre elle-même, c'est souvent pour la paraphraser ou en souligner des caractères parfois fort étrangers à nos préoccupations. Dans la mesure où ils traitent de la langue de l'Ulenspiegel, il en est bien peu d'originaux. D'autre part, notre rôle n'était pas d'établir ici la bibliographie complète et critique de Charles De Coster dont l'absence a parfois rendu la recherche difficile.

Dès lors, afin de ne pas alourdir ces quelques pages d'un nombre considérable d'indications peu utiles, nous nous en tenons à quelques ouvrages et articles de base, soit que ces travaux présentent un intérêt fondamental pour notre propos, soit qu'ils constituent de commodes instruments d'initiation à l'oeuvre de Charles De Coster. Parmi ces ouvrages, de valeur fort inégale, nous veillons à citer ceux qui contiennent des précisions bibliographiques. C'est à eux que nous renvoyons le lecteur désireux de compléter son information.

Nous adoptons la même attitude en ce qui concerne les faits de langue. Toujours pour ne pas accabler le lecteur, nous nous en tenons à quelques titres fondamentaux. Les études particulières ont été citées en cours de travail.

SECTION A. L'AUTEUR ET SON OEUVRE

I. Les textes

a) La Légende d'Ulenspiegel

-Premières éditions:

La Légende d'Ulenspiegel, par Charles De Coster, Bruxelles, A. Lacrix, Verboeckhoven et C°. Même maison à Paris, à Leipzig et à Livourne, 1867. Même édition avec millésime 1868.

La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandres et ailleurs, par Charles De Coster, Deuxième édition, Paris, Librairie internationale, A. Lacroix, à Bruxelles, Leipzig et Livourne, 1869.

-Edition moderne:

DE COSTER (Charles), La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au Pays de Flandres et ailleurs, Edition définitive établie et présentée par Joseph HANSE, deuxième édition, revue, avec de nouvelles notes et variantes, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1966.

-M. J. Hanse prépare une Édition critique de la L.U., dont la mise au point touche présentement à sa fin. Il a également établi une Édition critique, encore inédite, des Lég. flam.

b) Autres ouvrages

Légendes flamandes, par Charles De Coster; Collection Hetzel. Paris, Michel Lévy frères, Bruxelles, Méline, Cans et C^o, 1858. Deuxième édition: Bruxelles, Parent, Paris, Michel Lévy frères, Leipzig, Ch. Mucquart, 1861.

Contes brabançons, par Charles De Coster, Paris, Michel Lévy frères, Bruxelles, Office de publicité, Leipzig, Auguste Schnée, 1861.

Charles De Coster journaliste, 44 articles politiques de l'auteur d'Ulenspiegel, préface de Camille Huysmans, Bruxelles, Esseo, 1959.

Lettres à Elisa, publiées par Ch. Potvin, Bruxelles, Weissenbruch, 1894.

2. Les travaux

BARTIER (J.), Charles De Coster et le jeune libéralisme, dans la Revue de l'Université de Bruxelles, t. XXI, n^o 1, oct. déc. 1968, pp. 8-34.

BERTAUT (R.), Charles De Coster. Notice bibliographique, s.l.n.n. [Bruxelles, Brants], 1903.

CHARLIER (G.), Charles De Coster. Pages choisies, publiées avec une notice et des notes, Bruxelles, Office de publicité, 1942 (Collection nationale).

CULOT (J.-M.), Bibliographie des écrivains français de Belgique, 1881-1950, t. I, Bruxelles, Palais des Académies, 1958, pp. 235-240.

DANTCHENKO (V.-T.) et PABEVSKAJA (V.-A.), Šarl De Koster. Bibliografitscheskij Ukazatel', Avant-propos de A.-B. MOROZOVA, Moscou, Izdatel'stvo "Kniga", 1964, (Coll. Pisateli Zarubejnyh Stran).

Le Folklore dans l'œuvre de Charles De Coster, numéro spécial de la revue Le Folklore brabançon, n^o 37-38, (1927).

GASPAR (C.), Centenaire de Charles De Coster 1827-1927. Catalogue de l'exposition organisée à la Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, Archives et Bibliothèques de Belgique, 1927. Cette bibliographie est aussi accessible dans la revue Archives et Bibliothèques, 4^e année, n^o 9, novembre 1927, pp. 129-164.

GERLO (A.), Charles De Coster en Vlaanderen, Anvers, Uitgeverij S.M. Ontwikkeling, 1959.

GERLO (A.) et PARON (Ch.-L.), Charles De Coster et Thyl Ulenspiegel. L'Auteur - le Héros - La Flandre, (Bruxelles), Librairie du Monde entier, 1954.

- GHEYSELINCK (R), De dood van taai geroddel. De Snode verzinsels rond Ulenspiegel en De Coster, Anvers, Nederlandsche Boekhandel, 1969.
- GRISAY (A.), L'édition originale des Contes brabançons et du Voyage de noces de De Coster. Bibliographie de Charles De Coster, dans Le livre et l'estampe, Bruxelles, n° 35 (1963), pp.229-240.
- HANSE (J.), Charles De Coster, Bruxelles, Palais de Académies, Bruxelles, La Renaissance du Livre, Louvain, Librairie universitaire, 1928.
- Charles De Coster, dans La Revue belge, septembre 1930, pp. 385-396.
- La Légende d'Ulenspiegel. Pages choisies et commentées par ..., Bruxelles, Labor, s.d. 1941, (Collection nouvelle des classiques).
- Charles De Coster dans l'Histoire Illustrée des Lettres Françaises de Belgique, publiée sous la direction de Gustave CHARLIER et Joseph HANSE, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1958, pp. 305-320.
- HANSE (J.), Charles De Coster exclu de la littérature française, dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. XXXVII (1959), pp. 5-14.
- Hommage à Charles De Coster, dans le Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, t. XXXVII (1959), pp.105-180.
- De Coster et sa première "Légende flamande", dans Les lettres romanes, Louvain, t.XIII (1959), pp. 231-253.
- Le Centenaire de "La Légende d'Ulenspiegel" dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. XLV (1967), pp. 85-105.
- D'Eulenspiegel à Ulenspiegel par l'Uylenspiegel, dans Le Thyse, Bruxelles, 1968, n°3 numéro consacré à Charles De Coster, pp. 9-12.
- HUYSMANS (C.), Le roman d'Ulenspiegel et le roman de Charles De Coster. Avec quelques aperçus sur sa vie et son oeuvre, Bruxelles, Esséo, 1960
- KLINKENBERG (J.M.), L'Ulenspiegel de Charles De Coster fut-il le témoin d'une époque?, dans le Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, t.XLVI (1968), pp. 16-39.

- KONINCKX (W.), Charles De Coster, Bibliographie, 1827- 1927
I, II, Anvers, Uitgave stedelijke hoofdbibliotheek,
s.d. [1927], 2vol. La première partie de cette biblio-
graphie est également accessible dans Vlaamsche Arbeid,
t. XII (1927), pp.274-309.
- En marge d'un centenaire. Les amis de Charles De Cos-
ter, dans le Mercure de France, t. CXCVII (1927), pp.
577-591.
- KRAINS (H.), Le Centenaire de Charles De Coster, dans le Bulle-
tin de l'Académie royale de Langue et de Littérature
françaises, t. VI (1928), pp. 93-104.
- MITSKEVIČ (B.-P.), Šarl' De Koster i stanovlenie realizma v bel'
gijskoj literature, Minsk, Izdatel'stvo belgosuniversi-
teta imeni B.-L. Lenina, 1960.
- MONTEYNE (L.), Charles De Coster. De mensch en de Kunstenaar,
préface de Georges BEKHOUD, Anvers, Gust Janssens,
1917.
- MORTIER (R.), La Légende d'Ulenspiegel, une épopée de la liber-
té, dans la Revue de l'Université de Bruxelles, t. XXI,
n° 1, oct.-déc. 1968, pp. 35-46.
- NOULET (E.), La valeur littéraire du roman de Charles De Coster,
dans Alphabet critique, Bruxelles, Presses universi-
taires de Bruxelles, 1964, t. II , pp. II-15.
- POTVIN (Ch.), Ch. De Coster. Sa biographie. Lettres à Elisa,
publiées par ..., Bruxelles, Weissenbruch, 1894.
- La Renaissance d'Occident, Numéro spécial consacré au Centenaire
de Charles De Coster et à Emile Verhaeren, 8e année,
t. XX, n° 3, mars 1927.
- ROLLAND (R.), Ulenspiegel, dans Compagnons de route (Essais lit-
téraires), Paris, Editions du sablier, 1936, pp. 73-
92.
- SCHULHOFF (E.), Elisa. Biographische notizen zu Coster's "Brie-
fe an Elisa", dans Deutsche Rundschau, avril 1920,
pp. 105-126.
- SOSSET (L.-L.), Introduction à l'oeuvre de Charles De Coster,
Bruxelles, Palais des Académies, Liège, Vaillant-Car-
manne, 1937.
- VAN der PERRE (P.), Les Premières éditions de la "Légende d'Ulens-
piegel" de Charles De Coster, Bruxelles, Chez l'au-
teur, 1935.

- VAN de VOORDE (U.), Charles De Coster's Ulenspiegel, Nimègue, De Koepel, Courtrai, Zonnewende, 3e éd., 1948 (Sloutelbloemrecks).
- WARMOES (J.), Catalogue de l'exposition organisée par le Musée de la littérature, préface de Joseph HANSE, Bruxelles, Bibliothèque royale, 1959 .
- WILMOTTE (M.), Le centenaire de Charles De Coster, dans le Bulletin de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, t. VI (1928), pp. 105-119.
- La Culture française en Belgique, Paris, Champion, 1912.
- WOODBIDGE (B.-M.), Le Roman Belge contemporain, préface de Maurice Wilmotte, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1930.

SECTION B. LANGUE ET STYLE

1. L'archaïsme

- XXX Archaïsme - Archaïque - Archaïsant, dans la Revue d'Esthétique, Paris, t. XVIII, nouv. série, n° 2 (1965), pp. 196-204.
- DAMOURETTE (J.), Archaïsmes et pastiches, dans Le Français moderne, t. IX (1941), pp. 181-206.
- KLINKENBERG (J.M.), L'archaïsme et ses fonctions stylistiques, dans Le Français moderne, t. XXXVIII, (1970), pp. 10-34.
- KLINKENBERG (J.M.) et LOPE (H.J.), Der evokativer Archaismus, dans Romanische Forschungen, t. LXXXIII (1971), n°1.
- ZUMTHOR (P.), Introduction aux problèmes de l'archaïsme, dans les Cahiers de l'Association Internationale des Etudes Françaises, Paris, n° 19 (mars 1967), pp. II- 26.

2. Dictionnaires, étude du vocabulaire

- BESCHERELLE (M. aîné), Dictionnaire national ou dictionnaire universel de la langue française, Paris, Simon Garnier frères, 1843.
- BLOCH (O.) et WARTBURG (W. von), Dictionnaire étymologique de la langue française, préface d'A. MEILLET, 3e éd. refondue par W. von WARTEBURG, Paris, F.U.F., 1960.
- XXX Dictionnaire de l'Académie française, septième édition dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes, Paris, Firmin Didot et Cie, 1878, 2 vol.

- DUBOIS (J.), Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain, Paris, Larousse, 1962.
- DUBOIS (J.) et LAGANE (R.), Dictionnaire de la langue française classique, Paris, Berlin, 1950.
- DAUZAT (A.), DUBOIS (J.), MITTERAND (H.), Nouveau dictionnaire étymologique et historique, Paris, Larousse, 1964.
- GUERIN (Mgr P.), Encyclopédie Universelle. Dictionnaire des dictionnaires, Paris, Ray et Motteroz, 1886-1895, 7 vol.
- GODEFROY (F.), Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous les dialectes du IX^e au XV^e siècle, Paris, Vieweg, 1880-1902, 10 vol.
- HATZFELD (A.), DARMESTETER (A.) et THOMAS (A.), Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e à nos jours, Paris, Delagrave, 9^e éd., 1932, 2 vol.
- HUGUET (E.), Dictionnaire de la langue du XVII^e siècle, Paris, Champion, Didier, 1925-1967, 7 vol.
- L'évolution du sens des mots depuis le XVII^e siècle, Paris, Droz, 1934.
- Mots disparus ou vieilliss depuis le XVII^e siècle, Paris, Droz, 1935.
- Petit glossaire des classiques français du dix-septième siècle, Paris, Hachette, s.d.
- LAROUSSE (P.), Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle, Paris, Larousse, 1866-1878, 16 vol.
- LITTRÉ (E.), Dictionnaire de la langue française, Paris, 1859-1879, 4 vol. et un Supplément.
- ROBERT (P.), Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Les mots et les associations d'idées, Paris, Société du nouveau Littré, P.U.F., 1951-1964, 6 vol.
- TOELER (A.), LOMMATECH (E.), Altfranzösisches Wörterbuch, Berlin, Weidmann, parus 7 t. depuis 1925.
- WARTBURG (W. von), Französisches etymologisches Wörterbuch, Bâle, Helbing et Lichtenhahn, 14 t. parus depuis 1928.

3. Etudes linguistiques générales

- AUBERTIN (G.-H.), Grammaire moderne des écrivains français, 3^e éd., Bruxelles, A. Lacroix, Verboeckhoven, Paris, Jung-Treuttel, 1861.

- BESCHERELLE (M., aîné), Grammaire nationale, 6e éd., préface de Ph. CHASLES, Paris, Simon, Garnier, 1854.
- BLINKENBERG (A.), L'ordre des mots en français, Copenhague, Host, 1928-1933, 2 vol.
- BRUNOT (F.), Histoires de la langue française, des origines à 1900, Paris, Colin, 1905-1953, 13 t. parus.
- La Pensée et la langue, méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français, Paris, Masson et Cie, 3e éd., 2e tir., 1953.
- BRUNOT (F.), et BRUNEAU (Ch.), Précis de grammaire historique de la langue française, Paris, Masson, 3e éd., 1949.
- CLEDAT (L.), Grammaire raisonnée de la langue française, préface de G. Paris, Paris, Le Soudier, 1896.
- DAMOURETTE (J.) et PICHON (Ed.), Essai de grammaire de la langue française, Paris, D'Artrey, 1911-1950, 7 t., plus un vol. de glossaire et une table analytique.
- DE BOER (C.), Syntaxe du français moderne, 2e éd., Loyde, Universitaire pers, 1954.
- FOULET (P.), Petite syntaxe de l'ancien français, Paris, Champion 3e éd., rev., 1930 (coll. CFMA).
- GARDNER (R.) et GREENE (M.-A.), A brief description of Middle French syntax, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1958.
- GIRAULT-DUVIVIER (Ch.-P.), Grammaire des Grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française, 15e éd., rev. et corr. par P.-A. LEMAIRE, Paris, Cotelle 1853.
- GOUGENHEIM (G.), Grammaire de la langue française du XVI^e siècle, Lyon, Paris, I.A.C. "Les langues du Monde", 1951.
- GREVISSE (M.), Le Bon Usage, grammaire française, avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui, Gembloux, Duculot, Paris, Hatier, 8e éd. revue, 1964.
- GUILLAUME (G.), Le problème de l'article et sa solution dans la langue française, Paris, Hachette, 1919.
- HAASE (A.), Syntaxe française du XVII^e siècle, nouv. éd. trad. et remaniée par M. CEBERT, Paris, Delabreve, (1925).
- HANSE (J.), Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, Bruxelles, Anciens, Baude, 1949.

- HATZFELD (A.) et DARMESTETER (A.), Le seizième siècle en France, Tableau de la littérature et de la langue, Paris, Delagrave, 4e éd. rev. et corr., 1889.
- LE BIDOIS (G.ctr.), Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques, Paris, Picard, 1935, 2 vol.
- LEVITT (J.), The Grammar of the Grammars of Girault-Duvivier. A Study of Nineteenth-century French, La Haye, Paris, Mouton, 1968 (coll. *Janua linguarum, series major*, n° 19)
- LHOMOND? Grammaire Française, entièrement refaite par Ch.-C. LETTELLIER, Bruxelles, Tircher, 1825.
- NOEL (F.-J.) et CHAPSAL (Ch.-P.), Nouvelle Grammaire française sur un plan très méthodique, Paris, Hachette, 1844.
- NYROP (Kr.), Grammaire historique de la langue française, Paris, Picard, 6 vol., 1899-1930.
- REMACLE (L.), Syntaxe du parler wallon de La Gleize, Paris, Les belles lettres, 1953-1960, 3 vol. (Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège).
- SANDBELD (Kr.), Syntaxe du français contemporain, Copenhague, Paris, Champion, Droz, 1928- 1943, 3 vol.
- SNEYDERS de VOGEL (K.), Syntaxe historique du français, Groningue, Woeters, 2e éd., 1927.
- ULLMANN, Précis de sémantique française, Berne, A.Francke, 3e éd., 1965, (*Bibliotheca romanica*).
- WAGNER (R.-L.) et PINCHON (J.), Grammaire du français classique et moderne, Paris, Hachette, 1962.
- WARTBURG (W. von) et ZUMTHOR (P.), Précis de syntaxe du français contemporain, Berne, Francke, 1958.

4. Etudes de style

- BALLY (Ch.), Traité de stylistique française, Heidelberg, Carl Winter, Paris, Klincksieck, 2e éd., 1934-1937, 2 vol.
- BAR (F.), Le genre burlesque en France au XVIIe siècle. Etude de style, Paris, d'Artrey, 1960.
- CRESSOT (M.), La phrase et le vocabulaire de J.-K. Huysmans. Contribution à l'Histoire de la Langue Française pendant le dernier quart du XIXe siècle, Paris, Droz, 1938.
- GARAPON (R.), La Fatale verbale et le comique dans le théâtre français du Moyen Age à la fin du XVIIe siècle, Paris, Armand Colin, 1957.

- GOVAERT (M.), La langue et le style de Marnix de Sainte-Aldégonde dans son "Tableau des Differends de la Religion", Bruxelles, Palais des Académies, 1953.
- LAUSBERG (H.), Handbuch der literarischen Rhetorik. Eine Grundlegung der Literaturwissenschaft, Munich, Max Hueber, 1960.
- LE HIR (Y.), Lamennais Ecrivain, Paris, Colin, 1948.
- LEWICKA (H.), La langue et le style du théâtre comique français des XVe et XVIe siècles. La dérivation, Varsovie, 1960. Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, Paris, Klincksick, 1960.
- LOMBARD (A.), Les constructions nominales dans le français moderne. Etude syntaxique et stylistique, Uppsala, Stockholm, Almqvist et Wiksells, 1930.
- MATORE (H.), Le vauquaire et la société sous Louis-Philippe, Genève, Droz, Lille, Giard, 1951.
- RASMUSSEN (J.), La prose narrative française du XVe siècle, Copenhague, Ejnar Munksgaard, 1958.
- Rhétorique Générale, par le GROUPE μ , Paris, Larousse, 1970.
- SAINTEAN (L.), La langue de Rabelais, Paris, Bocard, 1922-1923, 2 vol.
- SPITZER (L.), Die Wortbildung als stilistisches Mittel. exemplifiziert an Rabelais; nebst einem Anhang über die Wortbildung bei Balzac in seinen 'Contes drolatiques'; Halle, Max Niemeyer, 1910 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, n° xxix).
- VERNOIS (F.), Le Style rustique dans les romans champêtres après Georges Sand, Problèmes de nature et d'emploi, Paris, Presses universitaires de France, 1963 (Publication de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Clermont-Ferrand, 2e sér., fasc. XVII).

5. Auteurs anciens

Nous citerons toujours Rabelais et Marnix de Sainte-Aldégonde d'après:

Oeuvres de Ph. De MARNIX de SAINTE-ALDEGONDE, Tableau des différends de la religion, précédé d'une introduction générale par Edgar QUINET et suivi d'une notice biographique et bibliographique, Bruxelles, Van Meenen, 1857, 4 vol.

RABELAIS (F.), Oeuvres complètes, Texte établi et annoté par Jacques BOULANGER, revue et complétée par Lucien SCHELER, Paris, Gallimard, 1955.

INDEX VERBORUM

=====

Ne sont repris dans cet index que les mots appartenant à la Légende d'Ulenspiegel et ayant fait l'objet d'un commentaire. Nous n'avons pas distingué archaïsmes et mots modernes, termes français et étrangers. Les chiffres renvoient aux pages. L'abréviation n. renvoie à une note infrapaginale.

- A, 386, 450, 505-506, 508-509,
529, 610 n., 850; v. ce.
Abrévier, 150, 167, 445 n.
Accises, 690, 701.
Accointance, 170.
Accoutrement, 170, 205.
Accrêté, 263, 309, 773.
-ade, 208-209, 240.
Adoncques, 287, 290, 292, 306,
308.
Affier, 150, 622, 773.
Affolement, 200.
Affoler, -é, 162, 164, 200,
215 n., 245.
Affoleur, 162, 215, 216.
Affourchement, 203-204.
Affourcher, 203 n.
-age, 192, 205, 208.
Aigre, 173, 246, 269, 480,
646, 758, 759.
Aigrelet, 194.
Aigrement, 269.
Aigrir, 269.
Aiguillette, 93, 109.
-aille, 212.
Ajourner, 162, 216.
Ajourneur, 162, 215-216.
-al, 83 n., 219, 256-257.
Ale, 119.
Aller, 136, 143, 406, 457;
v. raller.
Amé, 141, 307, 619, 623,
624, 625.
Amener, 136; v. mener, em-
mener.
Amour, 339, 341, 350, 352 n.
-ance, 241.
Angeviner, 158-159.
Angoisieux, 259.
-ance, 209-211.
Appréhender, 162.
archi-, 182.
-ard, 254-255, 872.
Arquebuse, 105; v. haequebute.
As, 101.
Assabre, 115, 128.
Asseoir, 140, 305; v. seoir.
Assotir, 151, 168.
Atours, 225.
Au, 162-163.
Aumusse, 109.
Aune, 121.
Avaler, 151, 684.
Avec, 385-386.
Avoir, 333, 371, 373, 374-375,
376, 387, 391, 393-394,
774; ainsi m'ait Dieu,
530, 792; v. être, nom.

- Babouine, 174.
Baes, 114 n., 131 n., 850,
851 n.; (baesinne, 114 n.).
Bagasse, 226, 872.
Baguette, 113.
Baille, 226, 235, 758, 826, 839.
Bailler, 41, 44, 45, 92, 94,
151, 377, 701, 794;
v. s'entre-bailler.
Bailli, (et haut-, grand-),
93, 96, 11.
Bailliage, 111.
Baillive, 111.
Baiser, 165 n., 651.
Bande, 103, 105.
Barillet, 194.
Bas-de-chausse, 108;
v. chausse.
Bassement, 276-277, 278, 279,
283.
Batelet, 194.
Batifolement, 204.
Baudoyer, 159, 445 n., 569,
570, 571, 872.
Bauffrer, 141, 871.
Beau, 472, 473, 620, 621.
Bedaine, 118, 255.
Bedon, 255.
Bedondaine, 192, 255.
Belgique, (adj.), 251-252,
357 n., 701;
(subst.), 252.
Bélître, 227, 586, 872.
Bénéficiaire, 139, 445 n.
Bénévolement, 283.
Benoît, 263, 270 n., 360 n.
Besicles, 98 n., 223, 789.
Besogner, 155, 259; faire
besogne, 376.
Besoigneux, 259-260.
Bien, 264, 275 n., 285-286.
Bier (ingesche -, dobbel -),
119; v. bruinbier.
Biestelette, 191, 306.
Blasonnique, 804.
Blanc, 366, 471.
Bombarde, 759.
Bon, 173, 246, 263, 268, 269,
472, 509, 621.
Bonhomme, 174, 191, 269, 305;
v. bonne femme.
Bonhomme, 191, 196.
Bonne femme, 174; v. bonhomme.
Bonnetade, 208-209.
Bonnier, 121, 128 n., 307, 840.
Borgstorm, 315 n., 826, 850.
Bougre, 172, 267, 586, 789,
873 n.
Bougresque, 172, 258, 267.
Boutargue, 117.
Boute-feu, 104, 179.
Bouter, 45, 151; v. s'entre-
bouter.
Boutilier, 114, 307, 783.
Boyer, 115.
Brabant, 356 n., 411, 530.
Bragmart, 106, 586.
Braguette, 108.
Braire (subst.), 177.
Brasser, 154, 159, 162, 378,
756-757, 769, 847;
v. mélancolier.
Brave, 220, 250, 269, 619-620,
621, 624 n.
Braveté, 220, 250.
Brelan, 227.
Bren, 227, 267, 306.
Breneux, 261, 267, 569 n.
Briller, 479.
Brimballement, 819.
Brimballer, 817, 819.
Brimbeur, 216, 775 n., 840,
872.
Brisement, 205.
Bruinbier, 119, 351 n.; v. bier.
Brûlement, 206.
Buverie, 174-175, 213, 236,
646, 801.

- gà, 287, 292, 528 n.
Califourchonner, 160, 166, 168,
757 n., 769, 872.
Calvinistrerie, 214, 218.
Campane, 227, 832 n.
Capeline, 110.
Capitaine, (subst.), 103;
(adj.), 262, 267;
v. capitainer, décapitainer.
Capitainer, 160-161, 267, 569,
570, 571 n., 574.
Carolus, 93, 98, 683, 701;
v. florin.
Casaquin, 108.
Castel, 50, 222, 223-224, 243.
Castrelin, 118 n.
Catharreux, 261.
Cavale, 173.
Ce; - disant, -faisant, -qu'ayant
dit, -que voyant, -qu'en-
tendant, -qu' étant fait,
412, 413-414, 415, 795;
pour-, sur-, nonobstant-,
à-, et-, 412-413, 416;
-qui, v. qui ellipse.
Ceans, 56-57, 288.
Cejourd'hui, 288, 292.
Celer, 56-57, 168.
Celui, 410-411; -qui, 423, 643,
661 n.; -de, 411, v. ceux
de; -là, 568 n.
Cendres, 676, 717-722, 746.
Cense, 98 n., 228, 586, 840.
Centurie, 103.
Cependant, 288, 292, 563, 791.
Cerf; comme-, 366.
Cerise, 366.
Cervoise, 224.
Ceux de, 410-411, 783, 789, 839.
Chalon, 152, 306.
Chambre; -à coucher, 171; - de
géhenne, v. géhenne.
Chanfrein, 105-106.
Chanter, 378 n., 570.
Châtellenie, 93, 111.
Chausses, 108.
Chef, 224, 874 n.
Chevaucher, 138-139.
Cheveau-léger, 103.
Chichard, 255, 267, 271, 872.
Chicherie, 85, 221, 255, 267.
Chiennaille, 219, 872.
Chiennet, 191.
Chiffre, 165.
Chiquenauder, 152.
Chirurgien-barbier, 114.
Choesel, 119.
Choir, 52, 152, 166, 168, 822,
874.
Chopine, 118.
Chopiner, 152, 168, 839.
Chose, 378-379.
Christ, 359-360, 390, 783;
Monseigneur-, 360 n., 540.
Cinglement, 200, 206 n.
Clair, 479-480.
Claquedents, claque-dents,
182, 791, 872.
Claustral, 257.
Clauwaert, 119.
Coi, 263, 267, 772.
Coiffe, 109.
Coiment, 267, 277, 282 n.,
622 n., 802.
Col, 175, 253, 307.
Colériquement, 277.
Comme, 40, 355 n., 363-369,
391, 393, 447 n., 774;
(adv. interrogatif),
288-289.
Commère, 173-174.
Compère, 174.
Concoction, 207, 241, 832.
Conter, 164.
Coquasse, 228.
Coquassier, 222 n., 228, 596.
Coquilleux, 260, 271, 822.
Cornemuseux, 217-218, 752.
Cornette, 105.
Cornier, 221.
Cottes, 110, 229, 840.
Couard, 254.
Couchant, 676.
Coucherie, 213-214.
Couleuvrine (et double-,
demi-), 93, 106, 306.
Coupe-gibecière, 179.
Courir, 209, 235, 366;
v. cerf, trotton.

- Courtaud (et double -), 106, 130.
Coutumier, 248, 267, 788 n.
Coutumièrement, 267, 277, 788 n.,
832.
Couvre-chef, 224 n.; v. chef.
Crapule, 172-173, 802, 817, 872.
Crepelé, 263-264.
Crevaille, 212, 872.
Crier, 759.
- Daelder, 101; v. ricksdelder.
Damoiselle, 50, 225, 264.
Dans, 495-496, 498 n., 500,
503-504.
Dauber, 45, 164.
De, 152, 203, 341-347, 354-355,
424 n., 450, 506-508, 525 n.,
610 n., 806; v. pays-;
ceux-.
Dé-, 144.
Débonnaire, 248, 249-250.
Décapitainer, 160-161, 267,
569, 570; v. capitainer.
Déchevelé, 144.
Décurie, 103.
Défloremment, 200, 205, 690, 701.
Délogement, 206.
Demi-, v. couleuvrine, serpen-
tine.
Denier, 98 n., 99, 701.
Dépiteux, 250, 260.
Derechef, 289, 794, 819.
Désespérance, 210, 240.
Destrier, 701.
Détrancher, 144.
Deult, v. douloir.
Devoir, 406.
Dextrement, 277, 282 n.
Diable, 470 n.
- Cronstève, 116, 783.
Cruel, 269.
Crusat, 97 n., 101, 102, 128,
307.
Cuider, 55, 86, 95 n., 152,
322.
Cuiret, 97-98 n.
Cuisine, 871.
Cul-de-cuir, 180, 189, 872.
Cuvelier, 114.
Cuyte, 119, 792; v. kuyt.
- Dire, 139, 140, 143, 413-414,
440 n., 455; v. s'entre-.
Dizenier, 105.
Dobbel (-kuyt, bier, knol,
knollaert), 119.
Dolent, 264, 270 n.
Donques, 306 n., 307.
Donner, 377.
Dortoir, 171, 789.
Double-; v. couleuvrine,
serpentine, dobbel-.
Doubteur, 308.
Douleur, 373.
Douloir, 65, 153, 306.
Doux, 196, 263, 268, 269,
509, 621, 805.
Droitement, 278.
Dru, 366.
Ducalité, 219-220.
Ducat, 97, 101.
Ducaton, 101.

- Ebattement, 200-201, 205.
Echafauder, 138.
Echevin, 111.
Eclaboussement, 206.
Eclater, 366; s'-, 141, 791.
Eccutête, 111, 112 n.
Ecu, 94 n., 97, 99, 102, 130.
Efforceur, 216.
Eglefin, 175, 307.
Eglise; Notre Mère Sainte -,
360.
Egorgetter, 193.
Egreneur, 85 n., 216.
Emblématiquement, 89 n.,
280-281, 282 n., 592 n.
Embrassement, 205.
Embrener, 227, 267.
Emmener, 136.
Emmi, 56, 496, 498 n.
Empêcher, 137-138, 791.
Empiffrement, 83, 85 n., 204,
205, 871.
En (prép.), 137, 143, 322,
355 n., 450-452, 457,
493-495, 498 n., 499-506,
508, 610 n., 774, 801,
802, 805, 817, 818, 875.
En (adv. pron.), 407-408.
En- (préfixe), 144.
Encasquer, 144.
Endéans, 496-497, 838.
Enfantelet, 191.
Enfer, 367 n.
Enfloriner, 222 n.
Enfoncement, 206.
Enrager (s'-), 141.
Ensacquer, 142, 192, 306.
Enseigne, 103, 105; v. porte-.
Ensemblement, 278.
Entendement, 206.
Entendre, 165, 415.
Entier, 465-466.
Entr'aider (s'-), 145.
Entre-, 143, 145-150, 162,
832 n.
Entre-accuser (s'-), 148.
Entre-bailler (s'-), 146,
151 n.
Entre-battre (s'-), 148, 150.
Entre-bouter (s'-), 147.
Entre-bousculer (s'-), 148.
Entre-choquer (s'-), 145.
Entrecogner (s'-), 147.
Entre-croiser (s'-), 148.
Entre-dire (s'-), 143, 148,
149, 163-164.
Entre-faire (s'-), 147.
Entre-heurter (s'-), 147.
Entre-manger (s'-), 148.
Entre-montrer (s'-), 143, 147,
148.
Entre-parler (s'-), 147).
Entre-quereller (s'-), 148.
Entre-regarder (s'-), 148.
Entre-tailler (s'-), 148.
Entrettenir (s'-), 147.
Entretuer (s'-), 145.
Entrer en, 154, 162, 165, 233 n.
Epervialité, 220.
Epieu, 106.
Eploré, 466.
-er, 197.
-erie, 83 n., 205, 212, 213-
215, 239, 240, 872.
Es, 391 n., 496, 497, 498 n.,
791.
Escarcelle, 225, 243, 683.
Escavêche, 117.
Espagnoliser, 158-159.
Espérance, 210.
Estache, 229.
Estafier, 104, 832 n.
Estoc, 107.
Estrapade, 113.
Estrelin, 101, 102.
Et, 313-315, 543-554, 603,
608 n., 611 n., 624 n.,
705, 726, 737 n., 770,
784; v. ce, index idéo-
logique.
-et, -ette, elet, 189-192,
193, 194, 584 n., 832 n.
-eté, 220-221.
Etre, 434 n., 447 n.; c'est,
379 n., 381, 411, 452 n.,
647 n.; qui est, 424,
592 n.
-eur, 215, 216, 261, 583, 594,
599, 837.
-eux, 217-218, 258-262, 837,
872.

Fâché, 618-619, 624 n.
Fâcherie, 165.
Faire, 371, 373, 375-376, 387,
391, 408 n., 413-414,
447 n.; v. ce, s'entre -.
Falloir, 406.
Faucon, 107.
Fauconneau, 107.
Faux-visage, 181, 872.
Féal, 50, 264, 270 n., 619-620,
623, 624 n., 625; féaulx,
306.
Feintise, 209, 788 n., 817 n.,
818.
Femmelette, 196.
Fenestrage, 208, 309.
Fenestrer, 208, 309.
Ferrement, 109 n.
Festoiment, 201.
Festoyer, 201.
Feu, 343-344, 730-733.
Feuillard, 229.
Fi, 528.
Fille-folle, folle-fille,
183, 189, 195, 253, 872.
Fillette, 194-195, 196, 246,
366 n.
Flagellement, 201, 238-239, 243 n.

Gantoisement, 281, 282 n.
Gars; jeune -, 224.
Garçonnet, 194, 196.
Gaudisserie, 51, 85, 213.
Gausser (se -), 153, 154, 213,
803, 804.
Gausseur, 213, 217 n., 873 n.
Géhenne, 171, 235.
Gendarme, 104.
Gent, 225, 263, 264, 268, 270 n.
Gentil, 196, 263, 268; gentil-
le-femme, 180-181.
Gentillement, 278.
Gésir, 164, 646.
Gibecièrre, 179.
Giflerie, 215.
Gigantal, 50, 51, 256, 258, 790.
Gît, v. gésin.
Glout, 51, 85, 265, 267.

Flandre, Flandres, 356-358,
390, 393, 411, 791, 802;
ceux de -, v. ceux; v.
Flandricisme, pays.
Flibot, 93, 116, 128 n.
Flocquart, 109-110, 306.
Florin (- carolus), 98 n.,
99, 222 n., 570.
Florinier, 222.
Foin, 528 n.
Fol, fou, 164, 200, 253, 701;
fou garçon, 183 n.;
v. fille-folle.
Follet, 194, 570.
Follier, 51, 153, 166, 568,
570, 571, 574, 803.
Force, 339, 351, 352 n., 610.
Fors, 496, 497-498.
Fortune, 339, 349.
Fouettement, 206.
Fraise, 109.
Frisser, 161, 445 n., 791.
Froid, 366, 463.
Gloutu, 85, 258, 265, 267,
570, 872.
Gouge, 183, 229, 235, 872.
Gourmette, 104.
Grand, 472, 473, 621.
Grandement, 284.
Graphiner, 161, 306.
Grègues, 97-98 n., 110, 224.
Grelard, 255, 267, 872.
Grêle, comme -, 366.
Greleux, 255, 260, 267.
Grièvement, 278.
Griller, 165.
Gronder, 366.
Gros, 98 n., 101.
Guenaille, 219.
Guenillard, 90, 255, 267, 585,
752, 872.
Gueule, 232, 343 n., 803, 819,
871, 373 n.
Guidon, 103.

Ha, 528.
Hacquebute, 106, 306.
Haine, 375.
Hallebarde, 105.
Hanap, 118, 701.
Happe-chair, 183.
Haquenée, 123.
Harnas, 175.
Hart, 113.
Hasard (de -), 289-290, 292,
791.
Hâtiveté, 220-221, 772.
Haut-de-chausse, 108, 783;
v. chausses.
Hauteinent, 278-279, 283.
Havre, 230.
Héritance, 210, 839.
Heuque, 109, 529-530.
Heur, 230.

Icelle, 833.
-ier, 130, 257.
Ignoble, 248, 250 n., 265,
626, 773.
Il (des tours impersonnels),
401 n.
Ile, 192.
Ilette, 191-192, 196 n.
Imagièremment, 83, 281, 282 n.
Impérial, 463.

Jacque, 108, 306.
Jardinet, 194.
Jeunesse, 343 n.
Jeunet, 194, 196 n.
Journal, 121.

Knecht, 105 n., 114 n.
Knoedels, 119.
Knol, knollaert, 119;
v. dobbel.
Koeke (-backen, heete-),
119, 120; v. olie-koek.

Hihanner, 159, 445 n.
Ho, 528.
Hoerwyfel, 105 n., 759.
Homme, 174 n., 191, 472 n.
Hommelet, 99, 100, 191, 196.
Hoogh-poorter, 114 n., 850.
Horrifique, 50, 258, 872.
Hôtellerie, 226.
Hou-hou, 182.
Housseaulx, 109, 306.
Huchier, 114, 130, 307.
Huïer, 154.
Humage, 162, 208, 788 n.
Humain, 466.
Humer, 162, 164, 208, 232,
235, 788 n.
Humide, 466.
Hypocras, 224.

Incontinent, 291, 802, 804.
Incube, 133 n.
Inepte, 249.
Infant, 226.
Insçu (à l'-), 309; v. savoir,
sçavoir.
-ir, 201.
-ise, 208, 209, 240.
-ité, 219-220.
Ivrogrial, 53, 83, 256, 267,
271, 817, 819, 871.

Jouvenceau, 222, 224-225.
Jouvencelle, 50.
Justaucorps, 108.
Justice, 340, 350.

Kooldrager, 114 n.
Kuyt (simpl-, dobbel-),
119, 792.
Kwaebakker, 114 n., 850.

- Landgrave, 112; v. margrave.
Landgravial, 112, 256.
Landgravinne, 112.
Landolium, 119.
Landsknecht, 104, 281, 791;
v. knecht.
Landsknechtent, 281, 282 n.,
832, 847 n.
Lansquenet, 93, 104, 281, 783,
791.
Larron, 225, 872.
Las, 527, 531.
Lavure, 212.
Le, La, les (pronoms), 404-405.
Lécherie, 85, 213-214, 613.
Lequel, 86, 228, 417-423, 494,
783, 834.
- Madame (- la Vierge, - Marie,
etc), 534 n., 538, 539;
v. Messire, Monseigneur,
Monsieur.
Maflu, 255, 309.
Maigrelet, 194.
Main de gloire, 113, 133 n.
Maint, 802.
Maison commune, 226, 759.
Mal (adj.), 265.
Mal- (préfixe), 253-254.
Malconnu, 254, 265 n., 789.
Malcontent, 253, 265 n., 791.
Malencontre, 230, 265 n.
Malgré, 386.
Malicieux, 249, 267.
Malvoisie, 224.
Manant, 225, 243.
Mandement, 206 n.
Mander, 162, 164, 622.
Manège, 310, 311 n.
Manouvrier, 173, 245.
Manse, 228, 586.
Mantelet, 194.
Manneke, 99, 100, 191.
Margrave, markgrave, 112, 791;
v. landgrave.
Marmiteux, 260-261, 267, 752.
Marmonnement, 201.
Marri, 68 n., 265, 270 n.,
618-619, 624 n.
- Leur, 405.
Liard, 100, 102, 128 n.
Liberté, 339, 344-346, 358,
390, 393, 714, 802, 831.
Liège, Liège, 310.
Lion d'or, 99, 102.
Livre (- de gros, - parisis),
98 n., 100, 101.
Lors, 290, 292; v. pour lors.
Louanger, 165-166.
Loup, 110.
Loup-garou, 133 n.; v. weer-
wolf.
Lui, 405.
Luire, 479-480.
Luxure, 350.
Luy-lecker-land, 118.
- Matagot, 230, 235, 536, 872.
Matelot, 615.
Mauvais, 269.
Mayeur, 112, 307.
Me, 402 n., 404, 445.
Méchant, 268, 621, 646, 733,
815.
Meester, v. stock -.
Mélancolier, 154, 162; v. bras-
ser, entrer.
Mêmemment, 279.
Mener, 136, 165, 378 n., 383,
613 n.
-ment (subst.), 83, 198, 200-
207, 239.
-ment (adv.), 267, 271 n.,
274-286, 478, 574.
Merci, 612, 624.
Messeigneurs, 225, 535, 537,
615; v. messire, monsei-
gneur, monsieur, madame.
Messieurs; - les, 360 n.,
533-534, 540; - de, du,
541-543.
Messire, 225, 535-536, 537,
615.
Mestre de camp, 105, 306.
Meuse, 354-355, 390, 392, 840.
Mie, 175.
Miesevinger, meesevinger,
114 n., 792.

- Mignon, 174, 195 n., 196, 212,
246, 263, 268, 269 n.,
366 n., 621, 733-734,
758, 759 n.
Migraine, 106.
Mi-nuit, minuit, 176, 790.
Minque, 839.
Mite, 98 n.
Moins que, 370.
Monseigneur, 225, 615; - du,
479 n.; -Dieu, 534 n.;
-Christ, Jésus, 360 n.;
v. madame, messeigneurs,
messire.
Naseaux, 171.
Nature, 339, 340, 349, 351, 817.
Navrer, 164.
Ne, 293 n., 489, 498 n.
Nenni, 530 n.
Noble, 248.
Noce, nopces, 298, 613,
624 n., 625, 791.
Nocer, nopcer, 84 n., 613 n.,
621, 625 n., 873 n.
Noël à, 529, 824.
Occire, 155.
Octroyer, 164.
Oeuvre (faire -), 155, 376.
Official, 112.
Officier, 112, 130.
-oir, 241.
olie-koekje, 119; v. koek,
Oncques, 290, 292, 306, 308.
Opperst-kleed, 94 n., 850.
Opprobriusement, 261, 267,
279, 282 n.
Monsieur; -le, 534, 538, 540;
-du, 479 n., 541-543;
-saint, 538-539; v. mada-
me, messieurs, monseigneur,
messeigneurs, messire.
Mopse, 231, 235.
Moqueusement, 281-282.
Morguer, 154.
Mort, 339, 340, 350.
Mousquet, 105.
Mousquetaire, 104.
Mouton d'or, 101.
Muid, 118.
Musico, 119.
Muske conyn, 119, 315 n.
Noir, 367 n., 471.
Noise, 38-39, 231, 371, 772.
Nom (avoir -), 166.
Nonchaloir, 221, 240, 701.
Nonobstant, 510 n.; v. ce.
Nonnain, 231.
Norvége, 310.
Nous, 405.
Nouvelleté, 176, 236.
Nul, 806.
Opprobrieux, 261, 267, 279.
Or çà, 287, 528, 684, 701.
Ordonner, 138.
Orfévre, 310.
Oser, 406.
Ouïr, 52, 155, 168, 821, 874.
Outrecuider, 152, 155.
Ouvrer, 155.
Ouvroir, 173.

- Paillardement, 279.
Pansal, 256, 257, 267, 871.
Pansard, 90, 255, 267, 271,
568, 570.
Papegay, 123.
Par, 201, 384-385, 391, 450,
457, 506-506, 803;
de -, 607.
Pareillement, 183 n., 285.
Parfond, 231, 241, 570, 772.
Parisis, 101.
Parlement, 201.
Parlier, 257, 267.
Parolier, 257, 267.
Partement, 201.
Pas, 293-299, 489-490,
504 n., 505.
Pasquil, 231-232, 840.
Patacon, 94 n., 100, 128 n.
Patard, 96, 98 n., 99, 102,
840.
Patenôtre, 232.
Patronicer, 156.
Pauvre, 269.
Pauvret, 194.
Pays de, 357 n., 390, 506.
Pédestrement, 283.
Pèlerinier, 156, 567-568,
570, 571, 757, 791.
Penaud, 266, 267.
Pendilloche, 110, 232.
Pérégriner, 791.
Petit, 196, 268, 461 n., 472.
Peur, 371, 373.
Pie, 265-266, 626.
Piège, 310.
Piéton, 104.
Piot, 232-233, 235; v. humer.
Pitoyable, 249.
Planté, 233, 238, 293.
Platelée, 233.
Platement, 283.
Pleurard, 254.
Pleuvoir, 366.
Plus que, 370.
Plutôt, 84 n.
Poète, 310, 311 n.
Poindre, 150 n., 646.
Point, 57, 183 n., 293-299,
406 n., 489-490, 504 n.,
505, 646, 702, 725 n.,
801, 802, 804, 805.
Pointelet, 192.
Poire d'angoisse, 113.
Ponant, 52, 233, 874.
Ponteau, 193.
Populaire, 178, 242 n.
Porte -, - bedaine, 179-180;
- enseigne, 105, 180;
- lanterne, 180.
Porter, 378 n.
Portement, 201.
Poteau, 229.
Pour que, 413 n., 498 n.,
509 n.
Pour lors, 290 n., 562, 563.
Pourmeneur, 177, 215, 791 n.
Pourpoint, 94 n., 108, 130,
783.
Pourtraire, 142, 212, 307, 626.
Pourtraiture, 142, 212, 307.
Pouvoir, 406.
Prêcheux, 218, 872.
Prédicant, 218, 233-234.
Prédicastre, 214, 218, 306,
872.
Prédicastroerie, 83, 214, 218.
Premièrement, 284.
Prendre, 377.
Présentement, 284-285, 874.
Prévôt, 93, 112, 537.
Prime, 266, 832 n.
Privilège, 310, 311 n.
Profiler, 156.
Profilure, 156.
Pronostic, 207.
Pronostication, 207.
Punais, 266, 267.

Quand, 447 n.

Que, 421.

Quel, 423 n.

Quelque, 502-503, 805, 806.

Raide, 280 n.

Raidement, 280.

Raller (s'en -), 137 n., 143.

Rasière, 121.

Ravoir (se -), 143-144, 839.

Re-, 143, 144.

Real, 101, 102.

Rebec, 93, 123, 752.

Régner, 311 n.

Reiter, 104 n., 131 n., 851 n.

Remembrance, 55, 210-211, 241, 626.

Revancher, 156-157.

Ricasser, 157, 167, 445 n.

Saccagement, 202, 205.

Sacquelet, 50, 192, 306.

Sacre, 106 n., 107, 759, 783.

Sacrilège, 310.

Saint, v. monsieur, messieurs.

Salade, 105.

Sangdieu, sang-dieu, sang de Dieu, 529, 791.

Sanieux, 261.

Savoir, 839.

Scalmeye, 123, 598.

Schol, 119.

Scintille, 234, 832 n., 874.

Se, 402 n., 405.

Séant, 234.

Seigneur, 540; v. monseigneur, messeigneurs.

Seoir, 157, 168, 234; v. séant.

Septaine, 222 n., 235.

Septante, 839.

Septentrion, 676.

Serf, 226.

Sergent, 105, 112, 129, 537.

Serpentin, -ine, 106, 107, 130.

School-meester, 105 n., 114 n.

Quérir, 56-57, 156, 841.

Qui, 418-420, 423-424, 557, 783, 784; v. lequel, celui.

Quinaud, 266, 267.

Rickdaeler, rychsdaelder, richsthaler, 101.

Ripaille, 214.

Roide, 280 n., 311 n.

Roidement, 280 n.

Rommel-pot, 94 n., 123 n.

Roquetaille, 53, 212.

Rosaire, 232.

Rotissement, 206.

Rouelle, 109.

Rouge, 366, 471.

Roussin, 234.

Royal, 463.

Rystpap, 119.

Séve, sève, 310, 311.

Si, 618.

Siège, 311.

Signorke, signorkine, 114 n.

Sire, 535 n.; v. messire.

Sitôt, 84 n.

Smitte, 114 n.

Sol (demi -), 98 n., 99.

Soldat, 171 n., 172 n., 667, 721 n., 746, 790.

Soleil, 479, 542-543.

Sonner (-mot), 164, 378 n.

Sortilège, 310.

Sou, 98 n.

Soudard, 104 n., 171-172, 183 n., 242 n., 537, 615, 625, 790.

Souper, (verbe), 157, 838; (subst.), 157 n.

Souvenance, 55, 86, 209 n., 238, 626.

Souventes fois, 290-291.

Souverain, 101.

Stadhoudéral, 112, 256.

Steen, 224 n.

Stockfish, 119.
Stockmeester, 105 n.
Stocks-knechten, 105 n.

Taiseux, 245, 262, 838.
Tambour, 342, 679-681, 685,
688, 690, 705, 707, 735,
765.

Tantôt, 291, 292, 791, 839.

Te, 402 n., 404.

Tempêteux, 280.

Tempêteusement, 280.

Temporiseur, 216.

Temps; en ce - là, 290 n.,

544, 561 n., 562 n.

Terre de, 390, 759 n.

Tinette, 194.

Tintinnablement, 85 n.,

204, 791.

Tintinnabuler, 84 n.

-tion, 198, 201, 205, 207-208.

Tonnelier, 114.

Tonnerre, 366.

Tôt, v. plutôt, sitôt.

- ure, 211-212, 240.

Vagation, 208.

Vaguer, 165, 208.

Vaillant, 245, 268, 620, 621,
758, 805.

Veille-de-nuit, 181.

Vengeance, 346 n.

Venir, 136-137, 406.

Ventral, 257, 267.

Ventralité, 220, 871.

Verd, 309, 791.

Vérité, 340.

Vêtir, 139, 140, 445 n.

Vierschare, 113, 315 n., 826.

Vilain, 568, 571, 572, 574,
646, 651.

Vilener, 158, 568, 570, 571, 572,
574, 574.

Stomacal, 257 n.

Succube, 133 n.

Sur, 386; v. ce.

Tournay, 310.

Tousseux, 261.

Tout, 381-383, 449-450, 592 n.;
- soudain, 291.

Trainelet, 192.

Trainement, 202, 205.

Trémoussement, 206.

Trépassement, 202, 205.

Très, 275 n., 284, 285.

Très-bien, 310.

Très-passer, 142, 791.

Trimballement, 203.

Triomphe, 170.

Trogne, 173, 246, 646, 758,
759.

Trotton, 209, 235, 684, 701,
757, 769, 791.

Trouver, 377.

Truffer, 158, 306 n.

Turbes, 113.

Vilenie, 568, 570, 571, 572,
574.

Vilipendement, 162, 202-203.

Vilipender, 162, 203.

Vinave d'Isle, 310.

Viole, 123, 130, 683, 701, 752.

Vite, 252.

Vive; - Dieu, 529; - le Gueux,
680-682, 684, 685 n.,
686, 705, 707, 728, 735-
736.

Voir, 406 n.

Voire, 291.

Volerie, 214, 230.

Vomissement, 206.

Vouloir, 349, 531, 846.

Vous, 405-406.

Waefel, 119.
Waterzoey, 119.

Y, 407-408.

-zak, 114 n., 204, 569, 850.

Weer-wolf, 133 n., 815.
Wyn (lant-, rhy-), 119.

You, 528 n.

Zuurtje, 119.

INDEX IDEOLOGIQUE

=====

Nous reprenons ici non seulement les groupes de phénomènes grammaticaux et de faits de style étudiés mais encore, dans la mesure où ces mentions sont utiles, les plus importants des concepts utilisés, des effets dégagés, les titres des oeuvres de Charles De Coster, les noms de ses personnages, etc...

ABLATIF ABSOLU, 442 n., 443 n., 445 n.

ABONDANCE, 119 n., 564-635, 838.

ACCEPTABILITE, 88, 282, 322, 370, 373, 391, 634; v. légitimation, motivation.

ACCORD, 394 n.

ACCUMULATION, v. énumération, abondance.

ADJECTIF, 169, 193, 194, 217 n., 219, 245-273, 380, 391, 422, 447 n., 449 n., 450, 459-482, 484, 500 n., 578, 583, 608 n., 610, 617-621, 623 n., 782, 783, 784, 887; - de couleur, 466-471, 478-479, 482, 812, 831, 840, 846; - en fonction semi-adverbiale, 449 n., 474-481, 482, 787 n., 812; - détaché, 474-475; place de l'-, 450, 459-482, 783, 823, 846, 871, 875, 887; v. antéposition, adjectivication, épithète de nature.

ADJECTIF DEMONSTRATIF, 494 n., 495 n., 502.

ADJECTIF INDEFINI, 502-563; ellipse de l'art. avec l'-, 381-383.

ADJECTIF POSSESSIF, 175, 363 n., 369, 377 n., 401 n., 494 n., 495 n., 501, 502, 609.

ADJECTIF VERBAL, 161, 246, 444 n., 445 n., 449.

ADJECTIVATION, 89, 251-252; v. changement de catégorie.

ADMINISTRATIF; style -, v. formalisme, judiciaire.

- ADVERBE, 169, 246, 267, 271 n., 274-300, 399, 406, 422, 443, 459 n., 462, 475-476, 477, 481, 483-492, 578, 622 n., 623 n., 782, 784; - pronominal, 407-408, 875; place de l'-, 483-492, 805, 872, 887; v. adjectif en fonction semi-adverbiale, antéposition, trajection.
- AFFECTATION, 402, 409, 438 n., 441; v. classicisme, élégance, préciosité.
- ALBE (Duc d'-), 124, 245, 757.
- ALLEGORIE, ALLEGORISATION, 348, 351-352, 358, 663 n., 637, 802, 812, 817, 830, 831, 852, 887, 888; v. personnification.
- ALINEA, v. paragraphe.
- ALLITERATION, 566 n., 611 n., 621 n.; v. tautophonie.
- ANACHRONISME, 66-67, 100 n., 118 n., 127, 154 n., 310; v. critère.
- ANALYSE; (Démarche analytique), 90, 798-800; (-de passages), 801-828; v. interne.
- ANAPHORE, IX, 584, 595, 597; - préfixale, v. préfixation.
- ANCIEN FRANCAIS, 5, 7 n., 10, 13, 14 n., 29 n., 50, 391 n., 421 n., v. moyen-âge.
- ANTEPOSITION; - de l'adj., 201, 264, 450, 460, 461 n., 462-472, 482, 783, 871; - de l'adverbe, 488; v. place de l'adjectif, pronom atone complément, adverbe pronominal.
- APOPHONIE, 88, 141, 142, 307, 801.
- APPELLATIF, 225, 532-543, 614-615, 792, 872; titulature, 614 n.
- APPOSITION, 104 n., 132 n., 175 n., 541 n., 557, 618, 773, 815 n., 834.
- ARCHAISANT, déf., 36, 46, 47 n.
- ARCHAISME (divers), VII-IX; théorie de l'-, 36-64; recueils d'-, 70 n.; classements de l'-, 66; - technique, 93 n. (v. arch. de civilisation); - par contraste intentionnel, 95 n. (v. arch. stylistique); disparité de l'-, 790-794, 797, 829; homogénéité de l'-, 787-789, 793, 797, 829; structuration de l'-, 784, 787, 793; densité de l'-, 52-56, 794-797, 801, 829, 888 (v. fréquence); stylisation de l'-, 793; préparation de l'-, 774 n., 789, 815 n.; histoire de l'-, 27, 62-63 n., 779; critère d'-, voir critère.

v. aussi les rubriques suivantes: connotation, fonction, hiérarchie, insertion, intelligibilité, légitimation, motivation, patine, vigueur.

- ARCHAÏSME DE CIVILISATION, 86 n., 222, 243, 247, 306-307, 512, 514-515, 579-580, 585-586, 671, 673, 683, 690, 701, 773, 783, 789, 854, 860, 865, 874 n.; théorie de l'-, 92-97; description, 98-123; fonction, 124-134.
- ARCHAÏSME DE CONVENTION, 89, 90 n., 130, 155, 222-226, 237, 264, 270, 287, 288, 292, 683, 782, 785.
- ARCHAÏSME DELIBERE, déf., 88; 89 n., 150-158, 222-233, 237, 242-244, 262-267, 270, 282 n., 482, 498, 631, 782-783, 785, 786-787, 789 n., 806; v. vigueur.
- ARCHAÏSME PAR EVOCATION, IX, 86 n., 338, 388, 434, 511-769, 784, 789, 792, 797 n.; statut de l'-, 512-520.
- ARCHAÏSME LEXICAL, 32, 47, 53 n., 54, 55-56, 133, 302, 306, 377, 512, 513 n., 585-586, 593, 604, 624, 625 n., 645, 646, 647 n., 775, 795, 797, 831; v. critère, lexique.
- ARCHAÏSME MORPHOLOGIQUE, 55 n., 139-142, 167, 169, 174-177, 191, 197, 236, 445 n., 621, 701, 772.
- ARCHAÏSME ORTHOGRAPHIQUE, 29, 32, 55, 264, 287, 290, 292, 301-310, 312, 512, 613, 772, 783, 791-792; v. critère.
- ARCHAÏSME RESIDUEL, 38-40, 55 n., 79 n., 150 n., 263, 292, 322, 353-354, 363, 365, 366, 367, 370, 371, 372, 384 n., 395 n., 396, 397, 444 n., 451, 461 n., 490 n., 503 n., 603-604, 605, 623, 642-643, 772, 774.
- ARCHAÏSME SEMANTIQUE, 104 n., 129-130, 135-139, 167, 169, 170-174, 200, 236, 248-251, 280, 288, 291, 292, 483, 772, 774, 781-782, 785, 791; limite des -, 249-251, 772.
- ARCHAÏSME STYLISTIQUE, 40-64, 86 n., 92-94, 95 n., 96, 98 n., 133, 371, 373, 461 n., 512, 514, 517, 672, 673, 797, 854.
- ARCHAÏSME SYNTAXIQUE, 32, 47, 53 n., 55, 56, 61 n., 133, 512, 513 n., 514, 608, 645, 646, 702, 797, 800; statut de l'-, 319-323; v. critère, syntaxe.
- ARCHAÏSTE, déf., 36 n.
- ARCHITECTURE LINGUISTIQUE, 42-44.
- ARGOT, 838, 873.

- ARTICLE, 176, 494-495, 540; ellipse de l'-, 32, 59, 65, 159, 201, 206, 228, 272, 331-394, 400, 401 n., 544 n., 581, 608-609, 617, 623, 643, 645-646, 647, 648, 660, 677, 684, 702, 773, 774, 783, 784, 792, 795, 801, 803, 805, 812, 813, 818, 840, 850 n., 887; introduction de l'-, 393; disparition de l'-, 332-333; résistance à l'article, 332, 336 n., 337-338, 372 n., 387; - zéro, 332, 333, 354, 372-373, 382, 386, 388, 393 n.; - défini, 320, 370 n., 371 n., 377 n., 499-500, 525 n., 536 n., 541; - indéfini, 369 n., 370 n., 380 n., 495 n., 501, 502 n.; - dit partitif, 335 n.
- ARTICLES POLITIQUES DE DC, 295, 841 n.
- ASSONANCE, 566 n., 611 n., 634, 647, 677, 699; v. tautophonie.
- ASYMETRIE; - des locutions, 372-373.
- ATOMISATION, 49, 799 n.
- ATTESTATION (formule d'-), 873 n.
- ATTRIBUT, 371, 379-381, 387, 617, 702.
- AUTONOME, fonction -, v. fonction.
- BELGIQUE, français de -, 410 n., 429 n., 496, 835-836, 837; v. dialectisme, régionalisme.
- BIBLIQUE, style -, IX, 24, 60, 227, 290 n., 543-550.
- BLANCHE, CLAIRE ET CANDIDE, 10 n., 30 n., 389 n., 396-397, 443, 550, 553.
- BINOME, déf., 603 n.; v. couple, rythme binaire.
- BIOGRAPHIE de DE COSTER, 21 n., 29 n., 33 n., 695.
- BRACHYLOGIE, 246, 271-272, 282 n., 400, 447, 822; v. synthétisme.
- BURLESQUE, 50, 51, 62, 72, 220, 252, 397, 575, 591, 634, 861 n., 875.; v. comique, péjoration, truculence.

- CANDIDE, journal, 31, 523 n., 525 n.; v. genèse.
- CARACTERISATION, 394, 421-422, 426, 446, 454, 460, 465, 481, 492; v. connotation, hypocaristique, péjoration, populaire.
- CARNET DE DE COSTER, 33 n., 525 n., 833 n.; v. sources.
- CENTRIGUGE, démarche -, VII, IX-X, 829; v. analyse.
- CHANGEMENT DE CATEGORIE, v. adjectivation, substantivation.
- CHANSON, 59, 123, 158, 520, 569-708, 719 n., 728 n., 735, 740 n., 752 n., 831, 865, 873, 887; spontanéité de la -, 669-672, 673, 678, 704, 707; irrégularité de la -, 694, 695-701, 707; - en prose, 705-707, 770.
- CHAPITRE, 716 n., 739-753, 767, 828, 834; v. début, paragraphe.
- CHARLES QUINT, 124, 307 n., 610, 614, 628, 641 n., 715; v. correspondance.
- CHRONIQUE, 5, 161 n., 601, 604-605, 628-634; v. documents officiels, histoire.
- CLAES, 245, 360, 532 n., 659, 715, 826 n.
- CLASSICISME, 51, 71 n., 156, 284, 291, 299, 403-404, 406, 408, 409, 423, 441, 495 n., 503, 804 n., 850 n., 861 n., 874-875; v. élégance, majesté, préciosité.
- COEFFICIENT DE VARIATION; déf., 241 n.; 242, 243, 273 n.
- COHESION, v. synthétisme, brachylogie.
- COMIQUE, 58 n., 60, 62, 541, 558, 565 n.; v. burlesque, jeu de mots, ludique.
- COMPLEMENT DETERMINATIF, 271, 275-276, 335 n., 341-347, 375 n., 380, 462, 541, 544 n., 557, 610, 831; v. de.
- COMPOSITION, 143-150, 167, 178-189, 237.
- CONCATENATION, 366, 676, 739; v. reprise.
- CONCRETION, 373.
- CONJONCTION, 55, 509 n.-510 n.; v. mots de relation.
- CONNOTATION, 170, 172 n., 238 n., 271, 871, 886; - archaïsante, 44-46.

CONTE, 89, 426, 679, 714 n., 866, 887, 889 n.; v. légende, naïveté.

CONTES BRABANCONS, 14-15, 295, 368, 369 n., 523 n., 807;
v. Ser Huygs.

CONTEXTE, 56-57, 81, 97 n., 162, 391, 574, 591-593, 625, 626, 634, 641 n., 720, 784, 794-797, 799, 833, 838; v. effet synnome, insertion, légitimation.

COORDINATION, 397, 449 n., 784, 839; v. et, conjonction.

CORNELIS, 177, 179, 180, 203-204, 213, 214, 219, 220, 591.

CORRESPONDANCE, 176, 307 n., 592, 628; v. Charles-Quint, documents officiels, Joos Damman, Philippe II.

COSTUME, 108-110.

COULEUR; - locale, 310 n., 802, 815, 840, 844, 845, 852;
- temporelle, 360, 439, 795; v. adjectif.

COUPLE, IX, 141, 150, 164, 165, 248, 266, 308, 337, 374 n., 374 n., 386-387, 394, 448, 454, 455 n., 459, 513 n., 520, 535, 564, 587, 601-633, 752, 764, 773, 784, 788, 789, 833; cohésion des -, 600-611, 612 n., 616, 618, 622 n., 623-624; - fragmenté, 612 n., 619-624, 632; - imparfait, 616-617, 627, 630, 634; v. coordination, et, rythme binaire.

CRIS, 530; v. exclamation.

CRITERE d'archaïsme, 65-79, 97 n., 318, 323-330, 516 n.
v. morphologie, orthographe.

CRITIQUE; - textuelle, 20 n., 147 n., 158 n., 259 n., 301-302 n., 315 n., 355 n., 598, 791 n., 793 n.; - de restitution, v. anachronisme, critère.

CULTISME, 830-835; v. affectation, lourdeur, emphase.

CURIAL; style -, v. documents officiels, formalisme, judiciaire.

DEBUTS de chapitres, de paragraphes, 133 n., 137 n., 159, 160, 290 n., 448, 527, 543, 554-563, 636, 733, 757, 765, 837;
v. chapitre, paragraphe, fins.

DEGRE perçu, conçu, 89, 238 n., 239 n.

- DEMONSTRATIF, v. adjectif, pronom.
- DENSITE ARCHAISANTE, v. archaïsme (divers).
- DEVERBAL, 205.
- DEVERBATIF, 197-215, 238 n.
- DIALECTE, DIALECTISME, 8 n., 57, 216, 836, 840-842, 869, 879.
v. régionalisme, wallon.
- DIALOGUE, 422 n., 430-440, 442, 455-457, 536, 547 n., 795, 834,
862, 888, 889-891; tons du -, 862.
- DIDACTISME, 525 n.
- DICTIONNAIRES, 69-77, 79, 97 n., 323, 324.
- DICTON, 640-641, 660; v. parémiologie, proverbe.
- DIDACTISME, 639.
- DIMINUTIF, 189-197, 237, 239, 246, 584 n., 874; v. super-diminu-
tif, hypocorisme.
- DISCORDANTIEL, 293 n., 490-491.
- DISCOURS DIRECT, v. dialogue.
- DISPARATE, v. disparité de l'arch.
- DIX-NEUVIEME SIECLE; le français à la fin du -, 68, 72-76, 139 n.,
146, 153, 198-199, 211 n., 223, 254 n., 259, 275 n.,
304, 310-312, 318, 391, 402-403, 442-443, 485, 786 n.
- DOCUMENTS OFFICIELS, 127 n., 138 n., 210-211, 216, 263, 279,
281, 416, 509 n.-510 n., 590 n., 592, 619, 622, 626,
629, 630-633, 796; v. genèse, procès, sources, corres-
pondance.
- ECHANTIL, 363, 367 n.; v. comparaison.
- COMPARAISON, 245, 246, 282 n., 320, 362-370, 462, 471 n., 637,
753 n., 792, 831; - répétée, 366 n., 813; - tradition-
nelle, 40, 362 n., 363, 365-367, 370 (v. arch. résiduel);
v. échantil.
- ECOLOGIE, 49, 72, 96, 243 n., 323, 515, 518, 861 n.

EDITION; - définitive, 20 n.; - originale, 32-33; - préoriginale, v. critique textuelle, genèse.

EDITS, v. documents officiels.

ELEGANCE, 23, 60, 197, 230, 441, 461 n., 491 n., 874-876; v. classicisme, préciosité.

ELLIPSE, 271-272, 331-394, 400, 401 n., 622 n., 645-646, 701, 773, 796, 871, 872, v. article, forclusif, sujet.

EMPHASE, 415 n., 554, 615 n., 625; v. cultisme, classicisme, lourdeur, formalisme, solennité.

ENCHAINEMENT, v. concaténation.

ENSEIGNES, 851.

ENUMERATION, IX, 29 n., 102, 107, 120-121, 123 n., 128, 130, 132, 179, 211, 227, 228, 230 n., 235, 246, 247, 255, 261, 276, 335 n., 337, 386, 387-388, 394, 399 n., 422, 448, 450, 454, 455 n., 459, 462 n., 513 n., 515, 520, 564, 576-601, 607 n., 615, 619, 626, 633, 752, 764, 773, 784, 814, 818, 833, 872, 873, 886; cohérence de l' -, 581-585; longueur de l' -, 589, 600, 634, 784.

EPITHETE DE NATURE, 245, 459, 733 n., 757-758, 792; v. adjectif, épopée.

EPOPEE, IX, 269, 518, 681, 684, 685, 687, 696, 698 n., 704, 707, 709-717, 719 n., 720 n., 757-758, 766, 876, 887, 889 n.; v. manichéisme, parallélisme, reprise, merveilleux, exagération.

EPOQUE LINGUISTIQUE, 94 n.; v. zone linguistique.

EPREUVES de la Légende, 32, 33 n.

ET initial, 543-554, 705, 726, 737 n., 770, 784, 820, 825, 827; v. bible, début.

ETHOS, 48, 72, 243, 273, 782, 786; v. fonction.

EVOCAATION, v. archaïsme par -.

EXAGERATION, 873, 876, 888.

EXCLAMATION, 399, 526, 530, 531-532, 784.

EXPLICIT, v. fin.

FAMILLES; - lexicales, 236, 255, 267, 270, 377, 772, 788, 791 n.;
- syntaxiques, 377, 390, 774, 788.

FANTAISIE, 832-833; v. ludique, disparité de l'arch.

FANTASTIQUE, 425-426, 814, 816, 885 n., 888.

FINS de chapitres, de paragraphes, 159-160, 548-549, 552, 664-
665, 720, 725, 728 n., 737, 756, 765; v. chapitre, début,
paragraphe.

FLANDRICISME, v. néerlandais, régionalisme.

FLEUVES; noms de -, 353, 354-355, 356, 390.

FOLKLORE, 132-133, 558 n., 654 n., 674 n.-675 n., 693, 852.

FONCTION; - nucléaire, 49; - autonome, 49, 50-52, 56, 64, 319,
322, 323, 327, 404, 491, 838, 840-841, 850; - synnyme,
49, 56, 87, 515, 519 n., 798 n., 829; - de l'archaïsme,
X, 35, 48-63.

FORCLUSIF, 57, 293, 406 n., 483, 489-490, 505, 702, 875;
ellipse du -, 296 n., 490, 647 n., 702, 804; v. négation.

FORMALISME, 421, 530, 532-535, 536, 540 n., 796; v. documents
officiels, emphase, judiciaire, solennité.

FRANCAIS; - de Belgique, v. Belgique; - dialectal, v. dialecte;
v. aussi ancien français, Moyen-Age, Seizième
siècle, dix-neuvième siècle.

FREQUENCE, 173, 237 n., 242-243, 276, 282, 389, 390, 419, 437 n.,
439-440, 514, 615-616, 630, 709, 754, 771, 782-785,
796-797, 799, 838, 839; arch. par -, 293 n; v. densité,
pesée.

FRERES DE LA BONNE TROGNE, 10-12, 30 n., 389 n.; v. Légendes
flamandes.

GENESE de la Légende, 28-29, 31-34; détails de la -, (toujours
en note), 104 n., 105 n., 109 n., 112 n., 113 n., 128 n.,
129 n., 136, 137, 142, 147, 149, 151, 152, 153, 155, 157,
159, 164, 170, 171, 172, 173, 175, 177, 178, 191, 193,
206, 217, 219, 222, 224, 232, 234, 255, 256, 269, 261, 262,
264, 265, 275, 278, 280, 283, 288, 289, 291, 292, 298,
311, 340, 368, 393, 399, 413, 415, 424, 437, 446-447,
452, 478, 480, 484, 498, 510, 523, 527, 528, 539, 540,
550, 561, 568, 590, 610, 681, 690, 693, 703, 720, 721,
724, 727, 728, 732, 761, 767, 788-789, 794, 796, 803,
840, 847, 854, 889 n.; v. critique textuelle, manuscrit,
édition, épreuve.

- GERONDIF, 322, 433 n., 442, 444 n., 447 n., 448 n., 449 n.,
450-458, 514, 583, 600, 621-622, 774, 784, 818; v. en,
participe, ablatif absolu, adjectif verbal.
- GLOSE, 105 n., 110, 112 n., 150 n., 229, 641, 789, 815 n., 851 n.;
- explicite, implicite 129 n., 130, 132, 381, 424-425,
625-626, 628 n., 743, 773-784.
- GRAMMAIRES, 323-330.
- GRYPSTUIVER, 824-826, 886.
- HERALDIQUE, 424.
- HIERARCHIE des archaïsmes, 393-394; v. archaïsme (divers).
- HIERATISME, v. formalisme.
- HISTOIRE, 196, 560, 624, 636, 673, 679 n., 682, 684, 689-690,
694, 701, 704, 707, 715 n.-716 n., 796, 853, 855, 860,
861, 862-863, 875-876; temps historique, v. temporalité,
roman historique.
- HISTOIRE DE LA BELLE MARIANNE, 29, 305, 396.
- HOMEOTELEUTE, 270, 450, 453, 455, 589, 784, 833; v. rime,
tautophonie.
- HYPOCORISME, 174, 189-197, 246, 470 n., 815 n., 871, 874, 887;
v. diminutif, naïveté.
- IDEOLOGIE de la Légende, 7 n., 8, 25, 125-126 n., 360 n., 666 n.,
691-692, 807 n., 831, 837, 866-867, 882-883.
- IDIOLECTE, déf., 43 n.; VIII, 55 n.
- IMPARFAIT, 431, 433, 440 n., 447 n., 583; subjonctif -, 440 n.,
441-442, 784.
- IMPERATIF, 409 n.
- IMPERSONNEL, v. verbe.
- IMPRESSIONISME, 25, 481, 886.
- INCIPIT, v. début.
- INCISE, 399, 406, 422, 834; place de l' -, 834 n.

INFINITIF, 401-409, 446, 447 n.

INFIXATION, 193; v. préfixation, suffixation.

INJURES, v. invective.

INSERTION; - des archaïsmes, VIII, 162-163, 168, 306, 310, 312, 388, 390; - des termes flamands, 131-132; v. légitimation, contexte.

INTELLIGIBILITE, 129-130, 131-132, 167-168, 223, 236, 238-239, 241, 772-781, 829, 851 n., 852 n.

INTEMPORALITE, v. temporalité.

INTERNE; Etude -, IV-VI, 34-35, 777, 793 n.; v. analyse.

INTERJECTION, 526-528, 531; v. exclamation.

INVECTIVE, 114 n., 172, 227, 235, 267, 581, 872-873.

INVERSION, 645, 702, 834, 838, 842, 846, 875; v. sujet.

IRREALISME, 117, 526, 543, 625, 636-637, 814, 876, 880, 884-888; v. réalisme.

IRREVERSIBILITE (- des couples), 603, 623.

ITALIQUES, 131, v. typographie.

JEANNE, 698 n.

JEU DE MOTS, 565, 832-833; v. ludique, comique.

JOOS DAMMAN, 367 n., 532 n., 615, 628, 730-734.

JOYEUX, Journal et Archives des -, 29, 695.

JUDICIAIRE, JURIDIQUE, style -, 60, 72, 279, 417, 421 n., 587, 602, 611 n., 613, 658 n., 795, 833; v. formalisme, procès, supplice.

JURONS, 529-530, 532; v. invective.

KATHELINE, 245, 343 n., 365, 400-401, 532 n., 687 n., 730-734, 757, 796, 827.

LAISSE, 710-711, 737, 755.

LAMME, 220, 401 n., 619, 659, 600-662, 730 n., 796.

LEGENDE, (style et statut légendaire), 124, 127, 175, 196, 269, 426, 433, 563, 605, 636, 707, 715 n.-716 n., 759, 802, 855, 860, 863, 876; v. conte, histoire.

LEGENDES FLAMANDES, 2, 7 n., 11-15, 18, 30 n., 142 n., 150, 230, 275, 281, 295, 296, 298 n., 305, 309, 334 n., 335, 369, 389 n., 396-397, 401 n., 404, 406 n., 490, 525 n., 550 n., 553 n., 766 n., 781 n., 790 n., 807, 834 n., 844-845; v. Smetse Smeë, Blanche, Claire et Candide, Frères de la Bonne trogne, Sir Halewyn.

LEGITIMATION des archaïsmes, 366, 373, 374, 375 n., 376 n., 377 n., 390, 397, 408, 451, 833; v. insertion, motivation.

LEITMOTIV, v. reprise, 29 n.

LEST ARCHAISANT, v. arch. délibéré.

LETTRES A ELISA, 10 n., 294-295, 368 n., 839 n.

LEXICALISATION, 378, 390, 603.

LEXIQUE, IX, 92, 300, 302, 304, 318-319, 320, 324, 772-774, 775, 784-786, 788, 795, 830, 871, 872, 874.

LIMITES DE L'ARCHAISME, v. structuration de l'arch., arch. sémantique, préparation de l'arch., énumération, couple, tautophonie.

LISIBILITE, v. intelligibilité.

LITTERATURE FRANCAISE DE BELGIQUE, 857-860.

LOCUTION, 235, 245, 246, 253.

LOURDEUR, 438, 606, 674, 828, 832, 835, v. cultisme, affectation, emphase.

LUDIQUE, 587, 626 n.; v. jeu de mots, comique.

MAJESTE, 228, 358, 421, 602, 874; v. affectation, classicisme.

MAJUSCULE, 219 n., 346, 348-352, 792, 812; v. typographie.

- MANICHEISME, 125-126, 269, 713, 715-716, 729, 735, 830, 855 n., 866, 884; v. idéologie, épopée.
- MANUSCRIT de la Légende, 31-32, 33 n., 311 n.; travail sur le -, v. genèse.
- MARITIME (terminologie -), 114-117, 233.
- MAXIME, 423, 639; v. proverbe.
- MERVEILLEUX, 855; v. fantastique.
- METAPLASME, 88, 89, 250; v. arch. morphologique.
- METASEMEME, 88, 90; v. arch. sémantique.
- METATAXE, v. arch. syntaxique.
- METROLOGIE, 121.
- MILIEU OBJECTIF, 94 n.
- MILITAIRE (art -), 102-107, 580-581, 582, 586.
- MODERNISME, 80-85, 478; v. néologisme, dix-neuvième siècle, symbolisme.
- MOIS, 255, 290 n., 426, 554-560, 760 n.; v. début.
- MORPHOLOGIE, 253, 303, 317; critère de distinction de la - et de l'orthographe, 307 n.; v. arch. morphologique.
- MOT, 321; - de la relation, 319 n., 493-510; v. lexique.
- MOTIVATION, 88, 90, 130, 139, 167, 170, 222, 226, 248, 262, 270, 282, 322-323, 457, 634, 772-776, 781-782, 789 n.; v. intelligibilité, légitimation.
- MOYEN-AGE, 59, 71 n., 209, 210, 433-434, 567 n., 620, 784, 790; v. ancien français.
- MYTHES LITTERAIRES, 51 n., 86, 268, 308 n., 403, 404 n., 518, 672, 840, 856.
- NAIVETE, 24, 268-269, 426, 702, 815, 873; v. hypocorisme.
- NARRATION, 561-563, 593, 601, 664, 666-667, 680, 685, 689, 704, 709, 712, 715, 749 n., 766, 794 n., 809 n., 815 n., 824 n., 828, 867, 887, 888; noeud narratif, 713; v. rythme, concatination, unité.

NECESSITE, 557, 887.

NEERLANDAIS, 2 n., 8 n., 114 n., 118-120, 123 n., 131-132, 310 n., 425, 532 n., 679 n., 680 n., 700-701, 756 n., 773, 789, 791-792, 802, 836, 842-860, 879; naturalisation des termes -, 131 n.; v. régionalisme.

NEGATION, 293-300; v. forclusif.

NELE, 677, 678, 687 n., 891.

NEOLOGISME, 40, 53-54, 61, 69, 71 n., 80-85, 589 n., 782, 793; détails, 112 n., 146, 148, 158-161, 192, 204, 207 n., 214, 216, 219-220, 221-222, 228, 234, 280-282, 483.

NOMS; - abstraits, 332, 339-352, 356, 390, 645, 802, 830; - propres, 332, 352-361, 579, 792 n.; v. fleuve.

NORME, 239, 322; déf., 88 n.

NOTARIAL (style -), v. formalisme.

NUCLEAIRE; fonction -, v. fonction.

NUMISMATIQUE, 98-102.

OBSOLESSENT, 46 n., 72.

OBSCURITE (cause d'insuccès), v. succès.

OFFICIEL; style -, v. formalisme.

ONOMATOPEE, 154, 204.

OPPOSITION, v. manichéisme, parallélisme; 373 n., 716 n., 725, 766.

ORALITE, 711, 714 n.

ORANGE (Guillaume d'-), 124, 245; v. Taiseux.

ORIGINALE; édition -, v. critique textuelle, genèse.

ORPHELIN (élément -), 585, 589, 594, 600, 634.

ORTHOGRAPHE, 301-312, 831; détails: 25, 66 n., 86, 106 n., 108 n., 109, 110 n., 112 n., 114 n., 121 n., 130, 142, 152, 153, 158 n., 259 n., 318; critère d'-, 79 n., 307 n., 312 n.; v. archaïsme orthographique.

OUVERTURE des chapitres, v. début.

PALAIS, langue du -, v. judiciaire, formalisme.

PARAGRAPHE, 29 n., 30, 543 n., 544-550, 724 n., 726, 727 n., 737, 739, 753, 760 n., 765, 770, 834; v. début, fin, verset, chapitre.

PARALLELISME, 549, 711, 716, 760, 766, 825, 827, 873; v. opposition, reprise.

PARATAXE, 873, 887; v. reprise, parallélisme, coordination.

PAREMIOLOGIE, IX, 37, 201, 367, 388, 423, 636-668, 830, 866, 873; v. comparaison traditionnelle, proverbe, dicton.

PARODIE, 519, 544 n.; v. pastiche.

PARONOMASE, 261, 566 n., 634, 872; v. tautophonie.

PARTICIPE PRESENT, 160, 161, 246, 413-415, 442-448, 449 n., 451, 454 n., 457 n., 514, 583, 621-622, 783, 802, 814, 834; v. ablatif absolu, adjectif verbal, gérondif.

PASSE, 432-433; - défini, 152, 428-441, 447 n., 783, 795 n., 811, 818; - indéfini, 428 n., 430-433, 435-436, 439; v. histoire, légende, temporalité.

PASTICHE, 2-7, 11 n., 13, 16-22, 296, 305 n., 422, 519, 634, 635, 647, 781 n., 792, 861, 879.

PATINE, 312, 806.

PAYS; noms de -, 353, 355-359, 390; v. pays de.

PEJORATION, 90, 94 n., 171-172, 183, 237, 250, 372, 887.

PERLUETE, 313-315, 624.

PERSONNIFICATION, 339, 347-352, 358, 390, 645, 816, 873; v. allégorie.

PESEE, 154, 161-166, 173, 293-298, 385, 398, 439-441, 443, 445, 459, 483, 491, 505, 510, 514, 646, 783, 785-786, 789 n., 799, 800, 805, 874, 875; v. fréquence.

PHILIPPE II, 124-125, 176, 269, 383, 592, 614, 628, 660, 715-716, 725-729, 805.

PHRASE, 422, 547 n., 834; v. début, incise, paragraphe.

PLACARD, v. documents officiels.

POESIE, 72, 133 n., 142 n., 175, 183, 233, 253, 307 n., 407 n.,
409 n., 423 n., 426, 464 n., 470, 473 n., 481, 491 n., 503,
550, 636, 678, 751, 766, 774, 808 n., 827, 874, 875, 876,
887, 890, 891-892; fonction poétique, 879-880.

POLYNOME, 607, 624, 630 n.; v. couple, énumération.

PONCTUATION, 475.

POPULAIRE; déf., 864-868; 23, 24, 59, 72, 125, 174, 175, 189,
388 n., 543 n., 640, 650, 671, 696-699, 701, 702, 709,
711, 763 n., 846, 864-873, 875; v. truculence, péjoration.

POSSESSIF, v. adjectif, pronom.

POSTPOSITION, v. adjectif, forclusif, adverbe, antéposition.

PRECIOSITE, 373, 317; v. affectation.

PREFACE DU HIBOU, 10 n., 726 n.

PREFIXATION, 89, 143-150, 167, 182, 584; v. infixé, suffixe.

PREPOSITION, 55, 384-386, 390, 393, 401 n., 406, 493-510, 609-
610, 617, 875; v. mots de relation, conjonction.

PRESENT, 432, 433, 447 n., 644 n., 720; v. passé, participe,
temporalité.

PRETENTION, v. affectation.

PROCES, 132, 530, 532-535, 627, 760-762, 796, 833; v. judi-
ciaire, supplice, formalisme.

PRODUCTIVITE (- des suffixes), 240, 254 n.; (- des locutions), 373.

PRONOM DEMONSTRATIF, 410 - 417, 502.

PRONOM INTERROGATIF, 423 n.

PRONOM PERSONNEL, 137, 395-401, 622 n., 678, 702, 774, 803;
antéposition du - atone, 32, 50-51, 177, 217-218,
401-409, 733, 802, 822, 840, 875.

PRONOM POSSESSIF, 416-417.

PRONOM RELATIF, 410, 414, 416, 418-426, 784; v. relative.

PROVERBE, 150 n., 171 n., 337, 388, 423, 520, 637-668, 669, 703, 764, 831, 838, 855, 865, 872, 887; histoire du -, 637-639; structure du -, 642-645; semi-, 648-650; critère du -, 649 n.

QUESTIONS ORATOIRES, 887, 888.

RAPPEL, v. reprise.

REALISME; déf., 880-882; 360, 534, 636, 704, 852 n., 855, 856 n., 873, 875, 880-887; - linguistique, 34-35 n., 860-863; v. irréalisme.

RECURRENCE, v. reprise, tautophonie.

REDACTION de la Légende, v. genèse.

REDONDANCE, IX, 150, 158, 164, 195 n., 196 n., 246, 422, 459, 564, 572-573, 587-588, 602, 603, 611-616, 618, 622, 624, 626, 628 n., 630, 634, 773, 784, 803, 807, 833, 870, 887; - linguistique, 775.

REFRAIN, v. reprise.

REGIME DIRECT; ellipse de l'article avec le -, 65, 371-379, 387, 390.

REGIONALISME; déf., 835-836; 52, 57, 59, 112 n., 113 n., 117 n., 121, 144, 157, 210 n., 262 n., 429, 639, 835-860, 869, 875; - rural, 217, 261, 299, 663 n., 835, 836-837.

RELATIF, 86, 446, 494; v. pronom, relative.

RELATION (mots de -), 493, 510; v. conjonction, préposition.

RELATIVE, 417-426, 447 n., 451, 773; - explicative, 381, 424-426, 557; v. pronom relatif.

REPETITION, v. reprise.

REPONS, 526, 530-531.

REPRISE, IX, 29 n., 270, 342, 367, 517, 520, 534, 544 n., 545 n., 552, 593, 597, 601, 625 n., 666-667, 682, 703, 707, 709-770, 792, 802, 803, 817 n., 819, 821, 824-828, 807, 887; - générale, 717-738, 765; - particulière, 717, 739-754, 763 n., 765; préparation de la -, 718-719, 726-727, 728 n., 730, 735, 736-737, 764, 789, 824 n., 825 n.; allusions à la -, 737-738, 751-752, 762 n.

- double dimension de la -, 748-749, 764, 765-766, 827.
- RIME, 564, 566 n., 611, 647, 673-694, 695-699; - suffixale, 566, 583-584, 585, 589 n., 598, 599, 600, 625; v. suffixation, homéotéleute.
- ROMAN HISTORIQUE, 26 n., 89, 111, 117 n., 124-126, 127-128 n., 134, 778 n., 779; v. romantisme.
- ROMANTISME, 26, 59, 63 n., 127-128 n., 129 n., 210, 223, 224 n., 318, 334 n., 670-671, 678, 684, 685, 707, 779, 856 n., 864, 866; v. dix-neuvième siècle, roman historique.
- RUSTICITE, v. régionalisme.
- RYTHME, 545, 550, 553-554, 584, 600, 617, 673, 674, 705, 709, 712, 714; - binaire, 643 n., 645, 647 (v. couple); v. narration, reprise.
- SALUTATION, 531 n.; v. répons.
- SCHEMATISATION, 124-126, 534, 625, 627, 729, 763; v. stéréotype.
- SEIZIEME SIECLE, 2-4, 7, 9, 10, 17, 30, 50, 71 n., 145, 178-179, 189-190, 198, 200, 209, 21, 218, 274-275, 308, 392, 790, 830, 834, 853, 856.
- SEME, 41-46, 572, 582, 772 n., 773.
- SER HALEWYN, 296 n., 389 n., 550 n., 553 n., 821 n.; v. Légendes flamandes.
- SER HUYGS, 15 n., 295-296, 298, 368 n.; v. contes brabançons.
- SERIE, v. énumération, reprise.
- S INTERIEUR, 307 n., 313-315.
- SMETSE SMEE, 281 n., 369 n., 389 n., v. Légendes flamandes.
- SOCIETE, 110-114.
- SOETKIN, 532 n., 534 n., 659, 732 n.
- SOLENNITE, 438, 530-531, 535; v. emphase, formalisme.
- SORCELLERIE, 132-133 n.

SOURCES, 18 n., 27-28; détails: 115-116, 133 n., 147 n., 157 n., 161 n., 180-181 n., 211 n., 254 n., 266 n., 284 n., 391 n., 544 n., 580 n., 590 n., 602 n., 605 n., 631-633, 679 n., 680 n., 684 n., 688 n., 694 n., 701 n., v. genèse, documents officiels.

STEPHANIE, 698.

STEREOTYPIE, 29 n., 195, 217, 246, 308, 381, 459, 557, 625, 729, 733 n., 734, 758-759; v. schématisation.

STIQUE, v. paragraphe, vers.

STROPHE, 673-699, 711, 752 n.; v. chanson.

STRUCTURE narrative de la Légende, v. narration.

STYLEME, 44.

SUBJONCTIF, v. imparfait.

SUBSTANTIF, 169-244, 247, 254, 272-273, 391, 573, 606-617, 782.

SUBSTANTIVATION, 39, 169, 177-178, 236-237; v. changement de catégorie.

SUBSTITUTION; - de suffixe, 88, 89, 238, 322-323; notion de -, 238 n.

SUCCES de la Légende, 17, 22 n., 780 n., 831 n., 865.

SUFFIXATION, 90, 130, 169, 197-222, 237-244, 246, 254-262, 270-271, 274-286, 772, 774, 782, 785, 870, 871, 887; v. productivité, infixe, préfixe, substitution, rime.

SUJET; ellipse avec le -, 335 n., 336-338, 353 n., 390-391, 702, 784; inversion du -, 337-338, 391, 597, 677; pronom personnel -, 395-401, 417, 421, 622 n., 678, 702, 774, 803.

SUPER-DIMINUTIF, 189, 191, 192; v. diminutif.

SUPERLATIF, 390; v. exagération.

SUPPLICE, 113, 133 n., 532-535, 627, 884, 885-886; v. formalisme, irréalisme, judiciaire, procès.

SYMBOLISME, 26, 59, 61, 63 n., 82, 198-199, 210, 224 n., 254 n., 265, 268, 309 n., 318, 403, 451, 471 n., 494, 496 n., 500 n., 671 n., 832, 858-859; v. dix-neuvième siècle.

- SYMETRIE, IX, 585, 603 n., 617; - des locutions, 372-373;
- contrastée, 715-716, 729; v. rythme binaire, paral-
lélisme.
- SYNONYMIE, 41-47, 55 n., 88 n., 92, 93, 132 n., 171, 195,
306 n., 517, 602, 611-616, 625-626.
- SYNNOME; fonction -, v. fonction.
- SYNTACTIQUE, déf., 318 n.
- SYNTAXE, 80 n., 84 n., 174, 175, 192, 272, 286, 299, 304, 308,
316-510, 774-775, 783-784, 785-786, 788, 792, 794, 795,
797, 834, 871, 874; déf., 318; v. arch. syntaxique,
famille.
- SYNTHETISME, 271-272, 394, 399-400, 422, 446, 447 n., 454, 465,
479, 812, 822, 886; v. brachylogie, ellipse.
- TABLE (vocabulaire de la -), 117-121, 363 n., 500, 613, 653,
871, 873 n.
- TAUTOPHONIE, IX, 153, 156, 158, 159, 231, 453, 455, 520, 564,
566-576, 588, 591, 592, 596, 611 n., 622, 633-634, 773,
833; limites de la -, 573-574, 634; v. allitération,
assonance, homéotéleute, rime, paronomase.
- TEMPORALITE, 195-196, 560-563, 714, 855, 862, 866, 876, 887;
v. légende, histoire.
- TITRE, 521-526.
- TRADUCTIONS de la Légende, 16 n., 669 n., 865 n., (adaptations:
807 n.).
- TRAJECTION, 422, 485, 622 n., 784, 834.
- TRANSPOSITION, 403-409, 416; v. antéposition, pronom personnel
atone.
- TRUCULENCE, 117, 182, 197, 256-257, 587, 590, 591, 796, 807,
855-857, 871-873, 874, 884; v. burlesque, Lamme, popu-
laire.
- TYPOGRAPHIE, 101 n., 104 n., 119 n., 129, 131, 310 n., 313-315,
453-454, 486, 548, 642, 789, 792, 794; v. majuscule, ita-
liques, ponctuation.

- ULENSPIEGEL (personnage), 156 n., 269, 532 n., 619, 659, 660-662, 664, 673-674, 677, 678, 680, 685-687, 696 n., 703-706, 714, 715-716, 717-724, 729, 734, 796, 802, 803, 809, 886, 889-890; (farceur traditionnel), 865-866, 884 n.
- UNITE de la Légende, 270, 707, 767-769, 828; v. narration.
- UNIVERSALITE, 368, 394, 644 n., 645, 665, 666, 855, 862-863, 876; v. idéologie, légende, conte.
- UYLENSPIEGEL (Journal), 12 n., 13, 15 n., 31 n., 523 n.; v. genèse.
- VALEUR, v. fonction.
- VARIANTES, libres, combinatoires, 303, 320, 321, 323, 337, 402, 460, 464.
- VARIATION; - diaphasique, 42-44, 52, 72, 868; - diachronique, 36, 42-44, 46, 52, 63 n., 72, 80 n.; - diatopique, 42-44, 52, 63 n., 72; - diastratique, 42-43; v. régionalisme.
- VERBE, 135-163, 193-194, 197, 428-458, 484, 577-578, 583, 621-622; - impersonnel, 338, 401 n.; - réfléchi, 141; - personne du -, 430, 438; v. adjectif verbal, passé, imparfait.
- VERS, 548, 549, 550 n., 554, 673-699, 710.
- VERSET, 543-550, 822, 827, v. paragraphe.
- VIERGE MARIE, 360 n.
- VIGUEUR ARCHAISANTE, 29, 52-56, 86, 139, 302-304, 322-323, 387, 391, 452, 471, 498, 781, 783, 795, 799; v. arch. délibéré.
- VOCATIF, 219, 617.
- WALLON, 775 n., 840-842, 851 n.; v. dialectisme.
- ZONE LINGUISTIQUE, 94 n., 131.

Table analytique des chapitres de la Légende

Afin de rendre aisée la consultation de ce travail, nous présentons ici une table analytique des chapitres de l'Ulenspiegel. On pourra ainsi mieux situer tous les extraits et exemples que nous fournissons. Dans la mesure du possible, nous avons repris les termes que De Coster lui-même utilisait lorsqu'il parlait des divers épisodes de son oeuvre. Nous avons également tenu compte des légendes des gravures ornant l'édition princeps et des titres consacrés par la critique. Lorsque nous n'employions pas nous-même un titre particulier, nous avons suivi, en l'amendant quelquefois, la Table analytique de la plus récente édition (Verviers, Gérard, 1968).

LIVRE PREMIER.

1. La naissance d'Ulenspiegel.
2. Le ménage de Claes : amour et travail.
3. Lamme Goedzak.
4. Claes le Kooldraeger.
5. Vaccination de Katheline, la bonne sorcière.
6. Les six baptêmes d'Ulenspiegel.
7. Les fêtes pour l'infant Philippe à Valladolid.
8. Katheline amoureuse.
9. Ulenspiegel roi de la maison.
10. Le placard de 1531.
11. Le caractère de Josse Claes de Meyborg.
12. Le pèlerinage de Meyborg.
13. Le retour par Liège.
14. Enfances Ulenspiegel.
15. Naissance de Nele.
16. Un homme et demi et une tête de cheval.
17. Le marché de Bruges.
18. Les pièges de Philippe. Charles-Quint et son fils.
19. Les ruches de Claes (la farce des voleurs).
20. Le surnom de Thyl : ik ben ulen spiegel.
21. Les métiers d'Ulenspiegel.
22. Les amusements cruels de l'infant (la vocation de Philippe).
23. Titus Bibulus Schnouffius.
24. La danse sur la corde.

25. Philippe adolescent et la gentille-femme.
26. Ulenspiegel adolescent et la gentille-femme.
27. Scène de dépit amoureux.
28. La mère Gand et le fils Charles.
29. N'ôte jamais à homme ni bête sa liberté.
30. Le supplice du sculpteur flamand.
31. Primes amours de Nele et Thyl.
32. Ulenspiegel condamné à pèleriner.
33. Notre-Dame des pendus.
34. L'Inquisition aux Pays-Bas.
35. Le repas des aveugles.
36. Le pèlerinage d'Alseberg.
37. Le coeur trop jeune.
38. Katheline torturée comme sorcière.
39. Le bouffon d'Anvers.
40. Nele à Anvers.
41. Ulenspiegel et le kwaebakker.
42. Le sonneur d'Audenaerde.
43. Lamme à Liège.
44. Novembre à Damme.
45. L'Union stérile de Philippe.
46. Parabole des deux brochets.
47. Zennip et Kennip.
48. Ulenspiegel tailleur.
49. La farce des graines prophétiques.
50. La cigogne.
51. Claes et l'hérétique, messenger de Josse.
52. Correspondance de Philippe et de Charles-Quint.
53. Ulenspiegel chez le Pape.
54. Claes et les indulgences.
55. L'hôtesse de Bamberg.
56. Claes et le poissonnier.
57. Comment Ulenspiegel fut peintre (le tableau invisible).
58. L'abdication de Charles-Quint.
59. Les Smaedelyke broeders.
60. Le duc de Lunebourg.
61. Nele attend à Damme.
62. Le rebouteux de Nuremberg.
63. Ulenspiegel charron.
64. Ulenspiegel cordonnier.
65. Neige au printemps. Nele attend Thyl.
66. Le chien ressuscité.
67. Claes et la mort de Josse : seconde visite du messenger.
68. L'arrestation de Claes.
69. Premier retour d'Ulenspiegel à Damme.
70. Le jugement de Claes, hérétique.
71. Les carolus de Claes sont sauvés.
72. Claes condamné.
73. La dernière entrevue du père et du fils.

74. Supplice et mort de Claes.
75. Les cendres de Claes.
76. Le pacte de haine et de force.
77. Le poissonnier dénonce Ulenspiegel.
78. Ulenspiegel et Soetkin torturés pour les carolus.
79. La vision de Katheline : Claes en gloire.
80. Le diable froid de Katheline.
81. Le diable tue.
82. Le diable vole les carolus.
83. La mort de Soetkin.
84. Le premier châtiment du poissonnier.
85. Les Pâques de la sève (premier chant des esprits).

LIVRE DEUXIEME.

1. Départ d'Ulenspiegel et de Lamme en quête des Sept.
2. Adieu à Nele.
3. Lamme cherche sa femme.
4. Le grand départ.
5. Le feu de résistance.
6. Le compromis des nobles, 1566.
7. Chez Brederode.
8. L'espionne de Chien rouge (août).
9. Le pamphlet contre Brederode.
10. La parole de liberté.
11. Le sermon de Broer Cornelis Adriaensen.
12. Le repas de Bruges.
13. A l'écoute de Dulle-Griet.
14. Médecine de roi.
15. Le sac de Notre-Dame d'Anvers.
16. Le comte d'Egmont.
17. La belle dame de Bruxelles.
18. Les pèlerins de Bois-le-Duc.
19. Simon Praet, l'imprimeur de bibles.
20. Dans la cheminée des jeux (discussion des nobles).

LIVRE TROISIEME.

1. d'Egmont et de Hoorn comparaissent.
2. Les seigneurs d'Amsterdam.
3. La trahison d'Ohain.
4. La mort d'Egmont et de Hoorn.
5. La chanson des Gueux (Maerenhout).
6. Les victuailles du prévôt d'Ypres.
7. La procession qui se gratte.
8. Les cerfs d'Ardenne.
9. Le pays brûle...
10. Les bossus de Saint Remacle (le miracle de Bouillon).

74. Supplice et mort de Claes.
75. Les cendres de Claes.
76. Le pacte de haine et de force.
77. Le poissonnier dénonce Ulenspiegel.
78. Ulenspiegel et Soetkin torturés pour les carolus.
79. La vision de Katheline : Claes en gloire.
80. Le diable froid de Katheline.
81. Le diable tue.
82. Le diable vole les carolus.
83. La mort de Soetkin.
84. Le premier châtement du poissonnier.
85. Les Pâques de la sève (premier chant des esprits).

LIVRE DEUXIEME.

1. Départ d'Ulenspiegel et de Lamme en quête des Sept.
2. Adieu à Nele.
3. Lamme cherche sa femme.
4. Le grand départ.
5. Le feu de résistance.
6. Le compromis des nobles, 1566.
7. Chez Brederode.
8. L'espionne de Chien rouge (août).
9. Le pamphlet contre Brederode.
10. La parole de liberté.
11. Le sermon de Broer Cornelis Adriaensen.
12. Le repas de Bruges.
13. A l'écoute de Dulle-Griet.
14. Médecine de roi.
15. Le sac de Notre-Dame d'Anvers.
16. Le comte d'Egmont.
17. La belle dame de Bruxelles.
18. Les pèlerins de Bois-le-Duc.
19. Simon Praet, l'imprimeur de bibles.
20. Dans la cheminée des gueux (discussion des nobles)

LIVRE TROISIEME.

1. d'Egmont et de Hoorn comparaissent.
2. Les seigneurs d'Amsterdam.
3. La trahison d'Ohain.
4. La mort d'Egmont et de Hoorn.
5. La chanson des Gueux (Maerenhout).
6. Les victuailles du prévôt d'Ypres.
7. La procession qui se gratte.
8. Les cerfs d'Ardenne.
9. Le pays brûle...
10. Les bossus de Saint Remacle (le miracle de Bouillon).

11. La justice du Taiseux.
12. Devant Liège (les traîtres)
13. Le duel avec Riesencraft le gaucher.
14. La langue de Don Ruffele.
15. La mission d'Ulenspiegel.
16. Les prisonniers de Mézières.
17. Ulenspiegel retrouve Lamme à Namur.
18. Les pluies de décembre.
19. La coquette.
20. Ulenspiegel se venge contre Lamme.
21. Nele l'affligée.
22. Les trois prédicants de Marche-les-Dames.
23. Il a vu l'épousée.
24. La fin de Don Carlos.
25. La fiancée de mai.
26. Entre la corde, la roue et le bûcher.
27. Le Stercke Pier.
28. Lamme chez les filles : première grande scène d'auberge.
29. Les papiers du Prince.
30. Un toit contre la grêle.
31. Si la terre manque, l'eau fera son oeuvre.
32. Spelle et le fantôme de Michielkin.
33. Lamme pleure sa femme.
34. Les sobriquets.
35. La grande scène du bordel de Courtrai.
36. Le loup de Damme.
37. Le loup hurle.
38. Les navires de liberté.
39. Les bohémiens.
40. Où est ma femme ?
41. L'insensibilité de Philippe II (le clavecin à chats).
42. Second retour à Damme.
43. La chasse au loup-garou.
44. Le jugement du poissonnier meurtrier de Claes.

LIVRE QUATRIEME.

1. Les Gueux de mer à Emden.
2. Battez le tambour de guerre.
3. Le diable de Katheline.
4. La preuve du meurtre.
5. Le diable au tribunal.
6. Le châtiment.
7. Esprit de Flandre ne mourra point.
8. Le mariage sous la potence.
9. La prise de Mons.
10. Lamme maigrît.
11. La bataille de Flessingue.
12. Haarlem, ville de liberté.

13. Lamme maître-queux.
14. Toutes voiles dehors !
15. Le roi noir.
16. Battons le tambour de joie !
17. Guerre sur la glace et expédition punitive.
18. Le cuisinier prophète.
19. Oeil pour oeil.
20. La prise du moine.
21. Cent florins de rançon.
22. Battez le tambour de gloire.

LIVRE CINQUIEME.

1. Le moine lève le nez.
2. Les malcontents et la situation politique.
3. Le moine confié à Lamme.
4. Le moine mis à la graisse.
5. Chanson du duc d'Anjou.
6. Il pèse, il pèse !
7. Retrouvaille de Lamme et de Calleken.
8. Acte de déchéance de Philippe II.
9. Les Sept (vision mystique finale).
10. Est-ce qu'on enterre Ulenspiegel ? (Flandre peut dormir, mais mourir, non).

Cheminant et levant les yeux, il vit son père Claes en gloire, à côté de Dieu, dans le ciel où brillait la lune claire, et il regardait la mer et les nuages, et il entendait le vent tempêteux soufflant d'Angleterre:

-Las! disait-il, noirs nuages passant rapides, soyez comme Vengeance aux chausses de Meurtre. Mer grondante, ciel qui te fais noir comme bouche d'enfer, vagues à l'écume de feu courant sur l'eau sombre, secouant impatientes, fâchées, d'innombrables animaux de feu, boeufs, moutons, chevaux, serpents vous roulant sur le flot ou vous dressant en l'air, vomissant pluie flamboyante, mer toute noire, ciel noir de deuil, venez avec moi combattre le weer-wolf, méchant meurtrier de fillettes. Et toi, vent qui huies plaintif dans les ajoncs des dunes et les cordages des navires, tu es la voix des victimes criant vengeance à Dieu qui me soit en aide en cette entreprise.

Et il descendit en la vallée, brimballant sur ses poteaux de nature comme s'il eût eu en la tête crapule ivrognaie et sur l'estomac une indigestion de choux.

Et il chanta hoquetant, zigzaguant, bâillant, crachant et s'arrêtant, jouant feintise de vomissement, mais de fait ouvrant l'oeil pour tout bien considérer autour de lui, quand il entendit soudain un hurlement aigu, s'arrêta vomissant comme un chien et vit, à la clarté de la lune brillante, la longue forme d'un loup marchant vers le cimetière

Brimballant derechef il entra dans le sentier tracé entre les genêts. Là, feignant de choir, il plaça l'engin du côté où venait le loup, arma son arbalète et s'en fut à dix pas, se tenant debout en posture ivrognaie, sans cesse feignant les brimballements, hoquets et purge de gueule, mais de fait bandant son esprit comme un arc et tenant grands ouverts les yeux et les oreilles.

Et il ne vit rien sinon les noires nuées courant comme folles dans le ciel et une large, grosse et courte forme noire, venant à lui; et il n'ouït rien, sinon le vent huant plaintif, la mer grondant comme un tonnerre et le chemin coquilleux criant sous un pas pesant et tressautant.

Feignant de se vouloir asseoir, il chut sur le chemin comme un ivrogne pesamment. Et il cracha.

Puis il ouït comme ferraille cliquetant à deux pas de son oreille, puis le bruit de l'engin se fermant et un cri d'homme.

Chapitre XIX : LA RHETORIQUE DE L'ABONDANCE :	
TAUTOPHONIES-ENUMERATIONS-COUPLES	564
Chapitre XX : PAREMIOLOGIE ET STYLE GNOMIQUE	636
Chapitre XXI : UN MODE D'EXPRESSION PRIVILEGIE :	
LA CHANSON	669
Chapitre XXII : LA REPETITION DYNAMIQUE :	
PROCEDE EPIQUE	709
Cinquième partie : CONSTANTES ET CONVERGENCES	770
Chapitre XXIII : LES LIGNES DE FORCE TECHNIQUE	771
Chapitre XXIV : LA CONVERGENCE DES PROCEDES :	
le "texte unique"	798
Chapitre XXV : EFFETS ET VALEURS	829
CONCLUSION	877
BIBLIOGRAPHIE, index et tables	893
Orientation bibliographique	894
Index verborum	903
Index idéologique	916
Table analytique des chapitres de la Légende	937
TABLE DES MATIERES	943